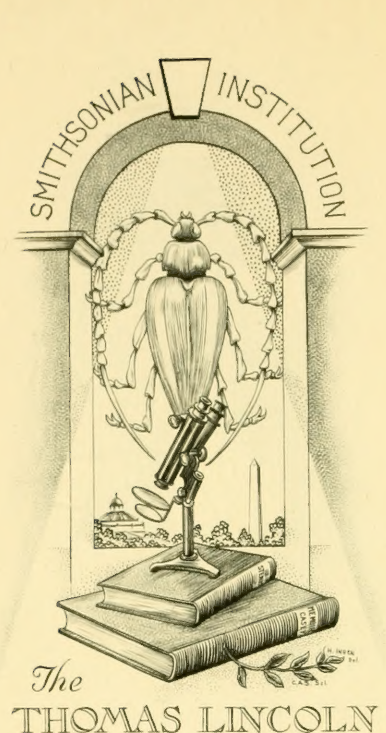



SMITHSONIAN INSTITUTION

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

par décret du 23 août 1878

Natura maxime miranda in minimis

6e SÉRIE. — TOME PREMIER.

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

M. LUCIEN BUQUET

rue Saint-Placide, 52 (Faub. Saint-Germain).

—

1881

Article 52 des Statuts et du Règlement. *Les opinions émises dans les Annales sont entièrement propres à leurs auteurs ; la Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

Paris — Typographie FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

1re PARTIE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Notice nécrologique sur Achille GUENÉE

Par M. Paul MABILLE.

(Séance du 13 Avril 1881.)

La science ne vieillit point ; seuls les hommes qui se dévouent pour elle, qui, par leurs travaux assidus, étendent son domaine et l'enrichissent, après avoir brillé quelque temps, déclinent, s'affaiblissent et meurent. Ceux qui leur survivent, qui les ont eus pour maîtres et ont pensé un instant qu'ils devaient être immortels comme la science elle-même, doivent se résigner à cette loi d'ici-bas que tous les êtres ont une fin. Chacun de nous amasse d'autant plus de regrets qu'il vit plus longtemps et cherche une sorte de compensation dans les souvenirs qui font revivre un instant ceux qui ont disparu.

C'est avec ces sentiments, Messieurs, que je viens rappeler à votre mémoire les principaux traits de la vie de feu Achille Guenée, de Châteaudun.

Achille Guenée est né à Chartres le 1er janvier 1809, et il est mort à Châteaudun le 30 décembre 1880. Il fut élevé au collège de Chartres, où il fit de brillantes études. Doué d'aptitudes heureuses, d'une admirable facilité, il réussit dans tous les sujets qu'il étudia ; entraîné par son ardeur de savoir, il se procura une instruction solide, aussi variée qu'étendue et que révèle presque à chaque page la lecture des ouvrages qu'il publia par la suite.

Déjà à cette époque de sa vie, il montra un goût prononcé pour l'histoire naturelle, choisissant de préférence l'étude des insectes, et parmi ceux-ci recherchant surtout les Lépidoptères. Il est certain que son ami F. de Villiers le conseilla et détermina son choix, car Guenée fut exclusivement lépidoptériste.

Une fois ses études terminées, il vint à Paris faire son droit, mais sans oublier ses études favorites; il obtint le titre d'avocat qu'il se plut toujours à porter. Marié en 1833, il quitta Paris pour Châteaudun, où il résida jusqu'en 1846. A cette époque il revint à Paris pour diriger l'éducation de son fils, mais « un coup cent fois plus cruel » que toutes les afflictions dont la vie est semée, le frappa à l'improviste ; il perdit ce fils qui lui donnait les plus douces espérances, et, accablé de ce revers funeste, il quitta définitivement Paris. Retiré d'abord à Chartres, il se livra avec d'autant plus d'ardeur à l'entomologie et la chargea « d'adoucir les chagrins légitimes » dont il ressentait sans cesse l'amertume. C'est à ce moment qu'il choisit Châteaudun pour résidence, demeurant une partie de l'année aux Chatelliers, où il partageait son temps entre les occupations de la campagne, l'étude et la chasse.

Deux filles vinrent, sinon lui faire oublier un premier et cruel chagrin, du moins mettre un peu de joie à son foyer ; il les a laissées honorablement mariées, et c'est entouré de leur affection et de celle de leur mère qu'il s'est éteint à 71 ans.

Nous avons dit que Guenée était admirablement doué : une intelligence très souple, concevant rapidement et sans efforts, une imagination vive et riche lui auraient assuré des succès solides en littérature. J'ai sous les yeux plusieurs pièces de vers qui ne sont pas sans mérite ; il en fit insérer une dans le *Glaneur* en 1829, qui, outre la facilité de la versification, offre des pensées élevées et purement exprimées. Dans une autre pièce, il répond à un de ses amis, amant passionné des Muses, et il le fait avec une verve charmante ; vous me permettrez, Messieurs, de citer deux strophes qui contiennent une appréciation originale et un peu ironique des travaux du classificateur. Son ami l'avait salué roi des Lépidoptères :

« Nos couronnes, à nous, les crois-tu plus réelles ?
« Non ! ces belles tribus que nous disciplinons
« Grossissent tous les ans ; mille formes nouvelles
« Se glissent dans leurs rangs et brisent leurs chaînons.

« La tribu trop gonflée éclate en vingt décades ;
« Telle autre, en s'annexant un genre déclassé,
« Forme, avec des débris, de nouvelles peuplades;
« Tous nos plans sont rompus ; notre règne est passé. »

Guenée aurait pu être écrivain, poète, littérateur enfin, et nul doute qu'il eût conquis par ses qualités brillantes une place honorable et distinguée; il préféra être entomologiste; il mit dès lors au service de la science qu'il avait choisie tout ce que la nature lui avait donné d'ardeur et de talent. Il a laissé la réputation d'un savant de premier ordre, aussi consciencieux qu'érudit. Il n'a jamais cessé de faire des recherches et d'entreprendre des travaux importants sur tout l'ordre des Lépidoptères ; il a été un des rares entomologistes qui n'ont pas eu de ces prédilections singulières et si fréquentes qui condamnent et rejettent telle ou telle famille. Diurnes, Nocturnes, Microlépidoptères, il a tout abordé, et s'il a moins écrit sur une partie, ce n'est pas tant à son indifférence qu'il le faut attribuer qu'à des obstacles insurmontables à son époque et à des ménagements pour ses collaborateurs.

Guenée, dans sa jeunesse, se livrait avec passion à la chasse des insectes ; les recherches actives avaient pour lui un attrait suprême. Il visita en détail les environs de Chartres et surtout de Châteaudun. A Paris, c'est lui qui signala les deux localités d'Herblay et du bois Jacques, qui ont tant changé depuis. Le même goût lui fit entreprendre plusieurs voyages lointains : il vit les Pyrénées, le midi de la France, les Alpes. Plusieurs de nos collègues qui l'ont eu pour compagnon doivent se rappeler avec plaisir sa bonne humeur, son entrain et l'égalité de son caractère. En 1870 il était en Suisse au moment où les plus grands désastres accablaient notre patrie ; son âge l'éloignait des émotions terribles de la guerre; le pays qu'il habitait, et surtout Châteaudun, essayèrent une lutte inégale : une poignée d'hommes déterminés, soutenus par les habitants, bravèrent le torrent dévastateur : le courage personnel d'un si petit nombre de défenseurs arrêta et fit reculer une division prussienne appuyée de son artillerie. Les vainqueurs brûlèrent une partie de la ville après le combat, pour donner sans doute à la postérité une de ces leçons d'éternel souvenir que le génie et la supériorité intellectuelle sont seuls capables d'appliquer. A. Guenée retrouva, non sans étonnement, sa collection intacte; il fut peut-être moins surpris de trouver la plus grande partie de ses boîtes numérotées et dans un certain désordre, comme si un départ précipité avait arrêté un emballage, autorisé par la force qui, comme on sait maintenant, prime le droit.

Guenée était d'une complaisance sans bornes; nul ne s'adressait à lui sans obtenir les renseignements qu'il demandait; il ne ménageait point sa peine et s'empressait de répondre à ses correspondants des lettres dont il n'hésitait jamais à couvrir les quatre pages d'une écriture fine et serrée. Nous avons nous-même mis souvent à l'épreuve cette complaisance inépuisable et ne l'avons jamais fatiguée.

La réputation que Guenée s'était acquise était peut-être plus grande à l'étranger que dans sa patrie; il est certain que ses travaux sont plus suivis en Angleterre qu'en France. En Allemagne, Guenée était regardé comme le premier des entomologistes français.

Nous ne devons pas passer sous silence la manière dont il avait disposé sa collection et réglé ses études. Celle-ci était rangée dans des boîtes de grandeurs diverses, vitrées et hermétiquement fermées. Les épingles, coupées très près du corps de l'insecte, permettaient de voir facilement sans être obligé d'ouvrir les boîtes. Cette méthode, qui n'est pas sans inconvénient, assurait à la collection une conservation indéfinie. Chaque boîte portait un numéro d'ordre et les noms de genre inscrits sur un des flancs; le dessous était recouvert d'une feuille de papier blanc où étaient écrits les noms des espèces, juste au revers de la place qu'elles occupaient à l'intérieur; la synonymie, de nombreuses remarques accompagnaient chaque nom et donnaient à la collection une valeur exceptionnelle; c'était un monument aussi impérissable que peut l'être une œuvre humaine.

Un des premiers, Guenée s'est occupé des Lépidoptères à l'état de chenille; il attachait une grande importance aux détails biologiques et les faisait servir à caractériser les genres; nos Annales contiennent à ce sujet une controverse avec Duponchel; Guenée semble avoir eu gain de cause, car aujourd'hui les Lépidoptéristes attendent la découverte de la chenille comme le critérium suprême. Il s'était contenté de garder les descriptions de toutes les chenilles qu'il découvrait, et, en ce point, sa méthode était inférieure à ce qu'on fait aujourd'hui; en effet, au bout d'un laps de temps assez restreint les détails multiples d'une description finissent par échapper à la mémoire la plus heureuse.

C'est vers le milieu de sa carrière qu'il commença son grand ouvrage sur les Noctuélites, ouvrage en trois volumes, qui furent bientôt suivis de trois autres comprenant les Phalénites et les Deltoïdes. Le travail qu'ont dû coûter ces volumes si compactes est immense. Tout y a été étudié, examiné, et l'auteur pouvait dire hardiment qu'il devait bien peu à

ses devanciers : il examina, médita les descriptions, même les plus insuffisantes, comme celles de Fabricius; il joignit à son ardeur pour le travail, une persévérance singulière, une perspicacité qui a produit l'ouvrage le plus solide qui existe encore aujourd'hui sur les Lépidoptères nocturnes. Il ne faut pas croire cependant, d'après ce juste tribut d'éloges, que je veuille ériger Guenée en un maître infaillible ; il y a sans doute de nombreuses critiques à faire sur l'arrangement des Noctuélites; il faut regretter certaines qualités qu'on est en droit d'attendre d'un si grand ouvrage, mais si l'auteur ne nous a pas donné le fil d'Ariane nécessaire pour se reconnaître au milieu de cet océan d'espèces qu'il découvre aux yeux du lecteur éperdu, il nous a indiqué le moyen de le trouver nous-mêmes; il faut en effet le chercher à son exemple dans un travail assidu, dans un esprit de recherches infatigable.

Guenée avait obtenu tous les honneurs que peut donner notre Société : reçu membre en 1832, peu de mois après la fondation de notre association, il avait présidé nos assemblées en 1848 ; il avait été nommé membre honoraire en 1874. Il avait en outre reçu du Ministre de l'Instruction publique la distinction d'officier d'Académie.

Je sens, Messieurs, qu'il faut terminer cette notice déjà longue : mon sujet si étendu et si fertile m'entraînerait trop loin. Je le répète en terminant, les entomologistes du temps présent voient avec un profond regret s'en aller les maîtres sous les auspices desquels ils ont commencé leurs études ; les lépidoptéristes surtout ne peuvent se défendre d'un sentiment de profonde tristesse en voyant disparaître ces belles collections qui, pendant plus de quarante ans, ont été visitées par les savants étrangers. Terminons donc par un souhait, auquel vous vous joindrez sans nul doute, Messieurs, c'est que les Boisduval, les Guenée inspirent leurs éminentes qualités à quelque jeune esprit, qui les fasse revivre un jour et dépasse, si cela est possible, leur savoir et leur complaisance !

Ouvrages et Travaux de A. GUENÉE.

Les travaux de A. Guenée sont en proportion de son activité, c'est-à-dire très nombreux. Comme ils sont dispersés dans un grand nombre de recueils, nous en donnons la liste en suivant l'ordre des dates.

1. Notice sur les mœurs de la chenille d'une espèce de *Nonagria*, etc. — Annales de la Société entomologique de France, 1833.
2. Sur quelques chenilles des environs de Châteaudun nouvelles ou peu connues. — Annales, 1835.
3. Notice sur une *Orgyia* nouvelle (avec F. de Villiers). — Annales, 1835.
4. Tableaux synoptiques des Lépidoptères d'Europe, contenant la description de toutes les espèces (avec F. de Villiers), tome I : Diurnes, avec planches. — Paris, 1835.
5. Notice sur deux *Bryophila*. — Annales, 1836, Bull., p. XLVII.
6. Note sur les coques du genre *Lanestris*. — Annales, 1846, Bulletin, p. LXIII.
7. Note sur les mœurs de la *Bryophila algæ*, etc. — Annales, 1837.
8. Description d'un Lépidoptère du centre de la France, avec fig. — Annales, 1837.
9. Sept mémoires intitulés : Matériaux pour servir à la classification des Noctuelles, etc. — Annales, 1837, 1838, 1839 et 1841.
10. Mémoire en réponse à celui de Duponchel sur la marche à suivre pour arriver à une bonne classification des Lépidoptères. — Annales, 1838.
11. Note en réponse aux observations de Duponchel. — Annales, 1838, Bull., p. LXV.
12. Note sur le nécrentôme du docteur Boisduval. — Annales, 1838, Bull.
13. Réponse au second mémoire de Duponchel sur la manière, etc. — Annales, 1839.
14. Noctuarum Europæarum index methodicus. — Annales, 1841.
15. Note sur l'*Ennomos illunaria*. — Annales, 1842.
16. Les Entomologistes peints par eux-mêmes. — Société libre de l'Eure, 1842.
17. Note sur un travail traitant des Microlépidoptères. — Annales, 1842, Bull., p. LV.
18. Si l'Entomologie et utile et comment ? — Société libre de l'Eure, 1842.
19. Note sur trois Lépidoptères nocturnes. — Annales, 1843, Bull., p. XL.
20. Essai sur une nouvelle classification des Microlépidoptères et Catalogue des espèces européennes. — Trois mémoires, Annales, 1845.

21. Monographie du genre *Talæporia.* — Annales, 1846.
22. Note sur une variété de la chenille d'*Acherontia Atropos.* — Annales, 1846, Bull., p. CXII.
23. Mémoire sur quelques espèces de *Tortrix,* etc. — Annales, 1847.
24. Notice nécrologique sur F. de Villiers. — Annales, 1847.
25. Discours lu à la Société en prenant la Présidence. — Annales, 1848, Bull., p. XI.
26. Étude sur les principaux auteurs en Lépidoptérologie. — Annales, 1848.
27. Observations sur le genre *Thyatira,* etc. — Annales, 1850.
28. Mémoire sur la conformation du front dans plusieurs espèces de Noctuélides, etc. — Annales, 1850.
29. Note sur la conformation du front chez la *Polia Felicina.* — Annales, 1850, Bull., p. XVII.
30. Détails sur le procédé de décalcage des Lépidoptères. — Annales, 1850, Bull., p. XXVII.
31. Note relative aux *Noctua Derasa* et *Batis.* — Annales, 1850, Bull., p. XXXIX.
32. Note sur la femelle aptère de l'*Heliophobus hirta.* — Annales, 1850, Bull.
33. Des noms en Entomologie. — Société libre de l'Eure, t. IV, 1852.
34. Species général des Lépidoptères. Suites à Buffon : Noctuélites, 3 vol., 1852. — Deltoïdes et Pyralites, 1 vol., 1854. — Uranides et Phalénites, 2 vol., 1857.
35. Réclamation du droit de priorité à l'égard de M. Herrich-Schäffer. — Annales, 1856, Bull.
36. Communication sur trois Géomètres, etc. — Annales, 1856, Bull.
37. Note en réponse à M. H. Lucas sur la *Sesamia nonagrioïdes.* — Annales, 1856, Bull.
38. Mémoire sur les *Bombyx* européens du groupe de *quercus.* — Annales, 1858.
39. Note monographique et rectificative sur un groupe du genre *Morpho.* — Annales, 1859.
40. Étude sur le genre *Lithosia.* — Annales, 1861.
41. Observations sur l'emploi du nécrentôme comme moyen de conservation, etc. — Annales, 1862.

42. Note sur la famille des *Œnochromidæ.* — Annales, 1864.
43. Note sur quelques espèces du genre *Colias.* — Annales, 1864.
44. Note sur le genre *Setina* Schr. — Annales, 1864.
45. Souvenirs de Zermatt. — Annales, 1865.
46. Notes sur deux espèces Linnéennes du genre *Papilio* (*P. Æneas* et *Æneides*), etc. — Annales, 1867.
47. Sur un organe particulier que présente une chenille de Lycénide, avec fig. — Annales, 1867.
48. Une visite aux Lépidoptères de l'Exposition universelle. — Annales, 1868.
49. Quatre mémoires intitulés : New Species of Heterocerous Lepidoptera from Canterbury, New-Zealand, by A. Guenée. — Entomologist monthly Magazine, vol. V, 1868.
50. Notice sur l'*Œcoccis Guyonella,* etc., avec fig. — Annales, 1870.
51. Rapport sur l'Excursion entomologique faite dans les montagnes de l'Ardèche, etc., avec pl. — Annales, 1870.
52. Mémoire sur les Lépidoptères du Musée de Genève. — Mém. Phys. Gen., t. XXII, 1872.
53. Note sur la *Palustra Laboulbeni.* — Annales, 1873.
54. Observations sur le genre *Sematurа.* — Annales, 1874.
55. Mémoire sur la Teigne du Pommier. — Bulletin de la Société Dunoise, 1874.
56. L'Échenillage. — Bulletin de la Société Dunoise, 1874.
57. Promenades dans les montagnes du Cantal. — Annales, 1874, Bull., p. CLXV.
58. Observations sur une chenille de Lépidoptère, etc. — Annales, 1875, Bull., p. CLXXXVIII.
59. Sur la vie évolutive de la *Coleophora nutantella.* — Annales, 1876.
60. Ébauche d'une Monographie de la famille des Siculides. — Annales, 1877.
61. Note sur l'*Urania Rhipheus.* — Annales, 1877.
62. Étude sur les Yponomeutides. — Annales, 1879.
63. Statistique d'Eure-et-Loir : Lépidoptères. — 1879.

DIPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

16e PARTIE (1)

Par M. J.-M.-F. BIGOT.

(Séance du 13 Juin 1877.) (2)

XXIII

—

Tribus NEMESTRINIDORUM

(Voy. J. BIGOT, *Essai d'une classification, etc., Ann. Soc. ent. de France,* 1855.)

Genres **Trichophthalma** (Westw., Rondani), **Hirmoneura** (Meig., Rondani) et **Parasymmictus** (nov., mihi).

Le professeur C. Rondani (Dipter. Exotica, revisa et annotata, Modena, 1863, p. 49, etc.) a publié un tableau synoptique des Genres compris actuellement dans le groupe intéressant des Némestrinides ; je donne, à mon tour, ce que j'appellerai une seconde édition de son travail, revu et augmenté, afin d'y introduire quelques Genres nouveaux et l'ancien

(1) Voir les Annales de 1874 : 1re partie, n° I, p. 107 ; n° II, p. 116 ; 2e partie, n° III, p. 235, n° IV, p. 454. — Annales 1875 : 4e partie, n° V, p. 237 ; 5e partie, n° VI, p. 469, et n° VII, p. 483. — Annales 1876 : 6e partie, n° VIII, p. 389. — Annales 1877 : 7e partie, n° IX, p. 35 ; 8e partie, n° X, p. 243 ; n° XI, p. 260. — Annales 1878 : 9e partie, n° XII, p. 31 ; n° XIII, p. 40 ; n° XIV, p. 48 ; 10e partie, n° XV, *pars prima*, p. 213 ; *pars secunda*, p. 401. — Annales 1879 : 11e partie, n° XVI, p. 183 ; n° XVII, p. 235. — Annales 1880 : 12e partie, nos XVIII et XIX, p. 85 ; 13e partie, n° XX, p. 139 ; 14e partie, n° XXI, p. 213 ; 15e partie, n° XXII, p. 369.

(2) Travail revu et modifié par l'auteur en mars 1881.

genre *Colax,* relégué par divers auteurs en des *Tribus* différentes. Mais, auparavant, je crois utile de consigner quelques-unes des remarques que me suggère l'étude des *Types* en ma possession.

Relativement au genre *Colax* (Wiedem.), j'ai pu constater chez le *C. variegatus* (Westw., Cabinet of Orient. Ent.), la présence de *cinq nervures longitudinales distinctes, atteignant directement les bords de l'aile,* et non pas de *quatre* seulement, telles que les figure Westwood (loc. cit.) : les dessins des nervures publiés par Wiedemann et Macquart étant d'ailleurs plus ou moins défectueux.

Ces nervures, à mon avis, par leur nombre et leurs directions, viennent confirmer la localisation du genre *Colax* parmi les *Nemestrinidi,* auxquels il se rattache encore par *l'existence d'un empodium.*

Mais, il est évident qu'une révision complète du Groupe en question devient urgente, car plusieurs des Genres qu'il renferme montrent, soit dans la nervation alaire, soit dans les dimensions ou la conformation de la trompe, soit enfin dans la villosité ou la nudité des yeux, une très grande diversité; je citerai, par exemple, le genre *Hirmoneura,* tel que l'ont successivement caractérisé Meigen, Macquart, Schiner, Rondani, Philippi, et qui renferme nombre d'espèces avec les yeux, tantôt fort velus, tantôt à peine tomenteux, ou même absolument glabres. L'*H. clausa* (Ost. Sacken, Western. Dipter., 1877, p. 225), par la disposition des nervures alaires, s'en éloigne notablement.

Le docteur Schiner (Novarra Expedit.) a judicieusement classé parmi les *Trichopthalma* (Westw.), l'*Hirmoneura Novæ-Hollandiæ* (Macq., Dipt. Exot.), il a laissé (loc. cit.) aux *Hirmoneura* mon *H. brevirostris.*

Le genre *Andrenomyia* (Rond., Osserv. Sopr. alc. sp. d. Esapodi Ditteri, 1850) ne me paraît en rien différer du genre *Rhychocephalus* (Fischer, 1806) ?

Macquart (Dipt. Exot.) déclare, que la nervation alaire propre au genre *Trichophthalma,* est semblable à celle de la *Fallenia Caucasica* (Meig.); je ne puis adopter cette opinion démentie par l'observation.

Enfin, je crois pouvoir fonder deux nouvelles coupes génériques, l'une, avec la susdite *Hirmoneura clausa* (Ost. Sacken), différant, je le répète, des vraies *Hirmoneura,* telles que les ont caractérisées Meigen, Macquart, Schiner et Rondani; l'autre, avec un insecte de ma collection, portant l'indication de provenance : *Eur. merid. ?*

Je les place auprès des genres *Colax* et *Symmictus*, à cause de l'atrophie apparente des organes buccaux, et je donne à l'un d'eux le nom de *Parasymmictus*, qui rappelle sa proche parenté avec le genre *Symmictus* (Loew).

En voici la diagnose :

G. PARASYMMICTUS.

Generis Symmicti *Loewii vicinum. Haustello parvo, et villositate faciali longâ et densâ, recondito. Oculis nudis. Ocellis tribus manifestis. Fronte, supernè, modice latâ. Empodio minimo. Alarum venis longitudinalibus septem, sed quinque tantum usque ad costalem ductis,* 4us *et* 5us, *pariter ac* 6us *et* 7us *longe ante marginem conjunctis, anali prima intùs, apice bifidâ.*

Sp. *Hirmoneura clausa* (Ost. Sack.). — Am. Boreal.

G. DICROTRYPANA (δικρον, τρυπανον).

Generis Symmicti *Loewii proximum. Haustello, villositate faciali, densâ et longâ-recondito; ocellis tribus ; fronte latâ supernè; antennis ?... Oculis nudis ; oviducto dimidiam abdominis partem exequante et longe bifido. Alarum venis sex longitudinalibus,* 3us *et* 4us, 5us *et* 6us, *ante costalem inter se colligatis, indè, quatuor tantum costalem separatim attingentibus, anali primâ, intus, apice bifidâ, cellulâ quâdam parvâ, trigonâ, venarum* 5 *et* 6 *sub origine locatâ.*

Tribus **Nemestrinidorum** (J. Bigot).

Ailes : au moins *sept* nervures longitudinales, parfois n'atteignant pas toutes, séparément, la nervure costale ; ouverture buccale et trompe bien distinctes................. 1.

Ailes : au plus *six* nervures longitudinales, parfois n'atteignant pas toutes, séparément, la nervure costale; souvent l'ouverture buccale et la trompe cachées, ou atrophiées.. 8.

1. Sept nervures id. atteignant toutes, séparément, la costale.. 2.

— Id. id. n'atteignant pas toutes, séparément, la costale...... 6.

2. Ailes plus ou moins réticulées, c'est-à-dire pourvues de nervures transversales plus ou moins nombreuses et sises entre les longitudinales............................ 3.

— Id. nullement réticulées, c'est-à-dire plus ou moins dépourvues de nombreuses nervures transversales entre les longitudinales.................................... 4.

3. Trompe dépassant notablement la longueur du corps; nervure anale pourvue intérieurement d'une nervure appendiculaire transversale.................... G. *Megistorhynchus.*

(Macq., Dipt. exot., 1840.)

— Id. n'atteignant pas la longueur du corps; nervure anale simple, intérieurement........................ G. *Nemestrina.*

(Latr., Hist. nat. des Ins., 1802.)

4. Trompe au moins aussi longue que la hauteur de la tête.... 5.

— Id. notablement plus courte que la hauteur de la tête; ailes, nervures longitudinales 4 et 5, souvent confondues à la base sous forme d'un pédoncule plus ou moins allongé; yeux nus ou velus.......................... G. *Hirmoneura.*

(Meig., Syst. Beschr., 1820.)

5. Yeux densément velus; ailes, nervures longitudinales 4 et 5, ordinairement confondues à la base sous forme d'un pédoncule................................ G. *Trichophthalma.*

(Westw., Philosoph. Magas., 1835.)

— Id. nus; ailes, nervures longitudinales 4 et 5 parfois confondues à la base en forme de pédoncule, nervures longitudinales 6 et 7 parfois réunies à leur extrémité,

joignant la nervure costale ; 4e et 5e séparées de la base au sommet........................... G. *Rhynchocephalus.*

(Fischer, Act. Soc. Hist. nat. de Moscou, 1806.)

6. Ailes ; six nervures longitudinales atteignant séparément la costale, 4e et 5e soudées auparavant........ G. *Hirmophlæba.*

(Rondani, Dipt. exot. Revis., 1863.)

— Id., cinq, au plus, atteignant séparément la costale....... 7.

7. Ailes ; 5e et 6e nervures longitudinales soudées, successivement avec la 4e, avant d'atteindre la costale ; trompe bien distincte, au moins aussi longue que la hauteur de la tête.................................... G. *Fallenia.*

(Meig., Syst. Beschr., 1820.)

— Id., nervures longitudinales 4-5, et 6-7, soudées par paires avant d'atteindre la nervure costale ; oviducte n'atteignant pas le quart de la longueur de l'abdomen.. G. *Parasymmictus*

(J. Bigot, Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bi-mens., 1879, n° 8.)

8. Ailes ; au moins cinq nervures longitudinales atteignant séparément la costale ; trompe et ouverture buccale souvent peu ou point distinctes, ou bien, atrophiées ; ocelles parfois indistincts................................ 9.

— Id., au plus quatre nervures longitudinales atteignant séparément la costale ; trompe, parfois, peu ou point distincte ; ocelles distincts................................ 11.

9. Ailes ; cinq ou six nervures longitudinales atteignant séparément la costale, et, dans le premier cas, trompe atrophiée, avec ocelles indistincts ; ouverture buccale indistincte... 10.

— Id., cinq nervures longitudinales atteignant séparément la costale ; trompe et ouverture buccale parfois indistinctes ; des ocelles................................ G. *Trichopsidea.*

(Westw., Trans. Ent. Soc. London, 1839.)

10. Trompe bien distincte, relevée ; des ocelles.... G. *Exeretoneura.*

(Macq., Dipt. exot., 1846.)

— Trompe et ouverture buccale paraissant atrophiées; ocelles indistincts.................................... G. *Colax.*

(Wiedm., Analect. Entom., 1824.)

11. Ailes; nervures longitudinales 3-4, et 5-6, soudées par paires avant d'atteindre la nervure costale; oviducte bifide de la base au sommet, atteignant au moins la longueur de la moitié de l'abdomen........................ G. *Dicrotrypana.*

(J. Bigot, Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bi-mensuel 1879, n° 8.)

— Id., nervures longitudinales 3-4, soudées avant d'atteindre la nervure costale.............................. G. *Symmictus.*

NOTA. Il m'a été impossible, hors la vue des *types,* à défaut de bonnes figures, et par suite de l'insuffisance ou de l'obscurité des diagnoses génériques, de déterminer clairement la place des genres *Andrenomia* (Rondani, Osservat. sopr. alc. spec. d. Esapodi Ditteri, 1850) et *Prosœca* (Schiner, Verhandl. d. K. K. z. b. Gesellsch. Wien, 1869).

Espèces nouvelles.

G. TRICHOPHTHALMA (Westwood).

T. SCAPULARIS, ♀ (nov.). — Long. (y compris l'oviducte) 22 mill.

Fusco nigro. Antennis, palpisque basi fulvis; facie, utrinque, cinereo tomentosâ, barbâ albido-flavo; pectore ejusdem coloris; pleuris, scutello, apice abdominis, fulvo villosis, ventre cinereo; halteribus castaneis; femoribus tibiisque posticis fuscis, tibiis anterioribus intermediisque fulvis; alis ferè hyalinis, externè anguste cinereis.

Yeux brièvement tomenteux; antennes, troisième division obtusément conique; trompe, à peu près aussi longue que la hauteur de la face.

D'un brun noirâtre. Antennes, les deux premiers articles testacés, à reflets grisâtres ; palpes, de même nuance ; *labre* à base fauve ; face, brune vers le bas, et, sur les côtés, garnie d'une villosité grisâtre ; barbe et duvet de la poitrine d'un jaune blanchâtre ; flancs, bords postérieurs du thorax, à poils fauves ; des poils semblables à la base du premier segment abdominal ; côtés de l'oviducte avec un peu de duvet jaunâtre ; ventre grisâtre ; balanciers châtains ; cuisses, tibias et tarses postérieurs, bruns, avec villosité grisâtre, genoux, jambes, tarses antérieurs et intermédiaires, d'un fauve pâle ; ailes presque hyalines, grisâtres au bord externe.

Australia. — Ma collection.

T. SCALARIS, ♂ (nov.). — Long. 12 mill.

Nigra, testaceo picta, tomentosa. Antennis basi, palpis, testaceis ; facie ejusdem coloris, cinereo in medio notatâ ; haustello corpore longiore ; barbâ albidâ ; thorace nigro, vittis duo cinereis, pleuris flavo testaceo villosis, vittâ longitudinali fuscâ, pectore cinereo ; scutello testaceo pruinoso ; abdomine testaceo, vittis tribus longitudinalibus latis, apice, incisuris, fusco nigro ; ventre cinereo ; halteribus testaceis ; pedibus fulvis ; alis pallidè cinereis, basi et externè parum infuscatis.

Antennes, troisième division ovaloïde, assez allongée ; trompe, longue d'environ 16 millimètres ; yeux très densément velus.

Assez velue, variée de noir et de fauve. Antennes, les deux premiers segments, palpes, face, testacés, une large macule grise au-dessous des antennes ; barbe blanchâtre ; poitrine et base du ventre à duvet gris ; thorax d'un noir brun, avec deux bandes grises, une bande de poils testacés, de chaque côté, au-dessus des ailes, en dessous existe une autre bande brune ; écusson couvert d'une *pulvérulence* jaunâtre ; abdomen d'un fauve pâle, couvert d'une villosité peu dense, brunâtre, trois larges bandes longitudinales, bords postérieurs des segments, extrémité, noirâtres, les bandes latérales se terminant au bord postérieur du troisième segment ; ventre d'un gris testacé ; balanciers testacés ; pieds fauves, pelotes blanchâtres ; ailes d'un gris pâle de plus en plus foncé ou passant graduellement au brunâtre vers la base et le bord externe, nervures brunes.

Chili. — Ma collection.

T. AMÆNA, ♂ (nov.). — Long. 8 mill.

Fusca, cinereo villosa. Antennis palpisque fuscis ; facie longè villosâ, barbâ cinereo albido ; thorace castaneo fusco tomentoso, retrorsùm cinereo marginato, vittis duabus angustis cinereis, lateribus, pleuris, albido cinereo longè villosis ; abdomine obscurè fuscano, basi albido cinereo dense piloso (apice?) ; halteribus testaceis ; pedibus fulvis, femoribus fuscis ; alis ferè hyalinis, extrinsecùs, margine latè tridentatâ fuscâ.

Yeux longuement et densément velus; antennes, troisième division notablement allongée et acuminée ; trompe, à peu près deux fois aussi longue que la hauteur de la tête.

D'un brun noirâtre, entièrement et brièvement velue. Antennes et palpes noirâtres ; face à longs poils blanchâtres ; barbe épaisse, blanchâtre ; thorax d'un brun noirâtre, à longs poils roussâtres, avec deux bandes fort étroites, interrompues à la suture, atténuées en arrière, grisâtres, bord postérieur finement teinté de gris, côtés à longs poils d'un gris blanchâtre, flancs, couverts d'une villosité de même nuance ; balanciers testacés ; abdomen de même couleur que le thorax, base à longs poils d'un gris blanchâtre (*manque, à partir du troisième segment*) ; pieds et pelotes fauves, cuisses brunes ; ailes presque hyalines, avec une large bande brune au bord externe, n'atteignant pas l'extrémité, largement et irrégulièrement tridentée intérieurement, en outre, à la base et vers le milieu, deux macules d'un testacé obscur.

Chili. — Ma collection.

G. HIRMONEURA (Meig., Macq., Schin., Rondani).

H. SIMPLEX, ♂ (nov.). — Long. 20 mill.

Fusca, undique cinereo tomentosa. Antennarum basi, palpis, facie utrinque, fulvo-testaceis ; fronte et barbâ cinereis ; scutello, thoracis angulis posticis, abdomine basi, utrinque, castaneis ; ventre cinereo ; halteribus fusco testaceo ; pedibus testaceis, femoribus posticis, supernè, tarsisque fuscis ; alis cinereis, basi et externè latè obscurioribus.

Antennes, troisième division conique, fort courte ; trompe, dépassant à peine l'épistome ; les yeux, à peu près nus.

D'un testacé obscur et couverte d'un fin duvet grisâtre. Antennes, les deux premiers articles, palpes, trompe, d'un châtain rougeâtre ; côtés de la face de même couleur ; front d'un brun grisâtre au milieu ; barbe grise ; angles postérieurs du thorax, écusson, côtés des deuxième, troisième et quatrième segments abdominaux, roussâtres ; balanciers d'un testacé brunâtre ; pieds d'un fauve pâle, à duvet grisâtre, genoux, dessus des cuisses postérieures vers leur extrémité, extrémité des tarses antérieurs et intermédiaires, tarses postérieurs, brunâtres ; ailes d'un gris pâle, passant graduellement au brunâtre vers la base et le bord externe.

Chili. — Ma collection.

G. DICROTRYPANA (mihi).

D. FLAVOPILOSA, ♀ (mihi). — Long. 11 mill. (oviducto excepto).

Nigra, flavo pilosa. Antennis ?.... basi, fulvis ; fronte verticeque parcè flavo-pallido villosis ; facie densè et longe flavo pilosa ; thorace toto, pleuris et ventre, flavido villosis. Abdominis segmentis flavido dense, ad margines, villosis ; oviducto fusco ; halteribus pedibusque totis fulvis ; alis subhyalinis, extrinsecus, basi, flavido pictis, venis externis fuscis.

Noire. Antennes (*incomplètes*), à base fauve, ainsi que les balanciers et les pieds ; vertex et front couverts de poils assez clair-semés, jaunâtres, face entièrement couverte de poils jaunâtres, longs et denses ; thorax, flancs et ventre, couverts d'un duvet jaune ; bords postérieurs des segments abdominaux frangés d'un long duvet jaune ; oviducte brun ; ailes presque hyalines, un peu fauves à la base, nervures brunes, surtout au bord externe.

Europ. merid. ? — Ma collection.

XXIV

—

Tribus BOMBYLIDORUM (*J. Bigot et auctorum*).

Genres **Lygira** (Newmann) et **Comptosia** (Macq.).

Notre savant Maître en Diptérologie, Macquart, peu de temps après la publication de son genre *Comptosia,* destiné à circonscrire ceux des *Anthraciens,* chez lesquels, la troisième, et, le plus souvent aussi, la quatrième nervure longitudinale de l'aile, s'infléchissent à leur extrémité, de telle sorte, que ladite troisième nervure revient sur elle-même, avant de s'anastomoser avec la deuxième, Macquart a rendu plus tard ce même genre peu homogène. Cela se comprendra sans peine, car l'unique caractère propre à reconnaître ce dit genre, n'offre, dans sa diagnose, rien de rigoureux, rien de réellement important, si bien, qu'il fut encore ultérieurement démembré par divers autres auteurs : Newmann (Entomologist, 1841-42) créa, à ses dépens, le genre *Neuria,* adopté par Schiner (Novarra Expedit.), qui fonda le genre *Tritoneura* (loc. cit.), son très proche voisin. Or, ce dernier me semble différer si peu du genre *Alyosia* (Rondani, Dipt. Exot., 1863), qu'il me paraîtrait rationnel d'effacer son nom, *en vertu de la loi d'antériorité,* pour conserver l'appellation de Rondani ?

Rondani (loc. cit) a subdivisé le genre *Comptosia* en *quatre* nouvelles coupes suffisamment distinctes, G. *Lyophlæba, Comptosia, Macrocondyla* et *Alyosia.* Notons ici, que le genre *Tritoneura* (Schiner) s'écarte un peu des genres *Comptosia* par la conformation de ses antennes.

Schiner, tout en adoptant les anciens genres *Neuria* et *Comptosia,* semble ne plus tenir compte du genre *Lygira.* Je ne puis partager cette manière de voir dont les raisons m'échappent !

Les caractères primitivement assignés par Macquart (Dipt. Exot.), à son genre *Comptosia,* me semblent tellement vagues, qu'il ne saurait être, à mon avis, utilement conservé ? En effet, le nombre des *cellules sous-marginales* de l'aile varie de *trois à quatre,* comme chez d'autres *Anthraciens;* la *longueur de la trompe* n'a rien de fixe, puisque les *C. Landebecki* et *montana* (Philippi) en possèdent une, presque aussi développée que celle des *Mulio, Exoprosopa* ou *Genres voisins.* Je me sens conséquemment fort enclin à récuser complètement l'ancien genre

Comptosia, de même que toutes les subdivisions pratiquées dans son sein. J'en dirai tout autant du genre *Neuria*. A mon point de vue, il serait beaucoup plus simple de fondre toutes ces coupes, mal délimitées, dans les vieux genres *Anthrax*, *Exoprosopa* et quelques autres en petit nombre. Une révision générale du groupe des *Anthraciens* devient de plus en plus urgente, mais, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie, mieux vaudrait simplifier les classifications, en faisant table rase de toutes ces vagues circonscriptions qui encombrent la nomenclature.

Quoi qu'il advienne, je rapporte présentement au genre *Lygira* (Newm.) l'espèce nouvelle dont suit la description :

L. RUBRIFERA (mihi). — Long. 16 mill.

♀. *Fusco nigro. Antennis testaceis, apice luteis; fronte nigrâ, subtus fulvo villosâ; facie albido flavo villosâ; haustello fulvo, apice nigro; thorace fulvo, pleuris cinereo, scutello rufo pilosis; abdomine nigro, parum flavido villoso, vix fulvo cinereo villoso; halteribus fulvis; pedibus fulvis, tarsis, apice, fuscis, pulvillis albidis; alis pallidè castaneis, venis rufis.*

♀. Antennes, premier article médiocrement renflé, deuxième court, troisième allongé; trompe relevée, atteignant à peine la base des antennes, et couchée dans l'ouverture buccale; ailes, deux cellules sous-marginales, anale entr'ouverte.

D'un noir brunâtre. Antennes testacées, dernier article (*chète*), noirâtre, la villosité antennale noire en dessus, roussâtre en dessous; trompe fauve à bout noir; front noir, assez élargi, quelques poils fauves au-dessus des antennes, villosité faciale d'un blanc jaunâtre ; thorax à duvet d'un fauve jaunâtre, principalement en avant, flancs et poitrine à duvet gris, angles postérieurs, écusson, lisses, d'un fauve rougeâtre; balanciers fauves; abdomen noir, avec duvet grisâtre antérieurement, brun en arrière, segments très finement bordés de rougeâtre, ventre un peu rougeâtre avec un fin duvet gris; pieds d'un fauve rougeâtre, tarses bruns à l'extrémité, pelotes blanchâtres; ailes d'un brun pâle avec les nervures rougeâtres.

Australia. — Ma collection.

XXV

—

Diagnose d'un nouveau genre de Diptères

(Voir Bulletin des Séances du 9 Mars 1881, n° 5, page 47.)

Genre **Atopognathus** (*G. nov.*, mihi) (ἄτοπος, γνάθος).

Generis *Urophoræ* proximum, secundum ordinamenta Rondanii et Schineris :

Haustello crasso, labris maxime dilatatis ; palpis latis, depressis, lamellatis, rotundatis ; vertice macrochetis sex longis, erectis, in serie duplici dispositis ; fronte latâ, breviter villosâ ; genis ♂, ante, suboculis, utrinque uniappendiculatis, appendiculis compressis, modice erectis, obovatis ; alarum venâ secundâ totâ spinosulâ ; femoribus incrassatis, anterioribus subtus spinosulis, tibiis, apice, spinis longis armatis.

♀. *Genis nullo modo appendiculatis ; terebrâ longiusculâ, apice acuminatâ, intùs se retrahente.*

A. platypalpus (sp. nov., mihi).—Long. 5 1/2 mill.—*Haustello fusco ; palpis albis, vittâ frontali latâ, fuscâ, utrinque albo lineatâ ; orbitis albido circum marginatis ; antennis albidis, segmentis duobus basalibus fuscis, tertio supernè fusco lineato, cheto albido, apice fuscano, genarum appendiculis fuscis ; thorace scutelloque æneis ; abdomine pedibusque nigris, nitidis, tarsis albis, summo apice nigris ; halteribus niveis ; alis albidis, vittâ latâ, transversali, obliquâ, fuscâ, furcatâ, ad marginem externam et usque ad venam quintam externe continuatâ, versus apicem bis albido notatâ, margine posticâ vittâ abbreviatâ notatâ, basi alarum latè fuscâ, maculis quinque, vel sex? plus minusve albidis, plus minusve latis, irregulariter variegatâ.*

♀. *Colore simillima.*

Ternate. Masculum 1, feminæ 5, ex Museo nostro.

RÉVISION

DU

Groupe des CYDNIDES

DE LA

Famille des PENTATOMIDES

1re PARTIE.

Par M. Victor SIGNORET.

(Séance du 26 Janvier 1881.)

Le groupe des Cydnides est certainement l'un des plus ingrats à étudier dans la grande famille des Pentatomides ; la monotonie des formes, l'unité de structure et le peu de variété dans la disposition des diverses parties du corps rendent la définition des genres très délicate et la détermination des espèces extrêmement difficile. La création, dans ces derniers temps, de nombreux genres et les travaux de M. Uhler sur les espèces de l'Amérique du Nord ont rendu nécessaire une révision d'ensemble de tout le groupe, afin de fixer une definition exacte et bien raisonnée des genres qui le composent, et en utilisant des caractères dont l'emploi n'a pas été encore généralisé, tels, par exemple, que les ostioles odorifiques, les épines, les cils de la tête, etc.

Si ce travail présente une certaine importance, il le doit aux communications bienveillantes qui nous ont été faites par MM. Berg, Bolivar, Distant, Horváth, Lethierry, Mayr, Puton, Scott et Uhler, pour les nombreux types qu'ils nous ont envoyés, et nous adressons à ces entomologistes nos plus vifs remerciements.

Nous devons une mention toute particulière de reconnaissance aux divers Musées : à ceux de Gênes, de Berlin, de Leyde, de Stockholm et de

Vienne, dont les divers directeurs nous ont communiqué leurs richesses avec une obligeance et une libéralité que nous regrettons de n'avoir pas rencontrées dans divers autres établissements de même nature, à commencer par le Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Des Cydnides.

Cette division se distingue par la tête plus ou moins aplatie, à bords tranchants, plus ou moins ciliée; par l'écusson ne recouvrant pas les élytres; par les pattes plus ou moins épineuses, par les tibias antérieurs plus ou moins élargis à l'extrémité, fouisseurs, et présentant à l'extrémité une fossette ou impression surmontée d'une pièce composée d'une infinité de petits poils serrés les uns contre les autres, que nous nommerons *peigne*, et que nous n'avons vu indiquée par aucun auteur.

Nous pouvons diviser cette famille en deux sections, reconnaissables par la présence sur la tête et le prothorax de certains points piligères dans les *Cydnides vrais*, et par l'absence de ces points dans les *Séhirides;* ce caractère, très visible, suffit seul pour les distinguer les uns des autres. Ces points existent presque aux mêmes endroits dans toutes les espèces, on en voit quatre sur le disque de la tête, dont deux au-dessus des yeux, un de chaque côté et deux vers le sommet des lobes latéraux; six sur le prothorax, dont quatre au bord antérieur, deux par deux en dessous des yeux, et deux latéraux sur le disque, près l'impression transverse. En dehors de ces points piligères invariables, et dont l'existence, alors que les cils viendraient à manquer, est toujours indiquée par la présence des points, il en existe d'autres variables, et notamment le long des bords latéraux de la tête, du prothorax ou des élytres, et ils peuvent servir alors de caractères spécifiques. Ces points n'existant pas chez les *Séhirides,* on aura donc de suite deux grandes divisions faciles à reconnaître : la première les *Cydnides,* la seconde les *Séhirides.*

Dans ces deux divisions, on a déjà de nombreuses coupes créées par Amyot et Serville (Suites à Buffon, 1843), et dont nous retiendrons la majeure partie, rejetant toutefois le genre *Amblyotus,* qui, pour nous, fait confusion avec celui des *Cephalocteus,* et enlevant de ce groupe le genre *Dismegistus* par suite de la forme de la tête et surtout du canal ostiolaire, et le mettant avec les *Strachiides.*

Plus tard on trouve une nouvelle classification, due à M. Dallas, dans le Catalogue des Hémiptères du British Museum (1851), et dans laquelle on voit la création de plusieurs genres nouveaux, les *Ectinopus,* à cause de la longueur des tibias postérieurs; les *Amnestus,* dont le second article des antennes est très court; le genre *Chærocydnus,* dont les ocelles sont très petits et manquent, dit l'auteur; le genre *Stibaropus,* très voisin des *Scaptocoris,* remarquable par l'insertion des tarses avant l'extrémité des tibias, et se distinguant l'un de l'autre par la longueur du rostre qui atteint l'abdomen. On trouve encore le genre *Acatalectus,* remarquable par quatre articles aux antennes; mais ce genre est synonyme de celui des *Adrisa;* il est vrai de dire que les auteurs n'avaient pas donné ce caractère essentiel et n'indiquaient que la grandeur du deuxième article par rapport au troisième.

On remarque plusieurs coupes nouvelles dans Fieber, 1861, Europäischen Hemipteren, mais surtout dans les Séhirides. Cependant, dans les premiers on a le genre *Byrsinus,* dont l'auteur donne des caractères qui tous peuvent convenir aux vrais *Cydnus;* le genre *Macroscytus,* remarquable par l'absence de spinules et la longueur de l'écusson, par les cuisses quelquefois plus épineuses, etc.

Dans les Punaises de France, 1866, Mulsant et Rey indiquent plusieurs coupes génériques prenant des noms, mais il y a peut-être abus, et nous ne conserverons qu'un seul nom, le genre *Geotomus,* dont l'aspect est le même que celui des *Cydnus,* quelquefois plus étroit, mais sans spinules sur la tête, par conséquent se rapprochant plus des *Macroscytus* que des *Cydnus;* encore pourrait-on se servir du nom de *Tominotus,* dont l'espèce typique est remarquable par sa largeur et par l'échancrure latérale prothoracique du mâle.

M. Uhler, dans les Bulletins géologiques et géographiques du Voyage d'exploration de Hayden, vol. III, n° 2, 366, nous donne un nouveau tableau des Cydnides, comprenant plusieurs genres nouveaux avec des caractères reposant plus spécialement sur la forme de l'ostiole et du canal ostiolaire. Sans pouvoir les accepter tous, il nous semble qu'on peut en retenir quelques-uns; mais, comme l'auteur ne s'occupe que d'espèces américaines, il devient difficile de s'en servir complètement pour une classification générale, surtout parce que quelques-unes des définitions mêmes, présentent une certaine incertitude. Ainsi, dans le genre *Microporus, M. obliquus* est tout à fait différent du *M. testudinatus* quant à la forme

ostiolaire, et le premier seul devrait entrer dans ce genre par le caractère de l'ostiole en forme d'auricule large ou en cornet (ostiolar canal short at tip, enlarged into a circular auricle). La plupart des genres de cet auteur se confondront dans le genre *Cydnus*, excepté cependant les genres *Macroporus* et *Homaloporus*, qui se distinguent par une ligne ou sillon au bord antérieur du prothorax, et le genre *Lobonotus*, que nous plaçons dans les Séhirides par suite de l'absence des points piligères.

Plusieurs autres genres sont disséminés dans divers recueils, ainsi le genre *Magoa* de Stål dans Bid. till. Rio, 1860. Malheureusement il est synonyme d'*Amnestus* Dall; seulement cet auteur n'avait vu que quatre articles aux antennes, tandis qu'il y en a réellement cinq, mais le second est très petit. On trouve encore du même entomologiste le genre *Pangæus* dans Stettiner Ent. Zeit., 1862, caractérisé par : la tête sans spinules et le prothorax offrant un sillon antérieur marginal comme dans les genres *Macroporus* et *Homaloporus* Uhl., mais ces derniers avec des spinules sur la tête, ce qui les distingue assez.

M. le professeur Schiödte, de Copenhague, a créé aussi plusieurs genres dans Kroyer. Naturh. Tidsk., ser. 2, vol. II, 1847, p. 447 à 464, *Lactistes*, et, en 1849, *Legnotus*. Le premier seul est à retenir. Par l'insertion des tarses avant l'extrémité des tibias antérieurs, il se rapproche du genre *Stibaropus*, dont il s'éloigne par la forme ordinaire des tibias postérieurs. Quant au genre *Legnotus*, correspondant entièrement aux *Sehirus* Am. et Serv., on ne saurait aujourd'hui à quel genre l'attribuer, puisque Schiödte cite la plupart des *Sehirus* d'Amiot et Serville.

Dans un travail de Ellenrieder on voit le genre *Hahnia*, qui, pour nous, doit représenter le genre *Macroscytus*, qui lui est un peu antérieur; c'est ce dont on peut s'assurer en consultant la planche 1, figure 6, dans Natuurk. Tijdsch. voor Nederl. Ind., vol. XXIV, p. 139. Il indique une épine horizontale à la base des yeux, ce qui est assez général dans la plupart des Cydnides.

M. Mayr, en 1864, Verh. Zool. Bot. Gess., Wien., IV, 90, 7, donne la description, sous le nom de *Chilocoris*, d'un genre nouveau que nous n'avions pu reconnaître et que nous avons décrit récemment sous le nom de *Amnestoides* pour une autre espèce que la sienne. Ce genre se distingue par l'écusson très petit, équilatéral, avec la tête portant des spinules en lamelle. Nous avons depuis reconnu ce genre grâce à un dessin que nous

a adressé l'auteur, ce qui a remplacé le type du Musée de Vienne, que son obligeant directeur n'a pas osé nous envoyer à cause de son mauvais état de conservation.

Dans ces derniers temps, un nouveau genre a été créé par M. Jakowleff pour une espèce qui doit entrer dans le genre *Stibaropus* : c'est le genre *Pachycnemis*, publié dans les Bulletins de Moscou, et peut-être même une des espèces de Schiödte, que nous ne connaissons que par des diagnoses. Du reste, le nom *Pachycnemis*, plusieurs fois employé parmi les Coléoptères, ne saurait être conservé.

Marchant dans la voie que nous a indiquée M. Uhler, nous pourrons bien nous servir de quelques-unes des coupes génériques de cet auteur et surtout des caractères tirés de la forme du canal ostiolaire et de l'ostiole même ; mais nous n'osons que pour très peu d'espèces créer des genres nouveaux. Ainsi, pour les *Cydnus*, nous pensons bien prendre les espèces dont le canal ostiolaire est terminé par un ostiole plus ou moins auriculé, ou en cornet, et libre ; mais il y a d'autres espèces dont l'extrémité du canal ostiolaire est plus ou moins engagé ou confondu dans le rebord élevé de la suture mésosternale, et dont l'ostiole toujours en dessous est accompagné ou non d'une petite valvule de formes diverses ; réservant le nom de *Cydnus* pour les premiers qui contiendront l'espèce typique de Fabricius, le *flavicornis*, de quel nom indiquer les autres ? Nous pensons pouvoir reprendre le nom d'*Æthus* Dallas, Uhler et Stål, qui renfermerait en partie toutes ces espèces à caractères d'ostiole assez mal définis et très variables.

On peut, dans bien des cas, être embarrassé sur le classement de certaines espèces, et, par exemple, on définirait difficilement celles qui appartiennent au genre *Geotomus* de celles qui doivent entrer dans celui des *Macroscytus*, si on ne venait y joindre la forme particulière du canal ostiolaire dans ces dernières. Dans les espèces à tête ciliée seulement, on peut facilement éliminer les espèces du genre *Pangæus*, qui se distinguent par un rebord antérieur au prothorax, rebord formé par un sillon transverse derrière l'échancrure antérieure. Quant au genre *Melanæthus* Uhl., nous le considérons comme synonyme de *Geotomus* Mulsant et Rey, et nous ferons entrer dans ce genre les espèces assez convexes, ressemblant aux *Cydnus*, dont la tête est plus ou moins ciliée, sans spinules, et avec l'écusson ordinaire, tandis que nous classerons dans les *Macroscytus* les espèces aplaties, longues, peu ciliées, offrant un canal ostiolaire terminé par un lobe plus ou moins arrondi, ayant

l'ostiole en arrière avec une valve arrondie ou dentelée ; de plus, l'écusson est très long et les fémurs présentent le plus souvent des épines au sommet.

La tête des Cydnides forme une surface plus ou moins convexe, avec les bords plus ou moins aplatis, quelquefois relevés, mais presque toujours tranchants ; sur la marge on remarque une ponctuation plus ou moins abondante donnant naissance à des spinules et des cils (*Cydnus*, etc.), à des cils seulement (*Pangæus, Macroscytus*, etc.), à des lamelles (*Amnestus, Chilocoris*, etc.). Le dessus de la tête ou vertex est divisé en trois, par le lobe médian ou tylus et les lobes latéraux ou joues, ceux-ci ne dépassant pas le médian, ou plus long, et englobant ce dernier (*Syllobus, Onalips*, etc.), plus long sans les englober (*Gnathoconus*) dans les Séhirides. Le vertex présente des points piligères au nombre de quatre : deux près des yeux et un vers le sommet des lobes latéraux, près du lobe médian ; ces points sont nuls dans les Séhirides. Les yeux, plus ou moins forts, saillants, mais quelquefois presque invisibles (*Cephalocteus*), sont placés à la base du rebord céphalique, entiers ou presque séparés en deux par le bord même de la tête (*Hiverus*) et offrent presque toujours une épine horizontale à la base. Les ocelles, placés sur une ligne fictive partant de la base d'un œil à l'autre, sont généralement très visibles, ou sont invisibles, comme dans *Chærocydnus* ; en dessous, les antennes, insérées entre la base du rostre et les yeux et composées de cinq articles dans la majeure partie des Cydnides, n'en n'offrent quelquefois que quatre, comme dans *Adrisa* et *Pachymeroides*. Ils sont, dans les Séhirides, insérés sur un tubercule transverse. Le rostre, de quatre articles, présente des différences de longueur et même de grosseur pouvant servir à distinguer plusieurs genres : ainsi le second article présente une espèce de dilatation aplatie en forme de jabot dans les *Lobostoma* ; il est tuberculeux, épais, dans *Scaptocoris*. Généralement le rostre ne dépasse pas les pattes postérieures, mais cependant il atteint l'abdomen : ainsi dans les genres *Stenocoris* et *Gampsotes*, mais dans celui-ci la base du second article du rostre le distinguera du précédent, le genre *Lobonotus* dans les Séhirides et une espèce du genre *Scoparipes*. Il dépasse à peine l'insertion des pattes antérieures dans *Scaptocoris* et se tient généralement dans l'espace compris entre les pattes antérieures et intermédiaires.

Le prothorax est plus ou moins convexe, ponctué-impressionné transversalement, marginé sur les côtés dans presque tous les Cydnides, et sur le bord antérieur comme dans *Pangæus, Homaloporus* et *Macroporus*.

L'écusson est plus ou moins long, plus ou moins aigu au sommet ou arrondi; de là des caractères spécifiques. Il est très long et acuminé dans les *Macroscytus,* avec les bords latéraux plus longs que la base, très court dans les *Chilocoris,* dont les côtés ne sont pas plus longs que la base.

Les élytres, plus ou moins ponctuées, présentent sur la côte marginale des points piligères qui peuvent servir spécifiquement; mais la corie, plus ou moins longue, peut servir génériquement; la membrane surtout, qui est généralement courte, égale quelquefois la grandeur de la corie et sert pour les genres *Ectinopus, Brachypeltus ;* généralement l'écusson atteint le point même où prend naissance la membrane, l'extrémité de la corie au sommet interne formant ainsi l'extrémité du clavus et sans, par conséquent, de commissure; mais dans quelques rares espèces nous trouvons une commissure assez étendue, exemple les genres *Pachymeroides* et *Amnestus*.

Ce serait le moment de parler de l'aile, mais, ne nous en servant dans aucun cas, nous la passons sous silence.

Les pattes, plus ou moins ciliées et spineuses, offrent quelques caractères génériques; les tibias antérieurs, tous élargis vers le sommet, présentent une cavité ou fosse surmontée d'une pièce que nous nommerons *peigne,* et qui consiste dans la réunion d'une série de poils courts, rigides, accolés l'un contre l'autre, de chaque côté des tibias et sur la face des épines en plus ou moins grand nombre; mais, dans quelques espèces, les tibias postérieurs peuvent offrir certains caractères : ainsi ils sont en forme de moignon (*Stibaropus* et *Scaptocoris*), ou aplatis, plus ou moins droits, plus ou moins glabres (*Cyrtomenus, Scoparipes*); les tarses présentent un caractère qui peut fournir une bonne division : ainsi ils sont généralement insérés à l'extrémité du tibia, mais on les voit aussi insérés avant l'extrémité : de là le genre *Lactistes ;* dans ce cas le tibia se continue au-delà du tarse en une expansion variable, due à la réunion des épines de l'extrémité et en forme généralement d'écaille en languette. La forme des fémurs peut encore servir dans quelques cas : ainsi, ceux qui sont spineux nous aident, avec l'écusson, à distinguer surtout les *Macroscytus*; dans le genre *Amnestus* nous voyons aussi une forte épine dans les femelles et au milieu des fémurs. Quant aux tarses, ils sont grêles, avec le second article le plus court, le premier et le troisième généralement égaux; ils présentent deux crochets qui sont accompagnés de deux appendices de forme assez diverses,

mais généralement aplatis et coudés au milieu; cependant quelques-uns sont droits, en forme de dents. Peut-être pourraient-ils servir dans quelques cas; pour nous, nous avons cru pouvoir nous en dispenser.

La poitrine, en dessous, nous offre des différences accentuées dont nous nous servons souvent, mais plutôt comme caractères spécifiques que génériques; c'est surtout la forme du canal ostiolaire et de l'ostiole en particulier; on pourrait même dire que ces formes sont les mêmes dans les espèces d'un genre et même d'un groupe : ainsi, dans les Séhirides, toutes les ouvertures ostiolaires sont allongées en forme de canal; mais en outre du canal ostiolaire que l'on voit sur les côtés de la poitrine, entre les pattes intermédiaires et les postérieures, pièce que nous nommerons *métasternum* pour les parties latérales aussi bien que médianes, de même pour le prosternum et le mésosternum, il y a sur ce dernier et sur le métasternum une structure toute particulière qui fait paraître certaines portions mates et comme chagrinées, que nous nommerons *plaques mates*, le reste, lisse, étant plus ou moins ponctué ou strié. Il y en a deux : une sur le mésosternum, occupant l'angle basilaire en dessous et à côté des hanches intermédiaires, et limitée en bas par la suture mésosternale, en haut par une portion lisse sur laquelle glisse plus ou moins le prosternum, et sur le côté par la portion lisse latérale du bord; celle en arrière, sur le métasternum, n'occupe qu'une partie de cette pièce, celle la plus interne au-dessus des hanches postérieures et limitée par une impression transverse simulant un faux segment. C'est sur cette dernière plaque qu'est placé le canal ostiolaire, plus ou moins grand dans les Cydnides et les Séhirides, et presque nul dans beaucoup de Pentatomides. L'ostiole est l'ouverture odorifique, visible ou non, placée à l'extrémité de cette pièce et quelquefois en arrière; la forme en est très variable et différente pour chaque espèce; nous la considérons donc comme présentant un bon caractère spécifique, nous ne disons pas générique, car, dans les *Cydnus* particulièrement, ces pièces sont très variables, et comme nous n'avons pas voulu multiplier les genres, nous nous en servons comme simple division. Nous trouvons également dans les *Geotomus* des différences quant à la forme du canal ostiolaire et pour mieux dire de l'ostiole. Mais dans les autres genres on voit les mêmes formes : ainsi, dans les *Macroscytus*, les plaques mates existent généralement; mais elles manquent quelquefois dans les *Cydnus* ou les *Geotomus* : ainsi il y en a chez *nigritus*, elles n'existent pas dans *flavicornis*; elles manquent en partie dans *Geot. gracilipes*, complètement dans *obsoletus* et *pilitylus*, sont au contraire assez grandes dans *Geot. punctatus*, *elongatus*, etc.

Reste l'abdomen, composé en dessous de cinq segments visibles, plus les organes sexuels, ces derniers composés d'une seule pièce dans le mâle et de cinq valvules dans la femelle : les auteurs récents disent six segments ; pour nous, nous indiquons ce que nous voyons et nous disons cinq. L'abdomen est plus ou moins lisse, ou ponctué et cilié sur les bords et même sur le disque dans beaucoup de cas. Quant à l'abdomen en dessus, nous n'avons jamais eu à nous en occuper dans l'indication des caractères, mais on y compte réellement six segments, plus l'anus et le connexivum plus large que sur le ventre, où il ne forme qu'un rebord marginal.

A l'aide des caractères énoncés ci-dessus nous pouvons établir le tableau suivant. Le caractère de l'ostiole et du canal ostiolaire est assez difficile à voir à première vue, et pour l'étudier il faut nécessairement s'armer d'une bonne loupe et même du microscope. On prend l'insecte, on se débarrasse d'une patte intermédiaire en la rejetant soit en avant, soit de côté, on tord l'épingle pour qu'elle ne vienne pas buter contre l'objectif, on pose l'insecte sur un bois tendre en l'inclinant un peu de côté de manière à rendre droite la surface inclinée de la poitrine, et, autant que possible, en prenant toujours le même côté on jugera mieux des différences des diverses parties, qu'avec un bon éclairage on verra toujours très distinctement.

Tableau des Genres.

1.—58. Pas de points piligères sur la tête et le prothorax............... **Cydnides.**

2.—49. Écusson plus ou moins long, les côtés plus longs que la base.

3.— 4. Yeux plus ou moins visibles.

4.— 3. Yeux avortés, à peine visibles... 1. *Cephalocteus* L. Dufour.

5.—47. Yeux entiers, ordinaires, plus ou moins libres.

6.—48. Ocelles visibles.

7.—12. Tarses antérieurs insérés avant l'extrémité des tibias.

8.— 9. Rostre court, dépassant à peine les pattes antérieures......... 2. *Scaptocoris* Perty.

9.— 8. Rostre long, atteignant le milieu des pattes intermédiaires.

10.—11. Tibias postérieurs épaissis...... 3. *Stibaropus* Dallas.

11.—10. Tibias postérieurs ordinaires (grêles)......................... 4. *Lactistes* Schiödte.

12.— 7. Tarses antérieurs insérés à l'extrémité des tibias.

13.—18. Tibias postérieurs aplatis.

14.—17. Tibias postérieurs glabres sur la face interne.

15.—16. Rostre avec le second article dilaté en forme de jabot........ 5. *Lobostoma* Am. et Serv.

16.—15. Rostre ordiniare, le second article sans dilatation............... 6. *Cyrtomenus* A. et Serv.

17.—14. Tibias postérieurs avec une rangée longitudinale de cils en brosse. 7. *Scoparipes*, gen. nov.

18.—13. Tibias postérieurs cylindriques.

19.—20. Antennes de 4 articles......... 8. *Adrisa* Am. et Serv.

20.—19. Antennes de 5 articles.

21.—22. Membrane aussi grande, ou à peu près, que la corie............ 9. *Ectinopus* Dallas.

22.—21. Membrane plus petite que la corie.

23.—26. Lobe médian de la tête englobé par les lobes latéraux.

24.—25. Lobes latéraux avec une dilatation ou lobule à l'extrémité....... 10. *Syllobus*, gen. nov.

25.—24. Lobes latéraux sans dilatation, mais arrondis............... 11. *Onalips*, gen. nov.

26.—23. Lobe médian non englobé par les lobes latéraux................ 12. *Plonisa*, gen. nov.

27.—38. Bord de la tête cilié et spinuleux.

28.—31. Prothorax marginé en avant.

29.—30. Écusson court, aigu, acuminé... 13. *Macroporus* Uhler.

30.—29. Écusson long, sub-arrondi...... 14. *Homaloporus* Uhler.

31.—28. Prothorax non marginé en avant.

32.—33. Canal ostiolaire terminé par un lobule arrondi, libre ; ou plus ou moins confondu dans la suture mésosternale ; variable de forme et de longueur ; l'ostiole en arrière.................. 15. *Æthus* Dallas.

33.—32. Canal ostiolaire terminé par un lobe en forme de cornet ou d'auricule plus ou moins aplati sur les bords.

34.—35. Tibias postérieurs élargis et aplatis de la base au sommet..... 16. *Pzammozethus* M. et R.

35.—34. Tibias postérieurs plus ou moins cylindriques.

36.—37. Lobe médian englobé par les lobes latéraux..................... 17. *Byrsinus* Fieber.

37.—36. Lobe médian non englobé...... 18. *Cydnus* Fab.

38.—27. Bord de la tête cilié seulement (non spinuleux).

39.—42. Rostre très long, dépassant les pattes postérieures et atteignant le 3e segment ventral.

40.—41. Deuxième article des antennes plus long que le troisième..... 19. *Stenocoris*, gen. nov.

41.—40. Deuxième article des antennes moins long que le troisième... 20. *Gampsotes* Fieber, mss.

42.—39. Rostre court, ne dépassant pas les pattes postérieures.

43.—44. Bord antérieur du prothorax marginé, présentant un sillon derrière l'échancrure............. 21. *Pangæus* Stål.

44.—43. Bord antérieur du prothorax non marginé.	
45.—46. Canal ostiolaire libre, terminé par un lobe en forme de rein ou en cornet. Fémurs postérieurs non spineux	22. *Geotomus* Muls. et Rey.
46.—45. Canal ostiolaire plus ou moins confondu avec la suture méso-sternale ou libre, avec l'ostiole en dessous; l'angle postérieur du disque prothoracique dilaté et formant une tubérosité cachant l'angle réel du prothorax ou du bord. Fémurs postérieurs généralement spineux........	23. *Macroscytus* Fieber.
47.— 5. Yeux partagés par le rebord de la tête........................	24. *Hiverus* Am. et Serv.
48.— 6. Ocelles presque invisibles.......	25. *Chærocydnus* Dallas.
49.— 2. Écusson en triangle presque équilatéral.	
50.—53. Tête sans spinules ou dents.	
51.—52. Lobes latéraux relevés au bord, formant gouttières...........	26. *Brachypeltus* Am. et S.
52.—51. Lobes latéraux non relevés......	27. *Cydnopeltus*, gen. nov.
53.—50. Tête avec des dents ou spinules.	
54.—57. Élytres avec commissure au-delà de l'écusson.	
55.—56. Antennes de 4 articles.........	28. *Pachymeroides*, gen. n.
56.—55. Antennes de 5 articles (le 2e très petit)	29. *Amnestus* Dallas.
57.—54. Élytres sans commissure........	30. *Chilocoris* Mayr.
58.— 1. Pas de points piligères.........	**Sehirides.**
59.—62. Écusson très large et long. Corps plus ou moins cilié.	

60.—61. Pas de plaques mates autour de la région odorifique.......... 31. *Amaurocoris* Stål.

61.—60. Des plaques mates............. 32. *Linospa,* gen. nov.

62.—59. Écusson ordinaire.

63.—64. Rostre très long, atteignant le milieu du ventre............... 33. *Lobonotus* Uhler.

64.—63. Rostre court, ordinaire, n'atteignant pas l'abdomen.

65.—68. Membrane aussi grande ou plus grande que la corie.

66.—67. Écusson arrondi à l'extrémité... 34. *Macrhymenus,* gen. n.

67.—66. Écusson acuminé............... 35. *Peltoxys,* gen. nov.

68.—65. Membrane moins grande que la corie.

69.—78. Lobes latéraux plus grands que le médian ou l'égalant, celui-ci libre.

70.—71. Lobes latéraux plus longs....... 36. *Gnathoconus* Fieber.

71.—70. Lobes latéraux égalant le médian.

72.—73. Membrane à nervures réticulées. 37. *Crocistethus* Fieber.

73.—72. Membrane à nervures ordinaires, plus ou moins droites.

74.—75. Plaques mates très grandes...... 38. *Adomerus* Muls. et Rey.

75.—74. Plaques mates très petites, ne contournant que le canal ostiolaire.

76.—77. Bord du prothorax non tranchant. 39. *Latervis,* gen. nov.

77.—76. Bord du prothorax tranchant.... 40. *Tritomegas* Am. et S.

78.—69. Lobes latéraux longs, englobant le lobe médian.

79.—82. Métasternum non caréné.

80.—81. Deuxième article des antennes égalant ou à peine moins long que le troisième............. 41. *Schirus* Am. et Serv.

81.—80. Deuxième article des antennes au moins un tiers et quelquefois moitié plus petit que le troisième. .... 42. *Canthophora* Mul. et R.

82.—79. Métasternum caréné........... 43. *Ochetostethus* Fieber.

Genre CEPHALOCTEUS Léon Dufour, Ann. Soc. ent. Fr., 1re série, t. III, 1834, p. 342, pl. 5, fig. 1-7.

(Pl. 1, fig. 1-2.)

Ce genre, d'une forme globuleuse, se distingue de tous les autres par les yeux presque invisibles, ne consistant qu'en un petit tubercule surmonté d'un ou deux tubercules, et par l'absence absolue d'ocelles.

Tête plus longue que large, spinuleuse et ciliée au bord et sur le vertex, les lobes latéraux plus longs que le médian, mais celui-ci libre en avant. Antennes de cinq articles, dont le premier le plus long, les deux derniers les plus courts, globuleux. Rostre atteignant les pattes intermédiaires, le second article le plus fort et le plus long. Prothorax deux fois plus large que long, très pileux sur les côtés et partie du disque. Écusson plus long que large, acuminé. Élytres plus courtes que l'abdomen, avec une membrane très courte, dépourvue de nervures ainsi que la corie, celle-ci bordée de cils nombreux et en offrant même sur le disque. Ailes rudimentaires. Pattes courtes, épaissies; cuisses renflées, les tibias intermédiaires et postérieurs garnis sur toute la surface d'un grand nombre de cils, les antérieurs offrant sur le côté externe dix épines paraissant mobiles et augmentant de longueur et de largeur de la base au sommet ; au côté interne quatre seulement, accompagnées de cils très longs ; tarses longs et grêles, les crochets accompagnés d'appendices en forme de poils. Abdomen garni de cils nombreux sur le disque et les côtés. Canal ostiolaire plus ou moins confondu dans la suture mésosternale, avec l'ostiole vers le milieu et formant une ouverture oblique à rebord accentué à la base et presque nul au sommet.

1. Cephalocteus scarabæoides Fab., S. R., 1804, 11. — Blanch., Hist. Nat., 153. — *C. histeroides* L. Duf., Ann. Soc. ent. Fr., 1[re] sér., t. III, 1834, p. 347, pl. 5, fig. 1-7. — Ramb., F. Andal., 11, 108. — Am. et Serv., Suites à Buffon, 1843, 94, 1.

(Pl. 1, fig. 1.)

Espagne, Algérie. — Long. 4 mill., larg. 3 mill.

Caucase. — Description sur des individus récoltés par M. Mlokosiewicz :

D'un brun presque noir. (Les individus d'Algérie sont plus ou moins châtains, quelquefois noirs.)

Tête fortement spinuleuse et ciliée de longs poils, surtout en dessous, ainsi que les bords du prothorax, des élytres et tout le corps en dessous. Lobe médian plus court que les latéraux. Yeux à peine visibles et portant une ou deux très courtes dents. Antennes de cinq articles, dont le premier le plus long, le troisième un peu plus court, mais un peu plus long que le second, le dernier fusiforme et le plus court. Les antennes sont à peine pubescentes, avec quelques poils courts au sommet des troisième, quatrième et cinquième articles. Rostre dépassant les pattes antérieures, le second article très épais et le plus long. Prothorax très convexe, presque lisse; quelques très petits points sur les bords et une faible trace de sillon transverse au delà du milieu. Écusson lisse à la base, ponctué sur les côtés et au sommet, celui-ci arrondi. Élytres très discrètement et finement ponctuées, la membrane très courte et sans ligne de démarcation à la corie, avec laquelle elle se confond. Pattes très spineuses et très pubescentes, les antérieures avec des épines latérales très longues offrant une tubérosité à la naissance; les tarses longs et grêles. Mésosternum lisse au sommet, avec des rugosités mates près de la suture; métasternum mat en partie et plus ou moins lisse vers les bords latéraux. Canal ostiolaire aplati, à peine distinct du reste et offrant vers le milieu une faible ouverture longue et dirigée en arrière.

Dans les individus provenant d'Algérie, à la naissance de cette ouverture il y a comme l'apparence d'une double dent, mais nous n'osons nous arrêter à un caractère si faible et si difficile à voir, même pour en faire une variété; il y aurait bien encore la portion postérieure du métasternum, qui est toujours lisse, qui serait plus large dans ceux d'Algérie et

plus étroite dans ceux du Caucase, mais ces deux caractères nous semblent insuffisants pour créer deux espèces.

2. CEPHALOCTEUS PUNCTIPENNIS Stål, Enumer. Hemipt., 1876, 21, 1.

(Pl. 1, fig. 2.)

Cap de Bonne-Espérance. — Long. 4 mill., larg. 3 mill. (Mus roy. de Stockholm et Mus. roy. de Berlin.)

D'un brun jaunâtre, plus foncé sur la tête et au sommet des élytres.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, mais elle est plus longue, moins globuleuse et généralement plus ponctuée, les pattes beaucoup moins spineuses. Les antérieures offrent sept très longues épines au côté externe et quatre au côté interne. Le canal ostiolaire est encore plus aplati, moins en relief, et l'ostiole à peine visible, avec une faible dent, la partie mate du métasternum n'atteignant pas les bords latéraux en dessous et l'atteignant en dessus, le long de la suture mésosternale. Le mésosternum est en grande partie lisse, n'offrant qu'une bande sinueuse le long de la suture. L'œil est un peu plus transversal et n'offre qu'une épine. La tête est moins longue, plus arrondie. Les bords latéraux de l'écusson droits, non sinués. Le reste comme dans le *C. scarabæoides*, seulement celui-ci est plus ponctué.

3. CEPHALOCTEUS MELOLONTHOIDES Schiödte, Kroy. Nat. Fidsk., 332, 2, 1843. — Stål, Enum., 1876, 21.

Indes orientales.

Ne connaissant pas cette espèce, nous ne pouvons en donner de description.

Genre SCAPTOCORIS Perty, Delect. An., 1830, 16. — Burm., Handb., II, 376, 1835. — Blanch., Hist. Nat., 1840, 152. — Am. et Serv., 1843, 94. — Dall., 1851, 124, 9.

(Pl. 1, fig. 3.)

Genre voisin des *Stibaropus*, présentant comme eux le tarse antérieur

inséré avant l'extrémité du tibia, mais s'en distinguant par la brièveté du rostre qui ne dépasse pas les jambes antérieures et dont le deuxième article est épaissi.

Tête un peu plus longue que large, arrondie, les bords latéraux crénelés, avec quelques poils. Antennes de quatre articles, le premier et le deuxième les plus longs. Prothorax avec une impression médiane transverse. Écusson long et arrondi à l'extrémité. Membrane des élytres dépassant l'abdomen. Pattes antérieures avec les cuisses épaissies, les tibias arqués et l'insertion du tarse presque au milieu du tibia ; pattes postérieures très épaisses, courtes, les tibias tronqués et très spineux à l'extrémité ; tarses très petits, insérés à l'extrémité supérieure de la troncature.

Notre collègue et éminent professeur M. Blanchard indique dans son Histoire Naturelle, 1840, page 152, que c'est par erreur que Perty a figuré des tarses à cet insecte. Nous ne savons comment qualifier son dire. Les tarses existent véritablement, seulement ils peuvent manquer si les exemplaires sont mutilés.

1. Scaptocoris castaneus Perty, Del. Anim., 1830, 16, pl. 33, fig. 5. — Burm., Ent., II, 376. — Blanchard, Hist. Nat., 1840, III, 152. — Am. et Serv., Suites à Buffon, 95, 1. — Schiödte, 1849, Kroy., Nat. Tidsk., 2e partie, 462. — Dall., Cat. Brit. Mus., 1871, 124, 1. — Stål, Enum., 1876.

(Cydnides, pl. VII, fig. 50) (1).

Caracas. — Long. 9 mill., larg. 5 mill. (Coll. du Mus. imp. de Berlin et coll. Berg.)

D'un jaune châtain, fortement strié transversalement sur la tête, le prothorax excepté, la partie antérieure et l'écusson, excepté le sommet extrême.

La tête, plus brune, est crénelée fortement sur les côtés, le lobe médian plus long que les latéraux, largement élargi en avant, rétréci au contraire vers le milieu du vertex ; le sommet est concave et le bord échancré ; entre celui-ci et les latéraux il y a une forte échancrure ; les bords latéraux présentent quelques poils. Antennes de quatre articles, le premier et le second égaux et les plus longs ; striées transversalement. Rostre

(1) Cette figure viendra dans une des parties suivantes.

très-pubescent, avec le second article fortement épaissi. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, lisse en avant, très strié postérieurement, avec quelques cils sur les bords, la partie antérieure à peine échancrée. Écusson largement arrondi au sommet, celui-ci presque lisse, le reste fortement strié. Élytres presque lisses, translucides ; la membrane hyaline dépassant de moitié l'abdomen ; celui-ci et les pattes plus jaunes. Tibias antérieurs plus obscurs, en forme de croissant, le tarse au milieu ; celui-ci avec le premier article aussi long que les deux derniers réunis, le troisième presque le double plus long que le second ; tibias postérieurs très forts, formant un moignon aplati, crénelé tout autour, qu'on ne peut mieux comparer qu'à un pied d'éléphant. Canal ostiolaire étroit à la naissance, s'étendant en s'épaississant jusqu'au milieu du métasternum pour finir en un lobe arrondi, avec une écaille arrondie dans l'ostiole. La plaque mate du métasternum s'étend vers le long de la fausse suture, tandis que dans le *terginus* elle s'arrondit vers les pattes postérieures.

Cette espèce se distingue, en outre, de la suivante par les élytres presque lisses, sans ponctuation ni stries, tandis que dans *terginus* elles sont franchement ponctuées.

2. Scaptocoris terginus Schiödte, Kroy. Nat. Tidsk., 2[e] partie, 1849, 460, 4.

(Pl. 1, fig. 3.)

Brésil. — Long. 7 mill., larg. 4 mill. — (Musée de Copenhague) Cuba (de notre collection.)

D'un jaune châtain fortement strié et ponctué.

Tête épaisse, plus longue que large, arrondie, striée transversalement, fortement inclinée en avant, les bords rugueux, les yeux très saillants, ainsi que les ocelles. Rostre court, le second article très épaissi en dessous, pas plus long que les premier et troisième articles, le quatrième le moins long. Prothorax avec une impression transverse médiane ; strié et ponctué. Écusson très long, arrondi à l'extrémité, ponctué et strié. Corie des élytres le double plus longue que large ; membrane très longue, blanche, et dépassant l'extrémité de l'abdomen. Pattes antérieures avec les cuisses épaissies, courtes, les tibias longs, aplatis, arqués en forme de croissant ; les tarses très longs, grêles, le premier article aussi long que les deux autres, le deuxième moitié du troisième. Pattes postérieures avec

les cuisses et les tibias épais, ces derniers tronqués à l'extrémité, avec des dentelures et spinules autour de la partie tronquée, et très rugueux sur la partie plane; le tarse court, inséré au bord antérieur de la troncature et presque invisible, confondu dans les spinules et les dentelures. Mésosternum avec une bande inférieure mate près de la suture du métasternum; celui-ci ayant plus de la moitié mate, lisse au bord. Canal ostiolaire large à l'extrémité qui est échancrée en dessous, avec une dent partant de l'échancrure.

Cette espèce est très voisine de *castaneus;* elle en diffère par la taille moins grande; mais c'est surtout par la forme de la tête qu'on peut la distinguer. Le lobe médian est ici de même longueur que les latéraux, arrondi, et le bord de la tête à peine échancré de chaque côté; dans le *castaneus,* le lobe médian est plus long que les latéraux et très large en avant, et le bord de la tête présente une forte échancrure de chaque côté.

Genre STIBAROPUS Dall., 1851, page 111, tableau et page 125, descript. — *Pachycnemis* Jakowleff, Hémipt. du Caucase, Trudy Russk. Entom. Obchestwa, vol. VIII, 1875, 54.

(Pl. 1, fig. 4 à 6.)

Ce genre, faisant partie des Cydnides dont les tarses antérieurs sont insérés avant l'extrémité des tibias, se distingue des *Scaptocoris,* dont il se rapproche, par la longueur du rostre qui dépasse l'insertion des pattes intermédiaires et qui est grêle, tandis que pour le genre *Scaptocoris* le rostre est court, épais, le second article très renflé. Il s'éloigne des *Lactistes,* dont les tarses sont également insérés avant l'extrémité des tibias, par les tibias postérieurs très épaissis, tandis qu'ils sont comme dans les *Cydnus* pour les *Lactistes.*

Tête inclinée en avant, plus longue que large; lobe médian plus court que les latéraux; deux spinules sur ceux-là, dix ou onze sur ceux-ci. Yeux globuleux; ocelles grands. Antennes courtes, de cinq articles, le second très court. Rostre très long, les premier et troisième articles à peu près égaux, le second plus long, plus épais, le quatrième presque aussi long et grêle. Écusson très long, très arrondi au sommet. Membrane dépassant le sommet de l'abdomen. Tibias antérieurs aplatis, contournés, avec l'insertion du tarse au tiers supérieur; celui-ci très long, grêle, le premier

article dépassant la longueur des deux derniers; pattes postérieures très épaisses; tibia très court, très pubescent et épineux, fortement élargi et tronqué à l'extrémité, formant une large surface, strié et ponctué, entouré d'une forte pubescence et de poils épineux; le tarse est inséré parmi les épines de l'extrémité et difficile à voir; il est de trois articles et très court, l'article basilaire le plus long.

Ce genre ne pourrait être confondu qu'avec les *Scaptocoris,* dont on les distinguera de suite par les caractères du rostre et les antennes de cinq articles.

1. STIBAROPUS LATIPES West., Cat. Hope, 1837, p. 5 et 18. — *St.? brunneus* Dall., Cat. Brit. Mus., 1851, 125, 1, pl. III, fig. 1.

(Pl. 1, fig. 4.)

Indes septentrionales. — Long. 9 mill., larg. 5 1/2 mill. (Coll. du Mus. d'Oxford, Brit.-Mus. et Signoret.)

D'un brun foncé rougeâtre, avec le rostre, les antennes et les tarses plus clairs, la membrane des élytres d'un blanc jaune clair; très rugueusement strié et ponctué transversalement sur la tête, le prothorax, l'écusson et les élytres.

Tête très inclinée en avant, demi-horizontale, demi-verticale, arrondie sur les côtés, le lobe médian un peu plus court que les latéraux, avec deux spinules à l'extrémité; ceux-ci avec des spinules et quelques poils au bord. Yeux très globuleux, les ocelles très saillants. Rostre dépassant les pattes intermédiaires, avec les articles presque égaux, le second le plus long et pubescent. Antennes avec les articles plus ou moins globuleux, le second très court, presque le quart de longueur du troisième. Prothorax très convexe en avant, très rugueux, surtout sur le disque postérieur et pubescent sur les côtés. Élytres finement ponctuées, avec plusieurs séries de points sur le cubitus, les deux séries habituelles sur la corie, près du cubitus. Membrane plus longue que l'abdomen, d'un jaune blanchâtre; nervures fines, au nombre de six ou sept. Écusson très long, largement strié transversalement, presque caréné au milieu, présentant au sommet une portion plus lisse et avant une convexité plus forte. Pattes antérieures convexes en dessus, concaves en dessous, présentant le tarse inséré vers le tiers supérieur; le long du bord externe, quelques cils; à

la base et au bord interne, une pubescence plus longue et plus serrée. — M. Dallas représente, dans la figure 1 *c*, planche 3, deux épines fortes au delà de l'insertion des tarses. Nous pensons que c'est une erreur due à l'agglomération en deux lots des cils composant la pubescence dont nous parlons. — Les pattes postérieures sont très épaissies et très courtes, les fémurs très gros, les tibias tronqués à l'extrémité, présentant comme la plante d'un pied, cette surface très striée transversalement et ponctuée, avec les bords fortement spinuleux ; sur la surface interne quelques poils ; sur l'externe, à la base, une pubescence, puis une portion supérieure lisse avec une rangée de points spineux ; le tarse inséré au sommet de l'extrémité de la partie plane et très court, les tarses intermédiaires insérés à l'extrémité des tibias, ceux-ci aplatis, très pileux ; les tarses antérieurs sont longs, le premier article égalant à lui seul les trois cinquièmes du tarse entier, le second article le plus court. Abdomen et poitrine d'un jaune brun, les articulations (*embolium*) plus jaune pâle, les segmentations de la poitrine et du ventre pubescentes. Le mésosternum présente une surface mate transverse très étroite ; le métasternum offre une surface mate plus large et très arrondie, finement striée ; le canal ostiolaire est très irrégulier, finissant par un lobe arrondi, échancré en dessous et présentant une dent en forme de griffe.

2. Stibaropus molginus Schiödte, Kroy. Nat. Tidssk., 1849, 2, p. 461, 1.
Stål, Enum., 76, 17, 2.

Bengale. — Long. 10 mill.

Subovale. Rostre de la longueur de la poitrine. Second article des antennes une fois et demie plus long que le troisième. Écusson rugueux transversalement, le sommet largement arrondi. Élytres ponctuées.

3. Stibaropus tabulatus Schiödte, Kroy. Nat. Tidssk., 1849, 459, 2.
Stål, Enum., 1876, 17, 3.

Travenchar. — Long. 7 3/4 mill.

Subovale court. Rostre de la longueur de la poitrine. Second article des antennes un quart plus long que le troisième. Écusson transversalement strié, le sommet angulairement arrondi. Élytres lisses.

4. STIBAROPUS CALLIDUS Schiödte, Kroy. Nat. Tidssk, 1849, 2, p. 469, 3. Stål, Enum., 1876, 17, 4.

Bengale. — Long. 5 mill.

Obovale. Rostre de la longueur du prosternum. Second article des antennes égal au troisième. Écusson légèrement convexe, rugueusement ponctué, arrondi au sommet. Élytres ponctuées.

La description des antennes des trois espèces précédentes, qui nous sont inconnues, nous fait penser que l'auteur a mal vu les articles et qu'il a confondu le deuxième article avec le troisième.

5. STIBAROPUS HENKEI (*Pachycnemis*) Jakowlew, Trudy Russkago entomol. Obchestwa (Travaux de la Soc. ent. Russe), 1875, 54.

(Pl. 1, fig. 5.)

Lac Baskountchatsk (Henke), Sarepta, Astrakan (Jakowleff). — Long. 7 1/2 à 8 mill., larg. 4 mill. (Coll. Jakowl., Puton, Signoret.)

Rouge brun, ovalaire, épais, rugueux.

Tête presque aussi longue que large, présentant près du bord une série d'une trentaine de petites épines fortes, dont deux sur le lobe médian ; celui-ci un peu plus court que les latéraux. La tête, au delà des yeux, est fortement inclinée en avant ; les yeux, un peu au-dessus du prothorax, sont globuleux et glabres ; les ocelles, forts, sont insérés au-dessous d'une ligne allant de la base d'un œil à l'autre. Le rostre dépasse à peine les jambes antérieures, les premier et deuxième articles les plus longs, presque égaux, le troisième un quart moins long que le précédent et le quatrième, le plus petit, les deux tiers du troisième ; les carènes rostrales très petites, cachent à peine la base du rostre. Antennes fortes, avec le second article très court, moins épais que les autres, le troisième et le cinquième presque égaux et les plus grands, le quatrième égalant le premier. Prothorax avec le bord antérieur largement concave, à peu près le tiers du bord postérieur, qui est presque droit ; impression transverse faible, ponctuation fine au delà et sur les côtés antérieurs, les angles largement arrondis, les postérieurs moins. Écusson largement arrondi à l'extrémité, finement rugueux transversalement. Élytres avec une membrane assez grande, dépassant l'abdomen, la corie finement ponctuée, un

peu plus fortement le long des nervures, l'espace marginal à peine ponctué. Tibias antérieurs en forme de sabre, avec l'expansion très longue, concave en dessous, convexe en dessus, avec cinq ou six épines très longues au côté externe avant l'expansion, très ciliés au côté interne avant et sur la base de l'expansion. Le tarse inséré presque au milieu du tibia, long, grêle, avec le premier article la moitié plus long que le second, celui-ci très petit et le troisième plus long, le tout réuni est presque aussi long que l'expansion même du tibia. Pattes postérieures avec les fémurs très épaissis, les tibias en forme de moignon, avec une face tronquée, présentant au sommet de nombreux poils épineux dans lesquels le tarse est perdu, presque invisible. Canal ostiolaire allant en s'élargissant de la base au sommet, qui finit par un lobe arrondi plus gros, avec l'échancrure ostiolaire en dessous, qui présente une épine longue, grêle. Le métasternum, presque entièrement mat, n'offre qu'une faible portion lisse sur les côtés et en avant du premier segment abdominal.

6. Stibaropus flavidus, nov. sp.

(Pl. 2, fig. 6.)

Indes nord. — Long. 6 mill., larg. 2 3/4 mill. (Coll. Signoret.)

Jaune, rugueux.

Tête demi-horizontale, demi-perpendiculaire, le lobe médian plus court que les latéraux, avec deux spinules au sommet, les latéraux avec six. Yeux très saillants; ocelles presque pédonculés ou du moins portés sur une tubérosité. Rostre atteignant l'insertion des pattes intermédiaires, le premier article très long. Antennes avec le deuxième article très court, le troisième trois fois plus long, le premier presque aussi long que ce dernier; les autres articles manquent. Prothorax rugueux, le double plus large en arrière qu'en avant, le bord antérieur marginé; au delà du milieu un sillon transversal, les bords latéraux pubescents. Écusson plus long que large, rugueux, presque caréné au milieu, largement arrondi au sommet. Élytres longues, finement ponctuées; membrane large, blanche, avec cinq nervures. Pattes fortes, pubescentes, spineuses; les antérieures plus petites, les tibias contournés, concaves en dessous, avec les tarses insérés avant l'extrémité; les postérieures très épaisses, les tibias finissant par un fort moignon spineux. Abdomen pubescent, le canal ostiolaire très sillonné, atteignant les trois quarts du métasternum et finissant par un lobe arrondi, avec l'ostiole invisible.

Cette espèce serait, suivant nous, très voisine du *S. callidus* Schiödte, que nous ne connaissons pas, mais s'en éloigne par la longueur du deuxième article des antennes, cet auteur l'indiquant comme égalant le troisième, tandis qu'ici il est le tiers seulement de la longueur totale du troisième. Le rostre est plus long aussi dans notre espèce que dans la *callidus*, celui-ci n'étant que de la longueur du prosternum, tandis que dans *flavidus* il atteint les pattes intermédiaires.

Genre LACTISTES Schiödte, Kroy. Nat. Tidssk., 2e partie, 1849, 456.

(Pl. 2, fig. 7 à 13.)

Ce genre présente, comme les précédents, des tarses antérieurs qui paraissent insérés avant l'extrémité des tibias, ce qui est dû à un prolongement plus ou moins long et qui est lui-même quelquefois plus ou moins échancré ; ce prolongement provient de la réunion des épines apicales, ainsi qu'on peut le voir dans l'espèce *truncato-serratus*, figure 10, et surtout *incertus*, figure 12, dont l'extrémité des épines ordinaires se laisse voir encore, tandis que dans *vericulatus*, figure 7, les épines sont tout à fait réunies et forment une expansion en forme de languette.

Tête ne présentant que les cils normaux des Cydnides, ceux des points piligères ordinaires ; les lobes latéraux englobant le médian. Vertex plus ou moins ruguleux. Yeux avec épines à la base. Prothorax beaucoup plus étroit en avant, avec une impression transverse médiane. Corie des élytres deux fois à peu près plus longue que la membrane, celle-ci débordant légèrement l'abdomen. Canal ostiolaire plus ou moins rugueux, avec l'ostiole dans une échancrure en dessous et généralement accompagnée d'une languette en forme de crochet.

1. Lactistes vericulatus Schiödte, Kroy. Nat. Tidssk., 2, p. 456, 1, 1849. Stål, Enum., 1876, 17, 1.

(Pl. 2, fig. 7.)

Guinée, Sénégal. — ♀. Long. 7 1/2 mill., larg. 3 1/2 mill. (De notre collection, du Mus. roy. de Berlin et du Mus. roy. de Leyde.)

D'un noir brun, avec les pattes, les antennes et le rostre plus clairs.

Tête arrondie, échancrée en avant, ruguleuse, les lobes latéraux se

joignant au delà du médian. Second article du rostre plus long que les autres, l'extrémité atteignant les pattes intermédiaires. Second article des antennes le plus court et étroit, le troisième d'un tiers plus long et plus épais, les deux derniers presque égaux. Prothorax le double plus étroit en avant qu'en arrière, avec une forte impression transverse, le disque antérieur lisse sur les côtés, ponctué en avant et sur les côtés ainsi que sur l'impression transverse, le bord postérieur lisse. Écusson ponctué, l'extrémité triangulaire. Élytres avec la corie finement ponctuée, plus large au delà du milieu, un point piligère sur la côte. Membrane d'un blanc hyalin jaunâtre. Tibia antérieur finissant par un prolongement courbe, arrondi à l'extrémité et formant un demi-croissant. Arête interne, vue en dessus, pileuse, et cinq ou six épines au côté externe (M. Schiödte dit une dent avant le sommet, tandis qu'il y en a cinq : serait-ce une autre espèce ?). Tarses insérés dans une échancrure aux trois quarts du tibia, avec le premier article plus long que les deux derniers, dans les pattes intermédiaires aussi long que les deux derniers. Portion mate des méso- et métasternum d'un noir violacé. Canal ostiolaire finissant par un lobe étroit, avec une dent en forme de griffe dans l'échancrure inférieure.

2. Lactistes rastellus Schiödte, 1849, in Kroy. Nat. Tidssk., 457, 2.
Stål, Enum., 1876, 17, 2.

(Pl. 2, fig. 8.)

Iles Philippines. — ♀. Long. 5 mill., larg. 2 3/4 mill. (Coll. du Mus. roy. de Stockholm.)

D'un brun noirâtre brillant, allongé, fortement et densément ponctué, excepté sur la partie antérieure du prothorax et sur l'abdomen qui est lisse, brillant.

Tête aussi longue que large, compris les yeux, arrondie, échancrée en avant, le lobe médian étant plus court que les latéraux, qui se touchent et l'englobent; ceux-ci arrondis et fortement relevés, comme dans les *Schirus*. Vertex rugueux. Yeux transversaux. Rostre avec les trois articles basilaires égaux, le quatrième un tiers moins long. Antennes avec le second article le plus court. — Je ne suis pas d'accord avec l'auteur qui dit : troisième article un quart plus court que le second. — Prothorax ponctué, excepté sur le disque antérieur et au bord postérieur. Écusson

très ponctué, avec l'extrémité acuminée. Élytres avec trois points piligères sur la côte. Tibias antérieurs avec la protubérance moins longue, plus large, plus rugueuse, plus arrondie à l'extrémité, le côté interne sinueux, avec une tubérosité arrondie avant l'échancrure, le côté externe avec cinq ou six épines ou dents, la dernière, près de la protubérance, très-petite. Abdomen ponctué. Canal ostiolaire avec une valve arrondie dans l'échancrure. Plaque mate du mésosternum largement arrondie, ne laissant qu'un petit espace lisse sur le côté, plus large et plus grande que dans le *L. vericulatus*, et la plaque du métasternum plus arrondie sur le bord latéral.

Ressemble au *L. vericulatus*, dont il diffère par l'absence de dent dans l'échancrure ostiolaire, par la protubérance du tibia moins longue, plus large, et par l'arête interne du tibia sinueuse avec une tubérosité arrondie, par l'aspect général plus parallèle, et par les trois points piligères de la côte externe des élytres.

3. Lactistes vicinus, nov. sp.

(Pl. 2, fig. 9.)

Indes septentrionales. — ♀. Long. 7 1/4 mill.; larg. 3 1/3 mill. (Coll. Distant, de Londres, et Signoret.)

Cette espèce se rapproche beaucoup du *L. rastellus*, mais en diffère par la protubérance des tibias beaucoup plus courte, large et arrondie, par l'arête interne du tibia sans tubérosités, le côté externe avec cinq ou six fortes épines ou dents.

Tête arrondie, échancrée en avant, les lobes latéraux englobant le médian, les bords relevés; moins rugueuse. Prothorax ponctué, les bords ciliés. Élytres avec trois points piligères. Abdomen ponctué. Canal ostiolaire plus sinueux en avant et en arrière, finissant par un lobe plus angulairement arrondi, avec une petite dent à l'échancrure. Partie lisse du mésosternum ponctuée. L'antenne, dans cette espèce, offre le troisième article olivaire, égal en longueur au second, mais épaissi; les quatrième et cinquième articles sont égaux et les plus longs.

4. Lactistes truncato-serratus, nov. sp.

(Pl. 2, fig. 10.)

Indes septentrionales. — ♀. Long. 7 1/2 mill.; larg. 3 1/2 mill. (Mus. impér. de Vienne et coll. Signoret.)

Même couleur et même forme que le précédent ; en diffère surtout par la protubérance des tibias postérieurs qui, ici, est courte et offre jusqu'à la dernière épine du côté externe deux échancrures qui forment trois dents arrondies. Le tarse est très long.

Tête arrondie, échancrée en avant, le lobe médian plus court que les latéraux, mais libre, les latéraux ne se touchant pas à l'extrémité. Prothorax plus ponctué, avec deux espaces irréguliers lisses sur le disque antérieur. Écusson moins densément ponctué. Élytres sans point piligère. Abdomen ponctué sur les côtés, sur le mésosternum dans la partie lisse latérale, et sur le métasternum au-dessous de la plaque mate et près de l'insertion des cuisses postérieures, l'épisternum très ponctué. Canal ostiolaire très irrégulier, finissant par un lobe plus petit, arrondi, avec une échancrure sans valve, ni dent.

5. Lactistes protumidus, nov. sp.

(Pl. 2, fig. 11.)

Abyssinie. — Long. 8 mill., larg. 4 1/4 mill. (Coll. Signoret.)

Comme forme générale, se rapproche beaucoup du *L. vericulatus,* mais en diffère essentiellement par la forme des tibias antérieurs, que nous nous contenterons de décrire, renvoyant pour les autres caractères à la description du *vericulatus.*

La tête est plus rugueuse et la ponctuation des élytres plus faible. La forme du tibia en général diffère beaucoup des autres, suivant la direction dans laquelle on l'examine : vu en dessous, il est concave, avec l'insertion du tarse ; en dessus convexe ; de côté, il présente un moignon informe dont l'extrémité est arrondie et dépasse de peu le tibia ; les arêtes sont faiblement pubescentes, avec les épines ordinaires de l'arête interne. Tarses longs, le premier article aussi long que les deux derniers réunis.

6. LACTISTES INCERTUS, nov. sp.

(Pl. 2, fig. 12.)

Abyssinie. — Long. 7 mill., larg. 3 3/4 mill. (Coll. roy. de Madrid.)

Même forme que les autres. Ne différant que par le tibia antérieur qui est peu dilaté au delà de l'insertion des tarses et dont les épines du bord externe, au nombre de dix, se continuent jusqu'à l'extrémité, le tarse long et grêle. Cette espèce formerait le passage des *Lactistes* aux *Cydnus* ordinaires.

La portion mate du mésosternum forme une bande transverse qui, de la suture, va se rendre vers l'angle huméral, en laissant une bande lisse en dessous. Sur la portion lisse du métasternum, une fossette ou sillon large ; la portion en dessous ponctuée faiblement. Canal ostiolaire irrégulièrement sinueux et tuberculeux au bord supérieur, l'extrémité finissant en un petit lobe anguleux avec une dent dans l'échancrure ostiolaire. La tête est fortement rugueuse, avec les lobes latéraux plus longs que le médian, qui est libre au sommet.

7. LACTISTES OBESIPES, nov. sp.

(Pl. 2, fig. 13.)

Australie. — Long. 6 1/2 mill., larg. 3 1/2 mill. au niveau du milieu des élytres. (Coll. Signoret.)

De même forme que les précédents, n'en diffère que par la structure particulière des tibias antérieurs qui sont contournés, arqués, creusés en gouttière en dessous et convexe en dessus ; les tarses grêles, plus courts.

Tête arrondie, marginée, ruguleuse, les lobes latéraux englobant le médian. Rostre très grêle, atteignant les pattes postérieures, le second article le plus long, le quatrième et le premier les plus courts. Canal rostral très petit, ne recouvrant que la base du premier article. Antennes avec le deuxième article le plus court, les derniers presque égaux. Canal ostiolaire plus large au sommet et finissant par un lobe conique angulaire; une valvule dans l'échancrure ostiolaire. Portions lisses des méso- et métasternum striées. Abdomen faiblement strié sur les côtés.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

FORMICIDES provenant du Voyage en Orient

de M. Abeille de Perrin

ET

DESCRIPTION DES ESPÈCES NOUVELLES

Par M. Ernest ANDRÉ (de Gray).

(Séance du 24 Novembre 1880.)

Si ce Catalogue, qui comprend les Fourmis récoltées en Orient par M. Abeille de Perrin, présente quelque intérêt et jette une nouvelle lueur sur un petit coin de la myrmécologie, la science remerciera, non l'auteur de cette notice, mais l'entomologiste distingué qui en a réuni les matériaux. Pour moi, je dois un tribut spécial de reconnaissance à l'ami dévoué et généreux qui, non-seulement a bien voulu, sur ma prière, recueillir un bon nombre de Fourmis, mais qui a libéralement partagé avec moi ces richesses si laborieusement acquises.

Je remercie aussi particulièrement mes savants collègues, MM. Emery et Forel, pour les renseignements qu'ils m'ont fournis et les types précieux dont ils ont enrichi ma collection.

Je n'ai pas cru utile de donner la synonymie des espèces citées dans le cours de ce travail; on la trouvera aussi complète que possible tant dans le récent *Catalogue des Formicides d'Europe* dû à la collaboration de MM. Emery et Forel, que dans la Monographie que je prépare des insectes de cette famille et qui fera partie du *Species des Hyménoptères d'Europe* dont mon frère a entrepris la publication.

SOUS-FAMILLE **Formicidæ.**

Genre CAMPONOTUS Mayr.

1. C. SYLVATICUS Ol.

☿, ♀. Jaffa, Antiliban.

Les exemplaires de Jaffa, par leur couleur, leur tête mate et leur forte stature, appartiennent à la var. *cognatus* Sm. Quelques individus sont noirs et passent à la var. *æthiops* Latr., dont ils se distinguent par leur taille et le manque d'éclat de leurs téguments.

Une ☿ *minor* de l'Antiliban se rattache à la var. *sylvatico-æthiops* Forel.

De l'Antiliban je possède aussi une ☿ *major* et une ☿ *minor* qui répondent tout à fait à la description que M. Mayr donne de son *Fedtschenkoi* du Turkestan; la pilosité du corps est longue et abondante, surtout sur le thorax et l'abdomen; le scape des antennes et les pattes portent de nombreux poils obliquement dressés, entremêlés de quelques-uns plus longs et plus perpendiculaires; mais ces ouvrières ont la stature, la couleur et l'opacité des téguments du *sylvaticus* var. *cognatus*, de sorte qu'il me paraît impossible d'en faire une espèce distincte. M. Forel avait déjà (Études myrmécologiques, 1879) réuni le *Fedtschenkoi* au *sylvaticus* comme simple race, et l'examen des insectes que j'ai sous les yeux m'amène à partager complètement l'opinion de ce savant myrmécologiste.

2. C. LIBANICUS, nov. sp. (Pl. 3, fig. 14, 15.)

☿. Entièrement noir, avec l'extrémité des mandibules, le funicule, les articulations des pattes et les tarses d'un rougeâtre foncé. Tout le corps est couvert d'une ponctuation forte et serrée qui le rend mat; cette ponctuation est plus grosse et plus écartée sur le thorax, dont les côtés sont grossièrement ridés-réticulés; elle est, au contraire, plus fine et plus serrée sur l'abdomen. Pubescence jaunâtre très fine et éparse, un peu plus abondante sur les pattes et les antennes; pilosité rare, d'un blanc jaunâtre, plus serrée sur l'abdomen. Tête assez courte, plus large

en arrière qu'en avant et un peu plus étroite que le pronotum. Mandibules armées de cinq dents et marquées de rides longitudinales faibles et de gros points enfoncés épars. Épistome sans carène, non avancé en lobe à son bord antérieur qui n'est pas échancré en son milieu ; indépendamment de la ponctuation générale, il porte, ainsi que les joues, le front et le vertex, quelques points allongés plus apparents. Thorax court, à profil dorsal non interrompu, légèrement et régulièrement arqué d'avant en arrière ; il est assez plan en dessus, et sa face supérieure forme avec ses faces latérales un angle presque droit, à sommet arrondi pour les pro- et mésonotum et à arête vive pour le métanotum. Le pronotum, vu en dessus, est deux fois aussi large que long, ses bords latéraux sont fortement arrondis aux épaules ; le mésonotum est trapéziforme, un peu plus long que le pronotum et très rétréci en arrière ; vu en dessus, il paraît presque aussi long qu'il est large à sa partie antérieure. Le métanotum est bien plus étroit que les deux autres segments ; sa face basale est plane, quadrangulaire, à côtés parallèles, et un peu plus longue que large ; elle rejoint par un angle presque vif sa face déclive qui est presque verticale et transversalement concave. Écaille ridée en travers, très épaisse, faiblement convexe ou presque plane en arrière, plus convexe en avant, avec les bords arrondis. Abdomen en ovale court. — Long. 5 mill.

Bethméri (Liban).

Cette espèce paraît avoir certains rapports avec le *C. carbo* Em. (Ann. del Mus. civ. di Genova, vol. XII, 1878) qui ne m'est pas connu en nature, mais elle en diffère par sa taille plus petite, son écaille plus épaisse et sa pilosité qui est d'un blanc jaunâtre, tandis qu'elle est noire chez le *C. carbo*.

3. C. LATERALIS Ol.

☿. Jaffa, Antiliban.

Les exemplaires de Jaffa appartiennent au type de l'espèce, ceux de l'Antiliban à la variété *foveolatus* Mayr. Chez ces derniers, le profil dorsal du thorax est presque rectiligne et forme un angle à peine sensible à la suture du mésonotum et du métanotum. Comme ils ressemblent d'ailleurs en tous points au *foveolatus,* je ne veux pas attacher à la forme du thorax plus d'importance qu'elle ne doit en avoir, d'autant plus qu'un certain nombre d'individus du *foveolatus* récoltés par moi dans une même fourmilière aux environs de Beaune (Côte-d'Or) offrent tous les passages entre

les individus à thorax profondément anguleux et ceux où l'angle s'efface pour se rapprocher de la ligne droite, sans cependant atteindre l'exagération que présentent en ce sens les ouvrières de l'Antiliban.

Genre MYRMECOCYSTUS Wesm. (*Cataglyphis* Först).

4. M. viaticus F. (Pl. 3, fig. 4.)

☿. Jaffa, Beyrouth, Alexandrie.

Les exemplaires de Beyrouth et d'Alexandrie ont le corps d'un rouge sombre mat, avec l'abdomen noir, assez luisant; ceux de Jaffa sont entièrement noirs et l'abdomen est mat comme le reste du corps; leur taille varie de 5 à 12 mill. Je donne à cette variété locale assez constante le nom de *niger*.

5. M. altisquamis, nov. sp. (Pl. 3, fig. 6, 7.)

☿. Tête, thorax et pétiole d'un noir brun foncé; mandibules, scape des antennes, articulations des pattes, extrémité des tibias et tarses d'un rouge brun; abdomen d'un vert bronzé sombre ou olivâtre, un peu chatoyant, avec le bord postérieur de ses segments d'un brun jaunâtre. Tout le corps mat, pattes assez luisantes. Tête, thorax et pétiole couverts de rugosités granuleuses fines et très serrées; sur les côtés de la tête et sur l'épistome se voient en outre un certain nombre de points enfoncés; abdomen très densément couvert de rides ou stries transversales très fines; pattes présentant une sculpture analogue à celle du thorax, mais bien plus superficielle. Palpes maxillaires hérissés, surtout sur leur dernière moitié, de poils assez longs, presque perpendiculaires et un peu frisés; quelques longs poils se voient sur les mandibules, l'épistome, ainsi qu'au-dessous de la tête, du thorax et de l'abdomen; le dessus du corps en est complètement dépourvu. Pubescence d'un blanc jaunâtre, très fine et extrêmement éparse ou presque invisible sur la tête, le thorax et le pétiole, plus longue et bien plus abondante, quoique toujours peu serrée, sur l'abdomen. Mandibules assez fortement striées, armées de six dents noirâtres à l'extrémité et dont l'antérieure est très longue. Tête grande, un peu plus longue que large; épistome nettement caréné; scape des antennes grêles, dépassant notablement l'occiput. Thorax peu allongé,

fortement étranglé entre le mésonotum et le métanotum, ce dernier assez convexe et sans limite distincte entre sa face basale et sa face déclive. Pétiole surmonté d'une écaille assez épaisse, convexe en avant, à peu près plane en arrière, au moins deux fois aussi haute que large et plus large en haut qu'en bas; sa face postérieure, plus longue que sa face antérieure, présente un peu l'aspect d'un fer de lance à sommet très obtus. Abdomen peu allongé, légèrement comprimé. — Long. 10 mill.

Antiliban.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec les individus noirs du *M. viaticus,* mais elle s'en écarte par son abdomen d'un bronzé chatoyant revêtu d'une pubescence plus épaisse que le reste du corps, par sa stature plus courte et surtout par la forme très remarquable de l'écaille de son pétiole.

Cet insecte, dont M. Abeille de Perrin n'a malheureusement rapporté qu'un très petit nombre d'exemplaires, est assez commun dans l'Antiliban, sur les chênes; le *viaticus,* au contraire, ne se rencontre jamais, paraît-il, que sur le sable; il serait donc possible que les mœurs des deux espèces fussent différentes.

6. M. ALBICANS Roger. (Pl. 3, fig. 5.)

☿. Beyrouth, Jaffa.

Les ☿ que j'ai reçues d'Orient affirment une fois de plus l'extrême variabilité de cette espèce.

J'ai sous les yeux des individus de Beyrouth qui, par leur couleur d'un rouge clair avec l'abdomen seul noir, se rattachent à la variété de Séville décrite par Mayr (Neue Formiciden) et que j'appellerai *viaticoides.* D'autres exemplaires du même pays ont le corps d'un rouge un peu plus pâle avec l'abdomen testacé, le plus souvent noirâtre sur son tiers apical, et forment le passage au type suivant.

Les ☿ de Jaffa sont entièrement d'un testacé clair avec la tête ordinairement un peu plus rougeâtre et l'abdomen plus pâle. Ils se rattachent d'ailleurs par tous leurs autres caractères au type de Roger, dont ils constituent le dernier degré de décoloration. A première vue on pourrait les confondre avec le *M. pallidus* Mayr, mais leur pétiole tout à fait semblable à celui de l'*albicans* les sépare nettement de cette espèce. Je donne

à cette variété remarquable, et qui paraît assez constante à Jaffa, le nom de *lividus*.

Dans une récente étude sur les rapports des *M. viaticus* et *albicans* (Crociera del Violante, p. 3), M. Emery paraît convaincu que ces deux espèces doivent être réunies, et regarde la variété *viaticoides* comme formant le passage au *viaticus*. L'examen des types que je possède ne me permet pas de partager cette opinion. S'il est vrai que les ☿ de l'*albicans* provenant de Séville et de Beyrouth ont de très grands rapports de coloration avec le *M. viaticus*, var. *megalocola* Förster, qui paraît propre au nord de l'Afrique, les deux espèces se distinguent toujours par des caractères constants et assez facilement appréciables. Sans parler de la forme de son abdomen qui n'a aucune valeur, puisque, le plus souvent, il est comprimé comme chez le *viaticus*, le *M. albicans* est toujours beaucoup plus lisse, plus luisant, sa taille est constamment petite et beaucoup moins variable (mes exemplaires mesurent de 4 à 6 mill.); le nœud de son pétiole est plus anguleux, moins épais, moins sphérique (voir fig. 5); son métanotum est aussi bien plus plan, sa face basale rejoint sa face déclive sous un angle très obtus mais sensible. Le *M. viaticus*, au contraire, a toujours la sculpture plus forte, sa taille est bien plus variable et souvent grande (4 à 12 mill.); le nœud de son pétiole, même chez les plus petits individus, est constamment sphérique, non anguleux (v. fig. 4); enfin son métanotum est plus haut, plus convexe, sans limite entre sa face basale et sa face déclive.

A ces différences constantes, et qui subsistent malgré toutes les variations de taille et de couleur, j'ajouterai un caractère d'une grande importance qui m'est fourni par le dernier segment abdominal des mâles. J'ai reçu d'Espagne (Madrid) quelques ouvrières qui, par leur couleur générale d'un brun foncé, se rapportent au véritable type de l'*albicans* décrit par Roger. Ces ouvrières étaient accompagnées de deux mâles qui se distinguent de ceux du *viaticus*, non-seulement par leur coloration et l'éclat de leurs téguments, mais surtout par la forme de l'hypopygium qui est échancré en demi-cercle à son extrémité et porte, au milieu de sa courbe rentrante, un petit lobe peu saillant qui est lui-même légèrement échancré. L'hypopygium du *M. viaticus*, au contraire, est muni en arrière de trois épines mousses assez longues.

7. M. cursor Fonsc.

☿. Bloudan (Antiliban), au sommet de la montagne, sous les pierres recouvertes par la neige.

On avait déjà, dans la *F. fusca* L., un exemple de Fourmis s'élevant à de grandes hauteurs, car on l'a observée en Europe jusqu'aux sommets des Alpes, et, en Amérique, on l'a rencontrée à 4,000 mètres d'altitude; mais aucun fait semblable n'avait encore été signalé chez les *Myrmecocystus* et, en particulier, chez le *M. cursor*, qui se plaît dans les endroits chauds et n'habite en France que la zone méditerranéenne.

Cette considération d'habitat jointe à certaines différences que présentent les individus de Bloudan et que je signalerai tout à l'heure, m'avaient tout d'abord fait croire à une espèce nouvelle, mais, après un examen plus minutieux, je n'ai pas cru devoir attribuer à ces caractères différentiels une valeur spécifique, et je rattache ces exemplaires à une variété du *cursor*, que je nommerai *frigidus*.

Cette variété diffère du type par son pronotum paraissant (vu en dessus) plus large que long, non rétréci en avant, avec le bord antérieur obtusément arrondi. Chez le *M. cursor*, au contraire, le pronotum est aussi long ou plus long que large, fortement rétréci en avant, où il forme un angle aigu dont le sommet est à son articulation avec la tête.

Le *M. frigidus* a aussi l'abdomen peu ou pas comprimé, son écaille est moins épaisse avec le bord supérieur plus large, moins arqué et souvent échancré au milieu. Sa forme générale est plus large, plus courte, et il ressemble davantage à une *Formica*, dont il s'écarte par la conformation de ses palpes maxillaires, de ses antennes et de ses arêtes frontales. Sa couleur d'un noir bronzé ainsi que sa sculpture sont identiques à celles des individus typiques, et son éclat est peut-être encore plus prononcé. Sa taille oscille entre 4 et 6 millimètres.

Genre FORMICA L.

8. F. rufibarbis Fab.

☿. Bloudan (Antiliban).

Genre LASIUS Fab.

9. L. BRUNNEUS Latr.

☿. Jaffa.

Genre PRENOLEPIS Mayr.

10. P. LONGICORNIS Latr.

☿ ♂. Égypte, Syrie, Palestine.

Cette espèce, répandue dans les régions tropicales du monde entier et qui s'est acclimatée dans quelques serres chaudes de l'Europe, n'avait pas encore été rencontrée dans le domaine de la faune européo-méditerranéenne. Sa découverte en Syrie et dans le nord de l'Égypte est donc intéressante en reculant les limites de son extension.

Voici la description du mâle, qui n'était pas encore connu :

♂. Corps étroit, allongé, d'un jaune sale, plus ou moins brunâtre par places, avec l'abdomen plus foncé. Brillant, presque sans pubescence, sauf sur les antennes et les pattes ; tête, devant du thorax et abdomen parsemés de soies raides, grosses, médiocrement longues et peu serrées. Scape des antennes sans poils dressés ; pattes portant à peine quelques poils isolés. Tête plus longue que large ; sillon frontal large et bien visible ; antennes longues et grêles, à peu près aussi longues que le corps ; scape de la longueur des huit premiers articles du funicule et atteignant en arrière la région du scutellum ; les articles du funicule allongés, subégaux, sauf les deux premiers qui sont un peu plus courts et le dernier qui est plus long. Thorax allongé ; écaille fortement inclinée ; abdomen en ovale allongé, tronqué en avant, acuminé en arrière ; organes génitaux proéminents. Ailes légèrement enfumées ; stigma et nervures d'un jaunâtre pâle, peu apparents. — Long. 2 1/2 mill.

Un seul individu.

Ce mâle se distingue facilement de ses congénères par son corps étroit et allongé, par sa tête plus longue que large et par la longueur et la gracilité de ses antennes.

11. P. vividula Nyl.

☿ ♀, ♂. Jaffa, Ramleh (Palestine).

Cette espèce, comme la précédente, paraît cosmopolite. On la connaissait du Texas, de l'Australie et des îles du Grand Océan; elle s'est acclimatée dans les serres chaudes de Munich, Leyde et Helsingfors, mais sa rencontre en Palestine est un fait nouveau pour la géographie entomologique.

Les exemplaires de Jaffa ont le thorax rougeâtre ; ceux de Ramleh sont entièrement bruns, sauf les mandibules, les pattes et les antennes, qui sont d'un jaune brunâtre.

Genre ACANTHOLEPIS Mayr.

12. A. Frauenfeldi Mayr. (Pl. 3, fig. 8.)

☿ ♀, Jaffa; ☿ ♀, ♂, Beyrouth.

Les exemplaires de Jaffa appartiennent à la variété *bipartita* Smith. La ♀ se distingue de celle du *Frauenfeldi* typique par sa taille plus grande (5-6 mill.), par sa couleur d'un brun marron plus clair, et par la pubescence soyeuse de son abdomen plus épaisse. Elle a, comme les femelles typiques, le thorax arrondi en avant, sans épaules marquées, et le second article du funicule des antennes plus court que le troisième.

Les individus de Beyrouth présentent une remarquable particularité : tandis que les ☿ se distinguent à peine des précédentes et que le ♂ est parfaitement identique à un mâle de *Frauenfeldi* qu'a bien voulu me céder M. Emery, les ♀ sont tellement distinctes que j'en aurais fait certainement une espèce nouvelle si j'avais pu trouver dans le ♂ une différence appréciable. Voici les caractères de cette curieuse variété, que je nommerai *syriaca* :

☿. Elle est, comme je l'ai dit, si voisine des ouvrières typiques qu'on ne peut trouver de caractères sérieux pour la différencier. A la petite taille du vrai *Frauenfeldi* (2-2 1/2 mill.) elle joint le peu d'éclat de la variété *bipartita ;* sa couleur est d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, avec les mandibules, le funicule, les articulations des pattes et les tarses plus

clairs. M. Abeille de Perrin m'écrit que ses allures sont différentes de celles de la *bipartita* et la font facilement reconnaître quand on l'observe sur place.

♀. Entièrement d'un noir brun foncé, un peu luisant, avec les mandibules, le funicule des antennes, les articulations des pattes et les tarses d'un rougeâtre sombre. Tout le corps est à peu près également couvert d'une pubescence courte, extrêmement fine, jaunâtre, non soyeuse et visible seulement à un jour frisant. Pilosité à peu près nulle; à peine çà et là quelques poils isolés sur la tête et l'abdomen dont le dessous en est un peu plus garni. Tête presque lisse, très finement ridée-ponctuée; thorax un peu plus fortement et densément ridé-ponctué. Tête un peu moins large que le thorax; mandibules presque indistinctement striées à leur extrémité, marquées de quelques points enfoncés et armées de cinq dents dont l'antérieure est un peu plus forte. Épistome convexe, non caréné ou seulement avec une apparence de carène très obtuse près de l'aire frontale; son bord antérieur est faiblement relevé et non échancré. Aire frontale distincte. Antennes avec les premiers articles du funicule un peu plus longs que les suivants, sauf le dernier qui est le plus long; le second article du funicule n'est pas plus court que le troisième. Prothorax large en avant, son bord antérieur à peine arqué, ses angles antérieurs très marqués, presque droits; son bord antérieur et surtout ses angles latéraux sont très visibles quand l'insecte est examiné en dessus. Mésonotum (vu en dessus) presque carré ou un peu plus large que long, faiblement convexe en avant, aplati en arrière; scutellum assez convexe; métanotum oblique, sans face basale distincte; il est armé de chaque côté, vers son tiers antéro-supérieur, d'une forte dent aplatie sur les côtés, tronquée ou arrondie à son extrémité et dirigée en arrière, en haut et en dehors. Écaille en forme de losange, ayant sa plus grande largeur en son milieu et fortement échancrée à son bord supérieur dont les angles forment deux dents assez fortes et émoussées. Abdomen en ovale court. Ailes légèrement enfumées de jaunâtre; nervures et stigma d'un brun clair; pas de cellule discoïdale. — Long. 4 1/4-5 mill.

Cette femelle est remarquable par sa pubescence très fine, par son pronotum en partie visible en dessus, carré en avant, avec les angles latéraux très marqués, et surtout par les fortes dents dont est armé son métanotum.

♂. Je n'ai pu trouver aucune différence entre ce mâle et l'exemplaire

de l'île de Capri que je dois à M. Emery ; toutefois, comme le *Frauenfeldi* ♂ n'a encore été décrit que d'une façon très incomplète, je crois utile d'en donner ici une description nouvelle et plus détaillée :

Noir luisant ; scape des antennes, cuisses et tibias d'un brun noir à peine rougeâtre ; funicule, tarses et bord terminal des mandibules d'un brun roussâtre. Pilosité presque nulle ; on aperçoit seulement quelques poils isolés sur la tête et l'extrémité de l'abdomen. Pubescence extrêmement fine et très éparse sur le corps, un peu plus serrée sur les antennes et les pattes. Tête presque lisse, avec quelques points épars ; mandibules armées de quatre dents ; épistome convexe, très obtusément caréné en son milieu, son bord antérieur étroitement relevé ; aire frontale distincte mais peu nettement limitée ; sillon frontal fin mais bien visible et se prolongeant jusqu'à l'ocelle antérieur. Antennes de douze articles ; scape long, grêle, un peu épaissi à son extrémité ; funicule filiforme, son premier article est un peu plus court que le second, ce dernier est aussi long que le troisième, les suivants vont en diminuant de longueur jusqu'à l'extrémité, sauf le dernier qui est presque aussi long que les deux précédents réunis. Thorax très finement ridé, parsemé de gros points enfoncés ; pronotum invisible en dessus ; mésonotum très convexe en avant ; scutellum assez saillant ; métanotum légèrement convexe, oblique, sans limite entre ses faces basale et déclive. Écaille assez petite, quadrangulaire, fortement portée en avant, son bord supérieur droit, non échancré. Abdomen visiblement moins long que le thorax, presque lisse. Ailes comme chez la femelle. — Long. 2 3/4 mill.

Genre PLAGIOLEPIS Mayr.

13. P. PYGMÆA Latr.

☿. Jaffa.

Genre TAPINOMA Foerst.

14. T. ERRATICUM Latr.

☿ ♀, ♂. Jaffa, Ramleh, Jérusalem, Beyrouth, Liban, Antiliban.

Cette espèce, très répandue partout, se trouve en Orient sous sa forme typique et sous sa variété *nigerrimum* Nyl. qui, souvent, n'est pas dis-

tincte et passe par des transitions insensibles aux formes primitives de l'Europe centrale.

Genre BOTHRIOMYRMEX Em.

15. B. MERIDIONALIS Roger.

☿. Bethméri (Liban).

Variété claire, d'un jaune sale, avec l'abdomen brunâtre.

SOUS-FAMILLE **Poneridæ.**

Genre PONERA Latr.

16. P. PUNCTATISSIMA Roger.

☿. Bethméri (Liban).

SOUS-FAMILLE **Dorylidæ.**

Genre DORYLUS.

17. D. GLABRATUS Shuck.

♂. Jaffa.

Un seul exemplaire, trouvé mort et mutilé.

Genre TYPHLOPONE Westw.

18. T. ORANIENSIS Lucas.

☿. Jaffa, Antiliban.

SOUS-FAMILLE **Myrmicidæ.**

Genre MONOMORIUM Mayr.

19. M. PHARAONIS L.

☿. Jaffa.

Un seul exemplaire, trouvé mort dans un fruit de figuier sycomore.

20. M. SUBOPACUM Sm.

☿ ♀. Jaffa, Jérusalem, Beyrouth, Liban, Antiliban.

21. M. VENUSTUM Sm. (Pl. 3, fig. 16, 17, 18.)

☿ ♀ (☿ ♀), ♂. Jaffa, Jérusalem.

Ce *Monomorium,* voisin mais bien différent des *M. Salomonis* L. et *subopacum* Sm., me paraissait constituer une espèce nouvelle, quand M. Emery, à qui j'en avais envoyé un exemplaire, m'écrivit que cette Fourmi semblait répondre à la description de la *Myrmica venusta* Smith, que Roger (Berl. Ent. Zeit., 1862, t. VI) avait considérée comme synonyme du *M. Salomonis* L. Je comparai alors mes ☿ avec la description de Smith, et, malgré l'insuffisance de cette description, je suis resté convaincu que cet insecte est bien le *M. venustum* et qu'il ne peut être, en aucune façon, rattaché comme synonyme au *M. Salomonis,* comme l'avait cru Roger.

☿. L'ouvrière se distingue des *M. Salomonis* et *subopacum* par sa taille généralement plus grande (3-3 3/4 mill.), par sa couleur constamment d'un ferrugineux clair, avec l'abdomen brun (chez les espèces voisines, la tête, le thorax, le pétiole, les antennes et les pattes sont plus ou moins brunâtres); sa sculpture est aussi bien plus faible, ce qui rend le corps plus luisant ; la tête est plus large, plus courte, plus carrée ; l'épistome est luisant, fortement sillonné longitudinalement, le sillon étant limité de chaque côté par une carène qui se termine en avant en une petite dent obtuse.

Dans l'une des fourmilières de cette espèce, M. Abeille de Perrin a rencontré des individus très remarquables qu'il faut probablement rapporter aux intermédiaires entre les ☿ et les ♀ (♀ aptères d'Huber); leur taille est plus grande (4 mill.) et surtout beaucoup plus massive ; la tête est forte, carrée, pas plus longue que large, plus lisse et plus luisante; l'épistome est un peu convexe, sans sillon ni carènes; sur le vertex se voient trois ocelles petits, mais bien distincts. Le thorax est plus large et plus convexe en avant, plus étranglé après le mésonotum ; la suture promésonotale est apparente, et le métanotum est assez fortement concave pour que ses angles postérieurs, à la jonction de ses faces basale et déclive

prennent l'apparence de deux dents larges et courtes. Le pétiole, très différent de celui des ouvrières, est composé de deux articles larges et aplatis en forme d'écailles ; le premier article, vu par devant, est cordiforme et échancré en dessus ; le second article est transversal et plus large que haut. La couleur générale du corps est la même que chez les ☿ normales. L'allure de ces individus dans la fourmilière est aussi bien différente de celle des autres ouvrières ; quand on soulève la pierre sous laquelle est construit le nid, ils se retirent lentement dans leurs souterrains, à la façon des ♂ et des ♀ de la plupart des Fourmis, et ne cherchent pas à contribuer au salut commun comme les véritables neutres. La forme particulière de leur pétiole, se rapprochant de celle de l'individu que je décris plus loin comme étant le ♂ probable de cette espèce, pourrait faire penser à ces ♂ aptères qu'on rencontre parfois dans les fourmilières de *Ponera punctatissima*, et que Roger avait nommés *Androgyna*; mais leur abdomen, composé de six segments, et l'absence d'organes génitaux apparents, éloignent cette supposition.

♀. Tout le corps, y compris la moitié antérieure du premier segment de l'abdomen, est d'un rouge ferrugineux peu foncé, le reste de l'abdomen d'un brun noir, sauf le bord postérieur de ses segments qui est roussâtre. Tête assez fortement striée et granulée, mate, sauf la partie postérieure de l'épistome et l'aire frontale qui sont presque lisses et luisantes. Pronotum transversalement strié ; mésonotum longitudinalement strié et mat, sauf sur son disque, où il est lisse et luisant ; le reste du thorax est assez fortement rugueux, mat ; métanotum transversalement ridé ; pétiole avec des rugosités transversales, mat ; premier segment de l'abdomen finement ridé-granulé, peu luisant, le reste de l'abdomen luisant, couvert de rides extrêmement fines. Pubescence et pilosité éparses. Profil dorsal du thorax fortement interrompu et formant un angle rentrant très visible à la suture du mésonotum et du scutellum, qui est lui-même en saillie sur le métanotum ; ce dernier aplati, descendant obliquement immédiatement à partir du postscutellum, sans partie antérieure plus ou moins horizontale. — Long. 6 1/2 mill.

Se distingue des *Salomonis* et *subopacum* par sa couleur plus claire, ses téguments moins opaques, sa taille plus grande, et par la conformation différente de son thorax.

♂. Noir ; articulations des pattes, tibias et tarses rougeâtres. Tête et thorax fortement ponctués-rugueux, mats ; pétiole et abdomen lisses et

luisants. Pubescence à peu près nulle, pilosité très éparse. Antennes de 13 articles, scape de la longueur des deux premiers articles du funicule ; funicule filiforme ou même un peu atténué à l'extrémité, son premier article court, à peine plus long que large, second article allongé, plus long que le troisième, les troisième et quatrième subégaux, les suivants plus longs et à peu près égaux entre eux, sauf le dernier qui est un peu moins long que les deux précédents réunis. Métanotum muni de deux tubercules latéraux au point de jonction de ses faces basale et déclive. Nœuds du pétiole squamiformes, larges et aplatis, conformés comme chez les ouvrières anormales décrites ci-dessus ; le bord supérieur du premier article est également échancré. Ailes légèrement enfumées, nervures d'un brun jaunâtre, stigma assez grand et d'une teinte aussi claire que le fond de l'aile ; la nervure transverse s'unit à la nervure cubitale à son point de partage. — Long. 4 mill.

Bien que ce ♂ n'ait pas été pris avec les ☿, mais seulement capturé dans la même localité, je crois devoir le rapporter au *M. venustum*, à cause de la frappante analogie que présente son pétiole avec celui des grandes ouvrières anormales de cette espèce.

22. M. Abeillei, nov. sp.

☿. Tête, thorax et pétiole d'un brun noir parfois un peu rougeâtre ; mandibules rougeâtres, ainsi que le voisinage de leur articulation ; funicule des antennes, cuisses et tibias d'un brun rougeâtre ; tarses plus clairs ; abdomen noir. Tête finement chagrinée, peu luisante ; joues et intervalle des arêtes frontales finement et longitudinalement striés ; épistome visiblement sillonné en son milieu, le sillon limité de chaque côté par deux faibles carènes dont l'intervalle est assez luisant ; thorax assez fortement rugueux et mat, ainsi que le pétiole ; abdomen lisse et luisant. Pubescence rare, pilosité éparse. Tête presque carrée, à peine plus longue que large, faiblement rétrécie en arrière et un peu échancrée à son bord postérieur ; scape des antennes ne dépassant pas l'occiput ; premier article du funicule beaucoup plus long que le second, celui-ci à peu près aussi long que large, les suivants transversaux, sauf les trois derniers qui forment une massue aussi longue que le reste du funicule. Yeux assez grands, situés vers le milieu des côtés de la tête. Thorax légèrement étranglé entre le mésonotum et le métanotum, ce dernier creusé en des-

sus d'un large sillon longitudinal médian bien accentué qui se prolonge presque jusqu'à la suture du mésonotum. Nœuds du pétiole assez étroits, le premier un peu plus haut que le second. — Long. 3-3 1/2 mill.

Cette espèce, qui appartient au groupe du *Salomonis* L., se distingue de ses voisines par sa teinte générale plus foncée, et surtout par le remarquable sillon de son métanotum.

Jaffa, dans le sable, à la racine des plantes.

23. M. GRACILLIMUM Smith.

☿. Jaffa.

24. M. MINUTUM Mayr.

☿. Jaffa.

25. M. CLAVICORNE, nov. sp. (Pl. 3, fig. 9.)

☿. Jaune ou d'un testacé clair; abdomen parfois un peu rembruni en arrière. Lisse, très luisant ; pubescence nulle ; à peine, à un fort grossissement, voit-on sur la tête quelques poils couchés très épars ; pattes et antennes revêtues de poils obliques peu serrés ; abdomen avec quelques poils dressés blanchâtres et très clairsemés. Tête en rectangle allongé, ses bords latéraux parallèles, ses angles postérieurs un peu arrondis, son bord postérieur légèrement échancré. Yeux de grandeur moyenne, situés plus près de la bouche que du derrière de la tête. Antennes de 11 articles, le second article du funicule un peu plus long que large, les articles 3 à 7 presque carrés ou à peine transversaux; massue grande et forte, de trois articles, dont le dernier est à peu près deux fois aussi long que les deux précédents réunis. Thorax assez fortement étranglé entre le mésonotum et le métanotum, ce dernier inerme. Premier nœud du pétiole assez épais, un peu transversal, à peine moins large que le second et seulement un peu plus haut que lui. — Long. 1 2/5 mill.

Jaffa.

Cet insecte paraît très voisin des *M. orientale* Mayr et *læve* Mayr, qui sont les seules espèces du genre ayant les antennes de 11 articles; mais il s'écarte du premier par le second article de son funicule non transversal, et il s'éloigne du second par sa taille un peu plus petite et son

abdomen jaune ou à peine ou un peu rembruni au sommet. Il se distingue d'ailleurs facilement de ces deux espèces par le dernier article de ses antennes très long, formant à lui seul les deux tiers de la massue.

Genre CARDIOCONDYLA Em.

26. C. ELEGANS Em.

☿. Jaffa.

27. C. EMERYI Forel. (Pl. 3, fig. 10, 11, 12, 13.)

Cet insecte encore inédit avait été rapporté de l'Antille Saint-Thomas par M. Forel, qui m'en a envoyé un exemplaire sous le nom que je lui conserve. En comparant cet exemplaire avec les individus que j'avais reçus antérieurement de Jaffa, j'ai pu constater leur parfaite identité, et nous avons donc encore affaire ici à une espèce cosmopolite.

☿. La description de l'ouvrière devant être donnée par M. Forel dans un travail d'ensemble sur la faune myrmécologique de l'île Saint-Thomas, je m'abstiens de la faire figurer dans cette notice, et je dirai seulement que la nouvelle espèce se distingue facilement de l'*elegans* par sa taille plus petite, sa couleur testacée avec l'abdomen noir, et la forme différente des nœuds de son pétiole.

♂. Aucun mâle de *Cardiocondyla* n'ayant encore été décrit, je donne ici les caractères génériques de ce sexe en même temps que les caractères spécifiques.

Tête un peu plus longue que large, plus large en avant qu'en arrière; mandibules larges, armées de 4 (ou 5 ?) dents, dont l'antérieure est la plus forte. Épistome conformé comme chez l'ouvrière ; il est grand, assez convexe, arrondi en avant, élevé au-dessus de la base des mandibules; aire frontale profonde, faisant un angle obtus avec l'épistome; arêtes frontales courtes, sillon frontal nul; yeux grands, situés en avant des côtés de la tête. Antennes de 13 articles, tous plus longs que larges; scape de la longueur des huit premiers articles du funicule environ ; premier article du funicule un peu plus épais, mais de la même longueur que le second, celui-ci plus long que le troisième ; les autres vont en grandissant et en s'épaississant légèrement jusqu'à l'extrémité, mais sans former de massue bien limitée; le dernier article est plus long que les

deux précédents réunis. Thorax peu allongé, au moins aussi haut que large en avant; pronotum visible en dessus, ses angles latéraux accusés quoique arrondis; mésonotum un peu plus long que large, sans sillons convergents; face basale du métanotum oblique, plus longue que large et plus large en avant qu'en arrière, sa face déclive moitié moins longue, presque verticale et un peu concave transversalement; au point de réunion de ces deux faces, le métanotum est armé de deux fortes épines aiguës, rapprochées à leur base, divergentes et dirigées en haut et en arrière. Pétiole conformé comme celui de l'ouvrière; son premier article est longuement cylindrique en avant, nodiforme en arrière; son second article est grand, peu élevé et moins haut que le premier. Abdomen ovale; organes génitaux petits, non apparents. Ailes avec une nervure cubitale courte, non divisée, se terminant après sa rencontre avec la nervure transverse et prenant son origine au point de jonction de la nervure médiane (ou de la partie de cette nervure qui forme la nervure basale quand la médiane est fourchue) avec la nervure humérale; il n'y a qu'une seule cellule cubitale assez petite, et les cellules radiale et discoïdale manquent complètement.

D'un testacé rougeâtre, avec le dessus de la tête et des nœuds du pétiole, le funicule des antennes et quelques taches sur le thorax plus ou moins noirâtres; abdomen d'un noir brun foncé. Tête et thorax mats, couverts de petites fossettes arrondies, au fond de chacune desquelles existe un point piligère. Pétiole presque lisse et assez luisant; abdomen lisse et très luisant. Pilosité nulle; pubescence fine et peu serrée. Ailes presque hyalines. — Long. 2 mill.

Jaffa.

La description de ce ♂ a été faite d'après un seul individu.

Genre TETRAMORIUM Mayr.

28. T. cæspitum L.

☿. Jaffa, Beyrouth, Nazareth, Tibériade, plaine de la Béka, près Damas.

Les ouvrières de cette espèce recueillies en Orient appartiennent à plusieurs variétés.

Des exemplaires de Nazareth sont d'un jaune rougeâtre, avec le dessus

de la tête et le milieu de l'abdomen plus ou moins noirâtres; la tête, le thorax et le pétiole sont assez fortement ridés, l'abdomen est lisse, les dents du métathorax sont fortes, et ils se rapprochent ainsi du type de l'Europe centrale.

D'autres ouvrières du même pays ont le corps d'un brun noir foncé passant au rouge obscur, avec les joues, les mandibules, les antennes, les pattes et souvent l'extrémité de l'abdomen rougeâtres. La tête, le thorax et le pétiole sont grossièrement ridés-striés; les épines métathoraciques sont longues, et l'abdomen, qui est en majeure partie lisse, porte, à la base de son premier segment, des stries longitudinales fines, bien visibles sur certains exemplaires, mais disparaissant presque entièrement sur d'autres. Ces insectes se rapportent à la variété *striativentre* Mayr, du Turkestan, et le peu de constance des stries abdominales est confirmé par l'examen des individus que j'ai sous les yeux.

Une variété qui paraît répandue dans tout l'Orient et dont j'ai des exemplaires de Jaffa, Beyrouth, Tibériade et de la Beka, se fait remarquer par sa couleur claire d'un jaune à peine rougeâtre, avec l'abdomen parfois rembruni, par ses téguments presque lisses et par la brièveté des dents de son métanotum. Ils se rapprochent beaucoup des ☿ de Zara décrites par Mayr sous le n° 8 de son Étude sur les variations du *T. caespitum* (Neue Formiciden, p. 973), et qui forment déjà un acheminement vers la variété *inerme* Mayr, du Turkestan.

29. T. SIMILLIMUM Smith.

☿ ♀. Jaffa, Beyrouth.

Cette espèce, qui a été importée avec des plantes tropicales dans quelques serres chaudes de l'Angleterre, du Danemark et de la Silésie, n'était connue à l'état autochthone que de Java, des îles Samoa, du cap de Bonne-Espérance et des Antilles. Sa découverte en Syrie est donc fort intéressante et ajoute un fait remarquable à ce que l'on savait du cosmopolitisme de beaucoup de Fourmis.

Genre LEPTOTHORAX Mayr.

30. L. LUTEUS Forel.

☿. Jaffa.

31. L. NIGRITA Emery.

☿. Jaffa.

Diffère du type par sa coloration plus claire, d'un brun rougeâtre, avec la tête et l'abdomen plus foncés ; les épines métathoraciques sont aussi plus longues, assez fortement arquées et entièrement d'un jaune sale ; enfin le thorax est presque indistinctement impressionné entre le mésonotum et le métanotum. La forme de son pétiole est tout à fait semblable à celui du *nigrita*, et je ne crois pas que les différences que je viens de signaler soient suffisantes pour motiver la création d'une espèce distincte ; la vue d'un certain nombre d'exemplaires pourrait seule décider du degré de constance que présentent les caractères ci-dessus indiqués, et je crois prudent de la rattacher provisoirement au *nigrita* comme simple variété, à laquelle je donnerai le nom de *curvispinosus*.

32. L. ROTTENBERGI Emery.

☿. Tibériade.

Ces ouvrières ressemblent tout à fait, pour la taille, la sculpture et la forme particulière du pétiole aux exemplaires typiques, à corps entièrement noir, que je tiens de M. Emery ; mais elles s'en éloignent beaucoup pour la coloration. Elles ont, en effet, les mandibules, le bord antérieur de l'épistome, les arêtes frontales, les antennes, sauf la massue, la totalité du thorax et du pétiole, la base et l'extrémité des cuisses, les tibias et les tarses, d'un rouge un peu brunâtre ; le reste du corps, c'est-à-dire la tête et l'abdomen, la massue des antennes et le milieu des cuisses sont d'un noir brun. Les épines métathoraciques sont aussi un peu moins longues et à peine arquées. Bien que je n'aie pas vu d'exemplaires de transition, je ne crois pas cependant ces caractères suffisants pour constituer une espèce nouvelle, mais la variété est assez remarquable pour mériter un nom particulier, et je l'appellerai *semiruber*, à raison de sa couleur.

Genre OXYOPOMYRMEX, nov. gen.

☿. Tête presque carrée, à peine plus longue que large, ses bords latéraux presque droits, ses angles postérieurs arrondis. Mandibules larges, armées de dents dont l'antérieure est la plus forte. Épistome assez petit,

peu convexe, ni sillonné, ni caréné, son bord antérieur droit ; il s'avance légèrement en arrière entre l'insertion des antennes. Aire frontale profonde, arrondie en arrière ; sillon frontal nul. Arêtes frontales courtes, droites, parallèles. Antennes de 11 articles ; scape n'atteignant pas le derrière de la tête ; premier article du funicule presque aussi long que les trois suivants réunis, les articles 2 à 6 courts, transversaux, les quatre derniers vont en grandissant et en s'épaississant de façon à former une massue assez forte, mais mal limitée ; le dernier article est aussi long que les deux précédents réunis. Yeux très grands, ovales, occupant à peu près le tiers des côtés de la tête et placés obliquement en avant de ses bords latéraux, très près de l'articulation des mandibules. Pas d'ocelles. Thorax court, plus large en avant qu'en arrière, fortement étranglé entre le mésonotum et le métanotum. Vu de côté, son profil dorsal forme une courbe assez accentuée du bord antérieur du pronotum à la suture du métathorax ; là il se continue en ligne à peu près droite ou à peine arquée, de sorte que le métanotum est un peu plus bas que les pro- et mésonotum. Suture entre le pronotum et le mésonotum distincte. Vu en dessus, le pronotum est légèrement dilaté et arrondi latéralement, avec les épaules non anguleuses ; le mésonotum n'est pas plus large que le métanotum. Face basale de ce dernier horizontale, sa face déclive presque verticale et fortement concave transversalement ; au point de réunion de ses deux faces, le métanotum est armé, de chaque côté, d'une épine forte et aiguë dirigée en haut et en arrière. Premier nœud du pétiole courtement cylindrique en avant, nodiforme en arrière, plus haut que large et un peu plus élevé que le second article ; celui-ci nodiforme, un peu plus large que long, paraissant (vu en dessus) en ovale transverse et presque deux fois aussi large que le nœud du premier article. Abdomen ovale, recouvert presque en entier par son premier segment, non tronqué à la base, ni acuminé à son extrémité. Pattes assez longues et robustes ; cuisses légèrement épaissies au milieu, mais non fortement claviformes ; éperons simples, spiniformes.

Ce genre est voisin des *Aphænogaster*, dont il s'écarte par ses antennes de 11 articles, son pronotum moins globuleux, la grandeur relative du second nœud de son pétiole et la grandeur ainsi que la position de ses yeux.

33. O. OCULATUS, nov. sp. (Pl. 3, fig. 1, 2, 3.)

☿. Entièrement d'un noir brun très foncé, avec l'extrémité des man-

dibules, les coins de la bouche, le funicule des antennes et les pattes d'un brun rougeâtre; cuisses plus obscures. Mandibules fortement striées dans le sens de leur longueur; tête légèrement et longitudinalement striée, peu luisante; aire frontale lisse et luisante. Thorax ridé-réticulé, peu luisant; métanotum presque lisse et luisant entre les épines; pétiole finement rugueux; abdomen lisse et très luisant. Pilosité rare et blanchâtre; pubescence très éparse, sauf sur les antennes et les pattes, où elle est un peu plus abondante. Scape et tibias sans poils dressés. —Long. 2 1/4 mill.

Bet-Dejjan, près Jaffa; un seul individu, trouvé sous une écorce d'olivier.

Genre APHÆNOGASTER Mayr.

34. A. ARENARIA Fab.

☿. Jaffa, Beyrouth, Alexandrie.

35. A. BARBARA L.

☿, ♂. Jaffa et tout l'Orient.

A côté de la forme typique de grande taille, avec la tête presque lisse et luisante, vit à Jaffa une variété très remarquable et tellement distincte qu'on n'hésiterait pas à en faire une espèce spéciale si l'on ne tenait compte des énormes variations que subit l'*A. barbara* et que M. Emery a fait connaître dans deux Études successives basées sur l'examen d'un grand nombre d'individus de provenances diverses (Ann. del Mus. civ. di Genova, t. XII, 1878, et t. XV, 1880). Cette variété, dont j'ai d'ailleurs envoyé quelques exemplaires à M. Emery, qui ne la croit pas spécifiquement distincte de l'*A. barbara,* est toujours de petite taille (4-6 mill.); sa couleur est d'un brun noir, avec souvent le thorax et le pétiole, plus rarement la tête, d'un rouge sombre; la tête ainsi que l'épistome et l'aire frontale sont entièrement couverts de fortes rugosités longitudinales divergentes en arrière; le thorax est transversalement et grossièrement rugueux; le métanotum est inerme ou muni en arrière de deux tubercules dentiformes très peu accentués; le pétiole porte également des rides transversales, mais moins grossières, et le devant du premier nœud est lisse et luisant; l'abdomen est aussi lisse et luisant.

Cette variété, que j'appellerai *rugosa*, a une sculpture se rapprochant beaucoup de celle de l'*A. arenaria*, dont elle s'éloigne par sa petite taille, par les articles deuxième et suivants de son funicule plus courts que les derniers, par son métanotum inerme ou presque inerme, par son abdomen luisant et par le premier article de son pétiole (vu de côté) anguleux et non arrondi en dessus.

Les mœurs de l'*A. rugosa* paraissent différentes de celles de l'*A. barbara* typique. Tandis que cette dernière habite de préférence au pied des plantes qui lui fournissent les graines dont elle se nourrit, l'*A. rugosa* fait son nid dans le sable pur comme l'*A. arenaria*; ses allures sont aussi beaucoup plus rapides, et ses fourmilières se reconnaissent à première vue par leur aspect tout autre que celles de l'*A. barbara*.

36. A. PALLIDA Nyl.

☿. Bethméri (Liban).

Ces ouvrières s'éloignent du type de l'espèce par la présence de dents courtes, fortes et aiguës au métanotum; mais ce caractère n'a aucune importance chez les *Aphænogaster*, et j'avais déjà reçu d'Espagne des *A. pallida* offrant des dents bien accentuées au métathorax.

37. A. RUFO-TESTACEA Först.

☿. Jérusalem.

Les exemplaires que j'ai sous les yeux offrent tous les passages entre l'*A. rufo-testacea* typique, à métanotum nettement bidenticulé, et l'*A. gracilinodis* Em., à métanotum inerme. Ils confirment donc l'opinion émise par M. Emery sur l'identité de ces deux espèces.

38. A. SPLENDIDA Roger.

☿. Jérusalem, Ramleh (Palestine), Liban, Antiliban.

Les ouvrières de Jérusalem et de Ramleh appartiennent au type de l'espèce; celles du Liban et de l'Antiliban se rapprochent de la variété intermédiaire *subterraneo-splendida* Em. et For., dont j'ai reçu de M. Emery un exemplaire provenant de Palerme. Toutefois les individus

d'Orient me paraissent plus voisins de l'*A. splendida* que de l'*A. subterranea*; c'est à la première espèce que je les rattache, tandis que c'est à la seconde que MM. Emery et Forel ont rapporté leur variété sicilienne.

39. A. dentigera Roger.

☿. Liban.

Cette espèce diffère tellement des autres *Aphænogaster* qu'il sera probablement nécessaire de l'en séparer pour en faire le type d'un genre particulier. Je la laisse provisoirement où Roger l'a placée, tout en faisant observer qu'elle a presque autant d'analogie avec les *Monomorium* et qu'elle n'est pas sans rapports avec le genre exotique *Holcomyrmex* Mayr que je ne connais que par la description de son auteur.

Genre PHEIDOLE Westw.

40. P. pallidula Nyl.

☿, soldat. Jaffa.

41. P. sinaitica Mayr.

☿, soldat. Ramlé près Alexandrie (Égypte).

L'unique exemplaire du soldat que j'ai sous les yeux diffère de la description de Mayr par le second nœud de son pétiole élargi latéralement comme chez le *pallidula*, mais sa tête striée jusqu'en arrière, la grandeur relative de ses yeux et les articles du funicule de ses antennes non transversaux, le rattachent au *sinaitica*, à moins que cet insecte ne constitue une espèce nouvelle, ce que je ne puis décider d'après un seul individu.

Le *P. Jordanica* de Saulcy, que je ne connais pas en nature, doit aussi se rapporter à cette espèce, autant qu'on peut en juger par la description insuffisante de son auteur. Toutefois je ne retrouve pas le caractère de la massue des antennes dont les articles, d'après M. de Saulcy, devraient être moitié plus longs que ceux du *pallidula*.

Genre SOLENOPSIS Westw.

42. S. FUGAX Lat.

☿ ♂. Jaffa.

Genre CREMASTOGASTER Lund.

43. C. LÆSTRYGON Em.

☿. Beyrouth, sur les chênes verts.

44. C. INERMIS Mayr.

☿ ♀. Jaffa, Koubab, route de Ramleh à Jérusalem.

Quelques exemplaires ont des denticules plus ou moins accentués au métanotum.

45. C. SORDIDULA Nyl.

☿. Liban, Antiliban.

Explication des figures de la planche 3e.

Fig. 1. *Oxyopomyrmex oculatus,* vu de face.
2. Id. id. vu de profil.
3. Id. id. Antenne grossie.
4. *Myrmecocystus viaticus* ☿. Nœud du pétiole.
5. Id. *albicans* ☿. Id. id.
6. Id. *altisquamis.* Écaille vue de face.
7. Id. id. Id. vue de profil.

Fig. 8. *Acantholepis Frauenfeldi*, var. *syriaca*, ♀. Thorax.

9. *Monomorium clavicorne* ☿. Antenne.

10. *Cardiocondyla Emeryi* ☿. Pétiole et abdomen.

11. Id. id. id. Antenne.

12. Id. id. ♂. Aile antérieure.

13. Id. id. id. Antenne.

14. *Camponotus libanicus* ☿. Thorax vu de face.

15. Id. id. Id vu de profil.

16. *Monomorium venustum* ☿ ♀. Pétiole vu de profil.

17. Id. id. id. Premier article de ce pétiole vu de face.

18. Id. id. id. Second article, id., id.

DESCRIPTIONS

DE

quelques Coléoptères de Syrie

Par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séance du 26 Janvier 1881.)

Grâce à l'obligeance bien connue de notre collègue M. Abeille de Perrin, j'ai eu communication de quelques Coléoptères fort intéressants recueillis par lui pendant son dernier séjour en Palestine. Ses recherches intelligentes et incessantes lui ont fait découvrir des insectes extrêmement curieux dans une localité qui a été pourtant explorée à diverses reprises par de nombreux entomologistes. Il est à désirer que notre Société ait la primeur de ces découvertes.

Genre PATHODERMUS.

Ce nouveau genre, du groupe des Bothridérides, se rapproche beaucoup du genre *Emmaglæus*; il en diffère par l'absence d'un écusson, par la vestiture formée d'écailles dressées, plus ou moins grosses, formant des bandes longitudinales, au lieu de petites écailles serrées, couchées, couvrant tout le corps; en outre le corselet a les angles antérieurs plus tranchants et pointus, la base forme au milieu un large lobe obtus, avec une échancrure de chaque côté, et le bord externe des élytres n'est pas aussi fortement sinué en arrière. Il se rapproche beaucoup des *Bothrideres* par la forme générale du corps, l'écartement de toutes les hanches, surtout des postérieures, la grandeur du premier segment abdominal et l'absence d'écusson; il en diffère par la vestiture formée d'écailles plus ou moins grosses, plus ou moins veloutées, qui recouvrent les parties saillantes et forment des bandes longitudinales; les antennes sont un peu plus courtes et le neuvième article est plus large que les précédents; le corselet n'offre pas une large fossette médiane et seulement des reliefs longitudinaux très peu relevés, mais qui paraissent l'être davantage à raison de leur vestiture; il y a aussi parfois des stries vers les bords latéraux. La base du corselet est un peu détachée des élytres et celles-ci ont

des lignes ponctuées dont les intervalles sont alternativement un peu plus convexes et garnis d'une bande squameuse; le bord externe est fortement sinué avant l'extrémité; enfin les deuxième et troisième articles des tarses sont égaux, et le premier segment ventral présente de chaque côté, à la base, un sillon anguleusement arqué.

L'écusson n'est pas visible chez ces insectes, mais plusieurs présentent à la base de la suture une petite fente plus ou moins marquée.

Ce genre renferme, outre l'espèce du Liban, quelques autres insectes d'Australie, de Chine, de Cochinchine et de Zanzibar, dont je crois devoir donner en même temps les descriptions. Il est probable que leur nombre ne tardera pas à s'augmenter, bien que ces insectes paraissent fort rares jusqu'à présent dans nos collections.

1. P. LIBANICUS. — Long. 8 mill. — *Oblongus, subparallelus, crassus, modice convexus, fuscus, opacus, prothorace elytrisque costulatis, costulis squamis brunneis, rubigineo-interruptis dense obsitis, antennis brevissimis, clava apice palpisque ferrugineis; prothorace elytris angustiore, postice levissime attenuato, lateribus fere rectis, antice tantum paulo arcuatis, medio impressione longitudinali parum profunda, medio interrupta notato, utrinque serie squamosa, antice magis elevata, ad latera profunde bisulcato et serie longitudinali anguste squamosa, et antice spatio elevato squamoso signato, angulis posticis retroversis; elytris fere parallelis, ante apicem utrinque valde sinuatis, apice fere truncatis, sat fortiter lineato-punctatis, punctis sat distantibus, intervallis 3, 5, 7 leviter elevatis et velutino squamosis; subtus sat nitidus, parum fortiter punctatus, prosterno et abdominis segmento ultimo rugulosis.*

Liban. — Trouvé d'abord par La Brûlerie et récemment par M. Elzéar Abeille de Perrin.

2. P. INTERRUPTUS. — Long. 8 mill. — *Præcedenti simillimus, sed densius et uniformiter fuligineo-squamosus, prothorace medio evidentius canaliculato, clytrorum costulis squamosis brunneis valde interruptis, serie prima squamis magis elevatis composita, seriebus 2 externis multo minoribus, elytris post medium paulo magis attenuatis.*

Zanzibar (ma collection).

Ressemble au *libanicus* pour la forme du corselet qui est légèrement atténué en arrière avec les côtés presque droits, arrondis tout à fait en avant; mais la vestiture est plus uniforme, sauf les écailles des côtes sur

les élytres, qui sont brunes, dressées, bien plus fortes sur la première série et très interrompues sur les trois ; de plus le corselet offre une longue impression médiane, non interrompue au milieu, et la base paraît plus fortement échancrée de chaque côté.

3. P. RUFOSQUAMEUS. — Long. 10 1/2 mill. — *Major, elytris amplis, minus parallelus, fuscus, squamis velutinis rufo-ferrugineis, elytrorum seriebus spatiis latis fuscis interruptis, prothorace lateribus rectis, parallelis, ad angulos anticos tantum rotundatis, medio haud canaliculato, squamis ad marginem anticam densioribus, medio interruptis, margine postico utrinque leviter sinuato, angulis posticis obtusis, elytris punctato-lineatis, punctis sat grossis, linea tenui catenulata conjunctis, intervallis alternatim planis et leviter elevatis, his sat dense velutino-squamosis ; subtus fuscus, nitidus, pro- et mesosterno foveato-punctatis, mesosterno laxe tenuiter, abdomine sat fortiter punctato, basi minus dense, apice fere rugose.*

Queen's-Land (ma collection); Nouvelle-Guinée ? (coll. Sédillot).

Remarquable par ses élytres amples, légèrement arquées sur les cotés, ayant chacune cinq séries squameuses roussâtres, interrompues deux fois par des bandes brunes ; le corselet n'est pas visiblement rétréci en arrière et les angles postérieurs sont obtus.

4. P. INDICUS. — Long. 11 mill. — P. rufosquameo *affinis, similiter coloratus, sed paulo angustior, prothoracis lateribus magis arcuatis, sulco externo postice longiore, elytris postice magis attenuatis, spatio scutellari latius ac profundius impresso.*

Inde (collection Sédillot).

5. P. HELOPHOROIDES. — Long. 8 à 9 mill. — *Oblongus, postice leviter attenuatus, fuscus, fusco-squamosus, elytrorum costulis post medio cinereo-interruptis ; prothorace postice leviter attenuato, lateribus antice arcuatis, margine postico utrinque leviter sinuato, angulis posticis fere obtusis, dorso obsolete longitudinaliter impresso, antice paulo evidentius, utrinque seriebus 3 velutino-squamosis, 2ª interrupta ; elytris fere a basi attenuatis, lineato-punctatis, extus et apice substriatis, intervallis alternatim costulatis et breviter velutino-squamosis ; subtus nitidus, fortiter punctatus.*

Shanghaï (collection Ancey).

Cette espèce et la suivante se distinguent des précédentes par les élytres atténuées presque dès la base, par le corselet à côtés plus arqués, par les

stries latérales du corselet à peine indiquées et par les lignes squameuses moins épaisses.

6. P. COSTULATUS. — Long. 10 mill. — *Oblongus, fuscus, opacus, anguste fusco-velutino-seriatus, prothorace lateribus arcuato, antice paulo angustiore, angulis anticis acutiusculis, posticis fere rectis, margine postico utrinque leviter sinuato, dorso longitudinaliter anguste bicostulato, ad latera anguste costulato, disco utrinque costula brevi signato; elytris punctato-striatis, intervallis* 1, 3, 5, 7 *paulo elevatis, velutinis; sublus nitidus, fortiter punctatus.*

Cochinchine (ma collection).

Ressemble au précédent par sa coloration d'un brun fuligineux avec des lignes veloutées plus étroites, moins saillantes, mais distinct par le corselet arqué sur les côtés, à angles antérieurs plus saillants, et par les intervalles des stries élytrales moins convexes, avec les stries plus marquées. Comme chez le précédent, les séries squameuses des élytres sont variées de cendré, ce qui paraît former une bande transversale indécise après le milieu, et une autre, mais à peine distincte, à la base.

1. SERICA PERTUSA. — Long. 10 mill. — *Ovata crassa, convexa, tota rufo-castanea nitida, capite prothoraceque paulo obscurioribus, glabra, undique dense punctata; capitis margine antico reflexo, medio leviter sinuato, intus magis punctato; prothorace lato, a basi antice angustato, margine postico vix sensim sinuato, angulis posticis obtuse rectis; scutello triangulari, sat acuto, dense punctato; elytris post medium ampliatis, apice late rotundatis, fortiter sat dense punctatis, tenuiter striatis, intervallis alternatim paulo convexiusculis; pygidio late triangulari, dense punctato; meso- et metasterno lateribus dense ac fortiter punctatis, abdomine medio sat tenuiter, lateribus sat fortiter punctato-strigoso; coxis posticis intus laminatis ac angulatis.*

Beyrouth.

Cet insecte ressemble assez au *Triodonta cribrellata,* mais il est plus court et plus convexe, ses tibias antérieurs n'ont que deux dents, le corps est d'un roux marron avec une teinte bronzée à peine perceptible sur la tête et le corselet. Rappelle un peu le *S. mutata*, avec la taille bien plus grande et les élytres beaucoup moins striées. Les hanches intermédiaires sont assez largement séparées, mais plutôt par le métasternum qui forme une saillie large et obtuse que par le mésosternum qui est perpendiculaire.

2. Serica modesta. — Long. 7 mill. — *Oblongo-ovata, valde convexa, fere elliptica, rufo-testacea, nitida, supra glabra, subtus parce fulvo-pilosa; capite tenuiter densissime punctato, antice puncto subelevato medio signato, margine antico anguste reflexo, obsolete sinuato; prothorace elytris angustiore, a basi antice angustato, margine postico utrinque transversim leviter impresso, sat tenuiter dense punctato, antice utrinque sat late impresso; scutello triangulari, sat acuto, dense punctato, linea media elevata; elytris medio leviter ampliatis, apice fere truncatis, extus rotundatis, parum profunde striatis, intervallis vix convexiusculis, 2° latiore, parum dense punctatis, stria suturali sat profunda; subtus punctata, metasterno lateribus fortius; pygidio convexo, dense fortiter punctato; tarsis gracilibus, elongatis.*

Jaffa.

Ressemble un peu au *S. mutata,* mais plus allongé, moins élargi en arrière, avec les élytres moins courtes et moins fortement striées, et le corselet plus étroit, moins arrondi sur les côtés en avant.

3. Serica delicatula. — Long. 6 mill. — *Ovato-oblonga, convexa, nigro-fusca, nitida, elytris flavo-luteis, sutura margineque externo fuscis, sat longe luteo-villosa; capite antice attenuato, margine sat fortiter reflexo, antice subtruncato et intus medio elevato, dense sat fortiter punctato; antennis gracilibus, articulis 2 primis globosis, sequentibus gracilibus, 6° brevi, transverso; prothorace transverso, a medio antice angustato, lateribus postice obsolete sinuatis, valde convexo, dense sat fortiter punctato, medio obsolete impresso; scutello acute triangulari, depresso, punctato, apice subelevato, lævi; elytris medio leviter ampliatis, apice separatim rotundatis, tenuiter striatis, striis postice extus arcuatis, apicem versus obsoletis, intervallis fere planatis, transversim leviter plicatulis; subtus dense punctata, cum lateribus longe pilosa; pygidio triangulari, convexo, tenuiter dense punctato; pedibus parallelis, tibiis anticis fortiter bidentatis, tertio dente basali valde obtuso.*

Ramlé (Égypte).

Se rapproche assez, pour la forme, de la *S. brunnea,* mais les yeux sont bien moins saillants, les antennes sont plus grêles, les élytres moins fortement striées, etc. La forme du bord antérieur du chaperon est assez difficile à définir : en dessous il paraît bisinué; en dessus, un peu en arrière, également; mais, vu de côté, il ne paraît sinué qu'au milieu, à cause d'une petite saillie obtuse que ce rebord fait au milieu en dessus et

qui n'est pas appréciable de côté. Les antennes, sauf les deux premiers articles, sont très grêles.

Le faciès de cet insecte rappelle plutôt les *Triodonta,* mais les tibias antérieurs n'ont que deux dents distinctes, et le mésosternum sépare un peu les hanches intermédiaires.

Je ne puis le rapporter ni à l'*Homaloplia Olivieri* Bl., ni à *H. judaica* Bl., que Lacordaire met dans les *Triodonta,* et dont voici les descriptions :

H. OLIVIERI Bl., Cat. Mus., 75. — Long. 7 mill. — *Statura præcedentis* (H. unguicularis Er.), *paulo gracilior, nigra, pallido-pilosa ; capite crebre punctato ; clypeo paulo reflexo, sinuato ; antennis nigris, basi rufis, prothorace nigro, punctato, longe piloso, scuto nigro ; elytris pallide testaceis, immaculatis, striatis, undique punctatis, pilosis ; pedibus abdomineque nigris vel fuscis, fulvo-piloso.* — Égypte.

H. JUDAICA Bl., loc. cit. — *Præcedentibus* (cinctipennis et ochroptera) *affinis, sed minor, nigra pallido-pilosa ; capite punctato, clypei margine paulo sinuato ; antennis fuscis ; prothorace nigro, subnitido, punctato, parce piloso ; elytris rufo-fuscis, basi lateribusque obscurioribus, vix striatis, undique subtiliter punctato-rugosulis, parce fulvo-sericeis, pedibus fuscis.* — Mésopotamie.

1. PACHYDEMA ABEILLEI. — Long. 11 mill. — *Oblongo-ovata, convexa, ♂ castaneo-brunnea, subopaca, prothorace, scutello, capite antice, corpore subtus (fulvo-villoso), pedibus antennisque testaceo-rufis, tibiis anticis extus fuscis ; ♀ alata, pallide luteo-flavida, nitida, subtus pallide villosa.*

♂. Capite rugoso-punctato, margine antico late reflexo, antice fere recto ; prothorace longitudine duplo latiore, valde convexo, lateribus angulato-rotundato, antice paulo magis angustato, laxe sat tenuiter punctato, medio longitudinaliter sulcato, angulis posticis rotundatis ; scutello sat lato, apice rotundato-ogivali, parce punctato ; elytris medio leviter ampliatis, apice separatim abrupte rotundatis, rugoso-punctatis, transversim leviter rugatulis, obsolete geminatim lineatis, linea suturali substriata ; propygidio et pygidio fere lævibus, hoc brevi, parum convexo, tenuiter parce punctato ; tibiis anticis obtuse late tridentatis, tarsis 2 anticis articulis 2, 3, 4 dilatatis, femoribus posticis sat latis, compressis.

♀. Capite dense punctato, antice fere truncato, prothorace lateribus haud angulatim rotundatis, tenuiter sat dense punctulato, medio haud

sulcato, marginibus longe griseo-pilosis, scutello majore, longiore, elytris magis convexis, tenuiter laxe punctatis, ad suturam evidentius, propygidio et pygidio evidentius punctatis, tarsis simplicibus, femoribus posticis latioribus.

Jaffa, sous les pierres, en hiver; très rare.

La forme et la coloration de la femelle rapprochent cette espèce du *P. Doriæ*, de Tunis, mais le mâle en diffère beaucoup par sa sculpture et sa coloration mate, la tête non noire, le corselet plus angulé latéralement, ayant un sillon médian, et les élytres moins dilatées au milieu.

2. Pachydema sinuatifrons. — Long. 12 mill. — *Oblonga, sat convexa, postice vix ampliata, brunneo-fusca, nitida, subtus longe griseo-villosa, tibiis, tarsis, palpis antennisque castaneo-piceis; capite brevi, densissime fere rugose punctato, margine antice transverso, leviter reflexo et leviter trisinuato, sinu medio evidentiore; antennarum clava elongata; prothorace minus transverso, antice parum angustiore, lateribus medio leviter arcuato, angulis anticis obtuse rectis, posticis valde obtusatis, sat dense sat fortiter punctato, antice ad latera dentissime, medio haud sulcatus, sed spatio lævi anguste oblongo, antice abbreviato, signato; scutello triangulari-ogivali lævissimo; elytris prothorace parum latioribus, post-medium levissime ampliatis, apice truncato-rotundatis, angulo suturali rotundato, sat fortiter parum dense punctatis, lateribus transversim plicatulis, stria suturali sat profunda et utrinque lineis geminatis parum impressis, extus obsoletis; pygidio brevi, tenuiter laxe punctulato, propygidio densius; tibiis anticis dentibus 2 extus armatis, basali vix perspicuo, valde obtusis, tarsis 4 anticis haud dilatatis, sed ceteris paulo crassioribus et subtus densius villosis.*

Zébédani, Antiliban; très rare.

Cette espèce ressemble beaucoup au *P. Kindermanni*, mais elle est plus petite, la tête est plus courte, plus tronquée en avant et trisinuée au bord antérieur, le corselet est bien moins rétréci en avant, l'espace lisse du milieu est moins nettement limité, moins long et moins large, l'écusson est plus triangulaire, les élytres sont plus parallèles, plus finement ponctuées ainsi que le pygidium, et la dent basilaire des tibias antérieurs est à peine indiquée; les quatre tarses antérieurs sont aussi un peu plus étroits.

Je crois qu'il conviendrait de séparer la plupart des espèces syriennes des africaines, car elles ont un corselet bien plus carré, angulé aux angles

antérieurs et postérieurs, la tête plus tronquée, souvent sinuée, le dernier article des palpes plus ovalaire, et la massue des antennes plus longue que le funicule et arquée; en outre, les tarses antérieurs sont parfois peu dilatés et les femelles ne diffèrent souvent des mâles que par la forme un peu plus large; les yeux sont moins gros, fortement entamés par le canthus des joues, et les derniers articles du funicule des antennes sont allongés et non transversaux. Je propose pour les espèces orientales le nom de *Brachydema*.

1. ANISOPLIA LEUCASPIS Stév. — Cet insecte de la Russie méridionale et du Caucase se retrouve dans toute l'Asie-Mineure et jusqu'en Palestine, où M. Abeille en a rencontré une variété assez curieuse. La pubescence qui revêt le corps est d'un roux plus intense et recouvre l'écusson ainsi que le pygidium, le dessous du corps restant un peu grisâtre.

Nazareth.

2. ANISOPLIA GOSSYPIATA. — Long. 7 à 8 mill. — Cette espèce ressemble extrêmement à l'*A. fruticola*, qui se rencontre aussi en Orient. La coloration, la villosité sont les mêmes, mais la première est un peu plus pâle, les élytres sont sensiblement plus courtes et leur extrémité est bien moins arrondie à l'angle sutural, les stries sont moins nettes et les intervalles non alternativement un peu relevés; le prolongement du chaperon est moins étroit, le corselet est moins densément ponctué, le pygidium est bien moins large, plus convexe, non anguleusement rebordé sur les côtés.

Ramleh (Syrie); se trouve aussi à Jérusalem.

Je conserve à cette espèce le nom qui lui avait été donné par M. Reiche.

PHYLLOPERTHA MESOPOTAMICA Blanch., Cat. Mus., 178. — Long. 12 mill. — *Ovata, sat convexa, fusco-ænea, nitida, capite antice magis nigricante, elytris testaceis, sutura anguste, macula humerali, macula discoidali paulo obliquata (cum humerali interdum conjuncta), maculaque marginali media fuscis (interdum totis fusco-æneis ?), cinereo undique longe villosa, in elytris paulo rarius et brevius; capite dense tenuiter punctato, antice fere et valde reflexo, transversim concavo; antennis piceo-fuscis, clava longa, arcuata; prothorace antice sat fortiter angustato, margine postico ad angulos sinuato, his obtuse rectis, dorso sat dense sat fortiter punctato lateribus et antice densius, linea media brevi sublævi, angulis anticis obtusis; scutello lato apice obtuse rotundato, punctulato, medio sulcato; elytris medio ampliatis, apice sat abrupte rotundatis, striatis, striis*

parum impressis, punctatis extus confusis, intervallis, leviter convexiusculis, extus vix distinctis, punctatis, transversim rugosulis; propygidio et pygidio tenuiter densissime punctatis, dense et æqualiter transversim villosis; subtus grosse ac dense punctata, pedibus rugulosis, tibiis anticis apice late bidentatis, unguibus valde inæqualibus, parte externa crassiore, longiore a basi valde arcuata, bifida, unguibus intermediis parte majore bifida.

Caïfa.

Cet insecte, décrit comme *Phyllopertha* par M. Blanchard, figure dans le Catalogue Harold-Gemminger parmi les espèces du genre *Pharaonus*, créé par M. Blanchard, dans le Catalogue de la collection du Muséum. Cependant elle diffère de ce dernier genre par les crochets des tarses intermédiaires qui sont fendus ; en outre, les élytres ne sont nullement échancrées à la base, les épimères mésothoraciques n'étant pas plus ascendantes que chez les *Anosoplia.* De plus, M. Burmeister donne à sa *Popilia versicolorea* 3 lignes 1/2 de longueur (1), tandis que notre insecte a 12 millimètres et ne présente pas du tout les deux touffes de poils ornant le pygidium, mais bien une bande ininterrompue de poils gris, comme sur le propygidium. Seulement le chaperon est fortement rebordé et concave ; mais les deux insectes ne sont certainement pas les mêmes.

SPHENOPTERA LIBANICA. — Long. 8 mill. — *Oblonga, postice angustata, planiuscula, fusco-subcyanescens, sat nitida, subtus nitidior; capite lævi, subtilissime punctulato, antice paulo evidentius, margine antico medio angulatim emarginato; prothorace transverso, lateribus subparallelis, antice tantum angustato, margine postico utrinque late sinuato, angulis posticis sat acutis, dorso fere lævi, lateribus tenuiter punctatis, medio longitudinaliter obsoletissime impresso, foveola minuta basali; scutello transverse, lævi, apice acuminato; elytris prothorace vix latioribus, postme-*

---

(1) *Nigra, dense punctata, supra glabra, elytris rugulosis, striatis, interdum rubris.* — Mésopotamie.

D'un noir uniforme, densément et grossement ponctuée, ce qui la rend faiblement brillante ; chaperon finement rugueux. Massue des antennes aussi longue que la tête, funicule roux. Élytres visiblement striées, mais cependant rugueuses, densément ponctuées, les sillons striolés en arc ; ordinairement noires, parfois d'un rouge de cire à cacheter. Pygidium finement sculpté en arc, avec deux petites touffes de poils gris à la base. Abdomen très faiblement velu, poitrine un peu plus densément couverte de longs poils d'un jaune brunâtre gris. Tibias antérieurs à trois dents également, mais assez distantes ; tarses noirs.

dium attenuatis, apice rotundatis, subtruncatis, punctato-lineatis, lineis basi versus suturam fere obsoletis, apice magis impressis, intervallis subtiliter alutaceis et postice alternatim paulo magis elevatis, pectore punctato ; prosterno lateribus tenuiter asperulo, medio fere planato, utrinque linea tenui, apice haud interrupta impresso; abdomine laxe subtiliter punctato ; tarsis gracilibus.

Liban.

La forme de cet insecte le rapprocherait des *S. rauca* et *geminata*; mais il est bien plus déprimé, très uni, et la double strie du prosternum, non interrompue à l'extrémité, le classe à côté des *S. substriata, basalis*, etc., dont il n'a nullement le faciès.

Dorcadion Perrinii. — Long. 12 1/2 mill. — *Oblongo-elongatum, convexum, nigrum, nitidum, fere glabrum, pilis luteo-cinereis, brevissimis e punctis impressis surgentibus, ad suturam densioribus sparsutum, scutello sat dense luteo-griseo pubescente ; capite sat tenuiter sat dense punctato, post oculos punctis majoribus, medio sulcato ; antennis corpore brevioribus, sat validis, apicem versus opacis, tenuiter dense punctatis, articulo 3° quarto sensim longiore; prothorace transverso, lateribus late angulato et parum acute tuberculato, sat tenuiter parum dense punctato, lateribus postice grossius punctatis, medio linea obsolete impressa signato; scutello ovato-triangulari, apice obtuso, tenuiter dense punctato; elytris oblongis, medio prothorace paulo latioribus, ad humeros rotundatis, apice separatim rotundatis, subtilissime alutaceis, parum dense sat tenuiter punctatis, basi grossis et leviter rugosulis, parte laterali declivi rugoso-punctata, postice obsoletius, tenuiter cicatricosis, spatio suturali depresso, linea suturali sat fortiter laxe punctata, postice magis impressa ; subtus cum pedibus sat dense luteo-cinereo pubescens, tenuissime densissime punctatum, punctis majoribus sparsutis, metasterno lateribus grosse punctato, segmentis 2 ultimis pubescentibus; pedibus sat validis, tarsis tibiis haud brevioribus, 4 anticis dilatatis, subtus medio haud striatis.* ♂.

Bloudan, Antiliban.

Cet intéressant *Dorcadion* ressemble un peu au *D. involvens*, de Sibérie, mais il est plus allongé et les angles du corselet sont moins pointus ; sa forme rappelle aussi celle du *D. fulvum*, mais il est un peu plus court, bien moins ponctué, avec les antennes plus longues.

CUCUJIDES nouveaux ou peu connus

6e MÉMOIRE (1)

Par M. ANTOINE GROUVELLE.

(Séance du 14 Janvier 1880.)

---

74. CUCUJUS DAVIDI A. Grouv. (sp. nov.).

(Pl. 4, fig. 1.)

C. Mniszechi *affinis, sed latior; elytris obscuro-cyaneis.* — Long. 24 mill.

Espèce voisine du *C. Mniszechi* A. Grouv., mais distincte par sa forme plus large, ses antennes plus courtes, son prothorax à bords latéraux plus arrondis, et enfin par la couleur de ses élytres qui sont d'un bleu sombre.

Moupin, Chine. Collection du Muséum.

75. PLATAMUS CASTANEUS A. Grouv. (sp. nov.).

(Pl. 4, fig. 2.)

Depressus, nitidus, flavo-pilosellus; antennis nigris, basin versus testaceis, ultimo articulo ad apicem testaceo; capite prothoraceque nigris;

---

(1) Voir Annales 1876 : 1er mémoire, p. 487. — Annales 1877 : 2e mémoire, p. 205. — Annales 1878 : 3e mémoire, p. 67 ; 4e mémoire, p. 261. —Annales 1880 : 5e mémoire, p. 169.

fronte convexiuscula, bisulcata, angulis posticis capitis dentatis; prothorace transverso, basin versus angustato, lateribus dentatis; elytris piceo-testaceis, seriatim punctatis, extus plicatis; pedibus testaceis, tibiis infuscatis. — Long. 4 3/4 mill.

Déprimé, assez large, couvert d'une pubescence flave très dense et très longue. Antennes noires, avec les quatre premiers articles et l'extrémité du dernier testacés. Tête et prothorax noirs; élytres d'un testacé obscur. Front avec un sillon longitudinal de chaque côté et une impression discoïdale peu allongée; angles postérieurs de la tête aigus et saillants. Prothorax transversal, à bords latéraux arrondis, presque demi-circulaire, à ponctuation dense, assez profonde, plus rare sur le disque; bords latéraux dentés. Écusson transversal, sillonné. Élytres allongées, atténuées vers le sommet, laissant à découvert le dernier segment de l'abdomen; à repli latéral bien marqué; ponctuation en lignes, obsolète vers le sommet. Pattes testacées, tibias enfumés.

Brésil, Para (Bragance). Collection R. Oberthür.

76. PLATAMOPS DECORATUS Reitt.

(Pl. 4, fig. 3.)

Piceo-niger, pubescens; capite prothoraceque dense rugoseque punctatis, hoc quadrato, basin versus angustato, lateribus obtuse denticulatis, linea media longitudinali sublævi; elytris thorace latioribus, elongatis, subtiliter irregulariterque punctatis; fasciis duabus transversis, basi apiceque ferrugineis; antennarum basi tarsisque rufis. — Long. 4 1/5 mill.

P. decoratus Reitt., Verhand. zool. bot. Ges. Wien., 1877, p. 177.

Noir de poix, couvert d'une pubescence flave parsemée de longs poils dressés, noirs. Antennes dépassant à peine la base du prothorax, noires, avec la base et l'extrémité du dernier article roussâtres. Tête et prothorax densément et rugueusement ponctués. Prothorax carré, rétréci vers la base, presque cordiforme, à bords latéraux obtusément denticulés; disque avec une ligne longitudinale lisse. Écusson en triangle curviligne. Élytres plus larges que le prothorax, allongées, presque parallèles, couvrant entièrement l'abdomen, arrondies ensemble au sommet, couvertes d'une

ponctuation irrégulière, chacune avec la base, l'extrémité et deux taches transversales ferrugineuses. Tarses et base des tibias roux.

Colombie (La Luzera). Collection R. Oberthür.

77. Telephanus minutus A. Grouv. (sp. nov.).

(Pl. 4, fig. 4.)

Convexus, nitidus, testaceus; prothorace subquadrato; elytris ad apicem conjunctim rotundatis, abdomen fere obtegentibus, punctato-striatis, striis ad apicem evanescentibus, bimaculatis, maculis nigris subrotundatis, prima pone medium, secunda ad apicem suturali. — Long. 3 1/4 mill.

Convexe, brillant, testacé, avec deux taches noires sur chaque élytre : la première discoïdale, très près du milieu, la seconde suturale, près du sommet. Pubescence flave. Strie antennaire bien marquée. Prothorax presque carré, à bords latéraux parallèles dans la moitié antérieure. Élytres en ovale allongé, à angles huméraux bien arrondis, couvrant presque complètement l'abdomen; stries ponctuées, bien marquées vers la base, s'effaçant peu à peu vers le sommet.

Jamaïque. Collection Sallé.

78. Telephanus obscurus A. Grouv. (sp. nov.).

(Pl. 4, fig. 5.)

Convexus, nitidus, piceo-testaceus; capite prothoraceque dense et leviter punctatis; prothorace quadrato; elytris ad apicem truncatis, striato-punctatis, striis ad apicem obsoletioribus, fascia transversa ultra medium nigricante. — Long. 4 1/4 mill.

Convexe, brillant, surtout sur les élytres, entièrement couleur de poix claire, avec une tache transversale noirâtre au delà du milieu des élytres; pubescence d'un jaune grisâtre. Tête et prothorax densément et finement ponctués, par suite moins brillants; strie interantennaire bien marquée. Prothorax carré, rétréci vers la base dans la moitié basilaire, à bords latéraux parallèles dans l'autre moitié. Élytres à repli latéral bien visible,

ayant leur plus grande largeur vers le tiers antérieur, acuminées vers le sommet, où elles sont tronquées, à stries ponctuées assez profondes, mais devenant plus fines vers l'extrémité. Antennes sensiblement de la couleur du corps. Pattes plus claires.

Caracas. Collection Sallé.

79. LÆMOPHLOEUS MACROGNATHUS Reitt.

(Pl. 4, fig. 6 et 6 *a*.)

Latus, depressus, rufo-ferrugineus, glaberrimus, nitidus; antennis elongatis, articulo 1° *rufo,* 2-8 *infuscatis,* 9-11 *præcedentibus parum longioribus et latioribus, articulo ultimo penultimo sesqui longiore. Capite triangulari, antice trisinuato, in longitudinem striato, inter oculos biimpresso; mandibulis fortiter prominulis; prothorace transverso, basin versus angustato, subtiliter punctato, utrinque unistriato, lateribus integris, angulis posticis acutis; scutello triangulari; elytris testaceis, sutura infuscata, tristriatis, intervallis biseriatim punctulatis, lateribus carinatis; pedibus testaceis.* — Long. 3 3/4 mill.

L. macrognathus Reitt., Coleopter. Hefte, XV, 1876, p. 48.

Déprimé, glabre, brillant, roux ferrugineux, avec les élytres testacées, étroitement enfumées le long de la suture. Antennes allongées, noirâtres, avec le premier article roux; massue distincte; dernier article une fois et demie plus long que le précédent. Tête triangulaire, à mandibules très saillantes; marge antérieure trisinuée; disque avec une strie longitudinale; strie occipitale peu profonde. Prothorax transversal, rétréci vers la base; bords latéraux entiers, se redressant à l'angle postérieur qui est saillant; disque avec une strie latérale de chaque côté. Écusson triangulaire, deux fois plus large que long. Élytres largement ovalaires, tristriées; intervalles avec deux lignes de points; bords latéraux carénés. Pattes testacées, dessous roussâtre.

Colombie (Medellin). Collection R. Oberthür.

Cette espèce présente des pièces jugulaires (fig. 6 *a*) analogues à celles des *Prostomis*. Elle doit très probablement nécessiter la création d'un genre nouveau.

80. Læmophloeus lucanoides Smith.

(Pl. 4, fig. 7.)

Depressus, nitidus, glaberrimus ; antennis elongatis, infuscatis, articulo primo rufo ; capite prothoraceque nigris, fronte in longitudinem striato, margine antico trisinuato ; prothorace transverso, basin versus angustato, utrinque unistriato et foveolato ; scutello nigro, triangulari ; elytris testaceis, oblongo-ovatis, obsolete quinque striatis, lateribus vix carinatis ; pedibus rufo-testaceis. — Long. 2 1/2 à 3 mill.

L. lucanoides Smith, Col. Brit. Mus., I, p. 5.

L. seminiger Reitt., Coleopt. Hefte, XV, 1876, p. 49.

Déprimé, assez large, glabre et brillant. Antennes allongées, à massue peu marquée, d'un brun de poix, avec le premier article roux. Tête, prothorax et écusson noirs ; front avec une strie longitudinale médiane assez bien marquée ; strie occipitale peu visible ; marge antérieure de la tête simplement échancrée. Prothorax transversal, rétréci vers la base, surtout chez le mâle ; bords latéraux entiers ; disque avec une strie latérale de chaque côté ; intervalle entre cette strie et le bord latéral avec une impression vers le milieu de ce bord. Écusson triangulaire. Élytres testacées, déprimées, à peine carénées de chaque côté, avec cinq stries dorsales fines, arrondies ensemble à l'extrémité. Pattes d'un roux testacé.

Colombie (La Luzera). Collections Grouvelle et R. Oberthür.

Le Catalogue Harold signale à tort cette espèce comme provenant des Indes orientales ; cette erreur a entraîné sa description sous le nouveau nom de *L. seminiger* Reitt.

81. Læmophloeus semiæneus Reitt.

(Pl. 4, fig. 8.)

Convexiusculus, latus, nitidus, glaberrimus ; antennis elongatis, fuscis, articulo primo rufo ; capite prothoraceque æneis, parce punctatis ; fronte in longitudinem leviter striata, stria interantennali fortiter impressa ;

margine antico trisinuato, basin antennarum versus emarginato; prothorace transverso, utrinque unistriato; scutello triangulari, ferrugineo; elytris oblongo-ovatis, truncatis, subtiliter tristriatis, lateribus plicatis; pallidis apice et sutura subnigro-æneis; pedibus rufo-testaceis. — Long. 4 1/5 mill.

L. semiæneus Reitt., Coleopt. Hefte, XV, 1876, p. 49.

Assez convexe, glabre, brillant. Antennes allongées, noirâtres, avec le premier article roux. Tête bronzée; labre et mandibules rougeâtres; ponctuation assez fine, écartée; marge antérieure trisinuée et échancrée à la base des antennes; strie intermédiaire bien marquée; strie longitudinale du disque très fine; strie occipitale fine, profonde. Prothorax bronzé comme la tête, plus finement ponctué, transversal, rétréci vers la base, à bords latéraux entiers, régulièrement arrondis et redressés seulement vers les angles postérieurs qui sont aigus; disque avec une strie latérale de chaque côté. Écusson triangulaire, rougeâtre. Élytres en ovale allongé, plus larges que le prothorax, tronquées au sommet, testacées, avec le tour de l'écusson, la suture et le sommet noir bronzé; bords latéraux repliés; disque avec trois fines stries. Pattes d'un testacé rougeâtre. Dessous du corps brunâtre.

Colombie (La Luzera). Collection R. Oberthür.

82. LÆMOPHLŒUS CAPITO A. Grouv. (sp. nov.).

(Pl. 4, fig. 9.)

Depressus, nitidus, latus, glaberrimus; antennis subelongatis, nigro-piceis; capite prothoraceque nigricantibus, parce punctatis, margine antico capitis trisinuato; prothorace transverso, basin versus angustato, utrinque unistriato; elytris ovalis, testaceis, circa scutellum infuscatis, subtiliter quinque striatis, lateribus plicatis; pedibus rufo-testaceis. — ♂. Caput subquadratum. — Long. 2 3/4 mill.

Déprimé, glabre, brillant. Antennes à articles suballongés, d'un noir de poix. Tête noire, couverte d'une ponctuation allongée assez forte et plus écartée sur le disque, plus serrée sur le devant et sur les côtés et presque confluente vers la base des antennes; marge antérieure trisinuée;

strie occipitale peu profonde. Prothorax transversal, rétréci vers la base, couvert d'une ponctuation analogue à celle de la tête, mais plus fine et plus espacée ; disque avec une strie latérale de chaque côté et un rudiment de strie vers les angles postérieurs. Écusson en triangle curviligne. Élytres relativement courtes, atténuées vers le sommet, à épaules bien marquées ; disque avec cinq stries très finement ponctuées ; strie suturale mieux marquée, les autres plus accentuées vers le sommet. Pattes d'un testacé roussâtre. — La tête, chez le mâle, est presque aussi longue que large ; elle est nettement transverse chez la femelle.

Cordova (Mexique). Collections Sallé et Grouvelle.

Espèce voisine du *L. castaneipennis* Grouv., mais distincte par la forme de la tête chez le mâle.

83. Ino picea A. Grouv. (sp. nov.).

(Pl. 4, fig. 10.)

Lata, picea ; capite prothoraceque parce punctatis ; sulco interantennali profunde impresso ; prothorace transverso. — Long. 3 1/2 mill.

Entièrement couleur de poix, avec les pattes et les antennes légèrement plus claires. Tête et prothorax à ponctuation éparse ; sillon interantennaire profond, légèrement arqué ; une courte impression vers la base de chaque antenne. Prothorax transversal, cordiforme. Élytres lisses, laissant à découvert les trois derniers segments de l'abdomen.

Colombie (Santafé). Collection Sallé.

84. Ino quadrinotata Gorham.

(Pl. 4, fig. 11.)

Elongata, nitida, nigra ; primo articulo antennarum rufo, labro testaceo ; elytris nigro-piceis, duabus maculis testaceis. — Long. 3 3/4 mill.

I. quadrinotata Gorh., Month. Mag.

Allongé et brillant ; antennes noires, avec le premier article roux. Tête et prothorax densément et assez fortement ponctués, entièrement noirs ;

labre testacé; strie interantennaire bien marquée. Prothorax transversal, très rétréci vers la base, à angles postérieurs peu marqués. Écusson demi-circulaire. Élytres d'un noir de poix, avec deux taches testacées : la première oblongue et longitudinale près de l'épaule, la seconde transversale près du sommet; ponctuation des élytres plus écartée que celle du prothorax; strie suturale assez visible vers la base des élytres. Élytres laissant à découvert les trois derniers segments de l'abdomen; marge de ceux-ci finement rebordée de testacé. Pattes noires, avec les genoux plus clairs.

Japon. Collection A. Grouvelle.

85. Silvanus columbinus A. Grouv. (sp. nov.).

(Pl. 4, fig. 12.)

Elongatus, convexus, nitidus, pubescens, testaceo-piceus; capite punctato, utrinque in longitudinem impresso, angulis posticis acutis; antennis elongatis, 3 *ultimis articulis dilatatis; prothorace quadrato, basin versus angustato, punctato, lateribus ante angulos anticos profunde emarginatis, obtuse dentatis, scutello transverso; elytris elongatis, prothorace latioribus, punctato-striatis, stria suturali ad apicem fortiter impressa, articulis tarsorum bilobatis.* — Long. 2 1/2 mill.

Allongé, convexe, assez brillant, entièrement d'un testacé foncé. Antennes allongées, atteignant presque la moitié de la longueur de l'insecte. Tête ponctuée, principalement vers la base des antennes; disque avec une impression longitudinale de chaque côté. Prothorax à ponctuation éparse sur le disque, plus serrée et plus forte à la base, aussi long que large dans sa plus grande largeur, rétréci vers la base; bords latéraux obtusément dentés, fortement échancrés en arrière des angles antérieurs qui sont par suite aigus et saillants; angles postérieurs obtus. Écusson transversal. Élytres plus larges que le prothorax, parallèles, couvrant entièrement l'abdomen, ponctuées-striées; strie suturale bien marquée vers le sommet. Pattes robustes, tarses bilobés.

Colombie. Collection R. Oberthür.

CONTRIBUTION

A LA

Faune coléoptérologique d'Europe

ET DES PAYS VOISINS

Par M. Elzéar ABEILLE DE PERRIN.

(Séance du 24 Novembre 1880.)

Clérides.

Genre SPERMODENOPS, nov. gen.

Corps médiocrement allongé, subdéprimé. Tête très grande, transverse, une fois et demie plus large, les yeux compris, que le thorax dans sa plus grande largeur, imponctuée. Yeux gros, très saillants, placés loin du thorax, à facettes bien visibles. Épistome tronqué, relevé, largement rebordé. Labre indistinct. Mandibules bidentées. Palpes labiaux beaucoup plus grands que les maxillaires, à dernier article dilaté et tronqué plus qu'obliquement, presque longitudinalement au sommet. Antennes atteignant le tiers antérieur du prothorax, assez robustes, allant en grossissant légèrement de la base au sommet, à articles cylindriques, nullement dentés : 1er globuleux, très gros; 2e globuleux, aussi gros, mais un peu plus long; 3e plus petit, subtriangulaire, transversal, de même que les suivants, qui vont en s'élargissant jusqu'au 10e; 11e plus long que le précédent, comme enchâssé dans lui, un peu pyriforme. Prothorax très transversal et très convexe, rétréci fortement du sommet à la base, sans dépression avant le bord antérieur, mais avec un sillon obsolète rebordant la base, imponctué. Écusson quadrangulaire. Élytres cinq fois longues

comme le prothorax, déprimées, subparallèles, avec un léger élargissement au sommet, arrondies chacune séparément au bout; chargées de deux ou trois côtes longitudinales, variables de longueur, mais dont une au moins est bien visible jusqu'aux deux tiers de l'élytre ; imponctuées et glabres, laissant à découvert les trois derniers segments abdominaux. Pattes à cuisses un peu renflées, à tibias presque droits, les derniers un peu arqués; tarses de cinq articles bien visibles, les quatre premiers courts, subégaux; l'ongulifère très grand et très long.

SPERMODENOPS MOLLIPENNIS Ab. — Long. 2 mill.

Uniformément d'un châtain assez clair, brillant. Tête avec le front impressionné. Palpes, antennes et pattes testacées, mandibules aussi, sauf le sommet qui est noir. Pour le reste, comme il a été dit dans la diagnose générique qui précède.

Bab-el-Ouad, entre Ramleh et Jérusalem, en fauchant sur les brômes secs, le soir ! Betmeri, dans le Liban (Peyron).

L'espèce en question, le plus petit Céride connu, est très curieuse à plus d'un titre. Sa taille, sa forme et son aspect l'éloignent de tout ce qui est publié. Ses tarses 5-articulés la placent dans le voisinage des *Tillus* et des *Denops* et la séparent de tous les autres genres propres à nos régions. Elle ne peut du reste se confondre ni avec les premiers, dont les yeux atteignent le sommet du prothorax, ni avec les seconds, qui ont ces mêmes organes non saillants et la tête parallèle. Toutes les autres portions du corps présentent du reste des caractères qui lui sont propres : son prothorax fortement transverse, ses élytres déprimées et courtes, surtout la conformation des antennes, tout cela lui est spécial. Parmi les exotiques, les *Stigmatodera* seraient les seuls qui s'en rapprocheraient un peu par leurs tarses 5-articulés et la forme des antennes; mais ils ont des téguments solides, un prothorax long et cylindrique, des élytres entières, les tarses à 5e article non démesurément allongé, les antennes à dernier article très grand. Les *Cylidrus* possèdent aussi des palpes et des antennes tout autrement conformés.

Je lui ai donné un nom destiné à rappeler le genre *Denops*, dont ce nouveau genre est encore le plus voisin.

OPILUS *tæniatus* Klug. — J'avais pris cette belle espèce, ressemblant plus

à un *Tillus* qu'à un *Opilus*, à Smyrne, il y a six ans. Je l'ai retrouvée à Zebedani (Antiliban). Elle paraît toujours rare.

CLERUS (Trichodes) LONGISSIMUS Ab. — Long. 13 mill. ♂, 19 mill. ♀.

♀. De forme, de couleur et de taille conformes à celles du *crabroniformis*. Corps d'un noir bleuâtre, revêtu d'une pubescence fauve, mêlée de noir, longue sur la tête et le thorax, courte sur les élytres. Intervalle oculaire assez étroit, museau peu allongé, antennes d'un fauve sombre. Élytres très longues, étroites et parallèles, ponctuées nettement, densément et sérialement; ornées de deux bandes transverses : la 1re vers le tiers antérieur, assez étroite, n'atteignant pas le bord externe et dilatée anguleusement à la suture, presque droite à son bord antérieur, bien sinuée à son bord postérieur; la 2e aux deux tiers de l'élytre, plus large, occupant toute la largeur des élytres, s'abaissant au bord latéral; tache apicale triangulaire. Sommet des élytres tronqué et échancré, avec l'angle sutural épineux. Pattes d'un bleu sombre; tarses plus clairs.

♂. Taille plus petite; tête plus allongée, élytres tronquées au sommet, mais non échancrées. Pattes identiques, tibias postérieurs un peu courbes. Avant-dernier arceau ventral échancré, mais moins profondément que dans le *crabroniformis*.

Plaine de La Bekà, près Damas; sur les Ombellifères.

M. Chevrolat a divisé notre ancien *crabroniformis* en plusieurs espèces dont aucune ne me paraît pouvoir concorder avec celle-ci. Le *zebra*, d'après M. Baudi, s'en sépare nettement par la tête plus large, par les tibias et les tarses fauves-roux et surtout par les fémurs des mâles plus renflés encore que chez l'espèce mère, tandis qu'ils sont absolument simples dans la mienne.

L'*Olivieri*, d'après le même auteur, serait un type très fixe dans sa coloration, chez lequel la bande antérieure est remplacée par un point, sa villosité est très faible, etc.

Le *rufitarsis*, d'après M. Chevrolat, aurait des bandes qui n'atteindraient pas la suture.

Le *sinæ* a ses élytres arrondies au sommet.

Je ne parle que pour mémoire du vrai *crabroniformis*, qui a ses

pieds si particulièrement conformés chez les ♂, tandis qu'ils sont simples dans le *longissimus*.

CLERUS ANGUSTIFRONS Ab. — Long. 21 à 23 mill.

Espèce tellement voisine du *crabroniformis*, qu'il me paraît inutile d'en donner la description et qu'il suffit, il me semble, de l'en différencier :

Le ♂ se distingue du *crabroniformis* ♂ par le front plus étroit, le sillon qui précède l'épistome moins enfoncé et nullement séparé de l'épistome par un bord relevé en carène ; par les bandes noires des élytres plus minces et plus sinueuses, par la tache apicale plus large, par ses cuisses postérieures beaucoup moins renflées, bien qu'elles le soient un peu plus que dans la ♀; les tibias ne sont point épais et courts, mais longs et régulièrement arqués; les éperons qui terminent ces tibias sont caractéristiques : au lieu d'être épais, longs et fortement crochus, ils sont minces, petits et presque droits. Enfin les élytres sont plus nettement tronquées.

La ♀ se distingue uniquement du *crabroniformis* ♀ par le front plus étroit et les tibias plus droits.

Tarsous (Caramanie).

Le *zebra*, outre ses bandes droites, s'en éloigne par ses cuisses énormes chez les ♂ et ses tibias postérieurs presque droits ;

L'*Olivieri* par sa 1re bande remplacée par un point transversal ;

Le *rufitarsis* par ses bandes droites n'ayant, d'après M. Chevrolat, aucune jonction avec la suture ;

Le *sinæ* par ses élytres arrondies au sommet.

Je me suis demandé si mon *angustifrons* ne serait point le *crabroniformis* vrai et si je ne considérais pas comme *crabroniformis* le *zebra?* Mais cette supposition jure avec certains détails donnés par M. Baudi. Il dit que le *zebra* doit avoir les tibias presque droits, roux ainsi que les tarses. Or, mon *crabroniformis*, à moi, a des tibias très courbés en dedans, se redressant au sommet ; ils sont de couleur sombre. D'autre part, mon *angustifrons* a les cuisses bien plus minces et la tête plus étroite que mon *crabroniformis*, tandis que le *zebra* doit, au contraire, avoir les cuisses plus épaisses

et la tête plus large que le *crabroniformis* de M. Baudi. Je ne puis donc pas me rattacher à cette explication et suis forcé de séparer mon *angustifrons*.

Clerus *syriacus* Spin. — Jérusalem! Nazareth! Tibériade!. — Cette espèce est rare dans les deux premières localités; elle abonde au contraire dans la troisième, sur les Ombellifères. Elle paraît très fixe dans sa coloration, mais non dans sa taille qui varie presque jusqu'au double. La seule variété de couleur que j'aie vue est caractérisée par le second point des élytres, celui qui est au-dessous du point huméral, qui se relie à la suture par une ligne noire, quelquefois même de façon à dessiner une véritable bande.

Clerus *Careeli* Chevr. — A Tibériade, avec le précédent, mais beaucoup plus clair-semé. — Varie énormément pour la couleur. J'en possède des sujets chez lesquels la 1re bande est réduite à deux points obliques et la 2e est transverse et droite; puis ces deux bandes se développent, se réunissent, jusqu'à ne plus laisser de rouges que trois taches externes sur chaque élytre. Les cuisses des mâles paraissent moins renflées sur ces exemplaires; mais je possède tous les passages.

Clerus viridi-aureus Ab. — Long. 10 mill.

Entièrement vert, avec trois bandes jaunes, dorées, mates, sur chaque élytre. Court et très déprimé, revêtu d'une très longue villosité jaune dorée. Tête ponctuée dru et un peu rugueusement, large, impressionnée entre les yeux, sans sillon bien marqué à la partie antérieure. Antennes et palpes roux. Pronotum ponctué dru et rugueusement, ce qui le rend mat, petit à petit rétréci vers le sommet, brusquement étranglé à la base, avec un sillon large et peu profond, oblique, avant le sommet, et un autre profond et étroit avant la base; une ligne lisse partageant le pronotum dans sa longueur. Élytres subparallèles, un peu rétrécies de la base au sommet, déprimées, ponctuées très fortement et très serré, ce qui les rend mates, deux fois et demie aussi longues que larges, armées à l'angle sutural d'une épine accusée, arrondies à cet endroit ♂, très peu tronquées ♀; portant trois taches jaunes transverses étroites et n'atteignant pas la suture : la 1re obliquement sinueuse,

dirigée du quart de l'élytre en remontant vers l'épaule, où elle enclôt complètement à l'extérieur le calus huméral; prolongée le long du bord externe jusqu'à la 2e; celle-ci située un peu après le milieu de l'élytre, droite, allant du bord externe jusqu'aux deux tiers de l'élytre vers la suture, dilatée en losange à cet endroit; 3e isolée, dirigée obliquement du bord externe, au point où il commence à s'arrondir, vers les quatre cinquièmes de l'élytre. Apex de l'élytre vert comme le reste, mais plus brillant, à points plus gros et plus espacés. Jambes très longuement velues. Avant-dernier arceau ventral largement et peu profondément échancré chez le ♂, qui a en outre les cuisses postérieures un peu plus fortes que l'autre sexe.

Tibériade ! Très rare.

Cette jolie espèce s'éloigne par sa couleur foncière verte et ses minces bandes jaunes des *sanguinosus* Chevr., *zaharæ* id., *leucopsidens* Ol., *hypocrita* Chevr., *Olivieri* Chevr., *crabroniformis* Fabr., *rufitarsis* Chevr., *zebra* Fald., *sinæ* Chevr., *gulo* id., *Favarius* Ill., *syriacus* Spin., *apiarius* L., *alvearius* Fab., *umbellatorum* Ol., *ephippiger* Chevr., 8-*maculatus* Vil., *Kindermanni* Chevr., 4-*guttatus* Ad., *nobilis* Kl., *armeniacus* Baudi, ainsi que des deux décrites ci-dessus. Les *viridifasciatus* Chevr. et *affinis* id. ont l'extrême sommet des élytres bordé de jaune; le *caucasicus* Chevr. a les antennes noires et le vert des élytres réduit en forme de taches; le *Georgianus* Chevr. a les élytres jaunes à bords noirâtres; le *Carceli* Chevr. et *axillaris* Fisch. ont les élytres rouges à taches vertes; les *angustus* Chevr. et *sipylus* ont les tibias postérieurs des ♀ armés d'un longue lamelle; le *subfasciatus* Kraatz a quatre taches jaunes au lieu de six; l'*atticus* Chevr. est très court et très convexe. Ceux avec lesquels le *viridiaureus* a le plus de rapport sont les *ammios* Fabr., *flavicornis* Germ. et *x-littera* Chevr. Le premier a le corps plus convexe, les élytres moins fortement ponctuées et la tache jaune juxta-scutellaire non liée à la marge externe; de plus, la couleur jaune occupe au moins la moitié de la surface des élytres. Le *flavicornis* n'a point de sillon longitudinal au prothorax, et sa forme générale est très allongée. Enfin le *x-littera* a un dessin spécial, la 1re et la 2e bande verte affectant la forme d'un X.

NECROBIA *defunctorum* Walt. — J'ai toujours rencontré cette petite espèce, qui habite tous les bords sud de la Méditerranée, sous les crottins plus ou moins secs. C'est là, je crois, qu'on devra surtout la chercher.

CORYNETES *pexicollis* Fairm. — N'est pas rare à Jaffa et à Beyrouth, sur les *Tamarix*.

Cyphonides.

PRIONOCYPHON ORNATUS Ab. — Long. 4 mill.

♂. Uniformément jaune, avec quatre taches foncées sur les élytres, couvert d'une pubescence à moitié hérissée, jaunâtre. Tête régulièrement convexe, luisante, à ponctuation fine et rare. Antennes atteignant les deux tiers du corps, à 1[er] article fortement dilaté-arrondi, en forme de coquille; 2[e] et 3[e] très petits, globuleux, le 3[e] plus petit que le second; 4[e] très long, subtriangulairement denté au sommet; 5[e] de même forme, mais beaucoup plus court; 6[e] à peu près pareil au 4[e]; 7[e] et suivants prolongés et pectinés, avec les dents de cette pectination très longues et recourbées. Prothorax très large, aussi large que les élytres à leur base et continuant l'ovale qu'elles dessinent; angles antérieurs aigus et avancés, postérieurs arrondis; surface régulièrement convexe; ponctuation pareille à celle de la tête. Élytres en ovale allongé, très convexes, ornées chacune de deux taches sombres, d'étendue variable, tantôt la 1[re] partant de dessous l'écusson pour s'étendre triangulairement vers le bord externe, la 2[e] commençant aux deux tiers de l'élytre qu'elle couvre transversalement jusqu'à ses quatre cinquièmes postérieurs; tantôt dilatées, se réunissant le long du bord externe et s'étendant parfois au point de se confondre et de ne laisser de jaune sur l'arrière corps que l'écusson, la suture et l'extrême sommet de l'élytre; ponctuation de l'écusson fine et lâche, celle des élytres grosse et relativement serrée. Ventre et pieds pâles.

♀. Antennes simples, à articles un peu dilatés triangulairement au sommet.

Bloudan ! (Antiliban), sur les haies vives ; rare.

Cette curieuse espèce ne peut se confondre avec le *serricornis*, à cause de sa coloration, de sa forme plus allongée, de son prothorax beaucoup plus large et de ses antennes longuement flabellées chez le ♂.

Malachiides.

En étudiant les insectes de cette famille, que j'ai rapportés en grand nombre d'Orient et que du reste j'avais toujours colligés avec prédilection, j'ai dû avoir recours à la savante Monographie qui en a été publiée dernièrement dans l'*Abeille* par mon collègue et ami M. Peyron. Je me suis trouvé quelquefois en désaccord d'opinion avec lui, et de récentes découvertes sont venues augmenter le nombre des espèces qu'il mentionne. Or, comme son ouvrage est évidemment entre les mains de tous les naturalistes sérieux, j'ai cru devoir m'y référer dans les notes qui suivent et même les publier comme une sorte de critique en mentionnant les endroits de sa Monographie auxquels chacune de mes observations a trait. Qu'on ne se méprenne point sur ce mot de critique : lorsque dans une œuvre aussi importante que la sienne, et qui s'est produite loin des centres entomologiques, il y a si peu de chose à retoucher, il me semble que c'est là un mérite de plus. Je suis donc persuadé, en publiant les quelques additions et remarques qu'on va lire, que je ne puis mieux faire l'éloge d'une étude déjà appréciée par tous nos collègues.

Page 26. CYRTOSUS *Anceyi* Ab. — « M. Abeille a proposé de créer un « genre pour cette espèce, en se fondant sur la conformation « du segment génital de l'abdomen des ♂ qui serait divisé « par une rigole longitudinale en deux pointes aiguës et flan- « qué de deux appendices larges et recourbés en dedans « comme un forceps, le dépassant et l'enclavant presque en- « tièrement. Je n'ai rien pu voir de semblable en examinant

« ce segment que j'ai trouvé incisé au milieu pour loger le « pénis, sans autre signe plus remarquable. Il n'y a donc pas « lieu de discuter si un tel caractère eût été suffisant pour « motiver une coupe générique pour une espèce qui diffère « si peu de ses voisines par ses autres caractères. »

Je suis en effet d'avis qu'un caractère isolé comme celui-là ne suffit pas pour la création d'un genre, et je retire avec empressement le nom de *furciger,* qui, du reste, faisait double emploi. Quant à l'existence de ce remarquable caractère sexuel, elle n'est pas contestable : je viens de le revérifier sur les ♂ de l'*Anceyi* que j'ai pris en nombre à Zebedani (Antiliban); il arrive souvent que le forceps en question se colle sur les côtés du dernier segment, ce qui rend sa constatation difficile.

P. 42. A la suite du *Malachius inornatus,* ajoutez :

MALACHIUS DIMORPHUS Ab. — Long. 3 à 3 1/4 mill.

♂. Bleu-vert, à peine plus brillant sur l'avant-corps, vêtu d'une très courte pubescence grise, hérissé sur les élytres de soies noires assez nombreuses. Front triangulairement impressionné entre les yeux, avec une fossette en arrière, à peine relevé en avant de l'impression ; épistome pâle, cette couleur limitée transversalement avant le point d'insertion des antennes; labre et palpes brun-noir. Antennes bleu noirâtre, atteignant à peine le tiers des élytres, épaisses, à 1er article étroit à la base, subtriangulairement élargi de là au sommet, mais sans renflement dentiforme ; 2e presque aussi long que le 1er, arrondi en dessous, les suivants de même, allant en s'amincissant jusqu'au bout de l'antenne. Prothorax un peu plus large que long, peu arrondi sur les côtés, convexe, avec les angles postérieurs obliquement relevés, impressionné au milieu de sa base. Élytres allant en se dilatant sensiblement de la base au sommet. Épimères mésothoraciques pâles. Ailes brun-noir. Pattes métalliques.

♀. Front subcaréné entre les yeux. Antennes plus longues, le 1er article très peu renflé, le 2e court, les autres allongés,

subcylindriques. Élytres courtes, très renflées-arrondies en arrière.

Pyrénées-Orientales, Mont-Dore.

Cette espèce a été en partie décrite par M. Peyron, qui l'a confondue avec l'*inornatus*, bien qu'elle se rapproche davantage de l'*heteromorphus*. C'est à elle qu'il fait allusion en disant : « Je l'ai prise dans les Pyrénées-Orientales. Les indi-« vidus de cette provenance sont plus petits, plus verdâtres, « leurs ailes sont moins développées, presque atrophiées, et « leur faciès se rapproche beaucoup de celui de l'*heteromor-« phus.* » Ces différences auraient dû, ce me semble, éveiller davantage sòn attention. Il n'est pas possible de la réunir à l'*inornatus,* en dehors de sa forme remarquable, *charopiforme,* si l'on me permet ce mot, quand on tient compte de la structure des premiers articles antennaires du mâle et de ses élytres moins fortement sétosellées. — On la distinguera toujours facilement de l'*heteromorphus* à cause de la coloration bleu-noir de ses premiers articles antennaires, de leur forme particulière, de ses ailes sombres, etc.

La ♀ se prend sous les pierres ou sur les plantes basses, comme celle de l'*heteromorphus,* ce qu'explique l'atrophie de ses ailes, au lieu d'habiter sur les branches, comme le fait celle de l'*inornatus.*

P. 44. MALACHIUS *dilaticornis* Germ. — J'en possède un individu authentique de Nîmes. L'espèce est donc française.

P. 45. MALACHIUS *dentifrons* Er. — Très commun dans le département du Var (Lorgues, Sainte-Baume), sur les Euphorbes, au premier printemps.

P. 65. Après *Malachius erythropterus* Er., ajoutez :

MALACHIUS GETHSEMANIENSIS Ab. — Long. 5 mill.

♂. Vert brillant, à pubescence blanche, fine, mêlée de quelques poils noirs hérissés. Front largement et irrégulièrement

impressionné entre les antennes. Épistome profondément creusé d'une grosse gouttière transversale, portant dans son milieu un tubercule noir et velu ; postépistome impressionné. Devant de la tête jaune jusqu'aux yeux, la couleur foncière s'avançant entre les antennes en pointe aiguë ; palpes noirs. Antennes atteignant les deux tiers du corps, vert-bleu, avec le dessous des quatre premiers articles jaune ; 1er article renflé, allant en grossissant graduellement de la base au sommet ; 2e court, fortement prolongé en dessus, où il est renflé et tronqué-arrondi, glabre ; 3e deux fois long comme le second, subcylindrique, ainsi que les suivants. Prothorax transverse, arrondi sur les côtés, avec une grosse tache rouge aux angles antérieurs. Élytres allongées, subparallèles, régulièrement arrondies au sommet, avec une bande verte partant de chaque épaule, longeant étroitement la base, à peine plus élargie triangulairement autour de l'écusson, prolongée tout le long de la suture jusqu'aux quatre cinquièmes, où elle se termine en s'arrondissant ; il existe en outre sur chaque élytre une petite tache verte oblongue et confuse, isolée, vers les deux tiers postérieurs. Ventre vert. Pattes métalliques ; tibias et tarses antérieurs jaune clair, sauf l'extrême base de ces tibias et l'extrémité du tarse qui tournent au métallique.

♀. Inconnue.

J'ai pris deux ♂ de cette jolie espèce sur de petites chrysanthèmes, vers la fin mars, dans les endroits incultes qui entourent le jardin de Gethsémani, sur la montagne des Oliviers, près Jérusalem.

D'après la classification de M. Peyron, cette espèce se range nettement à côté de l'*erythropterus* Er., dont elle diffère par une multitude de points, notamment par sa forme allongée, la couleur et la structure des antennes, la disposition des taches des élytres, celles-ci entières au sommet, et les tibias antérieurs pâles.

P. 77. MALACHIUS *lusitanicus* Er. — L'*australis* Rey, que M. Peyron lui réunit en le mentionnant comme simple variété à thorax concolore, est aussi distinct du *lusitanicus* que du *bipustulatus*. Le

thorax n'est pas taché de rouge aux angles antérieurs, l'extrémité des tibias et les tarses antérieurs sont noirs au lieu d'être testacés; enfin les antennes sont tout autres : chez le ♂, le 1er article n'est nullement parallèle, il est beaucoup plus épais et va en grossissant de la base au milieu; le 2e a les côtés moins nettement coupés et arrondis; le 3e est sensiblement plus long et presque triangulaire; le 4e a sa pointe en hameçon beaucoup moins longue et moins mince, à bord inférieur coupé droit au lieu d'être en crochet effilé et arqué; le 5e est plus large avant le milieu qu'au bout, au lieu d'être parallèle. Chez la ♀, il y a aussi une autre conformation antennaire, et le 5e article notamment est plus épais que le 6e, au lieu de l'être tout au plus autant.

L'*australis* est propre aux montagnes. Il se prend non à Marseille, comme l'auteur l'indique par erreur, mais à la Sainte-Baume, Sisteron, Embrun, Briançon, etc.

P. 82. MALACHIUS *æneus* Lin., var. *Faldermanni* Fald. — Cette remarquable variété se retrouve sur le versant méridional du massif du mont Cenis.

P. 85. Après *Malachius helophilus,* ajoutez :

MALACHIUS PEYRONI Ab. — Long. 4 mill.

♂. Court, vert bleuâtre, avec le prothorax doré; tout le corps vêtu d'une courte pubescence pâle, couchée, entremêlée de loin en loin de longs poils noirs. Front transversalement impressionné entre les yeux, jaune par devant jusqu'aux yeux, la couleur foncière s'avançant entre les antennes sur une espèce de carène large et dilatée en avant; palpes bruns, avec la majeure partie du 2e article jaune; extrémité des mandibules noire. Antennes atteignant le premier tiers des élytres, avec le dessous des sept premiers articles jaune; 1er article épais, mince à la base et renflé de là au sommet; 2e court, triangulairement arrondi; 3e allongé, triangulaire; 4-9 subtriangulairement arrondis, les deux suivants subcylindriques. Prothorax fortement transversal, avec les côtés arrondis et le

sommet en capuchon ; angles antérieurs largement rouge-jaune ; postérieurs relevés. Élytres courtes, très convexes, subparallèles ; sommet largement rouge-jaune et fortement plissé et lacinié, l'angle inférieur du repli s'avançant en pointe arrondie au bout, noire et comme veloutée sur toute la partie qui est décombante ; dedans du repli muni d'un appendice noir, dirigé en bas. Épimères mésothoraciques pâles. Segments ventraux bordés d'orangé. Pattes métalliques, avec les genoux des trois paires, le sommet des tbias des deux premières paires et les tarses de la première, jaunes.

Bloudan ! (Antiliban) ; rare ; en mai.

Dans le tableau du monographe, cette espèce doit prendre place à côté de l'*heliophilus,* qui a les élytres rouges. La tache des angles antérieurs du prothorax l'éloigne de tous ceux qui suivent. L'angle apical noir et velouté du repli des élytres ne permet de la confondre qu'avec le *paludosus* qui a les antennes toutes noires.

P. 95. Malachius *carinifrons* Baudi. — Décrit sur des ♀ que M. Peyron n'a point vues. Dès lors, pourquoi faire rentrer cette espèce dans un tableau où les principales divisions sont basées uniquement sur les caractères des ♂ ? Un pareil procédé est plus que dangereux. Je saisis cette occasion pour relever dans la préface (page 6) une phrase qui me paraît critiquable. « Il ne faut « pas cependant, dit M. Peyron, pousser si loin le désir de « rendre la détermination facile que de dispenser les entomo- « logistes de faire quelques recherches, pour avoir des espèces « complètes, c'est-à-dire représentées par les deux sexes. » — Quand on habite la patrie d'une espèce *incomplète,* je comprends fort bien ce raisonnement ; encore n'est-il pas toujours possible de reprendre certaines raretés découvertes par hasard. Mais quand il s'agit d'espèces étrangères, ce raisonnement est extrêmement erroné. Est-ce par quelques recherches qu'on peut se procurer les ♂ de certaines espèces rapportées de Perse, d'Arabie, du désert algérien ou de n'importe quelle autre localité éloignée ? Je ne dis pas qu'il soit aisé de faire des tableaux basés sur les deux sexes, mais encore

ne faudrait-il pas présenter comme le résultat d'un dessein raisonné ce qui n'est que le fait d'une impuissance forcée.

P. 107. MALACHIUS *parilis,* var. *calabrus* Baudi. — Cette soi-disant variété, inconnue au monographe, est peut-être une des espèces de *Malachius* les mieux caractérisées. Les antennes du ♂ atteignent ou dépassent même un peu l'extrémité du corps. Elle n'est comparable, à cause de ce caractère, qu'au *capricornis ;* mais le pronotum n'est pas bordé de jaune, les tarses sont en grande partie flaves, le corps est tout hérissé de poils, la troncature des élytres est de forme différente, l'angle sutural est plus largement noir, obtus et replié en dedans ; son appendice est très court.

P. 110. Après *Malachius paludosus,* ajoutez :

MALACHIUS BEDELI Ab. — Long. 5 à 5 1/2 mill.

♂. Bleu verdâtre, plus ou moins bronzé, avec le prothorax en général plus doré ; vêtu d'une fine pubescence pâle, qui n'est visible que vers le sommet des élytres, et de longs poils noirs hérissés et rares. Front creusé, entre les antennes, d'une dépression large et peu profonde qui occupe la majeure partie de sa surface ; devant de la tête pâle jusqu'aux yeux, la couleur foncière s'avançant entre les antennes jusqu'un peu au-dessous de leur point d'insertion ; labre et palpes brun-noir. Antennes en totalité concolores, atteignant le tiers des élytres et le dépassant même ; 1ᵉʳ article renflé de la base au sommet, 2ᵉ court, globuleux, 3ᵉ de même longueur que le 1ᵉʳ, triangulaire, 4ᵉ plus court et à côtés plus parallèles, les autres plus étroits, allongés, subparallèles et un peu sinueux. Prothorax à peu près aussi long que large ; côtés presque droits, les quatre angles bien arrondis, les postérieurs nettement et longitudinalement impressionnés et relevés ; milieu de la base fovéolé. Élytres très parallèles, portant à leur sommet une tache orangée limitée presque carrément, triangulairement plissées et enfoncées à cet endroit, ce pli profond, portant un certain nombre de soies noires raides, mais dépourvues de

toute lanière et à angle inférieur caché et invisible. Pygidium fortement sillonné et échancré. Épimères du mésopectus pâles; segments abdominaux finement marginés de carné. Pattes entièrement obscures.

♀. Antennes plus courtes, filiformes, à articles longs, minces et cylindriques. Élytres entières au sommet. Pygidium très long, très mince, arrondi au bout.

Chott-el-Chergui (Algérie). Pris en juin par le docteur Munier. M. Bedel m'en a donné plusieurs exemplaires des deux sexes.

Par sa forme allongée, parallèle, et ses couleurs métalliques, cette espèce ne se rapproche en réalité que du *viridanus* Muls., qui a les élytres simples chez le ♂ et les premiers articles antennaires sensiblement plus longs. En dehors de ces deux caractères, ces espèces se confondraient facilement. Dans le tableau de M. Peyron, le *Bedeli,* rejeté parmi les espèces à élytres laciniées chez les ♂, vient se placer à côté des *spinosus, paludosus* et *humeralis.* Il se distingue sans peine des deux premiers par sa forme allongée, parallèle, son repli apical uniformément rouge et sans lanière. Quant à l'*humeralis*, sa forme, sa tache humérale, ses habitudes de vivre le long des flaques de neige, l'isolent et nécessitent presque un démembrement.

P. 118. Après *Anthocomus miniatus* Kolen., ajoutez :

ANTHOCOMUS CARDINALIS Ab. — Long. 2 1/4 mill.

♂. Vert bleuâtre peu brillant, avec les élytres uniformément rouges et mates, tout le corps vêtu d'une très fine pubescence blanche. Front presque plan, relevé par devant, biimpressionné latéralement en cet endroit ; partie antérieure de l'épistome pâle. Palpes, antennes et pieds en totalité flaves. Antennes atteignant presque la moitié des élytres, à 1er article renflé de la base au sommet, 2e court et globuleux, 3e triangulaire, les suivants fortement dentés en scie. Élytres parallèles, repliées

et froissées au sommet et munies d'un appendice roux comme le reste, à peine plus sombre au bout et relevé. Épimères mésothoraciques concolores. Segments de l'abdomen finement marginés de flave.

♀ ?. Corps plus large; antennes beaucoup moins dentées; élytres entières au sommet et ornées d'une grande et large bande transversale noire en forme d'accolade renversée, vers leurs deux tiers postérieurs.

Plaine de la Bekâ (Syrie); 3 ♂ et 13 ♀, mêlés à l'*Anthocomus miniatus,* qui est très abondant en mai à cet endroit. Je ne suis point absolument certain de l'identité des deux sexes que je n'ai pas surpris accouplés.

Il m'a été impossible de considérer le *cardinalis* comme une simple variété du *miniatus,* ou plutôt comme son immature. On pourrait croire à cette possibilité si l'on ne considérait que la teinte uniforme des élytres et de l'appendice chez le ♂, ainsi que la couleur testacée des pieds, des antennes et des palpes, ce qui l'éloigne de tous les autres *Anthocomus* connus; mais le corps est réellement plus étroit, la villosité blanche des élytres est plus rare, et surtout les antennes ont leurs articles plus longs et plus longuement dentés. Cette disposition est particulièrement remarquable chez les ♂, qui ont ces organes en forme de dents à pointe très aiguë, ce qui n'existe pas chez le *miniatus.*

P. 119. ANTHOCOMUS *bicinctus* Chevr. — M. Peyron doute fort que le ♂ de cette espèce, décrit par M. Baudi, appartienne bien à ce sexe. Plus heureux que lui, je l'ai pris à Caïffa et puis confirmer le dire de M. Baudi. Ce ♂ a bien les élytres entières au sommet, caractère anormal auquel vient se joindre la dilatation des derniers articles des antennes. C'est donc une espèce très tranchée.

P. 130. Après *Axinotarsus ruficollis* Ol., ajoutez :

AXINOTARSUS PENINSULARIS Ab. — Long. 4 à 4 1/2 mill.

♂. Vert foncé brillant, à fine pubescence blanche, semée çà et là de soies noires hérissées. Front avec une assez forte impression entre les antennes; devant de la tête et labre jaunes, cette couleur se prolongeant par côtés jusque sous les yeux; palpes bruns, ainsi qu'une ligne transversale sur l'épistome. Antennes atteignant presque la moitié des élytres, épaisses, avec le dessous de leurs cinq premiers articles en partie jaune; 1[er] article conique, très renflé au sommet; 2[e] court, presque nodiforme; 3[e] près du double aussi long que le 2[e], obconique; 4[e] allongé, aussi long que le précédent, les suivants allongés et étroits. Prothorax uniformément rouge, transversal, à angles fortement arrondis, les postérieurs relevés. Élytres subparallèles, un peu renflées aux deux tiers, avec leur cinquième postérieur rouge; plissées et repliées au sommet, cette troncature oblique, l'intérieur du pli donnant naissance à une sorte d'oreillette noire et à une lanière mince et sinueuse, relevée; angle apical saillant et arrondi. Pattes entièrement noires. Segments ventraux largement bordés et même tachés de rouge.

♀. Antennes avec tous leurs articles allongés, sauf le second; extrémité des élytres entière.

Découvert à Barcelone (Espagne), en mai, par M. Félix Ancey.

P. 130. Après l'espèce précédente, ajoutez :

Axinotarsus insularis Ab. — Long. 4 mill. à peine.

Absolument pareil au précédent, même couleur, mêmes différences sexuelles. N'en différant absolument que par la troncature des élytres carrée et non oblique chez le ♂, la tache rouge terminale beaucoup plus réduite et les antennes à articles sensiblement plus courts et n'atteignant que le tiers antérieur des élytres. En outre, les trois premiers articles antennaires sont seuls rouges par dessous.

Ajaccio. Découvert par M. Koziorowicz.

Les signes distinctifs ci-dessus ne peuvent pas, ce me semble, permettre qu'on réunisse ces deux espèces, surtout la brièveté des antennes dans l'*insularis*. Ce caractère est très sensible, soit que l'on examine la longueur totale de l'organe, soit que l'on compare article à article.

Le *ruficollis* Ol. était jusqu'ici le seul *Axinotarsus* à prothorax entièrement rouge; mais sa taille est sensiblement moindre, ses antennes plus longues et plus jaunes, ses couleurs moins vives, ses élytres plus sétosellées et son appendice ♂ de forme tout autre que dans nos deux espèces.

P. 136. Genre ATTALUS Er. — Je regrette que M. Peyron n'ait point adopté partie au moins des genres proposés aux dépens des *Attalus* par M. Rey. Les opinions sont certainement libres sur de pareilles questions, mais d'abord les genres de M. Rey avaient, à mon avis, ce grand avantage de se faire reconnaître à première vue. Un *Sphinginus*, un *Attalus* (sensu stricto), avec ses élytres sétosellées, un *Nepachys*, un *Pelochrus*, ont des faciès à part qui ne permettent pas de s'égarer, sans qu'on prenne la peine de louper les détails anatomiques, lesquels parfois n'appartiennent qu'à un seul sexe. Quand le faciès correspond, comme dans ce cas, avec les particularités des pattes, des antennes, des palpes, cela justifie parfaitement ces sortes de coupes. Pour ma part, je ne puis me résoudre à n'en pas tenir compte. Je ferai seulement observer que, si on les adopte, la plupart des *Attalus* de Wollaston nécessiteront un nouveau démembrement.

P. 144. ATTALUS (SPHINGINUS) *constrictus* Er. — Vit à Marseille, non sur la ronce, mais sur l'orme, où il n'est point rare entre le Rouet et Mazargues.

P. 150. ATTALUS (ANTHOLINUS) *labilis* Er. — Pris abondamment en Corse sur les fleurs d'Hélichryse par M. Revelière.

P. 151. ATTALUS (ANTHOLINUS) *varitarsis* Kr. — Abondant à Marseille sur

la graine d'une Graminée qui est en forme d'épi connu vulgairement sous le nom de *gratte-cou.*

P. 152. Après *Attalus jacosus* Er., ajoutez :

ATTALUS (ANTHOLINUS) VIDUUS Ab. — Long. 1 mill.

♂. Uniformément bronzé, bleuâtre ou verdâtre, couvert d'une fine pubescence blanche couchée. Tête biimpressionnée longitudinalement entre les yeux ; labre pâle ; palpes bruns, plus clairs au bout. Antennes dépassant le premier tiers des élytres, les six ou sept premiers articles pâles, les suivants de la couleur foncière ; 1er article allongé, le suivant court, mais non globuleux, le 3e une fois et demie de la longueur du second, dilaté au sommet, le 4e plus court, subtriangulaire, les suivants dilatés au sommet par dessus, mais à angles émoussés. Prothorax transversalement ovale, assez brillant. Élytres plus mates, déprimées, élargies de la base au somme qui est entier. Tibias antérieurs et intermédiaires flaves, avec les tarses rembrunis ; postérieurs concolores, très courbés. Épimères du médipectus flaves. Les deux avant-derniers segments ventraux portent une profonde fossette allongée.

♀. Antennes plus minces. Ventre sans fossettes.

Caïffa !, sur les Tamarix ; 4 exemplaires, en mai.

Sa petite taille et sa couleur uniforme empêcheront toujours de le confondre avec n'importe quel autre *Attalus.*

P. 176. Après *Ebæus collaris* Er., ajoutez :

Var. PRINCEPS. — Les exemplaires d'Algérie ont les antennes un peu plus massives ; l'appendice externe des élytres du ♂ se relie à l'élytre par une petite pièce noire que l'on aperçoit même le plus souvent sans détacher l'appendice. Cette pièce est jaune et transparente chez le *collaris* d'Europe. Avons-nous affaire ici à une variété ou à une espèce ? Je croirais volontiers que ce serait plutôt à une race locale.

P. 181. Ebæus *glabricollis* Muls. Rey. — Espèce commune dans certaines localités d'Espagne, à Barcelone surtout.

P. 184. Ebæus *Baudueri* Peyr. — Pris par moi en certain nombre à Mersina. M. Peyron doute de l'exactitude de cette localité, parce qu'il a pris lui-même cet *Ebæus* à Smyrne. Quoi d'étonnant pourtant ? Le *cærulescens* ne se prend-il pas en Autriche et en Syrie ? Les deux *Apalochrus* français ne se retrouvent-ils pas en Orient ? etc. Mersina est relativement peu éloigné de Smyrne. Les Malachides peuvent être spéciaux à certaines altitudes, mais ceux de la plaine ont souvent une aire géographique très étendue.

P. 186. Ebæus *nigricollis* Küst. — Je possède un exemplaire ♀ de Toulon qui appartient à cette espèce, s'il n'est pas nouveau; la description lui convient assez bien, sauf la couleur des pieds qui est absolument rousse; en outre l'extrémité des élytres est à peine rousse sur un très mince liseré. Si ma détermination est exacte, la ♀ du *nigricollis* ne serait nullement synonyme du *pedicularius* ou du *flavicornis*, comme le suppose M. Peyron. Elle est certainement voisine de l'*appendiculatus* ; mais elle en diffère par sa forme beaucoup plus allongée, son thorax à côtés plus arrondis, sa pubescence plus fine et plus égale. Je n'attache pas trop d'importance à la couleur des pieds, parce que le *flavobullatus*, par exemple, classé dans le tableau de M. Peyron comme espèce à tibias roux, et même distingué du *nigricollis* par ce caractère, a chez tous mes exemplaires les tibias postérieurs sombres. Il est vrai que c'est peut-être une erreur du tableau, avec lequel la description ne concorde pas.

P. 191. Ebæus *pedicularius* Schr. — M. Peyron ajoute : « J'ai vu des individus ♀ de diverses provenances de taille plus petite et « ayant l'extrémité des élytres moins largement rouge. » — Je possède, étiqueté de sa main : *pedicularius* var., un insecte absolument identique au *flavipes* ♀ et qu'on ne peut séparer de cette espèce. J'ignore s'il n'en est pas de même des autres.

P. 200. HYPEBÆUS *mylabrinus* Baudi. — M. Peyron ajoute qué, bien que cette espèce à lui inconnue paraisse être un vrai *Hypebæus*, il ne serait pas impossible qu'elle appartînt aux *Charopus*. M. Peyron n'aura sans doute point remarqué la description de l'appendice du ♂, qui n'a nul rapport avec celui des *Charopus*. Du reste, un couple typique que m'a donné M. Baudi ne permet plus de doute à ce sujet.

P. 206. HYPEBÆUS *scitulus* Er. — Retranchez la variété mentionnée avec le disque du thorax et les fémurs postérieurs bruns, et ajoutez après cette espèce :

HYPEBÆUS VITTICOLLIS Ab. — Long. 2 à 2 1/4 mill.

♂. Noir bleuâtre, brillant, à pubescence blanche, couchée, assez fine, un peu épaisse et dirigée d'une manière divergente à partir de la suture. Front ayant entre les yeux une impression transversale plus ou moins régulière ; marqué en avant d'une tache d'un blanc d'ivoire en forme circonflexe et se prolongeant par côté jusque sous les yeux ; épistome testacé, labre rembruni ; palpes pâles, avec le dernier article sombre. Antennes dépassant la moitié du corps, testacées, rembrunies à partir du cinquième ou sixième article ; 1er article épaissi, 2e court, subcylindrique, 3e plus long que le 2e et plus court que le 4e, oblong, ainsi que les suivants. Prothorax un peu transversal, à côtés bien arrondis ; angles postérieurs un peu obliquement coupés, avec une légère fossette au milieu de sa base ; rouge, marginé sur sa ligne médiane d'une bande noire, parfois très régulière, parfois presque oblitérée, semé de petits points un peu espacés, mais bien nets. Élytres oblongues, d'un vert ou bleu foncé, assez brillant, à ponctuation assez fine et un peu espacée, épaules peu marquées, très convexes, assez fortement renflées aux deux tiers ; extrémité concolore, armée d'un appendice jaune en carré long, relevé, parcouru par une rigole et ayant son sommet découpé de façon à présenter deux angles aigus. Segments de l'abdomen concolores. Pattes avec toutes les cuisses brunes, ainsi que les tibias postérieurs.

♀. Front impressionné en demi-cercle dont le point central apparaît sous forme de tubercule; sans tache blanche en avant. Prothorax plus court. Élytres convexes, gonflées, plus foncées, régulièrement ovales; ailes atrophiées. Tibias postérieurs jaunes.

Caïffa !, Tibériade !, Nazareth !; en mai; assez rare; 6 exemplaires.

Cette espèce vient grossir le petit groupe des *Hypebæus* à élytres concolores dans les deux sexes, ventrues et gonflées (♀); ce groupe ne comprenait encore que le *scitulus* Er. et *cyanipennis* Baudi. Elle diffère du premier, dont j'ai pris à Ramleh 74 exemplaires identiques sur la pariétaire et l'ortie, par ses pattes et antennes foncées, par la tache du prothorax, ce segment nettement ponctué, ses élytres moins allongées, plus convexes et à épaules moins saillantes (♂), son appendice fendu au sommet, sa ponctuation plus espacée, ses tibias postérieurs moins minces et moins longs; — du *cyanipennis* Baudi, qui est plus rare et dont je n'ai pris que 7 sujets à Jérusalem et à Tibériade, par sa taille un peu plus forte, ses élytres d'une couleur plus gaie, moins densément et moins fortement ponctuées, ses tibias postérieurs (♂) non fortement déviés près du genou, ni renflés en cet endroit, par son prothorax (♀) moins rétréci en arrière.

P. 208. Ajoutez, à la fin des *Hypebæus*, l'espèce suivante :

HYPEBÆUS DISCIFER Ab. — Long. 1 1/4 mill.

♂. Bronzé verdâtre, brillant, plus mat sur les élytres, couvert d'une fine pubescence blanche couchée. Front biimpressionné longitudinalement entre les yeux, un peu au-dessus du point d'insertion des antennes. Labre rougeâtre, avec une tache noire au milieu. Palpes noirs. Antennes rouges, enfumées à partir de leurs trois ou quatre premiers articles, surtout par dessus, atteignant et dépassant la moitié des élytres; 1er article renflé, 2e ovoïde allongé, 3e obconique, plus long,

4[e] aussi, encore plus long, les autres allongés. Prothorax transversal, à angles postérieurs arrondis, ponctués. Élytres parallèles, à épaules saillantes, à ponctuation fine et serrée, dilatées brusquement au sommet qui est construit d'une façon tout à fait exceptionnelle; les élytres portent un grand pli transversal et profond; au delà de ce pli elles sont repliées triangulairement et enfoncées au milieu de ce triangle ; du fond de ce triangle sort un tout petit appendice linéaire, court. Les élytres sont uniformément bronzées, verdâtres, y compris le repli et l'appendice; mais avant le repli il existe une assez grande tache ronde et blanche commune aux deux élytres, cette tache occupant plus d'un tiers de la longueur des étuis. Médipectus à épimères concolores. Pattes jaunes, sauf la moitié basilaire des cuisses antérieures et intermédiaires, qui est bronzée, ainsi que la majeure partie des cuisses, tibias et tarses postérieurs.

♀. Inconnue.

J'ai pris en mai deux ♂ de cette espèce à Tibériade. Il est inutile de la comparer à une autre, sa taille, la forme du bout des élytres, et surtout la grosse lune blanche dont elle est ornée la caractérisant absolument.

P. 224. Psiloderes *formicarius* Reiche. — J'avais déjà pris un premier exemplaire de cette espèce à Alexandrette (Syrie). M. Peyron trouve cette indication douteuse; je trouve, moi, son doute gratuit. J'en ai repris cette année un deuxième sujet, en mars, sur la montagne des Oliviers, près Jérusalem, caché sous une pierre. C'est le cinquième individu connu de cette rare et curieuse bestiole.

P. 225. Après le *Psiloderes formicarius*, ajoutez :

Psiloderes (?) biguttatus Ab. — Long. 2 mill.

♀. Noir un peu métallique, couvert d'une pubescence blanche peu fine et très espacée. Tête très allongée, subparallèle, un peu plus rétrécie en avant, assez convexe, un peu déprimée

transversalement entre les yeux et les antennes; yeux légèrement saillants; ponctuation médiocre et espacée; palpes roux. Antennes insérées tout à fait au bord antérieur de la tête et sur les côtés, atteignant presque l'extrémité du corps, jaunes, avec leur moitié postérieure rembrunie; 1[er] article allongé et bien renflé, 2[e] petit, globuleux, 3[e] subcylindrique, une fois et demie de la longueur du précédent, 4[e] subégal au précédent, les autres allongés, minces et parallèles. Prothorax allongé, parallèle dans son premier tiers, étranglé sur les côtés à cet endroit, rétréci de là à la base, plus que convexe, subcylindrique, à surface régulière; une fossette forte et nette au milieu de la base, qui est rebordée. Élytres en forme de gourde, déprimées transversalement au-dessous des épaules, gonflées de là au sommet qui est régulièrement arrondi; à ponctuation forte et ruguleuse, noire; ornées sous chaque épaule d'une grande tache blanche triangulaire, à pointe arrondie s'arrêtant non loin de la suture, un peu prolongée en arrière le long du bord latéral dont elle occupe la moitié; laissant à découvert les trois derniers segments abdominaux après la mort, mais davantage de son vivant. Épimères du médipectus pâles; pattes démesurément allongées, noires, sauf les tarses et l'extrémité des tibias antérieurs qui sont fauves.

Tibériade !; 2 exemplaires marchant sur le sol, en mai.

Rien de plus étrange que cet insecte vivant : on dirait tout à fait un Hémiptère, à cause de son abdomen qui s'allonge démesurément. Je ne sais en réalité à quel genre il appartient; le ♂ seul pourrait lever tout doute à ce sujet; mais la conformation originale de la ♀ me ferait supposer qu'il faudra probablement créer pour lui une coupe particulière. Cette ♀ a un aspect voisin de celui des *Attelestus*, mais ses élytres sont de longueur normale; elle me paraît plus proche parente du *Psiloderes*, bien que celui-ci ait des élytres recouvrant l'abdomen.

P. 241. TROGLOPS *silo* Er. — Ajoutez comme indication de localité : Marseille; assez rare.

J'en ai pris plusieurs exemplaires, parmi lesquels une ♀ portant une tache noire sur le disque du pronotum.

P. 246. Troglops *marginatus* Walt. — Effacez comme indication de patrie : Syrie, et ajoutez :

Troglops orientalis Ab. — Long. 1 3/4 à 2 mill.

♂. Noir brillant, vêtu de courts poils blancs couchés, rares. Tête très large, beaucoup plus que le prothorax et que la base des élytres. Front creusé entre les yeux d'une dépression qui s'épanouit et devient une très profonde excavation transversale, occupant toute la largeur de la tête ; cette rigole porte au fond de son milieu une sorte d'épine longue, arquée en arrière et arrondie à son sommet; elle est suivie en avant de deux tubercules larges et mousses ; devant de la tête et palpes noirs. Antennes dépassant la moitié du corps, noires, avec leurs premiers articles obscurément rougeâtres. Prothorax très brillant, arrondi en avant, rétréci graduellement vers la base, avec les angles postérieurs obtus, convexe en avant, déprimé vers la base qui est un peu prolongée sur les élytres et porte deux tubercules rapprochés. Élytres peu gonflées vers les deux tiers et arrondies au bout. Pattes noires.

♀. Tête à peine plus large que le prothorax, front régulièrement convexe, avec une faible dépression longitudinale entre les yeux. Élytres tellement élargies en arrière qu'on les dirait presque triangulaires, gonflées et ne recouvrant que des moignons d'ailes.

Betméri ! (Liban), Bloudan ! (Antiliban); pas très rare.

Cette espèce a été confondue par M. Peyron avec le véritable *Troglops marginatus* Walt., qui paraît propre à l'Espagne et à l'Algérie. J'ai vu de ces deux provenances un certain nombre d'exemplaires, tous identiques entre eux et différant de ceux de Syrie par un bon nombre de points. D'abord leur corps est toujours mat, ce qui est dû à sa surface coriacée et ce qui le fera reconnaître au premier coup d'œil.

En outre les caractères du ♂ sont très différents : la tête est beaucoup moins large et dépasse à peine la largeur de la base des élytres. Le tubercule frontal est plus petit; le devant de la rigole transverse est fortement et largement déprimé longitudinalement, et les tubercules qui flanquent cette dépression sont de forme triangulaire et terminés par une pointe aiguë, qui fait paraître la tête comme bidentée quand on la loupe par dessus. Le prothorax, très opaque comme le reste du corps, est moins dilaté en avant, moins rétréci en arrière. Les élytres sont absolument parallèles, toujours dans le même sexe.

P. 256. ANTHIDIPNIS *flavocinctus* Mars. et var. *anthicinus* Baudi. — M. Peyron réunit les deux espèces et indique cinq principaux types de variation de couleur semblant en effet former tous les passages. Je ne puis rien dire sur la var. *d*, que je n'ai point prise; mais j'ai capturé 7 individus appartenant aux var. *a*, *b* et *c*, qui me paraissent bien rester dans des limites intraspécifiques. Je n'en dirai pas autant de la var. *e*, que M. Baudi a décrite sous le nom d'*anthicinus*. J'en ai pris 22 sujets à Tibériade, sans la moindre différence de coloration entre eux. Leur faciès est différent des autres. Je n'ignore point que la coloration peut influer sur l'aspect général jusqu'à produire une illusion d'optique. Il est pourtant impossible de ne pas observer que ces *anthicinus* sont moins convexes, surtout sur la base des élytres; la ponctuation est plus irrégulière et moins forte; enfin la pubescence est espacée et tout à fait couchée, au lieu d'être assez fournie et un peu relevée. En l'état de ces différences, jointes à celles de la coloration constante, je n'ai point osé les réunir aux *flavocinctus*, malgré le poids de l'opinion du monographe.

P. 264. COLOTES *maculatus* Cast. — M. Peyron réunit à cette espèce le *Hampei* Redt., et c'était faire acte de logique après avoir réuni l'*Anthidipnis anthicinus* au *flavocinctus*. Pour la même raison que ci-dessus, je n'ose point prendre ce parti qui me paraît empirique, à cause de l'absence des passages : les différences de coloration et surtout de ponctuation indiquées par M. Pey-

ron me paraissent suffisantes pour justifier une séparation qu'on n'hésiterait pas à faire dans n'importe quel autre groupe de la même famille.

P. 273. APALOCHRUS *femoralis* Er. — J'en possède un exemplaire pris à Toulon au fauchoir par feu Capiomont.

P. 298. Après *Cephalogonia cerasina* Woll., ajoutez :

CEPHALOGONIA GAUTARDI Ab. — Long. 4 mill.

♂. Bleu violacé brillant, glabre. Tête plus large que la base des élytres et beaucoup plus que le prothorax, noire au-dessus de l'excavation, rouge à partir de là ; creusée d'une profonde excavation transversale, velue à son sommet, allant d'un côté de la tête à l'autre, en forme de chevron, portant au fond du milieu un petit tubercule lamelleux relevé, limitée antérieurement par une sorte de plaque, divisée en deux par un sillon longitudinal médian et dont chaque division porte une profonde dépression dans son milieu. Palpes brun-noir. Antennes atteignant à peu près le sommet des élytres, métalliques, avec leurs quatre premiers articles plus ou moins roux ; 1er article court, renflé, 2e extrêmement petit, noduleux, 3e un peu plus long que le 2e, mais aussi étroit que lui ; 4e large et deux fois de la longueur du précédent, comprimé et excavé par côté ; 5e un peu plus long et moins large, subparallèle, les autres très longs, subparallèles, allant en diminuant de largeur. Prothorax rouge, à côtés antérieurement coupés presque droit, l'extrémité inférieure de cette partie formant comme un angle obtus, rétrécis de là un peu sinueusement jusqu'à la base, qui est abruptement relevée et prolongée sur les élytres ; disque gibbeux en avant, creusé déprimé en arrière. Élytres subparallèles, à peine élargies aux deux tiers postérieurs, plus gonflées en cet endroit, arrondies au sommet. Pattes concolores, avec les genoux plus pâles.

♀. Tête moins large, profondément creusée d'une dépres-

sion profonde en avant de la couleur noire. Antennes moins épaisses et moins longues. Prothorax plus allongé et à base plus large. Élytres plus longues et un peu plus gonflées postérieurement.

Madère. Rapporté par feu de Gautard.

Voisine de la *cerasina* Woll., mais facile à reconnaître à la forme de sa tête (♂) et à la coloration de cette partie du corps dans les deux sexes.

ESPÈCES A AJOUTER A LA MONOGRAPHIE DE M. PEYRON.

1. *Malachius dimorphus* Ab.
2. — *Gethsemaniensis* Ab.
3. — *australis* Muls. Rey.
4. — *Peyroni* Ab.
5. — *calabrus* Baudi.
6. — *Bedeli* Ab.
7. *Anthocomus cardinalis* Ab.
8. *Axinotarsus peninsularis* Ab.
9. — *insularis* Ab.
10. *Attalus viduus* Ab.
11. *Ebæus collaris*, var. *princeps* Ab.
12. *Hypebæus vitticollis* Ab.
13. — *discifer* Ab.
14. *Psiloderes* (?) *biguttatus* Ab.
15. *Troglops orientalis* Ab.
16. *Anthidipnis anthicinus* Baudi.
17. *Colotes Hampei* Redt.
18. *Cephalogonia Gautardi* Ab.

Addendum.

A peine venais-je de remettre à la Société le mémoire qui précède, que de nouvelles communications me mettaient à même de faire connaître deux espèces nouvelles de Malachites. J'en donne les descriptions ci-après, et j'y joins quelques réflexions sur le genre *Psiloderes* Peyron, réflexions suggérées par l'examen du *Troglops pluriarmatus* Belon, dont ce collègue a bien voulu enrichir ma collection.

I. Malachius Damascænus Ab. — Long. 3 3/4 mill.

♂. Vert noirâtre, mat sur les élytres, assez brillant sur le prothorax, couvert de poils tellement courts et serrés qu'ils donnent aux élytres un aspect pruineux. Front portant en avant une petite fossette ; marqué en outre entre les antennes de deux petites impressions presque punctiformes ; épistome et labre roux jaunâtre ; palpes noirs. Antennes deux fois à peu près aussi longues que le prothorax, verdâtres, à articles fortement dentés en scie, un peu plus longs et plus aigument dentés que chez l'*humeralis*. Prothorax fortement transversal, finement coriacé. Élytres à épaules très marquées, parallèles dans leur premier quart, dilatées de là au sommet qui est arrondi ; marquées sur l'épaule d'une grande tache rouge-jaune, occupant presque la moitié de la largeur de l'élytre et le quart de sa longueur ; une large tache de la même couleur au sommet qui est plissé transversalement et armé de deux appendices laciniés noirs, obliques ; ce pli est garni en outre de nombreuses soies noires raides. Épimères mésothoraciques concolores. Segments abdominaux concolores. Pattes longues et concolores.

♀. Antennes plus minces et moins fortement dentées. Élytres très élargies et gonflées, entières au sommet, à taches humérale et apicale plus petites. Ailes rudimentaires ou nulles. Prothorax plus mat.

Damas. Découvert par la Brûlerie. (Collections von Heyden, Sédillot et la mienne.)

Très voisine de l'*humeralis* Reiche, cette espèce s'en distingue facile-

ment par sa tête (♂) plus large et plus fortement oculée, par ses antennes plus aigument dentées, par son prothorax moins étroit en avant, coriacé et non rugueux, par ses taches humérale et apicale des élytres plus de deux fois plus grandes, enfin par sa plicature apicale non construite sur le même patron, mais dont la sculpture est malaisée à décrire.

II. MALACHIUS MOSSULENSIS Ab. — Long. 3 1/2 mill.

Vert foncé, mat, velu comme le précédent, auquel il ressemble tellement qu'une longue description me paraît superflue. Comme lui il est plus petit que l'*humeralis,* dont il diffère à première vue, ainsi que du *Damascænus*, par l'absence complète de tache humérale. Le labre est noir ; les antennes, aussi longues que celles du *Damascænus,* sont moins fortement dentées, à peu près comme celles de l'*humeralis.* Le prothorax s'éloigne de la forme de celui-ci pour copier à peu près celle de celui-là, dont il n'a pas la rugosité ; il est simplement coriacé. Par contre les élytres, analogues à celles du *Damascænus,* ressemblent pour la sculpture grossière à celles de l'*humeralis.* Chez le ♂, la tache apicale est très large ; les appendices linéaires sont aussi au nombre de deux, noirs et redressés ; mais ce qui n'existe chez aucun des deux autres, la suture elle-même est terminée anguleusement et saillante à ce point.

Le Rév. Père Belon m'en a donné plusieurs individus appartenant tous au sexe ♂ et provenant de Mossoul (Mésopotamie).

Les deux espèces nouvelles ci-dessus décrites composent, avec l'*humeralis,* un groupe qui tranche dans le genre *Malachius.* Déjà M. Peyron avait remarqué que l'*humeralis* a les lamelles des ongles très petites et le dernier article des palpes maxillaires très pointu. Je ne parle pas ici des autres caractères indiqués par lui et qui se retrouvent chez certains autres *Malachius.* Mais en se bornant aux deux précités, coïncidant avec l'aspect original de ces trois espèces et avec leurs habitudes très extraordinaires, on pourrait, ce me semble, les détacher du grand genre *Malachius* et créer pour elles une division particulière que je propose d'appeler *Chionotopus,* pour rappeler leur affection très curieuse pour le voisinage des plaques de neige. C'est en effet dans ces conditions qu'on les a trouvées jusqu'içi.

III. Ebæus *eximius* Peyr., Mon., p. 175.

J'ai reçu de M. von Heyden 4 exemplaires ♂ ♀ d'un *Nepachys* extrêmement remarquable, que j'allais décrire comme nouveau, quand le hasard m'a fait porter les yeux sur la description de l'*Ebæus eximius* Peyr., d'après laquelle j'ai reconnu, à n'en pas douter, la ♀ de mon espèce. Je ne comprends pas bien sur quoi notre collègue s'est basé pour placer dans ce genre une espèce qui, il l'avoue lui-même, *a plus d'un rapport avec les Nepachys*. En effet ces rapports sont si étroits qu'elle rentre évidemment dans ce dernier genre, dont elle a les palpes caractéristiques : leur dernier article est très aminci à l'extrémité et presque pointu.

Le ♂, non décrit jusqu'ici, a ses élytres entières et arrondies au sommet, avec leur tache apicale transverse et assez grande ; le prothorax, au lieu d'être noir avec ses côtés rouges, est rouge avec une étroite bande longitudinale médiane noire ; enfin les antennes sont démesurément flabellées à partir du 3e ou 4e article. Chez les quatre sujets que j'ai sous les yeux les tibias sont tous flaves, sauf les postérieurs qui sont plus ou moins rembrunis, c'est-à-dire à peu près le contraire de ce que décrit M. Peyron ; mais je n'attache qu'une importance secondaire à ce point de détail. Ces sujets proviennent de Jérusalem.

Réintégré parmi les *Nepachys*, l'*eximius* se distingue sans peine des *pectinata, cardiacæ* et *pulchella* par ses élytres ornées d'une large bande jaune médiane. Mais il me paraît très voisin de l'*amæna* Peyr. qui offre un dessin analogue. Ce dernier a les élytres impressionnées au sommet chez le ♂, ses antennes sont brunes, enfin la bande transversale des élytres est décomposée sur chacune de celles-ci en deux taches, l'une discoïdale qui n'atteint pas la suture, l'autre latérale externe. Ces divers caractères empêchent toute confusion.

IV. Troglops *pluriarmatus* Belon.

Le R. P. Belon m'ayant généreusement donné plusieurs exemplaires de ce curieux Malachite, je l'ai comparé au *Psiloderes formicarius*, dont il diffère évidemment comme espèce. Mais on ne peut s'empêcher de cons-

tater entre les deux une extrême analogie de forme. J'ai donc cherché dans l'ouvrage de M. Peyron sur quels caractères il basait son nouveau genre : dans son tableau, il le place parmi ceux chez lesquels les ♂ ont des tarses antérieurs 5-articulés. Le *pluriarmatus* ayant ces organes nettement 4-articulés, le P. Belon a dû nécessairement le rattacher au genre *Troglops*. Mais la question des tarses n'est point si simple qu'elle en a l'air tout d'abord. En effet, dans sa diagnose générique M. Peyron déclare que le seul ♂ examiné par lui était privé de ses tarses antérieurs et que c'est uniquement d'après son analogie extérieure avec les *Charopus* qu'il le *suppose* conformé comme il le dit dans son tableau ! — Ici je me trouve en opposition directe avec le monographe : le *Psilloderes formicarius* ♀, seul sexe qui me soit connu, me paraît bien plus voisin des *Troglops* que des *Charopus* ; l'armature du front du ♂ ne me paraît pas pouvoir rompre ce rapprochement : au contraire, puisque les *Troglops* ont tous le front creusé et armé et les *Charopus* normal. En admettant, ce qui ne me paraît pas contestable, que le *pluriarmatus* est un *Psiloderes*, on sera forcé de reconnaître à ce genre des tarses antérieurs 4-articulés ♂, et dès lors il s'éloigne des *Charopus* et autres genres dont M. Peyron le distingue avec raison, je dirai même avec facilité. Mais en quoi différera-t-il des *Troglops*, auxquels il ne le compare même pas ? — J'ai vainement cherché quelque chose d'essentiel : le prothorax du *pluriarmatus* forme parfaitement le passage comme longueur entre le *formicarius* et les *Troglops* vrais ; les élytres de la ♀ sont bien en ampoule ; mais plusieurs *Troglops* présentent la même forme. Je ne vois absolument que le dernier article des palpes maxillaires moins élargi au sommet chez les *Psiloderes* que chez les *Troglops*. Ainsi isolé, ce caractère me paraît insuffisant, et je laisse à l'avenir le soin de décider si ce jugement doit ou non être confirmé.

DESCRIPTION

DE

Deux Curculionites nouveaux du genre CEUTORHYNCHUS

Par M. CHARLES BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 24 Novembre 1880.)

1. CEUTORHYNCHUS LONGIROSTRIS Ch. Bris.

Long. 4 mill.

Breviter ovatus, niger, subtus sat dense, supra parce cinereo-squamosus; rostro longissimo; thorace transverso, antice fortiter constricto, leviter canaliculato; elytris subtiliter punctato-striatis, apice subtiliter muricatis, interstitiis planis rugulosis; femoribus subtiliter dentatis.

Dessus du corps uniformément couvert de petites squamules étroites, peu serrées, cendrées. Rostre cylindrique, aussi long que les trois quarts de la longueur du corps, légèrement arqué, ponctué-strié à sa base, brillant et éparsément ponctué au sommet. Antennes grêles; funicule de sept articles. Tête légèrement déprimée entre les yeux. Prothorax convexe, fortement rétréci en avant en forme de goulot, fortement arrondi sur les côtés, tronqué presque droit à la base, à ponctuation dense et confluente. Écusson très petit, linéaire. Élytres beaucoup plus larges que le prothorax, légèrement rétrécies en arrière; épaules arrondies et saillantes; assez finement ponctuées-striées; intervalles à ponctuation rugueuse plus fine que celle du prothorax. Dessous du corps à squamosité plus épaisse, surtout sur les côtés de la poitrine. Tarses ferrugineux, avec leurs crochets dentés à la base.

Cette espèce vient se placer près du *C. napi*, mais elle s'en distingue aisément par le prothorax en forme de cou allongé, en avant, et par la longueur de son rostre.

Plusieurs femelles. Hautes-Pyrénées.

2. Ceutorhynchus Leprieuri Ch. Bris.

Long. 2 à 2 1/3 mill.

Breviter ovatus, nigro-plumbeus, nitidus, subtus sat dense cinereo-albido-squamosus; thorace transverso, antice constricto, bituberculato canaliculato; elytris cyaneis, punctato-striatis, setulosis, apice muricatis; femoribus non dentatis, tarsis ferrugineis.

Assez convexe, avec quelques squamules blanches dans le sillon médian du prothorax et quelquefois sous l'écusson. Tête et rostre noirs; celui-ci fortement arqué, brillant, un peu rugueux à la base, de la longueur de la tête et du prothorax chez la femelle, un peu plus court chez le mâle. Antennes noirâtres, à funicule de sept articles. Prothorax aigument bituberculé; bord antérieur un peu relevé, bord postérieur légèrement bisinué, couvert d'une ponctuation forte et assez serrée. Écusson invisible. Élytres un peu rétrécies en arrière; épaules obtuses et légèrement saillantes; intervalles des stries légèrement convexes, avec des rugosités transversales peu serrées, portant une série de petites soies fines redressées. Dessous du corps à squamosité blanchâtre, éparse, condensée vers les côtés de la poitrine, à ponctuation serrée, plus éparse sur les deux premiers segments abdominaux. Cuisses avec un simple fascicule dentiorme; crochets des tarses finement dentés à leur base.

Mâle. Premier segment abdominal largement déprimé, le dernier avec une large fossette; tous les tibias armés, à leur extrémité interne, d'une petite épine dirigée en dedans.

Cette espèce est très voisine du *C. chalybæus*; elle s'en distingue par sa ponctuation moins serrée, les intervalles de ses stries plus larges et moins convexes, leurs rugosités et leurs soies dressées plus écartées, et ses cuisses non dentées.

Récolté à Bone par M. Leprieur.



ESSAI DE CLASSIFICATION

DES

BLAPSIDES DE L'ANCIEN MONDE

2e PARTIE (1).

Par M. Ernest ALLARD.

(Séance du 23 Juin 1880.)

7° Genre. **Blaps** Fabr., Lacord.

PREMIÈRE DIVISION.

1er Sous-genre **Uroblaps** Mots.

Arrière-corps ovale, convexe, terminé par un prolongement caudal souvent très long dans les mâles, arrondi ou triangulaire au bout, ou avec un sinus très petit.

Les élytres sont munies latéralement d'un rebord non visible dans toute sa longueur quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus.

Le prothorax est convexe jusque près de la base. Les deux angles antérieurs de l'épistome sont avancés en forme de dent. La plantule située à la base des ongles des tarses est triangulaire.

---

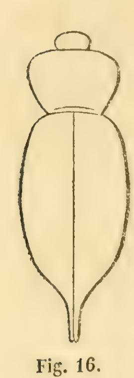
(1) Voir Annales de 1880, 1re partie, p. 269, et fig. 1 à 15.

Erratum. Il a été oublié dans le tableau synoptique, à la page 320, après : 110. *Agr. pterotapha,* et avant : x^3. Élytres, etc, 111. *similis,* le paragraphe suivant :

x^1. Côtés du prothorax arrondis, sans sinuosité avant la base. Angles postérieurs obtus.

1. Uroblaps orientalis Sol., ♀, Stud. ent., p. 327.

Ur. spathulata Sol., ♂, Stud. ent., p. 328.


Fig. 16.

Long 30 mill. (♀), 37 mill. (♂), dont 6 mill. de queue; larg. 15 mill. — Corps ovale-oblong, d'un noir terne sur le prothorax, un peu brillant sur les élytres et en dessous. Labre bifestonné en devant, glabre. Tête ponctuée assez densément; épistome séparé du front par un trait transversal assez profond, un peu sinueux.

Prothorax d'un quart environ plus large que long, tronqué à la base, légèrement échancré au sommet; s'élargissant en s'arrondissant du sommet à la moitié, puis se rétrécissant presque en ligne droite; il est finement rebordé tout autour et médiocrement convexe; impressionné en travers le long de la base; les angles postérieurs sont obtus; il est obsolètement pointillé de points très fins et très écartés.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'élargissant graduellement et formant un ovale oblong d'un tiers environ plus large que le prothorax; fortement convexes; munies latéralement d'un rebord tranchant, formant une gouttière étroite qui n'est visible qu'en devant quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; elles se terminent chez le mâle par un prolongement brusque et assez long (6 mill.), formé de deux fortes branches accolées, non séparées au bout, où elles se recourbent un peu; chez la femelle, par un prolongement également brusque, mais très court et légèrement bidenté. Elles sont couvertes de gerçures ou réticulations transversales, entremêlées de petits points, et divisées par de nombreuses petites côtes ou stries longitudinales, obsolètes et non régulières. Le rebord des élytres est d'égale largeur dans les deux tiers antérieurs environ; il se rétrécit graduellement dans le tiers postérieur.

Le menton est légèrement échancré et canaliculé dans son milieu. Le prosternum se recourbe fortement au-dessous des hanches et se termine postérieurement par une dent proéminente.

Le mâle a la brosse de poils jaunes abdominale, et sur le premier seg-

ment de l'abdomen, entre les hanches, une forte callosité transverse; suivie de quelques plis peu saillants. L'abdomen a une ponctuation râpeuse entremêlée de gerçures. Les tibias postérieurs sont à peine flexueux.

Chez la femelle, la ponctuation et les gerçures de l'abdomen sont plus obsolètes, et les tibias postérieurs sont droits.

Bengale, coll. de Bonvouloir; Bombay et Indes-Orientales, coll. Bates, de Leicester.

Le Muséum de Paris possède une *orientalis* ♀ étiquetée de la main même de Solier.

2. Uroblaps Titana Ménét., Mém. Acad. Pétr., VI, 1849, p. 234.

Var. *gigantea* Mots., Bull. Mosc., 1845, I, p. 65.

U. anthrax Fisch. ?

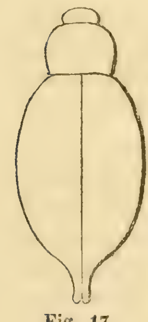


Fig. 17.
Ur. Titana

Long. 37 à 43 mill. (dont 5 mill. de queue); larg. 16 à 18 mill. — Corps ovale-oblong, d'un noir peu brillant et un peu terreux. Labre bifestonné en devant, assez fortement ponctué. Épistome échancré en devant, séparé du front par un sillon transverse, arqué à ses extrémités, assez profond.

Prothorax d'un tiers environ plus large que long, tronqué à la base et au sommet, élargi en s'arrondissant jusqu'au tiers, puis descendant presque en droite ligne vers la base, où les angles sont obtus et très arrondis; il est étroitement rebordé latéralement et d'une manière presque nulle à la base et au sommet; il est médiocrement convexe, très obsolètement pointillé et cilié à la base.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'élargissant en s'arrondissant de manière à former un ovale assez régulier; très convexes; brusquement mucronées à l'extrémité, le prolongement est formé de deux fortes branches triangulaires, longues dans les deux sexes, accolées et formant un petit hiatus à l'extrémité. Le dos des élytres est couvert de stries ponctuées (16 à 18) dont les intervalles sont légèrement et inéga-



Fig. 18.
Ur. gigantea

lement convexes; ces intervalles sont en outre ponctués de points écartés qui se confondent avec ceux des stries. La carène supérieure du rebord des élytres n'est pas visible dans son entier quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus; ce rebord va en diminuant graduellement de largeur de sa base à son extrémité.

Le menton est arrondi en devant; le prosternum, au-dessous des hanches, se recourbe fortement en s'écrasant et se termine postérieurement par un éperon pointu. Les quatre cuisses antérieures sont presque lisses, les deux postérieures sont beaucoup plus âpres.

Cette espèce est aisée à reconnaître à la forme large et fort arrondie latéralement de ses élytres et à leur prolongement caudal long, épais, à l'extrémité duquel il n'y a qu'un très petit hiatus. Je l'ai reçue de M. Faust, d'Helsingfors, qui l'a prise à Krasnowodock. Mon ami Fairmaire la possède du même endroit. M. Dohrn, de Stettin, la possède également. Je l'ai vue dans la collection du Muséum de Paris comme provenant de Ménétriès.

M. Faust, dans son Étude sur les Blaps de Russie, estime que la *B. gigantea* de Motschulsky n'est qu'une variété de la *Titana* Mén. Je partage tout à fait cet avis. Cependant il y a des différences entre les deux insectes qui justifient jusqu'à un certain point l'espèce de Motschulsky.

La *gigantea* Mots. est plus grande que la *Titana*. Les *Titana* ont de 37 à 40 mill. de longueur; l'exemplaire de *Titana* que je possède en a 43. Son prothorax est un peu plus convexe et plus arrondi latéralement que dans *gigantea;* ses élytres ne sont pas finement striées-ponctuées comme dans cette espèce, on n'y voit pas de points en ligne, mais des rides et des rugosités; en outre la queue est plus fendue à son extrémité. Ces caractères concordent assez avec la description donnée par Fischer de Waldheim de la *Bl. anthrax,* et je serais assez porté à croire qu'il s'agit du même insecte.

3. Uroblaps alternans Br. — Webb. et Berth., Ins. Canar., 1838, p. 68.

Long. 22 à 25 mill.; larg. 10 à 12 1/2 mill. — Corps ovale, d'un noir


Fig. 19.

mat en dessus, guère plus brillant en dessous. Labre bifestonné en devant et glabre. Épistome légèrement bisinué en devant, séparé du front par un sillon transverse profond.

Prothorax court, très large, de plus d'un tiers plus large que long, tronqué à la base, à peine échancré au sommet, ayant les côtés très arrondis en devant, puis descendant en ligne oblique directe jusqu'à la base qui est rétrécie. Il est médiocrement convexe, non rebordé devant et postérieurement, mais il a un rebord latéral notablement en gouttière. Il a dans son milieu un sillon longitudinal raccourci, et est couvert de points assez forts et peu serrés.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'arrondissant ensuite de manière à être de plus d'un tiers plus larges que lui, fortement convexes, assez fortement déclives postérieurement et terminées par un prolongement caudal médiocrement long, triangulaire, avec un très petit hiatus à l'extrémité. Elles ont 17 ou 18 côtes comme la *Wiedemanni*, mais sur le dos il y a alternativement une côte forte, une côte plus faible et plus étroite. Elles sont en outre couvertes de petits points peu serrés et bien distincts, entremêlés de petites rides transverses. La carène latérale ne se voit pas quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres va en diminuant graduellement de la base à l'extrémité.

Menton arrondi en devant. Prosternum recourbé et aplati au-dessous des hanches et terminé par une dent saillante, obtuse. Abdomen couvert de points râpeux et de rugosités; les points sont très serrés et plus gros sur le dernier segment.

Lanzarote, Canaries. Collections Fairmaire, Dohrn, de Marseul, Bates, la mienne.

4. Uroblaps spinosa All.

Long. 32 mill.; larg. 12 mill. — Cette espèce a la même forme que l'*alternans* Br. et à peu près la même taille, mais la sculpture et l'ornementation des élytres les distinguent suffisamment.

Corps ovale, d'un noir non luisant. Labre échancré en devant, peu ponctué et glabre. Épistome échancré, ou plutôt coupé droit avec ses


Fig. 20.

deux angles antérieurs s'avançant en pointe, séparé du front par un sillon transverse, profondément enfoncé, se recourbant en avant à ses deux extrémités. L'épistome et le reste de la tête sont très finement et très superficiellement pointillés et les points sont écartés. Les antennes ont les articles 4-7 fort longs et les 7-9 ronds.

Prothorax transverse, d'un quart environ plus large que long, tronqué au sommet et à la base, avec les côtés assez régulièrement et également arqués. Il est très finement rebordé et assez convexe et ne paraît avoir aucune ponctuation; on aperçoit dans le milieu un léger sillon longitudinal, très court.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'arrondissant ensuite en ovale oblong de manière à être de plus d'un tiers plus larges que lui, fortement convexes; assez fortement déclives postérieurement et terminées par un prolongement caudal, médiocrement long, triangulaire, avec un très petit hiatus à l'extrémité. Elles sont régulièrement ponctuées-striées; les intervalles des stries sont alternativement plats et convexes, ce qui produit huit côtes, bien apparentes dans la seconde moitié de chaque élytre; sur chacune de ces côtes il y a de six à dix petites dents, bien aiguës, espacées. La carène latérale ne se voit qu'en avant et à l'extrémité quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres est médiocrement large et d'égale largeur dans les trois quarts au moins de sa longueur.

Menton légèrement échancré en devant. Prosternum canaliculé entre les hanches, recourbé au-dessous en carène très obtuse, terminée par trois tubercules. L'abdomen est terne, couvert de points et de fines rugosités.

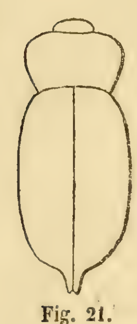
Le premier segment abdominal du mâle porte de nombreux et forts plis transversaux, au milieu desquels il y a entre les hanches un tubercule transverse, mince. Il y a une brosse de poils jaunes au bas du premier segment, et les tibias postérieurs sont un peu flexueux.

La femelle a l'abdomen plus uni, sans plis transverses sur le premier segment, sans brosse de poils, et les tibias postérieurs sont plus droits.

Mésopotamie. Collection de M. Bates, de Leicester.

5. UROBLAPS PRODIGIOSA Er., Wagn. Reis., III, 1841, p. 182.

U. multicostata Sol., Stud. ent., p. 326.


Fig. 21.

Long. 30 à 36 mill.; larg. 11 1/2 à 15 mill. — Corps allongé, subcylindrique ♂, subovale ♀, d'un noir brillant ♂, terne ♀. — Labre bifestonné en devant. Épistome séparé du front par un sillon transverse très profond.

Prothorax d'un cinquième environ plus large que long, arrondi latéralement, mais sinueux au devant des angles postérieurs, qui sont droits ou presque droits. Il est fort convexe, étroitement rebordé tout autour, a dans son milieu un sillon longitudinal raccourci, paraît très lisse et est cependant très finement pointillé. L'écusson est couvert de poils courts, très denses et roux.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'élargissant ensuite et formant un ovale très-oblong; subdéprimées en dessus, très finement pointillées, mais sans séries de points, et ayant huit côtes très saillantes dans toute leur longueur. La carène latérale n'est pas visible quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres diminue graduellement de largeur de la base à l'extrémité. Elles sont fortement déclives postérieurement et paraissent obtusément arrondies, mais au bas de la courbure presque verticale elles forment un prolongement caudal, horizontal, épais, sans hiatus au bout, où il est assez large et de 2 à 2 1/2 millim. de longueur.

Le menton est arrondi en devant. Le prosternum se recourbe et s'aplatit au-dessous des hanches et se termine par une dent très peu proéminente. L'abdomen est très rugueux, pointillé sur les quatrième et cinquième segments seulement. Les pattes sont longues et fortes.

Le mâle a la brosse abdominale de poils jaunes et une callosité transverse, bien saillante, placée sur le premier segment abdominal, assez haut entre les hanches et suivie d'une douzaine de forts plis transversaux.

Cette espèce est commune en Algérie; elle m'a été rapportée de Mostaganem par M. le Dr Bidereau. Elle ressemble assez à la *Wiedemanni*,

mais elle s'en distingue aisément par les côtes de ses élytres bien moins nombreuses et par sa queue épaisse, presque triangulaire, non bifide à l'extrémité.

6. UROBLAPS OMINOSA Ménét., Cat. rais., p. 198.

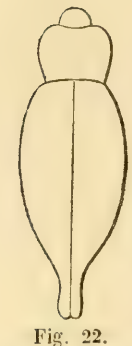


Fig. 22.

Long. 39 mill.; larg. 13 1/2 mill. — Corps oblong, d'un noir peu luisant. Labre bifestonné en devant et cilié. Épistome échancré en devant, séparé du front par un sillon sinueux assez profond.

Prothorax presque carré ♂, transversal ♀, tronqué à la base et au sommet, médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés; impressionné transversalement le long de la base, avec une fossette au-dessus de chaque angle postérieur ; il y a dans le milieu un léger sillon lisse, longitudinal, raccourci ; il est très finement pointillé ; sa base est fortement ciliée de poils jaunes.

Elytres oblongues-ovales, plus convexes (♂), un peu déprimées en dessus (♀), arrondies latéralement et s'atténuant graduellement en arrière pour finir par un prolongement épais, très long (♂, ♀) (6 mill.), parallèle, horizontal, formé de deux branches accolées, non divergentes au bout. Elles sont obsolètement ponctuées-striées et les intervalles des stries ne sont pas élevés ; ils ont des points fins qui se confondent avec ceux peu réguliers des stries. La carène latérale des élytres n'est pas visible quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres, à peu près d'égale largeur de la base aux deux tiers, diminue ensuite graduellement.

Le menton est impressionné près du bord antérieur et échancré en devant. Le prosternum se recourbe et s'aplatit fortement au-dessous des hanches et se termine postérieurement par trois tubercules arrondis, dont le médian est assez saillant. L'abdomen est densément et rugueusement ponctué. Les tibias postérieurs sont droits (♂, ♀).

Le mâle n'a pas de brosse de poils abdominale. Il se distingue de la femelle par son corselet plus étroit, ses élytres plus convexes, et il a entre les hanches, sur le premier segment abdominal, une callosité trans-

versale assez saillante suivie de plis transversaux très forts qui se continuent sur le deuxième segment.

Orenbourg, coll. Fairmaire ; Baku, coll. Dohrn et la mienne.

Cette espèce se distingue aisément du *Titana* Mén. par sa forme plus longue et plus étroite, par son prothorax plus carré, par ses élytres moins sculptées, paraissant plus lisses et plus déprimées en dessus.

7. Uroblaps Batesi All.

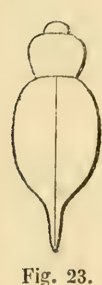


Fig. 23.

Long. 25 (♂) à 30 mill. (dont 5 mill. de queue) ; larg. 12 mill. — Corps oblong-ovale, d'un noir terne, en dessus alutacé, c'est-à-dire que le prothorax et les élytres sont couverts d'un chagrin extrêmement fin sans aucune apparence de points. Le labre est glabre, entaillé en devant ; l'épistome est comme dans *antennalis,* c'est-à-dire que ses angles antérieurs s'avancent en forme de dent et qu'il s'avance autant en s'arrondissant dans son milieu. Il est séparé du front par un trait enfoncé droit, mais se courbant à ses deux extrémités. La tête a une ponctuation bien distincte et n'est pas impressionnée transversalement entre les yeux. Les antennes, moins longuement prolongées que la base du prothorax, ont les articles 4-7 environ une fois et demi aussi longs que larges et les 8, 9 et 10 ronds.

Le prothorax est transverse, d'un quart environ plus large que long, moins long que dans *lusitanica ;* ses côtés sont arrondis faiblement, sans aucune sinuosité ; les angles antérieurs sont arrondis, les postérieurs sont obtus et émoussés ; il est muni latéralement d'un rebord assez mince qui n'existe ni à la base, ni au sommet, mais le bord basal est un peu relevé en gouttière. Il est un peu échancré en devant et coupé droit par derrière.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, en ovale assez large, offrant ordinairement vers la moitié leur plus grande largeur ; elles sont plus larges en ce point que la moitié de leur longueur (elles ont 12 mill. de largeur et 19 mill. de longueur totale) ; elles sont terminées triangulairement sans aucun prolongement caudal. Elles sont munies latéralement d'un rebord complètement invisible quand l'insecte est examiné perpen-

diculairement en dessus, ce qui tient à ce que, bien qu'elles soient assez déprimées sur le milieu du dos, elles sont très arrondies latéralement. Elles présentent des sillons superficiels longitudinaux qu'on aperçoit à la loupe. Le repli épipleural, d'égale largeur dans son premier tiers, est graduellement rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité.

Le menton est échancré en devant. Le prosternum, canaliculé entre les hanches, offre après elles une carène écrasée, très concave, trituberculeuse à son extrémité postérieure.

Le mâle a une queue remarquablement longue; elle est formée de deux branches accolées et sans hiatus au bout, de cinq à six millimètres de longueur. En outre, il a les tibias postérieurs flexueux, une brosse de poils au bas du premier segment qui est couvert de fortes rides transverses, au milieu desquelles il y a entre les hanches un tubercule transverse, assez saillant, peu épais et usé par le frottement.

Mésopotamie. Collection Bates, de Leicester.

Cette espèce se distingue de toutes les précédentes par sa petite taille, par la queue nulle de la femelle et très longue du mâle, par sa surface unie, etc.

8. Uroblaps tingitana All.

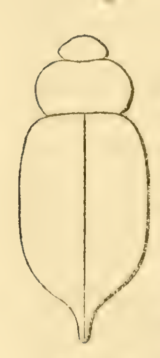


Fig. 24.

Long. 23 à 35 mill.; larg. 12 à 15 mill. — Cette espèce a une grande ressemblance avec la *Titana* Ménét., mais elle en est bien distincte. Son corselet est beaucoup plus rétréci postérieurement et plus arrondi sur les côtés; ses élytres ont de nombreuses petites côtes obsolètes comme la *Titana*, mais elles ne sont pas séparées par des lignes de points en série, et leur ponctuation est beaucoup plus fine, très espacée et confuse. La queue des élytres est formée de deux branches juxtaposées qui ne sont pas d'égal diamètre dans toute leur longueur comme dans *Titana* : ces branches s'amincissent graduellement, ce qui donne au prolongement entier une forme légèrement triangulaire ; à la pointe de ce prolongement il y a un léger hiatus.

Labre bifestonné en devant, assez fortement ponctué. Épistome échancré

sinueusement en devant, séparé du front par un sillon transverse profond et arqué à ses extrémités.

Prothorax transverse, mais presque régulièrement arrondi latéralement, avec la base et le sommet tronqués ; il en résulte qu'il est presque aussi rétréci à la base qu'au sommet et que les quatre angles sont arrondis ; il est rebordé tout autour ; le rebord est plus épais et un peu retroussé sur les côtés. Il est médiocrement convexe et finement pointillé de points épars.

Les élytres, très convexes, sont de la largeur du prothorax à la base ; elles s'élargissent en s'arrondissant de manière à former un ovale assez régulier qui est environ d'un tiers plus large que le prothorax dans sa plus grande largeur. Elles sont brusquement déclives postérieurement et ont un prolongement légèrement triangulaire. Elles sont couvertes de petites côtes obsolètes, qu'une bonne loupe permet d'apercevoir, et parsemées de points très fins, écartés. La carène supérieure du rebord des élytres n'est visible qu'antérieurement quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus ; ce rebord va en diminuant graduellement de largeur de sa base à l'extrémité.

Le menton est arrondi en devant. Le prosternum se recourbe fortement au-dessous des hanches, en s'écrasant, et se termine postérieurement par un éperon pointu. L'abdomen est assez densément pointillé ; toutes les cuisses sont ponctuées en râpe, mais assez brillantes.

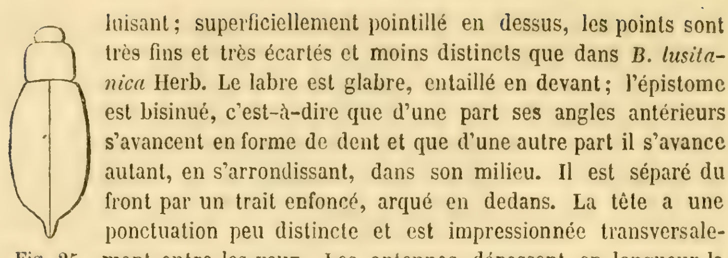
♂. A la brosse de poils jaunes sexuelle au bas du premier segment abdominal, et sur ce même segment, entre les hanches, une callosité très saillante, très large et comme divisée en deux saillies pyramidales, placées sur le même plan transversal, et usées en dessus. Les tibias postérieurs sont très flexueux.

♀. Pas de brosse de poils jaunes, ni de callosité sur le milieu du premier segment abdominal. Arrière-corps un peu plus large ; prolongement caudal un peu moins long ; tibias postérieurs droits.

Cette espèce a été prise en abondance à Mogador, dans le Maroc. J'en possède également une paire originaire d'Égypte.

9. Uroblaps antennalis, ♂, All.

Long. 24 mill.; larg. 10 1/2 mill. — Corps suballongé, d'un noir non



luisant; superficiellement pointillé en dessus, les points sont très fins et très écartés et moins distincts que dans *B. lusitanica* Herb. Le labre est glabre, entaillé en devant; l'épistome est bisinué, c'est-à-dire que d'une part ses angles antérieurs s'avancent en forme de dent et que d'une autre part il s'avance autant, en s'arrondissant, dans son milieu. Il est séparé du front par un trait enfoncé, arqué en dedans. La tête a une ponctuation peu distincte et est impressionnée transversalement entre les yeux. Les antennes dépassent en longueur la base du prothorax; elles ont les articles 4-7 environ deux fois et demi aussi longs que larges et les articles 8, 9 et 10 un peu allongés, ce qui leur donne une forme elliptique.

Fig. 25.

Le prothorax est transverse, d'un tiers environ plus large que long, assez semblable à celui de *B. lusitanica,* sauf que les angles postérieurs sont moins émoussés. Il est rebordé tout autour d'un rebord assez fin, mais non interrompu. Il est un peu échancré en devant et coupé droit par derrière.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, en ovale allongé, offrant ordinairement vers la moitié leur plus grande largeur; à peu près égales dans ce point à la moitié de leur longueur (elles ont 10 1/2 mill. de largeur et 19 mill. de longueur totale); elles sont terminées en triangle pointu; on ne voit pas se former de prolongement étroit comme dans *hispanica* ou *lusitanica.* Elles sont munies latéralement d'un rebord invisible depuis la moitié seulement de leur longueur totale quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. Elles sont assez convexes sur le dos, comme l'*hispanica,* mais ne sont pas aussi lisses et présentent des sillons superficiels longitudinaux qu'on aperçoit à la loupe. Le repli, plus large à la base ou un peu après, est graduellement rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité.

Le menton est rond. Le prosternum canaliculé entre les hanches.

L'unique exemplaire de cette espèce que je possède provient du Maroc et est un mâle. Il a le premier arceau ventral chargé entre les hanches d'une callosité transversale médiocrement élevée; elle est tronquée et trois fois au moins plus longue que large. Après elle, il y a plusieurs plis transversaux bien marqués et une brosse de poils jaunes à la base du premier segment. Les tibias postérieurs sont bisinueux.

Cette espèce ressemble à l'*hispanica*, mais s'en distingue aisément par la forme de son épistome et de sa callosité abdominale et par sa couleur mate.

10. Uroblaps inflata (Chevr.) All.

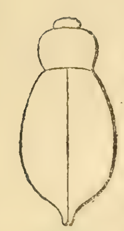


Fig. 26.

Long. 26 mill.; larg. 13 mill. — D'un noir un peu brillant en dessus. Labre échancré en devant, pointillé. Épistome échancré en devant, sans sinuosité, séparé du front par un très léger trait enfoncé, sinueux et à peine distinct.

Prothorax d'un quart environ plus large que long, tronqué à la base, un peu échancré au sommet, élargi en s'arrondissant jusqu'aux deux cinquièmes environ des côtés, puis descendant en ligne presque droite sur la base, avec les angles postérieurs droits. Les bords sont minces et un peu relevés en gouttière. Il est médiocrement convexe et finement pointillé.

Les élytres, très convexes, sont un peu plus larges que le prothorax à la base; elles s'élargissent en s'arrondissant de manière à former un ovale qui est presque deux fois aussi large que la base du prothorax. Elles sont brusquement déclives postérieurement et ont un prolongement caudal triangulaire, très court dans les deux sexes, avec un très petit hiatus au bout. Elles ont chacune huit côtes, larges, bien apparentes, non compris la suture. La carène supérieure du rebord des élytres n'est visible qu'antérieurement quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus; ce rebord est large et d'égale largeur dans les trois quarts environ de sa longueur.

Le menton est arrondi en devant. Le prosternum, fortement canaliculé entre les hanches, se recourbe fortement au-dessous d'elles, en s'écrasant, et se termine postérieurement par un fort éperon pointu. L'abdomen est finement, mais densément rugueux.

Le mâle a la brosse de poils jaunes sexuelle au bas du premier segment abdominal, et sur ce même segment, entre les hanches, une callosité formant un cône épais, usé par le frottement. Les tibias postérieurs sont un peu flexueux.

La femelle n'a pas de brosse de poils jaunes, ni de callosité sur le

milieu du premier segment abdominal, qui a cependant de nombreux plis transversaux semblables à ceux que le mâle a au-dessous de la callosité. Les tibias postérieurs sont droits.

Cette espèce a de l'analogie avec la *B. tingitana* All., mais elle s'en distingue par sa couleur plus brillante, par sa taille plus petite, par ses élytres beaucoup moins arrondies latéralement et à côtes bien plus saillantes, par les côtés du prothorax tout autrement conformés, par le prolongement caudal du mâle bien plus court et par la callosité abdominale autrement faite, etc.

Mogador. Collections, Bates, Fairmaire, la mienne.

11. UROBLAPS HEYDENI All.

Fig. 27.

Long. 30 à 36 mill.; larg. 14 à 16 mill. — Corps sub-allongé, d'un noir terne; paraissant lisse, mais superficiellement pointillé d'une manière très écartée sur les élytres, assez serrée sur le corselet. Labre échancré en devant, densément ponctué. Antennes courtes, ayant les articles 4-7 un peu moins de deux fois aussi longs que larges; les articles 8, 9 et 10 sont ronds, mais diminuent successivement de grosseur.

Le prothorax s'élargit antérieurement en s'arrondissant, puis se rétrécit à partir de la moitié environ en ligne un peu sinueuse avant la base; il est d'un tiers environ plus large que long dans son diamètre transversal le plus grand et assez fortement convexe. Il paraît tronqué au sommet et à la base qui est ciliée. Sa ponctuation est très fine, assez serrée et peu distincte.

Élytres de la même largeur en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, trois fois environ aussi longues que lui, en ovale allongé, brusquement arrondi postérieurement et terminé par un prolongement caudiforme, très court, formé de deux petites branches épaisses, courtes, accolées, sans divergence, ni hiatus à l'extrémité. Elles sont fort convexes et munies latéralement d'un rebord qui n'est distinct du dessus que dans leur tiers antérieur environ. Le repli épipleural est de largeur presque égale jusqu'aux deux tiers.

Le prosternum, échancré en canal entre les hanches, s'écrase au-dessous et se termine par trois tubercules, dont le médian est plus fort et ressemble à un éperon pointu. L'abdomen est lisse et nullement rugueux ; les deux derniers segments sont densément ponctués.

Le mâle diffère de la femelle par sa queue un peu plus longue, par ses tibias postérieurs fortement flexueux, par les cuisses postérieures fortement denticulées sur leur bord inférieur interne, par une brosse de poils jaunes à la base du premier segment abdominal qui est chargé en outre, entre les hanches, d'un large, mince et assez élevé tubercule échancré fortement en triangle. Par suite ce tubercule semble formé de deux fortes dents triangulaires se touchant par la base. Il n'y a au-dessous qu'un seul fort pli transversal.

Dans la femelle, il n'y a pas de pli transversal sur le premier segment abdominal et les tibias postérieurs sont droits. Les cuisses postérieures ne sont pas denticulées.

Cette espèce est originaire du Maroc et m'a été communiquée par M. von Heyden, de Francfort, sous le nom de *B. robustus* Tarnier.

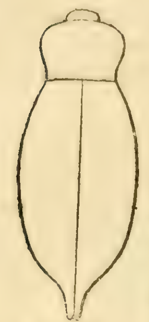
C'est avec la *B. gages* Lin. qu'elle a le plus d'analogie. Elle en diffère par sa couleur terne, par son corselet plus convexe, par son prolongement caudal non bifurqué à la base, par ses antennes plus courtes et à articles 4-7 sensiblement moins longs ; par son abdomen lisse, tandis qu'il est fortement rugueux chez la *gages ;* par le premier segment abdominal sans plis dans la femelle et avec un seul dans le mâle ; par la conformation très remarquable du tubercule abdominal du mâle, etc.

12. Uroblaps lusitanica Herbst, Käf., VIII, p. 197.

U. producta Cast., Hist. nat., II, p. 200. — Solier, Stud. ent., p. 120.

Long. 31 à 40 mill. ; larg. 12 à 16 mill. — Corps suballongé, luisant, paraissant lisse mais superficiellement pointillé en dessus. Labre glabre, entaillé en devant. Antennes moins longuement prolongées que la base du prothorax.

Prothorax élargi en s'arrondissant jusqu'aux trois septièmes ou parfois jusqu'à la moitié de sa longueur, rétréci ensuite en ligne peu courbe,


Fig. 28.

ordinairement subsinueux avant la base, à rebord latéral assez faible ; médiocrement convexe ; d'un cinquième environ moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand. On y voit à la loupe une ponctuation fine et écartée qu'on ne distingue pas dans le *gages*.

Élytres faiblement plus larges en devant que le prothorax, près de quatre fois aussi longues que lui, d'un tiers environ plus larges, examinées comme lui dans leur diamètre transversal le plus grand ; en ovale allongé, offrant ordinairement vers leur moitié leur plus grande largeur ; ordinairement égales dans ce point (prises ensemble) à la moitié de leur longueur ; terminées par un prolongement allongé (♂, ♀), horizontal, ordinairement un peu relevé ; munies latéralement d'un rebord invisible depuis le tiers jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur totale, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus ; subdéprimées ou médiocrement convexes sur le dos ; presque lisses, offrant assez rarement des sillons superficiels. Repli plus large à la base ou un peu après, graduellement rétréci ensuite jusqu'aux trois quarts et plus sensiblement de là à l'extrémité ; moins large dans son milieu que le tiers du dos de chaque élytre ; chargé près de son rebord d'une faible nervure parallèle, postérieurement divergente.

Prosternum offrant après les hanches une carène écrasée ou concave sur son dos, trituberculeuse à sa partie postérieure ; le tubercule médiaire beaucoup plus saillant, à peine plus prolongé postérieurement que le bord postérieur de l'antépectus, garni de poils. Métasternum creusé d'un sillon transversal plus faible ou oblitéré dans son milieu ; ridé sur les côtés de la partie antérieure. Premier arceau ventral obtusément arqué et relevé en rebord sur les côtés, à son bord antérieur. Postépisternums rétrécis en pointe, en ligne courbe à leur bord interne. Trois premiers segments abdominaux assez fortement et plus distinctement ponctués que dans *Emondi* et *gages*.

♂. Premier arceau ventral chargé entre les hanches d'une callosité médiocrement élevée, subpyramidale, souvent usée au sommet. Elle est placée assez loin du bord antérieur du premier segment et il y a après elle huit à dix plis transversaux bien marqués. Tibias postérieurs bisinueux. Il y a souvent d'autres plis transversaux peu réguliers sur les

deuxième et troisième segments. Pas de touffe de poils au bord postérieur du premier arceau.

♀. Tibias postérieurs droits. Premier arceau ventral sans tubercule, à rides moins prononcées.

On trouve cette espèce près de Marseille, principalement le long des murs qui bordent les cours d'eau. Plus commune dans les Pyrénées-Orientales, où on la rencontre par paire dans les champs. On la prend aussi fréquemment en Espagne.

13. UROBLAPS HISPANICA Sol., Stud. ent., p. 333.

Fig. 29.

Long. 27 mill.; larg. 11 1/2 mill. — Corps suballongé, luisant, mais moins que *lusitanica* Herbst ; superficiellement pointillé en dessus ; les points sont très fins et très écartés, mais néanmoins plus serrés et plus distincts que dans *lusitanica*. Le labre est glabre, entaillé en devant ; l'épistome est tronqué mais avancé en espèce de dent à ses deux angles antérieurs ; il est séparé du front par un trait enfoncé transversalement et droit. La tète est plus distinctement ponctuée que le prothorax et impressionnée transversalement entre les yeux. Les antennes, moins longuement prolongées que la base du prothorax, ont les articles 4-7 une fois et demie aussi longs que larges et les 8, 9 et 10 ronds.

Le prothorax est transverse, d'un tiers environ plus large que long, moins long que dans *lusitanica ;* ses côtés sont arrondis, sans sinuosité avant la base ; les angles antérieurs sont arrondis, les postérieurs sont obtus et émoussés ; il est muni tout autour d'un rebord assez faible, qui est interrompu dans le milieu de la base et du sommet. Il est un peu échancré en devant et coupé droit par derrière.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, en ovale allongé ; offrant ordinairement vers leur moitié leur plus grande largeur ; à peu près égales dans ce point à la moitié de leur longueur (elles ont 11 1/2 mill. de largeur et 20 mill. de longueur totale); elles sont terminées triangulairement et ont un prolongement court (1 mill. ♀ ; 2 mill. ♂), horizontal ; elles sont munies latéralement d'un rebord invisible depuis le tiers de leur longueur totale quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus et qui ne réapparaît qu'à l'extrémité. Elles sont assez convexes sur le dos ; presque lisses. Le repli, plus large à la base ou un peu après, est graduellement rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité.

Le menton est rond. Le prosternum, canaliculé entre les hanches, offre après elles une carène obtuse, très peu concave, par conséquent plus saillante que dans *lusitanica,* trituberculeuse ordinairement à son extrémité postérieure, avec le tubercule médian plus fort et pointu.

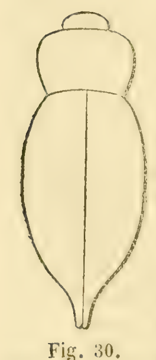
♂. Premier arceau ventral chargé entre les hanches d'une callosité médiocrement élevée, subpyramidale, souvent usée au sommet, et après laquelle il y a plusieurs plis transversaux bien marqués. Une brosse de poils jaunes, dans le milieu de l'abdomen, entre les premier et deuxième segments. Les quatre tibias antérieurs sont droits, mais les postérieurs sont bisinueux.

♀. Tibias postérieurs droits. Premier arceau ventral sans tubercule, à rides moins prononcées.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *lusitanica,* mais elle est généralement plus petite, beaucoup moins déprimée sur le dos des élytres qui ont un prolongement caudal moins long et droit. Elle a une ponctuation plus distincte. Son prosternum est autrement conformé au-dessous des hanches. Le mâle a une brosse de poils abdominale, et ses tibias antérieurs sont droits et non courbes.

France méridionale, Espagne, Cadix. M. Marquet me l'a envoyée de Toulouse; M. Fairmaire la possède de Cadix.

14. Uroblaps Emondi Sol., Stud. ent., p. 331.


Fig. 30.

Long. 42 mill.; larg. 15 à 16 mill. — Corps suballongé, subcylindrique, d'un noir légèrement luisant. Labre presque bilobé et cilié en devant, glabre et fortement ponctué en dessus. Épistome bisinué, c'est-à-dire ayant son milieu et ses deux angles latéraux proéminents; il est séparé du front par un trait transversal droit, légèrement enfoncé. Antennes comme dans *gages.* La tête est ponctuée, surtout en devant, de points écartés.

Prothorax très large, presque aussi large que les élytres chez le mâle, tronqué à la base et au sommet, très arrondi latéralement avec un rétrécissement assez fort et un peu sinueux avant la base; finement rebordé devant et derrière, plus fortement sur les côtés, qui sont un peu relevés de manière à

former une étroite gouttière ; convexe, très finement ponctué de points épars.

Élytres en devant de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs, trois fois et demie au moins aussi longues que lui, en ovale allongé, légèrement déprimées en dessus ; terminées par un prolongement assez long (4 à 5 mill. ♂, un peu moins long ♀), brusquement rétréci au delà de l'abdomen, parallèle, profondément sillonné en long et courbé vers le bas à l'extrémité où il y a un très petit biatus. Le rebord latéral est visible comme dans le *gages ;* le repli épipleural est d'égale largeur à peu près dans les deux tiers de sa longueur. Elles ne paraissent pas ponctuées, mais sont couvertes de très fines rides ou rugosités.

Prosternum canaliculé entre les hanches, recourbé au-dessous où il forme une carène écrasée, courbe, terminée postérieurement par une forte dent. L'abdomen est ponctué, et les points sont entremêlés de rides.

Le mâle a sur le premier segment abdominal, tout près du bord antérieur, un tubercule assez fort, transversal, usé par le frottement ; quelquefois ce tubercule paraît formé de deux tubercules placés côte à côte ; sa base est plissée longitudinalement en devant, et, en arrière de lui, le premier segment est couvert de quinze à vingt plis transversaux. Il y a une brosse de poils jaunes à la base de ce premier segment. Les tibias postérieurs sont fortement sinueux.

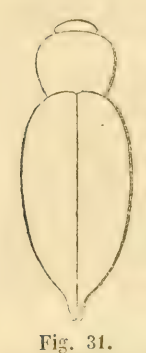
Cette espèce est plus allongée et a les élytres plus convexes que *B. lusitanica.* Comparée à la *nitidula,* elle est moins convexe, proportionnellement plus large, le prothorax est plus dilaté dans le milieu et plus transverse.

Algérie, Oran. Collections Fairmaire, Bates, la mienne.

15. Uroblaps nitidula Sol., Stud. ent., p. 330.

Long. 35 à 40 mill. ; larg. 12 à 14 mill. — Corps suballongé, ou mieux subcylindrique, d'un noir luisant, paraissant lisse, mais superficiellement pointillé en dessus. Labre presque bilobé et brièvement cilié en devant, glabre et fortement ponctué en dessus. Épistome séparé du front par un trait transversal droit. Antennes comme dans *gages.*

Prothorax entièrement rebordé, convexe, un peu cordiforme ; son som-


Fig. 31.

met est coupé droit parallèlement à la base; il s'élargit en s'arrondissant jusqu'aux deux cinquièmes, puis se rétrécit sinueusement jusqu'aux angles postérieurs qui sont presque droits et émoussés. D'un cinquième environ moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand.

Élytres en devant de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie au moins aussi longues que lui et d'un cinquième environ plus larges que ce dernier; examinées comme lui, dans leur plus grande largeur, en ovale allongé et assez cylindriques; terminées par un prolongement assez long (♂), brusquement rétréci au delà de l'abdomen, parallèle, profondément sillonné en long et courbé vers le bas à l'extrémité, où il est à peine bifide. On peut dire encore qu'il est formé de deux fortes branches accolées jusqu'à l'extrémité où elles se courbent en bas. Le rebord n'est pas plus distinct que dans le *gages*; le repli a une largeur décroissante, depuis près de la base.

Prosternum moins fortement canaliculé entre les hanches que le *gages*, formant ensuite une carène écrasée, plus courbe que dans cette espèce et terminée postérieurement en forte dent. Épisternums métathoraciques courbes comme dans le *gages* à leur côté interne, mais non rétrécis comme dans cette espèce, sensiblement plus larges. Trois premiers segments abdominaux imperceptiblement ponctués.

♂. Prolongement caudal (ordinairement 4 mill.) plus long. Cuisses non denticulées sur leur bord inférieur. Tibias postérieurs notablement bisinueux. Premier segment de l'abdomen chargé entre les hanches d'un très gros tubercule arrondi, comme usé par le frottement, qui est placé tout contre le bord antérieur de ce segment, tandis que dans le *gages* le tubercule analogue est placé plus bas entre les hanches. Ce tubercule est suivi de douze à quinze rides prononcées. Ventre orné d'une touffe de poils. Les deuxième et troisième segments sont finement ridés en tous sens, les deux derniers assez ponctués.

♀. Prolongement caudal plus court (ordinairement 3 mill.). Tibias postérieurs droits. Premier arceau ventral sans tubercule, avec quelques rides moins prononcées; sans touffe de poils.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil du *gages* par sa taille

plus grande, par sa forme plus cylindrique et plus courbe de la tête à l'extrémité, par son prothorax plus large, par la queue des élytres courbée à l'extrémité, etc.

Elle m'a été rapportée de Tlemcen par M. le docteur Ridreau; MM. Fairmaire et Bates la possèdent aussi d'Algérie. J'en ai un exemplaire originaire de Sicile, et M. Dohrn m'en a communiqué un individu indiqué comme provenant de Turcomanie.

2e Sous-Genre. **Lithoblaps** Mots.

Arrière-corps en ovale-oblong, deux fois au moins aussi long que large, terminé par un prolongement caudal médiocrement long, manifestement fourchu ou bidenté à l'extrémité.

Les élytres sont munies latéralement d'un rebord non visible dans toute sa longueur quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus.

Le prothorax est convexe jusque près de la base. Les deux angles antérieurs de l'épistome sont avancés en forme de dent.

La plantule existant à la base des ongles des tarses est triangulaire.

Ce groupe ne diffère réellement du précédent (*Uroblaps*) qu'en ce que le prolongement est toujours court dans les deux sexes, à peine plus long dans les mâles que dans les femelles et toujours nettement ouvert à l'extrémité. Les deux tranches s'écartent au bout en formant un hiatus bien accusé.

16. Lithoblaps caudigera Gemm., Col. Heft., VI, 1870.

L. caudata Sol., Stud. ent., p. 332.

Long. 38 mill.; larg. 16 mill. — Suballongé, presque lisse, imperceptiblement pointillé ; dessus très luisant.

Prothorax convexe, très large, d'un tiers environ moins long que large ; très arrondi latéralement, à peine cordiforme.

Élytres très rétrécies à la base, de la largeur de la base du prothorax ; oblongues, se terminant par un prolongement assez épais, qui n'est point brusque mais est légèrement accompagné par le bord aminci de l'extré-


Fig. 32.

mité des élytres; il y a un hiatus assez marqué à son extrémité et les deux petites branches se recourbent légèrement. Le repli des élytres est à peu près d'égale largeur depuis un peu après la base jusqu'aux trois quarts.

Le prosternum est fortement rentrant au-dessous des hanches, et, après avoir formé une courbe très prononcée, il se relève en une dent aiguë. Les trois premiers segments de l'abdomen sont assez fortement réticulés ou ridés en tout sens.

♂. Prolongement caudal plus long (environ 3 mill.). Tibias postérieurs fortement biflexueux. Premier arceau ventral chargé entre les hanches d'un tubercule transverse, usé au sommet, et suivi de rides transverses prononcées. Ventre sans touffe de poils.

♀. Prolongement caudal très peu plus court. Tibias postérieurs droits. Premier arceau ventral sans tubercule et à rides moins prononcées. Arrière-corps un peu plus large que dans le mâle.

Cette belle espèce m'a été envoyée par feu Poupilier comme provenant du Sahara, par M. Hénon comme provenant d'Oran, par M. Ridreau comme provenant de Tlemcen; MM. Fairmaire et Bates la possèdent aussi d'Algérie.

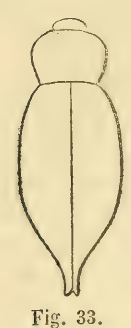
Elle se distingue de la *nitidula* par ses élytres plus rétrécies à la base, par leur repli autrement conformé, et par un prolongement caudal non brusque et bifide à l'extrémité.

Comparée au *gages*, elle a le prothorax plus court, plus large, plus arrondi latéralement; son corps entier est plus courbe en dessus longitudinalement et son prolongement caudal est plus épais et autrement conformé.

17. LITHOBLAPS GAGES Linn., Syst. Nat., éd. 12, p. 676. — Solier, Stud. ent., p. 334.

L. gigas Fab., Syst. Ent., p. 254. — Herbst, Käf., VIII, p. 181. — Muls., Coléopt. fr., 1854, Latig., p. 109.

L. *piligera* Carmagnola, Cat. Col. Villa, p. 46.
L. *producta* Br., Expéd. Mor., III, p. 203.
L. *Rolli* Find., Cat. Col. Villa, p. 46.


Fig. 33.

Long. 32 à 35 mill.; larg. 12 à 14 mill. — Suballongé, presque lisse, pointillé. Labre cilié en devant, glabre en dessus.

Prothorax élargi, en s'arrondissant jusque vers les deux cinquièmes, postérieurement rétréci.

Élytres terminées par un prolongement allongé, de largeur presque égale, bifide ; à rebord marginal en majeure partie visible en dessus. Repli à peu près d'égale largeur depuis la base ou peu après jusqu'aux trois quarts.

Prosternum postérieurement en forme de carène comprimée plus longuement prolongée que le bord de l'antépectus.

♂. Prolongement caudal (ordinairement de 2 8/10 à 3 3/10 mill.) plus long. Cuisses denticulées sur leur bord inférieur. Tibias postérieurs faiblement arqués. Premier arceau ventral chargé entre les hanches d'un tubercule comme usé par le frottement ; ce tubercule suivi de six à huit rides transverses prononcées. Ventre orné d'une brosse ou touffe de poils.

♀. Prolongement caudal plus court (parfois à peine 1 6/10 mill.). Cuisses non denticulées sur leurs bords inférieurs. Tibias postérieurs droits. Premier arceau ventral sans tubercules, à rides moins prononcées; sans touffe de poils.

Corps suballongé, d'un noir peu luisant, paraissant lisse, mais plus ou moins superficiellement pointillé en dessus. Labre presque bilobé et cilié en devant, glabre en dessus. Antennes à peine aussi longuement prolongées que la base du prothorax, à troisième article presque aussi long que les trois suivants réunis.

Prothorax élargi en s'arrondissant jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, rétréci ensuite en ligne presque droite, à peine sinueux près de la base; sensiblement plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; muni latéralement d'un rebord un peu relevé et assez obtus; assez con-

vexe ; d'un sixième environ moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand.

Élytres à peu près d'égale largeur en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois et un tiers aussi longues que lui ; d'un cinquième ou d'un quart plus larges, examinées comme lui dans leur plus grande largeur ; en ovale allongé ; terminées par un prolongement caudiforme subparallèle, formé de deux branches accolées et postérieurement séparées en deux pointes obtuses et souvent sensiblement divergentes ; munies latéralement d'un rebord indistinct depuis la moitié ou les quatre septièmes jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur totale, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; convexes ; ordinairement presque lisses; repli de largeur presque égale jusqu'aux deux tiers, presque égal, vers sa moitié, au tiers de la largeur de chaque élytre ; chargé près de son rebord d'une nervure parallèle et postérieurement divergente. Pièce basilaire en ogive en devant.

Prosternum formant après les hanches une carène postérieurement en forme de dent, ordinairement relevée et notablement prolongée après le bord postérieur de l'antépectus. Métasternum déprimé et marqué transversalement d'une sorte de cicatrice sur son milieu ; parfois rayé d'une ride transversale de chaque côté de cette cicatrice ; plus faiblement ridé postérieurement. Postépisternums rétrécis en ligne sensiblement courbe à leur côté interne. Premier arceau ventral déprimé ou subéchancré dans le milieu de son bord antérieur ; cette faible échancrure suivie d'un sillon longitudinal assez court. Les trois premiers segments abdominaux sont pointillés plus finement et d'une manière plus écartée que les deux derniers. Plantule avancée en forme d'angle souvent inégalement bidenté ou obliquement coupé à son extrémité.

Cette espèce habite, quelquefois en très grand nombre, les vieux édifices, les ruines, les caves, les lieux orduriers, etc. On l'a prise abondamment à Nîmes, Aigues-Mortes, Marseille et Fréjus.

Le *Bl. gigas* présente plusieurs variations plus ou moins prononcées ; ainsi :

Var. *α*. Le prothorax est parfois rétréci en ligne faiblement courbe dans sa partie postérieure.

Var. *β*. Les élytres, au lieu d'avoir de petits points irrégulièrement disposés, semblent montrer des rangées de points striément disposés.

Var. γ. Quelquefois leurs intervalles ont une tendance plus ou moins sensible à la convexité : la disposition des points en rangées striales est alors plus facilement appréciable.

Var. δ. Plus rarement les élytres offrent une dizaine de sillons très légers. Les rangées striales de points sont alors plus difficiles à suivre. (Mulsant.)

Cette espèce ressemble à la *nitidula*, mais elle s'en distingue aisément par sa queue relevée et non courbée au bout et de plus bien distinctement bifide. Si on la compare à la *caudigera*, elle a les élytres plus convexes, moins larges, et son prolongement caudal est plus brusquement détaché et beaucoup plus grêle.

J'en possède des exemplaires d'Algérie, du Maroc et de Grèce.

18. Lithoblaps cognata Sol., Stud. ent., p. 336.



Fig. 34.

Long. 28 mill.; larg. 12 à 13 mill. — Ce qui frappe dans l'aspect de cette espèce, c'est sa couleur d'un noir brillant, puis la petitesse de son corselet, qui n'a d'analogue que chez la *Bl. brachyura* K. La *cognata* ♂ ressemble même assez à une *brachyura* ♀. La *cognata* ♀ a l'arrière-corps beaucoup plus ovale.

Oblong-ovale, presque lisse et d'un noir très luisant. Labre presque bilobé, fortement ponctué, cilié en devant et garni en dessus de poils roux.

Prothorax à peine plus large que long (de 7 à 8 mill. de largeur); tronqué à la base et au sommet, arrondi latéralement et un peu rétréci en arrière; muni d'un rebord distinct et relevé sur les côtés, mais nul à la base et imperceptible antérieurement; son disque est très vaguement et finement pointillé et porte dans son milieu un sillon longitudinal très prononcé qui n'atteint ni la base ni le sommet. Il est assez convexe.

Élytres oblongues (♂), ovales (♀), et fortement convexes; de la largeur du prothorax à la base, mais se dilatant en s'arrondissant jusqu'au tiers environ et s'atténuant de même dans le dernier tiers; elles se terminent par un prolongement caudal (1 1/2 mill. de longueur) formant deux petites dents horizontales bien prononcées. Elles sont lisses, très finement

et très vaguement pointillées, et on y distingue à la loupe quelques vestiges de côtes assez larges. Le repli des élytres est d'égale largeur sur environ les trois quarts de sa longueur.

L'abdomen est assez fortement rugueux, quoique très luisant. Le prosternum se retire au-dessous des hanches, puis forme une carène avancée et tranchante. Les tibias postérieurs sont droits dans les deux sexes.

Le mâle est un peu plus étroit des élytres que la femelle ; son premier segment abdominal est marqué de rides transversales profondes à la suite d'une callosité transverse peu saillante, mais il n'a pas de touffes de poils jaunes à la base.

La femelle n'a pas de rides sur le premier segment abdominal, et ses élytres sont plus dilatées latéralement.

Égypte. — Je l'ai acquise de M. Émile Deyrolle.

19. LITHOBLAPS BRACHYURA Kust., Käf. Eur., 13, 66.

L. abbreviata Sol., Stud. ent., p. 339.

Fig. 35.

Long. 18 à 28 mill.; larg. 7 à 12 mill. — Oblongue, étroite, fortement convexe, subcylindrique ; d'un noir non brillant ; très lisse en dessus, excepté sur la tête, où l'on voit quelques points enfoncés assez gros, plus ou moins marqués, mais oblitérés au centre. Labre bilobé, fortement ponctué, mais glabre.

Prothorax presque aussi long que large, presque carré, à peine rétréci en arrière ; quelquefois sans rétrécissement sensible (♂) et guère plus étroit que les élytres (♂) ; il est convexe ; le rebord latéral est mince et relevé étroitement ; dans le milieu de la base et du sommet il n'y a pas de rebord. Le disque a quelques points superficiels et très épars, et, dans son milieu, un léger et court vestige de sillon longitudinal.

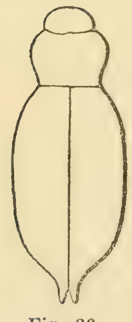
Élytres allongées et très convexes, presque cylindriques (♂), peu prolongées au delà de l'abdomen, avec le rétrécissement apical très court et formé par deux dents obtuses (♂, ♀). Le repli des élytres est d'égale largeur sur environ les trois quarts de la longueur.

L'abdomen est peu brillant, rugueux, avec les deux derniers segments fortement ponctués. Le prosternum, au-dessous des hanches antérieures, forme une carène mince, proéminente. Le premier segment abdominal a une fossette profonde au milieu de son bord antérieur; il porte, dans les mâles, entre les hanches, un tubercule peu élevé, carré ou transverse, tronqué, et au-dessous de forts plis transversaux. Chez le même sexe, l'abdomen a une brosse de poils roux, et les tibias postérieurs sont légèrement flexueux; les pattes sont longues et grêles; les antennes dépassent la base du prothorax; leurs articles 4 à 7 sont allongés, coniques ou à peu près égaux.

Cette espèce est aisée à reconnaître à sa forme étroite et cylindrique, à son corselet carré, à son dessus lisse.

Elle est commune en Espagne; j'en possède plusieurs d'Alicante et de Carthagène. Je l'ai vue également dans les collections Fairmaire, Bates et Dohrn.

20. Lithoblaps Wiedemanni Sol., Stud. ent., p. 350.


Fig. 36.

Long. 36 à 41 mill.; larg. 16 à 18 1/2 mill. — Épaisse, ovale, oblongue; assez obscure sur le dos, mais plus brillante en dessous. Labre bifestonné en devant et cilié, glabre en dessus. Épistome séparé du front par un sillon transverse profond.

Prothorax d'un cinquième environ plus large que long, assez fortement rétréci vers la base, s'arrondissant assez notablement sur les côtés, au moins dans les deux tiers antérieurs; dos assez convexe et presque lisse ou finement pointillé. Le rebord latéral est un peu relevé en gouttière; à la base et au sommet il est plus fin. L'écusson est invisible.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'élargissant ensuite et formant un ovale oblong; fortement convexes, à peine subdéprimées sur le dos; finement ponctuées, couvertes de côtes très serrées (17 ou 18), à intervalles très étroits, avec une seule strie ponctuée sur ceux du milieu du dos; mais il y en a quelquefois deux sur ceux des côtés. La carène latérale n'est pas visible quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres est à peu près d'égale largeur sur les

trois quarts environ de sa longueur. Elles sont assez fortement déclives postérieurement et paraissent obtusément arrondies, mais elles ont un prolongement caudal assez long, ♂ (2 1/2 mill.), beaucoup plus court, ♀, assez profondément divisé dans les deux sexes, surtout chez le ♂.

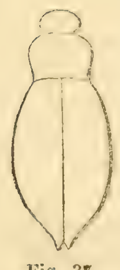
Le menton est arrondi en devant. Le prosternum forme au-dessus des hanches une carène cintrée, médiocrement tranchante et terminée en éperon pointu ; de chaque côté de cet éperon se trouve un petit tubercule peu saillant. Les pattes sont longues et fortes ; cuisses assez lisses, avec des granulations éparses. Abdomen obsolètement ridé, ponctué sur les deux derniers segments.

♂. A la brosse de poils jaunes abdominale, et sur le premier segment, entre les hanches, une callosité transverse, assez élevée, surmontant une dizaine de très forts plis transversaux. Les tibias postérieurs sont un peu flexueux.

♀. Abdomen obsolètement plissé sur le premier segment. Tibias postérieurs droits.

Alexandrie d'Égypte, parmi les ruines (Solier). Collections Fairmaire, de Bonvouloir, Bates, la mienne.

21. LITHOBLAPS PUNCTO-STRIATA Sol., Stud. ent., p. 329.


Fig. 37.

Long 35 mill.; larg. 14 mill. — Corps ovale-oblong; d'un noir légèrement brillant. Labre bifestonné en devant. Épistome séparé du front par un sillon transverse, profond et bien marqué.

Prothorax d'un tiers plus large que long, légèrement échancré en devant, tronqué à la base, arrondi faiblement sur les côtés, ce qui lui donne une apparence carrée. Angles postérieurs obtus. Il est convexe, lisse, uni.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, élargies en s'arrondissant ensuite, ovales, très convexes, terminées par un prolongement caudal très court, bifide. Elles ont des côtes longitudinales très peu saillantes, unies, plus marquées près de la suture que vers les côtés et séparées par des stries ponctuées bien distinctes. La carène latérale des élytres n'est pas visible quand on examine l'insecte

perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres est moins large que dans *B. spathulata* et d'égale largeur sur les trois quarts environ de sa longueur.

Le menton est impressionné près du bord antérieur qui est un peu échancré. Le prosternum se recourbe fortement au-dessous des hanches, en s'écrasant, et il se termine postérieurement par trois tubercules dont le médian est assez pointu et proéminent. Les cuisses sont lisses et médiocrement ponctuées.

Indes orientales. Collection Bates, de Leicester.

Je n'ai vu que des femelles de cette espèce. Elle est très distincte de l'*orientalis* par la forme de l'extrémité de ses élytres, par la régularité de leurs stries ponctuées, et par les intervalles de ces stries plus ou moins élevés, mais lisses et unis, tandis qu'ils sont rugueux dans l'*orientalis*.

22. Lithoblaps rotundata Sol., Stud. ent., p. 325.

L. *lineato-punctata* All., olim.

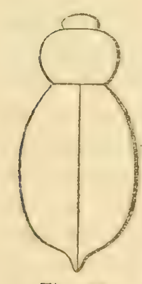


Fig. 38.

Long. 24 à 32 mill.; larg. 12 à 15 mill. — Ovale-oblongue, d'un noir peu brillant.

Cette espèce a beaucoup de la conformation de la *judæorum* Mill. Les élytres ont la même forme large, convexe, très arrondie latéralement. Le prothorax aussi est court, large, fortement arrondi latéralement; les antennes, les pattes, le menton, le repli épipleural, les différences sexuelles, sont à peu près les mêmes; les deux sexes ont même, comme dans la *judæorum*, une brosse de poils jaunes à l'extrémité du dernier segment abdominal.

Mais voici les différences : la *rotundata* n'est pas d'un noir brillant comme la *judæorum*, mais d'un noir presque terne; son sillon frontal est fortement enfoncé; son corselet est moins large, plus convexe; ses élytres sont couvertes de 17 à 18 lignes longitudinales de points, bien pures, bien nettes, et dont les intervalles sont plats dans les deux tiers antérieurs des élytres et ne se soulèvent légèrement pour former sept à huit vestiges de côtes que dans la partie postérieure et déclive des élytres;

l'abdomen est moins rugueux et ne paraît pas ponctué comme celui de la *judæorum*.

Mésopotamie. Collection Bates.

Le type de cette espèce, étiqueté de la main de Solier, existe dans la collection de M. de Marseul.

23. LITHOBLAPS PRUINOSA Fald., Bull. Mosc., VI, 1833, p. 53. — Eversm., Dej. Cat., 3e éd., p. 209.

L. longipes Zubk., Bull. Mosc., 1833, p. 331. — Motsc., Bull. Mosc., 1845, I, p. 67.

L. Fischeri Fisch., Spicil., p. 94.

L. amæna Fisch., Spicil., p. 99.

L. rorulenta Motsc., Bull. Mosc., 1845, p. 66.

L. ovipennis Mann., in litt.

L. turcomanica Karelin., in litt.


Fig. 39.

Long. 22 à 26 mill.; larg. 11 1/2 mill. — Corps ovale, d'un noir terne, satiné. Labre bifestonné en devant. Épistome séparé du front par un sillon profond, mais extrêmement raccourci.

Prothorax à peine transversal et assez carré; tronqué à la base, légèrement bisinué au sommet; convexe, avec une impression transversale le long de la base; ses côtés sont fortement arrondis en avant, mais à partir du milieu, ils descendent presque en droite ligne vers la base, où les angles sont à peine ouverts. Il est très finement et peu distinctement pointillé. Sa base est densément ciliée; les poils, d'un jaune soyeux, cachent l'écusson.

Élytres ovales, très convexes, terminées par un prolongement caudal large et court, échancré fortement en arc dont les deux extrémités sont deux petites dents très pointues. La carène latérale des élytres est visible jusqu'à la moitié environ quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres diminue graduellement de la base à

l'extrémité. En dessus, elles sont densément et rugueusement ponctuées et ont 17 à 18 stries longitudinales dont les intervalles sont légèrement convexes.

Le menton est impressionné près de son bord antérieur, qui est un peu échancré. Le prosternum se recourbe fortement en s'écrasant au-dessous des hanches et se termine postérieurement par une légère saillie obtuse. L'abdomen est rugueux; les pattes sont longues et grêles et les tibias intermédiaires sont fortement courbés en dedans.

♂. Une brosse de poils roux entre le premier et le second segment abdominal; sur le premier segment, plus bas que les hanches, deux callosités coniques bien saillantes, placées côte à côte et en travers et ayant au-dessus d'elles trois ou quatre plis transverses assez forts. Tibias postérieurs un peu sinueux.

Cette espèce est facile à reconnaître à son corselet relativement petit, à ses élytres en forme d'œuf, et à son apparence satinée.

Elle est essentiellement sibérienne ; je l'ai vue dans les collections de M. le comte de Mniszech, de M. Dohrn, de M. Fairmaire, de M. Bates, provenant soit de Tartarie, soit du pays des Kirghises.

Elle varie beaucoup de taille; les stries des élytres sont tantôt plus, tantôt moins enfoncées, et les mâles ont les pattes relativement plus longues que les femelles. Ces différences expliquent les noms différents qu'elle a reçus. Ainsi les *B. longipes* Zubk. et *Fischeri* Fisch. me paraissent être deux mâles de *pruinosa*, les *B. rorulenta* Motsch. et *amæna* Fisch., deux femelles de la même espèce.

3e Sous-Genre. **Rhizoblaps** Mots.

Élytres munies latéralement d'un rebord tranchant, constituant une gouttière étroite entièrement visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus, au moins chez les mâles.

Le prolongement caudal est court ou médiocrement long et toujours bidenté ou avec un hiatus à son extrémité.

Arrière-corps ovale, convexe.

Le prothorax est convexe jusque près de la base. Les deux angles anté-

rieurs de l'épistome sont avancés en forme de dent. La plantule, située à la base des ongles des tarses, est triangulaire.

Ce groupe se rapproche du précédent par son prolongement caudal ouvert à l'extrémité et fourchu. Ce prolongement est ou court et presque égal dans les deux sexes, ou formé de deux branches très grêles, médiocrement longues et s'écartant au bout. Une seule espèce (*pinguis*) n'a pas du tout de prolongement caudal.

La visibilité de la carène latérale, quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus, a pour conséquence naturelle que l'arrière-corps est moins convexe que dans le groupe précédent. Le prothorax l'est également moins.

24. Rhizoblaps pubescens All.

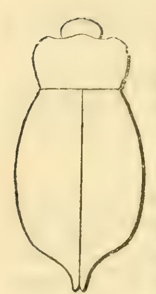


Fig. 40.

Long. 33 mill.; larg. 17 mill. — A première vue, on dirait un *Blaps superstitiosa* Er. de grande dimension, puis l'examen fait reconnaître que le prothorax est plus large et moins convexe, que les élytres sont plus déprimées en dessus, qu'elles sont moins elliptiques, se rétrécissent plus brusquement à l'extrémité, que leur queue est sensiblement plus longue. Puis, si l'on retourne l'insecte, on voit que le dessous est tout différent par ses nombreuses granulations et la pubescence rousse dont il est couvert.

Corps ovale-oblong, assez luisant. Labre bifestonné en devant. Sillon frontal transverse peu distinct.

Prothorax médiocrement convexe, transverse, d'un tiers environ plus large que long; tronqué à la base, échancré et bisinué en devant, avec les angles proéminents; arrondi antérieurement sur les côtés, qui sont légèrement sinueux au-devant de la base ; côtés étroitement rebordés ; lisse en dessus.

Élytres en ovale-oblong, brusquement rétrécies postérieurement et terminées par une queue courte, divisée en deux petites dents assez aiguës mais non divergentes; munies latéralement d'un rebord tranchant, constituant une gouttière étroite, entièrement visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres est d'égale largeur sur les trois quarts au moins de sa longueur et orné de granulations épaisses.

Le menton est légèrement échancré. Le prosternum, au-dessous des hanches, descend en carène tranchante, droite, sans aucune courbure. Tout le dessous du corps est garni de granulations assez fortes et bien apparentes, et aussi d'une pubescence courte et rousse répandue jusque sur le rebord des élytres et sur les pattes, et épaissie sous les cuisses et sur les côtés des segments abdominaux. Les cuisses sont très âpres.

Le mâle a la brosse abdominale de poils, et sur le premier segment, entre les hanches, une forte callosité transverse suivie postérieurement de plis transverses très marqués. Les tibias postérieurs sont sinueux.

La femelle n'a pas la brosse abdominale de poils, ni la callosité du premier segment; ses tibias postérieurs sont droits et les granulations du dessous sont moins saillantes.

Cette remarquable espèce est originaire de Bou-Saada. Je l'ai vue dans les collections Fairmaire et de Bonvouloir.

25. Rhizoblaps magica Erich., Wagn. Reis., III, 1841, p. 183. — Sol., Stud. ent., p. 336.

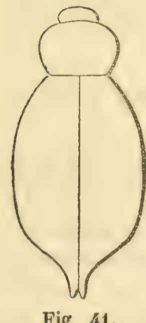


Fig. 41.

Long. 36 mill.; larg. 16 mill. — Ovale-oblongue, dilatée et assez fortement déprimée sur le dos (♂ ♀). Labre bilobé en devant, très ponctué. Tête à ponctuation forte mais écartée. Il n'y a pas de ligne transverse enfoncée à la suture du front et de l'épistome.

Prothorax peu convexe, tronqué à la base, échancré au sommet; rétréci postérieurement et vers la tête, avec les angles antérieurs très arrondis et les postérieurs obtus; ses côtés sont fortement arrondis et finement rebordés; il est peu convexe et d'un tiers environ plus large que long.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, mais s'élargissant beaucoup, de manière à ce que vers le milieu elles ont deux fois environ la largeur du prothorax. Elles se rétrécissent graduellement postérieurement en pointe, ce qui leur donne une forme de cœur assez prononcée. Elles sont munies latéralement d'un rebord tranchant, constituant une gouttière étroite, entièrement visible quand l'insecte est examiné perpendicu-

lairement en dessus. Elles sont lisses, mais offrent parfois des traces de légers sillons. Leur queue est moyenne et divisée au bout en deux dents non divergentes. Le repli des élytres est un peu plus large dans sa partie antérieure que dans la seconde.

Le menton est fortement échancré en devant et sillonné longitudinalement dans son milieu. Le prosternum, en dessous des hanches, est très écrasé ; il se termine postérieurement par trois tubercules dont le médian a la forme d'une dent et les deux latéraux sont arrondis. L'abdomen est lisse et finement réticulé.

♂. Le premier segment abdominal porte à sa base une touffe de poils roux et entre les hanches une callosité très robuste, transverse, suivie postérieurement de très fortes rides. Les tibias postérieurs sont légèrement courbés.

♀. Le premier segment abdominal n'a que des rides oblitérées, et les tibias postérieurs sont droits.

Cette espèce a été prise à Bone, dans les dunes, par M. Hénon, qui me l'a envoyée. On la trouve aussi à Alger, à Constantine. Elle existe dans presque toutes les collections que j'ai vues. On la reconnaît aisément à ses élytres très larges, très ovales, subdéprimées, à son prothorax très large aussi, cordiforme, mais surtout très faiblement convexe.

26. RHIZOBLAPS JUDÆORUM Mill., Wien. Ent. Mon., 1861, p. 178.

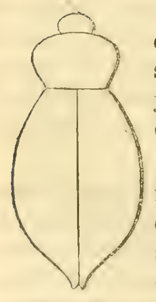


Fig. 42.

Long. 31 à 33 mill.; larg. 13 à 15 mill. — Corps ovale-oblong, luisant. Labre glabre, bifestonné en devant. Épistome peu ponctué (♂), à ponctuation âpre (♀); à sa jonction avec le front, il n'y a pas de sillon transverse ou il est peu apparent.

Prothorax peu convexe, très large, très transverse, très notablement arrondi sur les côtés et se rétrécissant obliquement près de sa base. Il est tronqué à la base et au sommet ; les angles postérieurs sont très ouverts, très courbés vers le bas, avec une impression bien distincte ; le rebord latéral est relevé en étroite gouttière ; le disque paraît lisse, mais est très finement pointillé.

Élytres ovales et larges, terminées en pointe comme dans la *magica*; déprimées également en dessus, mais leur rebord n'est visible qu'antérieurement quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Elles sont lisses, mais offrent cependant souvent, chez les femelles surtout, des côtes et des stries ponctuées très obsolètes, qu'on distingue à la loupe dans la partie postérieure. Elles se terminent par une queue courte, divisée en deux petites dents assez aiguës. Le rebord des élytres est d'égale largeur dans les trois quarts environ de sa longueur.

Le menton est légèrement échancré en devant. Le prosternum, au-dessous des hanches, forme une carène non tranchante, très courbe, terminée postérieurement par trois tubercules dont le médian est un peu dentiforme.

Le mâle a la brosse abdominale de poils, et sur le premier segment, entre les hanches postérieures, une forte callosité très usée par le frottement, suivie de nombreux plis transverses. Le reste de l'abdomen est rugueux et ponctué. Tantôt les cuisses sont lisses, tantôt elles portent des aspérités écartées.

La femelle n'a ni tubercule, ni plis, sur le premier segment abdominal, ni brosse au bas de ce même segment; son abdomen est moins rugueux et plus uni.

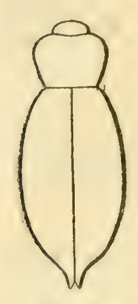
Les deux sexes ont tous deux les élytres largement ovales, ce qui revient à dire que le mâle n'est pas plus étroit que la femelle. En outre, tous deux ont une brosse de poils jaunes à l'extrémité du dernier segment abdominal.

Cette espèce m'a été donnée par M. le commandant Coye, qui l'a recueillie au Liban. Elle paraît propre à la Syrie. J'en ai vu plusieurs exemplaires originaires de ce pays dans les collections Fairmaire, Dohrn, Bates, von Heyden, etc.

27. RHIZOBLAPS PROPHETA Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1861, p. 89.

Long. 29 à 32 mill.; larg. 13 à 16 mill. — Corps ovale-oblong, luisant. Labre bifestonné en devant. glabre. Tête finement ponctuée, avec un sillon transverse frontal peu marqué.

Prothorax d'un quart à peine plus large que long, tronqué à la base et


Fig. 43.

au sommet, arrondi du sommet aux trois quarts, puis un peu sinueux au devant des angles postérieurs qui sont presque droits ; finement rebordé latéralement et non en gouttière ; très lisse et assez convexe.

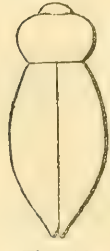
Élytres ovales-oblongues comme dans *B. superstitiosa* Er. et terminées par un prolongement assez court, bidenté. Leur rebord n'est visible qu'antérieurement quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Elles sont lisses et la loupe n'y fait découvrir que quelques points très obsolètes. Le rebord des élytres est un peu plus large dans la première moitié que dans la seconde.

Le menton est entier et non canaliculé. Le prosternum se recourbe au-dessous des hanches et se relève à l'extrémité en un éperon proéminent. L'abdomen est couvert de rugosités assez fines, entremêlées de points fins, plus gros et plus nombreux sur le segment apical.

Cette description est faite d'après une femelle qui ressemble beaucoup à celle du *superstitiosa* Er. Elle en diffère cependant par la forme plus en pointe des élytres postérieurement, par le prothorax plus long et plus convexe, par la conformation du menton et du prosternum, etc.

Algérie. Ma collection.

28. RHIZOBLAPS SUPERSTITIOSA Erich., Wagn. Iter. in Alger., p. 183.


Fig. 44.

Long. 28 mill.; larg. 13 mill. — Corps ovale-oblong, luisant. Labre glabre, entaillé ou bifestonné en devant, fortement ponctué. Sillon frontal presque imperceptible.

Prothorax peu convexe, tronqué à la base, échancré en devant, ortement arrondi sur les côtés, qui sont sinueux au devant de la base et rendent les angles postérieurs presque droits ; il est court et de plus d'un tiers plus large que long ; rebordé en gouttière sur les côtés, très finement à la base et au sommet ; il paraît lisse.

Élytres ovales-oblongues, plus brusquement rétrécies postérieurement que dans *magica* ; terminées par un prolongement très court ou plutôt par deux petites dents pointues très courtes ; munies latéralement d'un rebord tranchant constituant une gouttière étroite, entièrement visible

quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. Elles sont lisses, mais offrent cependant à la loupe 17 ou 18 stries ponctuées très obsolètes. Le rebord des élytres est plus large dans la première moitié que dans la seconde.

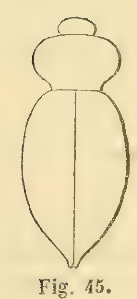
Le menton est légèrement échancré en devant. Le prosternum, au-dessous des hanches, descend en carène tranchante, droite. Les cuisses sont couvertes de fortes aspérités et de quelques poils jaunes. L'abdomen est très fortement ridé et rugueux.

♂. Le mâle a la brosse abdominale de poils jaunes et une large callosité transverse entre les hanches postérieures; celle-ci est suivie de fortes rides transverses jusqu'à la brosse abdominale. Les tibias postérieurs sont légèrement courbes.

♀. Tibias postérieurs droits. Abdomen couvert de rugosités plus fines, et, sur le premier segment, de rides transverses moins marquées.

Je dois cette espèce à la générosité de M. Leprieur, qui l'a prise à Bou-Saada.

29. Rhizoblaps cordicollis Sol., Stud. ent., p. 346.


Fig. 45.

Long. 31 à 32 mill.; larg. 13 à 14 mill. — Corps ovale-oblong, d'un noir assez brillant. Labre bifestonné en devant. Épistome séparé du front par un sillon transversal un peu sinueux et profond.

Prothorax d'un tiers plus large que long, tronqué à la base et au sommet, très arrondi sur les côtés. Le dos est convexe et pulviné, mais les bords latéraux s'aplatissent et forment une large gouttière. Angles antérieurs arrondis, les postérieurs très obtus. Il est lisse ou très obsolètement pointillé et brillant.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, élargies en s'arrondissant ensuite, ovales, très convexes, d'un noir luisant. Elles ont chacune huit côtes très fortes et très saillantes, dont les intervalles sont confusément et obsolètement pointillés. La carène latérale est entièrement visible (♂) quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Le repli épipleural est d'égale largeur sur les trois quarts environ de sa longueur.

Les élytres se terminent par un prolongement caudal court, bifide, comme dans la *judæorum*.

Le menton est impressionné près du bord antérieur, qui est légèrement échancré. Le prosternum se recourbe fortement au-dessus des hanches en carène obtuse, terminée par un éperon. Les cuisses sont lisses, peu ponctuées.

Le mâle a une brosse de poils jaunes à la base du premier segment abdominal, qui porte entre les hanches une forte callosité transversale, usée au sommet et suivie de fortes rides transversales. Enfin il y a une seconde touffe de poils jaunes à l'extrémité du dernier segment, comme dans la *judæorum*.

Ce n'est pas sans hésitation que j'ai séparé cette espèce de la *judæorum* Mill. Elles ont bien des analogies, y compris celle de la provenance. Cependant j'ai vu plusieurs *cordicollis*, dans la collection de M. Bates, différant toujours des *judæorum* par les caractères suivants :

Les *cordicollis* mâles (je ne connais pas les femelles) ont le prothorax plus largement aplati sur les côtés près des bords; les élytres sont plus étroites; la suture frontale forme un sillon transverse plus creux, plus distinct; le prosternum est moins aplati et plus en carène au-dessous des hanches; l'abdomen est moins rugueux; enfin il y a les huit côtes qui donnent à chaque élytre une apparence canaliculée.

La *cordicollis* provient d'Égypte, d'Arabie et de Syrie. Collections Bates et de Marseul.

30. RHIZOBLAPS STRAUCHI Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1861, p. 88.

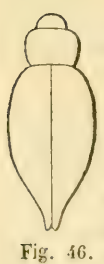


Fig. 46.

Long. 25 à 35 mill.; larg. 10 à 15 mill. — Corps ovale-oblong, médiocrement épais; d'un noir à peine luisant. Labre bifestonné en devant; épistome séparé du front par un sillon transverse, court, à peine marqué.

Prothorax très transverse, tronqué à la base, légèrement échancré au sommet; médiocrement convexe; très arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci vers la base et même sinueux (♀); rebord nul à la base, très fin au sommet, en gouttière sur les côtés, dans les femelles surtout; on y voit,

à la loupe, des points très fins et très écartés. Écusson en triangle très large et court.

Élytres en ovale médiocrement (♂), fortement (♀), élargi et rétréci graduellement en pointe postérieurement; terminées par un prolongement caudal assez long (2 1/2 mill.), assez large, à côtés parallèles, horizontal et profondément divisé au bout en deux dents aiguës non divergentes. Elles sont subdéprimées en dessus, surtout chez la femelle; elles portent huit côtes très saillantes (♂), à peine saillantes (♀), dont les intervalles, fort larges, ont une ponctuation très fine et très écartée; ces côtes s'oblitèrent et disparaissent même en avant de l'élytre. Quelquefois, dans les femelles surtout, il y a de nombreuses gerçures transversales. La carène latérale des élytres forme une étroite gouttière, visible entièrement quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres, fort large, est d'égale largeur dans les deux tiers environ médians de la longueur; il diminue à sa naissance et à son extrémité.

Le menton est impressionné en devant et légèrement échancré. Le prosternum, au-dessous des hanches, est très écrasé et ne se relève pas en dent à l'extrémité. L'abdomen est finement rugueux, le dernier segment rugueusement ponctué. Les cuisses sont brillantes, quoique assez âpres.

Le mâle a une brosse de poils jaunes au-dessous du premier segment abdominal, qui porte dans son milieu, entre les hanches, un fort tubercule transversal usé au sommet, suivi de huit à neuf très forts sillons transverses. Les tibias postérieurs sont droits.

Cette espèce ne paraît pas rare en Algérie. M. le docteur Ridereau m'en a rapporté plusieurs exemplaires de Mostaganem et M. Leprieur m'en a donnés de Bou-Saada.

Elle est aisée à reconnaître aux fortes côtes de ses élytres d'un noir très brillant, presque aussi fortes que dans la *cordicollis* Sol. Elle ressemble un peu à cette espèce, mais est plus courte, plus ovale, son corselet est beaucoup moins large et son prolongement caudal bien plus long.

31. RHIZOBLAPS BIFURCATA, ♀, Sol., Stud. ent., p. 348.

Var. *dimidiata* Sol., Stud. ent., p. 349.

Long. 28 mill.; larg. 11 1/2 mill. — Oblongue, ovale, mais assez large

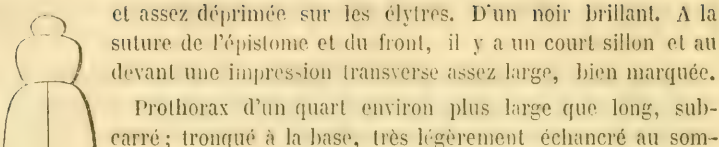


Fig. 47.

et assez déprimée sur les élytres. D'un noir brillant. A la suture de l'épistome et du front, il y a un court sillon et au devant une impression transverse assez large, bien marquée.

Prothorax d'un quart environ plus large que long, subcarré; tronqué à la base, très légèrement échancré au sommet, arqué assez régulièrement et également sur les côtés; il est peu convexe; le rebord est nul à la base, très fin en devant, et sur les côtés, il est en gouttière. Il a une impression arrondie, bien marquée, à chaque angle postérieur. Son disque est très lisse et l'on n'y distingue que quelques points très fins et très rares. Écusson caché sous des poils jaunes.

Arrière-corps peu épais. Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'arrondissant ensuite en ovale ayant environ deux cinquièmes de largeur de plus que lui; elles sont notablement déprimées en dessus, obtusément arrondies postérieurement et terminées par une queue moyenne, étroite, et divisée au bout en deux pointes aiguës, sensiblement divergentes. Elles sont couvertes de lignes de points très oblitérées dans le premier tiers, mais s'accentuant graduellement jusqu'à l'extrémité et se trouvant former peu à peu deux séries de points entre six ou sept larges côtes, saillantes seulement en arrière. La carène latérale des élytres est visible entièrement quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord est à peu près d'égale largeur dans sa première moitié; il diminue ensuite progressivement.

Le menton est légèrement échancré en devant. Le prosternum, au-dessous des hanches, est complètement écrasé, sans aucune saillie terminale. L'abdomen est très luisant, parsemé de rides et de points râpeux, rugueusement ponctué sur le dernier segment.

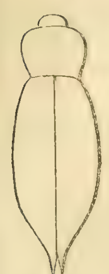
Égypte. Collections de Marseul, Bates, la mienne.

Cette espèce ressemble un peu à la *Strauchi* Reiche, mais elle est d'un noir terne, ses élytres sont plus larges, leurs côtes sont beaucoup plus faibles, et leur prolongement caudal forme deux petites dents très-aiguës, retroussées en l'air.

32. RHIZOBLAPS ARMENIACA Fald., Fn. transc., II, 1837, p. 42.

Bl. plana Sol., Stud. ent., p. 338.

Bl. hians Fisch., Spicil., p. 78. — Muls., Latig., 1854, p. 112.


Fig. 48.

Long. 29 à 37 mill.; larg. 10 1/2 à 16 mill.

♂. Prolongement caudal assez grêle et bifide (3 mill.). Tibias postérieurs très légèrement arqués. Premier arceau ventral chargé entre les hanches d'un tubercule comme usé par le frottement; ce tubercule suivi d'une dizaine de rides transverses assez prononcées. Ventre orné d'une brosse ou touffe de poils roux.

♀. Prolongement caudal plus court (1 1/2 mill.). Tibias postérieurs droits. Premier arceau ventral sans tubercule, non usé; à rides moins prononcées; sans touffe de poils.

Corps ovale-oblong, peu luisant, paraissant presque lisse, mais superficiellement ou finement pointillé en dessus, ordinairement marqué entre les yeux de deux fossettes parfois réunies. Labre presque bilobé et cilié en devant; hérissé de poils obscurs en dessus. Antennes prolongées à peine jusqu'à la base du prothorax, à troisième article presque aussi long que les trois suivants réunis.

Prothorax élargi en s'arrondissant jusqu'aux deux cinquièmes de ses côtés, rétréci ensuite en ligne peu courbe, à peine subsinueux près des angles postérieurs; muni latéralement d'un rebord un peu relevé et tranchant; offrant ordinairement les traces plus ou moins complètes d'un léger rebord à la base, peu convexe; d'un quart environ moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand.

Élytres faiblement plus larges en devant que le prothorax, quatre fois environ aussi longues que lui, d'un tiers ou de moitié plus larges que ce dernier examinées comme lui dans sa plus grande largeur; ovales-oblongues, offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes leur plus grande largeur; graduellement rétrécies ensuite et sans sinuosité jusqu'au prolongement; celui-ci très-court (♂) ou presque nul (♀), bidenté à son extrémité; munies latéralement d'un rebord tranchant, constituant une gouttière étroite, entièrement visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; subdéprimées ou faiblement convexes sur le dos; presque lisses, mais offrant, sur leur moitié interne, les traces de légers sillons. Repli sensiblement élargi de la base au sixième de sa longueur, de largeur presque uniforme ou faiblement rétréci de ce point aux trois quarts, aussi large dans son milieu que les trois septièmes du dos de chaque élytre; muni d'un rebord subdenticulé; offrant, surtout près de sa partie antérieure, les traces d'une nervure parallèle au rebord.

Prosternum offrant après les hanches une carène concave sur son dos,

prolongée assez notablement après le bord postérieur de l'antépectus, chargée près de ce bord d'un petit tubercule sur chacun de ses flancs. Postépisternum rétréci en pointe; en ligne courbe à leur côté interne. Pieds robustes.

Nîmes, Espagne, Algérie, Égypte, Turquie, Croatie. M. Hénon l'a prise à Bone, dans les caves.

C'est, on le voit, une espèce extrêmement répandue et de plus extrêmement variable de taille, puisque certains individus n'ont pas trois centimètres et que d'autres en ont près de quatre. Et il n'est pas surprenant qu'elle ait été plusieurs fois décrite. Fischer l'a prise pour la *gages* de Linné, et il a donné le nom de *hians* a un exemplaire de très grande taille. Solier l'a décrite sous le nom de *plana*, mais son nom est primé par celui d'*armeniaca* créé par Falderman en 1837.

Les *Bl. armeniaca* Fald., *tæniolata* Mén. et *polychresta* Forsk. ont à peu près la même forme. On les distingue par la sculpture des élytres et par la forme du prolongement caudal, quoiqu'il soit brusque, grêle et assez long dans les trois espèces. En effet, il est divergent à l'extrémité dans l'*armeniaca* et la *polychresta*, mais la première a les élytres unies et la seconde les a cannelées; dans la *tæniolata*, les deux branches ne se séparent pas au bout.

J'ai vu un grand nombre d'*armeniaca* dans les collections Fairmaire, Bates, Dohrn, de Bonvouloir, von Heyden, etc.

33. Rhizoblaps tæniolata Ménét., Cat. rais., 1832, p. 198. — Fald., Fn. transc., II, p. 44.

Bl. ægyptiaca Sol., Stud. ent., p. 330.

Long. 30 à 32 mill.; larg. 12 à 13 mill. — Corps oblong, subcylindrique, légèrement déprimé en dessus, d'un noir terne, satiné. Labre bifestonné en devant et cilié. Épistome légèrement échancré, séparé du front par un sillon.

Prothorax médiocrement convexe, un peu plus large que long, presque carré; il est tronqué à la base et au sommet, assez régulièrement et également arqué, ce qui lui donne sa forme carrée; le rebord est très mince sur les côtés, indistinct en avant et en arrière; il paraît lisse et a cependant des petits points écartés d'une extrême finesse.

Fig. 49.

Élytres oblongues, subcylindriques (♂), un peu plus larges, c'est-à-dire oblongues-ovales (♀); rétrécies graduellement postérieurement et terminées par un prolongement grêle, filiforme, de 3 mill. de longueur (♂), de 2 mill. seulement (♀), non bidenté; munies latéralement d'un rebord tranchant, constituant une gouttière étroite, entièrement visible quand l'insecte (♂) est examiné perpendiculairement en dessus; subdéprimées ou faiblement convexes sur le dos; paraissant lisses, mais offrant, à la loupe, des séries longitudinales de points fins et huit ou neuf côtes très légères, distinctes surtout dans la seconde moitié. Repli de largeur presque uniforme sur les trois quarts environ de sa longueur.

Menton non échancré; prosternum formant au-dessous des hanches une carène courbe et obtuse, terminée par une dent aiguë. L'abdomen est densément ponctué et rugueux; les pattes sont luisantes, les cuisses postérieures avec quelques granulations éparses. Les tibias postérieurs sont droits dans les deux sexes.

Le mâle a la touffe ordinaire de poils jaunes à la base du premier segment abdominal, et vers le milieu de ce segment, entre les hanches, une large callosité, peu épaisse, transverse, au-dessous de laquelle apparaissent de nombreux plis saillants.

Ménétriès avait récolté cette espèce en abondance à Bakou. J'en possède plusieurs paires de Syrie.

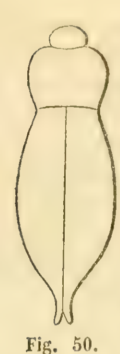
Ménétriès, dans sa description, compare cette espèce à la *B. gages* Fisch., qui n'est autre que la *B. plana* Sol. ou *armeniaca* Fald. Il a parfaitement raison : il y a une grande analogie entre elles.

Dans un très intéressant article qu'il a publié en 1875 dans les Horæ Societatis Entomologica Rossicæ, M. Faust dit, à juste titre, que c'est à tort que certains entomologistes assimilent l'*armeniaca* Fald. à la *tænio-lata* Mén.; mais il tombe, suivant moi, dans une autre erreur en proposant d'en faire une variété de l'*ominisa*.

34. Rhizoblaps polychresta Forsk., Descr. anim., 1775, p. 79.

Rh. lineata Sol., Stud. ent., p. 101.

Long. 21 à 38 mill.; larg. 9 à 15 mill. — Oblongue-ovale, quelquefois très étroite. D'un noir assez terne. Labre bifestonné en devant et cilié. Épistome séparé du front par un sillon transverse profond, courbé en devant à ses deux bouts.


Fig. 50.

Prothorax transverse, assez convexe, arrondi sur les côtés, mais rétréci un peu obliquement et parfois sinueusement à la partie postérieure et presque lisse en dessus ou de ponctuation très fine et peu marquée. Son rebord est un peu relevé en gouttière sur les côtés, il est imperceptible en devant et en arrière. Les antennes sont grêles, très longues, et dépassant le prothorax.

Élytres oblongues, de la largeur du prothorax à la base, arquées ensuite latéralement; rétrécies graduellement en arrière et terminées par un rétrécissement caudal étroit, très long (♂) (3 mill. au moins), moyen (♀) (2 mill.) et divisé à l'extrémité par un hiatus bien marqué. La carène latérale n'est visible qu'à sa partie antérieure quand on examine l'insecte perpendiculairement en dessus. Le rebord de l'élytre diminue de largeur graduellement de la base à l'extrémité. Elles sont très finement ponctuées, avec des côtes assez larges, bien marquées, mais peu saillantes antérieurement et même effacées un peu avant la base. Intervalles un peu plus étroits que les côtes, marqués de deux fines stries ponctuées.

Menton arrondi en devant; prosternum, au-dessous des hanches, formant une carène obtuse, un peu cintrée. Plis et ponctuation de l'abdomen bien prononcés chez le mâle, moins chez la femelle.

Le mâle a la brosse abdominale de poils, et au milieu du premier segment une callosité qui est tantôt assez saillante, en forme de tubercule transversal un peu tronqué au bout, tantôt plus transversale et légèrement divisée en deux, tantôt à peine élevée et orbiculaire, largement tronquée.

Commune à Alexandrie d'Égypte. Elle est très répandue dans les collections.

35. RHIZOBLAPS SULCATA Fab., Syst. entom., 1775, p. 254. — Sol., Stud. ent., p. 344.

Rh. costata Sturm, Cat., 1823, p. 101.

Long. 20 à 27 mill.; larg. 8 à 12 mill. — Cette espèce se rapproche bien un peu de la *barbara* Sol., mais elle en est bien distincte : elle n'a pas de trait enfoncé entre l'épistome et le front, son corselet est plus


Fig. 51.

long, ses élytres sont plus parallèles et ont des côtes qui remontent jusqu'à leur base; le menton, en sus de son échancrure extérieure, est comme partagé en deux par un sillon longitudinal profond. Les pattes sont sensiblement plus épaisses et un peu moins longues, etc.

Oblongue, convexe, cylindrique, ayant les côtés des élytres plus parallèles que dans les espèces précédentes, d'un noir non luisant. Labre bilobé en devant, glabre. Tête ponctuée de points peu serrés; il n'y a pas de ligne transverse enfoncée à la suture de l'épistome et du front.

Prothorax presque aussi long que large, guère plus étroit que les élytres (♂), très finement ponctué et presque lisse, rétréci à peu près également en avant et en arrière et s'arrondissant médiocrement sur les côtés, un peu redressé vers la base (♀).

Élytres couvertes de petits points enfoncés, écartés, et ayant des côtes bien saillantes (huit) jusque près de la base, dans l'intervalle desquelles on voit deux stries ponctuées contre les côtes et quelquefois confondues avec la ponctuation générale. Repli des élytres d'égale largeur dans les trois quarts au moins de sa longueur. Queue très courte, bidentée.

J'ai dit plus haut la conformation particulière du menton. Le prothorax, au-dessous des hanches, forme une carène obtuse, courbe, et terminée par un éperon proéminent. La callosité abdominale du mâle part presque des bords latéraux de la saillie du premier segment et se rétrécit en pyramide tronquée à mesure qu'elle s'élève; au-dessous se trouvent plusieurs plis transversaux, puis la brosse de poils jaunes, signe sexuel; enfin l'abdomen est rugueux comme dans les espèces précédentes.

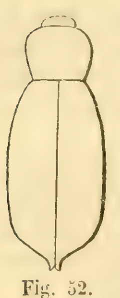
Ses élytres étroites, parallèles, cannelées, sans prolongement caudal, ne permettent pas de la confondre avec aucune autre espèce.

J'ai vu un grand nombre d'individus de cette espèce, tous provenant d'Égypte.

36. Rhizoblaps barbara Sol., Stud. ent., p. 343.

Var. *substriata* Sol., loc. cit., p. 345.

Long. 24 à 30 mill.; larg. 9 à 11 mill. —Oblongue (♂), cylindrique (♀), légèrement ovale; d'un noir terne, un peu satiné. Tête ponctuée de


Fig. 52.

points râpeux peu serrés, mais plus sur les côtés que dans le milieu. Labre bilobé en devant et glabre.

Prothorax presque lisse, légèrement transverse, arrondi sur les côtés et un peu rétréci à la base. Épistome séparé du front par un trait transversal droit et profond.

Élytres oblongues, subparallèles, très convexes, peu prolongées au delà de l'abdomen, avec le rétrécissement apical très court et formé par deux petites dents obtuses (♂, ♀). Les élytres ont huit côtes fort arrondies, peu saillantes, bien marquées postérieurement, mais complètement oblitérées et nullement apparentes dans leur moitié antérieure; elles sont couvertes de petits points enfoncés, un peu rugueux, bien marqués, formant postérieurement deux stries ponctuées dans l'intervalle des côtes. Le repli des élytres est d'égale longueur dans les trois quarts au moins de sa longueur.

Le menton est trapézoïdal, impressionné au-devant de son bord antérieur qui est échancré. Le prosternum, au-dessous des hanches, descend en carène éperonnée, peu courbe. La callosité abdominale du mâle part presque des bords de la saillie du premier segment, se rétrécit en pointe émoussée à mesure qu'elle s'élève; elle est suivie de cinq ou six plis transversaux. Il y a une brosse de poils roux entre le premier et le second segment de l'abdomen (♂). Les deuxième, troisième et quatrième segments sont rugueux, le dernier est ponctué. Les tibias postérieurs (♂) sont un peu flexueux. Les antennes sont grêles, avec les articles quatrième à septième en cône allongé.

Cette espèce se distingue de la *nitens* par sa couleur d'un noir peu brillant, et de la *Reguieni* par ses côtes saillantes et la ponctuation de ses élytres.

Je la possède de Biskra, d'Égypte et du Maroc. J'en ai aussi un exemplaire recueilli à Ghor (en Arménie) par M. Théophile Deyrolle, et un autre sur les bords du Jourdain, par feu de La Brûlerie.

J'ai examiné le type de la *B. substriata* Sol. dans la collection de Marseul; je n'y puis voir qu'un exemplaire assez grand de *barbara*, chez lequel la ponctuation des élytres est plus obsolète que dans les *barbara* typiques.

37. RHIZOBLAPS DIVERGENS Fairm., Ann. del Mus. civ. di St. nat. di Genova, vol. VII, 1875, p. 527.

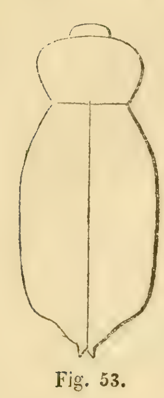


Fig. 53.

Long 39 à 42 mill.; larg. 17 mill. — Cette espèce a l'apparence d'un *Bl. barbara* Sol. vu à travers un verre très grossissant. Je n'ai vu qu'une femelle de cette remarquable espèce.

Oblongue, très convexe, d'un noir peu brillant. Tête à ponctuation éparse. Labre bilobé et cilié en avant; il n'est pas trapéziforme, mais ses côtés sont arrondis.

Prothorax transversal; il a 12 mill. de largeur sur 7 mill. de longueur; ses côtés sont arrondis et légèrement sinués vers la base; il est tronqué à la base et au sommet, avec les angles antérieurs légèrement proéminents; il est convexe et imperceptiblement pointillé.

Élytres très convexes, oblongues-ovales, brusquement déclives et obtusément arrondies postérieurement, avec un prolongement caudal horizontal, court et bidenté. Elles sont finement pointillées de petits points très écartés, et l'on y distingue postérieurement huit à neuf côtes saillantes qui disparaissent vers le milieu des élytres.

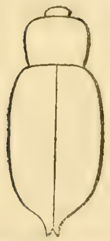
Le menton est légèrement échancré en devant. Le prosternum, au-dessous des hanches, forme une carène droite, sans courbure, proéminente. Le premier segment abdominal est très plissé en travers (♀), et l'abdomen est rugueux. Le repli des élytres est d'égale largeur sur les trois quarts au moins de sa longueur.

Le mâle, d'après M. Fairmaire, a la brosse abdominale de poils roux et un tubercule proéminent entre les hanches postérieures.

Cette espèce a été prise en Tunisie, entre Gafsa et Kerouan. Collection Fairmaire.

38. RHIZOBLAPS REQUIENI Sol., Stud. ent., p. 340.

Long. 25 à 28 mill.; larg. 10 à 12 mill. — Oblongue, à peine ovale, subcylindrique, d'un noir terne, un peu satiné. Une ponctuation très fine et très écartée, mais plus distincte que dans *Bl. brachyura,* sur le


Fig. 51.

prothorax et les élytres. Labre glabre et bilobé antérieurement.

Prothorax d'un cinquième environ plus large que long, tronqué à la base et au sommet, mais les angles antérieurs avancent très légèrement ; à rebord latéral mince et un peu relevé ; ce rebord est plus fin à la base et au sommet, où il n'apparaît que sur les côtés ; il est un peu rétréci postérieurement et les côtés sont médiocrement arrondis ; il est convexe et a dans le milieu un vestige de sillon longitudinal raccourci.

Élytres oblongues-ovales, un peu moins convexes que dans *brachyura*, peu prolongées au delà de l'abdomen, avec le rétrécissement apical très court et formé par deux dents obtuses (♂, ♀). Les élytres paraissent unies, mais à la loupe on distingue des vestiges de côtes, ordinairement au nombre de six. Le repli des élytres est un peu plus étroit dans la moitié antérieure que dans la seconde moitié.

Le menton est trapézoïdal et bien distinctement échancré. Le prosternum est échancré et fortement ponctué entre les hanches, puis il descend, sans forte courbure, en lame et se termine par un éperon pointu et proéminent. Le premier segment abdominal est marqué d'une fossette profonde dans le milieu, près de son bord antérieur ; chez le mâle, il porte assez bas une callosité abdominale transversale, qui se rétrécit à mesure qu'elle s'élève et occupe à la base presque toute la largeur de la partie du premier segment située entre les hanches ; elle est mince et l'on voit au-dessous sept à huit fortes rides. Chez la femelle, le premier segment est rempli par un bien plus grand nombre de rides transversales moins saillantes, et il n'y a pas de brosse de poils comme dans le mâle au milieu de l'abdomen. Les tibias postérieurs sont un peu flexueux dans le mâle, droits chez la femelle.

Cette espèce m'a été rapportée de Mostaganem par M. le docteur Ridereau ; feu de Baran m'en a donné une femelle de Cadix ; M. Fairmaire la possède de Tunis et d'Oran. Collection Bates.

39. Rhizoblaps nitens Cast., Hist. nat., II, 1840, p. 200.

Rh. subteres Sol., Stud. ent., p. 341.
Rh. stygia Er., Wagn. Reis., III, 1841, p. 182.
Rh. vicina Sol., Stud. ent., p. 342.

Long. 26-30 mill.; larg. 10-13 mill. — Oblongue (♂), ovale (♀), subcylindrique (♂), d'un noir très luisant. Elle paraît lisse, mais a une ponctuation très fine et très écartée, et dans le dernier tiers des élytres on aperçoit à la loupe des vestiges de côtes séparées par des lignes superficielles de petits points. Labre glabre et bilobé antérieurement.

Prothorax un peu plus court et un peu plus large que dans *Requieni*, et ayant sa plus grande largeur un peu plus haut, c'est-à-dire au-dessus du milieu. Il est tronqué à la base et au sommet, mais les angles antérieurs sont légèrement proéminents. Il est convexe et rebordé comme dans *Requieni*.

Élytres oblongues et presque cylindriques (♂), ovales (♀), peu prolongées au delà de l'abdomen, avec le rétrécissement apical très court et formé par deux dents obtuses (♂, ♀). Le repli des élytres est dans sa moitié antérieure un peu plus étroit que dans la moitié postérieure.

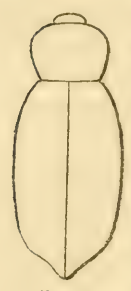
Le menton est trapézoïdal et bien distinctement échancré en devant. Le prosternum est échancré entre les hanches, puis il se recourbe fortement en dessous et se termine par trois dents, dont celle du milieu se relève en éperon pointu. Le premier segment abdominal est marqué d'une fossette dans le milieu de son bord antérieur, et chez le mâle il porte une callosité épaisse, pyramidale, dont le sommet est tronqué, et qui ne s'étend pas à la base, comme dans *Requieni*, jusqu'aux côtés de la saillie intercoxale du premier segment. Les tibias postérieurs sont un peu flexueux dans le mâle.

Cette espèce est confondue dans les collections avec la *Requieni*. Elle s'en distingue par sa couleur d'un noir très luisant et par la forme de son prosternum. La différence de forme de la callosité abdominale ne permet pas de confondre les mâles ; quant aux femelles, celles de *nitens* sont sensiblement plus ovales que celles de *Requieni*. En outre les deux sexes ont généralement dans leur tiers postérieur quelques lignes de points qui n'existent pas dans la *Requieni*.

Cette espèce n'est pas rare. Je la possède de Tlemcen, d'Oran et du midi de l'Espagne. Collections Bates, Fairmaire.

40. Rhizoblaps pinguis All.

Long. 33 à 34 mill.; larg. 14 à 15 mill. — Corps oblong-ovale, d'un noir peu brillant. Labre échancré et cilié en devant, glabre en dessus. Épi-


Fig. 55.

stome bisinué antérieurement, séparé du front par un sillon creux, droit, à ponctuation fine et éparse ainsi que la tête. Articles 4 à 7 des antennes coniques, une fois et demie aussi longs que larges.

Prothorax transverse, d'un quart plus large que long (9 sur 12 mill.); tronqué à la base et au sommet, assez fortement arrondi latéralement, avec les quatre angles arrondis ; il est convexe, finement rebordé, indistinctement dans le milieu de la base et du sommet, légèrement en gouttière sur les côtés ; il est lisse et imponctué.

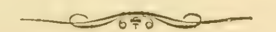
Élytres de la largeur du prothorax à la base, faiblement élargies ensuite, surtout dans le mâle, arquées latéralement, se rétrécissant graduellement en arrière jusqu'à leur extrémité qui est triangulaire, sans prolongement sensible. Elles sont assez brusquement déclives en arrière, mais le triangle formé par les deux bouts d'élytres n'est pas caché. Elles sont munies latéralement d'un rebord en forme de gouttière, visible entièrement chez le mâle, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. Le rebord des élytres est plus large dans sa seconde moitié. Le dos des élytres n'est pas ponctué ou l'est imperceptiblement, mais il porte huit larges côtes, très peu élevées, plus distinctes en arrière qu'en avant.

Le menton est arrondi en devant. Le prosternum est recourbé en dessous des hanches en carène écrasée qui se relève à l'extrémité en éperon. L'abdomen est obsolètement ridé et ponctué. Les pattes sont épaisses, relativement courtes, les cuisses assez lisses en dessus.

Le mâle diffère de la femelle par une forme un peu plus étroite et il porte sur le milieu du premier segment abdominal, entre les hanches, c'est-à-dire au-dessus du milieu, un tubercule transverse, saillant et usé au sommet. Au-dessous de ce tubercule il y a de nombreuses rides transverses, profondes, mais il n'y a pas de brosse de poils jaunes.

Tanger, Maroc. Collections Fairmaire, Bates, la mienne.

Cette espèce est voisine de la *nitens* et lui ressemble assez, mais sa taille plus grande et la jonction simple des élytres à leur extrémité sans aucun prolongement caudal, ne permettent pas de les confondre.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

le baron Maximilien DE CHAUDOIR

Par M. Auguste SALLÉ.

(Séance du 22 Juin 1881.)

L'Entomologie vient encore de faire une perte cruelle en la personne de notre aimable et regretté collègue M. le baron Maximilien de Chaudoir, gentilhomme de la chambre de sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies. Depuis une vingtaine d'années il m'avait pris en affection, et ce n'est pas sans une pénible émotion que j'essayerai de vous parler de cet excellent ami, qui a succombé subitement à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), le 6 mai 1881, quand il se disposait à revenir ici, pour retourner ensuite chez lui, où il possédait de grandes propriétés rurales qu'il exploitait lui-même, ce qui lui donnait l'occasion d'employer sa grande activité et de faire avec sa fortune beaucoup de bien autour de lui, car il faisait constamment construire et introduisait des améliorations dans le pays, qui le feront regretter doublement à cause de sa bonté et de son amour du travail. Heureusement qu'il laisse un fils qui pourra le remplacer.

Le baron Maximilien de Chaudoir est né le 12 septembre 1816 à Iwnitza, près Jitomi (Wolhynie). Quoique russe, son nom est évidemment d'orignc française. Il appartenait à une de ces familles protestantes qui ont émigré à la révocation de l'Édit de Nantes et qui ont dispersé leur croyance et leur industrie dans les pays étrangers. Son bisaïeul était allé chercher un refuge en Pologne sous le roi Stanislas-Auguste, qui l'aida généreusement à relever sa situation ; devenu riche il se fixa en Ukraine. Son père, le baron Stanislas de Chaudoir, était un homme de goût et un savant qui habita l'Italie dans sa jeunesse et vint à Paris en 1821 ; il forma plusieurs collections de gravures, médailles, livres, etc., et publia en 1836, à Saint-Pétersbourg, un ouvrage remarquable : *Aperçu sur les monnaies qui ont cours en Russie depuis les temps les plus reculés jusqu'à*

nos jours. Il fit paraître, également à Saint-Pétersbourg, en 1842, un second ouvrage qui est plein d'intérêt : c'est le *Recueil des monnaies de la Chine, du Japon et de la Corée*.

Le baron Maximilien de Chaudoir perdit sa mère peu de jours après sa naissance. Son père lui donna pour professeur M. J. Wavre, qui le menait quelquefois à la chasse aux Insectes. Son jeune élève commença, sous sa direction, à faire une petite collection, mais à contre-cœur. Plus tard il se passionna pour l'Entomologie et eut une grande prédilection pour la famille des Carabiques, qu'il étudia sérieusement et travailla toute sa vie : la mort le surprit s'occupant encore des Harpaliens, dont il faisait une Révision.

Dans l'été de 1834, M. Chevrolat fit un voyage à Londres, Hambourg, Kiel, Copenhague et Leyde; dans la seconde de ces villes, il rencontra le jeune de Chaudoir qui voyageait de son côté et venait de se fixer pour trois années à Dorpat pour être à même de fréquenter la savante Université, d'où malheureusement le célèbre professeur Eschscholtz venait d'être enlevé à la fleur de l'âge. A son retour à Paris, M. Chevrolat fit admettre M. de Chaudoir au nombre des membres de la Société entomologique, dont il est l'un des fondateurs. L'année suivante, en 1835, M. de Chaudoir publia dans nos Annales ses premières *Descriptions de quelques genres et espèces de Carabiques nouveaux*. Il ne publia rien jusqu'en 1837, mais, à partir de cette époque, presque tous les ans, il est paru quelques écrits de lui dans les Bulletins de la Société impériale des Naturalistes de Moscou et autres recueils. On trouvera plus loin l'énumération complète de tous ses travaux, au nombre de quatre-vingt-douze, et dont il existe des tirages à part.

En 1845, M. de Chaudoir fit un voyage entomologique au Caucase et il en publia l'intéressant récit en un volume in-8°, imprimé à Kiew en 1846.

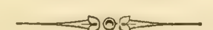
Dans l'été de 1859 il vint en France pour la première fois; il acquit alors de M. le marquis de Laferté-Sénectère la célèbre collection de Carabiques du comte Dejean, qui était très augmentée et à laquelle se trouvèrent réunies aussi celles de MM. Reiche et Gory; en outre il se procura à Londres une quantité d'espèces qui lui manquait. Il réunit ainsi une très belle collection et publia des descriptions nombreuses et de bonnes monographies de plusieurs groupes de Carabiques.

En 1865 il publia à part le *Catalogue de sa collection de Cicindélètes*, renfermant 663 espèces. N'ayant plus l'espoir de l'augmenter beaucoup,

et ayant publié tout ce qu'il devait en dire, il résolut de s'en défaire et la céda, en janvier 1874, au Muséum d'Histoire naturelle. Elle se composait alors de 713 espèces.

En 1879 il alla passer l'hiver à Amélie-les-Bains pour être auprès de sa femme et de sa fille; il y tomba très gravement malade d'une fluxion rhumatismale et était au lit depuis vingt-cinq jours, incapable de se remuer, quand sa fille unique succomba. Frappé par ce grand malheur, il songea à se défaire de sa collection de Carabiques. Il n'était pas encore bien rétabli quand, au printemps de 1880, la famille Oberthür vint à Amélie pour raison de santé. Dans une visite que lui fit M. Charles Oberthür, il lui dit que l'avenir de sa collection le préoccupait beaucoup. M. Ch. Oberthür lui fit alors des propositions au nom de son frère; elles furent acceptées, et M. René Oberthür devint le propriétaire de la collection de Chaudoir; comme celle du docteur Boisduval appartient à M. Charles Oberthür. Ces deux collections sont confortablement installées à Rennes.

Au mois de juin 1880, M. de Chaudoir, étant en assez bonne santé, retourna en Russie, d'où il revint en septembre pour aller passer l'hiver à Amélie-les-Bains. Cette saison parut très favorable à sa santé, et il semblait très bien portant quand tout à coup une congestion séreuse l'enleva à sa famille et à ses amis. Il repose à présent auprès de sa fille.



Liste des Ouvrages de M. de Chaudoir.

Annales de la Société entomologique de France.

1. Description de quelques genres et espèces de Carabiques nouveaux, 1835, p. 429.
2. Monographie du genre *Colpodes,* 1859, p. 287.
3. Révision du genre *Agra,* 1861, p. 109.
4. Description de quelques espèces nouvelles de Cicindélètes et de Carabiques, 1863, p. 447.
5. Monographie du genre *Collyris,* 1864, p. 483.
6. Corrections et additions à la Révision du genre *Agra,* 1866, p. 77.

7. Monographie du genre *Platyderus*, 1866, p. 105.
8. Descriptions de Carabiques nouveaux, 1867, p. 259.
9. Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère (*Cychrus Dufouri*), 1869, p. 47.
10. Descriptions de *Calosoma* nouveaux des collections de MM. de Chaudoir et Sallé, 1869, p. 367.
11. Révision des genres *Onychopterygia*, *Dicranonchus* et *Colpodes*, 1878, p. 275.
12. Descriptions de nouvelles espèces de Carabiques du genre *Pasimachus*, 1880, Bull., p. LXXXV.

BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ IMP. DES NATURALISTES DE MOSCOU.

1. Description de quelques genres nouveaux et de quelques espèces nouvelles ou inédites de Carabiques, 1837, t. X, p. 1.
2. Genres nouveaux et espèces nouvelles de Coléoptères de la famille des Carabiques, 1837, t. X, p. 3.
3. Tableau d'une nouvelle subdivision du genre *Feronia*, etc., 1838, t. XI, p. 1.
4. Catalogue des Carabiques recueillis dans la province de Mazanderan, 1842, t. XV, p. 801.
5. Descriptions de quelques genres nouveaux de la famille des Carabiques, 1842, t. XV, p. 832.
6. Id., id., id., continuation, 1842, t. XVI, p. 383.
7. Carabiques nouveaux, 1843, t. XVI, p. 671.
8. Trois mémoires sur la famille des Carabiques, 1844, t. XVII, p. 415.
9. Notices entomologiques sur le gouvernement et la ville de Kiew, 1845, t. XVIII, p. 158.
10. Note sur le groupe des Stomides et description d'un nouveau genre, celui des *Somoplatides*, 1846, t. XIX, p. 511.
11. Note sur le genre *Agra* et descriptions de plusieurs espèces nouvelles, 1847, t. XX, p. 87.
12. Description d'une espèce nouvelle de Cicindèle trouvée en Russie, etc., 1848, t. XXI, p. 442.

13. Mémoire sur la famille des Carabiques, 1re partie, 1848, t. XXI, p. 3 et 344.
14. Id., id., id., 2e partie, 1850, t. XXIII, p. 3 et 349.
15. Id., id., id., 3e partie, 1852, t. XXV, p. 3.
16. Id., id., id., 4e partie, 1854, t. XXVII, p. 112 et 279.
17. Id., id., id., 5e partie, 1855, t. XXVIII, p. 1.
18. Id., id., id., 6e partie, 1856, t. XXIX, p. 187.
19. Id., id., id., 6e *bis* partie, 1857, t. XXX, p. 1.
20. Supplément à la Faune des Carabiques de Russie, 1850, t. XXIII, p. 62.
21. Description de quelques espèces nouvelles d'Europe et de Syrie appartenant aux familles des Cicindélètes et des Carabiques, 1861, t. XXXIV, p. 1.
22. Révision des espèces qui rentrent dans l'ancien genre *Panagæus*, 1862, t. XXXIV, p. 335.
23. Matériaux pour servir à l'étude des Cicindélètes et des Carabiques, 1860, t. XXXIII, p. 269.
24. Id., id., id., id., 1861, t. XXXIV, p. 491.
25. Id., id., id., id., 1862, t. XXXV, p. 275.
26. Énumération des Cicindélètes et des Carabiques recueillis dans la Finlande, etc., 1863, t. XXXIV, p. 201.
27. Essai sur les Féronies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, 1865, t. XXXVIII, p. 65.
28. Essai monographique sur le genre *Abacetus*, 1869, t. XLII, p. 355.
29. Monographie de Lébiides, 1870-1871, t. XLIII, p. 111, et t. XLIV, p. 2.
30. Monographie des Graphiptérides, 1870, t. XLIII, p. 282.
31. Remarques sur le Catalogue de MM. de Harold et Gemminger, 1871, t. XLIV, p. 279.
32. Observations sur quelques genres de Carabiques avec la description d'espèces nouvelles, 1872, t. XLV, p. 382.
33. Matériaux pour servir à l'étude des Féroniens, 1873, t. XLVII, p. 85, et 1874, t. XLVIII, p. 1.
34. Genres aberrants du groupe des Cymindides, 1875, t. XLIX, p. 1.

35. Monographie des Siagonides, 1876, t. L, p. 62.

36. Études monographiques des Masoréides, Tetragonodérides et *Nematotarsus*, 1876, t. LI, p. 1.

37. Genres nouveaux et espèces inédites de la famille des Troncatipennes, 1877, t. LII, p. 188.

38. Descriptions de genres nouveaux et d'espèces inédites de la famille des Carabiques, 1878, t. LIII, p. 1.

STETTIN ENTOMOLOGISCHE ZEITUNG.

1. Einige Bemerkungen zur « Natur. der Insecten Deutschlands von Schaum », 1857, p. 75.
2. Beitrag zur Kenntniss der europäischen Feroniden, 1859, p. 113.

BERLINER ENTOMOLOGISCHE ZEITSCHRIFT.

1. Beitrag zur Kenntniss einiger Carabicinen Gattungen, 1861, p. 116.
2. Synonymische Bemerkungen, 1861, p. 198.
3. Bemerkungen über die Gattung *Collyris* und *Cyphosoma*, 1861, p. 399.
4. Synonymische Bemerkungen, 1862, p. 431.
5. Essai monographique sur le genre *Cymindis* proprement dit, 1873, p. 53.

DEUTSCHE ENTOMOLOGISCHE ZEITSCHRIFT.

1. Synonymische Bemerkungen, 1876, p. 345.
2. Note sur quelques espèces de Carabes plats du Caucase, 1877, p. 69.

ABEILLE, MÉMOIRE D'ENTOMOLOGIE.

1. Descriptions des *Feronia* d'Europe, 1868, t. V, p. 219.
2. Monographie du genre *Pæcilus*, 1876, t. XIV, p. 1.

Revue et Magasin de Zoologie.

1. Descriptions sommaires d'espèces nouvelles de Cicindélètes et de Carabiques, 1862, p. 484.
2. Descriptions de Cicindélètes et Carabiques nouveaux, 1863, p. 111, 187 et 223.
3. Note sur les genres *Dromica, Tricondyla* et *Collyris*, 1864, p. 7, 37, 72 et 104.
4. Description d'une *Anthia* inédite et de quatre *Polyhirma*, 1866, p. 70.
5. Supplément à la Monographie du genre *Pelecium*, 1866, p. 108.
6. Note monographique sur le genre *Omophron*, 1868, p. 54.
7. Observations synonymiques sur les Carabiques de l'Amérique septentrionale et descriptions d'espèces nouvelles de ce pays, 1868, p. 161, 211, 239, 283 et 331.
8. Descriptions de Cicindélètes et de Carabiques nouveaux, 1869, p. 22, 64, 114, 170 et 203.
9. Descriptions d'espèces nouvelles de Carabiques de la tribu des Troncatipennes, 1872, p. 101, 138, 168, 212 et 241.
10. Catalogue des Cicindélètes et des Carabiques recueillis par M. Achille Raffray en Abyssinie avec la description des espèces nouvelles, 1876, p. 329.
11. Énumération des Cicindélètes et des Carabiques recueillis par M. A. Raffray dans les îles de Zanzibar et de Pemba, ainsi qu'à Bogamoyo, Mombaze et les montagnes de Schimba, avec description d'espèces nouvelles, 1878, p. 69 et 145.

Annales de la Société entomologique de Belgique.

1. Révision du groupe des Ozénides, 1868, t. XI, p. 43.
2. Note sur le genre *Oxystomus*, 1868, t. XI, p. 133.
3. Note sur le genre *Carenum*, 1868, t. XI, p. 137.
4. Révision des Trigonotomides, 1868, t. XI, p. 151.
5. Mémoire sur les Thyréoptérides et les Coptodérides, 1869, t. XII, p. 113.

6. Essai monographique sur le groupe des Pogonides, 1871, t. XIV, p. 21.
7. Essai monographique sur les Orthogoniens, 1872, t. XIV, p. 95.
8. Essai monographique sur les Drimostomides et les Cratocérides, 1872, t. XV, p. 5.
9. Monographie des Callidides, 1872, t. XV, p. 97.
10. Monographie des Brachynides, 1876, t. XIX, p. 9.
11. Notes et additions au Mémoire de M. Reed sur les Carabiques du Chili, 1879, t. XIX, p. 105.
12. Essai monographique sur les Panagéides, 1878, t. XXI, p. 83.
13. Monographie sur les Scaritides, 1re partie, 1879, t. XXII, p. 80.
14. Id., id., 2e partie, 1880, t. XXIII, p. 5.

ANNALI DEL MUSEO CIVICO DI STORIA NATURALE DI GENOVA.

1. Supplément à l'Essai sur les Féronies de l'Australie, 1874, t. VI, p. 569.
2. Monographie des Chléniens, 1876, t. VIII.
3. Les Harpaliens d'Australie d'après la Collection de Castelnau, etc., 1878, p. 475.

---

1. Énumération des Carabiques et Hydrocanthares recueillis pendant un voyage au Caucase, 1 vol. in-8°, Kiew, 1846.
2. Observations entomologiques, 15 pages in-8°, Kiew, 1847.
3. Catalogue de la Collection de Cicindélètes de M. le baron Maximilien de Chaudoir, 64 pages in-8°, Bruxelles, 1865.

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE

DE

Cochenille du genre Aspidiotus

(**Aspidiotus coccineus**)

Par M. P. GENNADIUS (d'Athènes).

(Séance du 27 Avril 1881.)

Vers la fin de 1879, j'ai été appelé à l'île de Chio pour étudier une maladie qui, depuis quelques années, sévissait sur les orangers de cette île. Arrivé là, j'ai reconnu que la cause de la maladie en question était un Gallinsecte du genre *Aspidiotus*. Aidé par les temps humides et chauds qui avaient régné pendant les deux ou trois années précédentes, cet insecte s'était multiplié à un tel point que parfois il couvrait entièrement les fruits, les feuilles et les bourgeons des arbres dont il se nourrissait.

D'abord j'ai cru que cet *Aspidiotus* était l'insecte décrit par Risso et Poiteau. En effet, dans leur ouvrage sur la culture des Hespéridées, ils disent que « les feuilles de l'oranger proprement dit et du limonier sont « quelquefois marquées en dessous d'une grande tache jaunâtre et « concave : c'est le signe certain de l'existence d'un petit Hémiptère « qui s'établit dans cette concavité ; un de nous lui a donné le nom de « Kermès rouge (*Chermes coccineus*). Son corps est bombé, d'un rouge « vif; deux petits yeux; antennes assez longues, très mobiles, et six « pattes blanches. Ce Gallinsecte passe sa vie sur les feuilles, où il pond « dix à quinze petits œufs qui donnent naissance à autant d'individus « d'un blanc nacré, lesquels ne prennent leur couleur rouge que dans

« le dernier accroissement ; ils ont alors un demi-millimètre de lon- « gueur et se meuvent quelquefois avec une rapidité extrême autour « de leur demeure, où ils s'établissent en petites familles. » (Histoire et culture des Orangers, par Risso et Poiteau, édition de M. A. Du Breuil, p. 203.)

Néanmoins plusieurs points de cette description ne pouvaient pas s'appliquer à l'*Aspidiotus* que je venais de trouver à Chio. Cet insecte ne s'attache pas seulement à la surface inférieure des feuilles, mais il attaque de préférence la surface supérieure, ainsi que les fruits et les bourgeons. Quand il ronge la feuille il n'y cause pas de grandes taches concaves, mais des taches plates et petites qui ne dépassent jamais le périmètre de l'insecte. Il pond, non pas dix à quinze œufs, mais au moins cent. En effet, j'ai trouvé une femelle qui contenait dans son abdomen 132 œufs. Dans son dernier accroissement, il n'est pas mobile, mais, comme tous les *Aspidiotus*, il s'attache aux feuilles, aux fruits et aux bourgeons pour ne plus les quitter. Enfin, lorsqu'il atteint cet état, il excède en grandeur un demi-millimètre.

Quoique tous ceux qui ont écrit sur l'oranger acceptent le *Chermes coccineus* de Risso et Poiteau comme un Gallinsecte, les mœurs qu'on lui attribue ne paraissent pas être celles d'un Kermès. On sait que les Kermès ne causent point de boursouflures sur les feuilles ; ces insectes, dans la dernière période de leur vie, sont ordinairement inertes ; s'ils se meuvent quelquefois, leurs mouvements ne sont pas faits « avec une rapidité extrême ». Enfin ils pondent, non pas de dix à quinze œufs, mais plusieurs douzaines.

Toutes ces différences essentielles m'ont fait douter de l'exactitude de la détermination que Risso et Poiteau ont faite de leur insecte *hesperidophage*. Dès lors j'examinai avec attention toute Hespéridée dont les feuilles me semblaient avoir une apparence maladive.

A Palerme, où j'étais l'automne dernier, j'ai visité le jardin de M. Witeaker, curieux par la riche collection de plantes tropicales qu'il contient. Dans ce jardin, mon attention a été attirée par quelques citronniers dont les feuilles portaient de grandes taches jaunes. J'ai ramassé quelques-unes de ces feuilles et les ai examinées. Ces taches, ordinairement de la grandeur d'une pièce de cinquante centimes, sont convexes sur la surface supérieure de la feuille, et concaves sur la surface infé-

rieure. En examinant avec une loupe la partie concave de la tache, on y trouve ordinairement un ou plusieurs *Acarus* de différentes grandeurs.

Ces *Acarus*, cause des boursouflures jaunes des feuilles, ont exactement les mêmes caractères que Risso et Poiteau donnent à l'insecte qu'ils désignent comme un Kermès. La seule différence qui existe entre la description du Kermès de ces auteurs et les *Acarus* dont il s'agit consiste dans le nombre des pattes (six au lieu de huit); mais n'est-il pas probable que ces auteurs aient pris la première paire de pattes pour des « antennes assez longues » ?

Ainsi, je ne pouvais plus douter que l'*Aspidiotus* trouvé par moi à Chio n'était pas l'insecte de Risso et Poiteau, et que celui-ci a été mal classé parmi les Kermès, n'étant pas un insecte proprement dit, mais un Arachnide de l'ordre des Acariens; conclusion d'ailleurs qui se prouve par la présence des concavités sur la partie inférieure des feuilles des végétaux attaqués.

Dernièrement, ayant eu l'honneur d'entrer en relation avec M. Signoret, j'ai été assuré par lui que l'*Aspidiotus* de Chio était bien une espèce inconnue jusqu'à ce jour.

Cet *Aspidiotus* ressemble beaucoup à l'*A. nerii*; mais il se distingue facilement de celui-ci par sa dimension et sa couleur extérieure. Le bouclier de la femelle est plus ou moins arrondi et de couleur un peu plus foncée que celle de l'orange; par conséquent, quand cet Hémiptère s'attache sur ce fruit, on peut le distinguer de loin.

Dans son état adulte, il a un diamètre de 2 millimètres.

Le mâle se couvre d'un bouclier rougeâtre, ovalaire, allongé, long de 1 1/4 mill. et large de 3/4 mill. La couleur rougeâtre de ces boucliers m'a décidé à nommer cette espèce *coccineus* (κοκκίνεος).

L'*Aspidiotus coccineus* attaque toutes les Hespéridées, dont les feuilles, les fruits et les bourgeons en sont parfois littéralement couverts. Ce Gallinsecte se multiplie de préférence sur le citronnier, tandis qu'on le voit rarement sur le mandarinier (*Citrus madurensis*) et qu'il ne pullule jamais sur ce dernier arbre.

J'ai aussi trouvé l'*Aspidiotus coccineus* sur l'*Evonymus japonicus*, le *Ficus elastica*, le *Pistacia lentiscus* et sur la Vigne; mais il ne se mul-

tiplie sur aucune de ces plantes avec la rapidité et le degré qu'il le fait sur les Hespéridées.

Le moyen le plus efficace et le plus pratique de détruire toutes les Cochenilles est celui qu'on emploie depuis quelques années en Italie et qui consiste à asperger, au moyen d'une pompe-seringue, toutes les parties aériennes de l'arbre attaqué avec un mélange d'un dixième de pétrole émulsionné dans neuf dixièmes d'eau. Pourtant, comme je le disais ailleurs (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, séance du 6 décembre 1880) :

« Ce mélange, à cause de la nature même des liquides qui le com-
« posent, ne peut jamais être assez homogène, de sorte que le pétrole,
« venant sur l'arbre en grosses gouttes, brûle ses parties les plus
« tendres. »

Pour obvier à cet inconvénient, j'ai pensé d'ajouter à ce mélange dix à vingt pour cent de chaux très finement triturée. Cette substance, assez insecticide en elle-même, a la faculté d'absorber le pétrole (aussi bien que toute autre huile), qu'elle rejette ensuite peu à peu par l'action de la chaleur du soleil. Ainsi le pétrole du mélange, divisé par les molécules de la chaux, arrive sur l'arbre en de très petits globules, qui détruisent les insectes avec lesquels ils viennent en contact, sans causer aucun dégât aux feuilles, aux bourgeons ou aux fruits.

Groupe des CYDNIDES

2e partie (1).

Par M. Victor SIGNORET.

(Séance du 26 Janvier 1881.)

Genre LOBOSTOMA Am. et Serv., Hém. (1843), 87. — Dall., Cat. (1851), 110. — Distant, Biol. Cent. Amer. (1880), 1, 1.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 14 à 16.

Ce genre se distingue facilement des autres Cydnides par la présence d'une dilatation aplatie et arrondie, en forme de jabot, en dessous du second article du rostre.

Tête assez large, aplatie, faiblement ciliée, les lobes latéraux rapprochés entre eux à l'extrémité, de manière à se toucher, et englobant entièrement le médian. Yeux gros, ovalaires, transversaux et sans épines à la base, du moins nous n'avons pu en voir dans les exemplaires examinés. Ocelles très gros, plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane. Antennes de cinq articles, dont le deuxième le plus petit, à peine la moitié du troisième. Rostre atteignant à peine l'espace intermédiaire, le premier article presque libre, les carènes rostrales très faibles. Bords du prothorax et côte des élytres ciliés; celles-ci larges, la corie le double plus longue que la membrane, cette dernière avec dix à onze nervures plus ou moins bifurquées. Tibias antérieurs très forts, avec dix fortes épines au côté externe et quatre au côté interne; la cavité de l'extrémité petite, ainsi que le peigne; les postérieurs un peu plus longs que les

(1) Voir Annales 1881 : 1re partie, p. 25.

cuisses, un peu courbes, plus ou moins lisses sur la face supérieure, rugueux sur la face inférieure qui est convexe, offrant trois rangées d'épines au côté interne, une ligne d'épines et une de longs cils au côté externe. Méso- et métathorax avec de grandes plaques mates plus ou moins striées. Canal ostiolaire atteignant à peine le milieu de l'espace transverse, avec une échancrure en dessous qui présente une dent en forme de languette, plus ou moins aiguë à son extrémité.

Ce genre renferme les glus grands Cydnides; ils proviennent de l'Amérique du Sud.

1. Lobostoma giganteum Burm., Handb., II (1833), 375, 8. — Am. et Serv. (1843), 88, pl. 2, fig. 6. — Dall., Cat. (1851), III, 3. — Stål, Enum. (1876), 18. — Berg., Hem. Argent. (1879), 9. — Distant, Biol. Cent. Amer. (1880), 1, 1.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 14.

Honduras, Colombie, Brésil. — ♂. Long. 16 à 17 mill., larg. 10 à 11 mill. (Coll. Bruxelles, Berlin, Stockholm, Signoret et Distant.)

D'un brun noir, avec une impression très forte au bord antérieur du prothorax.

Tête plus large que longue, rugueuse, échancrée, le bord fortement réfléchi et cilié, le vertex très strié. Antennes avec le deuxième article à peine la moitié du troisième, celui-ci et le quatrième les plus longs, égaux, le cinquième un peu plus petit et plus grêle. Prothorax avec une forte impression presque cruciforme, le disque assez abondamment ponctué en travers, les côtés antérieurs obsolètement ponctués en remontant vers l'angle antérieur. Écusson avec quelques points moins abondants, mais aussi fortement impressionné que dans le *L. reductum* et un peu plus que dans le *gigas*, l'extrémité impressionnée avec une faible carène longitudinale au milieu; dans les deux autres espèces, l'extrémité est convexe, lisse; la ponctuation, quelquefois très forte et plus ou moins confluente au sommet, fait paraître ce dernier fortement sillonné. Élytres très fortement ponctuées et présentant sur la côte marginale une dizaine de points piligères; membrane d'un jaune d'or, avec une dizaine de nervures plus ou moins bifurquées. Pattes antérieures fortement dilatées, avec dix fortes épines obtuses au bord externe et quatre assez faibles au côté interne,

celles-ci mutilées le plus souvent. Tibias postérieurs longs, un peu aplatis, avec deux rangées d'épines au côté externe et au côté interne. Dessous du corps très brillant et lisse, excepté pour les plaques mates des méso- et métasternum, qui sont très grandes et rugueuses. Canal ostiolaire très sillonné transversalement, avec l'échancrure ostiolaire très petite et offrant une valve en forme de languette.

2. Lobostoma gigas, nov. sp.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 15.

Santa-Fé-de-Bogota. — ♀. Long. 15 mill., larg. 9 mill. (Coll. Stockh. et la nôtre.)

Ressemble beaucoup à la précédente espèce, mais en diffère par la ponctuation plus faible sur le prothorax, où il n'y a guère qu'une rangée transverse de gros points, les côtés entièrement lisses, l'écusson ne présentant que dix à douze points sur son disque; avec huit points piligères sur la côte marginale des élytres.

Tête moins rugueuse, le bord marginal moins réfléchi que dans *giganteum*; ocelles beaucoup moins gros; la tête proportionnellement moins large, plus longue. Prothorax avec une impression antérieure, mais moins forte aussi, le disque lisse, moins une rangée transverse de points très faibles; bord faiblement marginé et cilié; le prothorax est aussi proportionnellement plus large en avant. Écusson avec l'extrémité arrondie, convexe, sans impression, le disque presque lisse, faiblement ponctué. Élytres moins fortement ponctuées, moins rugueuses, l'espace marginal peu ponctué, lisse à la base. Pattes et abdomen comme dans *giganteum*. La forme générale est plus en ovale allongé, tandis que dans la précédente espèce elle est en ovale arrondi. Le reste est à peu près semblable. La languette de l'ouverture ostiolaire est plus aiguë, plus longue.

3. Lobostoma reductum Amyot et Serv., Suites à Buffon (1843), 88, 1.
Stål, Enum. (1876), 18, 2.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig 16.

Brésil et Cayenne. — Long. ♂ 12 mill., ♀ 14 mill.; larg. 7-8 mill. (Mus. Bruxelles, Stockholm et coll. Signoret.)

D'un brun noirâtre, avec une impression antérieure sur le prothorax, mais très-faible en comparaison de celle du *giganteum,* la tête presque lisse, le prothorax avec une faible impression médiane transverse, présentant une ponctuation plus abondante et qui se continue par une plus faible vers l'angle antérieur. Écusson avec la même ponctuation, plus forte et plus abondante, l'extrémité lisse. Élytres avec sept ou huit points piligères. Le reste comme dans *giganteum.* Canal ostiolaire finissant par un lobe arrondi, avec l'ostiole en dessous présentant une dent en crochet.

Genre CYRTOMENUS Am. et Serv. (1843), Suites à Buffon, 90. — Dall., Cat., 110 (1851). — Uhl., Bull. U. S. Geolog. Surv., III, 36. — Distant, Biol. Cent. Amer. (1880), 2.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 17 à 21.

Corps ovalaire, bombé, ponctué-cilié, d'un brun noirâtre, quelquefois ferrugineux.

Tête plus ou moins ciliée, plus large que longue, les yeux présentant une épine à la base. Antennes de cinq articles, le second le plus court. Rostre presque libre, avec le deuxième article épaissi, arqué, le troisième article grêle, plus long. Prothorax plus large que long, cilié sur les bords, plus ou moins impressionné en travers et sur le bord antérieur pour les mâles. Écusson avec le sommet plus ou moins arrondi. Élytres avec la corie le double plus longue que la membrane. Tibias antérieurs très dilatés, les postérieurs aplatis, glabres en dedans, épineux en dehors. Plaques méso- et métasternale très grandes, avec un espace lisse englobé dans celle du mésosternum (caractère qui manque dans la gravure). Canal ostiolaire atteignant à peine le milieu de l'espace métasternal et finissant par un lobe plus ou moins petit, arrondi, l'ouverture ostiolaire présentant une expansion plus ou moins grande en forme de valvule ou de languette plus ou moins acuminée au sommet.

Ce genre, excepté par la dilatation du second article du rostre, se rapproche beaucoup des *Lobostoma.*

1. Cyrtomenus teter Spinola, Essai sur les Hémiptères (1837), 332. — *æthiops* Am. et Serv., Suites à Buff. (1843), 92 (nec Fab., dont l'espèce appartient au genre *Pangæus*, sec. Stål). — Dall., Cat. Brit. Mus., III, 1. — Stål, Enum. (1876), 18, 4. — Distant, Biol. Cent. Amer. (1880), 2, pl. 2, fig. 13, ♀. — *excavatus* id., pl. 2, fig. 12, ♂.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 17.

Brésil, Costa-Rica, San-Francisco. — ♂, ♀. Long. 12 mill., larg. 7 mill. (Mus. civ. de Gênes, de Berlin, coll. Signoret, Mayr et Distant.)

D'un brun plus ou moins noirâtre ou ferrugineux; rostre et antennes d'un brun jaunâtre; ligule et tarses jaunes; brillant, ovalaire, plus large en arrière, spinuleux et cilié sur la tête, les côtés du prothorax et des élytres.

Tête à peine plus longue que large entre les yeux, arrondie, faiblement échancrée en avant, le lobe médian un peu moins long que les latéraux, plus large à la base qu'au sommet, strié transversalement ; lobes latéraux spinuleux. — Les individus sont défraîchis, ce qui nous empêche de déterminer le nombre des spinules ou des cils. — Vertex avec des stries s'irradiant du centre à la circonférence, offrant deux impressions au niveau des points piligères antérieurs. Ocelles un peu plus près des yeux que de la ligne médiane et insérés au-dessous d'une ligne tirée de la base des yeux. Rostre long, atteignant presque la base de l'abdomen, le premier article dépassant en longueur et en épaisseur le canal rostral, le deuxième article très arqué, épaissi et un quart plus long que le premier, tous les deux ciliés, le troisième mince et grêle, aussi long que le deuxième, le quatrième un tiers moins long que le précédent. Antennes avec le deuxième article grêle et plus court que le troisième qui est plus large au sommet qu'à la base, le quatrième un peu plus long que le précédent, et le cinquième un peu plus court. Prothorax presque carré, mais brusquement arrondi aux angles antérieurs, le mâle avec une forte impression en avant, derrière l'échancrure, la femelle avec une ligne plus ou moins fortement ponctuée ; l'impression transverse du prothorax, presque nulle dans la femelle, est au contraire très indiquée dans le mâle par une ligne avec des points profonds plus ou moins confluents. Écusson avec quelques

rares points sur les côtés, l'extrémité angulairement arrondie et infléchie. Élytres très ponctuées, la côte marginale avec six ou sept points piligères, la membrane longue, d'un jaune hyalin un peu enfumé à la base. Pattes fortement épineuses et ciliées. Abdomen lisse. Canal ostiolaire plus large au milieu qu'aux extrémités, le sommet plus étroit, arrondi, avec une échancrure présentant une large valve. Plaques mates à peine striolées, la supérieure avec une échancrure lisse la séparant d'une bande qui se continue sur la suture, l'espace lisse du mésosternum strié. Le canal ostiolaire nous semble plus long dans la femelle et plus écourté dans le mâle. Est-ce encore une différence sexuelle ou une simple variété de forme ?

2. Cyrtomenus grossus Dall., Cat. Brit.-Mus. (1851), 111, 2 (nec Stål, Enum.). — Distant, Biol. Cent. Amer. (1880).

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 18.

Brésil et Colombie. — Long. ♂ 12 mill., ♀ 14 mill. (Coll. Brit.-Mus. et Mus. royal de Leyde.)

D'un brun foncé, ponctué et cilié, plus large vers le milieu des élytres qu'antérieurement, les antennes, le rostre et les pattes ferrugineux, les tarses plus pâles.

Tête échancrée en avant, les lobes latéraux plus longs et englobant le médian, légèrement ciliée au bord. Antennes avec le second article le plus court. Rostre atteignant les pattes postérieures, le premier article presque libre, pubescent, les carènes rostrales peu développées, le second article plus long, arqué, très pubescent en dessus, le troisième article d'un quart plus long que le précédent, le quatrième article d'un quart moins long que ce dernier, égalant le second. Prothorax avec une impression vers le bord antérieur et une ligne de points enfoncés sur l'impression transverse ordinaire; on remarque aussi quelques points le long du bord antérieur, bord marginal rebordé et cilié. Écusson arrondi à l'extrémité, présentant une douzaine de gros points sur son disque et une ligne de points moins gros le long des bords latéraux. Élytres fortement ponctuées le long des nervures et plus finement et rarement sur son disque, l'espace marginal à peine ponctué, avec quatre points piligères sur la côte externe. Membrane un peu plus longue que l'abdomen, avec sept à huit nervures

plus ou moins bifurquées. Pattes très fortes, très épineuses. Abdomen lisse, avec des cils sur les côtés et au sommet de chaque segment. Canal ostiolaire comme dans *C. teter,* avec la valvule de l'échancrure ostiolaire plus forte.

Cette espèce est très voisine de *teter,* dont elle diffère par plusieurs caractères : 1° le troisième article des antennes plus long au moins d'un quart que le second et le quatrième article moins long d'un quart que le troisième, ce quatrième article du double plus long que le même article dans *teter;* 2° les lobes latéraux englobant entièrement le médian, tandis que dans *teter* le lobe médian est rétréci en avant, mais libre; 3° la tête est proportionnellement plus longue, aussi longue que l'espace entre les yeux chez *grossus* et moins longue dans *teter;* 4° la corie des élytres est presque lisse ici et très ponctuée dans ce dernier.

3. Cyrtomenus mirabilis Perty, Texte (1830-34), 166, *Cydn. mutabilis,* pl. 33, fig. 6. — Burm., Handb., II (1833), 375, 9. — *C. castaneus* Am. et Serv. (1843), 91, 1. — *C. mutabilis* Dall., Hem., 112, 33; Uhl., Bull. Geol., Surv. (1877), II, 275, III, p. 367. — *obtusus* Uhl., Geol., Surv., 3, 369. — Stål, Enum. (1876), 18. — Berg, Hem. Arg. (1879), 10.—*M. umbonotus* Berg (individu défraîchi), Hem. Arg. (1879), 14, 9. — Distant, Biol. Cent. Am. (1880), 3, 4.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 19.

Amérique du sud, centrale et du nord. — Long. 8 à 9 mill., larg. 5 1/2 à 6 mill.

Ovalaire, obèse, très convexe, d'un brun noirâtre passant au brun rouge clair : spinuleux et cilié.

Tête arrondie en avant, le lobe médian un peu plus court que les latéraux, deux fois plus large au milieu du vertex qu'au sommet, les latéraux avec six ou sept fortes spinules et des cils. Vertex avec cinq ou six sillons s'irradiant du lobe médian à la circonférence. Ocelles très gros, plus près des yeux que de la ligne médiane. Rostre dépassant les pattes intermédiaires, les carènes rostrales à peine élevées et laissant presque libre le premier article, le second très arqué, un peu plus long que le premier et le troisième, le quatrième un peu plus court que le précédent et noirâtre

à l'extrémité. Antennes courtes, le second article étroit et le plus court, les trois autres presque globuleux, moniliformes. Prothorax deux fois plus large en arrière qu'en avant, cilié sur les côtés, avec une forte impression médiane fortement ponctuée, l'impression n'atteignant pas les bords latéraux en avant; derrière l'échancrure antérieure, une ligne transverse plus ou moins ponctuée et simulant le bord marginal du genre *Pangæus*. Côtés fortement marginés. Écusson très convexe, un peu plus long que large, l'extrémité large, infléchie, arrondie, discrètement ponctué sur le disque, plus abondamment sur les côtés, dont les points, formant une ligne, sont plus ou moins confluents. Élytres avec la corie à peine ponctuée, plus fortement à la base et sur les lignes, presque lisses sur l'espace marginal, la côte avec six ou sept points piligères. Membrane dépassant de près de moitié l'abdomen, d'un jaune hyalin, avec six ou sept nervures. Pattes très fortes, tous les tibias dilatés, les antérieurs avec huit ou neuf épines au côté externe et quatre plus longues au sommet interne, les intermédiaires avec des épines sur les arêtes et presque disposés en faisceaux, les postérieurs fortement arqués et épaissis à l'extrémité pour le mâle, plus longs, moins en moignon pour la femelle, avec de nombreuses épines sur les arêtes externes et des cils sur l'arête interne; tous les tarses jaunes et très grêles. Abdomen lisse, fortement bombé, avec une ligne de points ciliés au sommet des segments. Canal ostiolaire sillonné fortement transversalement, atteignant le milieu à peu près du métasternum; très dilaté au sommet en un lobe arrondi, avec une échancrure inférieure offrant une épine en forme de dent ou de crochet; plaques mates striées, sillonnées; la partie lisse du mésosternum striée, celle du métasternum unie.

4. CYRTOMENUS CILIATUS Palissot de Beauvois (1805), 186, pl. XI, fig. 6.
— *ciliatus* Berg, Hem. Argent. (1879), 10, 4.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 20.

Paraguay. — ♀. Long. 8, 9 mill., larg. 4 1/2 mill. (Mus. civ. de Gênes, coll. Berg et Signoret.)

D'un brun marron foncé, les antennes, le rostre et les pattes plus clairs.

Tête plus longue que large entre les yeux, moins longue compris les yeux. Vertex striolé transversalement. Bord avec des spinules et des cils,

le lobe médian beaucoup plus court que les latéraux, ceux-ci se touchant au delà du tylus, ce qui le distingue de toutes les espèces voisines. Rostre dépassant l'insertion des pattes intermédiaires, le quatrième article à peine moins long que le troisième. Antennes avec le second article un peu plus court que le troisième, les suivants presque égaux. Prothorax sinué sur les côtés, la moitié plus large en arrière que le bord antérieur, celui-ci marginé, fortement impressionné et ponctué sur le sillon marginal, à peine ponctué sur les bords latéraux, qui sont faiblement ciliés, fortement sillonné transversalement au milieu et ponctué, cette ponctuation abondante, les disques antérieurs et postérieurs fortement convexes. Écusson convexe, angulairement arrondi à l'extrémité ; disque ponctué, les bords latéraux plus faiblement ponctués. Élytres ponctuées ; une seule ligne de points vers la suture clavienne, la seconde variable, n'étant représentée que dans une faible distance au sommet ou à la base ; près de la côte submarginale, un espace lisse au-dessous de la seconde ligne, impressionné fortement à son extrémité ; côte marginale de trois à six points pilifères. Membrane très longue, d'un jaune hyalin doré. Tibias antérieurs avec sept ou huit épines courtes, épaisses ; tibias postérieurs plus grêles que dans les autres espèces, plus droits, plus longs et convexes au côté externe. Abdomen très convexe, faiblement pubescent sur le disque des segments, lisse, présentant quelques stries très fines autour des stigmates et des points pilifères latéraux. Canal ostiolaire comme dans les autres espèces et présentant une forte dent dans l'échancrure inférieure. Espaces mats sillonnés, celui du mésosternum plus fortement que celui du métasternum.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *C. mirabilis*, dont elle se distingue facilement par les lobes latéraux de la tête se touchant au delà du médian, et par les tibias postérieurs en moignon, fortement convexes au côté externe vers l'extrémité dans le *mirabilis* et ici presque droits et plus longs ; par plus de parallélisme dans l'insecte vu en dessus, les côtés paraissant convexes dans *mirabilis* et droits dans *ciliatus*.

5. Cyrtomenus marginalis, nov. sp.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 21.

Ovalaire, arrondi-obtus, d'un brun noirâtre, très cilié sur la tête, les

bords latéraux du prothorax, des élytres et de l'abdomen ; pattes, antennes et rostre ferrugineux foncé, tarses plus clairs.

Tête presque aussi longue que large, striée et ponctuée sur le vertex ; lobes latéraux englobant presque le médian ; bords très ciliés ; ocelles plus rapprochés des yeux que la ligne médiane. Le rostre manque. Antennes avec le deuxième article paraissant plus long que le troisième. Prothorax avec les bords légèrement obliques, brusquement arrondi aux angles antérieurs, très ponctué sur son disque, avec la portion antérieure lisse, très convexe, excepté sur les côtés et au bord antérieur ; les côtés très ciliés, vingt à vingt-deux cils très longs. Écusson avec l'extrémité angulairement arrondie et lisse, avec une légère impression, le disque abondamment et finement ponctué. Élytres très finement et peu ponctuées sur la corie, les côtés offrant vingt à vingt-deux très longs cils. Membrane plus large que l'abdomen, d'un blanc hyalin, avec quatre ou cinq nervures n'atteignant pas le bord. Pattes antérieures avec les tibias très dilatés, offrant huit épines au côté externe, quatre au côté interne, les tibias postérieurs presque droits, très ciliés et épineux, toutes les cuisses très ciliées. Abdomen cilié sur les bords et présentant une ligne de cils sur le milieu transverse de chaque segment, ceux des côtés continuant la série des élytres, de manière que le corps est entièrement cilié sur les bords. Plaques mates finement striées, la supérieure n'atteignant pas le bord du mésosternum, qui est finement strié dans sa partie lisse. Canal ostiolaire long, fortement strié, terminé par un lobe arrondi moins large, avec une dent en crochet dans l'échancrure.

Genre SCOPARIPES Signoret, Ann. Soc. ent. Fr., Bull. (1879), p. 235.

Annales, pl. 6 et 7 (Cydnides, pl. III et IV), fig. 22 à 24.

Nous avons créé ce genre pour quelques espèces remarquables par la forme toute particulière des tibias postérieurs du mâle qui sont longs, aplatis, plus étroits à la base et au sommet, et qui offrent sur la face interne une ligne ou arête garnie de poils courts et raides, très serrés, et la même ligne, mais avec quelques poils seulement, dans la femelle ; sur la face externe, des épines comme dans les autres Cydnides.

Tête plus ou moins arrondie et garnie sur le bord de poils et de spinules assez forts. Antennes de cinq articles, dont le troisième plus court

que le deuxième. Canal ostiolaire large, sillonné transversalement et finissant par un large lobe avec ouverture inférieure entourée d'une espèce de capuchon.

C'est la forme la plus remarquable des ostioles des Cydnides en général et qui nous a fait rapprocher les trois espèces qui composent ce genre.

1. Scoparipes latipes, nov. sp.

Annales, pl. 6 (Cydnides, pl. III), fig. 22.

Java, Borneo. — Long. 11 à 12 mill., larg. 6 mill. (Coll. Distant et Musées de Berlin et de Leyde.)

Noir brillant, ovalaire, convexe, les antennes et les tarses jaunâtres.

Tête fortement spinuleuse, pubescente, striée et ponctuée sur le vertex. Bord antérieur échancré au milieu, le lobe médian étant un peu plus court que les latéraux, et offrant vers l'extrémité deux spinules. Prothorax avec une forte dépression au bord antérieur et ponctué sur cet espace, ainsi que sur les côtés et sur la ligne transverse médiane. Sur le bord, légèrement marginé, une ligne de points pilifères, les poils alternativement plus longs ou plus courts. Écusson avec l'extrémité arrondie, peu ponctué sur le disque. Élytres ponctuées, mais moins fortement sur le disque, et présentant des séries de points plus denses et plus forts le long de la suture cubitale; espace marginal peu densément ponctué, côte marginale avec six ou sept points piligères; au delà on remarque encore des poils, mais ils naissent des bords latéraux de l'abdomen, comme dans la plupart des Cydnides. Membrane d'un jaune brillant fuligineux, avec six nervures plus ou moins bifurquées. Abdomen lisse au milieu, fortement et densément ponctué sur les côtés, le quatrième segment fortement échancré, les méso- et métasternum plus ou moins fortement ponctués, les plaques mates sillonnées. Canal ostiolaire large, transversalement et fortement sillonné, et finissant par un large lobe présentant une expansion inférieure, le tout simulant une sorte de capuchon aplati. Pattes fortes, épineuses, les tibias antérieurs très dilatés; tarses généralement longs, les postérieurs les plus grands, avec le second article le moins long.

Cette espèce se rapproche du *S. insignis* (*Cyrtomenus*) Vollenhoven ; elle est généralement plus petite, plus convexe et moins ponctuée, mais

plus fortement ; les points pilifères de la côte des élytres moins nombreux chez le *latipes,* où il y en a six ou sept, que dans l'*insignis,* où il y en a dix ou onze ; le sommet de l'ostiole est aussi d'une forme plus accentuée comme capuchon, avec un angle plus prononcé vers le haut (voir fig. 23); il diffère encore par le lobe médian de la tête plus étroit et moins long que les latéraux, ce qui forme une échancrure très visible.

2. Scoparipes insignis Vollenh., Faun. ind. Neerl. (1868), 16, 2, pl. 2, fig. 7 ; — Id., Versl. Akad. Amst. natur. (1868), 177, 11.

Annales, pl. 7 (Cydnides, pl. IV), fig. 23.

Java, Borneo, Sumatra. — Long. 12 à 15 mill., larg. 6 à 7 mill. (4, ♀). (Coll. du Mus. roy. de Leyde (♂), coll. Distant.)

Noir ponctué, d'une forme ovalaire allongée, avec des spinules et des poils sur les bords de la tête.

Tête striée transversalement et ponctuée, arrondie, avec le lobe médian aussi long que les latéraux et présentant deux longs poils à son extrémité; ocelles plus rapprochés de la ligne médiane que des yeux. Antennes avec le troisième article plus court que le second. Rostre dépassant les pattes intermédiaires, le second article arqué, le plus long et le plus gros, le premier article plus gros et dépassant des deux tiers les carènes rostrales, le troisième article moins long que le second, le double plus grand que le quatrième. Prothorax très échancré et impressionné, finement ponctué en avant ainsi que sur les côtés et au delà de la ligne médiane transverse, les bords latéraux très ciliés, les cils alternativement courts ou plus longs. Écusson présentant une ponctuation disséminée assez forte, et entre les points gros des points plus petits; sommet angulairement arrondi, avec une impression médiane. Élytres finement ponctuées sur les côtés, un peu plus fortement vers la base ; quatorze ou quinze points pilifères. Membrane brune hyaline, avec neuf ou dix nervures. L'abdomen est plus large que les élytres à partir de la moitié de la corie. Ventre lisse au milieu, ponctué et striolé sur les côtés. Pattes d'un brun noir, les cuisses avec de longs poils, les tibias antérieurs fortement dilatés et épineux. Canal ostiolaire très sinueux et finissant par un large lobe dilaté, avec une lèvre arrondie inférieure ; anguleux au sommet, ressemblant

beaucoup à celui du *latipes*. Portions mates des méso- et métasternum striées.

Cette espèce est très voisine du *latipes* et du *longicornis*. Elle diffère du premier par la ponctuation de l'écusson mi-grosse, mi-fine, par le lobe médian de la tête égalant les latéraux; du second par le rostre moins long et la forme générale de celui-ci plus allongée, plus parallèle.

3. Scoparipes? longirostris, sp. nov.

Annales, pl. 7 (Cydnides, pl. IV), fig. 24.

Indes? — Long. 12 mill., larg. 6 mill. (Musée roy. de Leyde.)

Brun noir, subparallèle allongé; rostre et tarses jaunâtres, antennes avec les deux premiers articles noirs, les autres brunâtres.

Tête arrondie en avant, striée, finement ponctuée, spinuleuse et ciliée au bord. Deuxième article des antennes plus long que le troisième. Rostre très long, atteignant le second segment ventral, les articles presque égaux, le second très arqué. Prothorax presque carré, les angles antérieurs arrondis, le bord antérieur très échancré et fortement impressionné, finement ponctué, ainsi que les côtés latéraux et sur la ligne transverse médiane; très cilié sur les bords. Écusson arrondi, impressionné au sommet et très concave; disque ponctué. Élytres plus courtes et plus étroites que l'abdomen, finement ponctuées, avec sept ou huit points pilifères sur la côte membrane brune. Pattes noires, les tibias antérieurs larges, avec les épines ordinaires. Abdomen lisse au milieu, ponctué et strié sur les côtés. Canal ostiolaire et ostiole comme dans l'*insignis*, dont le *longirostris* se rapproche beaucoup et dont il se distingue de suite par la longueur du rostre.

L'absence des jambes postérieures, dans l'individu assez mutilé du Musée de Leyde, nous ferait mettre un point de doute au genre auquel il convient de le rapporter, mais il est plus que probable, vu la similitude de l'ostiole avec le *latipes* et l'*insignis*, que c'est un *Scoparipes*.

Genre ADRISA Am. et Aud.-Serv., Suites à Buffon (1843), p. 89 — *Acatalectus* Dall., Cat. (1851), 110 et 122. — *Geobia* Mont., Ann. Soc. Lin. Lyon (1858), 5, 245.

Annales, pl. 7, 8, 10 et 11 (Cydnides, pl. IV, V, VI et VII), fig. 25 à 39 et 51.

Ce genre ne peut être confondu avec aucun autre par le caractère spécial de quatre articles aux antennes, dû à la réunion des second et troisième articles ; le premier article court, ne dépassant pas le bord antérieur de la tête, le second aussi long que le troisième et le quatrième réunis ou peu s'en faut, ce second article allant en s'épaississant de la base au sommet, et peu pubescent, les troisième et quatrième presque égaux entre eux et très pubescents. Rostre avec le second article le plus épais et le plus long, le quatrième le plus court, à peu près de la longueur du premier. Le corps est ovalaire, peu convexe, la corie le double plus grande que la membrane, l'écusson anguleux à l'extrémité, les plaques mates méso- et métasternales très grandes, la supérieure atteignant, au-dessus de la suture mésosternale, le bord latéral. Le canal ostiolaire, qui atteint le milieu de l'espace métasternal, est plus ou moins ondulé et finit par un tubercule ou lobe arrondi ou angulé ; il présente une échancrure en dessous, avec une large valvule variable suivant les espèces. Pattes et abdomen comme dans les Cydnides en général.

1. ADRISA MAGNA Uhl., Proceed. Acad. Scienc. Philad. (1860), 223.

Annales. pl. 7 (Cydnides, pl. IV), fig. 25.

Hong-Kong. — ♀. Long. 17 mill., larg. 5 mill. (Coll. Uhl.)

Assam. — ♂. Long. 13 mill., larg, 6 1/2 mill. (Coll. Distant).

Noir brillant, très ponctué, la ponctuation plus ou moins confluente.

Tête arrondie en avant, le lobe médian plus court que les latéraux, qui se réunissent en avant ; vertex fortement rugueux-ponctué. Antennes avec le second article la moitié plus long que le troisième, le dernier article un peu plus long que l'avant-dernier et plus pâle. Rostre brun, le second article épais, surtout au tiers supérieur, et de même longueur que le troisième, celui-ci un tiers plus long que le dernier. Prothorax presque

carré, les angles antérieurs arrondis, le disque ponctué, excepté un espace lisse sur la partie antérieure ; plus fortement ponctué sur la ligne transverse et autour des deux points piligères. Écusson acuminé, uniformément ponctué, excepté aux angles basilaires et au sommet. Élytres fortement ponctuées le long des nervures, offrant trois lignes à la base du cubitus et finissant par une seule au sommet. Espace marginal très ponctué. Corie subopaque, finement ponctuée au sommet, plus fortement à la base. Membrane fuligineuse, maculée de jaune. Dessous rugueusement ponctué, le milieu de l'abdomen lisse, brillant. Mésosternum fortement ponctué dans l'espace en dessous de la plaque mate ; celui du métasternum lisse, la ligne séparant celui-ci de la plaque métasternale légèrement sinueuse, presque droite. Canal ostiolaire tronqué au sommet et très large, avec l'échancrure offrant une très petite valve arrondie.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *rugosus* Dall., dont elle diffère par le lobe médian englobé par les latéraux, tandis que dans *rugosus* l'extrémité du lobe médian est aussi long et plus large au sommet que vers le milieu, et le vertex est beaucoup plus sillonné, rugueux et ponctué; la ponctuation générale est très forte, confluente, plus rugueuse; la forme est plus obtuse, plus arrondie sur les côtés.

2. Adrisa nigra Am. et Serv., Suites à Buffon (1843), 89, 1.
Stål, Enum. (1876), 20, 1.

Annales. pl. 7 (Cydnides, pl. IV) fig. 26.

Java. — ♂. Long. 10 1/2 mill., larg. 6 mill.

Ovalaire allongé, d'un noir brillant, couleur poix sur les élytres ; le rostre, le dernier article des antennes, les pattes et les tarses plus pâles.

Tête un peu aplatie et échancrée en avant, le vertex strié, ponctué. Rostre atteignant le milieu de l'espace intermédiaire, le second article épais, un peu plus grand que le troisième, le quatrième d'un tiers moins grand que le précédent. Prothorax ponctué sur les côtés et en travers, un peu plus faiblement derrière l'échancrure antérieure et les points des côtés beaucoup plus petits que ceux du disque, les premiers points piligères, ceux près des ocelles, dans une fossette très prononcée. Écusson ponctué sur le disque, lisse à la base et au sommet. Élytres fortement ponctuées le long des nervures, plus faiblement sur le disque ; un seul point pili-

gère sur la côte, ce qui différencie surtout cette espèce du *nitidicollis* Stål, qui en présente quatre à la base et un autre après un certain espace. Membrane à peine aussi longue que l'abdomen et d'un brun enfumé. Canal ostiolaire finissant par un lobe arrondi, l'ostiole en dessous avec une valve arrondie, un peu plus longue que celle de la *nitidicollis*. Abdomen lisse au milieu, ponctué sur les côtés, surtout au sommet de chaque segment.

3. ADRISA ANGUSTA, nov. sp.

Annales, pl. 7 (Cydnides, pl. IV), fig. 27.

K. G. Sound. — ♀. Long. 9 mill., larg. 4 1/2 mill. (Coll. Distant.)

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *nigra* Am. et Serv., dont elle diffère surtout par sa taille moindre et étroite, par le prothorax avec les côtés plus parallèles; par l'écusson dont le sommet est plus large; par les deux séries complètes de points le long de la suture clavienne.

Noir ponctué, le rostre et les tarses bruns.

Tête arrondie sur les côtés, un peu droite en avant, les côtés un peu réfléchis, le vertex concave au devant des yeux, convexe sur le lobe médian, strié et ponctué. Rostre atteignant à peine les pattes intermédiaires. Prothorax un peu plus large postérieurement qu'antérieurement, finement ponctué au bord antérieur, plus fortement sur le disque postérieur et les côtés. Écusson avec le sommet anguleux, un peu large, fortement et rarement ponctué sur son disque. Élytres rugueusement ponctuées, surtout à la base; deux séries de points sur la corie, près de la suture cubitale et sur le disque clavien; un seul point piligère sur la côte. Membrane brune, avec quelques nuances jaunâtres. Abdomen lisse au milieu, très ponctué sur les côtés. Canal ostiolaire et ostiole comme dans la *nigra*. Les parties lisses des épisternums sont fortement ponctuées.

4. ADRISA NITIDICOLLIS Stål, Vet. Akad. Forh. (1854), 232, et id. (1856), 55, 1; Enum. (1876), 20, 2.

Annales, pl. 7 (Cydnides, pl. IV), fig. 28.

Java. — ♀. Long. 11 mill., larg. 6 mill. (Mus. Stockh. et Mus. roy. de Leyde.)

D'un noir métallique brillant, rugueusement ponctué, les antennes, le rostre, les pattes et les élytres d'un brun foncé.

Tête transversale, arrondie en avant, les lobes latéraux dépassant légèrement le médian. Vertex rugueusement linéolé et ponctué. Ocelles très près des yeux. Antennes avec le second article plus de deux fois plus long que le premier, les troisième et quatrième égaux, chacun un tiers moins long que le second. Rostre atteignant les pattes intermédiaires. Prothorax deux fois plus large que long sur la ligne médiane, fortement échancré en avant, rugueusement ponctué, excepté deux espaces lisses sur le disque antérieur, légèrement pubescent sur les côtés. Écusson fortement et partiellement ponctué, le sommet étroit et anguleux. Élytres moins fortement ponctuées, plus densément au sommet de l'espace marginal; côte rugueuse, avec quatre points pilifères près de la base et un autre solitaire vers le milieu de la côte. Membrane un peu plus longue que l'abdomen, brunâtre, hyaline par place. Dessous de l'abdomen lisse au milieu, finement ponctué sur les côtés. Pattes antérieures faiblement dilatées à l'extrémité des tibias, qui présentent dix épines au côté externe et quatre au côté interne. Plaques épisternales : la supérieure lisse, mate, l'inférieure fortement sillonnée; le canal ostiolaire long, finissant par un lobe élargi, tronqué; en dessous, une large échancrure auriculaire; l'espace lisse supérieur du mésosternum sillonné longitudinalement.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *nigra* Am. et Serv., dont elle diffère surtout par la ponctuation plus rugueuse et par la plaque ostiolaire dont le sommet se continue en dessous avec la lèvre de l'ostiole.

5. Adrisa rugosa Dall., Cat. (1851), 122, 1, pl. 2, fig. 6. — Stål, Enum. (1876), 20, 6. — Sign., Ann. Mus. civ. di Gen. (1881), 622.

Annales, pl. 7 (Cydnides, pl. IV), fig. 29.

Australie. — ♂. Long. 16 à 17 mill., 13 mill. suivant l'exemplaire du Musée civ. de Gênes.

Largement ovalaire en arrière au milieu de la corie; noir, rugueusement ponctué, les tarses brunâtres.

Tête arrondie, marginée, le lobe médian plus large au sommet, le vertex fortement sillonné et finement ponctué sur les espaces convexes.

Prothorax rugueusement ponctué, excepté sur le disque antérieur, la portion lisse se continuant jusqu'au bord antérieur entre les deux points pilifères sous-oculaires. Écusson fortement et rugueusement ponctué, la plupart des points confluents, ainsi que sur le prothorax. Élytres ponctuées abondamment sur l'espace marginal, plus discrètement sur la corie. Membrane brune, avec des nuances jaunâtres, surtout au niveau du sommet de l'écusson. Pattes noires. Abdomen granuleux sur les côtés, lisse au milieu. Canal ostiolaire atteignant à peine le milieu de l'épisternum, terminé par un lobe arrondi avec ouverture auriculaire très large, le bord supérieur irrégulier. Plaques mates sillonnées, le mésosternum en dessus et le métasternum en dessous très ponctués.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *similis*, dont elle diffère par la tête très fortement sillonnée et ponctuée.

6. ADRISA SIMILIS Sign., Ann. Mus. civ. di Gen. (1881), 624.

Annales, pl. 7 (Cydnides, pl. IV), fig. 30.

Nouvelle-Guinée. — Long. 14 mill., larg. 7 1/2 mill. (Mus. civ. de Gênes.)

Noir, le prothorax, les élytres et l'abdomen marginés de brun jaune.

Tête très faiblement marginée en avant, les lobes latéraux striolés; quelques stries transverses sur le lobe médian. Antennes brunâtres, avec le dernier article jaune. Rostre brun, dernier article des deux tiers moins long que le précédent. Prothorax ayant à peine quelques points en avant, sur les côtés et au delà de la ligne médiane. Écusson encore plus rarement ponctué sur le disque et sur les bords latéraux, mais les points sont plus gros. Élytres d'un brun de poix, fortement ponctuées à la base, plus finement et plus serré dans l'espace marginal et au sommet, plus rarement sur le disque, les deux séries près de la suture clavienne rugueusement et irrégulièrement ponctuées. Pattes et abdomen comme dans l'*A. distincta*. Canal ostiolaire comme dans la *distincta*, mais le sommet libre, non engagé à la partie supérieure dans les tubérosités de la suture mésosternale, la lèvre de l'ostiole plus amplement arrondie, les plaques mates plus manifestement sillonnées, avec des points épars, les hanches plus ponctuées.

7. Adrisa distincta, nov. sp.

Annales, pl. 8 (Cydnides, pl. V), fig. 31.

Nouvelle-Galles-du-Sud. — Long. 13 mill., larg. 7 1/2 mill. (Mus. roy. de Leyde.)

Noir, marginé de jaune sur le prothorax, les élytres d'un brun jaune, marginées de jaune, la suture clavienne de même couleur, le dernier article des antennes, le rostre et le bord marginal de l'abdomen jaune.

Tête fortement striée et ponctuée sur les lobes latéraux, faiblement striée sur le lobe médian. Antennes avec le second article au moins deux fois plus long que le troisième, le quatrième moins long que le précédent et plus étroit. Rostre atteignant le milieu des pattes intermédiaires, le second et le troisième article d'égale longueur, le dernier moitié moins long que le troisième. Prothorax très ponctué à l'échancrure du bord antérieur et sur les côtés, plus fortement au delà du milieu, surtout vers les côtés, les points longitudinaux, moins serrés, mais plus gros. Écusson avec les mêmes points longitudinaux et semblables à ceux du prothorax. Élytres avec les points très forts à la base, plus fins à l'extrémité et sur l'espace marginal, mais aussi plus serrés, plus nombreux, la côte forte et lisse, sans points piligères. Abdomen lisse sur le disque, ponctué sur les côtés. Canal ostiolaire finissant par un lobe arrondi dont la partie supérieure se perd en dessous du rebord tuberculeux de la suture mésosternale de l'épisternum, en dessous l'ostiole, avec une lèvre arrondie.

Cette espèce, que M. Vollenhoven a confondue avec son *luteo-marginata* (= *numeensis* Montr.), s'en distingue par la ponctuation beaucoup plus abondante derrière l'échancrure prothoracique et sur l'écusson ; par la tête fortement striée et ponctuée sur les lobes latéraux ; par le canal ostiolaire dont l'extrémité, beaucoup plus arrondie, se perd en haut en dessous d'une tubérosité irrégulière qui longe la suture mésosternale ; par la forme plus grande, plus large postérieurement au milieu des élytres qu'en avant sur le prothorax ; celui-ci plus transversal, plus parallèle sur les côtés.

8. ADRISA NUMEENSIS Montr. (*Geobia*), Ann. Soc. Lin. Lyon (1858), 245. — Montr. et Sign., Ann. Soc. ent. Fr. (1861), 62, 8. — *Adrisa luteo-marginata* Vollenh., Faun. Ind. Neerl. (1868), p. 19, 1, pl. 2, fig. 9. — Id., Versl. Akad. Amst. Natuurk., 2, p. 177, 19 (1868). — Stål, Enum. (1876), 20.

Annales, pl. 8 (Cydnides, pl. V), fig. 32.

Timor, Flores, Nouvelle-Calédonie. — Long. 11 mill., larg. 6 1/2 mill. (Mus. roy. de Leyde et coll. Signoret.)

Noir cuivreux, marginé de jaune sur le prothorax et les élytres, celles-ci d'un brun de poix foncé.

Tête finement striée sur les lobes, arrondie, presque lisse. Antennes brunes, avec les articulations et le dernier article jaunes. Rostre brunâtre jaune, le second et le troisième article presque égaux, le troisième d'un quart plus court que le précédent. Prothorax plus transversal, avec quelques points derrière l'échancrure antérieure, le long du bord latéral et au delà du milieu. Écusson avec des points plus enfoncés, quelques-uns confluents. Élytres ponctuées fortement à la base, beaucoup plus finement sur le sommet de la corie et encore plus finement dans l'espace marginal. Membrane brune, avec des nervures irrégulières plus ou moins confluentes. Pattes, moins les tarses jaunes, et abdomen noirs, celui-ci très ponctué sur les côtés. Canal ostiolaire plus étroit au milieu, le sommet finissant par un lobe plus ou moins arrondi ou anguleux, présentant une forte échancrure inférieure, avec une lèvre largement arrondie, et l'extrémité plus ou moins rétrécie.

9. ADRISA FLAVO-MARGINATA Vollenh., Versl. Akad. Amst. Natuurk., 2, 177, 14 (1867).

Annales, pl. 8 (Cydnides, pl. V), fig. 33.

Nouvelle-Calédonie. — ♂, ♀. Long. 5 3/4 mill. (Type, Mus. de Leyde, Mus. civ. de Gênes, coll. Signoret.)

D'un noir cuivreux brillant, ponctué, les bords latéraux du prothorax et des élytres jaunes et imponctués.

Tête arrondie, finement striée sur le vertex, celui-ci concave vers les bords. Antennes brunes, avec les articulations, le dernier article et le

premier jaunes. Rostre brun. Prothorax avec les bords obliques, sans points piligères, impressionné sur le milieu et peu ponctué. Écusson avec les côtés très ponctués, les points du disque rares et peu profonds, l'extrémité du disque présentant une impression concave. Élytres moins ponctuées que dans les espèces voisines, l'abdomen débordant dans quelques individus. Membrane jaune, maculée de brun. Pattes d'un brun jaune foncé. Abdomen lisse, excepté sur les côtés, fortement ponctué. Canal ostiolaire plus étroit au milieu qu'à l'extrémité qui est tronquée en forme de casque, avec une lèvre arrondie plus grande que dans *distincta* et *numeensis*, les plaques mates épisternales fortement ridées et présentant des points forts avec un petit poil au centre, la partie lisse supérieure fortement ponctuée.

10. Adrisa picea Hope (sec. Distant).

Annales, pl. 8 (Cydnides, pl. V), fig. 34.

Tasmanie. — Long. 12 mill., larg. 6 1/2 mill. (Coll. Distant et Signoret.)

Sous le nom de *piceus*, nous avons reçu de notre collègue et ami M. Distant un *Adrisa* qui, par sa couleur, nous semble s'éloigner un peu de la description de Hope, celui-ci étant presque noir, sans reflets métalliques, ainsi qu'il le dit, et les élytres rougeâtres.

Ovale, d'un noir de poix, avec le rostre, les antennes et les tarses d'un jaune brun.

Tête plus large que longue, arrondie sur les côtés, presque droite en avant, réfléchie et ruguleuse dans le sillon, finement striée sur le vertex et imponctuée. Prothorax avec deux lignes de points près de l'échancrure antérieure, quelques points sur les côtés et sur le disque postérieur. Écusson plus ou moins ponctué sur le disque, un peu plus sur les côtés ; l'extrémité convexe. Élytres ponctuées, un peu plus densément dans l'espace marginal et plus fortement près des nervures et à la base. Un point pilifère sur la côte, membrane brune maculée de jaune. Abdomen granuleux sur les côtés, lisse au milieu. Canal ostiolaire n'atteignant pas le milieu du métasternum, arrondi au sommet, avec l'ouverture auriculée en dessous. Plaques mates sillonnées, l'inférieure légèrement ponctuée, les portions lisses des méso- et métasternum ponctuées, celle du mésosternum plus fortement.

Parmi les *A. picea* que nous avons observés, il y en a qui, non arrivés encore à une complète maturité, sont entièrement d'un rouge *ferrugineux*. Ne trouvant aucun caractère différenciel en dehors de cette couleur particulière, nous n'osons en faire une espèce.

11. ADRISA EXPANSA, nov. sp.

Annales, pl. 8 (Cydnides, pl. V), fig. 35.

Australie. — Long. 12 mill., larg. 6 1/2 mill. (Musée de Stockholm.)

Cette espèce est très voisine de la *picea* Hope, mais d'une forme plus large, de même couleur et de même grandeur, avec la même ponctuation ; en diffère par la côte marginale beaucoup plus large, plus élevée, avec un point piligère. L'ouverture ostiolaire est différente : elle est plus large, plus arrondie, et l'angle supérieur du canal ostiolaire est anguleux, légèrement arrondi, tandis qu'il est complètement arrondi dans *picea*. Les tibias postérieurs offrent aussi un caractère différent, important à signaler : ils sont échancrés à la base, formant après l'échancrure un renflement anguleux, caractère que nous trouvons aussi dans le *similis* et dans le *numeensis*. Mais, malgré cela, nous nous demandons si ce ne serait pas une variété de la *picea* Westw.

12. ADRISA PUNCTATA Dall. (*Acatalectus*), Cat. Brit.-Mus. (1851), 123, 4. — Stål, Enum. (1876), 20, 9. — Sign., Ann. Mus. civ. Stor. nat. di Gen. (1881), 623.

Annales, pl. 8 (Cydnides, pl. V), fig. 36.

Australie. — Long. 11 mill., larg. 6 1/2 mill. (Coll. Brit.-Mus., Mus. civ. de Gênes et la nôtre.)

D'une forme ovale raccourcie, d'un noir d'airain ; rostre, tarses et antennes noirs, excepté le dernier article de celles-ci.

Tête large, obtuse, fortement sillonnée et ponctuée, à peine ciliée, les bords latéraux près des yeux réfléchis, le lobe médian plus court que les latéraux ; le bord antérieur échancré. Rostre atteignant le sommet des hanches. Antennes avec le deuxième article à peine une fois et demie plus long que le troisième, le dernier article égal au troisième et jaunâtre, ainsi que le sommet du précédent. Prothorax un peu moins large en avant qu'en arrière, fortement ponctué sur le disque postérieur, lisse

sur le disque antérieur, avec une ligne de points près du bord, les bords latéraux marginés, à peine ciliés, et près du bord une ponctuation plus dense. Écusson fortement et rugueusement ponctué, surtout sur les côtés, où les points sont plus ou moins confluents ; sommet anguleux, impressionné, à peine ponctué. Élytres densément et fortement ponctuées, le clavus avec trois séries presque complètes de points. Espace marginal très densément ponctué. Côte marginale finement ponctuée, avec un point piligère. Membrane brune, nuancée de jaune aux environs de la pointe de l'écusson. Dessous fortement strié et ponctué sur les côtés. Canal ostiolaire comme dans *distincta* et *similis,* l'extrémité presque droite, tronquée, avec l'échancrure formant une valve plus large que longue, les plaques mates méso- et métasternales sillonnées et l'inférieure ponctuée.

Nous avons vu plusieurs individus assez identiques de cette espèce, mais de forme plus ou moins obtuse, plus ou moins allongée, et dont la ponctuation est assez variable, et un individu de la collection du Musée civique de Gênes dont la tête est presque lisse, comme striée et non ponctuée, avec le dernier article des antennes, le rostre et les tarses jaunes.

13. Adrisa Erichsoni Signoret. — *sepulchralis* Sign. (nec Erich.), Cydnides, Ann. del Mus. civ. di Stor. nat. di Gen., vol. XVI (mars 1881), 624.

Annales, pl. 8 (Cydnides, pl. V), fig. 37.

Australie. — Long. 8 à 9 mill., larg. 5 mill. (Leyde, Mus. civ. de Gênes, coll. Signoret et Mus. imp. de Vienne.)

Ovalaire, très allongé, d'un noir métallique sur la tête, le prothorax et l'écusson ; les élytres d'un brun marron avec les nervures plus claires.

Tête arrondie, faiblement striée, rayonnée. Antennes brunes, avec le dernier article jaune. Rostre et tarses jaunes. Prothorax avec une ligne de points derrière l'échancrure antérieure, faiblement et rarement ponctué au delà du milieu, ainsi que sur les côtés. Écusson très acuminé, discrètement ponctué sur le disque, un peu plus sur les côtés, longitudinalement impressionné à l'extrémité. Élytres ponctuées très finement sur la corie, un peu plus fortement et plus densément sur les lignes de série et sur l'espace marginal, la côte externe jaune et lisse. Membrane nuancée de jaune et de brun. Pattes d'un brun de poix ; cuisses postérieures spinuleuses. Abdomen noir de poix, granuleux sur les côtés, lisse au milieu.

Canal ostiolaire long, le sommet arrondi, quelquefois anguleux en avant, incliné postérieurement, avec le rebord de la suture mésosternale tuberculeux et prolongeant le canal, l'ouverture ostiolaire arrondie, les épisternums ponctués-rugueux, les plaques mates striées et ponctuées et occupant une grande partie de ceux-là ; le post-métasternum très ponctué.

Cette espèce est très voisine du *flavo-marginata*, mais en diffère par le prothorax entièrement unicolore et par la ponctuation des élytres moins forte, surtout par celle de l'espace marginal plus petite, mais plus dense. Elle se distingue du *punctata* par la tête moins sillonnée et non ponctuée dans les sillons.

14. Adrisa atra Dall. (*Acataloctus*), Cat. (1851), 123, 5.

Annales, pl. 8 (Cydnides, pl. V), fig. 38.

Australie. — ♂. Long. 9 mill. (Coll. Brit.-Mus. et coll. Uhler).

Noir, avec la corie des élytres et les pattes brun de poix, les antennes et les tarses jaunâtres.

Tête arrondie, légèrement échancrée, fortement ponctuée et rugueuse, présentant quelques poils. Rostre jaune, court, atteignant à peine les pattes intermédiaires. Antennes avec le deuxième article une demi-fois plus long que le troisième, celui-ci et le quatrième égaux. Ocelles près des yeux. Prothorax transversal presque deux fois plus large en arrière qu'en avant, fortement ponctué, excepté une bande près le bord antérieur et le bord postérieur, fortement échancré en avant, convexe en arrière, les bords latéraux faiblement concaves, légèrement rebordés et ponctués, avec une pubescence assez longue. Écusson long, finissant en une pointe anguleuse, fortement ponctué. Élytres plus courtes que l'abdomen, fortement ponctuées, surtout le long des nervures, avec deux lignes de points le long de la suture clavienne sur la corie, et deux bandes sur le clavus, l'une suivant la suture, l'autre, plus courte, suivant le bord scutellaire ; entre ces deux bandes, une faible ponctuation ; les deux nervures marginales réunies vers les trois quarts de la corie ; entre elles et la côte marginale, fortement rebordée dans sa moitié basilaire, une ponctuation beaucoup plus abondante que sur le disque, le rebord marginé, avec sept ou huit points piligères. Abdomen brillant, lisse sur le disque, faiblement strié et ponctué près du bord, autour des stigmates. Plaque ostiolaire formant un léger relief avec l'ostiole inférieure, à peine visible.

Épisternum avec la surface mate inférieure striée, le disque supérieur s'étendant jusqu'au bord, au-dessus une bande sillonnée, brillante; l'inférieure s'étend jusqu'au trois quarts de l'épisternum, le quatrième quart lisse et brillant, imponctué.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*A. picea* Hope, dont elle diffère par la forme plus étroite et par le prothorax un peu sinueux, concave sur les côtés, et surtout par la forme du canal ostiolaire et de l'ostiole.

15. Adrisa sepulchralis Erichs., Faun. Vaud. (1842); — Arch. für Naturg., VIII, 275, 257. — Dall., Cat. (1851), 123, 2. — Stål, Enum. (1876), 20, 7. — (nec *sepulchralis* Sign., Ann. del Mus. civ. di Gen. (1881), vol. XVI, 624.)

Annales, pl. 11 (Cydnides, pl. VII), fig. 51.

Van-Diemen (Schayer). — Type ♀. Long. 7 1/4 mill., larg. 3 3/4 mill. à la base du prothorax, 4 mill. forts au milieu des élytres. (Mus. imp. de Berlin.)

D'un brun de poix, plus foncé sur le vertex, le disque du prothorax et l'écusson, le rostre plus clair, les tarses jaunes (les antennes manquent), l'abdomen noir, très ponctué, lisse au milieu, d'une forme ovalaire allongée, la plus grande largeur au niveau du milieu de la corie.

Tête transverse, arrondie; vertex rugueux, sillonné, ainsi que le lobe médian, ponctué vers les ocelles : ceux-ci plus rapprochés de la ligne médiane que des yeux ; bords peu ciliés. Prothorax transverse, presque deux fois plus large en arrière qu'en avant, fortement ponctué en dessous de l'impression et sur les côtés, le disque antérieur plus convexe, lisse, ainsi que le bord postérieur, plus clair que le reste; bords avec cinq ou six points piligères. Écusson anguleux, légèrement arrondi au sommet, rugueux-ponctué, excepté aux angles basilaires et au sommet. Élytres moins longues que l'abdomen, très ponctuées. Cubitus avec deux séries de points et même trois à la base ; côte marginale réfléchie, sinueuse à la base, présentant un seul point piligère. Membrane plus courte que l'abdomen, jaune, avec quelques taches brunâtres. Plaques mates striolées, l'espace lisse du mésosternum très petit et fortement ponctué, celui du métasternum et le post-métasternum rugueusement ponctué. Canal ostiolaire long, irrégulier, le sommet bilobé, l'échancrure ostiolaire très petite, avec une valvule très petite, ne formant qu'une espèce de dent.

Nous devons de pouvoir décrire ce type à l'obligeance de M. le docteur Peters, qui a bien voulu nous le confier. Il se rapproche, comme taille, de l'*A. Mayri,* nouvelle espèce, mais il en diffère par le seul poil piligère, ce dernier en présentant au contraire un grand nombre, quatorze ou quinze, par la couleur et par la forme du canal ostiolaire.

16. ADRISA ? MAYRI, nov. sp.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 39.

Australie. — Long. 8 1/2 mill., larg. 5 mill. (Mus. imp. de Vienne.)

Jaunâtre brun, plus foncé sur l'écusson, sur le disque antérieur du prothorax et sur les épisternums ; très ponctué et cilié ; en ovale court, arrondi sur les côtés, la plus grande largeur au milieu de la corie des élytres.

Tête plus large que longue, légèrement marginée et réfléchie, très ponctuée et ciliée sur les bords, plus convexe, plus arrondie sur les côtés en dessus des yeux qu'en avant, le lobe médian plus long que les latéraux. Antennes avec le premier article n'atteignant pas les bords latéraux de la tête, très court, le second article deux fois plus long que le premier et à peu près autant que le troisième, qui égale le quatrième. Prothorax presque deux fois plus large que long, très ponctué, lisse sur le disque antérieur et au bord postérieur, cilié sur les côtés. Écusson largement anguleux à l'extrémité et impressionné, densément ponctué, excepté aux angles basilaires. Élytres densément ponctuées, un peu moins sur la corie et cilié sur la côte marginale, avec dix à quatorze points piligères. Espace cubital avec deux rangs de points au sommet et trois à la base. Membrane jaune mat, avec six ou sept nervures. Abdomen granuleux sur les côtés, lisse au milieu. Épisternum plus brun que le reste, les plaques mates en occupant la plus grande partie ; le mésosternum ponctué en avant ; le canal ostiolaire long, se continuant au sommet avec le rebord élevé de la suture métasternale ; l'ouverture ostiolaire avec une auricule allongée reposant sur un tubercule arrondi.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres espèces du genre par sa ponctuation, ses cils nombreux, sa largeur, et sa forme qui la rapprocherait des *Chærocydnus.*



QUELQUES REMARQUES

SUR LES

EURYADES CORETHRUS et DUPONCHELI

LÉPIDOPTÈRES ACHALINOPTÈRES DE LA TRIBU DES PAPILIONIDES

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 9 Octobre 1872.) (1)

Pendant que les villes d'Orléans et de Châteaudun subissaient l'occupation prussienne, notre honorable collègue Guenée s'était réfugié en Suisse, et, pour atténuer autant que possible le chagrin que devait lui causer la dévastation de Châteaudun, sa ville natale, qui avait été livrée au pillage et à l'incendie (2), ce naturaliste, passionné pour l'entomologie, déterminait et rangeait les Lépidoptères du Musée de Genève, et ces travaux ont donné lieu à une note intéressante, accompagnée de figures, ayant pour titre : Notice sur divers Lépidoptères du Musée de Genève (Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, tirage à part, p. 4, 1872).

J'ai vu dans cet ouvrage que Guenée avait eu à sa disposition les deux sexes des *Papilio corethrus* et *Duponcheli*, avec lesquels M. Felder a établi une coupe générique sous le nom d'*Euryades*, sans avoir cependant connu les femelles de ces Lépidoptères.

(1) Ce mémoire, communiqué en 1872, a été repris par l'auteur et n'a été remis à la Société qu'au mois de juin 1881.

(2) Consultez à ce sujet la brochure intitulée : Défense de Châteaudun dans la journée du 18 octobre 1870 ; incendies de Varize et de Civry, par L.-D. Coudray (Châteaudun, Pouillier-Vaudecraine, libraire, 1871).

De mon côté j'avais décrit et figuré dans les Annales de la Société entomologique, 1re série, t. VIII, p. 95, pl. 8 (1839), une espèce qui m'avait frappé par la coupe toute particulière de ses ailes, que j'ai rangée dans le genre *Papilio* et que j'avais dédiée au vénérable Duponchel. L'unique individu qui, à cette époque, avait été mis à ma disposition, était en mauvais état, et, à cause de son abdomen renflé, je l'avais considéré comme appartenant au sexe femelle. En 1869, le Muséum de Paris ayant reçu de M. Cochelet un second individu de cette même espèce provenant des environs de l'Assomption, j'avais été porté, à cause de sa taille plus petite et de ses couleurs plus vives et plus foncées, à le regarder comme étant un mâle. Je me suis trompé, car ces deux *Papilio* appartiennent à ce dernier sexe, comme l'a très bien démontré Guenée. Mon erreur était bien excusable, d'après le mauvais état de l'un des individus que j'avais sous les yeux. Si, comme Guenée, j'avais vu la femelle de ce Lépidoptère, j'aurais été immédiatement éclairé par les appendices extrêmement curieux, allongés, lamelliformes, dépendances, suivant Guenée, du septième anneau abdominal, et qui m'auraient fait éviter la confusion sexuelle que j'ai faite.

J'ai remarqué un passage du travail de Guenée, où il dit : « C'est avec une grande satisfaction qu'en réunissant les *Papilio* exotiques du Musée de Genève, je trouvai dans un petit envoi expédié de Bahia-Blanca (République Argentine) par M. G. Claraz, un certain nombre de *Papilio corethrus* et *Duponcheli* avec leurs femelles. C'était une vraie découverte, l'une étant complètement inconnue et l'autre étant à peine indiquée par la courte note de M. Westwood (The genera of Diurnal Lepidoptera, p. 21, 1846-1850). »

Cependant je dois faire observer que dans l'Entomologische Zeitung de Stettin, p. 414 (1870), M. Burmeister a décrit très au long les femelles des *Euryades corethrus* et *Duponcheli*, et il est probable que Guenée n'a pas eu connaissance de ce travail, car je ne le vois pas cité dans sa note ayant pour titre : Du groupe représenté par le *Papilio corethrus* Boisd. et voisins (1).

M. Burmeister ayant étudié lui-même sur le vivant ces singulières

(1) Consultez aussi, au sujet de ces Lépidoptères, les Petites Nouvelles entomologiques, p. 239, 15 septembre 1872.

femelles, et ayant signalé certains caractères qui ont échappé à Guenée, je crois utile d'indiquer ce qu'il a dit relativement aux *Euryades corethrus* et *Duponcheli*.

Afin de donner un travail complet, j'ai fait traduire en grande partie le mémoire du savant naturaliste allemand, intitulé : Sur le genre *Euryades* de Felder (mars 1870). Je dois cette traduction à l'extrême obligeance de feu le Dr Yung, ancien préparateur attaché au laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum de Paris. Cette traduction m'a été d'un très grand secours pour faire connaître les caractères génériques et spécifiques de ces Lépidoptères, ainsi que les conditions toutes particulières dans lesquelles ils ont été rencontrés (1).

Après être entré dans quelques considérations relatives aux formes présentées par certaines espèces des environs de Buenos-Ayres, M. Burmeister fait observer que la région de la Plata est généralement très pauvre en insectes ayant un caractère réellement tranché, à l'exception cependant des Ateuchides sans ongles aux pattes, dont il a publié la monographie dans le Berlin. Entom. Zeitschr., p. 65, 1861, et des Barypodes, dont il a été déjà question dans ce même journal, p. 225, 1868.

« Parmi les Lépidoptères, le seul genre, dit-il, qui présente un caractère bien tranché est celui désigné sous le nom d'*Euryades* par M. Felder dans les Mémoires de la Société Botanique et de Zoologie de Vienne, 1864, tirage à part, p. 88, n° 292 ; mais cette exception est tout à fait remarquable et intéressante au point de vue systématique. Comme les caractères de cette nouvelle coupe générique n'ont pas été exposés dans toute leur étendue, quelques traits caractéristiques ayant été seulement mentionnés, je me fais un plaisir, dit M. Burmeister, de publier les observations qu'il m'a été possible de faire sur ces Lépidoptères remarquables et bien dignes de fixer l'attention du naturaliste observateur. Le caractère le plus saillant et qui saute aux yeux est la différence très grande et toute particulière qui existe dans les deux sexes d'une même espèce. Le mâle a des ailes plus grêles, plus pointues, complètement et densément

---

(1) On m'avait fait espérer des chenilles et des chrysalides des deux espèces comprises dans cette coupe générique, mais le temps se passant et ne recevant rien, je me suis décidé à livrer à l'impression ce mémoire que j'ai présenté à la Société il y a près de dix ans.

couvertes d'écailles, selon le type *Papilio;* la femelle, au contraire, a des ailes un peu plus larges, plus obtuses, entièrement ou à demi-transparentes, ressemblant à ce qu'on observe dans le genre *Parnassius*, c'est-à-dire n'ayant que très peu d'écailles. Ces Lépidoptères prennent donc une place intermédiaire entre ces deux genres et justifient l'établissement d'une coupe générique indépendante et toute particulière. Les deux sexes diffèrent tout à fait entre eux par la couleur de la face supérieure ou le dessus des ailes, tandis qu'à la face inférieure ou le dessous ces organes ont beaucoup plus d'analogie.

« Je fis, dit M. Burmeister, cette remarque en janvier 1859 sur une paire accouplée d'*Euryades corethrus* que j'avais surprise dans une promenade du matin aux environs de mon habitation située à Quinta, près Parana (Entrerios). Ce couple était tranquille, se reposant sur un arbrisseau de la famille des Légumineuses à feuilles fines. Je m'en emparai sans aucune difficulté, et, perçant la femelle d'une épingle, je laissai le mâle intact, plus élégant, qui continua à rester dans la même position pendant plusieurs heures. Malheureusement la femelle mourut avant d'avoir pu opérer sa ponte ; cela a été d'autant plus fâcheux que j'aurais essayé d'élever les chenilles en leur donnant pour nourriture les feuilles de l'arbrisseau sur lequel j'avais surpris le mâle et la femelle accouplés. Je n'ai pas rencontré de nouveau cette espèce dans les courses et voyages que j'ai depuis entrepris. Cette paire a été heureusement apportée à Halle en bon état. La femelle, au moment de sa capture, avait déjà perdu une moitié de l'aile antérieure d'un côté. M. Gerstäker, dans une visite qu'il me fit alors, m'a assuré que ces Lépidoptères étaient très rares dans les collections et que jusqu'alors la femelle n'avait pas été décrite. Il paraîtrait qu'aujourd'hui elle est encore inconnue et demande une description détaillee, ce que je suis en état de faire, car M. Kinkelin, amateur zélé de la Paz, a rencontré mâle et femelle de cette espèce qu'il a pris dans le nord d'Entrerios et les a mis à ma disposition. Cependant ce Lépidoptère se plaît aussi dans le Sud, car M. Ruschweyh en a rencontré un individu le 8 janvier 1870 au sud même de Buenos-Ayres, près du village de Quilmes ; il m'a donné cet individu qui est un mâle et que je possède encore dans ma collection.

« Boisduval, continue Burmeister, est le premier qui ait décrit ce sexe, Spéc. génér. des Lépid., t. I, p. 314 (1836), d'après un individu recueilli

par Lacordaire et dont il ignorait la patrie ; il n'en a représenté que la face supérieure ou le dessus, pl. 1 c, fig. 2. L'individu de Buenos-Ayres est un peu plus vivement coloré que la figure donnée par Boisduval, et le fond noir s'arrête d'une manière nette au bord interne de la bande tachetée jaune et ne se fond pas avec elle, comme cela existe dans la figure. De même aussi, la bande arquée noire située au milieu de l'aile postérieure présente, même dans ses quatre divisions moyennes, des points rouges qui manquent aussi dans la figure de Boisduval ; au contraire, les croissants rouges dans la bordure noirâtre de cette même aile sont beaucoup plus prononcés, seulement rosés, et manquent entièrement dans la partie la plus extérieure voisine de l'aile supérieure.

« La femelle se distingue du mâle par un abdomen bien plus épais, un peu plus court ; par les ailes antérieures plus courtes, plus larges et bien plus obtuses ; de plus, les ailes sont presque transparentes, très légèrement revêtues d'écailles, avec les nervures entièrement nues, brunâtres, surtout celles des ailes antérieures, où elles sont d'un brun tranché. Le ton se fonce un peu vers le bord externe, où on apercoit, dans le centre, entre les nervures, plusieurs stries longitudinales noirâtres qui se réunissent au bord même pour former une sorte de bande dans laquelle, chez le mâle, il existe des taches en croissant d'un jaune pâle bien plus faibles que les croissants mentionnés plus haut ; il y a aussi un croissant dans chaque cellule. En outre, les cellules allongées qui tiennent au bord d'un côté et à la grande cellule discoïdale de l'autre, offrent chacune une tache ombrée blanchâtre qui correspond à la bande jaune de l'aile du mâle, mais qui manque ordinairement dans les deuxième et troisième cellules à partir du bord antérieur. Les ailes postérieures sont un peu plus garnies d'écailles que les antérieures, et les nervures teintées de noir brunâtre sont plus accusées. Le fond de l'aile est d'un jaune sale, à l'exception de la bordure qui est noire, entièrement revêtue d'écailles et présente, comme chez le mâle, dans chacune des cellules, des croissants d'un rouge pâle plus larges au côté interne et au contraire plus étroits au côté externe. En outre, les ailes postérieures offrent deux bandes arquées, étroites, noirâtres, dont une traverse la cellule discoïdale un peu avant le milieu et l'autre les cellules qui bordent l'aile après l'avoir longée. Le bord interne de l'aile postérieurement est fortement renflé en haut, légèrement replié au bas comme celui du mâle, avec l'échancrure placée à l'angle terminal plus profonde et plus marquée. En dessous, les ailes

antérieures de la femelle sont entièrement nues et incolores, si ce n'est cependant vers le bord externe où on aperçoit les cellules allongées, divisées en deux par une ligne moyenne, jaunâtre, et devenant plus large vers le bord. Outre ces lignes, les nervures sont noires et chacune présente à son extrémité un renflement formant une tache arrondie, de la même couleur, séparée de celle qui l'avoisine par des stries jaunâtres. Les ailes postérieures sont assez fortement revêtues d'écailles de couleur jaune ; les nervures sont noires et présentent les mêmes bandes arquées, la même bordure et les taches rosées ; il en est de même pour la face opposée ; cependant, il est à remarquer que la coloration générale est plus franche et plus claire que celle de la face supérieure, bien que plus faible que celle des parties correspondantes du mâle, chez lequel les nervures noires sont beaucoup plus larges, avec les taches de la deuxième bande noire teintée d'un rouge sanguin. L'abdomen de la femelle présente des taches latérales jaunes bien plus larges que celles du mâle, qui sont rouges et ponctiformes ; il en est de même pour le thorax, où les points rouges qui se voient chez le mâle sont remplacés par des points jaunes. »

Le principal caractère qui distingue les sexes, et qui entre pour une très grande part dans la constitution de cette coupe générique, est la structure toute particulière des organes de reproduction, dont M. Burmeister a fait connaître ainsi qu'il suit et la forme et la disposition :

« Il y a ici une particularité remarquable en ce que les organes ne sont pas comme chez les *Papilio* proprement dits et beaucoup d'autres Lépidoptères diurnes, renfermés entre deux valves verticales, densément revêtues d'écailles, s'adaptant parfaitement l'une contre l'autre. Vus en dessous, et mieux encore en dessus, ces organes sont disposés sur deux valvules, nues, armées seulement sur leurs bords de soies courtes, ce qui donne à l'extrémité de l'abdomen un aspect gonflé tout particulier. Ces valvules, dont chacune est formée de deux portions, une inférieure plus large, plus obtuse, et une supérieure plus grêle, plus pointue, plus fortement garnie d'écailles à son extrémité, appartiennent au huitième segment abdominal et se terminent en un crochet saillant, nu, situé au-dessus de l'intervalle ouvert des deux valvules et les protégeant en dessus ; près de lui, mais plus inférieurement, on aperçoit le neuvième segment abdo-

minal, libre, situé entre les valvules et ce crochet. Chez la femelle, le huitième segment abdominal, comme le septième et toute la partie dorsale de l'abdomen, sont dépourvus d'écailles, mais ce huitième segment s'épaissit considérablement inférieurement vers le côté ventral et s'étale en deux lobes sous forme d'oreilles dirigés en avant, inférieurement et divergents, ce qui produit une déformation remarquable du huitième anneau vu du côté ventral et rejette en avant le septième segment en accompagnant de ses côtes déclives ce pédoncule commun, épais des deux lobes ou appendices foliacés qu'il embrasse pour ainsi dire. Le neuvième anneau, revêtu de soies chez la femelle, est aussi très petit, libre et retenu en arrière dans une cavité arrondie du huitième segment : celui-ci est dépourvu de soies ainsi que les lobes ou appendices foliacés.

« Au moment où, dit M. Burmeister, je surpris les deux sexes *in copulâ*, je ne fis malheureusement pas attention à l'appareil génital, mais j'avais observé que les lobes de la femelle étaient libres, embrassés fortement par les valves épaisses du mâle, de sorte que ces lobes ou appendices étaient reçus dans une échancrure qui existe entre les deux moitiés de l'appareil mâle. On comprend de la sorte la durée très prolongée de l'accouplement chez ces Lépidoptères. Ces deux lobes ou appendices foliacés de la femelle ne sont nullement mobiles sur eux-mêmes, étant fortement fixés, sans articulation, au huitième segment, et ne sont pas non plus des pinces, mais simplement des appendices de l'anneau. Les valvules du mâle doivent donc être mobiles pour accomplir l'acte de saisir et de maintenir la femelle.

« D'après M. Westwood (in Doubleday, Gen. of Diurn. Lepidopt., p. 21, en note), le genre australien *Eurycus* créé par Boisduval, Spec. génér. des Lépid., t. I, p. 391, 1836, offre un appareil analogue ; mais ce naturaliste ne l'a vu qu'imparfaitement à cause de l'état mutilé de l'individu soumis à son observation. Le mâle figuré par von Geyer (Zuträge, V, 841 et 842) a l'extrémité de l'abdomen analogue à celle des *Euryades*. Au contraire, l'appareil femelle des *Euryades* n'a rien de commun avec la poche de la femelle des *Parnassius* (1). Les observations de M. V. de Siebold nous

(1) M. C. Oberthür, Études d'Entomologie, 4e livr., p. 109 (1879), fait remarquer que c'est dans la femelle seulement fécondée que se développent ces deux lamelles allongées et un peu courbes, qui sont une effu-

apprennent (Stettin Entom. Zeitung., 1851, p. 176) qu'elle est formée d'une sécrétion que le mâle dépose pendant l'accouplement. Mais la structure valvulaire des mâles des *Parnassius* a beaucoup d'analogie avec ce que l'on observe chez les mâles des *Euryades*.

« La deuxième espèce du genre *Euryades* a été décrite pour la première fois par M. H. Lucas sous le nom de *Papilio Duponcheli*, continue M. Burmeister; bientôt après elle a été figurée pour la deuxième fois dans l'Atlas du Diction. univ. d'Hist. nat. de d'Orbigny, Ins., pl. 1, fig. 1; il s'agit dans l'une et l'autre publication du sexe mâle. Pour moi, j'aperçus l'insecte parfait pour la première fois en novembre 1858 à Parana, et j'ai pu peu de temps après m'en procurer cinq individus. Cette espèce est extrêmement sauvage, vole assez haut pendant le jour quand il fait soleil et par conséquent est très difficile à approcher et surtout à capturer. Ce n'est que pendant la fraîcheur du matin, quand elle se tient engourdie sous l'abri des feuilles de fenouil, mauvaise herbe commune ici partout, que je parvenais à la surprendre; plus tard, à la fin de février, j'en pris un individu nouvellement éclos et encore mou sur un buisson d'Algarobe, d'où je conclus que la chenille doit se nourrir très probablement des feuilles de cette plante. Cette rencontre me démontra aussi que cette belle espèce a deux générations par an, dont la première au commencement de l'été (ici fin de novembre) et la deuxième à la fin de cette saison (ici fin de février et commencement de mars), ce qui du reste est commun à tous

---

sion du mâle pendant l'accouplement. Le fluide gommeux coagulé devient ensuite dur comme de la corne.

M. C. Oberthür possède une seule femelle pourvue de ces deux lamelles bizarres, parfaitement symétriques et dressées comme deux oreilles de lièvre.

Le même naturaliste a reçu depuis quatre mâles et quatre femelles de l'*Euryades Duponcheli*, provenant d'une éducation de chenilles faite dans la République Argentine. Pas une de ces femelles ne s'est accouplée, et aucune, par conséquent, ne présente les deux lamelles cornées.

Les collections entomologiques du Muséum de Paris possèdent aussi une femelle de l'*Euryades Duponcheli* pourvue de lamelles cornées. Quand on examine ces appendices, qui se présentent sous la forme d'oreilles de lièvre, on remarque qu'ils sont très minces, d'un noir foncé, et qu'ils égalent en longueur 7 millimètres environ.

les vrais *Papilio* et à la plupart d'autres papillons diurnes de ce pays. Des cinq individus que je rapportai à Halle, dont deux furent donnés au Musée de Berlin, trois appartenaient au sexe mâle et deux au sexe femelle. Je considérais ces femelles, à cause des grandes différences qui existent entre elles et les mâles, comme devant former une espèce particulière ; j'en ai même dit quelques mots dans la Relation de mon Voyage, t. I, p. 395.

« Cette espèce, qui m'était alors inconnue, a été décrite sous le nom d'*Euryades corethrus*. C'est le docteur Gerstäcker qui, étant venu me visiter à Halle, me fit remarquer que la femelle que je considérais comme devant former une espèce nouvelle, était celle du *Papilio Duponcheli* Lucas. Il faut que je décrive ce sexe, car à ma connaissance aucune description ni aucune figure n'ont encore été faites de ce Lépidoptère. Avant de commencer cette description, je dois dire que le mâle de cette deuxième espèce est bien plus densément couvert d'écailles que celui de l'*Euryades corethrus,* au sujet duquel Felder (loc. cit., p. 88, n° 292, 1864, tirage à part) remarque avec raison qu'il a aussi les ailes un peu transparentes ; par conséquent, toute proportion gardée, on doit conclure de là que la femelle de l'*Euryades Duponcheli* a des ailes un peu plus densément revêtues d'écailles que celles de l'*Euryades corethrus,* ce qui, en effet, a lieu. Une autre différence entre ces deux espèces, sans parler de la diversité des dessins que présentent les ailes, consiste dans la présence, chez les deux sexes, de deux petites queues situées sur leur bord et qui manquent complètement dans l'*Euryades corethrus;* en outre, les dentelures du bord des ailes inférieures sont bien plus accusées que dans cette dernière espèce. Les dessins des ailes antérieures sont analogues chez les deux espèces, mais sur les ailes postérieures, la deuxième bande externe jaune que présente l'*E. corethrus* n'existe pas chez l'*E. Duponcheli ;* d'un autre côté, les taches rouges du milieu sont plus marquées, avec celles situées sur le bord plus petites et plus faiblement accusées.

« Les femelles de ces deux espèces diffèrent beaucoup plus entre elles ; celle de l'*E. Duponcheli* est d'une couleur cannelle sale à sa face supérieure ; de plus, elle présente des espaces discoïdaux noirâtres avec des ombres foncées à côté des nervures et une bordure entièrement noire au bord antérieur et au bord externe, sur lequel on aperçoit les mêmes petites taches jaunes marginales, une dans chaque cellule, mais elles sont plus

petites que dans l'*E. corethrus*; les ombres d'un jaune blanchâtre qui se voient dans le commencement des cellules y sont aussi indiquées, mais d'une manière plus faible, et ce n'est que dans les deux premières cellules de l'extrémité de l'aile que l'on aperçoit la grosse tache jaune. Les ailes postérieures ont le même ton brun clair jusque vers le milieu, avec leurs nervures noirâtres; ensuite elles deviennent d'un brun foncé jusqu'à leur bordure qui est d'un noir foncé; la portion la plus foncée de l'aile est ornée de deux bandes arquées de taches roses, dont l'interne, bien plus apparente que l'autre, offre un bord un peu plus foncé que la bande qui existe plus près de la bordure noire de l'aile; celle-ci présente dans chacune des cellules allongées des contours blanchâtres. La face inférieure de l'aile ressemble à la face supérieure pour le dessin seulement, car elle est d'un jaune pâle, tandis qu'au contraire la face opposée est brune; les longues cellules marginales offrent une grande tache d'un jaune pâle, et on aperçoit dans la bordure marginale des points d'un blanc jaunâtre. Les ailes postérieures sont plus claires et plus vivement colorées que les antérieures, et on y voit en outre les deux bandes de taches rouges à bords noirs et une bande concentrique ornée de grandes taches jaunes dont le mâle n'offre que de très faibles vestiges; enfin, il y a encore à la base de l'aile, dans la teinte générale jaune, une strie noirâtre apparente qui traverse assez exactement la cellule discoïdale. La base de l'aile, dans le mâle, est noire. Le corps est de la même couleur dans les deux sexes; on voit deux taches rouges situées à ses parties antérieure et postérieure; quant au bord anal, il est rouge, avec les taches que présentent les parties latérales de l'abdomen de couleur jaune; il est aussi à remarquer que le rouge qui orne le corps de la femelle est moins vif que celui qui se voit sur le corps du mâle. Les appendices génitaux externes dans cette espèce ont exactement la même conformation que ceux de l'espèce précédente; par conséquent je ne m'étendrai pas davantage sur ces singuliers organes. En général l'abdomen des deux sexes de l'*E. Duponcheli* est plus grêle que ceux de l'*E. corethrus* ♂ et ♀, et naturellement les appendices génitaux sont aussi plus grêles, mais cette différence est peu considérable.

« J'ai rencontré, dit M. Burmeister, cette espèce, qui est plus commune que la précédente, dans différentes contrées; comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut, j'en pris cinq individus à Parana; j'en ai vu

plusieurs autres à Saint-Iago del Estaro chez un collecteur de cette localité, et, l'année dernière, M. Kinkelin m'en a rapporté de nombreux individus qu'il avait capturés à la Paz in Entrerios, où ce papillon est assez abondamment répandu. Cette espèce est particulièrement commune cette année (1870); j'en ai reçu des individus pris aux environs de Rozario et même à Buenos-Ayres, et que je dois à la complaisance de M. Rusche-weyh, qui en a capturé un mâle à Quilmes; moi-même, j'en ai vu une femelle, avant le coucher du soleil, en janvier, voltigeant çà et là, cherchant un abri pour la nuit dans une grande maison vis-à-vis de la mienne, mais il m'a été impossible de m'en emparer.

« Ces deux espèces n'existent pas dans tout l'ouest et dans l'extrême nord de la République Argentine ; je ne les ai rencontrées ni près de Mendoza, ni dans les environs de Tucuman.

« Pour ce qui regarde les caractères génériques qui ont été donnés par Felder, je n'ai pas par devers moi assez de points de comparaison pour discuter la valeur de ceux tirés des nervures des ailes. La massue des antennes est certainement un peu plus épaisse et plus courbée vers l'extrémité, et les antennes paraissent aussi plus courtes que chez les *Papilio* proprement dits. Le tracé des nervures comparé à celui des *Papilio* de ce pays consiste en ce que chez ces derniers le long pédoncule de la deuxième cellule marginale est bien plus court et atteint à peine la moitié de la longueur de la cellule, tandis que dans les *Euryades* il est beaucoup plus long que la moitié de la cellule et que chez ces derniers la cellule discoïdale des deux ailes est plus large que dans les *Papilio*. Je n'ai pu apercevoir aucune différence essentielle au bord interne des ailes postérieures ; à cet égard les sexes se ressemblent, si ce n'est que la bordure arquée de la femelle m'a paru plus courte que dans le mâle et qu'elle est dépourvue des longues franges que l'on aperçoit à la face inférieure ou le dessous des ailes chez le mâle. Je n'ai point non plus trouvé de repli au bord abdominal garni de poils blancs ou de duvet de cette couleur comme cela se voit chez les *Papilio ascanius, agavus*, etc.

« Enfin, pour terminer, ajoute M. Barmeister, je dois encore dire, ce que je n'ai pas assez nettement exprimé jusqu'à présent, que la couleur plus claire des ailes dans la femelle se transmet au corps, dont le ton général n'est pas d'un noir pur comme celui du mâle, mais bien d'un gris foncé ; cette différence dans la coloration est due à l'abondance plus

ou moins considérable de poils et d'écailles, la femelle étant presque dépourvue de poils et les écailles n'existant qu'en très petit nombre et seulement sur les parties latérales de l'abdomen. »

D'après cet exposé, dans lequel j'ai reproduit les passages les plus intéressants, on voit que M. Burmeister a parfaitement observé et étudié sur le vivant les deux sexes des *Euryades corethrus* et *Duponcheli,* et qu'il est entré dans le détail de faits pleins d'intérêt relatifs à l'accouplement de l'une de ces deux espèces et du rôle que jouent dans cet acte les appendices lamelliformes si curieux de la femelle ; de plus, il donne aussi des détails non moins intéressants sur la géographie de ces Lépidoptères et sur les époques de leur apparition. Enfin j'ajouterai encore que les caractères génériques donnés par M. Burmeister à cette coupe générique nouvelle justifient son établissement ainsi que la place qu'elle occupe entre les *Parnassius* et les *Papilio,* et que le travail de Guenée est venu compléter et combler la lacune laissée par le naturaliste allemand, en donnant deux très bonnes figures des femelles des *Euryades corethrus* et *Duponcheli,* dont on ne connaissait jusqu'à présent que celles représentant le sexe mâle.

Des Chenilles urticantes

ET

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'UTILITÉ DES OEUFS POUR LA CLASSIFICATION

Par M. Th. GOOSSENS.

(Séance du 23 Mars 1881.)

Il n'y a doute pour personne : les poils de certaines chenilles causent des démangeaisons parce qu'ils sont secs et cassants, et qu'en cet état ils peuvent entrer dans les pores de la peau et y développer une inflammation aussi vive que celle que produit l'ortie, etc. C'est là ce que nous lisons dans tous les livres, sans grande variation d'expressions, sans protestation aucune. Tous les entomologistes sont tellement d'accord sur ce sujet, que, depuis bien des années, où je vois différemment que mes collègues, j'ai toujours hésité à troubler cette touchante harmonie.

Pourquoi n'y a-t-il, à peu près, que les chenilles des *Liparis* et celles des *Cnethocampa* qui nous offrent ce désagrément ? Pourquoi toutes les chenilles velues des Chélonides, des Bombycides et tant d'autres peuvent-elles être maniées impunément ? Ces questions, qui semblent éveiller le doute, ont été soigneusement réservées, chacun s'en tenant aux explications précitées.

Sans doute, les poils peuvent occasionner des démangeaisons : chacun sait qu'à certains moments de l'évolution, je veux dire près des mues, ils deviennent secs, cassants, et peuvent alors s'attacher à notre peau, y susciter une gêne sensible ; mais ce désagrément est occasionné par toutes les chenilles sétifères, il dure peu et n'a pas de suites redoutables. Tout autre est celui dont on veut parler quand on signale les désordres que produisent certaines chenilles, désordres qui, vous le savez, vont jusqu'à engendrer la fièvre et parfois même jusqu'à causer la mort, comme cela est arrivé, il y a peu d'années, au bois de Boulogne.

Il faut donc chercher ailleurs que dans les poils la cause de ces sortes d'éruptions.

Si nous prenons une des chenilles coupables, la *Liparis chrysorrhæa*, par exemple, nous remarquerons facilement qu'elle possède des organes

qui ne se rencontrent pas chez la majorité des chenilles ; nous verrons sur la partie dorsale des 9ᵉ et 10ᵉ segments deux taches rondes d'un rouge cinabre. Vue à la loupe, chaque tache est cernée d'un bourrelet et le centre est jaunâtre; ce centre est occupé par une quantité de petits boutons percés d'un trou, peut-être de plusieurs ; ces glandes dépassent peu le plan qui les supporte, mais si la chenille est inquiétée, elles s'élèvent en forme de cône, développant ainsi les petits boutons qui se trouvent à sa surface, et le tout devient humide ; la sécrétion qui paraît s'en échapper s'attache aux faisceaux de poils roux qui entourent chaque glande, puis se dessèche immédiatement à l'air et devient pulvérulente. Si dans ces conditions nous touchons la bête, ou si le vent met en contact cette poussière avec notre peau, nous pourrons être fortement incommodés ; cependant la *L. chrysorrhæa* n'est pas une des espèces les plus urticantes, et je ne la choisis que parce qu'elle est des plus communes et que chacun pourra vérifier ce que j'expose.

Mais comme la chenille est inquiétée par bien d'autres causes que par l'homme, il s'ensuit que les deux appareils dont il vient d'être question sont presque continuellement en mouvement, et que la chenille étant toujours chargée de poussière, il ne peut être jamais indifférent de la toucher.

La *Liparis auriflua* est exactement semblable sous le rapport des deux vésicules, à part la différence de couleur ; elles sont tout aussi faciles à constater, car, par leur blancheur, elles ne s'en détachent que mieux sur la vasculaire rouge.

La *Liparis detrita*, qui, j'en suis certain, offre aussi cette propriété inflammatoire, a également deux glandes aussi hautes, mais plus étroites.

Les *L. terebinthi* et *rubra* en ont deux de même, mais moins hautes, moins larges. Il serait possible que ces chenilles fussent moins dangereuses.

Elles existent chez le *L. dispar*, où elles sont rouges et également rétractiles, mais elles sont relativement très petites.

Enfin, chez la seule chenille exotique de ce genre que je possède *L. lapidicola*, les deux glandes se trouvent encore placées aussi sur les 9ᵉ et 10ᵉ segments ; ici leur forme n'est plus conique, mais cylindrique ; elles sont assez hautes, dépassant les points verruqueux et paraissant entièrement noires, ce qui les rend très visibles sur le fond clair de la chenille.

Notons bien ceci que toujours des poils en faisceaux sont placés tout près de ces réservoirs.

Si, maintenant, nous passons au groupe des *Cnethocampa*, nous remarquerons que les glandes sont moins apparentes; d'abord certaines chenilles ont des poils très longs (*C. solitaris*), ensuite la forme n'est plus la même ; nous ne voyons plus un organe conique, mais un amas de boursouflures envahissant une grande partie de la région dorsale, et puis il ne s'agit plus simplement de deux appareils, chaque segment a le sien, si bien que l'on est tenté de croire à une forme de la chenille et qu'il faut regarder de bien près pour découvrir ces organes. Si l'on a de la difficulté à les apercevoir, il n'en est pas de même de leur sécrétion, qui s'est convertie en une matière brune, pulvérulente, impalpable, mais bien visible. Cette poussière, en quantité relativement considérable, demeure attachée aux poils qui entourent les glandes, et une chenille, même préparée, en est encore couverte. Il serait donc dangereux aussi de toucher sans précaution une chenille en cet état.

Il restait à bien établir la preuve que ces glandes rétractiles, que cette poussière abondante étaient vraiment le siège et la cause du pouvoir éruptif; car enfin il faut être certain de marcher avec la vérité quand on veut entreprendre la destruction d'une erreur depuis longtemps accréditée. Un de nos anciens collègues, M. Daudet, eut l'idée d'expérimenter sur lui-même l'effet de cette poudre, que nous avons vue adhérant aux poils des chenilles : il prit un peu de poussière au moyen d'une aiguille et se l'appliqua sur la main, qu'il s'était mouillée préalablement, et il eut le *bonheur* de ressentir immédiatement une très forte démangeaison.

Le courage est, paraît-il, contagieux : je résolus d'en faire autant. A cette époque je n'avais pas de *Processionnaires*, mais on m'avait envoyé des *pityocampa* ; ce furent ces dernières qui me fournirent la poudre terrible nécessaire à mon expérience, terrible assurément, car soit que *pityocampa* possède une vertu plus urticante que *processionea*, soit que je m'y sois mal ou trop bien pris, à peine eussè-je déposé un peu de poussière sur ma main mouillée, que non-seulement les mains, les bras, les jambes, mais tout mon corps devint le siège de démangeaisons insupportables; bientôt la figure se boursoufla, les yeux se gonflèrent et je dus renoncer à écrire mes remarques.

Donc, quoique moins visibles, les glandes sont plus larges, plus nombreuses et plus dangereuses chez les chenilles des *Cnethocampa* ; je dois dire pourtant que je n'ai vu trace ni de glande, ni de poussière chez

Herculeana, et je ne serais pas surpris que cette chenille fût privée de cette désagréable faculté.

Mais, pourra-t-on me dire, chez la *C. processionea,* ce n'est pas seulement la chenille qui nous gratifie de ces démangeaisons, le nid est encore plus dangereux. — Certainement, ce nid qui, presque toujours, est recouvert de peaux abandonnées, auxquelles adhèrent encore les poils chargés de poussière, ne peut pas être inoffensif, surtout si l'on réfléchit qu'un nid complet est quelquefois composé de 800 chenilles et qu'elles ont changé plusieurs fois de peau.

Je dirai plus, le papillon lui-même nous cause la démangeaison ; mais ici je ferai observer que c'est seulement quand il est frais, quand il vient d'éclore, parce qu'alors, tout humide, il traverse une partie du nid et se charge plus ou moins de poussière ; mais la chose dure peu : le vol qui, chez le mâle principalement, est très vif, a bientôt fait disparaître cette matière insolite, et de vieux papillons n'offrent pas plus de danger que n'importe quelle Noctuelle.

Réaumur a fait connaître très exactement les mœurs de la *Cnethocampa* du chêne ; seulement il a cru devoir attribuer aux poils la cause des démangeaisons. Il est extraordinaire que ce grand génie n'ait pas vu la vraie cause, car à propos de la *Cnethocampa* du pin il dit, dans son second volume, page 151 :

« Le *B. pityocampa* a une particularité : sur la partie supérieure des huit anneaux qui suivent les trois premiers, Mlle du ..... y observa des orifices dont le dedans était rempli d'une matière comme cotonneuse, qui semblait des poils coupés très courts ; la chenille ouvrait et fermait cette espèce de stigmate, et des petits flocons s'élevaient au-dessus des bords de la cavité ; mais je n'eus pas la chance de voir ce que Mlle du ..... voulut me montrer. Plus tard, sur un autre nid, je vis que la partie du milieu de l'enceinte s'élève en pyramide. »

N'est-il pas à regretter qu'un tel entomologiste n'ait pas suivi son observation ? Il voyait alors ce que je développe aujourd'hui, car il est bien certain que dans sa trop courte page il indique les glandes qui nous occupent.

Enfin, s'il m'est doux de prétendre réhabiliter les poils si injustement et si universellement accusés, et de faire remonter à qui de droit la responsabilité des démangeaisons et autres incommodités que nous éprouvons de la part de certaines chenilles, il m'est bien plus agréable encore

de découvrir dans les lignes que je viens de citer de notre illustre maître la confirmation anticipée des observations que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le genre *Cnethocampa* n'est pas nettement déterminé : certains auteurs l'ont fait rentrer parmi les *Bombycidæ*; Guenée le range dans la famille des *Liparidæ*. Peut-être ce rapprochement, qui de prime abord semble juste, est-il établi, en partie, sur les propriétés urticantes des deux groupes. Rambur est, je crois, le premier qui l'intercale dans la famille des *Notodontidæ*, près du genre *Pygæra*. J'avoue que cette place me semble bien préférable ; elle a d'ailleurs été acceptée par M. le docteur Staudinger. Les chenilles ont la tête lisse, brillante, ce que l'on ne voit pas chez celles des *Bombyx*, et puis les pattes sont allongées, ce qui les différencie également, mais je pense qu'on devrait en faire une tribu spéciale « *Cnethocampidæ* », qui pourrait s'appuyer d'abord sur les caractères connus, puis sur les mœurs, enfin sur la forme des œufs, forme cylindrique dont le sommet est arrondi en dôme surbaissé, pouvant être comparé à un pâté.

Qu'on me permette à ce sujet une petite digression.

Établir une diagnose de Tribu en se basant en partie sur la forme et l'aspect des œufs serait, j'en conviens, une tentative hardie peut-être, nouvelle assurément ; car je ne crois pas que, jusqu'à présent, on ait tenu grand compte de ce premier état des Lépidoptères.

Si les partisans les plus convaincus de la méthode naturelle ont prouvé que tous les systèmes basés sur un caractère spécial n'étaient reconnus bons que par leurs auteurs, ils ont aussi certifié par leurs travaux que plus le classificateur élargit son champ d'observation, plus son travail approche de la perfection.

Comment alors n'a-t-on pas vu qu'en laissant de côté la première phase de l'évolution des Lépidoptères, on se privait d'indices précieux, qui, en somme, représentent le quart des métamorphoses de ces insectes ?

Il est plus raisonnable de croire que les matériaux, c'est-à-dire les observations exactes et suivies, ont manqué jusqu'ici, et que c'est à cette cause qu'on pourrait attribuer l'existence, dans les classifications, de quelques points discutables selon plusieurs entomologistes.

Certes, il ne faut pas s'exagérer l'importance des inductions que l'on tirera de l'observation des œufs, mais il faut bien se garder de laisser inutile dans nos mains ce secours offert par la nature.

En botanique, la méthode naturelle de Jussieu a son point de départ à la semence. La semence du papillon ne servirait-elle à rien dans nos classifications? Même pour une faible part, ne pourrait-elle apporter son contingent de lumière à nos méthodes?

Les ornithologistes se heurtent à une désespérante uniformité dans les œufs des oiseaux, et cependant ils tiennent compte des plus petites différences qu'ils y remarquent (1).

Si la forme des œufs des Lépidoptères n'offrait pas plus de diversité, on aurait peut-être raison de négliger leur étude, on pourrait du moins invoquer le bénéfice des circonstances atténuantes; mais, loin de là, une variété extrême existe dans la forme de ces œufs, à tel point que les expressions géométriques, les termes propres à les caractériser d'une manière plus ou moins approchante, font quelquefois défaut. Mais ces formes ne sont pas jetées au hasard : là, comme ailleurs, il y a des règles, des lois, des marques de fixité, que le classificateur ne saurait dédaigner et dont il devrait tirer parti.

On ne peut révoquer en doute que les moyens propres à bien déterminer les espèces nous sont donnés par la nature. Il sont plus ou moins faciles à découvrir, mais c'est à nous de les trouver. Si les chenilles sont semblables, comme chez nos *Rhodocera*, les papillons sont différents; si, au contraire, les papillons sont voisins, comme chez une partie des *Cucullia*, les chenilles sont variées; quand papillons et chenilles prêtent à confusion, comme dans un groupe des *Melitæa*, les chrysalides viennent nous tirer d'embarras. Et lorsque papillons, chenilles, chrysalides nous laissent en suspens, ne pourrions-nous pas demander aux œufs de nous venir en aide?

Peut-être un jour, le temps me permettra-t-il d'offrir, sur ce sujet, à mes collègues, des observations plus détaillées.

---

(1) S'il faut en croire Hewitson, la forme des œufs des oiseaux offrirait peu de ressources à l'observateur, puisque la grosseur ainsi que la couleur de l'œuf dépendent parfois de l'âge de l'oiseau.

DESCRIPTION

DE

Cinq Lucanides nouveaux

Par M. Henri DEYROLLE.

(Séance du 23 Mars 1881.)

1. Hexarthrius mandibularis H. Deyr. — Bornéo.

Long., mandibules exceptées, 60 mill.; mandib. 38 mill.; larg. 23 mill.

(Pl. 5, fig. 2.)

Nigro-castaneus : elongatus, parallelusque. Mandibulis inclinatis, subrectis, regulariter at rugose granulatis ; fronte carinato ; capite thoraceque, lateraliter rugose, supra obsolete, granulatis. Elytris subnitidis ad basin granulatis, densissime subtiliter punctatis.

Mandibules longues, presque droites, atténuées du milieu au sommet, courbées à la base, terminées en pointe courbe, subaiguë ; elles sont armées d'une grande dent interne, transversalement située en arrière du milieu, et d'une autre dent plus petite, inférieure, située à quelque distance de leur pointe terminale ; leur tranchant interne est garni d'une série de petites dents tuberculiformes, commençant un peu en avant la base et arrivant plus ou moins près de la seconde dent.

Tête déprimée, carénée en avant, tronquée aux angles antérieurs, avec l'angle postérieur de la troncature aigu ; elle est parallèle jusques et y compris les yeux, puis sinueusement rétrécie en arrière.

Chaperon tridenté, avec la dent médiane très grande.

Prothorax parallèle, sinueux latéralement ; son bord postérieur presque droit, légèrement bisinué et arrondi aux angles.

Élytres assez parallèles, subanguleuses aux épaules, légèrement en gouttière sur les bords latéraux, assez rugueuses près de la base, presque luisantes en arrière, très finement et très densément ponctuées sur toute leur surface.

Dessous très rugueux, surtout sur les côtés de la poitrine ; abdomen plus lisse. Pattes assez longues et grêles.

2. Rhyssonotus parallelus H. Deyr. — Australie.

♀. Long. 20 mill.; larg. 9 mill.

(Pl. 5, fig. 3.)

Nigro-æneus, parallelus ; prothorace in disco nitido; elytris subopacis, longitudinaliter sinuose striatis.

Cette troisième espèce du genre est voisine de *R. jugularis ;* mais distincte à première vue par sa forme parallèle, sa couleur d'un noir bronzé à reflets rosés, son prothorax notablement plus étroit et plus lisse sur le dessus, enfin par ses côtés plus droits et subparallèles.

La tête est plus étroite, plus luisante, le tubercule situé de chaque côté en avant des yeux est plus antérieur, il est moins transversal et plus aigu, tandis qu'il est carré et tronqué chez *R. jugularis.*

La marge et les bords latéraux des élytres sont plus étroits ; la texture de celles-ci est aussi très différente : elles sont ici couvertes de fines stries longitudinales fortement onduleuses et interrompues.

Le dessous est d'un noir luisant, avec une fine ponctuation ; cette dernière très écartée sur les cuisses, notablement plus serrée sur l'abdomen, confluente et un peu plus fine sur les côtés de la poitrine.

Le mâle m'est encore inconnu, bien que j'aie reçu déjà plusieurs femelles.

3. Lissotes Desmaresti H. Deyr. — Nouvelle-Zélande.

♂. Long. 17 mill.; larg. des élytres 6 1/4 mill.

(Pl. 5, fig. 4.)

♂. *Niger, crebre punctatus; mandibulis in medio incurvatis, intus ad basin fortiter unidentatis; prothorace sublato; elytris subparallelis angustisque.*

Mandibules courbées au milieu, presque droites dans leur moitié terminale, armées d'une forte dent basilaire interne et d'un tubercule supéro-interne un peu avant l'extrémité.

Tête large, convexe, subtuberculeuse latéralement en arrière des yeux où est sa partie la plus large; légèrement rétrécie d'arrière en avant, avec le front arrondi, perpendiculaire et déprimé transversalement; elle est couverte d'une ponctuation assez forte, laissant quelques petits espaces lisses, irréguliers, vers le milieu.

Prothorax convexe, déprimé longitudinalement sur le disque, ayant les côtés antérieurs droits et parallèles, puis coupés obliquement dans leur tiers postérieur; il est couvert d'une ponctuation serrée, mais il est lisse sur les bords antérieurs de la dépression discale.

Élytres assez convexes, couvertes d'une ponctuation serrée, presque confluente, un peu striatiforme par ci par là.

Dessous luisant, couvert d'une ponctuation assez forte, écartée sur l'abdomen, un peu plus serrée sur la poitrine, très obsolète et écartée sur les pattes.

♀. J'en possède une que j'ai tout lieu de croire appartenir à cette espèce : la ponctuation est en tout point semblable; seulement les élytres sont plus longues; la tête est assez large, plus aplatie que chez le mâle; les mandibules ont une forme particulière qui les distinguent de celles des autres espèces; elles sont assez longues, droites, élargies et arrondies en dehors vers la base; parcourues sur le milieu de leur face supérieure par une carène droite, obsolète, avec la partie intérieure inclinée à partir de la carène jusqu'à la partie interne coupante, qui est obsolètement denticulée.

Le mâle et la femelle de cette espèce ont des caractères qui leur sont propres et ne permettent aucune confusion avec les espèces voisines.

Je me fais un plaisir de la dédier à notre sympathique Secrétaire, comme témoignage de bonne confraternité.

4. Lissotes distinctus H. Deyr. — Tasmanie.

Long. 15 mill.

Souvent confondue dans les collections avec *L. obtusatus* W., cette espèce est facile à en distinguer par les caractères suivants :

Un peu plus petit, plus étroit proportionnellement ; tête beaucoup moins large et moins robuste ; mandibules plus longues et plus grêles, quoique de même forme ; épaules *plus* anguleuses, leur tubercule plus saillant ; ponctuation générale à peu près semblable.

5. Lissotes basilaris H. Deyr. — Tasmanie.

Long. 17 mill.

Comme le précédent, confondu avec *L. obtusatus* W., mais s'en distinguant à première vue par les mandibules.

De même taille, mais un peu moins robuste et proportionnellement plus allongée ; tête moins large et moins forte ; mandibules plus longues et plus grêles, de même forme, mais ayant, en plus de celles d'*obtusatus* et de *distinctus*, une assez longue dent basilaire interne, qui leur donne un tout autre aspect lorsqu'elles sont ouvertes.

Prothorax de même largeur que les élytres (il est plus large chez *obtusatus*) ; élytres un peu plus allongées et *moins* anguleuses aux épaules ; ponctuation générale très voisine de celle de ses deux congénères.

Observation. Ayant vu un certain nombre des divers développements de ces trois espèces, j'ai pu facilement les distinguer.

DESCRIPTION

D'UNE

Nouvelle espèce de Coléoptère d'Abyssinie

Par M. ACHILLE RAFFRAY.

(Séance du 10 Novembre 1880.)

GOLIATHUS (GOLIATHINUS) PLUTO, n. sp. — Long. 33 à 42 mill.

(Pl. 5, fig. 1.)

Totus niger, in prothorace lineis tribus plus minusve conspicuis, ochraceis. Elytra plus minusve punctis ochraceis irregularibus ornata. Prothorax antice subexcavatus, in margine anteriore dente valida, obtusa, munitus.

♂. *Clypeum in dente utrinque productum medio, cornu valido, recurvo, apice valde dilatato, emarginato et sinuato munitum.*

♀. *Clypeum subquadratum, apice rotundatum.*

Entièrement noir, assez brillant, avec les élytres opaques ; sur le prothorax, trois lignes, le plus souvent effacées, ochracées ; sur les élytres, des lignes irrégulières, plus ou moins oblitérées, de points ochracés.

Tête ponctuée, presque rugueuse.

Prothorax à ponctuation forte, mais peu serrée ; sa plus grande largeur avant le milieu ; côtés arrondis, très faiblement rebordés ; base trisinuée ; le lobe médian coupé carrément en face de l'écusson ; angles obtus, arrondis ; très faiblement sillonné sur le disque, ce sillon s'élar-

gissant en avant en une dépression assez marquée ; le rebord antérieur, bisinué, se relève au milieu en une forte dent obtuse.

L'*écusson* est en triangle très allongé, sillonné de chaque côté.

Les *élytres*, plus larges que le prothorax, sont peu atténuées en arrière, les côtés sont légèrement sinués ; elles sont vaguement et irrégulièrement ponctuées et présentent deux côtes peu distinctes.

Le *pygidium* est finement rugueux.

La *poitrine* est finement rugueuse avec une pubescence noire.

L'*abdomen* est presque lisse.

Les *cuisses* sont fortes, à pubescence noire, rare.

Les *tibias* intermédiaires et postérieurs sont dentés au milieu du côté externe, le côté interne est garni de longs poils noirs ; les tibias antérieurs sont tridentés.

♂. Le vertex est bifovéolé et porte une carène au devant des yeux ; le chaperon s'élargit de chaque côté en une dent dirigée en avant, un peu recourbée, obtuse ; au milieu, à l'extrémité, se dresse une corne robuste comprimée intérieurement, très élargie à son sommet, qui est bisinué et dont les pointes sont un peu recourbées en arrière.

♀. Le vertex est comme celui du mâle, mais les carènes antéoculaires sont moins prononcées, le chaperon est un peu allongé, arrondi en avant et le bord antérieur légèrement relevé.

Les pattes sont sensiblement identiques dans les deux sexes.

Cet insecte rappelle un peu la coloration de l'*albosignatus* Boh., qui m'est d'ailleurs inconnu en nature, mais dont la description (Ins. Caffr., II, 683) ne lui convient nullement.

Il diffère de tous les *Goliathus* par le tubercule prothoracique qui se retrouve dans les deux sexes.

Abyssinie, province des Bogos ; mai et juin.

ESSAI

SUR LES

Coléoptères des îles Viti (Fidgi)

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 12 Janvier 1881.)

La faune des îles Viti présente un grand intérêt; bien que leur étendue soit inférieure de beaucoup à celle de la Nouvelle-Calédonie, le nombre et la taille de certaines espèces rivalisent avec les productions de cette grande terre. Il y a une énorme différence entre cette faune et celle de Taïti ou des Marquises; on voit que ce sont, non plus des îles volcaniques, mais des restes de grands continents détruits en partie et conservant le caractère de leur ancienne existence.

Bien peu d'espèces se retrouvent dans les îles de la Polynésie et de la Mélanésie, sauf les îles Samoa, qui ont d'assez grands rapports avec le groupe des Viti. Mais on n'y a pas trouvé les genres *Distipsidera* et *Enicodes* de la Nouvelle-Calédonie; de même on n'a pas encore signalé dans ce dernier pays le genre *Elytrurus*, si nombreux aux Viti, qui possèdent exclusivement le plus grand Prionien connu. Le genre *Paracupta*, sans être spécial, y est plus nombreux que dans toute autre localité; si quelques espèces paraissent se retrouver aux Viti et dans d'autres régions, ce sont des insectes apportés par des navires et devenus plus ou moins cosmopolites.

Je dois les éléments de ce travail à l'obligeance inépuisable de M. Godeffroy, de Hambourg, dont le Musée est bien connu de tous les savants. Grâce à ses communications et aux recherches incessantes du capitaine Kleinschmidt, j'espère pouvoir compléter prochainement l'énumération des Coléoptères de ces îles, auxquels je joins ceux des îles Samoa et Tonga.

Carabiques.

CICINDELA VITIENSIS Blanch., Voyage au Pôle Sud, Zool., IV, pl. 1, fig. 5. — Long. 11 mill. — *Fusco-ænea; prothorace angusto; elytris latiusculis obscure æneis, punctis impressis viridibus, fasciolisque tribus flavis, prima humerali arcuata, secunda media, sinuata, tertiaque abbreviata, obliqua; abdomine viridi.*

Corps d'un bronzé brunâtre. Tête de cette couleur en dessus et verdâtre en dessous, assez fortement striée entre les yeux, le chaperon fauve et les palpes testacés, avec leur dernier article vert. Antennes d'un brun noirâtre, avec leurs premiers articles bronzés. Prothorax étroit, bronzé, légèrement nuancé, ayant une ligne médiane enfoncée et deux sillons transversaux, l'un près du bord antérieur et l'autre près du bord postérieur. Écusson plus rougeâtre. Élytres ovalaires, assez larges, tronquées à l'extrémité, entièrement d'un brun bronzé et présentant un grand nombre de points enfoncés d'un vert brillant, quelques-uns plus gros que les autres sur l'épaule et d'autres disposés sur une ligne longitudinale assez rapprochée de la suture. En outre, chaque élytre offre trois lignes étroites d'un jaune un peu orangé : une circulaire autour de l'épaule, une seconde sinueuse, transversale, n'atteignant pas la suture, et une troisième très courte, située un peu avant l'extrémité, appuyée au bord externe et remontant obliquement. Pattes cuivreuses, rembrunies vers l'extrémité. Abdomen d'un vert métallique, garni sur les côtés de petits poils blancs.

Iles Viti.

Genre ENDYNOMENA Chaud., Ann. Soc. ent. Belg., 1877, 186.

Les caractères de ce genre se rapportent assez bien à l'espèce dont je donne la description ci-après ; cependant Max. de Chaudoir indique les antennes comme grêles, tandis qu'ici elles sont un peu épaisses ; les tibias sont pluricarénés, et les crochets des tarses sont fortement pectinés.

Le type de ce genre est le *Plochionus Pradieri* Fairm., Col. Polyn.,

Rev. Zool., 1849, 34, qui se trouve à Taïti, aux îles Marquises et même à Pondichéry.

Le *Plochionus pallens* Fab. (*P. Bonfilsii* Dej. et *P. Boisduvalii* Gory) se rencontre aussi dans la Polynésie comme dans toutes les régions intertropicales.

E. Hubneri Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 286. — Long. 8 mill. — *Oblongo-ovata, antice attenuata, planiuscula, obscure rufo-ferruginea, sat nitida, subtus nitidior, abdominis lateribus obscurioribus; capite sat magno, antice paulo punctato, pilis longis raris hirto, labro fere lævi, sat fortiter sinuato, oculis magnis; antennis validiusculis, prothoracis basi paulo longioribus; prothorace transverso, lateribus antice valde rotundatis, basi sinuatis, pilis longis extus hirto, parce punctato, medio stria tenui, antice posticeque abbreviata impresso, lateribus sat reflexis, impressione sinuato-arcuata intus comitatis, angulis posticis rectis; elytris postice leviter ampliatis, apice truncatis, sed extus rotundatis, late parum profunde striatis, stria suturali magis impressa, intervallis convexiusculis, tenuiter sat dense punctulatis; mesosterno medio punctato, lateribus fere lævi, abdomine apice tenuiter punctulato.*

Ile Tonga (Hübner).

Ab E. Pradieri *prothorace lateribus late marginato, impressionibus posticis profundioribus, angulis posticis acute rectis et elytris evidentius striatis, intervallis sat convexis differre videtur.*

Genre PECTINITARSUS, nov. gen.

Palporum omnium articulus ultimus gracilis, subcylindricus, apice vix attenuatus et truncatus. Tarsorum ungues pectinati. Labrum magnum, subquadratum, angulis anticis rotundatis. Antennæ apicem versus vix crassiores, articulo 2° tertio haud dimidio breviore. Prothorax transversus, subcordatus, angulis omnibus obtusis. Elytra lata, brevia, apice truncato-sinuata, angulis sat acutis, haud dentatis, femora fusiformia, tibiis tarsisque gracilibus, elongatis.

Ce nouveau genre appartient à la tribu des Péricalides et offre le faciès des *Thyreopterus*, dont il diffère par les tarses pectinés et, autant que je

puis le voir, par le menton dépourvu d'une dent médiane. Il se rapproche extrêmement des *Nycteis* de Madagascar; mais les angles du corselet sont tous obtus, la tête est moins grosse et assez fortement rétrécie en arrière, et la troncature des élytres n'est pas épineuse ; le pro- et le mésosternum sont encore plus étroits, et les pattes postérieures sont contiguës; enfin les articles des tarses sont tous allongés, non triangulaires.

P. HOLOMELAS. — Long. 8 mill. — *Ovatus, brevis, parum convexus, ater, parum nitidus, antennis, palpis, tibiis tarsisque rufo-piceis; capite antice tenuiter sat dense strigosulo, basi sat angustato, oculis magnis; prothorace transverso, subcordato, postice angustato, lateribus antice rotundatis, postice obsolete sinuatis, angulis anticis obtuse rotundatis, margine postico medio sinuato, utrinque valde obliquato, angulis posticis valde obtusis, dorso medio striato, basi transversim et utrinque impresso; scutello minuto, oblongo-triangulari, apice obtuso, tenuissime dense punctato; elytris latis, ovato-subquadratis, ad humeros rotundatis, lateribus lævissime arcuatis, apice oblique truncato-sinuatis, sat fortiter striatis, striis basi paulo obliteratis, apice profundioribus, intervallis convexiusculis, subtilissime coriaceis; tibiis tenuiter sulcatulis, tarsis anticis brevioribus et paulo crassioribus.*

Iles Viti.

MORIO POLYNESIÆ Fairm., Pet. Nouv. ent., 1877, 280. —Long. 13 mill. — *Oblongus, parallelus, parum convexus, niger, nitidus; capite juxta oculos striola recta et intus striola sinuosa impresso, epistomate medio leviter elevato, sublobato, labro fusco-piceo, sinuato; antennis validis, medium prothoracis paulo superantibus, fuscis, opacis, articulis 3 primis fusco-piceis, glabris, nitidis; prothorace subquadrato, lateribus leviter arcuatis, basi tantum paulo sinuatis, angulis posticis acutiusculis, dorso stria longitudinali media tenuiter punctata, postice anticeque præsertim obliterata, basi utrinque profunde anguste impresso, angulo ipso oblique impresso; scutello brevi, lævi, apice transversim striato; elytris valde striatis, striis integris, sat tenuiter punctatis, punctis apice obsolescentibus, intervallis vix convexiusculis lævibus, margine externo apice paulo explanato et impresso; subtus lævis.*

Iles Viti.

M. luzonico affinis, sed paulo major, elytris evidenter punctato-striatis,

sed striis æqualibus, dorso haud obsoletioribus, capite multo minus profunde striato, prothorace longiore, lateribus minus rotundato, postice minus sinuato, angulis posticis multo minus prominulis et stria media multo tenuiori, punctulata, facile distinguendus.

Ceneus speculiferus Fairm., Naturaliste, 1879, 70. — Long. 9 mill. — *Oblongus, fere planatus, fusco-subæneus, opacus, subtus magis convexus, nigro-æneus, nitidissimus, antennis, pedibus, palpis, genubus tarsisque rufo-piceis, elytris plaga media transversali communi polita; capite utrinque tenuissime strigosulo, ad oculos utrinque antice sulco recto signato, inter antennas obsolete biimpresso; antennis brevibus, basin prothoracis haud superantibus, articulis omnibus æqualibus, 2° excepto, minore; prothorace subquadrato, postice leviter angustato, lateribus obsolete sinuato, angulis posticis obtusis, margine postico medio late leviter sinuato, utrinque obliquato, dorso medio stria antice posticeque abbreviata impresso, postice utrinque obsolete depresso, et striola obsoleta (sed antice foveolata) signato; scutello triangulari, lævi, nitido; elytris oblongo-ovatis, basi prothorace haud latioribus, sed a basi leviter ampliatis, ante apicem subsinuatis, angustatis, apice obtuse rotundatis, dorso sat fortiter striatis, striis 2 primis basi cum puncto grosso conjunctis, intervallis fere planatis, secundo postice tripunctato, striis medio spatio polito fere interruptis, stria marginali punctis grossis ocellatis basi apiceque signata, margine reflexo basi valde bistriato; meso- et metasterno utrinque grosse punctatis, abdomine lævi, segmento ultimo utrinque oblique impresso et punctulato, prosterno inter coxas planato, apice acute angulato, tenuissime marginato; tibiis tenuiter spinosulis, tarsis supra haud sulcatis, articulo primo secundo tertioque conjunctis æquali.*

Iles Viti.

Hoc insectum faciem *Calathi metallici* sat revocat, sed magis depressum, brevius et minus nitidum.

1. Colpodes truncatellus Fairm., Naturaliste, 1881, 348. — Long. 14 mill. — *Oblongus, parum convexus, supra nigro-fuscus, nitidissimus, elytris obscure viridibus, subtus piceo-brunneus, tarsis antennisque piceis, his basi obscurioribus; capite antice leviter biimpresso et ante oculos transversim impresso; antennis fractis, sat longis; prothorace elytris dimidio angustiore, transverso, antice et postice fere æqualiter angustato, lateribus*

fere angulatim arcuato, subtiliter transversim strigosulo, basi utrinque late arcuatim impresso, margine postico ante angulos obliquato, margine laterali basi valde reflexo, dorso medio sulco sat profundo, antice bifurcato impresso ; elytris amplis, postice vix sensim ampliatis, apice truncatis, angulo suturali breviter dentato, striis tenuibus, haud punctatis, interdum impressiusculis, intervallis planatis, 3° extus antice uni- et medio posticeque intus bipunctato, punctis sat magnis ; subtus lævis, nitidus, abdomine lateribus subtilissime strigosulo.

Iles Viti.

Ce *Colpodes* et les deux suivants appartiennent au même groupe que les trois espèces de Taïti, dans lequel les tarses sont striés en dessus ; mais ils diffèrent par la forme du corselet qui est plus court et par la terminaison des élytres.

2. C. XANTHOCNEMUS Fairm., Naturaliste, 1881, 348. — Long. 10 mill. — *Oblongo-ovatus, planiusculus, supra fusco-niger, nitidissimus, elytris leviter cærulescentibus, subtus fuscus, minus nitidus, tibiis tarsisque brunneo-fuscis, femoribus pallide luteis, antennis obscure ferrugineis, articulis 3° 4°que obscurioribus ; capite antice sat fortiter biimpresso ; prothorace vix subcordato, lateribus fere angulatim arcuato, postice paulo magis quam antice angustato, basi utrinque sat late fortiter impresso, impressione rugosula, angulis posticis oblique truncatis, dorso medio longitudinaliter striato ; elytris sat brevibus, postice leviter ampliatis, ante apicem angustatis, apice obtuse truncatis, striatis, striis tenuiter punctatis, suturam versus profundis, extus obsoletis, intervallis basi vix convexiusculis, ante apicem impressiusculis, intervallo 3° basi extus uni-, post medium intus tripunctato, sutura elevata ; subtus lævis.*

Iles Viti.

Bien différent du précédent, qui est beaucoup plus grand, d'un vert bronzé métallique, avec l'extrémité des élytres un peu prolongée, tronquée, et l'angle sutural brièvement épineux, tandis qu'ici cette extrémité est obtusément tronquée, arrondie à l'angle externe et nullement dentée à l'angle sutural.

3. C. NIGRATUS. — Long. 10 mill. — *Oblongus, parum convexus, fusco-niger, nitidus, tibiis tarsisque brunneo-piceis, antennis palpisque piceis,*

illis articulo 3° fere brunneo; capite antice biimpresso, labro utrinque mandibulisque basi piceis; prothorace transverso, postice paulo angustiore, lateribus antice rotundatis margine postico utrinque obliquato, angulis posticis valde obtusis, dorso longitudinaliter sulcatulo et tenuiter transversim plicatulo, basi utrinque valde oblonge impresso; elytris sat brevibus, postice leviter ampliatis, striatis, striis suturam versus profundioribus, extus vix impressis, sed evidentius punctatis, omnibus apice profundis, intervallis fere planatis, 2° medio bipunctato, ante apicem unipunctato, apice truncatis, subsinuatis, angulo suturali spinoso, externo obtusiusculo; subtus lævis, nitidus.

Iles Viti.

Ressemble au précédent pour la forme générale et surtout pour la sculpture des élytres ; mais, outre la coloration, les côtés du corselet sont bien arrondis et non anguleux, les stries des élytres sont plus enfoncées à l'extrémité, qui est elle-même tronquée, un peu échancrée, avec l'angle sutural épineux.

Hydrocanthares.

Colymbetes australis Aubé. — Insecte presque cosmopolite, répandu en Australie, aussi bien que dans la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande et les îles Viti.

1. Hydroporus dorsoplagiatus. — Long. 3 mill. — *Oblongus, postice attenuatus, modice convexus, fulvus, nitidus, elytris fulvo-pubescentibus, postice macula infuscata vage limitata, communi, apicem haud attingente, lateribus interrupta signatis, regione scutellari paulo infuscata; capite subtilissime punctulato, antice sat fortiter biimpresso; antennis brevibus; prothorace longitudine fere triplo latiore, lateribus vix arcuatis, antice et postice fere æqualiter lato, tenuiter dense punctato, utrinque stria leviter obliqua, medium haud superante, in elytris prolongata signato; elytris prothorace basi haud latioribus, medio vix sensim ampliatis, apice sat acuminatis, dense tenuiter punctatis, utrinque basi stria brevi signatis; subtus fuscus, abdomine basi utrinque rufo-maculato.*

Iles Viti.

La forme générale rappelle l'*H. memnonius*, mais les stries du corselet

et des élytres le placent dans un tout autre groupe où je ne puis lui assigner un voisinage bien motivé.

2. H. STRIGOSULUS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 278. — Long. 5 1/4 mill. — *Oblongo-ovatus, parum convexus, subopacus, fusco-brunneus, capite, prothoracis lateribus late, palpis, antennis pedibusque testaceo-luteis, elytris ad scutellum et margine postico externo vage lutescentibus; capite sat lato, ad oculos puncto impresso; antennis basin prothoracis superantibus, apice paulo tenuioribus; prothorace longitudine plus triplo latiore, antice angustato, dense tenuiter ac longitudinaliter strigosulo, margine postico versus angulos leviter arcuato, angulis posticis subacutis; scutello lato, brevi, lævigato; elytris medio vix sensim ampliatis, apice tantum sensim angustatis, tenuissime dense ac longitudinaliter strigosulo, apice extremo tantum fere lævi, dorso utrinque lineolis* 1 *vel* 2 *obsolete indicatis.*

Iles Viti.

DINEUTES JANTHINUS Blanch., Voyage au Pôle Sud, Ent., 50, pl. 4, fig. 5. — Long. 9 mill. — Corps oblong, entièrement d'un vert bronzé clair, plus ou moins violacé, avec des reflets irisés. Tête lisse. Antennes bronzées. Prothorax deux fois plus large que long, sinueux au bord antérieur et au bord postérieur, peu convexe en dessus, lisse, à reflets irisés. Élytres oblongues, tronquées obliquement à leur extrémité, ayant des stries très peu profondes, sans ponctuation distincte, avec les intervalles plans, paraissant très finement chagrinés, vus sous une forte loupe, et contre le bord latéral une large ligne longitudinale plus ou moins enfoncée, d'un vert métallique éclatant. Pattes d'un roux brillant, avec les hanches et les cuisses beaucoup plus foncées que les jambes et les tarses. Tout le dessous du corps bronzé.

Lebouka, îles Viti.

Il doit être placé près du *D. australis* Fab., de Java; mais il est d'une couleur beaucoup plus brillante, avec des élytres plus arrondies sur les côtés et à l'extrémité.

Staphylinides.

1. LEPTOCHIRUS SAMOENSIS Blanch., Voyage au Pôle Sud, Ent., 54,

pl. 4, fig. 11. — Long. 11 à 13 mill. — *Subdepressus, niger, nitidus, palpis tarsisque rufis, antennis tenuibus, brevibus, moniliformibus, articulis 4-10, præsertim penultimis, fortiter transversis, ultimo brevi; capite thorace vix angustiore, late subarcuatim excavato, fronte antice dentibus quatuor parvis (duabus utrinque quasi furcatis), intermediis vix exteriores superantibus, sed inter se magis distantibus, vertice fortiter canaliculato; thorace fortiter transverso, sulcato, angulis omnibus obtusis, lateribus punctis aliquot notatis; elytris thorace quarta parte longioribus, extus ante apicem subimpressis; abdominis segmentis punctorum seriebus duabus ordinariis sat impressis, penultimo utrinque fortiter parce punctato; tibiis anticis dentibus 12 circiter, sensim decrescentibus, armatis; ♂ antennarum articulo primo integro, ♀ fere usque ad basim sulcato.*

Iles Fidji; îles Samoa, Upolu. Aussi à la Nouvelle-Guinée, aux îles Arou et à Ternate.

2. L. FORTICORNIS Fauv., Annali Mus. civ. Genova, 1877, 185. — Long. 14 à 15 mill. — *Magnitudine* L. Lorquini Fvl., *sed latior, robustior et convexior; antennis magis pilosis, validioribus brevioribusque, circa apicem attenuatis, articulo 1° integro, 4-10 brevibus, transversis, moniliformibus, 11° brevi, subrotundato; capite subsimili, sed dentibus externis brevioribus, internis validioribus, intervallo latiore brevioreque, vertice minus plano, perspicue foveolatim uni- vel bipunctato; thorace sat convexo, breviore et latiore, transverso, lateribus angulisque magis rotundatis, sulco profundiore, lateribus triseriatim punctatis; elytris minus planis, vix latioribus; abdominis segmentis utrinque fortiter sat dense punctatis; tibiis anticis 12-13 denticulatis, dentibus duobus apice validioribus.*

Iles Samoa, Upolu.

LITHOCHARIS SCOLYTINA Fauv. Journ. Mus. Godeffr., 1879, 83.

Iles Viti.

PÆDERUS VITIENSIS Fauv., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 84. — *P. samoensis* Fauv., loc. cit., 524. — Long. 6 1/2 mill. — P. polito *forma parum vicinus, gracilis, niger, nitidus, elytris cyaneis, pedibus nigropiceis, antennis præter medium infuscatis, tibiis apice tarsisque obscure*

testaceis; palporum articulo 3° præter basin piceo; antennis sat gracilibus, elongatis; capite elongato, angustato, antice posticeque æqualiter ab oculis angustato, inter oculos utrinque latius impresso, dense subtiliter punctato, disco fronteque lævibus; thorace angustato, oblongo, convexo, antice posticeque subæqualiter angustato, utrinque vix seriatim punctis aliquot subtilibus notato; elytris thorace latioribus, paulo longioribus, dense fortiter, abdomine parce subtiliter punctatis.

Iles Samoa, Ovalu.

PALAMINUS VITIENSIS Fauv., Ann. Mus. civ. Gen., 1878, 507. — Long. 5 1/2 à 6 mill. — *Inter majores; obscure rufus, nitidus, elytris nitidulis; palpis, antennis pedibusque pallide testaceis; capite utrinque vix, thorace disco utrinque longitudinaliter infuscatis; elytris præter humeros, vittam subhumeralem apicem attingentem, suturam apicemque summum nigro-piceis; abdomine nigricante, segmentis 6-7 apice rufo-testaceis; antennis capite thoraceque longioribus, articulis 4° 3° vix breviore, 5-6 paulo brevioribus, 3 ultimis æqualibus; capite fortiter transverso, convexiusculo, parum dense sat fortiter, vertice parcius fortiusque punctato, basi leviter emarginato, quasi linea catenulata marginato, oculis non marginatis, angulos posticos obtusos, vix denticulatos, attingentibus; thorace capite paulo angustiore, sat convexo subtrapezoïdali, antice parum, postice magis angustato, fortiter sat dense punctato, parcius longiusque piloso, angulis posticis obtusis, licet indicatis; elytris amplis, sat convexis, thorace duplo longioribus, tertia parte latioribus, ante apicem amplioribus, apice profunde arcuatim emarginatis, densius fortiter asperatim vix rugulose punctatis, brevius densiusque pilosis; abdomine elytris multo angustiore parallelo, parce longius flavo piloso, segmentis 2-5 laxatim fortiter areolato-strigosis, 6° 7°que vage sat subtiliter punctatis; segmento 7° apice supra late parum emarginato, subtus truncato, vix magis prominulo.*

Iles Fidji, Ovalu.

PACHYCORYNUS TABUENSIS Fauv., loc. cit., 536. — Long. 5 1/2 mill. — *Maximis exemplariis* P. dimidiati *major, præsertim latior; niger, nitidus; palpis, antennis, pedibusque rufis; suturæ summo apice vix, segmentorumque marginibus et lateribus rufo-testaceis; antennis articulis 2-3 æqualibus, non transversis; 4° latiore, transverso, sequentibus minus quam in dimidiato transversis; capite multo majore, omnino alio, æque*

quadrato, sulcis 4 frontalibus obliquis, 2 medio in V dispositis, postice conjunctis, sulco tenui ad basin prolongatis, 2 externis longioribus et profundioribus; cæterum alutaceo, punctis granulis vage notato; thorace capite sat angustiore, quam in dimidiato longiore, circa basim magis angustato, non alutaceo, magis nitido, serie dorsali disco utrinque non duplici, punctis magis numerosis, serie alia sublaterali minus punctata, punctis 5 aliis omnino prope latus notatis; elytris multo longioribus, thoracis longitudine, minus planis, quadruplo fortius sat dense punctatis, sutura profundius impressis, fere omnino parallelis, longius pilosis; abdomine robustiore, minus attenuato, parcius utrinque punctato, longius piloso.

Tonga-Tabou.

METOPONCUS SEMIRUBER Fauv., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 84.
Iles Viti.

CAFIUS NASUTUS Fauv., loc. cit.
Iles Viti.

XANTHOLINUS HOLOMELAS Perroud, Soc. Lin. Lyon, 1864, 84. — Fauv., loc. cit., 244. — Long. 11-14 mill. — X. anachoreta Er. *paulo major, latior et robustior, niger, nitidus, ore, antennis articulis 3 primis basi pedibusque rufo-piceis vel piceis, abdomine dense grosseque punctato, æneo, antennarum articulo ultimo apice testaceo ; capite maris magis orbiculari quam in* anachoreta, *sulcis anticis brevioribus, subtus tantum prope oculos subtilissime punctulato, supra post oculos punctis binis impresso ; thorace majore, lateribus minus angustato et sinuato, angulis anticis minus, posticis multo magis rotundatis ; scutello grosse 4-punctato ; elytris thorace paulo longioribus latioribusque, aliquando piceis, subæneis, circa suturam canaliculatam lateribusque subtiliter dense punctulatis, stria profunda obliqua, disco fortiter punctata, stria laterali subhumerali 6-punctata; abdomine robustiore ; ♀ capite minore, thoracis vix latitudine, longiore ovato.*

Sous les végétaux en décomposition.

Australie orientale, Nouvelle-Galles-du-Sud, Sydney, Port-Makay; îles

Samoa, Upolu; Nouvelle-Calédonie; aussi à la Nouvelle-Guinée et aux îles Arou.

GYROPHÆNA DISCOIDALIS Fauv., loc. cit., 568. — Long. 1 2/3 mill. — G. quadræ *facie et colore subsimilis, sed paulo minor, capite thoraceque magis nitidis, politis, nigris, antennis articulis minus transversis,* 11° *majore, longiore; capite minore, angustiore, oculis magis proeminentibus, fronte antica subarcuatim parum profunde impressa, punctis* 2 *approximatis medio notato, cæterum vix punctato; thorace disco non seriatim punctato, præter seriem duplicem punctorum* 4 *in disco antice posticeque transversim positorum notatum, vix punctis subtilissimis aliquot notato, basi vix marginata; elytris lævibus, fortius præsertim circa angulos externos punctato-scabrosis, subhumeris lævibus, utrinque circa latera media-impressis; abdomine nigricante, segmento* 6° *apice* 7°*que rufulis, inter omnes punctura in* 3° 4°*que utrinque, in* 5° 6°*que totis densa et asperula insigne.*

Iles Fidji. — Une seule ♀.

ALEOCHARA RHOPALOCERA Fauv., loc. cit., 594. — Long. 5 1/2 mill. — A. ternatense *major et latior, antennis brevioribus, fortiter clavatis primo visu distincta,* A. forcipedi *proprior, sed minoribus exemplariis magnitudine æqualis, densius breviusque fusco-pubescens, antennis brevioribus, articulis* 4-10 *adhuc magis transversis,* 4° *breviore, magis transverso,* 2 *primis rufis; capite thoraceque paulo subtilius punctatis, thorace antice minus angustato; elytris circa angulos externos vix rufescentibus satis distincta.*

Tonga-Tabou.

Clavicornes.

INOPEPLUS (1) METALLESCENS. — Long. 3 mill. — *Depressus, oblongus, post medium dilatatus, glaber, nitidus, fusco-æneus, elytris plus minusve cærulescentibus, antennis fuscis, articulo* 1° *tarsisque rufo-testaceis; capite sat magno, prothorace haud latiore antice triangulariter obtuso, dense punctato, inter antennas linea subelevata transversali, utrinque puncto*

(1) Vid. Pascoe, Journ. of Entom., II, 444 (note).

impresso terminata, oculis valde prominentibus, antennis medium elytrorum haud attingentibus, validiusculis, articulo 1° crassiore, 2° paulo breviore, ceteris subæqualibus, tenuiter villosulis, articulo ultimo longiori; prothorace transverso, ante medium postice constricto, cupuliformi, tenuiter utrinque tridenticulato, sat dense punctato, utrinque linea obliqua, lateri parallela, leviter elevata, antice abbreviata; elytris prothorace latioribus, a basi postice ampliatis, capite prothoraceque conjunctis parum longioribus, apice rotundatis, impunctatis; abdomine elytrorum longitudine, paulo angustiore, concavo, postice angustato.

Iles Viti.

Ditoma latiuscula. — Long. 4 1/2 mill. — *Oblonga, parum convexa, fusca, opaca, setulis fulvis parum dense sparsuta, prothoracis lateribus elytrisque obscure rufescentibus, his utrinque plagis 2 nigricantibus, prima ante, secunda post medium, per suturam interdum connexis, ultima postice per suturam prolongata; capite densissime tenuiter rugosulo, utrinque impresso; prothorace transverso, postice vix angustiore, lateribus antice leviter arcuatis, reflexis, utrinque costa sublaterali fere recta, disco medio antice impresso; utrinque costa basi et antice bifida signato; elytris utrinque tenuiter tricostatis, costis setigeris, intervallis biseriatim punctatis, punctis haud transversis, sutura basi depressa, post medium tenuiter elevata.*

Iles Viti.

Distinct du *D. terrulenta*, de Taïti, par la taille plus grande, la forme plus large, les points des élytres non transversaux et la suture moins carénée.

Genre PARALLELODERA, nov. gen., Fairm., Naturaliste, 1881, 340.

Corpus parallelum, convexum. Caput prothorace haud angustius, antice trisinuatum et medio profunde sulcatum, oculi parum reniformes, leviter transversi, convexi, postice leviter sinuati. Palpi maxillares articulo ultimo fere fusiformi, truncato. Antennæ articulo 1° globoso, ceteris submoniliatis, clava triarticulata, magna, articulis 2 primis intus transversis, ultimo magno. Prothorax quadratus. Scutellum triangulare, acutum. Elytra subcylindrica, apice rotundata, epipleuris brevissimis. Processus

inter coxalis obtusus, inter coxas haud acuminatus. Tarsi graciles, subtus rarius villosi.

Ce genre diffère des *Airora* par la tête profondément sillonnée en avant, les yeux très peu réniformes, la massue des antennes grande, unilatérale, les deux premiers articles transversaux, dilatés en dedans, le 3e aussi grand que les deux réunis; l'écusson, au lieu d'être ovale et convexe, comme chez les *Alindria*, est triangulaire, aigu et plan, les épipleures sont très courts, la saillie intercoxale est obtuse et ne pénètre pas le métasternum, les tibias sont moins fortement denticulés, surtout les antérieurs.

1. P. luteicornis Fairm., loc. cit. — Long. 10 mill. — *Elongata, parallela, convexa, fusco-nigra, nitida, antennis palpis testaceo-luteis, tarsis piceis; capite subtiliter punctulato, medio late sulcato, sulco inter oculos profundiore et terminato, margine antico trisinuato; prothorace quadrato, lateribus parallelis, lateribus et basi anguste marginato, subtiliter parum dense punctato, angulis posticis rectis, antice pilis fulvis brevibus dense marginato; scutello parvo, depresso, triangulari, acuto; elytris apice simul rotundatis, sat tenuiter punctato-lineatis, linea suturali postice profunda, intervallis planis, subtilissime coriaceis; subtus magis piceescens, lævis, abdomine apice fulvo-villoso, capite subtus transversim plicatulis.*

Iles Viti.

2. P. parallela Fairm., Col. Polyn. (*Trogosita*).

Se retrouve à Taïti et aux îles Viti.

1. Prostomis pacificus. — Long. 7 à 10 mill. — *Elongatus, subparallelus, depressus, flavus aut ferrugineus, nitidus, mandibulis apice fuscis; capite prothorace haud angustiore, parce punctulato, summo transversim impresso; prothorace quadrato, tenuiter parum dense punctato, medio striato, angulis posticis rotundatis; elytris parallelis, apice simul rotundatis, striato-punctatis, striis parum impressis, æqualibus, extus fere obsoletis, suturali profundiore, intervallis subplanatis.*

♀. *Capite paulo majore, magis convexo, basi fortius impresso, antice foveolato, spinis jugularibus exsertis.*

Iles Viti-Levu.

Ressemble au *P. mandibularis,* mais bien distinct par le corselet finement et peu densément ponctué, à angles postérieurs bien arrondis, avec la strie médiane à peine marquée, et par les élytres à stries bien plus fines et plus finement ponctuées, non impressionnées en dehors; en outre, les trois derniers articles des antennes sont bien plus larges que les autres. Les pointes des joues sont longues et pointues et bien visibles en dessus chez le mâle.

Bien que la découverte d'une espèce de ce genre aux îles Viti soit fort intéressante, elle n'est pas isolée, car déjà trois espèces sont décrites, soit d'Australie, soit de la Nouvelle-Zélande, savoir :

2. P. ATKINSONI Waterh., Ent. monthly Mag., 1877, 26. — Long. 8 mill. — *Statura* P. mandibularis, *at major, rufo-piceus, depressus, nitidus; antennarum articulo 3° sat elongato, capite thoraceque parce subtiliter punctulatis, his lateribus vix arcuatis, elytris striato-punctatis, striis haud basin vel apicem attingentibus.*

Tasmanie.

3. P. CORNUTUS Waterh., loc. cit. — Long. 6 mill. — *Statura* P. mandibularis; *rufo-testaceus, nitidus, jugula calcaribus lateralibus antice haud approximatis, desuper apparentibus; fronte antice foveola impressa elytris evidenter punctato-striatis.*

Australia.

4. P. LATICEPS Mac Leay, Trans. Ent. Soc. N. S. Wales, 1873, 167. — Long. 6 mill. — Red, nitid. Head broad and triangular, with a deep oblique impression on each side in front of the eyes, and a few punctures on the fore head and vertex. Thorax scarcely so broad as the head, longer than the breadth; finely serrated on the sides, and a little narrowed at the base with the anterior angles acute, the posterior obtuse, and with two crooked interrupted punctured striæ on the disc. Elytra elongate subdepressed, not broader than the thorax, parallel-sided, rounded ad the apex and punctato-striate, with a black fascia behind the middle.

Australia.

LÆMOPHLOEUS POLITUS. — Long. 3 mill. — *Oblongo-ovatus, valde depres-*

sus, brunneus, nitidissimus, ore, antennis, pedibus, elytrorum apice maculaque utrinque ante medium sat parva testaceo-rufis ; capite lato, mandibulis validis, capite vix brevioribus ; antennis basin prothoracis haud superantibus, articulis 3 ultimis majoribus, fere clavam formantibus ; prothorace transverso, postice vix sensim angustiore, lateribus leviter arcuatis, utrinque stria margini laterali parallela signato ; scutello lato, obtuse triangulari ; elytris prothorace latioribus, mox leviter attenuatis, apice conjunctim rotundatis, stria suturali tenui, antice obsoleta, utrinque carinula laterali signatis et extus longitudinaliter canaliculatis.

Iles Viti.

Forme du *monilis,* mais sans carènes sur les élytres, avec le corselet à peine rétréci en arrière et les trois derniers articles des antennes plus larges, les 9e et 10e courts, le 11e aussi grand que les deux précédents réunis.

Lamellicornes.

ORYCTES MELANOPS Burm., Handb., V, 192. — Long. 27 à 44 mill. — *Ovatus, convexus, nigro-fuscus, nitidus, subtus cum pedibus brunneus ; ♂ capite cornu sat valido, recurvo, intus medio leviter sinuato, prothorace antice angustato, late et sat profunde excavato, supra medio producto et apice sinuato, utrinque impresso et rugosulo, excavatione utrinque antice elevato-marginata et lobata, intus laxe ocellato-punctata, prothoracis lateribus rugosulis ; scutello grosse punctato, apice lævi ; elytris sat grosse punctatis, utrinque lineis 3 lævioribus, linea suturali fortius punctata et leviter impressa ; pygidio strigosulo, medio fere lævi ; tibiis anticis acute tridentatis ; ♀ capite triangulari, truncato, medio tuberculato ; prothorace inermi.*

Indiqué de Vavao par Burmeister ; île Salomon (M. G.).

RHOPEA VITIENSIS Fairm., Naturaliste, 1879, 70. — Long. 21 mill. — *Oblonga, subparallela, postice vix sensim ampliata, valde convexa, brunneo-fusca, elytris castaneo-brunneo vage vittatis, tenuiter luteo-villosa ; capite rugoso-punctato, margine antico leviter sinuato, utrinque rotundato et intus late impresso ; oculis magnis, globosis ; antennis articulis 3o 4oque sensim longioribus, clava rufescente, 7-lamellata ; prothorace valde transverso, antice angustato, postice vix angustiore, margine antico*

fere recto, angulis valde obtusatis, margine postico utrinque late sinuato, angulis obtusis, margine laterali vix reflexo, obtusissime crenulato, dorso rugoso, parum dense punctato, ad latera et medio impressiusculo; scutello rugoso-punctato; elytris post medium leviter ampliatis, apice abrupte rotundatis, transversim rugosis, spatiis 3 longitudinalibus tenuis rugosulis, obsolete depressis, callo humerali oblonge elevato, costula laterali obsoleta, callo postico valde obtuso; pygidio lateribus aspero-punctato, punctis squamiferis, medio lævi; subtus cum pedibus rugoso-punctata; pectore dense rufo-villoso, abdominis segmento ultimo fere lævi; tibiis anticis obtusissime bidentatis, unguibus valde arcuatis, intus dente minuto acuto armatis.

Iles Viti.

Plus petit que le *R. Verreauxii*, à sculpture plus rugueuse, moins densément et moins finement ponctué.

Genre ANOMOCAULUS, nov. gen., Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 278.

Propygidium haud strigosulum. Caput ♂ cornu brevi armatum. Mentum oblongum, fere planum. Mandibulæ exsertæ, extùs lobatæ. Tibiæ anticæ 4 dentatæ, dentibus validis, 1° 3°que majoribus, postice medio et apice spinis validis, triangularibus armatæ. Tarsi mediocres, anteriores breviores, articulis 4 primis subæqualibus, 5° præcedente duplo longiore, compressiusculo, unguibus valde arcuatis, anterioribus vix inæqualibus. Prothorax leviter attenuatus, antice vix retusus. Elytra sat brevia, pubescentia.

Ce nouveau genre paraît voisin des *Phyllognathus*; le propygidium n'a pas d'organes de stridulation comme il en existe chez la plupart des *Oryctides*, à moins qu'on ne considère comme tels deux lignes longitudinales à peine saillantes au milieu du propygidium. La ponctuation ocellée des élytres et de l'abdomen est assez remarquable, ainsi que la pubescence des premières.

A. FULVOVESTITUS Fairm., loc. cit. — Long. 24 mill. — *Oblongo-ovatus, antice attenuatus, modice convexus, nigro-fuscus, nitidus, elytris pilis fulvis, dorso detritis, postice densis vestitis; capite rugoso-plicato, antice cornu brevissimo, apice obtuso armato, margine antico sinuato, bidentulo;*

prothorace basi elytris vix angustiore, antice leviter attenuato, lateribus parum arcuatis, grosse parum dense punctato, antice obsolete retuso et transversim plicatulo; scutello lato, fere triangulari, tenuiter extus punctulato; elytris postice leviter ampliatis et late rotundatis, punctis ocellatis parum regulariter impressis, sutura et utrinque intervallis 3 obsolete elevatis, apice obliteratis; pygidio densissime punctato, rugosulo, dense fulvo-piloso; subtus nitidior, punctis grossis ocellatis impressus, pedibus setis fulvis rare hirtis.

Iles Viti.

Buprestides.

Genre PARACUPTA.

Ce genre compte de nombreuses espèces dans les îles Viti et quelques-unes dans les îles voisines.

1. P. SULCATA Saund., Journ. Lin. Soc., X, 332, pl. 10, fig. 2. — Fairm., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 94. — *Chalcophora helopioides* Heer, Reise Ins. Viti-Levu, 48, fig. 4 (*nec* Boisd.).

2. P. PYROGLYPTA Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 177. — Journ. Mus. Godeffr., 1879, 94.

Ile Kandavu.

3. P. BASICORNIS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 177. — Journ. Mus. Godeffr., 1879, 94.

Iles Eua-Tonga.

4. P. ÆNEIVENTRIS Saund., Cist. Ent., I, 181. — Fairm., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 94. — *P. anomala* Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 177.

Ile Vavao.

5. P. PRASINA Heer, Reise Ins. Viti-Levu, 48, fig. 5 (*Chalcophora*). — Fairm., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 95. — *P. Louisa* White, Proc. Zool. Soc. Lond., 1859, 120, pl. 51, fig. 1 (*Chrysodema*).

Ile Kandavu; Iles Viti.

6. P. ALBILATERA Fairm., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 95.

Iles Viti.

7. P. FLAVIVENTRIS Heer, Reise Ins. Viti-Levu, 48, fig. 6 (*Chalcophora*). —Fairm., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 95. — *P. taciturna* Saund., Journ. Linn. Soc., X, 332, pl. 10, fig. 4.

Iles Viti.

8. P. MARGINIPENNIS Saund., Journ. Lin. Soc., X, 333, pl. 10, fig. 5. — Fairm., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 95.

Iles Viti.

9. P. LATEIMPRESSA Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 278. — Long. 22 mill. — *Oblonga, postice attenuata, ad elytrorum basin leviter gibbosa, supra violaceo-fusca, submetallica, spatiis elevatis violaceo-cuprascentibus, spatiis depressis flavo-tomentosis, subtus cyanescens, nitida, pectoris lateribus et abdominis impressionibus laterum flavo-tomentosis, antennis flavo-luteis, articulis 2 primis obscure æneis, pedibus cyaneis, tarsis flavo-luteis, articulo ultimo æneo; capite late fere triangulariter impresso, impressione medio flavo-tomentosa; antennis basin prothoracis haud attingentibus; prothorace transverso, antice leviter attenuato, angulis posticis acutis, retroversis, medio sat anguste, utrinque late longitudinaliter impresso, spatiis laxe sat grosse punctatis, ad latera densius; scutello fere rotundo, lævi, impresso; elytris ad humeros angulatis, a medio postice attenuatis, laxe sat acute dentatis, utrinque impressionibus 3 latis, 1ª externa, latiore, ad angulum humeralem incipiente, usque ad apicem producta, densissime tenuissime rugulosa, ceteris minus latioribus, parce punctatis, basi obsoletis, intermedia ante apicem evanescente, intervallis elevatis, lævigatis, basi planatis ac politis, basi utrinque biimpressa, impressione externa majore, flavo-tomentosa; prosterno latioribus inæquali, rugoso, medio planato, polito, longitudinaliter ac rugose impresso, meso- et metasterno tenuissime rugulosis, pubescentibus, abdomine medio polito, lateribus late impresso, impressionibus tenuissime rugosulis ac pubescentibus.*

Viti-Levu.

Insecte remarquable par ses élytres ni striées, ni ponctuées, ayant une large bande déprimée et tomenteuse le long du bord externe.

10. P. DILUTIPES Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 278. — Long. 23 mill. — *Elongata, antice posticeque fere æqualiter attenuata, modice convexa, fusco-ænea, metallica, fovea capitis, foveis 2 prothoracis vittaque elytrorum marginali cupreis, griseo-sericeis, subtus dense luteo-sericans, medio fere lævis, antennis pedibusque flavo-testaceis, femoribus paulo obscurioribus; capite inter oculos profunde ac late foveato, margine antico inæquali, summo punctulato, labro emarginato, luteo; prothorace transverso, a basi leviter attenuato, angulis anticis acutiusculis, parce punctato, lateribus rugoso, postice utrinque fovea magna, oblonga, linea dorsali vix impressa, basi apiceque profundiore; scutello truncato, impresso; elytris prothorace vix latioribus, post medium attenuatis et acute sed laxe denticulatis, apice trispinosulis, parum profunde striatis, striis parum dense punctulatis, intervallis fere planis, transversim tenuiter strigosulis, parce punctulatis, vitta marginali depressa, tenuissime rugulosa, usque ad apicem producta; subtus ad latera tenuissime densissime punctulata, medio fortius laxe punctata, abdominis segmento primo medio striato, metasterno basi medio sulcato, prosterno magis punctato, medio sat late parum profunde canaliculato.*

Viti-Levu.

Diffère de la précédente espèce par les élytres à stries ponctuées, les pattes entièrement jaunes et le corselet n'ayant de chaque côté qu'une fossette au lieu d'une impression longitudinale.

11. P. PYRURA Fairm., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 95.

Dans cette espèce, les tarses seuls sont jaunes, avec le dernier article noir.

Ile Kandavu.

12. P. SAMOENSIS Saund., Cist. Ent., I, 222. — Fairm., Journ. Mus. Godeffr., 1879, 95.

Ile Samoa.

13. P. TIBIALIS Saunders (*ubi ?*). — Long. 28 mill. — *Oblonga, modice convexa, antice angustata, postice longius attenuata, viridi-metallica, valde nitida, prothorace magis aureo-viridi, cupreo mixto, elytris extus cupreis, antennis, tibiis (basi excepta) tarsisque flavis; capite antice exca-*

vato et longitudinaliter sulcato, utrinque valde plicato et sparsim punctato; prothorace trapeziformi, antice angusto, lateribus subrectis, grosse laxe punctato, transversim rugatulo, sulco medio longitudinaliter impresso, lateribus impressiusculo; scutello parvo, truncato, impresso; elytris post basin prothorace lateribus, sed mox attenuatis, lateribus post medium acute dentatis, apice emarginatis, bispinosis, punctato-striatis, striis extus minus impressis, suturali profundiore, intervallis fere planis, externo magis convexo; prosterno planato, grosse punctato, apice trifido, metasterno et abdomine laxe punctulatis, hoc medio obscuriore, lateribus late leviter impresso a flavo pubescente.

Koro (îles Viti).

Forme du *P. prasina,* mais un peu plus large, avec les tibias jaunes et sans bande longitudinale pubescente au bord externe des élytres; en outre, le prosternum est très grossement ponctué et les antennes sont jaunes, y compris la base. La coloration rappelle un peu celle de l'*Eurythyrea micans,* comme chez le *P. pyrura,* dont le *tibialis* diffère par la taille bien plus grande, la coloration latérale des élytres non en bande, les antennes, les tarses et les tibias jaunes.

14. P. Kleinschmidtii Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 278. —Long. 25 mill. — *Elongata, postice attenuata, modice convexa, elytris basi haud gibbosis, fusco-metallica, modice nitida, sutura anguste cupreo et aureo micans, capite prothoraceque obscure æneis, antennis pallide luteis, articulis 2 ultimis fuscis, tibiarum apice extremo tarsisque pallide luteis, articulo ultimo æneo, subtus cum pedibus fusco-violaceo-metallica, pectore æneo, abdominis lateribus utrinque plagis 4 flavo-tomentosis; capite rugoso, medio canaliculato, ad oculos impresso; antennis gracilibus, articulis vix angulatis; prothorace transverso, lateribus fere parallelis, antice tantum attenuato, angulis acutiusculis, rugoso, transversim plus minusve regulariter plicato, linea media obsoleta, basi tantum impressa, latera versus stria parallela paulo magis impressa; scutello ovato, apice truncato; elytris prothorace vix latioribus, ante medium postice attenuatis, lateribus acute dentatis, apice tridenticulatis, fortiter punctato-striatis, striis extus et apice magis grosse punctatis, intervallis convexis, lævibus, externis punctatis et leviter rugosulis; prosterno lateribus punctis grossis impresso, punctis flavo-tomentosis, medio planato, punctato, metasterno fere lævi, nitido, lateribus obsolete punctulato; abdomine nitido,*

parce punctato, lateribus utrinque impressionibus 4 parum profundis flavo-tomentosis notato.

Viti-Levu.

Remarquable par sa forme moins atténuée en arrière, ses élytres plus denticulées sur les côtés, à stries fortement ponctuées, régulières, et sa coloration un peu sombre, avec la suture éclatante, mais étroite.

Genre BLEPHARUM Thoms., Typ. Buprestid., 1878, 39.

Genus novum Dicercomorphis *affine. Corpus elongatum, nec robustum. Frons haud concava; antennæ robustæ. Prothorax elongatus, antice angustior, angulis posticis extus ductis. Elytra depressiuscula, nec apud humeros rotundata vel dehiscentia, vero humeris acute projecta, versus apicem lateribus denticulata, et apice sex acuta. Abdomen segmentis* 1 *et* 2 *longioribus. Pedes sat graciles* (1). (Thomson.)

B. COERULEIPES Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 278. — Long. 17 mill. — *Oblongum, subparallelum, postice attenuatum, subcaudatum, subtus valde convexum, elytris sat convexis, sed longitudinaliter fere rectis, totum æneo-metallicum, sat nitidum, glabrum, subtus paulo nitidius, tenuiter pubescens, pedibus cyaneis, antennis fuscis, basi elytrorumque margine reflexo cyaneo-virescentibus; capite vix convexo, strigosulo, acupunctato, inter oculos spatio minuto lævi, clypeo antice in angulum obtusum emarginato, utrinque leviter reflexo; antennarum articulis* 1°, 3° *4°que elongatis,* 1° *paulo longiore, cæteris sat fortiter seriatis; prothorace transverso, elytris vix sensim prothorace angustiore, antice fere a basi leviter angustato, lateribus ante angulos breviter ac leviter sinuatis, angulis acutiusculis, anticis deflexis, margine postico utrinque leviter sinuato, lobo medio sat producto, dorso lateribus sat fortiter parum profunde, disco laxe ac tenuiter punctato, medio antice linea obsoleta, postice*

(1) B. NIGRUM Thoms., loc. cit. — Long. 16 mill. — *Omnino nigrum, nitidum. Caput tenue granulosum. Prothorax basi medio valde fossulatus, marginibus posticis valde sinuatus, grosse punctatus, punctis medio sparsim, lateribusque confertim, dispositis. Elytra longitudinaliter valde striato-punctata. Corpus subtus pedesque confertim punctata.* — N. Hebridæ.

fovea media profunda et utrinque foveola minuta impresso ; scutello breviter ovato, convexo ; elytris subparallelis, post medium attenuatis, apice breviter subcaudatis subtruncatis, angulo suturali spina brevissima ac tenui signato, punctato-striatis, punctis grossis, striis basi vix impressis, postice profundioribus, ad suturam et ad latera fere sulcatis, intervallis obsolete punctulatis, postice extus et versus suturam carinatis, obsolete transversim plicatulis ; subtus densissime sat tenuiter punctatum, abdomine multo tenuius, tenuiter griseo-pubescens, segmento ultimo conico, apice breviter carinato et utrinque impresso ; pedibus brevissimis.

Iles Viti-Levu.

1. Dicercomorpha pyrochlora Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 180. — Journ. Mus. Godeffr., 1879, 97.

Ile Kandavu.

2. D. cœruleipennis Fairm., Pet. Nouv. entomol., 1877, 177. — Journ. Mus. Godeffr., 1879, 97. — Thomson, Typi Buprest., 1878, 38.

Je crois que la description du *Buprestis Wallisii* convient à cet insecte, bien qu'elle ne parle pas de la denticulation latérale de l'extrémité des élytres dont le bout est tridenté seulement, mais tout le reste se rapporte suffisamment à notre espèce qui se trouve à Samoa et aux îles Viti.

Buprestis Wallisii Montr., Faune de Woodlark, p. 11.—Long. 12 mill. — Vert doré. Élytres violettes. La tête est lisse, à peine creusée en gouttière, d'un beau vert doré. Le corselet, de la même couleur, est transversal, un peu plus étroit en avant, arrondi sur les côtés, sans sillon, ponctué, avec deux fossettes en arrière. Les élytres, plus larges que le corselet, avec les épaules légèrement gibbeuses, échancrées, amincies au bout et terminées par quatre épines, sont marquées de points alignés, violettes jusqu'aux deux tiers et d'un vert ou bleu chatoyant dans le reste. Le dessous du corps et les pattes sont d'un beau doré.

Ce superbe insecte vit à Wallis.

Callistroma oxypyra Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 177. — Journ. Mus. Godeffr., 1879, 97.

Iles Upolu, Samoa.

Melobasis cuproænea Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 286. — Long. 8 mill. — *Breviter oblonga, parum convexa, postice attenuata, capite prothoraceque viridi-æneis, nitidis, elytris ad suturam viridi-aureis, extus cuprascentibus, lateribus et postice late obscuro-æneis, subtus cum pedibus cyanescenti-metallica, femoribus æneo-aureis; capite transversim fere plano, dense punctato, epistomate obtuse sinuato; antennis gracilibus, basi prothoracis vix longioribus, leviter dentatis, articulo 3° secundo paulo longiore; prothorace transverso, antice leviter attenuato, lateribus postice leviter sinuato, angulis posticis acutis, sat dense punctato, postice utrinque leviter impresso; scutello triangulari-rotundato, lævi; elytris prothorace vix latioribus, post medium attenuatis et acute dense serrulatis, apice oblique truncato, tenuissime denticulato, substriato-punctatis, punctis ad basin, latera et apicem confusis, intervallis dorsalibus elevatis, basi planatis, postice leviter arcuatis; subtus tenuiter densissime punctata, pube grisea vestita.*

Viti-Levu.

C'est un des rares genres australiens qu'on retrouve aux îles Viti.

Élatérides.

1. Lacon stricticollis Fairm. — Long. 11 mill. — *Fuscus, sat nitidus, pilis squamiformibus brevibus sat dense tectus, modice convexus, antennis, elytrorum margine reflexo, tibiis tarsisque obscure ferrugineis; capite late impresso; prothorace antice posticeque angustato, lateribus rotundato, medio impressione longitudinali, ante basin subinterrupta, parum profunde signato, dense punctato, margine postico utrinque sat fortiter sinuato, angulis posticis sat acutis, sed apice extremo oblique truncatis, margine laterali toto tenuiter intus carinulato; scutello planato, punctato; elytris prothorace basi latioribus, medio leviter ampliatis, apice attenuatis, sat fortiter substriato-punctatis, intervallis planis, punctulatis, extus leviter plicatulis; subtus densissime punctatus, sulcis tarsorum nullis.*

Iles Viti.

Paraît se rapprocher beaucoup du *glirinus*, mais le corps n'est pas déprimé, les angles postérieurs du corselet ne sont ni droits, ni rougeâtres, les bords latéraux sont accompagnés d'une fine carène dans toute

leur longueur, les élytres ne sont ni parallèles, ni rougeâtres le long du bord externe, et les stries, très peu profondes, sont assez fortement ponctuées. Cet insecte a plutôt le faciès d'un *Tylotarsus* que d'un *Lacon.*

2. L. GLIRINUS Cand., Mém. Acad. Brux., 1865, 11; — Révis. Élat., 1er fasc., 81. — Long. 10 mill. — *Fusco-niger, depressus, pilis squamiformibus squalidis dense tectus; prothorace latitudine longitudine æquali, basi apiceque angustato, late parum profunde medio longitrorsum sulcato, lateribus haud vel vix crenulato, dense punctato, angulis posticis fere rectis, leviter rufescentibus, extus tenuissime carinatis; elytris basi prothoracis latioribus, ultra medium parallelis, depressiusculis, tenuiter seriatim punctatis, margine externo rufescente; sulcis tarsorum nullis.*

Iles Viti.

ALAUS COSTULICOLLIS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 279. — Long. 31 mill. — *Oblongus, convexus, antice leviter attenuatus, ad apicem sensim angustatus, nigro-fuscus, nitidus, indumento cinereo-luteo variegatus, subtus fusco-piceus, cinereo-luteo-pubescens, antennis fusco-piceis, pubescentibus; capite parum dense punctato, antice sat profunde transversim impresso, margine antico declivi, arcuato; prothorace latitudine baseos haud longiore, antice leviter attenuato, margine antico utrinque leviter sinuato, medio fere recto, laxe sat grosse punctato, carinula longitudinali media, basi tantum obsoleta, lævi, dorso ad latera obsolete impresso, angulis posticis magnis, retrorsum versis, haud divaricatis, obsolete carinatis; scutello declivi, oblongo, apice triangulari; elytris versus medium leviter ampliatis, postice sensim attenuatis, apice truncatis, angulo externo fere rotundato, dorso sat convexo, basi præsertim, tenuiter striatis, striis sat fortiter sed laxe punctatis, intervallis fere planis, sat tenuiter punctato-reticulatis, humeris breviter carinatis, striis externis basi magis impressis; prosterno punctato, medio sat fortiter oblonge impresso, abdomine tenuiter sat dense punctato, lateribus utrinque spatio parvo obliquo lævi; tarsis subtus dense pubescentibus.*

Viti-Levu.

Genre DIOXYPTERUS, nov. gen., Fairm., Naturaliste, 1881, 406.

Corpus medio convexum, antice declive, elytris apice acuminatis. Frons

longitudine latior, antice haud marginata, fere truncata. Oculi mediocres. Antennæ serratæ, basin prothoracis haud superantibus, articulo 2° brevi, 3° quarto haud breviore, sed fere cylindrico. Prothorax conicus, truncatus, antice valde angustatus, lateribus fere rectis aut obsolete sinuatis, angulis posticis magnis, productis, carinatis. Scutellum plus minusve ovatum, convexum. Elytra postice attenuata, apice oblique et sat acute acuminata, striata. Suturæ prosternales haud canaliculatæ, tenuiter striatæ, sulcis antennariis fere nullis. Prosternum apice productum, acutum, carinatum, mesosternum bifurcatum, lateribus compressum et angulatum. Coxæ postice nec angulatæ, nec spinosæ. Tarsi haud lamellati, postici articulo 1° tribus sequentibus conjunctis haud breviore.

Ce genre est voisin des *Aphanobius* et s'en distingue par la forme des hanches postérieures, le front plus large que long, et les élytres acuminées. Le corps est fortement déclive en avant et assez convexe derrière l'écusson.

1. D. NIGROTRANSVERSUS Fairm., loc. cit. — Long. 12 à 13 mill. — *Oblongus, antice et postice angustatus, rufo-castaneus, sat nitidus, elytris basi flavis, vitta transversa nigra ab humeris incipiente, maculam flavam politam, elevatam, ad scutellum includente, vittaque transversa media nigra, cum precedente per suturam anguste conjuncta, spinis apicalibus et angulis prothoracis nigris, elytrorum parte apicali dense cinereo-luteo pubescenti; capite dense punctato; antennis totis nigris, longioribus; prothorace antice valde angustato, lateribus fere leviter sinuatis, basi fere recto, angulis posticis magnis, acutis, bicarinatis, densissime tenuiter punctato; scutello ovato, flavo, nigro-cincto, lævi; elytris post medium angustatis, basi punctato-lineatis, post medium striatis, spatiis nigris denudatis, apice acute spinosis; subtus dense griseo-pubescens; genubus, tibiis tarsisque fuscis.*

Iles Viti.

2. D. FLEXUOSUS Fairm., loc. cit. — Long. 12 mill. — *Brunneus, nitidus, dense luteo-pubescens, prothorace minus obscuro, versus angulos posticos lutescente, elytris vage transversim infuscatis, prope scutellum flavidis et politis, medio vitta lata, post medium vitta angustiore transversa, biarcuata denudato-brunneis; capite dense punctato; antennis nigris, basi flavis; prothorace paulo minus angustato, sed lateribus leviter*

sinuato, angulis posticis elongatis, acutis, margine postico sat fortiter trisinuato, densissime subtiliter punctato; scutello ovato-acuto, convexo, lævi; elytris a medio angustatis, apice oblique acuminatis, spinis fuscis, punctato-striatis, intervallis vix convexiusculis, dense tenuiter punctatis; subtus luteo-flavus, dense pubescens, tarsis obscuris.

Iles Viti.

Diffère du précédent par le corselet moins étroit en avant, à base plus fortement sinuée, les élytres à stries à peine plus faibles en avant, à pubescence allant jusqu'à la base, interrompues par des fascies dénudées, et par la coloration des pattes.

3. D. GUTTULATUS Fairm., loc. cit. — Long. 13 mill. — *Fuscus aut brunneus, nitidus, vage metallescens, cinereo-luteo pubescens, elytris utrinque maculis 2 oblique dispositis, fere medio sitis, post medium striga angulata transversa, suturam haud attingente et ante apicem vittula longitudinali vaga, variabili dense flavo-pubescentibus; capite densissime tenuiter punctato, antennis fuscis, articulis 2 primis testaceis; prothorace a basi angustato, lateribus rectis, densissime subtiliter punctulato, margine postico sat fortiter trisinuato, angulis haud divaricatis; scutello ovato, convexo, apice ogivali; elytris a medio angustatis, apice oblique acuminatis, punctato-striatis, striis antice obliteratis; subtus castaneus, dense luteo-cinereo pubescens, tarsis obscuris.*

Iles Viti.

4. D. VAGEPICTUS Fairm., loc. cit. — Long. 13 mill. — *Oblongus, ochraceo-flavus, nitidus, antennis nigris, articulis 3 primis flavis, prothorace lineis 2 fuscis abbreviatis dorsalibus, parallelis, elytris fasciis 3 obliquis vage obscuris; capite subtilissimo punctulato, utrinque vage impresso, mandibulis apice nigris; prothorace lateribus recto, angulis posticis magnis, leviter divaricatis, apice obtusis, basi fere recta, subtilissime punctulato, postice obsolete utrinque impresso; elytris post-medium angustatis, apice oblique acuminatis, punctato-striatis, striis basi profundioribus, intervallis convexiusculis, subtilissime punctulatis, basi lævibus et elevatis; subtus vix pubescens.*

Iles Viti.

Bien distinct par sa coloration et son corselet à angles postérieurs grands, débordant les épaules et obtus à l'extrémité.

Genre COMPSHELUS Cand., Soc. Ent. Belg., 1878, Bull., 8.

Frons leviter et æqualiter convexa, angulis oblique truncatis; labrum horizontale; palporum articulus tertius oblongus, subovalis; mandibulæ robustæ. Antennæ serratæ. Prosterni mucro curvus, suturæ laterales breves, flexæ, haud canaliculatæ. Mesosternum triangulare, declive. Coxarum laminæ angustæ, intus dilatatæ. Pedes tarsis dilatatis, subtus hirtis.

C. FLAVUS Cand., loc. cit., 9. — Long, 8 mill. — *Flavus, nitidus, flavo-pubescens; prothorace longitudine latiore, a basi angustato, æqualiter convexo, subtiliter sat dense punctato, angulis posticis brevibus, haud carinatis; elytris punctato-substriatis, interstitiis planis punctatis; subtus pedibusque concoloribus.*

Iles Viti.

Il a quelques ressemblances avec le *Simodactylus cinnamomeus,* qui se rencontre dans les mêmes régions, mais la forme du front l'en distingue suffisamment.

1. ANCHASTUS MAJOR Cand., Soc. Ent. Belg., 1878, 18. — Long. 18 mill. — *Niger, nitidus, griseo-pilosus; prothorace latitudine breviore, sparsim punctato, postice medio breviter sulcato, margine rufescente, angulis posticis unicarinatis; elytris punctatis, apice distinctius striatis, marginibus rufescentibus; antennis pedibusque rufescentibus.*

Iles Viti.

La taille de cette espèce est tout à fait exceptionnelle et la caractérise suffisamment. Elle fait, comme le *tongaensis,* partie du Musée Godeffroy, à Hambourg.

2. A. TONGAENSIS Cand., Soc. Ent. Belg., Bull., 1878, 18. — Long. 10 à 11 mill. — *Brunneus, nitidus, pubescens; antennis rufis, articulo tertio quarto æquali; prothorace transverso, sparsim sat fortiter punctato, marginibus rufescentibus, angulis posticis unicarinatis; elytris, thoracis latitudine, versus suturam depressiusculis, striato-punctatis, api-*

cem versus punctato-striatis, interstitiis planis, disperse punctatis; pedibus rufis.

Ile Tonga-Tabou.

Cette espèce, d'assez grande taille pour le genre, existe dans le Musée Godeffroy, de Hambourg, et dans ma collection.

Photophorus Jansoni Cand., Monog. Elat., IV, 73, pl. I, fig. 23. — Long. 32 mill. — *Depressus, piceus, nitidus, tenuiter griseo-pubescens; fronte late concava, margine antico angulato-producto; antennis magnis, dilute brunneis, serratis; prothorace latitudine haud longiore, a basi antice gradatim ac leviter attenuato, lateribus fere recto, tenuiter et laxe punctato, linea media longitudinali lævi, vesiculis lateralibus ovalis, flavis, vix elevatis, angulis posticis latis, carinatis, vix divaricatis; elytris a basi attenuatis, apice acuminatis, tenuiter punctato-striatis, striis ad latera magis punctatis, intervallis planatis, punctulatis.*

Iles Viti.

Malacodermes.

1. Callirhipis vitiensis Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 77; — Journ. Mus. Godeffr., 1879, 98.

Je n'ose rapporter comme synonyme de cette espèce l'insecte décrit ci-après par M. Waterhouse, et qui se distingue par le corselet à quatre impressions profondes, les antennes atteignant les six septièmes du corps.

2. C. femorata Waterh., Trans. Ent. Soc. Lond., 1877, 386. — Long. 16 mill. — *Elongata, robusta, convexa, nitida, fusca, breviter ferrugineo-pubescens; antennis ferrugineis; thorace antice arcuatim angustato, creberrime evidenter punctato, impressionibus 4 haud profundis notato; elytris convexis, subparallelis, apice arcuatim attenuatis, piceis, creberrime fortiter rugoso-punctatis, interstitiis fere lævibus, costis 4 parum elevatis; femoribus 4 posticis subtus dense flavo-tomentosis.*

♂. A convex, robust species with coarsely sculptured elytra; at once distinguished from all the foregoing by having a patch of pale pubescence on the underside of the four posterior femora. Antennæ six-sevenths the

length of the elytra, the basal joint unusually slender. The thorax is nearly twice as broad as long, much narrowed and rounded in front broadest immediately before the posterior angles ; the punctuation is rather strong, very close and distinct; there is a broad shallow impression in the middle in front and another next the scutellum, united by an ill-defined longitudinal channel; there is also a well-marked rather large impression within lach posterior angle. The punctures on the elytra are very deep and close (not quite confluent), the interspaces very shining (only presenting a few fine punctures).

Ile Samoa.

3. C. cylindroides Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 177; — Journ. Mus Godeffr., 1879, 98.

Iles Viti.

4. C. costata Waterh., Trans. Ent. Soc. Lond., 1867, 388. — Long. 28 mill. — *Elongata, crassa, nigro-fusca, calva; thorace nitido, sat crebre subtiliter punctulato, intra angulos posticos impresso, disco utrinque fossa rotundata ; elytris quadricostatis, subopacis, subtiliter coriaceis, sat crebre punctulatis; abdomine creberrime subtilissime punctulato.*

Antennæ as long as head and thorax together, ferrugineous except the basal joint. Thorax very convex and shining, distinctly swollen before the posterior angles (which are nearly right angles), the surface finely and not very thickly punctured ; on each side of the disk is a rather deep round fossa, and in front of each (near the anterior angles) is an indication of another ; the usual two impressions near the scutellum are rather large but slightly indicated, the impression within the posterior angles is rather deep. The scutellum is slightly cordiform, nearly smooth. Elytra somewhat opaque, finely coriaceous and rather thickly punctured, but the punctures are very smale and irregular, the costæ are moderately raised and shining, the space between the 1 and 2 slightly concave.

Iles Fidgi ?

Je ne cite cet insecte que pour mémoire, la localité étant indécise.

Genre PHEROCLADUS, nov. gen., Fairm., Naturaliste, 1880, 372.

Mesosternum angustum, prosternum haud recipiens, convexiusculum. Coxæ posteriores normales. Tarsorum articulus primus elongatus, quartus vix supra indistinctus, subtus a lamella distinguendus, ungues simplices. Antennæ ♂ corpore longiores, graciles, articulis a 4° basi ramulo tenui, longo munitis, articulo 1° sat brevi, crassiusculo, 2° brevissimo, 3° simplici, quarto vix breviore ; ♀ corpore paulo breviores, simplices. Prothorax elytris paulo angustior, caput fere obtegens. Elytra ovata, striata, epipleuris planatis. Coxæ anticæ conicæ, fere contiguæ, intermediæ conicæ, parum distantes, posticæ regulares. Palpi maxillares elongati, articulo ultimo breviter fusiformi, labiales breviores, articulo ultimo obtuse conico.

La place de ce nouveau genre est assez difficile à préciser. Il se rapproche des Ptilodactylides par la conformation des tarses dont le quatrième article est indistinct en dessus et ne se révèle que par une lamelle en dessous ; mais les hanches postérieures ne sont pas dilatées au côté interne, et les quatre hanches antérieures sont presque contiguës Les antennes ne sont flabellées qu'à partir du quatrième article.

P. DERMESTOIDES Fairm., loc. cit. — Long. 4 1/2 à 5 1/2 mill. — *Ovatus, convexus, dense cinereo-pubescens, fuscus, nitidus, elytrorum margine reflexo, abdomine, ore, pedibus antennarumque articulo 1° testaceis ; capite perpendiculari, supra haud distinguendo, dense sat tenuiter punctato ; oculis magnis, convexis, subrotundatis ; antennis gracilibus, basi valde approximatis ; prothorace transverso, elytris paulo angustiore, antice valde angustato, dense sat tenuiter punctato, antice supra caput convexo ; scutello pentagono, tenuiter punctato ; elytris ovatis, apice angustatis, sat tenuiter punctato-substriatis, striis apice obsolescentibus, intervallis subtiliter dense punctulatis ; subtus dense tenuiter punctatus.*

Iles Viti.

La forme de cet insecte se rapproche un peu de celle des *Therius*, mais avec les élytres plus courtes, l'ensemble plus ovalaire et la tête invisible en dessus.

Genre MELANEROS Fairm.

1. M. ACUTICOLLIS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 182, et Journ. Mus. Godeffr., 1879, 100.

Upolu.

2. M. ATROVIOLACEUS Fairm., loc. cit.

Iles Viti.

3. M. PRÆLONGUS Fairm., loc. cit.

Iles Viti.

4. M. LUGUBRIS Fairm., loc. cit.

Iles Viti.

5. M. QUADRATICOLLIS Fairm., loc. cit.

Tonga-Tabou.

6. M. ANGUSTIFORMIS Fairm., loc. cit.

Tonga-Tabou.

Genre EUCHLEOCHROUS, nov. gen., Fairm., Naturaliste, 1881, 381.

Corpus elongatum, sat coriaceum. Caput breve, postice haud constrictum; labrum occultum, palpi maxillares crassi, articulo ultimo oblongo-ovato; oculi convexi, prominuli. Antennæ in tuberculis insertæ, approximatæ, robustæ, corpore haud breviores, articulo 1° crasso, tertio paulo breviore, 2° brevissimo, ceteris subæqualibus, sublus nigro-villosulis. Prothorax transversus, lateribus crassus. Scutellum sat magnum, subquadratum. Elytra subparallela. Coxæ omnes contiguæ, femoribus 2 anticis crassis, tibiis anticis leviter arcuatis, tarsorum articulis 1, 2, 3 decrescentibus, unguibus simplicibus.

Hoc genus *Tyloceris* Dalm. vage affine videtur, sed capite antice brevi, palpis crassis, antennis robustis, articulo 1° haud incrassato, 2° ceteris multo breviore, apicem versus haud incrassatis, prothorace lateribus crasso, haud marginato, scutello subquadrato valde distinctum.

E. SEMICYANEUS Fairm., loc. cit., 382. — Long. 10 1/2 mill. — *Elongatus, subparallelus, apice vix dilatatus, planatus, flavo-aurantiacus, nitidissimus, capite, antennis, elytris (basi excepta), genubus, tibiis tarsisque cyaneis ; capite lævi, inter antennas fortiter impresso, antennis validis, corpore vix brevioribus ; prothorace transverso, lateribus vix arcuatis, antice cum angulis rotundatis, antice utrinque transversim profunde impresso, impressionibus fundo cyanescentibus, basi valde marginato, et utrinque sat profunde impresso ; scutello subquadrato, basi leviter attenuato et leviter infuscato, villoso ; elytris prothorace paulo latioribus, apice leviter ampliatis et separatim rotundatis, lævigatis, sutura et utrinque lineis 2 tenuibus basalibus obsolete elevatis ; subtus sat tenuiter sat dense fulvo-pubescens ; abdominis lateribus late impressis, angulatis, metasterno sat elongato ; pedibus sat magnis, femoribus sat robustis, 2 anticis incrassatis, tibiis leviter incurvis, tarsis articulis 1, 2, 3 decrescentibus, 4° præcedenti subæquali, non lobato, 5° gracili, elongato.*

Iles Viti.

OMMADIUS LIVIDIPES. — Long. 9 mill. — *Oblongo-elongatus, subparallelus, convexus, fusco-subænescens, vix nitidus, capite fulvo, inter oculos nigro signato, antennis fuscis, apice luteis, articulo primo pallido, elytris brunneis, velutino obscure plagiatis, subtus nitido, metasterno rufo, abdomine fusco, pedibus pallide luteis, femoribus fusco plagiatis, genubus, tibiarum apice tarsorumque basi fuscis ; capite antice flavo sericeo-villoso, summo glabro tenuiter sulcato, inter oculos tuberculo elongato signato, palpis maxillaribus obscuris, labialibus pallidis ; prothorace lateribus medio angulatim dilatato, antice posticeque constricto, ante medium late ac profunde, ad basin angustius transversim impresso, dorso tenuiter transversim obsolete strigosulo ; scutello apice obtuse rotundato ; elytris medio breviter ampliatis, apice obtusis, punctato-striatis, striis post medium sinuatis, maculis velutinis interruptis, basi utrinque leviter elevatis, post medium transversim obsolete depressis, intervallis striarum vix convexiusculis, basi magis elevatis ; metasterno tenuissime punctulato ; abdominis segmento ultimo lutescente.*

Iles Viti (Kleinschmidt)

O. CASTELNAUI, *e* Nova-Caledonia, *valde affinis, sed sculptura prothoracis facile distinguendus.*

Ptinides.

Genre EXALLOPHTHALMUS, nov. gen., Fairm., Naturaliste, 1880, 372.

Genus Ptinis *affine, sed oculis pedunculatis, valde exsertis insigne. Antennæ validæ, corpore parum breviores, articulo 1° crasso, 2° brevi, ceteris subæqualibus, ultimis paulo longiores. Oculi pedunculati. Prothorax oblongus, ante basin valde constrictus. Scutellum oblongum, sat acutum. Elytra ampla. Pro- et mesosternum angusta. Pedes graciles. Palpi maxillares articulo ultimo conico, acuto. Corpus longe villosum, haud pubescens.*

Ce genre est extrêmement curieux par la structure des yeux portés sur un pédoncule et dépassant le corselet de chaque côté. C'est, je crois, le seul exemple de cette singulière structure connu jusqu'à présent chez les Coléoptères. Du reste, il se rapproche beaucoup des *Ptinus* pour la forme et l'insertion des antennes, la poitrine et les pattes.

E. QUINQUEGUTTATUS Fairm., loc. cit. — Long. 3 1/2 mill. — *Ovatus, antice angustus, valde convexus, atrocyaneus, nitidus, pilis longis cinereis sat dense vestitus, scutello et elytrorum utrinque maculis 2 niveo-tomentosis, capite summo, metasterno pedibusque albido-sericeis, abdomine minus pubescente, antennis fuscis, griseo-pubescentibus; capite tenuiter punctato; prothorace elytris multo angustiore, antice gibboso-convexo, ante medium profunde constricto et transversim impresso, postice dilatato, punctis sat grossis laxe sparsuto, nigro-hirto; scutello oblongo, acuto; elytris prothoracis basi quadratis, medio ampliatis, ante apicem extus valde rotundatis, apice ipso separatim obtuse rotundato, lineato-punctatis, haud striatis, punctis post medium obsoletis, linea suturali apice sulciformi.*

Iles Viti.

La coloration de cet insecte rappelle assez celle du *Ptinus albomaculatus* M. L., d'Australie.

Cisides.

CERACIS COMPRESSICORNIS. — Long. 2 à 2 1/2 mill. — *Ovato-parallelus, convexus, nitidus, olivaceus; prothorace brevi, transverso, lateribus*

rotundatis, antice angustiore, subtiliter punctulato, margine antico medio rotundato, utrinque sinuato; angulis anticis sat productis, lobatis, lateribus marginatis; scutello parvo, apice rotundato, parce punctato; elytris parallelis, apice simul rotundatis, tenuiter dense punctulatis; capite concavo, antice utrinque ♂ cornu compresso, apice obtuso, ♀ lamina rotundata armato.

Ile Viti-Levu.

Hétéromères.

Genre ENNEACOIDES, nov. gen.

Corpus apterum, oblongum, aspero sculpturatum. Caput transverso hexagonatum, margine antico transverso et lateribus 2 obliquis majoribus, ad angulos anticos et ante oculos angulatum. Oculi transversi, parvi. Mentum magnum, os occultans, utrinque sinuatum. Antennæ validæ, breve, articulo 1° brevissimo, 2° præcedenti vix breviore, 3° 4°que paulo longioribus, ceteris subæqualibus, ultimo minores. Prothorax subquadratus, lateribus antice arcuatus, margine externo denticulato. Elytra oblonga, ad humeros fere acuta, catenulato-rugosa, apice separatim breviter acuta. Prosternum postice obtuse productum. Pedes sat robusti, tibiæ inermes, haud prismatici, tarsorum posticorum articulo primo sequentibus duobus, simul sumptis, æquali.

Insectum generi *Enneaci*, sed statura multo majore, facie affine, antennis brevibus, crassis, articulo 1° brevissimo, fere occulto, oculis parvis, vix distinctis, tibiisque inermibus sat differre videtur (ad *Scaurinus* referendum).

E. VINCULIGER. — Long. 14 mill. — *Oblongus, convexus, punctis et depressionibus pube obscure fuliginosa indutus, opacus; capite antice fere truncato, angulis utrinque paulo productis, lateribus leviter obliquatis, post antennas angulatis, ante oculos impressis, disco valde carioso-punctato, antice magis tenuiter, medio costa longitudinali basi elevata, antice obsoleta; antennis basi prothoracis haud attingentibus, fuliginoso-pubescentibus; prothorace longitudine vix sensim latiore, lateribus antice arcuatis, ante angulos posticos rectos breviter sinuatis, dense ac grosse carioso-punctato, dorso utrinqua antice fovea rotundata impresso, margine laterali*

anguste deplanato ac extus denticulato; scutello indistincto; elytris oblongis, basi prothoracis paulo latioribus, humeris recte angulatis, postea vix ampliatis, apice angustatis et separatim subacute angulatis, utrinque tuberculis oblongis, octoseriatim dispositis, dense instructis, sutura et intervallis linea tenuiter granulata ornatis et transversim plicatulis; subtus cum pedibus grosse ac dense punctatus.

Iles Viti (Kleinschmidt).

Genre CHARIOTHECA Pascoe.

Head moderate, subquadrate. Eyes large, transverse, contiguous to the prothorax. Antennæ short, claviform, the first joint nearly concealed above by the antennary orbits, the 4 or 5 terminal joints compressed and, except the last, more or less transverse. Labrum rotunded anteriorly. Maxillary palpi with the last joint securiform, the labial ovate, truncate; maxillary lobes short, strongly ciliated. Mentum subquadrate. Labrum slightly expanded at the sides, antice and aliated on front. Prothorax transverse, nearly as broad as the elytra at the base, rounded at the sides scarcely emarginate anteriorly. Elytra elongate their greatest breadth behind the shulders, slightly curved at the sides. Legs rather slender; tarsi heary beneath, the basal joint longer than the succeeding one. Prosternum pointed behind with a narrow impression in the middle; mesosternum notched for the reception of the prosternum; post-intercoxal process pointed anteriorly.

1. C. SMARAGDIPUNCTATA Fairm., Naturaliste, 1881, 373. — Long. 7 mill. — *Oblonga, subparallela, convexa, fusco-metallica, valde nitida, vage violaceo-micans, elytris punctis æneis impressis; capite vix perspicue punctulato, antice medio transversim impresso, margine antice fere truncato; prothorace elytris angustiore, longitudine duplo latiore, lateribus rectis, marginatis, antice tantum arcuatis, margine postico utrinque late sinuato, angulis acutiusculis, dorso subtilissime punctulato, sed basi medio sat fortiter sat dense punctato; scutello triangulari, lævi; elytris ad humeros leviter angulatis, apice tantum angustatis, utrinque punctis grossis, parum densis octoseriatis impressis, et serie prope scutellum abbreviata, punctis extus et apice majoribus, foveatis; subtus lævis, fusco-nigricans, nitida, prosterno medio late sulcato.*

Iles Viti.

Bien remarquable par sa forme plus convexe, par le corselet notablement plus étroit que les élytres, et par ces dernières non striées, mais à séries de petites fossettes bronzées.

2. C. NEOMIDINA Fairm., Naturaliste, 1881, 373. — Long. 4 3/4 mill. — *Oblongo-elliptica, modice convexa, supra cyanea, nitida, capite obscuriore, minus nitido, subtus fusca, pedibus piceo-rufis, palpis antennisque fuscis, his articulo ultimo piceo ; capite sat tenuiter densissime punctato, margine antico late leviter sinuato ; antennis brevibus, articulis 4 ultimis latioribus,* 8°, 9° 10°*que transversis,* 11° *quadrato-rotundato ; prothorace parum convexo, antice a basi angustato, margine postico utrinque vix impresso et valde bisinuato, subtilissime punctulato ; elytris oblongo-ovatis, punctato-substriatis, stria suturali,* 6ª 9ª*que apice profundioribus, intervallis subtiliter punctatis ; subtus dense tenuiter punctata, prosterni lateribus rugosius ; processu sternali acuminato, planato, punctato, haud impresso.*

Iles Viti-Levu.

Cette espèce et la suivante ressemblent à de très petites *Platydema violacea* ; l'*infima* diffère de la précédente par la taille, la coloration, le corps moins convexe et les impressions du corselet plus marquées.

3. C. INFIMA. — Long. 4 mill. — *Oblongo-ovata, parum convexa, nitida, fusco-æneseens, capite prothoraceque antice rufescentibus, subtus picea, abdomine fusco, pedibus, ore antennisque rufescenti-testaceis ; capite antice obsolete sinuato, antennis brevibus, basin prothoracis haud attingentibus, articulis* 8, 9, 10 *transversis, intus paulo productis, articulo ultimo truncato ; prothorace brevi, antice paulo attenuato, dense tenuiter punctato, lateribus magis marginato, margine postico utrinque foveolato et valde sinuato ; elytris tenuiter punctato-substriatis, stria suturali postice paulo profundiore ; subtus tenuiter sat dense punctata, prosterni latioribus strigosis ; processu prosternali angusto, planato, punctato, vix impresso, apice sat acuto.*

Tonga-Tabou, Viti-Levu.

D'après une note de M. Arnoux, cet insecte serait lumineux. Il ressemble au précédent, mais est bien plus petit, d'une coloration différente, avec les élytres plus courtes, plus finement striées, les stries pas plus profondes à l'extrémité et bien plus finement ponctuées.

L'*Olisthæna cuprina* Fairm., de Tonga-Tabou, doit se placer dans ce genre et probablement l'*O. planicollis* aussi.

Genre THESILEA Haag, Journ. Mus. Godeffr., 1879, 130.

Ce genre est très-voisin des *Chariotheca* Pasc. et s'en distingue par le corps plus cylindrique, le chaperon non saillant et la saillie prosternale obtuse. Ce dernier caractère est le seul qui me paraisse établir une différence, car le *C. cuprina* a le devant de la tête conformé de la même manière. C'est à tort que Haag a réuni cette dernière espèce à son genre *Thesilea*, car chez elle la pointe prosternale est saillante, avec une impression oblongue bien marquée, et est reçue dans une échancrure en angle obtus formé par le mésosternum.

1. T. impressipennis Haag, loc. cit. — Long. 6 1/2 à 8 1/2 mill. — *Elongata, nitida, obscure ænea, elytris interdum obscure viridi-micantibus, articulis* 6 *primis antennarum tarsisque dilutioribus ; capite thoraceque leviter punctatis ; hoc ante scutellum indistincte impresso ; elytris sat fortiter striato-punctatis, striis versus apicem profunde impressis, interstitiis minutissime punctatis.*

Ovalau.

Cette espèce varie notablement de taille ; mais chez les plus gros individus, qui sont généralement d'une couleur bronzée uniforme, sans reflet d'un vert foncé sur les élytres, je ne trouve aucune différence de sculpture et je les regarde comme des mâles. Elle est facile à reconnaître aux stries fortement enfoncées sur la moitié postérieure des élytres. La tête présente aussi au bord antérieur une impression transversale assez marquée ; la ponctuation, quoique assez fine, est serrée, bien plus marquée que sur le corselet. (Haag.)

2. T. versicolor Haag, loc. cit. — Long. 6 1/2 à 8 1/2 mill. — *Elongata, nitida, purpureo-fulgida, thorace, sutura, margine humerisque interdum elytrorum viridi-micantibus ; capite thoraceque disperse punctatis, stria* 1ª *prope suturam versus apicem impressa, interstitiis minutissime punctatis ; subtus, epipleuris exceptis, obscurior, parapleuris punctatis.*

Viti-Levu, Ovalau.

Reconnaissable à la coloration et à la première strie fortement enfoncée sur la moitié postérieure des élytres. L'*Olisthæna cuprina* ressemble beaucoup à cette espèce, mais elle est différemment colorée, les points du thorax et les stries ponctuées des élytres sont plus forts, la première strie au contraire est moins enfoncée. (Haag.)

J'ajoute la description d'une troisième espèce dont la localité n'est pas précise, mais qui provient, si non des îles Viti, au moins d'une terre voisine :

3. T. PUNCTICEPS. — Long. 8 mill. — *Elongata, nitida, ænea, subtus cum pedibus fusco-ænea, tibiis apice, tarsis antennisque (clava infuscata) rufo-piceis ; capite dense sat tenuiter punctato, margine antico fere recto ; antennis basin prothoracis attingentibus ; prothorace subtiliter sat dense punctato, ante scutellum obsolete impresso ; elytris punctato-substriatis, striis extus paulo profundioribus, intervallis haud perspicue punctatis.*

Ressemble à l'*impressicollis* Fairm. pour la coloration et pour la tête densément ponctuée, mais le corselet est plus large, plus finement ponctué, avec le bord postérieur plus fortement bisinué, ce qui rend les angles plus pointus ; les élytres sont bien plus finement striées et les antennes sont notablement plus longues. Cet insecte rappelle beaucoup le *T. cuprina*, avec un corps plus convexe.

BRADYMERUS SUBLÆVICOLLIS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 286. — Long. 7 1/2 mill. — *Oblongus, subparallelus, modice convexus, fusco-brunneus vix nitidus, antennis pedibusque piceis, capite tenuiter densissime punctato, antice linea valde arcuata impresso, antennarum articulis* 5-10 *valde transversis, intus productis ; prothorace longitudine duplo latiore, antice vix angustiore, lateribus leviter arcuatis, integris, leviter reflexis, margine postico utrinque late sinuato, angulis posticis acutis, margine antico medio arcuato, ante angulis valde sinuato, angulis productis, obtuse acutis, disco convexo, densissime tenuiter punctato, antice medio linea longitudinali brevissima impresso, basi medio et ad angulos leviter impresso ; elytris subparallelis, post medium obsolete ampliatis, apice obtuse rotundatis, parum profunde late striatis, striis crenato punctatis, intervallis elevatis, tectiformibus, punctato-asperulis, striis basi*

alternatim obsoletis, margine reflexo fere plano, basi paulo concavo; subtus magis piceus, paulo nitidior, dense tenuiter punctatus.

Iles Viti.

A ceteris speciebus prothorace tenuiter punctato, lateribus haud denticulato distinctus. *Bolitophagus aspericollis* Fairm., e Madagascar, insecto nostro sat affinis et in genere *Bradymero* collocandus.

Genre APHYLLOCERUS, nov. gen., Naturaliste, 1881, 348.

Genus Tetraphyllis *affine. Corpus breviter ovatum, gibbosum, glabrum. Caput perpendiculare, oculis fere sub prothoracis marginem anticum occultis; oculis sat magnis, late sinuatis. Antennæ dimidio corpore fere longiores, sat graciles, articulis* 5 *ultimis paulo brevioribus et paulo latioribus, sed latitudine longioribus. Prothorax transversus, fere trapeziformis, margine postico late rotundato, lateribus fere rectis. Elytra prothorace latiora, margine reflexo, obliquo, apice attenuato et a medio profunde et interrupte impresso. Prosternum valde elevatum, modice latum, mesosterno plano, profunde bisulcato, antice fere truncato et obtuse furcato. Abdomen segmentis* 2 *primis magnis,* 3° 4°*que brevibus. Pedes sat magni, femoribus leviter clavatis, tibiis omnibus arcuatis, tarsis subtus dense fulvo pilosis, posticis articulo* 1° *ultimo paulo,* 2° 3°*que conjunctis valde longiore.*

A. DECIPIENS Fairm., loc. cit. — Long. 9 à 11 mill. — *Breviter ovatus, gibboso-convexus, cyanescenti-niger aut cyaneus, nitidus, antennis fuscis, opacis, basi nitidis; capite perpendiculari, subtilissime punctulato, ante antennas transversim impresso, labro fulvo; prothorace longitudine plus duplo latiore, antice angustato, lateribus vix arcuatis, subtiliter punctulato; scutello triangulari, acuto, lævi; elytris brevissime ovatis, basi late truncatis, prothorace latioribus, fortiter punctato-striatis,* 2ª 3ª*que,* 4ª 5ª*que basi coeuntibus, intervallis leviter convexis, striis apice profundioribus, margine reflexo basi lato et medio extus punctis grossis impresso; subtus lævis, metasterno basi sat fortiter punctato, medio longitudinaliter bistriato; pedibus sat gracilibus, tibiis apice intus fulvo-pubescentibus, tarsis elongatis.*

Iles Viti.

Cet insecte ressemble beaucoup aux *Tetraphyllus* de Madagascar, mais il en diffère notablement par les antennes qui sont longues, composées d'articles allongés, les derniers, à peine plus larges, ne forment pas une massue, le premier article est plus long, le corselet est arqué à la base, l'écusson est plus pointu, le bord réfléchi des élytres oblique et se prolonge, en s'atténuant, jusqu'à l'extrémité ; le dessous du corps est brillant, les tarses sont différents et il n'y a pas de strie frontale. Notre espèce ressemble au *T. formosus*, mais elle est un peu plus petite.

Genre BIONESUS, nov. gen., Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 70.

Corpus oblongum, subgibbosum, alatum, pubescens. Oculi magni, supra valde approximati, emarginati. Antennæ sat graciles, medium corporis haud superantes, articulo 2° parvo, 3° quarto longiore, ultimis 5 *paulo crassioribus ac paulo brevioribus. Prothorax transversus, antice vix sed late emarginatus, basi marginatus, utrinque obsolete sinuatus, lateribus tenuiter marginatus. Scutellum triangulare. Elytra oblonga, lateribus fere recta, dorso valde convexa, postice valde declivia, apice obtusa, margine reflexo sat lato, usque ad apicem continuo. Prosternum sat latum, apice mucronatum, mesosternum late bifidum et bilobum; processus abdominalis obtusus. Pedes mediocres, femora sat gracilia, tarsi antici articulis* 4 *primis æqualibus, intermedii articulo* 1° *secundo tertioque conjunctis æquali, postici articulo* 1° *secundo tertioque conjunctis longiore, tertio elongato.*

La place de ce genre intéressant me paraît être dans les Strongylides de Lacordaire, qui renferment peu d'insectes australiens ou polynésiens. La forme générale rappelle un peu le genre *Dicyrtus*, mais la vestiture du corps donne à notre nouveau genre un faciès très différent. Les articles des antennes ne sont pas en scie, le prothorax est tranchant sur les côtés, les élytres sont un peu gibbeuses, mais sans tubérosité sur les épaules.

B. CINEREOSPARSUS Fairm., loc. cit. — Long. 11 mill. — *Oblongus, lateribus leviter compressus, dorso valde convexus, subgibbosus, fusco-subænescens, pilis cinereo-fulvis depressis obsitus, elytris postice cinereo maculosis; capite tenuiter punctato, inter oculos stria tenui brevi im-*

presso, oculis supra valde approximatis, reniformibus; prothorace transversim quadrato, longitudine duplo latiore, lateribus antice tantum arcuatis, margine postico sat fortiter marginato, utrinque obsolete sinuato, rugulose punctato, leviter inæquali, medio obsolete lineato; scutello triangulari, villoso, dense punctulato; elytris prothorace latioribus, subparallelis, apice angustatis et obtusis, substriatis, paulo minoribus, stria suturali excepta, intervallis planiusculis, dense punctatis, et, postice præsertim leviter plicatulis; subtus tenuiter dense punctulatus, pilis cinereis vestitus, pedibus dense punctulatis, tenuiter cinereo-pilosis.

Iles Viti.

Quand l'insecte est frais, la sculpture est cachée par la pubescence.

ANAXO RUFOJANTHINUS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 279. — Long. 10 mill. — *Oblongo-elongatus, convexus, nitidus, capite, antennarum basi, prothorace pedibusque rufo-testaceis, tarsis obscuris, elytris cyaneis, abdomine fusco, tenuiter griseo-pubescente; capite dense punctato, inter oculos obsolete foveolato, inter antennas transversim impresso; prothorace quadrato, antice leviter attenuato, angulis omnibus fere obtusis, sat dense tenuiter punctulato; scutello fusco, brevi; elytris basi truncatis, ad humeros angulatim rotundatis, a medio leniter postice attenuatis, apice angustatis et obtuse acuminatis, striato-punctatis, striis fere crenatis, suturam versus profundioribus, ceteris apice obsolescentibus, intervallis convexiusculis, tenuissime ac laxe punctatis; subtus tenuissime dense punctulatus, abdomine medio obscure rufescente; pedibus punctulatis, femoribus sat latis.*

Iles Viti.

Je ne rapporte cet insecte au genre *Anaxo* que sous toutes réserves; le seul individu que j'aie vu est très mutilé. Il diffère des *Anaxo* par une forme plus robuste, plus épaisse.

LAGRIA DIMIDIATA Blanch., Voyage au Pôle Sud, Zool., IV, 186, pl. 12, fig. 12. — Long. 11 à 12 mill. — *Ovata, convexa, nigra, pube cinerea vestita; antennis piceis; prothorace angusto, conico, dense sericeo; elytris convexis, punctatis, viridi-cupreis, nitidissimis, basi cinereo-pubescentibus; pedibus nigris.*

Cette espèce est très semblable, quant à la forme, à la *pulchella* Guér.;

elle est cependant un peu plus convexe. Tout le corps, noir, est revêtu d'une fine pubescence cendrée. Tête petite, très finement chagrinée, noire, un peu velue, ayant deux légères fossettes dans son milieu. Antennes grêles, de la moitié de la longueur du corps, entièrement d'un brun obscur. Prothorax rétréci antérieurement, coupé droit à sa base, peu convexe, d'un noir terne et finement soyeux. Écusson noir. Élytres larges, très bombées, ayant dans toute leur étendue une ponctuation médiocrement serrée, d'un beau vert brillant, cuivreux antérieurement, avec leur portion basilaire plus noire et revêtue d'une pubescence très serrée, d'un gris blanchâtre. Pattes noires, peu velues, avec les cuisses minces. Tout le dessous du corps noir est plus ou moins garni d'une pubescence cendrée, avec l'extrémité de l'abdomen roussâtre. (Blanchard.)

Ile Vavao.

Pelecotomoides fulvosericans Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 279. — Long. 4 1/2 à 6 mill. — *Oblongo-ovatus, lateribus compressus, rufo-castaneus, brunneo et lutoso sericans, capite obscuriore, abdomine paulo dilutiore; capite longitudinaliter convexo, antice denudato, lateribus elevatis; palpis et antennis testaceo-flavis, flabellis fuscis, articulo 3° angulato; prothorace breviter conico, postice basin elytrorum amplectente, longitudine paulo latiore, antice a basi angustato, margine postico utrinque valde sinuato, lobo medio leviter emarginato, angulis posticis valde acutis; scutello ovato, apice obtuso; elytris fere parallelis, apice rotundatis, longitudinaliter fulvo et castaneo vage vittatis; subtus tenuissime dense sericans.*

♀. *Capite antice plaga polita signata, antennis pectinatis.*

A P. holosericeo Montr. (de Woodlark) *statura majore, pube haud flavo-aurea, capite haud sulcato, prothorace fere conico elytrisque haud vittatis sat differre videtur.*

Ile Tonga.

Cloma multicornis Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 279. — Long. 9 mill. — *Oblonga, parallela, convexa, nigra, nitida, ore, antennis pedibusque piceis, femoribus plus minusve nigricantibus; prothorace transversim subquadrato, antice tantum leviter attenuato, basi utrinque sat*

fortiter sinuato, tenuissime vix distincte punctulato; elytris fortiter punctato-striatis, punctis distantibus, crenatis, striis usque ad apicem profundis, subtus tenuiter punctata, pectoris lateribus fortius.

♂. *Capite leviter ac late concavo, cornu utrinque ante oculum et basi acute dentato, prothorace antice abrupte retuso, utrinque compresso lobato, lobo infra in dentem acutum, divaricatum producto, et post hunc lobum utrinque valde impresso.*

♀. *Capite prothoraceque simplicibus, hoc antice utrinque leviter impresso.*

Iles Viti.

MORDELLA DODONEÆ Montr., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, 306. — Long. 5 mill. — *Elongata, valde convexa, lateribus compressa, postice leviter attenuata, nigra, sed pube densa rufescente induta, pedibus antennisque obscure piceis; capite sat parvo, convexo; prothorace transverso, antice parum attenuato, basi media in lobo arcuato producta; elytris valde elongatis, vix sensim attenuatis, apice tantum angustatis et separatim rotundatis, densissime ac tenuissime punctulatis; pectore abdomineque tenuissime reticulatis, hoc medio lævi; tibiis posticis brevissimis.*

Iles Viti. Se trouve aussi à la Nouvelle-Calédonie.

1. ANANCA LAGENICOLLIS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 286. — Long. 13 mill. — *Elongata, lutescens, pubescens, capite medio infuscato, prothorace vittis 3 infuscatis, externis antice intus dilatatis, elytris parum obscure infuscatis, utrinque lineis 5 pallide luteis, subtus dilutior, nitidior, abdomine leviter infuscato, antennis cum articulis apice leviter infuscatis; capite angustato, elongato, tenuissime vix perspicue punctulato; prothorace elongato, postice angustato, lateribus antice rotundatis, margine antico leviter arcuato, basi anguste marginata et elevata, angulis posticis leviter prominulis densissime tenuissime punctulato, dorso utrinque antice impresso; scutello truncato; elytris elongatis, apice attenuatis, obtuse acuminatis, lineis pallidis haud elevatis, externa excepta, basi evidenter elevata.*

Ile Viti-Levu.

Species prothorace elongato, angusto, postice valde angustato insignis, et *Copiditæ quadrimaculatæ* Motch. facie sat affinis.

2. A. LIGNICOLOR. — Long. 10 mill. — *Oblonga, convexa, tota piceo-fuscula, parum nitida, dense luteo-pubescens, pedibus obscurioribus; capite convexo, dense tenuiter punctato, mandibulis apice nigris; antennis medio corporis parum longioribus; prothorace ovato, postice attenuato, lateribus antice sat rotundatis, margine postico reflexo, medio ignato, ad angulos sat acute producto, tenuissime dense punctato, antice utrinque et medio longitudinaliter obsolete impresso; scutello apice obtuso, dense punctato; elytris post medium attenuatis, apice obtuse acuminatis, densissime tenuiter punctatis, sutura et costula marginali sat elevatis, utrinque lineis 2 obsolete elevatis; subtus cum pedibus densissime tenuiter punctata.*

Ile Viti-Levu.

Ressemble un peu à l'*A. nigripennis* de la Nouvelle-Calédonie, mais plus foncé, plus brillant, avec le corselet plus étroit, plus long, plus arrondi sur les côtés en avant, les élytres plus courtes, à lignes plus indistinctes.

3. A. SUBUSTA. — Long. 10 1/2 mill. — *Oblonga, convexa, pallide fulva, nitida, subtiliter pubescens, striga prothoracis media brevi, elytrorum apice abdomineque (basi excepta) fuscatis; capite subtilissime dense punctulato, antice fere lævi, labro haud striato, mandibulis apice nigris, palporum articulo ultimo paulo obscuriore; antennis dimidio corpore paulo longioribus; prothorace ovato, postice angustato, lateribus antice angulato-rotundatis, margine postico reflexo, utrinque ad angulos producto, densissime subtiliter punctato, basi media sat fortiter impresso; scutello obtuse triangulari, tenuiter punctato; elytris a medio postice attenuatis, apice obtusis, densissime sat tenuiter punctatis, sutura et utrinque lineis 3 obsolete elevatis, externa distante; subtus tenuissime densissime punctata.*

Iles Viti.

Forme de la *canellina*, mais moins jaune, avec l'abdomen, à l'extrémité des élytres, brun, le corselet non ondulé latéralement, plus fortement impressionné tout à fait à la base, avec les angles postérieurs formés seulement par le repli.

4. A. INCRASSATA Fairm., Pet. Nouv. ent., 1877, 286. — Long. 12 1/2

mill. — *Oblonga, sat brevis, convexa, flavo-testacea, nitida, antennis palpisque paulo obscurioribus, elytris fuscis, obsolete cærulescentibus, capite brevi, sat lato, inter antennas planato, mandibulis apice nigris, antennis validiusculis ; prothorace ovato, postice leviter angustato, lateribus antice fere angulatis, antice basique marginato, angulis extus productis, tenuissime dense punctulato, utrinque fere medio impresso et transversim obsolete depresso ; scutello apice obtuso ; elytris sat latis, valde convexis, brevioribus, longitudinaliter arcuatis, apice separatim rotundatis, tenuissime ac densissime punctulatis, sutura parum elevata, utrinque costis 3 sat elevatis, paulo ante apicem abbreviatis, margine externo fere usque ad apicem incrassato ; subtus fere lævis, segmentis abdominalibus utrinque impressis ; 4° utrinque paulo angulato, 5° apice bisinuato ; pedibus sat validis, femoribus posticis elytrorum apicem fere attingentibus.*

Iles Viti.

Species corpore longitudinaliter arcuato, elytris magis acute costulatis, prothorace densissime punctato tibiisque anticis apice acute bispinosis valde distincta.

5. A. APICATA. — Long. 9 à 10 mill. — *Elongata, testaceo-lutea, antennis obscurioribus, elytris fuscis, apice anguste luteis, tenuiter luteo-pubescens, elytris densius ; capite tenuissime punctato, antice lævi, palpis fuscis, articulo ultimo apice luteo ; prothorace antice vix ampliato et utrinque vage infuscato, lateribus ante basin sinuato, basi ipsa latiore et sat fortiter marginato, dense sat tenuiter punctato, dorso leviter inæquali, medio baseos obsolete impresso ; scutello obscure luteo, dense punctulato ; elytris oblongis, apice tantum attenuatis, tenuissime dense punctulatis, sutura et utrinque costulis 2 elevatis, 3ª externa vix distinguenda, 1ª ante apicem obsoleta ; subtus dense tenuiter punctata, abdomine, tibiis tarsisque paulo obscurioribus.*

♀. *Major, prothorace lateribus fusco magis tincto, basi medio magis impresso, subtus cum pedibus brunneo-lutescens, elytris apice longius luteis.*

Iles Tonga et Viti.

Ressemble beaucoup à l'A. *bicolor*, en diffère au premier abord par la tête qui n'est pas noire, par les palpes maxillaires brunâtres, le dernier article plus brun et jaune à l'extrémité, par la tête moins triangulaire,

presque en carré oblong avec une petite fossette en avant, et le corselet pas plus large au bord antérieur qu'à la base.

6. A. Moorii Montr., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, 307, pl. 7, fig. 8. — Long. 14 mill. — *Oblonga, flavo-testacea, modice nitida, elytris pallide testaceis, vitta lata fusco-nigra subcærulescente omnino circumductis, antennis, palpis pedibusque, femorum, basi excepta, brunneis, ore pallidiore; capite tenuiter punctulato; prothorace subcordato, lateribus antice valde rotundatis, postea leviter sinuatis, basi subito latiore, sat tenuiter sat dense punctato, medio longitudinaliter elevato et utrinque late impresso, postico elevato, scutello flavido, truncato; elytris medio leviter ampliatis, apice attenuatis, tenuissime ac densissime punctulatis, sutura elevata et utrinque lineis tribus tenuiter elevatis.*

Ile Viti-Levu; Nouvelle-Calédonie.

Curculionides.

Cybebus gibbipennis. — Long. 2 1/2 mill. — *Oblongus, valde convexus, lateribus compressus et antice attenuatus, niger, nitidus; rostro crasso, subarcuato, capite transversim obsoletissime impresso; prothorace ovato, antice attenuato; elytris ovatis, prothorace valde latioribus, gibboso-convexis, apice obtuse acuminatis, lævibus, extus linea sat profunda impressis; pedibus magnis, femoribus apice vix clavatis.*

Ile Viti-Levu.

Cet insecte ressemble à un *Apion* très lisse et à élytres très fortement convexes, presque gibbeuses.

Rhinoscapha lagopyga Fairm., Naturaliste, 1881, 348. — Long. 20 à 25 mill. — *Oblongo-elongata, lateribus compressa, postice leviter ampliata, valde convexa, nigra, nitidissima, quasi vernicata, elytris post medium plaga magna dense cinereo-pubescente, basi extus rufo-brunneo-squamosa signatis, tarsis supra viridibus, griseo-villosis; rostro lævi, medio late ac profunde, utrinque basi breviter sulcato, apice fere arcuatim emarginato; prothorace elytris valde angustiore, latitudine dimidio longiore, antice tantum angustato, grosse ac irregulariter foveato, foveis interdum con-*

fluentibus ; scutello parvo, convexo ; elytris ad humeros obliquatis et extus obtuse angulatis, medio vix ampliatis, apice obtuse productis, foveis magnis seriatis impressis, ad humeros cariosis, foveis post medium subito minoribus, intervallis transversim late impressiusculis, sutura postice elevata ; subtus lævissima, abdominis segmento ultimo dense punctato, fulvo-villoso.

♂. *Paulo minor et paulo angustior.*

♀. *Abdomine paulo magis convexo, segmento 2° utrinque fortiter impresso, ultimo magis rugoso.*

Iles Viti.

Cet insecte est remarquable par la pubescence d'un cendré un peu fauve, très serrée, qui recouvre largement la partie apicale des élytres et sous laquelle les fossettes se réduisent brusquement à des points oblongs, proportionnellement petits.

Genre APIROCALUS Pasc., Cistul. Entom., 1881, 590.

Rostrum a capite separatum, robustum, apice modice declive. Antennæ breviusculæ, scapus incrassatus. Elytra ad latera haud angulata, apice integra. Coxæ anticæ haud contiguæ ; femora incrassata ; tibiæ arcuatæ. Abdomen segmentis 2 basalibus ampliatis, sutura obtuse angulata.

A. CORNUTUS Pasc., loc. cit. — Long. 12 mill. — *Triangularis, niger, griseo-squamosus ; elytris gradatim latioribus, apicem versus truncatis, lateribus postice late bicornutis, et apice pilosis.*

M. Pascoe a décrit ce curieux Curculionide comme provenant des îles Fidgi, mais il a été induit en erreur, car j'en possède un individu trouvé à Yulé, dans la Nouvelle-Guinée, par M. d'Albertis. La place de cet insecte est près des *Elytrurus,* auxquels il ressemble par l'exagération des appendices élytraux, plus développés et situés plus en arrière que chez l'*E. expansus ;* mais il en diffère par les hanches antérieures un peu séparées, le scape épais et les élytres presque tronquées à l'extrémité, nullement prolongées (1).

(1) Le genre *Idastes,* publié par M. Pascoe dans le même travail, me

1. Elytrurus horizontalis. — Long. 12 mill. — *Oblongus, antice posticeque præsertim valde angustatus, elytris horizontalibus, transversim vix convexiusculis, fuscus, squamositate griseo-cinerea, subviridula, tenui sat dense vestitus, elytris vage fusco-denudato-vittatis; rostro fere parallelo, medio carinato, utrinque longitudinaliter plicatulo; antennis elongatis, funiculi articulo 1° secundo haud sensim breviore; prothorace conico-truncato, granulis sat grossis, parum dense obsito; elytris ante medium latioribus et fere angulatim arcuatis, postea fere rectis attenuatis, breviter et obtuse caudatis, dorso tenuiter striatis, striis ocellato-punctatis et granulosis, granulis ad marginem lateralem versus validioribus, margine ipso denticulato, intervallis obsolete rugosulis; pectore lateribus parce granuloso, abdomine lævi, nitido, segmento 1° late leviter impresso et basi ruguloso.*

Iles Fidgi (coll. Chevrolat).

Cet insecte ressemble à l'*E. caudatus*, mais il s'en distingue facilement par les élytres tout à fait horizontales en longueur, au moins chez le mâle que je connais, à peine prolongées en arrière et obtuses; en outre le rostre est plissé ou striolé longitudinalement, et le 1er article du funicule des antennes est à peine plus court que le 2e, les suivants sont brièvement turbinés et non obconiques; le corselet est plus conique, non distinctement rétréci à la base et couvert de granulations plus grosses, moins serrés; enfin les élytres sont un peu déprimées longitudinalement sur le disque et vers le bord, de telle sorte qu'elles présentent, mais vaguement, une large bande suturale et une autre discoïdale un peu dénudées, plus foncées que le reste.

2. E. subvittatus Pasc., Cist. Ent., 1881, 589. — Long. 12 mill. — *Subellipticus, niger, sparse griseo-squamosus; rostro in medio carinato; elytris ante medium latioribus, singulis vittis 2 approximatis inconspicuis ornatis.*

Subelliptic, shorter in proportion, dull black, with 2 inconspicuous

---

paraît être le même que le genre *Conopsis*, et provenir de la Nouvelle-Calédonie (non des Nouvelles-Hébrides); mais la description ne parle pas de la sculpture des élytres, ni de l'épine terminale des mâles.

grayish approximating stripes on each elytron; rostrum rather short, a raised line in the middle; prothorax finely granulate; scutellum very small, triangular; elytra broadest at above the basal third, lineated with minute granules, the interstices with obscure whitish scales (only seen through a strong lens) apices slightly produced; abdomen glossy black; legs with whitish scales mixed with bristles; femore granulate.

Iles Fidgi.

Shorter than any other species, except *E. cinctus,* and further characterized by the two pale approximate strupes on the elytra.

Cet insecte paraît bien voisin du précédent, mais la description ne fait pas allusion à la surface presque horizontale du corps dans le sens de la longueur; elle indique le corselet comme finement granuleux et ne dit pas que les bandes des élytres soient dénudées.

3. E. rusticus Pasc., Cistul. Entom., 1881, 509. — Long. 17 mill. — *Subellipticus, fuscus, sparse griseo-squamulosus; rostro sat elongato, late canaliculate, elytris in medio latioribus, ad latera postice serrulatis.*

Subelliptic, dark brown, with small grey scattered scales; head sparingly and finely punctured; rostrum rather long, somewhat deeply canaliculate, with a nearly obsolete line in the middle; 2e joint of the funicle twice the length of the first; prothorax punctured anteriorly, granulate behind; scutellum minute, triangular; elytra broadest at above the middle, apparently striated, the interstices minutely granulate; abdomen glossy black, the first 2 segments punctured; legs normals, femora more or less granulate.

The nearest ally appears to be *E. serrulata* Waterh., but, *inter alia,* the elytra ore much more attenuated behind, the rostrum longer and canaliculate. The apparent striæ are due to certain rows of punctures bearing each a grayish scale.

Iles Fidgi.

Il faut ajouter à ces espèces les neuf que j'ai signalées dans ma note sur les *Elytrurus* des îles Viti (Stett. ent. Zeit., 1880, 207), savoir: *E. expansus* Wat., *E. acuticauda* Fairm., *E. dentipennis* Fairm., *E. caudatus* Pasc., *E. Durvillei* Bl., *E. granatus* Fairm., *E. cinctus* Bdv., *E. serrulatus* Wat. et *E. divaricatus* Wat.

1. Elytrogonus obtusatus. — Long. 8 1/2 mill. — *Ovatus, antice attenuatus, parum convexus, fuscus dense cinereo-pubescens, granulis minutis denudatis sparsus; rostro medio tenuissime carinato, antennis piceo-fuscis, scapo capite longiore; prothorace longitudine vix latiore, antice angustato, postice ♂ parallelo, ♀ a basi antice attenuato, dorso parum dense sat fortiter granulato; elytris sat brevibus, ad humeros recte obliquatis, postea obtuse angulatis, a medio postice angustatis, extus carinatis, carina usque ad apicem prolongata, tenuiter striatis, striis vix impressis, punctatis, his punctis nitidis, ocellatis, intervallis planatis, rarius granulatis; abdomine basi grosse punctato et rugoso, segmento 2° tenuiter punctato et punctis grossis sparso, pedibus dense punctatis, subrugosulis, femoribus sat clavatis magis rugosis.*

♀. *Elytris ad humeros vix angulatis, rostro vix sensim carinato, abdomine rugosulo, lateribus dense punctato.*

Iles Viti.

Diffère du *griseus* par la taille plus petite, le corps bien moins convexe, la vestiture cendrée, le corselet un peu moins court, les élytres moins amples et l'abdomen rugueux à la base. Le scape des antennes entame le corselet, tandis que chez le *griseus* il atteint à peine le bord antérieur.

2. E. griseus Guér., Rev. Zool., 1841, 126. — Blanch., Voyage au Pôle Sud, IV, 237, pl. 15, fig. 1 et 2. — Long. 10 à 12 1/2 mill. (1). — *Præcedenti simillimus, sed major, magis robustus et præsertim magis convexus, indumento magis lutescente vestitus, prothorace latiore, granulis minus dense sparsulo, elytris ad humeros paulo magis angulatis, intervallo 6° basi obliquo et oblonge elevato, striis paulo magis impressis, intervallis minus planatis, abdomine dense tenuiter punctato, basi punctis granulatis grosse impresso.*

Iles Viti.

Les points de l'abdomen et des stries élytrales sont précédés d'un petit grain saillant, lisse, ce qui fait hésiter entre la ponctuation et la granulation de ces organes.

---

(1) C'est par erreur que dans le texte de ce dernier ouvrage la longueur est indiquée de 4 à 5 millimètres; celle qui est tracée sur la planche est la véritable.

1. SPHÆRORHINUS VILLOSULUS Guér., Rev. Zool., 1841, 127.—Blanch., Voyage au Pôle Sud, pl. 15, fig. 19. — Fairm., Col. Polyn., 56. — Long. 6 1/2 à 8 mill. — *Oblongus, valde convexus, lateribus subcompressus, fuscus, sat opacus, cinereo-pubescens, apice pilis cinereis sat longis sat dense vestitus, antennis pedibusque piceo-rufescentibus, cinereo-pubescentibus, metasterno utrinque plaga magna dense squamoso-pallida; rostro tenuiter granuloso-punctato, inter antennas tuberculato, inter oculos linea tenui angulata impresso; antennis validiusculis, villosis, corpore parum brevioribus, scapo apicem versus crassiore, medium prothoracis fere attingente; prothorace ovato, postice vix attenuato, antice angustiore, dense rugoso-punctato; elytris ovato-oblongis, medio leviter ampliatis, apice obtuse rotundatis, striato-punctatis, striis parum profundis, intervallis planatis, rugoso-punctatis, villoso-hispidulis, pilis a medio postice longioribus ac paulo densioribus; subtus cum pedibus punctatus.*

Ile Vavao.

2. S. ABERRANS. — Long. 8 mill. — *Oblongo-ellipticus, convexus, fuscus, indumento griseo vestitus, elytris sat dense, postice paulo longius griseo-villosis, abdominis metasternique lateribus et macula ad 4 coxas antiqua dense albo-tomentosis, pedibus piceis, griseo-villosis; capite punctato, inter oculos tenuiter striolato et medio breviter sulcato, rostro antice valde gibboso, basi angulatim sulcato; antennis elongatis, funiculi articulis 2 primis æqualibus et ceteris paulo longioribus, clava ovata, oculis ovatis modice convexis; prothorace antice leviter attenuato, sat fortiter parum dense punctato, punctis setiferis; elytris ovatis, postice attenuatis, apice obtuse rotundatis, grosse punctato-substriatis, punctis setiferis, intervallis convexiusculis, antice fere planatis, lateribus paulo compressis minus villosis; mesosterno valde declivi, apice truncato, haud angustato; abdominis segmento 1° basi late truncato, grosse punctato et fere rugosulo, 2° a sutura arcuata separato, minus grosse punctato, 3° 4°que brevibus, æqualibus, femoribus clavatis.*

Ile Tonga.

Diffère de l'espèce typique par la forme moins étroite, la strie angulée de la base du rostre plus profonde, avec une courte strie longitudinale au-dessus, et par la villosité des élytres de longueur égale. Quand l'insecte a été frotté, la vestiture et la villosité étant effacées, les points du corselet et des élytres sont beaucoup plus gros et les strioles du milieu

de la tête deviennent visibles. Chez le *S. villosulus*, le corps est bien plus allongé, le corselet est un peu plus long que large, ponctué et granuleux en même temps ; les élytres sont bien plus étroites et leur villosité est plus longue et plus claire sur le tiers postérieur ; le mésosternum est oblong, presque carré, mais légèrement atténué en arrière, moins triangulaire que chez les *Coptorhynchus ;* enfin il n'y a de tache blanche que sur le métasternum et elle est nettement limitée, plus une toute petite au-dessus des hanches.

Le *S. rotundipennis* Fairm., de la même île, est bien distinct par ses élytres presque globuleuses et largement sillonnées.

1. SPHÆROPTERUS SERIEGRANATUS. — Long. 4 mill. — *Oblongo-ovatús, valde convexus, fuscus, dense cinereo-squamosus, capite rostroque punctatis, hoc apice oblique truncato, inter oculos sulco acute angulato parum profunde signato; antennis elongatis, scapo medium prothoracis attingente, leviter arcuato ; prothorace angustato, latitudine fere longiore, lateribus leviter rotundatis, antice vix sensim angustiore, sat grosse granulato ; elytris ovatis, fere gibbosis, paulo ante medium latioribus, apice obtuse acuminatis et valde declivibus, punctato-striatis, intervallis alternatim sat fortiter tuberculatis, tuberculis interdum denudatis ; subtus cum pedibus dilutius squamosus, tibiis apice tarsisque piceis.*

Ile Viti-Levu ; Ovalau.

Paraît voisin du *rufipes*, mais bien distinct de ses congénères par les tubercules qui garnissent les intervalles alternes des élytres. Les côtés du corselet et des élytres ainsi que la suture sont parfois plus clairs, et les tubercules des élytres un peu brunâtres ; ces derniers varient beaucoup.

2. S. LINEOLATUS Blanch., Voyage au Pôle Sud, IV, 226, pl. 15, fig. Long. 4 à 6 mill. — *Ovato-oblongus, antice attenuatus, valde convexus, fuscus, elytris dorso plus minusve late rufescentibus aut rufescentibus ad latera nigricantibus, utrinque basi vittis 2 brevibus, extus vittis 2, externa breviore, linea angusta marginali, vitta suturali, plus minusve interrupta, postice lineolis 2 vel 3 plagaque apicali albo-squamosis, antennis piceis, abdomine pedibusque rufescentibus, pectore abdomineque late albo squamosis ; capite oblique strigosulo, rostro antice albido-squamosulo ; prothorace antice angustato, punctis grossis sat dense cribrato, utrinque albo vage vittato ; elytris ovatis, apice obtuse acuminatis, striato-punctatis,*

striis parum impressis, sed punctis grossis parum dense instructis, intervallis tenuissime rugosulis, sutura postice magis elevata; subtus grosse ac laxe punctato, abdomine basi tenuissime transversim strigosulo.

Variat totus detritus, nigro-fuscus, pedibus rufescentibus.

Iles Viti.

Genre CNEMIDOTHRIX, nov. gen., Fairm.. Naturaliste, 1879, 3.

Corpus elongatum, elytris postice dilatatis. Rostrum crassum, apice truncatum; scrobes cavernosæ. Antennæ ad apicem rostri sitæ, robustæ, corpore paulo breviores, scapo crasso, fere recto, apice leviter crassiore, funiculo scapo haud breviore, articulis æqualibus, clava oblongo-ovata, acuminata. Prothorax oblongus, antice vix attenuatus. Elytra basi prothorace haud latiora, postice dilatata, apice breviter conica. Coxæ anticæ contiguæ, intermediæ modice, posteriores valde distantes, pedibus 2 posticis longioribus, validioribus, tibiis tarsisque longe fulvo-pilosis. Tarsi lati, articulo 3° latiore, profunde bilobo, unguibus minutis, recurvis, liberis.

Ce nouveau genre est voisin des *Sphærorhinus*; il en diffère par le mésosternum large et carré, le corps élargi en arrière, les antennes plus robustes, notamment le funicule, dont le 2e article est à peine plus long que le 1er ou le 3e, le rostre simplement tronqué en avant et non relevé en bosse, les scrobes très grandes, atteignant les yeux, les élytres élargies en arrière, puis brusquement retrécies, et la suture des deux premiers segments abdominaux complètement effacée au milieu.

C. PROTENSUS Fairm., loc. cit. — Long. 8 mill. — *Oblongo-elongatus, postice dilatatus, crassus, parum convexus, niger, nitidus, pedibus posticis pilis luteis longe obsitis; capite strigoso-punctato, inter oculos sulco angulato signato, rostro medio sulcatulo et utrinque lineato; oculis modice convexis, sat magnis, subrotundatis; prothorace ovato, latitudine paulo longiore, ante medium antice attenuato, basi fere recta et anguste marginata, angulis subacutis, sat grosse dense granulato; elytris prothorace basi haud latioribus, sed mox ampliatis, lateribus valde rotundatis, postice obtuse acuminatis, dorso parum convexis, postice lateribus fere angulatis et apice sat abrupte declivibus, punctis grossis seriatis et rugis transver-*

sis minutis; subtus parce punctatus, femoribus clavatis, posticis elytris longioribus, tibiis sat dense longe fulvo-pilosis, tarsis paulo minus villosis.

Iles Viti.

In hoc genere adscribendus est *Isomerinthus barbipes* Saund. et Jek., Ann. Soc. ent. Fr., 1855, 293, pl. 15, fig. 3 *e*, Lord Howe's Island, pilositate tibiarum 2 posticarum et elytrorum parte apicali valde insignis; corpore latiore, elytris amplioribus et longioribus, foveolato-striatis, transversim plicatulis, ♂ extus obtuse angulatis, femoribus posticis elytris haud longioribus et scapo minus crassato ab insecto nostro facile distinguendus.

Genre PSEUDOLEPTOPS, nov. gen.

Ce nouveau genre ressemble beaucoup aux *Leptops* pour la forme générale, mais il en diffère par les yeux presque arrondis et le corselet sans lobes oculaires ni vibrisses. Les corbeilles des tibias postérieurs sont largement ouvertes, mais conchiformes, les crochets des tarses sont libres, le scape atteint à peine les yeux, les 2 premiers articles du funicule sont allongés, égaux, le dernier est nettement distinct de la massue, le rostre est bisillonné; le corselet est rétréci en avant, faiblement bisinué à la base; l'écusson est très petit; les élytres sont acuminées en arrière, avec des reliefs oblongs, plus saillants en arrière; le 1er segment abdominal est tronqué et assez large entre les hanches postérieures, séparé du 2e par une suture arquée au milieu, les 3e et 4e très courts, aussi longs, réunis, que le 2e; les hanches antérieures sont contiguës et les intermédiaires séparées par un mésosternum très étroit. Le corps est recouvert d'un enduit terreux.

P. NODULOSUS Blanch., Voyage au Pôle Sud, IV, 240, pl. 15, fig. 3 (*Otiorhynchus*). — Long. 9 mill. — *Oblongo-ovatus, antice attenuatus, convexus, sed dorso planatus, fuscus, indumento cinereo-lutescente dense obsitus; capite inter oculos breviter sulcato, rostro sulcis 2 sat profundis, basi fere confluentibus impresso, intervallo subcostato, oculis subtrigonis, antennis piceo-brunneis, cinereo-pubescentibus, scapo apice clavato, funiculi articulis 2 primis longioribus, ceteris subæqualibus, obconicis, clava oblongo-ovata, acuminata, tripartita; prothorace subquadrato, longitudine latiore, lateribus parallelo, antice tantum angustato, inæquali, plicatulo,*

medio leviter impresso et utrinque plica magis regulari signato ; elytris prothorace latioribus, ad humeros angulatis, apice obtuse acuminatis, costa marginali undulata, dorso punctato-lineatis, punctis sat distantibus, setula brevissima albida instructis, intervallis alternatim interrupto-elevatis, ceteris transversim plicatulis, callo postico obtuse elevata, intervallo 2° apice longe et oblique elevato, lateribus compressis, valde punctato-substriatis et leviter transversim plicatulis ; subtus parce punctatus, squamulatus et pilosulus, pedibus setulosis.

Vavao (coll. Jekel).

La localité de cet insecte n'est pas nettement déterminée. Dans le Voyage au Pôle Sud elle n'est nullement indiquée, et sur l'exemplaire communiqué obligeamment par M. Jekel, on lit à la fois : Vavao et Nouvelle-Zélande.

Quoi qu'il en soit, cet insecte ressemble assez à un *Leptops* de petite taille, avec des saillies moins coniques, et semble se rapprocher du genre *Elytrocallus* par la forme des yeux et le manque de lobes oculaires au corselet.

1. Acicnemis variegatus Fairm., Rev. Zool., 1849, 511. — Lacord., Gener. Atlas, pl. 73, fig. 3. — Long. 5 à 5 1/2 mill. — *Fuscus, indumento squamoso-brunneo et rufulo-cinereo variegatus, prothoracis dorso et regione scutellari infuscatis, elytris lateribus medio brunneo plagiatis, postice vage brunneo maculosis, pedibus vage brunneo-annulatis ; rostro leviter arcuato, basi obsolete carinulato, apice picescente, antennis rufo-piceis ; prothorace elytris angustiore, antice attenuato, lateribus basi fere rectis, antice arcuatis, dense tenuiter granulato, lateribus tenuiter asperulo, dorso medio impresso, impressionis margine antico evidente ; scutello rufulo-griseo ; elytris fere a medio postice attenuatis, apice obtusis, striatis, striis vix punctatis, intervallis vix convexiusculis, griseo breviter setulosis, basi seriatim asperulis ; subtus rufulo-cinereo uniformiter squamosus, abdomine basi late impresso.*

Taïti ; îles Tonga, Wallis.

Var. B. Prothoracis elytrorumque maculis pallidis paulo magis determinatis, colore brunneo saturatiore (*A. alboguttatus* Chevr., Pet. Nouv. entom., 1878, 257). — Taïti.

Dans cet individu, la coloration brune est plus arrêtée, ce qui rend les teintes cendrées plus nettes ; c'est à peine une variété.

Var. C. *Elytrorum macula laterali fere triangulari, fusca, bene determinata, maculis posticis paulo magis infuscatis.* — Iles Tonga et Viti.

L'espèce suivante, décrite par M. Chevrolat dans le même article, pourrait bien aussi n'être qu'une variété du *variegatus*; pourtant le corselet porte une impression transversale asssez remarquable.

2. A. APICALIS Chevr. — Long. 5 mill. — *Elongatus, oblongus, indumento fusco-lurido tectus, leucophæo variegatus, posticeque lineatus; elytris apice emarginatis et fusco-limbatis; rostro arcuato, ferrugineo, ad basin crassiusculo, brunneo, costato; antennis gracilibus, pilosulis, clava globosa fusca; capite convexo, brunneo; prothorace vix longiore quam latiore, subquadrato, antice attenuato, fusco, basi transversim profunde sulcato, angulis posticis elevatis rectis, subacutis, albidis; scutello rotundato, fusco; elytris lurido-fuscis, antice albo, postice in dimidia parte albolineatis, macula dorsali rotundata et communi fusca; corpore infra pedibusque albidis femoribus valde clavatis, intus calcaratis.*

Taïti.

M. Chevrolat range toutes ces espèces, y compris le *variegatus*, dans le genre BERETHIA Pasc., dont le caractère serait pris dans la disposition des pattes postérieures dont les fémurs atteignent seulement l'extrémité des élytres, tandis qu'ils la dépassent dans l'autre groupe. Mais, d'un côté, c'est un caractère des plus inconstants, car les fémurs atteignent, dépassent un peu, puis beaucoup les élytres, et, d'un autre côté, Lacordaire avait confirmé le genre ACICNEMIS avec le *variegatus* comme type. Dans toutes les espèces polynésiennes et vitiennes, les fémurs dépassent à peine les élytres.

3. A. MACULICORNIS Chevr., loc. cit. — Long. 8 mill. (cum rostro 10 mill.). — *Oblongus, medio subparallelus, fuscus, prothorace squamulis luteolis late marginatus, elytris griseo-cinereis, rufulo vage nebulosis, macula suturali post medium denudata, punctis parvis setiferis sparsutis; rostro basi striolato et punctato; prothorace lateribus leviter arcuato, antice angustato, lateribus tenuiter asperulo, tenuiter dense punctato, medio late denudato, basi tantum impresso; elytris prothorace*

latioribus, subparallelis, humeris sat angulatis, ante medium obsolete attenuatis, ad tertiam partem angustioribus, apice separatim obtuse acuminatis, ante apicem evidentius sinuatis, tenuissime striatis, striis punctis setigeris parum dense impressis, intervallis planis, parce punctis setiferis sparsuto, striis lateribus profundioribus; subtus griseo-cinereus, fere uniformis, abdomine basi leviter impresso, segmento 1° medio transversim obsolete elevato; femoribus macula et tibiarum annulo basali lato fuscis.

Nouvelles-Hébrides (coll. Chevrolat).

Cette espèce est remarquable par la tache dénudée du corselet, sans impression médiane ni longitudinale, sans macules veloutées, et par les élytres obtusément acuminées à l'extrémité et nettement sinuées en dehors avant la pointe, ainsi que par un coude fortement arqué et plus profond que forme la 7ᵉ strie à la base et en dedans. Dans cette espèce, les fémurs postérieurs dépassent très légèrement l'extrémité des élytres.

4. A. crassiusculus Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 286. — Long. 5 à 6 1/2 mill. — *Præcedentibus affinis, coloratione præsertim, sed sensim latior et postice magis acuminatis; rostro magis robusto, basi punctato et medio evidentius carinato, lateribus rugosulo; prothorace antice paulo angustiore, lateribus magis rotundato et magis asperato, angulis posticis paulo acutiusculis, dense tenuiter granuloso, medio longitudinaliter late impresso, impressione denudata marginem anticum versus evanescente, postice utrinque maculis fusco-velutinis, 2 anticis minoribus signata; elytris brevioribus, ante medium postice attenuatis, pallide brunneis, signaturis rufulo-cinereis, maculam lateralem triangularem vage determinantibus et maculis paulo obscurioribus sparsutis, callo postico magis prominente, intervallo 3° postice ceteris multo latiore et oblonge leviter elevato; subtus pube pallide fulva dense obsitus, abdomine basi late impresso, segmento 1° medio granuloso, denudato, fusco, utrinque profundius impresso, medio apice macula parva fulvo pubescente, femoribus dente paulo majore, paulo minus acuto armatis.*

Tonga (Hübner); Viti (Kleinschmidt).

Cette espèce est assez remarquable par les saillies des élytres et par l'impression du 1ᵉʳ segment abdominal. Elle est très variable de taille et un peu de coloration; des individus présentent une tache bien nette,

d'un gris roussâtre, de chaque côté à la base du corselet, avec plusieurs petites taches de même couleur en avant ; les taches et les points des élytres sont aussi plus nettement marqués. Il faudrait avoir sous les yeux un certain nombre d'individus pour s'assurer de la distinction des espèces de ce genre.

L'*Acicnemis maculicornis* Chevr., des Nouvelles-Hébrides, se rapproche assez de cette espèce à raison de la coloration du corselet ; mais le corps est plus allongé, les élytres sont plus parallèles, plus acuminées séparément à l'extrémité, le corselet est plus doucement atténué en avant et la large plaque dénudée n'offre pas de taches veloutées ; la coloration des côtés est aussi plus tranchée.

5. A. BICONIFER Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 286. — Long. 7 mill. — *Fuscus, indumento cinereo-terreno vestitus, brunneo vage plagiatus ; rostro arcuato, brunneo, apice lævigato, basi tenuiter striolato et punctulato, capite tenuissime dense punctato ; prothorace lateribus antice arcuato et angustato, dense punctato, medio obsolete ac late impresso ; elytris ad humeros angulatim rotundatis, striis tenuibus, punctis ocellatis sat grossis distantibus impressis, intervallo 2° paulo latiore, post medium utrinque tuberculo conico, sat acuto munito, post callum posticum leviter impressis ; subtus dense punctatus, abdomine magis tenuiter sed densius punctato, femoribus valde clavatis et subtus spina acuta armatis, tibiis intus obtuse angulatis, posticis extus leviter sinuatis.*

Iles Viti.

Bien distinct par le tubercule conique situé de chaque côté de la suture en arrière.

Genre MICROBOTHRUS, nov. gen.

Mesosternum sat concavum, apicem coxarum medianarum attingens, marginibus haud elevatis, apice apertum. Abdominis segmenta primum et secundum subæqualia, a sutura arcuata separata, segmentis 3 et 4 brevibus, conjunctim secundo brevioribus. Rostrum haud fissum. Prothorax transversus, antice valde angustatus, supra caput producto-arcuatus, lobis ocularibus valde angulatis. Femora haud clavata, sat compressa, omnia subtus acute dentata ; ungues liberi. Rostrum arcuatum, subcylindricum, antennæ sat graciles, scapo oculos haud attingente, funiculi articulo 1°

brevi, obconico, 2° elongato, ceteris brevibus, apicem versus latioribus, clava magna, oblongo-ovata. Corpus squamosum et tuberculis squamosis ornatum.

L'insecte qui sert de type à ce genre ressemble extrêmement au genre *Bothrobathys* du Chili pour la forme, la vestiture, la coloration du corps et la proportion des articles du funicule; mais il en diffère essentiellement par la conformation du mésosternum qui est simplement concave et ouvert à l'extrémité et non en forme de voûte; les lobes oculaires, en outre, sont très saillants, cachant les yeux à moitié, et les fémurs ne sont pas claviformes.

M. SQUAMITUBER. — Long. 6 mill. — *Oblongus, sat convexus, fuscus, indumento grisco aut lutescente, elytrorum lateribus et apice infuscato, dense vestitus, squamulis luteolo-cinereis aut fulvis in tuberculis condensatis ornatus et pallide umbrino vage plagiatus; rostro apice nudo, piceo-brunneo, basi medio tenuiter carinulato, antennis rufo-piceis; capite inter oculos impresso et utrinque squamoso-tuberoso; prothorace transverso, lateribus postice subparallelis, medio sat acute angulatis, antice abrupte angustato, supra caput squamoso-bituberoso, dense sat fortiter punctato, angulis omnibus et punctis paulo elevatis dense squamulatis; scutello ovato, convexiusculo; elytris prothorace latioribus, ad humeros obliquatis, apice obtuse rotundatis, leviter striato-punctatis, punctis grossis, apicem versus decrescentibus, striis ad suturam et postice profundioribus, intervallis alternis oblonge tuberculatis et dense squamosis, intervallo 2° medio longius elevato; subtus densius vestitus, pedibus validis, æqualibus, brunneo-maculatis, tibiis basi leviter arcuatis, extus leviter nudulatis, tenuiter hispidulis.*

Ile Tonga; Ovalau.

Ressemble d'une manière curieuse au *Bothrobathys fasciolatus* Bl. (*Lophocephala*), du Chili.

Genre HETEROMOLIUS, nov. gen., Fairm., Naturaliste, 1881, 389.

Corpus cylindricum, sat breve. Rostrum breve, rectum, apice obliquum; scrobes laterales, oculos fere attingentes. Funiculus gracilis, 7 articulatus, articulo 1° crassiusculo, 2° graciliore, sequentibus 2 conjunctis longiore,

ceteris brevibus, clava triarticulata, sat magna, oblongo-ovata; oculi laterales, fere liberi, planati, tenue granulati. Prothorax subtrapeziformis, antice constrictus, basi utrinque sat fortiter sinuatus. Scutellum breviter ovatum. Elytra subparallela, apice valde declivia et simul abrupte rotundata. Prosternum profunde excavatum, mesosternum scutiforme transversum, metasternum breve, antice truncatum. Abdomen segmentis 2 primis magnis, a sutura arcuata separatis, lobo ventrali obtuse rotundato. Pedes validi, sat compressi; tibiæ apice unco valido arcuato armatæ, femora subtus inermia et ante apicem sinuata.

Les insectes qui forment ce genre rappellent beaucoup les *Strongylopterus* du Chili, dont ils diffèrent essentiellement par le mésosternum caverneux, le rostre plus robuste, les scrobes commençant au milieu, le 1er article du funicule court, la saillie intercoxale médiocre, obtuse, et les fémurs tout à fait inermes.

Ils ont de l'affinité avec le genre *Oreda* qui en diffère par le rostre beaucoup plus grêle, plus long, plus cylindrique, le funicule des antennes à articles courts, larges, serrés, les deux premiers turbinés, la massue plus grande, plus oblongue, la cavité mésosternale ouverte entre les hanches intermédiaires au lieu d'être ouverte en avant de ces hanches, la saillie intercoxale un peu plus large; ils ont aussi le corps hérissé de soies et de squamules. Ils different des *Psepholax* par la forme plus cylindrique, plus allongée, le mésosternum caverneux, les antennes bien plus grêles et les tibias intermédiaires non dentés. Ces mêmes caractères les distinguent du genre *Dipaltosternus.*

1. H. HYLESINOIDES Fairm., loc. cit. — Long. 7 1/2 à 8 mill. — *Oblongus, subcylindricus, fuscus, subopacus, antennis tarsisque piceis; rostro parum convexo, apice leviter latiore, dense tenuiter punctato, inter oculos puncto impresso, capite convexo, dense punctato; antennis medio rostri insertis, scapo oculos haud attingente; prothorace transverso, elytris sensim angustiore, lateribus rotundato, antice constricto, dense sat fortiter punctato, medio carina antice et postice abbreviata elevata; scutello dense villoso, punctato; elytris sat fortiter punctato-striatis, striis postice et ad suturam profundioribus, intervallis dense ruguloso-punctatis, fere planatis, postice alternatim cum sutura paulo elevatis, apice paulo depressis, intervallo 7° postice costiformi et apicem producto; subtus nitidior, parce fulvo-villosus, mesosterno et prosterni lateribus densius, pectore parce punctato, abdo-*

minis segmentis 2 primis sat grosse sat dense punctatis, ceteris tenuiter ac densius punctulatis.

Iles Viti.

Ressemble tout à fait aux *Strongylopterus.*

2. H. TRICOSTATUS. — Long. 8 mill. — *Brevis, crassus, valde convexus, antice posticeque declivis, fuscus, vix nitidus, squamulis luteis, in scutello condensatis, in elytris fasciatim vage dispositis, in prothoracis lateribus densioribus sparsutus, antennis piceis; rostro sat brevi, punctato, apice fere lævi, bifoveolato, ante apicem puncto grosso impresso; capite tenuiter punctato, inter oculos oblonge impresso; prothorace longitudine vix latiore, a basi attenuato, antice constricto, sat fortiter sat dense punctato, medio linea longitudinali brevi parum elevata; scutello oblongo; elytris prothorace vix latioribus, brevibus, minus parallelis, late striato-foveolatis, striis basi et apice obsolescentibus, intervallis planis, punctatis et vage rugosulis, sutura et intervallo 7° post medium sat fortiter elevatis; subtus grosse punctatus, punctis piliferis, mesosterno et presterni lateribus dense fulvo-pilosis; tibiis apice unco sat magno armatis, intermediis medio et apice dente acuto munitis.*

Iles Viti.

Bien distinct du précédent par la forme plus courte et ses élytres plus longuement déclives en arrière, avec la moitié postérieure de la suture et de l'intervalle externe relevée en bourrelet, l'extrémité des élytres étant aplatie obliquement; les stries, sauf les deux premières, sont légèrement sinuées vers la base.

Genre DIPALTOSTERNUS, gen. nov., Fairm., Naturaliste, 1881, 389.

Genus Psepholaces *approximans et facie valde consimile, sed mesosterno pro rostri receptione antice valde emarginato, prosterno profundius impresso, rostro longiore, minus crasso, antennis versus mediam rostri insertis, funiculo graciliores, articulo 1° ovato, 2° elongato, ceteris brevibus, 7° transverso, clava minus acute ovata, valde distinctum.*

D. INSIDIATOR Fairm., loc. cit. — Long. 8 1/2 mill. — *Ovatum, crassum, lateribus compressum, fuscum, haud nitidum, squamulis luteo-ferrugineis sat dense vestitus, plagulis brunneis sparsutus, antennis rufo-piceis; capite*

sat dense punctato, summo medio obsolete striato, rostro parum convexo, apice nudo et planato, sat tenuiter punctato; antennis paulo post medium rostri insertis, gracilibus, funiculi articulis 2 primis elongatis, ultimo latiore, clava magna ovata; oculis liberis; prothorace brevi, antice constricto et transversim impresso, laxe punctato, margine postico late sat fortiter bisinuato, antice et dorso punctis grossis elevatis brunneo-squamosis ornato; scutello minuto; elytris brevibus, prothorace paulo latioribus paulatim postice attenuatis, ante apicem angustatis et apice sat truncatis, valde convexis, sed ad suturam planatis, basi medio et utrinque sinuatis, ad humeros productis, punctato-striatis, striis parum profundis, sed punctis grossis, parum dense impressis, intervallis planatis, basi tenuiter, postice obsolete granulatis, 3° 5°que post medium convexis, 7° paulo minus convexo, et tuberculis vix elevatis brunneo-squamosis ornatis; subtus magis niger, nitidus, punctis grossis sparsutus, mesosterno brevissimo, medium coxarum haud superante, metasterno medio profunde breviter sulcato, abdomine punctis grossis (segmento ultimo dense) impresso, processu intercoxali obtuse angulato; tibiis apice unco arcuato armatis, intermediis basi extus denticulatis, medio et apice dente validiore armatis, tarsis articulo ultimo gracili, præcedentibus conjunctis haud breviore.

Iles Viti; Ovalau.

Cet insecte se rapproche beaucoup des *Psepholax*, mais le canal rostral a les bords coupés droits et se termine dans une échancrure bien tranchée en croissant, qui occupe la grande moitié du mésosternum; en outre, le rostre est plus étroit, un peu plus long, les antennes sont bien plus grêles, les deux premiers articles du funicule sont allongés, la massue est plus courte, moins acuminée.

Genre PSEUDOMOLIUS, gen. nov., Fairm., Naturaliste, 1881, 421.

Genus Heteromoliis *primo visu simillimum, sed mesosterno haud scutiformi, subquadrato, plano, haud excavato, nec impresso, prosterno tantum impresso, antennis crassis, scapo ab oculis distante, funiculi articulis latis, adpressis, 2° longiore, basi constricto, clava funiculo vix crassiore, valde distinctum.*

Cet insecte ressemble extrêmement aux *Heteromolius*, mais la conformation des antennes le fait reconnaître facilement. Elles sont insérées presque à l'extrémité du rostre, les scrobes sont longues et remontent

jusqu'aux yeux, dont le scape reste éloigné ; les articles du funicule sont épais, courts, le 2e plus long que les autres et rétréci à la base, les suivants sont transversaux et s'élargissant peu à peu jusqu'à la massue, qui n'est pas nettement séparée du funicule et ne se distingue guère que par la pubescence qui revêt la moitié apicale. En outre, le mésosternum est uni, nullement impressionné; les lobes oculaires sont bien marqués, munis de vibrisses, la saillie intercoxale est en angle obtus; les fémurs sont comprimés, les postérieurs assez fortement angulés en dessous; les tibias sont garnis en dehors de soies et de squames fauves comme celles des élytres.

P. CRASSICORNIS Fairm., loc. cit. — Long. 7 1/2 mill. — *Oblongus, fere parallelus, valde convexus, postice abrupte rotundatus, subtruncatus, fusco-brunneus, squamis ferrugineis plagiatum variegatus ; rostro robusto, sat brevi, apice declivi et denudato, oculis vibrissis partim obtectis; prothorace transverso, lateribus fere recto, antice tantum abrupte constricto et transversim impresso, dorso grosse punctato, medio carinula antice posticeque abbreviata, lateribus rugoso-punctatis, margine postico utrinque late sat fortiter sinuato; elytris foveo-strialis, striis parum profundis, foveolis subquadratis, parum densis, striis postice profundioribus, intervallis planis parum fortiter punctato-rugulosis, subtus fortius punctatus, similiter squamosus, abdominis segmentis* 2 *primis majoribus, primo apice lato, truncato,* 3° 4°*que brevissimis; pedibus validis, compressiusculis, femoribus ante apicem subtus fere angulatis et sinuatis, tibiis extus dense squamoso-setoso-fimbriatis.*

Ovalau.

Genre THYLACOSTERNUS, gen. nov.

Genus Anaballis *affine, sed prothorace subconico, lateribus haud ampliato, scutello distincto, elytris basin prothoracis amplectantibus, humeris productis, lobis ocularibus magis productis, antennis medio rostri insertis gracilibus, articulo* 3° *elongato, oculis vix convexis, femoribus haud dentatis, abdominis segmento* 2° *sequentibus* 2 *conjunctis haud breviore facile distinguendum.* A Poropteris *segmento* 2° *abdominali a primo sutura vix arcuata separato, fovea rostrali medium coxarum intermediarum attingente et apice oblique aperta, mesosterni sulco lateribus elevatis et antice productis, rostro longiore, gracili, arcuato, antennis gra-*

cilioribus, paulo ante medium rostri insertis, oculis triangularibus, planiusculis, scutello distincto, elytris ovatis, haud compressis differt.

T. BIGIBBOSUS. — Long. 7 mill. — *Ovatus, crassus, valde convexus, lateribus sat compressus, fuscus, indumento luteo-terreo dense vestitus et squamulis brevibus hirsutus, abdomine, pectoris lateribus, macula supra coxas anteriores et macula elytrorum laterali dense flavo-luteo indutis, abdomine utrinque punctis 3 brunneis, elytris maculis dilutioribus vage sparsutis; capite inter oculos breviter sulcato, antennis gracilibus, rufo-piceis, clava sericante; prothorace elytris angustiore, fere conico, lateribus vix arcuatis, margine postico utrinque vix sinuato, angulis posticis rotundatis, linea media longitudinali obsolete impressa, dorso utrinque macula rotundata, squamulis brunneis circumdata parum distincta; scutello minutissimo; elytris brevissime ovatis, basi valde crenatis, humeris acute productis, post medium angustatis, apice separatim obtuse rotundatis, grosse parum profunde foveatis, intervallis plicatis, alternatim paulo elevatis, 2° post medium angulato, hispido, lateribus tristriatis; mesosterno brevissimo; abdominis processu intercoxali latissimo, obtuse truncato, segmento 2° brevi et 3° 4°que apice transversim late impressis, hac impressione utrinque profundiore; pedibus sat magnis, æqualibus, femoribus haud clavatis, inermibus, posticis elytrorum apice haud longioribus.*

Ile Viti-Levu.

Par ses élytres crénelées à la base, presque verticales à l'extrémité, avec les épaules saillantes en avant, cet insecte se rapproche des *Poropterus*; mais il s'en éloigne par le rostre grêle, le canal rostral ouvert à l'extrémité; ce dernier caractère et la forme des segments abdominaux, joints à l'écusson distinct, le séparent des *Anaballus,* dont il n'a pas non plus le corselet.

Genre PTEROPORUS, nov. gen.

Poropteris *affine, sed prothorace basi fere recte truncato, leviter late sinuato, elytris basi nullo modo lobatis, funiculi articulo 7° præcedenti haud sensim majore, abdominis segmento 1° apice latiore, recte truncato, a secundo sutura arcuata, medio magis distincta separato, coxis 4 posticis magis distantibus, tarsorum posticorum articulo 2° tertio breviore et subtus haud sulcato distinctum.*

Ce genre présente une grande analogie avec les *Poropterus* de l'Australie, mais il en diffère notablement par le corselet et les élytres coupés presque en droite ligne à leur base, le premier presque caréné latéralement vers la base, les secondes presque carénées latéralement et à peu près tronquées à l'extrémité ; en outre, le dernier article du funicule est à peine plus gros que l'avant-dernier, tandis qu'il est notablement élargi et grossi chez les *Poropterus* et le 2ᵉ article des tarses postérieurs est plus petit que le 3ᵉ et non sillonné en dessous. La surface du corps n'est pas tuberculée, ni inégale, elle est presque unie, peu convexe et squamuleuse.

P. SUBTRUNCATUS. — Long. 7 mill. — *Ovatus, modice convexus, elytris postice subplanatis, nigro-fuscus, squamulis ferrugineis sat dense vestitus, et squamulis griseis rarius intermixtis, antennis piceis; capite summo tenuiter striatulo, inter oculos puncto impresso, rostro arcuato, parum convexo medio carinulato, apice denudato, scrobibus sat profundis, subtus convergentibus; prothorace transverso, lateribus leviter arcuato, antice abrupte angustato, margine postico late leviter arcuato, lateribus subcarinato, dorso haud punctato; scutello indistincto; elytris basi fere rectis, ad humeros tantum leviter antice productis, longitudinaliter late impressis, intervallis parum convexis, sed dense squamosis et tenuiter granulatis, 2° ceteris paulo majore et usque ad apicem producto et magis elevato, margine externo subcarinato, apice obtuse truncatis; sublus haud punctatus, laxe squamoso-setosus, abdominis apice, pedibusque dense ferrugineo-squamoso-setosis.*

Ovalau.

Genre BLEPIARDA Pasc., Journ. of Entom., II, 430.

Corpus oblongo-ovatum, postice compressum. Rostrum elongatum, arcuatum, basi deplanatum. Antennæ ad apicem rostri insertæ, graciles, elongatæ, apice clavato, funiculo intus villoso, septem-articulato, articulis 2 primis elongatis, 2° primo vix longiore, ceteris brevissimis, clava elongata, solida, scrobes lineares, ad oculos valde profundæ ac latiores. Prothorax brevis, antice valde angustatus et paulo productus, fere conicus, pone oculos ciliatus, scutellum ovatum, truncatum. Elytra basi prothorace vix sensim latiora, postice compressa, sutura ♂ post medium angulatim plus minusve elevata. Mesosternum profonde excavatum. Abdomen

segmentis 2 primis æqualibus, sat longis, sequentibus 2 brevibus, æqualibus, processu intercoxali anguste rotundato. Pedes validi, sat breves, ♂ antici longiores et validiores, femora omnia subtus dente acuto sat minuto armata; tarsi subelongati, subtus spongiosi, articulo penultimo latiore, bilobo.

Ce genre est très voisin des *Hemideres* dont il se rapproche par la structure des antennes, du rostre et du corselet; il en diffère en ce que ce dernier n'a pas les côtés parallèles vers la base, par le rostre large à la base, un peu atténué vers l'extrémité, les scrobes profondes près des yeux, le dernier article du funicule plus long que les 4 précédents réunis, les 2 premiers segments abdominaux séparés par une suture fortement arquée et les tarses assez larges, à 4ᵉ article long mais à crochets assez petits; les épipleures sont verticales et la fossette mésosternale ne dépasse pas le milieu des hanches.

B. LOPHATA Pasc., Journ. of Ent., II, 430. — Long. 9 à 11 mill. — *Oblongo-ovata, antice posticeque angustata, compressa, valde elevata, fusca, dense squamosa lutescens, cinerea aut cinereo-lutescens, elytris plaga oblique laterali, vage determinata, sæpe obsoleta, paulo obscuriore, undique maculis obscurioribus minutis variegata, elytrorum lateribus et corpore subtus squamulis griseis dense vestitis, pedibus brunneo punctatis et annulatis; prothorace fere triangulari, antice truncato et leviter transversim depresso, lateribus medio obtuse angulatis, antice leviter sinuatis, punctis ocellatis lateribus, basi et disco anguste sparsuto, medio tuberculis 4 minutis, transversim dispositis signato; scutello subquadrato; elytris a basi compressis et attenuatis, ad suturam post medium leviter gibbosis et conjunctim sat breviter brunneo-piloso-cristatis, parum profunde striatis, striis ocellato-punctatis, suturam versus minus fortiter punctatis, intervallis planatis, basi leviter convexiusculis, sutura post scutellum leviter elevata et brunneo-velutina, intervallis 2-4 transversim leviter elevatis et brunneo-velutinis; subtus ocellato-punctata, abdomine basi et apice dense, medio laxe punctato.*

♀. *Elytris post medium tantum attenuatis, ad suturam minus gibbosis.*

Iles Viti.

Cette espèce rappelle bien les *Blepiarda* d'Australie. Les houppes ou pinceaux de poils qui s'élèvent sur la suture à la déclivité des élytres sont très variables et fort courtes chez les femelles.

Genre TRICHOGONUS, gen. nov., Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 282.

Ce genre est extrêmement voisin des *Blepiarda*, pourtant il en diffère par divers caractères peu importants en particulier, mais qui se joignent au faciès pour séparer cet insecte. Les antennes ont la même conformation, mais les premiers articles du funicule, au lieu d'être subégaux, ont le 2e beaucoup plus long que le 1er ; la base des élytres est presque droite, seulement sinuée de chaque côté de l'écusson et ne forme pas sur l'épaule un angle saillant antérieurement ; les élytres ne sont pas comprimées, ni atténuées de la base à l'extrémité, mais seulement avant l'extrémité, leur bord externe n'est pas fortement lobé entre les pattes postérieures et les intermédiaires et les épipleures sont horizontales à la base ; les côtés du corselet sont un peu carénés.

T. UNIPENICILLUS Fairm., loc. cit. — Long. 6 à 9 mill. — *Oblongo-ovatus, fere parallelus, apice tantum angustatus, valde convexo-elevatus, antice magis planus, fuscus, supra indumento luteo-terreno dense vestitus, elytris lateribus late sed vage infuscatis, subtus cum pedibus squamulis fulvis maculosus ; capite inter oculos breviter sulcato, rostro nudo, punctato, antennis fusco-brunneis, funiculo ab articulo 2° intus tenuiter villosulo, clava sericante ; prothorace fere a basi angustato, antice valde arcuato et leviter elevato, ad oculos utrinque lobato, punctis ocellatis sparsuto ; scutello subovato, truncatulo ; elytris post medium compresso-elevatis, ♂ penicillo sat longo, suturali ornatis, punctato-lineatis, lineis extus evidentioribus apice obtuse rotundatis ; subtus ocellato-punctatus, abdomine fere lævi, segmento ultimo punctato ; pedibus validis, femoribus subtus spinosis ; tibiis apice unco armatis ; ♀ minor, angustior, prothorace antice minus elevato, elytris minus gibbosis, haud penicillatis, pedibus minus validis.*

Iles Viti.

Insecte bien remarquable par le faisceau de poils qui se dresse sur la suture.

MECISTOCERUS OCELLOLINEATUS Fairm., Pet. nouv. Ent., 1878, 282. — Long. 5 à 10 mill. — *Oblongo-ovatus, valde convexus, fuscus, squamulis brunneo-rufulis et vestitus, squamulis griseis sparsulus ; rostro gracili,*

arcuato, lævi, basi tantum leviter punctulato et carinulato, inter oculos foveola oblonga profunda notato; prothorace longitudine vix latiore, postice fere parallelo, ante sat abrupte angustato et leviter sinuato, punctis sat grossis squamigeris dense impresso, basi utrinque fortiter sinuata, margine ipso utrinque ante angulos valde depressum, parte antica obsolete impressa; scutello nigro, denudato?; elytris basi prothorace valde latioribus, humeris obliquis, sed intus acutis, basi medio et utrinque sinuatis, post medium leviter attenuatis, postice angustatis et ante apicem leviter utrinque sinuatis, punctis sat grossis ocellatis, squamigeris lineatim dispositis, subtriatis, intervallis tenuiter punctato-rugulosis; subtus punctis squamigeris dense impressus, abdomine varius, segmento ultimo aspero-punctato, primo obsolete impresso et parce setoso, pedibus sat validis, sat elongatis, anticis longioribus, femoribus subtus dente obtuso armatis.

Iles Viti.

Très voisin du *M. Mastersii* Pasc., de Moreton-Bay, mais avec les élytres moins rapidement atténuées en arrière, plus sinuées à la base, à épaules obliques au lieu d'être arrondies, et formant en dedans une pointe assez aiguë; les points ocellés des élytres sont plus gros, plus régulièrement rangés en lignes, formant de faibles stries; la coloration est aussi différente.

Varie extrêmement de taille.

Cyamobolus atomosparsus Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 282. — Long. 10 mill. — *Oblongo-ovatus, convexus, fuscus, squamulis cinereo-carneis sat dense variegatus; rostro gracili, valde arcuato, fusco-nigro, polito, basi tantum cum capite punctato, inter oculos striola brevi impresso; antennis gracilibus, fulvo-testaceis, clava griseo-sericante; prothorace longitudine paulo latiore, elytris valde angustiore, postice parallelo, antice fere angulatim angustato, grosse parum profunde punctato, punctis omnibus squamiferis; elytris parallelis, apice tantum angustatis et obtusis, ad humeros angulatim rotundatis, substriato-punctatis, striis latis, parum profundis, punctis grossis, transversis, sat distantibus impressis, punctis squamiferis, intervallis planatis, squamis fuscis et cinereo-carneis maculosis; subtus punctis grossis parum profundis, cinereo-squamifero parum dense vestitus, pedibus dense cinereo-carneo-squamosulis, pedibus sat elongatis, anticis paulo longioribus, femoribus*

omnibus subtus ante apicem angulo brevissime acuto armatis, tibiis intermediis intus obtuse angulatis.

Iles Viti.

Cet insecte ressemble beaucoup, au premier abord, au *Mecistocerus ocellolineatus*, mais la forme du canal rostral ne permet pas de les confondre.

Ampagia rudesquamea. — Long. 3 mill. — *Ovato-elliptica, valde convexa, compressa, nigro-fusca, squamulis piceis et rubiginosis vestita et setis squamosis fuscis rubiginosisque hirta ; rostro crasso, sat convexo, punctato, medio leviter angustato ; prothorace conico-truncato, lateribus rectis, basi tantum extus levissime divaricatis, dense punctato ; elytris ante medium ampliatis et mox attenuatis, sutura basi fere carinata, postice subproductis, apice rotundatis, tenuiter striatis, striis versus suturam evidentioribus, ad latera basi grosse punctatis ; abdominis segmento ultimo magno, grosse punctato ; pedibus robustis, fere rugose punctatis.*

Ile Viti-Levu.

Bien plus grande que l'*A. erinacea* d'Australie, moins noire, moins brillante, à coloration mélangée de brun et de roussâtre, avec les élytres plus longues, prolongées un peu à l'extrémité, à stries moins visibles et à intervalles non relevés à la base.

Alcides rufipennis Montr. — Long. 12 mill. — Allongé, cylindrique. Tête et corselet bruns. Élytres fauves, striées et ponctuées. La tête est lisse, noire. Le rostre, presque de la moitié de la longueur du corps, est très légèrement rugueux, noir, un peu arqué. Le corselet est granuleux, brun foncé. Les élytres ont chacune huit lignes de points enfoncés ; elles sont rousses. Les cuisses sont dentées, ferrugineuses. Les genoux sont noirs.

Wallis (*sp. invis.*)

Il est bien probable que cet insecte provient non des îles Wallis, mais de Woodlark ou d'une terre voisine.

Genre PHYSARCHUS Pasc., Journ. of Entom., II, 425.

Rostrum validum, rectum, scrobe obliqua, submargine infero oculi desi-

nente. Oculi ovati, laterales. Antennæ ante medium rostri insertæ, scapo oculi medium attingente; funiculo 7 articulato, articulo basali pyriformi, secundo longiore, obconico, cæteris modice transversis; clava magna, funiculo non longiore. Prothorax conicus, apice truncatus. Scutellum magnum triangulare. Elytra triangularia, antice elevato-truncata, humeris productis. Pedes longiores, æquales, coxæ anticæ contiguæ, intermediæ valde distantes, posticæ approximatæ, femoribus subclavatis, tibiis uncinatis, tarsis articulis 2 basalibus parvis, triangularibus, tertio multo latiore et profunde bilobo, unguiculis parvis, liberis.

This has precisely the habit of *Metatyges*, from which, however, it is strongly separated by the above characters. The eyes are, it may be remarked, rather more frontal, and consequently more approximate in front. There is a sort of saccharine exudation on the specimen I have selected as the type, from which the other is entirely free.

1. P. PYRAMIDALIS Pasc., Journ. of. Ent., II, 425, pl. 17, fig. 10. — Long. 6 à 9 mill. — *Fuscus, albido- (vel griseo-) pubescens; capite leviter punctato, medio rostroque linea impressa; prothorace lateriter albescente vel dilutiore; scutello fusco, medio pallidiore; elytris subcostatis, basi costis magis elevatis; corpore infra pedibusque griseo-pubescentibus.*

Iles Fidji (Pascoe).

2. P. CONSPICILLATUS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 280. — Long. cum rostro 10 mill. — *Brevis, crassus, valde convexus, fuscus, subopacus, pilis cinereis adpressis obsitus, pedibus antennisque paulo picescentibus; capite tenuiter punctato, summo breviter sulcato, rostro crasso, parallelo, apice picescente, sublævi, antennarum clava dense cinereo-sericante; prothorace elytris fere dimidio angustiore, breviter conico, antice truncato, basi longitudine fere duplo latiore, tenuissime sat dense punctulato, dorso inequali, lateribus subcompresso; scutello magno, triangulari-ovato, dense punctulato; elytris brevibus, latitudine paulo longioribus, valde convexis, basi transversim abrupte declivibus, humeris prominentibus, angulatim rotundatis, post medium sat rapide angustatis, apice separatim rotundatis, late punctato-striatis, striis parum profundis punctis magnis, transversis, intervallis irregulariter transversim plicatulis, post callum posticum impressis, humeris sub callo obliquis.*

Patria ignota.

Communiqué obligeamment par M. Chevrolat sans indication de patrie; provient probablement de la Polynésie.

ORTHORHINUS GRANOSPARSUS Fairm., Pet. Nouv. entomol., 1877, 286. — Long. 12 mill. — *Oblongo-elongatus, subparallelus, valde convexus, fusco-niger, indumento fulvo-cinereo dense vestitus et granulis nigris sat dense obsitus, prothorace disco obscuriore, elytris plaga media transversa grisea, postice macula brunnea limitata, plaga subhumerali obscura, maculisque brunneis ad apicem variegatis, subtus cum pedibus rubiginosus, abdominis segmentis 3 ultimis denudatis, pectore nigro-granulato, abdomine nigro-punctato; rostro infuscato, valido, tenuiter dense punctato, basi utrinque linea obsolete elevato, inter oculos puncto impresso; prothorace elytris angustiore, longitudine paulo latiore, antice tantum angustiore, lateribus sinuato et infra impresso, dorso linea media tenui, basi breviter impresso; scutello lævi; elytris tenuiter striatis, striis apice obsoletis, intervallis leviter convexis, longitudinaliter granatis, basi densius; pedibus sat magnis, anticis 2 majoribus, femoribus omnibus subtus dente acuto armatis, tibiis 4 anticis vix basi arcuatis.*

Iles Viti.

Plus petit que l'*O. Lesseleuci*, les intervalles des stries des élytres sont tous un peu convexes et non alternativement relevés, ils sont plus granulés et la coloration est différente.

1. TRIGONOPTERUS SEMICRIBOSUS Fairm., Naturaliste, 1879, 3. — Long. 2 à 2 1/2 mill. —*Ovatus, postice prolongatus, valde convexus, niger, nitidus, antennis pedibusque rufo-piceis; capite obscure piceo, parce punctato, rostro fortiter basi utrinque striato, apice obsoletius; prothorace longitudine fere sesquilatiore, elytris vix angustiore, antice tantum angustato, punctis foveolatis dense ac profunde impresso; elytris basi leviter marginatis et linea leviter punctata transversim impressis, fere a basi postice angustatis, versus apicem paulo productis, apice ipso rotundato, dorso politis, sutura apiceque piceseentibus, apice striolis punctatis brevibus impressis, dorso lineolis tenuissime punctulatis obsolete signato, lineolis linea suturali magis minus humeris infra plicatis, plica intus punctata; subtus grosse punctatus, pedibus sat magnis, validis, punctatis, femoribus apice tibiisque basi strigosis.*

Ovalau.

2. T. ANTHRAX Fairm., Naturaliste, 1879, 2. — Long. 4 mill. — *Oblongus, ellipticus, postice paulo magis attenuatus, convexus, nigro-subcyanescens, lateribus, corpore subtus pedibusque æneo-micantibus, pedibus obscurioribus; rostro fortiter strigoso; prothorace longitudine vix latiore, antice attenuato, tenuissime laxe punctato, antice et lateribus fortius, elytris fere a basi postice attenuatis, apice breviter productis et rotundatis, lævigatis, linea basali transversa multifoveolata, stria suturali tenui, antice abbreviata, apice breviter rugosulis et strigosis; pedibus magnis, femoribus apice tibiisque basi grosse punctatis et carinulatis.*

Iles Viti.

3. T. ÆNEO-NIVEUS Fairm., Naturaliste, 1879, 3. — Long. 4 mill. — *Oblongus, postice attenuatus, læte virescenti-æneus, nitidissimus, elytris basi fascia transversa et apice fascia oblonga niveo-pilosa, abdomine apice obscuriore, antennis fuscis; capite inter oculos punctato, rostro valde bisulcato; prothorace longitudine vix latiore, antice post medium attenuato, postice subparallelo, parum dense sat tenuiter punctato, basi et medio fere lævi; elytris fere a basi postice attenuatis, apice minus productis, subtruncatis, angulo externo rotundato, basi transversim impressis et linea punctata sub pube indistincta signatis, linea suturali punctulata fere obsoleta, apice breviter punctato-lineatis, irregulariter punctatis et extus oblonge impressis, ad marginem externum lineis punctatis 2 evidentioribus; femoribus apice tibiisque basi punctatis et lineolatis.*

Iles Samoa.

Præcedentibus magis oblongus, postice minus fortiter angustatus, apice paulo latior, sculptura et colore valde distinctus.

4. T. MEROPHYSIOIDES Fairm., Naturaliste, 1879, 3. — Long. 2 1/2 mill. — *Oblongo-elongatus, postice attenuatus, valde convexus, rufo-brunneus, nitidus, capite prothoraceque obscurioribus; rostro bistriato; prothorace longitudine haud latiore, postice leviter parum attenuatus, antice a medio angustatus, punctis sat grossis, lateribus majoribus, antice parvis et raris impresso; elytris basi prothorace haud latioribus, mox ampliatis et postice longe attenuatis, apice obtusis, haud productis, tenuiter punctato-substriatis, ad marginem externum striis 2 fortius punctatis, intervallis planis, basi linea transversa depressa punctata impressa, apice ruguloso-*

punctatis et extus impeessione parvula signatis; pedibus punctatis et carinulatis.

Iles Viti.

Species elytrorum apice haud subcaudato ad sequentem intermedia, sed prothorace postice leviter attenuato ab omnibus discedens.

5. T. CRIBRELLICOLLIS. — Long. 3 mill. — *Oblongo-subellipticus, postice leviter ac parum attenuatus, fuscus, nitidus, elytris dorso magis brunneus; prothorace antice leniter attenuato, ad angulos anticos arcuato, densissime punctato, lateraliter magis fortiter; elytris ovato-oblongis, usque ad medium vix sensim attenuatis, postea angustatis, apice rotundatis, haud productis, dorso postice magis abrupte declivibus, lineato-punctatis, nullo modo striatis, punctis extus majoribus et ad latera multo magis grossis, apice strias duas breves determinantibus* (caput pedesque desunt).

Iles Samoa.

Species corpore postice haud angustato-producto, elytris abrupte declivibus, nullo modo subcaudatis valde distincta.

Genre DIORYCAULUS, nov. gen., Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 282.

Rostrum elongatum, fere cylindricum, vix sensim arcuatum. Scrobes medio rostri insertæ, subtus inflexæ et vix separatæ; antennæ sat graciles, scapo tenui, apice vix crassiore, oculos haud attingente; funiculi articulo primo elongato, 2° paulo breviore, ceteris dimidio brevioribus, clava ovata, acuta quadriarticulata. Oculo ovati, plani. Prothorax transversim conicus, basi profunde bisinuatus. Scutellum transversum. Elytra brevia, postice angustata. Prosternum latum, haud impressum, planatum, metasternum latum, ad prosternum productum, planatum. Pygidium obtectum. Pedes sat magni, antici vix longiores, femora haud clavata, tibiæ inermes, apice tantum valde bimucronatæ, tarsi mediocres, articulo 3° lato, profunde bilobo, cum secundo subtus dense spongioso. Episterna metasternalia lata. Corpus glabrum, punctatum, parum convexum, rhomboidale.

Hoc genus *Apostasimeris* affine videtur, sed rostro haud subquadrangulari, haud denticulato, antennis gracilioribus, scapo oculos haud attingente, funiculi articulis haud nodosis, prothorace valde breviore, antice

haud tubulato, elytris vix convexis, femoribus haud clavatis, tibiis intus haud dentatis valde differt.

D. PUNCTATELLUS. — Long. 6 mill., *cum rostro* 10 mill. — *Ovatus, antice posticeque a medio sat fortiter angustatus, parum convexus, totus niger, sat nitidus; capite rostroque tenuiter sat dense punctatis, hoc vix sensim aut parum arcuato, inter oculos transversim sulcato; prothorace late conico, longitudine sensim latiore, medio valide lobato et utrinque sat fortiter sinuato, sat dense sat fortiter punctato; scutello parvo, arcuato; elytris basi prothorace haud latioribus sed mox oblique ampliatis et cito postice angustatis, apice conjunctim rotundatis, anguste sat profunde striatis, striis apice profundioribus, intervallis planiusculis, transversim plicatulis et tenuiter punctatis; prosterno sat dense punctato, antice sulco collaris sat profunde impresso, metasterno pedibusque similiter punctatis; abdomine minus dense, pedibus anticis paulo longioribus, femoribus omnibus leviter supra arcuatis, tibiis intus interdum villosis.*

Iles Viti.

PSEUDOCHOLUS HOLOCYANUS Fairm., Pet. Nouv. ent., 1878, 282. — Long. 5 1/2 mill. — *Ovatus, convexus, glaber, totus cyaneus, nitidissimus, prosterni medio et metasterni lateribus albo pubescentibus, rostro apice æneseente, antennis fuscis; rostro crassiusculo, arcuato, a capite sulco transverso valde separato, antennæ sat breves, scapo gracili, oculos haud attingente, apice leviter crassiore, funiculo crassiusculo, a basi paulatim incrassato, articulo 1° secundo breviore, sed crassiore, articulis a 3° subtransversis, clava haud distincte separata, apice obtusa; prothorace elytris paulo angustiore, lateribus leviter rotundato, antice sat abrupte constricto et transversim impresso, angulis posticis rotundatis; elytris brevissime ovatis, basi prothorace haud latioribus, humeris obliquatis, sed mox ampliatis, postea leviter attenuatis, apice angustatis, rotundatis, striis angustatis, sat profundis, intervallis planis, lævibus; subtus paulo virescens, laxe sat fortiter punctatus, abdomine minus; pedibus sat dense punctatis, femoribus apice subtus sinuatis.*

Iles Viti.

A *P. decipiente* Lac. colore cærul o, rostro haud sensim compresso, subtus haud bifariam tuberculato, elytris simpliciter striatis, femoribus haud clavatis, subtus ante apicem valde sinuatis, intermediis haud dentatis, tibiisque apice sat fortiter bimucronatis differt.

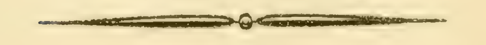
1. SPHENOPHORUS CIRCUMSCRIPTUS Cat., Har. Gemm., 2647.—*S. cinctus* Montr., Faune de Woodlark, 55 (*Calandra*).— Long. 16 mill.—*Oblongus, subellipticus, parum convexus, nitidus, niger, elytris rufis, prothoracis vitta marginali, mesosterni abdominisque maculis lateralibus dense griseo-squamosis, capite inter oculos et antennas punctato, longitudinaliter ac breviter sulcato; prothorace elytris vix angustiore, antice levissime attenuato, obsolete punctulato, antice et lateribus evidentius; elytris ad humeros leviter ampliatis, sed mox usque ad apicem attenuatis, apice separatim rotundatis, profunde sulcatis, sulcis vix punctatis, lateribus tantum obsolescentibus; subtus fortiter laxe punctatus, metasterno abdomineque medio lævibus.*

Ile Viti-Levu.

La description de l'insecte de Woodlark se rapporte parfaitement au nôtre. Je crois que le *S. sulcipes* Karsch, Berl. Zeit., 1881, 11, pl. 1, fig. 6, des îles Marshall, est différent par la taille plus petite, la coloration mate, le manque de taches sur les côtés du corps en dessous, la tête non sillonnée, les élytres non profondément sillonnées, les sillons grossement ponctués, etc.

2. S. INSULARIS Boh., Freg. Eug. Res., Ins., 148. — Il faut rapporter cette espèce au *S. obscurus* Bdv., qui se trouve non seulement à Taïti et dans toute la Polynésie, mais à la Nouvelle-Guinée et en Australie.

CALANDRA TAÏTENSIS Guér. — Se retrouve aux îles Viti et jusqu'à Madagascar.



Groupe des CYDNIDES

3e PARTIE (1).

Par M. VICTOR SIGNORET.

(Séance du 26 Janvier 1881.)

Genre ECTINOPUS Dall., Cat. Hem. Brit. Mus. (1851), 121.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 41 et 42.

Ce genre se distingue de tous les autres par plusieurs caractères, dont le plus important pour nous est la grandeur de la membrane, qui égale celle de la corie des élytres et même la dépasserait, suivant M. Dallas; de plus, par la longueur des tibias postérieurs, qui est presque égale à la moitié du corps.

Ovalaire allongé, plus ou moins ponctué, peu bombé, à peine cilié, le lobe médian aussi long que les latéraux, les yeux forts, sans épines à la base. Rostre atteignant les pattes intermédiaires. Antennes avec le troisième article plus court que le second, les quatrième et cinquième plus longs que le second et égaux. Le reste comme dans les autres Cydnides.

1. ECTINOPUS RUGOSCUTUM, nov. sp.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 41.

Amazone (Brésil). — Long. 15 mill., larg. 7 mill. (Coll. Uhler.)

Noir, fortement ponctué sur le prothorax et surtout sur l'écusson, finement ponctué sur les élytres.

Tête avec le bord circulaire, le lobe médian au même niveau que les latéraux; deux petites fossettes près des yeux, dans l'une le point piligère

(1) Voir Annales 1881 : 1re partie, p. 25; 2e partie, p. 193.

inférieur; quelques points le long et entre les stries du vertex. Antennes avec le second article plus long que le troisième, les quatrième et cinquième égaux et les plus longs. Prothorax plus large que long, plus étroit en avant, les bords latéraux un peu rentrants vers le milieu; formant un rebord étroit à peine ponctué et présentant quelques points piligères en avant; bord antérieur échancré, impressionné près des yeux, le postérieur légèrement convexe, très faiblement impressionné près des épaules, le disque presque plat, avec une légère dépression médiane; fortement et rarement ponctué sur la ligne médiane transverse, plus abondamment sur les côtés et près du bord antérieur. Écusson un peu plus long que large, avec le sommet angulaire; fortement ponctué et les points plus ou moins confluents. Élytres finement ponctuées, l'espace entre la côte et la première nervure plus finement et plus abondamment ponctué et formant un angle aigu avancé sur la membrane, celle-ci d'un brun noir, offrant six ou sept nervures plus ou moins bifurquées. Abdomen lisse, tres bombé, très finement linéolé aux environs des stigmates, avec quelques points très légers; sur la suture apicale du troisième segment, une dépression latérale, qui se voit aussi à la base du quatrième segment. Plaques mates prenant la plus grande portion des côtés latéraux de la poitrine (scapula), les deux tiers apicaux de la portion supérieure et les deux tiers internes de la portion inférieure du métasternum; canal ostiolaire à peine visible et accompagné en dessus d'un bourrelet très aplati, faiblement sinueux en dessous; les portions lisses rugueuses, avec des sillons et des points. Métasternum lisse extérieurement, avec stries et points.

Cette espèce se rapproche de l'*E. holomelas* Burm., dont elle diffère par la forme plus grande, par la ponctuation plus forte.

2. ECTINOPUS HOLOMELAS Burm., Handb., II, 375, 7 (1835). — Dall., Cat. (1851), 122, 1. — *fusiformis* Walk., Ent. Hem. (1867), 150, 20. — Uhl., Bull. Zool. et Geog. Surv., III (1877), 389, 1. — Distant, Biol. Centr. Am. (1880), 8, 1.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 42.

Colombie. — Long. 13 mill. (Coll. du Brit. Mus., Mus. de Berlin et coll. Signoret.)

Noir, ovalaire, subaplati, très faiblement ponctué et plus finement sur la corie.

Tête arrondie en avant, lisse, avec quelques stries. Antennes avec le second article plus long que le troisième, les quatrième et cinquième égaux, plus longs que le second. Rostre atteignant à peine les pattes intermédiaires. Prothorax beaucoup plus étroit en avant qu'au bord postérieur; une petite série de points derrière l'échancrure antérieure; plusieurs impressions sur la ligne transversale, avec des points dans les cavités; en dessous, quelques points faibles; autour des points piligères et le long du bord allant à l'angle antérieur, plusieurs points très faibles; bords latéraux très légèrement rebordés, avec quatre ou cinq points piligères. Écusson court, anguleux à l'extrémité, qui présente une petite fossette, le disque très discrètement ponctué. Élytre d'un noir mat, très finement ponctuées sur la corie, un peu plus fortement le long des nervures. Membrane très longue et noirâtre, avec cinq ou six nervures. Pattes noires. Abdomen lisse, avec une impression latérale dans le mâle à la base des troisième et quatrième segments. Plaque mate supérieure fortement sillonnée, occupant la moitié de l'espace du mésosternum; dans l'espace lisse, une impression transverse fortement ponctuée, avec quelques stries vers les bords latéraux; espace mat inférieur presque lisse, l'espace latéral striolé très finement vers la plaque mate, puis ponctué, et offrant dans l'angle latéral supérieur une forte impression. Canal ostiolaire atteignant à peine le milieu de l'espace transverse et confondu au sommet avec le rebord élevé de la suture, l'extrémité cependant distinctement anguleuse; l'ostiole en dessous, avec une languette en forme de gouttière.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère par la ponctuation beaucoup plus faible, surtout celle du prothorax et de l'écusson.

Genre SYLLOBUS Signoret, Bull. Soc. ent. Fr., 225 (1879). — Dist., Biol. Cent. Amer., 3 (1880).

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 40.

Ce genre se distingue de tous les autres par les lobes latéraux très longs, englobant entièrement le médian et présentant à l'extrémité un petit lobule. Yeux sans épines à la base. Les tibias postérieurs sont arqués, peu aplatis, avec deux rangées de fortes épines au coté externe,

une rangée de cils aux côtés internes; les antérieures sont très larges à l'extrémité, avec une douzaine d'épines assez robustes aux côtés externes. Le second article des antennes est de deux tiers plus court que le troisième. Canal ostiolaire atteignant à peine la moitié du métasternum, très large et se rétrécissant brusquement à l'extrémité, qui est arrondie ; en dessous, l'échancrure ostiolaire avec une valve formant une languette étroite.

Ce genre se rapproche des *Cyrtomenus*, mais les tibias postérieurs sont moins aplatis sur la face interne ; et il s'en sépare par l'échancrure antérieure de la tête formée par l'extrémité des lobes latéraux qui s'éloignent l'un de l'autre en formant un lobule arrondi.

Syllobus emarginatus Stål, Hem. Mex. Stett. Entom. Zeit., 95 (1862). Distant, Biol. Centr. Amer., Rhync., 3, pl. 3, fig. 6 (1880).

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 40.

Mexique. — Long. ♀ 13 mill., larg. 7 mill. (De notre collection.)

D'un noir brunâtre, faiblement cilié et ponctué ; le rostre, les antennes et les tarses plus clairs.

Tête échancrée en avant, presque lisse, un peu ponctuée vers le lobe médian ; les lobes latéraux, d'abord convexes auprès des yeux, sont sinués et deviennent concaves vers le sommet, puis s'infléchissent vers le lobe médian en formant un angle arrrondi et laissant entre les deux un espace libre ; ils sont faiblement ciliés sur les côtés. Antennes courtes, le second article très petit, à peine le tiers du troisième, celui-ci presque aussi grand que le suivant. Rostre atteignant le sommet des hanches intermédiaires, le deuxième article le plus long ; carènes rostrales petites, étroites, ne couvrant qu'en partie le premier article du rostre. Prothorax très peu impressionné en travers et à peine ponctué, les bords latéraux avec sept ou huit cils. Écusson angulairement arrondi à l'extrémité, avec quelques faibles points disséminés sur le disque. Élytres avec une série de points dans l'espace cubital, et deux autres le long de la suture, dont l'externe est à peine visible au milieu. Corie très faiblement ponctuée, ainsi que l'espace marginal, la côte avec trois points piligères. Sommet de la corie à peine sinueux, la membrane un peu plus longue que l'abdomen, d'un jaune hyalin. Tibias postérieurs longs, contournés et épaissis vers le

sommet. Abdomen lisse, à peine striolé sur les côtés et offrant une impression à chaque stigmate. Plaque mate supérieure n'occupant que la moitié de l'espace du mésosternum; le long de la hanche intermédiaire, l'espace lisse à peine strié. Plaque mate inférieure très striée, ne laissant que le tiers de l'espace externe, qui est lisse. Canal ostiolaire large à la base, se rétrécissant au sommet, qui est sinueux, un peu arrondi, avec l'ostiole en dessous présentant une languette sinueuse finissant en pointe arrondie.

Cette espèce, une des plus grandes parmi les Cydnides, ressemble aux *C. teter* et *grossus* Dall., mais en diffère par le corps plus aplati, moins convexe, par les caractères génériques et par la petitesse du second article des antennes.

Genre ONALIPS, nov. gen.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 43 et 44.

Les espèces composant ce genre se font remarquer par les lobes latéraux plus longs que le médian (*tylus*) et n'ayant pas d'expansions comme dans le genre *Syllobus*. Les bords de la tête offrent des cils, dont les uns plus longs, les autres plus courts; les yeux avec une épine horizontale à la base, les antennes avec le second article égalant ou peu plus court que le troisième, les carènes rostrales très développées, cachant, vues de côté, le premier article du rostre; le troisième article de ce dernier plus long que le second. Pattes antérieures avec tibias très développés; tibias postérieurs glabres, arrondis dans la majeure partie de leur étendue. Canal ostiolaire très rugueux et finissant par un lobe tronqué irrégulier, avec une valvule très large en dessous de l'ostiole.

1. Onalips nigerrimus Dall., Cat. (1851), 112, 1.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 43.

Panama, Colombie. — ♀. Long. 10 mill., larg. 6 mill. (Coll. Uhler, Brit. Mus. et la nôtre.) — Medellin (Nouvelle-Grenade). (Mus. de Berlin.)

Noir, brun sur les jambes, le rostre et les antennes; les tarses ferrugineux.

Tête arrondie, faiblement échancrée, les lobes latéraux plus longs que

le médian, à l'extrémité duquel il existe deux cils. Vertex sillonné, ponctué, les bords latéraux présentant huit ou neuf cils alternativement longs ou courts. Yeux avec une épine à la base; ocelles placés au delà d'une ligne tracée de la base d'un œil à l'autre. Rostre dépassant les coxis intermédiaires, le second article plus gros, mais un peu plus court que le troisième, le premier article entièrement caché par les carènes rostrales. Antennes avec le deuxième article égalant ou à peu près le troisième, le cinquième plus long que le quatrième. Prothorax avec le disque antérieur très convexe, l'impression transversale très prononcée, avec une double série irrégulière de gros points, se prolongeant un peu sur les bords. Écusson arrondi à l'extrémité, fortement et discrètement ponctué sur le disque. Élytres larges, fortement ponctuées le long des nervures et à la base, plus discrètement sur la corie et plus abondamment dans l'espace marginal, mais plus finement. Sur la côte, deux points piligères très éloignés l'un de l'autre. Membrane noirâtre, de même longueur que l'abdomen, avec quatre ou cinq nervures bifurquées. Pattes d'un brun ferrugineux, les tibias antérieurs très dilatés, avec huit épines au côté externe, quatre au côté interne, les postérieurs un peu contournés, cylindriques. Abdomen lisse au milieu, fortement ponctué sur les côtés. Canal ostiolaire atteignant à peine le milieu de l'espace métasternal, très irrégulier, très sinueux et sillonné transversalement, finissant par un lobe irrégulier avec une très petite échancrure inférieure d'où sort cependant une valvule très dilatée. Plaques mates assez développées, sillonnées et ponctuées ; l'espace lisse du mésosternum fortement ponctué, celui du métasternum lisse.

Var. L'exemplaire de la collection du Musée de Berlin est beaucoup plus ponctué sur les côtés antérieurs du prothorax et impressionné, mais presque lisse derrière l'échancrure prothoracique.

2. Onalips cribratus, nov. sp.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 44.

Isubu. — Long. 13 mill., larg. 7 mill. (Coll. Distant.) — Sénégal. (Coll. du Mus. de Berlin.)

Ovalaire, plus ou moins subparallèle, très ponctué sur la tête et le pro-

thorax; d'un brun dé poix, avec les antennes, le rostre et les tarses plus clairs.

Tête arrondie, les lobes latéraux se touchant au delà du lobe médian. Vertex aplati, rugueux, très ponctué. Rostre atteignant les coxis intermédiaires. Antennes avec le deuxième article plus long que le troisième. Prothorax deux fois plus large que long, avec une impression très finement ponctuée derrière l'échancrure antérieure, les côtés aplatis et ciliés; très ponctué vers les angles antérieurs et sur le disque postérieur. Écusson un peu plus long que large, très ponctué, les angles basilaires lisses, le sommet convexe, angulairement arrondi et très finement ponctué. Élytres très ponctuées, l'espace marginal très large ; membrane d'un jaune hyalin, la côte marginale très réfléchie dans le tiers basilaire et très finement ponctuée ; d'un côté, absence de point piligère, et, de l'autre, un dans l'exemplaire examiné. Abdomen lisse, très finement ponctué latéralement sur les segments. Les épisternums très finement ruguleux. Plaques mates striées, les parties lisses ruguleuses. Canal ostiolaire très large, finissant par un lobe irrégulier, avec une longue lamelle en forme de languette sortant de l'ostiole et se contournant à son sommet.

Cette espèce nous semblait devoir être l'*Æthus punctatissimus* Dall., mais M. Distant nous a détrompé à cet égard, et, en examinant de nouveau la description, nous avons trouvé que les lobes latéraux de la tête étaient au même niveau que le médian : notre espèce est plus large, plus ponctuée, et remarquable par le lobe médian plus court que les latéraux, la tête plus large, plus aplatie que d'ordinaire, par la côte marginale très réfléchie dans son tiers basilaire, et surtout par la languette sortant de l'échancrure ostiolaire et contournant le lobe de l'extrémité, ce qui l'empêchera d'être confondue avec aucune autre espèce.

Le genre dans lequel doit entrer cette espèce est assez incertain, ainsi que pour plusieurs autres qui en sont voisines. Dans le genre précédent, par exemple, il n'y a ni cils, ni spinules ; dans celui-ci il y a des cils, mais pas de spinules ; dans le suivant le lobe médian est de même longueur que les latéraux ; ici encore il y a la différence des second et troisième articles des antennes. Toutes ces considérations nous forcent à faire des divisions et à donner des noms. Ceci dit pour faire excuser la création de genres nouveaux.

Genre PLONISA, nov. gen.

Annales, pl. 10 et 11 (Cydnides, pl. VI et VII), fig. 45 et 52.

Comme les genres précédents, celui-ci présente les tibias postérieurs avec la face glabre, ayant deux rangées d'épines sur les côtés, le lobe médian aussi long que les latéraux, mais un peu rétréci vers l'extrémité. Bord de la tête avec sept ou huit cils. Rostre avec le deuxième article une fois et demie plus long que le troisième. Antennes avec les second et troisième articles à peu près égaux. Écusson subarrondi. Tibias antérieurs très dilatés, présentant une douzaine d'épines au bord externe. Canal ostiolaire atteignant à peine le milieu du métasternum, recourbé en dessous en un lobe plus petit, avec l'ostiole en dessous offrant dans l'échancrure une valvule acuminée vers l'extrémité.

Nous regrettons d'être obligé de créer un nom pour placer des espèces que nous ne pouvons classer dans aucun genre. Elles n'appartiennent ni aux *Cydnus*, ni aux *Æthus*, puisque, pour entrer dans ces deux genres, il nous faudrait trouver des spinules sur la tête, ce qui manque ; elles n'appartiennent pas plus au genre *Macroscytus*, les angles thoraciques postérieurs étant visibles, l'insecte vu en dessus, et les cuisses mutiques. Ces espèces se rapprocheraient plus de celles du genre *Cyrtomenus*, mais elles s'en éloignent trop pour les y ajouter. Notre genre était donc obligé par les circonstances.

1. PLONISA TARTAREUS Stål, Vet. Akad. Forh. (1853), 214, et Hem. Afr. (1864), 22, 4.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 45.

Cafrerie. — ♂. Long. 12 mill., larg. 7 1/2 mill. (Coll. Mus. Stockh.) — Natal. (Coll. Distant, ♂.)

Corps ovalaire, arrondi, brillant, d'un brun noir, les antennes, le rostre et les tarses d'un brun de poix; ponctué sur les bords latéraux du prothorax, sur le disque vers le milieu, sur l'écusson et les élytres.

Tête plus large que longue, arrondie sur les côtés, presque tronquée en avant, le lobe médian aussi long que les latéraux, ceux-ci présentant au

bord six ou sept poils assez longs. Vertex rugueux. Yeux transversaux, englobés dans la base des lobes latéraux et dans le bord antérieur du prothorax ; nous n'avons pu remarquer d'épines à la base dans les deux exemplaires que nous avons examinés. Rostre atteignant les pattes intermédiaires, le deuxième article très long, égalant presque les deux derniers, le quatrième le plus court, un peu plus long que le premier, qui est entièrement caché dans le sillon rostral. Antennes avec les deuxième et troisième articles presque égaux, les quatrième et cinquième les plus longs, le dernier un peu plus court que le quatrième. Prothorax avec une impression au bord antérieur, sans dépression transverse, au delà du milieu, excepté vers les bords latéraux ; les bords marginés et ciliés d'une vingtaine de poils. Disque très faiblement ponctué au delà du milieu, un peu plus fortement le long des bords, surtout en avant de la ligne médiane. Écusson très ponctué, la base et le sommet glabres, ce dernier légèrement infléchi. Élytres très finement ponctuées sur le disque, un peu plus fortement à la base et le long de la suture clavienne, la série de points du clavus à peine visible près de la membrane, la série basilaire visible pendant un tiers seulement ; sur les bords des élytres, fortement marginés à la base, huit ou neuf points piligères. Membrane d'un jaune obscur. Ventre lisse au milieu, finement strié et ponctué sur les bords. Pattes comme dans les autres Cydnides, les tibias antérieurs dilatés, offrant au côté externe une dizaine d'épines, quatre au côté interne, la face externe avec quelques poils, l'interne avec des poils assez longs et sept ou huit épines. Des plaques mates : la supérieure s'étend jusqu'aux bords latéraux et l'inférieure aux deux tiers environ. Canal ostiolaire long, sinueux, finissant par un lobe irrégulier plus étroit et plus ou moins émarginé et offrant en dessous une échancrure avec une valve en forme de dent assez forte dans l'ouverture de l'ostiole.

2. Plonisa plagiatus, nov. sp.

Annales, pl. 11 (Cydnides, pl. VII), fig. 52.

Chinchoxo (Afrique orientale). — ♂. Long. 10 1/2 mill., larg. 6 mill. un peu après la base des élytres. (Mus. imp. de Berlin.)

Largement ovalaire, convexe, de même forme que *P. tartareus* ; brun

noirâtre, avec la corie des élytres brun jaune, le rostre, les tarses (moins le quatrième article noirâtre) et le dernier article brun jaunâtre.

Tête large, arrondie et seulement ciliée, les lobes d'égale longueur, le médian sensiblement plus large à l'extrémité qu'au milieu, les sutures très prolongées en arrière jusqu'au niveau de la base des yeux. Antennes avec le deuxième article plus court que le troisième, le quatrième le plus long, le cinquième égalant le troisième et jaunâtre. Rostre avec le deuxième article plus long d'un quart que le troisième et celui-ci du quatrième. Prothorax très convexe, surtout le disque antérieur, très faiblement ponctué derrière l'échancrure antérieure, plus profondément sur l'impression transverse et le long des bords latéraux antérieurs; sur le disque antérieur, très lisse et brillant, deux très petites fossettes. Écusson angulairement arrondi à l'extrémité, très convexe à la base, qui est lisse, le disque ponctué. Élytres avec deux points piligères sur le côté, faiblement ponctuées, la radiale interne se perdant avant d'arriver à l'extrémité, l'espace marginal très faiblemènt ponctué. Membrane dépassant l'abdomen. Tibias postérieurs aplatis et lisses sur la portion supérieure, se rapprochant de ceux des *Cyrtomenus*. Abdomen lisse, brillant, convexe, un peu strié sur les côtés latéraux des premier et second segments. Plaques mates très grandes, la postérieure séparée de l'antérieure par une partie lisse en dessous de la suture; au-dessus de celle du mésosternum, une portion ponctuée, les côtés lisses. Canal ostiolaire finissant par un lobe tronqué, faiblement échancré en arrière, avec une dent large à la base, aiguë au sommet.

Genre MACROPORUS Uhler, Geol. et Geog. Survey (1876), 12, et (1877), 375.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 46.

Ce genre et le suivant sont faciles à distinguer des autres Cydnides voisins par le sillon qui existe en avant du prothorax comme dans le genre *Pangæus*. Il sera facile à reconnaître du genre *Homaloporus* par la longueur du canal ostiolaire, dont l'ouverture est terminée par un tubercule largement auriculé et près des bords latéraux du métasternum. L'écusson dans ce genre est court, se terminant par un angle légèrement arrondi à l'extrémité. La tête est spinuleuse comme dans le genre *Cydnus*, les lobes

latéraux et le médian d'égale longueur, deux spinules sur le lobe médian et huit sur les côtés des lobes latéraux avec quatre ou cinq cils, dont trois près des yeux, ceux-ci avec une épine à la base. Rostre atteignant les coxis intermédiaires, le premier article plus court que les carènes rostrales, le deuxième plus long que le troisième et celui-ci égalant le quatrième.

MACROPORUS REPETITUS Uhler, Geol. et Geog. Survey (1876), 13, et (1877), 375.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 46.

San-Francisco. — Long. 3 1/2 à 4 mill. (Coll. Uhler.)

Brun, ovalaire, plus large postérieurement.

Tète arrondie en avant, spinuleuse et ciliée; le lobe médian, au même niveau que les latéraux, offre deux épines courtes à l'extrémité, les latéraux sept ou huit, avec trois ou quatre cils, dont trois près des yeux; ceux-ci épineux. Vertex ponctué. Rostre jaunâtre, atteignant les coxis intermédiaires, le second article le plus long, égalant les troisième et quatrième réunis, ceux-ci égaux entre eux. Antennes courtes, plus claires, surtout au sommet ; le second article très court, étroit, à peine la moitié du troisième, les quatrième et cinquième presque égaux, en ovale allongé. Prothorax à peu près deux fois aussi large que long, étroit et très échancré en avant, les angles antérieurs arrondis; derrière l'échancrure un sillon; les bords latéraux fortement ciliés; disque finement ponctué en travers, à peine impressionné en arrière du sillon antérieur et sur les côtés. Écusson court, à peine plus long que la moitié de l'abdomen et très finement ponctué. Élytres larges en arrière et finement ponctuées sur la corie et l'espace marginal. Membrane plus longue que l'abdomen, d'un blanc hyalin. Pattes jaunâtres, les épines noirâtres et longues; tarses jaunes, avec le second article des postérieurs très petits. Abdomen noirâtre, lisse au milieu, faiblement strié et ponctué sur les côtés. Plaques mates très grandes, occupant presque tout l'espace des méso- et métasternum et presque lisse, la supérieure seule offrant une impression faible en zig-zag. Canal ostiolaire très long, atteignant les bords latéraux et finissant en lobe très large, ovalaire, dirigé en arrière et couvrant l'ostiole.

Genre HOMALOPORUS Uhler.

Annales, pl. 10 et 11 (Cydnides, pl. VI et VII), fig. 47, 48 et 49.

Ce genre, ainsi que le précédent, se distingue de suite de ceux qui s'en rapprochent par un sillon derrière l'échancrure antérieure du prothorax, et diffère du précédent par le canal ostiolaire moins long, dont le sommet est plus ou moins acuminé et confondu dans la suture mésosternale, avec l'ostiole en dessous et dentelé. L'écusson est plus long que dans le genre précédent (*Macroporus*), avec l'extrémité étroitement arrondie. La tête est ciliée et spineuse comme chez les *Cydnus*. Les côtés du prothorax et des élytres sont ciliés.

1. Homaloporus congruus Uhler, Geol. et Geog. Surv. (1877), 377.

Annales, pl. 10 (Cydnides, pl. VI), fig. 47.

Amérique du Nord. — Long. 5 1/2 mill., larg. 3 mill. (Coll. Uhler et Signoret.)

Ovale, d'un brun marron, brillant, spinuleux et cilié sur la tête, trè cilié sur les bords thoraciques et sur la côte marginale des élytres, qui présente sept ou huit points piligères. Bord antérieur du prothorax fortement marginé et striolé en arrière du sillon marginal ; impression transverse très faiblement ponctuée, un peu plus abondamment sur les côtés ; les bords présentent dix-huit à vingt cils assez longs. Écusson arrondi à l'extrémité et impressionné, discrètement et faiblement ponctué sur le disque. Élytres très faiblement ponctuées sur la corie et l'espace marginal, un peu plus fortement le long des nervures ; la membrane plus longue que l'abdomen, d'un blanc hyalin. Rostre, antennes et pattes d'un brun jaune plus clair, la base de l'articulation de la tête jaune, les plaques mates plus foncées ; celle du mésosternum est peu développée près des hanches et laisse un grand espace lisse qui se continue le long de la suture mésosternale jusqu'au milieu du canal ostiolaire ; celle du métasternum, plus développée, présente quelques fossettes et stries en dessous du canal ; le bord latéral est sinueux, arrondi à la base, la portion lisse à peine ponctuée. Le canal ostiolaire atteint à peu près le milieu de l'es-

pace transversal, pour finir par un lobe arrondi en avant et aigu, réfléchi en arrière, l'ostiole en dessous, avec une valvule dentelée. L'abdomen est lisse, très brillant, cilié sur les côtés, le quatrième segment très échancré relativement au cinquième.

Cette espèce ressemble assez au *Macr. repetitus*, mais s'en distingue de suite par la forme et la longueur du canal ostiolaire.

2. Homaloporus pangæiformis, nov. sp.

Annales, pl. 11 (Cydnides, pl. VII), fig. 48.

Mexique (Sallé). —Long. 5 mill., larg. 3 1/4 mill. (Mus. roy. Stockh.).

Ovale ; d'un brun marron, plus clair en dessous, finement ponctué et cilié sur la tête, abondamment cilié sur les côtés latéraux du prothorax, des élytres et de l'abdomen.

Tête plus large que longue, compris les yeux, présentant une dizaine de spinules courtes, plus des cils sur les lobes latéraux et deux sur le lobe médian. Rostre atteignant les coxis intermédiaires. Antennes avec le deuxième article plus court que le troisième. Prothorax convexe, plus étroit en avant qu'en arrière, très finement ponctué, fortement cilié sur les bords ; sillon antérieur très fort. Écusson large, convexe, faiblement ponctué, ainsi que les élytres ; celles-ci avec une membrane transparente plus longue que l'abdomen ; sur le côté, huit ou neuf points piligères.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*Hom. congruus*, dont elle diffère par une forme plus ovalaire, plus large, et surtout par la plaque mate du mésosternum qui ne présente pas l'espace lisse de la suture mésosternale ; de plus, celui-ci est plus strié ; par le canal ostiolaire qui est terminé par un lobe pointu, angulé, qui va se perdre dans la suture mésosternale ; par le dessous plus clair, les plaques plus foncées, l'abdomen lisse et très cilié sur les côtés.

3. Homaloporus subtilius, nov. sp.

Annales, pl. 11 (Cydnides, pl. VII), fig. 49.

Cordoba (Conf. Arg.). — Long. 5 mill., larg. 2 3/4 mill. (Musée royal de Leyde.)

Ovale ; d'un brun marron foncé, brillant, finement et discrètement striolé et ponctué.

Tête arrondie, bordée de spinules et de cils, six ou sept spinules, cinq ou six cils, non compris les ordinaires du vertex et de la naissance du rostre. Antennes jaunes à la base, avec le deuxième article plus court que le troisième. Rostre jaune, atteignant les pattes intermédiaires, le premier article entièrement caché (vu de côté) par les carènes rostrales. Prothorax avec les côtés subparallèles et ciliés, glabre sur le disque, ne présentant qu'une ligne de points sur l'impression transverse et deux très fines stries faiblement ponctuées sur le disque postérieur, le bord antérieur lisse, avec un sillon bien marqué. Écusson étroitement arrondi à son extrémité, qui est légèrement impressionnée ; disque discrètement ponctué. Élytres avec la corie et l'espace marginal presque lisses, la ponctuation étant très fine, les séries près des nervures très senties ; plaque mate supérieure atteignant à la base le bord latéral, presque lisse, l'inférieure avec la ligne latérale presque droite, à peine striée ; les espaces lisses, glabres. Canal ostiolaire plus large vers le sommet qu'à la naissance et terminé par un lobe arrondi, échancré en arrière, avec une petite valve arrondie.

Cette espèce est très voisine de l'*Hom. congruus*, dont elle diffère par l'ostiole et surtout par le lobe médian qui ne présente pas les deux spinules.



NOTES HYMÉNOPTÉROLOGIQUES

Par M. EDMOND ANDRÉ, de Beaune.

(Séance du 8 Juin 1881.)

I.

CHALCIDITES

Le docteur Sichel, dont les observations hyménoptérologiques importantes enrichissent quelques volumes de nos Annales, a donné, entre autres travaux, une étude complète d'un genre singulier de Chalcidites, dont sa belle collection possédait de nombreux exemplaires (1). Ce genre, fondé, en 1832, par Westwood (2), sous le nom de *Phasganophora,* sur un seul insecte femelle de patrie inconnue, s'est accru, par suite du travail dont je viens de parler, d'une douzaine d'autres espèces.

L'une de celles-ci, qui appartient à la faune française, était rapportée par le docteur Sichel au *Chalcis conica* Fabr.; il l'a classée par suite sous le nom de *Phasganophora conica.* Malheureusement, il n'en possédait qu'un seul individu femelle provenant des Pyrénées-Orientales, et cette espèce si rare était restée jusqu'à ces derniers temps inconnue aux autres entomologistes. L'an dernier seulement, deux de nos plus zélés collègues, MM. Ancey et Jullian, de Marseille, ont eu, le premier surtout, la bonne fortune de rencontrer en nombre cette curieuse bestiole. Les deux sexes se trouvaient représentés dans leur capture, et

(1) Ann. de la Soc. ent. de France, 1865, p. 345-396, pl. 9 et 10.
(2) Griffith, Animal Kingdom, Insects, t. II, p. 432, pl. 77.

c'est à leur générosité que je dois de pouvoir compléter ce qu'en a dit le docteur Sichel.

Mais avant d'entrer dans l'étude spéciale de cette espèce, qu'il me soit permis de donner quelques considérations sur le genre lui-même.

Fondé, comme je l'ai dit, en 1832, par M. Westwood, sur un seul individu femelle, ce savant avait indiqué, comme caractère principal, la présence d'une tarière saillante à peu près aussi longue que l'abdomen. Le docteur Sichel, à son tour, ne voit, pour séparer ces insectes du genre *Chalcis*, dont ils se rapprochent par tous les autres caractères, que cette tarière ou cette *queue* prolongée en dehors de l'abdomen.

Peu satisfait d'une distinction générique fondée sur un caractère uniquement sexuel, j'ai voulu examiner si rien autre chose ne pourrait servir à différencier les genres *Phasganophora* et *Chalcis*. De cette étude, dans le détail de laquelle je ne veux pas entrer, mais que j'indiquerai seulement à grands traits, il est sorti pour moi un résultat et une conviction directement contraires à ce que j'attendais, et qui me poussent aujourd'hui à réunir complètement les deux genres en un seul.

Je dois d'abord relever une erreur commise involontairement par le docteur Sichel. Celui-ci semble reconnaître, en effet, la présence de stigmates à la base de ce qu'il appelle l'*hypopygium* et qui est en réalité le 7ᵉ arceau ventral de l'abdomen. Il invoque à l'appui de cette opinion l'autorité de M. Westwood. Mais c'est là évidemment le résultat d'une fausse interprétation du texte et de la figure donnée par l'illustre auteur anglais (1). Celui-ci considérant en effet, avec raison, que les parties que le docteur Sichel appelle *epipygium* et *hypopygium* constituent par leur ensemble un seul segment abdominal, le dernier *visible* (2), dit : « *Abdominis segmentis duobus apicalibus utrinque puncto spiraculiformi ut in generibus* Ibalia *et* Leucospide. » La figure explique surabondamment que : *segmentis duobus* s'applique à l'*epipygium* de Sichel et au segment dorsal qui le précède, mais nullement à son *hypopygium*. Celui-ci n'en présente, par le fait, aucune trace, ou du moins je n'ai pu en découvrir.

---

(1) *On Caprification, etc.*, tiré des « Transactions of the Entomological Society of London », vol. II, part IV, 1837.

(2) Les véritables *epipygium* et *hypopygium* sont les deux arceaux du 8ᵉ segment abdominal, invisible et tout à fait transformé chez les Chalcidites.

Ce serait en effet une anomalie singulière chez un Hyménoptère de voir des stigmates placés sur la partie ventrale de l'abdomen.

Pour arriver au but que je me proposais, j'ai dû examiner dans les diverses espèces du genre *Chalcis* proprement dit, quelle était la disposition du 7ᵉ segment abdominal (*epipygium* et *hypopygium* de Sichel) et si celle-ci se rapprochait de la configuration qu'il acquiert chez les *Phasganophora* de Westwood,

J'ai pu facilement me convaincre qu'en principe l'extrémité abdominale des *Chalcis* et des *Phasganophora* était modelée sur un type identique et qu'on n'y pouvait reconnaître comme différence qu'un allongement plus ou moins prononcé soit de l'arceau dorsal, soit de l'arceau ventral, ce qui ne peut suffire pour un caractère générique.

Mais ce qui m'a amené surtout à conclure que ces deux genres ne devaient en former qu'un seul, c'est que, en ce qui concerne le prolongement de ses arceaux, dont je viens de parler, tous les degrés existent, et qu'il est réellement difficile, pour ne pas dire impossible de fixer une limite en deçà de laquelle les espèces rentreront dans le genre *Chalcis*, au delà, dans les *Phasganophora*.

Le *Chalcis minuta* présente à peu près au même niveau l'extrémité des arceaux dorsal et ventral du 7ᵉ segment, et, si l'un dépasse l'autre, ce serait plutôt l'arceau ventral qui ferait saillie.

Chez le *Ch. flavipes*, la disposition est à peu près la même.

Chez le *Ch. pectinicornis*, le rapprochement des *Phasganophora* 'accentue, et bien qu'il n'y ait pas de *queue* proprement dite ou appréciable, on voit très bien cependant l'arceau ventral dépasser notablement l'arceau dorsal, reproduisant absolument en raccourci la disposition caractéristique des *Phasganophora*.

Chez l'*Hallicella osmicida* Saunders, espèce dont je parlerai tout à l'heure, la queue est bien plus accentuée et visible. C'est une véritable *Phasganophora*, sans que cependant ce caractère soit, à beaucoup près, aussi net que dans les autres espèces du genre.

La *Ph. crassicauda* Sichel est un degré encore plus avancé dans le même sens.

Enfin, la *Ph. conica* (Fab.) Sichel exagère cette disposition qui, dans cette espèce, devient tout à fait remarquable.

Ces transitions successives entre deux genres voisins, transitions qui

deviendront péut-être plus nombreuses lorsqu'on aura pu étudier davantage d'espèces exotiques, me semblent introduire une difficulté très grande pour leur séparation, et en l'absence d'autres caractères plus valables, je me vois obligé de rendre au vieux genre *Chalcis* toutes les espèces de *Phasganophora.* Elles y formeront peut-être un groupe spécial, mais celui-ci se rattachera intimement aux sections précédentes, sans qu'on puisse l'en distraire au moyen d'un caractère vraiment générique.

Je n'insiste pas sur la présence, dans les *Phasganophora,* d'une paire de stigmates sur le 7e arceau dorsal; ils se retrouvent exactement avec les mêmes dispositions chez toutes les espèces de *Chalcis.*

Je n'attribue pas plus d'importance aux bosses ou pointes métathoraciques indiquées par le docteur Sichel. C'est là, selon moi, un caractère purement spécifique.

Passant à l'examen du mâle, je dois avouer qu'ici il n'y a même plus de transitions et que je ne trouve plus de différences entre les *Phasganophora* et les *Chalcis,* autres que celles résultant de caractères spécifiques. L'abdomen des premiers est la reproduction de celui des seconds, les stigmates se retrouvent comme dans les femelles, et la forme générale est la même dans les deux genres.

Je crois donc, en résumé, qu'il y a lieu de réunir les *Phasganophora* aux *Chalcis.* M. Weswood lui-même, en 1837, l'avait déjà fait (loc. cit.), à dessein ou autrement, à propos du *Ch. pyramidea,* qui est une vraie *Phasganophora* selon le sens sichélien.

J'ajouterai enfin que le genre *Conura,* de Spinola (1), si voisin des *Phasganophora* que le docteur Sichel ne l'en separait d'abord que par une fausse appréciation de la nature des parties constituant la queue, et que, mieux éclairé ensuite, il en arrivait à penser qu'il devait se réunir aux *Phasganophora,* le genre *Conura,* dis-je, doit aussi rentrer parmi les *Chalcis,* et cela pour les mêmes raisons que celles exposées ci-dessus. Spinola lui-même était de cet avis quelques années après avoir établi son genre, et il ne le trouvait plus valable comme cela est bien nettement indiqué par lui dans un travail postérieur (2).

---

(1) Mag. de Zoologie, 1837.

(2) Hyménoptères de Ghiliani (Mem. Acad. Turin, 1851, p. 29).

Pour des motifs absolument identiques, le même genre *Conura* Spinola doit rentrer complètement, pour les espèces à abdomen pétiolé, dans le genre *Smicra* Spin.

Mais là ne se bornent pas les confusions amenées par la présence de ce prolongement insolite des derniers segments abdominaux. A côté des *Chalcis* et des *Smicra* existe un autre genre, *Halticella* Spin., caractérisé aussi par un épaississement assez grand des cuisses postérieures, mais s'en séparant par l'insertion des antennes située près de la bouche au lieu de l'être près du front. Or, cette disposition des antennes coïncide encore dans quelques espèces avec la présence d'une *queue* abdominale et de là sont nées les *Phasganophora halticelliformes* ou *Allocera* de Sichel, qui rentrent avec la même évidence et par suite des mêmes déductions dans le genre *Halticella* Spin. Mais là, la question se complique el devient plus singulière. En effet, cinq ans avant l'apparition du beau travail de Sichel, en 1861, Léon Dufour avait créé, dans nos Annales (1), un genre spécialement destiné à recevoir les mêmes insectes à cuisses renflées, à antennes insérées près de la bouche et à abdomen femelle prolongé en forme de queue; il lui avait assigné le nom d'*Euchalcis*. Ce qui est inexplicable, c'est que Sichel, si consciencieux dans ses recherches, ait oublié cette publication relativement récente et ait été, par suite, amené à faire son genre *Allocera* pour une espèce exotique.

Quoi qu'il en soit, le genre *Euchalcis* Dufour, lui-même, ne me semble pas pouvoir subsister davantage que les *Phasganophora* et les *Conura*. Les trois genres *Chalcis, Smicra* et *Halticella* renferment donc chacun une série d'espèces à segments postérieurs de l'abdomen prolongés plus ou moins, quelquefois d'une façon démesurée, mais sans que l'on puisse les séparer d'une façon nette de toutes les autres. Je crois donc qu'il faut établir comme suit la synonymie de ces genres :

CHALCIS Fabricius.
= *Brachymeria* Westw.
= *Phasganophora* Westw., Sichel.
= *Conura* Spin., Sichel (ex parte).

---

(1) Ann. Soc. ent. Fr., 1861. p. 7 à 11.

SMICRA Spinola.
= *Conura* Spin., Sichel (ex parte).

HALTICELLA Spinola.
= *Euchalcis* Dufour.
= *Allocera* Sichel.

J'arrive maintenant à l'espèce retrouvée dernièrement à Marseille et qui est parfaitement conforme à l'insecte nommé par le docteur Sichel *Phasg. conica*. Celui-ci (loc. cit., p. 372) donne une longue et excellente description de la femelle. Je n'ai donc pas à y revenir et je décrirai seulement le mâle qui est inédit.

Mais d'abord, il faut résoudre la question difficile qui consiste à savoir si le nom de *Ch. conica* de Fabricius s'applique à cet insecte, comme le pense le docteur Sichel. — J'aurais voulu pouvoir consulter ou faire consulter à cet égard la collection fabricienne qui est à Kiel. Malgré mes demandes, je n'ai pu avoir encore de renseignement à ce sujet, et je ne puis, comme le docteur Sichel, que m'appuyer sur les descriptions données. Or, de celles-ci, il me semble ressortir d'une façon bien claire que le *Ch. conica* Fab. ne peut pas être la *Ph. conica* Sichel. En effet, Fabricius dit (1) : « *Totus ater, femoribus solis ferrugineis.* » Or, l'insecte en question a le scutellum en grande partie rouge ainsi que les cuisses et les tibias. Il me semble que ces caractères, bien que s'appuyant seulement sur les couleurs, sont décisifs, et je ne puis m'expliquer comment il se fait que le docteur Sichel, non seulement ne tienne pas compte de cette différence de coloration, mais même n'en parle aucunement, tandis qu'il entre d'habitude dans les détails les plus minutieux. Le mâle (inconnu à Sichel) a bien le scutellum noir, mais les tibias sont encore rouges. Par conséquent, sans savoir à quelle espèce ou à quel genre se rapporte précisément le *Chalcis conica* Fabr., on peut, je crois, dès à présent considérer la *Ph. conica* Sichel comme une espèce distincte

(1) Entom. Systemat., II, 188, 229.

et nouvelle et lui accorder le nom indiqué par le docteur Sichel à titre de provision : *gallica.*

On peut encore ajouter que cette espèce est tout à fait méridionale et que le *Ch. conica* de Fabricius a été trouvé en Danemarck : « Habitat in Daniæ nemoribus. » (Syst. Piezat., p. 167.)

La synonymie deviendrait donc seulement (abstraction faite de tous les noms de Fabricius ou de Latreille, aussi bien que de ceux de Jurine et de Rossi, qui ne peuvent s'y appliquer) :

CHALCIS GALLICA Sichel.
= *Phasganophora conica* ♀ Sichel, 1865.

Les numéros 1 et 3 de la planche 9 représentent les deux sexes de cet insecte, qui n'avait jamais été figuré. J'y ai joint (fig. 1 *b*) le profil de l'extrémité de l'abdomen, ou queue, et si on la compare aux figures 2 *f*, 4 et 5, on verra bien qu'il n'y a, pour les différencier, qu'une question de plus ou de moins, insuffisante pour caractériser un genre.

Voici la description du mâle de cette jolie espèce :

Tête noire, triangulaire vue de face, profondément excavée sur le front pour recevoir le scape des antennes; fortement ponctuée, garnie de poils blancs; mandibules dentées, rougeâtres au milieu, noires aux deux extrémités, creusées en dessus; yeux petits, ronds, ovales. *Antennes* longues comme la tête et le thorax, assez épaisses. *Thorax* noir, fortement ponctué, hérissé de rares poils blancs; écaillettes noires; scutellum convexe, ponctué, avec deux épines courtes, relevées à son bord postérieur. *Pattes* antérieures et intermédiaires ordinaires noires, avec les tarses brunâtres plus ou moins clairs; pattes postérieures avec les hanches assez grosses, noires et finement ponctuées ainsi que leurs trochanters; cuisses renflées, convexes, très finement ponctuées, rouges avec le bord inférieur sinué et peu denté; leurs tibias grands, épais, arqués, très finement ponctués, pubescents, s'appliquant contre la face inférieure des cuisses; tarses noirs avec des poils courts, jaunâtres, brillants. *Ailes* longues, hyalines, avec le bord du limbe enfumé; nervure noire; *venæ spuriæ* bien marquées. *Abdomen* noir brillant, avec une faible pubescence grise; de forme presque globuleuse, n'atteignant pas l'extrémité

des cuisses postérieures, d'une longueur presque moitié moindre que celle du thorax, finement ponctué avec le bord extrême des segments presque lisse, son extrémité est un peu terminée en pointe obtuse. — Long. 5 1/2 mill.; enverg. 11 mill.; long. du thorax 3 mill.; de l'abdomen 1 mill. 75; d'une aile antérieure 4 1/2 mill.; largeur du thorax 2 mill.; de l'abdomen vers sa base 1 1/4 mill.

A la suite des observations qui précèdent et pour les compléter, j'ajouterai la synonymie suivante, qui est déjà connue :

HALTICELLA MIEGII Dufour.

= *Euchalcis Miegii* Duf., Ann. Soc. ent. Fr., 1861.

= *Allocera bicolor* Sich., Ann. Soc. ent. Fr., 1866.

La planche 9, fig. 2, représente encore la femelle de l'*Halticella venusta* Dufour = *Euchalcis venusta* Duf. = *Halticella osmicida* Saunders. Cette espèce très remarquable du midi de la France est parasite de l'*Osmia tridentata*, qui niche dans les tiges sèches de ronces (V. Lichtenstein, Soc. ent. Fr., 1874, Bulletin, p. LXIV, et Annales 1879, p. 43). La description de Dufour indique des écaillettes rouges et des pattes noires; l'insecte représenté possède au contraire des écaillettes très noires et des cuisses rouges. C'est sans doute une variété curieuse ou peut-être une erreur de copie de Dufour qui, au moment de la publication de cette espèce, en 1861, ne l'avait plus sous les yeux depuis 1815 et ne pouvait se reporter qu'à des notes conservées depuis cette époque et peut-être incomplètes. Tous les autres caractères de forme, de couleur, de sculpture et de pilosité se rapportant exactement à l'insecte que je figure, je crois, d'accord avec M. Lichtenstein, pouvoir lui donner sans erreur le nom de Dufour. C'est pour fixer définitivement cette espèce que j'ai cru utile d'en donner le dessin.

Je possède dans mes cartons une petite *Smicra* de la Guyane, très voisine de la *Conura punctata* (Fabr.) Sichel, mais qui en diffère cepen-

dant par des caractères essentiels et qui est certainement nouvelle. En voici la description :

Smicra picta, nov. sp., ♀. — *Tête* triangulaire vue de face, profondément excavée en devant pour recevoir le scape des antennes, le fond de cette cavité tout à fait lisse, le reste de la tête finement ponctué; sa couleur est en entier jaune un peu flave; yeux oblongs rougeâtres; ocelles presque en ligne droite sur le vertex, noirs, brillants; extrémité des mandibules noirâtre. *Antennes* assez longues; scape inséré au-dessus de l'épistome, jaune flave un peu rembruni en dessus à son extrémité, aussi long que le devant de la tête du bord de l'épistome aux ocelles; funicule une fois et demie aussi long que le scape, noir mat, de onze articles. *Thorax* jaune citron mat; pronotum très finement ponctué, taché d'un point noir triangulaire en son milieu; écaillettes lisses, brillantes; mésonotum et scutellum fortement, mais régulièrement ponctués avec une tache noire en forme de T sur le lobe médian; deux autres plus petites, arrondies sur chacun des lobes latéraux; une tache noire longitudinale triangulaire ou plutôt en forme de fer de lance sur le milieu du scutellum, celui-ci terminé en arrière par deux petites pointes mousses. *Pattes* jaunes, presque lisses, avec les genoux antérieurs et intermédiaires un peu testacés ainsi que tous les tibias et les tarses; hanches postérieures jaunes, lisses, brillantes, grosses et renflées, marquées en leur milieu d'une grande tache ronde, noire; trochanters postérieurs presque entièrements noirs; cuisses postérieures jaunes, très grosses, lisses, très brillantes, armées vers leur base de deux fortes dents, l'extérieure plus grande, entre lesquelles vient s'enchâsser dans le repos l'extrémité des tibias; de très petites denticules, au nombre de huit, noires à leur extrémité, viennent à la suite et garnissent tout le dessous des cuisses; côtés des genoux noirs; tibias grands, assez larges, courbés et s'appliquant exactement dans le repos sur le dessous des cuisses, tachés de noir à leur base, terminés en forme de longue pointe aiguë; tarses un peu plus courts que les tibias; ongles simples. *Ailes* courtes, hyalines, irisées, la nervure du bord de l'aile testacée brunâtre ainsi que le rameau stigmatical; les *venæ spuriæ* sont assez visibles. *Abdomen* pétiolé, étroit, allongé, conique, lisse et brillant, son extrémité formant une pointe aiguë; pétiole court, un peu globuleux, jaune clair, lisse, brillant; la couleur de l'abdomen est testacée, sauf sur le dernier segment où se trouve une tache mal délimitée jaune citron; milieu du dos

des segments 2 à 4 marqué d'une tache noire; 7e segment prolongé en forme de queue, noir en entier, son arceau ventral (*hypopigium* de Sichel) plus long que l'arceau dorsal; cet abdomen est petit relativement au thorax et moitié moins large dans sa partie la plus renflée. — Long. 5 1/2 mill.; larg. du thorax 1 1/2 mill.; larg. de l'abdomen vers sa base 0 mill. 75; enverg. 9 1/2 mill.

Patrie : Guyane (Cayenne). Ma collection.

Elle diffère de la *Smicra* (*Conura*) *punctata* Fabr. par la forme et la disposition des taches du mésothorax et du scutellum, par le métathorax immaculé, par les hanches postérieures tachées de noir, par la brièveté du pétiole abdominal, par la queue entièrement noire.

Le *Chalcis acuta* Fabr. (Syst. Piez., p. 161), ou *Sm. Dares* Walk., doit aussi être voisin de cet insecte. Mais l'abdomen n'est pas noir à son extrémité; voici d'ailleurs la diagnose de Fabricius qui, comparée à la description ci-dessus, en montrera mieux encore les différences :

Chalcis *flava, thorace nigro maculato, abdomine conico, strigis brunneis, femoribus posticis incrassatis flavis.*

Habitat in America meridionali.

Affinis videtur præcedenti (Ch. punctata). *Caput flavum, antennis nigris. Thorax flavus : lineis duabus postice cœuntibus punctisque utrinque duobus nigris. Scutellum flavum, linea parva media apiceque atris. Abdomen subpetiolatum, conicum, flavum : strigis aliquot ferrugineis. Pedes flavi, femoribus posticis crassis, serratis, tibiis incurvis, macula baseos apiceque nigra.*

La description d'une autre espèce de *Smicra*, provenant aussi de Cayenne, trouve ici naturellement sa place. J'en dois la possession à la générosité d'un entomologiste des plus zélés, M. E. Pougnet, de Landroff.

Bien que ces descriptions isolées, et trop souvent d'un seul sexe, présentent de notables inconvénients, dont je ne me dissimule pas l'importance, je trouve cependant que c'est un moyen qu'il est nécessaire d'employer si l'on veut faire faire quelques pas à la science. Le labeur des monographes, en quête de ces signalements disséminés partout, en devient certainement bien plus difficile et compliqué, mais le résultat

de leur travail est plus complet, surtout si ces descriptions sont faites avec soin et embrassent bien toutes les particularités des exemplaires que l'on a sous les yeux. C'est aux possesseurs de ces types à éviter la création de nouvelles synonymies en recherchant avec soin si l'insecte qu'ils croient inédit l'est bien réellement.

SMICRA FLAVESCENS, nov. sp. — *Tête* triangulaire, étant vue de face, profondément excavée sur la face pour recevoir le scape des antennes, cette fossette lisse et brillante, le reste de la tête finement ponctué; bas de la face, intervalle des antennes, tour des yeux, jaune citron, le reste de la tête ferrugineux, ainsi que les mandibules, extrémité de celles-ci dentée, noire. Yeux ovales bruns; ocelles placés en triangle au dessus de la fossette des antennes, noirs, brillants. *Antennes* courtes, renflées; scape moins long que le diamètre longitudinal des yeux; extrémité du scape et base du funicule brunâtres, le reste des antennes jaune rougeâtre clair. *Thorax* ferrugineux, nuancé de jaune sur les écaillettes, l'extrémité du scutellum, le mésonotum et tout le dessous; pronotum lisse à sa base, ponctué en arrière; mésonotum et scutellum assez fortement ponctués; métanotum rugueux avec des carènes sinueuses longitudinales. *Pattes* en grande partie jaune rougeâtre clair; hanches postérieures longues et grosses, anguleuses sur le côté; cuisses postérieures très renflées, très finement ponctuées, ferrugineuses en dessus, jaunes en dessous, dépassant l'extrémité de l'abdomen de la moitié de leur longueur, munies de deux fortes dents divergentes vers les genoux, puis d'une série de petites denticules obtuses, noires, au nombre de quinze; tibias postérieurs ferrugineux en dessus, plus pâles en dessous, épais, arqués, s'appuyant exactement dans le repos sur le dessous des cuisses, terminés en forme de pointe; tarses postérieurs très courts, larges, épais, égalant seulement en longueur le tiers des tibias, aplatis en dessous, avec les ongles un peu noirs. *Ailes* assez longues, dépassant l'extrémité de l'abdomen, teintées de jaune vers la base, de grisâtre vers l'extrémité; nervure sous-costale jaunâtre très clair; *venæ spuriæ* jaunes, bien visibles. *Abdomen* court, presque globuleux, lisse, très brillant, ferrugineux, plus jaune vers sa base; pétiole assez court, presque globuleux, aminci brusquement vers sa base, de façon à former un épaulement. — Long. 7 mill.; larg. du thorax 2 1/2 mill.; larg. de l'abdomen 2 mill.; enverg. 14 1/2 mill.

Patrie : Guyane (Cayenne). Ma collection et celle de M. Pougnet.

Cette belle *Smicra* se rapproche surtout du *Chalcis flava* Fabr., qui est aussi une *Smicra* de l'Amérique méridionale, mais elle s'en sépare immédiatement par la couleur des antennes qui sont noires chez la *Sm. flava* Fab.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 9e.

Fig. 1. *Chalcis gallica* Sichel, ♀.
- 1 *a*. Sa grandeur.
- 2 *b*. Extrémité caudale de l'abdomen.

2. *Halticella venusta* Dufour, ♀.
- 2 *a*. Sa grandeur.
- 2 *b*. Patte postérieure.
- 2 *c*. Antenne.
- 2 *d*. Aile antérieure.
- 2 *e*. — postérieure.
- 2 *f*. Extrémité caudale de l'abdomen, vue par côté.
- 2 *g*. — — — vue par-dessus.
- 2 *h*. Extrémité de la tarrière.

3. *Chalcis gallica* Sichel, ♂.
- 3 *a*. Sa grandeur.
- 3 *b*. Son profil.
- 3 *c*. Extrémité postérieure de l'abdomen, montrant les 5e, 6e et 7e segments abdominaux et une partie du 4e.

4. Extrémité caudale de l'abdomen du *Ch. pectinicornis* Latr., montrant les 5e, 6e et 7e segments abdominaux et une partie du 4e.

5. Extrémité caudale de l'abdomen du *Ch. minuta* L., montrant les 6e et 7e segments abdominaux et une partie du 5e.

6. Organe générateur ♂ du *Ch. pectinicornis* Latr.

7. — — — du *Ch. gallica* Sich.

II.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

Tenthrédines recueillies en Syrie et en Palestine en 1880

par M. Elzéar Abeille de Perrin

—

Pendant le beau voyage qu'a fait, en 1880, en Syrie et en Palestine, notre cher collègue et ami, M. E. Abeille de Perrin, il a récolté quelques Mouches à scie dont il a bien voulu me confier la détermination et l'étude. Le petit nombre de ces insectes (72 individus seulement) montre qu'il a été bien loin de les chercher spécialement, mais qu'il n'a pris, au contraire, que ceux qui se sont trouvés d'eux-mêmes à portée de sa main ou de son filet. Ce fait est d'autant plus à regretter que, malgré le petit nombre d'espèces qui m'ont été soumises, il s'en trouve parmi elles quelques-unes qui sont fort intéressantes et même onze espèces inédites. Aussi doit-on penser que ce pays si riche en échantillons entomologiques eût donné à notre collègue des résultats très remarquables, s'il eût eu le temps de consacrer plus d'attention aux familles dont je vais m'occuper.

Les soixante-douze individus rapportés se partagent en 25 espèces, se répartissant génériquement comme suit :

16	individus	pour	3	espèces	d'*Hylotoma*.
3	—	—	1	—	*Cladius*
1	—	—	1	—	*Emphytus*.
1	—	—	1	—	*Dolerus*.
3	—	—	1	—	*Athalia*.
2	—	—	2	—	*Blennocampa*.
2	—	—	1	—	*Eriocampa*.
4	—	—	2	—	*Macrophya*.
14	—	—	6	—	*Allantus*.
2	—	—	2	—	*Perineura*.
24	—	—	5	—	*Cephus*.
72			25		

Si l'on tient compte des hasards qui ont présidé surtout à cette récolte, il n'est guère possible de tirer des chiffres qui précèdent de données sérieuses sur la composition réelle de la Faune syrienne, au point de vue qui nous occupe, et il faut remettre ce sujet, tout intéressant qu'il soit, au moment où des chasses réellement abondantes pourront fournir des documents plus positifs sous ce rapport.

Je dois donc me borner à examiner ce petit lot tel qu'il est et j'y trouverai déjà matière à d'intéressantes discussions. L'indication des autres espèces trouvées antérieurement en Asie-Mineure complètera ce petit catalogue tout en le laissant encore bien rudimentaire.

N'en soyons d'ailleurs pas moins reconnaissant envers l'intrépide voyageur qui a récolté tant de matériaux précieux dans d'autres branches de l'Entomologie, et que le collègue si bienveillant, qui a bien voulu nous confier ceux-ci et nous a permis d'y puiser largement, reçoive aussi l'expression de notre sincère et bien vive gratitude.

1re Tribu. **Cimbicidæ.**

Aucun individu, appartenant à cette tribu, n'a été rapporté par M. Abeille de Perrin.

Je crois devoir cependant signaler comme habitant spécialement la Syrie les espèces suivantes, dont la première vient d'être décrite, comme suit, par M. Al. Mocsary (Termesz. Füz., 1880, p. 267), et est encore bien peu connue :

AMASIS SIMILIS MOCS. — *Nigra, opaca, abdomine nitidulo sericeo-pubescenti; mandibulis apice rufo-piceis; genibus tibiis tarsisque albidis; tibiis pedum duorum anteriorum ultra dimidium apicale saturate, posticis vero tantum ante apice intus et tarsis omnibus infuscatis; alis hyalinis, nervis et stigmate nigro-brunneis.* ♀. — Long. 9 mill.

Amasi Krüperi Stein. *valde similis et affinis; sed corpore toto et præsertim fronte pleurisque multo densius et subtilius punctatis, tibiis pedum duorum anteriorum ultra dimidium apicale saturati, posticis vero tantum ante apicem intus infuscatis, distincta.*

In Syria, ad Berytam (Beyrouth) detecta.

La seconde espèce de Cimbicide indiquée comme appartenant à la

Faune syrienne est l'*Amasis Krüperi* Stein. (Stett. ent. Zeit., 1876, p. 53. — Voir aussi : André, Spec. des Hym., I, p. 33). Elle a été trouvée dans les environs de Smyrne.

2e Tribu. **Hylotomidæ.**

La Faune syrienne ne comprend encore que cinq espèces qui sont les suivantes :

1. Hylotoma proxima, nov. sp. — M. Abeille de Perrin a rapporté un mâle tout à fait semblable à celui de *H. melanochroa* Gmel., cette espèce si commune et si répandue. Il est presque en tout conforme aux individus que l'on rencontre un peu partout en Europe. Cependant, les antennes sont plus grêles, la coloration du thorax plus bronzée, et surtout la tache du premier segment abdominal est bleu d'acier métallique au lieu d'être seulement d'un noir brillant comme dans la *H. melanochroa*. Les pattes aussi ont un reflet verdâtre.

Je n'aurais pas osé asseoir la description d'une nouvelle espèce sur des caractères aussi fugitifs si je n'avais retrouvé dans mes cartons une femelle provenant aussi de Syrie et présentant absolument les mêmes différences avec les femelles d'*H. melanochroa*. Cette femelle appartient certainement au mâle de M. Abeille de Perrin. De plus, elle présente une différence sérieuse avec les femelles de l'espèce commune par la coloration de ses valvules hypopygiales. Elles sont, en effet, entièrement jaunes et de la même couleur que l'abdomen, tandis que, comme on le sait, les valvules hypopygiales de l'*H. melanochroa* sont tout à fait noires. Je crois donc dès lors être autorisé à décrire cette espèce comme nouvelle et spéciale à la Faune syrienne :

H. proxima, nov. sp. — *Æneo-viridis, pallide pubescens, palpis albicantibus, mandibulis et antennis nigris ; tibiis tarsisque testaceis, tibiarum posticarum tarsorumque apice infuscatis; abdomine ochraceo, valvulis genitalibus concoloribus, primo segmento cæruleo. Alis lutescenti-hyalinis, apice griseis, nervis parte basali luteis, apice brunneis, stigmate brunneo-nigro.*

Tête entièrement vert bronzé métallique, couverte d'une très courte pubescence jaunâtre; mandibules noires ; palpes blanc sale ; antennes

noires, assez minces. Thorax lisse, brillant, vert bronzé avec les côtés du métanotum bleu d'acier; poitrine bleuâtre. Pattes avec les hanches, les trochanters et les cuisses vert bronzé; tibias testacés chez le mâle, presque blancs chez la femelle; extrémité des tibias postérieurs noire dans les deux sexes; tarses blanchâtres ou testacés avec l'extrémité des articles brune, les deux derniers articles presque entièrement noirs. Ailes jaunes de la base au stigma, grisâtres ensuite; nervures jaunes, passant au brun foncé à l'extrémité de l'aile ; stigma noir brunâtre, surmontant une petite tache enfumée qui occupe la base de la cellule radiale et la moitié de la deuxième cellule cubitale. Abdomen jaune, un peu testacé, avec le premier segment bleu métallique, plus largement chez le mâle. Valvules hypopygiales femelles de la même couleur jaune que l'abdomen. — Long. 7 1/2 mill.; enverg. 15 1/2 mill.

Syrie : Bloudan.

2. HYLOTOMA SCITA Mocsary. — Cette charmante Hylotome, malgré sa petite taille, est très intéressante en ce sens que les deux sexes sont très différents l'un de l'autre. On peut croire, d'après le nombre des individus (3 ♂, 10 ♀) rapportés par M. Abeille de Perrin, qu'elle n'est pas rare dans le pays. Cependant elle était restée inédite jusqu'en décembre 1880, alors même que les exemplaires que j'ai sous les yeux étaient déjà récoltés. A cette date, M. Al. Mocsary, l'un des conservateurs du Muséum de Pesth, en a publié la description dans le volume IV de Termeszetrajzi Füzetek, p. 267. Les exemplaires que M. Mocsary a eu entre les mains provenaient de Syrie et de Rhodes. Comme la publication où a paru cette description est peu répandue, je crois utile de la donner de nouveau avec quelques développements, d'autant plus que M. Abeille de Perrin peut nous fournir une indication précieuse et encore inédite sur cet insecte, celle de son habitat. Ses notes montrent en effet qu'il a capturé tous ses individus sur des Euphorbes. Voici cette description :

Tête et thorax vert bronzé métallique; mandibules noires, avec l'extrémité rougeâtre; palpes blanchâtres; antennes noires. Pattes vert bronzé, avec les genoux, les tibias et les tarses testacés, plus ou moins blanchâtres; extrémité des tibias postérieurs noire, ainsi que celle des articles des tarses, ceux-ci entièrement brun noir aux articles terminaux. Ailes hyalines, très légèrement jaunâtres jusqu'au stigma ; nervures et stigma bruns. Abdomen testacé, avec le premier segment bleu métallique, et, de plus, chez la femelle, une large tache de même couleur sur les côtés des

segments 7e et 8e; valvules hypopygiales femelles testacées comme l'abdomen. — Long. 7 à 8 mill.; enverg. 14 mill.

Beyrouth, Rhodes.

3. Hylotoma syriaca. — Dans le même article, M. Mocsary donne la description d'une autre espèce nouvelle d'*Hylotoma* provenant de Syrie, et que M. Abeille de Perrin n'a pas rencontrée. C'est l'*H. syriaca,* dont je crois intéressant de reproduire la courte diagnose :

Viridi-cyanea, nitida, parce cinereo-pubescens; mandibulis apice rufo piceis, antennis brunneo-nigris; abdomine ochraceo; femoribus nigro-, feminarum valvulis genitalibus viridi-cyaneis; tibiis tarsisque nigris, modice cyanescentibus; alis ochraceo-hyalinis, apice parum fumatis, stigmate et macula sub hoc violascentibus. ♂, ♀. — Long. 7 à 7 1/2 mill.

Hylotoma melanochroæ Gmel. (*femorali* Kl.) et *cyanocroceæ* Forst. (*cærulescenti* Fabr.) similis et affinis, sed tibiis tarsisque nigris distincta.

Pariter Syriæ incola est.

4. Hylotoma rosæ De Géer. — Cette espèce, répandue partout, devait certainement se retrouver en Syrie. M. Abeille de Perrin n'en a cependant capturé que deux exemplaires. Mais si j'insiste sur cette espèce vulgaire, c'est que les individus syriens, conformes en cela à un autre que e possède de Grèce, offrent quelques différences de coloration avec les individus typiques européens. La couleur jaune, qui ne recouvre chez nous que l'extrême base de la nervure costale, s'étend ici sur cette nervure presque jusqu'au stigma; celui-ci est même un peu taché de jaune à sa base, ce qui forme passage avec l'individu de Grèce dont le stigma n'est plus noir profond, mais seulement brun, presque testacé. — Aucune autre différence n'est d'ailleurs à signaler.

5. Hylotoma sanguinicollis André. — De la même patrie, quoique bien plus au nord (environs d'Erivan, Caumase). J'ai déjà décrit sommairement et provisoirement une espèce qui faisait partie d'un riche envoi qu'a bien voulu me communiquer M. le général Radoszkowski. Je crois utile de donner de nouveau ici cette courte description pour la fixer d'une façon plus certaine dans la science :

♂. *Cæruleo-nitens, antennis nigris, pronoti lobis rufis, tibiis posterio-*

ribus viridi-griseis; tarsis griseis, apice rufis. Alis fumatis, nervis nigris, præcipue basin verius, stigmate fusco, basi rufo.

Tête, thorax et abdomen bleu foncé brillant, avec quelques reflets vert métallique; lobes du pronotum rouges; antennes noires. Hanches et cuisses bleu sombre; tibias noir grisâtre, avec des reflets verts sur ceux des pattes postérieures; tarses noir grisâtre, avec l'extrémité des articles un peu roussâtre. Ailes enfumées, noirâtres, surtout vers la base, sans tache; nervures noires et stigma roux à la base. — Long. 7 mill.; enverg. 16 mill.

Coll. Radoszkowski.

3e Tribu. **Lophyridæ.**

Je n'ai rien à signaler dans cette tribu, dont M. Abeille de Perrin n'a rapporté aucun représentant, qu'un *Monoctenus* que M. Mocsary (loc. cit.) a bien voulu me dédier sous le nom de *M. Andrei* Mocs., mais que je crois identique avec le *M. juniperi.*

Il avait été trouvé près de Brousse.

4e Tribu. **Nematidæ.**

Ce groupe si nombreux n'est représenté dans le lot de M. Abeille de Perrin que par deux individus, ce qui n'a pas lieu de nous surprendre, sachant, d'une part, que ces insectes affectionnent surtout les pays septentrionaux, et que, d'autre part, notre collègue a visité surtout les parties les plus chaudes de la Syrie, dans le voisinage de l'Arabie-Heureuse et du Liban.

Cette espèce est le *Cladius pectinicornis* Fourc. (*difformis* Kl.), qui est très commun partout. Il a été capturé près de Tibériade et ne diffère en rien du type.

5e Tribu. **Phyllotomidæ.**

Rien à signaler encore en Syrie.

6e Tribu. **Emphytidæ.**

Un seul individu se trouve dans les chasses de M. Abeille de Perrin. C'est le :

Emphytus tegulatus, nov. sp., ♀. — *Niger, nitidus, parce nigro-pubescens; cenchris albicantibus; tegulis, pronoti lobis margine, genubus anticis, femoribus totis posticis, tibiis, his posticis apice nigris, tarsorum anticorum duobus primis articulis antice rufescentibus; alis hyalinis, apice subfumatis, nervis nigris, costa stigmateque fuscis, hoc basi testaceo.*

Tête noire; mandibules rougeâtres à leur extrémité; antennes noires, atténuées à l'extrémité. Thorax noir, avec l'extrême bord des lobes du pronotum et les écaillettes rouges; cenchris blanchâtres. Pattes noires, avec la moitié apicale des cuisses antérieures et intermédiaires, les cuisses postérieures en entier, tous les tibias, sauf l'extrémité des postérieurs, et une partie des premiers articles des tarses antérieurs, rouges. Ailes hyalines, un peu rembrunies à partir du stigma; nervures costale et sous-costale brunes, les autres noires; stigma noir, avec la base testacée. Abdomen entièrement noir brillant. —Long. 7 1/2 mill.; enverg. 15 mill.

Se distingue de *E. didymus* Kl. par ses tarses postérieurs noirs, de *E. melanarius* Kl. et de *E. nigritarsis* Brullé par ses écaillettes rouges.

Une seconde espèce a été trouvée en Syrie. C'est l'*E. nigritarsis* Brullé, qui habite aussi la Grèce. M. Brullé (Expédit. scient. de Morée, 1834, IV) a décrit la femelle. M. Mocsary (loc. cit.) vient de donner récemment le signalement du mâle sous le nom d'*E. ruficrus.*

7e Tribu. **Doleridæ.**

Je n'ai sous les yeux qu'un seul individu de cette tribu, appartenant à l'une des espèces les plus répandues.

C'est le *Dolerus gonager* Fabr., et l'individu unique rapporté de Syrie par M. Abeille de Perrin est parfaitement conforme à toutes les descriptions des auteurs. Cette trouvaille est seulement intéressante au point de vue de la répartition géographique. Je possède en effet cette espèce de

tous les pays d'Europe, depuis l'Angleterre jusqu'à la Hongrie et à la Russie, et depuis la Suède jusqu'au Portugal. Il faut donc encore ajouter la Syrie.

Cet individu provient de Ramleh, sur la route de Jaffa à Jérusalem.

8e Tribu. **Athalidæ.**

La collection de M. Abeille de Perrin contient trois exemplaires de l'*Athalia rosæ* L., espèce des plus communes. C'est peut-être la Tenthrédine dont l'extension géographique est la plus considérable ; elle habite, en effet, non-seulement l'Europe tout entière, mais encore l'Asie jusqu'au Japon et tout le nord de l'Afrique.

Une autre espèce, l'*A. Paveli,* provenant de Brousse, a été décrite par M. Mocsary, en 1879 (Termesz. Füz., III, p. 117).

9e Tribu. **Selandriidæ.**

Trois individus, dont deux inédits, représentent cette tribu dans les trouvailles de M. Abeille de Perrin. Aucune autre espèce n'avait d'ailleurs été signalée précédemment.

1. BLENNOCAMPA STRIGATA, nov. sp., ♀. — *Rufa, mandibulis apice nigris, antennis fuscis, subtus rufescentibus ; labro, clypeo, pronoto, tegulisque eburneis, metanoto nigro ; coxis et trochanteribus albis, femoribus tibiisque albido-rufis, tarsis apice infuscatis ; alis hyalinis, nervis et stigmate pellucidis ; abdomine pallide testaceo, segmentis apice nigris, ventre albicante, medio fusco.*

Tête rouge, avec le labre, l'épistome et le bas de la face blanc d'ivoire ; mandibules blanches, avec l'extrémité rouge, puis noire à la pointe ; antennes noires, jaune rougeâtre en dessous ; extrême base de l'épistome noire ; vertex marqué d'un sillon semi-circulaire noir passant par les deux ocelles postérieurs ; enfin un point noir enfoncé se trouve derrière la base de chaque antenne. Thorax rouge, avec le pronotum et les écaillettes blanc d'ivoire ; métanotum noir ; hanches et trochanters blancs ; extrême base des premières bordée de noir ; cuisses rougeâtre pâle ;

tibias blanchâtres ainsi que les tarses, qui sont cependant un peu plus assombris. Ailes hyalines, à peine teintées vers la côte ; nervure costale et stigma blancs, les autres nervures un peu brunes, surtout vers l'extrémité de l'aile. Abdomen jaune rougeâtre pâle, avec tous les segments étroitement bordés de noir, cette bordure interrompue au milieu sur les segments apicaux ; ventre blanc sale, un peu rembruni en son milieu. — Long. 5 1/2 mill.; enverg. 11 mill.

Un exemplaire de Beyrouth.

2. Blennocampa lugens, nov. sp., ♀. — *Nigra, nitida, pronoti lateribus albormarginatis ; genubus, tibiis tarsisque albis, tibiis posticis apice brunneis; alis hyalinis, inferioribus cellula discoidali clausa carente.*

Tête, antennes, thorax et abdomen noir brillant ; bord du pronotum blanc ; cuisses noires, avec la partie supérieure des antérieures et des intermédiaires, noire ; genoux, tibias et tarses blanc jaunâtre ; extrémité des tibias postérieurs brune; ailes hyalines, nervures et stigma bruns ; ailes inférieures sans cellule discoïdale fermée. — Long. 4 1/2 mill.; enverg. 10 mill.

Voisine de *B. nana* Kl., dont elle se distingue par les ailes complètement hyalines et les écaillettes noires. Elle diffère de *B. cincta* Kl. par ses pattes à peu près blanches, sauf la base des cuisses, et par sa petite taille; et de *B. alchemillæ* Cam. par ses antennes plus courtes que l'abdomen.

Un exemplaire de Beyrouth.

3. Eriocampa luteola Klug. — Un mâle et une femelle de Ramleh, n'ayant rien de particulier, si ce n'est que le mâle a l'abdomen très assombri.

10e Tribu. Tenthredinidæ.

Cette tribu, qui renferme le plus grand nombre de Mouches à scie méridionales, est aussi celle qui se trouve le mieux représentée dans les chasses de M. Abeille de Perrin ; elles contiennent 20 individus répartis en 10 espèces, dont 4 nouvelles.

1. Macrophya consobrina, ♀, Mocsary. — Cette espèce vient d'être

décrite par M. Mocsary (loc. cit.), qui n'a connu aussi qu'une femelle de Syrie. En voici une description abrégée :

♀. Corps court et trapu. Tête noire, finement ponctuée, faiblement pubescente ; bord de l'épistome blanc ; extrémité des mandibules rouge ; antennes noires. Thorax noir, finement ponctué ; bord du pronotum et moitié externe des écaillettes blanc pur, ainsi que les cenchris ; une petite tache blanche sous l'insertion des ailes antérieures. Pattes antérieures et intermédiaires noires, rayées de blanc en dessous ; pattes postérieures noires, avec les cuisses rouges, sauf leur extrême base et leur pointe ; moitié basilaire des tibias rouge. Ailes hyalines, nervures et stigma noirs. Abdomen noir, avec le neuvième segment blanc en dessus, et deux très petites taches au bord du premier segment. — Long. 7 mill.; enverg. 15 mill.

Trois exemplaires : Ramleh, Bab-el-Ouad, Beyrouth.

2. MACROPHYA LINEATA, ♂, Mocsary. — M. Mocsary décrit encore (loc. cit.) ce mâle. Je dois dire que M. Abeille de Perrin a piqué dans une même épingle la *Macr. lineata* ♂ avec la *Macr. consobrina* ♀, ce qui pourrait laisser supposer que ces deux espèces n'en font qu'une. Rien ne s'y opposerait d'ailleurs, mais comme notre collègue fait observer dans ses notes qu'il ne peut affirmer la légitimité de l'union de ces insectes, il est prudent, jusqu'à plus ample informé, de conserver son nom spécial à chacun d'eux. Il est cependant à remarquer encore que M. Mocsary les a aussi obtenus en même temps et probablement dans un même envoi.

Voici le signalement de ce mâle :

♂. Tête noire, avec le bord antérieur du labre marqué de blanc et l'extrémité des mandibules rouge, assez fortement ponctuée. Antennes courtes, noires. Thorax noir, avec le bord des lobes du pronotum, la moitié externe des écaillettes, les cenchris et un point sous l'insertion des ailes antérieures, blancs. Toutes les pattes noires, avec toutes les cuisses, les tibias et le premier article des tarses antérieurs et intermédiaires rayés de blanc en dessus. Abdomen noir, avec le bord du premier segment, une tache au milieu du bord du huitième et le neuvième blancs. Ailes hyalines, un peu enfumées vers l'extrémité ; nervures et stigma noirs. — Long. 6 1/2 mill.; enverg. 13 mill.

Un exemplaire de Palestine.

Au genre *Macrophya* appartiennent aussi les espèces syriennes suivantes :

M. postica Brullé, 1836 (Expédit. scient. de Morée, III, p. 388).

M. superba Tischbein, 1852 (Stett. ent. Zeit., p. 137).

3. Allantus viduus Rossi, var. — Variété curieuse en ce que le quatrième segment ne présente aucune trace de tache jaune. Je possède de Grèce un individu dont l'abdomen est entièrement noir violacé. Le type de l'espèce porte, on le sait, une tache oblongue jaune sur les côtés du troisième segment abdominal et une autre plus petite sur ceux du quatrième.

En sens inverse, cet insecte offre d'autres variétés par excès ; chez celles-ci, dont je possède des individus de Suisse et des Pyrénées, le troisième segment est entièrement fascié de jaune. Un autre exemplaire de Hongrie présente seulement une très étroite interruption. Cette espèce est répandue dans toute l'Europe méridionale. On l'a même signalée en Angleterre.

Un exemplaire de Bab-el-Ouad.

4. Allantus syriacus André, 1881 (Species des Hymén., I, p. 385).

Cette espèce semble assez répandue sur les côtes de la Méditerranée. Je l'ai reçue aussi du Caucase.

5. Allantus Abeillei, nov. sp., ♀. — *Luteus, capite antennisque nigris, labro et clypeo albis; thorace nigro, pronoto, tegulis, basi mesopleurarum et lateribus intermedii lobi mesothoracis luteis; apice interna tibiarum tarsorumque anteriorum et apice tota posticorum tibiarum tarsisque posticis totis nigris; alis hyalinis, nervuris fuscis; abdominis dorso ventreque media longitudinali macula nigra.*

Tête noire, luisante, peu ponctuée; épistome très échancré, blanc jaunâtre ainsi que le labre, palpes jaunes; antennes noires; mandibules blanches avec l'extrémité noire. Thorax noir, finement ponctué avec le pronotum, les écaillettes, la moitié basilaire des mésopleures, les côtés des lobes médians du mésonotum jaune orangé ; cenchris blancs. Pattes jaune clair, avec le bord basilaire des hanches antérieures, l'extrémité

interne des tibias antérieurs et intermédiaires et le dessus de leurs tarses, l'extrémité entière des tibias postérieurs et leurs tarses, noirs. Ailes hyalines, nervures et stigmates noirs; nervure costale jaune à la base. Abdomen jaune avec le milieu des segments dorsaux et ventraux noirs; fourreau de la scie femelle noir.—Long. 7 mill.; enverg. 15 1/2 mill.

Voisin de *A. caucasicus* Mocs., mais avec l'abdomen et le thorax autrement colorés.

Deux exemplaires femelles de Ramleh.

6. ALLANTUS PICTUS, nov. sp., ♂. — *Niger, labro et clypeo flavis; pronoti lobis, tegulis, scutello, postscutelli apice carinisque metathoracis luteis; cenchris albido-testaceis; pedibus rubris, coxis basi, linea interna femorum et apice tarsorum articulis nigris. Alis subfumatis, costa testacea, stigmate nigro, subtus testaceo, nervis fuscis; abdomine rufo macula triangulari baseos apiceque nigris.*

Tête noire, avec une pubescence grise ; épistome très échancré, jaune ainsi que le labre; mandibules jaunes à la base, noires à l'extrémité; orbite externe des yeux marqué d'une ligne jaunâtre interrompue sur une partie de sa longueur; palpes jaunes avec le dernier article noir, Antennes noires, les premier et deuxième articles tachés de testacé à leur extrémité. Thorax noir avec une pubescence grise; lobes du pronotum en grande partie et écaillettes jaunes, une petite tache sous l'insertion des ailes antérieures; scutellum, carènes métathoraciques jaunes; cenchris blancs un peu testacés; postscutellum en partie jaune. Pattes pubescentes, testacées, presque rouges aux paires intermédiaires et postérieures, avec les genoux intermédiaires tachés de jaunâtre; base des hanches, une ligne au côté interne des cuisses et extrémité des articles des tarses, noires. les antérieurs presque entièrement gris. Ailes un peu enfumées, presque hyalines; nervure costale jusque près du stigma et partie supérieure de la sous-costale testacées; stigma noir en dessus, testacé en dessous, les autres nervures noires avec la base testacée. Abdomen rouge, avec une tache dorsale noire occupant tout le premier segment et le milieu des autres, sa largeur diminuant du 2e au 5e, de façon à former un triangle noir; sur les segments 6, 7 et 8, elle va au contraire en s'élargissant; ventre rouge un peu testacé en entier. — Long. 10 mill. ; enverg. 20 1/2 mill.

Deux exemplaires de Ramleh.

7. Allantus calcaratus, nov. sp., ♀. — *Niger, clypeo, labro antennarumque articulo primo, mandibularum basi, pronoti lobis, tegulis, scutello, primo, quinto, septimo, octavo, nonoque et quarti apice abdominis segmentis, pedibus, coxis fere totis, tibiarum posticarum apice, calcaribus et tarsis articulorum apice exceptis, luteis; alis hyalinis, stigmate brunneo, basi pallidiore, costa testacea.*

Tête noir brillant; épistome très échancré, jaune ainsi que le labre; mandibules jaunes avec l'extrémité noire; antennes noires avec le premier article jaune. Thorax noir, lisse; lobes du pronotum, écaillettes et scutellum jaunes; mésopleures très finement ponctuées; pattes jaunes, pubescentes, avec la plus grande partie des hanches noire; extrémité des tibias postérieurs et des articles de tous les tarses noire ou brune; éperons noirs tranchant sur la couleur claire des tibias et des tarses. Ailes hyalines; nervure costale testacée, les autres nervures noires; stigma brun avec la base pâle. Abdomen noir, luisant; premier segment à peu près entièrement jaune; quatrième segment largement taché de jaune sur le milieu du bord apical; cinquième, septième, huitième et neuvième segments entièrement jaunes. Ventre noir avec le cinquième arceau jaune. — Long. 8 mill.; enverg. 15 mill.

Voisin de *A. zona*, mais en diffère par les cuisses postérieures entièrement jaunes, les ailes tout à fait hyalines, le septième segment entièrement jaune et les éperons noirs.

Un individu de Ramleh.

8. Allantus nazareensis, nov. sp., ♀. — *Niger, clypeo, labro, antennarum duobus primis articulis basique tertii, mandibularum basi, pronoti lobis, tegulis, scutello ex parte, primo, quinto, septimo, octavo nonoque et quarti apice abdominis segmentis, pedibus (coxis fere totis, genubus posticis tibiarum posticarum apice et tarsis articulorum apice exceptis) luteis; alis hyalinis, brunnescentibus, stigmate brunneo basi pallidiore, costa testacea.*

Tête noire; épistome très échancré, jaune ainsi que le labre et la base des mandibules; antennes noires avec les deux premiers et la base du troisième article jaunes. Thorax noir, avec les lobes du pronotum, les écaillettes et une partie du scutellum, jaunes; pattes jaunes, pubescentes, avec presque toutes les hanches, les genoux postérieurs au côté interne

et l'extrémité des tibias postérieurs, noirs; extrémité des articles des tarses testacée, presque noire aux postérieurs. Ailes hyalines un peu brunâtres; nervure costale et stigma testacés, l'extrémité de ce dernier brune, les autres nervures noires. Abdomen noir avec le premier segment, le milieu du bord apical du quatrième, le cinquième, les septième, huitième et neuvième jaunes; ventre noir avec le cinquième arceau jaune. — Long. 9 mill.; enverg. 18 mill.

Voisin de *A. 4-cinctus* et de *calcaratus*. Se distingue du premier par les pattes antérieures entièrement jaunes et par le scutellum en partie de cette couleur; de *A. calcaratus* par le deuxième article des antennes jaune, les ailes un peu brunes et les genoux noirs.

Deux exemplaires de Nazareth.

Les *Allantus* suivants ont été indiqués par différents auteurs comme habitant la Syrie, mais n'ont pas été trouvés par M. Abeille de Perrin. Ce sont :

9. *Allantus maculatus* Kriechb.

10. — *Dahlii* Klug.

11. — *vittatus* Kriechb.

12. Enfin j'ai reçu de Mossoul un *Sciapteryx* inédit que j'ai décrit sous le nom de *S. levantinus* (Spec. des Hymén., I, p. 409).

13. *Perineura Benthini* Rudow (Ent. Zeit., 1871. — André, Spec. des Hym., I, p. 424).

Un exemplaire ♂ de Ramleh, conforme au type.

14. *Perineura albonotata* Brullé (Expéd. scientif. de la Morée, 1836, p. 392).

Un exemplaire ♂ de Ramleh, conforme au type.

Sont encore signalés comme habitant la Syrie et les pays voisins :

15. *Perineura picta* Klug.

16. — *albopunctata* Tischbein.

17. — *histrio* Klug.

18. *Tenthredo caucasica* Evers.
19. — *caligator* Evers.
20. — *purpurea* Puls.
21. — *colon* Klug.
22. — *albopicta* Puls.
23. — *luteipennis* Evers. (1).

Cephidæ.

Cette famille est bien représentée dans l'envoi de M. Abeille de Perrin par les espèces suivantes :

1. *Cephus pygmæus* L. — Cette espèce nuisible, commune partout, a été retrouvée en Syrie, sans variations, par notre collègue.

   Six exemplaires de Bloudan (de l'Antiliban).

2. *Cephus nigricarpus* André (Spec. des Hym., 1881, I, p. 546).

   Un exemplaire de Bloudan (Antiliban).

3. *Cephus nigritarsis* André (Spec. des Hym., 1881, I, p. 545).

   Trois exemplaires de Tibériade.

4. *Cephus libanensis* André (Spec. des Hym., 1881, I, p. 544).

   Commun sur les blés à Bloudan, Nazareth.

5. *Cephus tabidus* Fabricius. — Cette espèce est commune sur tous les bords de la Méditerranée, en Espagne, en Algérie, en Grèce, etc.

   M. Abeille de Perrin l'a rencontrée fréquemment en Syrie, à Ramleh, à Bloudan.

---

(1) C'est à dessein que j'omets de parler de la tribu des *Lygidæ*, dont les espèces syriennes sont trop insuffisamment connues et trop mal décrites. M. Abeille de Perrin n'en a pas rapporté.

Les *Cephus* suivants, non recueillis par M. Abeille de Perrin, ont été antérieurement trouvés en Syrie :

6. *Cephus idolon* Rossi.
7. — *Parreysii* Spin.
8. — *smyrnensis* Stein.

Siricidæ.

Bien qu'aucune espèce de Siricide n'ait encore été indiquée en Syrie, il est certain qu'il est possible d'en trouver. Les *Sirex fantoma*, *Oryssus abietinus*, etc., par exemple, qui habitent la Grèce, doivent probablement exister aussi en Asie-Mineure.

TABLE DES ESPÈCES SYRIENNES.

(Les espèces dont le nom est suivi d'un * ont été récoltées par M. Abeille de Perrin.)

DIPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

17e PARTIE (1)

Par M. J.-M.-F. BIGOT.

(Séance du 25 Mai 1881.)

XXVI

ODONTOMYIA NIGRICEPS, ♀ (nov. sp. mihi). — Long. 7 mill.

Nigra, parum nitida. Antennis nigris; facie, thorace scutelloque flavido cinereo parce tomentosis; spinis scutelli fulvis, apice nigris; halteribus testaceis, basi albidis; abdomine, utrinque, vittis tribus angustis et apice, angustissime, testaceo pallido, ventre sordide testaceo, fusco maculato; pedibus nigris, geniculis, tibiarum tarsorumque, basi, testaceis; alis hyalinis, stigmate et, basi, externè, pallidissime flavidis.

(1) Voir les Annales de 1874 : 1re partie, n° I, p. 107; n° II, p. 116; 2e partie, n° III, p. 235; 3e partie, n° IV, p. 454. — Annales 1875 : 4e partie, n° V, p. 237; 5e partie, n° VI, p. 469, et n° VII, p. 483. — Annales, 1876 : 6e partie, n° VIII, p. 389. — Annales 1877 : 7e partie, n° IX, p. 35; 8e partie, n° X, p. 243; n° XI, p. 260. — Annales 1878 : 9e partie, n° XII, p. 31; n° XIII, p. 40; n° XIV, p. 48; 10e partie, n° XV, *pars prima*, p. 213; *pars secunda*, p. 401. — Annales 1879 : 11e parties n° XVI, p. 183; n° XVII, p. 235. — Annales 1880 : 12e partie, nos XVIII, et XIX, p. 85; 13e partie, n° XX, p. 139; 14e partie, n° XXI, p. 213; 15e partie, n° XXII, p. 369. — Annales 1881 : 16e partie, n° XIII, p. 13; n° XIV, p. 22; n° XV, p. 24.

D'un noir peu luisant. Antennes noires; face et thorax semés d'un duvet soyeux, jaunâtre; barbe et villosité des flancs, blanchâtres; épines de l'écusson fauves, noires à l'extrémité; abdomen glabre, avec, de chaque côté, aux bords postérieurs des segments, trois bandes étroites d'un testacé blanchâtre, extrémité du dernier segment finement bordée de même nuance, ventre roussâtre, *obscurément teinté de brunâtre?* Balanciers testacés, à base blanchâtre; pieds d'un noir luisant, genoux, base des tibias et des tarses, d'un fauve pâle; ailes hyalines, bord externe, vers la base, stigmate, d'un jaune très pâle.

Mont-Genèvre, Alpes. M. L. Fairmaire. — Un spécimen.

DASYPOGON? CAUDATUS, ♀ (nov. sp. mihi). — Long. 10 mill. (*præter terebram*).

Nigrum, parum nitidum. Antennis, haustello, nigris, palpis nigris et nigro villosis; facie nigrâ nitidâ, mystace nigro, barbâ albido cinerascente; thorace cinereo villoso; abdomine cinereo-flavido tomentoso, maculis, utrinque, quatuor, rotundatis, oviducto gracili, nigro nitido, tersegmentato; pedibus nigris, cinereo flavido, subtus satis longe villosis, tibiis anticis, extrinsecus, nigro pilosis, intermediis et posticis, basi late rufis; macrochetis nigris; halteribus testaceis, basi infuscatis; alis pallide cinerascentibus, venis nigris.

Je range, *avec quelques doutes*, cet insecte parmi les *Dasypogon* (tels qu'ils ont été caractérisés, en dernier lieu, par Rondani et Schiner).

Entièrement d'un noir un peu luisant. Antennes, trompe, palpes, noirs, ces derniers à poils noirs; face d'un noir luisant, moustache noirâtre, barbe d'un blanc grisâtre; thorax médiocrement couvert de poils allongés d'un gris pâle, un peu plus foncés en avant; abdomen avec un fin duvet clair-semé, gris jaunâtre, de chaque côté au bord des segments, quatre macules arrondies, d'un blanc grisâtre, couvertes d'un duvet de même nuance; balanciers testacés à tige brune; pieds d'un noir luisant, avec villosité d'un blanc grisâtre, tibias antérieurs à poils noirs, les intermédiaires et postérieurs largement teintés d'un fauve rougeâtre à la

base; tous les macrochètes noirs; ailes d'un gris hyalin, nervures noires. Oviducte à peu près aussi long que la moitié de l'abdomen, gris, trisegmenté, cylindroïde, légèrement déprimé, d'un noir luisant.

Alpes. M. L. Fairmaire. — Deux spécimens.

PLATYPALPUS NIGRIPALPIS, ♀ (nov. sp. mihi). — Long. 3 mill.

Niger. Facie albidâ; palpis atris; halteribus albidis; pedibus flavis, femoribus incrassatis, undique, præter apicem, tibiarum tarsorumque, apice, nigris; alis hyalinis, basi pallide testaceis.

Thorax d'un noir grisâtre, abdomen d'un noir un peu luisant; front gris; face blanche; antennes et palpes noirs; balanciers d'un blanc jaunâtre; ailes hyalines, légèrement teintées de jaunâtre à la base, stigmate fort étroit et peu distinct, d'un brunâtre très pâle; cuisses épaisses, noires presque jusqu'à l'extrémité, ensuite d'un jaune pâle ainsi que les tibias et les tarses, les uns avec l'extrémité, les autres avec le bout des segments, noirs.

Alpes. M. L. Fairmaire. — Trois spécimens.

GERMARIA CERVINI, ♀ (nov. sp. mihi). — Long. 8 mill.

Niger, nitida. Antennis palpisque nigris; facie et fronte albidis, breviter nigro villosis, occipite nigro picto, vittâ frontali angustâ, testaceâ; scutello fulvo; abdomine, latè, obscurè cinereo tessellato; calyptris sordide albidis; alis hyalinis; pedibus nigris.

D'un noir luisant. Antennes et palpes entièrement noirs; face et front blanchâtres avec la villosité noire, bande frontale testacée, sommet du vertex noirâtre latéralement; écusson fauve, hérissé de longues soies noires; abdomen avec de larges reflets latéraux grisâtres à la base des segments; cuillerons d'un blanc sale; pieds noirs; ailes presque hyalines, très légèrement teintées de roussâtre à la base.

Sortie en juillet de la chrysalide de *Nemophila Cervini.*

Gornergrat, Valais. Don de M. Fallou. — Un spécimen.

EXORISTA PALLIDICORNIS, ♂? (nov. sp. ? mihi). — Long. 8 mill.

Il m'est impossible *d'affirmer* que cette espèce soit réellement nouvelle, grâce à la confusion extrême qui résulte de l'insuffisance ou de l'inexactitude des descriptions consacrées par divers auteurs au genre *Exorista*. (Ledit genre *Exorista*, tel qu'il a été défini, en dernier lieu, par Rondani et Schiner.) La description détaillée que je donne plus loin fournira, peut-être, le moyen de la reconnaître parmi ses innombrables congénères ?

Nigra, cinereo pruinosa. Cheto ferè usque ad trientem partem leniter incrassato, antennarum segmento 3° vix 2° duplo longiore ; vibrissis frontalibus usque ad apicem segmenti 2ⁱ antennarum insertis, et ad sommam frontem in serie duplici ordinatis ; facie vix ad mediam partem vibrissatâ ; abdomine valde piloso, segmentis dorso et margine vibrissatis ; alarum venâ quintâ secundum angulum apertum cubitatâ, deinde subrectâ, venâ transversali secundâ vix flexuosâ ; scutello latè testaceo ; facie albidâ, vittâ frontali nigrâ ; antennis fulvis, externè obscurioribus ; palpis flavidis ; thorace obsoletè nigro quadrivittato ; calyptris sordide albidis, hàlteribus castaneis ; pedibus nigris ; alis hyalinis.

D'un noir mat, saupoudré de grisâtre. Antennes atteignant presque l'épistome, 3ᵉ article n'atteignant pas une longueur double du 2ᵉ, légèrement arrondi en dessous et presque droit en dessus, chète graduellement renflé jusque vers les deux tiers de sa longueur ; sur le haut du front existent deux rangées irrégulières de macrochètes, au-dessous, une seule rangée se terminant avant l'extrémité du 2ᵉ segment antennal ; face très brièvement villeuse avec des macrochètes assez courts, n'atteignant pas le milieu de sa hauteur ; ailes, avec la 5ᵉ nervure longitudinale coudée sous un angle obtus dénué d'appendice, à peu près droite après le coude, 1ʳᵉ transversale oblique, à peine sinueuse ; abdomen hérissé de poils allongés, parmi lesquels se voient des macrochètes insérés à la face dorsale ainsi qu'aux bords des segments. Corps entièrement noir et couvert d'une pruinosité grisâtre. Antennes d'un fauve un peu brunâtre extérieurement ; palpes d'un testacé pâle ; vertex, front, d'un noir grisâtre,

bande frontale noire, face blanche ; thorax avec quatre fines bandes noirâtres, peu distinctes ; écusson testacé avec un peu de noir à sa base ; abdomen noir avec quelques reflets grisâtres peu distincts ; cuillerons d'un blanc sale, balanciers roussâtres ; ailes presque hyalines ; pieds noirs.

Cette espèce ressemble un peu à la *Lydella scutellata* (Macq.), ou bien, à la *Tachina ambulans* (Meig., Zett.).

Saint-Germain, près Paris. — Un spécimen.

SPHYXAPATA ? NITIDULA, ♂ (nov. sp.? mihi). — Long. 8 mill.

Cinereo nigroque varia. Antennis palpisque nigris ; facie et fronte pallidè flavidis, vittâ tenui nigrâ ; thorace scutelloque cinereo obscuro, vittis tribus latis nigris ; abdomine obscurè cinereo, maculis trigonis, latis, et, apice, nigro nitido ; pedibus nigris ; calyptris sordide albidis ; alis hyalinis.

Mêmes observations.

Chète assez épais jusque vers le milieu de sa longueur, 3e segment antennal environ triple du 2e ; ailes, 5e nervure longitudinale munie au coude d'un appendice rudimentaire peu distinct et coudée presque à angle aigu, ensuite fortement concave, 1re nervure transversale fortement sinueuse. Antennes noires ; face et front d'un jaunâtre pâle, ce dernier un peu teinté de noirâtre latéralement, bande frontale noire, étroite ; palpes noirs ; thorax grisâtre, avec trois larges bandes d'un noir un peu luisant ; écusson grisâtre, avec un peu de noir luisant sur les côtés ; abdomen d'un gris obscur, chaque segment avec trois grandes macules peu distinctes, à peu près triangulaires, extrémité d'un noir luisant ; cuillerons blanchâtres ; pieds noirs ; ailes hyalines.

Gallia. — Un spécimen.

METOPIA PALLICEPS, ♀ (nov. sp. mihi). — Long. 6 mill.

Antennis nigris ; facie albidâ ; vittâ frontali latâ, cinerascente, fronte

lineis exilissimis, abbreviatis, nigris, notatâ; thorace scutelloque nigris, cinereo pruinosis; abdomine, cinereo albido, basi, apice et maculis septem ferè trigonis, nigris, nitidis; calyptris albidis; pedibus nigris; alis hyalinis.

Chète épaissi presque jusqu'à son extrémité. Antennes noires; palpes bruns; face blanche à reflets noirâtres; front avec une large bande, d'un gris brunâtre, marquée en son milieu et sur ses côtés de trois lignes courtes, très fines, noirâtres; thorax, écusson, noirs à reflets blanchâtres; ventre d'un gris blanchâtre; dessus de l'abdomen, 1er segment, extrémité du 4e, et sept grandes macules presque triangulaires, sises aux bords postérieurs des 2e et 3e segments, d'un noir luisant; cuillerons blancs; pieds noirs, couverts d'une pruinosité grisâtre; ailes hyalines.

Gallia. — Un spécimen.

MELIA FORCIPATA, ♂ (nov. sp. mihi). — Long. 5 mill.

♂. *Nigra, nitida. Abdomine fulvo, apice nigro nitido, vittâ dorsali abbreviatâ, nigrâ; forcipe robustissimo, nigro nitido; alis ferè hyalinis.*

Cet insecte ♂, présentant tous les caractères du genre *Melia* (tel qu'il a été défini par Robineau-Desvoidy, Rondani et Schiner, à part la conformation singulière de l'armature génitale), j'ai cru devoir l'y classer provisoirement. Toutefois, en raison des nervures alaires et de l'absence de macrochètes abdominaux, ce genre ne me semble pas à sa place parmi les *Tachinidæ?* J'ajouterai que le cas me paraît le même pour les genres *Actia* (Meig.), *Ræselia?* (Rob.-Desv.) et *Phytomyptera* (Rondani).

Antennes, 3e segment n'atteignant pas le double de la longueur du 2e, ovaloïde, droit en dessus, chète notablement renflé sur les deux tiers de sa longueur, ensuite fort grêle; trompe grêle, un peu allongée; palpes grêles, cylindroïdes; yeux nus; joues de dimension moyenne; face un peu concave; front large, irrégulièrement clair-semé de fins macrochètes, quelques autres semblables insérés aux bords de l'épistome; abdomen

étroit, cylindroïde à son extrémité, assez allongé, recourbé en dessous, formé de cinq segments distincts à peu près égaux entre eux, le 5e un peu plus long, dilaté, terminé par un puissant *forceps* corné, d'un noir luisant, dont les branches s'ouvrent perpendiculairement à l'horizon, l'appendice (*ou la branche*) dorsal, assez grêle, presque droit, mais fortement courbé à sa base, l'autre, plus épais, bifurqué à son extrémité, courbé vers le précédent et muni d'un petit appendice intermédiaire peu visible qui paraît membraneux ? les segments abdominaux presque glabres, c'est-à-dire clair-semés de poils noirs extrêmement courts, un peu plus denses et plus longs aux bords postérieurs; cuillerons médiocres, valve inférieure dépassant la supérieure; ailes plus courtes que l'abdomen, nervures longitudinales presque droites, atteignant les bords, *sauf la* 5e; la 1re et la 2e, courtes; *deux* nervures transversales, droites, l'extérieure située à peu près à égale distance entre la base de l'aile et l'interne; cuisses un peu renflées, munies extérieurement, ainsi que les tibias, de macrochètes clair-semés, tibias terminés par quelques épines assez courtes.

D'un noir luisant. Côtés de la face un peu grisâtre; front mat; abdomen fauve à la base, 3e segment portant, en arrière, une demi-bande dorsale, élargie postérieurement, noire, 4e et 5e d'un noir luisant; ailes presque hyalines.

Abriès (Alpes). M. L. Fairmaire. — Un spécimen.

Dexiosoma (Rondani) flavescens, ♀ (nov. sp. mihi).
Long. 7 mill.

Flavido cinerascente. Antennis fuscis, basi nigris, segmento 2° fulvo; palpis fuscanis; vittâ frontali, latâ, obscurâ; facie albescente; pedibus fuscis, cinereo pruinosis; macrochetis nigris; alis, basi, parum flavescentibus.

D'un gris jaunâtre. Antennes brunes à base noire, 2e segment rougeâtre; palpes brunâtres; front gris avec une large bande d'un noir grisâtre; face blanchâtre; cuillerons blanchâtres, bordés de testacé; pieds

noirs, couverts d'une pruinosité grise; flancs blanchâtres; tous les macrochètes noirs; ailes un peu jaunâtres vers la base.

Gallia. — Un spécimen.

Blephariptera Cartereaui, ♂ (nov. sp. mihi). — Long. 7 mill.

Fulva, nitida. Antennis testaceo pallidissimo tinctis; thorace fusco, obscure trivittato; alis pallidissimè flavidis, stigmate, apice, venis transversis late fusco nigro notatis.

La classification des *Helomyzidæ* et groupes voisins, les diagnoses *génériques* et *spécifiques* consacrées par les auteurs à ces Diptères extrêmement nombreux, encore assez mal connus, ne permettent pas de rapporter celui-ci au genre *Blephariptera* (Macq., Suites à Buffon) avec une *certitude absolue.*

D'un fauve luisant. Tête rougâtre; antennes d'un testacé très pâle, chète brun à son extrémité; front marqué d'un point noirâtre en son milieu; thorax avec trois bandes brunâtres, courtes, assez larges, peu distinctes; abdomen avec le bord postérieur des segments un peu rougeâtre; tous les macrochètes noirs; ailes presque hyalines, très légèrement teintées de jaunâtre, stigmate, extrémité, nervures transversales, largement bordés de noirâtre.

Dédiée à M. le docteur Cartereau, qui l'a découverte à Bar-sur-Seine. — Deux spécimens.

Lonchæa fulvicornis, ♂ (nov. sp. mihi). — Long. 5 mill.

Viridi nigro nitido. Fronte nigrâ, utrinque nigro metallico picto; facie nigrâ, utrinque albidâ; antennis fulvis, segmento 3° supernè parum infuscato; calyptris, halteribus, flavo albido; pedibus nigris, geniculis, tibiis intermediis et posticis, tarsis intermediis posticisque, præter extremitates nigras, fulvis; alis pallide flavidis.

D'un vert noirâtre métallique. Front noir, opaque, avec deux larges

macules latérales d'un vert métallique ; face d'un noir luisant, un peu de blanchâtre de chaque côté; antennes fauves, brunâtres en dessus; cuillerons et balanciers d'un blanc jaunâtre; ailes d'un jaunâtre pâle; pieds d'un noir luisant, genoux, tibias intermédiaires et postérieurs, tarses intermédiaires et postérieurs, fauves avec les extrémités noires.

Alp. inferiores. — Un spécimen.

SCYOMYZA NIGRIFRONS, ♀ (nov. sp. mihi). — Long. 3 mill.

S. brunnipedis Meigenii *vicina. Obscurè fusca. Facie cinereâ, fronte nigro opaco ; alis pallidissimè fuscanis, extrinsecus latè infuscatis.*

Voisine de la *S. brunnipes* (Meig.). D'un noir brunâtre. Face et côtés du front gris, ce dernier d'un noir opaque ; ailes grisâtres, bord externe et nervures largement bordés de brunâtre.

Alp. inferiores. — Un spécimen.

—

Les insectes décrits ci-dessus font partie de ma collection. — . B.

XXVII

—

Notes et Corrections.

A l'époque, déjà lointaine, où je publiai mes premiers Opuscules diptérologiques, je ne possédais pas certains ouvrages, devenus rares et souvent imprimés à l'étranger, que j'ai pu consulter ultérieurement.

De plus, tout récemment, lors de son dernier séjour à Paris, le savant Diptériste M. le baron Osten-Sacken m'a généreusement laissé puiser au trésor d'érudition qu'il possède, tout en me donnant d'excellents avis.

Grâce à ces deux circonstances, j'ai rectifié bon nombre d'erreurs par moi commises, rectifications que je me fais un devoir de consigner ici, avec quelques observations, n'ayant pas de plus vif désir que de connaître *la vérité*, et de la révéler par tous les moyens en mon pouvoir, abstraction faite de tout amour-propre.

Le genre *Bellardia* (Rondani), *Tachinidæ*, contrairement à ce que j'en ai dit dans mes précédentes notices, n'a pas de raison d'être. On doit le réunir au genre *Tabanus*. En effet, en étudiant une nombreuse série d'individus, ♂ et ♀, du *T. atratus* (Wiedem.), j'ai pu reconnaître que la *première cellule postérieure de l'aile* était, tantôt fermée plus ou moins près du bord, tantôt plus ou moins ouverte, dans l'un comme dans l'autre sexe.

Le genre *Atylotus* (Ost.-Sacken), *Tabanidæ*, dans le cas où, contrairement à ma propre opinion, il devrait rester définitivement maintenu, est caractérisé d'une manière inexacte dans le *Tableau synoptique* que j'ai publié (voy. Ann. Soc. ent. Fr., 1881, p. 373). Conséquemment, je propose la nouvelle diagnose que voici :

Face et front dépourvus de callosités distinctes ; yeux souvent velus. — ♂ et ♀.

Le genre *Dichælacera* (Macq.) *Tabanidæ* (voir mon Tableau synoptique), ne diffère en rien du genre *Acanthocera* (Macq.). Cette dernière dénomination, — ayant la priorité de date, — doit être substituée à l'autre

La *Maira* (Schiner) *bisnigra* (Bigot), *Laphridæ,* n'est autre que *Laphria basifera* (Walker), ayant la priorité.

L'*Eristalis zonatus* (Bigot), *Syrphidi,* malgré la différence de taille, n'est autre, vraisemblablement, que l'*E. transversus* (Wied.) ? Toutefois, cet auteur omet de mentionner la *villosité des yeux* et la *gracilité des cuisses postérieures.*

Les genres *Lycastris* (Walker) et *Lycastrirhyncha* (Bigot), *Syrphidi,* qui semblent identiques, ne me paraissent pas différer suffisamment de l'ancien genre *Rhingia?* Je crois, conséquemment, qu'il serait rationnel de les supprimer ?

La *Lycastrirhyncha nitens* (Bigot) semble d'ailleurs même chose que la *Rhingia nigra ?* (Macq.).

La *Rutilia smaragdifera* (Bigot), *Dexidæ,* n'est que la *R. pretiosa* (Snellen von Vollenhoven), dénomination ayant droit à la priorité.

Le *Diopsis argentifera* (Bigot), *Diopsidæ,* = le *D. subnitida* (Westw.), nonobstant la description incomplète et la *figure* inexacte données par cet auteur. M. le baron Osten-Sacken a pu le constater en examinant le *type* qui se trouve à Oxford.

La *Sphyracephala cothurnata* (Bigot), *Diopsidæ,* n'a pas *quatre,* mais seulement *deux épines* distinctes sur les côtés du thorax, la paire supérieure, ou antérieure, n'étant que de simples *tubercules coniques,* peu visibles, qui se retrouvent chez un grand nombre de *Diopsidæ.*

La *Zygotricha robusta* (Bigot), *Diopsidæ,* est un *Achias,* espèce nouvelle ? J'ai commis ici une grave erreur !

L'*Ancropsis Lorquini* (Bigot), *Diopsidæ,* suivant l'opinion de M. le baron Osten-Sacken, serait identique à la *Phythalmyia guttipennis* (Walker), qui a droit à la priorité ; mais mon genre *Aneropsis* peut être conservé. Le même savant Diptériste estime, que, par l'ensemble de ses caractères, cet insecte appartient au groupe des *Leptopodidæ?* Je ne prétends pas

le nier, mais, il faut bien remarquer, qu'il résulterait de ceci une raison nouvelle pour supprimer définitivement, en le démembrant, le groupe des *Diopsidæ* adopté par divers auteurs. Les éléments qui le constituent rentrant dès lors en diverses autres circonscriptions sans analogies entre elles ? Celà a déjà été fait, du reste, à l'égard du genre *Achias*.

Ce n'est point ici le lieu de discuter une pareille question, laquelle, d'ailleurs, ne pourrait être définitivement résolue qu'après une étude attentive des mœurs, de la constitution anatomique, etc. Ce qu'il faut démontrer actuellement, au point de vue de la classification, c'est que le caractère tiré de la conformation anormale des *yeux* (*non pas du front ou des joues*) prime les autres, quels qu'ils soient ?

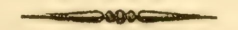
Genre *Pterogenia* (Bigot), *Ortalidæ*. — Ce genre, basé sur la *dilatation latérale des joues*, ne sera probablement pas conservé? En effet, depuis sa fondation, j'ai pu, en examinant bon nombre d'individus, ♂ et ♀ d'une même espèce, reconnaître à cet égard de fréquentes variabilités.

La *P. Dyack* (Bigot) ♀, ne laissant apercevoir nettement que *deux segments abdominaux, sur les quatre qu'elle possède réellement*, ne peut entrer exactement dans l'un des genres fondés par Rondani.

Rondani a créé plus tard, un genre, *Ditomogaster*, assez mal défini, où ladite espèce pourrait être provisoirement classée ? Or, son genre n'est autre chose, très probablement, que mon ancien G. *Agastrodes ?* lequel devra disparaître de la nomenclature pour cause de détermination insuffisante.

Mon *Telostylus bimaculatus, Leptopodidæ ?* = la *Cænurgia remipes* (Walker), à qui appartient la priorité.

Ma *Callistorhina vittigera, Oscinidæ ?* = le *Cephaloconus tenebrosus* (Walker). Toutefois, cet auteur a dit dans sa diagnose : *chète nu,* tandis qu'au contraire *il est manifestement villeux !*



ESSAI MONOGRAPHIQUE

DES

Espèces d'Europe et des confins de la Méditerranée

DU

Genre CORTICARIA

Par M. Henri BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 24 Décembre 1879.) (1)

AVANT-PROPOS

J'espère que cet Essai monographique sur le genre *Corticaria* servira à mieux faire connaître les espèces de ce genre ; j'ai décrit toutes les espèces qu'il m'a été possible de voir et de comparer avec les descriptions. MM. Marquet, Bedel, Chevrolat, Maurice des Gozis, Martinez, mon frère Charles, ont eu l'obligeance de m'aider et de me fournir des renseignements qui m'ont permis de compléter ce travail.

J'ai pris pour base la Monographie de Mannerheim, publiée en 1844, dans le Journal de Germar, Zeitschrift für Entomologie, t. V, 1844.

J'ai profité des observations publiées par Thomson et par mon frère Charles, ainsi que de la Révision de M. Reitter, et ce dernier m'a communiqué la plupart des types de sa collection.

(1) Ce travail, repris immédiatement par l'auteur, n'a été remis à la Société que dans la séance du 27 juillet 1881.

CARACTÈRES PRINCIPAUX DU GENRE **Corticaria.**

Le prothorax des *Corticaria* n'est pas rebordé sur les côtés comm celui des *Latridius*, ses bords latéraux sont crénelés ou denticulés plus ou moins distinctement ou simples sans crénelures, avec une fossette arrondie ou une impression transversale devant l'écusson ; il est plus ou moins arrondi et dilaté sur les côtés.

Les antennes sont la plupart du temps ferrugineuses, de onze articles, insérées aux angles antérieurs de la tête, le premier en massue un peu épaissi, le deuxième plus grand que les suivants, un peu oblong, troisième à cinquième étroits, subcylindriques, sixième à huitième un peu plus courts, orbiculaires ou arrondis; la massue subcyathiforme ou subglobuleuse, composée de trois articles, le dernier un peu plus long que le précédent, obliquement tronqué.

La tête offre peu de caractères; elle est transverse. Les yeux sont latéraux, globuleux, saillants.

Les palpes maxillaires de quatre articles, les palpes labiaux de deux.

L'écusson très court, transverse, tronqué.

Les élytres sont ovalaires et oblongues, plus ou moins convexes, quelquefois déprimées, de la largeur ou un peu plus larges que le prothorax.

L'abdomen est de cinq segments, ou avec un segment supplémentaire, le premier triple plus grand que le second, le dernier segment dans les deux sexes avec une fossette ou dépression, souvent plus visibles dans le mâle que dans la femelle, ou tout à fait plan. Tous les tarses sont de trois articles, les articles comprimés, le second notablement plus petit que le premier, le troisième presque égal en longueur aux deux précédents réunis. Le prosternum, de chaque côté, en avant des hanches antérieures, avec une fossette ovale plus ou moins visiblement pubescente dans le fond, quelquefois la fossette est transverse.

Le métasternum est fovéolé ou sillonné plus ou moins profondément à la base, rarement sillonné longitudinalement, le sillon lisse au fond.

Le mâle a le premier article des tarses antérieurs plus ou moins dilaté; les tibias sont un peu sinués intérieurement à l'extrémité, ou

presque droits, terminés aussi par une petite épine plus ou moins visible. J'ai vu cette épine dans l'*impressa,* la *subparallela,* la *vicina,* la *bella* et quelques autres; la plupart des *Corticaria* paraissent l'avoir.

La femelle a le premier article des tarses antérieurs un peu oblong ou linéaire, les tibias sont droits, inermes à l'extrémité.

Je partage les *Corticaria* en deux divisions :

Première Division.

Prothorax arrondi sur les côtés, crénelé ou denticulé plus ou moins distinctement, sa forme un peu variable. Élytres généralement un peu plus larges que le prothorax à sa base; prosternum en avant des hanches antérieures avec une fossette arrondie plus ou moins pubescente; le dernier segment de l'abdomen est fovéolé ou déprimé dans les deux sexes, rarement fortement; l'*illæsa* fait exception.

Le mâle a un sixième segment très petit, anal, recouvert un peu par le segment précédent.

Tableau des Espèces de la 1re Division.

A. Antennes et jambes noires; corps noir; élytres avec un reflet vert ou bleu............... 1. *metallica.*

B. Antennes et jambes plus ou moins claires, élytres sans reflet.

C. Élytres avec une tache noire transverse au milieu; ponctuation du prothorax forte et serrée................................... 2. *maculosa.*

D. Élytres sans tache noire transverse.

E. Points des intervalles portant une série de soies blanchâtres un peu relevées; forme étroite, cylindrique, un peu convexe; prothorax et élytres presque de même largeur........... 3. *umbilicata.*

F. Points des intervalles sans poils rigides.

G. Pubescence longue, un peu redressée.

a. Corps allongé, un peu convexe.

b. Prothorax ample, arrondi vers le milieu, obsolètement crénelé, sans fossette ou avec une trace, de la largeur du prothorax à sa base; articles des antennes cylindriques, la massue un peu allongée; points des intervalles presque aussi forts ou aussi forts que ceux des stries; dernier segment de l'abdomen plan........................ 4. *illæsa.*

bb. Prothorax peu ample, obsolètement crénelé, fovéolé; élytres presque de la largeur du prothorax à sa base; antennes plus courtes; points des intervalles aussi forts que ceux des stries; dernier segment de l'abdomen fovéolé assez profondément; forme de la *crenulata*........................ 5. *olympiaca.*

aa. Corps moins allongé, plus court, plus fortement convexe.

c. Prothorax sans fossette ou avec la trace d'une fossette.

Brunâtre ou ferrugineux, étroit; prothorax aiguëment denticulé, assez fortement ponctué, les points un peu écartés; élytres finement striées-ponctuées.............. 6. *pinicola.*

Plus court et plus convexe que *pinicola*, pubescence un peu plus longue; prothorax ponctué plus finement, plus cordiforme, moins transverse............... 7. *Diecki.*

Un peu plus allongée.................... Var. *convexa.*

cc. Une fossette arrondie à la base.

Ferrugineux testacé; prothorax assez fortement et profondément ponctué, finement

denticulé ; élytres courtement ovales, fortement striées-ponctuées, points des intervalles un peu distants............... 8. *sylvicola.*

aaa. Corps un peu déprimé.

Ferrugineux ; prothorax subtransverse, arrondi au milieu, obsolètement crénelé ; élytres de la largeur du prothorax ; les points des stries assez forts, un peu ocellés, intervalles finement pointillés....... 9. *monticola*, n. sp.

H. Pubescence longue, couchée.

e. Une profonde fossette sur le dernier segment de l'abdomen dans les deux sexes.

f. Élytres fortement striées-ponctuées en séries, intervalles avec des points d'égale force.

Oblong ; prothorax subcordé ; intervalles des stries ruguleux ; articles des antennes cylindriques .... 10. *pubescens.*

Plus étroit que le *pubescens*, taille plus petite, antennes plus courtes, prothorax presque également arrondi, intervalles des points moins ruguleux...................... 11. *crenulata.*

ee. Une dépression assez marquée sur le dernier segment de l'abdomen dans le mâle, peu sensible dans la femelle.

ff. Élytres finement striées-ponctuées, points des intervalles en séries, à peine plus faibles que les stries, ou un peu plus faibles, ou à peine visibles ; prothorax subcordé.... 12. *fulva.*

I. Pubescence plus ou moins courte, couchée.

g. Corps plus ou moins déprimé, souvent presque glabre.

h. Points des intervalles plus faibles que ceux des stries.

i. Prothorax ample, transverse, arrondi vers le milieu.

Déprimé, pubescent, rouge testacé, étroit, parallèle; prothorax obsolètement crénelé; élytres de la largeur du prothorax à sa base .... 13. *angusta.*

ii. Prothorax cordé, fortement arrondi avant le milieu.

Fortement déprimé, presque glabre; prothorax subtransverse, finement mais distinctement denticulé; métasternum sillonné longitudinalement jusque au tiers....... 14. *cucujiformis.*

iii. Prothorax cordé, un peu arrondi sur les côtés avant le milieu.

Moins déprimé que *cucujiformis,* allongé, sublinéaire, brillant; prothorax presque aussi large que long, étroit, ovale, obsolètement denticulé, ponctué finement; élytres assez fortement striées-ponctuées.... 15. *Mannerheimii.*

iiii. Prothorax subcordé.

Prothorax à peine transverse, un peu plus large que long, denticulé aiguëment; élytres assez fortement striées-ponctuées, les stries souvent gémellées; une dépression semi-circulaire sur le dernier segment abdominal dans le mâle.................. 16. *bella.*

Plus allongé que la *bella;* prothorax plus court, transversal, ponctué plus serré et plus finement; élytres plus finement striées-ponctuées; une dépression légère dans le mâle.................................. 17. *Eppelsheimii.*

hh. Points des intervalles aussi forts que ceux des stries.

Noir ou noir brun ; plus court ; prothorax finement crénelé, subtransverse, subcordé ; stries des élytres finement ponctuées, plus fortement que chez la *foveola*.......... 18. *obscura.*

Allongé, sublinéaire ; prothorax étroit, cordé, presque ovale, obsolètement crénelé ; stries des élytres finement ponctuées ; taille supérieure............................ 19. *foveola.*

gg. Corps plus ou moins convexe.

j. Prothorax finement crénelé, sans dentelures plus saillantes à la base.

k. Prothorax arrondi un peu avant le milieu.

l. Prothorax avec trois fossettes............. 20. *interstitialis.*

l l. Prothorax avec une seule fossette.

m. Prothorax obsolètement crénelé.

Premiers articles du funicule allongés, ceux de la massue des antennes presque d'égale longueur, d'un brun-noir, ordinairement, oblong ; élytres profondément striées-ponctuées ; intervalles externes souvent un peu relevés en carène................. 21. *impressa.*

m m. Prothorax distinctement crénelé, les crénelures un peu écartées.

Oblong, rouge ferrugineux ; articles des antennes un peu plus court que dans l'*impressa ;* prothorax ponctué assez finement ; élytres finement striées-ponctuées, intervalles finement rugueux............... 22. *concolor,* n. sp.

mmm. Prothorax finement crénelé, les crénelures assez serrées.

Étroit, allongé; prothorax ponctué profondément; élytres fortement striées-ponctuées, intervalles ruguleux.................... 23. *linearis.*

Plus courte que la *serrata,* rouge ferrugineux; prothorax ponctué ruguleusement, les crénelures plus serrées; élytres assez fortement striées-ponctuées; rugosités assez fortes.................................. 24. *longicollis.*

kk. Prothorax arrondi vers le milieu, transverse.

Forme plus courte que dans l'*impressa,* antennes plus courtes, prothorax plus distinctement crénelé, intervalles des stries relevés un peu sur les côtés en carène... 25. *denticulata.*

jj. Prothorax armé à la base de denticules plus forts et plus aigus.

Ovale allongé; prothorax ponctué fortement et ruguleusement; intervalles des élytres transversalement ruguleux; coloration d'un brun noir ou brun rougeâtre, quelquefois testacé................................ 26. *serrata.*

Plus courte, plus ovale; prothorax ponctué moins ruguleusement.................. 27. *Clairii,* n. sp.

Plus parallèle que la *serrata,* moins convexe, rouge ferrugineux; intervalles moins transversalement ruguleux; crénelures du prothorax un peu plus distinctes et plus distantes à sa base...................... 28. *fagi.*

Étroite, parallèle, peu convexe, stries plus fines que dans la *serrata;* élytres ordinairement ferrugineuses, rembrunies à l'écusson................................ 29. *corsica.*

1. Corticaria metallica Reitt., Verh. d. Zool. Botan. Ver. Wien, 1874, 526. — Long. 2 à 2 1/2 mill.

Nigro-ænea, viridi aut cæruleo-nitida, sat dense fusco-pubescens, subtus cum antennis pedibusque nigra; capite prothoraceque sat dense et profunde punctatis, hoc capite parum latiore, longitudine haud latiore, cordato, ante basin fovea rotunda sat magna impresso, lateribus ante medium ampliato, crenato; elytris prothorace multo latioribus, oblongo-ovalibus, minus dense, subtiliter, seriatim punctatis, piligeris, interstitiis subseriatim haud minus profunde punctatis, vix subrugosis.

Forme du corps du *pubescens*, mais un peu plus petit et plus mince; le prothorax encore plus étroit, rétréci en arrière, encore plus en forme de cœur, facile à reconnaître de toutes les espèces connues, par la coloration du dessus, des antennes, des jambes et de la pubescence.

Espagne (ex Reitt.).

Obs. Les denticules du prothorax sont distincts, un peu aigus et un peu écartés; il en sort un petit poil raide, un peu recourbé.

2. C. maculosa Wollast., Ann. [Nat. Hist., 1858, 3e ser., II, 408. Long. 2 à 2 1/2 mill.

Espèce remarquable : elle se distingue de toutes les autres par sa ponctuation forte et serrée. Oblongue, peu étroite, un peu convexe, testacé-brunâtre ; couverte d'une pubescence fine, très courte, cendrée. Antennes presque de la longueur de la tête et du prothorax, testacées. Tête ponctuée moins fortement que le prothorax. Prothorax subcordé, un peu plus long que large, arrondi un peu avant le milieu, un peu rétréci en arrière finement et obsolètement crénelé, une fossette arrondie assez profonde à la base. Élytres rembrunies à la base et au sommet, une tache transversale noirâtre au milieu ; un peu plus larges que le prothorax à sa base, vaguement et obsolètement striées-ponctuées, les points indistincts et serrés, intervalles transversalement ruguleux. Cuisses rembrunies, pieds testacés. Prosternum de chaque côté avec une excavation arrondie assez profonde, un peu pubescente au fond ; métasternum

fortement sillonné à la base, le fond lisse. Une impression transverse sur le dernier segment abdominal.

Iles Canaries ; vieilles touffes de Romarin (Wollast.) ; Ténériffe (Gavoy).

Obs. Dans deux exemplaires rouge ferrugineux, communiqués par mon frère Charles, les stries des élytres sont plus fortement marquées qu'il n'est dit dans la description ci-dessus ; les points des intervalles diffèrent à peine de ceux des stries, quoique un peu plus fins ; stries et points paraissent très rapprochés.

3. C. UMBILICATA Beck., Beit, 13, 13, tab. 3, fig. 13 ; — Reit., Stett. Ent. Zeit., 1875, 423, = *cylindrica* Mannerh., 35, 23 ; — Thoms., Sk. Col., V, 229, 6, = *umbellifera* Mannerh., 37, 25. — Long. 1 1/2 à 2 mill.

Allongée, assez étroite, rouge ferrugineux, pubescente, médiocrement convexe. Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax, conformées comme dans la *fulva* ; 6, 8 articles globuleux, articles de la massue subcyatiformes. Prothorax assez fortement arrondi au milieu, également rétréci en avant et en arrière, obsolètement crénelé, les crénelures, cinquième et sixième, un peu plus fortes ; ponctué assez finement et serré, une fossette arrondie obsolète à la base. Élytres presque de la largeur du prothorax à sa base, profondément striées-ponctuées, souvent rembrunies à la suture et sur les côtés, les intervalles légèrement ruguleux, pointillés finement et distinctement, en séries, les points plus faibles que les points des stries, portant une série de petites soies blanchâtres, un peu relevées. Antennes et pieds d'un ferrugineux pâle. Une légère dépression transversale sur le dernier segment abdominal.

Mâle : Premier article des tarses antérieurs dilaté ; tibias antérieurs à peine sinués, presque droits.

En fauchant sur les plantes basses ; écorces de peuplier. Assez commune à Paris. — Pyrénées.

Obs. *C. cylindripennis* et *picea* Motsch., 1867, 68, 69, sont également rapportés à cette espèce.

4. C. ILLÆSA Mannerh., 33, 20; — Reitt., Zool. Bot., IV, 1880, 21, = *subparallela* Fairmaire, Ann. d. Mus. civ. de Genova, vol. VII, 1875, 505. — Long. 2 à 2 1/4 mill.

Elongata, parallela, rufo-ferruginea, convexa, pilis longis subrectis cinereis dense vestita; thorace transverso, amplo, lateribus medio æqualiter rotundato, obsolete et remote crenato, sat fortiter et paulo remote punctato, obsolete aut non foveolato; elytris thoracis latitudine parum fortiter striato-punctatis, interstitiis haud minus fortiter seriatim punctatis, sutura infuscata, antennis pedibusque rufo-ferrugineis; ultimo abdominis segmento plano.

Mas. *Tibiis anticis subrectis, tarsis anticis articulo primo paulo dilatato, pilis nonnullis exsertis.*

Var. quadrimaculata : *Elytris nigro-fuscis, macula humerali et apicali rufis.* — Mannerh., 33, 21.

Cette espèce a quelques rapports avec le *pubescens*, mais elle est bien plus étroite; elle en diffère notamment par sa pubescence bien plus longue, mi-redressée. Les antennes ont la même structure que le *pubescens,* elles sont un peu plus courtes, un peu plus fines, les premiers articles sont subcylindriques, les derniers un peu plus courts, la massue est un peu allongée, les deux articles antépénultièmes subcyathiformes. Les points des intervalles des stries sont aussi forts que ceux des stries ou à peine plus faibles. La fossette du prothorax est légère ou nulle et le prothorax est de la largeur des élytres. Les tibias du mâle sont terminés par une petite épine, comme dans les mâles d'autres espèces.

Tover, très commune; Tunis (Fairmaire); Biskra (Lethierry).

OBS. La coloration de cette espèce varie du brunâtre au roussâtre, la suture et le bord latéral sont souvent rembrunis, quelquefois aussi il ne reste de rougeâtre que les épaules et le sommet.

Cette description était faite, avant de savoir que cette espèce avait été décrite deux fois avant moi. C'est l'*illæsa* de Mannerh. Elle se retrouve en Grèce, au Caucase et dans l'Asie-Mineure et, paraît-il, jusqu'en Égypte.

5. C. OLYMPIACA Reitt., Stett. Ent. Zeit., 417, 1875, = *vicina* mihi, olim. Long. 1 1/2 à 2 1/4 mill.

Elongata, rufo-ferruginea aut fusco-picea, pilis longis, cinereis, suberectis vestita; antennis pedibusque testaceis, aut rufo-ferrugineis; thorace longitudine parum latiore, lateribus æqualiter rotundato, obsolete crenulato, fortiter punctato, fovea rotundata mediocri postice impresso; elytris, ut in crenulata, *striato-punctatis, interstitiis, haud minus fortiter seriatim punctatis; femoribus incrassatis.*

Mas. *Tibiis anticis apice intus sinuatis; tarsis anticis articulo primo dilatato.*

Taille et forme de la *crenulata,* un peu convexe. Antennes courtes, structure de la *crenulata;* prothorax ponctué comme dans cette espèce, plus ou moins serré, la fossette de la base plus ou moins profonde; élytres à peine plus larges que le prothorax à sa base, les intervalles ponctués en séries, les points aussi forts que ceux des stries. Une fossette assez profonde sur le dernier segment abdominal dans les deux sexes; tibias antérieurs du mâle terminés intérieurement par une petite épine.

L'*olympiaca* ressemble beaucoup à la *crenulata* et n'en diffère guère que par les poils longs et mi-relevés, la fossette abdominale est aussi bien plus petite.

Comparée à la *sylvicola,* elle est plus allongée, la ponctuation du prothorax est un peu plus serrée, les élytres sont ponctuées plus finement et plus serrées, et les points des intervalles sont égaux à ceux des stries.

Grèce (Reitt.); Corse (Damry).

6. C. PINICOLA Ch. Brisout, Ann. Soc. ent Fr., 1866, 370, = *rufo-ferruginea* (*rufescens*) Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 420. — Long. 1 1/3 mill.

Allongée, ferrugineux, assez convexe, un peu brillante, couverte de poils assez longs, jaunâtres, mi-redressés. Tête ponctuée assez fortement et écartée. Antennes courtes, structure de la *serrata,* testacées; les

articles du funicule arrondis. Prothorax transversal, convexe, assez fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur un peu avant le milieu, au bord latéral sept petites dents aiguës bien distinctes, tout le pourtour est denticulé aiguëment, les dents postérieures un peu plus saillantes et plus distantes, couvert de points enfoncés assez forts, mais peu serrés, la dépression est légère à la base ou presque nulle. Élytres à peine plus larges que le prothorax à sa base, ovalaires, finement striées-ponctuées, les intervalles à peine plus finement sériées-pointillées que les stries, avec les points plus distants que ceux des stries. Pieds testacés. Métasternum fovéolé à la base.

Cette espèce se rapproche un peu de la *fulva*, mais elle est d'un ferrugineux moins clair, sa forme est moins allongée, sa convexité est plus forte, son prothorax est plus court, ponctué, plus écarté, plus aiguëment denticulé ; la ponctuation des élytres est un peu plus forte et sa pubescence est mi-redressée.

Au pied des pins. Escorial, Espagne.

Obs. Elle varie un peu pour la force des stries et des points des intervalles; la ponctuation du prothorax varie aussi un peu de force; les élytres sont quelquefois un peu brunâtres.

7. C. Diecki Reitt., Stett. Ent. Zeit., 418, 1875, = *convexa* Reitt.

Long. 1 1/3 mill. environ.

Elongata, rufo-ferruginea, valde convexa, nitida, pilis longis cinereo-fulvis suberectis, sat dense vestita; antennis articulis 5-8 *subrotundatis, pedibusque rufo-testaceis ; prothorace longitudine parum latiore, cordato, lateribus ante medium valde rotundato, postice angustato, non foveolato, parce acuteque denticulato, parce subtiliterque punctato; elytris thorace paulo latioribus, ovalibus, subtiliter striato-punctatis, interstitis planis, minus fortiter remote seriatim punctulatis ; metasterno breviter sulcato.*

Taille et forme de la *pinicola*, plus convexe, un peu plus courte ; elle en diffère par sa pubescence un peu plus longue, son prothorax ponctué plus finement, plus cordiforme, moins transverse.

Rouge ferrugineux, couverte d'une pubescence longue, mi-redressée. Tête ponctuée finement et un peu écartée. Antennes ferrugineuses,

courtes, les articles du funicule arrondis. Prothorax presque aussi long que large, assez fortement arrondi avant le milieu, assez fortement rétréci à la base, aiguëment denticulé, sept denticules environ, bien distincts, un peu écartés, les postérieurs un peu plus saillants, ponctué finement et un peu serré, à peine fovéolé à la base. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, ovalaires, finement striées-ponctuées, les stries peu régulières, les points des intervalles, quoique un peu plus fins que ceux des stries s'en distinguent difficilement, ils sont un peu écartés. Pieds testacés.

Maroc, Tanger.

Obs. La *C. convexa* Reitt., Werh. Zool. Wien, 1880, 20, note, ne me paraît différer du *Diecki* que par une forme un peu plus allongée. — Mostaganem (Ch. Brisout).

8. C. sylvicola Ch. Brisout, Cat. Gren., Col. Fr., 72, 91.
Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill.

Ovale-oblongue, convexe, un peu brillante, ferrugineux testacé, couverte d'une longue pubescence jaunâtre, mi-redressée. Antennes testacées, articles 3-6 étroits, oblongs. Tête ponctuée assez fortement, peu serré. Prothorax fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur au milieu, bord latéral finement crénelé, quatre dents aiguës postérieurement, ponctué assez fortement et profondément, les points médiocrement serrés, à la base une fossette arrondie. Élytres courtement ovales, un peu plus larges que le prothorax à sa base, fortement striées-ponctuées, les points des intervalles en série, un peu moins forts que ceux des stries. Pieds ferrugineux.

Elle ressemble un peu à la *fulva;* sa forme est plus courte, sa ponctuation plus forte, son corselet plus arrondi, ses élytres plus fortement striées. Espèce remarquable par sa forme ramassée et convexe.

Vernet, sous les mousses.

Obs. La *pinguis* Aubé pourrait être la même que cette espèce.

9. C. monticola mihi, nov. sp. — Long. 1 1/2 mill.

Elongata, rufo-ferruginea, subdepressa, pilis suberectis cinereis dense

vestita, antennis pedibusque ferrugineis; thorace subtransverso, lateribus medio æqualiter rotundato, obsolete crenato, sat fortiter et crebre punctato, non foveolato, elytris thorace latitudine, sat fortiter striato-punctatis, punctis ocellatis confertis, obsolete rugulosis, interstitiis angustis, seriatim subtiliter punctulatis, sutura infuscata.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la *subparallela* Fairm., mais elle est plus petite et un peu déprimée, le thorax moins ample, et les intervalles des stries sont finement pointillés en série. La tête est ponctuée fortement et serrée. Les antennes sont conformées comme dans la *subparallela,* elles sont fines et minces, les premiers articles du funicule subcylindriques, d'un ferrugineux pâle. Prothorax légèrement transversal, arrondi sur les côtés vers le milieu, obsolètement crénelé, ponctué fortement et serré, sans fossette à la base. Élytres de la largeur du prothorax à sa base, assez fortement striées-ponctuées, les points un peu ocellés et serrés, les intervalles pointillés en séries, les points un peu plus faibles que ceux des stries. Pieds ferrugineux pâle.

Mont-Louis, sous les écorces des pins; Pyrénées-Orientales, un exemplaire (Charles Brisout).

10. C. PUBESCENS Hümmel, Essais Ent., III, 26. — Gyll., Ins. Suec., IV, 123. — Mannerh., 17, 1. — Thoms., Sk. Col., V, 225. — Long. 2 à 2 3/4 mill.

Var. : *Thorace breviore, vix cordato* (*C. piligera* Mannerh., 19, 2).

Oblong, brun ferrugineux ou ferrugineux obscur, un peu convexe, couvert d'une pubescence longue, cendrée, couchée. Antennes pubescentes, presque un peu plus longues que la tête et le prothorax, les articles 3-5 cylindriques, un peu allongés, 6-8 un peu plus courts, massue ovale, allongée, presque d'égale longueur. Prothorax subcordé, ponctué fortement et assez serré, indistinctement crénelé, une fossette profonde à la base. Élytres du double plus larges que le prothorax à sa base, un peu élargies derrière le milieu, fortement ponctuées-striées en séries, les intervalles avec des points d'égale force ou à peine plus faibles, transversalement ruguleux. L'abdomen est marqué, dans les deux sexes, d'une profonde impression plus ou moins transverse.

Dans le mâle, le premier article des tarses antérieurs est un peu dilaté, couvert d'une touffe de poils assez longs; tibias antérieurs presque

droits; le premier article, dans la femelle, est linéaire; tibias antérieurs droits; le pénultième segment est aussi légèrement impressionné.

Europe. Très fréquent dans les pailles, fagots, fumiers etc.; trouvé aussi dans le tabac.

11. C. CRENULATA Gyll., Ins. Suec., IV, 125, 2. — Hümm., Essais Ent., VII, 30. — Mannerh., 22, 6. — Thoms., Sk. Col., V, 226, 2. — Long. 1 1/4 à 2 1/2 mill.

Allongée, noir brunâtre ou rouge brun, quelquefois testacée, couverte d'une pubescence longue, couchée, cendrée. Les antennes sont plus courtes que dans le *pubescens,* ferrugineuses, articles 3, 5 cylindriques, 6, 8 orbiculaires, les deux penultièmes de la massue subcyathiformes. La tête peu densément ponctuée. Le prothorax est également arrondi sur les côtés, guère plus large que long, obsolètement crénelé, ponctué profondément, plus ou moins serré, une fossette arrondie, plus ou moins profonde à la base. Élytres presque de la largeur du prothorax à la base, fortement striées-ponctuées, les intervalles avec des points d'égale force, en séries, les rugosités peu visibles. Pieds ferrugineux, cuisses un peu épaissies.

Mâle : Tibias antérieurs un peu sinués intérieurement, terminés par une petite épine, le premier article des tarses antérieurs un peu dilaté, garni intérieurement d'un bouquet de poils assez longs.

Femelle : Premier article un peu oblong, tibias inermes.

Une profonde impression ou fossette sur le dernier segment abdominal dans les deux sexes.

Assez rare à Paris : fumier, paille, grange; assez commun dans la France méridionale; Morlaix, sous les algues.

12. C. FULVA Comelli, Col. nov., 39; — Mannerh., 42, 32, = *C. Pharaonis* Thevenet, Ann. Soc. ent. Fr., 1875, 428, 431, pl. 10; = *pilosula* Rosenh., Die Andal., 349 (*prothorace transverso, lateribus æqualiter rotundato*); = *flavescens* Thomson (*forte*); = *cardiadera* Fairm., Ann. d. mus. civ. di Genova, vol. VII, 1875, 505. — Long. 1 1/2 à 2 mill.

Allongée, ferrugineuse ou testacée, un peu convexe, couverte de

longs poils jaunâtres couchés. Antennes de la longueur de la tête et du prothorax, structure de la *cylindrica*, ferrugineuses; les deux pénultièmes articles de la massue subcyathiformes. Prothorax ordinairement subcordé, arrondi un peu avant le milieu, plus ou moins distinctement crénelé, les crénelures fines et un peu aiguës, 6 à 7 environ, couvertes par les poils, et seulement bien visibles en dessous, ponctué finement et très serré, une fossette arrondie ou transverse plus ou moins profonde à la base. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, légèrement striées-ponctuées, intervalles transversalement ruguleux, finement pointillés en séries, presque de la force des stries, ou un peu plus faibles ou à peine visibles, stries et points serrés. Pieds ferrugineux.

Mâle : Premier article des tarses antérieurs un peu dilaté ; tibias antérieurs un peu sinués à l'extrémité; une dépression transverse assez profonde sur le dernier segment de l'abdomen; cette dépression peu sensible dans la femelle.

Espèce cosmopolite, souvent méconnue, un peu variable. Commun dans les bergeries, sous la paille et dans les caves.

Fr. mérid.; Maroc; Tunis; Madère; Égypte.

Thévenet (loc. cit.) a décrit la larve.

Obs. Le prothorax de la *fulva* varie un peu de forme; il est plus ou moins transverse, presque aussi large que long, ou un peu plus large, ayant ainsi vers le milieu sa plus grande largeur. La ponctuation du prothorax varie aussi un peu de force. On peut assez souvent le décrire comme fortement ponctué.

13. C. angusta Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, 162, 2, = *cribricollis* Fairm., Col. Fr., Cat. Gren., 92, 72. — Long. 1 3/4 à 2 mill.

Étroite, allongée, presque parallèle, un peu déprimée, testacée, couverte d'une pubescence d'un jaune pâle, fine, assez courte, couchée. Antennes, structure de la *cylindrica*, testacées. Prothorax ample, arrondi-dilaté à peu près comme dans l'*umbilicata*, ponctué assez fortement et serré, crénelé obsolètement, une fossette obsolète à la base. Élytres de la largeur du prothorax à sa base, assez fortement striées-ponctuées; les points serrés et rapprochés; intervalles transversalement ruguleux,

pointillés; finement en séries, un peu plus faibles que ceux des stries. Pieds testacés. Poitrine ponctuée assez fortement. Une légère dépression sur le dernier segment de l'abdomen.

Mâle : Premier article des tarses antérieurs un peu dilaté; les tibias antérieurs à peine sinués.

Vieux fagots et mousses. Perthus et Vernet; Algérie; Espagne, Madrid.

OBS. Les stries des élytres paraissent comme ocellées.

14. C. CUCUJIFORMIS Reitt., V. H. der Zool. Bot. Ges., 1880, 66.
Long. 2 1/4 mill. env.

Elongata, piceo-nigra aut fusco-ferruginea depressa, subglabra, nitidula, antennis tenuibus, pedibusque ferrugineis, thorace subtransverso, cordato, tenuiter at distincte denticulato, subtiliter et obsolete punctulato; elytris basi thorace duplo latioribus, tenuiter striato-punctatis, interstitiis subtiliter seriatim punctulatis.

Mas. *Tarsis anticis articulo primo dilatato, paulo pubescente, tibiis rectis.*

Allongée, noir brun ou brun ferrugineux, fortement déprimée, finement pubescente, presque glabre. Antennes courtes, ferrugineuses, articles 3 et 4 serrés, subcylindriques, les suivants globuleux; massue fine, subcyathiforme; les deux premiers articles égaux. Prothorax cordé, presque tranverse, fortement arrondi avant le milieu, bien plus rétréci en arrière qu'en avant, une fossette profonde et bien marquée à la base, finement, mais distinctement denticulé, les trois dernières dentelures un peu plus aiguës et plus distinctes; ponctué finement et peu serré. Élytres du double plus larges que le prothorax à sa base, très finement striées-ponctuées; intervalles pointillés; les points un peu plus fins que les points des stries; les stries et points sont serrés; épaules presque rectangulaires; métasternum sillonné longitudinalement jusqu'au tiers. Pieds ferrugineux.

Mâle : Premier article des tarses antérieurs dilaté, un peu pubescent; ibias droits; une profonde fossette sur le dernier segment de l'abdomen.

Voisine de la *foveola,* mais plus courte, et de largeur plus égale, bien moins allongée.

Corse, sous les écorces (Damry).

15. C. Mannerheimii Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 427, 42, = *longicollis* Mannerh., 43, 33. — Long. 2 mill. env.

Allongée, un peu déprimée, brillante, ferrugineuse ou ferrugineux obscur, couverte d'une pubescence fine, très courte, cendrée, couchée, presque glabre. Tête transversale, ponctuée finement et serrée. Antennes ferrugineuses, articles 6 à 8 orbiculaires ; massue subcyathiforme. Prothorax guère plus large que la tête, étroit, cordé, aussi large que long, un peu arrondi avant le milieu, assez également, un peu rétréci en arrière, finement crénelé, ponctué finement et peu serré, une fossette assez profonde à la base. Élytres environ une demi-fois plus larges que le prothorax à sa base, oblongues, sublinéaires, assez fortement striées-ponctuées, serrées, intervalles étroits, légèrement subruguleux, finement pointillés en séries ; les points plus faibles que ceux des stries ; épaules subrectangulaires. Pieds ferrugineux.

Eur. bor.; Allemagne ; Chamouny (Charles Brisout); Transylvanie.

Obs. La *Mannerheimii* est très voisine de la *foveola;* elle n'en diffère guère que par la présence d'une série de points plus fins dans les intervalles des stries ; la ponctuation du prothorax varie un peu.

16. C. bella Redt., F. Aust., éd. II, 386, 4. — Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 427. — Long. 1 1/4 à 2 mill.

Var. *Elytrorum margine laterali corpore subtus pedibusque fuscis.*

Allongée, subdéprimée, ferrugineuse, subglabre, un peu brillante, couverte d'une pubescence courte, fine, couchée, cendrée. Tête ponctuée très serré. Antennes courtes, fines, ferrugineuses ; les articles très serrés, sixième à huitième orbiculaires ; massue courte, subcyatiforme. Prothorax subcordé, assez fortement arrondi avant le milieu, un peu plus rétréci en arrière qu'en avant, finement denticulé, les quatre derniers denticules distants et un peu plus aigus ; ponctué finement et serré ; une

fossette assez profonde à la base. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, presque parallèles sur les côtés, striées-ponctuées plus ou moins fortement, les stries serrées et régulières; intervalles pointillés finement en séries, les points plus faibles que ceux des stries, à peine rugueux transversalement ; les stries paraissent souvent gémellées; épaules rectangulaires. Pieds ferrugineux. Un sillon fovéiforme assez profond à la base du métasternum.

Il y a une variété ferrugineuse où les bords latéraux, le corps en dessous, les cuisses et le sommet du tibia sont rembrunis.

Mâle : Tibias antérieurs presque droits, terminés par une petite épine ; premier article des tarses un peu dilaté; une dépression semi-circulaire sur le dernier segment abdominal, un peu relevé en avant. La femelle a une petite fossette.

Elle diffère de la *serrata* par sa coloration plus claire, sa forme plus parallèle et un peu déprimée ; se rapproche de la *foveola;* elle est moins allongée, moins déprimée, son prothorax est plus court, ses antennes sont plus courtes, les élytres sont aussi moins régulièrement striées.

Paris, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Compiègne; sous les écorces de chêne et de hêtre, dans le bois décomposé.

Cette espèce est bien la *bella* de Redt., d'après un type de M. de Heyden pris à Francfort, communiqué par lui. Elle est bien voisine de l'*Eppelsheimii;* elle est un peu moins étroite, les stries des élytres sont moins fines; elle en diffère surtout par le caractère sexuel du mâle.

17. C. EPPELSHEIMII Reitt., Stett. Ent. Zeitt., 1875, 423, = *lateritia* Mannerh. (*forte*), 44, 34. — Long. 2 mill.

Allongée, un peu déprimée, un peu brillante, ferrugineuse, couverte d'une pubescence fine, courte, pâle, couchée. Tête ponctuée serré finement. Antennes, comme dans la *bella,* ferrugineuses. Prothorax légèrement transversal, subcordé, un peu arrondi avant le milieu, aiguëment denticulé, les denticules plus distincts à la base ; ponctué finement et serré, une fossette arrondie assez profonde à la base. Élytres guère plus larges que le prothorax à sa base, presque linéaires, légèrement striées-ponctuées, les points serrés, assez réguliers, intervalles

étroits, transversalement et finement subruguleux, très finement pointillés en séries; points plus faibles que ceux des stries; épaules subrectangulaires. Pieds ferrugineux. Un sillon peu profond, en forme de sillon, à la base du métasternum.

Mâle : Tibias antérieurs droits, premier article des tarses un peu dilaté; une dépression peu visible, légère, sur le dernier segment abdominal; une fossette bien visible dans la femelle.

Saint-Germain-en-Laye, sous les écorces de peuplier, de chêne, de hêtre; Hautes-Pyrénées; Allemagne bor., Berlin.

18. C. OBSCURA Ch. Brisout de Barneville, Cat. Gren., Col. Fr., 92, 73, =*depressa* Thoms., Sk. Col., V, 232, 10 (*forte*). — Long. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

Allongée, noire ou noir brun, un peu brillante, couverte d'une pubescence fine, d'un cendré obscur, couchée. Antennes courtes, ferrugineuses, de la structure de la *serrata;* dernier article souvent un peu plus obscur. Prothorax subtransverse, presque cordé, à peu près de la forme de la *serrata,* un peu moins arrondi, finement crénelé; quelques petites dents plus fortes postérieurement, trois à quatre; ponctué assez fortement, mais peu serré; une fossette arrondie, assez profonde, à la base. Élytres presque de la largeur du prothorax à sa base, finement striées-ponctuées, un peu obsolètement; les intervalles obsolètement rugueux, ponctués en série, les points aussi forts que ceux des stries. Pieds ferrugineux. Une petite fossette sur le dernier segment abdominal, souvent peu visible.

Mêmes caractères de sexe que dans la *serrata.*

Elle se distingue de la *serrata* par sa forme un peu déprimée, un peu plus parallèle, sa couleur plus obscure, ses élytres plus longues, moins ovales, à stries plus finement ponctuées, sa pubescence plus fine et plus obscure.

Saint-Germain-en-Laye, sur une fleur; Vésinet, très rare; Pyrénées (c'est le *carduorum* de Pandellé). Espagne, Madrid; Allemagne.

19. C. foveola Beck., Beit., 14, 4, tab. 3, fig. 4; — Gyll., Ins. Suec., 4, 129; — Mannerh., 39, 28; — Thoms., Sk. Col., V, 232, 10, = *amplipennis* Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 424. — Long. 2 à 2 1/3 mill.

Allongée, un peu linéaire, un peu déprimée, plus ou moins rouge de rouille, ou brune, presque glabre, couverte d'une pubescence très courte, fine, couchée. Antennes ferrugineuses, articles 6 à 8 subglobuleux. Tête pointillée finement. Prothorax un peu plus long que large ou presque aussi long que large, étroit, ovale, un peu rétréci postérieurement, obsolètement arrondi avant le milieu, finement et obsolètement denticulé, ponctué finement et assez serré; une fossette grande et profonde à la base. Élytres près du double plus larges que le prothorax à sa base et quatre fois plus longues que celui-ci; les côtés presque parallèles, à peine dilatés, finement et régulièrement striées-ponctuées; intervalles plans, avec une série de points aussi forts que les stries. Épaules presque rectangulaires. Pieds rouge ferrugineux.

Suède septentrionale et intermédiaire; Allemagne, sur les pins, surtout dans les montagnes; rare.

20. C. interstitialis Reitt., Verh. d. Zool. Bot. Gesell. Wien, 1880, 23; — Mannerh., 21, 5 (*versimiliter*), = *abietorum* Motsch., 1867, 71. — Long. 1 1/7 mill.

Allongée, un peu convexe, un peu brillante, rouge brunâtre, couverte d'une pubescence courte, fine, couchée, assez subtile. Tête ponctuée finement et serrée. Antennes ferrugineuses, trois à quatre derniers articles subglobuleux. Prothorax subcordé, à peu près aussi long que large, un peu rétréci en arrière, un peu àrrondi avant le milieu, crénelé finement et serré, une fossette arrondie, profonde à la base, deux autres plus petites sur les côtés, un peu au-dessus, réunies à la fossette principale par une impression transversale, légère. Élytres près de deux fois plus larges que le prothorax à sa base, ovales, allongées, assez profondément striées-ponctuées, serrées; intervalles pointillés finement en séries, légèrement ruguleux; la suture, dans mon exemplaire, est rembrunie. Pieds ferrugineux. Une profonde fossette sur le dernier segment de l'abdomen.

Un exemplaire de Croatie, envoyé par M. Reitter sous le nom de *denticulata*.

21. C. IMPRESSA Oliv., Ent., 11, 18, 14, 21, pl. 3, fig. 21 *a, b*; — Mannerh., 25, 8, = *longicornis* Herbst, Käf., V, 4, tab. 44, fig. 1 A; — Thoms., Sk. Col., V, 227, 4, = *rufo-ferruginea* (*interstitiis internis punctulatis,* Badia); — *campicola* Mannerh., 25, 26, 10, 11. — Long. 1 1/2 à 2 1/2 mill.

Oblongue, d'un brun noir, quelquefois les élytres ferrugineuses, avec la suture rembrunie, couverte d'une pubescence fine, blanchâtre, assez courte, couchée. Antennes de la longueur de la tête et du prothorax, rouge ferrugineux, les premiers articles du funicule subcylindriques; massue un peu allongée, les articles presque d'égale longueur; elles sont de la structure du *pubescens* et un peu plus courtes. Prothorax un peu plus long que large, ou à peine plus long, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, également, obsolètement crénelé, très finement, ponctué finement et serré; une fossette arrondie, peu profonde à la base. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, profondément striées-ponctuées, régulièrement; intervalles pointillés finement en séries, les points bien plus faibles que les points des stries; les intervalles externes imponctués ou presque sans points, un peu plans ou relevés un peu en carène. Cuisses quelquefois un peu rembrunies, pieds ferrugineux. Une petite fossette sur le dernier segment de l'abdomen. Métasternum courtement sillonné à la base, ou fovéolé.

Mâle : Tibias antérieurs un peu sinués intérieurement vers l'extrémité, premier article des tarses antérieurs légèrement dilaté.

Au pied des joncs et des carex, sur le bord de la Seine; Saint-Germain-en-Laye. Allemagne.

OBS. *C. badia* et *campicola* Manh. paraissent devoir se rapporter réellement à l'*impressa,* aiusi que *validipes* Motsch., 1867, 54, id.

22. C. CONCOLOR H. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1880, 236.

Corse.

23. C. LINEARIS Payk., Faun. Suec., I, 302, 33. — Gyll., Ins. Suec., IV, 129, 7. — Mannerh., 40, 29. — Thoms., Sk. Col., V, 231, 9. — Long. 1 3/4 à 2 mill.

C. baialica Mannh., 40, 31, var. *d.* — *Thorax minus cordato, lateribus subæqualiter rotundato.* — *C. rubripes* Mannerh., 41, 30.

Allongée, un peu convexe, un peu brillante, brun ferrugineux ou noir brun, couverte d'une pubescence fine, courte, cendrée. Antennes entièrement ferrugineuses ou plus obscures à l'extrémité, derniers articles du funicule subglobuleux. Prothorax à peine plus long que large, subcordé, un peu rétréci postérieurement, un peu arrondi avant le milieu, assez également, crénelé finement et serré, une fossette arrondie assez profonde à la base. Élytres environ moitié plus larges que le prothorax à sa base, oblongues-ovales, striées-ponctuées assez fortement ; intervalles finement pointillés en séries, leurs points bien plus faibles que les points des stries, légèrement et transversalement ruguleux ; épaules rectangulaires. Pieds rouge ferrugineux ou testacés.

Mâle : Tibias antérieurs sinués intérieurement au sommet, premier article des tarses antérieurs dilaté.

Suède, Angleterre, Finlande, Allemagne, Berlin, sous les écorces de sapins ; Suisse.

OBS. D'après M. Reitter, *C. baialica* et *rubripes* appartiennent à cette espèce.

24. C. LONGICOLLIS Zetterst., Ins. Lapp., 200, 11, = *melanophthalmus* Mannerh., 30, 17 ; — Thoms., Sk. Col., 5, 231, 8, = *formicetorum* Mannerh., Bull. Mos., 1843, 1, 85, 3, 18 ; = *Weisei* Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 426. — Long. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

Cette espèce ressemble à la *serrata,* mais elle est un peu plus petite, un peu plus courte, un peu plus convexe ; le prothorax est un peu plus long, un peu plus arrondi, plus étroit, il est crénelé plus serré, plus finement, les crénelures de la base moins nombreuses, à peine distinctes les élytres plus courtes, à intervalles plus ruguleux.

Allongée, un peu convexe, rouge ferrugineux, couverte d'une pubes-

cence fine, d'un cendré pâle, couchée. Antennes courtes, comme dans la *serrata*, articles 4, 8 subarrondis ; ferrugineuses. Prothorax subcordé, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, crénelé densément et finement, sans denticules bien apparents à la base ; ponctué ruguleusement et très serré, assez fortement ; une fossette profonde, arrondie à la base. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, profondément et densément striées-ponctuées, assez fortement, intervalles étroits, transversalement très ruguleux, les points en séries, bien plus faibles que ceux des stries, les points et les stries serrés. Pieds ferrugineux. Métasternum fovéolé assez profondément à la base.

Mâle : Dernier segment abdominal avec une fossette un peu transverse, assez profonde ; tibias antérieurs à peine sinués au sommet, premier article des tarses antérieurs un peu dilaté.

Allemagne ; Russie ; France : Vosges, Saint-Germain-en-Laye ; fagots, fumier ; rare. Pyrénées, écorces de sapins, avec la *Formica rufa*.

25. C. DENTICULATA Gyll., Ins. Suec., IV, 126. — Mannerh., 23, 7. — Thoms., Sk. Col., V, 226, 3. — Long. 1 1/4 à 1 3/4 mill.

Allongée, noire ou noir brun, un peu brillante, couverte d'une pubescence très courte et fine, blanchâtre, couchée. Antennes courtes, ferrugineuses, articles 6 à 8 orbiculaires, massue subglobuleuse. Prothorax court, également arrondi sur les côtés, vers le milieu ponctué finement et serré, finement et distinctement crénelé, les crénelures nombreuses et serrées, égales, distinctes seulement à partir du milieu, une fossette arrondie, médiocre à la base. Élytres fortement et régulièrement striées-ponctuées, de la largeur du prothorax à sa base, intervalles finement pointillés en séries, relevés sur les côtés un peu en carène, les points bien plus faibles que les stries ; dernier segment de l'abdomen avec une fossette très légère. Métasternum courtement sillonné à la base. Pieds ferrugineux.

Mâle : Tibias antérieurs presque droits ; premier article des tarses antérieurs ovale, un peu dilaté.

En secouant des fagots, assez rare : Paris, Verrières, Saint-Germain-en-Laye ; Suède.

26. C. SERRATA Payk., Faun. Suec., I, 300, 31. — Gyll., Ins. Suec., IV, 126, 4. — Lat., Gen., III, 18, 7. — Mannerh., 14, 28. — Thoms., Sk. Col., V, 230, 7. — Long. 1 1/4 à 2 1/4 mill.

C. laticollis Mannerh., 29, 15. — *Pallide rufo-ferruginea, minor thorace breviore obtuse crenulato.*

C. axillaris Mannerh., 30, 16. — *Rufo-ferruginea, thorace latiore denticulato, elytris fuscis, humeris rufescentibus.*

En ovale allongé ou un peu allongée, brun obscur ou brun rougeâtre, ou testacé, un peu convexe, couverte d'une pubescence rare et fine, couchée, cendrée. Antennes courtes, ferrugineuses, les articles 6 à 8 arrondis, ceux de la massue subglobuleux. Prothorax subcordé, un peu variable de forme, plus ou moins transverse, arrondi un peu avant le milieu, crénelé finement et aiguëment, les quatre à six crénelures ou dentelures plus ou moins inégales, un peu plus fortes et un peu plus aiguës ; ponctué ruguleusement et serré, assez fortement ; une fossette plus ou moins profonde, arrondie à la base. Élytres guère plus larges que le prothorax à sa base, profondément striées-ponctuées ; intervalles transversalement ruguleux, pointillés finement en séries ; les points plus faibles que les points des stries ; les points des intervalles et ceux des stries serrés. Pieds rouge ferrugineux. Dans les deux sexes, une petite fossette à l'extrémité du dernier segment abdominal.

Mâle : Tibias antérieurs presque droits à l'extrémité, premier article des tarses antérieurs légèrement dilaté.

Commune partout ; fumier, écorce, fagots, paille ; France, Paris. Algérie, Tlemcen. Paraît cosmopolite.

Cette espèce varie un peu, tant pour la forme du prothorax, un peu plus courte chez quelques individus, que pour la force et le nombre des crénelures. Il y a des exemplaires où les crénelures sont latéralement visibles jusqu'au sommet.

Des exemplaires du Midi et d'Algérie ont le prothorax transversal assez court, la ponctuation des intervalles paraît presque aussi forte que celle des stries.

Bone ; Port-Vendres.

Obs. *C. laticollis* et *axillaris* Mannerh. paraissent devoir être rapportés à la *serrata*, d'après la description.

27. C. Clairii mihi, nov. sp. — Long. 1 1/3 mill.

Subovata, rufo-ferruginea, convexiuscula, parce depresseque griseo-pubescens, antennis pedibusque ferrugineis, thorace subcordato, lateribus æqualiter rotundato, distincte acuteque denticulato, denticulis tribus aut quatuor paulo prominentibus, paulo remotis, confertim subrugulose punctato, ante basin sat profunde foveolato; elytris antice thorace parum latioribus, confertim sat profunde striato-punctatis, interstitiis seriatim punctulatis, vix transversim rugulosis, punctis paulo minoribus.

Mas. *Tibiis anticis apice intus subsinuatis, tarsis anticis articulo primo dilatato, abdomine apice foveolato.*

Très voisine de la *serrata*, avec laquelle elle peut se confondre aisément; elle en diffère par sa forme plus courte, plus ovale; le prothorax est ponctué moins ruguleusement; les élytres sont striées de même.

Trouvé à Menton, dans des détritus, par M. l'abbé Clair, que la science vient de perdre.

28. C. fagi Wollast., Ins. Mad., 188, = *melanophthalma* Thoms., Opusc. Ent., fasc. IV, 384 (*forte*); = *crenicollis* Mannerh. (*forte*), 37, 26. — Long. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

Allongée, un peu brillante, rouge ferrugineux, couverte d'une pubescence fine, couchée, pâle. Antennes de la structure du *longicollis*, ferrugineuses. Prothorax subcordé, un peu arrondi sur les côtés avant le milieu, ponctué serré et finement, subruguleusement, crénelé aiguëment; les denticules postérieurs, trois ou quatre, un peu plus aigus et un peu distants, une petite fossette assez profonde à la base. Élytres presque parallèles sur les côtés, peu profondément striées-ponctuées, serrées; intervalles finement pointillés en séries; les points bien plus faibles que ceux des stries, obsolètement, transversalement rugueux. Métasternum fovéolé à la base. Pieds ferrugineux.

Mâle : Tibias antérieurs presque droits, premier article des tarses antérieurs légèrement dilaté; dernier segment abdominal avec une petite fossette transverse peu profonde.

Semblable à la *serrata,* mais un peu plus petite. Elle en diffère par sa couleur toujours d'un rouge ferrugineux, sa forme plus allongée, plus parallèle, la ponctuation du prothorax plus fine, moins ruguleuse, les crénelures plus distinctes et moins nombreuses (huit environ). Elle diffère aussi de la *longicollis* par sa forme moins convexe, plus parallèle, le prothorax plus court, plus distinctement denticulé en arrière; la ponctuation des élytres plus fine, et leurs rugosités moins visibles.

Paris: fumier, fagots et écorces; assez rare. France méridionale. Espagne. Madère.

29. C. CORSICA H. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1878, Bullet., XCVI. Long. 1 1/2 à 2 mill.

Plus étroite que la *serrata,* plus parallèle. Élytres plus finement striées-ponctuées; les points des intervalles un peu plus fins que les points des stries.

Corse (Damry); Tarbes (Pandellé); Bone (Fairmaire).

OBS. Suivant M. Reitter, quelquefois l'extrémité et aussi les bords latéraux sont noirs; rarement l'insecte est entièrement noir.

Subdivision.

Les deux espèces suivantes ne se distinguent guère de celles de la 1re division que par un seul caractère : de chaque côté du prosternum se trouve une excavation transverse pubescente. Le dernier segment de l'abdomen est plan dans les deux sexes. Le prothorax est transversalement presque carré, armé à la base de quelques denticules obsolètes.

30. C. ELONGATA Hümmel, Essais Ent., IV, V. — Mannerh., 45, 35. — Gyll., Ins. Suec., 130. — Thoms., Sk. Col., V, 233, 12. — Long. 1 1/4 mill. env.

Un peu linéaire, déprimée, ferrugineux testacé, couverte d'une pubes-

cence d'un fauve pâle, assez longue. Antennes courtes, testacées; même structure que dans le groupe précédent, articles plus courts. Prothorax transversal, presque carré, les côtés presque droits, à peine arrondi sur les côtés, peu rétréci en arrière, pointillé finement et très serré, obsolètement crénelé; les angles postérieurs armés de trois ou quatre petits denticules à peine visibles. Élytres de la largeur du prothorax à sa base, assez fortement striées-ponctuées, régulièrement; les intervalles obsolètement ruguleux, très finement pointillés en série, les points bien plus faibles que les stries. Pieds testacés. Dernier segment de l'abdomen plan.

Mâle : Premier article des tarses antérieurs très légèrement dilaté, tibias presque droits.

Détritus des végétaux, au pied des arbres; assez commun partout.

31. C. FENESTRALIS Linn., Faun. Suec., 443, 423, = *ferruginea* Marsh., Ent. Brit., I, 111, 15; — Gyll., Ins. Suec., IV, 131; — Thoms., Sk. Col., 234, 13; — Mannerh., 45, 36, = *nigricollis* Zett., Ins. Lapp., 199, 6. — Long. 1 à 1 1/2 mill.

Var. b. *Obscurius rufo-picea, capite nigricante.* (Zett. Ins. Lapp., 199, 5.)

Var. g. *Thorace latiore, subtransverso, postice lateribus evidentius crenulato.* (Mannerh., 46.)

Oblongue, peu déprimée, assez brillante, plus convexe que l'*elongata*, couverte d'une pubescence pâle, fine et serrée, presque glabre, obscure, ferrugineuse ou marron. Tête noirâtre, ponctuée-écartée. Antennes testacées, articles sixième à huitième orbiculaires, ceux de la massue globuleux. Prothorax obtusément quadrangulaire, subtransverse, un peu plus large que long, ponctué très serré et un peu plus fortement que les élytres; les côtés obsolètement crénelés, une fossette médiocre à la base. Élytres presque de la largeur du prothorax, un peu élargies vers le milieu, régulièrement et finement ponctuées-striées, les stries n'atteignant pas le sommet; intervalles très finement et très confusément pointillés, à peine en séries, obsolètement et transversalement ruguleux, la strie suturale est plus profonde et atteint l'extrémité. Antennes et pieds testacés. Excavation prosternale comme dans l'*elongata;* dernier segment abdominal plan.

Mâle : Tibias antérieurs subsinués au sommet intérieurement; premier article des tarses antérieurs subdilaté (ex Thoms.).

Cette espèce paraît varier de coloration.

Angleterre. Suède. Caucase. Landes; Châteauroux. Paraît rare en France.

Obs. La *deleta* Mannerh., Bull. Mosc., 1853, III, 212, est une variété noire de cette espèce. — Alaska.

Deuxième Division.

Motsch., Bull. Mosc., 1866. — Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 431.

Prothorax entier, sans crénelures, les angles postérieurs terminés par un petit denticule. Élytres ne cachant pas le pygidium, le sixième segment abdominal visible. Corps assez court généralement. Antennes ordinairement ferrugineuses, courtes. Fossette prosternale transverse ou ovale. Métasternum légèrement sillonné ou fovéolé, à la base.

Quelques espèces ont sur le premier segment abdominal deux lignes obliques, partant de l'insertion des hanches.

De même, quelques espèces ont quelquefois les intervalles des stries des élytres obsolètement pointillés; mais je les considère réellement comme imponctuées, comme l'ont considéré la plupart des auteurs. (Ex. *distinguenda, fulvipes.*)

—

Tableau des Espèces de la 2e Division.

A. Une impression transverse un peu arquée à la base du prothorax.

a. Premier segment abdominal sans lignes obliques.

Prothorax ponctué serré, aussi large que long; intervalles des stries des élytres finement pointillés en séries..................... 32. *gibbosa.*

aa. Deux lignes obliques sur le premier segment abdominal

b. Intervalles des stries pointillés en séries, obsolètement.

Élytres couvertes de poils courts, couchés, cendrés; prothorax transverse, ponctué un peu écarté; massue des antennes obscure. 34. *transversalis.*

Élytres couvertes de poils courts en séries, assez densément, qui paraissent se relever en forme de soies; semblable au *transversalis,* dont il n'est peut-être qu'une variété. 35. *albipilis.*

b b. Intervalles des stries imponctués

Prothorax souvent angulé sur les côtés, ponctué serré, impression transversale arquée, assez profonde; antennes ferrugineuses; élytres couvertes de poils assez longs, cendrés.................................. 36. *distinguenda.*

B. Trois fossettes à la base, réunies par une impression transversale plus ou moins distincte, la fossette intermédiaire plus profonde; premier segment abdominal sans lignes obliques..... 33. *similata.*

C. L'impression transversale très légère; prothorax presque égal; deux lignes obliques sur le premier segment abdominal................... 37. *fuscipennis.*

D. Une fossette ovale à la base du prothorax.

Massue des antennes obscure.

Brun noir; élytres profondément striées-ponctuées; bord du prothorax pas relevé....... 38. *fuscula.*

Tête et prothorax rouge brun; élytres d'un noir brun, plus finement striées-ponctuées; prothorax plus transversal, bord finement relevé.................................. 39. *ovalipennis.*

Rouge testacé ou testacé pâle; élytres légèrement striées............................ 40. *truncatella.*

Plus courte, plus ovale ; élytres moins légèrement striées, intervalles plus étroits; prothorax moins finement ponctué.............. 41. *fulvipes.*

---

32. C. GIBBOSA Herbst, Col., V, 5, 2, tab. 44, fig. 2, *C, B.* — Payk., I, 301, 32. — Gyll., 132, 10. — Mannerh., 49, 40. — Thoms., Sk. Col., V, 235, 14, = *tenella* Wollast., Cat. Can., 1864, 150 ; = *cylindricollis* Motsch., M., 288. — Long. 1 à 1 1/3 mill.

Courte, convexe, brun ou ferrugineux obscur, couverte d'une pubescence courte cendrée, couchée. Tête ponctuée fortement et serré. Antennes testacées, courtes, la massue obscure. Prothorax aussi long que large, un peu arrondi avant le milieu, les angles postérieurs aigus ; ponctué profondément et très serré, à la base une impression un peu arquée, atteignant presque les bords. Élytres du double plus larges que le prothorax à sa base, presque droites sur les côtés, assez profondément striées-ponctuées ; intervalles finement pointillés en séries ; les points un peu plus faibles, quelquefois presque aussi forts que ceux des stries, obsolètement transversalement ruguleux ; le pénultième segment abdominal légèrement fovéolé dans les deux sexes. Pieds testacés.

Mâle : Tibias antérieurs arqués, leur côté interne armé d'une petite dent épineuse située après les deux tiers de sa longueur, les trochanters antérieurs légèrement saillants en forme de dent ; premier article des tarses antérieurs fortement dilaté.

Commune sous les détritus. — Europe.

33\. C. SIMILATA Gyll., Ins. Suec., IV, 134; — Mannerh., 56, 49; — Thoms., Sk. Col., V, 236, 16, = *parvula* Mannerh., 54, 47; = *subtilis* Mannerh., 57, 51. — Long. 1 à 1 1/4 mill.

Var. *Foveolis lateralibus obsoletis.*

Forme courte; ferrugineux ou ferrugineux obscur, couvert d'une pubescence cendrée, courte, couchée. Antennes courtes, ferrugineuses. Tête ponctuée finement et obsolètement. Prothorax à peine plus large que long, subtransverse, les côtés également arrondis; angles postérieurs aigus, saillants; ponctué profondément et assez serré ; trois fossettes à la base, réunies par une impression transversale, celle du milieu la plus profonde, les deux autres plus faibles, placées sur les côtés, près des angles postérieurs. Élytres du double plus larges que le prothorax à sa base, très profondément ponctuées-striées; intervalles imponctués, étroits, carénés, un peu élevés, fortement et transversalement ruguleux. Pieds ferrugineux.

Mâle : Tibias antérieurs armés en dessous d'une petite dent épineuse, située un peu après le milieu de la longueur, premier article des tarses antérieurs dilaté.

Sous les écorces de pin, de chêne. France, Paris; assez rare. Allemagne. Suède.

Semblable à la *gibbosa;* elle en diffère par son prothorax un peu plus arrondi, ponctué plus fortement, trifovéolé ; ses élytres plus fortement striées, ses intervalles carénés.

34\. TRANSVERSALIS Gyll., IV, 133, 2; — Mannerh., 51, 42; — Thoms., Sk., Coll., V, 235, 15, = *C. brevicollis* Mannerh., 52, 44; = *suturalis, crocata, curticollis,* id. — Long. 1 1/4 à 2 mill.

De forme un peu variable, oblongue; brun ferrugineux obscur ou rouge ferrugineux, couverte d'une pubescence courte, couchée, cendrée. Massue des antennes obscure; front ponctué, un peu écarté. Prothorax court, ransverse, un peu arrondi sur les côtés; angles postérieurs en forme de petite dent; ponctué peu serré et un peu écarté, plus ou moins profondément; à la base une impression arquée, peu profonde, s'étendant jusqu'au bord. Élytres près du double plus larges que le protho-

rax à sa base, légèrement striées-ponctuées, intervalles un peu élevés, pointillés en séries, les points un peu plus faibles ou presque aussi forts que ceux des stries, ou même à peine visibles, ou effacés à partir du milieu; la suture est souvent rembrunie. Pieds testacés. Deux lignes obliques partant de l'insertion des hanches sur le premier segment abdominal, n'atteignant pas ou atteignant à peine le bord du deuxième. Premier article des tarses antérieurs linéaire dans les deux sexes.

Commune partout.

Cette espèce est soumise à de nombreuses variations, qui ont donné lieu à de nombreuses descriptions de prétendues espèces :

C. HORTENSIS Mannerh., 35, 52. — *Fusco-ferruginea, capite, thorace suturaque obscurioribus, elytris valde profunde striato-punctatis, interstitiis nonnihil elevatis.* — Lithuania.

C. SUTURALIS Mannerh., 58, 52.—*Rufo-ferruginea sutura margineque elytrorum pone medium nigris, prothorace ante scutellum subfoveolato, elytris levissime striato-punctatis.* — Rossia meridionalis.

Cette variété est commune en Europe; le plus souvent la suture seule est rembrunie.

C. CROCATA Mannerh., 53, 46. — *Ferrugineo-testacea, thorace impressione postica in medio interrupta, elytris leviter striato-punctatis, interstitiis basi subelevatis ibique transversim texatis.* — Saxonia.

Cette variété est entièrement ferrugineuse, l'impression postérieure interrompue au milieu. — Rare.

C. TAURICA Mannerh., 51, 43. — *Minor, ferrugineo-testacea, elytris tenue striato-punctatis, interstitiis lævibus haud texatis.* — Tauria.

C. CURTICOLLIS Mannerh., 47, 38. — *Rufo-ferruginea, thorace brevi transverso, lateribus in medio rotundato-ampliatis, intra basim obsolete transversim impresso, elytris tenue striato-punctatis, interstitiis obsoletissime seriatim punctulatis, sutura picea.* — Tauria, Armenia.

C. MORAVIACA Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 435. — *Fusca aut fusco-*

ferruginea, prothorace lateribus medio valde subito rotundato-dilatato, elytris striato-punctatis, punctis sat magnis, subquadratis, minus profunde impressis, interstitiis planiusculis. — Moravia.

C. WOLLASTONI Waterh., Trans. Soc. Ent. Lond., V, 111, 1859. — Reitt., Stett. Ent. Zeit., 434. — *Oblongo-ovata, convexa, picea, antennis pedibusque testaceis, thorace angusto, subquadrato, lateribus ante medium rotundato-ampliatis, angulis posticis rectis, supra crebrius punctato, postice transversim impresso ; elytris fuscis oblongo-ovatis, humeris prominulis, punctato-striatis, interstitiis convexiusculis seriatim pilosis.* — Long. 5/8 à 7/8 mill. — Anglia.

Prothorax un peu plus grand. Insecte plus grand, élytres plus claires, avec la suture et le bord latéral rembrunis.

Cet insecte, que je n'ai pas vu, a été réuni par M. Reitter au *transversalis.*

35. C. ALBIPILIS Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 435, = *sericea* Mannerh., 60, 56 (versimiliter).

Nigro-fusca, nitidula, pilis brevibus albidis, albidis subsquamæformibus sat dense obsita, antennis pedibusque testaceis, prothorace lateribus vix evidenter rotundato, elytris subtiliter striato-punctatis, interstitiis latis planiusculis, haud minus profunde punctulatis.

Cette espèce ne diffère guère du *transversalis* que parce qu'elle est couverte partout de poils fins blanchâtres en forme de squamules, formant sur les élytres des séries assez serrées.

Autriche. Corse. France : Paris ; trois exemplaires pris par mon frère Charles à Saint-Germain-en-Laye ; Moulins. — Rare.

36. C. DISTINGUENDA Comolli, Col. nov., 38 ; — Mannerh., 61, 57, = *angulata* Woll., Cat. Can., 148, 1864 ; = var. tota pallido *rufa* M., *angulosa* Motsch., Bull. Mosc., 1849, III, 90 ; = var. minor, ferrugineo-testacea, *parvicollis* Mannerh., 62, 59. — Long. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

Var. *Tota picea aut fere tota nigra.*

Oblong, ovale, un peu convexe, assez variable de taille et de colo-

ration ; tête et prothorax ordinairement rouge ferrugineux; élytres d'un noir brun; elle est couverte d'une pubescence assez longue, cendrée, couchée, couvrant les stries des élytres. Antennes rouge ferrugineux. Tête ponctuée serrée. Prothorax court, plus ou moins transverse, côtés peu arrondis, souvent angulés; angles postérieurs droits, saillants; ponctué finement et serré, une impression transversale assez profonde, continuée jusqu'au bord. Élytres du double plus larges que le prothorax à sa base, striées-ponctuées plus ou moins fortement, ordinairement assez légèrement; sous un certain jour, les points paraissent quelquefois comme enchaînés; les intervalles sont imponctués, étroits, un peu élevés. Deux lignes obliques sur le premier segment abdominal, atteignant presque ou n'atteignant pas le bord du deuxième.

Mâle : Dernier article des tarses antérieurs armé en dessous d'une dent épineuse.

Commune partout, là surtout où croissent les genêts et les ajoncs. Algérie, Syrie.

OBS. Quelquefois l'impression transversale est légère sur les côtés et réduite presqu'à une fovéole au milieu.

37. C. FUSCIPENNIS Mannerh., 62, 58, = *algirina* Motsch., 1866, 273.
Long. 1 à 1 1/5 mill.

Elle ressemble à la *distinguenda*, mais elle est de taille inférieure ; elle a la même coloration; elle est plus courte, plus ovale, un peu plus convexe, plus courtement pubescente. Rouge ferrugineux; élytres d'un noir brun. Prothorax ponctué, moins serré que dans la *distinguenda*, légèrement arrondi ; l'impression transversale est plus légère, peu visible, le prothorax paraît presque égal avec une légère fossette. Élytres à peu près de même forme que la *distinguenda*, finement, un peu plus fortement striées-ponctuées; intervalles plans, un peu ruguleux, imponctués. Antennes et pieds d'un ferrugineux pâle.

Deux lignes obliques abrégées sur le premier segment abdominal n'atteignant pas le deuxième.

France méridionale; Hyères, Capestang. Corse. Espagne. Algérie.

38. C. FUSCULA Hümmel, Essais Ent., III, 25; — Mannerh., 55, 48; — Thoms., Sk. Col., V, 236, 17, = *latipennis* Sahlb., Faun. et Flor. Fenn. — Long. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

Courte, un peu convexe, un peu brillante, brun obscur ou rouge brun. couverte d'une pubescence cendrée, courte, couchée. Antennes rembrunies, premiers articles plus clairs; massue obscure. Tête ponctuée finement. Prothorax court, transverse, les côtés également arrondis, angles postérieurs aigus, saillants, ponctué finement et serré, fossette à la base assez profonde, en ovale un peu transverse. Élytres près du double plus larges que le prothorax à sa base, régulièrement, assez profondément striées-ponctuées, intervalles plans, imponctués, légèrement élevés, transversalement ruguleux. Pieds ferrugineux.

Mâle : Côté interne des tibias antérieurs avec une dent épineuse située un peu après le milieu de sa longueur; premier article des tarses antérieurs seul dilaté.

Il y a des variétés où, en outre de la fossette principale, il y en a deux autres sur le milieu du disque: *C. trifoveolata* Redt., F. Austr., 1, 211.

Commune dans les détritus. Plus commune en Finlande que dans le sud de l'Europe.

Obs. Thomson, par erreur, dit que le mâle a les deux premiers articles des tarses antérieurs dilatés.

Suivant M. Reitter, le *latipennis* Sahlb., Thoms., ne serait qu'une variété de la *fuscula*, ayant les stries des élytres presque ponctuées sillonnées, les intervalles distinctement élevés.

39. C. OVALIPENNIS Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 44.
Long. 1 1/6 mill.

Fusco-ferruginea, nitidula, tenuiter griseo-pubescens, antennis clava fusca, prothorace capite latiore, transverso, basi foveola subtransversa leviter impressa, lateribus æqualiter rotundato, postice paulo magis attenuato, angulis basalibus acutis; elytris thorace latioribus, nigro-piceis, breviter ovalibus, convexis, regulariter punctato-striatis, seriatim breviter pubescentibus, interstitiis subrugosis.

Tête et prothorax rouge brun; les élytres noir brun. Prothorax un peu plus large que la tête, pas entièrement du double plus large que long, ponctué assez serré et fortement, les côtés arrondis ; rétréci presque en cœur, un peu plus en arrière, les côtés finement déprimés et relevés ; le disque peu convexe ; la fossette avant la base faiblement transversale. Élytres convexes, courtement ovales, ainsi un peu dilatées sur les côtés, et au milieu beaucoup plus larges que le prothorax, le disque régulièrement ; assez finement striées-ponctuées ; les intervalles assez étroits, égaux et un peu rugueux transversalement.

S'accordant pour la grandeur avec la *fuscula,* mais distinct par le dessus bicolore et les élytres plus convexes, plus courtement ovales. Jambes brunes. (Ex Reitt.)

Saint-Moritz (Engadine); un exemplaire pris par M. de Heyden, qui m'a été obligeamment communiqué; espèce un peu douteuse.

40. C. TRUNCATELLA Mannerh., 58, 53. — Thoms., Op. Ent., fasc. IV, 386.
Long. 1 1/4 mill.

Courte ; d'un pâle ferrugineux, un peu convexe, couverte d'une pubescence fine, courte, couchée, cendrée. Tête ponctuée serré et finement. Prothorax un peu plus court que dans la *gibbosa,* transversal, légèrement arrondi sur les côtés, angles postérieurs aigus saillants ; pointillé finement et serré, à la base une fossette arrondie ou un peu transverse, plus ou moins profonde. Élytres de la largeur du prothorax à sa base, peu élargies sur les côtés, un peu tronquées à l'extrémité, légèrement striées-ponctuées ; intervalles plans, imponctués, les extérieurs légère-subcarénés. Dessous testacé.

Mâle : Mêmes caractères que dans la *fuscula;* une dent épineuse aux tibias antérieurs du mâle. Premier article des tarses antérieurs dilaté.

Assez commune sous les détritus en Europe.

41. C. FULVIPES, Com., Col. nov., 1837, 39 ; — Mannerh., 60, 55, = *curta* Wollast., Ins. Mad., 187, 1854 ; = *meridionalis* Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 442 ; = *fuscipennis* Motsch., 1867. — Long. 1 à 1 1/4 mill.

Semblable à la *truncatella,* mais ordinairement la tête et le prothorax

rouge ferrugineux, avec les élytres d'un noir brun ou d'un noir brunâtre, un peu plus courte, un peu plus petite, le prothorax moins finement ponctué, la fossette subobsolète, les élytres un peu plus fortement striées-ponctuées ; les intervalles sont un peu plus étroits, un peu élevés. Dessous brun obscur.

Mêmes caractères de sexe que dans la *truncatella*.

Plus commune dans la France méridionale qu'à Paris. Espagne. Madère. Bords de la mer ; Morlaix, Normandie.

Obs. Cette espèce est souvent d'un testacé uniforme ou d'un rouge pâle.

Sauf la coloration, qui est indiquée bien plus obscure qu'elle n'est ordinairement, la description de Mannerheim se rapporte bien à cet insecte.

—

42. C. (Mignauxia) crassiuscula Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 1850, 331, 41, = *serricollis* Jacq. du Val, Gen. Col. Eur., 248, t. II, pl. 59, fig. 294. — Long. 1 1/4 mill.

Elle se distingue surtout des *Corticaria* par ses antennes de dix articles seulement. Brièvement ovale; brun obscur ou rouge ferrugineux, couverte de poils longs cendrés, mi-redressés. Prothorax large, transverse, également arrondi sur les côtés, finement et aiguëment crénelé, les denticules un peu plus fortes et plus aiguës postérieurement ; ponctué assez fortement et profondément, peu serré ; une très faible fossette à la base. Élytres presque de la largeur du prothorax à sa base, vaguement ponctuées-striées, les points forts et rapprochés, les rugosités des intervalles fortes et assez serrées ; les points des intervalles se distinguent difficilement des stries et sont presque aussi forts. De chaque côté du prosternum une excavation transverse en avant des hanches antérieures; une petite fossette ovale à la base du métasternum. Le deuxième article des tarses est notablement moins petit que dans les *Corticaria*.

France méridionale, Corse; sur les cistes, dans les fumiers et les détritus.

43. C. (Mignauxia) Lederi Reitt., loc. cit., 444. — Long. 1 1/2 mill.

Convexiuscula, nitidula, brunneo-testacea, aut dilute ferruginea, an-

tennis pedibusque rufo-testaceis, subtiliter flavo-pubescens; capite thorace sesqui angustiore, remote punctulato; prothorace valde transverso, minus dense et subtilius punctato, ante basin vix foveolato, lateribus parum rotundato, antice quam basi paulo magis attenuato, subtiliter, minus acute crenato, angulis posticis fere obtusis, elytris thorace perspicue latioribus, breviter ovalibus aut obovalis, subtiliter striato-punctatis, punctis apicem versus obsoletioribus, sat breviter seriatim pubescentibus, pube depressa, interstitiis transversim rugulosis.

S'éloignant de la *crassiuscula* par une ponctuation plus fine et une coloration plus claire, une pubescence courte, couchée et la forme du prothorax ; plus voisine de l'*inflata,* mais le prothorax est plus rétréci en avant qu'en arrière, presque un peu plus étroit que les élytres; ces dernières sont plus obtuses à l'extrémité.

Tanger ; Alger ; Oran (Leder).

OBS. A peine distincte de l'*inflata,* du moins bien voisine.

Espèces non vues par l'auteur.

1. C. LAPPONICA Zett., Ins. Lapp., 199, 1; — Thoms., Sk. Col., V, 228, 5. — Reitt., Stett. Ent. Zeit., 1875, 423, = *saginata* Mannerh., 24, 8.

Oblonga, piceo-nigra, sat nitida, breviter tenuiter albido-pubescens, antennis pedibusque ferrugineis, fronte prothoraceque, subtiliter, minus crebre punctatis, hoc transverso, lateribus rotundatis, denticulatis, basi foveola mediocri impressa, elytris levius striato-punctatis, interstitiis vix rugosis, remote seriatim punctatis.

Mas. *Tibiis anticis apice intus subsinuatis, tarsis anticis articulo* 1 *ovali, dilatato.*

Statura, magnitudine, antennarumque structura C. denticulatæ *affinis, corpore, pilis albidis paulo longioribus, prothorace lateribus postice leviter impresso, elytris striis punctatis, lævioribus, postice obsoletis, interstitiis exterioribus haud carinatis mox distincta.*

Eur. bor. (Ex Thomson, Sk. Col.)

2. C. hirtella Thoms., Sk. ol., 232, 11. — Long. 2/3 lig.

Breviuscula, leviter convexa, testacea, parum nitida, pallido pubescens, prothorace transverso, cordato, lateribus denticulis parvis armatis, obsolete punctato, basi foveola impressa; coleopteris breviter ovalibus, striato-punctatis, interstitiis angustis, seriatim setulosis.

Ab omnibus reliquis speciebus, prothorace fortiter transverso, coleopteris longe pallide seriatim setulosis mox distinctus. Caput nutans, oculis parum prominulis, nigris, temporibus minus angustis, testaceum, obsolete punctatum, parce flavo-pilosum. Antennæ prothoracis basin vix attingunt, testaceæ, articulo 2 tumido, 3 crassiore sed vix longiore, hoc 4 subæquali, 6, 8 parvis rotundis subtransversis, ultimo ovali penultimo transverso sesqui longiore. Prothorax latitudine sua duplo brevior, basi apiceque truncatus, lateribus denticulis 4-5 armatis, ante medium fortiter rotundatis, basi quam apice multo angustior; disco leviter convexus, obsolete punctatus, basi medio foveolà subtransversa impressa; testaceus parum nitidus, densius evidenter pallido-pilosus. Coleoptera ovalia, prothorace nonnihil latiora, fere quadruplo longiora, lateribus medio æqualiter rotundata, convexiuscula, testacea, parum nitida, pallido-pilosa, minus distincte striato-punctata interstitiis angustis, setulis pallidis suberectis hirtellis. Corpus subtus pedesque testacea.

Trouvé près de Lund.

2. C. flavescens Thoms., Op. Ent., 1871, fasc. IV, 363. — Long. 1 lig.

Oblonga, testacea, densius pubescens, prothorace breviter cordato, lateribus fortius denticulatis, foveola basali sat profunda, elytris tenuiter punctato-striatis, interstitiis vix rugulosis, seriatim pilosulis.

Mas. *Tibiis anticis interne ante apicem sinuatis, tarsis anticis articulo 1 dilatato.*

Statura, magnitudo et pilositas omnino C. crenulatæ, *sed elytris sculptura longe alia, segmentoque ultimo foveola nulla distincta. Caput prothorace multo angustius, subnutans, transversum, pallide testaceum, crebrius subtiliter punctatum. Antennæ prothoracis basin attingunt, articulis 9 et 10 transversis, ultimo breviter ovali, penultimo sesqui longiore.*

Prothorax transversim cordatus, coleopteris paulo angustior, apice truncato quam basi multo latior, lateribus ante medium fortiter dilatatis, evidenter, præsertim postice denticulatis, disco leviter convexus, minus fortiter punctatus, foveola media basali sat magna profunda impressa, testaceus, subnitidus, pallido-pilosulus. Elytra prothorace fere 4 longiora, lateribus leviter æqualiter dilatata, disco subconvexa, pallide testacea, subnitida, subtilius, minus discrete, punctato-striata, interstitiis vix transversim rugosis, pallido-pubescentia, et seriatim subsetosa. Corpus subtus pallidum, pedes dilutiores.

Suecia intermedia et meridionalis. (Ex Thoms.)

Envoyé par Crotch, sous le nom de *fulva.*

4. C. SPINULOSA Thoms., Opusc. Ent., 1871, fasc. IV, 385.
Long. 3/4 lig.

Elongata, supra depressa ferruginea, tenuiter pallido-pubescens, prothorace transverso, lateribus spinulosis, disco leviter convexo, parce obsolete punctato, foveola basali minus profunde impressa. Elytris lateribus fere parallelis, minus fortiter punctato-striatis, interstitiis latiusculis, vix transversim rugosis, subtiliter vix seriatim punctulatis.

Magnitudine, colore, prothoracisque forma et sculptura C. elongatæ *similis, sed prothorace lateribus fortius denticulato-spinulosis, elytris apice haud obtusis mox distincta; a* C. depressa *cui elytrorum sculptura affinis, prothorace multo breviore et latiore, disco subtilissime parce punctato, foveola basali minore, lateribus fortius rotundato, denticulis etiam antice pluribus spinulosis optime distinguenda.*

Laponie. (Ex Thoms.)

5. C. KAUFFMANNI Reitt., Verh. d. Zool. Bot. Ver. Wien, 1880, 61, note.
Long. 1/6 mill.

Dilute rufo-ferruginea, convexa, nitidula, longe, erecte, elytris seriatim pilosa, articulis 6 *et* 7 *subquadratis, articulo* 8 *leviter transverso, clave articulo primo parum, secundo distincte transverso, pedibuspue rufo-testaceis, capite thorace sesqui angustiore, hoc transverso, antice posticeque*

truncato, dense punctato, ante basin vix evidenter foveolato, lateribus rotundato, parce subtilissime denticulato, basin versus paulo magis attenuato; elytris prothorace vix latioribus, breviter ovalibus, sat subtiliter seriatim punctatis et longe pilosis, interstitiis sat latis, planis, parce seriatim vix minus distincte punctatis.

Constantine.

Plus petit que *Dieckii* et *convexa*, moins convexe, rouge de rouille plus pâle, avec une ponctuation plus serrée, plus fine du prothorax; devant son bord postérieur la trace d'une fossette, et les deux premiers articles de la massue distinctement transverses.

6. C. RUGIPENNIS Reitt., Verh. d. Zool. Bot. Ver. Wien, 1880, 26.
Long. 1/5 mill.

Élytres avec une pubescence fine et blanchâtre et des séries de points égales, excessivement serrées les unes contre les autres, les points des séries un peu éloignés, placés nulle part dans des stries enfoncées, ce qui les fait paraître irrégulièrement ponctuées; les intervalles très étroits, également plans, et très fortement rugueux transversalement.

Égypte.

Très semblable à l'*elongata* pour la forme, la grandeur et la coloration, mais la pubescence est blanchâtre et fine; le prothorax plus régulièrement arrondi au tiers supérieur; les élytres sculptées comme il est dit.

7. C. PINGUIS Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, 162.
Long. 1 3/4 mill.

Ovata, castaneo-picea, convexa, tenue pubescens, thorace transverso, basi foveolato, lateribus rotundatis, dentato-crenatis; antennis pedibusque testaceis.

Ovalaire, un peu allongée et convexe. Tête finement ponctuée. Corselet à peine plus large que long, coupé carrément en avant et très légèrement arrondi en arrière, les côtés arrondis et assez fortement denticulés; il est convexe, couvert de points enfoncés assez forts et écartés, marqué d'une petite dépression peu sentie, assez brillant et couvert d'un

léger duvet, comme le reste du corps. Écusson très petit, transversal. Élytres ovalaires, convexes, avec les épaules largement arrondies, couvertes de points enfoncés assez forts et de petites soies testacées; l'extrémité arrondie et recouvrant l'abdomen. Pattes testacées.

Cette *Corticaria* a la plus grande analogie avec la *Mignauxia crassiuscula*, mais elle est un peu plus grande, son corselet est plus convexe, plus arrondi sur les côtés et couvert de points plus forts et moins écartés; les élytres sont moins parallèles, plus largement arrondies aux épaules et à l'extrémité.

Prades; vieux fagots.

8. C. OOPTERA Fairm., Ann. d. Mus. civ. de Genova, vol. VII, 1875, 506.

Oblongo-ovata, antice attenuata, convexiuscula, testaceo-lutea, sat nitida, albido-pilosa, oculis nigris, antennis pedibusque nigris, capite dense tenuiter punctato, prothorace minus nitido, transverso, postice obsoletissime transversim impresso, medio obsolete foveolato, elytris oblongo-ovatis, prothorace latioribus, punctato-substriatis, intervallis convexiusculis seriatim setulosis, humeris plico parvo instructis.

Tunis.

Extrêmement voisine de la *distinguenda*; en diffère par le corselet plus court, plus arrondi sur les côtés, qui sont à peine visiblement crénelés en arrière, à impression postérieure presque effacée, et à élytres bien plus finement ponctuées, non ridées en travers.

9. MIGNEAUXIA (CORTICARIA) INFLATA Rosenh., Die Th. Andal., 350. Long. 1/2 à 5/8 lig.

Brevis, lata, convexa, rufo-testacea, subnida, flavo-pubescens, prothorace transverso, lateribus rotundato et crenato, dense subtiliter punctulato, intra basin non impresso, angulis posterioribus acutis, elytris obsolete striato-punctulatis, interstitiis dense transversim rugulosis.

Grandeur et coloration de *C. truncatella* Mannh.; elle se distingue par la forme large et convexe, surtout du prothorax, le manque d'une impres-

sion au bord postérieur et par ses bords crénelés, ce qui la place dans le voisinage du *C. laticollis* Mannh.

Elle s'en distingue très facilement par la forme petite et courte du prothorax, convexe, finement ponctué, sans fossette, et la ponctuation indistincte des élytres. La tête est courte, transverse, un peu convexe, rouge jaune, assez brillante, très finement ponctuée de points épars; yeux petits, convexes, noirs, brillants; bouche un peu plus claire. Les antennes sont fines, jaune clair, à peine aussi longues que la tête et le prothorax. Celui-ci est court, transverse, du double plus large que long, échancré en avant, légèrement bisinué en arrière; les angles antérieurs obtus, les postérieurs aigus; fortement arrondi-dilaté sur les côtés, faiblement crénelé avant le milieu, plus fortement derrière celui-ci, convexe, rouge jaune, médiocrement brillant, pubescence serrée et jaune, ponctuée-serrée et très finement. L'écusson est très petit, transverse, rouge jaune, lisse. Les élytres sont courtement ovales, un peu échancrées en avant, pas plus larges, mais quatre fois plus longues que le prothorax; les épaules arrondies, très peu dilatées sur les côtés, fortement rétrécies derrière le milieu, obtusément arrondies à l'extrémité, convexes, d'un rouge jaune, brillantes, pubescence jaune fine et serrée; ponctuées-striées finement et indistinctement; les intervalles très étroits, rugueux transversalement. Dessous rouge jaune plus obscur, ponctué dispersé et très indistinctement. Jambes fines, d'un jaune pâle.

Cadix et Malaga; récolté en mars en grand nombre.

Obs. Distinct du *Lederi,* d'après M. Reitter (Stett. Ent.), par le prothorax également arrondi sur les côtés et plus fortement denté, qui n'est pas inférieur au milieu en largeur aux élytres, ses angles postérieurs aigus et les élytres presque ovales; s'éloignant du *crassiuscula* par la pubescence fine, couchée, la ponctuation subtile, plus serrée, et les angles postérieurs aigus du prothorax.

LISTE DES **Corticaria** AVEC LEURS SYNONYMIES.

1. metallica Reitt.

2. maculosa Woll.

3. umbilicata Beck.
cylindrica Mannerh.
borealis Woll.
cylindripennis Motsch.
umbellicifera Mnnh.
subpicea Motsch.

4. illæsa Mnnh.
var. *quadrimaculata* Mnnh.
subparallela Fairm.
setosa Motsch.
pilosa? Motsch.
villosa? Motsch.

5. olympiaca Reitt.

6. pinicola Ch. Bris.
rufescens Reitt.

7. Dieckí Reitt.
var. *convexa* Reitt.

8. sylvicola Ch. Bris.
pinguis Aubé (*forte*).

9. monticola H. Bris.

10. pubescens Gyll.
piligera Mnnh.

11. crenulata Gyll.
var. *tincta* Mnnh.

12. fulva Mnnh.
cypria Baudi.
transversicollis Motsch.
unicarinata Motsch.
pilosula Rosenh.
attenuata Motsch.
Pharaonis Motsch.
stygmosa Motsch.
cardiadera Fairm.
flavescens? Thoms.

13. angusta Aubé.
cribricollis Fairm.

14. cucujiformis Reitt.

15. Mannerheimii Reitt.
longicollis Mnnh.

16. bella Redt.
lateritia? Mnnh.

17. Eppelsheimii Reitt.

18. obscura Ch. Bris.

19. foveola Beck.
amphipennis Reitt.
dilatipennis Reitt.

20. interstitialis Mnnh.
  abietorum Motsch.

21. impressa Oliv.
  longicornis Herbst.
  validipes Motsch.
  scultipennis Fald.
  var. *badia* Mnnh.
  campicola Mnnh.

22. concolor H. Bris.

23. linearis Payk.
  baialica Mnnh.
  rubripes Mnnh.

24. longicollis Mnnh.
  formicetorum Mnnh.
  melanophthalmus Mnnh.?
  Weisei Reitt.

25. denticulata Gyll.

26. serrata Payk.
  Motschulskyi Kol.
  axillaris Mnnh.
  laticollis Mnnh.
  rotulicollis Woll.

27. Clairii H. Bris.

28. fagi Woll.
  melanophthalma Thoms.?
  crenicollis Mnnh.

29. corsica H. Bris.

30. elongata Hümm.

31. fenestralis Lin.
  ferruginea Marsh.
  nigricollis Zett.
  nigriceps Waltl.
  rufula Zett.
  subacuminata Mnnh.
  var. *deleta* Mnnh.

32. gibbosa Herbst.
  cylindricollis Mnnh.
  tenella Woll.
  impressa Marsh.

33. similata Gyll.
  parvula Mnnh.
  subtilis Mnnh.

34. transversalis Gyll.
  brevicollis Mnnh.
  hortensis Mnnh.
  Wollastoni Waterh.
  suturalis Mnnh.
  crocata Mnnh.
  taurica Mnnh.
  curticollis Mnnh.
  maura Motsch.
  pallens Mnnh.
  moraviaca Reitt.

35. *albipilis* Reitt.
  var. *sericea* Mnnh.

36. distinguenda Comolli.
angulata Woll.
angulosa Motsch.
parvicollis Mnnh.

37. fuscipennis Mnnh.
algerina Motsch.

38. fuscula Hûmm.
var. *trifoveolata* Redt.
var. *latipennis* Sahlb.

39. ovalipennis Reitt.

40. truncatella Mnnh.

41. fulvipes Comolli.
picipennis Mnnh.
fuscipennis Motsch.
meridionalis Reitt.
ooptera Fairm. ?
curta Woll.

42. C. (Mign.) crassiuscula Aubé.
serricollis J. du Val.

43. C. (Mign.) Lederi Reitt.

—

44. Corticaria lapponica Zett.
saginata Mnnh.

45. C. hirtella Thoms.

46. C. spinulosa Thoms.
Thomsoni Reitt.

47. C. flavescens Thoms.
fulva ?

48. C. Kauffmanni Reitt.

49. C. rugipennis Reitt.

50. C. pinguis Aubé.

51. C. ooptera Fairm.

52. C. (Migneauxia) inflata Rosenh.



Groupe des CYDNIDES

4e PARTIE (1).

Par M. VICTOR SIGNORET.

(Séance du 26 Janvier 1881.)

Genre ÆTHUS Dallas.

1881, pl. 11 et 12; 1882, pl. 1 et 2 (Cydnides, pl. VII à X, fig. 53 à 83).

Nous prenons, pour faire partie de ce genre, une portion des espèces comprises dans le genre *Æthus* Dallas, espèces ayant les caractères suivants : tête spinuleuse et ciliée; mais nous en éliminerons celles dont le canal ostiolaire est terminé par l'ostiole en forme de cornet ou d'auricule plus ou moins aplatie sur les bords.

Le genre *Æthus*, qui est assez difficile à définir, renfermera donc les Cydnides se distinguant par le canal ostiolaire terminé par un lobe de formes diverses, libre à l'extrémité ou plus ou moins confondu avec la suture mésosternale, plus ou moins épaissi, et les diverses figures que nous donnons montreront mieux ce que nous entendons que toutes les expressions possibles. Le dernier caractère, ou du moins les insectes que nous indiquons comme ayant l'extrémité du canal ostiolaire confondu avec la suture, formera une série comprenant surtout des espèces américaines, avec lesquelles M. Uhler a créé plusieurs genres que nous n'avons pas cru devoir adopter; toutefois, nous indiquerons entre parenthèse les noms donnés par cet auteur.

En dehors du caractère de l'ostiole, il y a des différences de formes assez grandes : ainsi, celles de l'extrémité de l'écusson, arrondie ou aiguë,

---

(1) Voir Annales 1881 : 1re partie, p. 25; 2e partie, p. 193; 3e partie, p. 319.

dans les premiers, entrent les *Tominotus* Muls. et Rey, qui égalent le genre *Microporus* Uhl., et remarquable pour l'*Æth. constrictus* par une échancrure du bord latéral dans le mâle ; — les *Trichocoris* Uhl., qui se caractérisent par une pubescence extraordinaire sur tout le corps, caractère qui rapprocherait des espèces très différentes et qui sont plus faciles à distinguer par la forme de l'ostiole. — Ainsi, le genre *Microcopus* Uhl. est composé de deux espèces qu'il réunit à cause de l'écusson, mais qui sont très différentes par la forme de l'ostiole et que nous séparons pour les mettre une dans les *Æthus* et l'autre dans les *Cydnus*. Nous suivrons cependant pour le classement la distinction de l'écusson arrondi ou aigu, ce qui nous aidera à réunir des espèces très voisines et pour lesquelles nous croyons la création d'un genre inutile, surtout à cause de sa caractéristique très difficile.

Nous décrirons 35 espèces d'*Æthus*, les 13 premiers dans ce volume (Annales 1881) et les autres dans le suivant (Annales 1882).

1. Æthus (Microporus) testudinatus Uhl., Geol. et Geog. Surv. (1876), 10, 2. — Distant (1881), Biol. Cent. Am., p. 8, pl. ii, fig. 24.

Annales, pl. 11 (Cydnides, pl. VII), fig. 53.

Californie. — Long. 4 1/2 mill.; larg. 3 mill. (Coll. Uhler et coll. Signoret.)

D'une forme obèse et orbiculaire, d'un brun noirâtre, quelquefois flave, suivant la maturité, spinuleux sur la tête et cilié sur les bords de celle-ci, du prothorax et des élytres, et non sur le vertex, le disque du prothorax, la corie, comme dans *Æth. conformis*, mais plus finement ponctué.

Tête arrondie, les lobes égaux ; sur le médian, deux spinules plus longues que sur les latéraux, où on en compte dix ou onze : vers les yeux un groupe de quatre cils très longs. Antennes avec le second article plus court d'un bon tiers que le troisième, les troisième et quatrième égaux, le cinquième fusiforme, un peu plus court que les précédents. Rostre dépassant les trochanters intermédiaires, le deuxième article un peu plus long que le troisième, celui-ci à peine plus long que le quatrième. Vertex finement ponctué. Ocelles très petits, à égale distance des yeux et de la ligne médiane en dessous de la ligne basilaire des yeux. Prothorax finement

ponctué derrière l'échancrure sur la ligne transverse et le disque postérieur, le disque antérieur lisse, les côtés fortement ciliés, ainsi que les angles antérieurs. Écusson largement arrondi à l'extrémité, les côtés à peine plus longs que la base, le disque faiblement ponctué. Élytres très ciliées sur les côtés, très ponctuées le long des nervures et dans l'espace marginal, plus finement et plus discrètement sur la corie, la membrane courte, ne dépassant pas l'abdomen. Plaque mate du mésosternum séparée de la suture par une bande plus ou moins rugueuse en arrière, presque lisse en avant et terminée en pointe, la partie lisse en dessus finement ponctuée; la plaque du métasternum n'occupant qu'une faible portion en dessous du canal ostiolaire, la moitié externe plus grande que l'interne et ponctuée, striée en arrière vers la fausse suture. Espace post-métasternal avec quelques points. Canal ostiolaire confondu au sommet avec le bourrelet qui se continue le long de la suture et de l'ostiole, qui, vers le tiers en dessous, est contourné par un rebord du canal ostiolaire. Abdomen très bombé et plus ou moins ponctué, avec des cils sur les côtés et au sommet des segments.

2. ÆTHUS (TRICHOCORIS Uhl.) CONFORMIS Uhler, Geolog. et Geogr. Surv. (1876), 11.

Annales, pl. 11 (Cydnides, pl. VII), fig. 54.

Californie. — Long. 5 1/2 à 6 1/2 mill.; larg. 3 à 3 1/2 mill. (Coll. Uhler et coll. Signoret.)

Cette espèce, par la pilosité dont elle est couverte, est très remarquable : de chaque point enfoncé sort un long cil en dessus comme en dessous du corps. Brun noirâtre, rostre, antennes et tarses jaunâtres.

Tête prolongée, arrondie, fortement ponctuée, avec le lobe médian ayant deux spinules et plus court que les latéraux ; ceux-ci avec des spinules courts et longuement ciliés vers le bord. Ocelles plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane et en dessous d'une ligne tracée de la base d'un œil à l'autre. Rostre dépassant les coxis intermédiaires, le second article un tiers plus long que le troisième. Antennes avec le second article le plus court. Prothorax discrètement et fortement ponctué, ainsi que l'écusson ; celui-ci largement arrondi au sommet. Élytres plus

courtes que l'abdomen, fortement ponctuées sur les côtés et le long des nervures, plus finement et moins abondamment sur la corie. Pattes un peu plus pileuses que dans les autres espèces ; tibias antérieurs très dilatés, les épines externes très longues. Abdomen très ponctué et très cilié. Plaques mates méso- et métasternales ordinaires. Mésosternum plutôt strié que ponctué et le métasternum fortement impressionné de quelques larges points. Canal ostiolaire large, irrégulier, avec l'ostiole invisible, le post-métasternum lisse.

3. ÆTHUS (TOMINOTUS) BREVIS, sp. nov.

Annales, pl. 11 (Cydnides, pl. VII), fig. 55.

Brésil. ♀, long. 7 mill., larg. 4 1/2 mill. (de notre collection). — Nouvelle Grenade. ♀, long. 8 mill., larg. 4 1/2 mill. (Mus. de Berlin.)

D'une forme largement ovale, presque circulaire, aplatie ; cilié sur les bords, d'un brun marron avec un léger reflet métallique, ponctué et légèrement strié transversalement sur le prothorax et l'écusson ; le rostre, les antennes et les tarses jaunes, les pattes d'un brun jaune avec les épines noires.

Tête arrondie, avec cinq spinules et quatre ou cinq cils assez longs, le lobe médian avec deux cils. Vertex presque lisse. Ocelles en dessous de la ligne basilaire des yeux, très peu plus près de ceux-ci que de la ligne médiane. Rostre dépassant les coxis intermédiaires. Antennes avec le troisième article plus court que le second, le quatrième un peu plus long que le second, le cinquième moins long. Prothorax fortement échancré en avant, finement ponctué derrière l'échancrure, plus fortement sur les côtés et sur le disque postérieur, le disque antérieur lisse et un peu plus convexe que le postérieur, qui, en outre de la ponctuation, offre dans quelques individus de légères stries transverses ; sur les bords latéraux, treize ou quatorze cils. Écusson largement arrondi à l'extrémité, discrètement ponctué sur le disque, la base très convexe ; quelquefois des stries transverses légères. Élytres finement ponctuées sur les nervures et à la base, plus discrètement et plus faiblement sur la corie. Côté externe rebordé jusqu'au sommet de la corie et offrant sept ou huit points piligères. Membrane de même grandeur que l'abdomen, jaune, avec les ner-

vures brunes, celles-ci paraissant anastomosées. Abdomen bordé de deux cils sur chaque segment, ce qui continue la ciliature de tout le corps. Plaques mates très légèrement striées, la supérieure arrondie à son sommet et séparée de la suture par un long espace lisse; l'inférieure séparée de la portion lisse par une ligne presque droite, la portion lisse ponctuée près de celle-ci. Canal ostiolaire confondu au sommet avec le rebord de la suture, l'ouverture ostiolaire en dessous avec une valve de forme arrondie.

Cette espèce et les deux précédentes sont remarquables par leur forme large, arrondie, et par l'espace lisse qui sépare la plaque mate mésosternale de la suture.

4. ÆTHUS (TOMINOTUS Muls. et R.) CONSTRICTUS Berg., Hem. Argentina (1879), 277 et 358. — Signoret, Ann. del. Mus. civ. di Stor. nat. di Genov., vol. XVI (1881), 639.

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 56.

Rio-Grande do Sul., Montev., Buen.-Ayres. — Long. 4 3/4 mill.; larg. 3 1/4 mill. (col. Berg, Signoret, et Mus. civ. Gênes, Mus. Berlin).

Obtus, ovalaire, d'un brun noirâtre; antennes, rostre et tarses jaunes; très ponctué sur le disque postérieur, les côtés antérieurs du prothorax, l'écusson et les élytres.

Tête arrondie, très ciliée, largement marginée, le lobe médian aussi long que les latéraux et présentant deux cils, le vertex presque lisse. — Les cils sont de deux grandeurs : il y en a des courts, remplaçant les spinules, et des longs, représentant ceux ordinaires, de manière que l'on pourrait tout aussi bien, à première vue, placer cette espèce dans les *Geotomus*. — Rostre atteignant à peine les coxis intermédiaires. Antennes avec le second article plus court que le troisième. Prothorax largement marginé, très cilié sur les côtés, le bord antérieur ne présentant que les points piligères ordinaires, le disque antérieur lisse, le postérieur assez ponctué. — Le mâle présente vers les angles basilaires une échancrure latérale très forte et qui ne se voit nullement dans la femelle, ce qui ne peut servir comme caractère générique. — Écusson arrondi au sommet, ponctué sur son disque. Élytres larges, courtes, avec onze ou douze points piligères sur la côte marginale. Membrane ne dépassant pas l'abdomen; celui-ci épais, lisse, présentant des cils sur les côtés, qui continuent ceux

des élytres; les quatrième et cinquième segments très échancrés. Canal ostiolaire avec le sommet se perdant dans le rebord de la suture méso-sternale; renflé au niveau de l'ostiole qui offre une lèvre arrondie. Plaque mate supérieure arrondie sur le côté au sommet et séparée de la suture par un large espace libre.

En suivant la classification de Uhler, Report. Un. St. Geol. et Geogr. Surv., 1877, p. 366 et 379, cette espèce ferait partie du genre *Microporus*. Seulement, en suivant strictement sa méthode, et surtout en se servant de son principal caractère reposant, comme nous-même l'avons indiqué, sur la forme de l'ostiole, ce ne serait pas l'exemple à donner du genre, puisqu'il indique l'ostiole terminé par un auricule, mais il se rapproche du second type indiqué, le *M. testudinatus,* comme on peut le voir en examinant nos figures 55 et 52.

Quant au *M. obliquus*, nous ne traiterons de cette espèce qu'avec les *Cydnus* vrais, dans la première division comprenant les espèces à écusson arrondi, avec ostiole en cornet et plaques mates sur les méso- et méta-sternum.

5. ÆTHUS (TOMINOTUS) SIGNORETI Muls. et Rey, Pentat. (1866), 29, 5.

Gall. mer. — Long. 4 3/4 mill.; larg. 3 1/4 mill. (Coll. Puton et Signoret.)

Sous ce nom, nous trouvons dans notre collection et dans celle de M. Puton une espèce qui est tellement voisine de l'*Æth. constrictus* Berg que nous ne trouvons aucune différence à signaler. Nous pensons que la description donnée par Mulsaut et faite sur notre individu est due à une indication incomplète et une erreur de notre part, l'individu portant sur l'étiquette *Mont.*, ce qui représente plutôt Montevideo que Montpellier.

6. ÆTHUS IMPUNCTICOLLIS Distant (*Pangæus* Distant), Biol. Cent. Americ. (1880), pl. III, fig. 7.

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 57.

Mexique, Panama. — Long. 9 1/2 mill.; larg. 5 1/2 mill. au niveau du milieu des élytres. (Coll. Signoret, Stockh., Distant et Lethierry.)

Noir, largement ovalaire, la plus grande largeur au niveau de l'extrémité de l'écusson, à peine ponctué sur les bords latéraux du prothorax, très peu ponctué sur l'écusson et la corie.

Tête ciliée et spinuleuse, présentant à l'extrémité du lobe médian deux petites spinules; près des yeux, plusieurs cils réunis. Vertex fortement sillonné. Antennes brun jaunâtre, avec les second et troisième articles égaux, les quatrième et cinquième un peu plus longs. Rostre d'un brun jaune, atteignant l'insertion des pattes intermédiaires, le second article épaissi, un peu plus long que le troisième, le quatrième à peine la moitié du précédent. Prothorax très cilié sur les côtés, largement arrondi aux angles antérieurs, presque lisse; quelques points seulement aux angles latéraux antérieurs et près des points pilifères. Écusson largement arrondi à l'extrémité, ponctué sur les côtés et sur le disque. Élytres s'élargissant vers le milieu de la corie, ne présentant qu'une ligne entière de points près de la suture clavienne, une ligne sur le disque clavien; corie discrètement ponctuée, l'espace marginal plus abondamment; sur la côte marginale, trois points pilifères; membrane arrondie, brune. Pattes noires, les tibias antérieurs et les tarses plus pâles; au côté externe des tibias onze épines, quatre au côté interne. Abdomen noir, lisse, brillant, avec une série de points au bord de chaque segment (et probablement cilié dans l'état frais). Canal ostiolaire avec l'échancrure dentelée au bord inférieur, le sommet se perdant dans une protubérance qui s'étend le long de la suture mésosternale, les parties mates fortement sillonnées, l'inférieure sillonnée et ponctuée, les parties lisses ponctuées-striées.

Cette espèce se distingue de toutes celles qui lui sont voisines par sa forme plus ovalaire, arrondie, par le sommet de l'écusson largement arrondi, et surtout par le prothorax lisse, non sillonnée.

Elle a été placée par erreur dans les *Pangæus* par M. Distant, genre qui se distingue facilement par l'absence de spinules sur la tête et de la ligne enfoncée derrière l'échancrure antérieure du prothorax.

Le type de la collection du Musée de Stockholm présente un point pilifère de plus sur la côte marginale et quelques points en travers du prothorax; l'ostiole n'offre pas la dent dans l'échancrure; mais nous ne pouvons la considérer que comme une variété.

7. Æthus Hogenhoferi, sp. nov.

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 58.

Guatemala, Mexico. — Long. 9 mill.; larg. 5 1/2 mill. (Mus. de Vienne et de notre collection.)

Ovalaire obtus dans le mâle, plus allongé dans la femelle. Brun très foncé, avec la membrane d'un blanc hyalin, offrant près de la base une tache arrondie noire, les intervalles des nervures enfumés ; très spineux et cilié sur le vertex et le bord de la tête, très cilié sur le prothorax et la côte marginale des élytres qui offre treize ou quatorze points piligères.

Tête arrondie, échancrée au milieu, le lobe médian un peu plus court que les latéraux, mais sans que ces derniers se réunissent au delà du médian; très ponctuée sur le vertex, épineuse au bord, avec de grands cils; des points enfoncés du vertex partent des cils nombreux se confondant avec ceux du bord. Rostre atteignant l'extrémité des hanches intermédiaires. Antennes avec le second article un peu plus long ou égal au troisième. Prothorax ponctué sur les côtés, près de l'échancrure antérieure et au delà du milieu; des points latéraux antérieurs partent aussi de longs cils se confondant avec les latéraux qui sont très nombreux. Écusson arrondi au sommet, discrètement ponctué sur le disque, avec une série en ligne aux bords latéraux. Élytres presque lisses, la ligne de points du clavus obsolète, et le long de la suture une seule ligne, la seconde obsolète; corie presque lisse, les deux nervures externes se perdant avant d'arriver au sommet, la côte marginale très ponctuée, avec de nombreux cils. Pattes avec les tarses plus pâles, les tibias antérieurs moins foncés et présentant dix épines au côté externe et quatre au côté interne, avec les poils droits et crochus ordinaires. Abdomen lisse au milieu, le sommet des segments avec une ligne de points, un peu striolé sur les côtés. Canal ostiolaire se perdant à l'extrémité dans le rebord élevé de la suture mésosternale et présentant en dessous une échancrure, avec l'ouverture ostiolaire allongée. Plaques mates rugueuses, l'antérieure formant une surface triangulaire avec un espace lisse inférieur le long de la suture, la postérieure n'occupant que la moitié environ du métasternum; sur la surface latérale lisse quelques points. Ostiole avec une valvule allongée. Les bords du prosternum forment antérieurement une carène élevée, entre lesquels vient se placer le second article du rostre. Les buccules sont très développées, mais sont encore dépassées par le premier article du rostre.

Cette espèce vient se placer près de l'*Æth. impuncticollis* Distant, dont elle se distingue par l'ostiole, par la macule de la membrane, surtout par la ponctuation de la tête et du prothorax, et par le grand nombre de cils qui se remarque sur la tête, sur les côtés antérieurs du prothorax et sur la côte marginale des élytres.

8. ÆTHUS (CYDNUS) HISPIDULUS Klug et Ehrenb. (1845), pl. XLIII, fig. 8.

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 59.

Égypte. — Long. 8 mill.; larg. 4 1/2 mill. (Coll. Signoret.)

Noir, très cilié, le premier article des antennes et les tarses brun clair, le rostre brun.

Tête arrondie, aussi longue que large entre les yeux, les lobes latéraux plus longs, englobant le médian; il n'y a pas d'épines proprement dites au bord, mais des cils longs, dont quelques-uns plus courts. Vertex ponctué. Yeux transversaux, à réseau mal défini. Ocelles en dessous d'une ligne basilaire des premiers. Rostre atteignant le sommet des hanches intermédiaires. Antennes avec le second article plus long que le troisième. Prothorax ponctué derrière l'échancrure antérieure, où il est impressionné, sur les côtés et sur le disque postérieur, l'antérieur lisse, les bords latéraux fortement ciliés; des points existant sur les côtés vers les angles antérieurs partent aussi de nombreux cils très longs. La forme du prothorax est en carré long transversal, avec les angles antérieurs brusquement arrondis, de manière que les bords latéraux sont parallèles à la base. Écusson finement ponctué, avec l'extrémité largement arrondie et impressionnée au milieu. Élytres finement ponctuées sur la corie et dans l'espace marginal, plus fortement le long des nervures et à la base, la côte marginale abondamment ponctuée et ciliée. Abdomen très ponctué sur les côtés, lisse au milieu. Plaques mates méso- et métasternales striées, les portions lisses ponctuées, ainsi que le post-métasternum. Canal ostiolaire avec le sommet arrondi, l'échancrure présentant une valve en forme de languette.

Cette espèce, très voisine du *pilosus* H. S., est très difficile à distinguer, mais elle offre plutôt des cils sur la tête et pas de spinules, tandis que dans *pilosus* les spinules sont très distinctes; elle est d'une forme plus parallèle, surtout sur le prothorax, et l'abondance des cils sur le côté marginal des élytres est plus grande; de plus, nous n'avons jamais pu distinguer de cils sur le disque du prothorax à l'angle antérieur du *pilosus;* mais de tous les caractères énoncés c'est celui du parallélisme des bords latéraux du prothorax que nous considérons comme étant le plus net, les cils pouvant disparaître lorsque les sujets sont vieux et défraîchis.

9. Æthus (Cydnus) pilosus H. Sch., Faun. Germ., cxxvi, 22. — Fieb., Eur. Hem., 364, 4. — Muls. et R. (1866), 24, 3. — *Æth. setosus ?* Walk., Cat. of Hem. Het. (1867), 39.

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 60.

Sénégal (Vienne), Algérie. — Long. 7 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Cette espèce, très voisine de la précédente (*hispidulus*), en diffère par le lobe médian libre, plus court que les latéraux, mais surtout par la forme du prothorax, dont les côtés sont plus obliques, plus fuyants en avant, tandis que dans *hispidulus* la forme du prothorax est plus carrée, les bords plus parallèles, brusquement arrondis en avant; de plus, ici on voit très distinctement les épines de la tête et les cils, tandis que dans l'autre espèce c'est une confusion de cils parmi lesquels on n'aperçoit pas d'épines.

Forme ovalaire, d'un noir de poix, les antennes, les tarses et le rostre d'un brun jaune.

Tête arrondie, fortement ponctuée, de même forme que chez le précédent; lobe médian libre, à peine moins long que les latéraux, présentant deux cils au sommet, où il est plus étroit qu'au milieu du vertex. Dans quelques exemplaires les lobes latéraux sont très rapprochés, mais ne se joignent pas. Antennes avec le premier article brun comme le deuxième et le troisième, les quatrième et cinquième brun jaune. Prothorax faiblement impressionné, peu ponctué derrière l'échancrure et derrière l'impression transverse médiane qui est à peine sensible; bords latéraux ciliés, plus courbes, plus fuyants, le bord postérieur deux fois plus large que l'antérieur. Écusson largement arrondi à l'extrémité, avec une impression médiane très large. Élytres avec quatorze ou quinze points piligères, présentant des cils moins longs. Abdomen lisse au milieu, ponctué sur les côtés. Pièces de la poitrine comme dans *hispidulus*, mais plus striées dans les parties lisses.

10. Æthus sculptus Gerst., Reiss. in Ost-Africa, vol. III, div. II, p. 493, 199 (1873).

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 61.

Moschi (Est Afrique). — (Type.) Long. ♂ 7 mill.; larg. 4 mill. (Musée royal de Berlin.)

Noirâtre, très ponctué, le second article du rostre brun jaune, ainsi que

les tarses et bien probablement les deux derniers articles des antennes qui manquent dans le type gracieusement communiqué par M. le docteur Péters.

Cet insecte, malheureusement défraîchi, doit, dans l'état parfait, être spinuleux et cilié sur la tête et très cilié sur le prothorax et la côte marginale des élytres, comme dans l'*Æthus hispidulus* Klug et Ehrenb., dont il est très voisin et dont il diffère par le sommet de l'écusson moins largement arrondi, par les côtés du mésosternum entièrement lisses, par le prothorax d'une forme moins quadrangulaire, le bord postérieur presque deux fois plus large que l'antérieur, tandis que dans l'*hispidulus* ils sont tous deux presque aussi larges, seulement les angles antérieurs s'arrondissent brusquement. Il se rapproche aussi de l'*indicus* et du *capicola*, qui ont la même forme comme prothorax; mais ces derniers ont le sommet de l'écusson plus acuminé et les points piligères de la côte marginale des élytres moins nombreux; la tête dans ces derniers est plus large.

Ovalaire. Tête étroite, plus longue que large entre les yeux, très ponctuée et sillonnée sur le vertex, les lobes latéraux plus longs que le médian, qui est plus ou moins englobé par eux, les bords fortement réfléchis en avant des points piligères, au nombre de huit ou neuf, qui doivent donner autant de spinules ou de cils. Prothorax faiblement et abondamment ponctué derrière l'échancrure, plus fortement sur les côtés et au delà de l'impression transverse, les épaules lisses et protubérantes, le disque antérieur lisse et plus convexe ; sur les côtés, de nombreux points qui doivent donner naissance à autant de cils. Écusson arrondi à l'extrémité, mais moitié moins que dans l'*hispidulus;* faiblement ponctué sur le disque. Élytres ponctuées et présentant un grand nombre de points piligères, dix ou onze, sur la côte marginale, qui se perd aux deux tiers de l'élytre ; les deux nervures radiales se continuent jusqu'à l'extrémité de la corie. Membrane dépassant l'abdomen et hyaline; ce dernier lisse au milieu, ponctué et striolé sur les côtés. Canal ostiolaire large, transversalement sillonné, largement arrondi à l'extrémité, avec une forte échancrure en arrière, en partie lisse et offrant une dent. Plaques mates striées ; au-dessus de la supérieure une partie ponctuée. Quant aux côtés du métasternum, ils sont entièrement lisses.

11. Æthus ostiolatus, sp. nov.

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 62.

Kordofan. — Long. 6 mill.; larg. 3 1/2 mill. (Mus. roy. de Berlin).

Cette espèce est voisine de *capicola*, mais s'en distingue facilement par l'extrémité de l'écusson beaucoup plus largement arrondie ; sous ce rapport, elle se rapprocherait bien plus de l'*Æth. pilosus* H. S., mais s'en éloigne par la forme du canal ostiolaire, dont l'extrémité arrondie, rugueuse et brillante, différente du reste, présente le même aspect chagriné que les plaques ; de plus, l'échancrure n'offre ni valve, ni dent. Elle serait encore très voisine du *sculptus* Gerst., mais, en outre qu'elle diffère encore par l'aspect particulier de l'extrémité du canal ostiolaire dont elle a la forme, elle s'en distingue encore par celle de l'insecte même qui est moins large, plus étroit et plus cilié sur la côte des élytres.

D'un brun noirâtre, d'une forme ovalaire, allongée, parallèle sur les côtés, très ponctué.

Tête aussi longue que large entre les yeux, spinuleuse et ciliée ? (l'exemplaire, défraichi, n'offre plus que les points piligères). Lobe médian aussi long que les latéraux. Vertex ponctué et strié. Prothorax avec côtés très courbes, le bord postérieur deux fois plus large que le bord antérieur ; très ponctué derrière l'échancrure antérieure sur les côtés et transversalement, les bords latéraux ciliés. Écusson très ponctué, avec l'extrémité largement arrondie, mais moins que dans *pilosus* et *hispidulus*. Élytres fortement ponctuées, un peu moins et plus discrètement sur la corie, la radiale interne se perdant avant le sommet. Côte marginale très ponctuée, par conséquent très ciliée. Membrane hyaline. Abdomen lisse au milieu, ponctué sur les côtés. Canal ostiolaire atteignant le milieu du métasternum, très irrégulier et finissant par un lobe irrégulièrement arrondi, avec une échancrure postérieure peu prononcée, les portions lisses du méso- et du métasternum ponctuées.

12. Æthus vicinus, sp. nov.

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 63.

Senaar. — Long. 6 mill.; larg. 3 1/2 mill. (Mus. de Vienne.)

Cette espèce est très voisine du *capicola* Hope, dont elle diffère par la taille moindre, par trois points pilifères seuls sur la côte marginale des élytres, et par le second article des antennes plus court que le troisième, par le canal ostiolaire plus échancré en dessous, avec une languette et non une dent. Espaces lisses du méso- et du métasternum sans ponctuation, ni strie.

D'une forme ovalaire large, très ponctué sur la tête, la ligne transverse du prothorax, le disque de l'écusson et les élytres.

Tête largement arrondie en avant, spinuleuse et ciliée, le lobe médian aussi long que les latéraux ; nous n'avons pu distinguer de spinules au sommet. Vertex très ponctué. Yeux globuleux ; ocelles sur la ligne basilaire de ceux-ci plutôt en dessus qu'en dessous. Rostre atteignant le sommet des hanches intermédiaires. Antennes avec le second article égalant le troisième, le cinquième le plus long. Prothorax large, les bords latéraux très courbes, avec onze ou douze points piligères, très finement ponctué derrière l'échancruré antérieure, sur les côtés et au delà de la ligne transverse médiane, le bord postérieur lisse et deux fois plus large que l'antérieur. Écusson angulairement arrondi à l'extrémité, très finement ponctué, excepté aux angles basilaires. Élytres très ponctuées et plus fortement à la base et sur les séries, plus finement dans l'espace marginal. Côte marginale avec trois points piligères seulement. Abdomen lisse au milieu, ponctué sur les côtés. Plaques mates très peu striées, la supérieure séparée de la suture par une bande lisse, étroite, l'inférieure fortement concave intérieurement, largement arrondie à la base ; les espaces lisses non ponctués, ni striés canal ostiolaire finissant par un lobe à extrémité arrondie, l'échancrure forte, présentant une valve plus grande que dans *capicola*.

13. Æthus capicola Westw., Cat. Hope (1837), 19. — Dall., Cat. (1851), 17, 15 ; — Signoret, Arch. Thoms., 278, 511. — *perplexus* Lethierry, Ann. Mus. civ. Gênes (1881), 277, 3. — *capicola* Sign., Ann. Mus. civ. Gênes (1881), 633.

Annales, pl. 12 (Cydnides, pl. VIII), fig. 64.

Cap de Bonne-Espérance (Mus. Taylorian [Oxford]); — Sénégal, Calabar, Let Marefia (Mus. de Gênes, coll. Lethierry et Signoret). — Long. 6 1/2 à 7 mill. ; larg. 3 1/2 mill.

Ovalaire, d'un brun noirâtre, le rostre, les pattes d'un brun de poix, l'extrémité des antennes et les tarses d'un jaune brun ; finement ponctué sur la tête, dans les sillons qui s'irradient du lobe médian à la circonférence ; sur le prothorax en arrière de l'échancrure antérieure ; sur les côtés et sur la ligne médiane transverse ; sur l'écusson, excepté les angles basilaires ; sur les élytres et plus finement sur la corie ; sur les côtés latéraux des segments ventraux.

Tête demi-circulaire en avant, plus large que longue, présentant sur les bords sept ou huit spinules, dont deux sur le lobe médian, et six à huit cils; lobe médian égalant les latéraux, plus étroit en avant qu'au milieu. Yeux globuleux ; ocelles en dessous de la ligne basilaire des premiers. Antennes avec le deuxième article plus court que le troisième, le quatrième et le cinquième les plus longs, presque égaux. Rostre atteignant le milieu de l'articulation des pattes intermédiaires, le deuxième article épaissi, un peu plus long que le troisième, le quatrième un tiers moins long que le précédent. Bords latéraux du prothorax très obliquement arrondis, présentant neuf ou dix points piligères, le bord postérieur deux fois plus large que l'antérieur. Écusson avec l'extrémité anguleuse, mais arrondie, le disque très finement ponctué, un peu plus sur les côtés. Élytres finement ponctuées sur la corie et l'espace marginal, plus fortement à la base, sur les séries, le long de la suture cubitale et les radiales, la radiale interne se perdant avant d'atteindre le sommet de la corie ; sur la côte marginale, cinq ou six points piligères. — Dans le *perplexus,* gracieusement mis à ma disposition et sur lequel nous avons fait notre dessin, il y en a quatre d'un côté et six de l'autre. — Membrane d'un jaune hyalin, dépassant l'abdomen et presque de la moitié de la longueur de la corie. Abdomen très finement ponctué sur les côtés dans *capicola,* un peu plus discrètement dans *perplexus.* Plaques mates finement striées, la supérieure arrondie en avant et venant finir en pointe sur la suture mésosternale ; l'inférieure arrondie sur les côtés et séparée de la portion latérale lisse par une ligne courbe, convexe, les espaces lisses plus ou moins striés et ponctués. Canal ostiolaire atteignant le milieu du métasternum, plus étroit au milieu qu'à la naissance et à l'extrémité, très sillonné transversalement et finissant par un lobe irrégulièrement arrondi, avec l'échancrure en arrière offrant une dent aiguë en forme de crochet.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*indicus,* qui en diffère par la ponctuation plus dense, plus forte, et surtout par l'extrémité de l'écusson le double plus large et arrondie.



NOTES HYMÉNOPTÉROLOGIQUES

Par M. Edmond ANDRÉ, de Beaune.

(Séance du 8 Juin 1881.)

III (1)

—

DESCRIPTION

DE

Quelques Tenthrédines orientales inédites

Dineura grandis, nov. sp.

Tête noire, petite, irrégulièrement ponctuée, avec une pubescence blanche sur la face ; épistome bordé de blanchâtre ; labre brun. *Antennes* noires (incomplètes). *Thorax* noir, luisant, éparsement ponctué ; *cenchri* blancs. *Pattes* avec les hanches, les trochanters et la base des cuisses antérieures, les quatre autres cuisses en entier, noirs ; genoux antérieurs testacés ; tibias brun foncé, avec la moitié basilaire blanche ; les tibias postérieurs sont aplatis et offrent de chaque côté un profond sillon longitudinal ; tarses antérieurs testacé noirâtre ; tarses postérieurs noirs ou presque noirs ; leur premier article grand, comprimé ; éperons postérieurs égaux au plus au quart du métatarse ; ongles bifides. *Ailes* hyalines, à peine jaunâtres ; nervure costale jaune, les autres nervures et le stigma

(1) Voir 3e trimestre 1881, n° I, p. 331, et n° II, p. 345.

noirs ; deux radiales ; deux cellules discoïdales fermées aux ailes postérieures ; la deuxième cubitale reçoit les deux nervures récurrentes. *Abdomen* étroit, pointu, noir mat, avec seulement le premier segment lisse, brillant, les deuxième et troisième segments marqués chacun en dessus de chaque côté d'une grande tache blanc jaunâtre, laissant au milieu un espace quadrangulaire noir ; ventre noir, avec le milieu des premiers segments (2 à 4) blanc jaunâtre. — Long. 13 mill. ; enverg. 28 mill.

Patrie : Sibérie orientale. Coll. Radoszkowski.

HYLOTOMA VERSICOLOR, nov. sp.

♂. *Tête* d'un bronzé doré sur le vertex, avec la fossette intra-antennaire pourprée, l'épistome et le labre noir bleuâtre ; ponctuée, avec le vertex plus lisse ; garnie d'une courte pubescence grise ou jaunâtre ; épistome assez fortement échancré au milieu du bord antérieur ; mandibules rouges à la base, avec la pointe noire. *Antennes* noires. *Thorax* bronzé, pubescent, avec un reflet irisé, pourpré et verdâtre. *Pattes* noires, avec les genoux et les tibias testacés, ces derniers blancs à leur base ; tarses bruns ; moitié apicale des tibias postérieurs et leurs tarses brun noirâtre. *Ailes* hyalines, à peine un peu grises à leur extrémité ; nervures costale et sous-costale et base des autres blanches ; stigma noir, profond, brillant, avec le bord testacé et l'extrême base un peu blanche. *Abdomen* glabre, avec seulement quelques poils au bord du dernier segment, testacé rougeâtre brillant, avec les premier et second segments bleu foncé métallique et une tache transversale de même couleur sur tout le milieu des sixième et septième segments, ne laissant de testacé que leur extrême bord et les côtés ; ventre entièrement testacé rougeâtre, avec une petite tache noire arrondie à la base de la plaque anale. — Long. 8 mill. ; enverg. 16 mill.

Patrie : Tachkend (Tukerstan). Coll. Radoszkowski.

Cette charmante Hylotome s'éloigne beaucoup de toutes les espèces européennes. Elle est voisine seulement de l'*H. scita* Mocs., de la Syrie, mais elle s'en distingue bien facilement par sa taille plus grande, la coloration de l'abdomen plus rougeâtre, la présence de taches sur les sixième et septième segments ♂, par sa tête beaucoup plus fortement ponctuée en devant et plus longuement pubescente.

Emphytus albisternus, nov. sp.

♂. *Tête* noire, presque lisse, avec une très courte pubescence blanche; épistome et labre blanc d'ivoire, ainsi que la base des mandibules; extrémité de celles-ci brun foncé. *Antennes* noires, avec les quatre derniers articles brunâtres, aplatis et tranchants sur un des côtés, le bord mince jaunâtre. *Thorax* finement ponctué, noir luisant en dessus, blanc d'ivoire en dessous; écaillettes blanches. *Pattes* antérieures entièrement blanches, avec seulement les deux derniers articles des tarses rembrunis à leur extrémité; pattes intermédiaires blanches, avec le côté supérieur des tibias brun sur les deux tiers basilaires; tarses blancs, avec le dessus brun; pattes postérieures avec les hanches, les trochanters et la base des cuisses blancs, le milieu de celles-ci rouge et leurs genoux noirs; tibias blancs sur le tiers basilaire, le reste rouge en dessous, noir en dessus; tarses brun noirâtre, plus clair à leur extrémité. *Ailes* hyalines, un peu grisâtres vers l'extrémité; nervure costale testacée, ainsi que le bord supérieur du stigma; le corps de celui-ci et les autres nervures noirs; la nervure médio-discoïdale atteint à son tiers antérieur la partie de la nervure médiane située entre la nervure margino-discoïdale et la première récurrente. *Abdomen* noir luisant en dessus, très finement chagriné, avec le premier segment taché triangulairement de blanc pur sur son bord; la partie des arceaux supérieurs qui se recourbe en dessous est blanche; arceaux ventraux blancs, avec la plaque anale grise. — Long. 9 mill.; enverg. 16 mill.

Patrie : Sibérie (Amour). Coll. Radoszkowski.

Voisin de *E. grossulariæ,* dont la disposition des nervures alaires et les couleurs différentes le distinguent suffisamment.

Dolerus fulvinotus, nov. sp.

♂. *Tête* noire, mate, ponctuée, un peu plus lisse dérrière les yeux, garnie d'une courte pubescence blanche. *Antennes* noires. *Thorax* courtement pubescent, noir, avec les lobes médian et latéraux du mésonotum rouges, un peu testacés; pronotum et scutellum assez fortement ponctués, e reste presque lisse. *Pattes* noires, pubescentes; éperons postérieurs

testacés à la base, blancs à l'extrémité. *Ailes* enfumées, noirâtres; nervures et stigma noirs. *Abdomen* d'un testacé moins rouge que celui du thorax, avec le premier segment, le bord du sixième, le septième et le huitième entiers noirs, brillants; neuvième segment brunâtre; ventre coloré comme le dessus. — Long. 9 mill.; enverg. 18 mill.

Patrie : Tachkend (Turkestan). Coll. Radoszkowski.

Voisin de *D. anticus* ♂, dont il se distingue immédiatement par la teinte plus sombre des ailes et la couleur du mésonotum.

La femelle diffère du mâle par sa taille plus grande, sa forme plus large, la couleur du thorax qui est entièrement rouge, sauf en dessous et sur le mésonotum, par celle de l'abdomen qui n'est noir qu'au premier segment. Valvules hypopygiales un peu rembrunies. — Long. 10 mill.; enverg. 20 mill.

ALLANTUS PERSICUS, nov. sp.

♂. *Tête* noire, légèrement ponctuée; épistome très échancré, jaune, ainsi que le labre; palpes maxillaires testacés, avec leur dernier article noir; mandibules ferrugineuses, avec la base jaune et l'extrémité noire. *Antennes* noires, avec le premier article jaune, légèrement testacé en dessus, et le deuxième article jaune, taché de noir en dessous. *Thorax* noir, avec le bord du pronotum et les lobes presque entiers jaune soufre; écaillettes jaunes, scutellum jaune en son milieu, avec une petite ligne noire au centre de la tache jaune; *cenchri* un peu jaunâtres; carènes métathoraciques jaune clair; mésopleures noires, irrégulièrement tachées de jaune vers leur base, brillantes, finement ponctuées. *Pattes* jaunes, avec les tibias plus clairs ou très légèrement rougeâtres; tarses brunissant vers leur extrémité; extrémité des tibias postérieurs testacée; ongles presque noirs, armés d'une petite dent subapicale. *Ailes* un peu jaunâtres; nervure costale testacée, avec son extrémité brune; stigma testacé à la base, brun à l'extrémité; nervure sous-costale testacée, ainsi que celles qui enferment la cellule lancéolée; les autres nervures noires. *Abdomen* testacé en dessus, avec le premier segment noir brillant et finement bordé de blanc sale; segments 2 à 6 testacés, brillants, avec une tache longitudinale un peu plus brunâtre sur leur milieu; le septième segment porte une grande tache noir pur, ne laissant la couleur testacée

que sur les côtés et l'extrême base ; le huitième segment noir à l'extrême base, jaune sale sur le reste, ainsi que le neuvième et les parties génitales ; ventre testacé, un peu taché de noirâtre sur les segments 6 et 7. Plaque anale jaune sale. — Long. 10 mill.; enverg. 20 mill.

Patrie : Téhéran (Perse). Coll. Fairmaire.

Allantus tuberculatus, nov. sp.

♀. *Tête* noire, grossièrement ponctuée, rebordée derrière le vertex, avec une courte pubescence noire. *Antennes* noires. *Thorax* noir, ponctué, avec les lobes du pronotum marqués d'une tache blanche en forme de croissant allongé ou de virgule ; écaillettes noires ; mésopleures noires, finement ponctuées, renflées en forme de bosse ou de tubercule vers le tiers basilaire, comme chez *A. viduus* Rossi, mais d'une manière plus saillante encore ; une profonde excavation existe de chaque côté du scutellum. *Pattes* noires, avec les genoux antérieurs tachés de blanc ; côté externe des tibias antérieurs et leurs éperons blancs ; tibias et tarses postérieurs brun foncé, plus clair à la base de ceux-ci ; éperons postérieurs blanchâtres. *Ailes* enfumées avec un reflet violacé, hyalines seulement à l'extrême bord ; nervure costale testacé sombre ; stigma rougeâtre, presque noir, les autres nervures noires ; cellule anale des ailes postérieures divisée à son extrémité par une nervure transversale. *Abdomen* noir brillant, avec le bord du troisième segment blanc jaunâtre ; une semblable bordure existe aussi, sur les côtés seulement, des premier, deuxième et quatrième segments ; ventre noir. — Long. 12 mill.; enverg. 24 mill.

Patrie : Tachkend (Turkestan). Coll. Radoszkowsky.

Voisin de *A. viduus* et *A. tenulus*, dont il diffère par les taches du pronotum, la couleur des pattes, des ailes et de l'abdomen.

Sciapteryx nigriventris, nov. sp.

♀. *Tête* noire, fortement ponctuée, un peu pubescente. *Antennes* noires ; labre jaunâtre, ainsi que l'extrémité des mandibules. *Thorax* noir mat, finement ponctué, presque plan en dessus ; bord des lobes du pronotum blanchâtre ; écaillettes testacées. *Pattes* noires, avec les genoux antérieurs

testacés, une ligne blanche au côté interne de l'extrémité des quatre cuisses postérieures, le côté externe des tibias antérieurs blanc. *Ailes* subhyalines, un peu blanc grisâtre; nervure sous-costale testacée en entier, les autres nervures noires; stigma blanc sale ou blanc brunâtre. *Abdomen* noir brillant, très finement chagriné; bord de tous les segments, à partir du troisième, étroitement blanc sale ou blanc grisâtre; ventre noir en entier. — Long. 6 1/2 mill.; enverg. 15 mill.

Patrie : Tachkend (Turkestan). Coll. Radoszkowski.

Diffère de tous les *Sciapteryx* par la couleur du stigma et du ventre.

TARPA LAMELLATA, nov. sp.

♂. *Tête* noir profond, longuement velue de poils noirs, avec seulement une petite tache rougeâtre sur le milieu des mandibules, une autre jaune au côté interne des yeux, et une ligne irrégulière jaune à la partie supérieure de ceux-ci. *Antennes* avec le premier article brillant, noir en dessus, jaune testacé en dessous, le deuxième article très petit, noir, testacé à son extrémité; tout le reste est testacé, excepté les lamelles qui sont noirâtres et l'extrémité du funicule qui, en dessous, présente la même teinte. — Ces antennes sont surtout remarquables par la grandeur inusitée des appendices flabelliformes dont elles sont ornées : les premiers atteignent en effet presque la longueur du funicule et ils diminuent ensuite progressivement de longueur; ils forment de petites lamelles aplaties, superposées, en très grand nombre, et les articles sont si ténus qu'il est très difficile de les compter exactement. J'en ai constaté 26. — *Thorax* noir, fortement velu, grossièrement ponctué, luisant, avec une tache jaune brillant sur l'extrémité des lobes du pronotum. *Pattes* noires, avec les genoux, les tibias et les tarses jaunes; les cuisses postérieures sont presque entièrement jaunes. *Ailes* jaunâtres, avec une tache plus foncée sur la partie caractéristique, occupant toute la région qui est sous le stigma, traversant ensuite la radiale et aboutissant à l'extrémité du limbe; la teinte redevient jaune au bord de celui-ci, au-dessous de la tache; nervures et stigma jaunes, un peu testacés. *Abdomen* noir brillant, plus finement ponctué, velu de noir vers sa base, avec les segments 4, 5, 6, 7, bordés de jaune brillant, la largeur de cette bordure diminuant progres-

sivement du quatrième au septième; les côtés du troisième segment portent une très petite tache jaune, le huitième et le neuvième sont jaunes en entier ou presque en entier; ventre noir brillant. — Long. 11 mill.; enverg. 23 mill.

Patrie : Tachkend (Turkestan). Coll. Radoszkowski.

Ce mâle diffère de toutes les *Tarpa* européennes connues et ne se rapproche par la forme de ses antennes que de la *T. caucasica,* dont je n'ai connu que la femelle (Spec. des Hym., I, p. 479). Mais il serait téméraire de la considérer comme l'autre sexe, des différences notables dans le nombre des articles des antennes et dans la coloration venant s'y opposer.

Lyda iridescens, nov. sp.

♂. *Tête* noir brillant un peu violacé ou bleuâtre; épistome et bas de la face jusqu'au niveau du milieu des yeux jaune brillant; mandibules jaunes, longues, aplaties, tridentées, l'extrémité des dents noirâtre. *Antennes* testacées, avec l'extrémité plus sombre, le premier article jaune, assez grand, le deuxième très petit, le troisième allongé, plus long que le premier et presque égal aux trois suivants ensemble, de 21 articles. *Thorax* noir un peu violacé, avec une faible pubescence blanche; mésopleures noires, chagrinées, mates. *Pattes* jaunes, avec la base des hanches noire, l'extrémité des tibias et leurs tarses testacés; tibias antérieurs inermes. *Ailes* très légèrement enfumées jusqu'au niveau du stigma, hyalines sur le reste. *Abdomen* noir en dessus, presque lisse, les angles latéraux des segments 7, 8 et 9, jaunes; ventre noir, avec le milieu du bord des segments jaunâtre; plaque anale brune. — Long. 9 mill.; enverg. 17 mill.

Patrie : Sibérie orientale. Coll. Radoszkowski.

Voisine de *L. sylvatica,* dont il est facile de la distinguer par la coloration irisée, la face jaune et les proportions du troisième article des antennes.

IV

BLENNOCAMPA MELANOPYGIA Costa

L'histoire des métamorphoses des Hyménoptères présente trop de lacunes pour qu'il ne faille pas saisir avec empressement toutes les occasions qui se présentent d'en combler quelques-unes. Ayant eu la bonne fortune de recevoir d'un entomologiste italien, M. Faille-Tedaldi, un certain nombre de larves et d'insectes parfaits d'une Tenthrédine qui habite la Sicile et le sud de l'Italie, la *Blennocampa melanopygia* Costa, je profite de cette bienveillante communication pour faire l'étude de cet insecte et en établir le signalement sous ses deux états. C'est le résultat de ce travail que je transcris ici en le complétant par les quelques renseignements biologiques qu'a pu me fournir mon correspondant.

L'insecte dont il s'agit appartient à la tribu des Sélandriides, et j'ai été d'autant plus heureux de le recevoir que cette communication m'a permis de rectifier une erreur synonymique. En l'absence de types, et trompé par quelques mots mal interprétés de la description qu'en donne M. A. Costa dans sa Fauna di Regno di Napoli, j'avais cru pouvoir rapporter son *Monophadnus melanopygius* à la *Blennocampa fuscipennis* Fall. (Spec. des Hym., t. I, Catalogue, p. 40). J'ai constaté que de sérieuses différences viennent les séparer et que l'espèce de M. Costa est réellement distincte et valable. La réparation d'une erreur a aussi son utilité, peut-être plus grande même qu'une description inédite ; aussi je m'empresse de rectifier la mienne et d'appuyer ce petit changement par une description détaillée et comparative. Je ne puis rien dire de la nymphe que je n'ai pas eue sous les yeux, mais cette omission sera peu importante, la nymphose n'étant qu'un état transitoire et mal caractérisé.

Larve.

Corps allongé, à peu près glabre, muni de 20 pattes, dont six écailleuses ou thoraciques, douze abdominales et deux anales.

La tête est arrondie, lisse, brillante, assez grosse, d'une couleur vert bleu, tout à fait différente de celle du corps qui est d'un vert bien plus jaunâtre. Sur les côtés se trouvent deux petites taches d'un noir profond, entourées d'un cercle de courts cils ; c'est l'emplacement des yeux qui, vus à un fort grossissement, se présentent sous la forme d'un très petit cercle brillant, situé au milieu de la tache noire (fig. 7); ces taches persistent sur les dépouilles abandonnées par la larve après chaque mue.

En avant des yeux se voient deux petites fossettes ou impressions circulaires, dans le milieu desquelles s'élèvent les antennes excessivement ténues et composées de trois articles : le premier, basilaire, gros, arrondi, le second bien plus mince, presque cylindrique, le troisième encore plus court et pointu ou conique (fig. 6).

Sur le devant de la tête et entre les antennes se placent les pièces buccales, savoir :

En dessus, le *labre* (fig. 5), formé d'une plaque trapézoïdale marquée de sillons et d'impressions, échancrée en avant, le bord de cette échancrure relevè en forme de lèvre ; derrière ce rebord, se voit une partie plus foncée dont je n'ai pu déterminer exactement la nature ;

Les *mandibules* (fig. 2), situées au-dessous du labre, sont grandes, larges, aplaties, carénées et tridentées ; elles se distinguent très facilement par leur couleur ferrugineuse qui tranche sur la teinte verte du reste de la tête et des parties de la bouche ; l'extrémité des dents est noirâtre ;

Plus bas se trouvent les *mâchoires* (fig. 3), formant une masse légèrement cornée, de forme très irrégulière, un peu quadrangulaire et terminée par une partie coniqne qui forme ùn des lobes maxillaires ; une autre protubérance, plus carrée, se voit sur le côté et porte des cils ou des appendices piliformes que je n'ai pu voir qu'au nombre de trois ;

Près du lobe conique se trouvent insérés les *palpes maxillaires,* com-

posés de quatre articles : les trois premiers de forme tronconique, le dernier très court, en pointe obtuse;

Enfin la bouche est fermée en dessous par une seconde plaque trapézoïdale qui est la *lèvre* (fig. 4); elle est marquée d'une impression profonde sur son bord, et elle porte à la base de chaque côté un palpe labial de trois articles; ces palpes sont insérés sur une protubérance assez grosse.

Le *thorax*, à peine plus large que la tête, se distingue peu des segments abdominaux qui suivent; il est cependant très légèrement plus large et plus carré; son premier segment, sinué à son bord antérieur, se termine de chaque côté par des angles mousses. Dans le sillon qui règne assez profondément entre le premier et le deuxième segment, et près des angles inférieurs de l'arceau dorsal, se trouve une assez grande ouverture stigmatique. Des plis nombreux rident la surface thoracique, et des bourrelets obliques séparent la partie dorsale de la portion ventrale. En dessous se place l'insertion des pattes écailleuses. Celles-ci (fig. 9) sont formées de quatre parties distinctes, représentant grossièrement les hanches, les cuisses, les tibias et les tarses ; elles sont terminées par un ongle assez grand, fortement recourbé, pointu et de couleur ferrugineuse qui les fait distinguer à première vue, malgré leurs dimensions si exiguës; des poils épars garnissent la surface des pattes.

Suivent enfin neuf segments abdominaux presque cylindriques, renflés cependant chacun vers leur milieu, fortement ridés et offrant à la limite des régions dorsale et ventrale des bourrelets obliques dont la succession régulière forme comme une protubérance longitudinale ; à partir du troisième segment, apparaissent en dessous des mamelons peu distincts, presque contractiles, charnus, et offrant en dessous une surface presque plane, d'aspect granuleux. Ce sont les *pattes abdominales* ou membraneuses (fig. 8). Le dernier segment ou segment anal n'offre rien de spécial, sinon que sa forme est presque hémisphérique.

La couleur générale de l'ensemble du thorax et de l'abdomen est d'un vert un peu jaunâtre, parfois presque blanchâtre, avec trois lignes longitudinales plus foncées, l'une sur le milieu du dos et les deux autres, une de chaque côté, vers les bords latéraux de la partie dorsale. Le ventre est d'une teinte encore plus claire que le dos. Les pattes thoraciques sont d'un vert relativement foncé.

Cette larve apparaît, en Sicile, dès le mois de mars, et à la fin d'avril elle a déjà atteint presque toute sa taille. Elle vit des feuilles du frêne, qu'elle dévore de façon à en dépouiller presque complètement les arbres, au grand détriment de ceux ci. J'ai reçu aussi de ces larves en août, ce qui laisserait supposer qu'il y a deux générations annuelles. Quoi qu'il en soit, lorsque l'époque de la nymphose a sonné, elles entrent en terre pour la subir. Au premier printemps se montre l'insecte parfait qui s'accouple immédiatement et pond sur les feuilles.

Description de l'Insecte parfait.

Blennocampa melanopygia Costa. — Long. 6 1/2 mill.; enverg. 13 mill.

Tête noire, ponctuée, pubescente ; épistome tronqué. Antennes noires. Thorax noir en entier, assez fortement pubescent de poils gris, surtout en devant. Pattes jaune orangé, avec les hanches noires en entier, sauf les antérieures qui sont un peu tachées de jaune ; trochanters noirs ; ongles des tarses noirs, simples ; éperons postérieurs très courts. Ailes noirâtres, subhyalines ; nervures et stigma noirs ; ailes inférieures avec une cellule discoïdale fermée dans l'un et l'autre sexe. *Cenchri* du métathorax blancs. Abdomen jaune orangé brillant, avec le premier segment complètement noir brillant, ainsi que l'extrême base du second.

Les derniers segments abdominaux, dans mes exemplaires, ne sont pas noirs, comme l'indique M. Costa dans sa description, mais seulement un peu assombris. Cette différence pourrait faire supposer qu'il s'agit ici d'une autre espèce encore inédite, mais je ne pense pas que, en l'absence de données plus sérieuses, il soit possible de fonder une espèce sur ce seul caractère qui est d'une nature essentiellement variable; aussi continuerai-je, jusqu'à plus ample informé, à rapporter mes individus tels qu'ils sont ici décrits à la *B. melanopygia* Costa. Cette teinte noirâtre des derniers segments abdominaux est plus accentuée chez les mâles que chez les femelles, qui peuvent même n'en présenter que des traces à peine distinctes. M. Costa n'a décrit que le mâle. A part cette légère différence, la livrée de la femelle est la même que celle du mâle.

Cette espèce se rapproche surtout des *B. nigripes* Kl., *assimilis* Fall. et *fuscipennis* Fall. Elle se distingue nettement de la première par la couleur toute différente des pattes; de la deuxième par la cellule discoïdale des ailes inférieures, et de la troisième par le milieu du dos de l'abdomen immaculé, par les tarses jaunes et non noirs, par la teinte des ailes qui est d'un noir gris et non enfumée et bistrée comme on le constate chez *B. fuscipennis*.

Elle se confondrait plus facilement avec des variétés claires de *B. ventralis* Spin. Mais chez celle-ci l'abdomen est beaucoup plus foncé, la pubescence de la tête et du thorax est bien plus rare et plus courte, et surtout ses ongles sont fortement bifides, tandis qu'ils sont simples chez la *B. melanopygia*.

Explication des figures de la planche 13, n° II.

Fig. 1. Larve de *Blennocampa melanopygia* Costa, grossie.
1 *a*. Sa grandeur naturelle.
2. Mandibule.
3. Mâchoire et palpe maxillaire.
4. Lèvre et palpes labiaux.
5. Labre.
6. Antenne.
7. Œil.
8. Patte membraneuse.
9. Patte thoracique.

OBSERVATIONS

SUR LA

Manière dont les MANTES construisent leurs oothèques;

sur la structure des oothèques;

sur l'éclosion et la première mue des larves.

Par M. Charles BRONGNIART,

Préparateur de Zoologie et de matière médicale à l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

(Séance du 13 Juillet 1881.)

Plusieurs groupes d'Articulés entourent leurs œufs d'une enveloppe protectrice commune. Tantôt c'est dans le corps même de la femelle que se fait cette agglomération, comme on le voit chez les Blattiens parmi les Orthoptères, tantôt au contraire la femelle construit la coque protectrice et y dépose ses œufs (Hydrophiles, Mantes).

Plusieurs auteurs ont étudié les coques à œufs ou oothèques que contruisent les Mantes.

M. le professeur Edmond Perrier (1) a donné en 1870 quelques détails ntéressants sur la manière dont les Mantes fabriquent leurs oothèques.

En 1872, M. Henri de Saussure a insisté sur le développement des larves de Mantes (2).

---

(1) Annales des Sciences naturelles, Zoologie, 5e série, tome XIV, article n° 10, 1870. — Paris, Masson.

(2) Mission scientifique au Mexique. Recherches zoologiques, publiées sous la direction de M. Henri Milne-Edwards, 6e partie, 1re section, 2e livraison. — Impr. nationale, 1872.

Le développement des larves avait été aussi étudié par Pagenstecher et Rœsel.

J'ai rapporté d'Algérie, au mois de mai dernier, des oothèques de Mantes, et j'ai pu assister ainsi à la sortie des jeunes larves.

Les coques à œufs des Mantes sont déposées sur des rameaux d'arbustes ou sur des pierres; la structure diffère peu suivant l'espèce.

Vue à l'extérieur, l'oothèque est de couleur brun grisâtre. Elle est généralement pyriforme, la petite extrémité est située en haut; elle semble fortement sillonnée transversalement.

Si l'on pratique, au moyen d'un rasoir, une coupe dans le sens de ces sillons, on remarque que les œufs sont contenus dans une chambre médiane circulaire. Chacun des gros sillons extérieurs correspond à un étage, et une oothèque contient une vingtaine d'étages. Cette chambre médiane est entourée par des enveloppes écumeuses sans œufs, dont les couches arquées correspondent à la succession des étages de la chambre centrale.

Chacun des étages de cette chambre est séparé en deux loges par une mince cloison antéro-postérieure et communique en avant avec l'extérieur par une sorte de goulot aplati, dont les bords, en forme d'écailles, sont rabattus et s'appliquent l'un sur l'autre, c'est-à-dire sont imbriqués.

Dans chaque loge les œufs sont disposés symétriquement de telle sorte que la portion de l'œuf qui constituera l'extrémité de l'abdomen est appliquée contre la paroi, tandis que les têtes regardent en avant et obliquement, et sont toutes appliquées l'une contre l'autre. Les larves, pour sortir, n'auront donc qu'à s'avancer droit devant elles sans évolution.

Chaque loge centrale renferme une douzaine d'œufs, contenus chacun dans une sorte d'alvéole gommeuse; les loges des deux extrémités de la coque en renferment un nombre moindre.

Cette coque à œufs, d'abord transparente et mousseuse, se modifie et devient imperméable à tel point que l'on peut la plonger dans l'eau sans mouiller les œufs.

Pour construire son oothèque, l'insecte se sert de son abdomen et de ses élytres.

Fixée au rameau d'un arbuste, la Mante sécrète un liquide mousseux légèrement transparent, qu'elle maintient à l'aide de l'extrémité de ses élytres.

Par ce moyen elle pourra construire les premiers étages de sa coque en forme de calotte sphérique, grâce à des mouvements réguliers de son abdomen qui malaxe la substance mousseuse et l'étale par couches successives à l'aide des *cerci.* Les œufs sont chassés de l'abdomen en même temps qu'une certaine quantité de liquide écumeux qui constituera les alvéoles.

L'oothèque prend peu à peu une couleur plus foncée et se durcit.

Après l'accouplement, qui a lieu généralement en septembre, la femelle bâtit son oothèque

Les œufs éclosent en mai et juin. J'ai assisté le mois dernier à la sortie des larves des oothèques que j'avais rapportées. Chaque larve, encore molle, avance vers l'ouverture de sa loge afin d'en sortir.

M. de Saussure, dans le travail que j'ai cité plus haut, explique la sortie de la larve de la manière suivante :

« La petite larve, dit-il, doit maintenant s'échapper de la loge où elle est enfermée, et *comme elle est trop faible pour se servir de ses pattes,* la nature lui vient en aide au moyen d'un artifice particulier. La surface de son corps est revêtue d'une substance chitineuse sur laquelle on voit se développer des épines dirigées en arrière. En imprimant à son abdomen un mouvement ondulatoire, les épines servent d'appui contre les parois de la loge, la larve chemine vers l'opercule de la même manière qu'un épi de seigle, à l'aide de barbes à ergots, peut cheminer sur un morceau de drap soumis à des vibrations. »

La comparaison dont se sert M. de Saussure est exacte, mais les épines ne sont pas sur l'abdomen à proprement parler : elles sont situées sur les *cerci,* qui ont la forme de deux gros mamelons. En outre, *les pattes sont couvertes de fortes épines* qui servent également aux jeunes larves à cheminer dans leur alvéole. Les larves de la partie supérieure de la coque sortent les premières, bien que ces œufs aient été pondus les derniers. Quelquefois l'opercule de la loge se referme avant que la larve ne soit complètement sortie et elle périt.

Celles qui parviennent à quitter l'oothèque, au lieu de tomber à terre, sont soutenues en l'air à l'aide de deux fils soyeux fort longs et très ténus, fixés d'une part à l'extrémité de chacun des *cerci,* et d'autre part adhérents à la paroi antérieure et postérieure de la coque de l'œuf.

Bientôt toutes les petites larves, ainsi suspendues à l'oothèque, forment

une sorte de grappe (1). Elles demeurent quelques jours dans cet état. La première mue ayant eu lieu, leurs dépouilles restent suspendues à l'oothèque.

Si ces petites larves, si faibles, tombaient à terre, elles seraient la proie de leurs ennemis. Après la mue, elles manifestent leur voracité en se jetant sur les petits insectes qu'elles rencontrent. Elles sont très agiles.

On a considéré les fils soyeux qui soutiennent ces jeunes larves comme étant les représentants des *cerci* ; mais chez la larve contenue dans l'oothèque les *cerci* existent déjà et sont constitués, comme je l'ai fait remarquer, par deux bâtonnets couverts d'épines.

Il arrive souvent que, pour changer de peau, les larves de ces insectes sont obligées de se fixer aux branches à l'aide de filaments. Ces longs fils soyeux semblent n'avoir d'autre but que de permettre à la larve d'opérer la première mue à l'abri de tout danger.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 13, n° I.

Fig. 1. Oothèque de Mante, fixée à un rameau d'arbuste. Les jeunes larves, reliées à l'oothèque par deux fils ténus, sont suspendues ainsi pour opérer la première mue.

2. Coupe transversale d'une oothèque, montrant la disposition des œufs.

3. Coupe longitudinale d'une oothèque d'avant en arrière.

4. Figure schématique faite pour montrer la disposition des étages.

5. *Cerci*, présentant les deux filaments suspenseurs.

---

(1) J'ai photographié, dans le laboratoire de physique de l'École polytechnique, les divers aspects de l'oothèque chargée des jeunes larves. C'est grâce à l'extrême obligeance de M. le professeur Alfred Cornu, membre de l'Institut, qui a bien voulu mettre ses appareils à ma disposition. Je suis heureux de pouvoir lui en témoigner ici toute ma gratitude.

DIPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

18e PARTIE (1)

Par M. J.-M.-F. BIGOT.

(Séance du 14 Janvier 1880.)

XXVIII

—

ACANTHOMERIDÆ (Wiedemann, Dipt. exot.)

Le groupe des *Acanthomeridæ*, formé par Wiedemann, adopté par Macquart, ainsi que par la généralité des Diptéristes, et qui devrait préférablement s'appeler des *Pantophthalmidæ*, d'après le nom du genre *Pantophthalmus* (Thunberg, Acta Gothob., III, 1819), dont l'équivalent est le genre *Acanthomera* (Wied., Dipt. exot., 1821), ne comprend encore que bien peu de genres et d'espèces, provenant tous de l'Amérique centrale ou méridionale; mais il présente un double intérêt, d'abord à cause de l'ambiguïté de sa nature, qui semble en faire le trait-d'union des *Taba-*

(1) Voir les Annales de 1874 : 1re partie, n° I, p. 107; n° II, p. 116; 2e partie, n° III, p. 235; 3e partie, n° IV, p. 454. — Annales 1875 : 4e partie, n° V, p. 237; 5e partie, n° VI, p. 469, et n° VII, p. 483. — Annales, 1876 : 6e partie, n° VIII, p. 389. — Annales 1877 : 7e partie, n° IX, p. 35; 8e partie, n° X, p. 243; n° XI, p. 260. — Annales 1878 : 9e partie, n° XII, p. 31; n° XIII, p. 40; n° XIV, p. 48; 10e partie, n° XV, *pars prima*, p. 213; *pars secunda*, p. 401. — Annales 1879 : 11e partie, n° XVI, p. 183; n° XVII, p. 235. — Annales 1880 : 12e partie, nos XVIII, et XIX, p. 85; 13e partie, n° XX, p. 139; 14e partie, n° XXI, p. 213; 15e partie, n° XXII, p. 369. — Annales 1881 : 16e partie, n° XXIII, p. 13; n° XXIV, p. 22; n° XXV, p. 24; 17e partie, n° XXVI, p. 363; n° XXVII, p. 372.

nidi et des *Xylophagidæ,* ensuite, parce qu'il renferme les plus grands Diptères connus.

Les espèces, dis-je, sont en petit nombre, et tout porte à soupçonner que ce nombre devra diminuer encore, car plusieurs d'entre elles paraissent susceptibles de notables variations ; d'ailleurs, on ne connaît guère les modifications sexuelles.

Ces espèces ont été partagées en deux genres par Wiedemann (Dipt. exot., 1821), *Acanthomera* et *Raphiorhyncus,* acceptés par Macquart (Dipt., Suites à Buff. et Dipt. exot.), mais je ne pense pas que le dernier puisse être définitivement maintenu ? Quoi qu'il en soit, je crois devoir en former un troisième pour l'*A. seticornis* (Wied., Ausser. Europ. Zweiflug, 1828), voici pourquoi :

Les caractères assignés au genre *Raphiorhyncus* peuvent se résumer dans la *dilatation notable des palpes,* car la conformation et la saillie de la *protubérence faciale* se retrouvent chez les *R. planiventris* (Wied., Dipt. exot., 1821) et *A. Frauenfeldi* (Schiner), tandis que celui-ci n'a point les *palpes dilatés,* ni l'*épine des cuisses postérieures* propre au précédent ; de plus, l'*A. magnifica* (Walker) aurait, au contraire, la *protubérence faciale* et l'*épine fémorale* du *R. planiventris ;* ce ne sont donc point là des particularités invariables, ou d'ordre supérieur : nous ignorons même si les unes ou les autres ne seraient pas l'apanage exclusif de l'un des sexes ? Je ne maintiendrai conséquemment le genre *Raphiorhyncus* qu'à titre provisoire, et par déférence pour les deux savants précités.

Maintenant, si l'on veut, avec moi, attacher une haute importance à la conformation des *antennes,* on ne refusera pas d'admettre ma coupe générique consacrée à l'*A. setiformis* (Wied.) possédant un *style* ou *chète* apical, long, grêle, absolument sétiforme ? Je donnerai à ce genre le nom de *Megalemyia* (μεγαλη μυια).

L'*A. crassipalpis* (Macq., Dipt. exot.), dont le *type, unique échantillon,* appartient à ma collection, ne me paraît pas différer *génériquement* du *R. planiventris* (Wied.), si, du moins, l'on s'en rapporte à la description et à la figure publiées par l'auteur.

En étudiant les descriptions, je n'aperçois pas de différences sensibles entre l'*A. Servillei* (Guérin, Iconogr.) et l'*A. vittata* (Wied., loc. cit.) ; s'il en existe pourtant, ne seraient-elles pas purement sexuelles ?

Voici les diagnoses de mon genre nouveau, ainsi que de l'*espèce nouvelle* que j'y rapporte :

Genre **Megalemyia.**

(Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bimens., 1880, n° 1, p. 5.)

Generis Acanthomeræ *vicinum ; differt : segmento tertio antennarum abbreviato, chæto apicali longo, setiformi.*

A. setiformis (Wied.) et *M. argyropasta* (mihi, sp. nov.).

M. ARGYROPASTA (mihi, sp. nov.). — Long. 24 mill.

(Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bimens., loc. cit.)

♂. *Tuberculo faciali parvo, obtuso ; femoribus posticis subtus muticis. Fusca ; antennis castaneis, palpis fulvis ; thorace castaneo fusco, vix fusco vittato ; scutello fusco, basi, albido parum nitente ; abdomine rubido, argenteo pruinoso ; pedibus obscurè fulvis, posticis fuscioribus, tarsis testaceis ; alis cinereis, basi testaceis, fusco nubeculosis.*

♂. Proéminence faciale assez peu saillante, obtuse ; cuisses postérieures mutiques en dessous. Antennes d'un châtain foncé ; palpes rougeâtres, principalement à l'extrémité ; face brune. Thorax brun, avec trois bandes, peu distinctes, noirâtres, couvert d'un court duvet roussâtre, épaules un peu grisâtres, flancs noirâtres ; écusson brun, avec reflets blanchâtres à la base ; abdomen unicolor, rougeâtre, avec reflets de duvet argenté ; balanciers bruns, à base fauve ; pieds rougeâtres, postérieurs teintés de brun, tarses testacés ; ailes grises, testacées à la base, au bord externe et le long des nervures, assez largement brunâtres au milieu des cellules.

Panama ; un spécimen. — Ma collection.

Genre **Acanthomera** (Wied., loc. cit.) — Espèces nouvelles.

A. RUBRIVENTRIS (mihi). — Long. 43 mill. (sans l'oviducte).

(V. Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bimens., loc. cit.)

♀. *Tuberculo fasciali parvo, obtuso; femoribus posticis subtus muticis. Fuscana; antennis palpisque fuscis; facie castaneâ, fronte cinereo-testaceo; thorace cinereo limbato, utrinque fusco, vittis quatuor interruptis, fuscis, vittâ medianâ pallidè castaneâ; abdomine croceo, marginibus segmentorum et apice, nigris, ventre nigro; pedibus obscurè castaneis, tarsis basi rufis; alis fuscis, venis testaceo latè limbatis.*

♀. Proéminence faciale peu saillante, obtuse; cuisses postérieures mutiques en dessous; antennes et palpes bruns; front d'un gris jaunâtre, face rougeâtre; thorax d'un brun grisâtre sur les côtés, d'un gris pâle légèrement lilacé au milieu, orné de quatre bandes noirâtres, les latérales interrompues, et, en outre, d'une bande médiane, étroite, roussâtre, côtés roussâtres à duvet rougeâtre; écusson brun avec reflets blanchâtres à la base; balanciers bruns à base rougeâtre; abdomen d'un rouge ferrugineux, extrémité, oviducte et bords latéraux, marges postérieures des segments et ventre, noirs; pieds d'un brun rougeâtre pâle, avec les articulations brunes; ailes grises, milieu des cellules largement brunâtre, une bande transversale, fort irrégulière, étroite, sur le milieu, une autre bande courte, longitudinale, au bord postérieur, marges des nervures transversales, d'un testacé rougeâtre.

Guatemala; quatre spécimens. — Ma collection.

Peut-être n'est-ce qu'une variété de l'*A. immanis* (Wied., Ausser Eur. Zweiflug, 1830)?

A. FULVIDA (mihi). — Long. 20 ou 26 mill. (sans l'oviducte).

(Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bimens., loc. cit.)

♀. *Tuberculo faciali parvo, obtuso; femoribus posticis subtus muticis. Fulva. Antennis testaceis; palpis fulvis; fronte et facie cinereo-testaceo,*

callositate ocelliferâ, maculis duabus, et, callositate faciali, nigris; thorace vittis quinque fuscis, intermediâ pallidâ, lateralibus posticis ante suturam terminatis; abdomine, maculis utrinque tribus, et, in medio, retrorsum, duabus, nigris; pedibus rufis, posticis fuscioribus, tarsis testaceis; alis pallide testaceis, venis testaceo-rufo limbatis.

♀. Proéminence faciale peu saillante, obtuse; cuisses postérieures mutiques en dessous. D'un fauve jaunâtre. Antennes testacées; palpes rougeâtres; face et front d'un gris jaunâtre; tuberculosité ocellifère, deux taches en dessous, l'une sur le front, l'autre à la base des antennes, et, une dernière sur la proéminence faciale, noires; thorax orné de cinq bandes noirâtres, l'intermédiaire diffuse, les deux autres légèrement courbées à leur extrémité antérieure, les latérales courtes, allant de la suture au bord postérieur; écusson rougeâtre; abdomen un peu plus clair que le thorax, avec l'extrémité, l'oviducte, trois grandes macules de chaque côté, et deux autres sises vers le milieu des troisième et quatrième segments, noirâtres; balanciers fauves; pieds rougeâtres, légèrement brunâtres en dessus et en avant, postérieurs plus foncés, tarses d'un jaunâtre assez pâle; ailes d'un gris jaunâtre, avec la base, le bord externe et les nervures, d'un jaune fauve.

Guyane; deux spécimens. — Ma collection.

Classement synoptique des genres et des espèces.

Genres.

Antennes, troisième division ordinairement conoïdale, allongée, acuminée, pas de chète proprement dit................ 1.

— Id., troisième division relativement courte, ovaloïde, et munie d'un chète apical, allongé, sétiforme........... G. *Megalemyia*.
(Nov., mihi, 1880.)

1. Palpes épais ou fortement dilatés, proéminence faciale conique, allongée, acuminée, légèrement courbée; cuisses post. munies en dessous d'une épine saillante. G. *Raphiorhyncus*.
(Wied., Dipt. exot., 1821.)

— Palpes cylindroïdes, non dilatés, proéminence faciale droite, ordinairement peu saillante et obtuse ; cuisses postér. ordinairement mutiques en dessous.......... G. *Acanthomera.*

(Wied., loc. cit. — *Pantophthalmus* Thunb., 1819.)

ESPÈCES.

G. **Megalemyia.** — Thorax grisâtre, avec cinq bandes noirâtres bien distinctes ; abdomen d'un rouge ferrugineux, bords noirâtres ; tibias fauves.................. *M. seticornis.*

(*Acanthomera id.* Wied., loc. cit.)

— Thorax brun, bandes peu distinctes ; abdomen unicolor, d'un rouge brunâtre avec reflet d'un court duvet blanc argenté ; tibias d'un brun rougeâtre............ *M. argyropasta.*

(Nov., mihi, Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bi-mens., 1880, loc. cit.)

G. **Raphiorhyncus.** — Tibias d'un jaune pâle ; ailes jaunâtres avec le bord externe brunâtre............ *R. planiventris.*

(Wied., loc. cit.)

— Tibias postérieurs noirâtres ; ailes grises avec le bord externe et les nervures largement teintés de brunâtre.. *R. crassipalpis.*

(*Acanthomera id.* Macq., Dipt. exot., 1847.)

G. **Acanthomera.** — Abdomen ordinairement luisant, d'un brun noirâtre foncé................................ 1.

— Id. brun châtain, ou bien, d'un rouge plus ou moins clair.. 2.

1. Tibias bruns, tarses d'un fauve clair ; antennes brunes. *A. Heydeni.*

(Wied., Ausser. Eur. Zweiflug, 1828.)

— Id. en grande partie d'un jaunâtre pâle ; antennes à base roussâtre.................................... *A. picta.*

(Wied., Dipt. exot., 1821.)

2. Abdomen d'un brun châtain plus ou moins clair.......... 3.

— Id. d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair........... 5.

3. Abdomen avec demi-bandes latérales, transversales, noires; bandes du thorax bien distinctes; antennes diversement colorées.. 4.

— Id. unicolor; bandes du thorax peu ou point distinctes; antennes brunes................................ *A. Bellardii.*

(Bellardi, Saggio, etc., append., 1859-1862.)

4. Tibias rougeâtres; abdomen avec demi-bandes noires, sises à la base latérale des segments.................... *A. tabanina.*

(Wied., Ausser. Eur. Zweifl., 1828.)

— Id. en grande partie d'un jaune pâle; antennes rougeâtres.. *A. flavipes.*

(Macq., Dipt. exot., 1847.)

5. Proéminence faciale très saillante, conique, acuminée, infléchie vers son extrémité................................ 6.

— Id. médiocrement saillante, obtuse, droite................ 7.

6. Tibias noirâtres, tarses postérieurs à base testacée; antennes noirâtres.................................... *A. Frauenfeldi.*

(Schiner, Reise Fregatten Novarra, 1868.)

— Id. antérieurs d'un jaune pâle, ainsi que tous les tarses; antennes fauves à base noire; cuisses postérieures unidentées en dessous; ailes, 2e cellule postérieure fermée. *A. Bigoti.*

(Bellardi, Saggio, etc., append., 1859-1862.)

7. Tibias en grande partie d'un jaune pâle; abdomen noir à sa base et aux bords; antennes testacées.......... *A. magnifica.*

(Walker, Dipter. Saunders, 1856.)

— Id. noirâtres ou rougeâtres; abdomen avec des bandes transversales, ou des macules, noires...................... 8.

8. Tibias noirâtres; abdomen avec la base des segments noirâtre, point de macules; antennes brunes; thorax d'un brun grisâtre................................ *A. immanis.*

(Wied., Ausser. Eur. Zweifl., 1830.)

— Tibias d'un fauve obscur ; abdomen avec des demi-bandes et, souvent de larges macules, noires ; thorax parfois rougeâtre ; antennes de nuances variées................ 9.

9. Antennes fauves ; abdomen parfois avec trois rangs de macules ou demi-bandes noires ; thorax parfois d'un rougeâtre pâle...................................... 10.

— Id. brunes ; abdomen avec les bords postérieurs lisérés de noir ; thorax d'un brun grisâtre, avec une large bande médiane, d'un gris clair..................... *A. rubriventris.*

(Nov. sp., J. Bigot, Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bi-mens., 1880, loc. cit.)

10. Thorax d'un brun grisâtre ; face avec une macule noire, sise entre la proéminence faciale et la macule ocelligère ; abdomen ordinairement avec trois rangs de macules ou demi-bandes, noires............................ *A. vittata.*

(Wied., Ausser. Eur. Zweifl., 1828, = *A. Servillei* Guérin, Iconogr., p. 544, 1829-1838.)

— Id. rougeâtre ; face avec deux macules noires sises entre la proéminence faciale et la macule ocelligère ; abdomen avec trois rangs de macules ou demi-bandes, noires. *A. fulvida.*

(Nov. sp., J. Bigot, Ann. Soc. ent. Fr., Bull. bi-mens., 1880, loc. cit.)

ESSAI

SUR LES

Coléoptères des îles Viti (Fidgi)

Suite (1)

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 12 Janvier 1881.)

Brenthides.

1. EUBACTRUS SEMIÆNEUS Lacord., Gener. Col., VII, 457. — Long. 23 à 34 mill. — *Elongatus, æneo-violaceus, parum nitidus; capite basi oblongi foveato, punctulato, rostro basi quadrato, supra et lateribus sulcato; antennis fuscis, submoniliatis; prothorace elongato, antice tantum leviter attenuato, sat grosse punctato, antice obsoletius, medio late ac profunde canaliculato; elytris ante humeros dente brevi signatis, apice subtruncatis et extus plicatis, punctato-lineatis, linea suturali profunde sulcata; subtus nitidior, abdomine haud sulcato, cum mesosterno ad latera grosse punctato. ♂. Rostro apice summo dilatato, elytris apice sublatioribus et magis recte truncatis. ♀. Rostro gracili.*

Iles Viti.

2. E. FUSCOJANTHINUS Fairm., Naturaliste, 1881, 373. — Long. 9 à 12 mill. — *Elongatus, supra depressiusculus, fusco violaceus, modice niti-*

---

(1) Voir le commencement, p. 243 de ce volume (Annales 1881, 2e et 3e trimestres).

dus, aut cyaneus, elytris violaceis; capite rostroque late canaliculatis, hoc apice latiore et lævi, utrinque ad basin longitudinaliter impresso et grosse punctato, antennis validiusculis, basin prothoracis vix superantibus, articulis transversis, apicem versus paulo latioribus, ultimo pyriformi, brevi, 1° crasso; prothorace latitudine fere duplo longiore, antice attenuato, basi leviter angustato, sat grosse parum dense punctato, dorso longitudinaliter, late ac profunde impresso; elytris parallelis, ad humeros emarginatis et dentatis, ante apicem impressis et latiore sinuatis, apice breviter producto-truncatis, depressis, angulo interno producto, dorso sat grosse seriatim punctatis, stria suturali profunde impressa, sutura et intervallo 3° apice elevatis; subtus varius punctatus, abdomine apice magis punctato, basi cum metasterno leviter canaliculato; femoribus clavatis, tibiis compressis, impressis, tarsis sat latis.

Iles Viti.

Distinct par sa coloration et la ponctuation des élytres.

3. E. METALLICOLLIS Fairm., Naturaliste, 1881, 421. — Long. 6 à 9 mill. — *Elongatus, dorso planiusculus, fusco-brunneus, nitidus, capite prothoraceque metallicis, elytris utrinque vitta angusta, medio et apice interrupta rufa, subtus metallicus, pedibus magis rufescentibus; capite quadrato, convexo, basi abrupte constricto, rostro apice leviter dilatato, sulcato, sulco basi latiore, apice obsoleto; antennis validis, apicem versus incrassatis, articulis* (1° *et ultimo exceptis*) *transversis; prothorace basi angustato, antice longe attenuato, subtilissime punctulato, margine postico reflexo; elytris ante apicem angustatis, apice oblique truncatis, grosse ac profunde striato-punctatis, intervallis angustis, convexis, levibus, 2° 7°que apice carinatis et coeuntibus, metasterno serie laterali punctata; abdomine convexo, segmento ultimo punctato.*

Iles Viti.

Bien distinct des autres *Eubactrus* par son corselet non sillonné et ses élytres profondément striées, ainsi que par l'abdomen et le métasternum non sillonnés.

ITHYSTENUS NIGROSULCATUS Fairm., Naturaliste, 1881, 421. — Long. 23 mill. — *Elongatus, dorso planatus, rufo-testaceus, sat nitidus, capite rostroque fuscis, medio rufis, prothorace subopaco, medio fusco vittato,*

elytris obscuro longitudinaliter tinctis, vittis utrinque 2 angustis dilutius testaceis, apice infuscato, subtus rufus, nitidior, lateribus infuscatis, pedibus rufis, fusco vittatis; capite postice, leviter attenuato, basi abrupte constricto, rostro elongato, apice vix dilatato, medio late canaliculato; antennis basin capitis leviter superantibus, subtus subtiliter villosulis; prothorace basi angustato, antice longe attenuato, medio profunde sulcato, basi et apice transversim plicato; elytris subparallelis, basi apiceque leviter attenuatis, ad humeros leviter productis, lineato-punctatis, utrinque ad suturam fortiter bistriatis, apice extus producto-truncatis, angulo externo acutissimo; subtus lævis, segmentis 2 abdominalibus primis confusis, 3° 4°que brevissimis, femoribus vix clavatis, tarsis sat elongatis.

Iles Viti.

Remarquable, parmi ses congénères, par sa coloration roussâtre, mate sur le corselet, et ses élytres à bandes jaunes comme chez les *Brenthus*, avec l'extrémité tronquée à la suture, un peu prolongées et tronquées en dehors.

1. CEROBATES VITIENSIS Fairm., Naturaliste, 1881. 422. — Long. 7 1/2 mill. — *Elongatus, supra depressus, rufus, nitidissimus, prothorace medio et elytrorum sutura paulo obscurioribus; capite transverso, basi constricto, post oculos utrinque angulato, rostro convexo, apice incurvo, striolato, antennis validiusculis, rostro cum capite longioribus; prothorace oblongo-ovato, antice paulo magis quam postice angustato, basi marginato, ante basin fovea ovata signato; elytris prothorace vix latioribus, subparallelis, apice rotundatis et anguste marginatis, utrinque profunde tristriatis, striis 2 externis basi arcuatis, 2ª cum prima medio coeunte, et simul sulcatis, 3ª medio præcedenti approximata et obliterata, 2ª ad apicem rediviva, spatio externo lævi; abdomine metasternoque late ac sat profunde canaliculatis.*

Iles Viti.

Se distingue de la plupart des *Cerobates* par les stries des élytres qui se réunissent pour ne former qu'un sillon le long de la suture, laissant la plus grande partie de l'élytre entièrement lisse.

Il ressemble extrêmement à une espèce d'Australie, dont voici la diagnose :

2. C. AUSTRALASIÆ. — Long. 7 mill. — *Præcedenti simillimus, paulo*

minor, paulo dilutior, capite basi minus abrupte constricto, angulis haud acutis, prothorace antice constricto, medio sulcato, elytris similiter striatis, sed striis basi fere rectis, et antennis tenuioribus.

BOLBOGASTER CTENOSTOMOIDES Lacord., Gen. Col., VII, 457, note 1. — Long. 11 à 34 mill. (*cum rostro*). — *Elongatus, æneus, valde nitidus, leviter cupreus, impunctatus, tibiis tarsisque fuscis seu fusco-piceis; prothorace basi medio foveato; elytris medio fere latitudinis dimidio constrictis, juxta suturam unisulcatis, sutura depressa.*

♂. *Major, rostro capite prothoraceque conjunctis paulo longiore, longitudinaliter supra et lateribus canaliculato, elytris apice extus mucrone subcylindrico, vix obliquato, obscuriore, armatis.*

♀. *Minor, rostro gracili, filiformi, elytris breviter mucronatis.*

Iles Viti (1).

Genre ANOMOBRENTHUS, gen. nov., Fairm., Naturaliste, 1881, 349.

Prothorax antice haud compressus. Antennæ elongatæ, ♂ anteriores, ♀ basales, corpore haud brevioribus, apice incrassatæ. Tarsi mediocres, articulo 1° secundo tertioque conjunctis breviore. ♂. Caput exsertum, postice leviter angustatum, basi constrictum; rostrum conicum, apice angustum, ad antennarum insertionem utrinque dilatatum antice cylindricum, subtus hamulis 2 armatum. Oculi mediocres, rotundis. Antennæ corpore paulo longiores, paulo ante rostri medium insertæ, articulo 1° crasso, 2° brevi, ceteris subæqualibus, elongatis, ultimis 3 paulatim latioribus. Prothorax ovatus, haud sulcatus. Elytra parallela, apice truncata et spinosa. Pro- et mesosternum angusta. Femora clavata, inermia, tibiis fere rectis. ♀. Caput basi haud angustatum, sed transversim sulcatum, rostrum longum, cylindricum; antennæ ad basin insertæ, corpore vix

---

(1) BOLBOGASTER HEBRIDARUM Fairm., Pet. Nouv. entom., 1878, 282. — Long. 25 mill. — *Præcedenti valde affinis, sed æneo-subvirescens, tibiis tarsisque piceis, prothorace basi fovea majore signato et transversim biplicato, elytris medio minus constrictis, juxta suturam utrinque bisulcatis, sulco externo basi abbreviato, apice breviter et obtuse mucronatis, mucronibus compressis.* ♀. — Nov.-Hebridæ.

sensim breviores, articulis 3 ultimis latioribus. Pro- et mesosternum paulò latiora.

Ce genre curieux semble se placer entre les *Ectocemus* et les *Belorhynchus*, différant des premiers par les antennes grêles, grossissant seulement à l'extrémité, le rostre ♂ non dilaté en avant, et des seconds par les antennes ♂ insérées moins en avant, le rostre conique.

A. HAMATIROSTRIS. — Long. 8 à 10 mill. — *Oblongo-elongatus, convexus, elytris dorso planatus, rufus, opacus, corpore subtus cum prothoracis lateribus piceus nitidissimus, elytris rufis nitidis, parte humerali et utrinque vittis 2 angustis, externa breviore, sulfureo flavis, pedibus piceo rufis, antennis rufescentibus apice infuscatis; capite haud sensim punctato, linea obsolete impressa in rostro evidentiore, capite rostroque subtus concavis sat dense tenuiter asperulis et hoc ad antennarum insertionem utrinque hamulo recte angulato, acutissimo munito; prothorace ovato, antice breviter constricto utrinque plicato, margine postico transversim impresso; scutello minutissimo; elytris parallelis sat brevibus, basi late emarginatis, ante apicem subintrusis, apice truncatis sed extus rotundatis et spina sat brevi sat valida armatis, fortiter oblique punctato-lineatis, intervallis alternatis fere costulatis, secundo majore; subtus lævis, pectore lateribus grosse punctato, abdomine parce punctato, medio sat profunde longitudinaliter impresso, mesosterno apice impresso.*

♀. *Major, capite inter oculos leviter sulcatulo, rostro lævissimo, antennis prope oculos insertis, abdomine concavo.*

Iles Viti.

Anthribides.

CERAMBYRHYNCHUS SCHÖNHERRI Montr., Faune Woodlark, 1857, 42. — Lacord., Gen. Col., VII, 493, Atlas, pl. 78, fig. 2 et 3. — Long. 10 à 16 mill. — *Ater, indumento albido subtus dense obtectus, supra atro-maculatus et lineatus, fere reticulatus, antennis pedibusque albo-annulatis; rostro albido, medio sulcato et nigro lineato; prothorace sparsim ac longitudinaliter granuloso, elytris subtiliter punctato-striatis, basi inordinate ♂ vel subseriatim ♀ minute tuberculatis.*

Iles Viti, îles Wallis.

Cet insecte est assez variable de coloration et surtout de taille; les

antennes qui, chez le ♂, ont deux fois et demie la longueur du corps, ne dépassent guère la base du corselet chez les ♀.

Genre PÆCILOCAULUS, gen. nov., Fairm., Naturaliste, 1881, 349.

Antennæ ad latera rostri insertæ, compressæ, latæ, corpore paulo longiores, ♂ articulo 1° brevi, crasso, 2° obconico, præcedenti subæquali, ceteris longioribus, subæqualibus, apice intus angulosis, 3°, 4° 5°que compressis, intus villosis, 7° 8°que paulo angustioribus, 9° 10°que brevibus, ♀ 3 ultimis vix latioribus, clavam parum distinctam efformantibus. Prothoracis carina antica ante-basilaris, medio interrupta. Rostrum crassum, basi capite haud angustius, apice haud dilatatum. Scrobes rostrales foveiformes, haud obtectæ. Oculi integri. Corpus supra planatum, elytra apice gibbosa, pygidium haud obtectum. Pedes mediocres, tarsorum articulo 1° secundo paulo longiore, 3° bilobo, haud incluso, unguibus bas obsolete ac obtuse dentatis.

Ce nouveau genre est assez difficile à classer d'une manière satisfaisante. Au premier abord il rappelle le *Stenocerus tuberculosus*, du Chili, mais il s'en éloigne par ses antennes plus courtes, larges, comprimées, par le rostre pas plus étroit à la base que la tête, non élargi au bout, et par le corselet non angulé latéralement. Les yeux petits et écartés et les antennes courtes dans les deux sexes ne permettent pas de le rapprocher des *Xenocerus,* dont l'éloigne aussi le 3e article des tarses non enfoui.

P. PICTURATUS Fairm., loc. cit. — Long. 11 à 16 mill. — *Oblongo-elongatus, supra planatus, opacus, dense pubescens, fuscus, capite cum rostro utrinque vitta lata in prothorace breviter producta, hoc medio vitta media lanceolata, scutello, elytris macula communi post scutellum, antice et postice angustata, post medium macula communi postice oblique producta, cum præcedente per suturam anguste connexa, macula transversa apicali, utrinque maculis 2 minutis marginalibus et punctis 1 vel 2 discoidalibus pallide flavo-rufescentibus, subtus dense cretoso-pubescens, capite subtus, pro- et mesosterno denudatis, antennis nigris, articulis 7° 8°que albis, pedibus griseo-pubescentibus, femoribus 2 anticis intus dense albido pubescentibus; rostro antice leviter depresso, inter oculos plagula minuta oblonga, leviter elevata signato, scrobibus cavernosis, apertis, magnis, antennarum articulo 1° haud superante; oculis lateralibus dis-*

tantibus; prothorace ovato, antice attenuato, postice leviter angustato, tenuissime rugosulo, sat fortiter punctato, dorso sat late parum profunde impresso, carina basali acuta, extus postice retroversa, carina ante-basali tenui, medio interrupta, lateribus evidentius carinatis; elytris prothorace latioribus, basi transversim plicatis, postice leviter attenuatis, apice abrupte rotundatis, punctis sat grossis seriatis, disco utrinque longitudinaliter leviter elevatis et apice tuberculo obtuse conico munitis; pygidio basi fovea sat profunda, antice acuta impresso.

Iles Viti.

Genre RHINOTROPIS, nov. gen.

Antennæ lateribus rostri insertæ. Carina prothoracis postice ante-basilari. Rostrum basi capite haud angustius, apice dilatatum, supra planum, tricarinatum. Scrobes foveiformes, ovatæ, margine supero reconditæ. Oculi integri, ovati, magni. Antennæ medium prothoracis parum superantes, gracillimæ, articulo 1° brevi, 2° tertium fere æquante, ceteris decrescentibus, ultimis 3 distinctis, clavam formantibus. Scutellum minutum. Prothoracis carina postice convexa, lateribus medio abbreviata, angulata. Elytra deplanata, inæqualia, basi fere truncata. Pedes æquales, femora clavata, postica apicem elytrorum attingente, tarsorum articulo 1° ceteris conjunctis æquali. Metasternum normale, episternis postice angustatis, mesosterno declivi, subquadrato. Pygidium triangulari-ovatum, apice truncato-rotundatum.

Ce genre paraît voisin des *Phlæops* de la Nouvelle-Calédonie; il en diffère par les scrobes ovalaires, les antennes très grêles, à 2ᵉ article presque aussi long que le 3ᵉ, les yeux ovalaires, les élytres non arrondies à la base, les fémurs postérieurs atteignant l'extrémité du corps, le 1ᵉʳ article des tarses aussi long que les suivants réunis, le métasternum assez grand, à épisternums rétrécis en arrière.

R. CRISTIFERUS. — Long. 7 1/2 mill. — *Oblongo-ovatus, crassus, supra planiusculus, fuscus, dense pubescens, fere sericeus, griseo et nigro variegatus et maculosus, pedibus cinereo variegatis; capite summo fusco, medio sulcato, rostro lato, basi angustiore, utrinque carina antice abbreviata, medio carina longiore basi interrupta instructo, inter oculos sulcato, intervallis depressis, tenuiter punctatis; antennis piceis, gracillimis, articulis* 3 *ultimis latis, compressis; prothorace longitudine vix latiore, basi dilatato,*

utrinque fere lobato, antice attenuato, ante basin carina transversali acuta, cum margine externo coeunte, medio lateris interrupta et rotundato angulata, medio longitudinaliter biimpresso, impressionis latioribus obtuse elevatis et postice utrinque impresso ; elytris subparallelis, medio vix sensim ampliatis, apice extus rotundatis, basi anguste marginatis, tenuiter punctato-substriatulis, basi utrinque tuberculo compresso-elevato signatis, humeris vix convexis, ante apicem utrinque elevato-compressis, tuberculis 2 *aut* 3 *interpositis ; pygidio obtuso.*

Iles Viti.

Platypides.

PLATYPUS GERSTÆKERI Chap., Monog. Platyp., 240. —Long. 6 1/2 mill. — *Rufo-brunneus vel flavescens, elytris apice infuscatis.*

♂. *Fronte inæquali, inter antennas lamellis submedianis duabus ornata, lateraliter carinata ; prothorace oblongo, subtiliter punctato, punctorum congeriebus duabus magnis ; elytris striato-punctatis, interstitiis nitidis,* 1° *angustiore,* 3° *basi granulis minutis aspero ; depressione postica verticali, subplana, granulosa.* ♀. *Fronte medio striga brevi, lateraliter carinula longitudinali ornata ; prothorace oblongo, subtiliter punctato, punctorum congeriebus duabus oblongis ; elytris sulcatis, sulcis dense punctatis, interstitiis planis,* 1° *angustiore,* 3° *basi granulis minutissimis aspero ; depressione postica subconvexa, in utroque elytro spinis duabus quarum externa bifida.*

Iles Viti.

Cérambycides.

PARANDRA STRIATIFRONS Fairm., Naturaliste, 1879, 289. — Long. 20 mill. (*mandib. incl.*). — *Subparallela, planata, rufo-castanea, nitida, capite obscuriore, corpore subtus cum pedibus dilutiore ; mandibulis validis, capite haud brevioribus, intus obtuse, apice sat acute bidentatis, capite prothorace haud angustiore, medio sulcato, utrinque leviter convexo et inæquali ad oculos oblique impresso, parum fortiter et parum dense punctato, ad latera profundius, epistomate inter mandibulas vix producto, late sinuato, utrinque angulato ; prothorace transverso, postice vix sensim attenuato, ante basin angustato et leviter sinuato, angulis pos-*

ticis acutis, productis, margine antico ante angulos levissime sinuato, angulis ipsis subacutis, tenuiter laxe punctato, lateribus fortius ac densius; elytris apice rotundatis, sat fortiter parum dense punctatis, punctis medio validioribus; subtus lævis.

Ile Viti-Levu.

Voisine de la *P. austrocaledonica* Montr.; mais cette dernière espèce paraît plus petite, plus brune, la tête offre une impression profonde, triangulaire, au lieu d'un simple sillon, et la description ne parle pas de la saillie de l'épistome entre les mandibules; en outre, la ponctuation des élytres paraît notablement plus grosse, surtout à la base. De plus, les mandibules sont bien plus larges et les côtés du corselet sont angulés.

Xixuthrus heros Heer, Græffe Reise Viti, 1868, 47 (*Macrotoma*). — Dohrn, Stett. Ent. Zeit., 1868, 206, pl. 2. — Long. 100 à 120 mill. — *Elongatus, subparallelus, sed elytris medio leviter ampliatis, nigra fuscus, opacus, luteo-pubescens, spatiis elevatis, pedibus antennisque nitidis, his (basi excepta) piceis. ♂. Capite medio sulcato tenuiter granuloso; mandibulis validis; antennis corpore paulo longioribus, articulo 1° clavato, crasso, asperato, ceteris 3-9 intus laxe spinosis; prothorace transverso, lateribus a basi antice arcuatis, fortiter dentatis, dorso medio utrinque costula inæquali extus arcuata et utrinque ad latera costula obliqua fere recta signato; scutello tenuiter carinato; elytris magnis marginatis, apice subtruncatis, angulo suturali acuto, sutura et utrinque vittis 4 latis, nitidis, leviter elevatis, rugoso-punctatis, basi latioribus et magis rugosis, intervallis densissime pubescentibus; pedibus magnis, anticis paulo longioribus, aspero-rugosis, et breviter denticulatis; tarsis anticis articulo ultimo subtus dense villoso. ♀. Minor, capite minore, antennis pedibusque brevioribus, inermibus, prothorace breviore, magis acute dentato, antice magis angustato, dorso magis rugoso et costulis, magis elevatis, dentatis, basi utrinque spatio transversim elevato notato.*

Ile Viti-Levu.

Var. B. — *X. terribilis* Thoms., Typi Ceramb., Rev Zool., 1878, 21. — Long. 99 mill.

Cette variété locale est caractérisée par les dentelures latérales du corselet moins nombreuses et moins fortes, les reliefs du disque moins sail-

lants, et surtout par les élytres offrant, au lieu de bandes longitudinales saillantes, une ligne peu relevée, accompagnée de granulations plus marquées vers la base.

Ce bel insecte est un des plus grands Prioniens connus. Les indigènes mangent ses larves et probablement celles des autres genres du même groupe.

OLETHRIUS SCABRIPENNIS Th., Syst. Ceramb., 577 (1865). — Long. 23 à 65 mill. — *Oblongus, modice convexus, fusco-brunneus, aut ligneo-brunneus, nitidus, fulvo-pubescens. ♂. Fortiter punctatus, capite antice impresso, antennis vix validioribus, prothorace transverso, lateribus crenulatis, antice rotundatis margine postico utrinque obliquato, grosse ac rugose punctato, dorso spatiis 2 elevatis sublævibus; scutello punctato, medio fere lævi; elytris basi grosse punctatis apice multo minus, angulo suturali breviter spinosulo, utrinque lineis 4 obsolete elevatis, externa evidentiore. ♀. Prothorace tenuius denticulato, densissime tenuiter punctato-ruguloso, dorso medio spatiis 2 politis, elytris basi magis æqualiter et minus fortiter punctatis.*

Ninafou, Kandavu, îles Fidgi.

Varie énormément de taille et de sculpture.

OPHELTES CARIOSICOLLIS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1877, 180. — Journ. Mus. Godeffr., 1879, 111. — Long. 26 à 40 mill. — *Oblongus, subparallelus, modice convexus, fusco-brunneus, parum nitidus, subtus nitidior, pectore sat dense rufo-villoso. ♂. Minor, capite carioso, medio sulcato, prothorace transverso, lateribus parallelis, deplanato, valde irregulariter crenatis, angulis anticis productis, grosse carioso-punctato; scutello brevi, parce punctato; elytris apice extus rotundatis, angulo suturali breviter spinoso, dense ac grosse punctato-vermiculatis; prosterno lateribus profunde plicato. ♀. Major, prothorace antice angustato, margine postico ante angulos sinuato, angulis posticis exsertis, elytris magis amplis.*

Kandavu, îles Viti.

Genre CACODACNUS Th., Classif. Longic., 1860, 325.

Corpus elongatum, depressum. Caput latum, postice prolongatum. Antennæ ante oculos insertæ, ♂ corpore haud breviores, ♀ dimidio corpore longiores filiformes, simplices, articulo 1° *brevi, crasso,* 3° *ceteris singulis multo longiore,* 5-6 *subæqualibus, ♂ ultimo præcedente longiore,* 9-10 *extus paulo dentatis, ultimo præcedente haud longiore. Palpi sat elongatis, mandibulæ ♂ magnæ, quasi subhorizontales, semicirculares, apice bifidæ, ♀ subverticales parvæ. Prothorax transversus, sat brevis, depressus, utrinque bispinosus; scutellum subrotundatum. Elytra elongata, depressa. Prosternum vix productum apice sat latum, mesosternum muticum apice elongatum. Abdomen elytris brevius et angustius. Pedes sat robusti, elongati, subæquales; tibiæ angustæ, anticæ inermes, intus pilosæ. Tarsi sat breves, lati, æquales, articulo ultimo ceteris conjunctim multo breviore.*

Genera Cacoscelem *et* Priotyrannum *appropinquat, sed ab illo :* 1° *antennis multo longioribus, filiformibus, nec pectinatis ;* 2° *mandibulis minoribus ;* 3° *prothoracis spinis antice et ad medium sitis ;* 4° *elytris depressis, amplioribus, lateraliter reflexis ;* 5° *prosterno minus producto ;* 6° *tibiis anticis angustatis ;* 7° *tarsorum articulo* 1° *primo brevi ;* 8° *corpore depresso ; — ab hoc :* 1° *antennis brevioribus, simplicibus, haud dentatis ;* 2° *mandibulis minoribus ;* 3° *oculis supra distantibus ;* 4° *prothorace lateribus* 4, *nec* 8-*spinoso ;* 5° *elytris depressis ;* 6° *prosterno minus producto ;* 7° *tibiis anticis angustioribus ;* 8° *corpore depresso, differt.*

C. HEBRIDANUS Th., loc. cit., 326. — Long. 38 à 47 mill. — *Brunneus, nitidus, capite prothoraceque nigricantibus, aut brunneo-rufescens, prothorace capiteque obscurioribus ; capite rugose punctato, antice late impresso, medio sulcato ; antennarum articulo* 1° *brevi, crasso ; prothorace elytris angustiore, longitudine plus duplo latiore, rugose punctato, ad latera præsertim, sat late triimpresso, dorso utrinque leviter elevato et minus punctato, lateribus antice breviter, medio valde et acute dentatis, margine postico utrinque valde sinuato ; scutello fere lævi, basi paulo punctato ; elytris apice separatim rotundatis, ad suturam breviter spinosis, utrinque late ac obsolete tricostulatis ; pectore villosulo, abdomine nitidiore.*

Nouvelles-Hébrides (Thomson); îles Viti.

1. CERESIUM GRANDIPENNE. — Long. 32 mill. — *Elongato-oblongum, convexum, russatum, parum nitidum, dense luteo-pubescens, pube in elytris rariore; capite punctato, summo tenuius, inter oculos tenuiter striato, mandibulis rugosis, fuscis; oculis magnis, grosse granulatis; antennis corpore paulo brevioribus, subtus rarius villosis, articulo 1° clavato; prothorace transverso, elytris valde angustiore, antice posticeque æqualiter angustato, lateribus medio breviter dentato, dorso sat dense punctato, linea media longitudinali lævi medio interrupta, antice supra angulos anticos obtuse tuberculato; scutello triangulari-rotundato, densissime pubescente; elytris magnis, amplis, post medium attenuatis, ante apicem breviter dehiscentibus, apice oblique truncatis, dense fortiter aspero-punctatis, basi magis rugosis, punctis majoribus; subtus dense sat tenuiter punctatum, similiter pubescens, mesosterno longitudinaliter sulcato; pedibus sat validibus sat validis, femoribus clavatis.*

Iles Viti.

Forme et coloration du *C. simplex,* mais bien plus grand, plus épais, avec les élytres plus amples et tronquées obliquement; les antennes sont aussi plus courtes, avec les 3e et 4e articles égaux; le prosternum et le mésosternum sont conformés à peu près identiquement.

2. C. SIMPLEX Fabr. — Se retrouve aux îles Viti, comme dans toute la Polynésie, l'Australie, les îles Malaises et l'île de la Réunion.

Le *C. guttaticolle* n'est qu'une variété de coloration, à taches prothoraciques mieux accusées; mais quant à l'*Hesperophanes olidus* qu'on voudrait y assimiler, il n'y a pas de ressemblance; la taille et la vestiture suffiraient pour l'indiquer.

3. C. OLIDUM Fairm., Col. Polyn., 90 (*Hesperophanes*). — Long. 7 mill. — *Elongatum, subparallelum, parum convexum, fulvo-rufescens, modice nitidum, cinereo tenuiter pubescens, antennis pedibusque paulo dilutioribus; capite tenuissime dense punctulato, inter oculos striga medio interrupta signato; antennis corpore vix longioribus; prothorace longitudine paulo latiore, postice paulo magis quam antice attenuatus, lateribus medio leviter dilatatis, tenuiter ac æqualiter densissime punctulato, dorso obsoletissime impresso; scutello oblongo-triangulari, obtuso, tenuissime punctulato; elytris post medium gradatim attenuatis, apice rotundatis, dense sat fortiter punctatis, punctis apice tantum obsolescentibus; subtus tenuis-*

sime punctulatum, pubescens ; pedibus sat gracilibus, femoribus anticis magis clavatis.

Ile Viti-Levu ; Raiatea, Taïti.

4. C. IMPUNCTICOLLE. — Long. 4 1/2 à 9 1/2 mill. — *Omnino testaceo-rufum aut flavo-testaceum ; antennis villosis ; capite fere lævi, inter oculos leviter transversim impresso ; prothorace impunctato, sed subtiliter strigosulo, latitudina paulo longiore, antice posticeque æqualiter angustato, lateribus leviter arcuatis, basi rectis, dorso obsolete longitudinaliter impresso, basi tranversim depressiusculo, villoso ; scutello lævi ; elytris sat fortiter aspero-punctatis, parce villosis, utrinque lineis 3 vage lævioribus ; subtus læve, metasterno punctulato, femoribus valde clavatis.*

Ile Taïti, Raiatea.

Voisin du *C. olidum* Fairm. (*Hesperophanes*) pour la coloration, mais le corselet, au lieu d'être densément et finement ponctué, est couvert de fines rides, transversalement arquées, avec un court sillon longitudinal en arrière, et cette sculpture s'atténue beaucoup chez les petits exemplaires; en outre, les antennes sont assez densément ciliées, le corselet est moins court, les élytres sont plus fortement et moins densément ponctuées et sont hérissées de poils peu serrés au lieu d'une pubescence courte et dense.

5. C. GRACILIPES. — Long. 8 mill. — *Elongatum, fulvum, modice nitidum, capite, prothorace elytrorumque basi obsolete obscurioribus, pedibus palpisque pallidioribus ; capite dense punctato, antice magis tenuiter, inter oculos breviter striato ; antennis sat dense hirsutis ; prothorace ovato, antice posticeque æqualiter angustato, lateribus leviter arcuato, sat convexo, dense punctato, dorso utrinque obsolete elevato, medio linea brevi leviter elevata signato ; scutello triangulari, fere lævi ; elytris elongatis, dense punctatis, punctis basi validioribus, apice minoribus ; subtus dense punctatum, abdomine multo minus et tenuiter, pedibus elongatis, femoribus posticis elytrorum apicem attingentibus.*

Ovalau.

Cet insecte est remarquable par sa forme allongée et ses pattes grêles, à fémurs à peine épaissis, contrairement à ce que l'on voit chez presque toutes les espèces de ce genre.

6. C. ANGUSTULUM.—Long. 12 mill.—*Elongatum, angustum, subparallelum, rufo-brunneum, subopacum, fulvo-pubescens, elytris ad suturam fulvescentibus, antennis rufescentibus, fulvo-villosis, pedibus pallide luteis, genubus et tibiarum basi fuscis; capite dense punctato, medio obsolete striato, post oculos sulco arcuato transversim impresso; antennis corpore dimidio longioribus, articulo 1° arcuatum clavato, 4° tertio quintoque paulo breviore; prothorace elytris angustiore, latitudine plus dimidio longiore, lateribus vix arcuato postice angustato, linea longitudinali antice impressa, postice elevata, lævi signato, medio utrinque ad lineam mediam tuberculo transversim oblongo signato, postice pubescente; scutello ogivali, tenuissime punctato, leviter impresso; elytris subparallelis, sed postice a medio leviter attenuatis, apice separatim obtuse rotundatis, dense granuloso-punctatis; subtus tenuiter punctatum; metasterno lateribus fortiter punctato; pedibus elongatis, femoribus anticis clavatis, posticis longioribus, minus incrassatis, apicem elytrorum superantibus.*

Iles Viti.

Remarquable par sa forme allongée, le corselet plus long que large, à peine arqué sur les côtés, ayant en arrière une ligne longitudinale élevée, remplacée en avant par une ligne enfoncée et accompagnée à la base par deux petits points lisses et au milieu par deux petits espaces élevés, lisses. Les fémurs postérieurs dépassent un peu l'extrémité des élytres et sont minces à la base.

OBRIUM OBLONGOGUTTULUM Fairm., Naturaliste, 1879, 286. — Long. 8 mill. — *Elongatum, planiusculum, prothorace magis convexo, fuscum, modice nitidum, capite, prothoracis macula vittiformi media, elytris utrinque maculis duabus oblongis margineque apicali angusta testaceo-luteis, antennis pallide luteis, subtus nitidum, pedibus testaceis, femoribus posticis medio infuscatis; capite fere lævi, inter antennas brevissime striato, oculis late sinuatis, grosse granulatis; antennis gracilibus, corpore valde longioribus, intus tenuiter villosulis, articulo 1° longe clavato, 5° tertio paulo longiore, 4° quinto plus dimidio breviore; prothorace elongato, basi anticeque fere æqualiter angustato et transversim impresso, lateribus medio arcuatis, tenuissime vix perspicue punctulato; elytris elongatis, prothorace fere duplo latioribus, postice ampliatis, apice rotundatis, angulo suturali obtuso, ad suturam anguste rufescentibus, tenuissime sericantibus, tenuiter punctato-lineatis, haud striatis, lineis post medium*

obsoletis; subtus tenuiter sericans, abdominis segmento 1° ceteris simul sumptis paulo longiore, 2° late sinuato et fulvo-ciliato, ceteris intus adpressis; pedibus elongatis, gracilibus, femoribus clavatis.

Iles Viti.

Genre HYPAPHESIS Thoms., Syst. Ceramb., 46 (1864).

♂. *Corpus robustum, convexum, fere ut apud* Oopsem; *frons concava; antennæ corpore sat valde longiores, 11-articulatæ, articulis* 3-4 *subæqualibus,* 5° *sequente paulo breviore, ceteris parum brevioribus subæqualibus; prothorax subrotundatus, convexus, antice paulo attenuatus, lateraliter inermis; elytra convexa, apice subrotundata; prosterni et mesosterni appendices laminiformes; pedes sat robusti et breves; acetabula antica extus angulata; tarsi breves, lati.*

H. PUNCTATA Th., loc. cit. — Long. 12 mill. — *Nigra, nitida, lanugine flava huc et passim tecta; caput sparsim prothoraceque grosse punctata; elytra tenue et sparsim punctata, post medium obsolete longitudinaliterque carinata; corpus subtus læve.*

Ile Fidgi (Thomson).

Genre OOPSIS Fairm.

Ce genre, créé pour quelques Lamiaires de Taïti, semble avoir son centre dans les îles Viti, où ses espèces sont assez nombreuses et difficiles à limiter, au moins pour quelques-unes. Ainsi l'*O. nutator* semble varier d'une manière curieuse, et, en l'absence d'un assez grand nombre d'individus, j'ai cru devoir réunir à cette espèce plusieurs insectes assez différents par le faciès.

Le peu de variété dans la forme et la sculpture rend le groupement des espèces de genre peu commode. Aussi je me borne à en faire deux, et la limite est assez légère entre elles.

I. *Corps ovalaire-elliptique; corselet notablement plus étroit que les élytres, celles-ci d'un quart plus larges que le corselet.*

1. O. SEMIGRANOSUS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1879, 289. — Long.

12 à 14 mill. — *Oblongus, apice anticeque fere æqualiter angustatus, dorso planatus, fuscus, pube tenui cinereo-lutea vestitus, subtus cum pedibus densius; capite profunde parum dense punctato, antice leviter late impresso; antennis corpore paulo brevioribus, articulis basi cinereo-pubescentibus, 3° 4°que levissime arcuatis; prothorace transverso, antice angustato, lateribus postice fere parallelis, profunde sat dense punctato; scutello lato, apice obtuse rotundato; elytris magnis, ad apicem tantum angustatis et separatim sat acutis, ad suturam angulum rectum efficientibus, sat dense granulatis, granulis apicem versus obsolescentibus, postice suturam versus tenuiter striatis, stria suturali profundiore, a medio incipiente, sutura ipsa fere lævi; subtus densius pubescens, corpore medio denudato, abdomine basi et apice denudato.*

Eua-Tonga, îles Viti.

Cette espèce, l'une des plus grandes du genre, est remarquable par sa faible convexité, ses élytres tronquées très obliquement et presque acuminées à l'extrémité, couverte dans leur moitié basale de fines granulations accompagnées d'un point enfoncé; le corselet est aussi plus élargi à la base que chez les espèces suivantes; les antennes des mâles sont plus longues que les élytres; les pattes sont cendrées, plus ou moins mouchetées de brun; le 3e article des antennes est assez fortement arqué.

2. O. GRANICORNIS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1879, 290. — Long. 13 1/2 mill. — *Oblongo-ellipticus, fuscus, nitidus, pube lutea lateribus densius vestitus, elytris guttulis quibusdam luteis signatis; capite inter antennas breviter striato, summo profunde sat dense punctato; antennis corpore paulo longioribus, articulo 3° leviter arcuato, 2° apice dente minutissimo, fere rotundo instructo; prothorace parum transverso, antice sensim angustato, grosse sat dense punctato, dorso postice præsertim transversim plicatulo; scutello triangulari-rotundato; elytris basi sat dense granulatis, granulis post medium minoribus et rarioribus, parte postica a medio striatulis, striis antice evanescentibus, fere geminatis, intervallis alternatim magis elevatis, apice obtuse truncatulo.*

Ile Viti-Levu.

Ab O. semigranoso *corpore magis convexo, angustiore, prothorace longiore, antennis longioribus, articulo* 2° *dentato, elytrisque apice haud acuminatis, vix truncatis differt.*

3. O. STRIATELLUS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1879, 289. — Long. 8 1/2 à 12 mill. — *Oblongo-ellipticus, convexus, fuscus, parce cinereo-pubescens, prothorace utrinque vitta lutea ornato, elytris fusco-striatellis, punctis albido-pubescentibus sparsutis, post medium utrinque lineam vage obliquam formantibus ; subtus plagiatim fulvo-pubescens, antennis cinereis, articulis apice infuscatis, pedibus fulvo-cinereis, punctis denudatis sparsutis ; capite parce profunde punctato, antice tenuiter carinulato ; antennis corpore brevioribus, articulo 3° intus sensim arcuato ; prothorace transverso, antice vix sensim angustato, lateribus vix arcuato, profunde parum dense punctato, interdum linea media leviter elevata ; scutello fulvo-griseo, utrinque fusco-maculato ; elytris apice vix oblique truncatis, angulo suturali fere nullo, externo valde obtuso, striato-punctatis, striis parum profundis sed fortiter punctatis, basi irregulariter sat dense punctatis, striis basi evanescentibus aut confusis, intervallis vix convexiusculis, postice paulo evidentius.*

Iles Viti ; Tonga ; Taïti.

Très voisin de l'*O. Foudrasi* Montr., mais ordinairement un peu plus grand, à corselet plus large, plus arrondi sur les côtés et à élytres un peu moins fortement sillonnées, presque obtuses à l'extrémité au lieu d'être nettement et obliquement tronquées avec l'angle externe marqué.

Ressemble beaucoup à l'*O. nutator*, mais plus grand, moins court ; les élytres sont moins convexes dans le sens de la longueur, surtout vers la base ; elles sont plus longues, la couleur de leur pubescence est grise et ne forme pas, après le milieu, des taches disposées obliquement, et à la petite tache qui se trouve sur le 3ᵉ intervalle, vers la base, l'interstrie n'est pas élargi. Mais sa plus grande affinité est avec l'*O. oblongipennis* dont il ne diffère que par l'extrémité des élytres obtuse et non tronquée obliquement avec l'angle externe pointu ; le corselet est plus ponctué et la coloration n'est pas uniforme, bien que les petites taches grisâtres des élytres deviennent parfois peu distinctes ; la taille est aussi plus grande ordinairement.

4. O. NUTATOR Fab. — Cette espèce, qui se trouve surtout à Taïti, se rencontre aussi aux îles Viti, mais elle y est un peu dégénérée. La forme qui se rapproche du type est plus étroite, le corselet est moins large, les antennes sont mieux annelées, les élytres sont un peu plus obtuses à l'ex-

trémité, et la portion apicale grisâtre est plus nettement limitée en avant par les taches de pubescence grisâtre qui sont peu marquées.

Je ne puis séparer de cette espèce des individus n'ayant que 7 millim. de longueur, avec les taches pubescentes blanches au lieu d'être rousses; mais elles sont placées de la même manière, seulement elles forment en arrière des lignes assez régulières chez un individu ; les antennes sont d'un roux brunâtre, les derniers articles un peu annelés.

5. O. variivestis Fairm., Pet. Nouv. entom., 1879, 290. — Long. 8 mill. — *Oblongus, convexus, crassiusculus, fuscus, dense pubescens, murino et pallido, brunneo variegatus, capite summo lineis duabus et prothorace utrinque vitta fulvis, elytris utrinque striga baseos media brevi fulva, disco punctis utrinque* 1 *vel* 2, *paulo post medium maculis plurimis approximatis griseis ; antennis deficientibus, articulo primo unico sensim breviore et crassiore; prothorace lateribus rotundatis, antice angustiore postice paulo angustato, punctis grossis parum dense impresso, basi sulco parallelo anguste comitata ; elytris apice obtuse truncatis, punctato-striatis, striis parum profundis, basi irregularibus et aspero-punctatis, intervallis fere planatis, postice paulo magis convexis, striis* 2ª 3ª*que post medium abbreviatis; subtus murinus, pectore punctis impressis nigricantibus, pedibus murino et brunneo variis, haud annulatis, femoribus magis inflatis.*

Iles Viti.

Ressemble bien au *nutator*, mais plus convexe, plus déclive en arrière, avec le premier article des antennes un peu plus épais, le corselet plus étroit, plus arrondi que les côtés, l'écusson plus pubescent et les fémurs plus épais ; la vestiture est plus mouchetée, plus grise, et le troisième intervalle où se trouve un point blanc, au quart antérieur des élytres, n'est pas élargi à cet endroit comme chez le *nutator* et ses variétés.

6. O. brunneocaudatus Fairm., Pet. Nouv. ent., 1879, 290. — Long. 8 1/2 mill. — *Oblongo-ovatus, convexus, fuscus, tenuiter cinereo-pubescens, elytris post medium vage griseo-lineatis et guttulatis, apice sat late brunneis ; capite vix perspicue punctulato, summo medio breviter striato; antennis corpore parum brevioribus, brunneis pallido vage annulatis, articulo* 3° *leviter arcuato; prothorace breviore, antice sensim angustato,*

basi transversim impresso, dorso fere lævi, lateribus sat fortiter parum dense punctatis; scutello rotundato; elytris a medio postice attenuatis, apice sat late et oblique truncatis, angulo externo leviter producto, basi sat fortiter ac irregulariter punctatis, sat tenuiter striato-punctatis, stria suturali integra, intervallis vix convexiusculis basi planatis et confusis; subtus cinereo et rufulo pubescens, pectore lateribus punctato; pedibus brunneo-fulvescentibus, femoribus obscuris.

Iles Viti-Levu et Roratonga.

Très voisin de l'*O. nutator* pour la forme et la taille, en diffère par le corselet plus globuleux, les élytres tronquées à peine obliquement, les intervalles des stries plus convexes et la tache brune de leur extrémité.

7. O. LATERIPICTUS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1879, 290. — Long. 7 1/2 mill. — *Oblongus, longitudinaliter arcuatus, apice leviter attenuatus, fusco-brunneus, pube densa rufulo-cinerea vestitus, elytris utrinque plaga magna laterali fusca, ad humeros angusta, medio intus dilatata, sed suturam haud attingente, ante apicem abbreviata et intus striga obliqua incisa, margine ipso cinereo, scutello brunneo, spatio circa scutellum pallide brunneo vermiculato, prothorace vage fusculo trivittato, antennis griseo et fusculo variegatis; subtus cum pedibus rufulo-cinereo et brunneo variegatus; prothorace antice vix sensim angustiore, lateribus leviter arcuatis, haud distincte punctato; scutello quadrato-rotundato; elytris apice oblique truncatis, angulis evidentibus, externo magis acuto, haud distincte punctatis, sutura postice elevata.*

Ile Tonga.

Cet insecte est facile à reconnaître par sa forme plus convexe dans le sens de la longueur et par la tache brune qui se trouve au milieu du bord externe des élytres en se prolongeant plus étroitement le long de ce bord, en avant et en arrière; la pubescence serrée ne permet pas de distinguer les stries sur les élytres; la troncature est très nette et même fortement sinuée.

II. *Corps plus oblong, subcylindrique; élytres à peine plus larges que le corselet.*

8. O. FUSCO-APICATUS Fairm., Pet. Nouv. entom., 1879, 290. — Long.

10 mill. — *Oblongo-elongatus, convexus, fuscus, dense cinereo-pubescens, elytris vage fusculo lineolatis, apice intus plaga oblonga brunnea, basi obscuriore ornatis ; capite antice parce punctato, inter antennas stria impresso; antennis brunneis, cinereo-pubescentibus, articulis apice obscurioribus, 3° evidentius arcuato ; prothorace subquadrato, antice leviter angustato, postice vix sensim attenuato, grosse parum dense punctato ; elytris angustioribus, ante apicem attenuatis, apice late et oblique truncatis, angulo externo prominulo, punctato-striatis, striis parum impressis, basi intus irregularibus et cum intervallis sat fortiter punctatis, intervallis planiusculis, 8° ab humero incipiente paulo convexiusculo ; pectore laxe sat fortiter punctato, abdomine haud perspicue punctato, segmentis ad latera fusco impressis.*

Viti-Levu.

Plus allongé que les espèces voisines, et remarquable tant par la tache brune située à l'angle interne de chaque élytre et leur large troncature oblique que par le 3ᵉ article des antennes plus fortement arqué.

9. O. GRISEOCAUDATUS. — Long. 5 1/2 mill. — *Oblongus, valde convexus, fusco-brunneus, pube rufulo-cinerea variegatus, elytris ante apicem plaga magna communi, subrotunda, intus marmorata, antice fusco limitata signatis, antennis brunneis, cinereo annulatis et maculosis; capite inter antennas vix concavo, antennis articulo 1° longiore, basi leviter attenuato, haud abrupte constricto; prothorace brevi, longitudine fere duplo latiore, antice vix sensim angustiore, lateribus leviter arcuato, antice transversim leviter impresso, basi marginato, tenuiter laxe punctulato; scutello fusco; elytris prothorace parum latioribus, subparallelis, ante apicem angustatis, apice ipso sat acuto, ad suturam oblique truncatis, parum regulariter lineato-punctatis, lineis apice obsoletis, utrinque lineis 2 leviter elevatis, stria suturali fere integra; femoribus infuscatis, tibiis fusco maculosis.*

Iles Viti.

Espèce très distincte par ses antennes tachetées de brun et de roussâtre, à 1ᵉʳ article oblong, assez mince, le 3ᵉ nullement arqué, le corselet à peine ponctué, presque aussi large que les élytres et celles-ci à lignes ponctuées, peu régulières, ne formant pas de stries et s'arrêtant à la grande tache postérieure grisâtre.

10. O. DORSATUS. — Long. 5 1/2 mill. — *Oblongo-elongatus, subparallelus, ceteris angustior et magis convexus, brunneus subopacus, prothorace lateribus elytrorumque parte apicali fere dimidia, antice oblique limitata, fulvo-lutescentibus, antennis luteo-annulatis, segmenti* 1[i] *basi,* 2°, 3° 4°*que basi pallide luteis, pedibus luteis, femoribus late, tibiis anguste brunneo-plagiatis; capite punctulato, inter antennas leviter concavo, antennarum articulis* 3° 4°*que sensim arcuatis, prothorace longitudine haud latiore, lateribus leviter arcuatis, antice vix angustiore, punctis profundis sed mediocriter densis impresso, parte dorsali brunnea utrinque a vitta laterali linea pallidiore separata; elytris medio vix sensim ampliatis, postea attenuatis, apice obtuse truncatis, punctato-lineatis, lineis vix basi ad scutellum confusis et magis fortiter punctatis, post medium fere obsoletis, lateribus exceptis; subtus haud perspicue punctatus, dense luteo pubescens.*

Ovalau et Tonga.

Remarquable par sa forme étroite et convexe, qui lui donne un peu le faciès d'un *Pogonocherus* à élytres mutiques, par sa coloration et par la forte ponctuation du corselet et des élytres, ces dernières striées jusqu'à la base. Diffère du *discedens*, outre la coloration, par sa forte ponctuation et l'extrémité des élytres très obtuse.

11. O. DISCEDENS. — Long. 6 mill. — *Oblongus, convexus, lateribus leviter compressus, fuscus, opacus, pube griseo-cinerea dense vestitus, capite obscuro, prothorace vittulis* 2 *discoidalibus brunneis et griseo sparsuto, elytris lineolis griseis et punctis brunneis minutis, postice paulo majoribus sparsutis, ornatis, ad latera magis obscuratis, antennis lutescentibus, articulis apice obscurioribus; capite summo paulo inæquali, indistincte punctato, labro palpisque luteis; antennis corpore parum brevioribus, articulo* 1° *valde incrassato, brevi; prothorace longitudine vix latiore, lateribus leviter arcuato, antice posticeque æqualiter angustato, sed lateribus basi magis rectis, breviter marginatis, angulis posticis acute rectis, margine antico leniter cum angulis arcuatis, disco punctis raris profundis sparsuto, medio obsoletissime bilineato; elytris prothorace parum latioribus, vix sensim jam ante medium ampliatis, postice angustatis et apice fere acuminatis, tenuiter striolatis, striis vix impressis, dorso tantum punctulatis, intervallis* 5° 7°*que postice paulo convexioribus; subtus tenuiter dense cinereo-pubescens, metasterno nigro-punctato, pedibus luteis, femoribus basi infuscatis.*

Iles Viti-Levu; Ovalau; Tonga.

Cette espèce est assez grêle, et les élytres sont coupées si obliquement à l'extrémité qu'elles sont presque acuminées, et elles sont un peu comprimées latéralement.

EXOCENTRUS ACUTISPINA. — Long. 5 1/2 mill. — *Oblongus, convexus, opacus, setis longis fuscis parum dense hirsutus, dense fusco pubescens, pube griseo-luteola sparsutus, et vittis 2, prima fere media, secunda subapicali majore, laceratis, griseo-luteolis; capite antice griseo-pubescente, medio sulcato, antennis corpore paulo longioribus, fuscis sat longe hirsutis, articulis basi anguste griseis, primo elongato, basin prothoracis attingente; prothorace transverso, lateribus antice rotundato, ante basin spina acuta retroversa lateribus armato, postice constricto, dense tenuiter punctato, medio longitudinaliter obsolete impresso; scutello triangulari, lateribus arcuatis; elytris prothorace valde latioribus, ad humeros fere angulatis, subparallelis, postice vix sensim ampliatis, apice conjunctim rotundatis, punctis grossis densis lineatim impressis, punctis a medio obsoletis, lineis magis prolongatis; subtus tenuiter dense cinereo-pubescens, pedibus brunneo-piceis, setulosis, femoribus sat fortiter clavatis.*

Iles Viti.

Chrysomélides.

DAMELIA MARSHALLI Clark, Journ. of. Ent., II, 256.—Long. 5 mill. — *Ovalis, crebre et irregulariter verrucosa et punctata, ænea, nigro-ænea vel purpureo-nigra, nitida; capite crebre punctato, punctis aliquando confluentibus; thorace elytris duplo fere angustiore, lateribus rotundatis haud marginatis, antice et ad basin contractis, disco fortiter et dense punctato, et tuberculis quoque 3, uno medio antice aliisque undique medium juxta; scutello subtriangulari, punctato; elytris sat latis, latitudine thorace duplo fere majoribus, humeris exstantibus, lateribus parallelis, ad apicem rotundatis, fortiter et crebre punctatis, tuberculis quibusdam oblongis (irregulariter dispositis, veluti striis incertis instructis), elytris ad apicem tenui pube vestitis; corpore subtus rufo-nigro; pedibus rufis vel fusco-rufis; antennis fusco-rufis, articulis* 9-11 *flavis.*

Iles Viti.

EURYDEMUS INSIGNIS Chap., Gener. Col., X, 334.—Long. 11 à 13 mill. — *Ovalis, convexus, valde nitidus, nigro-fuscus, elytris interdum brunneo-castaneis, antennis fuscis, basi interdum brunneo-ferrugineis, capite*

sat fortiter sat dense punctato, inter oculos striola brevi signato, oculis magnis, supra approximatis, antennis sat gracilibus, medium corporis longe superantibus, articulis subæqualibus, 2° paulo minore; prothorace elytris multo angustiore, transverso, lateribus antice arcuatis, basi tenuiter marginata, angulis posticis acutis, extus productis, mediocriter parum dense punctato, postice tenuius; scutello subquadrato, fere lævi; elytris prothorace fere duplo latioribus, humeris obtuse productis, dein postice vix sensim attenuatis, apice angustatis et obtuse rotundatis, fortiter punctato-substriatis, punctis grossis, profundis, striis parum impressis, stria suturali profunda, vix punctata, intervallis tenuissime punctulatis, lateribus et apice irregulariter lineatis ac punctatis; subtus lævis, pedibus omnibus, posticis præsertim, valde distantibus, tibiis 4 posticis extus ante apicem sinuatis, femoribus subtus spinula acuta brevi, anterioribus 2 vix distincta munitis.

Iles Viti.

1. Rhyparida luteola Fairm., Naturaliste, 1879, 475. — Long. 6 à 7 mill. — *Ovata, convexa, sat nitida, brunneo lutescens et luteo pubescens, elytris obscure luteis, antennis basi pedibusque dilutioribus; capite ruguloso-punctato, medio summo carinula brevi elevata, antice puncto oblongo impressa; antennis filiformibus, 2/3 corporis attingentibus, basi tenuioribus, articulo 2° tertio parum breviore; prothorace transverso, antice a medio arcuatim angustato, angulis anticis obtusis, deflexis, posticis obtuse rectis, dorso sat tenuiter densissime punctato; scutello fere lævi, medio subelevato, basi parce punctato; elytris breviter ovatis, basi truncatis et prothorace paulo latioribus, lateribus subrectis, apice rotundatis, dense sat fortiter inordinate punctatis, callo humerali convexo, margine externo magis rugoso; pectore lævi, abdomine tenuiter punctato-rugosulo; femoribus muticis, medio parum crassioribus, tibiis quatuor posticis apice valde emarginatis.*

Iles Viti.

2. R. punctatissima Fairm., loc. cit. — Long. 6 mill. — *Præcedenti simillima et primo intuitu confundenda, sed capite prothoraceque magis æneo-obscuratis, toto corpore supra densius ac tenuius punctato, scutello punctatissimo distincta.*

Ile Tonga.

3. R. SUBÆNEICOLLIS Fairm., loc. cit. — Long. 4 mill. — *Præcedenti affinis, sed minor, brevior; capite prothoraceque brunneo-æneis, sat nitidis, elytris luteo-castaneis, nitidis, dense griseo-pubescentibus, subtus brunnea, abdomine lutescente, pedibus antennisque dilutioribus, his apice infuscatis; capite tenuiter densissime punctato, inter oculos impresso, antennis corpore vix brevioribus, gracilibus, articulis 2° 3°que subæqualibus, sed conjunctis quarto haud longioribus; prothorace a basi antice leviter attenuato, densissime tenuiter punctato; scutello fere lævi, apice obtuse rotundato; elytris brevioribus, postice paulo magis attenuatis, dense tenuiter punctatis, margine externo sub callo humerali obsolete impresso; subtus fere lævis.*

Ile Samoa.

4. R. TRAPEZICOLLIS Fairm., loc. cit. — Long. 6 mill. — *Ovata, convexa, nigro-ænescens, nitida, capite prothoraceque paulo minus nitidis, magis ænescentibus, antennis fuscis, basi testaceis; capite tenuiter punctato, inter oculos sulco transverso, brevi, medio retrorsum breviter prolongato, clypeo sat fortiter punctato; antennis articulis 6 ultimis leviter crassioribus, articulis omnibus fere æqualibus, 2° haud breviore; prothorace trapeziformi, antice angustato, lateribus rectis, tenuissime marginatis, dorso laxe tenuiter punctato, margine postico utrinque a medio obliquato (angulis posticis acutis), medio recto, marginato; scutello sat magno, ogivali, lævi; elytris basi prothorace vix sensim latioribus, mox ampliatis, apice leviter attenuatis, rotundatis, lineato-punctatis, punctis disco medio minoribus, callo humerali lævi, convexo; subtus magis viridi-ænescens, metasterno medio punctato, abdomine parce ac tenuiter punctulato, tibiis valde sulcatis, posticis 4 apice valde sericantibus et emarginatis.*

Ovalau.

Diffère des précédents par la forme, la sculpture du corselet, et par les lignes des élytres régulièrement ponctuées.

Je range provisoirement ces insectes dans le genre *Rhyparida*, en attendant une classification définitive de ce groupe, qui est encore bien embrouillé. Il me semble que la proportion relative du 2e article des antennes n'a pas l'importance qu'on paraît y attacher.

Genre VITIBIA, nov. gen.

Caput mediocre, prothorace haud inclusum; oculi convexi, ovati, intus vix sinuati. Antennæ sat longæ, parum tenues, articulo 2° tertio dimidio breviore. Prothorax rotundato-subquadratus, elytris sensim angustior, lateribus angustissime marginatis. Scutellum ovatum. Elytra ad humeros angulata, apice obtusa. Prosternum latum, apice dilatatum, truncatum, mesosternum modice latum, truncatum; abdomen basi latum, truncatum. Pedes inermes, femora medio incrassata, tibiæ 4 posticæ apice villosæ et emarginatæ; tarsi mediocriter latis subtus villosi, articulo ultimo profunde bilobo.

Genre voisin des *Metachroma*, mais distinct par la proportion des articles des antennes; diffère des *Chrysopida* par les fémurs tous mutiques, et des *Pyropida* par les yeux à peine visiblement sinués et l'épistome indistinctement séparé du front.

V. RUFOVIOLACEA. — Long. 6 mill. — *Ovata, postice præsertim valde convexa, postice rufo-testacea, nitidissima, elytris violaceis, apice æneomicantibus, antennis fuscis, articulis 3 primis et 4° basi testaceis, tarsis piceis; capite vix perspicue punctulato, inter oculos obsolete impresso; antennis corporis medium superantibus, parum tenuibus, articulis subæqualibus, 2° excepto, ultimo distincte appendiculato; prothorace longitudine paulo latiore, antice angustiore, lateribus antice valde rotundatis, angulis anticis nullis, posticis valde obtusis, sat tenuiter laxe punctato; scutello lævi; elytris valde convexis, basi punctato-lineatis, post medium tenuiter irregulariter punctulatis, apice tantum et margine externo sat fortiter punctatis, stria suturali antice punctata, postice sulciformis; pectore punctato, prosterno inter coxas marginato; abdomine lævi, segmento ultimo punctato, apice villosulo.*

Iles Viti.

Le *Rhyparida formosa* Baly me paraît voisin de cet insecte et pourrait bien rentrer dans le même genre :

RHYPARIDA FORMOSA Baly, Trans. Ent. Soc. Lond., 1877, 40. — Long. 6 mill. — *Anguste oblongo-ovata, convexa, rufo-testacea, nitida, antennis*

(*basi excepta*) *tarsisque nigris*; *elytris viridi-metallicis, regulariter punctato-striatis, striis ad apicem minus fortiter punctatis.*

Hab. New-Hebrides.

Head smooth, remotely punctured; clypeus semiovate, its apical border obsolete; three lower joints of antennæ rufo-fulvous, the rest black; jaws nigro-piceous. Thorax not broader than long; sides regularly rounded, converging at base and apex, all the angles acute; disk remotely punctured. Elytra much broader than the thorax, oblong, sides parallel, apex subacutely rounded; above convex, not excavated below the basilar space, the humeral callus moderately prominent; surface distinctly punctate-striate, the striæ less strongly impressed on the hinder disk; interspaces plane, impunctate.

Promecotheca cœruleipennis Fairm., Col. Polyn., 95. — Blanch., Voyage au Pôle Sud, IV, 312, pl. 18, fig. 6. — Long. 6 1/2 mill. — *Oblonga, elytris parallelis, flavo-testacea, nitida, elytris cæruleis, abdomine fusco; capite inter oculos foveolis tribus impresso, media angusta, antennis validiusculis, mediam corporis paulo superantibus, apice fuscis; prothoracè convexo, subquadrato, latitudine paulo longiore, antice utrinque transversim impresso, ante basin paulo constricto et transversim profunde sulcato; scutello lævi, obtuse truncato; elytris subparallelis, apice tantum rotundatis, foveolato-lineatis, ad suturam et extus substriatis; metasterno medio fortiter sulcato, utrinque convexo, lævi, abdomine lateribus parce punctato, segmento ultimo biimpresso.*

Iles Viti, Vavao.

Var. *Elytris basi plus minusve testaceis.* — *P. Reichei* Baly, Trans. Ent. Soc. Lond., 1869, 374. — Vavao.

Genre MALACOTHERIA, gen. nov.

Ce nouveau genre se distingue à peine des *Galeruca*; il a, comme ces dernières, les cavités cotyloïdes fermées, mais les hanches antérieures sont contiguës, le mésosternum forme une pointe très fine qui ne dépasse pas le milieu des hanches intermédiaires, et le métasternum se prolonge en lobe tronqué jusqu'à la pointe du mésosternum; les épipleures sont prolongées presque jusqu'à l'extrémité des élytres, les tibias antérieurs

ont un petit éperon. D'après ces caractères, il n'est pas facile de trouver la vraie place de ces insectes qu'on ne peut cependant éloigner des vraies *Galeruca ;* et pourtant les cavités cotyloïdes antérieures sont si peu fermées ! la cloison au devant du prosternum est si mince ! Les yeux ne touchent pas le bord antérieur du corselet, les antennes sont assez fortes, le 1er article est égal au 3e, le 2e est un tiers plus court que le 3e, le corselet est court, un peu sinué latéralement, l'écusson est assez grand, arrondi, les élytres sont impressionnées longitudinalement le long du bord externe, ce qui détermine une légère côte parallèle à ce bord, les tibias postérieurs sont finement carénés, les crochets des tarses sont petits, minces et finement bifides, et le pénultième article est profondément bilobé. Le corps est d'une coloration sombre, pubescent; les antennes sont annelées.

Diffère des *Aulacophora* par les épipleures presque complètes et les cavités cotyloïdes fermées.

1. M. FUNEREA. — Long. 8 mill. — *Ovata, paulo oblonga, sat convexa, brunneo-fusca, subopaca, subtilissime cinereo-pubescens, corpore subtus, pedibus scutelloque fulvo-luteis, femoribus annulo fusco, tibiis apice tarsisque fuscis, antennarum articulis basi breviter luteis; capite subtiliter coriaceo, inter oculos obsolete impresso, epistomate luteo; antennis medium corporis attingentibus, articulis omnibus subæqualibus, 2° breviore, ultimo acuto; prothorace elytris valde angustiore, longitudine plus duplo latiore, angulis anticis acutis, margine postico medio sinuato, utrinque obliquato, angulis posticis obtusis, sed evidentibus, lateribus medio fere angulatum rotundatis, dorso utrinque late oblique impresso; scutello subquadrato, angulis rotundatis; elytris medio leviter ampliatis, sat late marginatis, apice rotundatis, angulo suturali subacuto, dense tenuiter punctatis extus obsoletissime costulatis, margine externo anguste nitido, nudo; subtus longius pubescens.*

Iles Viti.

2. M. STRIGISCUTATA. — Long. 6 mill. — *Oblongo-ovata, postice leviter ampliata, fusco-brunnea, subnitida, subtiliter cinereo-pubescens, capite nigricante, prothorace luteo, capite antice subantennis luteo antennarum articulis basi brevissime luteis, subtus cum pedibus lutescens, femoribus posticis fusco-annulatis, tibiis tarsisque fuscis ; capite summo impresso et obsolete sulcato; antennis articulo 3° secundo vix longiore et quarto bre-*

viore; prothorace brevissimo, sat fortiter punctato, transversim late impresso; scutello truncato, medio sulcato; elytris minus tenuiter dense punctatis, extus ab humeris parum acute carinatis.

Var. B. *Prothorace fusco, luteo marginato, scutello fusco, pedibus plus minusve luteis.* — Ovalau.

Var. C. *Prothorace toto fusco, scutello luteo.* — Iles Viti.

Ressemble assez à l'espèce précédente; en diffère, outre la taille et la coloration du corselet et de l'écusson, par la tête non largement impressionnée, le 3e article des antennes plus court; le corselet est fait de même, sauf pour les impressions et la ponctuation; l'écusson est strié, les élytres sont moins élargies et plus en arrière; elles sont moins largement rebordées, nettement carénées vers les bords, et la ponctuation est sensiblement plus forte. La strie de l'écusson est souvent peu distincte.

3. M. LATERITIA. — Long. 6 mill. — *Oblonga, postice vix sensim leviter ampliata, fusca, subnitida, cinereo-pubescens, elytrorum margine externo anguste, prothorace (maculis 2 fuscis exceptis), scutello, capitis parte antica, corpore subtus pedibusque (tibiarum apice externo tarsisque exceptis) luteo-testaceis, antennarum articulis 5 primis basi breviter et subtus luteis, labro fusco; capite punctato, inter oculos haud impresso; antennarum articulo 1° clavato, 3° quarto æquali; prothorace brevi, lateribus fere rectis, antice vix angustato, angulis anticis minus acutis, posticis obtusis, dorso punctato, utrinque transversim late impresso; scutello convexiusculo, subtiliter punctulato, apice obtuso; elytris longioribus, apice minus rotundatis, angulo suturali producto, densissime sat tenuiter punctatis, carina externa evidentiore, epipleuris basi minus planatis, episternis posticis longitudinaliter impressis.*

Iles Viti.

Diffère des précédentes espèces par le corps plus allongé, la tête non impressionnée, les angles antérieurs du corselet moins pointus, l'écusson sillonné, les élytres plus pointues à l'angle sutural et plus nettement carénées en dehors. Les taches du corselet manquent parfois, tous les articles des antennes sont parfois annelés, et les genoux sont aussi quelquefois bruns.

Genre METRIOIDEA, nov. gen.

Ce genre rentre dans le groupe des Platyxanthites à cause de ses cavités cotyloïdes fermées, des hanches antérieures contiguës, du repli épipleural ne disparaissant qu'après le milieu de leur longueur, des tibias inermes, des crochets tarsiens appendiculés, du prosternum indistinct et des antennes à peine pubescentes. Il diffère des *Dorydea* et des *Palpoxena* par le front qui présente, entre les antennes, un sillon à bords très relevés, le labre faiblement sinué, non échancré, et les antennes à 3e article un peu plus long que le 2e, plus court que le 4e. Les yeux sont gros, saillants; les antennes sont un peu moins longues que le corps, assez grêles, les articles subégaux à partir du 4e, le dernier un peu plus court; le corselet est un peu plus large que long, de moitié plus étroit que les élytres; celles-ci sont élargies en arrière et fortement arrondies à l'extrémité. Le dernier article des palpes maxillaires est conique, assez épais. Le 1er article des tarses est aussi long que les deux suivants réunis.

M. SIGNATIPENNIS. — Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill. — *Ovata, convexiuscula, sat dilute testaceo-lutea, prothorace medio et utrinque nigro, elytris utrinque macula minuta humerali, plaga dentata externa ante media et macula sæpe biloba ante apicali, cum præcedente interdum per marginem conjuncta, nigris, et interdum utrinque lineis 2 dorsalibus nigris in suturæ medio conjunctis et diffusis, scutello nigro; antennis infuscatis, basi luteis; prothorace parvo, lateribus cum angulis anticis rotundatis, angulis posticis paulo obtusis, sat tenuiter, sat dense punctulato; elytris magis fortiter dense punctatis, utrinque lineis 2 vage impressis, apice separatim rotundatis.*

Iles Viti, Ovalau.

Chez la femelle, l'abdomen déborde assez les élytres à l'extrémité.

Quelquefois la tache humérale disparaît et les autres deviennent beaucoup plus petites.

1. FEBRA VENUSTA Clark, Journ. of Entom., II, 262, pl. XII, fig. 5. — Long. 5 mill. — *Oblongo-ovalis, parallela, punctato-striata, rufa, læte nitida; capite rufo-flavo, inter oculos longitudinaliter foveolato, impunctato; thorace transverso, lateribus lente rotundatis-marginatis impunctato*

(*ad basin ipsam puncta rara dispertiuntur*), *rufo-flavo; scutello lævi, rufo; elytris parallelis, sat convexis, punctato-striatis, punctis minutis* (*in striis* 3ᵃ *et* 4ᵃ *distantibus flavis, post medium rufo-flavis, vel purpureis*); *pedibus anterioribus flavis, posticis femoribus purpureo-nigris tibiisque rufo-flavis; antennis rufo-fuscis, ad basin rufo-nigris; corpore subtus rufo.*

Iles Fiji (Clark).

2. F. SEMIAURANTIACA. — Long. 5 1/2 mill. — Cette espèce ressemble beaucoup à la description de la précédente, mais les deux tiers postérieurs des élytres sont d'un bleu violacé, les deux pattes postérieures sont d'un bleu foncé, avec les tarses un peu roussâtres, l'abdomen est entièrement d'un bleu foncé, les antennes sont brunes, avec les deux premiers articles d'un bleu foncé, le 3ᵉ fauve, l'extrémité du 11ᵉ très pointue et fauve, et les tarses sont légèrement enfumés; en outre, la ponctuation des élytres est assez grosse et s'oblitère dès le milieu.

Ovalau.

L'unique individu que j'ai vu est sans doute une femelle, et les antennes n'atteignent pas les dimensions indiquées par l'auteur du genre.

3. F. VARIOLOIDEA. — Long. 4 mill. — *Ovoidea, antice vix angustior, convexiuscula, obscure rufescens, viridi-æneo tincta, lateribus viridi-æneo-metallicis, subtus fuscos-ubviolascens, nitidissima, pedibus flavo-testaceis, femoribus posticis fusco-violaceis, antennis nigro-fuscis, articulis* 3°, 4°, 5°, 10°, 11°*que flavis; supra dense confertim grosse punctata; capite minus grosse, sed dense punctato; antennis corpore vix brevioribus, sat gracilibus, sed apicem versus crassioribus, articulo* 1° *elongato-clavato; prothorace transverso, antice angustato, margine externo ante marginem anticum extus sat obtuse dentato; scutello minuto, punctulato; elytris prothorace latioribus, apice conjunctim rotundatis, sublineatim punctatis, suturam versus magis irregulariter, elytris apice magis declivibus et cum margine externo lævioribus; subtus lævis.* ♀.

Ovalau.

Sculptura variolosa a præcedentibus valde discrepens, sed characteribus genericis omnino congruens.

Coccinellides.

Hippodamia punctulata Le Conte. — Long. 6 mill. — *Regulariter ovata, sat convexa, nigra, elytris rubris, immaculatis, subtilissime dense punctulatis, apice obtusis, capitis macula antica subrhombea et puncto ante oculos, prothoracis maculis utrinque 2 marginalibus, striga antica et dorsalibus punctis 2 pallidis, palpis basi et utrinque maculis 2 pectoralibus pallidis.*

Iles Tonga.

Je ne puis trouver aucune différence entre cet insecte et les exemplaires venant de San-Francisco. Du reste on voit dans le travail de Boheman (Frig. Eugen. Resa) qu'un certain nombre de Chrysomélides et de Coccinellides ont été importées de la Californie dans les îles de l'Océan Pacifique.

Chilomenes Polynesiæ Crotch, Rév., 181. — Ovate, not very convex, black; tarsi, inner half of epipleuræ and sides of ventral segments orange; thorax black, sides broadly ochreous, not quite reaching the posterior angles, anterior margin narrowly ochreous; elytra black each with five reddish orange subequal spots, arranged 2, 3, 1; claws very short and weak. — Long. 1 1/2-2 1/4 lin.

Fiji Island (Rippon); N.-Caledonia (Fauvel); Norfolk Isl. (B. M.).

Varieties occur with the apical and third spots confluent, or almost entirely black with the humeral and apical spots visible.

Cœlophora atrolineata. — Long. 4 1/2 mill. — *Subhemisphærica, convexa, nitida, supra rufescenti-flava, elytris linea suturali angusta et utrinque vitta vix arcuata, basin haud attingente, postice abbreviata nigris, prothorace vitta basali media antice late sinuata, utrinque abbreviata nigris, puncto utrinque ad latera sat magno punctoque parvo capitis fusco-nigris, subtus nigra, pectore utrinque maculis 2 pallidis, abdomine flavo marginato, pedibus flavis, femoribus late nigris; prothorace brevi, longitudine fere quadruplo latiore, antice angustato, lateribus cum angulis posticis rotundatis, margine postico late arcuato, tenuissime dense punctulato, angulis anticis productis, sat acutis; elytris basi late sinuatis et angustissime nigris, anguste marginatis, densissime tenuiter punctatis.*

Iles Viti, Ovalau; se retrouve à la Nouvelle-Calédonie.

Ressemble à la *C. inequalis* Fab., d'Australie, mais moins courte, d'une coloration plus claire, les bandes des élytres très étroites, régulières, et le corselet moins noir à la base.

La *Coccinella tricolor* Fab. se rencontre aussi aux îles Tonga.

1. EPILACHNA MONTROUZIERI Fauv., Bull. Soc. Norm., 1862, 174, var. *Fijiensis* Crotch, Rév., 89. —Subovate, bright ochreous, shining, covered with golden pubescens, punctuation sparce, coarse punctures deep, well marked; thorax finely and obsoletely punctulate, sides concave; elytra each with six black spots, arranged as in *E. chrysomelina*, 2, 2, 2, but all subtriangular, or wedge shaped. — Long. 3 lin.

Fiji Isl. (B. M.).

This differs from all the Asiatic species by having the inner spots of the central pair close to the suture, in this respect ressembling the African forms. Antennæ rather short.

2. E. URVILLEI Montr., Ann. Soc. ent. Fr., 1861, 185. — Long. 7 1/2 mill. — *Breviter ovata, paulo ante medium latior, apice anticeque fere similiter attenuata et rotundata, valde convexa, pallide flavo-lutescens, dense luteo-villosula, capite rufo, prothorace macula postica nigra, transversa, intus linea bifida lutea signata, elytris utrinque maculis* 6 *nigris*, 2 *basalibus, externa subhumerali oblonga*, 3ª *ante medium prope suturam*, 4ª *externa, media, extus producta*, 5ª *ovata prope suturam*, 6ª *subexterna ante apicem sitis, subtus (prosterno et mesosterno exceptis) fusca, abdominis segmentis apice et metasterni margine antico luteo anguste marginatis, tibiis fusco-lineatis, posticis fere tote infuscatis; capite levissime concavo; prothorace brevissimo, lateribus antice valde rotundato, tenuissime punctulato, ad latera explanato; scutello triangulari, acuto; elytris prothorace basi paulo latioribus, mox ampliatis, marginatis, apice rotundatis, tenuiter sat dense punctulatis; abdominis segmento* 5ª *apice medio obsolete carinulato, carinula apice elevatiore.*

Raiatea; se trouve aussi à la Nouvelle-Calédonie.



ESSAI DE CLASSIFICATION

DES

BLAPSIDES DE L'ANCIEN MONDE

3e PARTIE (1).

Par M. Ernest ALLARD.

(Séance du 23 Juin 1880.)

7e Genre. **Blaps** Fabr., Lacord. (Suite).

DEUXIÈME DIVISION.

J'ai classé dans cette division tous les *Blaps* qui ont la plantule tronquée et qui, comme je l'ai dit antérieurement, ont sur le prothorax et les élytres une dépression n'existant pas dans les *Blaps* de la première division.

J'ai pu assez bien conserver les coupes adoptées par Motschulsky (Bull. Ac. Petr., II, 1860, p. 408), mais il a compris dans son sous-genre *Blapisa* la *Blaps mucronata* Latr. (*Chevrolati* Sol.), qui a une disposition particulière des cuisses antérieures que n'ont pas les autres *Blapisa* ni les autres sous-genres.

En effet, presque tous les *Blaps* n'ont que les quatre cuisses postérieures comprimées, les antérieures sont renflées en assez forte massue et arrondies. Dans la *mucronata* Latr., les cuisses antérieures ne sont guère plus renflées que les autres et sont comprimées comme elles. Ce caractère

(1) Voir Annales de 1880 : 1re partie, p. 269, et fig. 1 à 15. — Ann. 1881 : 2e partie, p. 131, fig. 16 à 55.

suffit-il pour faire un genre? je ne le pense pas; mais il justifie, je crois, le placement de la *B. mucronata* dans une subdivision séparée à ajouter à celles de Motschulsky.

4e Sous-Genre. **Blapisa** Mots.

Élytres ovales et assez convexes, avec un prolongement caudal nul ou très court. Prothorax assez convexe.

Les élytres sont munies latéralement d'un rebord non visible dans toute sa longueur quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus.

L'épistome n'a pas les angles antérieurs proéminents en forme de dent. La plantule est tronquée.

Ce groupe forme le passage entre les *Blaps* de la première et de la seconde division. Il a les élytres assez voûtées comme dans la première, et le prothorax n'est point encore aussi aplati que nous allons le trouver dans les sous-genres suivants, mais la forme de sa plantule le classe nettement dans la seconde division et la plupart des espèces ont une ponctuation dense qui ne se trouve jamais dans la première division.

41. Blapisa convexa Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 243.

B. mutata Gemm., Col. Heft., VI, 1870.

Fig. 56.

Long. 26 mill.; larg. 11 mill. — D'un noir terne; ovale-oblongue. Labre échancré en devant, cilié; épistome tronqué en devant, criblé, ainsi que la tête, de points aspères; suture de l'épistome à peine sensible. Antennes ayant les articles 4 à 7 coniques, une fois et demie aussi larges que long.

Prothorax d'un tiers plus large que long, un peu échancré en devant et presque droit en arrière; il est plus étroit antérieurement qu'à la base et ses côtés sont légèrement arrondis; il est entièrement rebordé et le rebord latéral forme un peu gouttière; son disque est criblé de points enfoncés assez serrés; il est obsolètement canaliculé, avec une légère impression transversale le long de la base, et une petite fossette arrondie à égale distance du bord latéral et du milieu.

Élytres convexes, ovales, un peu atténuées à leur base où elles ont la largeur du prothorax; allant en s'élargissant jusqu'au tiers antérieur où elles ont leur plus grande largeur qu'elles conservent jusqu'aux trois quarts, s'atténuant faiblement de là jusque près de leur extrémité où leur gibbosité est brusquement déclive, et se terminant par un prolongement caudal court, épais et obtus ; leur surface est couverte de très petits points enfoncés, espacés, et de stries ponctuées, fines, mais assez régulières. La carène latérale est invisible du dessus. Le rebord des élytres va en diminuant graduellement depuis la base. Le dessous est terne comme le dessus. Le menton est rond en devant. Le prosternum se recourbe un peu au-dessous des hanches, puis s'avance en carène assez tranchante, droite. L'abdomen est assez fortement rugueux, les cuisses et tibias aspères en dessus, les deux tibias antérieurs échancrés à la base.

Le mâle a le premier segment abdominal bordé au bas d'une brosse de poils jaunes, puis orné de quatre forts sillons, rugueux, au-dessus desquels se trouve un petit tubercule pyramidal, placé au-dessous du niveau des hanches. Il a les quatre tibias antérieurs un peu courbes en dedans, les postérieurs droits.

Galilée. Ma collection. — Syrie. Collection Bates.

Je possède une variété de cette espèce chez laquelle les stries ponctuées manquent sur les élytres. Il n'y reste que des points confus, épars.

Il y a une assez grande analogie entre la *B. convexa* et la *gibba* Cast.

Je ne vois pas de raison pour ne pas conserver à cette espèce le nom de *convexa* que lui a donné M. Reiche et pour lui substituer celui de *mutata* comme le fait le Catalogue de MM. Gemminger et Harold.

42. Blapisa gibba Cast., Hist. Nat., II, 1840, p. 200.

B. australis Sol., Stud. ent., p. 322.
B. ecaudata Kust., Käf. Eur., 3, 45.
Var. A. *planicollis* Sol., p. 322.
Var. B. *impressicollis* Sol., ibid.

Long. 17 à 23 mill.; larg. 8 à 11 mill. — Oblongue, ovale, quelquefois



assez brillante et paraissant généralement à l'œil nu très lisse, quoique couverte en dessus de petits points enfoncés, un peu plus marqués et plus serrés sur la tête et le prothorax que sur les élytres, surtout chez la femelle, car souvent chez le mâle cette ponctuation est très fine et très écartée sur tout le dos. Labre échancré et cilié; épistome tronqué par devant, séparé du front par un sillon transverse, profond et droit.

Fig. 57.

Prothorax transverse, légèrement convexe et légèrement voûté transversalement, très légèrement échancré en arc postérieurement et avec les angles pas sensiblement prolongés en arrière. Sa plus grande largeur est située un peu avant le milieu et il se rétrécit ensuite, un peu plus vers la tête qu'à la base, en s'arrondissant plus ou moins sur les côtés.

Élytres très convexes, faiblement atténuées à leur base où elles ont la largeur du prothorax, allant en s'élargissant jusqu'au tiers antérieur où elles ont leur plus grande largeur qu'elles conservent jusqu'aux trois quarts, s'atténuant faiblement de là jusque près de l'extrémité où leur gibbosité est brusquement déclive, et se terminant par un prolongement caudal, triangulaire, court, épais, obtus, assez prolongé (♂), dépassant peu l'abdomen (♀). La carène latérale des élytres n'est pas visible du dessus. Le rebord diminue graduellement de largeur à partir de la base.

Le menton n'est pas échancré ; le prosternum, au-dessous des hanches, se recourbe, s'écrase et se termine par un petit tubercule. L'abdomen est d'un noir brillant, finement granuleux et à plis transverses et longitudinaux très fins. Les pattes sont assez grêles, les cuisses lisses et ponctuées; les quatre tibias antérieurs sont un peu courbes et les deux antérieurs échancrés à la base. Les antennes sont minces, avec les articles 4-7 oblongs, coniques, à peu près de même longueur.

Le mâle est un peu plus étroit et un peu plus allongé que la femelle. Il a une brosse de poils jaunes au bas du premier segment abdominal, qui est fortement plissé transversalement, au-dessous d'une petite callosité placée entre les hanches.

Cette espèce est très répandue en Sicile, à Naples, en Corse, à Mahon, en sorte qu'on en voit beaucoup d'exemplaires. C'est ainsi que j'ai retrouvé les deux variétés signalées par Solier :

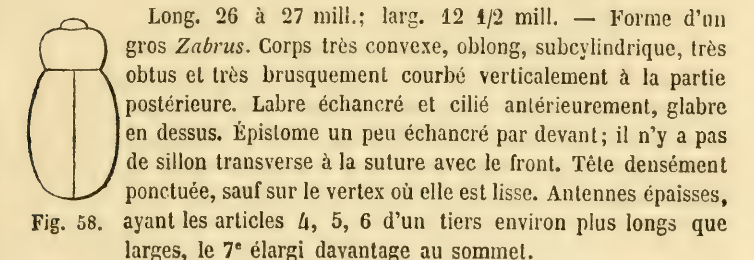
La var. *A*, qui a le prothorax plus plan et à bords un peu redressés

brusquement, à angle droit sur la base, et dont la ponctuation est plus forte (Naples);

La var. *B*, à prothorax plus arrondi sur les côtés, avec une impression transverse postérieure plus large et plus marquée, et la base plus échancrée (Sicile).

43. Blapisa laticollis Sol., Acad. d. Sc. de Turin, t. VI, 1843, p. 324.

B. serripes Reiche, Cat., p. 459.


Fig. 58.

Long. 26 à 27 mill.; larg. 12 1/2 mill. — Forme d'un gros *Zabrus*. Corps très convexe, oblong, subcylindrique, très obtus et très brusquement courbé verticalement à la partie postérieure. Labre échancré et cilié antérieurement, glabre en dessus. Épistome un peu échancré par devant; il n'y a pas de sillon transverse à la suture avec le front. Tête densément ponctuée, sauf sur le vertex où elle est lisse. Antennes épaisses, ayant les articles 4, 5, 6 d'un tiers environ plus longs que larges, le 7e élargi davantage au sommet.

Prothorax notablement transverse, guère plus étroit que les élytres, presque deux fois aussi large que long, à peu près également rétréci en avant et en arrière, en s'arrondissant sur les côtés et un peu échancré à la base. Il est rebordé latéralement et à la base, mais le rebord disparaît dans le milieu du devant; convexe, finement et densément pointillé.

Élytres très convexes, à côtés subparallèles, très obtuses à l'extrémité et pas sensiblement prolongées au delà de l'abdomen. Le rebord de l'élytre est un peu plus large dans le premier tiers que dans le second, mais il ne diminue sensiblement que dans le troisième tiers. Les élytres ont une ponctuation très fine, plus écartée que sur le prothorax.

Le menton est très faiblement échancré en devant. Le prosternum, recourbé et aplati au-dessous des hanches, se termine par une saillie obtusément pointue. Le dessous du prothorax et la poitrine sont densément et rugueusement ponctués; l'abdomen l'est beaucoup plus finement et est plus lisse. Chez le mâle, le premier segment abdominal est marqué dans son milieu de cinq ou six forts sillons creux, transversaux, très raccourcis, et entre lui et le deuxième segment il y a une brosse de poils

courts et jaunes. Les pattes sont médiocrement longues, robustes; les tibias postérieurs droits chez le mâle.

Syrie. Collections Fairmaire, la mienne. — Égypte, selon Solier.

44. Blapisa brevis Fisch., Spicil., p. 96.

Fig. 59.

Long. 18 mill.; larg. 9 mill. — Cette espèce peut être aisément confondue avec *B. gibba* Cast., à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle s'en distingue par sa taille plus petite, par son corselet coupé carrément en devant et en arrière, par ses élytres relativement plus courtes et moins convexes, par le rebord des élytres qui est d'égale largeur dans sa moitié antérieure au moins, par le mésosternum plus canaliculé et ridé longitudinalement, par le métasternum coupé en travers par un fort sillon, au-dessus duquel se trouve deux larges fossettes, tandis qu'il est presque plan dans *B. gibba*; enfin par la ponctuation du corselet et des élytres plus fine, mais beaucoup plus serrée que dans cette espèce.

Ovale, d'un noir peu brillant. Labre à peine échancré, légèrement pubescent; épistome tronqué par devant, séparé du front par un sillon transverse, fin et droit; front plan; tête finement et densément pointillée; antennes épaisses, à articles 4-7 à peine une fois et demie aussi longs que larges.

Prothorax transverse, légèrement convexe et légèrement voûté transversalement; coupé droit à la base et au sommet; les côtés, presque aussi arqués que dans *B. gibba*, sont arrondis antérieurement; le rebord disparaît dans le milieu du bord antérieur et est plus épais sur les côtés qu'à la base; les bords latéraux sont un peu en gouttière; il y a une impression transversale peu profonde le long de la base; il est très finement et densément pointillé. L'écusson paraît court, large, triangulaire, et n'est pas couvert de poils.

Élytres ovales, avec leur plus grande largeur au delà du milieu, convexes, mais avec la suture un peu enfoncée, et par suite le dos aplati, assez gibbeuses postérieurement et se terminant en pointe obtuse, triangulaire, courtes, dépassant à peine l'abdomen. La carène latérale n'est pas visible du dessus; le rebord latéral est presque d'égale largeur dans plus de sa moitié antérieure et se rétrécit ensuite; il est lisse. Tout le

dessus est couvert de petits points très fins, très serrés, avec quelques vestiges peu apparents de stries.

Le menton est arrondi en devant; le prosternum, échancré entre les hanches, se recourbe en dessous en carène très obtuse. L'abdomen est finement rugueux, brillant, avec les deux derniers segments finement pointillés. Il y a sur le premier segment quatre ou cinq plis transversaux profonds et larges. Les cuisses sont presque lisses; les tibias antérieurs sont échancrés à la base.

Je ne possède qu'un exemplaire de cette espèce; j'en ignore le sexe; il provient de Tartarie, d'après M. Ém. Deyrolle, qui me l'a cédé.

45. Blapisa acuminata Fisch., Spicil., p. 89.

Fig. 60.

Long. 22 mill.; larg. 8 mill. — Étroite, légèrement ovale, d'un noir brillant. Labre pubescent en dessus; épistome tronqué en devant; sa suture avec le front n'est pas marquée; la tête est finement ponctuée de points peu serrés, presque lisse entre les yeux. Antennes à articles 4, 5, 6 coniques, un peu plus longs que larges, plus allongés que dans *Solieri;* le 7e est plus large que les précédents.

Prothorax *étroit,* paraissant *plus long que large,* tronqué à la base, à peine échancré au sommet; ses côtés sont arrondis en devant en s'élargissant légèrement; ils descendent ensuite presque en droite ligne sur la base; en dessus il est un peu pulviné, c'est-à-dire un peu convexe, avec les bords latéraux et antérieur un peu tombants vers le bas; il est donc moins plat que dans *Solieri;* son rebord, assez fort à la base, est nul devant et si étroit sur les côtés qu'il est à peine distinct. Sa ponctuation est très fine, écartée et difficile à apercevoir. L'écusson, très petit, disparaît sous une couche de poils ferrugineux.

Élytres étroites, oblongues, convexes, de la longueur du prothorax à la base, se dilatant faiblement, arquées latéralement, rétrécies graduellement en arrière et terminées par une pointe triangulaire. Elles sont assez convexes, à carène latérale invisible en dessus; le rebord va en diminuant de largeur de la base à l'extrémité; il est un peu courbe dans son premier tiers. En dessus, elles ont de nombreuses et fines stries ponctuées, et des points épars, fins, dans les intervalles.

Le menton est large et très légèrement échancré, le prosternum fortement canaliculé entre les hanches et retourné et aplati en dessous; l'abdomen rugueux, avec les deux derniers segments ponctués; le premier segment du mâle a six ou sept plis transverses et une brosse de poils jaunes entre lui et le deuxième segment. Les pattes sont courtes, épaisses.

M. Chevrolat m'a communiqué un mâle typique de cette espèce, qu'il a reçu de Fischer et qui provenait de Sibérie.

Cette espèce a assez d'analogie avec la *Solieri,* mais elle est plus petite, plus étroite, plus convexe. Son corselet, plus long que large, étroit et presque lisse, et ses élytres elliptiques, bien triangulaires à l'extrémité, la caractérisent suffisamment.

46. BLAPISA KASHGARENSIS Bat., Cistul. entom., vol. II, p. 473.

Fig. 61.

Long. 25 mill.; larg. 9 mill. — Cette espèce ressemble extrêmement à *B. acuminata* Fisch. C'est la même couleur, la même forme, avec une analogie frappante dans la ponctuation. Aussi ai-je cru d'abord ne voir qu'une *acuminata* un peu forte. Mais à l'examen on reconnaît les différences suivantes :

La tête est plus large et plus lisse; les antennes ont les articles 4-7 plus longs, et les articles 8, 9, 10, au lieu d'être courts et ronds comme dans l'*acuminata,* sont fortement elliptiques. Le prothorax, plus large que long, a les côtés plus dilatés et plus arrondis que dans *acuminata;* de plus il est tout à fait lisse. Les élytres sont presque pareilles, cependant leur queue, au lieu d'être triangulaire, s'écarte et forme deux petits prolongements, très courts, recourbés en dessous à l'extrémité. Leur ponctuation est plus fine, plus écartée que dans *acuminata,* mais on voit comme dans cette espèce de nombreuses stries longitudinales faiblement marquées. En dessous, les deux espèces sont assez semblables, si ce n'est que les cuisses de la *kashgarensis* sont plus lisses, moins ponctuées, et que les sillons transverses du premier segment abdominal du mâle sont moins saillants.

Voici du reste la description de cette espèce :

Étroite, légèrement ovale, d'un noir brillant. Labre pubescent en dessus; épistome tronqué en devant; à sa suture avec le front il y a un

sillon transverse, bisinueux ; la tête est très finement pointillée de points écartés ; les antennes, plus longues que dans *B. acuminata* Fisch., sont conformées comme je l'ai dit plus haut.

Prothorax un peu plus large que long, tronqué et cilié à la base et au sommet ; la largeur de sa base paraît égale à sa hauteur, mais les côtés s'élargissent un peu en s'arrondissant, en devant, jusqu'à la moitié et descendent ensuite presque en droite ligne sur la base ; la plus grande largeur du prothorax se trouve ainsi vers son milieu. En dessus, il est un peu pulviné, c'est-à-dire un peu convexe, avec les bords latéraux et antérieur un peu tombants vers le bas. Son rebord est nul devant et derrière et est fin et étroit sur les côtés et aux angles postérieurs. Il paraît lisse en dessus ; cependant avec une forte loupe on distingue une ponctuation extrêmement fine et très écartée. L'écusson disparaît sous les cils jaunes qui bordent la base du prothorax.

Élytres étroites, oblongues, convexes, de la largeur du prothorax à la base, se dilatant faiblement ensuite, arquées latéralement, rétrécies graduellement en arrière et terminées par une pointe courte, nettement bifurquée et recourbée en dessous. Leur forme est plus elliptique qu'ovale. Elles sont assez convexes, à carène latérale invisible du dessus ; le rebord ne me semble diminuer de largeur que dans ses deux tiers postérieurs ; il est un peu courbe dans son premier tiers. En dessus elles ont de nombreuses et fines stries ponctuées et des points épars dans les intervalles ; ces stries sont peu distinctes, et leurs points, aussi fins que ceux des intervalles, se confondent avec eux ; ils sont moins apparents que dans *acuminata* et nullement rugueux.

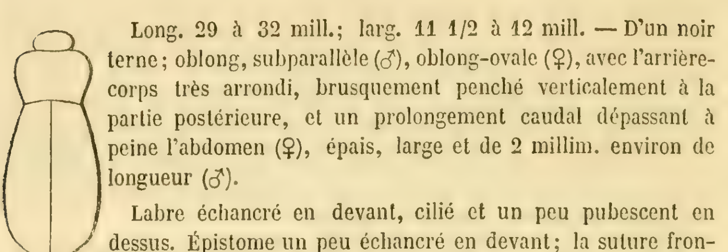
Le menton est large, convexe et très légèrement échancré. Le prosternum est faiblement canaliculé entre les hanches, très recourbé et très aplati au-dessous. L'abdomen est rugueux et ridé sur les trois segments antérieurs ; le premier segment du mâle porte entre les hanches postérieures une assez forte callosité, très usée par le frottement, transversalement sillonnée dans son milieu et au-dessous de laquelle il y a cinq ou six plis transversaux. Il y a en outre une forte brosse de poils jaunes à la base du premier segment. Les pattes sont assez fortes, de longueur ordinaire, les cuisses à ponctuation écartée. La plantule, à la base des ongles, est courte et tronquée.

L'insecte mâle que je viens de décrire provient de Kashgar. Il m'a été communiqué par M. Bates.

Kashgar, Yangi-Hissar.

47. BLAPISA CRIBROSA Sol., Stud. ent., p. 304.

B. angulata Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 245.


Fig. 62.

Long. 29 à 32 mill.; larg. 11 1/2 à 12 mill. — D'un noir terne; oblong, subparallèle (♂), oblong-ovale (♀), avec l'arrière-corps très arrondi, brusquement penché verticalement à la partie postérieure, et un prolongement caudal dépassant à peine l'abdomen (♀), épais, large et de 2 millim. environ de longueur (♂).

Labre échancré en devant, cilié et un peu pubescent en dessus. Épistome un peu échancré en devant; la suture frontale est marquée par une ligne transversale à peine visible (♂), un peu plus profonde (♀). Tête à ponctuation très serrée et granuleuse.

Prothorax à peine plus large que long (♂), transverse (♀), un peu échancré à la base, arrondi latéralement jusqu'à la moitié environ, puis descendant en ligne directe oblique jusqu'à la base, où les angles sont presque droits; rebordé finement en devant, plus fortement à la base et sur les côtés, où le rebord forme un peu gouttière; faiblement convexe sur le dos, avec les angles antérieurs courbés vers le bas, faiblement rétréci postérieurement et très densément et fortement ponctué. Il y a de chaque côté, près de la base, une fossette arrondie; ces deux fossettes sont parfois réunies par un sillon transversal.

Élytres allongées, environ deux fois aussi longues que larges et subcylindriques (♂), en ovale allongé (♀); couvertes de points qui forment des stries peu sensibles et comme géminées, dont les intervalles, à peine relevés, forment des côtes très oblitérées (♂). Dans les femelles, les stries ponctuées sont plus régulières et plus distinctes. Le rebord des élytres se rétrécit insensiblement de la base à l'extrémité.

Le menton est légèrement échancré. Le prosternum est recourbé et écrasé au-dessous des hanches. Les pattes sont épaisses, les cuisses rugueuses, les tibias couverts d'aspérités et les postérieurs droits dans les deux sexes; les antérieurs sont un peu échancrés à la base.

Le mâle porte dans le milieu du premier segment abdominal, entre les

hanches, un tubercule transversal saillant, suivi de gros plis transverses entre lui et la brosse de poils jaunes existant à la base du segment.

L'abdomen est couvert de rides et de rugosités (♂, ♀); les deux derniers segments sont plus exclusivement ponctués. Antennes courtes, assez épaisses, à articles 4-7 à peine plus longs que larges.

Cette espèce a la ponctuation des élytres assez variable : tantôt il y a des stries ponctuées très régulières, tantôt ces stries sont très obsolètes, et la ponctuation, assez dense toujours, est plus ou moins forte. Les mâles ont un prolongement caudal de deux millimètres environ de longueur, épais, droit, sans hiatus au bout. Les femelles n'en ont pas.

Syrie et spécialement Palestine. Je l'ai vue en nombre dans les collections Fairmaire, Bates, Dohrn, von Heyden, Haag, de Bonvouloir, etc.

48. Blapisa crassa Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 245.

Long. 29 à 31 mill.; larg. 11 1/2 à 12 mill. — D'un noir brillant. Corps allongé, convexe, subparallèle. Labre échancré et cilié en devant, pubescent en dessus; épistome presque droit en devant, séparé du front par un trait peu distinct. Tête densément ponctuée. Antennes épaisses, courtes, à articles 4 à 7 moniliformes, presque aussi larges que longs.

Fig. 63.

Prothorax transverse, médiocrement convexe. Examiné perpendiculairement en dessus, il paraît tronqué au sommet et un peu échancré à la base; il est arrondi aux angles antérieurs et commence un peu au-dessus du milieu à descendre obliquement sur la base. Son disque est couvert de très petits points enfoncés, espacés, avec un canal longitudinal à peine marqué dans son milieu ; entièrement rebordé dans son pourtour.

Élytres à peine plus larges que le prothorax à leur base, s'élargissant de manière à atteindre, au tiers de leur longueur, leur plus grande largeur qui ne dépasse que d'un quart celle de leur base, presque parallèles de là jusque près de l'extrémité où elles sont assez brusquement déclives et se terminent en un prolongement caudal, épais, obtus, très court; leur surface est couverte de très petits points enfoncés, écartés (♂) et de quelques traces de stries longitudinales (♀). Le rebord des élytres se rétrécit insensiblement de la base à l'extrémité.

Le menton est légèrement échancré. Le prosternum est recourbé et écrasé au-dessous des hanches, puis se relève en une forte dent obtuse. Les pattes sont robustes, les tibias antérieurs un peu échancrés à la base. L'abdomen est ponctué, avec des rides en tous sens.

Le mâle a un tubercule transverse placé dans le milieu du premier segment abdominal, plus bas que les hanches. Il y a au-dessous un fort pli transverse, puis entre le premier et le second segment une brosse de poils jaunes.

Cette espèce m'a été rapportée du Liban par M. le commandant Coye. Elle diffère de la *cribrosa* Sol. par sa couleur brillante, par sa forme moins convexe sur les élytres, par sa ponctuation plus fine et plus espacée, et le mâle n'a pas de prolongement caudal comme celui de la *cribrosa*.

Je l'ai vue dans les collections Fairmaire, Bates, von Heyden, de Mniszech, etc.

49. BLAPISA JÆGERI Humm., Essai, VI, 1827, p. 40. — Ménét., Cat. rais., p. 201.

B. carbo Fisch., Spicil., p. 87.



Fig. 64.

Long. 24 à 26 mill.; larg. 10 à 11 1/2 mill. — Corps oblong-ovale, d'un noir très brillant. Labre échancré et cilié en devant. Épistome coupé droit par devant, avec une petite fossette arrondie près de chaque angle antérieur, et séparé du front par un sillon étroit, transverse, assez profond. Tête assez densément ponctuée. Antennes ayant les articles 4, 5, 6 d'un tiers plus longs que larges.

Prothorax transverse, échancré un peu au sommet, plus à la base, arrondi latéralement, mais avec une légère sinuosité au devant des angles postérieurs; plus étroit à la base qu'au sommet. Il est peu convexe, transversalement impressionné le long de la base, et a une ponctuation extrêmement fine et éparse.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, se dilatant ensuite en s'arrondissant et formant un ovale allongé qui se termine par un bec épais, triangulaire, arrondi au bout, de 1 millimètre 1/2 de long. Ce bec

est au bas d'une déclivité brusque. Elles sont un peu convexes, très lisses et brillantes et parsemées cependant de petits points épars, très fins. Le rebord des élytres diminue peu à peu de la base à l'extrémité.

Le menton est un peu échancré en devant. Le prosternum est recourbé et écrasé au-dessous des hanches et se termine par une saillie tuberculeuse. Le dessous du prothorax est ridé longitudinalement près des hanches ; l'abdomen est finement pointillé, avec des rides sur les côtés des segments.

Le mâle a la brosse de poils jaunes abdominale, et au-dessus le premier segment est assez fortement ridé transversalement. Les tibias postérieurs sont droits.

Cette espèce a de l'analogie avec la *B. crassa* Reiche; elle est moins forte de taille, les élytres ont un prolongement caudal plus prononcé et plus long, le corselet est infiniment plus lisse, etc.

Je la possède de Sibérie et du Caucase. Elle ne paraît pas commune.

La *B. carbo* de Solier ne doit pas être cette espèce. Sa description se rapporte plutôt, comme il le dit lui-même, à la femelle de son *acuminata* (*Solieri* Reiche).

50. Blapisa Juliæ All.



Fig. 65.

Long. 23 mill.; larg. 10 à 10 1/2 mill. — Corps oblong-ovale, d'un noir peu brillant. Labre échancré et cilié. Épistome coupé droit par devant, séparé du front par un sillon droit, transverse, assez enfoncé dans le milieu. Tête densément ponctuée, avec deux petites fossettes rondes, placées en travers sur le front. Articles 4, 5, 6, 7 des antennes environ deux fois aussi longs que larges.

Prothorax transverse, échancré à la base et au sommet, s'élargissant en s'arrondissant jusqu'à la moitié, puis se rétrécissant en ligne à peine sinueuse jusqu'à la base. Il est très médiocrement convexe, densément pointillé, rebordé latéralement et à la base ; les bords latéraux forment une légère gouttière.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'élargissant en s'arrondissant de manière à former un ovale-oblong, arrondies postérieurement et terminées en ogive dans la femelle, et dans le mâle par un prolonge-

ment d'un millimètre de longueur, épais, sans hiatus au bout. Elles sont striées-ponctuées, et les intervalles 1, 3, 5, 7, 9, et ainsi ensuite, sont légèrement soulevés en côte; il y a des points épars entre les stries. La carène latérale n'est visible qu'à son commencement quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus. Le repli épipleural est d'égale largeur dans les trois quarts environ de sa longueur et ne se rétrécit qu'en arrière.

Le menton est arrondi. Le prosternum forme en dessous des hanches une carène obtuse, fortement concave et terminée en éperon. L'abdomen est finement rugueux, avec les deux derniers segments densément ponctués. Les pattes sont assez fortes, les tibias postérieurs droits dans les deux sexes.

Le mâle a la brosse de poils abdominale au bas du premier segment, qui a dans son milieu, un peu plus bas que les hanches, un tubercule transversal assez élevé, suivi au-dessous de quatre ou cinq plis transversaux.

Cette espèce ressemble par la forme à la *Jægeri* Hum., mais sa couleur terne et sa ponctuation l'en distinguent tout de suite.

Feu de la Brûlerie m'en a donné un exemplaire originaire de Jérusalem; j'en possède un second d'Égypte.

51. Blapisa orbicollis Mots., Bull. Mosc., 1845, I, p. 68.

Fig. 66.

Long. 24 mill.; larg. 10 mill. — Cette espèce, par ses élytres allongées et très convexes, se rapproche de la *crassa* et de la *cribrosa*, mais son corselet échancré en devant et en arrière la place à côté de la *convexa* Reiche. Si on la compare à cette dernière espèce, elle a le corselet plus long et moins large, plus fortement ponctué, et les élytres plus cylindriques, couvertes d'une ponctuation râpeuse sans apparence de stries.

Corps allongé, paraissant un peu cylindrique comme dans *cribrosa*, d'un noir peu brillant. Labre à peine échancré, très pubescent; épistome coupé droit par devant, séparé du front par un trait droit arqué à ses deux bouts; tête assez plane, couverte de points assez gros, peu serrés. Antennes épaisses, ayant les articles 4-6 à peine

plus longs que larges, le 7e triangulaire, les suivants arrondis, transversaux.

Prothorax d'un quart environ plus large que long, échancré fortement en arc au sommet et à la base; arqué latéralement, mais plus étroit en devant qu'en arrière; le rebord des côtés et de la base forme un bourrelet épais; il est médiocrement convexe, bien distinctement canaliculé longitudinalement dans son milieu et presque du sommet à la base; couvert de gros points sur le disque, avec des plaques lisses ; les points du reste diminuant, puis disparaissant près des bords. L'écusson disparaît sous des poils jaunes qui bordent la base du prothorax.

Élytres un peu plus larges que le prothorax à la base, s'élargissant assez brusquement, puis presque parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes environ; elles s'arrondissent en arrière subitement comme dans *cribrosa* et ont un prolongement caudal, plus étroit que dans cette espèce, d'environ 2 millimètres de longueur. Il est formé de deux petites branches contiguës, un peu pointues. La carène latérale n'est pas visible du dessus; le rebord, assez large dans le premier tiers, se rétrécit rapidement ensuite. Tout le dessus des élytres est couvert d'assez forts points râpeux, peu rapprochés et disposés sans ordre.

Le menton est arrondi en devant; le prosternum, canaliculé en dessus, puis échancré entre les hanches, s'aplatit au-dessous d'elles et se termine par une forte dent. L'abdomen est brillant et densément et fortement rugueux, avec les deux derniers segments ponctués; le premier segment abdominal porte dans son milieu dix forts plis transversaux, diminuant de largeur de la base du segment à la hauteur des hanches ; le 10e pli, entre les hanches, est devenu un tubercule un peu plus large que long, comme usé par le frottement. A la base du premier segment il y a une brosse de poils jaunes. Les pattes sont assez fortes, les cuisses râpeuses ; les tibias antérieurs, dentelés extérieurement, sont échancrés intérieurement à leur base et bisinueux ensuite.

Kirghiz, Poltava (M. Faust).

52. Blapisa Sodalis Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 249.

Long. 25 mill.; larg. 10 mill. — Allongé légèrement ovale. D'un noir assez brillant. Labre échancré et cilié. Épistome tronqué carrément, séparé


Fig. 67.

du front par un sillon creux, transverse, droit. Tête à ponctuation écartée. Antennes à articles 4-7 courts, aussi larges que longs.

Prothorax un peu transverse, assez fortement atténué en avant, nullement en arrière, ses côtés parallèles depuis le tiers antérieur jusqu'à la base; bord antérieur un peu échancré; bord postérieur droit, avec les angles droits; disque entièrement rebordé; le rebord antérieur interrompu dans le milieu; à ponctuation écartée, peu sensible (♀), sensiblement plus marquée (♂); un canal longitudinal raccourci et obsolète dans son milieu.

Élytres de la largeur du prothorax à leur base, allant en s'élargissant jusqu'au cinquième de leur longueur, parallèles de là jusqu'au delà du milieu, s'atténuant ensuite jusqu'à l'extrémité qui se termine en un prolongement caudal un peu déprimé, très peu allongé chez le mâle et encore moins chez la femelle; leur disque à ponctuation très écartée et fine, avec quelques côtes obsolètes longitudinales. La carène latérale n'est pas visible du dessus. Le rebord des élytres diminue graduellement de largeur depuis la base.

Le menton est arrondi en devant. Le prosternum est recourbé et écrasé sous les hanches et se termine par un petit tubercule peu saillant. L'abdomen a une ponctuation lâche et des rides obsolètes chez la femelle, mais chez le mâle, points et rides sont beaucoup plus marqués. Les pattes sont de longueur ordinaire, les cuisses brillantes quoique un peu aspères; les tibias antérieurs sont notablement échancrés à la base; les quatre tibias antérieurs sont un peu courbes, les postérieurs droits.

Le mâle de cette espèce a une brosse de poils jaunes au bas du premier segment abdominal qui porte dans son milieu, à la hauteur des hanches, un tubercule transverse, large à la base, pointu au sommet, au-dessous duquel il y a trois ou quatre forts plis transversaux.

Cette espèce m'a été donnée par M. le commandant Coye, qui l'avait recueillie au Liban.

Si on la rapproche de la *B. gibba*, elle est plus allongée et plus étroite; elle a le corselet plus étroit et ses bords sont plus tombants latéralement, ses élytres sont plus allongées et moins ovales.

53. Blapisa tenuicollis Sol., Stud. ent., p. 301.

Long. 18 1/2 à 22 mill.; larg. 8 1/2 à 10 mill. — En ovale court et large ; d'un noir terne. Labre pubescent ; épistome légèrement échancré, séparé du front par un trait transverse, enfoncé, un peu arqué ; il porte dans son milieu deux petites fossettes (peut-être accidentelles ?). Antennes épaisses, à articles 4-7 à peine plus longs que larges.

Fig. 68.

Prothorax d'un tiers environ plus large que long, échancré en devant, presque droit à la base, avec une légère sinuosité au devant des angles qui sont droits ; arrondi latéralement en devant et un peu sinueux en descendant vers la base ; notablement plus étroit que les élytres ; plan en dessus, avec la partie antérieure un peu courbée vers le bas ; assez fortement rebordé, excepté en devant où le rebord s'oblitère ; un peu en gouttière sur les bords latéraux ; ponctuation assez forte et serrée, surtout sur les côtés ; sillon longitudinal du milieu assez visible, ainsi que quatre impressions, dont deux orbiculaires en forme de gros points, et deux transverses, un peu obliques, en forme de lignes enfoncées.

Élytres à peine plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant de là jusqu'au delà du milieu et s'atténuant ensuite assez brusquement et obtusément, pour finir par un appendice caudal de 2 millimètres de longueur, étroit et subépineux. La carène latérale n'est pas visible du dessus ; le rebord des élytres va en diminuant de largeur de la base à l'extrémité. Elles sont déprimées sur le dos et ponctuées de points très fins, écartés, entremêlés de petites rides transversales.

Le menton est arrondi ; le prosternum, échancré entre les hanches, se courbe en dessous en carène très obtuse. L'abdomen est couvert de points râpeux et de rides ; le premier segment porte d'assez forts plis transverses. Est-ce un mâle ?

Syrie.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *B. abbreviata ;* elle en diffère par son prothorax moins arrondi latéralement et plus courbé antérieurement, à ponctuation plus écartée et plus fine. Les élytres sont moins convexes, plus déprimées, et sont autrement ponctuées.

54. BLAPISA ABBREVIATA Ménét., Bull. Ac. Petr., I, 1836, p. 150.

B. ovata Sol., Stud. ent., p. 305.

B. convexa Fisch., Spic., p. 92.

Var. *indagator* Reiche.

Var. *rotundicollis* Reiche.

Long. 20 à 24 mill.; larg. 10 à 12 mill. — Corps large, ovale. Tête à ponctuation serrée et granuleuse; labre pubescent; épistome échancré en arc, séparé du front par une ligne enfoncée; antennes épaisses, courtes, à articles 4-7 à peine plus longs que larges.

Fig. 69. *abbreviata*

Prothorax transverse, un tiers moins long que large, rebordé dans tout son pourtour, échancré en avant, plus faiblement en arrière, ses côtés arrondis se redressant légèrement sur la base; les bords latéraux sont légèrement aplatis en gouttière; le disque est presque plan, faiblement canaliculé et tantôt finement pointillé, tantôt criblé de points plus ou moins tuberculeux.

Fig. 70. *rotundicollis*

Élytres convexes et fortement déclives postérieurement, à peine plus larges que le corselet à la base, s'élargissant de là jusque après le milieu et s'atténuant ensuite assez brusquement et obtusément pour finir par un appendice caudal (2 1/2 millim., ♂) étroit et subépineux, court et triangulaire (♀), sans bâillement apical. La carène latérale n'est pas visible du dessus; le rebord des élytres va en diminuant de largeur de la base à l'extrémité. Elles sont plus ou moins plissées en travers, avec des stries fines ponctuées, presque effacées lorsque les plis transverses sont bien prononcés et bien marqués.

Le menton est arrondi; le prosternum, échancré entre les hanches, se courbe en dessous en carène très obtuse. Les trois premiers segments de l'abdomen sont plus ou moins plissés et à ponctuation oblitérée; les deux derniers couverts de petits points serrés.

Autriche, Hongrie, Syrie.

Cette espèce est fort répandue dans les collections. Sa ponctuation est

très variable. Mon ami M. Reiche a donné le nom de *B. indagator* aux exemplaires chez lesquels le corselet est criblé de points tuberculeux ainsi que les élytres.

Il a également donné le nom de *rotundicollis* à une autre variété qui a les côtés du corselet plus fortement arrondis que le type, et les élytres ornées de stries formées de points enfoncés. Cette variété est en outre d'un noir moins terne que le type. Peut-être est-ce une espèce ? Elle provient de Grèce et de Syrie.

55. Blapisa lugtuosa Ménét., Cat. rais., 1832, p. 201.

Fig. 71.

Long. 18 mill.; larg. 8 1/2 mill. — En ovale court, obtus postérieurement; d'un noir peu brillant. Labre pubescent; épistome large, tronqué carrément, séparé du front par un trait fin, droit; tête densément pointillée.

Prothorax transverse, d'un tiers environ plus large que long; échancré en arc antérieurement, presque droit à la base; arqué latéralement, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits; il est rebordé dans tout son pourtour, légèrement impressionné en travers le long de la base; couvert de points fins très serrés, avec une petite ligne longitudinale lisse dans le milieu. Son disque est un peu convexe et les bords latéraux sont légèrement en gouttière.

Élytres à peine plus larges que le prothorax à la base, arquées latéralement, tout au plus une fois et demie aussi longues que larges, très obtusément arrondies et très déclives postérieurement, avec un prolongement caudal triangulaire très court, à peine saillant (♀). La carène latérale ne se voit pas du dessus; le rebord des élytres va en diminuant de la base à l'extrémité. Les côtés sont assez convexes et tout le disque est couvert de petits points très serrés, entremêlés de petites rides courtes.

En dessous, le menton est arrondi en devant; le prosternum est échancré entre les hanches et recourbé en dessous en forme de carène très obtuse, se relevant un peu en pointe à l'extrémité. L'abdomen est finement rugueux, pointillé sur le dernier segment, et il y a quelques rides transversales sur le premier. Les pattes sont relativement courtes, les tibias assez épais et épineux, surtout les antérieurs.

Mustara, collection Schneider; Savalon, collection Faust.

5e Sous-Genre. **Platyblaps** Mots.

Élytres larges, ovales, fortement arrondies latéralement, ayant une carène latérale non visible entièrement quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus. Elles se terminent en triangle qui se prolonge en pointe souvent assez longue dans les mâles. Elles sont notablement déprimées sur le dos.

Le prothorax est faiblement convexe, large, et ses bords sont généralement retroussés en gouttière.

Les angles antérieurs de l'épistome ne sont pas proéminents en forme de dent.

La plantule est tronquée.

56. PLATYBLAPS SCUTELLATA Fisch., Spicil., 72.

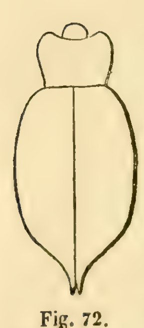


Fig. 72.

Long. 33 à 36 mill.; larg. 15 à 17 mill. — Corps large, ovale, très déprimé, d'un noir peu brillant. Labre légèrement échancré, cilié, avec quelques poils en dessus. Épistome légèrement arrondi dans son milieu en devant. séparé du front par un sillon transverse, enfoncé, droit au milieu. Antennes dépassant un peu la moitié du prothorax, à articles 4-7 coniques. Tête couverte de points écartés.

Prothorax transverse, d'un tiers environ plus large que sa longueur au milieu; très déprimé sur le dos, très fortement échancré antérieurement, avec les angles antérieurs proéminents et embrassant la tête; à base presque droite; rétréci postérieurement, ayant les côtés arrondis antérieurement, puis descendant obliquement du milieu sur la base; ces côtés sont amincis, aplatis, et forment une large gouttière. Il y a parfois une large impression transversale le long de la base. Il est ponctué de points peu serrés.

Élytres largement ovales, plus obtuses postérieurement que dans les espèces précédentes et terminées par un prolongement caudal de 1 milli-

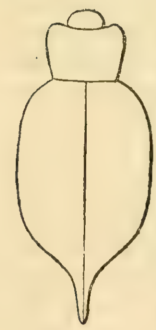
mètre 1/2 dans la femelle et de 4 millimètres de longueur dans le mâle, ayant au bout un léger hiatus. On ne voit pas du dessus la carène latérale entièrement. Le rebord des élytres va en diminuant graduellement de la base à l'extrémité. Elles sont couvertes de stries ponctuées très rapprochées, dont les intervalles ont quelques rares points et sont parfois légèrement convexes.

Le menton n'est pas échancré. Le prosternum est canaliculé entre les hanches, aplati en dessous, et se termine par une sorte de patte trituberculeuse. L'abdomen est obsolètement ridé. Le premier segment abdominal a, dans son milieu, des plis transversaux obsolètes dans la femelle, assez forts dans le mâle, qui a, en outre, entre les hanches, une callosité transversale large et mince, assez élevée, ainsi qu'une brosse de poils au bas du premier segment.

Kirghise, Turcomanie. Collections Fairmaire, Dohrn et Faust.

La forme du corselet de cette espèce ne permet pas de la confondre avec aucune autre.

57. Platyblaps stenothorax Fisch., Spicil., p. 73.


Fig. 73.

Long. 40 mill. (dont 5 de prolongement caudal); larg. 17 1/2 mill. — Cette espèce a assez d'analogie avec l'*holconota* Fisch., mais ses élytres sont plus larges, plus arrondies latéralement, plus courtes et plus convexes; son corselet est plus long et relativement plus étroit.

Corps ovale, large, déprimé en dessus, mais moins que dans *holconota*, d'un noir brillant. Épistome bisinué en devant, séparé du front par un sillon transverse également bisinueux. Tête couverte d'assez nombreux points, avec une impression transversale sur le front, entre les yeux. Les antennes ont les articles 4-7 coniques, une fois et demie aussi longs que larges; le 7e est triangulaire, le 8e court et long; les suivants manquent dans l'insecte que j'ai sous les yeux.

Prothorax aussi long que large à la base, tronqué à celle-ci, un peu échancré au sommet, dilaté en s'arrondissant jusqu'au milieu environ, puis descendant obliquement en droite ligne sur la base. Il est impres-

sionné le long de la base; les bords latéraux sont largement aplatis; le disque est médiocrement convexe, avec un sillon longitudinal écourté dans le milieu. Il est ponctué plus fortement que dans l'*holconota* Fisch.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'élargissant rapidement de manière à former un ovale oblong qui, dans son milieu, a deux fois la largeur de la base du prothorax. Leur rétrécissement postérieur est assez brusque et elles se terminent par une longue queue pointue de cinq millimètres de longueur (♂), profondément canaliculée en dessus. Elles sont déprimées en dessus, mais moins que dans les *holconota* et *deplanata*; leur voussure dépasse celle du corselet. La carène latérale n'est visible qu'antérieurement quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus. Le repli épipleural est fort large à la base et va en diminuant graduellement de cette base à l'extrémité postérieure. Il est uni et lisse. Le dos est couvert de points peu serrés, plantés en séries longitudinales; les intervalles sont légèrement convexes, ponctués aussi et finement rugueux.

Le prosternum forme en dessous des hanches une carène très obtuse et peu concave, ni redressée, ni pointue à son extrémité. Le premier segment abdominal porte vers son milieu, c'est-à-dire un peu plus bas que les hanches postérieures, un petit tubercule transversal, saillant, peu épais, précédé et suivi de forts plis transversaux. Il y a une épaisse brosse de poils jaunes au bas de ce segment. Les deux suivants sont rugueux, les deux derniers ponctués. Les pattes sont assez fortes; les cuisses antérieures plus grosses et plus en massue que les autres; les tibias postérieurs sont droits.

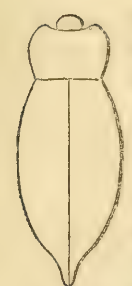
Tartarie.

58. PLATYBLAPS HOLCONOTA Fisch., Spicil., p. 71.

B. gigas Fisch., Ent., I, 184, 2, XVI, fig. 1.

B. depressa Klug., Dej., Cat.

Long. ♀ 31 mill., ♂ 40 mill.; larg. ♀ 15 mill., ♂ 16 1/2 mill. — Corps ovale, très déprimé en dessus, d'un noir peu brillant. Labre légèrement échancré, cilié, avec quelques poils jaunes en dessus. Épistome bisinué en devant, séparé du front par un sillon transverse, enfoncé, droit dans


Fig. 74.

son milieu. Antennes dépassant un peu la moitié du prothorax, à articles 4-7 coniques, une fois et demie aussi longs que larges; le 7e est plus large que les précédents. Tête couverte de points écartés.

Prothorax transverse, d'un quart environ plus large que long; échancré en devant, arrondi jusqu'aux deux cinquièmes environ, puis descendant obliquement sur la base qui est presque droite, avec une légère sinuosité au devant de chaque angle basal; il est étroitement rebordé latéralement et à la base; extrêmement peu convexe, avec une impression transversale le long de la base; les côtés, sans former gouttière, ont une bordure assez large, aplatie, qui se rétrécit du milieu à la base; il y a aussi dans le milieu la trace d'un canal longitudinal très court; le disque est ponctué de points inégaux, écartés.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'élargissant en s'arrondissant jusqu'au tiers, puis s'atténuant vers l'extrémité, de manière à former un triangle qui dépasse peu le bout des élytres (♀) et devient une queue de 4 à 6 millimètres de longueur (♂). Elles sont très déprimées en dessus, ont latéralement une carène en forme d'étroite gouttière, dont la moitié antérieure est visible en regardant l'insecte perpendiculairement en dessus, et qu'on revoit encore à l'extrémité. Le prolongement caudal (♂) est canaliculé en dessus. Elles sont ponctuées de points râpeux, formant des stries longitudinales très rapprochées, dont les intervalles sont légèrement en côtes. Le rebord des élytres, très large à la base, va en diminuant de la base à l'extrémité.

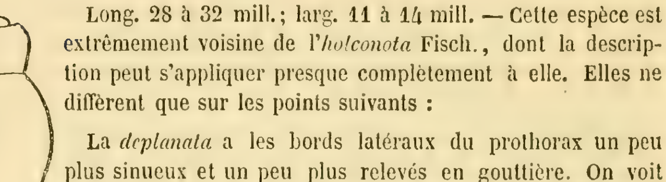
Le menton n'est pas échancré en devant. Le prosternum est canaliculé entre les hanches et forme en dessous une carène courbe, très obtuse. Les trois premiers segments de l'abdomen sont ridés en tous sens et vaguement ponctués; les deux derniers ne sont que ponctués. Les cuisses sont brillantes et à ponctuation râpeuse; les antérieures sont fort dilatées et un peu échancrées avant leur extrémité.

♂. Une brosse de poils jaunes au bas du premier segment, qui a dans son milieu huit ou neuf plis très profonds formant comme les gradins d'une callosité pyramidale transverse, au-dessus de laquelle il y a quelques autres forts plis.

La femelle n'a que des plis obsolètes sur le premier segment.

M. Dohrn m'a communiqué les deux sexes de cette espèce, originaires des Kirghiss et de Perse septentrionale. M. Faust l'a recueillie en Turcménie et me l'a donnée.

59. Platyblaps deplanata Ménétr., Catal., p. 199. — Falderm., Faun. ent. Transc., II, p. 45.

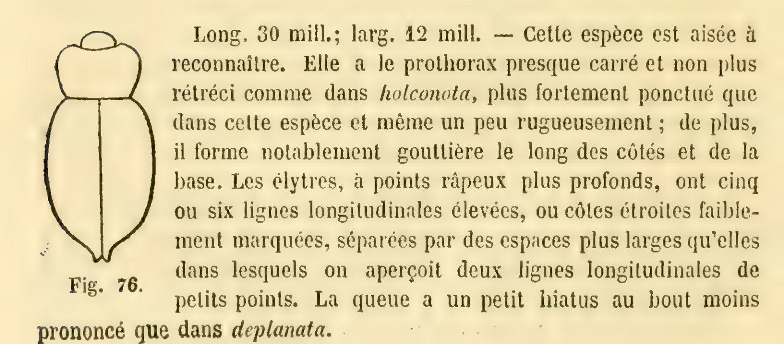

Fig. 75.

Long. 28 à 32 mill.; larg. 11 à 14 mill. — Cette espèce est extrêmement voisine de l'*holconota* Fisch., dont la description peut s'appliquer presque complètement à elle. Elles ne diffèrent que sur les points suivants :

La *deplanata* a les bords latéraux du prothorax un peu plus sinueux et un peu plus relevés en gouttière. On voit en avant, de chaque côté, une impression ou fossette oblique, dirigée vers chacun des angles antérieurs. Il y en a quelquefois vestige dans les espèces voisines, mais elle n'est jamais aussi marquée. La ponctuation du prothorax est plus serrée. Les élytres sont unies et ne présentent pas de côtes, bien que les points dont elles sont couvertes forment parfois des séries longitudinales.

Mon ami M. Chevrolat m'a communiqué un mâle de cette espèce, originaire de Baku, qu'il a reçu autrefois de Falderman. M. Faust a pris cette espèce également à Baku et m'en a généreusement fait don d'une paire.

60. Blatyblaps 5-costata Fisch., Spicil., p. 76.


Fig. 76.

Long. 30 mill.; larg. 12 mill. — Cette espèce est aisée à reconnaître. Elle a le prothorax presque carré et non plus rétréci comme dans *holconota*, plus fortement ponctué que dans cette espèce et même un peu rugueusement ; de plus, il forme notablement gouttière le long des côtés et de la base. Les élytres, à points râpeux plus profonds, ont cinq ou six lignes longitudinales élevées, ou côtes étroites faiblement marquées, séparées par des espaces plus larges qu'elles dans lesquels on aperçoit deux lignes longitudinales de petits points. La queue a un petit hiatus au bout moins prononcé que dans *deplanata*.

Corps ovale, très déprimé en dessus, d'un noir peu brillant. Labre très légèrement échancré, cilié avec quelques poils jaunes en dessus. Épistome arrondi dans son milieu en devant, séparé du front par un sillon transverse, enfoncé, droit dans son milieu. Antennes dépassant un peu la moitié du prothorax, à articles 4-7 un peu plus courts et plus épais que dans *holconota*. Tête peu ponctuée.

Prothorax transverse, mais très peu rétréci postérieurement et médiocrement arqué latéralement, ce qui lui donne une apparence carrée; il est faiblement échancré en devant et la base est presque droite, avec une légère sinuosité au devant de chaque angle basal ; la bordure des côtés et de la base est aplatie plus subitement que dans les espèces précédentes, ce qui fait ressortir le disque et lui donne une apparence un peu pulvinée ; sa ponctuation est assez forte, un peu rugueuse dans le bas, vers les côtés, et le canal médian longitudinal est plus marqué.

Élytres de la largeur du prothorax à la base, s'élargissant rapidement de manière à former un ovale large qui s'atténue triangulairement au bout et finit par un bec de deux millimètres de longueur environ (♂); très déprimées en dessus; elles ont latéralement une étroite carène qui se voit du dessus jusqu'à la moitié environ. Le rebord des élytres, très large à la base, va en diminuant jusqu'à l'extrémité.

Le menton n'est pas échancré en devant. Le prosternum, canaliculé au-dessus et entre les hanches, l'est aussi en dessous, où il est fort aplati, et se termine par trois petits tubercules dont le médian est un peu plus saillant. Les trois premiers segments de l'abdomen sont ridés en tous sens; les deux derniers sont ponctués; l'avant-dernier l'est obsolètement.

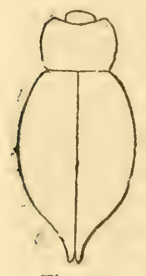
Le mâle a une brosse de poils roux au bas du premier segment abdominal, lequel porte dans son milieu un tubercule transverse, pointu, avec deux ou trois forts plis au-dessous et au-dessus.

Baku. Collection Dohrn.

61. Platiblaps muricata Ménétr., Cat. rais., p. 109. — Fald., Faun. Transc., II, p. 46.

Atra, opaca, valde incrassata; thorace transverso, inæquali, crebre

concinne punctato, antice biimpresso, lateribus explanato-marginato; elytris in medio valde dilatatis, ubique confertissime ac obsolete rugosis.


Fig. 77.

Long. 32 mill.; lat. 14 mill. — *Statura et magnitudo præcedentis* (deplanata) *cui valde assimilis, tamen minus deplanata, nec non elytrorum rugositate præcipue differre videtur.*

Caput planum, inæquale, subtiliter vage punctatum, apic truncatum, leniter bisinuatum, lineâ profunde bisinuata inter antennas transversim notatum.

Thorax transversus, latitudine brevior, basi truncatus, leviter bisinuatus, marginatus, lateribus ante medium dilatatus, rotundatus, sat reflexus, apice late emarginatus, ibique angulis productis, obtusis, margine in medio subtiliter flavo-ciliatus, supra parum convexus, ubique æqualiter dense punctatus inæqualis, lateribus explanato-marginatus, fovea elongata parva intra apicem utrinque, linea longitudinali valde obsoleta in medio disci, et supra angulum posticum parum impressus. Scutellum triangulare, pilis longis fuscis prostratis dense obductum.

Elytra ovata, lateribus in medio valde dilatata, rotundata, gibba, dorso t enuiter deplanata, apice acuminata, non nihil producta, undique æqualiter densissime rugosa, rugis depressis, intricatis, punctis minutissimis irregulariter vage immixtis, nec non costis valde detritis certo situ observantur; margine laterali præsertim antice valde reflexo.

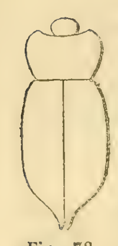
Corpus subtus cylindricum, dense rugosum. Pedes mediocres, nigri, scabrosi; tarsis piceis.

La description qui précède est de Falderman. Je la reproduis dans la crainte d'en altérer la clarté en la traduisant. J'ajouterai que la *muricata*, qui ressemble beaucoup à la *deplanata* Ménétr. et à l'*holconota* Fisch., me paraît avoir le corselet plus large que dans ces deux espèces, et surtout plus arrondi latéralement. Sa ponctuation est plus forte. Les élytres sont couvertes de points confus et obsolètement striées, et les intervalles sont comme gercés ou ridés en divers sens.

On la trouve au Caucase, en Sibérie et dans le nord de la Perse.

62. Platyblaps corrosa Fisch., Spicil., n° 75.

Plat. depressiuscula Motsc., Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 2, XVIII, 1845, page 65.


Fig. 78.

Long. 29 mill.; larg. 13 mill. — Je n'ai vu qu'une femelle de cette espèce. Elle a presque la même forme que *Platyb. deplanata* Ménétr. Elle me paraît cependant légèrement plus étroite et plus convexe sur le dos des élytres ; les côtés du corselet sont plus dilatés antérieurement, ses angles antérieurs sont plus ronds; mais ce qui les distingue surtout c'est la sculpture : sur le prothorax, la ponctuation est plus forte et bien plus dense que dans *deplanata* ; les élytres ne sont pas planes comme dans cette espèce. On y distingue quelques côtes très faibles ; en outre, elles sont couvertes de nombreux points râpeux et de rugosités peu élevées. Les élytres se terminent postérieurement en pointes un peu divergentes.

La *corrosa* se distingue de l'*holconota* par son corselet plus rétréci, à base, plus cordiforme, à côtés plus obliques, et elle ne présente pas les nombreuses stries ponctuées que cette espèce a sur les élytres.

La conformation de son corselet empêche également de la confondre avec la *muricata* et la 5-*costata*, qui, du reste, n'ont pas les élytres à ponctuation râpeuse et presque granuleuse comme elle.

Kirghise et, d'après Fischer, Podolie.

Motschulsky indique lui-même dans le Bulletin de Moscou que sa dénomination de *Bl. depressiuscula* s'applique au mâle de la *corrosa* Fisch.

63. Platyblaps planicollis Mots., Bull. Mosc., 1845, I, p. 65.

Long. 28 mill.; larg. 10 mill. — Cette espèce ressemble à une *holconota* très étroite. Elle en diffère en outre par son corselet plus carré, non largement aplati latéralement, plus fortement ponctué; les élytres sont beaucoup plus étroites, plus convexes, et leur ponctuation est plus confuse.


Fig. 79.

Labre un peu pubescent en dessus. Épistome tronqué en devant, séparé du front par un sillon transversal, droit. Tête densément ponctuée, très légèrement impressionnée transversalement entre les yeux. Antennes à articles 4-7 une fois et demie aussi larges que longs, le 7e triangulaire, les 8e, 9e et 10e ronds.

Prothorax carré ou très peu transverse, échancré à la base et plus fortement au sommet, arrondi en s'élargissant en devant jusqu'aux deux cinquièmes environ, puis les côtés sont parallèles jusqu'à la base, où les angles sont droits. Il est impressionné transversalement le long de la base, les côtés, finement rebordés, sont étroitement en gouttière; le disque est faiblement convexe et densément ponctué. Écusson invisible.

Élytres oblongues, un peu plus larges que le prothorax à la base, faiblement arquées latéralement, subparallèles, terminées postérieurement en triangle, avec un très court prolongement de moins de deux millimètres de longueur. Elles ont une ponctuation peu serrée, mais âpre, un peu rugueuse même, avec des vestiges de stries et parfois de côtes. La carène latérale des élytres n'est visible qu'en avant quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus. Le repli épipleural, assez large à la base, se rétrécit graduellement jusqu'à l'extrémité.

Le menton est rond. Le prosternum, canaliculé entre les hanches, s'aplatit au-dessous en carène très obtuse, sans se redresser à l'extrémité. L'abdomen est rugueux, avec les deux derniers segments ponctués.

Le mâle a dans le milieu du premier segment abdominal, entre les hanches, un tubercule épais, usé par le frottement; il est précédé et suivi de fortes rides transverses. Il y a une brosse de poils jaunes entre le premier et le second segment. Les tibias postérieurs sont droits dans les deux sexes.

Cette espèce a été recueillie à Derbuet et à Bogdo par M. Faust, qui me l'a donnée.

64. Platyblaps indicola Bat., Cistul. entom., vol. II, p. 472.

Long. 25 mill.; larg. 9 1/2 mill. — Ovale oblong, d'un noir légèrement brillant. Au premier aspect, cette espèce semble un petit exemplaire de *Bl. deplanata* Ménétr., un peu étroit.

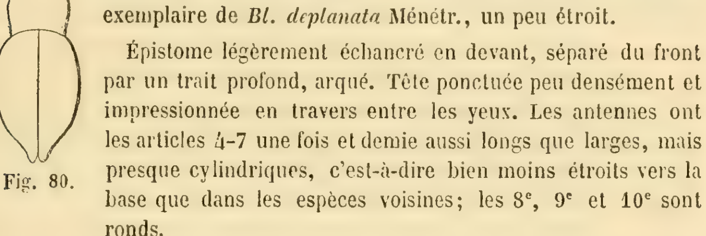


Fig. 80.

Épistome légèrement échancré en devant, séparé du front par un trait profond, arqué. Tête ponctuée peu densément et impressionnée en travers entre les yeux. Les antennes ont les articles 4-7 une fois et demie aussi longs que larges, mais presque cylindriques, c'est-à-dire bien moins étroits vers la base que dans les espèces voisines; les 8e, 9e et 10e sont ronds.

Prothorax un peu plus large que long, échancré à la base et au sommet, arrondi latéralement en devant, puis rétréci en arrière; la partie la plus large est au-dessus du milieu. Il est peu convexe, finement et densément pointillé, et ses côtés sont un peu relevés en gouttière. Il est impressionné légèrement en travers le long de la base.

Élytres ovales-oblongues, terminées triangulairement en arrière sans prolongement caudal; à la jonction de l'extrémité des élytres il y a un petit hiatus. Elles sont unies et couvertes d'une ponctuation confuse, plus forte que celle du corselet et un peu râpeuse, sans aucune apparence de strie. La carène latérale n'est visible qu'antérieurement quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus. Le repli épipleural, assez large à la base, diminue graduellement de largeur jusqu'à l'extrémité. Il est assez fortement ponctué.

Le menton est légèrement échancré en devant; le prosternum, canaliculé entre les hanches, se recourbe d'abord au-dessous, puis descend horizontalement sous forme de carène. L'abdomen est rugueux, avec les deux derniers segments ponctués et le premier ridé transversalement. Les tibias postérieurs sont un peu flexueux. Tout le dessous du corps est d'un noir brillant.

Thalam, Valley. Collection Bates.

65. PLATYBLAPS STRIATOPUNCTATA Mots., Bull. Ac. Petr., II, 1860, p. 529.

Long. 25 mill.; larg. 9 1/2 mill. — Cette espèce est d'un noir terne, oblongue. Elle a sa place ici à cause des bords latéraux de son corselet largement en gouttière et de ses élytres qui se rétrécissent graduellement et en triangle postérieurement.

Fig. 81.

Labre à peine échancré, cilié devant et pubescent en dessus. Épistome un peu arrondi en dehors dans son milieu, séparé du front par un trait légèrement enfoncé. Tête assez unie et assez fortement ponctuée. Antennes ayant les articles 4, 5, 6 coniques, une fois et demie aussi longs que larges, le 7ᵉ triangulaire, les 8ᵉ, 9ᵉ, 10ᵉ arrondis, mais plus larges que longs.

Prothorax aussi haut qu'il est large à la base, échancré légèrement en devant et encore plus légèrement en arrière, arrondi latéralement, mais plus rétréci en devant qu'à la base ; le disque est assez convexe et pulviné; les côtés sont bordés d'une large gouttière; il y a une impression transversale le long de la base. Toute sa surface est densément et assez fortement ponctuée. L'écusson disparaît sous une couche de poils roux.

Élytres un peu plus larges que le prothorax à la base, arquées latéralement, oblongues et terminées par un prolongement triangulaire de 1 millimètre 1/2 de longueur, arrondi au bout et canaliculé en dessus. Elles sont couvertes de nombreuses stries ponctuées, longitudinales (16 ou 18) ; les points sont forts et bien plus gros que ceux du prothorax, et les intervalles des stries sont un peu convexes et un peu rugueux. La carène latérale n'est visible qu'en avant quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus. Le repli épipleural, assez large vers la base, se rétrécit graduellement jusqu'à l'extrémité.

Le prosternum se recourbe et s'aplatit au-dessous des hanches et se termine par trois petits tubercules dont le médian est le plus fort. L'abdomen est rugueux, avec les deux derniers segments ponctués.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux, et qui est un mâle, a une brosse de poils jaunes au bas du premier segment abdominal, sur lequel il se trouve,

entre les hanches, une grosseur tuberculeuse très usée, suivie de plusieurs plis transversaux.

Sibérie.

66. Platyblaps tibialis ♂ Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 241.

Long. 20 à 30 mill.; larg. 8 à 10 mill. — D'un noir terne, oblongue (♂), oblongue-ovale (♀), un peu déprimée. Labre échancré et pubescent en dessus. Épistome tronqué carrément, séparé du front par un sillon transverse, profond, étroit. Tête couverte en dessus de petits points serrés, un peu râpeux.

Fig. 82.

Prothorax transverse, d'un quart ou d'un cinquième (♂), d'un tiers (♀) moins long que large ; arrondi et atténué en avant, où il est un peu échancré, avec ses angles obtus ; les côtés, à partir du tiers antérieur, presque droits jusqu'à la base ; celle-ci arquée, avec ses angles droits à sommet arrondi ; le disque est rebordé sur les côtés et à la base, et il y a un commencement de rebord de chaque côté de l'échancrure antérieure. Il est densément et assez fortement ponctué et porte de chaque côté de la base une impression transverse. Enfin il a dans son milieu une ligne lisse longitudinale très raccourcie.

Élytres à peine plus larges que le prothorax à leur base et atteignant peu après leur plus grande largeur, qu'elles conservent jusqu'au delà du milieu, s'atténuant ensuite de là à l'extrémité pour s'y terminer en un prolongement caudal, court, large, triangulaire, déprimé (♂), dépassant à peine l'abdomen (♀). Leur disque est couvert d'une ponctuation variable : tantôt, comme dit Solier, ce sont des petits points enfoncés, presque recouverts par de petites granulosités, avec de petites rides transversales ; tantôt il y a de nombreuses stries peu marquées, ou même la ponctuation est peu serrée (♀ surtout). La carène latérale n'est pas visible entièrement du dessus ; le rebord des élytres diminue graduellement de la base à l'extrémité.

Antennes à articles 4-7 à peine plus longs que larges.

Le menton est arrondi; le prosternum, au-dessous des hanches, est recourbé et écrasé, et se termine par un tout petit tubercule arrondi. Le dessous du prothorax est fortement strié longitudinalement; l'abdomen a des points espacés et des rides, principalement sur les côtés. Les cuisses sont brillantes et ponctuées en dessus; les tibias antérieurs sont fortement échancrés à la base (♂, ♀); les tibias des deux paires de pattes antérieures sont un peu courbés en dedans; les postérieurs sont sinueux (♂).

Le mâle, un peu plus étroit, plus en pointe postérieurement que la femelle, a la brosse de poils jaunes sexuelle au bas du premier segment abdominal, qui porte dans son milieu, entre les hanches, un gros tubercule, transverse, usé, avec de forts plis transverses au-dessus et au-dessous.

Cette espèce est comparée avec raison à la *B. similis* Latr., avec laquelle elle a beaucoup d'analogie. Elle s'en distingue par son prothorax sensiblement plus étroit que les élytres et plus plan, plus échancré à la base; par sa ponctuation générale moins forte et moins rude, mais surtout par la conformation de ses pattes antérieures.

Elle paraît commune en Asie-Mineure. Elle m'a été donnée par M. Champion, qui l'avait reçue de Besika-Bay. M. Fairmaire la possède d'Amasie, M. Dorhn de ce même pays et de Bosdagh.

67. PLATYBLAPS RECTANGULARIS Sol., Stud. ent., p. 316.

Fig. 83.

Long. 25 mill.; larg. 11 mill. — Oblongue-ovale et assez large, peu convexe, subdéprimée. D'un noir peu brillant. Tête assez plate, finement et assez densément pointillée. Épistome tronqué, séparé du front par un sillon enfoncé, droit. Une légère impression transversale entre les yeux. Antennes avec les articles de 4 à 7 oblongs-coniques, à peu près de même longueur, le 7[e] un peu plus gros, les trois suivants courts et arrondis.

Prothorax transverse, très faiblement échancré au sommet et à la base, à côtés presque parallèles, rétrécis et arrondis en devant.

Sa convexité est très faible sur le dos et ses bords ne sont pas relevés en gouttière ; il est finement et assez densément ponctué. Sa plus grande largeur est d'environ 7 millim. 1/2, tandis que celle des élytres est de 11 millim.; il est donc beaucoup moins large qu'elles.

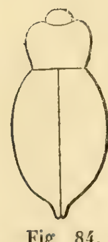
Celles-ci forment un ovale assez large et médiocrement convexe ; elles n'ont point de prolongement caudal (du moins l'exemplaire que je possède, qui est une femelle). Elles sont moins densément ponctuées que le prothorax, et, dans leur moitié postérieure seulement, finement ridées et comme réticulées. Ma femelle et un second exemplaire semblable que j'ai vu dans la collection du Muséum de Paris, dénommé par Solier, sont striées-ponctuées. Le repli épipleural est fort large et ne se rétrécit guère que dans son dernier quart.

Le menton est rond, le prosternum canaliculé entre les hanches, recourbé au-dessous, écrasé, et, à son extrémité, trituberculeux. L'abdomen est obsolètement ridé, avec les deux derniers segments ponctués. Les tibias antérieurs sont échancrés à la base comme dans *tibialis* (Reiche); les cuisses sont assez lisses et finement pointillés.

Cette espèce a de l'analogie avec la *tibialis,* mais son arrière-corps est relativement bien plus large par rapport au prothorax.

Algérie.

68. Platyblaps ocreata All.


Fig. 84.

Long. 28 mill.; larg. 12 mill. — Cette espèce a un peu la silhouette de la *rectangularis* Sol., mais avec l'extrémité des élytres plus prolongée en pointe. Le prothorax est bien moins plat ; il a une convexité manifeste et est déclive vers tous ses bords ; la déclivité vers la base est plus subite que celle vers le sommet et les côtés. Les élytres ont une ponctuation confuse, sans apparence de strie. Les tibias antérieurs ne sont pas échancrés à la base, mais d'un autre côté les postérieurs ont un renforcement notable au côté interne de leur milieu à l'extrémité.

Épistome un peu échancré, séparé du front par un trait enfoncé, bisinueux; deux légères fossettes entre les yeux sur le milieu du front.

Tête densément ponctuée, surtout dans les fossettes. Antennes assez robustes, à articles 4, 5, 6 coniques, le 7e un peu plus grand ; les trois suivants sont ronds.

Prothorax transverse, légèrement échancré au sommet et à la base, à côtés fort rétrécis dans le quart antérieur, faiblement obliques du quart antérieur, où est sa plus grande largeur, à la base. Il est un peu pulviné et densément et fortement ponctué.

Élytres plus larges que le prothorax, ovales, terminées en pointe triangulaire de près de trois millimètres de longueur ; elles sont subdéprimées sur le dos, moins densément ponctuées que le prothorax et finement ridées entre les points. La carène latérale n'est pas visible du dessus ; le repli épipleural, assez large à la base, va en diminuant de largeur graduellement de la base à l'extrémité.

Le menton est rond et assez plan. Le prosternum, fortement canaliculé entre les hanches, forme au-dessous une carène arrondie et obtuse. L'abdomen est finement ridé et ponctué. Le premier segment abdominal a dans son milieu quelques rides transverses, mais je ne vois ni tubercule, ni brosse de poils qui m'indique que ce soit un mâle. Les cuisses ont une ponctuation assez fortement râpeuse.

Algérie ? je crois.

Nouvelle espèce d'HEPIALUS

APPARTENANT A LA FAUNE FRANÇAISE

Par M. Charles OBERTHÜR.

(Bulletin, Séance du 8 Février 1882.)

Hepialus alticola Charles Oberthür.

♂. Taille de *Pyrenaicus* Donzel ; diffère de cette espèce par les caractères suivants : Les ailes, dans *alticola*, sont moins aiguës, proportionnellement plus larges ; la couleur du fond est gris *noir* et non brun *ferrugineux ;* les dessins de l'aile supérieure en dessus sont beaucoup plus élargis dans *alticola* et au lieu d'être blanc jaunâtre assez opaque, comme dans *Pyrenaicus,* ils sont d'un gris jaunâtre qui se détache peu de la teinte gris noir du fond. De plus, ces dessins, assez compliqués dans les deux espèces, sont, dans *alticola,* bien distincts de *Pyrenaicus,* surtout par la présence de lunules ou traits costaux noirâtres, cerclés de gris jaunâtre, commençant assez près de la base des ailes supérieures, séparés entre eux par des intervalles que couvre la couleur du fond et s'étendant jusqu'à l'apex. Enfin, la frange, complètement d'un blanc jaunâtre à l'aile inférieure dans *Pyrenaicus,* est coupée, dans *alticola,* de traits noirâtres au prolongement des nervures.

♀. Semi-aptère ; diffère de *Pyrenaicus* par l'absence absolue de tout dessin blanc sur les ailes supérieures et le ton uniformément gris noir de ses quatre ailes.

Les antennes, dans les deux sexes d'*alticola,* sont noires.

Cette description est écrite sur cinq mâles et une femelle pris, en juillet 1881, par mon frère, près du lac Bleu et au Monné, aux environs

de Cauterets. La femelle, encore vierge et très fraîche, fut rencontrée sous une pierre; les mâles voltigeaient rapidement à l'ardeur du soleil.

La comparaison a été faite avec sept mâles et cinq femelles de *Pyrenaicus*, pris à Montlouis et à Lipaudère, prairie alpestre au-dessus de Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales). Ces *Pyrenaicus* semblaient avoir les mêmes mœurs que les *alticola*.

La faune entomologique des Pyrénées orientales (bassin méditerranéen) et des Pyrénées centrales et occidentales (bassin de l'Océan) est spécifiquement assez différente, et on peut aisément remarquer le remplacement de certaines espèces par d'autres voisines, mais bien distinctes, d'une région à l'autre.

Ainsi, dans les Pyrénées-Orientales on trouve *Erebia melas*, sur les pentes du Canigou, semblable au type de Hongrie; dans les Hautes-Pyrénées (Cauterets, Gavarnie), on rencontre *Erebia Lefebvrei*, tout à fait caractérisée. Dans les deux régions, les *Emydia Rippertii* sont aussi très différentes, etc.

Un point intéressant est le massif montagneux de Montlouis, qui paraît être un lieu de transition entre les deux faunes méditerranéenne et océanienne.

Je publierai prochainement la description d'une seconde espèce nouvelle du genre *Hepialus*. Mon frère l'a découverte dans la Sierra-Nevada en juillet 1879. J'aurai soin d'accompagner de figures très soignées les descriptions détaillées que je publierai ultérieurement des *Hepialus alticola* et *Nevadensis*. De même, je compte faire figurer de nouveau *Pyrenaicus*; car aucun des auteurs qui ont représenté cette espèce, Donzel, Duponchel et Herrich-Schäffer, n'en a encore donné une peinture bien exacte.



2

2e PARTIE.

BULLETIN DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire

Année 1881

MEMBRES DU BUREAU

Président.	MM. L. FAIRMAIRE.
Vice-Président.	L. REICHE.
Secrétaire	E. DESMAREST.
1er *Secrétaire adjoint*	H. LUCAS.
2e *Secrétaire adjoint.*	E. GOUNELLE.
Trésorier.	L. BUQUET.
Archiviste-Bibliothécaire	A. LÉVEILLÉ.
Archiviste-Bibliothécaire adjoint. .	J. BOURGEOIS.

Séance du 12 Janvier 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

MM. Berg, de Buenos-Ayres, et René Oberthür, de Rennes, assistent à la séance.

M. le Secrétaire annonce à la Société la nouvelle perte qu'elle vient de

faire en la personne de M. Achille Guenée, reçu membre en 1832 et élu membre honoraire en 1874, décédé à Châteaudun (Eure-et-Loir), le 30 décembre 1880, à l'âge de 72 ans.

La Société charge M. Paul Mabille de lui donner pour les Annales une notice sur la vie et les travaux entomologiques de notre regretté collègue.

— M. C.-E. Leprieur, président de 1880, après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance et la lecture de la correspondance, avant de céder la présidence à M. Léon Fairmaire, prononce l'allocution suivante :

Messieurs et chers Collègues,

Avant de céder à mon savant collègue et ami le fauteuil de la présidence, permettez-moi de vous remercier encore de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant à diriger vos séances pendant l'année 1880.

En dehors des travaux scientifiques, parmi lesquels je dois citer la continuation de la Faune du bassin de la Seine, par M. Bedel, et le travail considérable (si modestement nommé *essai* par son auteur) de M. Allard sur la famille des Blapsides, la Société a pris, au point de vue administratif, une décision importante, qui a eu pour effet immédiat l'augmentation des membres perpétuels, en leur accordant comme prime un certain nombre de volumes de nos Annales.

Il me paraît toutefois juste de vous faire remarquer que, si par le versement d'une somme de 300 francs, les membres perpétuels augmentent pour l'*avenir* le capital de la Société, ils sont néanmoins, pour le *présent*, la cause d'une diminution très notable de ses revenus. En effet, chaque membre qui se libère fait subir aux recettes de la Société une perte sèche de près de 14 francs par année, par suite du haut prix de capitalisation de toutes les valeurs.

Le reproche qu'un certain nombre de membres de province ont fait à la Société de vouloir *thésauriser dans un but inconnu*, tombe ainsi de lui-même devant la brutale réalité des chiffres, et il suffit d'ailleurs de lire avec attention les comptes si clairs de notre Trésorier pour reconnaître à quel point ce reproche est mal fondé.

Pardonnez-moi, Messieurs, si, jetant un regard en arrière, je viens

vous dire aujourd'hui quelques mots de la circulaire signée de 60 de nos collègues de province, que j'ai déposée sur le bureau à la séance du 11 avril 1880 ; je suis certain toutefois qu'un grand nombre des signataires n'approuvait pas la circulaire dans son entier. Tant que j'ai eu l'honneur d'être Président, j'ai gardé le silence, quelle que pût d'ailleurs être mon opinion personnelle, pour ne pas engager par ma parole la Société tout entière. Redevenu simple membre résident, je tiens à vous dire combien j'avais été douloureusement surpris de ces attaques pour la plupart exagérées, auxquelles d'ailleurs près de 100 membres de la province ont refusé l'appui de leurs signatures.

J'ai, du reste, le regret de reconnaître que notre Société semble faire un pas en arrière. A mesure que nous recevons de nouveaux membres, la démission, la radiation ou la mort nous en enlèvent, et cette année principalement cette dernière frappe à coups redoublés. Je ne puis songer à énumérer ici tous ceux que nous avons perdus, mais je vous demanderai la permission de signaler au moins à vos regrets : de Kiesenwetter, Snellen von Vollenhoven, Pictet, Mulsant, de Saulcy, et le dernier de tous, Guenée, dont la tombe est encore entr'ouverte.

En cédant la parole à notre nouveau Président, j'ai l'honneur de déposer entre ses mains le carnet où sont inscrits les numéros des valeurs qui appartiennent à la Société.

— M. Léon Fairmaire, en prenant possession du fauteuil présidentiel, prononce les paroles qui suivent :

Messieurs et chers Collègues,

Veuillez recevoir mes remerciements bien sincères pour avoir pensé à me confier la présidence de notre Société pour la seconde fois depuis vingt-huit ans. C'est pour moi une récompense du zèle que j'ai toujours mis et que je mettrai toujours à répandre et à faciliter le plus possible le goût de l'entomologie.

L'an dernier, mon cher prédécesseur dans la présidence vous témoignait ses regrets de voir le nombre des membres de la Société stationnaire ou même en diminution. Permettez-moi d'exprimer des regrets analogues relativement au petit nombre de nos collègues qui assistent à nos séances, ce qui ôte aux décisions de la Société une partie de leur valeur et diminue l'attrait de nos réunions, en affaiblissant les liens de

cordialité qui doivent rattacher tous les adeptes de l'entomologie. Je ne puis qu'exprimer ces regrets avec le désir qu'ils éveillent un remords chez quelques-uns de nos absentéistes.

Et maintenant j'ai l'honneur, Messieurs, de vous proposer de voter des remerciements à mon savant prédécesseur, à tous les membres du Bureau qui mettent tant de dévouement au service de la Société, et aux Commissions qui ont fonctionné pendant l'année 1880.

La Société accueille ces deux discours par des applaudissements unanimes, en ordonne l'impression dans son Bulletin, et décide que des remerciements sont adressés aux membres de son Bureau, de son Conseil et de ses diverses Commissions pour l'année qui vient de se terminer.

Rapport. M. L. Buquet, trésorier, lit le rapport suivant sur les recettes et dépenses de la Société pour l'année 1880 :

Messieurs,

Conformément aux dispositions du décret du 23 août 1878, qui nous reconnaît comme *Institution d'utilité publique*, j'ai l'honneur de vous soumettre, pour la trente-huitième fois depuis que vous m'avez confié cette honorable mission, le compte général des *Recettes* et des *Dépenses* effectuées pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

Ce compte, que je me suis appliqué, comme précédemment, à rendre aussi clair que possible, se résume comme suit :

Les Recettes (état ci-annexé n° 1) se composent :

1° Des cotisations antérieures à 1880.	588 fr.	» c.
2° d° de l'année 1880, y compris 12 libérations	10,687	70
3° Des sommes perçues pour l'affranchissement des Annales et du Bulletin.	432	60
4° Des sommes perçues pour tirages à part de mémoires (texte et planches).	89	50
A reporter.	11,797 fr.	80 c.

Report.	11,797 fr.	80 c.
5° Des sommes perçues pour la vente de numéros trimestriels d'Annales, etc.	1,467	»
6° Des arrérages de 154 coupons d'obligations nominatives de l'Ouest (impôt déduit).	1,120	34
7° Des arrérages de 30 coupons d'obligations au porteur de l'Ouest (impôt déduit)	207	21
8° Des arrérages de la rente nominative 5 0/0 affectée au Prix Dollfus.	300	»
9° Des arrérages de la rente nominative 3 0/0 applicable au service général.	300	»
10° De l'allocation du Ministre de l'Instruction publique.	500	»
11° De l'allocation du Ministre de l'Agriculture et du Commerce, applicable aux années 1879 et 1880.	1,100	»
12° De la subvention de MM. le Dr Grenier et Signoret.	114	80
13° Enfin, du solde en caisse au 31 décembre 1879. .	33	96
Total des recettes.	16,941 fr.	11 c.

Les Dépenses (état ci-annexé n° 2) ont eu pour objet :

1° L'impression de 51 feuilles, de la couverture de quatre trimestres d'Annales (4e trimestre 1879, 1er, 2e et 3e trimestres 1880), du Bulletin, tirages à part, etc.	6,304 fr.	75 c.
2° La gravure, tirage et coloriage des 11 planches qui accompagnent les quatre trimestres précités des Annales et tirages à part.	2,125	75
3° Les frais relatifs au loyer, contributions et assurance concernant le service de la Bibliothèque et le dépôt des Annales.	694	90
4° L'achat d'ouvrages et autres pour le service précité.	101	05
A reporter.	9,226 fr.	45 c.

Report.	9,226 fr.	45 c.
5° Les allocations attribuées au Secrétaire et au Trésorier, à titre de frais de bureau et traitement du gardien de la salle des séances (4ᵉ trimestre 1879 et année complète 1880).	2,269	25
6° L'affranchissement des Annales pour la France et l'Étranger.	197	63
7° L'affranchissement du Bulletin bi-mensuel et frais s'y rattachant.	249	51
8° L'affranchissement de lettres et circulaires.	106	64
9° L'achat de dix obligations, au porteur, des chemins de fer de l'Ouest, par suite de libérations (frais compris)	3,894	05
10° L'achat de timbres pour reçus, recouvrement de cotisations, étrennes, etc.	213	«
11° Enfin, le Prix Dollfus, décerné, pour l'année 1879, à M. l'abbé de Marseul.	300	»
Total des dépenses.	16,456 fr.	53 c.

RÉSUMÉ.

Recettes	16,941 fr.	11 c.
Dépenses.	16,456	53
Solde en caisse au 31 décembre 1880.	484 fr.	58 c.

J'ajoute qu'il reste à recouvrer :

1° Sur les cotisations antérieures à 1880.	402 fr.	» c.
2° Sur celles de 1880.	952	30
Total.	1,354 fr.	30 c.

Telle est, Messieurs, notre situation financière, qui est assez prospère

pour nous avoir permis d'acquérir, cette année, *dix* obligations de chemin de fer, sans, pour cela, nuire en rien à nos publications.

Nous possédons aujourd'hui 98 obligations de l'Ouest, dont 77 nominatives et 21 au porteur ; ce dernier chiffre me paraissant plus que suffisant pour parer à toutes les éventualités, je terminerai cet exposé succinct en proposant à la Société de convertir en *nominatives* ces 21 dernières obligations *au porteur*, convaincu que je suis que le premier trimestre de cette année ne se passera pas sans que plusieurs de nos collègues ne se décident à se libérer d'ici là, ainsi que viennent déjà de le faire deux d'entre eux, ce qui nous permettra de reconstituer avant peu une réserve suffisante en obligations au porteur, en vue de parer, sans difficulté, aux cas imprévus.

La Société, aux termes des Statuts, renvoie l'examen des comptes du Trésorier à son Conseil, qui lui présentera un rapport dans sa prochaine séance.

Lectures. M. Félissis-Rollin donne lecture de la notice nécrologique sur Étienne Mulsant, dont il avait été chargé par la Société.

— M. Léon Fairmaire dépose sur le bureau un mémoire ayant pour titre : Essai sur les Coléoptères des îles Viti (Fidgi).

Communications. M. Aug. Chevrolat fait connaître une nouvelle espèce de Coléoptères de la famille des Cicindélètes, et deux Curculionides nouveaux de la division des Calandrides :

1° OXYGONIA BOUCARDI. — Long. 14-15 mill.; lat. 4,5 mill. — Mas : *Angustus, parallelus; elytris bispinosis, ore, macula laterale et apicale in elytris ignita.* — Femina : *Ampla; elytris omnino viridibus, singulatim apice rotundatis, ore flavescente, antice cyaneo. Elongata, viridis, infra nitidior, crebre punctulata; capite et prothorace transversim rugatis, spina gracile inter mandibulas projecta, mandibula sinistra intus quadridentata; prothorace antice posticeque fortiter transversim constricto, longitudine tenue sulcato; scutello cordiformi lateribus marginato; elytris intra humerum et prope suturam ante medium depressis. Mandibulis, antennis et femoribus posticis in dimidio postico viridi obscuris.*

Panama.

Je dédie cette espèce à M. Adolphe Boucard, qui, dans ses nombreux voyages à travers l'Amérique, a enrichi les sciences naturelles d'une infinité de découvertes, particulièrement en entomologie et ornithologie.

2° Barystethus semitomentosus. — Long., rostro excl., 14 mill.; lat. 6 1/2 mill. — *Elongatus, subovalis, niger, in dimidio anteriore nitidus, sed in postico tomentosus; rostro arcuato cylindrico nitido cum partibus omnibus capitis nigris; prothorace subconico lævi, supra scutellum rotunde protenso; scutello angusto, concavo, postice rotundato; elytris ovalibus, prothoracis basi vix latioribus, singulatim rotundatis, striatis ex humeris ante medium arcuatim nitidis, dein holosericeis, callo humerali elongato brevi, corpore infra opaco; pygidio postice rotunde projecto holosericeo; pedibus nitidis, femoribus inermibus, tibiis arcuatis ungui-c corneo et pugionculo terminatis.*

Nova Caledonia. Typus auctoris, ex museo Lacordaire.

3° Barystethus hemiscotus. — Long., rostro excl., 13 mill.; lat. 6 1/3 mill. — *Elongatus, subovalis, niger, antice lævis punctulatus, postice opac sstriato-punctatus; rostro arcuato cylindrico, punctato, cum omnibus partibus capitis nitidis, fovea inter oculos; prothorace longiore subconico, obsolete sed lateribus evidentius et supra scutellum crebre punctulato, et angulose protenso; scutello angusto postice rotundato, basi foveato; elytris oblongis, opacis, vix prothorace latioribus, singulatim rotundatis, callo humerali subnitido; pectore et abdomine sat fortiter punctatis, pygidio postice rotundato, supra punctato; pedibus nitidis, tibiis ut in præcedente.*

Ile Lizard (Antiteem). Typus auctoris.

Le type de ce genre est le *Sphenophorus melanosomus* Boisduval, Voyage de l'Astrolabe, p. 149. Une quatrième espèce doit y être rapportée, c'est le *Sph. Testardi* Montr., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, p. 909, Nouvelle-Calédonie.

Nota. Le *Phascecorynus zamiæ* Gyll. in Sch., Curc., p. 963, de Cafrerie, est synonyme de *Curculio variegatus* Fabr., Species Ins., I, p. 163-209. — *C. varius* Fabr., Mantissa, I, p. 109-137.

— M. Abeille de Perrin fait remettre à la Société, par l'entremise de M. della Torre, les diagnoses de nouvelles espèces du genre *Bathyscia* :

1° BATHYSCIA (ADELOPS) PERSICA Ab. — Long. 1 mill. — *Brunneus, breviter ovatus, valde convexus, postice attenuatus, stria suturali nulla, elytris sat opacis, transversim vix conspicue striolatis, antennis pedibusque brevibus, tarsis anterioribus in mare dilatatis, patellam formantibus.*

Voisin de *Peyroni* Ab., à élytres plus courtes, plus globuleuses, sans strie suturale, à strioles transversales à peine visibles.

Découvert à Astrabad (Perse) par le marquis Doria, qui me l'a généreusement donné.

2° B. TROPICA Ab. — Long. 1 1/2 mill. — *Brunneus, quam brevissime ovatus, maxime convexus et globosus, postice attenuatus, stria suturali nulla, elytris nitidis et dense punctatis, haud striolatis, antennis pedibusque brevibus, tarsis anterioribus in mare leviter dilatatis, patellam non formantibus.*

Déjà remarquable par sa station méridionale, car elle a été découverte par M. Ehlers dans les environs de Carthagène (Espagne), cette espèce l'est encore plus par sa forme large et globuleuse, qui n'a rien de comparable dans tout le genre *Bathyscia*.

3° B. DAMRYI Ab. — Long. 1 mill. — *Brunneo-testaceus, oblongo-ovatus, convexus, postice vix attenuatus, stria suturali obsolescente, elitris fere parallelis, parum nitidis, transversim striolatis, antennis pedibusque brevissimis, tarsis anterioribus in mare dilatatis, patellam formantibus.*

Voisin de *corsica* Ab., dont il diffère par sa taille plus petite, ses élytres moins cunéiformes, son prothorax moins large et plus allongé, etc.

Trouvé en Sardaigne par M. Damry. Je l'ai vu aussi dans la collection de M. Eug. Revelière, où il était noté de la même provenance; il avait été, je crois, récolté par Raymond.

4° B. MIALETENSIS Ab. — Long. 1 3/4 mill. — *Brunneus, breviter ovatus, valde convexus, postice valde attenuatus, stria suturali nulla, elytris nitidis, transversim leviter striolatis, antennis pedibusque brevibus, tarsis anterioribus in mare dilatatis, patellam formantibus.*

La *lucidula* Delar. est la seule espèce française qui ait la même forme générale; mais elle est beaucoup plus grande et ses articles antennaires sont beaucoup plus allongés.

Découvert dans la grotte de Mialet (Gard) par M. Valéry Mayet, qui devait la publier il y a plusieurs années. Comme depuis lors il n'a point donné suite à ce projet, je suppose qu'il y a renoncé.

— M. J. Thomson adresse, de Nice, la note suivante :

Nous croyons utile de signaler les *principaux caractères* qui *séparent* les diverses *coupes génériques* créées par les auteurs aux dépens de l'ancien *genre* Goliathus Lamarck :

I. ♂. *Clypeus* in cornua 2 prolongatus

A. ♂. *Pedes* antici elongati :

B. ♂. *Tibiæ* omnes extus inermes :

§. ♂. *Prothorax antice medio inermis* :

1° GOLIATHUS Lamarck (*Hegemon* Harris).

♂. *Caput* elongatum, concavum, utrinque longitudinaliter fortiter carinatum. — ♀. *Tibiæ anticæ* valde aculeque 3-dentatæ, *intermediæ posticæque* singulæ extus 1-dentatæ.

Species : 1. *G. regius* Klug (*Druryi* Westw.), W. Africa. — 2. *G. cacicus* Voët (♀ *princeps* Hope), cap Palmas. — 3. *G. giganteus* Lamarck, Guinea, Gabon, Loango. — 4. *G. Kirkii* Gray, Limpopo. — 5. *G. albosignatus* Bohem., Limpopo.

II. ♂. *Clypeus* in cornu singulum prolongatus :

AA. ♂. *Pedes antici haud* elongati :

BB. ♂, ♀. *Tibiæ anticæ* extus 3-dentatæ, *intermediæ* et *posticæ* singulæ extus 1-dentatæ :

§§. ♂. *Prothorax antice medio grosse et obtuse tuberculatus* :

2° FORNASINIUS Bertol. (*Goliathinus* Westw.).

♂. *Caput* fere ut apud Dicronorhinam Hope, breve; ♂, *clypeus* in cornu medianum apice dilatatum prolongatus ; ♀, *clypeus* antice utrinque attenuatus, medio rectus.

Species : 1. *F. insignis* Bertol. (*Fornasinii* Bertol. *olim*), Mozamb., Zamb. — 2. *F. peregrinus* Harold, Angola inter.

3° GOLIATHINUS Thomson (Bull. 1880, p. 146).

♂. Ignotus. ♀. *Clypeus* ovalis. *Prothorax* lateribus anticis attenuatus, rectus, *nec* rotundatus. *Tibiæ intermediæ* et præcipue *posticæ* dentibus minutis numerosis extus instructæ.

Species : *G. Higginsii* Westw., cap Coast-Castle.

4° HEGEMUS Thomson (nov. gen.).

Corpus breve, subquadratum, relative parvum. ♂, *caput* breve ; ♂, *clypeus* in cornu medianum breve apice valde et horizontaliter dilatatum prolongatus ; ♀, *clypeus* subrotundatus. — ♂, ♀. *Prothorax* ante medium latior. — ♂. *Pedes* antici breves, robusti ; ♂, ♀, *tibiæ anticæ* extus obsolete 3-dentatæ, dentibus obtusis, apud ♂ obsoletioribus.

Species : *H. Pluto* Raffray (Bull. 1880, p. 177, *Goliathinus*), Bogos, Abyssinia.

Le *Fornasinius peregrinus* Harold *seul* manque à notre collection.

— M. L. Fairmaire présente à la Société les diagnoses suivantes de Coléoptères nouveaux trouvés en Corse et en Sardaigne par M. Damry :

1° Limnius intermedius. — Long. 2 1/4 mill. — *Oblongus, postice vix sensim ampliatus, fusco-æneus, sat nitidus, subtiliter pubescens, antennis fuscis, basi testaceis, tarsis testaceis, prothorace elytris paulo angustiore, lateribus parallelis, angulis posticis acute rectis, dense tenuiter punctato, striis vix sensim arcuatis, elytris punctato-striatis, basi et extus paulo profundioribus, intervallis planatis, dense tenuiter punctatis.*

Sardaigne.

Intermédiaire entre les *L. Volkmari* et *opacus*, un peu plus grand et surtout plus large que ce dernier, avec le corselet plus court et les stries prothoraciques plus écartées des bords latéraux ; bien plus petit et plus étroit que le premier, avec les élytres plus longues et le corselet à côtés parallèles.

2° L. Damryi. — Long. 2 3/4 mill. — L. Germari *simillimus, paulo minor, prothorace lateribus parallelis, angulis posticis rectis, sat acutis, sed non divaricatis, carinis dorsalibus basi et antice æqualiter distantibus, dorso fortius punctato, elytris paulo minus profunde striatis, sutura magis elevata, tibiis testaceo-piceis et antennis testaceis distinctus.*

Corse.

Diffère du *gigas* Sharp par le corselet plus ponctué, avec les carènes moins convergentes, les stries des élytres plus nettes et les pattes plus pâles.

3° L. sulcipennis. — Long. 2 3/4 mill. — *Præcedenti simillimus, prothorace paulo longiore, elytris paulo brevioribus, profunde striatis, striis punctatis, intervallis convexiusculis ad latera fere costiformibus, margine externo evidentiore.*

Sardaigne.

4° Hallomenus scapulatus. — Long. 2 1/2-3 1/2 mill. — *Oblongus, sat convexus, fuscus, nitidus, macula humerali vage limitata pedibusque testaceo-lutosis, antennis obscurioribus, dense punctatus, prothorace basi bisinuato et utrinque foveolato.* H. humerali *affinis, sed multo minor, postice minus attenuatus, apice magis rotundatus, magis convexus, magis fortiter punctatus, elytris nullo modo striatulis, paulo brevioribus, prothorace angulis magis obtusis, antennis paulo longioribus, minus crassiusculis, articulis obconicis distinctus.*

♂. *Minor, angustior, ellipticus, angulis prothoracis minus obtusis.*

Corse.

— M. V. Signoret lit une lettre de M. le professeur Colvée, de Valence. De cette lecture il résulte que cet entomologiste aurait enfin découvert le mâle du *Ceroplastes rusci,* qu'il a trouvé sur des feuilles d'*Annona,* probablement dans le voisinage de petits houx ou de figuiers, et dont il donne la description suivante :

« La larve, en forme de bouclier, très-petite, est tout à fait blanche, allongée et entourée d'un rebord avec 14 petites pointes triangulaires. Le disque est divisé en deux par une ligne qui donne plus tard passage à l'insecte parfait, lequel présente une tête arrondie réunie au prothorax par un pédoncule, avec deux yeux saillants en avant et deux autres, rouges,

à la base. Antennes de 10 articles pubescents, dont le quatrième est le plus long et cylindrique. Thorax égal à la moitié du corps. Apodème court et large. Pénis long, accompagné de deux longues soies de chaque côté. Ailes grandes, recouvertes de petits poils rigides, surtout à la côte externe. Tibias longs, cylindriques et pubescents. Les pattes postérieures très longues et insérées loin des autres. »

J'avais cherché, ajoute M. Signoret, pendant plusieurs années cette espèce, que j'avais rencontrée en très grande quantité, surtout le mâle, mais sans m'en douter, croyant toujours n'avoir en mains que des larves de femelle.

— M. J. Fallou, en montrant à ses collègues la variété du *Colias Edusa*, dont il a parlé à la dernière séance, fait remarquer que c'est à tort qu'il a regardé cette aberration, prise au Raincy, comme étant le mâle de l'aberration *Helicina*, dont M. Charles Oberthür a observé la femelle en Bretagne.

Ainsi que le fait observer M. René Oberthür, la variété mâle du *Colias Edusa* prise aux environs de Paris a des écailles plus petites, elle est plus blanchâtre, presque transparente, tandis que la variété femelle des environs de Rennes offre des écailles plus grosses, est plus colorée et à peu près mate.

— M. H. Lucas communique une note sur les dégâts causés aux oliviers par le *Dacus oleæ* :

Je montre des larves, des nymphes et des insectes parfaits du *Dacus oleæ*, Diptère qui a causé l'année dernière des dégâts considérables en Provence. C'est particulièrement sur des olives destinées à être détritées par les moulins à huile de M. Émilien Jourdan, situés à la ferme de Fongrave, près Salon (Bouches-du-Rhône), que cette espèce a exercé ses plus grands ravages.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de détruire ce Diptère, fléau du fruit des oliviers, mais le meilleur moyen d'atténuer le mal causé par cet insecte est de faire hâtivement la récolte des olives et de détriter le plus tôt possible. En agissant ainsi, disent les agriculteurs du midi de la France et ainsi que l'avait fait observer Guérin-Méneville, on peut encore obtenir une certaine quantité d'huile, tandis que, en

attendant la cueillette ordinaire des olives, on laisse aux larves du *Dacus oleæ* le temps de se développer et de ronger à leur aise tout le parenchyme des fruits, ce qui leur enlève le peu d'huile qu'ils auraient pu donner si l'on avait moins attendu pour les détriter.

D'après M. Laure, Revue nouvelle, p. 641 et 642, fig. 2 (1847), le *Dacus oleæ* a deux ennemis : le premier est une Fourmi noire à tête rouge, probablement le *Myrmica scutellaris* Olivier; le second est un Chalcidite, l'*Eupelmus urozonus* Dalman, loc. cit., p. 647, fig. 14. Le rôle joué par chacun de ces insectes est différent : le *Myrmica scutellaris* recherche les cicatrices faites aux olives dans lesquelles le *Dacus oleæ* a déposé ses œufs afin de s'en emparer; l'*Eupelmus urozonus* dépose au contraire, au moyen de son long oviducte, un œuf, dont la larve qui en sortira est destinée à se nourrir du tissu graisseux de celle du *Dacus oleæ.*

— M. le Dr Renard, vice-président de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, avait adressé à la Société (séance du 10 novembre 1880) quelques fourreaux d'une espèce de Microlépidoptère, dont on a trouvé de grandes masses attachées à des Graminées dans le sud de la Russie, et avait demandé le nom de l'insecte auquel ils appartiennent.

M. Ragonot, chargé de répondre à cette question, dit que ce sont des fourreaux ou habitations portatives d'une espèce de Tinéide du genre *Coleophora,* mais qu'il est impossible d'en dire le nom spécifique, car on ne paraît pas avoir publié de notice sur l'éducation des chenilles de ce genre ; il engage donc la personne qui a fait cette intéressante découverte à renfermer un certain nombre de ces fourreaux, attachés aux Graminées, dans une boîte aérée au moyen d'un grillage en toile métallique et lorsque le papillon éclora de l'envoyer pour la détermination.

Le fourreau ressemble tout à fait à celui de la *nutantella,* mais il est plus grand, plus blanc, et n'a aucune trace de poussière ou de sable à l'extérieur. D'après sa forme et sa blancheur, notre collègue suppose que le papillon appartient au groupe de *nutantella* Mühlig, *silenella* H. S., etc., et que la chenille se nourrirait sur une plante basse de la famille des Caryophylacées, soit sur les feuilles et formant des grandes taches pâles, comme la *Col. otitæ* Z., soit parmi les fleurs, se nourrissant des semences comme la *Col. dianthi* H. S., soit à l'intérieur, puis à l'extérieur des capsules à graines, comme les *Col. nutantella* et *inflatæ* Stt.

Il est probable que la chenille ne fixe son fourreau à des Graminées, ainsi qu'à d'autres tiges de plantes ou troncs d'arbres, que comme préparation à sa transformation en chrysalide ; c'est une habitude répandue parmi les *Coleophora* et qui a trop souvent induit en erreur les observateurs.

M. Stainton, à qui ces fourreaux ont été communiqués, partage l'avis de M. Ragonot.

Membre démissionnaire. M. Héron-Royer, reçu en 1870.

Séance du 26 Janvier 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

Rapports. M. C.-E. Leprieur, au nom du Conseil de 1881, donne lecture du Rapport suivant sur les comptes du Trésorier pour l'année 1880 :

Messieurs, en conformité de l'article 13 des Statuts, votre Conseil s'est réuni le 19 janvier pour examiner les comptes déposés par le Trésorier dans la première séance du mois.

Grâce à la comptabilité si claire qui lui a été soumise, le Conseil a pu facilement exercer son contrôle et reconnaître la parfaite exactitude de ces comptes, qui, ayant été insérés *in extenso* dans le Bulletin de la séance du 12 courant (pages IV-VII), n'ont pas besoin d'être reproduits dans ce Rapport.

Le Conseil a cru toutefois devoir vous soumettre un certain nombre d'observations qui lui ont été suggérées par cet examen :

1° M. le Trésorier a encaissé, pour l'affranchissement des Annales et du Bulletin, une somme de 432 fr. 60 c., et il a dépensé 447 fr. 14 c. pour l'expédition de ces mêmes publications. Bien loin de bénéficier sur cette source de ses revenus, la Société a donc dépensé 15 fr. 54 c. de plus qu'elle n'avait reçu.

2° Les frais de composition et de mise en pages du Bulletin étant

compris dans la dépense affectée à l'impression et au tirage des Annales, la seule dépense afférente au Bulletin bi-mensuel proprement dit, est celle qui peut provenir de suppressions ou de remaniements : elle s'est élevée à 350 fr. environ pendant l'année 1880. — Peut-être arriverait-on, avec quelques modifications, à diminuer cette dépense. Il ne faut pas oublier toutefois que le Bulletin remplace dans une certaine proportion des circulaires qu'il serait nécessaire d'imprimer et d'adresser à part à nos divers Membres.

Une autre dépense afférente au Bulletin est celle du papier et du tirage de la première édition, qui monte à 424 fr., c'est-à-dire à 30 fr. par feuille ou 16 fr. par demi-feuille.

C'est donc sur ces sommes que pourrait, à la grande rigueur, s'exercer une économie, dans le cas où, comme l'ont demandé certains de nos collègues, la Société se décidait à ne faire paraître qu'*une seule* édition du Bulletin ; mais il a semblé au Conseil que cette économie serait bien faible en présence de l'énorme inconvénient d'avoir les exemplaires du Bulletin plus ou moins froissés ou maculés, comme la poste nous les apporte souvent. Cette économie s'amoindrirait encore si, comme d'autres membres l'ont proposé, on donnait au Bulletin des séances une enveloppe spéciale, quelque simple qu'elle pût être.

3° Si l'on compare les dépenses brutes des années 1880 (16,456 fr. 53 c.) et 1879 (12,872 fr. 38 c.), on pourrait croire qu'elles ont été exceptionnellement grandes en 1880. La différence n'existe que dans les chiffres, et l'excédant de 1880 provient du grand nombre de Membres qui se sont fait exonérer et qui ont mis ainsi notre Trésorier dans la nécessité de consacrer, pour obéir aux Statuts, une somme de 3,894 fr. 05 c. à l'achat de dix obligations des chemins de fer de l'Ouest.

La dépense réelle pour 1880 se trouve donc réduite à 12,562 fr. 48 c.

En 1879, la Société avait publié 55 feuilles et 9 planches, ayant coûté 8,424 fr. 90 c.; en 1880, elle a publié 51 feuilles et 11 planches, qui ont coûté 8,430 fr. 50 c.; soit la même somme, à quelques francs près.

4° M. le Trésorier, comptant sur des rentrées de fonds très prochaines, vous avait proposé, dans son Rapport, de convertir en *nominatives* la totalité (soit 21) des obligations au porteur que possède la Société.

A la presque unanimité, le Conseil a craint qu'en consolidant ainsi

toutes ses valeurs, la Société ne courût le risque de se trouver dans l'embarras, dans le cas où les prévisions de son Trésorier ne se seraient pas réalisées, et il a été d'avis de convertir seulement 15 obligations et de garder les 6 dernières au porteur, afin d'être à même, le cas échéant, de parer à des dépenses imprévues.

En conséquence, Messieurs, le Conseil a l'honneur de vous proposer :

1° D'approuver les comptes du Trésorier et de lui en donner décharge ;

2° De l'autoriser à transformer en obligations nominatives 15 de ces titres qui sont au porteur. Les 6 autres étant conservés sous cette forme pour parer aux cas imprévus ;

3° Enfin de voter des remerciements à tous les membres du Bureau, et en particulier à notre Trésorier, pour le zèle et le dévouement dont il ne cesse de faire preuve.

Après cette lecture, les trois paragraphes ainsi que l'ensemble du rapport sont successivement adoptés à l'unanimité des voix.

— M. A. Léveillé, rapporteur du Conseil de 1880, dépose sur le bureau le projet de Règlement de la Société entomologique de France que le Conseil de 1880 avait été chargé de rédiger.

La Société décide que ce projet de Règlement sera immédiatement imprimé et adressé à tous les Membres français. La discussion en séance n'en commencera que le 9 mars prochain.

— M. L. Fairmaire, rapporteur de la Commission du Prix Dollfus pour 1880, lit le travail qui suit :

Messieurs, la Commission que vous avez nommée pour le Prix Dollfus, composée de MM. A. Clément, L. Fairmaire, de Gaulle, Poujade, Ragonot, Reiche, Sallé, Sédillot et Dr Sénac, s'est réunie le lundi 24 janvier courant pour remplir la mission que vous lui avez confiée.

Deux ouvrages seuls ont paru à la Commission pouvoir concourir à ce Prix : le *Synopsis des Hémiptères Hétéroptères de France,* par M. le Dr Aug. Puton, et le *Species des Hyménoptères d'Europe,* par M. Edmond André, de Beaune. Ce dernier, par un sentiment de réserve des plus

honorables, a déclaré qu'il ne se présentait pas en concurrence de son collègue M. Puton. Tout en respectant la modestie de M. Edmond André, nous ne pouvons méconnaître les services que son travail rendra à un ordre encore bien négligé en France ; mais cet œuvre n'est qu'à son début et n'a pas même embrassé une famille entière, tandis que les trois livraisons publiées par M. Puton comprennent une partie notable des Hémiptères de France. Les descriptions des espèces, suffisantes quoique courtes, les tableaux des genres, les indications des localités, non-seulement classent cet ouvrage parmi les plus utiles, mais encore le rendent indispensable aux hémiptéristes de notre pays, dont le nombre commence à s'augmenter et ne pourra que s'accroître à mesure que l'œuvre de notre collègue facilitera l'étude et la détermination de ces insectes. En outre, cet ouvrage remplit une des conditions du Prix Dollfus auxquelles on ne s'est peut-être pas assez conformé, c'est la modicité des frais d'acquisition qui sont à la portée des débutants. On pourrait seulement regretter le manque de planches qui accompagneraient utilement ce travail.

En conséquence, la Commission vous propose de décerner le Prix Dollfus de l'année 1880 à M. le D[r] Aug. Puton, pour sa 3[e] livraison des *Hémiptères Hétéroptères de France*, comprenant les *Réduvides, Saldides et Hydrocorises.*

Après cette lecture et aux termes des Statuts, la Société décide qu'elle ne votera sur les conclusions de ce Rapport qu'à la séance du 23 février.

Lectures. M. L. Fairmaire fait connaître un mémoire intitulé : Coléoptères nouveaux de Syrie, recueillis par M. Abeille de Perrin.

— M. V. Signoret dépose sur le bureau un travail ayant pour titre : Révision des Cydnides.

Cet ouvrage devant être accompagné d'un grand nombre de planches, l'auteur prie la Société d'accepter une subvention de 50 francs pour chacune d'elles. — La Société remercie M. V. Signoret de son offre généreuse.

Communications. On annonce que M. E. Simon vient d'être nommé officier d'Académie.

— M. le Président fait savoir que M. Oswald Heer, savant entomologiste suisse, a été récemment nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences, en remplacement de M. Schimper.

— M. le baron A. Bonnaire adresse une liste des Coléoptères, présentant quelque intérêt, récoltés par lui l'année dernière, tant à Fontainebleau qu'à l'île de Ré :

A Fontainebleau : *Agonum versutum,* — *Bembidium humerale,* — *Lathrobium rufipenne,* — *Stenus Kiesenwetteri,* — *Hydnobius punctatus* et *punctatissimus,* — *Anisotoma rotundata,* — *Colenis Bonnairei,* — *Trachys nana,* — *Bolitophagus armatus,* — *Apion Gyllenhali* et *Spencei,* — *Anthonomus elongatulus* (= *Bradybatus fallax,* voir Desbrochers, Annales 1868), — *Ceutorhynchus euphorbiæ, nanus* et *setosus,* — *Enedreytes oxyacanthæ,* — *Callidium melancholicum,* — *Clytus cinereus* et *plebejus,* — *Plectroscelis chlorophana.*

A l'île de Ré : *Gynandromorphus etruscus,* — *Harpalus cupreus,* — *Adelosia picimana,* — *Cryptopleurum Vaucheri,* — *Cafius fucicola,* — *Heterothops binotatus,* — *Stenus asphaltinus,* — *Trogophlœus despectus* Baudi, — *Heterocerus maritimus,* — *Throscus brevicollis,* — *Anobium hirtum,* — *Thylacites Guinardi,* — *Apion burdigalense,* — *Coniatus chrysochloa,* — *Pentarthrum Huttoni,* — *Cryptocephalus ochroleucus.*

— M. le docteur Sénac présente les remarque suivantes sur la synonymie de plusieurs espèces du genre *Pimelia* :

1° La *P. maroccana* Fairm. (Petites Nouvelles entomologiques, 1875) est identique à la *P. cordata* Kr. (Revision der Tenebrioniden der Alten Welt, 1865). Ce dernier nom étant antérieur doit seul subsister.

2° Dans la plupart des collections, à Paris, l'espèce désignée sous le nom de *cordata* Kr. est la *P. gracilenta* Haag, ainsi que ce dernier le supposait.

3° La *P. spectabilis* Haag (Deutsche ent. Zeitschrift, 1875) n'est autre que la *P. claudia* Buq. (Revue de Zoologie, 1840). Cette même espèce a été envoyée à plusieurs personnes sous le nom de *Pim. speculum* (inédit) par notre collègue M. Desbrochers des Loges. M. Haag affirme l'avoir reçue de lui sous le nom de *Pim. Georgi* (?).

4° La *P. sericea* Ol. a été méconnue par Solier, qui l'a décrite sous le nom de *P. asperata.* Ce dernier nom étant postérieur doit disparaître.

D'un autre côté, Solier a pris, à tort, l'insecte qu'il a décrit sous le nom de *P. sericea,* pour la *P. sericea* Ol. L'insecte décrit par lui ne peut donc conserver ce nom, et nous proposons de l'appeler *P. permixta.*

La synonymie de ces deux espèces se trouverait ainsi établie :

a. *P. permixta* nobis = *sericea* Sol. (*nec* Ol.).

b. *P. sericea* Ol. = *asperata* Sol.

Nous avons pu constater la parfaite exactitude de la confusion que nous signalons et qui a échappé à tous les entomologistes qui se sont occupés de ce groupe ; M. Bedel l'avait reconnue en examinant la planche de l'ouvrage d'Olivier. L'inspection du dessin original, que M. E. Olivier a bien voulu nous communiquer, lève tous les doutes.

— M. Aug. Chevrolat envoie la description de trois nouvelles espèces de Cholides :

1° Dionychus ? (Ardoleucus) marginicollis. — Long. 11 mill.; lat. 5 mill. — D. albonotato nob. *proximus. Alatus, elongatus, capite prothoraceque tuberculis rotundatis nigris obsitis, illo in latere albo ; elytris singulatim albo trimaculatis* (*maculis* 2 *ad basin tertia transversa media*), *tuberculato-striatis, interstitiis minutius granosis ; corpore pedibusque albo-squamosis, femoribus unispinosis ; rostro arcuato ad basin prothoracis limitato.* ♂.

Brasilia. Typus auctoris.

2° Callinotus anormis. — Long., rost. excl., 16 mill.; lat. 5 1/2 mill. — *Alatus, elongatus ovalis fuscus, vitta laterale alba in prothorace ultra medium elytrorum recurva, suturam haud attingente ; rostro arcuato cylindrico nigro punctulato ; capite convexo, minute tuberculato ; prothorace lateribus rotundato, tuberculis minutis transversis nigris tecto ; elytris singulatim obtuse angulatis, tuberculato-striatis, interstitiis minute granosis ; corpore et pedibus cinerascentibus granulosis, femoribus anticis bi sed 4 posticis unispinosis.* ♂.

Brasilia. Typus auctoris.

3° ARCHARIAS CYLINDRIROSTRIS. — Long., rost. excl., 25 mill.; lat. 16 mill. — A. miliari Fabr. *proximus, sed angustior, rubidus, oblongus tuberculis rotundatis nigris nitidis dense tectus; rostro arcuato longo nigro nitido; antennis nigris, art. 2 primis funiculi elongatis, secundo breviori, clava ovali cinerea; prothorace plano, lateribus rotundato, postice arcuato; elytris versus apicem sensim attenuatus, conjunctim rotundatis, serie nigro tuberculatis corpore infra rufo pedibusque longis griseis micante nigro tuberculatis, femoribus unispinosis.* ♂.

Amazona. Typus auctoris.

— M. L. Fairmaire présente la description d'un Coléoptère nouveau trouvé en Corse par M. Damry :

CYRTUSA CASTANESCENS. — Long. 2 mill. — *Breviter ovata, valde convexa, nitida, rufa, prothorace transversim late infuscato, elytris post medium transversim infuscatis; capite convexo, vix perspicue punctulato, inter oculos linea transversa sat fortiter punctata, antennis sat elongatis, basi rufescentibus, apice obscurioribus, articulis clavæ obconicis vix transversis, 9° parvo, brevissimo, ultimo præcedenti angustiore, brevissime ovato; prothorace a basi antice angustato, angulis anticis rotundatis, lævi, basi haud punctato; scutello sat magno, subtilissime punctulato; elytris basi prothorace haud latioribus, medio ampliatis, sat fortiter punctato-substriatis, intervallo 3° tripunctato, ceteris lævibus, tibiis posticis rectis.*

Corse.

Cette espèce se distingue des autres *Cyrtusa* par les antennes allongées et les élytres à stries assez fortement ponctuées, sans parler de la coloration rougeâtre avec des teintes brunes mal limitées.

— M. E. Ragonot lit la note suivante de M. Constant, de Cannes (Alpes-Maritimes) :

Je viens entretenir la Société d'un fait qui m'a semblé assez intéressant, et que, tout au moins, je n'ai encore vu mentionné nulle part.

Le 20 décembre dernier, je trouvai, aux environs de Cannes, une famille de *Pempelia euphorbiella* Zet., établie sur deux tiges d'*Euphorbia characias*. Je coupai la plante et l'emportai chez moi avec ses habitants

pour les élever. Ayant entr'ouvert le faisceau de feuilles assemblées par les chenilles, je m'étais assuré que la colonie était très nombreuse, et j'évaluai au moins à 200 le nombre des individus. En même temps, j'avais remarqué, circulant à travers les fils de soie et les déjections des chenilles, deux ou trois larves d'Hémérobes que j'enlevai sans leur accorder plus d'attention, attribuant leur présence à quelques Pucerons dont elles avaient dû se nourrir.

Quelques jours après, la plante s'étant fanée, je voulus renouveler la nourriture de mes chenilles et les installer sur un autre rameau fraîchement coupé. Mais je fus très surpris de constater qu'en peu de temps le nombre de mes élèves s'était singulièrement réduit, à tel point que j'en voyais à peine quelques-unes, errant à travers une multitude de dépouilles de chenilles desséchées. En revanche, je remarquai une dizaine de ces mêmes larves que j'avais trouvées au début, mais dont le volume s'était considérablement augmenté. Il me vint alors l'idée que j'avais fait ma récolte au profit de ces larves, et que mes chenilles leur avaient servi de nourriture. Sur-le-champ, je voulus m'assurer du fait.

J'enfermai alors les larves dans un tube de verre et j'y plaçai en même temps une demi-douzaine de chenilles prises parmi celles qui me restaient. La confirmation de mes soupçons ne se fit pas longtemps attendre : dès qu'une chenille et une larve venaient à se rencontrer dans le tube, celle-ci appliquait ses mandibules sur une partie quelconque du corps de l'insecte et ne lâchait plus. Après s'être débattue quelques instants, la chenille devenait promptement immobile, et la larve prenait tranquillement sa pâture. On apercevait distinctement à travers la transparence de son tégument la substance brune de la chenille passer progressivement dans l'estomac de la larve. Quelquefois, deux larves saisissaient une chenille chacune par une extrémité, ou même mangaient fraternellement à la même place : l'opération alors n'était pas longue. Du reste, en moins d'une demi-heure, les six chenilles que j'avais renfermées dans le tube furent très proprement vidées.

Désireux de savoir jusqu'où allait la voracité de ces larves, je voulus pousser l'expérience plus loin et m'assurer si, à défaut de chenilles de *P. euphorbiella,* elles ne refuseraient pas de dévorer d'autres espèces. Malheureusement, en cette saison, le choix des chenilles n'est pas très étendu : toutefois, après quelques recherches, je parvins à me procurer une chenille de *Phlogophora meticulosa,* une de *Plusia gamma,* et enfin

une troisième, d'*Agrotis saucia,* toutes les trois à peu près à moitié de leur croissance. Je commençai par la *meticulosa,* que j'introduisis dans le tube : elle fut aussitôt attaquée par les larves, qui s'attachèrent à sa peau, au nombre de cinq ou six, et ne l'abandonnèrent que lorsqu'elle fut complètement vide. La *Pl. gamma,* qui lui succéda, subit rapidement le même sort.

Le lendemain, j'offris à mes larves la dernière chenille, celle de l'*Agr. saucia,* espèce dont l'enveloppe est plus épaisse et plus résistante, et dont la taille était au moins double de celle des précédentes. J'eus alors sous les yeux le spectacle d'un véritable combat.

Les larves envahissent la chenille, qui se livre à des contorsions désespérées, pour essayer de se délivrer de ses ennemis : elle les saisit avec ses mandibules, les enlève de son corps, et les rejette aussi loin qu'elle peut. Leur contact semble lui inspirer une répulsion profonde, car je la vois se nettoyer vivement les pattes et les mâchoires pour les débarrasser de la matière mucilagineuse que les larves y ont laissée. Mais elle n'a pas le temps d'achever son opération : les agressions se multiplient sans trêve ni relâche, et elle est sans cesse obligée de faire face à de nouveaux assaillants, qui s'attachent à ses flancs comme de véritables sangsues. Ils dirigent leurs efforts sur la région ventrale, entre les pattes membraneuses, sachant bien que là est le point vulnérable et l'endroit où la peau est moins dure à percer. A la fin, harcelée, épuisée, après des convulsions et des soubresauts innombrables, peut-être aussi frappée d'anesthésie par suite des piqûres reçues, la chenille s'étend tout de son long dans le tube, et abandonne son corps sans défense à la troupe vorace qui se gorge de son sang.

Voilà le fait tel que je l'ai observé dans toute son exactitude : je désire qu'il puisse motiver de nouvelles observations, et je serais heureux l'un de mes collègues, familiarisé avec les mœurs des Hémérobes, pouvait nous dire si l'on connaît déjà quelque espèce se nourrissant d'autres insectes que de Pucerons, et notamment de chenilles. Il serait également intéressant de savoir si les espèces aphivores se comporteraient, à l'occasion, de la même manière que celles dont je viens de parler. Du reste, je me propose d'élever ces larves, si je le puis, jusqu'à l'éclosion de l'insecte parfait, afin d'en faire déterminer l'espèce.

— M. J.-M.-F. Bigot adresse la note qui suit :

Dans le cours de l'année 1880, M. le comte de Manuel, à Albertville,

ayant capturé un *Polistes*, afin d'obtenir l'éclosion de *Xenos*, dont les *pupes* apparaissaient dans l'intervalle de quelques segments abdominaux, renferma l'Hyménoptère, transpercé de l'épingle ordinaire, dans une boîte dont j'ignore la nature. Quelque temps après, à l'ouverture du récipient, il trouva, non les *Xenos* qu'il espérait, mais *cinq petites Muscides*, qu'il s'empressa de coller sur *bristol* et qu'il remit à mon ami L. Fairmaire.

Ce dernier voulut bien m'en faire don et m'en demander la détermination, mission rendue fort difficile par suite de la préparation défectueuse des échantillons.

Cependant, j'ai pu reconnaître ici la *Drosophila uvarum*, ♀ (Rondani, Bull. Comiz. Agric., Parma, 1875. — Voir aussi : Florence, Bull. Entom., ann. VIII, 1876, p. 4). Proche voisine de la *Dros. fenestrarum*, ♀ (Fallen, Meig., Schiner), très commune dans les celliers, mais sa diagnose ne mentionne pas : *les deux bandes, assez étroites, dorsalo-longitudinales, rougeâtres, du thorax* (souvent, il est vrai, à peine distinctes), visibles sur mes échantillons, ainsi que sur *un spécimen typique*, donné par ce maître regretté.

J'ajouterai que je n'ai pu découvrir, sur le corps desséché du *Polistes*, aucune trace de la sortie du *parasite*, sauf peut-être un léger soulèvement latéral du 3[e] segment de l'abdomen, et que, durant mes longues études diptérologiques, je n'ai pas souvenance d'avoir rencontré la mention d'un fait aussi anormal.

Ces *Diptères minuscules* n'auraient-ils pas été attirés par les effluves plus ou moins pénétrantes de l'Hyménoptère gorgé des matières saccharines ou alcooliques auxquelles ils ont coutume de confier leur progéniture ?

— M. H. Lucas communique une note sur un Crustacé de l'ordre des Siphonostomes :

Le Nicothoé du Homard (*Nicothoa astaci*), Crustacé de la famille des Pachycéphales, de la tribu des Ergasiliens, décrit et figuré par MM. Audouin et Milne-Edwards, Ann. des Sc. nat., 1[re] série, tome IX, p. 545, pl. 49, fig. 1 à 3 (1826), n'avait encore été signalé que comme vivant sur les branchies du *Homarus marinus* Edw.

Supposant que ce parasite pouvait vivre également sur d'autres Crustacés comestibles, j'examinai avec soin les organes respiratoires du *Pali-*

nurus vulgaris, et remarquai que ce Siphonostome se plaît aussi sur les branchies de ces grands Macroures.

C'est sur les côtes du Calvados (Lion-sur-Mer, Honfleur), de la Seine-Inférieure (Saint-Valery, Veules-en-Caux), de la Manche (Granville), de la Loire-Inférieure (Préfailles), que ces recherches ont été faites.

M. Hesse, qui s'occupe spécialement de l'embryogénie des Crustacés inférieurs, auquel j'ai communiqué cette observation, a rencontré aussi très communément ce Crustacé sur les branchies des Langoustes (*Palinurus vulgaris*), abondamment répandues sur les côtes de Bretagne.

Au sujet de ce Crustacé, je ferai remarquer que le mâle, que n'ont pas connu MM. Audouin et Milne-Edwards, auteurs de cette coupe générique, est de très-petite taille, et que ce sexe a été découvert par M. Van Beneden, décrit et figuré par ce naturaliste dans les Mémoires de l'Acad. roy. des Sc. de Belgique, t. XXIV, p. 22, pl. 1, fig. 21 ♀, fig. 22 ♂ (1850).

En examinant les branchies des *Homarus marinus* et des *Palinurus vulgaris*, ce parasite se présente sous la forme d'un point de couleur rosée; soumis à la loupe, il fixe de suite l'attention de l'observateur par le grand développement de la partie postérieure du thorax, qui se prolonge de chaque côté en forme de lobes arrondis, dont la grosseur dépasse de beaucoup celle de tout le reste du corps, et donne à celui-ci l'apparence d'un fer à cheval, entre les branches duquel se trouve un petit prolongement conique, donnant attache à deux grands sacs ovifères. — Long. 2 1/2 à 3 mill. — ♀.

Quant au mâle, il est très-petit, ne ressemble nullement à la femelle et rappelle, par sa forme, un *Cyclops staphylinus* ♀, Crustacé de l'ordre des Copépodes et qui serait privé de sacs ovifères. — Long. 1/2 mill. — ♂.

Séance du 9 Février 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

Lecture. M. E. Simon fait connaître un mémoire ayant pour titre : Arachnides des îles Açores (île Saint-Michel), recueillis par M. Arruda Furtado.

Communications. M. L. Fairmaire adresse la description d'une nouvelle espèce européenne de Coléoptères :

Serica luteipes. — Long. 5 à 6 mill. — *Oblongo-ovata, convexa, fusco-brunnea, lateribus plus minusve rufescentibus, aut piceo-lutescens, disco plus minusve infuscato, sat dense cinereo-pubescens, pedibus piceo-luteis ; capite tenuiter densissime punctato-rugosulo, margine antico rufescente, reflexo, intus utrinque impresso ; prothorace, lateribus antice cum angulis, rotundato, dense punctato, medio obsolete longitudinaliter impresso, basi utrinque transversim leviter impresso ; scutello punctato ; elytris post medium ampliatis, apice fere truncatis, sed extus late rotundatis, striatulis, intervallis dense punctatis, alternatim magis elevatis.*

Sardaigne (Damry).

Cet insecte a plutôt le faciès d'une *Hymenoplia*, mais les crochets n'ont pas de membrane ; les antennes ont dix articles ; les tibias antérieurs ont deux grandes dents, plus une troisième très obtuse, vers la base ; le méso-sternum est assez large et obliquement déclive.

— M. Aug. Chevrolat donne les diagnoses de trois nouvelles espèces de Curculionides de la division des Cholides :

1° Amphyorhynchus flexuosus. — Long. 15 mill. ; lat. 8 mill. — *Elongatus, niger ; elytris subconicis, serie tuberculatis cum fascia postice flexuosa et angulata flava, interstitiis serie granosis ; rostro arcuato cylindrico, punctato nitido ; capite convexo ; prothorace subtriangulari, tuberculis nigris nitidis supra et infra, dense tecto sed dorsalibus poriferis ; pedibus anticis longioribus, femoribus spina recurva armatis trochanteribus anticis antice breviter spinosis.*

Brasilia. A D. Delauney datus.

2° Archarias atripes. — Long. 25 mill. ; lat. 10 1/2 mill. — *Elongatus, planus, indumento murino et tuberculis nigris serie dispositis tectus, pedibus subnitidis nigris ; rostro arcuato, cylindrico, punctulato, nigro nitido basi* 5 *carinato apice plano, capite longitudine canaliculato ; prothorace subtriangulari, lateribus et in disco vage tuberculato, longitudine depresso et sulcato, antice breviter carinato ; scutello elongato, convexo, longitudine sulcato apice emarginato ; elytris elongatis, planis, singulatim in apice suturæ obtuse angulatis, punctato-striatis, interstitiis*

dorsalibus serie tuberculatis; corpore infra murino; femoribus anticis breviter calcaratis, tarsis latis albicantibus.

Brasilia. Typ. auctoris.

Cette espèce est voisine de l'*A. cylindrirostris* nob., mais elle est plus étroite et plane.

3° A. GRANIFER. — Long. 24 mill.; lat. 10 mill. — *Oblongus, subconicus convexus, niger, indumento cinereo dense et tuberculis minoribus nigris serie et vage tectus; rostro arcuato nigro, punctato, basi granuloso, oculis magnis antennisque nigris, serie art. funiculi clavato, secundo duplo longiori, capite convexo vage granoso; prothorace subtriangulari, cinereo, tuberculis rotundatis nigris planiusculis tecto; scutello rotundato; elytris conicis, tuberculis nigris serie et confuse dispositis, fortiter callosis, conjunctim rotundatis; corpore infra flavescenti nigro tuberculato; pedibus cinereis pilosulis, femoribus granosis breviter calcaratis.*

Columbia. A D. Roelofs datus.

Cette espèce est voisine de l'*A. Rojasi* nob., mais elle est plus longue et moins convexe.

— M. Maurice Girard communique les observations suivantes :

1° Il y a déjà longtemps, M. le Dr Laboulbène a porté à la connaissance de la Société le fait d'une larve de Longicorne, rencontrée dans le bois d'une chaise, et qui lui a donné l'*Hesperophanes cinereus* Villers, Linn. (*holosericeus* Rossi, *nebulosus* Oliv.). L'année dernière j'ai fait connaître les grands ravages causés par les larves de cette espèce, dont les adultes ont été obtenus, et qui compromettaient gravement les charpentes de chêne d'une maison de campagne, à Agonac (Dordogne). Je viens de recevoir un échantillon de boiseries de sapin, provenant de l'École normale primaire de Châteauroux (Indre). Le bois est respecté à la surface, ce qui fait qu'on ne s'apercevait nullement des dégâts ; mais l'intérieur est réduit en minces lamelles friables et en poussière. On a trouvé dans ces boiseries des larves de divers âges, tout à fait pareilles à celles de l'*Hesperophanes* d'Agonac. Le directeur de l'École a conservé plusieurs autres morceaux de ces bois, afin d'obtenir des adultes. Il est certain qu'on doit dès à présent compter ce Longicorne parmi les destructeurs des bois secs et ouvrés d'essences diverses.

2° Je présente des individus bien vivants du *Pristonychus oblongus* Dejean (*Pyrænæus* Fairmaire), trouvés au fond d'une très longue grotte tout à fait obscure, le *Trou-du-Calel*, près Sorrèze (Tarn). Ils sont depuis le mois de septembre dernier au milieu du guano humide de chauves-souris, et M. de Barrau de Muratel, qui me les a remis, a pu, l'année précédente, en conserver à l'état vivant, pendant dix mois, dans ce même guano. Voilà donc la preuve d'une grande longévité de cette espèce à l'état adulte. Reste à savoir si ces Carabiques demeurent à jeun ou s'ils se nourrissent soit du guano même, soit des débris divers d'Articulés qui s'y rencontrent.

3° Je fais part d'un fait dont l'importance n'échappera à personne. Un *Phylloxera*, très probablement, vient d'être constaté en Australie sur les racines des vignobles du district de Geelong, à une quinzaine de lieues de Melbourne, par un jeune naturaliste, M. Louis Bontan, attaché à la section française de l'Exposition universelle de Melbourne. Les vignes offraient les taches caractéristiques de la destruction phylloxérienne.

Actuellement, les traitements au sulfure de carbone contre le redoutable Hémiptère se font, non-seulement en France, mais en Portugal, en Espagne, en Italie, en Hongrie, et vont commencer en Crimée.

— M. V. Signoret communique les descriptions de deux genres nouveaux d'Hémiptères de la division des Cydnides :

1° CYDNOPELTUS (nov. gen.). — Ce genre, très voisin de celui des *Brachypeltus*, s'en distingue par le corps plus bombé, et surtout par le second article des antennes plus court que le troisième, par le lobe médian atteignant l'extrémité de la tête, par les lobes latéraux non relevés en gouttière, par le rostre atteignant l'insertion des pattes intermédiaires, etc.

C. HORVATHII. — Java. — Long. 6 mill.; larg. 2 3/4 mill. — Noir brillant, les antennes, le rostre et les tarses ferrugineux, le premier article des antennes et le second article du rostre plus pâles. — Tête longue, ponctuée, le lobe médian biponctué vers le sommet, ce qui indique probablement la présence de deux points piligères. Prothorax fortement constricté en travers, avec une ligne de points sur le sillon, cinq à six points en dessous, une ligne de points vers le bord antérieur, et quelques points vers les angles antérieurs. Écusson à peine plus long que large, très

ortement ponctué, avec les angles basilaires lisses. Élytres fortement striées vers les nervures, la corie presque lisse au milieu, la membrane un peu moins longue. Abdomen noir brillant, ponctué sur les côtés des deuxième et troisième segments. Ostiole de même forme que dans les *Brachypeltus*.

Cette espèce m'a été communiquée par M. Horváth, auque lje me fais un devoir de la dédier; elle appartient au Musée national de Budapest.

2° GAMPSOTES (nov. gen.). — Je place sous ce nom de genre une espèce remarquable par la longueur du corps et du rostre, ce qui la rapproche de celles du genre *Stenocoris*, dont elle semblerait faire partie, mais dont elle s'éloigne par le second article des antennes plus court que le troisième, par le troisième article du rostre beaucoup plus court que le quatrième et que le deuxième, et surtout par la forme toute particulière de la base de ce dernier, qui est subitement arqué et offre une sorte de crosse à l'articulation; les autres caractères comme dans le genre *Stenocoris*.

G. PARALLELUS. — Indes orientales. — Long. 5 1/2 mill.; larg. 2 mill. — D'un noir de poix, avec les tarses et le rostre ferrugineux (ce dernier très long), parallèle sur les côtés. — Tête avec les lobes égaux, le vertex ponctué, les antennes atteignant presque la base du prothorax, le rostre très long, atteignant le troisième segment ventral, le quatrième article aussi long que le second. Prothorax très échancré antérieurement, ponctué, excepté deux espaces lisses sur le disque antérieur et le bord postérieur. Écusson très long, ponctué, excepté le sommet, qui est légèrement arrondi. Élytres très longues, ponctuées, la membrane dépassant légèrement l'abdomen et moitié de la longueur de la corie ; d'un jaune hyalin, avec trois ou quatre nervures peu développées; canal ostiolaire sinueux, avec l'extrémité multilobé, l'ouverture ostiolaire en dessous à peine visible. Abdomen noir, très rugueux sur les côtés, lisse au milieu.

Communiqué par M. Horváth, et faisant partie du Musée de Budapest.

— M. le Dr Aug. Puton envoie les notes suivantes sur la synonymie et l'habitat de quelques Hémiptères :

Centrocarenus Volxemi Put., 1878, Ann. Soc. ent. Fr., = *C. coroniceps* Jak., 1880.

Monanthia ciliaris Put., 1879, Ann. Soc. ent. Fr., = *M. Balanogloi* Jak., 1880.

Monanthia Kiesenwetteri, var. *pauperata*, Put., Synop., 1879, = *M. angustipennis* Jak., 1880.

Teratocoris antennatus Boh. — Dax (M. Duverger).

Lygus limbatus Fall. — Dax (M. Duverger), sur les saules.

Campylomma lucida Jak. — Dax (M. Duverger), sur les saules.

Plagiognathus flavipes Reut. — Avignon (M. Nicolas).

Nabis sareptanus Dohrn. — Aigues-Mortes (M. Caulle). Espèce nouvelle pour la faune française.

Mesovelia furcata Muls. et Rey. — Bone (M. Olivier).

Bactericera Perrisii Put. — Marseille (M. Blanc), Gênes (M. Ferrari).

— M. H. Lucas donne lecture de la note suivante :

En lisant la note de M. Constant, relative aux larves d'*Hemerobius* qui se nourrissent de chenilles, je me suis rappelé qu'une observation à peu près semblable a été faite par moi, il y a déjà un certain nombre d'années. Cette remarque, restée inédite, date de l'année 1855, époque à laquelle j'ai communiqué à la Société des *Acænites perlæ* provenant de larves d'*Hemerobius perla* (Bull., p. LXXXIX) prises à Saint-Germain-en-Laye, et que j'ai élevées.

En observant les allées et venues de ces larves carnassières qui se nourrissent de Pucerons, j'avais vu sur les feuilles et les branches des enveloppes de larves en assez grand nombre, que j'avais considérées comme étant sans importance. Désirant me procurer d'autres *Acænites perlæ* parasites de ces Névroptères, je fis inutilement des recherches à Saint-Germain en 1857 ; mais, me trouvant à Chambourcy dans les premiers jours de juin 1866, je passai en revue un très grand nombre de rosiers, presque tous envahis par des *Aphis rosæ* ailés et non ailés, et je capturai une vingtaine de larves adultes et non adultes d'*Hemerobius*. Je trouvai plusieurs feuilles et branches présentant un certain nombre de dépouilles, parmi lesquelles je rencontrai de fausses chenilles à l'état jeune et deux larves d'*Hemerobius* en train de s'en nourrir. Le Dr Sichel, consulté par moi, reconnut dans ces dépouilles desséchées et les jeunes larves vivantes celles de l'*Hylotoma rosæ* des auteurs.

Cette observation rappelle tout à fait celle de M. Constant, avec cette différence que ce sont de jeunes larves d'Hyménoptères qui servent de nourriture à ces larves de Névroptères que j'ai élevées et qui m'ont donné l'*Hemerobius perla*.

Le D[r] Rambur (Hist. Nat. des Ins. Névropt., p. 423, 1842) fait observer également que les larves des *Hemerobius*, armées de grandes mandibules, se trouvent sur les végétaux, où elles saisissent les insectes mous qu'elles rencontrent.

On peut tirer de ces remarques la conclusion que les larves d'*Hemerobius*, au moins celle du *perla*, ne sont pas exclusivement aphidiphages, qu'elles attaquent aussi les chenilles de Microlépidoptères (*Pempelia euphorbiella*) et qu'elles ne dédaignent pas non plus celles de certains Hyménoptères térébrants, particulièrement les larves à l'état jeune de l'*Hylotoma rosæ*.

— M. E. Simon montre le nid gigantesque d'une Araignée provenant des îles Solo (du groupe des Nouvelles-Hébrides) :

Ce nid mesure 70 centimètres de longueur; il est en forme de long tube, mesurant environ 10 centimètres de diamètre à l'entrée, graduellement atténué par le bas et terminé en pointe effilée et fermée ; l'entrée est à peu près circulaire, cependant, sur un point, le bord se prolonge un peu en forme de pointe obtuse ; le tissu en est très épais, formé de trames irrégulières placées sur un grand nombre de plans, et dont les fils principaux ont une direction longitudinale ; de loin en loin des débris végétaux sont mêlés aux fils. La forme et la contexture de ce tube rappellent, en beaucoup plus grand, le travail du *Stegodyphus lineatus* Latr., du midi de l'Europe.

Les naturels des îles Solo, qui viennent régulièrement à la Nouvelle-Calédonie comme travailleurs, y apportent ces nids d'Araignées, dans lesquels ils renferment leurs objets les plus précieux et qu'ils portent roulés autour du cou. C'est à Nouméa que M. T. Savés a pu se procurer le spécimen qui fait l'objet de cette communication.

Membre reçu. M. le D[r] Antonio-Maria de Gordon, professeur à l'Université de la Havane (*Entomologie générale*), présenté par M. L. Buquet, au nom de M. Poëy. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Lucas et L. Reiche.

Séance du 23 Février 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

Décision. La Société, à la grande majorité des suffrages, proclame M. le docteur Auguste Puton lauréat du Prix Dollfus pour 1880, pour la troisième livraison de son ouvrage intitulé : *Hémiptères-Hétéroptères de France,* comprenant les *Réduvides, Saldides* et *Hydrocorises.*

Communications. Sur la demande de M. le Ministre de l'Instruction publique d'indiquer un délégué pour représenter notre Société auprès du Congrès international des Électriciens et de l'Exposition internationale d'Électricité, la Société, à l'unanimité, désigne notre collègue M. H. Lartigue.

— On annonce que MM. Jules Künckel d'Herculais et Oustalet viennent d'être nommés officiers d'Académie.

— M. Aug. Chevrolat donne les diagnoses de trois nouvelles espèces de Curculionides, dont l'une constitue un genre nouveau :

1. Pachytychius Bedeli. — Long. 4 mill.; lat. 1 1/4 mill. — *Elongatus, convexus, dense et minutissime granulosus, piceus pubescens, pedibus pallidis, rostro longo, arcuato sensim attenuato, antennis fulvis ; prothorace lateribus rotundatis, longitudine carinato ; elytris oblongis, punctato-striatis, notulis 4 basalibus, punctis tribus ultra medium transverse dispositis, lineola humerali et margine albis.*

Algiria : Daya. A D. Bedel detectus et datus.

2. Anchonus planipennis. — Long. (rost. excl.) 15 mill.; lat. 7 mill.— *Elongatus, supra planus, indumento griseo-terreo indutus ; rostro arcuato, inter pedes intermediis limitato, fusco, longitudine subcostato, antennis ad apicem rostri insertis, scapo apice clavato, prothoracem attingente, funiculo* 7 *articulis,* 2 *primis longis, secundo dimidio primi ; prothorace plano, inæquali antice posticeque angustato, lateribus fere recto, extus in margine noduloso, in disco excavato, longitudine carinato et lateribus granuloso ; elytris elongatis, subquadratis, planis, conjunctim rotundatis, ante humeros rotunde projectis, singulatim serie tuberculatis, ante apicem truncatis, externe nodosis ; pedibus longis.*

Valparaiso. A D. prof. Berg in altitudine Cordiliarum captus et generose oblatus.

C'est une très grande espèce du genre.

MICRORHINUS (μίκρος, *petit* ; ῥίν, *nez*), gen. nov.

Trompe courte, arquée, aiguë. *Yeux* latéraux, grands, réunis en dessous. *Écusson* assez grand. *Élytres* striées, interstices finement pointillés. *Pygidium* vertical, arrondi en dessous. *Pattes* courtes. *Cuisses* mucronées; les antérieures reçues dans une entaille du prothorax.

Ce genre doit être placé près des *Pterocotus.*

3. MICRORHINUS STRIATUS. — Long. (rostr. excl.) 3 3/4 mill.; lat. 2 mill. — *Ovalis sat latus, niger, infra pygidioque albis ; rostro brevi arcuato, acuto apice rufo punctulato ; oculis sat latis ; prothorace subtriangulari crebre punctulato ; scutello amplo ; elytris singulatim striis novem rectis ; pedibus brevibus, femoribus mucronatis.*

Missiones. A D. prof. Berg captus et datus.

Cet insecte ressemble quelque peu à un *Piazorhinus* par sa trompe et par ses yeux.

— M. le docteur G. de Horváth adresse les remarques qui suivent sur divers Hémiptères :

1° ISCHNOCORIS INTERMEDIUS Horv. — A la description de cette espèce il faut ajouter que chez les individus brachyptères les élytres laissent les deux derniers segments abdominaux et le tiers postérieur du quatrième segment à découvert; les cories sont coupées très obliquement en arrière, leur angle externe est aigu et la membrane forme une lamelle semi-circulaire. Chez la forme brachyptère de l'*Ischnocoris hemipterus* Schill., les cories sont tronquées moins obliquement en arrière, leur angle externe est très obtus, presque droit, et la membrane ne forme qu'une étroite bordure, de sorte que les trois derniers segments abdominaux restent parfaitement à découvert. Les individus macroptères de ces deux espèces ne peuvent pas être confondus, puisque la membrane complètement développée qui couvre entièrement le dos de l'abdomen chez l'*intermedius* n'atteint que la marge postérieure du cinquième segment abdominal et laisse le dernier segment à découvert chez l'*hemipterus.*

La distribution géographique de l'*Ischnocoris intermedius* semble assez vaste. Je l'ai indiqué de la Belgique et de l'Allemagne du Nord ; mais la riche collection de M. Puton le possède aussi de Lille, Espagne (Escorial), Algérie (Bone) et Finlande.

La race locale à couleur noire plus développée qui se trouve en Corse, et que M. Puton a décrite sous le nom d'*Ischnocoris hemipterus,* var. *nigricans,* doit être rapportée aussi à cette espèce.

2° MONANTHIA ANGUSTATA H.-Sch. — On connaît sous ce nom un insecte très bien décrit et figuré par Herrich-Schäffer, qui a la marge élytrale partout d'égale largeur et à deux rangs de cellules. Fieber décrivait et figurait comme *angustata* H.-Sch. une espèce qui doit avoir la marge des élytres bisériée jusqu'au milieu, plus étroite et unisériée à la moitié postérieure. C'est ce qui prouve que Fieber avait une espèce tout à fait différente sous les yeux ; mais qui connaît cette espèce ?. Je ne l'ai encore jamais vue.

Cependant Fieber connaissait aussi la vraie *angustata* H.-Sch., mais il la regardait et décrivait comme une espèce nouvelle sous le nom de *M. brachycera* Fieb.

3° MONANTHIA RAGUSANA Fieb. — Cette espèce, bien établie par Fieber, est restée inconnue depuis ce temps pour la plupart des hémiptéristes, et les collections ne renferment sous ce nom que la *M. ajugarum* Frey-Gessn., qui fut rapportée par M. Puton comme synonyme à la *ragusana* Fieb. Mais ces deux espèces sont bien différentes ; on peut très bien les distinguer au premier coup d'œil, et si M. Puton les a malgré cela réunies, on l'explique seulement parce que les types de Fieber n'existent plus et qu'il a reçu de Meyer-Dür la *M. ajugarum* sous le nom de *ragusana.* Il faut avouer que Fieber est peu clair dans la description de cette dernière espèce, mais il indique pourtant deux caractères, la marge du pronotum unisériée et l'ampoule tronquée en avant, qu'on ne peut pas retrouver chez l'*ajugarum.* Fieber cite son espèce comme *ragusana* Küst. ; c'était donc Küster qui a récolté et nommé le premier cette espèce. L'année passée j'ai reçu quelques Hémiptères qui faisaient partie de la collection de feu Küster ; il y avait aussi une *Monanthia* nommée *ragusana* Küst. entièrement conforme à la description de Fieber. Depuis lors je l'ai reçue en nombre de la Dalmatie et de la Crimée, aussi je puis en donner maintenant une description assez complète :

Ovalaire; dessus d'un gris jaunâtre avec quelques mouchetures noires; hérissée de cils érigés qui sont régulièrement espacés sur les carènes et la marge. Tête noire, à épines courtes, jaunâtres; antennes assez robustes, jaunâtres et poilues, le dernier article noir. Pronotum très peu convexe; marge partout d'égale largeur, unisériée, un peu relevée, son bord externe droit, non sinué, de l'angle antérieur à l'angle postérieur; ampoule aplatie, carénée au milieu, tronquée en avant, presque en demi-cercle en arrière; les trois carènes discoïdales parallèles, unisériées, la carène médiane avec trois points noirs ou bruns. Élytres obtusément arrondies en arrière, dépassant chez les individus macroptères avec leur cinquième ou sixième partie, chez les brachyptères à peine l'abdomen; marge élytrale un peu dilatée vers l'extrémité, avec deux séries de cellules irrégulières, une petite tache de quelques cellules au milieu, noire. Pattes d'un roux testacé, poilues; cuisses un peu plus obscures. — Long. 2 3/4-3 mill.

Dalmatie !, Hongrie !, Crimée !.

Voisine de la *M. ajugarum* Frey-Gessn., elle en diffère par la taille plus petite et moins allongée, les cils moins longs et moins nombreux, la marge du pronotum unisériée, non sinuée et non rétrécie en avant, l'ampoule tronquée en avant et non élevée en haut, les élytres plus courtes (même chez les exemplaires macroptères) et la marge élytrale un peu dilatée vers l'extrémité.

La *M. ovatula* Jakowl., de la Perse septentrionale, dont j'ai vu le type dans la collection de M. Puton, est la même espèce.

4° Prostemma laterale Fieb. — Fieber a décrit cette espèce de la Hongrie et de la Roumélie, mais personne ne l'a jamais vue. Depuis une dizaine d'années je faisais tout mon possible pour la retrouver en Hongrie, mais sans aucun résultat. Pendant mon séjour à Remiremont, M. Puton a émis la supposition que cet insecte mystérieux n'est peut-être que la nymphe d'un autre *Prostemma* déjà connu. Comme ma collection renferme aussi les états larvaires, j'examinais, en rentrant chez moi, mes *Prostemma*, et je trouvais bientôt que la supposition de M. Puton était très bien fondée, et que la prétendue espèce de Fieber n'est que la nymphe du *P. æneicolle* Stein. Tous les caractères indiqués par Fieber cadrent exactement avec la nymphe de cette espèce. Il en résulte que le *P. laterale* doit être rayé de la liste des espèces.

Membre reçu. M. Paul Colvée, professeur, calle de Luis Vives, 2, 3°, à

Valence (Espagne) (*Entomologie générale, principalement Cochenilles*), présenté par M. V. Signoret. — Commissaires-rapporteurs : MM. Clément et H. Lucas.

Séance du 9 Mars 1881.

[Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

M. le Secrétaire annonce que le Banquet annuel, destiné à célébrer le quarante-neuvième anniversaire de la fondation de la Société, a eu lieu au Palais-Royal le samedi 5 mars.

Vingt membres ont pris part à ce Banquet. Ce sont :

MM. E. Allard, — Bignault, — Bourgeois, — Ch. Brisout de Barneville, — Buquet, — Chevrolat, — Desmarest, — H. Deyrolle, — Fairmaire, — de Gaulle, — J. Grouvelle, — Lartigue, — Lemoro, — Leprieur, — Léveillé, — Poujade, — Reiche, — Sédillot, — Sénac, — Simon.

Au dessert, divers toasts ont été portés :

Par M. L. Fairmaire : A la prospérité de la Société ;

Par M. Reiche : A notre honorable et savant Président, M. L. Fairmaire ;

Par M. Leprieur : A nos deux membres fondateurs, MM. Chevrolat et Reiche ;

Par M. Chevrolat : A tous les membres présents au Banquet ;

Par M. Reiche : Au lauréat du Prix Dollfus pour 1880, M. le Dr Aug. Puton.

Tous ces toasts ont été accueillis par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Correspondance. M. le docteur Aug. Puton, dans une lettre adressée au Président, remercie vivement la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui décernant le Prix Dollfus; ce sera pour lui un puissant encouragement à continuer son ouvrage sur les Hémiptères-Hétéroptères de France,

et il espère avant la fin de l'année pouvoir nous en offrir la 4e livraison, qui comprendra les Pentatomides, Coréides et Bérytides.

Décision. Sur la demande de l'Association française pour l'avancement des Sciences, la Société décide que M. Adolphe Lamey, inspecteur des forêts en Algérie, la représentera à la session qui se tiendra à Alger du 14 au 21 avril 1881.

Lecture. M. J. Bigot adresse la description d'un nouveau genre de Diptère (*Atopognathus*) voisin des *Urophora.*

Communications. M. J. Bourgeois donne la description d'une nouvelle espèce de Coléoptère de la division des Lycides :

STADENUS AUBERTI (nov. sp.). — *Parallelus, subplanatus, brevissime pubescens, vix nitidus, supra luteus, thoracis disco infuscato, elytrorum triente apicali nigro, subtus nitidior, piceo-niger, antennarum tarsorumque articulo ultimo rufo-testaceo ; prothorace marginato, transverso, ad apicem fortiter attenuato ibique rotundato-lobato, postice utrinque subsinuato, lateribus reflexis, rectis, angulis posticis retusis, haud productis, fovea lanceolata, costulam transversam abbreviatam utrinque emittente, mediana ; scutello apice integro ; elytris 4-costatis, costis 2 et 3 postice convenientibus, intervallis a costula longitudinali clathrisque transversis biseriatim areolatis, areolis irregulariter subquadratis.* — ♂. *Hucusque invisus.* — ♀. *Abdominis segmentis 7 conspicuis, ultimo triangulari, apice truncato.* — Long. 12 mill.; lat. 4 mill.

Gabon. Coll. Cayol.

Cette intéressante espèce a été trouvée par M. Aubert, qui a bien voulu me la communiquer par l'entremise de notre collègue M. Cayol.

Elle offre, avec les *Stadenus inquinulus* et *dichrous*, d'Australie, déjà décrits par M. C.-O. Waterhouse (Illustrations of typ. spec. of Coleoptera in the Coll. of the British Museum, I, p. 61, pl. XV, fig. 3 et 5), des affinités si nombreuses que j'ai cru devoir la rapporter au même genre. Elle s'en distingue cependant par la forme de l'écusson qui, au lieu d'être profondément échancré comme dans les deux espèces que je viens de citer, est entier à son extrémité. Ce caractère, auquel il faut reconnaître une certaine valeur systématique chez les Lycides, joint à une distribution géographique toute différente, pouvait autoriser à en faire le type d'un genre nouveau. Mais je préfère ne pas ajouter inutilement au mor-

cellement générique de cette famille, que quelques auteurs, à mon avis, ont déjà poussé trop loin, et je maintiens provisoirement mon espèce dans le genre *Stadenus*.

— M. Aug. Chevrolat fait connaître quatre nouvelles espèces américaines de Curculionites :

1° PLECTROPHORUS 4-MACULATUS. — Long. 7 mill.; lat. 2 mill. — *Elongatus, cervinus, capite et rostro sulco longitudinali et sulcos duobus angustis, extus oculos arcuatis, oculis nigris (albo cinctis), antennis pallidis, clava fusca; prothorace quadrato, lineola longitudini carinata; elytris punctato-striatis, lineolis 2 basalibus et maculis 4 transversis flavis, pedibus pallidioribus squamosis punctulatis.*

Brasilia.

2° COLEOCERUS ALBIDUS. — Long. 4 1/2 mill.; lat. 3 mill. — *Oblongus, squamosus albidus, rostro usque ad verticem sulcato, antice angulose emarginato, oculis fasciaque occipitale transversa nigris; prothorace transversim subquadrato, rimoso, lineis centralibus, maculis 2 fuscis; scutello rotundato niveo; elytris punctato-striatis fuscis; pedibus posticis angustiis annulo fusco notatis.*

Bogota. — Les deux espèces connues de ce genre sont propres au Mexique et à Costa-Rica.

3° EUDIUS LINEOLATUS. — Long. 6 mill.; lat. 3 1/2 mill. — E. joccoso Fhs. *affinis, albido-flavus, squamosus; rostro profunde sulcato, oculis et clava nigris; prothorace lateribus rotundato, minute rimoso, lineis 3 rubidis; scutello transverso, cervino; elytris punctato-striatis, cervinis, sutura, lineis 6 basalibus, humerali curvata ante medium longe suturam abbreviata et ante apicem sex et margine albis, spinis 2 ante pedes posticos; pedibus roseo aureis.*

Brasilia.

4° EUDIUS ALBOLIMBATUS. — Long, 7 mill.; lat. 2 1/2 mill. — *Elongatus, squamosus niger coriaceus, vitta laterale alba, rostro anguste sulcato apice albo, prothorace elongato, plano, remote rimoso; scutello rubido; elytris punctato-striatis coriaceis; corpore infra, pedibus nigris.*

Amer. mer. — Trois espèces américaines de ce genre étaient déjà connues.

— M. Ant. Grouvelle signale à la Société quelques espèces intéres-

santes de Coléoptères prises par lui aux environs de Nice. Ce sont les : *Faronus nicæensis* et *Bruckii, Bythinus femoratus, Scydmænus myrmecophilus, Leptomastax hypogæus, Metophthalmus niveicollis, Anommatus planicollis, Migneauxia crassiuscula, Hypocyptus rubripennis.*

Notre collègue a également découvert dans des balles de tabac, et spécialement dans celles de Sumatra, dix-huit espèces de Cucujides, dont douze non encore publiées, parmi lesquelles cinq existaient dans les collections du Musée de Gênes. Il continue la chasse dans les balles de tabac et espère trouver des matériaux intéressants pour les entomologistes qui s'occupent des Psélaphides, Scydmænides et Staphylinides.

— M. H. Lucas communique une note sur un Coléoptère de la famille des Curculionides :

Le *Peritelus griseus,* connu sous le nom de Lisette et de Grisette par les horticulteurs, s'est développé en immense quantité aux environs de Paris et a été extrêmement nuisible l'année dernière, vers la fin de mai, aux bourgeons naissants des arbres, particulièrement des mûriers situés à Nogent-sur-Marne.

Je ne connais pas les conditions dans lesquelles se tient la larve de ce Coléoptère : habite-t-elle dans la terre ?, se nourrit-elle des racines des plantes jusqu'à sa transformation en insecte parfait ? ; toujours est-il que l'insecte parfait est extrêmement nuisible aux arbres, en arrête la végétation en en rongeant les bourgeons pendant la nuit ; en outre, les jeunes bourgeons qui ont seulement été entamés par les mandibules de l'insecte ne se développent pas, se flétrissent, finissent ensuite par se dessécher et tomber.

Les *Peritelus griseus* des deux sexes que j'ai rencontrés ont été conservés et nourris en captivité avec des jeunes feuilles de Bouleau, de Chêne, de Mûrier, etc., et ils ont vécu pendant plus de six semaines placés dans ces conditions.

— M. Maurice Girard adresse la note suivante :

A la dernière session de la Société des Agriculteurs de France, m'ont été remis des échantillons de Pin silvestre remplis de larves et d'adultes de l'*Hylurgus piniperda* Fabr., provenant des pineraies de M. des Francs, à Saint-Cyr-en-Val, près d'Orléans. Les dévastations de ce Scolytien ont été générales et très-graves dans la Sologne en 1880 ; les pins ont été

attaqués aux branches, près des bourgeons terminaux, et beaucoup de branches sont tombées. Il paraît très probable que cette invasion provient des insectes du Pin maritime, ces arbres ayant été tués par le grand hiver de 1879-1880. Dès lors les *Hylurgus,* ne pouvant vivre de bois mort, se sont portés de toutes parts sur les Pins silvestres, leur seule nourriture pour le moment. Dans les quelques jours de soleil de février 1881, ces insectes volaient en essaims tellement nombreux que les ouvriers en étaient gravement incommodés, car ils pénétraient sous les vêtements, et leur corps rugueux donnait comme des sensations de morsures. On les voyait en masse au pied des arbres, perforant l'écorce. Les mêmes faits se sont produits dans l'Isère.

J'ai conseillé aux propriétaires d'enlever au loin et de brûler toutes les branches cassées et pleines d'insectes, et je leur ai donné l'assurance que les désastres qu'ils éprouvent seront momentanés, les insectes entomophages internes devant se charger de rétablir l'équilibre habituel, car jusqu'à présent, en Sologne, on ne s'était pas aperçu de la présence des *Hylurgus.*

— M. le Dr Aug. Puton adresse la note qui suit sur divers Hémiptères :

1° Le *Sehirus dubius* Scop. me paraissait devoir être divisé en deux espèces ou formes constantes, confondues dans les collections :

a. *S. dubius :* Membrane blanche ; pronotum à sillon transverse très fort. — Forme plus particulière aux montagnes : Vosges, Pyrénées, Alpes, Asturies, Suisse, Carinthie. — Aussi de Paris et du Pas-de-Calais.

b. *S. melanopterus* H.-S. : Membrane noire, sillon du pronotum très superficiel. — Forme plus particulière aux plaines et au Midi : Yonne, Landes, Madrid, Algérie, Hongrie, Crimée, Candie, Syrie, Erzeroum, Perse, etc.

Mais j'ai reçu de M. Lethierry un exemplaire, malheureusement sans indication de localité, qui établit le passage entre ces deux formes : il a la membrane blanche et le sillon du pronotum très faible. M. de Horváth m'écrit qu'il a des exemplaires semblables et aussi des exemplaires à membrane noire et sillon fort. Mon observation ne peut donc être généralisée ; mais je désire cependant, pour la 4e partie de mon Synopsis,

obtenir de mes collègues, qui s'intéressent à mon travail, des renseignements précis sur la constance et la distribution géographique de ces deux formes et savoir si, dans les localités où ils ont chassé, elles sont mélangées ou séparées et s'ils ont rencontré des exemplaires faisant le passage.

2° Les *Palomena viridissima* Poda, Ferrari (*prasina* Fieb.) et *dissimilis* Fab., Fieb., Ferrari, sont généralement confondues et je serais aussi bien aise de recevoir des renseignements pour établir leur distribution géographique en France. Voici comment je les distingue :

a. *P. viridissima* : Troisième article des antennes d'un tiers ou d'un quart plus court que le deuxième. Bord latéral antérieur du pronotum très légèrement arqué *en dehors*.

b. *P. dissimilis* : Troisième et deuxième articles des antennes subégaux. Bord latéral antérieur du pronotum très-légèrement arqué *en dedans*. Côtés du pronotum très étroitement lisses et d'un jaune orangé au niveau de l'angle latéral.

— M. V. Signoret donne la liste des Hémiptères recueillis en Chine par M. Collin de Plancy et la diagnose de sept d'entre eux qui constituent des espèces nouvelles :

Coptosoma nigriceps Signoret. — *C. chinense*, nov. sp. — *Cydnus nigropiceus* Scott. — *Geotomus pygmæus* Dallas. — *Macroscytus japonensis* Scott. — *Arma chinensis* Fallou. — *Picromera vicina* Signoret. — *Rubiconia intermedius* Wolff. — *Carpocoris baccarum* Linn. — *Halyomorpha picus* Fab. — *H. timorensis* Westwood. — *Eurydema pulchra* Westwood. — *E. rugosa* Motschulsky. — *Homœocerus distinctus*, nov. sp. — *Dermatinus reticulatus*, nov. sp. — *Acanthaspis cincticrus* Stål. — *Lestomerus glabratus*, nov. sp. — *Lestomerus parvulus*, nov. sp. — *Horcinia transversa*, nov. sp. — *Cryptotympana intermedia* Signoret. — *Carineta expansa* Walk. — *Platypleura marmorata* Fab. — *P. hyalinolimbata*, nov. sp. — *Tettigonia viridis* Fab.

1° Coptosoma chinense. — De même taille et de même forme que le *C. nigriceps*, en diffère par l'absence des deux macules derrière l'échancrure antérieure du prothorax.

2° Homoeocerus distinctus. — Voisin de l'*H. marginellus* comme taille, mais s'en distingue de suite par la forme ovalaire, par les antennes prismatiques, noires, le dernier article très petit, d'un gris jaunâtre ponctué de noir; une série de points sur les côtés du ventre et quatre points noirs à la base des premier et deuxième segments ventraux.

3° Dermatinus reticulatus. — D'un gris jaunâtre ponctué de noir; deux macules noires sur le disque antérieur du prothorax; membrane atteignant l'extrémité de l'abdomen, avec les nervures très réticulées, noires; abdomen, poitrine et pattes d'un noir brillant, les hanches, les bords des méso- et métasternum, le bord de l'abdomen, rouges.

4° Lestomerus glabratus. — Diffère de l'*affinis* Amyot et Serv. par une taille moitié moindre, par le disque postérieur du prothorax presque lisse, par les sillons du disque antérieur indiqués seulement, les élytres d'un noir mat, veloutées, plus petites que l'abdomen.

5° Lestomerus parvulus. — Encore plus petite que la précédente, avec le prothorax disposé de même, les élytres aussi grandes que l'abdomen et noires.

6° Horcinia transversa. — Beaucoup plus petite que le *varians* Stål, noire, avec le disque postérieur, le bord marginal des élytres et une bande médiane transverse sur celles-ci, d'un rouge cinabre.

7° Platypleura hyalinolimbata. — Se rapproche du *P. repanda* Linné; en diffère par l'aile inférieure complètement d'un brun noirâtre velouté, bordé d'un large limbe hyalin, les nervures d'un jaune tranché, les élytres à la base présentant un espace marginal aplati entre la côte et les nervures, plus large que dans *repanda*; l'expansion du prothorax est concave, sinueuse en dessous; elle est convexe dans *repanda*.

— Le même membre dit que, depuis plusieurs années, il a reçu et qu'il a présenté à la Société des nids terreux dont quelques sarments de vignes sont plus ou moins recouverts. Il a également reçu des larves d'Homoptères sorties de ces nids, et, d'après leur examen, il avait pensé que ces larves appartenaient à une Isside, mais il ne pouvait savoir à quelle espèce. Ces jours derniers, un viticulteur du Midi lui a envoyé, par l'entremise de M. Joubert, rédacteur au *Moniteur vinicole*, l'insecte parfait, et il a reconnu l'*Hysteropterum grylloides* Fab.

Membre reçu. M. Léon de Rigaud, ingénieur, à Viroflay (Seine-et-Oise) (*Coléoptères d'Europe ; Insectes nuisibles*), présenté par M. Gilnicki. — Commissaires-rapporteurs : MM. J. Bourgeois et L. Fairmaire.

Membre démissionnaire. M. J. Delauney, capitaine d'artillerie de marine, à Cherbourg, qui avait été reçu membre en 1880.

Séance du 23 Mars 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

Lectures. M. H. Deyrolle fait connaître une notice, accompagnée de figures, contenant les descriptions de trois nouvelles espèces de Lucanides, les : *Exarthrius mandibularis*, de Sumatra ; *Rhyssonotus parallelus*, d'Australie, et *Lissotes Desmarestii*, de la Nouvelle-Zélande.

— M. Th. Goossens dépose sur le bureau un travail sur les *Chenilles urticantes*. Notre collègue s'attache à démontrer que la cause des éruptions produites par ces chenilles provient de glandes qui, au moment où la chenille est inquiétée, sécrètent une sorte de liquide séchant à l'air presque immédiatement et se transformant en poudre impalpable ; il montre les chenilles ayant cette propriété, et ajoute que, même préparées, elles offrent encore du danger, car la poussière reste, en partie, fixée après les poils.

Communications. M. L. Fairmaire présente les descriptions de deux espèces nouvelles de Coléoptères, trouvées en Catalogne par notre collègue M. Martorell y Peña :

1° ABAX SEXUALIS. — Long. 13 mill. — Forme de l'*A. pyrenæus*, mais plus petit, d'un brun-noir brillant, avec les bords latéraux du corselet rougeâtres par transparence, ce dernier ayant de chaque côté, à la base, deux fossettes oblongues réunies dans une même impression, comme chez le *pyrenæus* ; les angles sont aussi émoussés ; les stries des élytres sont finement, mais visiblement ponctuées, les intervalles sont plus aplanis,

le septième caréné à l'épaule et vers l'extrémité; le pli juxta-oculaire es bien marqué, le troisième article des antennes est légèrement sinué vers la base; enfin le dernier segment abdominal du seul mâle que j'ai vu offre une impression bien marquée avec les côtés relevés, caractère qui ne se retrouve chez aucun *Abax*, et rend cette nouvelle espèce fort intéressante.

2° Sitaris acutipennis. — Long. 10 mill. — Ressemble beaucoup au *S. colletis*, plus rougeâtre, avec le corselet teinté de brun en arrière, la tête renflée transversalement à la base en bourrelet plus arrondi, moins aplanie en devant, avec un très-petit point médian rougeâtre, le corselet moins ponctué, un peu moins angulé latéralement, l'écusson plus court, plus triangulaire, les élytres déhiscentes presque dès la base, acuminées à l'angle sutural, sans le moindre vestige de lignes élevées sur le disque, la suture un peu relevée tout à fait à la base; les tibias et les tarses sont entièrement d'un jaune pâle.

— M. H. Lucas adresse la note suivante :

M. J. Thomson a décrit et figuré, sous le nom de *ferox*, Arcana naturæ, p. 94, pl. 9, fig. 2 (1859), un *Anthia* dont il n'a connu que la femelle.

Le mâle que possède le Muséum est plus petit et moins large. Il est d'un noir brillant, et son prothorax, quoique cordiforme, diffère de celui de la femelle en ce qu'il est prolongé en arrière au lieu d'être arrondi, et qu'il présente dans son milieu une excavation profonde. Les élytres sont moins allongées, plus étroites, moins planes, avec les stries qui les parcourent plus profondes et les intervalles plus saillants. Les mandibules sont sensiblement plus grandes et fortement recourbées. Les pattes sont d'un noir brillant, avec les fémurs de la première paire sensiblement plus robustes. Les taches de forme arrondie que présentent le thorax et les élytres sont dues à la présence de poils blancs, assez allongés, couchés, serrés, et les points des stries chez les individus qui n'ont subi aucun frottement donnent chacun naissance à un poil raide, noir, allongé et à direction postérieure. Je n'ai pas remarqué de bande étroite, latérale, blanche, quoique cependant les deux individus que j'ai examinés soient dans un état parfait de conservation. — Long. 38 mill.; lat. 13 mill.

Cette espèce, dont l'habitat n'avait pas encore été bien précisé, se trouve dans le pays des Somanlis, situé entre l'Abyssinie et Aden; c'est

dans cette partie de l'Afrique que deux individus mâle et femelle ont été rencontrés par M. Révoil.

Comme l'a fait judicieusement observer M. Thomson, c'est auprès des *Anthia thoracica, omoplata, cinctipennis,* et surtout *sexguttata,* que cette espèce vient se ranger.

Membres reçus. 1° M. le comte Paul Costa de Beauregard, à Chambéry (Savoie) (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. de Manuel. — Commissaires-rapporteurs : MM. Bourgeois et Fairmaire ;

2° M. Coulon, docteur en médecine, à Monaco (*Lépidoptères d'Europe ; éducation des Chenilles*), présenté par M. Millière. — Commissaires-rapporteurs : MM. Poujade et Ragonot ;

3° M. Erchoff Plustchefsky, conservateur des collections de la Société entomologique de Russie, à Saint-Pétersbourg (*Entomologie générale*), présenté par M. Chevrolat, au nom de M. Dokhtouroff. — Commissaires-rapporteurs : MM. Reiche et Sallé ;

4° M. Alfred Ravoux, pharmacien à Nyons (Drôme) (*Entomologie générale, surtout Coléoptères*), présenté par M. Buquet. — Commissaires-rapporteurs : MM. Leprieur et Tappes.

Séance du 13 Avril 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

M. le baron d'Osten-Sacken, d'Heidelberg, assiste à la séance.

Lectures. M. P. Mabille donne lecture de la Notice nécrologique sur Achille Guenée, dont il avait été chargée par la Société.

— M. L. Fairmaire fait connaître une Note sur quelques Coléoptères du Soudan et de l'Inde orientale recueillis par MM. Stanislas et Constantin Rembilienski.

Communications. M. A. Raffray, dans une lettre datée de Massouah, 12 février 1881, et adressée à M. L. Buquet, fait connaître ce qui suit :

J'ai passé deux étés dans la province des Bogos, où j'ai fait des captures entomologiques magnifiques. J'ai pris trois espèces de Goliathides dont deux nouvelles et le rare *Campsocephalus.* J'ai déjà 1,400 espèces de Coléoptères recueillis ici.

Le Ministre des Affaires étrangères m'envoie en mission auprès du roi d'Abyssinie, et je pars dans quelques jours pour faire le voyage que j'avais déjà entrepris en 1873-1874. Mes correspondants entomologistes voudront bien cesser de m'écrire à Massouah jusqu'à nouvel avis, à cause de mon voyage qui durera, je pense, de sept à huit mois.

— M. J. Bourgeois communique une note synonymique sur deux espèces de Lycides :

En examinant avec soin un individu type de l'espèce décrite par M. le Dr Kraatz sous le nom de *Cerceros pectinicornis* (Neue Käfer vom Amur, in Deut. Ent. Zeit., 1879, I, p. 126, pl. II, fig. 2), j'ai pu m'assurer que le genre *Cerceros* correspondait exactement à celui déjà établi par M. C.-O. Waterhouse sous le nom de *Macrolycus* (Trans. Ent. Soc., 1878, p. 96, et Illustrations of typ. spec. of Coleoptera in the Coll. of the British Museum, 1879, I, p. 1). L'exemplaire que j'ai sous les yeux offre, en effet, d'une manière parfaitement nette, et bien que ce soit un mâle, les deux caractères essentiels qui distinguent le genre *Macrolycus*, c'est-à-dire l'extrémité des crochets des tarses bifide, à la façon des *Rhagonycha*, et le dernier article des palpes maxillaires très grand, sécuriforme.

En outre, il est hors de doute pour moi que M. Kraatz n'a pas vu la figure donnée par Motschulsky pour l'espèce décrite sous le nom de *Lygistopterus flabellatus* (Schrenck. Reis., 1860, p. 114, pl. VII, fig. 29); car, à coup sûr, il n'eût pas hésité à lui rapporter son *Cerceros pectinicornis.* J'avoue que la description de Motschulsky, considérée seule et abstraction faite de la figure, est absolument insuffisante ; et, lorsque cet auteur a écrit que la taille de son insecte est quatre fois celle de notre *L. sanguineus,* il avait certainement sous les yeux, comme terme de comparaison, un exemplaire minuscule de ce dernier. Mais, je le répète, l'examen de la figure lève toute incertitude, et je suis sûr que M. Kraatz en conviendra à première vue.

La synonymie de cette espèce doit donc s'établir ainsi :

MACROLYCUS FLABELLATUS Mots., Schrenck. Reis., 1860, p. 114, pl. VII, fig. 29 (♂).
= *Cerceros pectinicornis* Kraatz, Deut. Ent. Zeit., 1879, I, p. 126, pl. II, fig. 2 (♂).

J'ajouterai que dans la caractéristique de son genre *Macrolycus*, M. C.-O. Waterhouse ne me paraît pas avoir insisté suffisamment sur la différence de conformation des antennes chez le mâle et chez la femelle. Les mâles des *Macrolycus* ont les antennes longuement flabellées, telles que nous les montrent les figures de Motschulsky et de M. Kraatz ; tandis que, chez les femelles, elles ne sont que très fortement serriformes, comme dans la figure du *M. Bowringi* C.-O. Waterh. (loc. cit., pl. I, fig. 1), laquelle représente évidemment un individu femelle.

Quant à l'espèce que M. Kraatz considère comme étant le *Lygistopterus flabellatus* Mots., et dont il a bien voulu me communiquer deux exemplaires, elle doit être rapportée, selon moi, au *Lycostomus* (*Dictyoptera*) *porphyrophorus* Solsky (Hor. Ent. Ross., VII, 1870, 366, 2, et Abeille, IX, p. 407).

— M. L. Fairmaire lit la note suivante :

Plusieurs insectes du genre *Otiorhynchus* sont déjà connus pour les ravages qu'ils causent à certaines cultures ; ainsi l'*O. asphaltinus* attaque les vignes en Crimée, l'*O. meridionalis,* les oliviers de la Provence et une variété de l'*O. picipes,* désignée sous le nom d'*O. Marquardtii,* a causé de grands dégâts dans les serres d'arbres fruitiers à Saint-Pétersbourg. Or, le même *O. picipes* vient de m'être signalé par notre collègue, M. le comte de Manuel, comme ayant commis quelques dégâts dans les vignes de Saint-Jean-de-la-Poste, dont plusieurs de nos collègues ont pu apprécier les produits dans nos tournées en Savoie.

Il coupe les bourgeons des vignes au moment de la pousse, lorsqu'ils ne sont pas encore débourrés. Le cultivateur ne pouvait trouver l'auteur de ces ravages ; mais en parcourant les vignes le soir, à la lanterne, il a fini par mettre la main sur de nombreux coupables, dont il est impossible de trouver les repaires pendant la journée.

Évidemment l'*Otiorhynchus* ne fait que couper les bourgeons, proba-

blement pour y déposer ses œufs, qui tombent à terre avec le morceau desséché et d'où les larves sortent pour se nourrir aux dépens des racines de quelques plantes qui poussent dans les vignes, car on ne les a jamais signalées comme s'attaquant aux racines des vignes elles-mêmes. Quant aux procédés à employer pour combattre ces coupe-bourgeons, je crois. avec mon ami de Manuel, que de fréquents labourages, surtout à la fin de l'hiver, gêneraient considérablement les larves et les nymphes de notre *Otiorhynchus*.

Du reste, une autre espèce du même genre, l'*O. raucus*, a été signalée par Lefebvre, le fondateur de notre Société, comme attaquant les vignes de son jardin à Passy.

M. le Dr Sénac, à la suite de cette communication, fait remarquer que, dans le département de l'Allier, l'*Otiorhynchus lugdunensis* se trouve en abondance tous les deux ou trois ans et qu'il fait de grands ravages en détruisant les bourgeons des jeunes arbres à fruits.

— M. Ernest André, de Gray, adresse les descriptions de trois nouvelles espèces de Fourmis :

1. Ponera Abeillei André, nov. sp. — Tête en rectangle allongé, une fois et demie aussi longue que large, ses bords latéraux droits, son bord postérieur non échancré ; mandibules lisses, distinctement denticulées tout le long du bord apical. Pas d'yeux. Thorax bas, plan en dessus, sans suture distincte entre le mésonotum et le métanotum ; écaille épaisse, à peine amincie en dessus. Entièrement d'un jaune rougeâtre, avec les pattes et les antennes plus claires. Abdomen assez fortement pubescent, surtout en arrière, le reste du corps avec une pubescence très fine et peu visible. Luisant, presque lisse; ponctuation de la tête et du thorax extrêmement fine et peu serrée. — Long. 2 1/4 mill.

Cette espèce, qui provient d'Ajaccio, m'a été donnée par M. Abeille de Perrin. Elle se distingue facilement de la *P. ochracea* Mayr, dont elle a la couleur, par sa taille plus petite, son écaille plus épaisse, ses téguments presque lisses, sa pubescence beaucoup plus rare et son thorax sans suture visible en dessus entre le mésonotum et le métanotum.

2. Aphænogaster Blanci André, nov. sp. — Tête carrée, pas plus longue que large, assez régulièrement et longitudinalement striée, les

stries s'effaçant vers l'occiput. Mandibules de largeur moyenne, fortement striées, armées de cinq à six dents. Yeux très grands, en ovale allongé, situés en avant des côtés de la tête et descendant obliquement de sorte que leur partie antérieure, qui est aussi la plus étroite, se recourbe en dessous de la tête et touche presque, à cet endroit, l'articulation des mandibules. Arêtes frontales courtes, aire frontale profonde. Antennes insérées très près l'une de l'autre ; scape n'atteignant pas le derrière de la tête ; premier article du funicule plus long que les deux suivants réunis; les articles deux à sept courts, presque transversaux ; les quatre derniers, plus allongés, forment ensemble une massue à peine moins longue que le reste du funicule. Pronotum presque lisse, mésonotum et métanotum légèrement rugueux, ce dernier armé de deux épines fortes et aiguës, un peu divergentes ; il est lisse et luisant entre les épines. Tête avec une pubescence longue et peu serrée ; le reste du corps presque sans pubescence, mais hérissé de poils rares, un peu plus serrés sur l'abdomen. Noir, avec les mandibules, le funicule, les articulations des pattes et les tarses plus ou moins rougeâtres ; parfois le thorax et le pétiole sont d'un brun rougeâtre foncé. — Long. 3 à 4 mill.

Cette espèce a été découverte à Marseille par M. Marius Blanc, à qui je suis heureux de la dédier. Elle ressemble, au premier aspect, à un petit individu de l'*A. barbara ;* mais elle s'éloigne de toutes les espèces du genre par la grandeur et la position de ses yeux. Ce caractère la rapproche de mon genre *Oxyopomyrmex*, fondé sur une Fourmi de Syrie qui n'a que onze articles aux antennes et dont la description paraîtra prochainement dans les Annales.

3. Aphænogaster crocea André, nov. sp. — Entièrement d'un jaune rougeâtre, avec les pattes plus claires. Tête, thorax et pétiole finement granuleux, mats ; abdomen lisse et luisant. Pubescence presque nulle, pilosité rare, pattes et antennes sans poils dressés. Tête ovale, allongée ; yeux petits ; scape des antennes dépassant notablement l'occiput ; premier article du funicule presque deux fois aussi long que le second, les articles deux à sept courts, à peine plus longs que larges, les quatre derniers formant une massue grêle, presque aussi longue que le reste du funicule. Métanotum muni en arrière de deux petites dents à peine visibles. — Long. 3-4 1/4 mill.

Voisine de l'*A. sardoa* Mayr, dont elle diffère par la structure de ses antennes, sa taille plus petite, sa pilosité plus éparse, nulle sur les

antennes et les pattes, son métanotum à peine denticulé et son abdomen lisse.

Patrie : Algérie.

— M. V. Signoret donne les descriptions de trois nouvelles espèces d'Hémiptères :

1° Agramma nigriceps, n. sp. — Long. 3 mill. — Nouvelle-Calédonie. — Cette espèce, très-voisine de l'*A. gibba*, s'en distingue par le prothorax d'un jaune brun sur le disque postérieur et sur les épaules, avec deux taches noires sur l'antérieur ; par les antennes, dont les articles 1, 2 et 4 sont entièrement noirs, le 3e article brun foncé ; par les cuisses noires et les tibias brunâtres, etc.

2° Geocoris acuticeps, n. sp. — Long. 3 1/4 mill. — Égypte (Letourneux). — Très voisin des *G. colon* Fieber, des Indes, et *semipunctatus* Fieb. Prenant ce dernier comme point de comparaison, il en diffère par la tête plus longue, plus acuminée et entièrement noire ; par les antennes plus pâles au 4e article et à la moitié du 3e et par le sommet du 2e parfaitement blanc ; par le prothorax plus long, moins transversal, le bord antérieur présentant une tache blanchâtre au milieu ; par les élytres offrant au sommet, près de la suture cubitale, une petite macule longitudinale noire. Les pattes et les cuisses sont noires ; les genoux blanchâtres ; les tibias bruns à la base, blanchâtres au sommet ; les tarses entièrement blanchâtres.

3° Germatus (Stål) violaceus, n. sp. — Long. 4 1/2 mill. — Madagascar. — Cette espèce ressemble à un *Geocoris*, mais s'en distingue par les yeux pédonculés, dans la forme, mais moins prononcée, d'un *Engistus*. Noir violacé, très ponctué sur le prothorax, moins deux espaces convexes lisses sur le disque antérieur ; sur l'écusson, moins une carène médiane, et sur les élytres, moins la corie médiane ; membrane noirâtre ; antennes, rostre et extrémité de la tête d'un jaune brun ; pattes d'un jaune orange uniforme, ainsi qu'une bande le long de la côte marginale des élytres. Tête avec les yeux très gros, pédonculés ; ceux-ci dépassant de toute leur largeur le bord antérieur du prothorax, qui est d'un quart plus large en arrière qu'en avant. Abdomen noir mat, lisse. Poitrine d'un noir violacé, fortement ponctuée.

— M. Colvée, de Valence (Espagne), adresse la description d'une nouvelle espèce de Cochenille :

J'ai trouvé sur le poirier, au commencement de mars, un *Diaspis* qui, je pense, n'a pas encore été décrit. Le genre est parfaitement caractérisé par la forme des boucliers. Ceux des femelles sont ronds ou légèrement ovales ; les dépouilles, placées sur les côtés, sont d'une couleur un peu plus obscure que le reste qui est gris sale. Je les ai toujours vus isolés, ne formant pas de croûtes. La femelle est un peu plus large que le mâle à son extrémité abdominale ; couleur noirâtre, ou pour mieux dire d'un violet si foncé qu'on dirait au premier aspect qu'elle est noire. Cinq plaques de filières ; la médiane n'a jamais plus de six filières ; j'ai vu des individus qui en avaient moins et même qui ne possédaient pas ce cinquième groupe ; les plaques latérales supérieures de 20 à 24, les latérales inférieures de 18 à 20. Sur le bord du segment anal, six écailles, et après des épines fortes. Les bords de l'abdomen sont festonnés, les trois premiers festons pourvus de cinq ou six épines. Le bouclier du mâle est beaucoup plus petit que celui de la femelle, long, étroit. La dépouille a une extrémité aplatie et sans carène. Les mâles sont peu nombreux et je n'ai pu en trouver de bien développés. Les larves étaient nombreuses.

Je désigne cette espèce sous le nom de *Diaspis Pyri.*

— M. J. Lichtenstein adresse la note qui suit :

En décrivant une Cochenille du Poirier (*Diaspides*), qui est, d'après M. Signoret, un fléau et fait périr ces arbres, notre collègue me paraît avoir confondu deux espèces qui n'appartiennent pas au même genre, d'après les coupes qu'il a lui-même caractérisées.

Le *Diaspis ostræformis* de Curtis, qui est celui que décrit M. Signoret, dont la femelle est d'un *rouge couleur de sang* virant à un beau vert dans la potasse caustique, forme des amas de coques superposées, parce que les jeunes passent toujours sous leurs parents pour s'incruster dans le liber. Cet insecte occasionne ainsi des chancres pénétrant profondément dans l'écorce et faisant périr les bourgeons. Mais le mâle, que notre auteur français rattache à la femelle rouge, ne lui appartient pas, son bouclier n'est même pas celui d'un *Diaspis,* mais bien d'un *Aspidiotus,* et il est facile, avec un peu d'attention, de trouver à côté des amas de coques du

Diaspis ostræformis d'autres coques isolées, plus grandes, plus coniques et régulières, d'un beau noir verni à l'intérieur et recouvrant un insecte *jaune canari* dont la couleur ne change pas dans la potasse. C'est à cet insecte qu'appartient le mâle jaune, sous une coque arrondie, un peu plus petite et plus pâle que celle de la femelle. Quant au mâle vrai du *Diaspis ostræformis,* il est rouge comme sa femelle et recouvert d'une coque allongée, parallèle, et carénée légèrement comme celle du *Diaspis rosæ* et de tous les autres *Diaspis,* puisque c'est le caractère du genre.

Je donnerai au nouvel insecte dont je parle de nom de :

Aspidiotus Pyri Licht. — Coque femelle conique, isolée, superficielle. — Insecte jaune, avec quatre filières et quatre lobes à l'anus, dont les deux intérieurs les plus grands. Segments de l'abdomen mutiques. — Coque mâle arrondie, grisâtre. — Insecte jaune.

Comme antithèse, la diagnose de l'insecte de M. Signoret sera :

Diaspis ostræformis Curtis. — Coque femelle aplatie, en amas superposés. — Insecte rouge, avec cinq filières et deux lobes anaux. Segments de l'abdomen à trois épines crochues. — Coque mâle allongée, parallèle, blanc de neige. — Insecte rouge.

— M. G.-A. Poujade présente la remarque qui suit :

La femelle de *Brephos Parthenias* possède un caractère particulier qui n'existe nullement chez ses congénères *Notha* et *puella.* Lorsqu'on examine la partie ventrale, on aperçoit les 5e et 6e segments munis d'une sorte de brosse de couleur rousse qui tranche sur les poils gris. Cette brosse est formée de longues écailles dirigées obliquement vers la partie anale. Chacune de ces dernières, vue au microscope, se montre sous la forme d'une longue lame s'élargissant graduellement de la base à l'extrémité, qui est fortement recourbée en crochet; ces courbures sont toutes dirigées en dehors. Il est fort probable que cette partie n'est pas sans utilité ; peut-être se rattache-t-elle à quelque particularité de la ponte, car les mâles n'offrent rien d'analogue.

— M. P. Mabille présente deux morceaux d'ambre où sont retenus et conservés deux Névroptères trichoptères. Tous deux ont été saisis de manière à n'avoir subi que fort peu d'altération et leurs principaux

organes sont en assez bon état pour permettre de les étudier. Les palpes ainsi que les pattes se voient très distinctement. Seule, la nervulation ne peut être aussi facilement examinée, les ailes étant repliées.

Aujourd'hui on étudie beaucoup les insectes qui remontent à des époques antérieures à la nôtre et on rencontre ainsi des points de comparaison très intéressants. Tout récemment, il a paru en Amérique un mémoire que je n'ai encore pu consulter et qui traite des insectes conservés dans l'ambre. Peut-être le nôtre y figure-t-il ?

— M. J. Bigot communique la note qui suit :

Depuis la publication de ma note sur le genre *Vermileo* (Bulletin bi-mensuel, 1879, n° 2, p. 20), j'ai pris récemment connaissance d'une courte *note*, très importante, insérée dans le Catalogue des Diptères de l'Amérique du Nord, par le baron d'Osten-Sacken (voy. 2e édit., 1878, p. 330, note 91), dans laquelle se trouve mentionné un renseignement fourni par le docteur Lœw, qui signale deux nouvelles marques distinctives entre les genres, si proche voisins ! *Leptis* et *Vermileo*.

L'une, à mon avis sans grande valeur, consisterait dans la *moindre saillie antérieure de la face* chez le genre *Vermileo* que chez le genre *Leptis*.

L'autre, beaucoup plus précieuse, et que j'ai parfaitement vérifiée, se résume dans la présence de *deux longues épines à l'extrémité des tibias antérieurs* existant chez le genre *Vermileo*, faisant défaut chez le genre *Leptis*.

A l'aide de ce *criterium*, il devient donc aisé de séparer désormais le genre *Vermileo* des vraies *Leptis*.

— M. P. Mégnin annonce qu'il a reçu dernièrement de M. le docteur Trouessart, qui s'occupe particulièrement des Micromammifères, des parasites recueillis sur une Musaraigne des îles Soulou (Pacifique), Parasites Acariens appartenant à la famille des Gamasidés, au genre *Uropoda* et à l'espèce *Uropoda vegetans* De Géer :

Ce parasite est bien connu, dit-il, et je l'ai décrit et figuré dans le Mémoire sur la famille des Gamasidés que j'ai publié dans le *Journal d'Anatomie* de M. le professeur Ch. Robin, en 1876. Seulement, jusqu'à présent, il n'avait été rencontré que sur des Insectes et en particulier sur des Staphylins. Son nom lui vient de ce qu'il est attaché aux animaux

sur lesquels on le trouve, et sur lesquels il semble végéter, par une tige qui part de l'extrémité postérieure et qui est soudée par l'autre bout à l'animal qui porte ce singulier parasite. Cette tige n'est autre chose qu'un produit d'excrétion de nature albuminoïde, soluble dans l'acide acétique, ainsi que je m'en suis assuré, et qui est émis par l'anus. Ce sont les nymphes seules qu'on trouve ainsi attachées et cela dans le but de subir tranquillement leur dernière métamorphose. Les adultes qui sortent de la carapace de ces nymphes vivent dans le fumier ou sur les feuilles mortes ; et ce ne sont que les nymphes, je le répète, qu'on trouve sur les insectes et sur les petits mammifères, auxquels elles n'empruntent que le véhicule, car elles sont parfaitement inoffensives et ne mangent pas pendant leur période pseudo-parasitaire.

— Le même membre présente à la Société différents exemplaires d'*Argas reflexus* Latr. des deux sexes et à l'état de nymphe. Ces Acariens proviennent d'un colombier de Paris, qui en est infesté :

Depuis bien des années ce parasite semblait avoir disparu de notre pays, car pour l'étudier *de visu* et le décrire, dit notre collègue, pour l'œuvrage sur les Parasites que j'ai publié, j'en avais demandé inutilement pendant des années à tous les éleveurs de Pigeons abonnés au journal *l'Acclimatation*, et cela sans succès. J'ai été obligé alors de m'adresser à des professeurs italiens et j'en ai reçu très gracieusement de M. Rivolta, de Pise. Aujourd'hui je ne serais plus réduit à cette extrémité, puisque les *Argas* des Pigeons se montrent de nouveau à Paris et en abondance. Les jeunes pigeonneaux vont surtout en souffrir, car, lorsque ces parasites suceurs abondent, ces volatiles sont promptement réduits à l'étisie et ils meurent d'inanition.

— M. H. Lucas adresse une note relative à un Crustacé de la section des Décapodes Anomoures :

Ayant pu observer plusieurs individus, conservés dans de l'alcool très faible, de l'*Albunea symniste* Fabr., Edw., Hist. natur. des Crust., t. II, p. 203 (1847) ; ejusd., Règne anim. de Cuvier, 3e édit., Crust., pl. 42, fig. 3, j'ai remarqué que la carapace, les pédoncules oculaires, les antennes externes et internes, les pattes-mâchoires externes, les organes de la locomotion, l'abdomen ainsi que les fausses pattes sont d'une belle couleur rose tendre, teintée de brunâtre à reflet violacé. Les yeux, extrê-

mement petits, d'un noir brillant, sont entièrement lisses. Tout le corps, en dessous, est d'un blanc légèrement teinté de rose. Enfin, tous les organes que je viens de signaler présentent des cils ou poils très allongés, serrés, d'un jaune testacé.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille ; voici les dimensions des quatre individus que j'ai observés : Long. 41 mill., lat. 22 mill.; — long. 35 mill., lat. 20 mill.; — long. 27 mill., lat. 16 mill.; — long. 22 mill., lat. 14 mill.

Ce Crustacé, dont on ne connaissait pas encore les couleurs, qui rappellent celles de l'*Albunea Guerini*, que j'ai rencontré sur les côtes d'Algérie, a été envoyé dernièrement au Muséum par M. Maindron. C'est en janvier 1881, dans la mer qui baigne les côtes de Pondichéry (Coromandel), que ce Crustacé a été capturé.

Décisions. M. Ém. Gounelle, dans une lettre adressée au Président, prie la Société de vouloir bien accepter sa démission de Secrétaire adjoint. — La Société remercie M. Ém. Gounelle du temps qu'il a bien voulu lui consacrer depuis plus d'une année, et accepte sa démission.

En conséquence, il est procédé à son remplacement : M. A.-L. Clément ayant réuni l'unanimité des suffrages est proclamé deuxième Secrétaire adjoint.

— Après avoir voté les derniers articles du nouveau projet de Règlement, dont les cinquante-trois premiers avaient déjà été discutés dans les séances des 9 et 23 mars, la Société, votant sur l'ensemble de ce Règlement, l'adopte à l'unanimité des voix.

Membres reçus. 1° M. Roger de Blonay, rue de La Rochefoucauld, 23 (*Entomologie générale, surtout Coléoptères*), présenté par M. Künckel d'Herculais. — Commissaires-rapporteurs : MM. Lucas et Poujade ;

2° M. Charles Nodier, médecin de la Marine, rue Saint-Huel (Kœrentrach), à Lorient (Morbihan) (*Coléoptères en général*), présenté par M. Cayol. — Commissaires-rapporteurs : MM. Gounelle et Léveillé.

Assistant admis. M. Juste Bignault fils, présenté au Président par notre collègue M. Bignault. (Art. 5 du nouveau Règlement.)

Séance du 27 Avril 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

M. Géhin, de Remiremont (Vosges), assiste à la séance.

Lecture. M. Gennadius, d'Athènes, adresse, par l'entremise de M. V. Signoret, une note intitulée : Une nouvelle espèce de Cochenille du genre *Aspidiotus* (*A. coccineus*), propre à l'île de Chio.

Communications. M. le Président annonce que notre collègue M. A.-L. Clément vient d'être nommé officier d'Académie.

— M. de Marseul communique la note suivante :

M. Lamey, notre collègue d'Alger, m'envoie deux insectes qu'il soupçonne d'être les auteurs d'une mortalité qui se propage dans la forêt de cèdres de Belesma, près de Batna, et menace de la détruire ; l'un est la *Melanophila Marmottani* avec sa larve, qui présente beaucoup de ressemblance avec celle de la *Melanophila tarda,* décrite et figurée par Perris, et qui n'a été signalée nulle part ; l'autre est le *Xyloborus Saxeseni,* que je vois indiqué comme vivant dans l'aune et le chêne.

— M. A. Léveillé transmet, par l'intermédiaire de M. J. Bourgeois, la description d'une espèce nouvelle de Coléoptère :

ALINDRIA SEDILLOTI Lév. — *Cylindrica, elongata, nitida ; prothorace antice parum latiore, angulis anticis prominulis, posticis obtusis, lateribus basique, præsertim ad angulos, marginatis ; capite et thorace obscure viridi-opacis, levissime densissimeque alutaceis ; in disco sparsim, ad margines crebrius fortiusque punctatis ; elytris pedibusque violaceis, illis nitidis, viridi-micantibus, punctato-striatis, intervallis subcostatis ; antennis piceo-nigris, articulis ultimis dilutioribus ; abdomine nigro-cæruleo.* — Long. 25-30 mill.; lat. 6 1/2-8 mill.

Madagascar. — Coll. Sédillot, 2 ♀.

Cette belle espèce est voisine de *A. spectabilis* Klug, mais elle en diffère cependant par plusieurs caractères, parmi lesquels nous citerons : la

ponctuation foncière du prothorax, qui rend celui-ci absolument mat ; le menton, qui est presque lisse et plan au lieu d'être chargé d'une ponctuation rugueuse en arrière ; le premier arceau de l'abdomen qui, chez notre espèce, présente une ponctuation légère et éparse au lieu d'être très forte et rugueuse ; les angles antérieurs du prothorax moins proéminents que dans l'espèce de Klug, etc.

Membre reçu. M. le baron Charles-Robert d'Osten-Sacken, hans mai Wredeplaty, à Heidelberg (grand-duché de Bade) (*Diptères, surtout ceux de l'Amérique du Nord; Tipulaires en général*), présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. Bigot et Signoret.

Séance du 11 Mai 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

MM. Antoine Grouvelle, de Nice, Charles Nodier, de Cherbourg, et René Oberthür, de Rennes, assistent à la séance.

Communications. On annonce la mort de M. le baron Maximilien de Chaudoir, qui appartenait à la Société depuis 1834 et qui est décédé à l'âge de soixante-quatre ans, le 6 mai, à Amélie-les-Bains. — M. Aug. Sallé est désigné pour faire une notice nécrologique sur notre savant confrère.

— M. H. Deyrolle fait savoir que, par suite du grave état de sa santé, M. le comte G. de Mniszech, ne pouvant plus s'occuper d'entomologie, vient de lui céder sa riche collection de Coléoptères.

— M. Antoine Grouvelle dit qu'il vient de découvrir auprès de Nice la larve du *Faronus nicæensis*, dont il se propose de donner la description à la Société.

— M. C.-E. Leprieur lit les notes suivantes :

1° D'après le silence gardé par les différents auteurs qui se sont occupés

de la famille des Gyrinides, il paraît qu'on connaît assez peu les premiers états de ces insectes, aussi me semble-t-il de quelque intérêt de mettre sous les yeux de la Société une coque de laquelle est sorti un *Gyrinus niloticus*.

C'est à mon ami M. Letourneux qu'est due cette découverte, et je crois devoir copier textuellement la partie de sa lettre dans laquelle il me fait part de ce fait : « J'ai trouvé à Choubrah, sur une feuille de *Typha*, une « coque qui m'avait intrigué. Elle était fixée à peu près à trois centi- « mètres au-dessus du niveau de l'eau, et je l'avais conservée précieuse- « ment pour voir ce qu'il en adviendrait. Il en est sorti un Gyrin que « je vous envoie avec sa coque attachée au fragment de *Typha*. Je ne sais « si les mœurs de ce Gyrin étaient connues et si on était au courant de « son mode de métamorphose, mais j'ai pensé que le fait pouvait être « bon à signaler. »

2° Dans sa Monographie des Anthicides, M. de La Ferté avait décrit sous le nom d'*Amblyderus truncatus* une très jolie petite espèce de ce genre, dont il n'avait vu qu'un *seul* individu appartenant au Musée de Berlin et provenant des chasses d'Ehrenberg en Égypte. Il se trouvait classé parmi les *Notoxus*, sous le nom spécifique de *truncatus* que M. de La Ferté lui avait conservé.

Depuis le voyage d'Ehrenberg, cette espèce n'avait plus été retrouvée, et M. de Marseul avait dû se contenter de copier la description de M. de La Ferté, sans avoir le type sous les yeux. J'ai été très étonné de rencontrer, au milieu de petits insectes recueillis par M. Letourneux sur les bords du lac Mariout, un second individu de cette espèce, qui est peut-être moins rare en réalité qu'elle ne le paraît, mais que son extrême petitesse rendra toujours difficile à récolter.

Il est regrettable que M. Letourneux quitte maintenant l'Égypte d'une manière définitive, car je suis à peu près certain que si j'avais pu en temps utile appeler son attention sur cet insecte, il aurait fini par découvrir sa localité exacte et enrichir les collections de ce Coléoptère qui longtemps encore se trouvera à l'état d'unité, aussi bien à Berlin que dans mes boîtes.

— M. H. Lucas communique une note relative à des Coléoptères du genre *Gymnopleurus* :

On sait que les Lamellicornes des genres *Ateuchus* et *Sisyphus* ne vivent

pas en famille et ont pour habitude de construire des boules plus ou moins sphériques devant servir de berceau à leurs larves; ordinairement le mâle et la femelle unissent leurs efforts pour conduire ces boules: l'un les retient entre ses pattes de la troisième paire et les pousse en marchant à reculons, en se servant, pour les fixer, de l'éperon des fémurs de cette même paire de pattes; l'autre les tire avec les pattes de la première paire.

Les *Gymnopleurus,* au contraire, vivent en famille nombreuse sous les excréments de ruminants; mais, comme les *Ateuchus* et les *Sisyphus,* ils construisent des pelotes sphériques pour y déposer leurs œufs.

Cependant toutes les espèces de cette coupe générique n'établissent pas toujours des boules sphériques, et, comme exemple, je citerai le *Gymnopleurus fulgidus,* qui construit avec les matières excrémentitielles une espèce de disque ou rondelle ayant une épaisseur de 3 à 4 millimètres, plat et de la dimension d'une pièce de 20 centimes environ. M. Maindron a rencontré communément ce Coprophage à Podor (Sénégal), et il est possible que le mâle et la femelle surveillent cette rondelle dans laquelle sont déposés les œufs; ils la traînent avec eux, et, quand ils ont trouvé un lieu favorable, ils l'enfouissent dans le sol à une profondeur de plusieurs centimètres.

Au sujet de ces Lamellicornes coprophages, j'ai observé aux environs de Boghar, dans un sentier sablonneux, étroit et plat, une bouse à surface desséchée, ambulante, et qui le traversait. Ayant soulevé cette bouse, dont les mouvements insolites avaient attiré mon attention, je trouvai dessous une colonie très nombreuse de *Gymnopleurus flagellatus.* En me rendant de Milianah à Teniet-el-Haad, j'ai également observé ce même phénomène, mais cette bouse était mise en mouvement par le *Gymnopleurus mopsus* ou *pilularius.*

Ce sont ces diverses observations qui m'ont fait dire, dans une note qui est restée inédite, que dans le nord de l'Afrique ces Coprophages sont si abondants et déploient sous l'influence du soleil une si grande activité, que l'on rencontre quelquefois sur les routes, les chemins et dans les sentiers des bouses ambulantes et qui sont transportées par ces Lamellicornes à des distances relativement considérables.

— M. L. Fairmaire, actuellement à Port-sur-Saône, écrit au Secrétaire :

J'ai présenté à la Société, il y a quelques semaines, une petite note

relative aux dégâts causés à la vigne par l'*Otiorhynchus picipes* dans un canton de la Savoie. Aujourd'hui je signale de nouveaux méfaits causés par l'*O. globus* Boh., dont on n'avait pas encore parlé jusqu'à présent et qui est l'auteur de dommages très importants dans les vignobles de Casale (Monferrato), d'après ce que m'apprend M. le docteur Gestro. Il est à croire que la liste des *Otiorhynchus* dévastateurs s'accroîtra notablement avec le temps et que ce genre nombreux, intéressant pour les collectionneurs, veut faire parler de lui dans un sens beaucoup moins sympathique.

— M. le Dr Aug. Puton adresse la note qui suit :

Dans la quatrième partie de mon *Synopsis des Hémiptères de France*, que je vais envoyer à l'imprimerie, j'établis les synonymies suivantes :

Menaccarus Dohrnianus Mls. = *hirticornis* Put. (exemplaire sans cils).

Sciocoris conspurcatus Mls. = *macrocephalus* Fieb.

Sciocoris Gravenhorsti Fieb. = *Leprieuri* Mls. = *maculatus* Fieb., var.

Neottiglossa lineolata M. = *inflexa* Wolff, var.

Dalleria consimilis Costa et *Grenieri* M. = *pusilla* H.-S., var.

Eysarcoris Mayeti M. = *inconspicuus* H.-S., var.

Carpocoris tarsata M. = *nigricornis* var.

Nezara Millieri M. = *Heegeri* Fieb., var. *minor*.

Verlusia sinuata Fieb. = *rhombea* L., var.

Coreus Spinolæ Costa = *pilicornis* Burm., var.

Corizus abutilon Rossi = *crassicornis* Lin., var.

Berytus pilicornis Flor. = *hirticornis* Brullé, var.

Berytus longicollis M. = *clavipes* Fab.

Berytus gracilis M. = *Signoreti* Fieb. (broch.) = *pygmæus* Reut.

Metacanthus meridionalis M. nec Costa = *Cardopostethus annulosus* Fieb.

Je signale les variétés suivantes :

Eysarcoris inconspicuus H.-S., var. *simplex* : Écusson sans callosités blanches à la base.

Eysarcoris perlatus F., var. *spinicollis* : Angle latéral du pronotum en pointe aiguë.

Palomena viridissima Poda, Ferrari, var. *simulans* : Variété rougeâtre analogue à la var. *discolor* de la *dissimilis*.

Strachia picta H.-S., var. *cruentata* : Dessin noir et rouge sans mélange de blanc.

Gonocerus venator F., var. *acutangulus* : Angle latéral du pronotum aigu et relevé comme dans l'*insidiator*.

Stenocephalus agilis Scop., var. *marginicollis* : Côtés du pronotum plus sensiblement bordés de pâle ; cuisses intermédiaires et postérieures jaunes seulement sur le cinquième basal.

Corizus hyalinus Fab., var. *nigrinus* : Presque entièrement noir, dos de l'abdomen noir sans taches jaunes.

Je décris une seule espèce nouvelle et encore elle n'est pas de France :

Sciocoris fumipennis : Intermédiaire entre *fissus* et *maculatus*, mais membrane entièrement enfumée, ponctuation plus fine, plus serrée, plus uniforme, écusson caréné, yeux très gros. — Dalmatie, Istrie, Italie septentrionale.

— M. Maurice Girard communique une note d'entomologie appliquée :

Un de mes anciens élèves de l'École d'Horticulture de Versailles vient d'envoyer des spécimens d'ail attaqués par des insectes et provenant de Saint-Junien (Haute-Vienne), arrondissement de Rochechouart, localité où les aulx sont cultivés dans beaucoup de jardins et sont l'objet d'un grand commerce. C'est un Microlépidoptère, l'*Acrolepia assectella* Zeller, espèce qui dévore aussi le poireau, que beaucoup plus tard (1867), Boisduval a nommée *alliella*, la mettant à tort dans le genre *Lita*. La chenille ronge les feuilles, qu'elle remplit de ses déjections granulées verdâtres, et finit par arriver aux tuniques du bulbe. Les chrysalides sont dans de petits cocons fusiformes d'une jolie soie d'un gris blanchâtre. Comme ces cocons s'attachent aux feuilles, le meilleur moyen de détruire ce nuisible Tinéinien me paraît être de couper l'ail au-dessus du bulbe, un peu avant l'éclosion des papillons, alors que les feuilles sont remplies de chenilles et de chrysalides, d'emporter ces débris au loin et de les brûler.

Cette Teigne n'a été remarquée dans le pays que l'année dernière et a

détruit un très grand nombre de pieds d'ail; elle recommence ses ravages actuellement. Il y a eu probablement importation, ou des papillons par un coup de vent, ou par transplantation de végétaux venus d'une autre localité.

Séance du 25 Mai 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

Lecture. M. J. Bigot adresse une nouvelle suite à ses mémoires intitulés : Diptères nouveaux ou peu connus. — Dans ce travail, notre confrère : 1° donne les descriptions de douze nouveaux Diptères propres à la France (*Odontomyia nigriceps, Dasypogon ? caudatus, Platypalpus nigripalpis, Melia forcipata, Lonchæa fulvicornis* et *Scyomyza nigrifrons,* découverts dans les Alpes par M. L. Fairmaire; *Blepharypta Carteraldi,* trouvé à Bar-sur-Seine par M. le docteur Cartereau; *Exoritta pallidicornis,* provenant de Saint-Germain-en-Laye; *Germaria Cervini,* sorti de la chrysalide de la *Memophila Cervini* recueillie par M. J. Fallou; et trois espèces prises en France, les *Sphyrapata ? nitidula, Metopia palliceps* et *Dexiasoma flavescens*); et 2° indique des rectifications importantes à faire à divers de ses mémoires.

Communications. M. le Président annonce la mort de M. Henri-Léon Gilnicki, reçu membre en 1866, décédé à Paris, le 14 mai 1881, à l'âge de trente-huit ans. — M. Émile Deyrolle est désigné pour faire dans les Annales une notice nécrologique sur notre regretté confrère.

— M. René Oberthür adresse la note suivante :

Dans un travail ayant pour titre : « Contributions to a knowledge of the Coleoptera of Madagascar » (Cistula entom., vol. II, sept. 1878, p. 363), M. C.-O. Waterhouse rapporte, mais avec quelques doutes, à la *Drypta Iris* Cast. une espèce de ce genre trouvée à Fianarantsoa par M. Cowan.

En comparant au type de la *D. Iris* deux exemplaires d'une *Drypta* provenant d'Antanarivo, identiques à celui rapporté par M. Cowan et que m'a dernièrement montré, au British Museum, M. Waterhouse lui-même,

j'ai pu m'assurer que ces insectes constituaient deux espèces tout à fait distinctes ; d'ailleurs leur taille et leur coloration seules sont assez différentes pour ne pas permettre de les confondre entre elles. J'ai donné à cette nouvelle espèce, qui existe aussi dans les collections Bates et Ehlers, le nom de *Drypta Waterhousei.*

La *D. Iris* Cast. est la plus grande espèce du genre (long., mandibules comprises, 17 mill., larg. 6 mill.); elle est surtout remarquable par la longueur de ses mandibules (2 mill.) et la coloration de ses élytres, « d'un beau vert cuivreux se changeant sur les côtés en un rouge doré. »

La *D. Waterhousei* (long. 15 mill., larg. 4 1/2 mill.) est d'une teinte pourpre absolument uniforme, devenant entièrement verdâtre si on l'examine sous un certain jour, mais qui n'a nullement des reflets irisés sur les côtés comme l'autre espèce.

La description donnée par M. de Castelnau de la *Drypta Iris* (Hist. nat., p. 34) est parfaitement exacte ; le corselet pourtant est de chaque côté plus que « légèrement anguleux », ces angles sont même assez accentués, et c'est encore un caractère qui la distingue de la *D. Waterhousei,* dont le thorax est parallèle et seulement un peu rétréci à son extrémité, mais sans la moindre apparence d'un angle extérieur.

Dans cette dernière espèce, la ligne médiane longitudinale du thorax est à peine indiquée; dans la *D. Iris,* au contraire, il existe une carène enfoncée très visible. Les élytres de la *D. Iris* ont les stries beaucoup moins rapprochées et sont fortement échancrées, tandis que la *D. Waterhousei* a les élytres obliquement tronquées, avec une seule épine extérieure.

Le type de la *Drypta Iris,* qui est conservé dans les collections du Muséum de Paris, a été envoyé de Madagascar par Jules Goudot, et est resté jusqu'à présent unique, de même que la plupart des espèces rapportées par cet habile chasseur.

Outre ces deux espèces, le genre *Drypta* en contient deux autres, également de Madagascar, mais beaucoup plus petites, *cyanella* Chaud. et *parumpunctata* Chaud.

— M. le baron A. Bonnaire communique, par l'entremise de M. Poujade, la description d'une nouvelle espèce de Coléoptère qu'il vient de découvrir dans la forêt de Fontainebleau :

Trox nidicola. — Long. 6 mill., lat. 3 mill. — *Parum convexus,*

niger, nitidus, antennis pilisque rufis. Caput fere planum, punctulatum, antico margine rotundato et in medio erecto. Prothorax, antice vix angustatus, lateribus leviter rotundatis, angulis anterioribus intus recurvis, subacutis, posterioribus, rectis; parce impressus, punctatus, hispide pilosus. Scutellum triangulare, læve. Elytra paululum elongata, prothorace ad humeros vix ampliora, postice parum dilatata, valde punctato-striata, interstitiis transversim ruginosis, præsertim ad latera apicemque, elevatis, nonnullis pilis retrorsum versis, in extremo convenientibus, passim vestitis. Abdomen pedesque pilosuli, tibiis anticis denticulatis.

Fontainebleau.

Peu convexe, légèrement allongé, subparallèle. D'un noir brillant, avec les antennes et les poils roux. Prothorax en forme de carré long; impressions très faiblement accusées, semblables à peu près à celles du *T. concinnus;* ponctuation peu profonde et régulièrement espacée, chaque point donnant naissance à un poil court et raide; bords latéraux, angles postérieurs et milieu de la base seulement ciliés. Élytres largement ponctuées-striées, avec les interstries élevés, transversalement ridées, recouvertes de distance en distance de poils courts recourbés et se rejoignant au sommet.

Par sa taille exiguë, son aspect brillant et ses élytres fortement striées, cette espèce se distingue aisément des autres *Trox* européens.

Un petit nombre d'exemplaires, rencontrés parmi les débris d'un nid d'oiseau situé dans un creux d'arbre.

— M. Maurice Girard lit la note suivante, relative à l'entomologie appliquée :

Plusieurs horticulteurs parisiens ont appelé mon attention sur les ravages commis en ce moment par deux Coleoptères Chrysoméliens. L'un est le *Gastrophysa raphani* Fabr., qui détruit entièrement les planches d'oseille cultivée, notamment dans deux localités où cette culture est considérable, à Boulogne-sur-Seine et à Montreuil-aux-Pêches ; l'autre est le *Crepidodera chloris* Foudras, qui crible de trous les jeunes feuilles des saules et des peupliers dans les pépinières de la ville de Paris, à Boulogne-sur-Seine.

Je crois pouvoir être utile à certains de nos collègues, qui ont des jardins potagers, en leur indiquant un moyen qui a bien réussi contre la Chrysomèle de l'oseille. Il faut d'abord faucher l'oseille à ras du sol,

emporter et brûler les feuilles. On tue ainsi les œufs, d'un jaune orangé, de *Gastrophysa* collés en tas sous les feuilles, et un petit nombre d'adultes et de larves; mais la plus grande partie de ceux-ci, qui tombent au moindre choc en simulant la mort, sont sur le sol et remonteraient bientôt sur l'oseille repoussée. Il faut, aussitôt la terre deblayée par le fauchage, y répandre de la poussière de tabac, que les manufactures de l'État livrent pour l'horticulture au prix d'un franc le kilogramme. Elle détruit rapidement les Gastrophyses, dont on est débarrassé pour la saison.

Quant à l'Altise des arbres, je ne vois rien à faire. On écarte très bien les Altises des Crucifères, en répandant à la volée sur le sol un mélange de sable et de naphtaline brute; mais ce mélange ne tiendrait pas si on le projetait sur des arbres.

— M. le docteur A. Puton envoie les descriptions de deux espèces nouvelles d'Hémiptères de la faune paléarctique :

1° Megalobasis Lineæ Put. (*Megalobasis bipunctatus* Put., nec Reut., Mitth. der Schweiz, 1881, p. 126). — Oblong allongé, d'un vert très pâle, avec quelques poils blancs très fragiles. Tête un peu jaunâtre. Premier article des antennes entièrement noir, très épais, presque aussi long que la tête et le pronotum réunis; deuxième article grêle, trois fois aussi long que la base du pronotum, avec la base et le sommet noirs; les deux derniers articles bruns, plus courts réunis que le deuxième. Pronotum avec quatre bandes longitudinales jaunâtres, à peine apparentes, son bord antérieur avec quelques longues soies noires. Élytres avec une tache ponctiforme noire vers le milieu du bord postérieur. Membrane noirâtre à la moitié apicale, blanche à la base, l'extrémité des nervures des cellules bordée de grisâtre en dedans et en dehors. Cuisses postérieures avec une ligne noire au bord antéro-supérieur et cinq ou six gros points noirs en dessous et en arrière, les intermédiaires avec deux gros points noirs près du genou, l'un en avant, l'autre en arrière; les antérieurs avec un seul point noir en avant; tous les tibias avec de gros points noirs ou macules occupant presque toute la largeur du tibia et donnant naissance à des soies noires. Tarses entièrement noirs. ♂. — Long. 3 mill.

Caïffa (Abeille de Perrin).

Cet insecte, que j'avais rapporté, mais avec doute, à une espèce de Turkestan, en est distinct par la taille plus grande, le deuxième article des antennes plus long et maculé, les cuisses autrement colorées.

Je dédie cette gracieuse espèce à Mme Lina Reuter, en souvenir de son séjour à Remiremont.

2° Amphibolus beduinus Put. — Oblong, noir, peu brillant ; quelques soies courtes, cendrées et couchées sur la partie antérieure des sillons du pronotum, sur la tête, la poitrine et le bord supérieur des fémurs antérieurs. Partie postérieure de la tête aussi longue que la partie antérieure jusqu'à la base des antennes ; vertex avec une bande longitudinale jaunâtre après le sillon transverse. Antennes presque glabres (?), d'un noir brun, le premier article de la longueur de la tête, le deuxième un peu plus court que la moitié du premier et un peu plus long que la moitié du troisième, le quatrième d'un quart plus long que le troisième. Lobe postérieur du pronotum avec des rugosités transverses et quelques gros points. Cories et membrane entièrement noires, aussi longues que l'abdomen, mais beaucoup plus étroites. Abdomen large, arrondi assez subitement en arrière ; connexivum très étroitement bordé d'une fine ligne jaunâtre et seulement sur la moitié postérieure de chaque segment. Pattes robustes, courtes, noires, très légèrement brunâtres ; tarses d'un roux obscur. Ventre avec quelques rares soies argentées très courtes, légèrement rugueux sur les côtés. — Long. 12 mill.

Géryville.

L'*A. venator* Klug diffère de notre espèce par les élytres testacées à la base, le connexivum à grandes macules et la longueur relative différente des articles des antennes.

— Le même membre signale trois espèces d'Hémiptères nouvelles pour la faune française :

1° Hebrus ruficeps Thoms. — Pendant son séjour à Remiremont, M. Reuter m'a dit avoir vu cette espèce au Musée de Stockholm, envoyée de France par M. Mulsant, et enfin, dans une excursion dans les environs de Remiremont, le 8 mai courant, il me l'a fait trouver dans les mêmes conditions qu'en Finlande, dans une rigole d'une prairie tourbeuse où croissent les *Sphagnum*. Il faut arracher cette mousse et la secouer sur l'eau, on voit alors l'insecte surnager. J'ai aussi reçu cette espèce des Karpathes.

2° Heterocordylus erytrophthalmus H.-S. (*Bothrocranum Freyi*

Reut.). — Un exemplaire de Dax (coll. Duverger). Espèce très rare, dont on ne connaît que quelques individus de Hongrie et de Suisse.

3° PIEZOSTETHUS MACULIPENNIS Baer. — J'ai vu trois exemplaires français de cette espèce remarquable par la forte ponctuation en séries de la base des élytres : La Varenne, près Paris ; Marseille (Blanc); Pyrénées-Orientales (Xambeu).

— M. H. Lucas communique une note relative à des Crustacés de la famille des Cloportides :

Parmi les Crustacés Isopodes qui m'ont été envoyés de Ramlé par M. Letourneux, j'ai trouvé deux espèces qui ont été représentées par Savigny dans le grand ouvrage de l'Expédition d'Égypte. Ces Crustacés, qui appartiennent au genre *Porcellio* et dont on n'avait pas encore indiqué les couleurs, sont désignés par Audouin, dans l'explication des planches de l'Expédition d'Égypte, sous les noms de *Oniscus Reaumurii* et *Olivieri*.

1° PORCELLIO REAUMURI Edw., Hist. Nat. des Crust., t. III, p. 170 (1840); Savigny, Descript. de l'Égypte, Crust., pl. 13, fig. 4. — D'un gris cendré plus ou moins foncé ; segments marginés de jaunâtre ; tubercules couvrant la tête et les quatre premiers anneaux thoraciques, jaunes; bords latéraux d'un jaune clair; segments abdominaux finement marginés de cette couleur; dessous du corps et pattes testacés. — Long. 15 à 18 mill., larg. 6 à 8 mill.

Environs de Ramlé, mais habitant aussi auprès de Sphax, en Tunisie, et, d'après M. Coinde, se creusant dans le sable humide un petit trou en forme de puits dans l'enceinte des Naceria, réunion d'un très grand nombre de citernes. Chez les individus rencontrés en Tunisie, les tubercules de la tête et des quatre premiers segments thoraciques, au lieu d'être arrondis comme dans les individus d'Égypte, sont au contraire spiniformes.

2° PORCELLIO OLIVIERI Edw., Hist. Nat. des Crust., t. III, p. 168 (1840); Savigny, Descript. de l'Égypte, Crust., pl. 13, fig. 2. — D'un jaune testacé ; dessus présentant six rangées longitudinales de taches arrondies de couleur noire, celles parcourant les régions dorsales du thorax et de

l'abdomen très rapprochées, presque contiguës; antennes d'un testacé légèrement teinté de brun; dessous du corps et pattes entièrement testacés. — Long. 18, 16, 13, 11 mill.; larg. 9, 8, 7, 6 mill.

Environs de Ramlé.

Séance du 8 Juin 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

Lecture. M. Edmond André, de Beaune, adresse quatre notices hyménoptérologiques ayant pour titres :

1° Description et Métamorphoses de la *Blennocampa melanopygia* Costa, Tenthrédine propre à la Sicile et au sud de l'Italie : travail accompagné de figures, dont une coloriée;

2° Tenthrédines des Indes orientales inédites : *Dineura grandis, Hylotoma versicolor, Emphytus albisternus, Dolerus fulvinotus, Allantus persicus* et *tuberculatus, Sciapteryx nigriventris, Tarpa lamellata* et *Lyda iridescens*;

2° Catalogue raisonné des Tenthrédines recueillis en Syrie et en Palestine par M. Abeille de Perrin, et descriptions d'espèces nouvelles;

4° Observations sur les Chalcidites, synonymies des genres *Chalcis* Fabr., *Smicra* Spin. et *Halticella* Spin., et descriptions d'espèces se rapportant à ce groupe, avec une planche coloriée.

Communications. M. E. Deyrolle fait mettre sous les yeux de ses collègues, par l'entremise de M. Guillot, un *Entimus nobilis* vivant, qui est éclos à Paris, et dont la larve ou la nymphe se trouvait dans des racines de Fougères arborescentes provenant des environs de Petropolis, au Brésil. Au premier jour de son éclosion, le Curculionite était entièrement blanc, mais bientôt il a pris les belles couleurs vertes avec points dorés qu'il présente.

— M. Aug. Chevrolat adresse les descriptions d'espèces de Curculio-

nides de la Nouvelle-Guinée et d'Australie, dont l'un est le type d'un genre nouveau :

1. RHYNOSCAPHA BIFASCIATA, sp. nov. — Long., rostro excl., 16 mill.; lat. 7 mill. — *Elongato-oblonga, fusca ; rostro longitudine prothoracis sulcato et bicarinato ; prothorace oblique rugoso ; elytris oblongis, punctato-striatis, fasciis 2 ochraceis prima in sutura abbreviata infra basin secunda media ; capite antennisque nigris.*

Nova-Guinea (Nijenbur). A Dom. d'Ambertis capta et missa.

2. PANTOXISTUS (Pasco, Cistula ent., 1881, p. 60) RUBRIPENNIS, sp. nov. — Long. 4 mill.; lat. 3 mill. — Cleogono rubricolli Boisd. *affinis, ovalis, niger ; pedibus elongatis ; elytris rubris obsolete punctato-striatis, apice obtuse attenuatis et productis.*

Nova-Guinea (Fly-River). A Dom. d'Ambertis captus et missus.

COPTOMERUS (*κωπτω, je coupe ; μηρὸς, cuisse*).

Nouveau genre de Cryptorhynchides Gasterocérides.

Trompe anatiforme atténuée au sommet. *Antennes* latérales insérées au milieu de la trompe. *Scape* atteignant l'œil. *Funicule* à premier article du double des suivants. *Massue* ovalaire, tomenteuse. *Yeux* petits, ronds. *Front* bombé. *Prothorax* triangulaire. *Écusson* non visible. *Élytres* ovalaires. *Cuisses* droites, planes, tronquées, dernières anguleuses en dessus. *Jambes* légèrement cambrées, grêles. *Tarses* grêles, à pénultième article bilobé. Deux *crochets* égaux.

3. C. NIGRINASUS, sp. nov. — Long. 7 1/2 mill.; lat. 3 1/2 mill. — *Niger, albido-tomentosus et maculatus ; rostro anatiformi nigro ; prothorace albido, macula rotundata nigra in dorso antico signata ; elytris nigris albido-tomentosis et maculatis. Corpore infra femoribusque planis, albis.*

Australia (Sommerset). A Dom. d'Ambertis captus et missus.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative à un Carabique du genre *Bembidium* :

Chacun de nous se rappelle peut-être combien a été chaude la première quinzaine du mois de septembre 1880. Me trouvant à Chambourcy à cette

époque et lisant, les fenêtres ouvertes le soir assez tard, à la lueur d'une lampe, je fus très surpris de la quantité considérable d'insectes de divers ordres qui venaient voltiger sous l'abat-jour de cette lampe. Je ne parlerai pas des Névroptères, des Lépidoptères, des Hémiptères, etc., qui, attirés par la lumière, venaient se brûler les ailes et les antennes, je ne citerai qu'une seule espèce, un Coléoptère de la famille des Carabiques, le *Bembidium femoratum* Sturm, ou *Andreæ* J. Duval. En effet, en une soirée, par un temps calme, un ciel couvert et orageux, je pris plus de cent individus des deux sexes de ce Bembidionite, et je ne sache pas que cette espèce ait été jusqu'à présent signalée comme ayant été rencontrée dans ces conditions. Le seul exemple que je citerai, et qui rappelle un peu ce fait curieux, est celui des *Dichirotrichus* (*Bradycellus*) *obsoletus* et *pubescens* que j'ai rencontrés en quantité considérable sur le Phare de la jetée de l'Est, à Honfleur, et que j'ai signalés dans les Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, t. IX, Bull., p. LXII (1869).

— Le même membre lit la note suivante relative à un Hyménoptère du genre *Apis* :

Je fais passer sous les yeux de la Société un certain nombre d'*Apis mellifica* qui, au lieu d'être d'un brun noirâtre, à poils d'un cendré roussâtre, sont au contraire entièrement noires.

Lorsqu'on examine ces *Apis*, on se demande si c'est une espèce, une variété ou une race particulière de l'*Apis mellifica ?* Supposant que cette couleur pouvait être due à la présence d'un corps étranger, je laissai immergés pendant plusieurs jours dans de la benzine, dans de la térébenthine, quelques individus de ces *Apis*, et, après les avoir ensuite brossés avec un pinceau, le noir a toujours persisté.

Je ferai aussi remarquer que lorsqu'on prend ces Abeilles mélanosomes ou de couleur noire, elles répandent une odeur d'acide formique très prononcée et persistante.

C'est dans le jardin des Plantes, en mai et dans les premiers jours de juin, que ces Abeilles, dont je n'ai vu que des neutres, ont été rencontrées par M. le professeur Decaisne.

— M. Maurice Girard expose ce qui suit :

A l'École d'Horticulture de Versailles, ancien Potager du Roi, se trouve

une collection de cépages de vigne en pots, élevée en serre par culture hâtive. Dans la seconde quinzaine de mai, sur les fleurs et les jeunes grappes, se trouvaient de nombreuses petites chenilles et chrysalides, qui ont donné naissance, aux premiers jours de juin, au *Cochylis ambiguella* Hubner, syn. : *Roserana* Fröhl., la Pyrale ou la Teigne de la grappe. Ce Microlépidoptère est, après la Pyrale de la vigne, *Œnophthira Pilleriana* Denis et Schiffermuller, le papillon le plus funeste aux vignobles. Cette espèce est probablement arrivée par importation dans la serre de Versailles. J'aurai soin de m'assurer si, comme on peut le prévoir, ce Microlépidoptère nuisible attaquera les jeunes grappes des vignes de treille du jardin, quand elles se formeront, plus tardivement que pour les vignes en serre.

— M. Al. Péragallo adresse, de Nice, la note qui suit :

Dans une notice devant être accompagnée de figures coloriées et ayant pour titre : *Insectes nuisibles des Alpes-Maritimes ; l'Olivier, son histoire, sa culture, ses ennemis, ses maladies et ses amis,* travail que j'ai communiqué à la Société et que j'aurais désiré voir publié par elle, je décris les Insectes qui nuisent à l'Olivier, je donne les moyens de les détruire tirés de l'étude de leurs habitudes naturelles, et je m'occupe des Insectes utiles en ce sens qu'ils viennent à notre aide en diminuant le nombre des ennemis entomologiques de l'arbre qui produit l'olive.

Les Insectes destructeurs sont :

Coléoptères : le *Phlætribus oleæ,* vulgairement *Neïron,* indiqué très anciennement ; les *Hylesinus oleiperda* et *fraxini,* qui vivent dans la société des Phlætribes ; le *Cionus fraxini,* que j'ai signalé à la Société en 1866 (Bull., p. XLV); les *Otiorhynchus Schönherri* et *Peritelus Cremieri,* qui, comme je l'ai récemment observé, font beaucoup de mal aux pousses de l'Olivier, et l'*Apion galactidis* ainsi que l'*Otiorhynchus meridionalis,* vivant sur les jeunes feuilles.

Hémiptères : la Cochenille (*Lecanium oleæ*), la *Psylla oleæ* et une espèce de *Thrips* noir, que Passerini croit être le *philapha* Linné, qui attaquent les branches.

Lépidoptères : les *Tinea oleella,* qui détruit les feuilles, et s'en prend aux fruits ; puis les *Boarmia umbrana, Metrocampa honoraria* et *unio-*

nalis, dont M. Millière a fait connaître l'histoire il y a peu d'années, et aussi la *Zelleria oleastiella.* Quant à la *Tinea olivella,* il semble qu'elle n'est pas distincte de l'*oleella.*

Diptères : le *Dacus oleæ,* indiqué depuis un temps immémorial sous le nom de *Kéiron,* qui fait un mal très considérable aux olives.

C'est très probablement à tort que l'on a encore ajouté à cette liste, déjà longue, les *Oryctes grypus, Vesperus strepens, Acherontia atropos* et *Sphinx ligustri,* parce que ces Insectes ont été rencontrés accidentellement soit au pied de l'Olivier, soit dans les vieux troncs ou sur les branches et les feuilles.

Les Insectes protecteurs de l'Olivier sont au moins deux Hyménoptères : l'*Eupelmus urozonus,* indiqué par M. Laure, l'*Eulophus pectinicornis,* signalé par M. Laugier, dont j'ai étudié les mœurs et les métamorphoses, et qui sont des ennemis acharnés du *Dacus oleæ.* On peut y joindre une espèce de *Chrysis* dont les larves détruisent le *Cionus,* et surtout une Formicide : le *Cremastogaster scutellaris.*

Séance du 22 Juin 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

Gadeau de Kerville, de Rouen, assiste à la séance.

Lecture. M. Aug. Sallé donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux entomologiques de M. le baron Maximilien de Chaudoir.

Communications. M. le Trésorier annonce que M. le Ministre de l'Agriculture met à la disposition de la Société une somme de 600 francs comme encouragement à ses travaux pour l'année 1881.

— M. J. Bourgeois donne lecture de la note qui suit :

M. le docteur Kraatz m'écrit avoir reconnu lui-même le bien-fondé de la note synonymique que j'ai communiquée à la Société le 13 avril der-

nier (Bull., p. 65), note dans laquelle j'identifie son *Cerceros pectinicornis* avec le *Macrolycus flabellatus* Mots.

En même temps, notre collègue de Berlin me charge de faire remarquer que l'espèce décrite récemment par M. Bonnaire sous le nom de *Trox nidicola* (Bull., p. 83) est vraisemblablement la même que le *T. Haroldi* Flach (Deut. ent. Zeit., 1879, I, p. 155), trouvé, à deux reprises différentes déjà, dans les environs d'Aschaffenbourg (Bavière) : une première fois, en 1874, au pied d'un chêne dans une faisanderie, puis, deux ans plus tard, dans la vermoulure d'un arbre de même essence.

— M. Aug. Chevrolat montre à la Société le dessin original de l'*Alcides convexus* de l'ouvrage d'Olivier. Cette espèce a été méconnue de la plupart des auteurs, qui l'ont décrite et citée comme étant l'*Alcides excavatus* Ol., et qui l'ont réunie comme synonyme à *A. convexus*; elle en est distincte. Notre collègue la possède de la collection même du célèbre entomologiste français.

— Le même membre donne la description de cinq Curculionides nouveaux se rapportant au genre *Cholus* :

1. Cholus brasilianus. — Long. 18 mill.; lat. 6 1/4 mill. — C. annulato L. *similis. Albidus, prothorace lineis duabus abbreviatis nigris notato, elytrorum fasciis tribus ochraceis; rostro, antennis (clava flava) oculis et callo humerali, nigris.*

Brasilia. Typus auctoris.

2. C. niveus. — Long. 10 mill.; lat. 5 mill. — *Albus, rostro, capite, in prothorace fasciis duabus, elytrorum fascia ex humero ad alterum humerum ductata, infra arcuata, maculisque duabus transversis, ante apicem, nigris, lineola alba inter oculos.*

Brasilia. Typus auctoris.

3. C. ornatus. — Long. 13 mill.; lat. 7 mill. — *Albus, rostro et capite, in prothorace macula basale triangulifera, elytrorum fasciis tribus transversalibus, prima ex humero nascente, pectore et abdomine (fasciis 3 albis) pedibusque nigris, circuiter oculorum albo.*

Brasilia. Typus auctoris; ex museo Doüé.

4. C. Lacordairei. — Long. 10 mill.; lat. 5 mill. — *Albus, rostro et capite, in prothorace macula dorsale triangulari, elytrorum fascia basale et macula rotundata ante apicem, pedibusque, nigris; segmentis abdominalibus* 1°, 3° *et* 5° *nigro-fasciatis, extus albo maculatis.*

Mexico. Typus auctoris; ex museo Lacordaire.

5. C. calcatus. — Long. 15 mill.; lat. 7 mill. — *Elongatus, albidus, rostro, oculis, macula verticali trigona, in pectore linea longitudinali fasciisque duabus abbreviatis transversis, nigris; elytrorum lineolis externis* 2 *nigris*

Brasilia. Typus auctoris. A D. Guenée datus.

— M. Péragallo signale le résultat de divers genres de chasses qui lui ont donné, à Nice, de bons résultats pour les Coléoptères :

A la fin de l'automne, les jardiniers du quartier qui borde la baie des Anges ont l'habitude de jeter sur les galets de la mer les tiges de tomates et de courges, qui, d'après eux, ne produisent pas un bon fumier. Ces débris entrent en fermentation et attirent beaucoup de petites espèces de Coléoptères.

Voici la liste de celles que j'ai recueillies dans ces conditions en deux chasses de quelques heures, faites en décembre dernier :

Blechrus maurus, Lebia crux minor, Tachys sexstriata, bistriata, Cercyon flavipes, Megasternum bolitophagum, Nephanes Titan, abondant, *Trichopteryx lata, thoracica, sericans, Ptenidium evanescens, Bryaxis Helferi, Falagria sulcata, Calodera umbrosa, Homalota oblita, stercoraria, lividipennis, longicornis, Oligota inflata, Conurus fusculus, Othius myrmecophilus, Baptolinus affinis, Quedius scintillans, Lithocharis vicina, Stilicus affinis, Sunius gracilis, Pæderus caligatus, Stenus tarsalus, Oxytelus hamatus, Homalium cæsum, excavatum, Protinus ovalis, Megarthrus sinuaticollis, affinis, Hister corvinus, Carcinops pumilio, Saprinus semipunctatus, Onthophilus striatus, Læmophlæus ferrugineus, Monotoma brevicollis,* abondant, *foveolata, Cathartus advena,* abondant, *Cryptophilus simplex, Cryptophagus Schmidti, badius, Atomaria terminata, analis, humeralis, Telmatophilus Schœnherri, Typhæa fumata, Arthrolips rufithorax, Latridius minutus, Corticaria distincta, pubescens, Migneauxia crassiuscula, Cyphon variabilis, Malachius ovalis, Ptinus*

lepidus, Trotomma pubescens, assez abondant, *Leptaleus Rodriguei, Anthicus antherinus, bimaculatus, fasciatus,* tous trois abondants, *Apion fagi, opeticum, Hookeri, flavofemoratum, Ervi, virens, seniculum, Trachyphlœus laticollis, Meira suturella.*

Dans mon jardin, un petit jardin d'agrément, situé au centre de Nice, j'ai examiné avec soin les pieds morts des Géraniums, des Anthémis, des Ricins et des Solanées ; je secouais leurs racines, je tamisais la terre qui les entoure, et je replantais les pieds morts dans les mêmes trous ; en les visitant ainsi jusqu'à trois fois, j'ai recueilli et souvent en nombre les espèces suivantes :

Cephennium minutissimum, au pied d'une Solanée ; *Eumicrus tarsatus* et *cerastes*, en tamisant la terre ; *Adelops Aubei*, très abondant au pied des arbres ; *Bryaxis sanguinea, fossulata, Lefebvrei*, au pied d'une Solanée ; *Euplectus sanguineus*, dans la terre ; *E. Karsteni* et *perplexus*, dans des racines d'Anthémis ; *Homalota sericea, nigra, inquinata, sordidula*, dans des racines ; *Leptusa solifuga*, très abondante, plus particulièrement dans les racines pourries de Géranium ; *Oxypoda rugatipennis, Conurus lividus, Lithocharis propinqua, Stenus ærosus*, dans des racines ; *Homalium rufulum*, au pied des vieux lierres ; *Hister 12-striatus, bimaculatus*, dans des racines de Géranium ; *Aglenus brunneus*, très abondant au pied d'un cyprès ; *Anommatus 12-striatus*, très abondant dans les racines ; *Cerylon deplanatum, Psammœchus bipunctatus*, dans les racines ; *Langelandia anophthalma* var. *Peragalloi*, très abondant partout, dans les racines de Ricins et de Solanées principalement ; *Corticaria meridionalis*, dans les terres tamisées.

Au mont Boron et au mont Alban, j'ai pris au pied des oliviers :

Scydmænus intrusus, Wetterhalli, myrmecophilus, Leptomastax Delarouzeei, Faronus nicæensis, Amaurops gallicus, Cerophytum elateroides.

— M. J. Lichtenstein communique un Coléoptère, le *Brachytarsus scabrosus* F., qui vit à l'état de larve et se transforme dans la Cochenille du *Cratægus oxyacantha* L. Le fait de ce parasitisme est déjà connu, mais sur deux autres espèces de Cochenilles : Vallot (Ann. des Sc. Nat., 1828) signale ce Coléoptère comme parasite de la Cochenille de la *Spiræa salicifoliæ* L., et cite Geoffroy (Insectes des env. de Paris) comme l'ayant trouvé dans les Cochenilles de l'orme.

— Le même membre adresse également les deux notes qui suivent :

1° Occupé à chercher le cryptogame qui pourrait, espère-t-on, détruire le Phylloxera, je ramasse tout insecte malade; je pris ainsi une chenille de *Lithosia* qui mourut en s'entourant d'une auréole de spores d'*Empusa* (genre de cryptogame insecticide). Voulant voir si cette maladie passerait au papillon, je mis dans le tube où la chenille était morte deux *Lithosia* femelles qui pondirent une douzaine d'œufs chacune, puis moururent ; douze à quinze jours après, les œufs vinrent à éclore et je cherchai les moyens d'inoculer aux jeunes chenilles les spores du parasite qui avait tué un de leurs ancêtres, mais elles m'en épargnèrent l'embarras en se jetant avidement sur ces mêmes spores et les dévorant sous mes yeux. Depuis lors elles vont bien et je leur donne à présent de la fumagine, autre cryptogame noir qui se développe sur le miellat des Pucerons. Elles le mangent aussi avec plaisir. Je ferai part à la Société de ce qui adviendra plus tard. En tous cas, les *Lithosia* mangeant tous les cryptogames, même ceux produits sur des insectes, on pourrait les charger du nettoyage des magnaneries envahies par la muscardine.

2° Dans son travail sur les Aphidiens, M. G. Passerini a décrit un joli Puceron jaune canari, à nectaires noirs, qu'il trouve sur les Asclépiadées, et qu'il a appelé *Myzus asclepiadis*. Je me suis convaincu par l'élevage que cet insecte, qui passe sa jeunesse sur les *Asclepias* du Jardin botanique de Parme, émigre ensuite sur le laurier-rose, où il a été trouvé par Boyer de Fonscolombe, qui l'a déjà décrit dans nos Annales en 1841 sous le nom d'*Aphis Nerii*.

Il y a donc lieu de rendre à cet insecte le nom de Boyer, en laissant comme synonyme seulement la dénomination de Passerini qui est postérieure et ne date que de 1860. L'insecte doit donc s'appeler *Myzus Nerii* Boyer = *asclepiadis* Passerini.

Il est fâcheux que, comme le laurier-rose nourrit plusieurs Pucerons, il y ait aussi un *Aphis Nerii* Kaltenbach, qui est d'un vert foncé et d'un genre différent quoique très voisin. Le nom de Kaltenbach est de 1843 et devrait aussi disparaître si l'on trouvait à blâmer l'emploi du même nom spécifique dans deux genres aussi proches que ceux des *Aphis* et des *Myzus*.

— M. Maurice Girard expose ce qui suit :

1° Dans la séance du 8 juin dernier, M. H. Lucas a présenté à la Société

des Abeilles entièrement noires, trouvées sur les fleurs dans le Muséum. Deux de ces insectes me furent remis. L'un d'eux, à ailes claires, à corps noirâtre, sans aucune trace de jaunâtre, ressemble beaucoup à la race des Abeilles noires d'Algérie. Celles-ci ont des mœurs un peu différentes des Abeilles de notre pays, sont plus actives, butinent encore en juillet alors que les nôtres ne récoltent plus, vont sur certaines fleurs qui n'attirent pas les Abeilles de France, sont plus agressives, pénètrent dans les maisons. Or, il y a de six à huit ans, M. Hamet a eu, non loin du Muséum, deux ruches de ces noires africaines, formées avec deux mères fécondées envoyées d'Algérie, et, depuis lors, il observe des métisses, dont certaines très voisines du type ; c'est probablement là l'origine de l'Abeille dont je viens de parler.

Quant aux Abeilles noires, à ailes noircies au bout, qui sont la majorité de celles présentées par M. H. Lucas, elles proviennent d'insectes qui ont butiné dans les raffineries, où elles s'imprègnent d'une poussière noire huileuse de noir animal. Beaucoup de personnes ont des ruches dans la banlieue très voisine de Paris, et même dans les quartiers excentriques de la capitale, ruches destinées à l'exploitation des raffineries et confiseries, et qui donnent des produits continus et abondants, leurs Abeilles construisant de nombreux gâteaux remplis d'un miel très blanc et qui reste longtemps fluide. Aussi les épiciers mettent souvent en étalage ces beaux rayons, formés d'un miel sans aucun arome et qui n'est que du sirop de sucre.

2° Je reçois ce matin même, d'un instituteur, des insectes attachés à des feuilles de pomme de terre et qu'il prenait pour des *Doryphora* (*Leptinotarsa*) *decemlineata* Say. Ce sont des nymphes de *Coccinella septempunctata* Linné. Voilà plusieurs fois que pareille confusion est faite en France et dans d'autres pays.

— M. Edmond André, de Beaune, envoie la note suivante :

Occupé, dans ces derniers jours, à rechercher des Fouisseurs et des nids d'Hyménoptères dans une vieille carrière de pierre abandonnée, je remarquai des fissures étroites formées sous des pierres en saillie par des dépôts non adhérents d'eau chargée de calcaire. J'ouvris ces cavités et je remarquai qu'elles étaient garnies sur toute leur surface d'une matière soyeuse qui décélait le nid d'une Araignée ; j'en découvris même bientôt un exemplaire vivant de *Segestria senoculata* L.

Mais ce que je trouvai de singulier, c'est que ces nids renfermaient en grand nombre des cadavres d'un Hyménoptère parasite de la famille des Chalcidites, le *Chalcis flavipes* Panzer. Aucun autre insecte ne s'y trouvait, si ce n'est le corps d'une Coccinelle égaré au milieu de cent *Chalcis.* Un certain nombre de ceux-ci sont parfaitement entiers et emmaillotés simplement dans les fils de leur assassin. Ce *Chalcis,* relativement rare, au moins chez moi, a dû nécessiter certainement de la part de la Ségestrie une recherche spéciale, et il en résulterait que celle-ci serait un de ses parasites exclusifs. Il est en effet difficile d'admettre que le hasard seul aurait présidé à l'amoncellement d'un si grand nombre de cet Hyménoptère.

— M. G.-A. Poujade montre un individu de la *Cleora angularia* Thunb. *viduaria* W. V., éclos ces jours derniers d'une chrysalide qu'il a trouvée dans la mousse à Fontainebleau. Ce Lépidoptère est toujours assez rare et a été pris en Allemagne, en Angleterre, dans le nord et le centre de la France, etc.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je signale des Myriapodes et des Coléoptères qui ont été cette année extrêmement nuisibles aux Betteraves, les premiers, ou *Blaniulus guttulatus,* en rongeant les racines de cette plante, les seconds, ou *Silpha opaca* à l'état de larve et *Gastrophysa polygoni* à l'état d'insecte parfait, en mangeant les feuilles de cette même plante.

C'est à Millantpart et à Hauterive, près Soissons (Aisne), que ces dégâts ont été signalés par M. Henri Tardieu, directeur-gérant de la Revue *la Sucrerie indigène et coloniale.*

Afin d'atténuer ces ravages, qui sont réellement considérables et dont les agriculteurs ont beaucoup à se plaindre, je me demande si de la poudre de tabac répandue sur les feuilles de betterave n'éloignerait pas ces insectes destructeurs ?

— M. Charles Brongniart fait une communication sur la sortie des larves de Mantes d'un oothèque et la manière dont ces jeunes larves sont attachées au fond de leur loge dans l'oothèque par deux fils ténus.

Membre reçu. M. Jules Maurice, licencié ès sciences naturelles, rue

Saint-Julien, à Douai (Nord) (*Entomologie générale, principalement Coléoptères*), présenté par M. le Dr Alex. Laboulbène. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Desmarest et H. Lucas.

Séance du 13 Juillet 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

M. Albert Fauvel, de Caen, assiste à la séance.

Proposition. MM. Edmond et Ernest André, J.-B. Géhin, Aug. Puton et Aug. Rouget adressent une demande tendant à ce que la Société fasse procéder à l'élection de trois membres honoraires français.

La Société, aux termes du 1er paragraphe de l'article 13 de son Règlement, renvoie cette proposition à son Conseil qui, dans la prochaine séance, fera un rapport sur la question d'opportunité.

Lectures. M. le docteur L.-W. Schaufuss adresse une notice descriptive intitulée : *De quibusdam Coleopteris novis*. — Dans ce travail, notre collègue fait connaître les espèces suivantes : *Silphomorpha africana*, d'Anseba ; *Triarthron cedonulli*, de Californie ; *Curculionellus nitidus*, de Nouvelle-Guinée ; *Bryaxis Durivillii* et *Trichonyx torquatus*, de Surinam.

— M. Ch. Brongniart lit une note, accompagnée de figures, ayant pour titre : Observations sur la manière dont les Mantes construisent leurs oothèques, sur la structure de ces oothèques, sur l'éclosion et la première mue des larves.

Communications. M. H. Lucas annonce la mort de l'un de nos collègues, M. le docteur W.-G. Rosenhauer, reçu membre de la Société en 1848, et décédé récemment à Erlangen (Bavière).

— M. H. Lucas lit les descriptions de deux nouvelles espèces du genre

Anthia, appartenant au groupe des *massilicata, Nimrod,* etc., chez lesquelles le thorax dans les mâles n'est pas prolongé postérieurement :

1° ANTHIA MEGÆRA Luc. — D'un noir mat. Tête finement ponctuée postérieurement. Thorax plus large que long, arrondi, finement rebordé sur les côtés, à sillon médian profond, présentant une ponctuation fine et éparse. Élytres convexes, arrondies, à stries profondes, finement ponctuées, avec les intervalles saillants et entièrement lisses; ornées de six taches blanches ainsi disposées : deux humérales, grandes, ovalaires; quatre postérieurement, dont deux presque arrondies, assez grandes, placées près des bords latéraux, et deux autres beaucoup plus petites, arrondies, situées à l'extrémité et tout près de la suture. Organes buccaux lisses, d'un noir brillant. Antennes d'un noir mat. Dessous du corps et pattes d'un noir brillant, finement ponctués. — Long. 45 mill.; lat. 15 mill. (mâle).

Je ne connais que le mâle de cette espèce, qui a été rencontré à Saulalé, intérieur de Brawa (Afrique australe).

2° ANTHIA REVOILI Luc. — D'un noir brillant. Tête profondément et fortement ponctuée entre les yeux : ceux-ci d'un jaune ferrugineux. Thorax un peu plus long que large, convexe, arrondi, très finement rebordé sur les côtés, à sillon médian profond, n'atteignant ni les bords antérieur et postérieur et présentant en dessus et en dessous une ponctuation irrégulière, éparse, assez forte et profonde. Élytres étroites, parallèles, à côtes saillantes, lisses, à stries profondes, fortement ponctuées, avec les points donnant chacun naissance à un poil assez allongé, brun, à direction postérieure; ornées de huit macules ou taches blanches ainsi disposées : deux humérales, arrondies; deux occupant le milieu des bords externes, étroites, allongées; deux dorsales, petites, arrondies, situées à peu près dans le milieu, tout près de la suture, et enfin deux tout à fait postérieures, arrondies, plus grandes que les dorsales et placées près des bords latéraux. Antennes d'un noir mat. Dessous du corps et pattes d'un noir brillant : celles-ci ponctuées, hérissées de poils courts, bruns. — Long. 35 mill.; lat. 12 mill. (mâle).

Cette espèce, dont je ne connais que le mâle, a été rencontrée dans les montagnes des Gonsalis-Ouarsanguéles, vallée du Darror et Karkar, situées au nord du pays des Somanlis, par M. Révoil.

— M. L. Bedel indique la synonymie des six espèces de *Sphæridium* décrites par Fabricius, en 1775 (Syst. Entom., p. 66), et dont les types sont désignés par lui comme appartenant à la collection Banks.

Pour établir l'identité de ces diverses espèces, M. Chas.-O. Waterhouse a bien voulu examiner les types conservés à Londres, en y comparant des spécimens envoyés de Paris comme éléments de contrôle. C'est à lui, par conséquent, que revient le mérite d'avoir fixé les synonymies suivantes :

1° *Sphæridium dytiscoides* Fabr. — Cette espèce, non mentionnée dans le Catalogue Harold, figure dans les collections françaises sous les noms inédits de *Cyclonotum ruficolle* (Dupont) et *semirufum* (Deyr.); en réalité c'est un *Dactylosternum,* comme toutes les espèces, actuellement rangées parmi les *Cyclonotum,* dont le premier segment ventral porte une carène médiane.

Le *Dactylosternum dytiscoides* Fabr. paraît très répandu en Malaisie.

2° *S. atomarium* ‡ Fabr. (*non* Linné). — L'auteur se réfère au *Silpha atomaria* L., qui est un *Olibrus,* tandis que sa description vise probablement le *Cercyon impressus* St. qui figure, mais sans étiquette, parmi les insectes de Banks.

3° *S. hæmorrhoidale* Fabr. — C'est encore un *Cercyon,* et l'espèce décrite par les auteurs récents sous le nom de *flavipes,* tandis que leur *hæmorrhoidalis* correspond à l'*impressus* de Sturm.

Il paraît que les exemplaires de *Cercyon melanocephalus* L. et *hæmorrhoidalis* F. (*flavipes* auct.), dans la collection Banks, sont presque de même taille. Aussi Fabricius dit-il de son *S. atomarium* (= *C. impressus* St.) : « Statura *S. melanocephali,* at paulo majus » et de son *hæmorrhoidale* : « Statura *S. atomarii,* at paulo minus. »

4° *S. quadripustulatum* Fabr. — Espèce australienne du genre *Scaphidium.*

5° *S. fimetarium* Fabr. — Espèce anglaise du genre *Phalacrus.*

6° *S. minutum* Fabr. — Considéré jusqu'ici comme *Cercyon ;* c'est au contraire l'espèce de *Cryptopleurum* qui porte encore aujourd'hui le nom doublement erroné d'*atomarium.*

Le *Cercyon minutus* ‡ auct. (*non* Fabr.) devra prendre le nom de *tristis* Illiger.

— M. Ernest Olivier envoie les observations qui suivent :

1° M. H. Lucas, dans la séance du 8 juin, a cité le fait d'un *Bembidium* volant le soir et entrant dans un appartement, attiré par la lueur d'une lampe. Depuis plusieurs jours, je peux recueillir en grand nombre une espèce du même genre dans des conditions analogues. Par ces fortes chaleurs, laissant mes fenêtres ouvertes jusqu'à une heure avancée, je reçois chaque soir la visite de nombreux *Bembidium nitidulum* Marsh., qui est très commun auprès de Moulins (Allier), sur le sable humide près de toutes les eaux courantes ou stagnantes. Cette espèce, du reste, paraît redouter la trop grande ardeur du soleil. On la trouve pendant le jour au bord immédiat de l'eau, cachée dans l'herbe ou sous de petits cailloux. Elle diffère sous ce rapport des *B. velox* L., *striatum* Fabr. et plusieurs autres qui courent en plein midi sur les grèves brûlantes de nos rivières, et dont la vivacité et la promptitude à s'envoler augmentent en raison de l'élévation de la température.

2° Comme exemple de longévité d'un insecte, je citerai un *Prionotheca coronata* Oliv., pris dans les environs du Caire au mois de février 1880. Il m'a été apporté vivant. Je l'ai mis dans une boîte assez grande, où je lui donne à manger des débris de pain et de gâteaux. Aujourd'hui il a près de dix-huit mois de captivité, et sa santé, toujours très bonne, ne paraît pas devoir péricliter de sitôt. Il est d'autant plus actif que la température est plus élevée. Par les temps frais et pluvieux, il se tapit immobile dans un coin de sa boîte et attend que la chaleur soit revenue pour recommencer ses promenades. Il a passé tout l'hiver dernier sans remuer et sans rien manger, et n'est sorti de cette lethargie qu'à la fin de mai. Quand on le saisit, il sécrète par la bouche un liquide brun très abondant, et cette sécrétion a été entièrement suspendue pendant tout le temps de son sommeil hivernal. Je crois qu'il y a peu d'exemples d'une vie d'insecte aussi prolongée.

3° Dans le Bulletin de la séance du 22 juin, M. Aug. Chevrolat a communiqué un dessin original de l'ouvrage d'Olivier, représentant l'*Alcides convexus*. J'ajouterai que ce dessin lui a été envoyé par moi et que je me mets à la disposition de mes collègues pour leur communiquer les dessins originaux de l'Entomologie de mon grand-père.

— M. Maurice Girard adresse la note suivante :

A la date du 28 juin dernier, j'ai reçu de M. Trouillet, horticulteur à

Montreuil-aux-Pêches (Seine), des spécimens d'un Curculionien recticorne, du genre *Rhynchites,* qui fait dans les cultures des arbres fruitiers de cette localité de très grands dégâts, principalement sur les framboisiers. Cet insecte est le *R. interpunctatus* Stephens, d'après la collection Jacquelin du Val, espèce très voisine du *R. fragariæ* Schönherr. M. Trouillet m'a dit avoir obtenu de bons effets contre cette *lisette,* comme il l'appelle, au moyen du jus de tabac étendu de 19 parties d'eau. On pourrait aussi secouer les framboisiers sur des draps et recueillir les adultes, mais à la condition d'opérer au petit jour et à la fraîcheur du matin, car ce *Rhynchites* vole très bien dans la journée.

Membre reçu. M. Adolphe Millot, dessinateur d'histoire naturelle, rue Lacépède, 34 (*Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères d'Europe*), présenté par M. E. Desmarest. — Commissaires-rapporteurs : MM. A.-L. Clément et J. Künckel d'Herculais.

Séance du 27 Juillet 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

Rapport. M. le Secrétaire donne lecture du rapport suivant, rédigé au nom du Conseil de la Société, par M. J. Bourgeois, archiviste-adjoint :

Messieurs, conformément aux termes du 1er paragraphe de l'article 13 du Règlement, votre Conseil s'est réuni le 20 courant pour examiner, au point de vue de l'opportunité, la demande adressée par cinq de nos honorables collègues de province, à l'effet de faire procéder à l'élection de trois membres honoraires français.

Le Conseil, après délibération, est d'avis de prendre en considération la demande de nos collègues; toutefois, à l'unanimité des membres présents, il pense qu'il convient de retarder cette élection jusque après l'époque des vacances, afin de permettre à un plus grand nombre de membres de la province et de Paris d'y prendre part.

La Société, à l'unanimité des voix, adopte les conclusions du rapport de son Conseil.

Proposition. MM. L. Bedel, H. Brisout de Barneville, Aug. Chevrolat, A.-L. Clément, Delahaye, L. Fairmaire, Alex. Laboulbène, Mégnin, Aug. Sallé et E. Simon déposent sur le bureau la proposition qui suit :

Messieurs, comme complément de la proposition faite dans notre dernière séance pour la nomination de trois membres honoraires français, nous avons l'honneur de proposer également la nomination de deux membres honoraires étrangers.

Aux termes du 1er paragraphe de l'article 13 de son Règlement, la Société renvoie cette demande à son Conseil qui, dans la prochaine séance, fera un rapport sur la question d'opportunité.

Lecture. M. H. Brisout de Barneville dépose sur le bureau un mémoire intitulé : Essai monographique sur les espèces d'Europe et des confins de la Méditerranée du genre *Corticaria*; travail présenté dans la séance du 24 décembre 1879, et qui avait été repris par l'auteur pour être complété.

Communications. M. le Président dit que M. E. Desmarest vient d'être promu au grade d'officier de l'Instruction publique.

— M. le Trésorier fait savoir que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a, par arrêté du 19 juillet 1881, attribué une allocation de 500 francs à la Société entomologique de France comme encouragement à ses travaux pour l'année 1881.

— On annonce qu'une grande partie de la riche collection de Coléoptères du comte de Mniszech, acquise par M. H. Deyrolle, appartient actuellement à M. de Lansberge.

— M. L.-W. Schaufuss adresse, de Dresde, la note qui suit :

En étudiant les Anophthalmes croates de ma collection, j'ai été amené à consulter, dans les Annales de la Soc. ent. de France, 1876, Bull., p. CXXIV, le travail de M. Bedel, et j'ai constaté que notre collègue, se basant sur la note de M. Abeille de Perrin (loc. cit., p. VI), avait débaptisé trois espèces du genre *Anophthalmus*.

M. Abeille considère, je crois, plutôt *le nom* que *les diagnoses* du genre *Anophthalmus* Il en existe cependant plusieurs, notamment une dans Redtenbacher, Fauna austriaca, 2e éd., p. 67. Je partage tout à fait la répugnance de M. Abeille à nommer un *Anophthalmus* doté de beaux

yeux : *An. ophthalmus*, et je suis d'avis qu'il faut diviser le genre en *Anophthalmus* et en *Phanerophthalmus,* c'est-à-dire en deux groupes contenant : l'un, les espèces privées d'yeux ; l'autre, les espèces pourvues d'yeux. Je ne dis pas que les genres *Trechus* Clairv., *Epaphius* Redtb., *Thalassophilus* Woll., doivent disparaître ; on a étudié souvent les espèces de *Trechus* quant à la forme des dents du menton, rarement, jusqu'à présent, on a fait la même étude pour les *Anophthalmus* et les *Phanerophthalmus.* Mais, pour pouvoir réunir les genres, il faut étudier sans doute aussi la forme du menton et surtout les articles des tarses, tenir compte de leur élargissement chez les mâles et voir la disposition des poils ; il faut, en un mot, selon moi, regarder beaucoup plus que nos honorés collègues, MM. Abeille de Perrin et Bedel ne l'ont fait. D'après cela, je crois qu'il serait prématuré de débaptiser les espèces.

Ma collection n'est malheureusement pas assez riche en Anophthalmes pour pouvoir faire les recherches nécessaires, car elle ne renferme que 37 espèces, et toutes ne sont pas représentées par les deux sexes ; mais M. R. Oberthür possède plus de 50 espèces, et sa magnifique collection pourrait permettre de vérifier si le genre *Trechus* Clairv. n'est pas le même que celui des *Phanerophthalmus* mihi. Dans ce dernier cas le nom d'*Anophthalmus* devrait toujours rester pour les *Trechus aveugles.*

Les *Anophthalmus* de Croatie, dont je connais quatre espèces, toutes *sans yeux,* sont faciles à déterminer.

Forma Anophthalmi Hacqueti St. :

Thoracis anguli postici obtusi.

Elytra postice angustata, stria tertia bipunctata...................... *A. croaticus* Hampe.

Elytra postice indistincte angustata, stria tertia tripunctata.......... *A. Kiesenwetteri* Schaum.

Forma Anophthalmi Redtenbacheri Friv.

Thoracis anguli postici rectangulares. — Long. 7 mill................ *A. Eurydice* Schauf., sp. n.

Thoracis anguli postici acute prominuli. — Long. 4 1/2 mill............ *A. acherontius* Schauf., sp. n.

Voici les diagnoses des deux espèces nouvelles :

1° Anophthalmus Eurydice Schauf. — *Rufo-testaceus, depressiusculus; capite subrotundato, impressionibus duabus divergentibus abbreviatis; thorace subcordato, lateribus elevatis fere rectis, antice angustato-rotundatis, angulis anticis prominulis, angulis posticis rectis, elevatis, linea media apice abbreviata tenui, basi media longitudinaliter rugoso plicatula; elytris subparallelis, humeris parum rectangulis, profunde punctulato-striatis, striis ad latera evanescentibus, interstitio tertio bipunctato.* — Long. 7 mill.; lat. 2 2/5 mill.

Hab. in cavernis Croatiæ.

Obs. Ab *An. Redtenbacheri* differt capite magis convexo, thorace antice minus rotundato at angulis anticis productis, thoracis margine antico emarginato, humeris magis obliquis.

2° Anophthalmus acherontius Schauf. — *Rufo-testaceus, depressiusculus; capite utrinque rotundato, impressionibus duabus longitudinalibus, curvatis, profundis, abbreviatis; thorace cordato, linea media, postice utrinque lineola impressa, basi media longitudinaliter rugosa, angulis posticis acute prominulis; elytris subparallelis, humeris parum rectangulis, profunde punctato-striatis, minus distincte ad latera, interstitio tertio bipunctato, puncto tertio ad apicem obsoleto.* — Long. 4 1/4 mill.; lat. 1 1/2 mill.

Hab. in cavernis Croatiæ.

Obs. Forma *An. Redtenbacheri,* at elytra convenienter proportioni breviora. Minor et angustior quam *An. Milleri. An. paræco* Serbico (majori) consanguineus, caput autem minus, antennæ tenuiores, thoracis latera antice paulo magis rotundata.

— M. L. Bedel signale diverses synonymies nouvelles d'*Hydrophilidæ* et de *Sphæridiidæ :*

Hydræna pallidipennis Cast., 1840, de Corfou (Parreys), est la variété de l'*Ochthebius marinus* Payk. à élytres d'un testacé pâle.

Hydræna striata Cast., 1840, de même origine, est également un *Ochthebius,* mais il reste encore à déterminer quelle peut être son identité spécifique.

Empleurus opalisans Motsch., 1860, *Helophorus acutipalpus* Muls. et Wach., 1852, et *H. subcostatus* Kolén., 1846, sont tous trois synonymes d'*Heloph. micans* Fald., 1836.

La description de Faldermann est rédigée en termes obscurs ou peu exacts ; mais grâce au type de l'auteur, que je possède actuellement, j'ai pu m'assurer du sens de son texte et de l'identité de son espèce.

Hydrobius artensis Montr., 1860, appartient au genre *Sternolophus* Sol., et se fait remarquer par son épistome bilobé.

Laccobius atrocephalus Reitt., 1872, = *L. sinuatus* Motsch., 1849 (*nigriceps* Th., 1853). — C'est l'espèce la plus répandue en Algérie.

Laccobius Kiesenwetteri Reitt., 1872, = *Anacæna bipustulata* Marsh., 1802. — L'auteur mentionne dans sa description la présence d'une strie suturale aux élytres. On sait que les *Laccobius* ne présentent jamais ce caractère.

Sphæridium melænum Germ., 1824, = *Hydrobius globosus* Say, 1824. — Le nom de Say doit être conservé tel qu'il est.

Sphæridium melanopterum Montr., 1855, paraît synonyme de *Dactylosternum* (*Sphæridium*) *dytiscoides* F., 1775, espèce bien remarquable par sa coloration rouge et noire.

Cercyon ovillum Motsch., 1860, = *C. melanocephalus* L., 1761. — J'ai vu un type de Motschulsky dans la collection de M. de Marseul.

Cercyon posticatum Manh., 1852, appartient au genre *Megasternum* Muls. — Je possède des exemplaires typiques de Sitkha et quelques autres récoltés à Mariposa (Californie) par M. Thevenet.

Cercyon (*Pelosoma*) *Lafertei* Muls., 1844. — Cet insecte est exclusivement du Brésil.

Mulsant, il est vrai, mentionne l'un des exemplaires qu'il décrit comme trouvé à Chinon (Indre) par M. de Laferté, mais cette indication paraît le résultat d'une erreur commise antérieurement. Je rappellerai à ce sujet que dans les Palpicornes de la collection Reiche, actuellement au Musée de Madrid, figurent deux insectes de Chinon, envoyés par M. de Laferté comme *Pelosoma Lafertei*, et qui ne sont autres que des *Megasternum bolitophagum* Marsh.

— M. Aug. Chevrolat donne la description de deux *Esamus* nouveaux, etc. :

1° Esamus lineicollis. — *Elongatus, squamulis albis supra et infra tectus; rostro lato, plano, costa longitudinali nigra usque ad verticem ducta, oculis exertis antennisque nigris, clava elongata acuta; prothorace lineis tribus nigris rugosis; scutello triangulari; elytris niveo limbatis, in sutura biacutis, obsolete punctato-striatis, lineis humeralibus duabus geminis obscuris vix indicatis; corpore pedibusque albis, tarsis et unguiculis nigricantibus.* — Long. 15 mill.; lat. 5 mill.

Himalaya.

2° Esamus quinque-lineatus. — *Elongatus, niger, viridi-æneo squamosus; rostro plano, profunde sulcato, et capite rugis elongatis tecto et albo villoso; prothorace coriaceo, linea laterali viridi-aurea; scutello triangulari albo; elytris æneo-squamosis, lineis quinque nigris, lateralibus, humeralibus cum sutura coriaceis; corpore infra, pedibus antennisque nigris pilosis.* ♀. — Long. 15 mill.; lat. 6 mill.

Himalaya.

Ces deux espèces m'ont été généreusement envoyées par M. le docteur Plason.

Les deux *Thylacites*, que je fais passer sous les yeux de la Société, et qui ne forment qu'une seule et même espèce, m'ont été envoyés sous les noms de *Thylacites nebulosus* Fald., Schr., Bohn. in Sch., VI, 1, p. 230, et *carinula* Manh.; ils sont de Sibérie et de Mongolie, et rentrent dans le genre *Phacephorus* Schr.

— M. le docteur Alex. Laboulbène fait la communication suivante :

Dans le Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, à l'article *Argas*, publié en 1867 (t. VI, p. 54), j'avais demandé à mon ami M. le docteur Tholozan, médecin du Shah de Perse, de nous fixer, au nom de la science, sur la *Punaise de Miana* ou *Mianè*. Au mois de juin 1878, M. Tholozan me remit plusieurs de ces Arachnides, accompagnées d'une lettre; ces objets, par des circonstances fortuites, furent égarés, et il y a quelques jours seulement que j'ai pu les retrouver. A mon grand étonnement, plusieurs des *Argas* étaient encore vivants, après plus de trois années

de jeûne complet, et surtout d'incarcération étroite dans du coton et du papier. Je vais donner à la Société communication des principaux passages de la lettre de M. le docteur Tholozan, puis je placerai les insectes sous ses yeux.

« J'aurais bien voulu vous ramener de la Perse quelques-unes de ces merveilles dont les Mille et une Nuits dotent nos pays d'Orient. A défaut de gros diamants et de rubis, je ne vous rapporte que des *Argas* pour votre microscope. La Punaise de Chahroud-Bastam (à l'angle sud-est de la Caspienne et 30 lieues dans les terres) a une réputation aussi mauvaise que celle de Mianè. Son nom de *Garib-guez* indique qu'elle ne touche qu'aux étrangers. La Punaise du mouton que j'ai recueillie à Djemalabad, à 5 lieues au sud de Mianè et de l'autre côté de la chaîne du Kaflankouh, est tout à fait innocente suivant les uns et dangereuse selon d'autres. Croiriez-vous que je n'ai pu encore me faire une idée exacte des dangers de la piqûre de l'insecte de Mianè ? J'ai recueilli beaucoup d'histoires de maladies singulières : fièvres intermittentes graves, sortes de fièvres récurrentes, etc. Les environs de Mianè et de Chahroud sont très insalubres l'été, et c'est la seule saison où les étrangers courent le danger d'être piqués.

« L'opinion générale des médecins est que les accidents observés tiennent au climat. L'opinion bien enracinée des gens du pays est que cela provient de l'insecte..... Je n'ai pas eu le temps de mettre mes notes sur le papier....., je tâcherai de les publier un jour..... Je crois, comme vous, qu'il serait très utile de connaître à fond les insectes désignés sous le nom de *Guèrib-guez* (sic). Je vais tâcher de vous en envoyer de différentes provenances. »

Je n'ai plus rien reçu, ajoute M. Laboulbène, qui ouvre les boîtes et déplie avec soin les enveloppes de papier et les plaques de coton où sont placés les *Argas* envoyés par M. le docteur Tholozan. On constate qu'un bon nombre sont encore vivants et se mettent à marcher.

Notre collègue remet ces Arachnides à M. Mégnin, avec lequel il présentera à la Société un travail, avec figures, pour fixer les espèces de *Garib-guez* ou *Guèrib-guez*, car M. Tholozan a employé ces deux manières d'écrire le nom des Punaises de Miana ou Mianè.

— M. Maurice Girard donne lecture de la note suivante :

Un agriculteur algérien, M. P. Feuillebois, de Palestro, province d'Alger,

vient de m'envoyer des sarments de vigne perforés en long par un Coléoptère, un *Apate* de taille moyenne et faisant des ravages dans les vignobles du pays.

En outre il me fait part du fait suivant :

« Les Abeilles sont très avides de la fleur de l'*Eucalyptus Red Gum*, qui, écrit-il, sont en pleine floraison ici pour le moment (8 juillet 1881); on dirait sur chaque arbre un véritable essaim. Le malheur est, qu'à chaque instant, il tombe à terre des quantités considérables d'Abeilles qui se tordent pendant plus d'une heure dans de fortes convulsions et finissent par mourir ; les Guêpes subissent le même effet. »

Chez nous, et plus encore en Allemagne, les Abeilles sont parfois atteintes de la *rage* ou *maladie de Mai*, causée, d'après certains auteurs, par la présence des triongulins ou premières larves du *Meloe variegatus* Donovan, syn. : *scabrosus* Marsham, et beaucoup meurent de convulsions. Comme il est peu probable que des larves de Méloés puissent grimper au sommet des *Eucalyptus*, il faut chercher autre chose pour expliquer le fait rapporté par M. Feuillebois. Les *Eucalyptus* secrètent un miellat sucré et qui se concrétionne comme une cassonade; c'est lui qui doit attirer fortement les insectes et produire, sinon toujours, au moins cette année, le *narcotisme*, souvent mortel, de ces insectes. Nous voyons en France, en certaines années, le Tilleul argenté, qui présente sur ses fleurs et ses bourgeons un miellat concrétionné analogue, enivrer fortement les Abeilles, dont certaines meurent ; les Bourdons sont tués très vite par ce miellat narcotique.

M. Feuillebois ajoute que les Cétoines, qui viennent aussi butiner sur les *Eucalyptus*, ne paraissent pas incommodées. Il m'envoie une de ces Cétoines, qui est *Cetonia cardui* Fabr., la même qui cause beaucoup de dégâts aux ruches dans les Grandes-Landes (Édouard Perris), et aussi en Kabylie, comme je l'ai fait connaître antérieurement dans nos Bulletins, d'après M. Feuillebois. Il restait incertain de savoir si elles pondaient dans les ruches, l'observateur que je viens de citer m'écrit qu'il a vu plusieurs fois ces Cetoines accouplées dans ses ruches, mais qu'il n'y a jamais constaté leur ponte.

M. A. Laboulbène dit qu'il a observé des faits qui se rapprochent de ceux que vient de signaler notre collègue. Il a vu, à Agen, sur les arbousiers, à l'automne, des *Bombus*, qui avaient fait une consommation considérable

du suc des fleurs, tomber comme ivres, remuer les ailes et les pattes, mais sans pouvoir s'envoler. Les Hyménoptères ressemblent, de la sorte, à des personnes prises de faiblesse après avoir bu trop copieusement des liqueurs enivrantes. Pour notre collègue, les *triongulins* ou jeunes larves de *Meloe* ne sauraient causer une maladie parasitaire aux Hyménoptères récoltants auxquels ils s'accrochent fortement pour se faire transporter dans le nid où sont les provisions de ces Mellifères. Les *triongulins* sont dans le cas des Gamasidés dont les nymphes ou les hypopes se font véhiculer sans causer un parasitisme réel et nuisible.

— M. P. Mégnin présente les remarques suivantes :

Il y a deux ans, j'ai communiqué à la Société le récit d'une trouvaille faite à l'abattoir de Vincennes, dans la bouche d'un bœuf d'origine africaine, de deux Sangsues de l'espèce *Hæmopis sanguisuga* Moq. parfaitement vivantes. Ces parasites, qui abondent dans les cours d'eau de l'Algérie, ont l'instinct de s'introduire dans la bouche des animaux qui viennent s'y désaltérer, car leurs mâchoires, plus petites que celles de la Sangsue officinale, ne leur permettent que de s'attaquer aux muqueuses. Ces Sangsues avaient fait un voyage de plus de 300 lieues dans la bouche des quadrupèdes en question et étaient restées plus de trois semaines parfaitement vivantes dans cette singulière voiture.

Je viens de constater un nouveau fait du même genre et encore plus intéressant en raison du plus grand nombre de véhicules et de parasites :

Mon régiment avait envoyé au mois d'avril une batterie en Tunisie ; cette batterie, qui comportait près de 200 chevaux, est rentrée à Vincennes il y a trois semaines ; or, depuis ce moment, il ne se passe guère de jours où je n'aie à extirper des *Hæmopis* de la bouche de ces chevaux, qui de temps en temps présentent des hémorrhagies buccales, signe de la présence de l'Hirudinée. C'est près du frein de la langue ou dans le fond des espaces gingivo-jugaux que l'on trouve les parasites, et il faut mettre une certaine force pour les en arracher, tant ils y adhèrent intimement.

A part les hémorrhagies qu'elles causent et une certaine gêne dans la mastication, gêne qui est allée chez certains chevaux jusqu'à une impossibilité momentanée de cette fonction, je n'ai pas remarqué d'accidents graves causés par les Sangsues chevalines.

C'est aux environs de Bizerte que nos chevaux avaient recueilli ces parasites, et le temps qu'ils les ont gardés s'élève à trois semaines à peu près.

— M. L. Fairmaire communique un article du *Petit Journal,* en date du 26 juillet, intitulé l'*Araignée à soie,* et contenant une lettre de M. L. Bézier (rue Duméril, 8) au directeur de ce journal, et dont il croit devoir donner quelques extraits :

« Nous venons vous faire connaître qu'un des membres de l'École pratique d'Acclimatation a fait, sur les côtes d'Afrique, à quelque distance du Cap de Bonne-Espérance, la découverte d'une espèce d'Araignée qu'il serait facile d'acclimater en France, produisant sous forme de toile une soie de couleur jaune, forte, longue et de qualité aussi remarquable que celle produite par le Ver à soie.

« Notre explorateur a rapporté des échantillons de cette soie qui, soumis à la chambre syndicale de l'Union des Marchands de soie de Lyon, ont été reconnus et appréciés pour les qualités qu'ils présentent.

« D'après les observations faites sur cette Araignée par notre observateur, elle produirait par semaine la valeur au moins d'un cocon de Ver à soie.... »

M. Bézier, après avoir montré de quelle utilité serait ce nouveau produit, indique, comme pouvant donner des détails à ce sujet, M. Bénard, ingénieur civil, avenue Arago, 15, et M. de Saint-Félix, avenue Trudaine, 6.

Après cette lecture, M. L. Fairmaire dit qu'il pense que la reproduction dans notre Bulletin de la note de M. Bézier lui semble utile pour appeler l'attention des entomologistes et des sériciculteurs sur cette Araignée et sur les avantages que l'on pourrait peut-être tirer de la soie qu'elle produit.

M. A. Laboulbène ajoute qu'il regrette de n'avoir pas eu connaissance de ces Araignées, car il aurait indiqué cette origine d'une soie utilisable dans un article sur les animaux producteurs de soie, qui va paraître dans le Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.

C'est qu'en effet l'industrie humaine n'a jusqu'à présent pu tirer un

avantage marqué de la propriété vraiment prodigieuse que les Araignées possèdent d'émettre en abondance des fils fins et brillants, et cela bien plus que les chenilles de Lépidoptères. Des expériences ont été faites à plusieurs reprises, mais elles ont toujours échoué, soit à cause de la difficulté d'élever en domesticité les Araignées si carnassières, soit par la ténuité des fils et la facilité avec laquelle ils se brisent. Les tentatives du président Bon, en 1710, les essais de l'espagnol Raymondo-Maria de Tremeyer (1777-1778) sur la soie de l'Épéire diadème, en Italie, et sur celle des grandes espèces américaines, les résultats obtenus par l'anglais D. Rolt, ainsi que par notre compatriote Dubois, n'ont pas été suffisants. Dubois, qui élevait des Araignées dans des cages de bois ou de verre, où il les faisait filer, avait pu porter leur nombre à quatre cent mille, travaillant chacune dans une case séparée. L'expérimentateur n'est parvenu qu'à fabriquer un morceau d'étoffe bien petit : de 7 à 8 centimètres.

— M. E. Simon présente la rectification suivante :

J'ai communiqué il y a quelques mois à la Société (Bulletin, p. 31, séance du 9 février 1881) une toile gigantesque d'Araignée provenant de Nouvelle-Calédonie, et dont l'habitant n'était pas connu à cette époque. J'ai reçu depuis une lettre de M. T. Savés qui a acquis la certitude que cette toile n'est pas l'œuvre d'une seule Araignée, mais est fabriquée par les indigènes des Nouvelles-Hébrides avec les cocons (à œufs) cardés et agglomérés de *Nephila Labillardieri* et espèces voisines qui sont très communes dans ces parages.

Membre réadmis. Sur la demande de M. H. Deyrolle, la Société décide que M. J.-G. van Lansberge, ancien gouverneur général des Indes néerlandaises, à La Haye (Pays-Bas) (*Coléoptères*), qui avait appartenu à la Société de 1861 à 1870, sera rétabli sur la Liste des Membres.

Membre démissionnaire. M. le comte G. de Mniszech, à Paris, qui avait été reçu en 1851.

Séance du 10 Août 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

Décision. La Société, conformément à l'avis de son Conseil, décide qu'il est opportun de procéder à l'élection de deux membres honoraires étrangers, mais qu'il lui semble convenable de ne le faire qu'après l'époque des vacances et en même temps que l'on procèdera à la nomination de trois membres honoraires français.

Communications. M. L. Bedel indique la synonymie de quelques *Hydrophilidæ* et *Sphæridiidæ* exotiques décrits par Brullé et dont les types sont conservés au Muséum de Paris :

Hydrophilus ensifer Br. est synonyme d'*Hydr. ater* Oliv., 1792, espèce très répandue à la Guyane et au Brésil. Je possède le type même d'Olivier.

Brullé, dans le Voyage d'Alcide d'Orbigny, compare l'*Hydr. ensifer* à l'*Hydr. ater* de la collection du Muséum. Il faut savoir, pour comprendre son observation, que le Muséum ne possède sous le nom d'*ater* avec l'étiquette de « Cayenne » qu'un *Hydr. pistaceus* Cast. égaré.

Hydrophilus ovalis Br., que l'auteur sépare de l'*ensifer* en termes très vagues, ne diffère pas davantage de l'*Hydr. ater* Oliv.

Hydrophilus medius Br. appartient au genre *Hydrocharis* (Latr.) Lec., mais paraît formé de deux espèces différentes.

Hydrophilus irinus Br. appartient également au genre *Hydrocharis.*

Tropisternus dorsalis Br. = *T. sellatus* Cast., 1840.

Tropisternus lepidus Br. = *T. scutellaris* Cast., 1840.

Il est difficile de préciser la date de publication de ces deux espèces de Brullé (1838-1843).

Philydrus pallipes Br. appartient au genre *Helochares* Muls.

Philydrus striatus Br. — Cet insecte, remarquable par ses yeux embrassés extérieurement par l'extension des bords latéraux de la tête, appartient au genre *Helopeltis* Horn.

Philydrus gibbus Br. et *Ph. femoratus* Br. appartiennent tous les deux au genre *Helochares*. Je ne puis comprendre pour quel motif le dernier est rangé parmi les *Hydrobius* dans le Catalogue de Münich.

Trichopoda cassidæformis Br. — Lacordaire (Gen., I, p. 474) a réuni cet insecte aux *Cercyon*, avec lesquels il n'a pas de rapports génériques; il se rapproche infiniment plus des *Dactylosternum*. Provisoirement le genre de Brullé doit être maintenu.

— Le même membre ajoute que M. le baron Bonnaire ayant bien voulu lui envoyer un des types du *Trox nidicola* récemment décrit par lui dans le *Bulletin des séances*, il a pu s'assurer que cette espèce était bien synonyme du *T. Haroldi* publié en 1879 par M. Flach.

— M. Aug. Chevrolat lit une note sur le genre *Agapanthia*, comprenant la description de trois nouvelles espèces voisines de l'*irrorata* Fabricius :

1. AGAPANTHIA IRRORATA Fabr. (Mantissa Insectorum, I, p. 147; habitat in Africæ plantis, D. Vahl.). — *Caput atrum, immaculatum. Antennæ corpore longiores, nigræ; articulis basi albis, primo crassiore unicolori, secundo (?) piceo. Thorax rotundatus, niger linea laterali interrupta alba. Elytra lævia, nigra, punctis numerosis albis. Corpus nigrum.* — Long. 15 mill.; lat. 5 mill.

Fabricius se trompe en indiquant le 2e article des antennes couleur de poix : c'est le 3e.

A. irrorata Mulsant, Longicornes, 1862-63, p. 350. — Gal. mer., Hyères, Algérie, Oran, ♂, ♀. — A D. Saintpierre, missa.

2. A. GRANULOSA, sp. nov. — *Elongata, cærulea, nitens, immaculata; oculis antennisque nigris, articulis tertio et sequentibus in basi albis, tertio et quinto medio rufescentibus; prothorace lateribus obtuse angulato, transversim plicato, granuloso; scutello transverso, concavo; elytris planiusculis, parallelis, singulatim rotundatis, dense punctato-granulosis, sutura ad apicem reflexa; abdomine nitido, pedibus minute punctatis albo pubescentibus, femoribus in dimidio anteriori et tarsis nigris, illis in basi albis.* — ♂, long. 18 mill., lat. 4 3/4 mill.; ♀, long. 15 mill., lat. 6 mill.

Oran. A D. Saintpierre, missa.

Selon M. H. Lucas, l'A. *irrorata* se trouverait le long des tiges du *Thapsia garganica* et de l'*Asphodelus racemosus*. Ce genre de vie ne s'appliquerait-il pas à chacune des deux espèces ci-dessus désignées ?

3. A. PUBIVENTRIS Mulsant (Longicornes, 1862-63, p. 352). — *Cærulea, minute granulosa; capite punctato, nigro, lateribus posticeque albo lineatis; antennis nigris a tertio articulo ad apicem albo-annulatis, tertio et quarto centro rufescentibus, primo supra albo-pulvereo; prothorace lineis tribus albis, centrali interrupta; scutello rotundato albo; elytris singulatim rotundatis, granulosis, serie macularum albarum quadri-lineatis; corpore pedibusque albo tomentosis nigroque irroratis; segmentis posticis abdominis albo limbatis.* ♀. — Long. 15 mill.; lat. 5 mill.

Mulsant l'avait signalée comme variété de l'*irrorata* F.

Hispania (Cordoue). A D. Amor data.

4. A. NICÆENSIS, sp. nov. — A. pubiventri *affinis. Elongata, cyanea, albo-pubescens; capite crebre punctato, inter antennas canaliculato, lateribus albo, antennis vix corpore longioribus, nigris, a tertio articulo ad apicem albo-annulatis; prothorace transverso, minutissime granuloso, postice late et cylindrice compresso, linea laterali infra obsolete alba; scutello triangulari albo; elytris punctato-granulosis, singulatim rotundatis, fasciolis transversalibus tenue albis; corpore nitido, dense punctato, pedibus albo setulosis, tarsis nigris, articulis basi albis.* ♀. — Long. 17 mill.; lat. 5 mill.

Gallia mer. (Nice). A D. Peragallo data. — Se trouve sur l'Aconit.

— M. L.-W. Schaufuss adresse, de Dresde, la note suivante :

Dans le Bulletin des Annales de la Société, 1880, p. LXXXVIII, est imprimée une note de M. le docteur Horn, contenant son opinion sur les genres *Adelops, Bathyscia, Quæstus, Quæsticulus* et *Aphaobius*. Dans cette note, l'auteur montre, avec raison, que le genre *Adelops* Tellkampf doit être réservé pour une seule espèce américaine, qui est pourvue d'yeux; tandis que les espèces européennes placées sous le même nom générique, sont aveugles et doivent rentrer dans le genre *Bathyscia ;* mais, selon moi, les autres appréciations de M. Horn ne sont pas exactes.

Les genres *Quæstus* et *Quæsticulus* Schauf. (Stettiner Zeitung, 1861;

Nunquam otiosus, p. 33; Isis, Dresde, 1861) ont été caractérisés avec soin et leurs caractères ont été représentés par de bonnes figures; ils sont si distincts des *Adelops* Lacord. (*Bathyscia* Schiödte) qu'il n'est pas besoin d'insister sur les différences que présentent ces divers groupes.

M. le docteur Horn me semble avoir négligé l'étude des articles des tarses dans les différents sexes, car, sans cela, il n'en serait pas arrivé aux conclusions qu'il a données.

Voici comment, d'après les espèces de ma collection, les Adélopides doivent être divisés :

Genre Adelops Tellk., Horn.

1. *hirtus* Tellk.

Genre Quæstus Schauf.

1. *arcanus* Schauf.
2. *Bonvouloiri* J. Duv.
3. *Doriæ* Fairm.
4. *Dohrni* Schauf.
5. *Gestroi* Fairm.
6. *galloprovincialis* Fairm.
7. *Kiesenwetteri* Dieck.
8. *pyrenæus* Lesp.
9. *stygius* Dieck.
10. *tarsalis* Kiesenw.
11. *Wollastoni* Jans.
12. *sarteanensis* Barg.

Genre Quæsticulus Schauf.

1. *adnexus* Schauf.

Genre Bathyscia Schiödte.

1. *acuminata* Mill.
2. *Aubei* Kiesenw.
3. *cælata* Hampe.
4. *croatica* Mill.
5. *Delarouzeei* Fairm.
6. *Erberi* Schauf.
7. *Freyeri* Mill.
8. *Hoffmanni* Motsch.
9. *infernus* Dieck.
10. *Kerimi* Fairm.
11. *Khevenhülleri* Mill.
12. *Milleri* Schmidt.
13. *montana* Schiödte.
14. *narentina* Mill.
15. *ovata* Kiesenw.
16. *pruinosa* Schauf.
17. *Schiödtei* Kiesenw.
18. *speluncarum* Delar.
19. *corsica* Ab.

(et 5 espèces inédites).

On voit, d'après ces listes, que la *montana* Schiödte, sur laquelle M. Schiödte a fondé le genre *Bathyscia*, est restée dans ce genre; il en est de même de *Schiödtei*, *Aubei* et *ovata*, indiquées comme appartenant au même groupe générique par Lacordaire (Genera des Coléopt., p. 208).

Peut-être, par une étude plus approfondie, trouverait-on encore dans les *Bathyscia* des *Quæsticulus* ; mais je ne puis dire quelles sont les espèces qui appartiennent au genre *Aphaobius* Abeille, n'ayant pu me procurer le travail de cet entomologiste.

— M. H. Lucas communique la note qui suit :

Réaumur, Mém. sur les Ins., t. III, p. 223, dit, au sujet des transformations du *Crioceris merdigera* : « C'est dans la terre que la larve, après avoir atteint la grosseur voulue, se retire afin de se construire une coque dans laquelle elle se métamorphose en nymphe. »

J'ai étudié la coque construite par cette larve, mais l'observation démontre que les transformations ne se passent pas toujours ainsi. En effet, me trouvant à Chambourcy à la fin de mai 1880, je remarquai que les Lys étaient déjà dévorés par les larves du *Crioceris merdigera* malgré l'époque peu avancée de la saison, et une tige presque privée de ses feuilles me donna deux coques, d'un brun foncé, résistantes au toucher, adhérentes sur des feuilles à moitié rongées. J'ouvris ces coques, et au lieu de rencontrer des larves, c'est la nymphe que je trouvai. Espérant les élever, je les plaçai dans les meilleures conditions possibles, mais elles se desséchèrent dans leurs coques à moitié mutilées, ce que j'attribue au déplacement et surtout aux conditions atmosphériques toutes différentes.

Cette année, en explorant des Lys à la même époque et dans le même pays, je touvai une coque semblable à celles que j'avais déjà rencontrées en 1880 ; je m'en emparai sans la détacher de la feuille sur laquelle elle était fixée, et quelques jours après j'obtins un *Crioceris merdigera*.

Je ne tire aucune conclusion de ce fait curieux que je considère comme nouveau ou au moins inédit, mais cette observation semble démontrer que la larve du Criocère ne s'enterre pas toujours pour subir ses transformations en nymphe et en insecte parfait.

Quant aux coques durcies, desséchées, que j'ai observées, j'attribue leur formation aux excréments que la larve a la propriété de diriger sur sa région dorsale et d'en couvrir même tout son corps lorsqu'elle sent l'approche de la métamorphose.

— M. R. d'Osten-Sacken adresse les diagnoses de cinq nouveaux genres de Diptères exotiques de la division des *Orthalidæ* :

1. ANTINEURA, nov. gen. — Voisin de *Stenopterina*, mais très facilement reconnaissable à la position des deux principales nervures transversales, *qui sont exactement alignées* ; les antennes ressemblent à celles de *Loxocera*, le troisième article étant allongé, linéaire et portant un chète très long, finement pubescent, blanchâtre dans les deux espèces connues.

A. STOLATA, n. sp. — D'un bleu métallique, à fine pubescence blanchâtre ; cuisses d'un brun mêlé de rougeâtre ; ailes à bande transversale brune, couvrant les deux nervures transversales. — Long. de 13 à 16 mill.

A. SERICATA, n. sp. — D'un vert métallique, à pubescence d'un jaune d'or ; cuisses jaunes ; ailes comme dans la précédente espèce. — Long. de 8 à 15 mill.

Ces deux espèces ont été apportées des îles Philippines par M. le prof. Charles Semper.

2. PHILOCOMPUS, nov. gen. — Très voisin d'*Antineura*, dont il se distingue par les nervures des ailes ; la quatrième longitudinale est profondément bisinuée ; la transversale antérieure, étant insérée dans la concavité de l'un des sinus, acquiert, par là, une longueur inusitée ; la transversale postérieure est en angle arrondi.

P. CUPIDUS, n. sp. — D'un jaune rougeâtre ; front, dos du thorax et abdomen noirâtres ; ailes jaunâtres, à bandes brunes sur les nervures transversales. — Long. de 10 à 15 mill.

Iles Philippines (C. Semper).

3. XENASPIS, nov. gen. — Ressemble à un *Polistes* par la forme et la couleur ; facilement reconnaissable à la structure singulière du scutellum, qui ne consiste qu'en un bourrelet transversal de très peu de saillie.

X. POLISTES, n. sp. — Jaune brunâtre, marqué de brun à la tête et au

thorax ; raie longitudinale brune sur l'abdomen ; ailes d'un brunâtre pâle. — Long. de 12 à 14 mill.

Iles Philippines (C. Semper).

4. NAUPODA, nov. gen. — Petite Mouche courte, large et aplatie, surtout à la tête ; facilement reconnaissable au développement extraordinaire de ses cellules basales ; la seconde cellule basale atteint le milieu de la longueur de l'aile, et réduit ainsi les dimensions de la discoïdale, qui a la forme d'un carré ; antennes petites, à bases rapprochées.

N. PLATESSA, n. sp. — Noire, tête rougeâtre, jambes d'un jaunâtre pâle ; ailes jaunâtres, marquées de brun sur la moitié basale. — Long. 4 mill.

Iles Philippines (C. Semper).

5. ASYNTONA, nov. gen. — Voisin de *Naupoda*, dont il se rapproche surtout par les nervures des ailes ; il en diffère par la tête beaucoup plus large, transversale, ressemblant à celle de *Gorgopis ;* antennes distantes à leur base, munies au second article d'un appendice styliforme allongé ; troisième article elliptique ; chête plumeux.

A. DOLESCHALLI, n. sp. — D'un bleu métallique, jambes et antennes noirâtres, tarses jaunâtres. — Long. 5 à 6 mill.

Amboine (Doleschall).

— M. E. Simon offre à la Société un nouveau volume de ses *Arachnides de France,* la première partie du tome 5e ; l'abondance des matières ayant forcé l'auteur à scinder ce volume.

La première partie du tome 5e contient d'abord un supplément à la famille des *Epeiridæ* (parue dans le tome Ier), à laquelle se rattache le genre *Pachygnatha.*

Ensuite le commencement de la grande famille des *Theridionidæ,* comprenant les groupes des *Argyrodini* (5 espèces), des *Formicinini* (une espèce), des *Theridiosomatini* (une espèce), des *Mimetini* (5 espèces, dont une nouvelle), des *Theridionini* (75 espèces, dont 25 nouvelles) ; quatre nouveaux genres sont caractérisés sous les noms de *Lasæola, Theonoe, Teutana* et *Enoeta.*

Membres reçus. 1° M. Todosio de Stefani Perez, via Alloro, 49, à Palerme (Sicile) (*Coléoptères de Sicile ; Hyménoptères d'Europe*), présenté par M. Ragusa. — Commissaires-rapporteurs : MM. Ém. Deyrolle et L. Fairmaire ;

2° M. Charles Lebœuf, rue Godot-de-Mauroy, 16 (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. Lajoye. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Desmarest et Aug. Sallé.

Séance du 24 Août 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

Communications. M. J. Bigot offre un exemplaire du voyage scientifique aux îles Kerguelen et Rodriguez par la Commission anglaise chargée des observations sur le passage de Vénus. — La Société adresse tous ses remercîments à notre collègue.

— M. H. Lucas fait connaître une nouvelle espèce de Coléoptères de la famille des Cicindélides :

MEGACEPHALA REVOILI. — Tête d'un vert brillant, à reflets violacés et cuivreux, presque aussi large que longue, finement ridée et présentant dans son milieu un sillon longitudinal peu marqué, partant de la partie postérieure. Lèvre supérieure et mandibules d'un brun brillant, avec les palpes maxillaires et labiaux testacés. Thorax plus long que large, finement rebordé, avec les angles de chaque côté de la base non apparents, de même couleur que la tête ; rétréci à ses parties antérieure et postérieure, offrant quelques rides transversales ; arrondi et convexe sur les côtés et en dessus, avec le sillon médian profondément marqué. Élytres d'un beau vert brillant, avec la suture brune ; étroites, allongées, convexes, arrondies et plus larges postérieurement ; couvertes de tubercules spiniformes, à direction postérieure, irrégulièrement placés, parmi lesquels on aperçoit des poils allongés, roussâtres. Fémurs d'un brun brillant, avec les tibias et les tarses d'un roux testacé. Région sternale d'un beau vert métallique. Abdomen lisse et d'un brun brillant. — Long. 25 mill. ; lat. 8 mill. ♂.

La femelle diffère du mâle par une taille plus grande, par son thorax plus fortement rebordé, avec les angles de chaque côté de la base apparents, par les élytres plus larges et par son abdomen sensiblement plus développé. — Long. 28 à 30 mill.; lat. 9 à 11 mill.

Cette espèce vient se ranger dans le voisinage des *M. denticollis* Chaud., Bull. de Mosc., 1re série, t. XVI, p. 674 (1843), et *regalis* Bohem., Ins. Caffr., t. I, p. 2 (1848), avec lesquelles elle ne pourra se confondre à cause de son thorax dont les angles de chaque côté de la base sont nuls dans les mâles, et par les tubercules des élytres qui sont spiniformes, plus distincts et surtout bien plus saillants. Ce dernier caractère la distingue aussi du *M. excelsa* Bates, The Entom. month. Magaz., p. 26 (1874), chez lequel les élytres sont *grosse scabroso-punctata.*

C'est dans les montagnes des Somaulis Ouarsanguélis, vallée du Darror et Karkar, que cette espèce a été découverte par M. Révoil.

— M. L. Bedel communique diverses observations relatives à des Coléoptères :

1. *Licinus asiaticus* Cast. = *L. agricola* Ol. — Cette espèce très répandue se distingue facilement du *L. granulatus* Dej. (*silphoides* ‡ Fabr.) par son prothorax et ses élytres couverts de petits poils dressés, très courts, mais bien apparents, vus de profil. Le *L. granulatus* est glabre.

2. *Limnoxenus grandis* Motsch., Et. ent., 1859, p. 177, = *Hydrobius convexus* Brullé.

3. *Helophorus borealis* F. Sahlb., 1834 (*pallidipennis* Thoms.), = *H. pallidus* Gebler, 1830. — Cet *Helophorus* se trouve en Laponie et sur divers points de la Sibérie occidentale (John Sahlberg); les deux types de Gebler, types que je possède actuellement, proviennent de Barnaoul.

4. *Helophorus elegans* Ballion, 1871, Bull. Mosc., LXIII, 2, p. 320. — Cette espèce est décrite d'une manière insuffisante, mais la diagnose convenant à l'*Helophorus micans* Fald. (*subcostatus* Kolén.), on peut, jusqu'à preuve contraire, l'y réunir comme synonyme.

5. *Ptomascopus Davidi* Fairm., Ann. Fr., 1878, p. 91, = *P. plagiatus* Mén. (*Necrophorus*), 1854, Motsch. Et. ent., III, p. 27.

6. *Myrmecobius agilis* Luc. — On ne voit pas bien les motifs qui ont

pu faire assigner à cet insecte la place qu'il occupe, encore aujourd'hui, à côté du genre *Thorictus* Germ.

En réalité, le genre *Myrmecobius* appartient par tous ses caractères à la famille des *Silphidæ*, tribu des *Cholevini* (voyez Horn, *Synopsis of the Silphidæ*, 1880), et doit prendre rang près du genre *Ptomaphagus* Illig. (*Catops, olim*), à la suite du groupe des *Catopomorphus*, dont il partage absolument les mœurs.

7. *Melanophila Legrandi* Muls. et Pellet, 1870, Opusc. XIV, p. 229, = *M. Marmottani* Fairm., Ann. Fr., 1868, p. 483.

On sait que le *Melanophila Marmottani* Fairm. vit dans le cèdre d'Afrique (*Cedrus atlantica*); il habite notamment les forêts de Batna (Dr Marmottan) et de Teniet-el-Haad !, mais il n'a jamais été trouvé, et pour cause, à Biskra, seule localité que lui attribue sa première description.

8. *Polydrosus cedri* Mars., 1868, Ab., V, p. 193, = *Scythropus cedri* Chevrolat, 1865, Rev. et Mag. de Zool. (extr., p. 30).

9. *Cotaster uncatus* Friw. = *C. pilosus* Motsch. (*Styphlus*), Bull. Mosc., 1851, IV, p. 599; — Chevrolat, Ann. Fr., 1880, p. CXXXIV.

En donnant une nouvelle description de cette espèce, d'après un exemplaire typique de Motschulsky, M. Chevrolat l'indique par erreur de Russie méridionale ; elle provient des côtes de l'Adriatique.

10. *Phytœcia cirtana* Luc. — Appartient au genre *Conizonia* Fairm.

Au printemps dernier, j'ai retrouvé cette espèce à Teniet-el-Haad (département d'Alger); elle se tient exclusivement sur les tiges ou au collet d'une Carduacée (*Carthamus cæruleus* L.) qui pousse par touffes dans les terrains en friche.

— M. E. Allard adresse la description d'une nouvelle espèce de Coléoptères de la famille des Hélopides :

OMALOÏS ATTICUS Allard. — *Corpus oblongum, nigro-piceum, versus elytrorum suturam parum convexum vel potius depressum. Thorax vix longitudine latior, apice arcuatus, basi truncatus ; lateribus antice rotundatis, postice sinuatis, angulis posticis rectis ; punctatus, punctis in disco parum approximatis. Elytra oblonga, haud tuberculata ; interstitiis*

planis, haud tuberculatis, dense punctulatis. — Long. 7 à 10 mill.; larg. 2 1/3 à 3 3/4 mill.

Cette espèce a la taille et la couleur de l'*Omaloïs tenebrioides* Germ., mais s'en distingue aisément par son pronotum beaucoup plus étroit, ressemblant à celui d'*Om. montanus*. Elle diffère de ce dernier par sa tête couverte d'une ponctuation plus grosse et rugueuse, par ses élytres à stries moins fortes, plus superficielles, à intervalles plus larges, plus plats et plus distinctement pointillés.

L'insecte est d'un noir de poix, brillant, avec les antennes et les pattes d'un brun ferrugineux. Pronotum à peine plus large que long, coupé droit à la base, arqué au sommet, ayant les côtés arrondis et sinueux au devant des angles postérieurs qui sont droits; assez densément ponctué, quoique les points soient plus écartés sur le disque que sur les côtés et moins régulièrement ronds que dans *M. montanus*. Écusson triangulaire, avec quelques points. Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, oblongues, médiocrement convexes, bien moins arquées de la base à l'extrémité que dans les *Stenomax*, et moins déclives postérieurement; faiblement arquées latéralement et arrondies ensemble à l'extrémité; neuf stries ponctuées, étroites, peu profondes, séparées par des intervalles fort larges, très plans et très distinctement pointillés; parfois de fines rides entre les points. En dessous, les côtés du prosternum sont ridés longitudinalement, l'abdomen est assez densément pointillé, parfois un peu ridé entre les points.

Cette espèce, qui est à placer à côté de l'*Omaloïs montanus,* est originaire de l'Attique. Elle m'a été communiquée par M. Desbrochers des Loges.

— M. Aug. Chevrolat présente les observations suivantes :

Les deux Longicornes cosmopolites ci-après indiqués, que j'ai reçus des États-Unis d'Amérique, devront figurer également dans nos Catalogues d'espèces européennes.

1° Le *Callidium* (*Semanotus*) *russicum* Fab., Genera Ins. Mantissa, I, p. 32, comme habitant l'Europe, l'Asie, la Russie méridionale et l'Afrique (forêts de cèdres d'Algérie);

2° Le *Clytus Duponti* Muls., Longicornes, éd. 1re, p. 84; Dej., Cat., 3,

p. 359; — *Clytus cinereus* Laporte et Gory, Mon., p. 68, tab. 18, fig. 97, qui a été décrit de nouveau par M. Kraatz sous le nom de *Clytus Sterni.* Par une erreur incroyable, cet insecte est mis en synonymie comme variété du *Clytus figuratus* de Scopoli (Catalogue des Coléoptères de MM. Gemminger et de Harold, t. IX, p. 2928), dont le *Clytus plebejus* de Fab. serait l'espèce identique; il n'a rien de commun avec le *Cl. Duponti* de nos auteurs.

J'ai pris moi-même, avant 1830, cet insecte d'une vivacité incroyable, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye; de Saint-Fargeau en avait pris de son côté une vingtaine d'exemplaires dans le grand chantier de bois qui existait alors dans l'avenue des Loges. Aujourd'hui cette espèce est devenue fort rare.

3° M. L. Bedel vient de m'apprendre que mon *Agapanthia nicæensis* pourrait bien se rapporter à l'*A. cynaræ* Germ., Muls.

— M. Gaston de Senneville adresse la note qui suit :

Dans l'avant-dernière séance, MM. Girard et Laboulbène rapportaient deux cas où, d'une part, le miellat des *Eucalyptus*, de l'autre, celui des fleurs d'arbousiers avait provoqué l'enivrement des Abeilles qui s'en étaient saturées, « et qui tombaient comme ivres, remuant les ailes et les pattes, mais ne pouvant s'envoler. »

J'ai été témoin d'un fait analogue dans les premiers jours de juillet. J'étais dans l'Aude, à Saint-Laurent-de-Cabrerisse; la récolte de miel avait été faite il y avait déjà quelque temps, mais comme il restait encore dans certains rayons un peu de miel, on avait eu l'idée, pour l'en faire couler, de poser ces rayons sur un gros tamis placé lui-même sur une terrasse et exposé au soleil. Il fut impossible pendant la journée de pénétrer sur cette terrasse, car il y faisait une soixantaine de degrés de chaleur, et, en outre, des milliers d'Abeilles étaient venues, attirées par le miel exposé. A huit heures et demie du soir il en voltigeait encore quelques-unes; d'autres, en assez grand nombre, étaient sur les rayons à les sucer; mais par terre, tout au tour et sur l'étendue de la terrasse, gisait un nombre incalculable de ces Hyménoptères. La plupart de ces Abeilles semblaient mortes, quelques-unes agitaient les ailes et les pattes, mais restaient anéanties. Le lendemain matin, vers les cinq heures, je pus constater qu'une centaine environ d'Abeilles étaient mortes; les

autres voltigeaient à la recherche des rayons que j'avais fait retirer pendant la nuit. Elles avaient été ivres-mortes de miel et voulaient s'enivrer de nouveau.

— M. Maurice Girard envoie les remarques suivantes :

1° J'ai reçu une seconde lettre de M. Feuillebois, venant de Palestro, en Kabylie, au sujet du narcotisme des insectes par les fleurs de l'*Eucalyptus Red Gum*. Au 10 août, l'effet toxique sur les Abeilles ne se produisait plus. Cet effet avait été remarqué par tous les propriétaires du voisinage. Depuis bien des années, M. Feuillebois voit les Abeilles butiner sur diverses espèces d'*Eucalyptus*, mais sur les fleurs seulement et non sur les feuilles et les jeunes pousses. C'est seulement cette année qu'il a observé l'effet toxique avec les fleurs du *Red Gum*. Il attribue ce narcotisme à la température très élevée qui régnait à cette époque, le thermomètre marquant 42° à l'ombre sous l'influence du sirocco. De grand matin il y avait peu de morts, mais, à partir de neuf heures, on voyait les Abeilles, ainsi que les Guêpes à nids papyracés, se fixer d'une manière vertigineuse sur les grappes de fleurs, auxquelles elles paraissaient collées, car, en secouant même fortement les branches, on ne pouvait leur faire lâcher prise. Elles ne les quittaient enfin que pour tomber à terre et se tordre dans des convulsions jusqu'à la mort ; les Cétoines même qui visitaient ces fleurs paraissaient à demi-mortes. M. Feuillebois a donné du sirop de sucre à ses Abeilles, pensant par là les détourner de ces fleurs-poisons. La mortalité a cessé, mais plutôt, croit-il, par le changement de température, car les Abeilles des indigènes et de ses voisins, qui n'avaient pas reçu cette alimentation, ne périssaient plus.

Je ferai remarquer que le narcotisme ne paraît pas se produire régulièrement et semble n'être qu'accidentel. Il se peut que la chaleur y soit pour quelque chose, mais il doit y avoir d'autres causes, car il y a plusieurs années, lorsqu'il fut constaté en France pour les Abeilles, avec le nectar des fleurs de sarrazin, la chaleur n'était qu'ordinaire. Si je reviens sur ces faits, c'est qu'il y a là une question fort mal connue et qu'il est bon d'indiquer aux observateurs.

2° Il y a toujours un certain intérêt à signaler les espèces indigènes qui se portent sur les végétaux exotiques introduits. J'ai reçu, il y a peu de temps, de M. Zucetta, employé aux pépinières de la Ville de Paris, à

Boulogne-sur-Seine, et s'occupant spécialement des Conifères, des Coléoptères trouvés dans un tronc de Pin, près des racines et ayant fait des galeries dans la partie enterrée. L'espèce est l'*Hylastes angustatus* Herbst (*attenuatus* Erichson). L'arbre, rangé dans la catégorie des Pins à cinq feuilles à la gaîne et ayant une certaine analogie avec le *Pinus Strobus*, est le *Pinus excelsa*, originaire du centre de l'Asie, très probablement des monts Himalaya.

Séance du 14 Septembre 1881.

Présidence de M. S.-A. de Marseul, ancien Président.

MM. Des Gozis, de Montluçon, J. Lichtenstein et Valéry Mayet, de Montpellier, assistent à la séance.

Lectures. M. Aug. Chevrolat dépose la description de quatre nouvelles espèces de Longicornes. Il montre les types de ces espèces, qu'il désigne sous les dénominations de *Clytus ambigenus* (d'Algérie), *Agapanthia verecunda* et *A. subacutalis* (de Syrie), et *Deracalypus confirmatus* (d'Orient ?); et ajoute que, contrairement à l'opinion de M. L. Bedel (Bull., p. cv), il regarde son *Agapanthia nicæensis* (Bull., p. xcvi) comme distincte de l'*A. cynaræ* Germ.

Communications. M. Maurice Sédillot dit que la collection de Curculionides de M. W. Roelofs, formée principalement des anciennes collections Dejean et de Castelnau, vient d'être acquise par le Musée de Bruxelles.

— M. de Marseul montre un *Sphenophorus hemipterus*, Curculionide originaire de Cayenne, qui vient d'être pris vivant à Limoges par M. Bernard.

— M. Valéry Mayet lit une note sur les *Carabus* des Corbières :

Depuis plusieurs années j'explore, au point de vue entomologique, la partie des montagnes de l'Aude qui se rattache aux Pyrénées et qui constitue les deux petites chaînes secondaires qu'on appelle les Cor-

bières. Ce petit coin de la France est peu connu des entomologistes, et à divers points pourtant il mérite de l'être. La petite ville de Quillan, sur l'Aude, est un centre d'exploration commode. Elle est reliée à Carcassonne par une ligne ferrée et offre aux naturalistes toutes les ressources matérielles désirables. Le pays renferme des forêts de sapins immenses, des torrents, des pâturages superbes, des grottes nombreuses, et j'y ai fait d'excellentes trouvailles. Déjà plusieurs nouveautés ont été décrites par nos collègues Abeille et de Saulcy ; mais aujourd'hui je ne parlerai que du genre *Carabus*, représenté dans ces montagnes par onze espèces, dont voici la liste : *Carabus catenulatus, cancellatus, nemoralis, convexus, purpurascens, auratus, monilis, splendens, rutilans, hispanus* et *punctato-auratus.*

Pourquoi cette richesse exceptionnelle dans une seule partie du département de l'Aude, quand nous ne trouvons que huit espèces dans le Catalogue des Coléoptères des Landes par M. Gobert, tandis que les Pyrénées-Orientales n'en renferment que neuf, d'après Pellet, et que dans tout le bassin de la Seine, c'est-à-dire dans douze départements, M. Bedel n'en a réuni que treize dans son excellent Catalogue ? C'est ce que je vais tâcher d'expliquer.

Les Corbières servent de trait d'union entre les Pyrénées et les Cévennes, et ces deux chaînes ont envoyé plusieurs colonies des espèces qui leur sont propres. Les Pyrénées ont fourni le *rutilans,* le *splendens* et le *punctato-auratus,* et les Cévennes ont envoyé l'*hispanus,* ce beau Carabe, le seul exclusivement français et qui a été si mal nommé par Fabricius. Quant au *monilis,* qui ne se trouve que sur quelques points isolés des Pyrénées et ne se rencontre pas dans les Cévennes du Midi, il est difficile de dire d'où sont venus ceux qui abondent dans la vallée de Sault. Chose curieuse, ces colonies ne se sont pas mélangées, chaque espèce a défendu son terrain, mais ne l'a défendu que contre les espèces venues comme elle de loin. Le *splendens,* par exemple, qui n'a qu'une colonie connue dans l'Aude, la forêt des Fanges, près Quillan, vit là mélangé aux six espèces communes : *catenulatus, cancellatus, nemoralis, convexus, purpurascens* et *auratus* ; mais on ne trouve aux Fanges ni *rutilans,* ni *hispanus,* ni *punctato-auratus,* ni *monilis.* Le *rutilans* a deux localités connues dans l'Aude : les gorges de Saint-Georges, près Quillan, où M. Gavoy, de Carcassonne, l'a capturé, et le col de la Peyre, sur les confins de l'Ariège, où je l'ai pris moi-même. L'espèce cévenole par excellence, l'*hispanus,* se trouve communément en juin et septembre à Rennes-

les-Bains, station de chemin de fer entre Limoux et Quillan. M. Jouve de Séjean en a fait là ample provision, à l'exclusion toujours des trois espèces pyrénéennes et du *monilis*. Ce dernier, ainsi que le *punctato-auratus* var. *Farinesi*, semble confiné dans la vallée de Sault, aux environs du village de Belcaire; il abonde dans les champs et les prairies, tandis que le *punctato-auratus* ne quitte pas les sombres forêts de sapins qui couvrent les pentes. Dans la vallée de Sault, il est inutile de chercher le *splendens*, le *rutilans* et l'*hispanus*, mais les six espèces citées plus haut se rencontrent partout.

Puisque j'en trouve l'occasion, je tiens à dire un mot du *Carabus punctato-auratus* var. *Farinesi*. On peut bien dire que la vallée de Sault est le quartier général de cette variété si rare dans les collections. J'ai recueilli là, dans mes diverses excursions, une quarantaine d'exemplaires. On y trouve tous les passages entre le *punctato-auratus* et le *festivus*, variété de l'*auronitens* qui habite les Cévennes du Midi. Certains individus ont les côtes des élytres effacées et les pieds rouges du *festivus*; d'autres, et c'est le plus grand nombre, ont les élytres à côtes saillantes avec de gros points enfoncés et les pieds noirs du *punctato-auratus*. Plusieurs entomologistes ont déjà proposé la réunion des deux espèces, et la série d'une vingtaine d'individus que je fais passer sous les yeux de la Société est bien propre à trancher la question.

Je terminerai par quelques mots sur les différences d'habitat. Elles doivent entrer en ligne de compte, parce qu'elles expliquent précisément le passage d'une forme à l'autre. L'*auronitens* type est un Carabe de forêts. Quand il se trouve dans les pâturages élevés, comme je l'ai pris moi-même, par exemple au Ballon-d'Alsace, c'est toujours dans le voisinage des bois. Le *punctato-auratus* type, vit, au contraire, dans les endroits découverts, au-dessus de la zone des forêts. La forme qui se trouve au Canigou, et que l'on pourrait appeler le prototype, monte jusqu'à deux mille cinq cents mètres. On la prend parfois sous des pierres qui sont couvertes de neige huit mois de l'année. Dans ces conditions, c'est un Carabe peu brillant, d'assez petite taille, long, aplati, à côtes interrompues par de gros points enfoncés, ayant toujours les pieds noirs. A Luchon, à Bigorre, à Cauterets, le *punctato-auratus* n'est pas encore un Carabe forestier, mais il vit moins haut, entre quinze cents et deux mille mètres. Son type s'est modifié, nous trouvons là un Carabe à côtes non interrompues, plus grand que celui du Canigou, plus court, moins aplati,

et ayant de loin en loin les pieds rouges. Dans les Corbières, l'insecte est devenu forestier; inutile de le chercher en dehors des bois; les pieds rouges sont beaucoup plus fréquents et les côtes des élytres, souvent très saillantes, disparaissent parfois comme chez le *festivus*.

Le *Carabus auronitens* serait donc la forme du Nord et des Alpes, le *punctato-auratus* la forme pyrénéenne; les deux traits d'union seraient le *festivus* des Cévennes et le *Farinesi* des Corbières.

— M. Elzéar Abeille de Perrin adresse la note suivante :

M. Schaufuss vient de publier dans le Bulletin deux notes sur les genres *Anophthalmus* et *Bathyscia*. Je voudrais y répondre au nom de MM. Bedel et Horn, comme au mien, mais je suis assez embarrassé pour le faire. Il faudrait en effet commencer par répéter ce que je croyais avoir démontré dans des publications antérieures, dont M. Schaufuss aurait dû tenir compte :

1° Il aurait vu que, d'après moi, les *Anophthalmus* ne se distinguent des *Trechus* par aucun caractère constant, et que dès lors il y avait lieu de les réunir. J'ai consciencieusement étudié la dilatation des tarses des mâles, la forme des yeux, etc., sur *toutes* les espèces françaises, et cette étude est suffisante, puisqu'elle offre tous les passages entre les types extrêmes. M. Schaufuss maintient cependant le genre *Anophthalmus*, en se basant sur ce que l'*on pourra un jour trouver des caractères justificatifs*. J'avoue ne pouvoir suivre cette argumentation. Mais où mon esprit se perd tout à fait, c'est lorsqu'il vient proposer un genre *Phanerophthalmus* pour les *Anophthalmus oculés*, ce qui revient à dire pour les *Trechus aveugles qui ont des yeux*. Qu'est-ce donc qu'il appellera *Trechus*? Il avoue que son genre *Phanerophthalmus* est peut-être identique au genre *Trechus*; ce dernier lui serait-il inconnu? En résumé, qu'il veuille bien préciser les différences entre ses trois genres, s'il veut qu'on se rende compte de sa proposition. Il nous conseille de mieux étudier ces petits animaux : s'il a aperçu chez eux quelque chose qui nous ait échappé, qu'il le dise, ce sera plus simple et c'est même indispensable pour éclairer une question très claire d'après nous, mais qu'il a singulièrement obscurcie.

2° J'ai établi que le grand genre *Bathyscia* (*Adelops, olim*) était très compact et que là encore tous les passages existaient comme dilatation

des tarses chez les mâles. Par conséquent les genres *Quæstus* et *Quæsticulus* ne se basent sur rien de sérieux. Et que M. Schaufuss me permette de lui faire observer que si sa collection renferme trente-deux espèces de *Bathyscia*, la mienne en contient près d'une centaine ; que beaucoup ont été prises par moi vivantes; qu'enfin j'ai étudié pas mal d'espèces sur un grand nombre d'exemplaires, certaines même sur 300 et plus. Je crois donc avoir eu pour élucider cette question d'autres éléments que les siens.

Le seul démembrement que j'ai pu faire est basé sur le nombre différent des articles tarsaux antérieurs des mâles. Mon genre *Aphaobius* (*Milleri* Schmidt) n'a que 4 articles au lieu de 5 à ces organes. Je suis étonné que M. Schaufuss, qui ici encore donne à M. le Dr Horn le conseil de mieux étudier les tarses de ces insectes, n'ait pas mis lui-même son conseil en pratique, puisqu'il range le *Milleri* dans le même groupe que les *montana*, *corsica*, etc. Mais plus rigoriste même que M. le Dr Horn, qui me paraît au contraire connaître admirablement ces Clavicornes, ainsi qu'on le constate à chaque page de son excellent *Synopsis of the Silphidæ*, ouvrage que M. Schaufuss doit ignorer, je ne propose cette division que comme un peu arbitraire. Il est à remarquer en effet que le 5e article des tarses antérieurs (mâle), bien visible et même grand chez certaines espèces, diminue progressivement chez d'autres au point de n'être plus que très difficilement appréciable. Rien d'extraordinaire à ce qu'il finisse par disparaître totalement; c'est le résultat extrême d'une gradation continue. Mais si ce caractère perd ainsi de sa valeur, quelle importance peut-on attacher à une dilatation plus ou moins grande ? Où commenceront et où finiront les *Quæstus* et les *Quæsticulus* ? Je me permets de poser encore à mon honorable collègue cette question qui me semble insoluble.

Je ne puis répondre à quelques assertions dont je n'ai pu saisir le sens, telles que celles-ci : « M. Abeille considère plus le nom que les diagnoses du genre *Anophthalmus*, » — ou bien : « Je partage la répugnance de M. Abeille à nommer *Anophthalmus* un insecte doué de beaux yeux. » — Je n'ai jamais dit cela, mais j'ai dit le contraire, puisque je proposais d'appeler *Trechus* des insectes dépourvus d'yeux, c'est-à-dire les *Anophthalmus*. Avais-je donc raison de croire que le débat a gagné en obscurité ?

M. Maurice Sédillot ajoute que, dans un travail sur les Leptodirites (Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse, 1878), M. Abeille

a établi les synonymies de trois espèces de *Bathyscia* que M. Schaufuss regarde encore comme distinctes : *B. Erberi* Schauf. = *cælatus* Hampe ; *B. pruinosa* Schauf. = *narentina* Miller; et *B. Kerimi* Fairm. = *tarsalis* Kiesenwetter. M. Schaufuss range même cette dernière espèce dans deux genres différents.

— M. Maurice des Gozis fait connaître une note intitulée : Quelques rectifications synonymiques touchant différents genres et espèces de Coléoptères français (1[re] partie) :

I. — Le genre Rhinomacer, créé par Geoffroy en 1762 (Ins., I, p. 270), n'a que le nom de commun avec le genre *Rhinomacer* F., 1787, seul conservé, mais à tort, dans les catalogues. La coupe établie par Geoffroy comprenait nos genres *Rhynchites, Attelabus, Apoderus,* avec le *R. violaceus* Scop. (*betuleti* F.) pour type. C'est donc dans une intention purement brouillonne et injustifiable que Fabricius, auquel on n'a que trop de procédés semblables à reprocher, a transféré ce nom au *R. attelaboïdes,* espèce inconnue de Geoffroy; d'où une confusion qu'il importe de faire cesser. Voici rétablie telle qu'elle doit être la synonymie de ces deux genres :

1° Genre RHINOMACER Geoffroy, 1762. — *Rhynchites* Herbst, 1797. — *Involvulus* Schrank, 1798 (pars).

A. Sous-genre Rhinomacer in sp. — *Byctiscus* Thoms., 1865.

B. Sous-genre Rhynchites Herbst. — Pro parte : *Mechoris* Bilberg, 1820 (type *hungaricus*). — *Deporaus* Steph. (*Platyrhynchus* Thunb., pars), (type *betulæ*). — *Cænorhinus* Thoms., 1865 (type *megacephalus*).

2° Genre CIMBERIS des Gozis, nom. nov. — *Rhinomacer* || F., 1787 (nec Geoffr.).

J'aurais voulu n'être point forcé de créer un nouveau nom; malheureusement ce groupe est peut-être le seul de la famille où il n'existe point d'ancien nom tombé en désuétude qu'il m'ait été possible de reprendre (1).

---

(1) A la suite de cette remarque, j'en avais tout d'abord admis une seconde très analogue sur la distribution des genres *Anthribus* et *Brachy-*

II. — Le nom de *Bruchus* L., 1767 (Syst. Nat., ed. XII), doit disparaître, primé à la fois par celui de MYLABRIS Geoffroy, 1762, et par celui de *Laria* Scop., 1763. Et par suite, le genre *Mylabris* F., 1775 (nec Geoffr.), se trouvant dépossédé, pourra prendre le nom de MEGABRIS des Gozis.

III. — Le nom de *Pachymerus* donné par Latreille à une coupe détachée des MYLABRIS Geoffr. (*Bruchus* L.) ayant été employé antérieurement par Lepelletier Saint-Fargeau et Serville (Enc. Meth., X, 1825) pour un genre d'Hémiptères, devra être remplacé, et je propose à cet effet celui de ADROMISUS, sans étymol.

IV. — Le genre *Hypophlœus* Helw., 1792, ayant repris avec justice le nom plus ancien de CORTICEUS Piller et Mitterp., 1783, le genre *Corticus* Latr. doit forcément être débaptisé pour éviter une confusion immanquable. On pourra le nommer HORRIMANTUS des Gozis, sans étymol.

V. — La même raison doit faire disparaître le nom de *Cteniopus* Sol., 1835, beaucoup trop voisin, à mon sens, de CTENOPUS Fischer, 1824, surtout quand on considère que ces deux genres appartiennent au même sous-ordre et ne sont séparés dans les catalogues que par quelques pages à peine. Le moins ancien, quoique le plus connu, devant évidemment céder le pas à l'autre, *Cteniopus* pourra être remplacé par SARANDONYX, nom. nov.

— M. V. Xambeu adresse une note sur un parasite de la Mante religieuse :

En 1878, j'ai fait part à la Société, par l'intermédiaire de M. Maurice

---

tarsus. Mais je m'aperçois à temps que la rectification que je proposais a été déjà inscrite mot pour mot dans le Cat. Stein-Weise, ed. 2ª. Malgré cela, comme aucun recueil français ne l'a portée encore à la connaissance de nos compatriotes, je crois utile de rappeler brièvement que l'*Anthribus albinus*, n'ayant pas été connu de Geoffroy, créateur du genre *Anthribus*, ne saurait aujourd'hui conserver ce nom aux dépens des espèces typiques de Geoffroy. Il reprend donc celui de MACROCEPHALUS qui lui vient d'Olivier, et ANTHRIBUS revient avec justice aux espèces que Schönherr avait détachées à tort pour en faire des *Brachytarsus*. C'est toujours, comme on voit, le même principe.

Girard, de la découverte d'un petit Hyménoptère que je prenais à Romans sous les ailes de la Mante religieuse. La description en fut donnée au Bulletin de la même année, p. CLXIII.

Les exemplaires capturés avaient leurs ailes coupées au milieu. Tous provenaient de la Drôme. Depuis, j'ai retrouvé le même insecte dans des conditions semblables à Ria (Pyrénées-Orientales).

La manière de vivre de ce Microhyménoptère m'avait rendu perplexe, et je soupçonnai fort que, à la façon du *Palmon pachymerus*, autre parasite de la Mante, il ne se tenait sur cette dernière que pour guetter le moment de la ponte de l'oothèque. Mais alors que venaient faire ceux que l'on trouvait sous les ailes du mâle ? — (Bulletin de 1879, p. VII.)

C'est dans le but de m'en rendre compte que, l'an dernier, je mis dans des récipients séparés les uns des autres des Mantes religieuses vivantes, mâles et femelles, prises portant chacune un ou plusieurs parasites vivants.

Aujourd'hui, le résultat obtenu est négatif de ce côté ; mais, sur un autre point, je viens d'acquérir la certitude que les œufs d'un autre parasite sont pondus dans l'oothèque même ; que les larves vivent aux dépens de celles de la Mante, et qu'elles subissent leur nymphose au lieu et place de celles-ci.

L'insecte parfait que je viens d'obtenir d'une coque coupée par tranches, de façon à bien observer ainsi les détails, a les ailes parfaitement développées, et, à l'instar des petits Hyménoptères parasites, paraît jouir d'une force de vol considérable, bien plus puissante que celle de son commensal le *Palmon pachymerus*.

Ce point éclairci, il reste encore à connaître l'époque et la manière dont s'opère la ponte ainsi que la vie évolutive de la larve.

— M. J. Lichtenstein communique les notes suivantes :

1° Dans son travail sur les Coccides, M. V. Signoret dit, à propos d'une des Cochenilles les plus nuisibles à l'olivier, le *Philippia oleæ* Costa : « Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce, et aucun auteur ne « l'a encore signalé ; espérons que les entomologistes du Midi parvien- « dront à le découvrir. » Je trouve ce sexe actuellement sous les feuilles des oliviers, à côté des coques des femelles. Comme chez tous les Lécanides, il est sous une coque nacrée transparente, composée de huit pièces

assemblées en forme de prisme : une en triangle tronqué, par devant ; une en parallélogramme, sur le dos ; deux de chaque côté, et trois en triangle, à l'arrière. La larve rejette derrière elle, en soulevant sa coque, sa dernière dépouille, sous forme d'une mince pellicule. Vingt-quatre heures après, on voit s'allonger deux longs filets blancs qui deviennent aussi grands que l'insecte, et, deux ou trois jours après, la forme parfaite apparaît.

Cet insecte est rougeâtre et a des antennes de neuf articles, dont le troisième, le plus long, est fortement renflé à sa base. La tête, ronde, porte deux yeux sur les côtés et six ocelles par dessus rangés en cercle : deux gros en avant, deux moyens en arrière et deux petits au milieu. Contrairement à ce que dit notre collègue, les femelles adultes ont *huit* articles aux antennes et non pas *six*. Or, comme c'était la seule différence sur laquelle M. V. Signoret se basait pour créer le nouveau genre *Lichtensia*, je pense que ce genre doit disparaître et céder le pas au genre *Philippia* de Targioni.

De plus, tous les mâles de ces deux genres ont *neuf* articles aux antennes seulement et non pas *dix*, comme il est dit dans l'Essai sur les Cochenilles.

J'ajouterai que je possède trois espèces du genre *Philippia*, savoir : *P. oleæ* Costa, *viburni* Sign. et *hederæ* Licht., et que je ne trouve d'autre différence entre elles que l'*habitat* et l'époque d'apparition. Celles du lierre et du laurier-thym m'ont donné les mâles en avril et celle de l'olivier en septembre ; mais il pourrait fort bien y avoir deux générations annuelles, car je constate ce fait cette année-ci pour plusieurs espèces de Coccides. Comme preuve à l'appui, je montre les mâles et femelles de l'*Eriopeltis festucæ*. J'ai obtenu aussi le mâle des *Kermes vermilio, Diaspis rosæ* et *artemisiæ* (ce dernier inédit), etc., *en automne,* en deuxième génération.

2° M. V. Signoret a créé aussi le genre *Boisduvalia* pour les très rares Coccides du groupe des Dactylopiens dont les mâles portent quatre filets blancs à la queue au lieu de deux, ce qui est le cas le plus ordinaire. L'auteur n'en cite que deux espèces : *B. lauri,* sur le laurier, et *B. quadricaudata* Sign., sur un chiendent indéterminé.

Je viens de trouver une troisième espèce sur la pariétaire (*Parietaria diffusa*) : ce sera le *Boisduvalia parietariæ* Licht.

Je me borne aujourd'hui au caractère si facile à saisir de quatre filets blancs à la queue de ce petit Coccide, qui est rouge clair, de 0 mill. 58 de long en tout, avec de belles antennes de dix articles, plus longues que l'insecte, car elles ont 0 mill. 62; les deux articles basilaires sont très courts et renflés, c'est le troisième article qui est le plus long de tous, et ils vont en diminuant de taille jusqu'au dixième, qui est le plus court.

La femelle, enfarinée, est d'un blanc de neige; j'en étudie la biologie.

3° Dans une longue liste d'espèces qu'il dit ne savoir à quel genre rapporter, M. V. Signoret cite un *Coccus rubi* de Schrank qui vit sur le framboisier (*Rubus idæus*).

Je trouve à Montpellier, sur la ronce (*Rubus discolor*) un Coccide, gros comme un petit pois et de couleur noisette, indiqué par Schrank, qui se fixe sur une pellicule blanche contre les rameaux. Il me donne des petits de couleur rouge que je suis en train d'élever. J'attends de connaître le mâle pour publier la description complète de cet insecte, qui me paraît appartenir au genre *Coccus* ou en être très voisin. Les femelles ont neuf articles aux antennes.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je ne sache pas que les œufs de *Phrynus,* Arachnides de l'ordre des Phrynéides, aient déjà été signalés. Ayant observé des *Phrynus australianus* Koch chargés d'œufs, je me suis assuré que les œufs pondus ne sont pas abandonnés par les femelles.

C'est ordinairement sous l'abdomen que les femelles portent leurs œufs, où ils sont rangés transversalement et d'une manière symétrique. La membrane qui les maintient est d'un brun ferrugineux, assez dure au toucher, très tendue, et comme elle est transparente et extrêmement mince, on aperçoit très distinctement la disposition dans laquelle ils sont placés. J'ai observé deux femelles : chez l'une j'ai compté seize œufs, chez l'autre je n'ai pu en distinguer que treize. Ces œufs sont sphériques et d'un jaune roussâtre; ils sont très gros relativement à la taille du *Phrynus australianus,* mais ils ne présentent pas tous la même dimension. En effet, il y en a qui acquièrent 1 millimètre de longueur; chez d'autres cette dimension est presque double, car ils mesurent 1 millimètre 3/4. Ces derniers sont probablement des œufs arrivés à leur

maximùm de développement. On peut supposer que le *Phrynus australianus* porte ses œufs jusqu'à leur éclosion et que la membrane transparente qui les maintient se rompt ou est déchirée par les jeunes après leur éclosion.

Ces Arachnides, qui habitent l'île Nou, dans la Nouvelle-Calédonie, ont été trouvés par M. Bougier, commandant du pénitencier agricole de cet archipel, qui les a dernièrement envoyés au Muséum.

Séance du 28 Septembre 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

Lecture. M. Maurice des Gozis adresse, par l'entremise de M. L. Buquet, un mémoire ayant pour titre : Note sur un caractère encore trop peu utilisé dans la famille des Carnivores (Carabiques).

Communications. M. Albert Fauvel envoie la note suivante :

Au moment de commencer la publication du grand mémoire sur les Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie auquel je travaille depuis quinze ans et qui comprendra *un millier d'espèces,* je crois intéressant de donner à la Société, à titre de spécimen, un relevé des Cicindélides et des Carabides décrits de cette colonie par le Père Montrouzier, en 1860 (Ann. Soc. ent. Fr., p. 233-241), et par Perroud, en 1864 (Ann. Soc. Linn. de Lyon, p. 48-74). Le travail du premier auteur est aussi déplorable au point de vue des attributions génériques des espèces que de leur description, souvent réduite à des diagnoses insignifiantes. Deux espèces, classées parmi les Carabiques, ne sont même pas de cette famille et appartiennent à celle des Anthicides. Dans l'opuscule de Perroud, les descriptions sont bonnes ; mais les affinités génériques sont fréquemment méconnues. Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes les corrections qu suivent ont été faites sur les types mêmes des auteurs.

Cicindela Thomsoni Perroud = *Vata,* nov. gen.

— *hemicycla* Montr. = *Cicindela interrupta* Fabr.

Oxycheila arrogans Montr. — La diagnose s'applique à quatre espèces de *Caledonica.*

— *affinis* Montr. = *Caledonica.*

— *pulchella* Montr. = Idem.

Calosoma oceanicum Perr. — Recte.

Scarites marginatus Montr. — Ce Carabique est le seul qui me soit resté inconnu. De Chaudoir a déjà déclaré qu'on ne peut s'en faire une idée d'après la description (Ann. Soc. ent. Belg., 1879, 126).

Agra? austrocaledonica Montr. = *Formicomus* (Anthicide).

Ega? angusticollis Montr. = *Anthicus* (idem).

Parallelomorpha depressa Perr. — Recte.

Dromidea Thomsoni Perr. — Recte.

Cymindis picea Montr. = *Xanthophæa.*

— *geophila* Montr. = *Uvea* (nov. gen.) *stigmula* Chaud.

Rhinocheila Levrati Montr. = *Belonognatha.*

Trichothorax cyaneus Montr. = *Rhombodera.*

Chlænius biguttatus Montr. = *binotatus* Dej.

— *viridis* Montr. = *ophonoïdes* Fairm.

Sphodrosomus Saisseti Perr. — Recte.

Dicrochile artensis Perr. — Recte.

Rembus Goryi Montr. = *Dicrochile artensis.*

Dicrochile caledonica Perr. — Recte.

Anchomenus leucomerus Perr. = *Platynus.*

Colpodes cyaneus Perr. — Recte.

Catascopus? Lafertei Montr. = *Colpodes.*

Feronia Melliei Montr. = *Chlænidius.*

Abax caledonicus Montr. = *Abacomorphus.*

Ophonus? Billardierei Montr. = *Gnathaphanus melanarius* Dej.

Catadromus? impressus Montr. = *Gnathaphanus.*

Cymindis domestica Montr. = *Stenolophus* vrai.

Amphibia pallipes Montr. = Idem.

Trechus litura Perr. = *Perigona.*

Bembidium artense Montr. = *Tachys.*

— *kanalense* Perr. = Idem.

Bradycellus biguttatus Perr. = *Tachys artensis.*

Il n'y a donc que *sept* espèces sur *trente-quatre* qui doivent conserver leur nom d'origine. La proportion est malheureusement analogue dans les autres familles de Coléoptères.

—M. le docteur Régimbart envoie une note sur l'habitat du *Dryophilus anobioides* Chevrolat :

Au mois de février dernier, entre le Boulay-Morin et la Chapelle-du-Bois-des-Faulx, à 8 kilomètres nord d'Évreux, dans le but de me procurer une provision de *Phlœophthorus tarsalis,* je recueillis plusieurs branches de genêt (*Sarothamnus scoparius*) présentant des galeries de cet insecte. Vers le mois d'août, ne voyant rien sortir, j'enlevai avec précaution l'écorce d'une des branches et j'y trouvai, dans une galerie, une nymphe allongée qui, au bout d'une huitaine de jours, donna naissance à un *Dryophilus anobioides* Chevr., ♂. Vers le 15 septembre, l'éclosion ne se faisant pas, j'écorçai et divisai en petits morceaux toutes les autres bûchettes de genêt, et je me procurai ainsi un certain nombre d'exemplaires de la même espèce, tous bien développés et bien colorés, qui restaient immobiles dans leur loge, située tantôt sous l'écorce, tantôt au cœur même du bois, mais qui, aussitôt exposés au jour, se mettaient à courir avec agilité. Chose remarquable, tous les *Phlœophthorus* étaient morts dans leurs galeries sous l'écorce et pas un seul ne se trouvait vivant sous aucun état. Cette mort des Xylophages est d'ailleurs toute fortuite et n'a rien de commun avec la présence des *Dryophilus;* ceux-ci en effet sont lignivores et leurs galeries, plus grandes, s'enfoncent profondément dans le bois, tandis que celles du *Phlœophthorus* sont sous l'écorce. C'est une localité de plus à ajouter à cet insecte rare, découvert près de Saumur par M. Chevrolat et retrouvé depuis à Fontainebleau par M. H. Brisout de Barneville et aux environs de Marseille par M. Abeille de Perrin.

— M. Maurice des Gozis fait connaître une note intitulée : Quelques rectifications synonymiques touchant différents genres et espèces de Coléoptères français (2e partie) :

VI. — Le genre Cneorhinus, fondé par Schönherr en 1826, d'abord comme sous-genre des *Thylacites,* puis élevé à la dignité de genre dans le tome I du Gen. et Spec. Curcul., 1833, avait pour type, d'après la déclaration expresse de son créateur (voy. loc. cit., p. 10), le *C. barcelonicus,* appartenant à la *stirps* 1a du genre, composée avec lui des *C. prodigus, ludificator* et de deux autres espèces sibériennes. C'est donc à tort que MM. Desbrochers des Loges et Jekel, voulant l'un après l'autre scinder le genre Cneorhinus, justement à cause du caractère par lequel Schönherr limitait ses divisions, accompagné de quelques particularités ventrales et d'une forme d'épaules un peu différente, ont réservé le nom schönherrien à la *stirps* 3a qui ne renferme point l'espèce typique, et ont donné à l'autre — (*Cneorhinus* vrais) — les noms de *Tretinus* Jekel ou *Lacordaireus* Desbr. (ce dernier nom déjà employé du reste). — C'est un exemple de plus de l'inconvénient qu'il y a, pour ceux qui divisent un genre ancien, à ne point mettre assez de soin à vérifier quelle en devait être l'espèce typique dans la pensée du créateur, car c'est à celle-ci incontestablement que doit toujours demeurer l'appellation primitive, puisqu'elle est celle qui réalise le plus parfaitement les caractères donnés.

Or, comme le genre de M. Jekel est basé sur des caractères assez importants pour mériter d'être maintenu, il conviendra, pour obéir à la règle de nomenclature sus-visée, de rectifier ainsi l'erreur commise : la coupe contenant les *barcelonicus, prodigus,* etc., devra rester Cneorhinus Schönherr, avec les synonymes *Tretinus* Jekel, *Lacordaireus* || Desbr.; — la seconde coupe, qui se trouve sans nom, pourra s'appeler Bornazon, nom. nov. (*Cneorhinus* Jek., nec Schönh.).

Voici une courte formule où j'ai réuni les différences principales qui éloignent ce nouveau genre des *Cneorhinus* vrais :

Genre BORNAZON des Gozis, 1881. — Rostre non étranglé à la racine, non séparé de la tête, si ce n'est par un sillon très faible, souvent indistinct, dépourvu aussi de sillon longitudinal. Côtés des étuis régulièrement arqués dès leur naissance, non sinués ni redressés près de la base. Corps densément couvert de squamules arrondies. Segments intermédiaires du ventre inégaux, le 2e plus long que les suivants, le bord postérieur des

3e et 4e assez fortement relevé au-dessus de l'arceau suivant quand on regarde de profil. Sommet des tibias, surtout des antérieurs, fortement dilaté-arrondi au côté externe ; cette dilatation parfois plus ou moins réduite, comme usée, chez certains individus, sans doute par suite de leurs habitudes fouisseuses.

Vivent à terre dans les endroits sablonneux, à la différence des *Cneorhinus* que l'on trouve plus habituellement sur les plantes.

— M. H. Lucas communique une note relative à un Lépidoptère Chalinoptère :

Le *Bombyx* du sexe femelle que je présente est remarquable par les ailes de la première paire, offrant en dessus, de chaque côté, trois miroirs ou spéculums transparents, et qui varient de forme et de grandeur; les ailes inférieures présentent aussi de chaque côté un miroir un peu plus petit. C'est sans aucun doute à cause de la disposition des miroirs des ailes antérieures que cette espèce a reçu de M. Helfer le nom de *trifenestrata*.

L'exemplaire que je communique est de très moyenne taille, car son envergure égale à peine 65 millimètres; mais ce qui attire l'attention, c'est le cocon tissé par la chenille, et qui n'a pas encore été signalé. Il est acuminé à ses deux extrémités, long de 35 millimètres et mesure 14 millimètres dans sa plus grande largeur. La soie fournie par la chenille pour la confection de son cocon est épaisse et nullement douce au toucher ; son enveloppe a l'aspect d'un réseau, et les mailles qui le forment sont irrégulières et assez grandes pour permettre d'entrevoir la nymphe qui est petite et brune. Cette soie est d'une belle couleur jaune d'or et rappelle des fils de ce métal qui auraient été tissés. On sait que la soie est due à un liquide fourni par deux glandes qui passent sous le canal alimentaire, et chacune se continue en un tuyau très grêle, une filière; ces deux filières se réunissent ensuite de manière à ne former qu'un seul canal où aboutissent deux autres petites glandes dont le produit est une sorte de vernis qui donne à ce fil le brillant de la soie et la propriété de résister à l'action de l'eau.

Je ne sais si cette soie, qui est peu abondante, est susceptible d'être tissée et si, en subissant ce travail, la couleur jaune d'or ne serait pas altérée. Dans tous les cas, il serait intéressant de chercher à élever cette

espèce afin de faire cet essai et de voir si l'étoffe fabriquée conserverait la couleur que présente le cocon.

C'est dans l'extrême Orient, en Cochinchine, dans les bois situés sur les rives du Mékong que l'insecte parfait ainsi que ce cocon ont été rencontrés par M. le docteur Harmand.

Membre reçu. M. A. Mellottée, interprète adjoint à la Légation française de Yokohama (Japon), et rue Cunin-Gridaine, 3, à Paris (*Faune entomologique du Japon, surtout Coléoptères*), présenté par M. E. Simon. — Commissaires-rapporteurs : MM. Bedel et Poujade.

Séance du 12 Octobre 1881.

Présidence de M. C.-E. LEPRIEUR, Président de 1880.

Communications. M. E. Desmarest, en annonçant la mort de l'un de nos plus sympathiques collègues, M. Bignault, s'exprime en ces termes :

M. Juste Bignault, reçu membre de la Société en 1878, dans la séance du 23 octobre, sur la présentation de MM. Boieldieu et H. Lucas, assistait encore à notre dernière séance, et ne manquait que très rarement à nos réunions fraternelles, qu'il aimait et auxquelles nous aimions à le voir. Il vient de nous être enlevé subitement, dans la nuit du 3 octobre 1881, par une congestion pulmonaire, à peine âgé de 45 ans.

Il y a déjà longtemps qu'il s'occupait d'Entomologie en général, mais c'est surtout depuis cinq ans qu'il a pu se livrer entièrement et avec passion à la recherche incessante ainsi qu'à l'étude approfondie des Insectes, presque exclusivement à celles des Lépidoptères, dont il avait formé une belle collection.

La Société d'Acclimatation lui a récemment décerné un prix pour ses éducations de Bombyx séricicoles nouvellement introduits en France, particulièrement pour celles de l'*Attacus Pernyi*, dont il avait élevé un très grand nombre d'individus. Nos Bulletins renferment de lui quelques observations lépidoptérologiques ; l'année dernière il y a décrit, sous la

dénomination de *crocea*, une aberration de la *Calligenia D-miniata* (Bull. 1880, p. CV); et M. Clément a fait connaître une remarquable variété constante de l'*Attacus Pernyi* (Bull. 1880, p. CXXII), observée par plusieurs entomologistes, qu'il a nommée *Bignaulti*, pour rappeler un très bel exemplaire élevé de chenille par notre collègue dans sa propriété de l'Hay. Il devait nous donner bientôt d'autres travaux plus importants sur les variétés chez les Lépidoptères, qu'il comptait étudier au point de vue du darwinisme.

Espérons que son jeune fils, déjà attaché à la Société comme assistant, continuera les recherches scientifiques auxquelles son père l'a initié, et qu'un jour il remplacera dignement le collègue que nous regrettons tous.

Les membres présents à la séance s'associent tous aux regrets que vient d'exprimer le Secrétaire, et l'impression de ses paroles d'adieu est décidée pour le Bulletin.

— M. J.-B. Géhin adresse la note suivante :

J'ai lu avec intérêt la note que M. Valéry Mayet a publiée dans le n° 17 du Bulletin de la Société, p. 146 (Bull., p. CVIII), sur les *Carabus punctato-auratus*, *Farinesi*, *auronitens*, etc. Sans contredire complètement les conclusions qui terminent cette note, je crois qu'il est bon de faire quelques réserves à ce sujet, car l'auteur a passé sous silence diverses particularités de l'organisation des deux insectes qu'il propose de réunir.

Dans le *C. auronitens*, en effet, ainsi que dans sa variété *festivus*, les antennes du mâle sont simples, tandis que dans le *punctato-auratus* et dans sa variété *Farinesi* les antennes du mâle ont les articles 7e, 8e et 9e émarginés; le 7e moins et le 9e très faiblement, mais le 8e l'est toujours d'une manière assez sensible. De plus, dans l'*auronitens*, les élytres sont, très généralement, exemptes des gros points enfoncés que l'on observe au bord interne de toutes ou de la plupart des côtes des élytres de la presque totalité des *punctato-auratus*. Je sais bien qu'ici, comme du reste cela se remarque sur presque tous les caractères, plus ou moins, spécifiques du plus grand nombre des Carabes, il y a des exceptions; mais, si l'on trouve, dans les variétés *Escheri* et *festivus* principalement, des exemplaires dont les élytres ont de gros points enfoncés, ceux-ci ne sont

généralement ni aussi marqués ni aussi nombreux ; il arrive aussi fréquemment que ces points sont placés, comme dans le *Solieri,* plutôt *sur* les côtes qu'à leur côté interne ; j'ai même un exemplaire du Tyrol dont trois côtes des élytres, sur six, sont tout à fait caténulées.

Dans l'*auronitens,* le scape et les pattes sont d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair, tandis que dans le *punctato-auratus* ces mêmes parties sont d'une couleur de poix, avec les tibias plus ou moins rouges. Dans la coloration, les exceptions à cette règle sont assez rares, car, dans l'*auronitens,* je ne connais que sa variété *nigripes,* assez rare elle-même, et un exemplaire de la variété *Putzeysi,* de ma collection, qui aient les pattes noires ; dans le *punctato-auratus* et sa variété *Farinesi,* M. Mayet n'a observé que trois exemplaires ayant le scape et les jambes rouges, sur plus de cinquante qu'il a eus en sa possession et dont il m'a généreusement donné sept, parmi lesquels il y en a un à pattes rouges.

Chose curieuse à noter, cet exemplaire, qui est un mâle, n'a que le 8e article des antennes émarginé ; il y a certainement là quelque chose qui, en se généralisant, pourrait faire supposer une sorte de transition entre le *festivus* et le *Farinesi.* Dans le *punctato-auratus,* je ne puis citer qu'un exemplaire à pattes noires, acquis de la collection Pradier ; il est entièrement noir ; il portait le nom de *lugubris,* que je lui ai conservé.

Enfin, malgré le peu d'importance que j'attache généralement à la couleur, j'ajouterai que, dans l'*auronitens,* le dessus du corps est en général vert ou vert doré, quelquefois bleuâtre, violet ou noirâtre, presque jamais cuivreux sur les élytres, excepté dans le *festivus.* Dans le *punctato-auratus,* la couleur du dessus est, au contraire, le plus souvent cuivreuse, pas souvent verte et très rarement dorée, noire dans le seul exemplaire cité plus haut. Notons encore que les deux espèces, ainsi que leurs variétés, paraissent avoir chacune une aire géographique assez tranchée.

Voilà donc trois caractères, dont le premier a une valeur que sa constance vient encore augmenter ici, et qui peuvent donner raison aux entomologistes opposés à la réunion des deux espèces. Les formes de transition font absolument défaut, car, en général, les exceptions signalées ne portent que sur des caractères tout à fait secondaires. Tout ce que l'on peut conclure, c'est que, par sa forme et par sa couleur, le *Farinesi*

se rapproche davantage de l'*auronitens* typique que ne le fait le *festivus* sous ses deux aspects ; tandis que celui-ci, par son corps déprimé, proportionnellement moins allongé, et souvent par sa couleur plus cuivreuse, se rapproche davantage du *punctato-auratus* des hauts sommets que ne le fait sa variété *Farinesi*, dont les côtes paraissent aussi avoir moins de tendance à s'effacer complètement, ainsi que cela se voit sur certains exemplaires de la variété *festivus*.

En examinant un matériel considérable, dans lequel figurent des formes intéressantes trouvées dans les Hautes-Pyrénées (port de Gavarnie et Barèges) ou dans l'Ariège (Cazavet et Mas-d'Azil), j'ai trouvé une forme se rapportant à un insecte recueilli par Rambur au port de Gavarnie et qu'il considérait comme formant une espèce nouvelle qu'il a nommée *montanus*, sans la décrire, mais qui, suivant moi, ne constitue qu'une variété du *punctato-auratus* et dont le mâle typique a aussi les antennes émarginées. Enfin, dans un couple qui m'a été communiqué par M. Pandellé, le mâle a, par sa forme, sa sculpture et la couleur du scape et des pattes, tout à fait l'aspect d'un *auronitens*, mais il a les antennes émarginées et le relief des côtes des élytres est peu prononcé ; la femelle, au contraire, a les côtes très fortes, et le scape ainsi que les pattes sont de couleur brune.

Tout ceci est loin de justifier la réunion proposée par mon honorable ami M. Valéry Mayet, mais démontre que, pour les caractères les plus importants, le *Farinesi* est au *punctato-auratus* ce que le *festivus* est à l'*auronitens*.

On le voit, des recherches nouvelles sont nécessaires pour trancher la question en litige.

— M. le docteur G. Kraatz écrit également, en réponse à la note publiée par M. Valéry Mayet (Bulletin, page CVIII), pour rappeler le caractère qui permet de séparer le *Carabus punctato-auratus* Dej. et sa variété *Farinesi* Dej. du *C. auronitens* F. et de sa variété *festivus* Dej. : chez le premier, les articles 7e et 8e des antennes du mâle sont échancrés en dessous, vus par le bord interne ; chez le deuxième, ils sont constamment simples.

— M. de Marseul communique un *Melænus elegans* Dej., qui a été trouvé à Louqsor (Égypte) par M. Ch. Demaison.

— M. Valéry Mayet adresse une note sur la nymphose du *Crioceris merdigera* :

M. H. Lucas a présenté une note (séance du 10 août 1881) sur la manière dont la nymphose s'opère parfois chez le *Crioceris merdigera*. Selon lui, les excréments durcis servent à construire la coque qui, dans ce cas, est placée sur les feuilles du Lis qui a nourri la larve.

J'ai élevé plusieurs fois ce *Crioceris*, et, comme Réaumur l'a observé, la nymphose s'est toujours, chez moi, opérée sous terre, dans une coque d'apparence soyeuse et de consistance parcheminée. Je fais passer une de ces coques sous les yeux de la Société ; elle a été trouvée enfoncée à dix centimètres environ dans la terre de mes bocaux d'éducation. La nymphe est d'un blanc rosé et l'insecte m'a paru ne rester que sept à huit jours sous cet état.

Le cas observé par M. H. Lucas doit se produire quand le sol est trop durci pour que la larve, mal armée pour creuser, puisse s'y enfoncer.

La collection Perris, acquise par moi pour l'École d'Agriculture de Montpellier, renferme plusieurs de ces coques, mais aucune ne ressemble à celles qui ont été signalées par M. H. Lucas.

— M. Maurice des Gozis fait connaître une note intitulée : Quelques rectifications synonymiques touchant différents genres et espèces de Coléoptères français (3e partie) :

VII. — S'il est un insecte dont le sort ait été souvent mis en doute, et qui même encore aujourd'hui soit l'objet de méprises fréquentes, c'est à coup sûr le *Cathartus* (ex *Silvanus*) *advena* Waltl, qui ressemble tant à un *Cryptophagus*, avec des caractères tout différents. Érichson l'avait laissé dans les *Silvanus*, où il faisait un disparate étrange. Depuis on l'a colloqué dans le genre *Cathartus* Reiche (Ann. Soc. ent. Fr., 1854, p. 78), mais j'ai peine à croire que ce soit plus heureusement, car il s'éloigne par une foule de points de ses nouveaux congénères. J'en suis presque à me demander, je l'avoue, ce qu'ils ont de commun.

Le *Cathartus cassiæ* a, comme le fait observer très heureusement M. Reiche, tout le faciès d'un petit *Rhizophagus depressus* ; il est même un peu plus étroit encore, les côtés des étuis sont entièrement parallèles, le corselet est plus long que large. Mais la grande différence réside sur-

tout dans les antennes : *la massue est composée très nettement de trois articles,* les deux premiers subégaux en largeur, bien séparés, le troisième petit, étroit, strictement accolé au précédent, dont il se détache à peine. — Même conformation chez le *C. gemellatus* Jacquelin du Val. — Je ne parle point des tarses, que M. Reiche dit à tort de quatre articles, parce que le quatrième est extrêmement petit, à peine distinct. D'ailleurs, M. Rouget a commis la même erreur quand il a redécrit naguère le *C. advena* sous le nom de *Cryptophagus ? striatus* (Ann. Soc. ent. Fr., Bull., 22 novembre 1876).

L'*advena,* au contraire de tout ce qui précède, a la forme bien connue et caractéristique d'un *Cryptophagus* ; les côtés des étuis sont ovalairement arqués, le corselet nettement transversal, avec ses angles antérieurs sensiblement épaissis et subcalleux. Enfin la massue antennaire est subbiarticulée, son premier article étant de moitié moins large que le suivant ; mais en revanche le dernier est à peu près aussi gros et aussi long que l'avant-dernier, dont il est en outre aussi nettement séparé que tous les autres articles le sont entre eux.

Or, ces différences étant de même nature et de même valeur que celles qui séparent plusieurs coupes voisines dans les familles des *Cucujidæ* et des *Cryptophagidæ,* je n'hésite pas à les croire génériques, et j'estime que le *C. advena,* si longtemps ballotté, trouvera enfin sa véritable place en devenant le type d'un genre spécial que je nommerai Ahasverus, autant pour rappeler ses déménagements successifs que par allusion au cosmopolitisme de cette petite espèce.

Le *C. excisus* Reitter, que je ne connais pas, et qui ne semble pas avoir été pris en France, entre probablement aussi dans ce nouveau genre.

— M. Maurice Girard communique les observations qui suivent :

1° M. Xambeu m'a adressé quelques insectes intéressants qu'il a pris dans les Pyrénées-Orientales, à savoir : deux mâles d'un Locustien aux appendices démesurés de longueur et de gracilité, trouvés en mai dans une grotte et de l'espèce *Rhaphidophora palpata* Sulzer, cavernicole qui a fait l'objet de notes récentes de MM. E. Simon et Bolivar ; des Hyménoptères autres que *Palmon pachymerus* Dalman sortis des oothèques de la Mante religieuse, ayant les ailes complètes et bien diaphanes, le corps

noir, les pattes et les antennes testacées; un Acarien peu déterminable vu sa dessiccation, dont un petit *Scydmenus* fait sa proie.

2° M. P. Feuillebois, agriculteur et apiculteur à Palestro, en Kabylie, m'a adressé le *Philanthus Abd-el-Kader* Lucas, qui enlevait ses Abeilles. Cet Hyménoptère fouisseur n'est probablement que la race barbaresque, sans taches triangulaires sur l'abdomen, du *Philanthus triangulum* Fabr., syn. : *apivorus* Latr.

3° J'avais présenté des larves de Longicornes qui détruisaient des boiseries de sapin à l'École normale de Châteauroux (Indre) et qui ressemblaient complètement à celles de l'*Hesperophanes nebulosus* Oliv. Le directeur de l'École, sur ma demande, avait renfermé dans une caisse des bois attaqués pour recueillir les adultes. Il a obtenu l'*Hylotrupes bajulus* Linn. Il reste acquis ce fait : la ressemblance extrême des larves des deux espèces.

4° Je suis tenu au courant par M. Zugetta de tous les dégâts arrivés aux pépinières de la ville de Paris, à Boulogne-sur-Seine. Cet été, les feuilles d'un végétal exotique, le *Weigelia amabilis* (Lonicérée japonaise), ont été très endommagées par un Acarien tisserand, le *Tetranychus telarius* Linn.; les grosses racines des Ifs et des jeunes Pins laricios ont été gravement perforées par les larves d'un Charançon, le *Pissodes notatus* Fabr., aux ravages desquelles s'ajoutaient ceux des Vers blancs du Hanneton, de sorte que beaucoup des Conifères cités ont péri ; on a même employé le feu, afin d'anéantir la race, pour l'année prochaine, des adultes du Pissode, qui rongeaient le bois sous l'écorce.

— M. H. Lucas communique une note sur une chrysalide du *Papilio Laglaizei* :

On connaît le *Papilio Laglaizei* décrit par M. Depuiset et dont une très bonne figure, exécutée par M. Poujade, a été publiée dans les Annales de la Société entomologique, 1878, p. 141, pl. 5. Quant à la chenille de ce Lépidoptère, elle est encore inconnue.

Il serait intéressant de posséder le premier état de ce *Papilio* qui rappelle, par sa forme, la disposition des couleurs qui ornent ses ailes et la coupe de ces organes, un *Nyctalemon orontes*, Chalinoptère de la famille

des Uranides. En effet, on se demande si la chenille de cette espèce, exemple remarquable de mimétisme, et dont on ne connaît que la femelle, diffère sensiblement des chenilles des autres espèces de ce grand genre, car on peut supposer que les différences présentées par l'insecte parfait peuvent se manifester aussi dans cet état du développement.

Quant à la chrysalide, dont le Muséum possède un exemplaire en mauvais état, le papillon étant éclos, elle n'offre rien de particulier : elle est longue de 40 millimètres et mesure 14 millimètres dans sa plus grande largeur. Toute la portion qui représente la tête est d'un jaune clair, et sur les parties latéro-antérieures il y a deux saillies tuberculiformes, espacées, tachées de noir brillant. Les ailes de la première paire sont d'un jaune clair, finement tiquetées de brun et présentent de chaque côté une proéminence assez forte, maculée de noir brillant. Toute la région thoracique est finement pointillée de brun ; le prothorax présente en dessus six tubercules de couleur jaune à extrémité d'un noir brillant, dont quatre situés antérieurement et deux postérieurement ; le mésothorax et le métathorax n'offrent rien de remarquable, seulement les parties latérales du métathorax sont parcourues par un petit trait d'un noir foncé ; ces deux segments sont finement striés, surtout dans le voisinage des stigmates, qui sont roussâtres ; quant au lien transversal qui entoure en dessus le thorax et qui sert de point d'appui au papillon pour sortir de sa chrysalide, il est épais et d'un brun foncé. L'abdomen, d'un brun roux, finement strié et ponctué, est parcouru en dessus, longitudinalement, par quatre rangées de tubercules ; les stigmates sont ferrugineux ; en dessous il est maculé de brun, avec les deux avant-derniers segments ayant chacun deux tubercules, dont ceux du pénultième sont les plus développés et terminés en pointe ; quant au dernier segment, il est court, étroit, d'un jaune sale, échancré, bituberculé en dessus, ayant à son extrémité, qui est recourbée, une touffe de poils courts, d'un brun foncé.

Amberbaki (Nouvelle-Guinée). Voyage de MM. Raffray et Maindron.

— M. P. Mégnin lit les notes qui suivent :

La Société m'a chargé, le 28 septembre dernier, de répondre à la lettre ci-dessous de M. Prunier, pharmacien à Tonnerre, qui envoyait en même temps une préparation microscopique d'Acariens :

« J'ai l'honneur de vous adresser une préparation microscopique d'un *Acarus* que j'ai découvert sur les racines de vignes malades de nos pays. La cause de la maladie est encore inconnue. On l'a attribuée jusqu'à présent à la dégénérescence des plantes et à l'épuisement du sol. Ne serait-il pas plus rationnel de l'attribuer à l'Arachnide que je vous envoie, attendu qu'on la trouve occupée à son œuvre de destruction ?

« Comme de graves intérêts sont en jeu dans cette question, je prends la liberté de demander à la Société : 1° si cet *Acarus* est connu et quel est son nom ? 2° s'il vit ordinairement aux dépens des végétaux vivants ou en décomposition, et si on le croit capable de faire périr la vigne par les dégâts qu'il cause à la racine ? »

Voici ce que j'ai répondu, le 1er octobre courant, après avoir lu la lettre ci-dessus de M. Prunier et examiné la préparation microscopique qui l'accompagnait :

« Relativement à votre première question, je vous dirai que votre Acarien est connu : il a été découvert par MM. Ch. Robin et A. Fumouze et se trouve décrit et figuré dans le *Journal de l'Anatomie,* que publie le premier de ces auteurs, dans le fascicule n° 3 de l'année 1868. En vous reportant aux figures qui accompagnent le mémoire, vous reconnaîtrez facilement votre Acarien, que les auteurs en question ont nommé *Tyroglyphus echinopus,* en raison des épines dont ses pattes sont chargées. Ils l'ont trouvé sur des oignons de Jacinthe en pourriture ; moi-même je l'ai recueilli en grande quantité sur des pommes de terre malades du fait du champignon microscopique le *Peronospora.* Enfin on l'a aussi rencontré sur des racines mortes de vignes phylloxérées, et il a, dans ce cas, été regardé, par certains observateurs, comme un ennemi du terrible Aphidien qui désole le midi de la France, et par suite comme un animal très utile et digne d'être propagé avec soin.

« En fait, il n'est ni utile, ni nuisible, comme tous ses congénères des genres *Tyroglyphus* et *Glyciphagus,* dont le type est le *Ciron* du fromage (*Tyroglyphus ciro*); il vit exclusivement de matières organiques mortes et en décomposition. On ne l'a jamais vu débuter sur des végétaux vivants et sains.

« Sur votre préparation se trouve un deuxième Acarien à téguments coriaces, de couleur jaune brun, représenté par un seul individu, une femelle ovigère : c'est l'*Oplophora nitens,* de la famille des Oribatidés,

Acarien depuis longtemps connu aussi et qui a été décrit et figuré par Nicolet dans les premières *Archives du Muséum*, t. VII. C'est encore un Acarien du bois pourri, qui est aussi inoffensif que l'autre et qui a néanmoins également été pris par un auteur allemand pour un ennemi du Phylloxéra.

« Il y a donc lieu de chercher ailleurs que dans la présence de ces Acariens la cause de la maladie de la vigne dans vos contrées. »

Si vous le permettez, mes chers collègues, j'ajouterai quelques mots sur le procédé de propagation ou de dissémination d'un Acarien, le *Tyroglyphus spinipes* :

C'est le moins ingambe des Tyroglyphes, et, comme il n'a pas comme le Phylloxéra une phase ailée, on se demande comment il peut se propager de vigne morte en vigne morte ou de tubercule pourri à tubercule pourri. C'est que, lui aussi, a sa phase hypopiale comme les autres Tyroglyphes, phase que je ne connaissais pas encore quand j'ai rédigé mon mémoire sur les *Hypopes*, ces nymphes curieuses qui ont pour rôle exclusif de se faire voiturer par des Insectes, des Myriapodes, des Mollusques et même des Reptiles et des Mammifères.

Dans une de nos dernières séances, M. Valéry Mayet m'a apporté un *Bolitophagus* qui avait le corselet et les élytres couverts de petits Acariens microscopiques. Ces Acariens étaient précisément des *hypopes* du *Tyroglyphus spinipes*, et le Coléoptère qui les portait était un agent inconscient de la propagation et de la dissémination de cette espèce acarienne. Les *hypopes* reprennent leur vie normale dès qu'elles sont arrivées sur un point où la nourriture qui leur convient abonde et où elles peuvent alors descendre de leur *omnibus* sans danger de mourir de faim.

Séance du 26 Octobre 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

MM. René de La Perraudière, actuellement en garnison à Paris, et A. Mellottée, nouvellement admis au nombre de nos membres, ainsi que M. le comte Alléon, de Varna, assistent à la séance.

M. H. Lucas, secrétaire adjoint, remplace le Secrétaire absent.

Lecture. M. E. Simon dépose sur le bureau un 13e mémoire, faisant partie de ses Études arachnologiques, comprenant les descriptions d'espèces et de genres nouveaux de la famille des *Dysderidæ*, travail accompagné de figures.

Communications. M. A. Raffray adrèsse à M. H. Deyrolle une lettre datée du camp du roi d'Abyssinie, dans les montagnes de Zeboul, pays des Gallas, 22 août 1881, et dont la Société croit devoir reproduire les passages qui suivent :

« Je profite d'un courrier que j'envoie à la côte pour vous donner de mes nouvelles, qui sont d'ailleurs très bonnes. Quant à l'Entomologie, elle va mieux encore, si c'est possible, bien que mes fonctions ne me permettent pas d'en faire autant que je voudrais ; mais l'Abyssinie est un pays extrêmement riche en insectes pendant la saison des pluies. J'ai pris des choses magnifiques, entre autres le rare *Compsocephalus,* que j'ai rencontré en nombre. Il n'y a bien qu'une seule espèce, dont j'ai toutes les variétés : depuis le brun rouge pourpré jusqu'au jaune d'or, depuis le bleu d'azur jusqu'au noir vert et vert émeraude translucide. C'est un insecte superbe, dont vous aurez plusieurs exemplaires de toutes les variétés. J'ai bien aussi 200 à 300 *Paussus* comprenant beaucoup d'espèces. »

— M. J.-B. Géhin envoie une note sur le *Calosoma blaptoides* Putzeys :

Au commencement de cette année, j'ai reçu plusieurs Calosomes provenant du Mexique ; parmi eux il s'en trouvait un qui m'a présenté quelques particularités que je voulais signaler en le décrivant comme espèce nouvelle sous le nom d'*Eutelodontus Aztecus.* Mais, avant d'en publier les caractères, j'ai tenu à me renseigner, et bien m'en a pris, car je suis arrivé à Paris au moment où M. Sallé allait expédier en Angleterre sa riche collection d'insectes mexicains, et mon Carabique y figurait sous le nom de *Calosoma blaptoides* Putz.

En Belgique, je n'ai pu voir le type dans la collection de M. Putzeys, parce que le Calosome décrit par lui appartenait à la collection de Lacordaire et avait, par conséquent, été vendu avec elle. En comparant mon insecte avec la description donnée dans le tome II des Mémoires de

l'Académie de Liège, j'ai pu me convaincre que les caractères de ce Calosome ne répondent pas exactement à ceux qui appartiennent au *blaptoïdes.*

Grâce à l'extrême obligeance de M. Henri de Bonvouloir, j'ai reçu en communication le type de la collection Lacordaire : c'est une femelle, tandis que le mien est un mâle. Cette opposition des sexes peut bien expliquer quelques différences, mais comme il y a de ces différences qui sont presque de l'ordre générique et qu'elles n'ont pas été signalées dans la description originale, je crois qu'il y a intérêt à les faire connaître en décrivant le second sexe de l'espèce.

Calosoma blaptoides Putz. — Même grandeur, même couleur et même forme dans les deux sexes. Dent du menton très petite, mais lobes latéraux très développés, un peu plus dans le mâle que dans la femelle. Tête du mâle un peu plus convexe entre les yeux, où l'on ne voit qu'une très faible trace de la base des deux impressions en demi-cercle assez distinctes dans la femelle. Les mandibules de celle-ci sont très nettement striées en travers, mais dans l'autre sexe, c'est à peine si les stries apparaissent au côté interne. Le deuxième article des antennes n'est pas du tout comprimé; le troisième ne l'est que *très* faiblement au côté interne; le dessus porte des traces d'une carène longitudinale mousse, dans le mâle comme dans la femelle. Le prothorax est semblable dans les deux insectes, celui du mâle a cependant le bord latéral postérieurement plus relevé que celui de la femelle. Élytres semblables pour la forme, mais c'est à peine si, avec une forte loupe, on retrouve, dans celles du mâle, des traces des strioles non ponctuées et des trois rangées de fossettes, larges et peu profondes, qui sont indiquées nettement dans la femelle. Le dessous du corps est semblable ainsi que les pattes, qui ont toutes les tibias droits. Les tarses antérieurs du mâle ont trois articles dilatés et spongieux en dessous.

Malgré les différences indiquées, les deux insectes appartiennent indubitablement à la même espèce ; mais le mâle, par les proportions des différentes parties du menton, par ses mandibules presque lisses en dessus, par la forme à peu près cylindrique des deuxième et troisième articles des antennes, par ses pattes grêles, les tibias droits et la forme allongée des élytres, qui sont acuminées et rétrécies aux épaules, se rapproche singulièrement des Carabes, tandis que par ses tarses antérieurs et la forme remarquable du prothorax, il appartient aux Calosomes.

Mon insecte et ceux de M. Sallé proviennent bien certainement du Mexique (province d'Oaxaca, pour le mien), mais l'étiquette du type, de l'écriture de Lacordaire, je crois, porte Colombie, bien que M. Putzeys l'indique du Mexique.

— M. L. Fairmaire fait la communication suivante :

Un de nos jeunes membres, M. E. Monnot, petit-fils de Berce et demeurant au Mans, me communique un fait relatif à la *Cetonia speciosissima*, insecte rare dans nos pays. On lui a apporté, tout récemment, un morceau d'orme provenant d'une bosse d'un arbre débité en planches et dont la cavité était occupée par huit individus de la Cétoine en question. Jusqu'à présent on citait toujours les chênes comme l'arbre de prédilection de cet insecte ; mais comme les Cétoines vivent des détritus végétaux, des bois réduits à l'état de terreau ou d'amadou, et non de la substance ligneuse vivante, je crois que l'espèce des arbres où on la trouve est d'une importance médiocre. Il est probable que la *Cetonia speciosissima* vit dans des arbres fort différents, pourvu que leur tissu soit devenu spongieux et facile à pénétrer. On rencontre en effet les larves de Cétoines dans les amas de terreau et dans les vieilles couches des jardins potagers aussi bien que dans les souches d'arbres, dans les nids de Fourmis et même dans les nids d'Abeilles sauvages.

Dans les îles de l'Archipel, l'insecte dont nous parlons est parfois extrêmement abondant sur les arbres fruitiers en fleurs, et ses larves ont dû se nourrir dans d'autres souches que celles des chênes, à moins que ce ne soit dans les racines des chênes-verts et kermès.

— M. Maurice Des Gozis fait connaître une note intitulée : Quelques rectifications synonymiques touchant différents genres et espèces de Coléoptères français (4ᵉ partie) :

VIII. — Le genre Chalcoïdes Foudras, soit qu'on l'adopte pour genre propre, soit que l'on n'en fasse qu'un sous-genre des *Crepidodera*, ne peut garder son nom, parce qu'il existe déjà une coupe Chalcoïdea créée par Motschulsky aux dépens des Chrysomèles. On pourrait le nommer Foudrasia, et ce serait un juste hommage rendu à l'auteur de la belle Monographie des Altises.

IX. — Le genre CRENIPHILUS, fondé par Motschulsky en 1845, est identique au genre *Anacæna* Thoms., 1860 ; le premier nom doit par conséquent être préféré.

X. — Le nom de MELANOTUS ayant été employé par Dejean pour un genre de Carabides, antérieurement à la création du genre *Melanotus* Eschh., 1829, ce dernier devra s'appeler en conséquence PERIMECUS Steph., 1832.

XI. — Le *Dasytes tibialis* Mulsant et Rey, 1868, ne saurait garder ce nom, parce qu'il existe un autre *tibialis* Solier, Gay., Hist. Chil., IV, du Chili, et fort antérieur. On pourra baptiser notre espèce du nom nouveau de *Reyanus* Des Gozis.

XII. — Le *Lyctus pubescens* de nos catalogues est celui de Duftschmid et non celui de Panzer. Or, ce dernier étant identique au *L. bicolor* de Comolli et en primant le nom, il devient nécessaire de baptiser à nouveau l'espèce de Duftschmid. On pourra l'appeler *Duftschmidi*, comme il est d'usage.

XIII. — L'*Apion parvulum* Mulsant et Rey, 1859, étant primé par l'*Apion* du même nom décrit par Gerstäcker, de Colombie, devra prendre le nom de *serpyllicola* (Wencker in litt.) qu'il porte déjà dans un bon nombre de collections, mais qui n'a jamais été publié, du moins à ma connaissance.

XIV. — L'*Apion genistæ* Kirby, 1811, Wencker, etc., étant identique à l'*A. astragali* Herbst, 1795, prendra ce dernier nom. Mais par là même il faudra débaptiser l'*A. astragali* ‡ Payk., 1798, Wenck. et auct.; on pourra nommer ce dernier *sæculare* Des Gozis. Si je ne l'appelle pas du nom de Paykull, comme l'on fait souvent, c'est parce que j'ai déjà indiqué ce nom pour une autre espèce dans mon Catalogue des Coléoptères de France, p. 75, n° 92, en remplacement de celui de *punctigerum* ‡ Payk.; ce dernier n'étant pas acceptable à cause de l'existence d'un autre *punctigerum* Thunberg, 1784 (*platalea* Germ., 1817, et auct.).

XV. — L'*Anthonomus gracilipes* Desbr., 1872, devra perdre son nom, parce qu'il existe déjà un *Anthonomus gracilipes* Boheman, de Taïti. On pourra le nommer *A. leptopus* Des Gozis.

— M. Maurice Girard lit les communications suivantes :

1° Au mois de mars de cette année, M. Xambeu a trouvé, près de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), des larves dont je présente un exemplaire, et qui étaient communes sous les pierres, où elles se tissent des passages souterrains en réseaux soyeux ; ce sont les pièges de chasse de ces insectes carnassiers, voisins des Termites, mais d'un tout autre régime. Elles se rapportent tout à fait à la description de la larve, seule connue, de l'*Embia Solieri* Rambur, trouvée près de Marseille par Solier. Les exemplaires de ces larves appartenant au Muséum ont été récoltés jadis par M. H. Lucas près de Toulon.

Cette espèce, dont il y aura à rechercher les adultes ailés dans les deux sexes, est très différente de l'*Embia mauritanica* Lucas, d'Algérie, et de l'espèce d'Égypte, *Embia Savignyi* Westwood, syn. *ægyptiaca* E. Blanchard.

On pourrait penser, avec Rambur, que cette espèce est d'importation, d'après les localités maritimes citées ; mais M. H. Lucas se rappelle avoir trouvé fréquemment, il y a longtemps, ces mêmes larves près de Perpignan et de Collioures. Je suis porté à croire, par cette extension même, que l'*Embia Solieri* est une espèce indigène. Le département des Pyrénées-Orientales est, par ses conditions thermiques, très propice aux formes des régions chaudes, témoin le *Paussus Favieri.* Il ne faut pas accepter légèrement les importations. Le Termite des Charentes, *Termes lucifugus* Rossi, a été longtemps regardé comme introduit à La Rochelle par les marchandises de Saint-Domingue (Haïti) et originaire de ce pays ; puis sa découverte dans les souches des pins maritimes des Landes lui a restitué sa vraie qualité d'espèce indigène.

2° M[me] la baronne de Pages m'a remis de nombreux exemplaires d'un petit Hyménoptère mellifique nidifiant, l'*Osmia punctatissima* Lepel. de S[t]-Farg., syn. : *leucomelana* Kirby, *interrupta* Schrank, ayant véritablement infesté cette année le village de Lourmarin, arrondissement d'Apt (Vaucluse). Ces insectes sortent, par légions, de petits trous qu'ils percent dans les vieux bois des portes, ou de trous antérieurs dus à des Vrillettes, où ils se logeraient. On a peint et mastiqué sans succès les bois attaqués. Par le fait de ces Osmies, la vieille porte du château de Corneillan est devenue inabordable à certaines heures de la journée.

3° M. Pissot m'a adressé des Altises, de l'espèce *Psylliodes attenuata* Illiger, qui se trouvaient cette année en quantité immense dans les fruits des pieds femelles du chanvre, à Doulevant (Haute-Marne), blotties entre la graine et le calice. Les feuillages étaient très bien portants, mais les graines peu grosses, avec l'amande presque ridée, de sorte que beaucoup seront probablement stériles.

— M. H. Lucas lit une note sur des larves hypodermiques :

Je fais passer sous les yeux de la Société des larves, probablement adultes, d'une Muscide qui appartient à la famille des Œstrides : l'*OEdemagena tarandi* de Linné. Cette espèce a pour patrie la Laponie et se plaît sur les Rennes. Les larves que je communique ont été rencontrées sous la peau d'un Renne rapporté par M. le professeur Pouchet d'un voyage qu'il a fait dernièrement en Laponie ; ce Renne a vécu quelque temps à la ménagerie du Muséum, et c'est en en faisant l'autopsie que ces larves, à mouvements très lents et à partie antérieure acuminée, ont été découvertes. Elles ont acquis un certain développement, car elles égalent en longueur 26 millimètres et mesurent 13 millimètres dans leur plus grande largeur. Elles sont d'un blanc testacé brillant avec les organes buccaux et les stigmates d'un brun ferrugineux.

Au sujet de ces larves, qui passent leur vie sous le derme de ces Mammifères, je rappellerai que M. Brauer a publié un travail plein d'intérêt sur le genre de vie des Diptères hypodermiques et particulièrement sur celui de l'*OEdemagena* (*Hypoderma*) *tarandi*. Dans ce travail, accompagné de 10 planches et qui a pour titre : Monographie der Œstriden, M. Brauer décrit, p. 132 et figure, pl. 2, fig. 1, ♂, fig. 1 *a*, ♀, et pl. 8, fig. 8 (1863), l'insecte parfait et la larve de ce Diptère Arctique ou du Pôle Nord.

Séance du 9 Novembre 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

MM. Félix Ancey, de Marseille, le Dr Hector Auzoux, de Saint-Aubin-d'Écrosville, et Henri Gadeau de Kerville, de Rouen, assistent à la séance.

Lectures. M. le Dr L.-W. Schaufuss adresse un travail intitulé : Descriptions de Coléoptères aveugles nouveaux de la famille des *Colydiidæ* : comprenant les *Stylulus* (g. n.) *nasutus*, de l'île de Saint-Thomas ; *Cryptozoon* (g. n.) *civile* et *nitidicolle*, de Porto-Rico ; *Aglenus major*, d'Andalousie, et *brunneus* var. *rugipennis*, de Grèce.

— M. Aug. Chevrolat communique les diagnoses de dix-neuf espèces nouvelles de Longicornes européens et circumméditerranéens, se rapportant aux genres : *Hesperophanes, Obrium, Vadonia, Callimoxys, Cartallum, Phymatodes, Clytus, Smodicum, Dorcadion, Dorcatypus* et *Phytœcia.*

Communications. M. le Président est heureux d'annoncer à la Société que deux de nos collègues ont obtenu des récompenses à l'Exposition d'Électricité. M. Mors a reçu une médaille d'or comme constructeur de l'Électro-Sémaphore du système Tesse, Lartigue et Prudhomme, et M. Lartigue a obtenu également une médaille d'or comme collaborateur de ce système.

— M. le Dr L.-W. Schaufuss adresse, de Dresde, la note suivante :

M. Abeille de Perrin a publié dans le Bulletin n° 17 (séance du 14 septembre 1881) une note dont l'objet, sinon la forme, exige une réponse. — Je ne connaissais pas jusqu'à ce jour les travaux de M. Abeille sur le genre *Bathyscia* ; par la complaisance de M. le Dr Horn, qui m'a fait parvenir ce « Synopsis » , j'ai eu connaissance de la première observation que notre collègue a faite sur les tarses antérieurs de ces Coléoptères, « qui sont de 5 articles chez le mâle de toutes les espèces décrites, excepté le *Milleri.* » — Si cette observation est exacte, — ce que je ne veux pas contester, — car j'ai fait, il y a quelque temps, une découverte semblable chez un autre genre de Coléoptères, méconnu depuis quatre-vingts ans (voy. Ann. Mus. civ. St. nat. Gen., 1881) ; — si donc MM. Schiödte, Kiesenwetter, Lacordaire, F.-J. Schmidt, Miller et moi, nous nous sommes trompés en voyant les tarses seulement de quatre articles chez un grand nombre de *Bathyscia,* la synonymie des genres devient, d'après les thèses adoptées par les entomologistes, certainement tout autre que M. Abeille de Perrin ne l'a faite dans son travail.

M. Schiödte a fondé le genre *Bathyscia* sur : « *tarsis anticis quadri-*

articulatis ». — Les espèces qu'il croyait conformées de cette manière doivent disparaître de ce genre, parce qu'il s'est trompé à cet égard; *mais il se trouve maintenant des individus qui s'accordent tout à fait avec sa diagnose du genre Bathyscia,* c'est le *Milleri* (d'après M. Abeille de Perrin [Horn]); *par conséquent, ce dernier genre doit devenir le genus pour eux.* Le nom « *Aphaobius* Ab. » en devient synonyme.

Pour moi, j'ai fondé les genres *Quæstus* et *Quæsticulus* sur les caractères : « *tarsis anticis in ♂ quinque-, in ♀ quadri-articulatis.* » *Par conséquent tous les* « *Bathyscia* ABEILLE » *doivent entrer dans ces deux genres.*

La différence de mes deux genres est constatée clairement dans mon travail : Zwei neue Silphidengattungen (Stett. ent. Zeit., 1861), et ne se base pas, comme M. Abeille le dit, seulement sur la dilatation des tarses, mais aussi sur la différence des antennes, des mandibules, de la poitrine. — C'est la différence des antennes que M. Miller a signalée par ses groupes : *antennarum clavæ articuli elongati* et *ant. clavæ articuli breves.* Le groupe *a* répond au genre *Quæstus,* le groupe *b* au genre *Quæsticulus,* dans leurs espèces typiques : *arcanus* et *adnexus* Schauf.

Le tableau synonymique doit être dressé comme il suit :

1. BATHYSCIA Schiödte, Spec. Fn. subt., t. II, p. 11, fig. 1. (Genus tum futurum, nunc bonum.)

= *Bathyscia* Kiesw., Stett. ent. Zeit., 1850. (Error !)

= *Adelops* Miller, Verh. zool. bot. Ver. Wien, 1855. (Error !)

= *Adelops* et *Bathyscia* Lacord., Genera. (Error !)

= *Adelops* Schmidt, Verh. zool. bot. Ver. Wien, 1855. (Error !)

= *Adelops* Schauf., Stett. ent. Zeit., 1861; Isis, Dresd., 1861. (Error !)

= *Aphaobius* Abeille, Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse, 1878. (Synon. !)

Diagnosis generis (in exc.) : « *Tarsi antici in utroque sexu* QUADRI-*articulati.* » (Schiödte, sec. Lacord.) — Species : *Bath. Milleri* Schmidt (*et duo adhuc ineditæ,* sec. Dr Horn, Syn. Silph. Trans. Am. Ent. Soc., 1880, *in* coll. Abeille).

2. QUÆSTICULUS Schaufuss, Stett. ent. Zeit., 1861, t. I, fig. 2.

= *Bathyscia* Abeille, loc. cit. (pars).

= *Bathyscia* Horn, loc. cit.; Bull. Soc. ent. Fr., 1880 (pars).

Diagnosis generis (in exc.) : « *Tarsi antici in* ♂ QUINQUE-, in ♀ *quadri-articulati,* mandibulæ apice *tri*dentatæ, antennæ fere *moniliformes*, mesosternum et metasternum subtiliter carinata. » (Schaufuss, loc. cit.) — Species : *Questic. adnexus* Schauf. et aliæ.

3. QUÆSTUS Schaufuss, loc. cit., t. I, fig. 1.
= *Bathyscia* Abeille, loc. cit. (pars).
= *Bathyscia* Horn, loc. cit.; loc. cit. (pars).

Diagnosis generis (in exc.) : « *Tarsi antici in* ♂ QUINQUE-, *in* ♀ *quadri-articulati,* mandibulæ apice *quadri*dentatæ, antennæ *fili*formes, prosternum, mesosternum, metasternum *alte* carinata. » (Schaufuss, loc. cit.) — Species : *Quest. arcanus* Schauf. et aliæ.

M. le D[r] Horn ne connaît pas mon travail (Stettin.) dans lequel j'ai déjà constaté que les hanches postérieures des *Quæstus* et *Quæsticulus* sont distantes et séparées par une carène, car il dit que tous les auteurs européens avaient écrit que les hanches sont « contiguës » .

Quant à la différence de *Q. pruinosus* Schauf. et *narentinus* Mill., *Erberi* Schauf. et *celatus* Hampe, voir : Nunquam otiosus, p. 34 et 35, et les types dans le Museum Ludwig Salvator.

Pour la rectification de *Q. Kerimi* en *tarsalis* Kiesw., j'en suis redevable à M. Sédillot; j'avais la femelle comme *Kerimi* parmi les *Bathyscia.*

— M. Maurice Des Gozis adresse une note intitulée : Quelques rectifications synonymiques touchant différents genres et espèces de Coléoptères français (5[e] et dernière partie) :

XVI. — Le nom de *Amphibolus* donné par MM. Mulsant et Rey à un genre de Térédiles (1863), étant primé par celui de AMPHIBOLUS Klug, 1830, créé pour des Hémiptères, devra être remplacé par celui de CLAUDIUS Des Gozis, choisi en l'honneur de M. Claudius Rey.

XVII. — Bien que le genre *Lyprus* démembré par Schönherr des BAGOUS ne soit généralement admis que comme sous-genre, je crois qu'il doit faire disparaître un genre *Liprus* ‖ Motsch. créé en 1860 pour des Halticides du Japon. On pourra nommer ce dernier NANCREDIS Des Gozis, sans étym.

C'est par suite d'un oubli que dans la 1re partie de ces notes (Bull. du 14 septembre), en indiquant le changement que je propose de *Rhynchites* en RHINOMACER, j'ai négligé de mentionner les raisons qui me font adopter pour type du genre *Rhinomacer* de Geoffroy le *R. violaceus*, et non la première espèce inscrite par l'illustre auteur parisien, le *Becmare levrette,* aujourd'hui un de nos *Lixus,* sans doute le *filiformis.* — Geoffroy caractérise en effet comme suit son genre *Becmare* (RHINOMACER) : « *Antennes en masse, toutes droites* », et les distingue par ces derniers mots de ses Charançons, à antennes aussi claviformes, mais coudées. Or, le *Lixus* dont les antennes et les scrobes appartiennent indubitablement au type gonatocère, malgré l'imperfection de leur coudure, ne saurait être pris pour le type, c'est-à-dire pour l'idéal d'un genre caractérisé justement par ses antennes droites ; aussi l'ai-je éliminé. — Il arrive en effet souvent que la première espèce en tête d'un genre n'est pas celle qui en réalise le mieux les caractères, tant s'en faut. Cela était aussi vrai chez les anciens auteurs que chez nous, et si l'on peut remarquer que dans nos catalogues modernes bien peu de genres commencent par leur espèce typique (voir par exemple *Carabus, Bembidion, Lampyris, Altica,* etc.), on doit admettre de même que nos devanciers agissaient comme nous et débutaient parfois par les espèces anormales pour ne plus ensuite avoir à rompre leur série. D'où la nécessité d'une interprétation. Or, comme c'était ici ou jamais le cas, j'espère que mes collègues me feront l'honneur de ne pas penser là-dessus autrement que je l'ai fait moi-même.

— M. H. Lucas communique les notes suivantes :

1° J'ai appris de M. Naudin, d'Antibes, que les larves des *Hammatícherus heros* et *miles* ont causé de très grands ravages dans un bois de Chênes verts (*Quercus ilex*) situé dans les environs de la Villa Thuret. Les souches de ces vieux chênes sont littéralement perforées comme des éponges par les larves de ces espèces lignivores et présentent des ouvertures arrondies à y mettre le doigt. Le soir, un peu avant le coucher du soleil, on y voit de tous côtés ces Longicornes errer çà et là, deux par deux, probablement le mâle et la femelle, et on pourrait aisément en remplir plusieurs boîtes de chasse en une demi-heure.

2° Je fais passer sous les yeux de mes collègues un Hyménoptère de la famille des Dasygastres, très rare dans les collections, et qui a reçu de

M. Schmith le nom de *Megachile Pluto*. Cet Hyménoptère, qui peut être considéré comme le géant des espèces comprises dans ce genre, est entièrement noir, avec les yeux d'un jaune clair, les joues et le premier segment abdominal revêtus de poils blancs courts et serrés; les ailes sont d'un brun violacé avec les nervures brunes. Cette espèce, remarquable aussi par le développement de ses mandibules qui sont tridentées, est longue de 34 à 38 millim. et son envergure mesure 52 à 56 millim.; elle a pour patrie Tidor, dans les Moluques, où elle a été rencontrée par M. Laglaize au nombre de deux individus, qui ont été cédés par lui au Muséum.

On ne connaît pas encore le mâle de cette espèce, qui a été décrite et figurée par M. F. Schmith, Suppl. of the Journ. of the Proceed. of the Linnean Society, t. V, p. 133, pl. 1, fig. 1, 2 (1860).

Membre reçu. M. le comte Amédée Alléon, à Varna (Bulgarie) (*Entomologie générale, surtout Coléoptères*), présenté par M. Léon Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Deyrolle et H. Lucas.

Séance du 23 Novembre 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

MM. Edmond André (de Beaune) et Henri Gadeau de Kerville (de Rouen) assistent à la séance.

Communications. M. le Secrétaire annonce la mort de deux de nos collègues : 1° M. l'abbé Clair, reçu membre en 1872, décédé le 16 novembre 1881, à Menton (Alpes-Maritimes); et 2° M. le comte Georges Vandalin Mniszech, reçu membre en 1851, décédé à Paris le 17 novembre.

M. H. Deyrolle prononce à ce sujet les paroles suivantes :

Au moment où la tombe du comte Mniszech vient à peine de se fermer, permettez-moi, Messieurs, de rappeler par quelques mots qui il fut parmi nous.

Le comte Georges Vandalin Mniszech, dont je m'honore d'avoir été l'ami pendant de longues années et le collaborateur dans plusieurs de ses travaux, était né artiste et fut surtout un savant que l'étude attirait invinciblement.

Avide de connaître, toutes les découvertes nouvelles l'intéressaient, tout ce qui était beau avait pour lui de l'attrait; grand connaisseur en peinture ancienne et moderne et en curiosités de Chine et du Japon, il eût pu être un critique d'art de premier ordre; mais je ne rappellerai ici que le savant.

Géologue et paléontologue, il avait fait une étude sérieuse des différentes couches des terrains de la Russie méridionale, en y comprenant la récolte des fossiles; on peut même dire qu'il débuta par là, jeune encore, dans ses études de la nature; une consultation faite par lui à propos des puits artésiens, dans cette partie de la Russie, le place au rang des maîtres en géologie.

L'Entomologie fut une de ses principales distractions, et il y acquit une juste célébrité en formant la plus splendide et la plus riche collection de Coléoptères qui ait existé jusqu'ici; la botanique et la plupart des autres branches de l'histoire naturelle captivèrent aussi son attention; or, toutes ces diverses études nécessitant des connaissances géographiques très étendues, il fut aussi un savant géographe, et si heureusement doué qu'il esquissait de mémoire n'importe quel continent, cours d'eau ou chaîne de montagne, y marquant exactement les différentes localités dont il était souvent question entre nous.

L'astronomie générale lui était familière, et c'est avec la plus grande facilité qu'il répondait à toute demande de renseignement sur ce sujet.

Aussi modeste que savant, jamais il ne fit parade de son savoir; il lui fallait un milieu sympathique pour se divulguer, et maintes fois je l'ai vu se contenter de sourire pour toute réponse lorsque quelque grosse hérésie scientifique était mise en avant.

Tant que sa santé le permit, quoique malade déjà, il se tint au courant des nouvelles publications scientifiques, s'en appropriant si facilement le contenu, qu'on aurait pu croire, lorsqu'il en parlait, qu'il connaissait ces choses depuis longtemps.

Hélas! toutes ces études finirent par faire éclater le récipient qui avait emmagasiné un tel bagage de savoir; et il y avait longtemps déjà que la

paralysie l'avait privé de toutes relations avec ses amis scientifiques, quand la mort est venue, il y a quelques jours, nous le ravir définitivement à l'âge de 58 ans.

Que dirai-je encore ? Né polonais, il descend de l'une des premières familles de Pologne, ayant eu jadis une impératrice sur le trône de Russie. Il était venu, vers 1850, demander à la France l'hospitalité de ses habitants et de son doux climat; français de cœur, il aimait notre pays à l'égal du sien.

S'il fut artiste encourageant les arts, savant encourageant les sciences, érudit cachant son savoir, il fut surtout bon, charitable et serviable : donner était pour lui une vraie satisfaction. Je suis donc certain d'être l'écho de ceux qui l'ont connu, en disant qu'il a passé en ce monde en faisant le bien ; qu'il sut vivre ici-bas sans y rencontrer d'ennemis, et qu'il laisse des amis chez lesquels son souvenir est impérissable.

— M. le Secrétaire dépose sur le bureau une planche destinée aux Annales et devant accompagner le 1er volume de la *Faune des Coléoptères du bassin de la Seine* de M. L. Bedel. Cette planche (gravure et tirage) est offerte à la Société par M. Maurice Sédillot. — Des remercîments sont adressés à notre collègue M. Sédillot.

— M. E. Desmarest remet également à la Société, au nom de l'auteur, un volume relié, publié par M. Millière dans les Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Cannes ainsi que dans d'autres recueils scientifiques, etc., intitulé : *Lépidoptérologie,* comprenant des observations sur un grand nombre de Lépidoptères, et accompagné du portrait de notre collègue, ainsi que de nombreuses planches gravées par M. Debray et coloriées avec soin. — La Société vote des remercîments à M. Millière.

— M. J. Bourgeois communique la description d'une nouvelle espèce de Lycides :

PYROPTERUS HIMALEJICUS, sp. nov. — *Elongatus, fere parallelus, piceo-niger, brevissime pubescens, subopacus, thorace elytrisque coccineis, illo postice fuscescente : prothorace subquadrato, latitudine basali paullo longiore, antice rotundato, postice utrinque subsinuato, 5-areolato, area dorsali magna, angulis anticis rotundatis, posticis subacutis, leviter productis : elytris 4 costatis, intervallis costarum a carinulis transversis in*

areolas divisis, his uniseriatis, irregulariter subquadratis; corpore subtus nitidiore. — ♂. *Invisus.* — ♀. *Abdominis segmento septimo ogivali.* — Long. 8 1/2 mill.; lat. 2 1/4 mill.

Sikkim (Himalaya).

Diffère à première vue des deux espèces déjà décrites du même genre (*P. nigro-ruber* Deg., d'Europe, et *P. sculpturatus* C. Waterh., de Sarawak) par sa forme plus svelte, ses élytres plus allongées, ainsi que par son corselet non transversal et d'un rouge écarlate. Les aréoles des intervalles élytraux sont beaucoup moins serrées que dans le *P. nigro-ruber*.

— M. L. Fairmaire fait connaître une nouvelle espèce d'*Aphodius*, dont la diagnose suit :

Aphodius Pirazzolii. — Long. 5 à 7 mill. — *Oblongo-elongatus, subparallelus, modice convexus, fusco-brunneus, parum nitidus, luteo-pubescens ac setulosus, capitis margine antico, prothoracis lateribus, pedibus et elytrorum maculis numerosis sæpe confluentibus flavo-testaceis ; capite transverso, antice sinuato, ante oculos sat acute angulato, rugoso-punctato, prothorace transverso, densissime punctato, elytris carinatis, carinis sat acutis, setulosis, intervallis fere planis, obsolete rugosulis; tibiis anticis apice tridentatis, intermediis apice intus dente magno arcuato, obtuso armatis.*

Découvert en Tunisie par le major O. Pirazzoli.

Ressemble à l'*A.* (*Heptaulacus*) *carinatus* pour la coloration et la sculpture, mais plus grand, plus étroit, la tête plus large, plus sinuée, le corselet plus densément et plus fortement ponctué, presque mat, l'écusson plus allongé, un peu concave, et les tibias intermédiaires armés à l'extrémité, dans l'un des sexes, d'une grande dent fortement arquée.

— M. Aug. Chevrolat adresse la synonymie de quatre espèces de Coléoptères :

1° *Trox insularis* Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1864, 416, n° 315.
= *Trox foveicollis* Harold, Mon. Coleopt., Hefte IX-X, 181, 91, 1872. — Cuba.

2° *Alocorrhinus albator* Pallas, Ic., 36 *t. B f,* 21.
= *Alocorrhinus albolineatus* Sch., Gen. Curc., VI, 2, 146. — Brésil.

3° *Alocorrhinus virescens* Jekel, Fabricia entom., t. II, 97.
= *Alocorrhinus squamulatus* Blanch. — Brésil.

4° *Megops morosa* Germ., Ins. sp. nov., 1824, 196.
= *Piazorrhinus senilis* Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1877, 97. — Brésil.

— M. le Dr Aug. Puton envoie à la Société les remarques suivantes :

1° Localités et habitat de divers Hémiptères :

Psacasta conspersa Kze. — Saint-Germain (Dr Marmottan).

Chroantha ornatula H.-S. — Carthagène, terrains salés, et Raguse (Dalmatie).

Brachynema triguttata Fieb. — Raguse.

Megalomerium meridionale Costa. — Sisteron et les Angles, près Avignon, sur l'*Epilobium hirsutum* (et non sur *Lythrum salicaria,* comme je l'ai publié par erreur).

Phytocoris exoletus Costa (espèce que je crois distincte du *varipes*). — Toujours sur le Thym, à Fréjus, Hyères, Avignon, etc.

Eroticoris rufescens Burm. — Lardy, avec l'*Atta structor* (Bedel).

Orthocephalus debilis Reut. — Plage de Saint-Raphaël (Rey).

Atractotomus tigripes Fieb. — Sur le *Dorychnium suffruticosum,* à la Seyne, Avignon, Digne, etc.

Orthotylus adenocarpi Perris. — Morlaix, sur le Genêt (Hervé).

Pachyxyphus lineellus Costa. — Dans tout le Var, sur les *Cistus monspeliensis* et *salviæfolius.*

Macrotylus gracilis Put. — Sur la *Cupularia viscosa* (et non sur le *Senecio viscosus,* comme je l'ai indiqué par erreur).

Macrolophus nubilus H.-S. — Plage de Fréjus, sur une *Ononis.*

Cyrtopeltis geniculata Fieb. — Genève, sur les roseaux (Frey-Gessner).

Psallus puncticollis Fieb. — Aux Issards, en face d'Avignon, sur le Romarin, le 15 avril ; espèce nouvelle pour la France (Nicolas).

Centroscelis spinosus Jak. — Spalato.

Nabis sareptanus Dohrn. — Spalato.

Corisa cavifrons Th. — Bitche (Lorraine).

Corisa selecta Fieb. — Carthagène. — Je rapporte à cette espèce de nombreux échantillons d'une *Corisa* envoyés par M. le Dr Marmottan. Elle me paraît bien distincte de toutes ses voisines par la forme de la fossette frontale du mâle qui est peu profonde, à bord latéraux peu aigus et est terminée en avant par une carène transverse presque droite et située tout à fait en avant au passage du front au vertex, et, en outre, après cette carène, le vertex lui-même est déprimé, subexcavé, ce qui est visible d'en haut et ne se rencontre dans aucune autre espèce de *Corisa*. Dans la *C. lugubris*, qui en est extrêmement voisine, la fossette frontale est divisée par une carène transverse, droite, en deux portions, dont l'antérieure est sur le passage même du front au vertex, mais n'est pas visible d'en haut ; la *C. selecta* a en outre la palette plus parallélogrammique.

Tibicina nigronervosa Fieb. — Sierre (Frey-Gessner).

Helicoptera lapponica Zett. — Carpathes (Montandon).

Aræopus Lethierryi Rey. — Hyères, en mai ; talus de la route à l'entrée de la ville, sur une grande Graminée dont j'ignore le nom et qui nourrit aussi le *Leucohimatium elongatum*.

2° Synonymie de plusieurs Hémiptères :

Lopus hieroglyphicus Muls. et Rey (*Capsus*).
= *L. vittatus* Horv.

Hadrodema pinastri Fall.
= *Capsus melanaspis* Muls. et Rey.
= *Capsus maculicollis* Muls. et Rey.

— M. Maurice Girard communique ce qui suit :

1° J'ai l'honneur d'offrir à la Société une publication d'entomologie, le premier fascicule d'un *Catalogue des Coléoptères de l'Yonne*, par MM. Loriferne et Poulain. Ce dernier est un ancien instituteur, très zélé pour

l'entomologie. On ne saurait trop [encourager l'étude de l'histoire naturelle chez les instituteurs, et j'espère bien qu'elle recevra une nouvelle extension.

2° J'ai reçu, il y a quinze jours, de M. E. Vavin, président de la Société d'Horticulture de Neuilly-sur-Seine, des *Vers gris* ou chenilles souterraines des *Agrotis exclamationis* Linn. et *segetum*, Catal. de Vienne, qui ont causé beaucoup de dégâts cette année dans les cultures maraîchères des environs de Paris ; elles rongent les pommes de terre, les carottes, les racines de navets, radis, choux et principalement de salades, en un mot les rhizomes ou les racines de nos légumes indigènes.

Ce qui me détermine à citer la communication de M. E. Vavin, c'est qu'il a constaté un fait intéressant, formant une heureuse exception. Au milieu des racines de toute sorte qu'elles dévoraient, elles ont toujours complètement respecté celles du *Soja hispida*, Légumineuse du groupe des Doliques, cultivée sur une très grande échelle au Japon, aux Moluques et aux Indes, en raison de sa graine alimentaire pour l'homme et de l'emploi de toute la plante comme fourrage pour le bétail. Je suppose que c'est le principe huileux de cette plante qui cause la répugnance des Vers gris. En effet, cette Légumineuse porte vulgairement le nom de *Pois oléagineux du Japon*, et, dans ce pays, on en retire de l'huile et un beurre végétal. Cette plante convient surtout au Midi de la France, mais quelques variétés supportent le climat parisien, et l'immunité dont nous venons de parler est un argument de nature à encourager cette culture.

— M. H. Lucas lit les notes suivantes :

1° On sait que la chenille du Bombyx zig-zag ou *Liparis dispar* vit sur presque tous les arbres, et, comme elle est très commune, elle occasionne souvent de grands ravages aux arbres fruitiers en particulier. Elle n'épargne pas non plus ceux des forêts, et je me rappelle avoir vu, il y a déjà un certain nombre d'années, vers le milieu de l'été, les forêts de Fontainebleau, de St-Germain-en-Laye et de Sénart presque dépouillées de leurs feuilles.

Les chrysalides et insectes parfaits que je fais passer sous les yeux de mes collègues proviennent de l'île de Crète, et c'est sur le *Quercus ægylops* que cette chenille dévastatrice a exercé ses ravages. D'après M. J. Franco, drogman du consulat de France en Crète, et qui a été témoin des dégâts

causés à une forêt exclusivement composée de *Quercus ægylops*, presque toutes les feuilles de ces arbres avaient disparu. La localité ainsi ravagée où se trouve cette forêt, située à quelques kilomètres de Retimo, porte le nom d'*Atsipopula*.

Je terminerai cette note en faisant remarquer que le *Liparis dispar* n'avait pas encore été signalé comme habitant l'île de Crète.

2° En montrant un Scorpionide vivant, l'*Androctonus australis* Linné, *funestus* Hempr. et Ehrenb., Symb. Phys., pl. 2, fig. 5, je ferai observer que cet individu, placé dans une boîte en fer-blanc à moitié remplie de sable, s'enterre dans ce sable de manière à disparaître complètement et reste dans cette position des jours entiers. Ce Scorpionide habite ordinairement le sud de l'Algérie ; le sujet que je communique, et qui mesure en longueur 90 millimètres, a été rencontré, suivant M. E. Worms, dans les environs de Blidah.

— M. C.-E. Leprieur présente les remarques qui suivent :

Depuis quelques années, bon nombre d'entomologistes ont employé la naphthaline pour mettre leurs collections à l'abri des ravages causés par les larves d'Anthrênes ou de Dermestes. Ce corps solide, en paillettes nacrées et cristallines, pouvant être versé à même dans le fond des boîtes, qu'il ne peut salir, offrait de grands avantages sur tous ceux auxquels on avait habituellement recours jusqu'ici.

Je regrette d'avoir à dire que son efficacité comme insecticide me paraît bien faible, si même elle n'est pas absolument nulle. En effet, j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société une petite boîte en carton, contenant une assez grande quantité de naphthaline, dans laquelle se trouvent, très vivantes, deux larves d'Anthrênes, qui y sont renfermées depuis plus d'un mois. Elles se réfugient le plus souvent sous le couvercle de la boîte, mais je les ai rejetées à plusieurs reprises au milieu même des cristaux, sans qu'elles aient paru en éprouver le moindre inconvénient.

Il résulte de cette expérience que les entomologistes qui se servent de naphthaline feront bien de visiter périodiquement leurs collections, que ce composé ne mettrait nullement, comme on le croyait, à l'abri de la dent des larves d'Anthrênes.

Nomination. La Société, conformément au deuxième paragraphe de l'article 13 de son Règlement, procède à la nomination d'une Commission de cinq membres chargée de présenter une liste de candidats pour l'élection de cinq membres honoraires (trois Français et deux étrangers), selon les décisions des 27 juillet et 10 août 1881. — Sont nommés membres de cette Commission : MM. Bourgeois, Fallou, Leprieur, Reiche et Simon.

Séance du 14 Décembre 1881.

Présidence de M. L. FAIRMAIRE.

M. A.-R. Grote, Président de la Société entomologique de New-York, assiste à la séance.

Correspondance. M. le Dr Charles Nodier écrit de notre colonie du Sénégal, à la date du 6 novembre 1881, que, désigné inopinément pour faire partie, comme médecin de la Marine, de la mission du Haut-Fleuve en Sénégambie, il vient d'arriver à Les Kayes, lieu qui doit servir de base aux opérations de l'expédition. Notre collègue compte s'occuper d'Entomologie autant que son service le lui permettra ; et il se met complètement à la disposition de ses collègues, dans la mesure de ses moyens, pour tous les renseignements scientifiques qu'ils pourraient désirer avoir sur cette contrée.

Rapport. M. C.-E. Leprieur, au nom de la Commission composée de MM. Bourgeois, Fallou, Leprieur, Reiche et Simon, donne lecture du rapport suivant :

Le Commission nommée dans la séance du 23 novembre pour présenter, conformément au 2e paragraphe de l'article 13 de son Règlement, une liste de candidats pour l'élection de cinq membres honoraires, s'est réunie le 7 décembre à la Bibliothèque de la Société.

Après avoir examiné avec soin et discuté la question, la Commission a été unanimement d'avis de présenter trois noms pour chaque place d

membre honoraire vacante, aussi bien pour les membres français que pour les étrangers.

La Commission n'a pas jugé nécessaire de chercher des candidats en dehors de la Société entomologique, dans le sein de laquelle il ne manque pas de membres méritant la distinction de l'*honorariat*, ainsi qu'il résulte de la liste de ceux qu'elle croit devoir proposer aux suffrages de nos collègues.

Elle a pensé, en outre, que, pour laisser aux membres de la Société une liberté absolue dans leurs choix, il serait convenable de ne pas établir de rang de proposition et d'indiquer seulement d'après l'ordre alphabétique les noms des candidats qui lui ont paru les plus dignes.

En conséquence, la Commission croit devoir présenter aux suffrages de ses collègues neuf membres français et six membres étrangers dont voici l'énumération :

Membres français : MM.

Bellier de la Chavignerie, membre de la Société depuis 1845. Travaux nombreux sur les Lépidoptères ; Entomologie géographique, etc.

Blanchard (Émile) (1837), professeur au Muséum, membre de l'Institut. Cétonides ; Scarabæides ; Études anatomiques ; Système nerveux des Insectes, etc.

Buquet (Lucien) (1832). Travaux entomologiques nombreux sur les Longicornes ; Dévouement complet aux intérêts de la Société, dont il est le Trésorier depuis quarante ans.

Fairmaire (Léon) (1842). Travaux nombreux et remarquables sur divers ordres d'Insectes ; Faune entomologique française, en collaboration avec M. le Dr Laboulbène.

Graslin (de) (1832). Un des plus anciens membres de la Société ; A fait paraître, dans les premiers volumes de nos Annales, de nombreux travaux sur les mœurs et la classification des Lépidoptères.

Laboulbène (le docteur Alexandre) (1846). Faune entomologique française, en collaboration avec M. L. Fairmaire ; Travaux nombreux

et des plus intéressants sur l'anatomie et les métamorphoses d'Insectes de divers ordres.

MARSEUL (S.-A. DE) (1835). L'Abeille entomologique qu'il publie et de nombreuses monographies, entre autres celle des Histérides, l'ont signalé à notre attention.

MILLIÈRE (Pierre) (1851). Travaux importants sur les Lépidoptères.

SIGNORET (Victor) (1843). Travaux nombreux et de premier ordre sur les Hémiptères.

Membres étrangers : MM.

BAUDI DE SELVE (1846). Travaux importants sur les Coléoptères de la faune méditerranéenne et italienne, insérés dans les publications de diverses Sociétés.

CANDÈZE (le docteur) (1856). Monographie des Élatérides ; Catalogue des larves des Coléoptères, etc.

DOHRN (C.-A.) (1851), président de la Société entomologique de Stettin et fondateur de cette Société, rédacteur de la *Gazette entomologique*.

FÅHRÆUS (1833). Le doyen des entomologistes ; Collaborateur de Schönherr pour la Monographie des Curculionides, etc.

GRAËLLS (Mariano DE LA PAZ) (1833). Promoteur des études entomologiques en Espagne ; Nombreux travaux sur les Insectes de ce pays insérés dans nos Annales.

SÉLYS-LONGCHAMPS (Ed. DE) (1834). Travaux importants sur les Névroptères ; Membre honoraire d'un grand nombre de Sociétés entomologiques, etc.

Ainsi donc, pour se résumer, la Commission à l'honneur de proposer à vos suffrages neuf membres français pour trois places de membre honoraire et six membres étrangers pour les deux autres. Elle se plaît à croire que les noms qu'elle signale à votre attention sont tous dignes de l'honneur auquel un tiers seulement d'entre eux sera appelé.

La Société, après avoir entendu la lecture de ce rapport, dont elle

ordonne l'impression dans son Bulletin, décide, conformément à son Règlement, que l'élection de cinq membres honoraires (trois français et deux étrangers) aura lieu dans la séance du 25 janvier 1882.

Elle prend également en considération une demande écrite de MM. Bedel, Clément, de Gaulle, Girard, J. Grouvelle, Künckel d'Herculais et Léveillé, pour l'addition, dans le Bulletin, du nom des candidats suivants :

MM.

Rey (Claudius), collaborateur de Mulsant, auteur de nombreux ouvrages entomologiques.

Robin (Charles), sénateur, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine, membre à vie de la Société.

Thomson (G.), professeur à Lund (Suède), auteur de travaux nombreux et importants sur les Insectes de plusieurs ordres.

Rapport et *Décisions*. M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport du Conseil, réuni le 30 novembre 1881 (présents à la séance : MM. Buquet, Desmarest, Fairmaire, Fallou, Leprieur, Léveillé et Signoret), pour examiner les propositions qui lui ont été renvoyées par la Société.

A. Relativement à la publication des *Tables des Annales* de 1861 à 1880, publication demandée dans la séance du 23 novembre 1881 par MM. Edmond et Ernest André, de Gaulle, Aug. Rouget et Tappes, le Conseil propose à la Société :

1° De décider qu'il y a lieu de publier les *Tables générales alphabétiques et analytiques* de ces vingt volumes, pour faire suite à celles d'A.-S. Pâris (1832 à 1860). — Adopté par la Société.

2° D'accorder à l'entomologiste qui voudra bien se charger de la rédaction de ces *Tables*, sur le plan qui lui sera indiqué, le titre de *membre à vie* aussitôt que le manuscrit en aura été remis à la Société et accepté par elle. — Adopté.

3° D'ouvrir immédiatement, pour couvrir les frais d'impression des *Tables*, une souscription dont le chiffre sera fixé à 20 *francs*, somme qui devra être adressée au Trésorier dès que le nombre des souscripteurs aura atteint cent cinquante. A ce moment la publication pourra com-

mencer, et, alors, le prix du volume sera porté à 24 francs pour les non souscripteurs. — Adopté (1).

B. Relativement au 1er volume de la *Faune des Coléoptères du bassin de la Seine* par M. L. Bedel, ayant eu sous les yeux le texte publié dans les Annales (1879-1881) et la planche généreusement offerte par M. Maurice Sédillot, le Conseil propose de mettre en vente les 300 exemplaires tirés à part au prix de 5 *francs,* sans frais de port et sans remise à la librairie. — Adopté.

Lectures. M. G. Raymond, de Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), adresse un mémoire ayant pour titre : Observations sur l'organisation et les mœurs du *Nematus ribesi* Scopoli.

M. le Secrétaire fait remarquer que dans ce travail l'auteur, qui ne fait pas partie de la Société, traite des mœurs, des métamorphoses et surtout de l'anatomie de cet Hyménoptère de la division des Tenthrédines qui fait de grands dégâts dans les plantations de Groseilliers; des détails histologiques importants et nombreux sont présentés sur l'état parfait, l'œuf, la larve, la larve contractée, la nymphe, ainsi que sur la parthénogénèse et les moyens de destruction de cet Insecte. Ce travail, qui sera accompagné de figures, compléterait, dans nos Annales, une notice de Léon Dufour publiée en 1847.

— M. J. Fallou donne lecture d'une notice ayant pour titre : Nouveau cas d'albinisme observé chez un Lépidoptère Rhopalocère de la division des Satyrides du genre *Pararge* Hb. (*P. ida* Esper), aberration *albomarginata* Fallou. — Ce travail est accompagné de figures coloriées.

Communications. M. Grote donne des détails sur l'Entomological Club de New-York, fondé il y a deux ans et dont il est le président. Il offre la première publication de cette Société et promet de nous envoyer successivement les mémoires que cette Association va imprimer sur l'entomologie américaine pure et appliquée.

— M. Elzéar Abeille de Perrin transmet, par l'intermédiaire de M. Bedel, les observations suivantes :

Je demande à répondre quelques mots encore à notre honorable col-

(1) Séance tenante, 16 membres de la Société ont signé leur adhésion.

lègue M. Schaufuss au sujet des *Bathyscia.* Et d'abord, plus j'étudie ce genre, plus je vois se confirmer les idées que j'exprimais dans la séance du 14 novembre dernier. M. Schaufuss, au contraire, a modifié singulièrement les siennes, puisque le genre *Bathyscia* qui, d'après lui, comprenait dans le principe près de la moitié des espèces de sa collection, n'en renfermerait plus qu'une seule aujourd'hui. Or, cette seule espèce, *Milleri* Schm., était inconnue à Schiödte lorsqu'il a caractérisé son genre *Bathyscia,* et les espèces sur lesquelles il l'a établi se trouvent faire partie des *Quæsticulus* de M. Schaufuss. Aussi ce dernier, en citant le genre *Bathyscia* Schiödte, le qualifie-t-il de *genus tum futurum, nunc bonum,* ce qui signifie évidemment en bon français : *genre ne reposant sur rien à l'époque de sa création, mais devenu bon depuis, par la découverte d'espèces dont Schiödte avait une sorte de vision prophétique.* Cette théorie est tellement étrange que je me borne à la souligner pour la réfuter. La conclusion à tirer de l'argumentation de M. Schaufuss lui-même est donc que son genre *Quæsticulus* est absolument identique au genre *Bathyscia* Schiödte. Si Schiödte mentionne des tarses de 4 articles, caractère secondaire pour lui dans la description d'un genre curieux à tant d'autres titres, il est dans le vrai, en admettant qu'il ait examiné des femelles, et je ne vois rien d'invraisemblable à cette supposition.

Quant à mon genre ou sous-genre *Aphaobius*, rien ne peut entacher sa validité, puisque les *Quæsticulus* de M. Schaufuss ont pour types les *byssinus* Schiödte et *montanus* Schiödte, sur lesquels Schiödte a basé antérieurement le genre *Bathyscia.*

Passons au genre *Quæstus* Schf. De l'aveu de l'auteur il ne diffère des *Bathyscia* Schiödte, *nec* Schaufuss (*Quæsticulus* Schf.) que par trois caractères : 1° *Antennæ filiformes ;* or, la distinction de presque toutes les espèces de *Bathyscia* se justifie par des différences dans la forme des antennes qui varie à l'infini; je n'insiste pas sur ce point, bien connu de tous les auteurs. Faudra-t-il former autant de genres que d'espèces ? — 2° *Sternum alte carinatum* (au lieu de *subtiliter carinatum*); ici encore la *subtile* distinction de l'auteur ne peut donner qu'une faible idée des modifications profondes qu'affecte cette partie du corps chez des espèces probablement inconnues à M. Schaufuss; les hanches postérieures en particulier varient fortement dans leur écartement, et l'espace qui les sépare est plus ou moins fortement caréné, quelquefois même sans carène. — 3° *Mandibulæ 4-dentatæ* (au lieu de 3-*dentatæ*). Ici je dois

avouer qu'il m'a été impossible de rien constater de précis sur ces organes; je les ai vus denticulés chez certaines espèces, 3, 4 ou 5-dentés chez d'autres; enfin certains sujets de *B. Linderi* ont une mandibule 3-dentée, l'autre 4-dentée. De plus, l'examen de cette pièce est très difficile et peut donner lieu à des illusions, surtout si on l'examine sous des jours différents, ce qui souvent fait voir une implantation des dents différente aussi. Franchement, peut-on l'utiliser comme caractère générique?

On le voit, et j'ose être indiscret en ajoutant que l'un de nos maîtres, qui prépare une Monographie de ce groupe, est absolument de cet avis, il faut en revenir à la synonymie que le Dr Horn a donnée dans nos Bulletins et qui se résume ainsi :

1. *Bathyscia* Schiödte, Kiesw., Horn.

   Syn. *Adelops* ‡ Miller, Lacord., Schmidt, Schaufuss *in principio,* Abeille, etc.

   — *Quæstus* Schaufuss.

   — *Quæsticulus* Schaufuss.

2. *Aphaòbius* Abeille, Horn, que l'on peut considérer comme simple sous-genre.

— M. A. Léveillé signale la capture d'une trentaine de *Saprinus virescens* Payk., près de Quiberon (Morbihan), sous les feuilles du *Polygonum maritimum* L., où ils dévoraient les larves de la *Gastroidea* (*Gastrophysa polygoni* L.

On peut rapprocher ce fait de l'observation publiée par M. le docteur Maurice Régimbart (Ann. Soc. ent. Fr., 1879, Bull., p. xcv), qui avait trouvé dans l'Eure le même *Saprinus* vivant aux dépens des *Phædon* sur le cresson (*Sisymbrium nasturtium* L.). M. Decaux en a pris depuis deux exemplaires dans les mêmes conditions que notre collègue d'Évreux à Solesmes (Nord).

— M. V. Signoret communique les notes qui suivent :

1° Page 46 des Annales de la Société pour 1881 (22, des Cydnides), après la description du *Stibaropus callidus* Schiötde, dans une note nous disons : « La description de ces trois espèces nous fait penser que

l'auteur avait mal vu les articles des antennes et qu'il avait confondu le 2e avec le 3e ». Notre remarque était erronée ; nous venons d'en acquérir la preuve par l'étude d'une espèce nouvelle, provenant de la collection du Musée royal de Bruxelles, qui ne présente en effet que quatre articles aux antennes, ce qui la fait rentrer dans la série des trois espèces décrites par M. le professeur Schiödte, mais qui, à cause du 2e article un quart plus long que le 3e et de la ponctuation des élytres, ainsi que par la longueur du rostre dépassant les pattes antérieures, ne s'accorde avec la description d'aucune espèce. Par suite de ces caractères, nous conserverons le nom de *Stibaropus* pour les espèces ayant 5 articles aux antennes, et nous créerons le genre *Schiodtella* pour les espèces n'en présentant que 4, et dans lequel entreront les espèces décrites par M. Schiödte, savoir : *S. molginus, tabulatus* et *callidus,* que l'auteur plaçait dans le genre *Scaptocoris.*

2° Ayant reçu il y a quelques jours le type ailé du *Boisduvalia lataniæ,* que nous avons décrit et publié dans nos Annales, volume de 1868, pl. 10, fig. 2, nous avons reconnu que nous avons donné deux fois le même nom pour deux genres différents. Le premier, de 1868, est seul à conserver ; quant au second, publié en 1875 pour deux espèces, les *B. lauri* et *4-caudata,* dans les Coccides, p. 338 des Annales (372, des Coccides), il faudra le changer en celui d'*Oudablis.*

3° Nous faisons passer sous les yeux de la Société deux espèces d'Hémiptères-Hétéroptères très remarquables, pour lesquelles nous sommes forcé de créer deux genres spéciaux :

a. Le premier, pour une espèce de Californie, que nous nommerons *Dacerla medio-spinosa,* viendra se ranger dans les Myodochaires, tout près des divisions 3e et 4e du tableau que donne Stål dans son Énumération, 1873, p. 144, n° 3, *lobo antico pronoti lobo postico haud vel haud plusquam duplo longiore,* et, pour le n° 4, il faudra faire deux divisions, l'une conservant les caractères de Stål, l'autre ayant les caractères suivants : *lobo postico lobo antico angustiore, et medio spinoso, ocellis non distinctis.* L'épine qui se remarque à la base du prothorax n'en est pas une véritable : c'est un repli élevé du bord postérieur qui présente en arrière un canal concave, tandis qu'en dessus il forme une carène convexe.

Cette espèce nous a été donnée par notre regretté collègue Thevenet.

b. Le second genre fait partie aussi des Myodochaires (Stål) et viendra se ranger tout près des *Erlacda*. Nous le nommerons *Dacrlac* et l'espèce *D. tricolor*. Comme caractères différentiels, nous dirons :

Tête se prolongeant après les yeux, l'espace presque aussi long en avant qu'en arrière (*Erlacda*);

Tête ferrugineuse, interrompue après les yeux (*Dacrlac*).

L'espèce pour laquelle nous créons ce genre se rapproche beaucoup de l'*E. arhaphæoides*. Elle est noire, avec les pattes brunes, les élytres avec le clavus noirâtre, le tiers basilaire brun rougeâtre, une fascie transverse noire sur le second tiers, le sommet de la corie blanc, la membrane noirâtre. Abdomen noir, avec une fascie transverse et les bords latéraux blancs.

Cette jolie espèce provient d'Australie.

4° Nous donnons aussi la description d'une nouvelle espèce d'Hémiptère, l'*Aleurodes lauri*, récoltée par notre collègue M. Gennadius :

Cette espèce est très voisine, dans son état parfait, c'est-à-dire ailée, de la *proletella* Linné. Le corps est entièrement jaune ; les élytres blanches, sans macule, plus longues que celles de la *proletella*.

Quant à la coque, elle ressemble beaucoup à celle de la *proletella*, mais la sécrétion rayonnée du bord est beaucoup plus longue et comme grandissante ; elle occupe plus d'espace et se sépare de distance en distance, ce qui donne à la coque un aspect étoilé.

C'est surtout dans les endroits ombragés que se rencontre cette espèce, assez commune à Athènes, sur le *Laurus nobilis*.

5° Enfin dans un de nos Bulletins (1879, p. LXXXV), nous décrivions, sous le nom générique de *Spondyliaspis*, plusieurs espèces très remarquables de Coccides enveloppées d'une carapace en forme de coquille.

Nous venons de voir, tout dernièrement, le même genre décrit par M. Markell, de la Nouvelle-Zélande, sous le nom d'*Inglina*. Cette dénomination doit être substituée à la nôtre, la description datant de 1878.

M. Markell a décrit plusieurs Coccides très curieux, propres à la Nouvelle-Zélande, dans les Mémoires du Philosophical Institute of Canterbury, 1878 et 1879, avec 2 planches, sous le titre de : « On New Zealand Coccides ».

— M. L. Fairmaire fait passer sous les yeux de la Société plusieurs galles d'une forme curieuse, et il donne à ce sujet les détails suivants :

Cette galle, qui se trouve dans le midi de la France, sur le *Quercus pubescens*, et que je dois à l'obligeance de notre collègue et ami M. Abeille de Perrin, est peu connue ; elle a été pourtant représentée très fidèlement par Danthoine dans sa Cynipédologie, pl. 1, fig. 4, qui en attribuait la production à un *Diplolepis gallæ-umbraculatæ,* dont il donne la description. Cette galle est très glutineuse à l'état frais et a l'air d'être enduite de caramel ; Danthoine dit qu'elle est couverte d'une glace dans laquelle se prennent divers insectes. Elle doit son nom à l'espèce de parasol qui la surmonte et lui donne une certaine ressemblance avec l'ancienne coiffure des lanciers.

Le regretté docteur Giraud attribuait, je crois à tort, cette production au *Synergus calicis ;* mais la galle de ce dernier est bien différente, et j'espère qu'une éclosion nous permettra, à M. Abeille ou à moi, de constater quel est le véritable auteur de la galle en question, car il est impossible, avec la description si laconique de Danthoine, de décider à quel genre l'insecte appartient positivement. D'après la grandeur du trou d'éclosion, qui est unique, je serais porté à croire à un vrai *Cynips*.

— Le même membre présente les remarques qui suivent :

Au sujet des changements de noms génériques qui ont été proposés dans quelques-unes de nos dernières séances, il pense qu'en Entomologie, comme dans la vie ordinaire, le droit de prescription doit exister aussi bien que celui d'ancienneté. On gagne au moins dans ce système un peu de stabilité et l'on évite de remplacer des noms adoptés partout, comme celui de *Mylabris,* par un synonyme, *Adramisus,* qui a le malheur d'avoir été précédé par celui de *Zonabris* Harold. Il faut espérer que cela n'empêchera pas le nom de *Mylabris* de rester aux insectes vésicants, sans quoi il faudrait remanier un certain nombre d'ouvrages de médecine, de pharmacologie, sans compter ceux de culture, où il faudra voir dorénavant les pois mangés par les *Mylabris,* suivant les novateurs, tandis que nos collections seront ravagées par les *Bruchus*.

— M. L. Fairmaire croit devoir signaler, en terminant ses communications, l'article suivant, extrait du *New medical Record,* reproduit dans

le numéro du 12 décembre 1881 (n° 46) du journal le *Concours médical*, et qu'il s'abstient de qualifier :

« La cause du choléra-morbus épidémique serait-elle enfin trouvée ? Dans une communication faite à l'Union médicale de Vénézuéla, le docteur Beauperthuy, des Universités de Paris et de Caracas, affirme que la cause du choléra-morbus épidémique réside dans l'aiguillon d'un insecte appartenant à l'ordre des Hémiptères-Homoptères. En piquant la peau des animaux, l'insecte dépose son virus dans les tissus sous-cutanés. La piqûre ressemble à celle du Moustique et ne fait pas beaucoup de mal. Quand le point affecté est frotté immédiatement après l'introduction du poison, des taches livides apparaissent, semblables à celles qui résultent de la piqûre des serpents venimeux. Une piqûre ne suffit pas pour produire un résultat fatal. La gravité de la maladie dépend du nombre des piqûres et de leur siège. L'auteur considère alors les analogies qui existent entre les symptômes du choléra-morbus et les symptômes produits par la morsure des serpents venimeux. Ses investigations, commencées en 1838 et continuées jusqu'à ce jour, dans diverses régions de l'Amérique, conduisent le docteur Beauperthuy à affirmer que les fièvres dépendent d'un virus végéto-animal dont l'introduction dans le corps résulte le plus souvent d'une véritable inoculation. »

Membres reçus. 1° M. Paul Dognin, négociant, villa de la Réunion, 16, à Paris-Auteuil (*Lépidoptères d'Europe*), présenté par M. J. Fallou. — Commissaires-rapporteurs : MM. Clément et Poujade ;

2° M. le Dr Paul Magretti, à Paderno Milanese, cassina Amata (Italie) (*Hyménoptères*), présenté par M. Edmond André. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et de Gaulle ;

3° M. Eugène Pougnet, à Landroff (Lorraine) (*Entomologie générale ; Insectes de l'ambre*), présenté par M. de Gaulle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Ch. Brongniart et E. Simon.

Séance du 28 Décembre 1881.

Présidence de M. L. REICHE, Vice-Président.

M. Maurice Maindron, de retour de Pondichéry, assiste à la séance.

Lectures. M. J. Bigot adresse une nouvelle partie de ses Mémoires sur les Diptères nouveaux ou peu connus, comprenant les genres *Actia, Melia, Phytomyptera* et la tribu des *Anthomyzidæ.*

— M. A. Chevrolat communique les descriptions de trois nouveaux Coléoptères de la famille des Longicornes : les *Verania intermedia,* de Sibérie ; *Phytæcia scapularis,* de Syrie, et *Agapanthia irrorata,* var. *integra,* de Sicile.

Communications. M. Valéry Mayet adresse les observations qui suivent :

Ma note sur les *Carabus* des Corbières (séance du 14 septembre) concluait à la réunion de deux espèces, l'*auronitens* et le *punctato-auratus.*

Deux réponses ont été faites dans le Bulletin du 12 octobre : l'une est de M. Géhin, l'autre de M. le docteur Kraatz. J'ai reçu en outre quatre lettres particulières de collègues, que je n'ai pas à nommer. Ces six entomologistes sont pour la séparation des deux espèces.

Dans leur réponse, mes collègues invoquent, les uns des différences de forme, de coloration, de ponctuation, les autres, et trois sont dans ce cas, insistent : 1° sur la forme des articles 7 et 8 des antennes, toujours, disent-ils, échancrés en dessous chez le mâle du *punctato-auratus*, jamais échancrés chez l'*auronitens* ; 2° sur la coloration des tibias toujours plus clairs que le fémur chez le *punctato-auratus,* toujours plus sombres chez l'*auronitens.*

Aux premiers je répondrai que la série provenant des Corbières, et présentée par moi à la Société (séance du 14 septembre), offrait précisé-

ment tous ces passages comme forme du corps, reflets métalliques, ponctuation, saillie plus ou moins forte des côtes des élytres, etc.

Les arguments de mes seconds contradicteurs sont plus sérieux; mais je crois être en mesure d'y répondre.

Prenons d'abord l'échancrure des articles 7 et 8 des antennes du mâle. J'ai des *punctato-auratus* ♂ var. *Farinesi* à articles 7 et 8 faiblement échancrés, et, selon la note de M. Géhin, un de ceux que je lui ai offerts n'a que le 8e échancré. J'ai de plus des *auronitens* var. *festivus* à articles 7 et 8 visiblement échancrés.

Reste la coloration des tibias. Bien que j'aie pris plusieurs *Farinesi* à pieds rouges dont les tibias sont de même couleur absolument que les fémurs, je conviens qu'il y a là une différence à peu près constante entre les individus que j'ai recueillis dans la Montagne-Noire et ceux que j'ai capturés dans les Corbières; mais peut-on séparer deux *Carabus* uniquement par la coloration des pieds? Je ne le crois pas. C'est précisément ce caractère des cuisses presque toujours plus foncées que les tibias qui séparait surtout autrefois le *Carabus lotharingus* du *C. auratus*, espèces aujourd'hui réunies.

Je conclus donc de nouveau à l'identité spécifique de l'*auronitens* et du *punctato-auratus*, et les formes de transition devront être recherchées dans la Montagne-Noire et les Corbières.

— Le même membre adresse également une note sur les mœurs des *Cerambyx* :

Le parc de l'École d'Agriculture de Montpellier renferme dix ou douze vieux chênes qui m'ont fourni maintes fois l'occasion d'étudier les mœurs des *Cerambyx* et en particulier celles du *C. velutinus*. L'un de ces arbres, mort l'été dernier, vient d'être abattu et j'en ai profité pour faire quelques observations qui ne peuvent se tenter que l'hiver. Elles ont leur intérêt et trouveront leur place ici.

Nos chênes, à Montpellier, nourrissent quatre espèces de *Cerambyx* : le *cerdo*, le *Mirbecki*, le *miles* et le *velutinus*.

Le *C. cerdo* est le plus commun de tous. Il apparaît en juin, certains se montrent dès la fin de mai, d'autres vivent jusqu'à fin juillet. Le jour,

cet insecte reste accroché, la tête en bas, à l'écorce des branches maîtresses, de préférence à celles qui sont ombragées de feuilles. Vers trois heures de l'après-midi, il commence à circuler jusqu'à la tombée de la nuit.

Le *C. Mirbecki* est moins rare qu'on ne pense dans le midi de la France. Il vit sur le chêne et l'amandier. C'est le plus tardif de tous les *Cerambyx*. Les premiers se montrent en août, les derniers en septembre. Cette espèce est connue de nos paysans sous le nom de *Manga pero* (mange poires); elle est en effet friande de fruits sucrés et on la trouve parfois la tête entièrement enfoncée dans les poires mûres. Assez rare à Montpellier, elle abonde, certaines années, aux environs de Narbonne.

Le *C. miles* paraît fin juin et dure jusqu'à la fin de juillet; il a les mœurs du *cerdo*, vit parfois sur le chêne, mais préfère l'amandier et l'aubépinier.

Le *C. velutinus* passe pour être assez rare et ne l'est cependant pas. Ce qui fait qu'il échappe d'ordinaire aux recherches, c'est qu'il est nocturne. Il ne paraît guère avant les premiers jours de juillet. Il faut le chasser à la lanterne sur le tronc des chênes, de huit heures à dix heures du soir. Le jour il est blotti dans les crevasses du tronc, choisissant les plus profondes. On le fait sortir aisément en l'enfumant avec du tabac. Sa présence est d'habitude révélée par la stridulation spéciale à la plupart des Longicornes.

J'ai trouvé la nymphe du *velutinus*, le 20 juin, en fendant des bûches de chêne d'où j'avais vu sortir de la vermoulure. La loge où la nymphose s'opère est placée au cœur du bois, débouchant dans une des galeries tracées par la larve. Cette loge a la forme d'une amande qui serait large et arrondie aux deux bouts (longueur 7 à 8 centim., largeur 3 centim.); les parois en sont très lisses. Le cycle complet des métamorphoses dure généralement trois ans, et quand la sortie de l'insecte parfait est entravée par la sécheresse, celui-ci reste enfermé dans sa loge jusqu'à l'année suivante, ce qui reporte l'accouplement à la quatrième année après la ponte de l'œuf.

Je suis en désaccord sur ce point avec mon illustre et regretté maître Perris, qui laisse entendre (Larves de Coléoptères, 1877, p. 563) que, malgré ce qu'en ont dit plusieurs auteurs, deux ans doivent suffire aux *Cerambyx* pour arriver à l'état parfait.

Le chêne qui vient d'être abattu à l'École d'Agriculture de Montpellier m'a fourni toutes les pièces à l'appui de ce que j'avance. J'ai trouvé, en refendant le bois, trois tailles de larves parfaitement distinctes. Je les fais passer sous les yeux de la Société : 1° une grosse larve née vraisemblablement en 1879 et qui serait devenue nymphe en juin 1882; 2° une larve de taille moyenne sortie de l'œuf en 1880; 3° une petite larve née sans doute au mois d'août 1881.

Je fais enfin passer sous les yeux de mes collègues deux *velutinus* à l'état parfait, vivants ; une seule grosse branche refendue et littéralement émiettée m'en a fourni huit. Ces insectes, vraisemblablement éclos en juillet, n'ont pu sortir, sans doute, à cause de la sécheresse exceptionnelle qui a sévi pendant quatre mois l'été dernier.

Cette série de *Cerambyx* vivants trouvés en plein hiver m'explique comment, le 30 avril 1878, un propriétaire de Collioure avait pu m'adresser deux de ces insectes trouvés en abattant un chêne. Elle m'explique aussi pourquoi le 25 mai de la même année j'ai pris ici un *velutinus* se promenant sur un chêne. J'avais cru à des éclosions précoces et j'avais à faire à des retardataires.

Le *C. velutinus* est bien l'espèce des pays secs comme le nôtre. Elle est admirablement organisée pour résister, quand il le faut, à un jeûne de treize à quatorze mois. La réserve de tissus graisseux est énorme chez elle ; la forme de l'abdomen, élargi à l'extrémité, l'indique. Encore actuellement, après un jeûne de six à sept mois, les anneaux de l'abdomen sont distendus outre mesure. La réclusion dans une loge à peu près privée d'air renouvelable ne pousse pas, il est vrai, à la combustion de la réserve graisseuse ; le froid aussi suspend les fonctions vitales; mais il n'en est pas moins extraordinaire de voir une grande espèce comme celle-là passer ainsi sans manger plus d'une année, et cela sans en souffrir aucunement.

— M. L. Bedel indique la synonymie suivante :

Dans le 4e fascicule de ses Bestimmungs-Tabellen (1881), M. Reitter, à l'occasion du Synopsis des *Thorictidæ,* décrit en note, p. 21, un nouveau genre de *Silphidæ,* qu'il nomme *Apharia* et qui a pour type un petit Coléoptère aveugle, parasite des Mellifères de Cayenne.

Ce genre est déjà connu : M. Maurice Girard l'a créé dans nos Annales (1874, p. 574), sous le nom de *Scotocryptus,* pour une espèce parasite des Mélipones de Bahia. Il reste à savoir si l'espèce de Cayenne (*melitophila* Reitter) est identique à celle du Brésil (*meliponæ* Girard) ; l'examen des types peut seul permettre de trancher cette question.

— Le même membre ajoute que M. Valéry Mayet vient de lui communiquer deux *Triplax* intéressants :

Le premier, pris par Perris à Mont-de-Marsan et signalé, d'après lui, dans le Catalogue des Coléoptères des Landes (p. 323) sous le nom de *T. elongata* Lac., n'est simplement qu'un exemplaire un peu immature du vulgaire *T. russica* L.

Le deuxième est un *T. scutellaris* Charp., pris à La Massane (Pyrénées-Orientales) par M. Valéry Mayet.

— M. Paul Colvée (de Valence, Espagne) adresse la description d'une nouvelle espèce de Coccides, à laquelle il donne le nom d'*Aspidiotus juglandis* :

J'ai trouvé aux environs de Tarragone (Catalogne) un Diaspide remarquable sous plus d'un rapport. Il se trouve sur le noyer. Le bouclier de la femelle est très commun, très petit, et les dépouilles des mues sont au centre ; sa couleur est rougeâtre, surtout quand l'individu est jeune. Les boucliers ne forment pas de croûtes ; ils sont presque toujours isolés.

La femelle est ovalaire, la portion céphalique plus large que l'abdomen Le bord est festonné seulement à la région postérieure. Sur le segment anal, il y a quatre squames : deux grandes au centre et deux autres beaucoup plus petites à côté. Entre les squames on voit quelques poils rigides, mais il n'y en a pas au delà. On trouve quatre plaques de filières : les inférieures ont de six à neuf filières et les supérieures de huit à douze. Quelquefois, entre les deux supérieures, on aperçoit une filière isolée.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette espèce, c'est la nature et la disposition des filières isolées : elles sont de celles que M. Signoret a

comparé aux animalcules spermatiques. Toutes vont déboucher sur le bord du segment anal, et, comme elles ne sont pas situées à la même hauteur, il en résulte que les tubes excréteurs sont de longueurs très différentes. Voici comment elles sont placées : elles forment de chaque côté quatre séries divergentes qui partent des intervalles des squames ou à peu près ; elles se dirigent en haut, s'écartant de la ligne centrale. Le nombre de filières que possède chaque série est variable : généralement, la première, à partir du centre, en a trois ou quatre ; la deuxième, sept ou huit ; la troisième, vingt-deux à vingt-quatre, et la dernière, de seize à dix-huit.

Je crois qu'en étudiant davantage la forme de ces filières, il faudra reconnaître, dans cette espèce, deux variétés qui se distingueront aussi par la forme de la tête.

Les boucliers du mâle sont un peu plus allongés et les dépouilles des mues sont également au centre. Je n'ai pas vu ce mâle à son état parfait.

Cette espèce n'a pas encore été décrite, et je propose de la nommer *Aspidiotus juglandis*, car il ne me paraît pas douteux qu'elle n'appartienne au genre *Aspidiotus*.

— M. L. Buquet indique, ainsi qu'il le fait chaque année, les noms des membres qui, au nombre de douze, nous ont donné leurs photographies en 1880 et 1881, et il prie instamment nos confrères ainsi que les entomologistes qui n'appartiennent pas à la Société, de compléter autant que possible et dans un temps rapproché cette intéressante collection (1).

Membre reçu pour 1882. M. G. Raymond, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise) (*Entomologie générale, surtout Anatomie et Mœurs des Insectes*), présenté par MM. Ed. André et E. Desmarest. — Commissaires-rapporteurs : MM. de Gaulle et Maurice Girard.

---

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de trois cent soixante-sept ; ce sont, outre les trois cent cinquante-cinq indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin de 1863 ; LV, de 1864 ; LXXI, de 1865 ; LXVII, de 1866 ; XCV, de 1867 ; CXVI, de 1868 ; LXXXII, de 1869, LXXXVII, de 1871 ; XCV, de 1872 ;

Membres démissionnaires à partir de 1882. MM. 1° Charles Javet, à Passy-Paris, reçu en 1847 ; — 2° Della Torre, à Paris, reçu en 1880 ; — 3° le capitaine Xambeu, à Lyon, reçu en 1870.

Nominations annuelles. La Société, aux termes de divers articles de ses Statuts et de son Règlement, et pour la cinquante et unième fois depuis sa fondation, procède à la nomination des membres de son Bureau, de son Conseil et de ses Commissions spéciales.

Ont été nommés pour 1882 :

MEMBRES DU BUREAU.

Président. . . . . MM. L. Reiche.
Vice-Président. . . . . V. Signoret.
Secrétaire . . . . E. Desmarest.
1er *Secrétaire adjoint* . . . . H. Lucas.
2e *Secrétaire adjoint*. . . . . A.-L. Clément.
Trésorier. . . . . L. Buquet.
Archiviste-Bibliothécaire . . . . . A. Léveillé.
Archiviste-Bibliothécaire adjoint. . J. Bourgeois.

CONSEIL.

MM. J. Fallou, — C.-E. Leprieur, — E. Simon (*membres restants*),

---

ccxxxvii, de 1873 ; cclxiii, de 1874 ; ccxxiii, de 1875 ; ccxxxiv, de 1876 ; cxc, de 1877 ; clxxv, de 1878 ; clxxv, de 1879, et ceux, au nombre de douze, reçus en 1880 et 1831, de MM. :

356. Albert Argod.
357. Héron-Royer.
358. Victor Moerenhout.
359. P. Gennadius.
360. John Sahlberg.
361. V.-M. Teinturier.
362. Léon de Rigaud.
363. Comte Costa de Beauregard.
364. J.-C. Brongniart.
365. Baron d'Osten-Sacken.
366. Dr P. Magretti.
367. Boudier.

— L. Fairmaire, — J. Grouvelle, — J. Künckel d'Herculais (*membres nouveaux*), — et les membres titulaires du Bureau.

COMMISSION DE PUBLICATION.

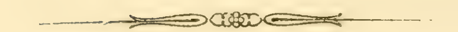
MM. J. Grouvelle, — G.-A. Poujade, — A. Sallé, — Maurice Sédillot, — E. Simon, — et les membres titulaires du Bureau.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. S.-A. de Marseul, — A. Sallé, — Maurice Sédillot, — et les membres titulaires du Bureau.

COMMISSION DU PRIX DOLLFUS POUR 1881.

MM. A.-L. Clément, — E. Desmarest, — J. de Gaulle, — Maurice Girard, — A. Léveillé, — G.-A. Poujade, — L. Reiche, — Maurice Sédillot, — Dr H. Sénac.



3e PARTIE

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
LISTE DES MEMBRES ET TABLES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1).

Séance du 12 Janvier 1881.

Berliner Entom. Zeitschrift (Inhalts-Verzeichniss der), Ann. XIX-XXIV (1875-1880). — Chronologisches Verzeichniss der Arbeiten der einzelnen Autoren in Jahrgang I-XXIV (1857-1880).

Bulletin d'Insectologie agricole, nos 11 et 12, novembre et décembre 1880. — Diverses notes d'entomologie appliquée. — O. DE LALEU, Sangsues. — HUIN, Attacus Pernyi. — Notes d'apiculture. — E. VIANNE, Oiseaux insectivores. — Tables de l'année 1880.

Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers, 1880, 1er fasc. — TROUESSART, Acariens. — A. MONTANDON, Liste de Coléoptères trouvés en Valachie.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 2e semestre 1880, nos 25 et 26. — Tables du 1er semestre 1880. — 1er semestre 1881, n° 1. — H. VIALLANES, p. 1089, Sur les terminaisons nerveuses sensitives dans la peau de quelques insectes. — S. JOURDAIN, p. 1091, Crustacés (anatomie).

(1) Les ouvrages marqués d'un astérisque (*) sont ceux offerts soit par les auteurs, soit par diverses personnes ou Sociétés savantes; ceux marqués de deux astérisques (**) ont été acquis sur les fonds Pierret; les autres ont été échangés contre les Annales.

Les publications qui ne renferment pas d'entomologie sont accompagnées du signe ⊙.

Deutsche entomologische Gesellschaft, Vereinsangelegenheiten, 1880, II.

Entomologisk Tidskrift, 1880, n° 1. — (3 et 4). O. Reuter, Hétéroptères de Finlande et de Scandinavie. — Biologie du Gastrodes abietis. — W. Schöyen, Notices coléoptérologiques. — A. Holmgren, Aricia floralis. — A. Wangdahl, Coléoptères suédois. — Thenedius, Faune lépidoptérologique scandinave. — J. Spångberg, Communications entomologiques.

Entomologist's monthly Magazine (The), n° 200. — Diverses notes sur les Lépidoptères (Fletcher, Staudinger, etc.) Coccides (Douglas), Hyménoptères (Fletcher), Coléoptères (Blatch, Gates), etc.

Feuille des Jeunes Naturalistes, n° 123, 1 pl. col. — Donckier de Donzeel, Aberrations de Lépidoptères.

Naturaliste (Le), n° 43. — Diverses notes entomologiques. — L. Fairmaire, Descriptions de Coléoptères d'Océanie. — Gustave Fallou, Hémiptères nouveaux de Chine.

Psyche, vol. III, n° 77. — A. Wailly, Notes on a few Bombyces, Hybrids, etc. — H.-A. Hagen, On an aquatic Sphinx larva.

Société entomologique de Belgique, Comptes rendus p. CLXXXV à CXCII. — Becker, Communications arachnologiques. — Deux listes de Coléoptères (Allemagne, Belgique).

Société Linnéenne du Nord de la France, n° 96. — Liste de Coléoptères. — Mœurs de l'Halicte.

Berg (C.). Apuntes lepidopterologicos. (An. Soc. Cient. Argentina, t. X.) *

Id. La vida y costumbres de los Termitos (1 pl. n.). Buenos-Ayres, 1880. *

A. Léveillé.

Séance du 26 Janvier 1881.

American Naturalist (The), janvier 1881. — Cotton Worm. — Tortricidæ, etc.

Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série, t. VI, 2e fasc. ⊙

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz, 2e série, 15e cahier, 2e partie. — BELLEVOYE, Anthrenus, Vanessa cardui. — J.-B. GÉHIN, 6e lettre sur les Carabiques.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, 8e année, nos 8 et 9. ⊙

Comptes rendus hebdom. des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 1er semestre, nos 2 et 3. — Notes sur le Phylloxera de MM. MARÈS, DE SAVIGNON, etc. — J. DELAGE, Crustacés isopodes (anatomie).

Naturaliste (Le), n° 44. — A. CHEVROLAT, Diagn. de Pachyrhynchus. — L. FAIRMAIRE, Diagn. de Coléoptères de la Mélanésie.

Société entomologique de Belgique, Comptes rendus. — Tables pour 1880.

Société Linnéenne du Nord de la France, Bulletin n° 97. — Insectes qui dévorent les livres.

—

BLANKENHORN (Dr), RILEY (C.-V.), GAROVAGLIO (Dr), CATTANEO (Dr A.), Nombreuses brochures en diverses langues sur le Phylloxera et la viticulture (n° 1 du journal *der Weinbau*). *

OBERTHÜR (CH.). Études d'Entomologie, 3e livr. Rennes, 1878. — Lépidoptères de l'Afrique orientale et d'Algérie (5 pl. col.). *

SIMON (E.), 2 tirages à part (Soc. ent. de Belgique) : 1° Suppl. à la Classif. des Opiliones mecostethi, etc. — 2° Faune arachnologique de la Nouvelle-Calédonie. *

A. L.

Séance du 9 Février 1881.

American Naturalist (The), février 1881. — Quelques notes d'entomol. générale. — Abeilles, anatomie, mœurs, etc.

Anales de la Sociedad española de Historia natural, tome IX, 3e fasc. — AUG. DE BORMANS, Orthopt. Derm. exot. (sp. n.), pl. n. et col. — Tables.

Annali del Museo civico di Storia naturale di Genova, t. XV. — F. CHAPUIS, Phytophages d'Abyssinie. — Dr R. GESTRO, Coléopt. de l'Archipel Malais (îles de la Sonde). — A. FAUVEL, Staphylinides des Moluques et de la Nouvelle-Guinée (2e mém.). — E. REITTER, Nitidulides nouv. (2 séries). — CH. OBERTHÜR, Lépidoptères de Scioa (Afrique équat.). — CANDÈZE, Élatérides malais (suppl.). — P. PAVESI, Arachnides de Tunisie. — Dr EMERY, Fourmis. — GRIBODO, Hyménopt. de Tunisie. — CH. OBERTHÜR, Lépidopt. océaniens (pl. col.). — SIGNORET, G. et esp. nouv. d'Hémiptères.

Bulletin de la Société d'Insectologie agricole, janvier 1881. — Notes d'entomol. appliquée. — Phylloxera, Œstre, Anobium, Dermestes, Pyrale, Dacus oleæ, etc.

Comptes rendus hebdom. des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 1er semestre, n° 4. ⊙

Entomologist's monthly Magazine (The), n° 201. — G. LEWIS, N. sp. de Damaster. — ID., Cucujides du Japon (1 n. sp.). — T. BLACKBURN, Cossonidæ des îles Hawaï (4 n. sp.). — SAUNDERS, Notes sur les poils des Hyménoptères. — DOUGLAS, Sur le genre Orthezia. — CAMERON, Dolerus d'Écosse (1 n. sp.). — Notes diverses : Mœurs, chasses, G.-T. PARRITT. — Descr. de la larve d'Euclidia glyphica. — Etc.

Feuille des Jeunes Naturalistes, n° 124. — Tables (1870-1880). — Peu d'entomologie. — Notes.

Illinois State Laboratory of Nat. History, n° 3. ⊙

Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, t. XXVII, 1re partie. ⊙

Mittheilungen des Schweiz. entom. Gesellschaft, vol. VI, n° 2. — CHRIST, Zygænen uns. Südalpen (pl. col.). — STIERLIN, Otiorynch. (7 sp. n.). — O. STOLL, Excurs. in Guatemala. — STIERLIN, Tropiphorus (3 sp. n.), tableau synoptique.

Naturaliste (Le), n° 45. — L. Fairmaire, Diagn. de Coléopt. d'Océanie. — A. Chevrolat, Diagn. de Pachyrhynchus.

Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften, 1879, janvier à mai et octobre à décembre ; 1880, janvier à juillet. ⊙

Société entomologique de Belgique, Comptes rendus, janvier 1881. — Listes d'Hémiptères d'Allemagne, Provence, Alpes maritimes, Afrique australe.

Société Linnéenne du Nord de la France, Bulletin n° 98. ⊙ (sauf dans la bibliographie).

—

Fairmaire (L.). Coléoptères du Nord de l'Afrique et d'Amérique. 2 tirages à part. (Rev. et Mag. de Zool., 1878-1881.) *

Peyerimhoff (H.) et Dr Macker. Catalogue des Lépidoptères d'Alsace, 1re partie (Macrolépid.). (Extr. Bull. Soc. Hist. nat. Colmar, 1880.) *

Reuter (O.-M.). Vetens Kapliga meddelanden (accouplements anormaux d'insectes). *

Thomas (Dr F.). Synchitrium und Anguillula auf Dryas. *

A. L.

Séance du 23 Février 1881.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithson. Instit. for 1878. ⊙ — Ern. Favre, Notice sur Agassiz.

Comptes rendus hebdom. des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 1er semestre, nos 5, 6 et 7. — Quelques notes concernant le Phylloxera et le traitement des vignes attaquées.

Journal of the Royal Microscopical Society, février 1881. — Nombreuses notes anatomiques sur les Insectes, Myriapodes, Arachnides, Crustacés, Vers intestinaux, Infusoires, etc. (1 pl. noire).

Naturaliste (Le), n° 46. — A. CHEVROLAT, Descr. de Curculionides.

—

ANDRÉ (ED.). Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie, 8ᵉ fasc., 1ᵉʳ janvier 1881 (2 pl. col.). *

BRONGNIART (CH.). Les Hyménoptères fossiles, 1ᵉʳ fasc. (annexe à l'ouvrage précédent). *

CLÉMENT (A.-L.). Éducations de Bombyciens séricigènes, fig. n. (Soc. d'Acclimat.) *

A. L.

Séance du 9 Mars 1881.

Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. — BULLETIN, t. XXVI, n° 5. — Dʳ F. MORAWITZ, Descr. des espèces de la fam. des Apides de l'Asie centrale. — A. BRANDT, Esp. de Crustacés de la Méditerranée. — Tables.

MÉMOIRES, t. XXVIII, n° 2. ⊙

Annales de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, 1879. ⊙

Annual Report of the Department of Mines, 1879. ⊙

Bulletin de la Société d'Étude des Sciences natur. de Nîmes, 1880, n° 10. ⊙

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1880, n° 2. — Baron DE CHAUDOIR, Essai monogr. sur les Morionides. — Mémoire en langue russe sur le genre Acanthosoma ; n. sp., diagn. en allemand. — Lettres entomol. de MM. LEDER et BECKER.

Bullettino del Naturalista Collettore, n° spécimen.

Comptes rendus hebdom. des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 1ᵉʳ semestre, nᵒˢ 8 et 9. — ALPH. MILNE-EDWARDS, Considér. génér. sur la faune carcinolog. des grandes profondeurs de la mer des Antilles et du golfe du Mexique. — H. VIALLANES, Diptères (anatomie).

— Nombr. notes anatomiques et autres sur les Infusoires, Vers intestinaux, etc., de MM. Kunckel, Gazagnaire, Villot, etc.

Entomologist's monthly Magazine, n° 202. — Mac Lachlan, Trichoptera and Neuroptera of the upper Engadine. — W.-L. Distant, Notes on Exotic Rhynchota, Réduvides, 2 sp. n. — J. Edwards, An additional Species of British Homoptera. — Dr F. Müller, On female dimorphism of Paltostoma torrentium. — Blackburn, Coléoptères des îles Hawaï : Anchomenidæ et Bembidiidæ, n. g. et n. sp. — Ragonot, Lépidoptères du Portugal (suite). — Reuter, Diagn. de 4 nouv. Pentatomides. — Notes diverses : Mœurs, Chasses, etc.

Feuille des Jeunes Naturalistes, n° 125. — Cap. Xambeu, Note : Cicindèles françaises. — Notes diverses : Mœurs, Chasses, etc.

Journal and Proceedings of the Royal Society of New South Wales, vol. XII. ⊙

Naturaliste (Le), n° 47. — Ancey, Curculionides nouv. — Fairmaire, Diagn. de Coléoptères de la Mélanésie. — M. G., Le Phylloxera en Australie.

Psyche, vol. III, n° 78. — W.-H. Edwards, Descr. of the preparat. stages of Apatura alicia. — Fr. Snow, Larva of Eurycreon frontalis.

Société industrielle de Rouen. — Programme des Prix.

Société Linnéenne du Nord de la France, Bulletin n° 99. — Carpentier, Liste de Coléoptères récoltés à la baie d'Authie. — Notes diverses : Fourmis, Mœurs.

—

Berg (Prof. C.). Entom. aus dem Indianergebiet der Pampa. (Stett. Ent. Zeit., 1881.) *

Guenée. Statistique d'Eure-et-Loir : Lépidoptères. — Don de Mme veuve Guenée.

Seoane (Dr Victor-Lopez). Neue Boiden-Gattung und Art von der Philippinen, 1 pl. col. ⊙ (Abhand. d. Senck. Naturf. Gesells., XII bd.) *

A. L.

Séance du 23 Mars 1881.

Academy of Natural Sciences of Philadelphia (Proceedings), 1879. — Quelques notes entomologiques sur les mœurs de différents Articulés : Abeilles, Fourmis, Araignées, Orthoptères, Infusoires, Vers intestinaux, etc. — Insectes fossiles dans l'ambre. — J.-S. KINGSLEY, Crustacés de Virginie, révision des Crangonides et Palæmonides, sp. n. (planches).

Academy of Science of St-Louis (Transactions), vol. IV, n° 1. ⊙

American (The) Naturalist, vol. XV, n° 3. — Quelques notes entomol. : Phylloxera, Cotton-Worm, mœurs de quelques Lépidoptères et Coléoptères, Entozoaires.

Board of Trustees of Public Schools of the district of Columbia 1878-79 (5e Report). ⊙

Boston Society of Natural History : 1° *Memoirs*, vol. III, part I, n° III. — SCUDDER, Palæozoic Cockroaches.

2° *Occasional Papers*, III, 1880. ⊙

3° *Proceedings*, vol. XX, part II, 1878, et part III, 1879. — Dr H.-A. HAGEN, Larvæ of insects discharged throug the urethra (fin). — Remarks on white Ants. — W.-H. PATTON, Synopsis of the New England species of Colletes. — Quelques notes d'entomol. générale.

Bulletin d'Insectologie agricole, février 1881. — Notes d'entomol. appliquée : Trichines ; Insectes nuisibles aux Crucifères, bois de charpente, céréales, etc. (fig. noires).

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1er semestre 1881, n° 10. — Trichines.

Congresso intern. Filoxerico de Zaragoza, Session d'octobre 1880 (suite).

Naturaliste (Le), n° 48. — TH. GOOSSENS, Une Noctuelle utile. — FAIRMAIRE, Diagn. de Coléopt. de la Mélanésie. — CHEVROLAT, Diagn. d'Apocyrtus nouv.

Report of the U. S. Geol. Survey of the Territ., vol. XII. — M.-D. Leidy Fresh-Water Rhizopods (pl.).

Società entomologica italiana (*Bulletino della*), 1880, 4e trim. — C.-E. Della-Torre, Anophthalmus nouv. (pl.). — P. Bargagli, Insectes fossiles. — F. Fanzago, Myriapodes de Calabre (pl.). — Bibliographie. — Notes d'entomol. appliquée.

Société d'Histoire naturelle de Colmar (*Bulletin*), 20e et 21e années, 1879 et 1880. — Reiber et Puton, Hémiptères Homoptères d'Alsace et de Lorraine, avec suppl. — H. de Peyerimhoff et Macker, Lépidoptères d'Europe, 1re partie. — Notes entomol. diverses, Mœurs, Chasses, etc.

Brongniart (Ch.). (Plusieurs tirages à part.) 1° Notice sur quelques Poissons des lignites de Menat (pl. n.). ⊙ — 2° Observations sur la Clepsine (pl. n.). — 3° Rapport sur l'excursion faite à Gisors en 1880. *

Brongniart (Ch.) et Cornu (M.). Observations nouvelles sur les épidémies sévissant sur les Insectes. *

Cornu (M.), Brongniart (Ch.) et Dumas. Sur une épidémie d'Insectes Diptères causée par un champignon. *

Gadeau de Kerville (H.). Les Insectes phosphorescents (4 pl. col.). *

Scudder (Sam.). Myriapodes carbonifères. *

A. L.

Séance du 13 Avril 1881.

American Naturalist (*The*), avril 1881. — Diverses notes d'anatomie entomol. : Crustacés, Névroptères, mœurs (pl. n.).

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, tome X, 1880, 4e trimestre, planches 9, 10, 11 et 12. — Deux exemplaires pour la bibliothèque.

Mémoires, p. 305-416. — Bulletin des séances, p. CXIII à CLII. — Bulletin bibliographique, p. 33 à 54. — Liste des Membres et Tables.

L. BEDEL, Faune des Coléoptères du bassin de la Seine et de ses bassins secondaires. *Carnivora* (*Noteridæ,* Catalogue des *Dyticidæ; Gyrinidæ* et Catalogue *idem*), p. 257 à 288.

L'année 1880 complète comprend 50 feuilles 1/2 (808 pages), 12 planches (4 col. et 8 n.).

Berliner entomologische Zeitschrift, 1881, 1er fasc. — Dr F. KARSCH, Faune des Coléopt. des îles Sandwich, Marshall et Gilbert (n. sp.). — Arachnides et Myriapodes de Micronésie (n. sp.). — Diagnoses d'Araignées du Japon (n. sp.). — Coléopt. de l'expéd. de Rohlf en Afrique, 1878-1879 (n. sp.). — Camarotus du Musée de Berlin. — Scorpions d'Europe : tableau syn. (n. sp.). — Articulés d'Angola. — D.-L. SOHRAGEN, Notes lépidoptérol. — Dr H. DEWITZ, Sur les ailes des Phryganes et des Lépidoptères. — Larve et nymphe de Liponeura brevirostris. — Dr O.-M. REUTER, Acanthosomina et Urolabidina nouv. ou peu connus. — Dr Q. THIEME, Nouv. Coléopt. de l'Asie orientale et centrale. — ROB. LATZEL, Myriapodes d'Autriche-Hongrie. — FRD. STEIN, Nouv. Gryllide du Japon.

Bulletin of the U. S. Geol. and Geogr. Survey of the Territories, vol. VI. — GROTE, Liste des Agrotis des États-Unis (n. sp.).

Comptes rendus hebdom. des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 1er semestre, nos 11, 12, 13 et 14. — Prix décernés : 1° Prix Savigny, à M. Grandidier : Recherches sur les faunes de Madagascar et de Zanzibar. — 2° Prix Thore, à MM. Vayssière et E. Joly : Métamorph. du Prosopistoma punctifrons. — Énumération des questions mises au concours pour 1881 et années suivantes. — Notes sur le Phylloxera : LICHTENSTEIN, VALÉRY MAYET, SAINT-ANDRÉ ; découverte de l'œuf d'hiver.

Deutsche Entomol. Zeitschrift, 1881, 1er fasc. — H. REINHARD, Beiträge zur Kenntniss einiger Braconiden-Gattungen. — KRAATZ, Div. notes : Blaps, Coléopt. monstrueux, Pénis des Coléoptères, Cétonides de Madagascar, Var. du Carabus monilis, etc. — LE MÊME, Div. notes : Prosodes, Criocephalus européens, Cétonides européens et exotiques,

Trematodes, etc. — J. Stussiner, Coleopterol. Streifzüge in Istrien. — L. von Heyden, Coléopt. monstrueux, etc. — Edm. Reitter et H. Simon, Monogr. du G. Leptomastax, n. sp. — J. Weise, Coccinellides. — Lindemann, Scolytus de Russie. — Reitter, Coléopt. de Dalmatie et Montenegro, sp. n. de div. auteurs. — L von Heyden et Edm. Reitter, Coléopt. nouv. des Asturies. — Edm. Reitter, Trogoderma nouv. d'Australie.

Entomologist's monthly Magazine (The), n° 203. — W.-L. Distant, Lycénides nouv. de Penang. — Stainton, Entomologie du Portugal : Lépidoptères (suite). — W. Bucker, Premiers états de l'Hydrocampa nymphealis. — R. Mac Lachlan, Nouv. esp. de Trichoptera d'Écosse (fig.). — G. Lewis, Helota nouv. du Japon. — Notes.

Feuille des Jeunes Naturalistes, n° 126. ⊙ (sauf dans les communications.)

Naturaliste (Le), n° 49. — L. Fairmaire, Diagnoses de Coléoptères de Mélanésie.

Psyche, vol. III, n° 79. — V.-T. Chambers, Larves de Tinéites. — S. Scudder, Insectes fossiles.

Revue des Travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 1881, janv. et févr. — Comptes rendus de divers ouvrages ayant trait à l'Histoire natur. et à l'Entomologie.

Société acad. hispano-portugaise de Toulouse (Bulletin), 1880, n° 4. ⊙

Société entomologique de Belgique, 1880. — Baron M. de Chaudoir, Monographie des Scaritides (fin). — Preudhomme de Borre, Étude sur les espèces de la tribu des Féronides qui se rencontrent en Belgique (suite).

Société d'Étude des Sciences naturelles de Nîmes (Bulletin), 8e ann., nos 11 et 12. ⊙

Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, Extrait des procès-verbaux, 1879-1880. — Compte rendu annuel 1880 : Peu d'entomologie, quelques notes de chasses entomologiques.

Sprawozdanie Komisyi Fizyjograficznéj (Académie de Cracovie), 1880. ⊙

Stettiner entomologische Zeitung, 1880. — E. von Harold, Coprophages de la Nouvelle-Grenade (Steinheil). — E. Wehncke, Nouv. Haliplus. — Dr H. Hagen, Phryganes. — Dr Fuchs, Div. notices lépidoptérol., nov. sp. — E. von Harold, Galérucites de l'Inde, n. sp. — C.-A. Dohrn, Exotisches, n. sp. — H. Kolbe, Psocines, n. sp., tableaux. — L. Fairmaire, Elytrurus des îles Viti, n. sp. — J. Lichtentein, Pemphigus (tableaux). — L. Fairmaire, Révis. des Zonitis d'Australie, n. sp. — Dr Eppelsheim, Nouv. Staphiliniens. — F.-O. Büttner, Microlépidoptères de Poméranie. — Nombr. notes nécrologiques et bibliographiques, Comptes rendus de voyages entomol., Listes de chasses, Suites d'articles déjà parus, etc.

Verhandlungen der k. k. zool.-botan. Gesellschaft in Wien, 1880. — Fr. Krasan, Infusoires. — Th. Beling, Métamorph. de Cœnomya ferruginea (fig.). — J. Mik, 3 notes sur les Diptères, nov. sp. — Möschler, Faune lépidoptérol. de Surinam (suite). — J. Stussiner, Leptomastax Simonis, n. sp. — H. Leder, Faune coléoptérol. du Caucase, n. sp. de divers auteurs (suite). — Fr.-A. Wachtl, Galles d'Insectes d'Europe, n. sp. — Eug. Keyserling, Nouv. Araignées d'Amérique. — Fr. Löw, Pemphigus, individus sexués.

André (Ed.). Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie, 9e fasc., 1 pl. col. *

Gadeau de Kerville (H.). Le Taupin des moissons. *

Puton (Dr A.). Énum. des Hémiptères récoltés en Syrie par M. Abeille de Perrin, n. sp. *

Riley (Charles). Further facts about the natural enemies of Locust's. *

A. L.

Séance du 27 Avril 1881.

Bulletin mensuel de la Société Linnéenne du Nord de la France, n° 100. — E. Delaby, Contributions à la faune locale (Coléopt.).

Mittheilungen der schweizerischen entomologischen Gesellschaft, vol. VI, Heft 3, 1881. — H. Jæggi, Lycæna Lycidas (pl. col.). — Ph. de Rougemont, Observations sur l'organe détonant du Brachinus crepitans. — E. Frey-Gessner, Excursions pendant l'été de 1880 (Hyménopt.). — Dr Puton, Énumération des Hémiptères récoltés en Syrie par M. Abeille de Perrin (n. sp.). — E. Frey-Gessner, Hémiptères de Syrie. — Dr Stierlin, Descr. d'espèces nouvelles d'Otiorhynchus; sur les variétés du Car. Olympiæ; Pterostichus Sellæ (nov. sp.), des Alpes maritimes.

Mittheilungen des naturwissenschaftlichen Vereines für Steiermark, 1880. ⊙

Naturaliste (Le) (*), n° 50. — C.-F. Ancey, Descr. de Coléoptères nouveaux d'Aden.

Second Report of the U. S. entomologic. Commission for the years 1878 *and* 1879 *relating to the Rocky Mountain Locust and the Western Cricket,* 1878-1879 (avec cartes et planches noires et coloriées).

—

Riley (C.-V.). The Rocky Mountain Locust. Permanent courses for the Government to adopt to lessen or avert Locust injury (*). Broch. in-8°, 6 cartes color.

J. Bourgeois.

Séance du 11 Mai 1881.

American (The) Naturalist, vol. XV, n° 5, mai 1881. — Exuviation in Flight. — On some new Tube-constructing Spiders. — The Rascal Leafera rupler in Georgia. — Vertical vs. Horizontal Insect Boxes. — Insects affecting the China tree. — Galls on Eucalyptus. — North American Anthomyiadæ. — Galls and Gallinsects.

Annali del Museo civico di Storia naturale di Genova, publicati per cura di G. Doria et R. Gestro, vol. XVI, 1880-1881. — S.-A. de Marseul, Addition à l'énumération des Histérides rapportés de l'Archipel Malais,

de la Nouvelle-Guinée et de l'Australie boréale par MM. Beccari et d'Albertis. — Gestro, Diagnosi di nuove specie di Coleotteri (de l'Afrique équatoriale). — De Bormans, Ortotteri (Afr. équat.). — E. de Sélys-Longchamps, Odonati (Afr. équat.). — Gribodo, Imenotteri (Afr. équat.). — Emery, Formiche (Afr. équat.). — Lethierry, Emitteri (Afr. équat.). — E. Simon, Deux nouvelles espèces d'Obisium anophthalmes du sous-genre Blethrus. — Gestro, Enumerazione dei Lucanidi raccolti nell'Archipelago Malese e nella Papuasia dai Doria, Beccari e d'Albertis. — D'Osten-Saken, Enumeration of the Diptera of the Malay Archipelago collected by Beccari, d'Albertis and others. — Emery, Viaggio ad Assab nel Mac Rosso, dei Doria ed Beccari con il Avviso « Explorature ». I. Formiche. — Pavesi, Studi sugli Arachnidi Africani : Arachnidi d'Inhambane. — S.-A. de Marseul, Histérides nouveaux. — Régimbart, Nouvelle espèce du genre Hydrovatus. — V. Signoret, Revue des Cydnides contenus dans la collection du Musée civique d'Histoire naturelle de Gênes. — Gestro, Aliquot Coleopterorum Musei civisi Januensis diagnoses. — Offert par M. le marquis G. Doria.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 1er semestre, nos 15, 16, 17 et 18. — Cornu et Brongniart, Pucerons attaqués par un Champignon. — Mégnin, Développement du Tricuspidaria nodulosa, et sur son Cysticerque. — V. Mayet et Laugier, Sur le Phylloxera. — J. Lichtenstein, Migration du Puceron du Peuplier (Pemphigus bursarius). — Chatin, Trichines enkystées dans les parois intestinales du Porc.

Feuille des Jeunes Naturalistes (*), 11e année, n° 127, 1er mai 1881. — Adler, Les Cynipides (Analyse et traduction par Lichtenstein). — Franck, Recherches sur l'appareil olfactif des Insectes. — Tinseau, Panaphantus atomus (Psélaphien). — Tarlé, Diphtera ludifica et Deilephila livonica. — Noel, Aberration de la Vanessa cardui. — Testout, Éducation de l'Attacus Atlas. — Tariel, Variétés de la Coccinella 11-punctata. — Dutreux, Macroglossa stellatorum observé près de Bougival.

Journal and Proceedings of the Royal Society of New South Wales, vol. XIII, 1879. ⊙

Journal of the Royal Microscopical Society, sér. II, vol. I, part. 2, april 1881. — Michael, On a species of Acarus, believed to be Unrecorded (Dermaleichus heteropus). — Observations microscopiques sur divers Insectes, Arachnides et Crustacés.

Mines and Mineral statistics. Annual report on the Department of Mines New South Wales, 1878 et 1879 et Maps 1879. 3 vol. in-4°. Sydney. ⊙

Naturaliste (Le) (*), n° 51. — Ancey, Diagnoses de Coléoptères de Mélanésie.

Revue des Travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, avril 1881.

Société Linnéenne du nord de la France, Bulletin mensuel, 9e année, tome V, 1er novembre 1880. ⊙

Transactions and Proceedings of Report of the Society of South Australia (Late Adelaide Philosophical Society), vol. III, for 1879-80. — Indication d'Insectes d'Australie et de Polynésie.

—

Hagen. The Devonian Insects of New Brunswick. (Bulletin of the Museum of Comparative Zoology, at Harvard College, vol. VIII, n° 14.) *

Reuter. Acanthotomina et Urolabidina nova et minus cognita. (Berliner Entomologischen Zeitschrift, Band XXV, Heft. I, 1881.) *

Riley. Notes on North American. Microgasters. *

E. Desmarest.

Séance du 25 Mai 1881.

Bulletin de la Société d'Insectologie agricole, 6e année, n° 3. — La rédaction, p. 33, Maladie des Jacinthes à cause helminthique. — E. Savard, p. 34, La Vanessa morio (fig.). — Bibliographie (Catal. de Papillons par M. Maurice Girard). — La rédaction, p. 44, Note sur un Coléoptère à aspect de Fourmi. — P. Gennadius, p. 44, Nouveau pro-

cédé pour la destruction du Kermès du Figuier. — G. Bonnier, p. 47, Les Fleurs et les Insectes.

N° 4. — Ed. Vianne, p. 49, Conférence sur les dégâts occasionnés aux céréales par les parasites végétaux et animaux, suite (fig.). — Marquis de Riscal, p. 56, Éducation du Ver à soie du Chêne. — G. Bonnier, p. 61, Les Fleurs et les Insectes (suite).

Bulletino del Naturalista Collettore, 1re année, n° 5. ⊙

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1er semestre 1881, nos 19 et 20. ⊙

Proceedings of the Scientific Meetings of the Zoological Society of London for the year 1880, part. IV (novembre et décembre). — Martin Jacoby, p. 588, On a Collection of Phytophagous Coleoptera made M. Buckley at Easter Ecuador (2 pl. n.). — F.-D. Godman et O. Salvin, p. 609, Descriptions of some supposed new Species of Butterflies from New Guinea (pl. n.). — A.-G. Butler, p. 666, On a Second Collection of Lepidoptera made in Formosa by H.-E. Hobson.

Proceedings (The) of the Linnean Society of New South Wales :

Vol. IV, 4e partie. — W.-A. Hasweel, p. 403, Note supplementary to a paper on the Australian Leucosiidæ. — Le même, p. 431, On the Australian Brachyura Oxyrhyncha (3 pl. n.).

Vol. V, 1re partie. — W.-A. Hasweel, p. 97, On some new Amphipods from Australia and Tasmania (3 pl. n.).

Vol. V, 2e partie. — E. Meyrick, p. 132, Descriptions of Australian Microlepidoptera (suite). — Le même, p. 204, Continuation du travail précédent.

Revue des Travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, mai 1881.

Société d'Études scientifiques du Finistère. — Procès-verbaux des séances des 10 mars et 14 avril 1881 : Diverses notes entomologiques par M. Hervé.

Transactions of the Zoological Society of London, vol. XI (3e et 4e parties). — F. Moore, On the Genera and Species of the Lepidopterous subfamily Ophiderinæ inhabiting the Indian Region (3 pl. col.).

Tijdschrift voor Entomologie uitgegeven door de nederlandsche entomologische Vereeniging, vol. XXIV (1880-81).

Fasc. 1[er]. — C. Ritsema, p. lxxxi, Nieuwe naamlijst van nederlandsche Suctoria (Pulicidæ), met eene tabel voor het bestemmen der inlandsche geslachten en soorten. — F.-M. Van der Wulp, p. xc, Snellen van Vollenhoven als entomoloog geschets (avec portrait). — E. Piaget, p. 1, Quatre nouvelles Pédiculines (1 pl. n.). — Ed. Everts, p. 9, Bijdrage tot de kennis der Nitidularien (avec tabl. dichotom. et 3 pl. n.).

Fasc. 2. — C. Ritsema, p. cxxiii, Tweede Supplement of de naamlijst der nederlandsche Hymenoptera Anthophila. — Ed. Everts, p. cxxx, Tweede Supplement op de lijst der in Nederland voorkomende schildvlengelige insecten (Coleoptera). — Le même, p. 33, Bijdrage tot de kennis der Nitidularien (suite et fin). — P.-C.-T. Snellen, p. 61, Eenige woorden ter herinnering aan C. Fransen. — Le même, p. 64, Lepidoptera van Celebes (suite, avec 4 pl. col.).

Wolf's Naturwissenschaftlich-Mathematisches Vademecum (Catalogue n° 8 de la librairie Kössling, à Leipzig). *

Fallou (J.). Note sur l'éducation de diverses espèces de Lépidoptères séricigènes faite à Champrosay. (Extr. Bull. Soc. d'Acclim.) Broch. in-8°. *

Scudder (S.-H.). List of Orthoptera collected by A.-S. Packard in the Western United States in the Summer of 1877 (pl. n.). (Extr. du Second Report of the U. S. Entomol. Commission.) Broch. in-8°, 1880. *

J. B.

Séance du 8 Juin 1881.

American Naturalist (The), juin 1881, vol. XV, n° 6. — C.-V. Riley, Larval Habits of Bee flies (1 pl. col.). — Recent literature : Compte

rendu de travaux divers (Infusoires). — General notes : Hémiptères (Cigales, Phylloxera), Lépidoptères, etc.

Anales de la Sociedad española de Historia natural, 1881, 1er trim. — Uhagon, Especias nuevas del genero Bathyscia, encontradas en Vizcaya. — E. Simon, Arachnides nouveaux ou peu connus des Provinces Basques. — Id., Descriptions d'Arachnides nouveaux d'Espagne et de Portugal.

Archivos do Museu nacional do Rio-Janeiro, vol. II et III, 1877-78. — Fr. Müller, Diverses notes entomologiques, Lépidoptères, détails anatomiques.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, 1881, n° 16. — Desbrochers des Loges, Coléoptères nouveaux ou peu connus de l'Afrique du Nord (1er mémoire : Ténébrionides). — Quelques notes entomologiques dans les procès-verbaux des séances.

Bulletino del Collectore Naturalista, n° 6, juin 1881. — Note sur le Phylloxera.

Bulletino della Società entomologica Italiana, 1881, 1er trim. — Dr P. Magretti, Sugli Imenotteri della Lombardia, 1er mém. — G. Gribodo, Escursione in Calabria, 1877-78 : Imenotteri. — G. Cavanna, Rassegna entomologica. — Compte rendu de divers travaux d'entomologie. — Tables pour 1880.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1880. — Dr Populus, Catalogue des Hémiptères du département de l'Yonne.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Béziers, 4e année, 1879. — J. Lichtenstein, Le Phylloxera : Comment un roman peut devenir de l'histoire. — Jaussan, Le Phylloxera.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1er semestre 1881, n° 21 (23 mai 1881). ⊙

Entomologist's monthly Magazine (The), n° 204. — Barrett, Notes on British Tortrices (suite). — Jordan, Lepidoptera of the Valais. — Ridley, New sp. of De Geeria. — Cameron, On Parthenogenesis in

the Tenthredinidæ. — SCOTT, New G. and two sp. of Hemiptera Heteroptera from South America. — BATES, N. sp. of Longicorn Coleopt. allied to Colobothea. — Notes diverses.

N° 205. — MEADE, Annotated List of Brit. Anthomyiidæ. — LEWIS, On the supp. effect of the Winters in Japan on the smaller Coleopt. — FOWLER, The Coleoptera of Askham, Bog. York. — MATHEW, Lepidopt. of Gallipoli (List). — RIDLEY, Thysanura of Canaries and Madeira. — Notes diverses : EATON, An announcement of new G. of the Ephemeridæ (suite).

Feuille des Jeunes Naturalistes, n° 128. — ERN. ANDRÉ, Les Fourmis moissonneuses. — Communications : Quelques notes entomol.

Naturaliste (Le), n° 52. — DE LAFITOLE, Calendrier du Lépidoptériste. — C.-F. ANCEY, Descriptions de Coléoptères nouveaux.

N° 53. — L. FAIRMAIRE, Diagnoses de Coléoptères nouveaux.

Revue des Travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique (juin 1881). — Comptes rendus de quelq. travaux de M. Alph. Milne-Edwards sur les Crustacés fossiles.

Société entomologique de Belgique. — 1° *Annales* 1880, 4e trimestre. — W. ROELOFS, Additions à la faune du Japon : Nouv. esp. de Curculionides et familles voisines. — EUG. DUGÈS, Métam. du Bruchus Barcenæ (1 pl. n.). — L. MÉLISE, Les Lucaniens de Belgique. — DONCKIER DE DONZEL, Supplément au Catalogue des Coléoptères de la Faune belge. — ID., Révision du Catalogue des Staphylinides de la Faune belge. — Liste des Staphylinides trouvés par M. Neylaerts à Bréda et dans les environs. — L. LETHIERRY, Liste des Staphylinides rencontrés jusqu'à ce jour dans le département du Nord. — L. BECKER, Études sur les Scorpions (1er article, 2 pl. n.). — W. ROELOFS, Note sur le genre Xerodermus Mots.

2° *Comptes rendus*, série III, nos 2, 3 et 4. — DE SÉLYS-LONGCHAMPS, Nouveau genre de Cordulines : Neophya (fig.). — PREUDHOMME DE BORRE, Dr JACOBS et A. DE BORMANS, Listes de chasses en Allemagne : Coléoptères, Hyménoptères, Diptères, Orthoptères. — L. BECKER, Communications arachnologiques. — PREUDHOMME DE BORRE, Onitis nouveaux. — Notes diverses. — P. MABILLE, Note

sur plusieurs envois de Lépidoptères de Madagascar. — MAC LACHLAN, Note sur la femelle du Diastatomma tricolor Pal. de Beauv. — Notes diverses.

—

BORRE (PREUDHOMME DE). Matériaux pour la Faune entomologique du Brabant, Coléoptères, 1re cent. Bruxelles, 1881. *

ID. Descr. d'une espèce nouvelle du genre Onitis et des femelles des O. Lama et Brahma, etc. *

HORVATH (Dr). Hemipterologiai Közlemenyek. 1880. *

ID. Hemiptera nova vel minus cognita. 1881. *

MAC LACHLAN (R.). Note sur la femelle du Diastatomma tricolor Pal. de Beauv. 1881. *

ID. Notes on Odonata collected by M. Buckley in Ecuador. 1881. *

A. L.

Séance du 22 Juin 1881.

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXVII, nos 1 et 2. — Dr F. MORAWITZ, p. 213, Die russischen Bombus-Arten in der Sammlung der Kaiserlichen Academie der Wissenschaften.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, 9e année, nos 1 et 2. — Quelques notes entomologiques dans le Compte rendu des séances, p. 17 et suiv.

Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, série III, no 5 (7 mai 1881).

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. XCII, 1er semestre 1881, nos 22 et 23. ⊙

Journal of the Royal Microscopical Society of London, vol. I, part. 3 (juin 1881). — Summary of current researches relating to entomology, p. 441-456.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, VIIe série, tome XXVIII, n° 3. ⊙

Naturaliste (Le), 3e année, n° 54. — Maurice Girard, Bibliographie. *

Psyche (Organ of the Cambridge entomological Club), vol. III, n° 80. — V.-T. Chambers, p. 147, Further notes on some Tineid Larvæ (suite).

Berce (E.). Faune entomologique française. Lépidoptères, vol. VI (Deltoïdes, Pyralides). 1 vol. in-8°, 398 pages, 9 pl. col. Paris. — Offert par M. E. Deyrolle. *

Cornu (Max.) et Brongniart (Ch.). Sur des Pucerons attaqués par un Champignon. (Extr. Comptes rendus Acad. Sc.) *

Girard (Maurice). Trichine et Trichinose (Extr. Manuel génér. de l'Instr. prim.). Broch. in-8° avec fig. *

Herman (Otto). Sprache und Wissenschaft (Critique sur l'adoption d'une langue scientifique unique, dédiée à M. le Dr J. Kriechbaumer). (Extr. Termeszetrajzi Füzetek.) *

Killias (Dr E.). Beiträge zu einem Verzeichnisse der Insectenfauna Graubündens (Lepidoptera). (Extr. Jahres. Bericht der Naturf. Gesell. Graubünden's). In-8°, 225 p. *

Sahlberg (J.). Bidrag till nordvestra Sibiriens Insectenfauna. Coleoptera. Insamlade under expeditionera till Obi och Jenessej 1876 och 1877. I. (Cicindelidæ, Carabidæ, Dytiscidæ, Hydrophilidæ, Gyrinidæ, Dryopidæ, Georyssidæ, Limnichidæ, Heteroceridæ, Staphylinidæ, Micropeplidæ). In-4°, 115 p., pl. n. (Extr. Kongl. Svenska Vetenskaps-Akademiens Handlingar.) *

J. B.

Séance du 13 Juillet 1881.

American Naturalist (The), vol. XV, n° 7 (juillet 1881). — J.-S. KINGSLEY, p. 532, Record of American Carcinology for 1880. — NOTES DIVERSES, p. 566 : Dimorphism in Cynipidæ ; Blepharoceridæ ; Braula cœca not particularly injurious to the Honey Bee ; Economic Entomology in England ; The cultivation of Pyrethrum and manufacture of the Powder ; Trees attractive to Butterflies ; Hudson Bay Lepidoptera ; Trade in Insects ; Ants Injurious in Arizona ; Larvæ of Coleoptera ; Covering of Egg-puncture mistaken for Dorthesia ; Saw-fly ; Supposed Army Worm in New-York and other Eastern States ; Migration of Butterflies ; Classification of the Mites ; Carrying out the Law ; Locusts in Mexico in 1880.

Bulletin mensuel de la Société linnéenne du Nord de la France, n° 102. — Quelques notes entomologiques dans l'Extrait des Procès-Verbaux : Tenthrède du pin, conservation des larves dans les liquides, etc.

Bulletino del Naturalista Collettore, 1re année, n° 7. — Gli sciami artificiali in apicultura. — L'Influenza delle ferrovie nella propagazione delle crittogame e della Phylloxera.

Butterflies (The) of Europe illustrated and described by H.-C. Lang (prospectus avec 1 pl. col. specim.).

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1er semestre 1881, nos 24, 25 et 26 ; 2e semestre 1881, n° 1. ⊙ — Tables du 2e semestre 1880.

Entomologist's monthly Magazine (The), n° 206 (juillet 1881). — A.-E. EATON, p. 25, An announcement of new gen. of the Ephemeridæ (fin). — R.-H. MEADE, p. 27, Annotated list of British Anthomyiidæ (suite). — G.-F. MATHEW, p. 29, List of Lepidopt. observed in the neighbourhood of Gallipoli in 1878 (suite). — Rev. J. HELLINS, p. 33, Note on the egg, and some peculiarity of struct. in the larva, of Himera pennaria. — Baron OSTEN-SACKEN, p. 35, Thyreophora antipodum, new spec. of Diptera. — R. MAC LACHLAN, p. 36, On two new Panor-

pidæ from West. North America (fig.). — NOTES DIVERSES : Lepidoptera at Barnwel Wold ; Abundance of larvæ of Charæas graminis ; Eupithecia consignata at Box Hill ; Genus Eustra in Japan ; Coleoptera, etc. near Hartings ; Notes on Coleopt. taken near Hartings ; Cicada montana ; The Hemiptera of Finland ; Notes on Spring Hymenoptera in 1881 ; Hypopus parasitic on Ants ; The generic term Degeeria. — NÉCROLOGIE : baron M. de Chaudoir ; John Blackwall. — D. SHARP, p. 46, Some new Species and Genera of Coleoptera from New Zealand (commencement).

Feuille des Jeunes Naturalistes, 11e année, n° 129. — L. GAVOY, p. 122, Deuxième excursion au pic d'Alaric. — COMMUNICATIONS : Hivernage des Papillons nocturnes dans les cavernes.

Koninklijk Zoölogisch Genootschap « Natura Artis magistra » te Amsterdam. — Catalogus der Biblioteek (1881).

Naturaliste (Le), n° 55. — HAURY, p. 438, Étude sur le Carabus intricatus. — A. CHEVROLAT, p. 439, Diagnoses de Coléopt. nouv.

Proceedings of the Scientific Meetings of the Zoological Society of London, 1881, part I (janvier et février). — Account of the Zoological Collections made during the Survey of « Alert » in the Straits of Magellan and on the Coast of Patagonia : E.-J. MIERS, p. 61, Crustacea (1 pl. n.); C.-O. WATERHOUSE, p. 80, Coleoptera ; A.-G. BUTLER, p. 82, Lepidoptera, Orthoptera and Hemiptera. — J.-O. WESTWOOD, p. 141, Descriptions of some new Exotic Species of Moths (2 pl. n.). — A.-G. BUTLER, p. 175, On the Lepidoptera collected in Socotra by Prof. I.-B. Balfour (1 pl. n.).

Psyche, organ of the Cambridge entomological Club, vol. III, n° 81 (janvier 1881). — W.-H. EDWARDS, p. 159, Of the number of Molts of Butterflies, with some History of the Moth Callosamia Promethea.

Publicazioni del R. Instituto di Studi superiori pratrici e di perfezionamento in Firenze, 3 fasc. dont un avec pl. n. ⊙

Revue des travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique, juillet 1881. ⊙

Transactions of the Zoological Society of London, vol. XI, part 5. ⊙

—

Bargagli (Piero). Di tre opuscoli sugli Insetti fossili e sulle formazioni inglesi e straniere nelle quali sono strati scoperti avanzi d'Insetti, publicati da H. Goss. Broch in-8°. (Extr. Bull. Soc. entom. ital., ann. XII.) *

Gobert (Dr E.). Révision monographique des espèces françaises de la famille des Tabanidæ. Broch. in-8°. (Extr. Ann. Soc. lin. Nord Fr.) *

Schaufuss (Dr L.-W.). Nunquam otiosus. Zoologische Mittheilungen, vol. II, Dresde, 1872, in-8°. — L'auteur, p. 243, Tabellen-Entwurf zur Bestimmung der Pselaphiden-Gattungen. — P. 259-274 ; p. 281-290 ; p. 357-360, Beschreibung einiger Pselaphiden. — P. 293, Halticiden Neu-Grenada's. — P. 311, Drei neue Arten der Gattung Elaphocera. — P. 318-344 ; p. 361-362, Beitrag zur Käfer-Fauna Spaniens. — P. 385, Die Cucujiden-Gattung Platamus. — P. 389, Die Cucujiden Gattung Telephanus. — P. 393 et 412, Ueber Merophysia, Colovocera und Reitteria (avec tab.). — P. 401, Die Arten der Gattung Amorphocephalus (avec tab.). — P. 408, Die mir bekannten Arten der Gattung Scythropus (avec tab.). — P. 411, Zwei neue Colposcelis Arten. — P. 417, Zwei varietäten von Parnassius Nomion (avec tab. du g. Parnassius). — P. 423, Ueber Argopus (avec tab.). — P. 450, Ueber Pselaphidengattungen. — P. 249, 318, 361, 425, 441, Die bisherigen Arbeiten des Herausgebers. (Reproduction de notes et descriptions d'espèces nouvelles déja publiées par l'auteur dans le Bulletin de la Société l'Isis, la Rev. et Mag. de Zool., les Ann. de la Soc. ent. de Fr., etc.) *

Simon (E.). 1° Révision de la famille des Sparassidæ (Arachnides). Broch. in-8°, 131 p. (Extr. Actes Soc. Lin. Bord.) — 2° Arachnides nouveaux ou peu connus des provinces Basques. Broch. in-8°, 6 p. (Extr. Anal. Soc. Esp. de Hist. Nat.) — 3° Descriptions d'Arachnides nouveaux d'Espagne et de Portugal. Broch. in-8°, 4 p. (Extr. Anal. Soc. Esp. de Hist. Nat.) — 4° Descriptions d'Arachnides nouveaux d'Afrique. Broch. in-8°, 15 p. (Extr. Bull. Soc. zool. Fr.) *

Uhagon (don Seraphin). Especies nuevas del Género Bathyscia encon-

tradas en Vizcaya. Broch. in-8°, 14 p. (Extr. Anal. Soc. Esp. de Hist. Nat.) *

J. B.

Séance du 27 Juillet 1881.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, tome Ier, 1881, 1er trimestre, planches 1, 2, 3 et 4. — Deux exemplaires pour la Bibliothèque.

Statuts et Règlement de la Société entomologique de France.

Mémoires, p. 5—144. — Bulletin des séances, p. I—XLVIII.

L. BEDEL, Faune des Coléoptères du bassin de la Seine et de ses bassins secondaires; 2e sous-ordre : *Palpicornia* (*Hydrophilidæ*), p. 289-304.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, for the year 1879. 1 vol. cart. Washington, 1880. ⊙

Bulletin mensuel de la Société Linnéenne du Nord de la France, n° 103, 1881). ⊙

Bulletin d'Insectologie agricole, par la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie, 6e année, nos 5 et 6 (mai et juin 1881). — COSSON, Le Tyroglyphe ou Ciron du fromage. — SAVARD et RAMÉ, Guêpes cartonnières (avec 1 bois). — MAURICE GIRARD, Hylurgus des Pins et ses ravages (1 bois). — DE RISCAL, Éducation du Ver à soie du Chêne. — VIANNE, Conférence sur les Insectes nuisibles aux céréales (6 bois). — RÉDACTION : Dimensions du Phylloxera de la Vigne ; — Entomologie pratique : Manière de recueillir et de conserver les Insectes (1 bois).

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 2e semestre 1881, nos 2 et 3. — CH. BRONGNIART, Structure des oothèques des Mantes ; éclosion et première mue des larves. — Notes sur le Phylloxera.

Entomologisk Tidskrift, Band I (1881), Häft 1 et 2. — SANDAKL, Soc. ent. de Stockholm, travaux en 1880. — WALLENGREN, Coleoptera Transvaaliensia. — SPANGBERG, Espèces de Gyponæ. — AURIVILLIUS, Om en samling Gärilar frär Gaboon. — HOLMGREN et ZETTERLUND, Parasite de Vanessa c-album. — M. VON, Ravages des Hannetons et Taupins. — REUTER, Hétéroptères de la Finlande et de la Scandinavie. — WALLENGREN, Genre nouveau de Tinéites. — DAHM, Mœurs des Guèpes. — ENELL, Phosphorescence du Ver luisant. — AURIVILLIUS, BERYROTH et BUDDE-LUND, Litteratur entomol. 1880.

Memoirs of the Peabody Academy of Science, vol. I, n^os^ V et VI, Salem May 1881, avec 2 pl. ⊙

Naturaliste (Le), n° 56, 15 juillet 1881. — HAURY, Étude sur le Carabus intricatus. *

Psyche, organ of the Cambridge Entomological Club, vol. III, n° 82. — H. EDWARDS, Chenille de la Callosamia Promethea ; chrysalide du Limenitis disippus.

Société d'études scientifiques du Finistère, procès-verbaux des séances de janvier à juin 1881. * ⊙

—

BELON (R. P. FR.-MARIE-JOSEPH). Coléoptères de France, famille des Lathridiens, 1re partie. (Extr. des Ann. de la Soc. Linnéenne de Lyon.) *

HORN (H.). Descriptions of new North American Coleoptera, in the Cabinet of the Entomological Society of Philadelphia (G. Nomaretus, Arhopodus, Clytus, Leptura, Ægilopsis et Euryoptera), avec 1 pl. col. *

LECONTE (JOHN-L.). 1° Synopsis des Lampyridæ des États-Unis d'Amérique. — 2° Coléoptères nouveaux de l'Amérique du Nord (11 espèces). *

E. D.

Séance du 10 Août 1881.

American Naturalist (The), août 1881, vol. XV, n° 8. — RILEY, The Egg-case and Larva of Hydrophilus triangularis Say (avec 8 bois), p. 660.

Annali di Agricoltura (Ministero d'Agricoltura, Industria e Commercio), 1881, num. 84. *Relazione intorno ai lavori della R. Stazione di Entomologia agraria di Firenze per gli anni* 1877-1878, per Ad. Targioni-Tozzetti. Parte scientifica. — Coleotteri in generale; dei Coleotteri nocivi in particolare; Ortotteri non genuini; Lepidotteri; Fisapodi (Thrips); Omotteri (Coccidi). — 3 planches et bois nombreux.

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1880, n° 3, t. LV. — PLÖTZ, Die Hesperïnen-gattung Goniurus Hüb. und ihre Arten, p. 1. — KOKUJEW, Zweiter nachtrag zum « Verzeichniss der bis jetz in der Umgegend von Jaroslav auf gefundenen Käfer des Herrn M. von Bell » (Coléoptères), p. 23. — CHRISTOPH, Neue Lepidopteren des Amurgebietes, p. 33 à 120. — LINDEMAN, Zwei neue, dem Getreide schädliche Insecten Russlands (Eurytoma hordei et Cecidomyia cerealis), 7 bois, p. 126.

Bulletin mensuel de la Société Linnéenne du Nord de la France, n° 104, février 1881, 10ᵉ année, t. V. — Chasse d'hiver dans les fourmilières.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 2ᵉ semestre 1881, nᵒˢ 4 et 5. ⊙

Entomologist's (The) monthly Magazine, n° 207 (août 1881). — SHARP, Coléoptères de la Nouvelle-Zélande (fin), p. 49. — EDWARDS, Bythoscopidæ anglaises, p. 51. — MAC LACHLAN, Dilar americanus (sp. n.), p. 55. — MONCREAFF, Gelechia brizella, p. 56. — BUCKLER, Larve d'Ennychia octomaculalis, p. 57. — BUTLER, Genre Ophthalmophora (Géométrides), p. 59. — BURTON, Amphidasis betularia, p. 61. — — MEADE, Anthomyiidæ anglaises (Spilogaster), suite, p. 62. — SCOTT, Genre Deltocephalus, p. 65. — Notes sur divers Hémiptères, Lépidoptères, Coléoptères, etc., p. 67.

Feuille des Jeunes Naturalistes, 11e année, août 1881, n° 130. — CHAMBOLLE, Vitalité d'un Cerambyx heros, p. 139.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, VIIe série, t. XXVIII, nos 4, 5 et 6. ⊙

Naturaliste (Le), n° 57 (août 1881). * ⊙

—

OLIVIER (E.). Olivier (G.-A.), membre de l'Institut de France, Sa vie, ses travaux, ses voyages. Documents inédits (1756-1814). * — Deux exemplaires offerts par notre collègue M. Ernest Olivier.

SIMON (EUGÈNE). Les Arachnides de France, t. V, 1re partie (Epeiridæ, supplément ; Theridionidæ, commencement). * — Offert par l'auteur.

E. D.

Séance du 24 Août 1881.

An account of the Petrological, Botanical and Zoological collections made in Kerguelen's land and Rodriguez during the transit of Venus *expeditions, carried out by order of her Majesty's Government in the years* 1874-1875. (*Philosophical Transactions of the royal Society of London,* vol. CLXVIII (extra volume), 1879, avec 9 planches d'Entomologie.) * — Offert par M. J. Bigot.

I. *The collections from Kerguelen Island.* — MIERS, Crustacea, p. 200. — BRADY, Entomostraca, p. 215. — CAMBRIDGE, Arachnida, p. 219. — EATON, Insectes en général, p. 228. — WATERHOUSE, Coleoptera, p. 230. — EATON, Lepidoptera, p. 235. — VERRALL, Diptera, p. 238. — EATON, Neuroptera, p. 248. — LUBBOCK, Collembola (Lipiuridæ), p. 349. — GIEBEL, Mallophaga (Acariens, etc.), p. 250. — MAC INTOSH, Marine Annelida, p. 258. — RAY LANKESTER, Terrestrial Annelida, p. 264.

II. *The collections from Rodriguez.* — MIERS, Crustacea, p. 485. — BUTLER, Myriapoda and Arachnida, p. 497. — WATERHOUSE, Coleoptera, p. 510. — SMITH, Hymenoptera, Diptera and Neuroptera, p. 534. — BUTLER, Lepidoptera, Orthoptera and Hemiptera, p. 541. — GRUBE, Annelida, p. 554.

Annales de la Société Linnéenne de Lyon, t. XXVI. 1879, et t. XXVII, 1880.

Tome XXVI. — ABEILLE DE PERRIN, Chrysides, p. 1. — MULSANT, Notice sur Perroud, p. 109. — MULSANT et GOBERT, Aphodius mossulensis et Beloni, sp. n., p. 121. — BELON, Coléoptères de France : Lathridiens, 1re partie, p. 157.

Tome XXVII. — MULSANT et REY, Coléoptères de France : Brévipennes (Omaliens, Pholidiens), p. 1.

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1880, n° 4. — LINDEMAN, Ueber Eurytoma (Isosoma) Hordei, albinervis, Lasioptera (Cecidomyia) cerealis und ihre Feinde, p. 378.

Bulletin de la Société d'Étude des Sciences naturelles de Nîmes, 9e année, mars et avril 1881, nos 3 et 4. ⊙

Bulletino del Naturalista Collettore, Siena, Agesto 1881, n° 8. — Una Crittogama insetticida, p. 2. *

Comptes rendus hebdom. des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 2e semestre, nos 6 et 7. — KÜNCKEL et CAZAGNAIRE, Du siège de la gustation chez les Insectes Diptères ; constitution anatomique et valeur physiologique de l'épipharynx et de l'hypopharynx, p. 347.

Journal of the Royal Microscopical Society, sér. II, vol. I, part 4, august 1881. — Germinal Layers of the Insecta, p. 595. — Perfect State of Prosopistoma punctifrons, p. 596. — Habits of Ants, p. 597. — Structure and Affinities of Carboniferous Myriapoda, p. 598. — Anatomy of Epeira, p. 598. — Crustacean Deformities, p. 599. — Development of the Amphipoda, p. 599. — Limulus Polyphemus, p. 600 — Stomatorhiza of Sacculina carcini, p. 601. — Organization of Sternaspis scutata, p. 601. — Singamus trachealis of Pheasants, p. 602. —

Excretory Organs of Trematoda and Cestoda, p. 602. — Cœlom and Nephridia of Platyhelmis, p. 604. — Anatomy of Distomum clavatum, p. 604. — Development of Tricuspidaria nodulosa, p. 604. — Eye of Phanarians, p. 605.

Naturaliste (Le), 3e année, n° 58. — Ancey, Coléoptères nouveaux d'Uzagara (Afrique orientale intérieure), p. 461.

Nunquam otiosus, Mittheilungen aus dem Museum Ludwig Salvator von Dr L.-W. Schaufuss, vol. III, Dresde, 1879. — Forel, Aphænogaster ? Schaufussi, p. 465. — Schaufuss, Prionus et Psilotarsus (énumération des espèces, dont plusieurs nouvelles), p. 467 ; — Beschreibung sechzig neuer Pselaphiden : 1 gen. nov. (Gonatocerus) et 60 sp. nov., p. 481 ; — Synonymies et observations sur divers Coléoptères, p. 477. * — Offert par M. Schaufuss.

Psyche, organ of the Cambridge entomological Club, vol. III, n° 83, mars 1881. — Cook, Insects in Winter, p. 183. — Proceedings of Societies Cambridge entomological Club, p. 186. — Homologies of the Cremaster, p. 186.

Revue des Travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, août 1881. — Indication de travaux entomologiques. *

Société zoologique de France, 1881. — Chaper, De la nomenclature des corps organisés.

Horn. Revision of the species of Polyphylla of the United States et Notes on Elateridæ, Cebrionidæ, Rhipiceridæ and Dascillidæ (gen. et sp. nov.). *

Preudhomme de Borre. Liste des Criocérides recueillis au Brésil par van Volxem, suivie de la description de 12 nouvelles espèces américaines de cette tribu. *

E. D.

Séance du 14 Septembre 1881.

American (The) Naturalist, vol. XV, n° 9, septembre 1881. — GISSLER, Variations in a Copepod Crustacean (15 fig.), p. 689. — PACKARD, Scolopendrella and its position in nature (4 fig.), p. 698. — General notes Entomology, p. 744.

Bulletin de la Société hispano-portugaise de Toulouse, t. II, 1881, n° 1er. * ⊙

Bulletino della Società entomologica italiana, 1881, 2e trimestre. — MAGRETTI, Sugli Imenotteri della Lombardia, memoria prima, p. 89. — GRIBODO, Contribuzione allo studio di alonne specie italiane del genere Triphia, p. 124. — FIORI, Contribuzione allo studio del Lepidotteri del Modenense et del Reggione, p. 132. — GRIBODO, Escursione in Calabria (1877-1878), Imenotteri, p. 145. — GAVANDA, Nuovo genere (Plutonium) ennova specie (P. Zwierleini) di Scolopendridi (1 pl.), p. 169. — TARGIONI-TOZZETTI, Orthopterorum italiæ species novæ in collectione R. Florentino, p. 180. — DE SIEBOLD, Preghiera ai signori entomologi italiani risgenardante la Psyche apiformis, p. 187. — MACCHIATI, Osservazioni sulla Fillossera del Lessio in Sardegna, p. 188. — *Rassegna entomologica* : Indication de 37 travaux entomologiques nouveaux, p. 191. — Notizia di Entomologia applicata, huit remarques, p. 208.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 2e semestre 1881, nos 8, 9 et 10. — LICHTENSTEIN, Évolution biologique du Puceron de l'aune (Vacuna alni Schrank), p. 425.

Feuille des Jeunes Naturalistes, 11e année, n° 131, septembre 1881. — Chasse au Necydalis ulmi. — Lamprorhiza splendidula.

Naturaliste (Le), 3e année, n° 59. — A. CHEVROLAT, Diagnoses de cinq Coléoptères Curculionites nouveaux (g. n. Lobaspis), p. 467. — ANCEY, Descriptions de Coléoptères nouveaux d'Uzagara, p. 468. — MAURICE GIRARD, Analyse du 10e fascicule du Species des Hyménoptères d'Europe et d'Algérie de M. Ernest André, p. 469.

Proceedings of the Scientific Meetings of the Zoological Society of London for the year 1881, part II (march and april). — O. WATERHOUSE, On the Coleopterous Insects belonging to the family Hispidæ collected by Buckley in Ecuador (1 pl.), p. 260. — W.-L. DISTANT, Additions to the Rhynchotal Fauna of the Ethiopian Region (1 pl.), p. 270. — THOMAS LORD WALSINGHAM, On some North American Tineidæ (2 pl.), p. 301. — F. MOORE, Descriptions of new Genera and Species of Asiatic Nocturnal Lepidoptera (2 pl.), p. 326. — MARTIN JACOBY, Descriptions of new Genera and Species of Phytophagous Coleoptera, p. 439. — Dr GÜNTHER, On the Coléopterous Insects collected by prof. Bailey Balfour in the island of Socotora (1 pl.), p. 469. — J.-O. WESTWOOD, Observations on two Species of Indian Butterflies (Papilio Castor and P. Pollux) (2 pl.), p. 479.

Società entomologica italiana, Resoconti delle adunonze campilati del segretario G. Gavanna. Année 1881.

—

BERG (CARLOS). Apuntes Lepidopterologicos, n° III. (Annales de la Sociedad cientifica Argentino, t. XII, p. 31-36, 1881.) — 6. Rectificaciones correspondientes al genero Mimallo Hb., Berg. — 7. Sobre alcunos especies de la familia Bombycidæ. — 8. Observaciones acerca del genero Streblota Hb., Berg. *

HAUSER. Recherches physiologiques et histologiques sur l'organe de l'odorat des Insectes, traduit de l'allemand par M. H. Gadeau de Kerville. In-8°, avec 1 pl. Rouen, 1881. * — Offert par M. de Kerville.

E. D.

Séance du 28 Septembre 1881.

Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, série III, n° 7 (2 juillet 1881). — PREUDHOMME DE BORRE, p. CII, Description d'une nouvelle espèce de Buprestide du genre Sternocera (S. Cambieri). — LÉON BECKER, p. CIV, Communications arachnolo-

giques et espèces nouvelles pour la faune belge. — Preudhomme de Borre, p. cvii, Remarques sur quelques variétés des Carabus violaceus, purpurascens et catenulatus. — Le même, p. cviii, Excursion dans la forêt d'Houdthulst. — H. Donckier et Lameere, p. cix, Compte rendu de l'excursion du 12 juin dans la vallée de la Molignée et liste des Cérambycides capturés. — Divers, p. cx, Captures récentes.

Série III, n° 8 (6 août 1881). — Léon Becker, p. cxiv, Communications arachnologiques et espèces nouvelles pour la faune belge. — R. Mac Lachlan, p. cxviii, Note sur le mâle de Perla Selysii Pictet. — Preudhomme de Borre, p. cxix, Anomala ænea, var. Baudueri de Borre et A. oblonga. — Divers, p. cxxi, Captures récentes.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome XCIII, 2e semestre 1881, nos 11 et 12. ⊙

Entomologist's monthly Magazine (*The*), vol. XVIII, n° 208, septembre 1881. — Jordan, p. 73, A comparaison of the Pterophori of Europe and North America, suggested by Lord Walsingham's « Pterophoridæ of California and Oregon ». — W. Buckler, p. 76, Natural history of Miana expolita. — E. Parfitt, p. 78, Two new species of Ichneumonidæ. — Rev. H. Harpur Crewe, p. 80, A new species of Eupithecia. — Communications : p. 81, Entomological collecting on a voyage to the Pacific; p. 86, On the variable number of moults in larvæ from the some batch of eggs; p. 87, Eupithecia jasioneata; id., Drepanula sicula; id., Rare Lepidoptera at Deal; id., The influence of rain in the destruction of the larvæ of Charæas graminis; id., The genus Oporabia; p. 88, Cosmia pyralina near Weybridge; id., Notodonta cucullina; id., Ichneumonidæ infesting larvæ of Gyrinus natator; p. 89, Rare Diptera in the New Forest; id., Sarlena (Hagen, 1864) = Neurorthus (Costa, 1863). — G.-F. Mathew, p. 92, List of Lepidoptera observed in the neighbourhood of Gallipoli (Turkey), in 1878 (suite).

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 4e série, t. XIII, Nancy, 1880. ⊙

Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft, vol. VI, n° 4 (20 août 1881). — H. Frey, p. 143, Nachträge zur Lepidopteren-

Fauna der Schweiz (n. sp.). — Dr Haller, p. 147, Entomologische Notizen. — Dr Stierlin, p. 154, Ueber Carabus Latreillei Dej. und seine Varietäten. — Le même, p. 159, Beschreibung einiger neuer Rüsselkäfer. — Rætzer, p. 165, Eine Excursion in der alpinen Süden der Schweiz. — L. von Heyden, p. 198, Carabus olympiæ Sella, var. Stierlini Heyd. (Sellæ Strl. nec Krtz.).

Naturaliste (Le), n° 60. * ⊙

Psyche, organ of the Cambridge entomological Club, vol. III, n° 84 (avril 1881). — H.-A. Hagen, p. 195-196, Some Psocina of the United States. — A.-J. Cook, p. 197-198, Foreign Honey Bees. — M.-E. Murfeldt, p. 198, A fragrant butterfly (Callidryas eubule).

Revue des Travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, septembre 1881. * ⊙

—

Pablo Colvée (D.). Estudios sobre algunos insectos de la familia de los Coccidos. Broch. in-8°, Valencia, 1881, 40 p., 1 pl. n. *

Preudhomme de Borre (A.), Dietz (Fr.) et van Segvelt (Edm.). Matériaux pour la faune entomologique de la province d'Anvers (1re centurie). Broch. in-8°, Bruxelles, 1881, 22 p. (Extr. Bulletin Cercle floral d'Anvers.) *

Riley (C.-V.). Further notes of the Pollination of Yucca and on Pronuba and Prodoxus (avec fig.) ; Additional Notes on the Army Worm (Leucania unipuncta) ; Some recent practical Results of the Coton Worm Inquiry by the U. S. Entomological Commission ; The hitherto unknown Life-habits of two genera of Beeflies (Bombyliidæ). Broch. in-8°, 33 p. (Extr. Proceedings of the Amer. Associat. for the Advancement of Science, vol. XXIX, Boston, 1880.) *

J. B.

Séance du 12 Octobre 1881.

American Naturalist (The), vol. XV, n° 10 (octobre 1881). — A.-S. PACKARD, p. 784, Notes on the Early Larval Stages of the Fiddler Crab, and of Alpheus. — COMMUNICATIONS, p. 814 : Notes on Hydrophilus triangularis; The cultivation of Pyrethrum and Manufacture of the Powder (suite); Migration of Plant Lice from one Plant to another; The Chinch Bug; Phylloxera Laws; One half the Vine area of France affected by Phylloxera; London Purple and Paris Green; Entomologist for the Pacific Coast; Dilar in Nort America; Locusts in Nevada; Odor in Butterflies.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, tome Ier, 1881. 2e trimestre, planches 5, 6 et 7. — Deux exemplaires pour la Bibliothèque.

Mémoires, p. 145-256. — Bulletin des séances, p. XLIX-LXXX. — Bulletin bibliographique, p. 1-16.

L. BEDEL, Faune des Coléoptères du bassin de la Seine et de ses bassins secondaires. 2e sous-ordre : *Palpicornia* (*Hydrophilidæ*, fin, et Catalogue; *Sphæridiidæ*), p. 305 à 336.

Bulletin d'Insectologie agricole, Journal mensuel de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie, 6e année, nos 7 et 8 (juillet-août). — DIVERSES NOTES ET COMMUNICATIONS : p. 97, Manière de recueillir et conserver les Insectes (suite); p. 100, La Doryphore et la Coccinelle; p. 104, Les ennemis du cresson; p. 105, Altises, Fourmis et Pucerons; p. 108, La Cicadelle de la Gironde (Hysteropterum grilloïdes F.); p. 115, La Pyrale des Pommiers; p. 116, Éducation du Ver à soie du Chêne (suite); p. 119, Destruction de l'Araignée rouge des Camellias; p. 120, Pentatome ornée; p. 121, Les Fleurs et les Insectes (suite); p. 128, Pentatome des fruits (Pentatoma baccarum Aud.-Serv.).

Bulletin mensuel de la Société Linnéenne du Nord de la France, n° 106 (avril 1881). — L. CARPENTIER, p. 245, Contributions àl a faune locale (Coléoptères).

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 2e semestre, nos 13 et 14. — HENNEGUY, p. 503, Résultats obtenus, dans le traitement des vignes phylloxérées, par l'emploi du sulfure de carbone et du sulfo-carbonate de potassium. — J. PASTRA, p. 506, Observations relatives aux accidents survenus dans les vignes traitées en 1881 par le sulfure de carbone.

Entomologist's monthly Magazine (The), n° 209 (octobre 1881). — G.-F. MATHEW, p. 97, List of Lepidoptera observed in the neighbourhood of Gallipoli, Turkey, in 1878 (fin). — R.-H. MEADE, p. 101, Annotated list of British Anthomyiidæ (suite). — J. SCOTT, p. 104, On certain British Hemiptera-Homoptera (suite), sp. nov. — G.-T. PORRITT, p. 106, Description of the Larva of Scoparia truncicolella. — W.-F. KIRBY, p. 107, Description of a new Genus and Species of Tenthredinidæ (Parastatis indica). — A.-G. BUTTLER, p. 107, On a New Species of Charaxes from West Africa (Charaxes Carteri). — COMMUNICATIONS, p. 108 et suiv. : Drepana sicula ; Boletobia fuliginaria at Lewisham ; Further captures of Boletobia fuliginaria ; Boletobia fuliginaria in London ; Plusia orichalcea in Pembrokeshire ; Nonagria despecta in Pembrokeshire ; Singular variety of Pieris napi ; Captures of Lepidoptera in the Norfolk fens ; Curious variety of Hepialus humuli ; The ravages of Charæas graminis in Thuringia ; Capture of rare Lepidoptera and Homoptera in Herefordshire ; A new mode of collecting Coleoptera, etc. ; Meligethes morosus Er., a species new to Britain ; Harpalus discoïdeus F. ; Choragus Sheppardi in Warwickshire ; Capture of Ceratocombus and Cryptostemma ; Notes on Hemiptera at Battle etc. ; Aculeate Hymenoptera at Hayling Island and Bournemouth ; A brief notice of C.-L. Doleschall, the Dipterologist. — R.-C.-R. JORDAN, p. 117, A comparaison of the Pterophori of Europe and North America, suggested by Lord Walsingham's « Pterophoridæ of California and Oregon » (suite).

Feuille des Jeunes Naturalistes, n° 132 (octobre 1881). — COMMUNICATIONS ENTOMOLOGIQUES DIVERSES : Chasse aux Claviger ; Hivernage des Papillons ; Ægosoma scabricorne.

Naturalista siciliano (Il), Giornale di Scienze naturali (publié à Palerme sous la direction de M. Enrico Ragusa), n° 1 (specimen). — E. RA-

GUSA, p. 5, Colleotteri nuovi o poco conosciuti della Sicilia (avec pl. n.). — LE MÊME, p. 24, Un Papilio Machaon Lin. lilipuziano (avec pl.).

Naturaliste (Le), 3e année, n° 61. — A. CHEVROLAT, Diagnoses de Coléoptères (Cholides). — C.-F. ANCEY, p. 485, Descriptions de Coléoptères nouveaux. *

Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle, 2e série, t. II, 2e fascicule (1879); t. III, 1er et 2e fascicules (1880); t. IV, 1er fascicule (1881). ⊙

Revue des Travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (octobre 1881). — Comptes rendus de divers ouvrages et communications intéressant l'entomologie.

—

FAUVEL (ALBERT). Annuaire entomologique pour 1881. Caen, in-12, 130 pages. *

GADEAU DE KERVILLE (H.). Compte rendu de la 19e réunion des Délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne. (Extr. Bulletin Soc. des Amis des Sc. nat. de Rouen, 1881, 1er semestre.) Broch. in-8°, 22 p. *

GIRARD (MAURICE). Note sur une Chenille qui attaque l'Ail et le Poireau. — Note sur deux Insectes nuisibles. (Extr. Journal Soc. nationale d'Hortic., 1881.) In-8°, 4 p. *

REUTER (O.-M.). Ad cognitionem Reduviidarum Mundi antiqui (genres nouv. et esp. nouv.). (Extr. Act. Societatis Scientiarum Fennicæ, t. XII.) Broch. in-4°, 72 p. Helsingforsiæ, 1881. *

ID. Heegeria nov. gen. Alydinorum europæorum. (Extr. Verhandlungen der k. k. zoologisch-botanischen Gesellchaft in Wien, 1881.) Broch. in-8°, 10 p., 1 pl. n. *

J. B.

Séance du 26 Octobre 1881.

Anales de la Sociedad española de Historia natural, tome X, 2e fasc. (Madrid, 5 octobre 1881). — IGNACIO BOLIVAR, Notas entomologicas : Lissoblemmus, nuovo genero de Grilido de la fauna argelina, p. 351 ; Description de tres nuevos Ortopteros de la familia de los Blatidos : G. Thyrsocera, Polyzosteria et Derocalymma, p. 354 ; Especies españolas del genero Phytocoris, p. 359. — MIGUEL CUNI Y MARTORELL, Excursion entomologica y botanica (Cataluña) : Insectes et Arachnides, p. 367.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome XCIII, 2e semestre 1881, nos 15 et 16. — AVIGNON, Emploi du goudron comme préservatif contre le Phylloxera, p. 556.

Naturaliste (Le), publié par M. Ém. Deyrolle, 3e année, no 62 (15 octobre 1881). — A. CHEVROLAT, Trois Curculionides nouveaux des genres Rhinoscapha, Cleogonus et Gasterocercus. *

Philosophical Transactions of the Royal Society of London, vol. 172, part I, II et III (1880-1881). — List of the Royal Society (30 novembre 1880). ⊙

Proceedings of the Royal Society of London, vol. XXXI, nos 206 à 211, et vol. XXXII, nos 112 et 113. ⊙

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 7e série, t. IV. — Réunion annuelle des Délégués à la Sorbonne (1880). *

CHAUDOIR (Baron MAXIMILIEN DE). Brochures offertes à la Société par M. Aug. Sallé, * savoir :

Société entomologique de France : 1. Révision des genres Onychopterygia, Dicranonchus et Colpodes, 1878. — 2. Descr. de nouvelles espèces de Carabiques du genre Pasimachus, 1880.

Bulletins de la Société imp. des Naturalistes de Moscou : 3. Observ. sur quelq. genres de Carabiques avec la descr. d'espèces nouv., 1872. — 4. Matériaux pour servir à l'étude des Féroniens, 1873. — 5. Genres aberrants du groupe des Cymindides, 1875. — 6. Monogr. des Siagonides, 1876. — 7. Études monogr. des Masoréides, Tétragonodérides et Nematotarsus, 1876. — 8. Genres nouveaux et espèces inédites de la fam. des Troncatipennes, 1867. — 9. Descr. de genres nouv. et d'espèces inédites de la fam. des Carabiques, 1878.

Stettiner Entomologische Zeitung : 10. Einige Bemerkungen zur « Natur. der Insecten Deutschlands von Schaum » , 1857.

Berliner Entomologische Zeitschrift : 11. Essai monogr. sur le genre Cymindis proprement dit, 1873.

Deutsche Entomologische Zeitschrift : 12. Synonymische Bemerkungen, 1876. — 13. Note sur quelques espèces de Carabes plats du Caucase, 1877.

Abeille, Mémoires d'Entomologie : 14. Descr. de Feronia d'Europe, 1868. — 15. Monogr. du genre Pœcilus, 1876.

Revue et Magasin de Zoologie : 16. Descr. d'espèces nouvelles de Carabiques de la tribu des Troncatipennes, 1872. — 17. Catal. des Cicindélètes et des Carabiques recueillis par M. Achille Raffray en Abyssinie avec la descr. des espèces nouvelles, 1876. — 18. Énumération des Cicindélètes et des Carabiques recueillis par M. A. Raffray dans les îles de Zanzibar et de Pemba, ainsi qu'à Bogamoyo, Mombaze et les montagnes de Schimba, avec descr. d'espèces nouvelles, 1878.

Annales de la Société entomologique de Belgique : 19. Monogr. des Callidides, 1872. — 20. Monogr. des Brachynides, 1876. — 21. Notes et additions au Mémoire de M. Reed sur les Carabiques du Chili, 1879. — 22. Essai monogr. sur les Panagéides, 1878. — 23. Monogr. des Scaritides, 1re partie, 1879. — 24. Id., ibid., 2e partie, 1880.

Annali del Museo civico di Storia naturale di Genova : 25. Suppl. à l'Essai sur les Féronies de l'Australie, 1874. — 26. Monogr. des Chléniens, 1876. — 27. Les Harpaliens d'Australie d'après la Coll. de Castelnau, etc., 1878.

L'œuvre de Maximilien de Chaudoir se compose de 92 ouvrages ; la Bibliothèque en possédait déjà 49, ce qui, avec les 27 que nous offre

M. Aug. Sallé, donne un nombre de 76. — Il nous manque donc encore 16 ouvrages pour posséder son œuvre complète.

Osten-Sacken (C.-R.). Verzeichniss der entomologischen Schriften von Camillo Rondani. (Ex Bibliotheca Entomologica de Hagen.) *

Id. On the larva of Nycteribia. (Trans. Ent. Soc., 1881, part III.) *

Riley (C.-V.). Entomology (From the American Naturalist (June et July 1881). — June : The Periodical Cicada (5 bois) ; The Water-weevil of the Riæ-Plant ; The impregnated egg of Phylloxera vastatrix ; Wores on North American Microlepidoptera ; Mots Mistaken for Aletia ; Scale Insect on Raspberry ; Specefic value of Apatura alica. — July : Dimorphism in Cynipidæ ; Blepharoceridæ ; Braula cœca not Particulary Injurious to the Honey Bee ; Economic Entomology in England ; The Cultivation of Pyrethrum and Manufacture of the sowder ; Trees Attractive to Butterflies ; Hudson bay Lepidoptera ; Trade in Insects ; Ants Injurious in Arizona ; Larvæ of Coleoptera ; Covering of Egg puncture mistaker for Dorthesia ; Supposed Army Worm in New York and other Eastern States ; Migration of the Butterflies ; Classification of the Mites ; Carring out the Law ; Locusts in Mexico in 1880. *

Id. General Index and Supplement to the nine Reports on the Insects of Missouri. Washington, 1881. *

Sallé (Auguste). Notice nécrologique sur Maximilien de Chaudoir, avec indication des ouvrages de cet auteur. (Ann. Soc. ent. Fr., 1881.) *

Schaufuss (L.-W.). Pselaphiden Siam's. Dresde, 1877. — 30 espèces nouvelles et 5 genres nouveaux : Metaxoides, Octomicrus, Filiger, Enantius et Subulipalpus. *

Scudder (Samuel-H.). The Tertiary Lake-basin at Florissant, Colorado, betwen South and Hayden Parks. (Department of Interior, 1881.) *

Id. Problems in Entomology. An Address. (Boston Meeting, August 24, 1880.) *

E. D.

Séance du 9 Novembre 1881.

Bulletin de la Société d'Étude des Sciences naturelles de Nîmes, 9ᵉ année, mai et juin 1881. — Compte rendu d'ouvrages entomologiques.

Bulletin of the Buffalo Society of Natural Sciences, 1877, n° 5. — Grote, New check List of North Amer. Sphing., p. 220.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 2ᵉ semestre 1881, nᵒˢ 17 et 18. ⊙

Deutsche Entomol. Zeitschrift, 1881, 2ᵉ fasc. — Lindemann, Neue Beiträge zur Kenntniss der Borkenkäfer Russlands, p. 233. — Heyden, Coleopt. aus Asturien, p. 239. — Id., Beitrag z. Kenntn. der Molops-Arten aus Südost Europa, p. 247. — Id., Div. notes. — Kraatz, Div. notes sur les Cétonides, p. 257, 264. — Id., Fünf neue Chinesische Carabus, p. 265. — Id., Div. notes sur les Carabus. — Baudi, Heteromerum Species ex Ægypto, Syria et Arabia, p. 273. — Eppelsheim, Ein neue deutscher Quedius, p. 297. — Id., Syn. Bemerk. über Caucas. Staphyl., p. 299. — Kraatz, Einige für Deutschl. neue Anobiidæ. — Cornelius, Var. der Melol. hippocast. — Czwalina, Beiträge zur Kenntn. der Gatt. Colon (n. sp.), p. 305. — Id., Catops flavicornis Thoms., p. 320. — Heyden et Kraatz, Beiträge z. Käferfauna von Turkestan, p. 321. — Kraatz, Zur Synon. der Clytus-Arten, p. 336.

Entomologische Zeitung, 1881. — Burmeister, Argent. Canthariden, p. 20. — Berg, Entom. aus d. Pampa, p. 36. — Bergroth, Suppl. zu Hagen's Bibl. Ent., p. 73. — Kolbe, Introd. Sp. Psocid., p. 77. — Dohrn, Exotisches, p. 81, 309 et 445. — Id., Ueber ent. Nachwuchs, p. 92. — Maassen, Nachtrag. — Friedenreich, Parnidenlarven, p. 104. — Stange, Lepidopterisches, p. 113. — Dohrn, Hydat. transversalis. — Hering, Pommersches Rhopalocera, etc., p. 133; Sphing., Bomb., Noct., p. 147, 333. — Dohrn, Ueber Gelbschnäbel, p. 155. — Christoph, Reise in West-Caucasus, p. 157. — Tischbein, Ichneumonen, p. 166. — Teich, Lepidopt., p. 187. — Lynch-Arribalzaga, Neue Diptern, p. 189. — Dohrn, Vereins-Angelgenheiten, p. 193, 244, 367, 498. — Id., Spicileg. Linnæana, p. 195. — Saalmüller, Madag.-Noctuen und OEc. Schmidti, p. 214. — Kolbe,

Psociden, p. 236. — Petersen, Heterocer. in der Tropen, p. 245. — Staudinger, Lepid. Central-Asiens, p. 253, 393. — Berg, Argent. Cantharis, p. 301. — Friedenreich, Trimere Cioiden. — Eppelsheim, Neue Staphylinen, p. 376. — Id., Crocidosema plebejana, syn., p. 379. — Keferstein, Lepid. d. Inseln Askold, p. 381. — V. Röder, Pangonia, Aphestia, p. 384. — Rössler, Diptern in Schmetterlingen, p. 389. — Hagen, Sympicna, p. 390. — Schilde, Verbreitung d. Microlep. i. d. Tropen, p. 425. — Saalmüller, Madag. Schmett., p. 433. — Fuchs, Microlep. d. Reingaus (forts.), p. 451. — Stein, Löw's Dipternsamml., p. 489. — Plötz, Eudamus, p. 500.

Entomologist's monthly Magazine (The), n° 210 (novembre 1881). — R.-C.-R. Jordan, A comparison of the Pterophori of Europe and North America suggested by Lord Walsingham's « Pterophoridæ of California and Oregon » (fin). — R.-H. Meade, Annotated list of British Anthomyiidæ (suite). — J.-E. Fletcher, Notes on Tenthredinidæ. — On Parthenogenesis in Tenthredinidæ. — J.-A. Osborne, Further Notes on Parthenogenesis in Coleoptera. — W. Buckler, Nat. Hist. of Crambus Warringtonellus. — G.-F. Mathew, Life History of Deilephila spinifascia. — J.-B. Hodgkinson, Descr. of an Eudorea new to Science. — W.-L. Distant, Descr. of a new Butterfly from the Malay peninsula. — A.-G. Butler, Descr. of some apparently new sp. of Arctiidæ from North America. — J. Scott, On certain British Hemiptera Homoptera (suite). — Notes diverses.

Feuille des Jeunes Naturalistes, 11e année, 1881, n° 133. — Notes entom., chasses.

Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens Handlingar, 1876 à 1879. — J. Sahlberg, Bidrag till Nordvestra Sibiriens Insektfauna Hemiptera Heteroptera (1878); Coleoptera (1879). — Dr L. Koch, Arachniden aus Sibirien und Novaja Semlja, etc. (1878).

— *Bihang till kongl. Svenska Vetenskaps-Akademiens Handlingar*, band 4, nos 1 à 13; band 5, nos 1 à 25. — 1876. Porat, Om några exotiska Myriopoder. — Bovoellius, Notes on Pterygocera Arenaria Slabber, 4 pl. — Stål, Systema Mantodeorum, 1 pl. — 1877. Stål, Observ. orthopterol. — 1878, 1re partie. Spångberg, Species Gyporæ Gen. Homopt. — Stål, Systema Acridiodeorum. — 1878, 2e partie. Stål,

Observ. orthopterol. — Id., Sur les caract. distinct. des Hétéropt. et des Homopt. — Spångberg, Note sur les var. suéd. de la Brenthis Selene, 1 pl. col. — Aurivillius, On a new G. and Sp. of Harpacticidæ, 4 pl. — Id., Ueber sekundäre geschlechtscharaktere Nordischer Tagfalter, 3 pl.

— *Lefnadsteckningar öfver kongl. Svenska Vetensk.-Akad.*, band 2, hefte I, 1878.

— *Öfversigt af kongl. Svenska Vetensk.-Akad. Förhand.*, 1877 à 1880. — 1877. Tribom, Dagfjärilar insamlade af Sv. Exp. till Ienisei 1876 (Lépidopt.). — Spångberg, Homoptera nova vel minus cognita. — Stål, Orthoptera nova ex Ins. Philippinis. — 1878. Spångberg, Psocina sueciæ et fenniæ. — Id., Species Jassi Homopt. descr. — 1879. Spångberg, Homopt. nonnulla Americana nova vel minus cognita, 2 pl. — Aurivillius, Lepidopt. Damarensia. — 1880. ⊙

Meddelanden af Societas pro Fauna et Flora fennica, 1881, n°s 6, 7 et 8. — N° 7. J. Sahlberg, Enum. Hemipt. Gymnocer. fenniæ. — Id., En ny art af Coleopt Slägtet Zilora Muls. af Melandr. famil. — Kiljander, Bidr. till kännedom om Finlands Neuroptera planipennia. — Mac Lachlan, Finska Trichoptera.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, VIIe série, t. XXVIII, n°s 7, 8 et 9. ⊙

Naturalista Siciliano (Il), 1881, n° 2, 1 pl. col. — Gianelli, Venti giorni in Sicilia, Note di un Lepidotterofilo. — Ragusa, Note su alcuni Lepidot. Siciliani. — De Stefani, Osserv. Ent. fatte sul territorio di Sciacca e descr. di un nuovo Tachytes. — Ragusa, Coleotteri nuovi o poco conosciuti della Sicilia.

Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia, 1880. — Kingsley, Carcinol. Notes. — Vogdes, Descr. of a new Crustacean from the upper Silurian of Georgia. — Mac Cook, Note on a new Northern cutting Ant, Atta septentrionalis. — Id., The Shining Slavemaker (Polyergus lucidus), 1 pl.

Société entomologique de Belgique, Comptes rendus 1881, série III, n° 7 et n° 10. — A. Preudhomme de Borre, Descr. d'une nouv. esp. de Buprestide du genre Sternocera. — L. Becker, Communic. arachnol.

—

André (Edmond). Species des Hyménoptères, fasc. 10 et 11. *

Anonyme. Rapport sur le Phylloxera en Hongrie, 1872-1880, 12 p., avec carte. Budapest. *

Heyden (L. von). Catalog der Coleopt. von Sibirien, 1re partie. (Deutsch. Ent. Zeitsch., 1880 et 1881.) *

Lucas (H.). Quelq. rem. sur les Euryades corethrus et Duponcheli (Lépid. Achal. Papilionides), 12 p. (Ann. Soc. ent Fr., 1881.) *

Mac Lachlan (R.) Quatre tirages à part : 1° Finska Trichoptera. (S. pro F. F., 1881.) — 2° Note sur le mâle de Perla Selysii Pictet. (Soc. ent. Belg., 1881. — 3° On two new Panorpidæ from Western North America, fig. (Ent. month. Mag., 1881.) — 4° Trichoptères, Névroptères, Planipennes et Pseudo-Névroptères récoltés en Belgique au mois de juillet 1881. (Soc. ent. Belg., 1881.) *

Pasteur. Sur la vaccination charbonneuse. 8 pages. 1881. — Offert par M. le Ministre de l'Agriculture. *

Régimbart (Dr M.). Les Gyrinides d'Europe. (Mém. Soc. Lin. du Nord de la France, 1881.) *

Reuter (O.-M.). En ny art Aradus fran Lappland. 3 pages. 1881.

A. L.

Séance du 23 Novembre 1881.

American Naturalist (*The*), vol. XV, n° 11 (novembre 1881). — W.-H. Edwards, p. 868, The length of Life of Butterflies. — E.-D. Cope et A.-S. Packard Jr, p. 877, The Fauna of the Nickajack Cave (1 pl. n.). — Communications, p. 909 et suiv. : The permanent Subsection of Entomology at the recent meeting of the A. A. A. S.; The Kew Importet Clover Enemy ; Crambus vulgivagellus ; Larval Habits of Sphenophori that attack Corn ; Effects of Drought on the Hessian Fly ; Simulium from Lake Superior ; Coleopterous Cave Fauna of Kentucky ; Hemipterological Studies ; Entomology in Buffalo, N. Y.; Lampyridæ : Severe Cold and Hibernating Apple-Worms.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 35e volume (1881). — Deuxième partie (Sciences naturelles). — A. Challe, p. 37, Biographie autographe du colonel Goureau (suivie de la liste de ses ouvrages). — Loriferne et Poulain, p. 58, Catalogue des Coléoptères du département de l'Yonne (1re partie : Cicindélides à Lamellicornes inclusivement).

Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers, 10e année, 1er et 2e fascicules (1880). — A. Montandon, p. 43, Souvenirs de Valachie (l'auteur y signale ses captures entomologiques).

Bulletin d'Insectologie agricole. Journal mensuel de la Soc. centr. d'Apiculture et d'Insectologie, 6e année, n° 9 (septembre 1881). — Maurice Girard, p. 129, Les accessoires de l'école du village. — E. Savard, p. 131, Le Charançon du Riz (Sitophilus orizæ Schönh.). — P.-Ch. Joubert, p. 133, Cicadelle de la Gironde (suite). — Ernest Olivier, p. 136, La Doryphora. — Balbiani, p. 137, La Sériciculture nouvelle (Rapport sur la Sériciculture à l'Expos. univ. de 1878, commencement). — J. Grepin, p. 139, Rapport sur la maladie des Écrevisses, d'après les trav. de M. le prof. Harz (commencement). — G. Bonnier, p. 140, Les Fleurs et les Insectes (suite). — Anonyme, p. 143, Du rôle que jouent les infiniments petits dans la maturation et la fabrication des fromages (commencement).

Bulletin mensuel de la Société Linnéenne du Nord de la France, n° 107 (1er mai 1881). ⊙

Bulletin of the United States Geological and Geographical Survey of the Territories, vol. VI, n° 2 (1881). — Aug.-R. Grote, p. 257, North American Moths, with a preliminary Catalogue of the Species of Hadena and Polia. — A.-S. Packard Jr, p. 391, On a Crayfish from the Lower Tertiary beds of Western Wyoming (1 pl. n.).

Compte rendu de la 1re et de la 2e réunion du corps médical belge, tenues le 26 décembre 1880 et le 29 avril 1881, sous les auspices de la Société royale de médecine publique de Belgique. Broch. in-8°. Bruxelles, 1881. * ⊙

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. XCIII, 2e semestre 1881, nos 19 et 20. — A. Certes, p. 750, Sur la vitalité des germes de l'Artemia salina et du Blepharisma lateritia.

— H. Viallanes, p. 800, Sur le développement post-embryonnaire des Diptères.

Naturaliste (Le), n° 63 (1[er] novembre 1881). — Anonyme, p. 502, Société française d'entomologie. *

Proceedings of the Scientific Meetings of the Zoological Society of London, 1881, part III (mai et juin). — Arthur-G. Butler, p. 602, On a Collection of Lepidoptera from Western India, Beloochistan and Afghanistan. — W.-F. Kirby, p. 649, On the Hymenoptera collected by prof. I. Bayley Balfour in Socotra. — Wm. Watkins, p. 652, Report on the Insects exhibited in the Insectarium during the month of May 1881. — Rév. O.-P. Cambridge, p. 682, On a new Spider of the Family Theraphosidæ (1 pl. n.). — Id., p. 765, On some new Genera and Species of Araneida (1 pl. n.).

Revue des Travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, novembre 1881. — Analyse de travaux entomologiques récemment parus dans les Comptes rendus des séances de l'Acad. des Sc., les Annales de la Soc. ent. de France, le Naturaliste et le Bulletin de la Soc. d'Acclimation.

Millière (P.). Lépidoptérologie. Sept fascicules. (Extr. Soc. Sc. nat., Arts et Belles-Lettres de Cannes, Soc. ent. Belge, Soc. Linn. de Lyon, et descriptions inédites.) 1 vol. in-8°, relié chagr., tr. dor., 12 pl. col. et un portrait gravé de l'auteur. Cannes, 1881. *

Loriferne et Poulain. Faune du département de l'Yonne. Catalogue des Coléoptères du département de l'Yonne, 1[re] partie. Broch. in-8°, 77 p. (Extr. Bull. Soc. Sc. hist. et nat. de l'Yonne, 1[er] sem. 1881.) *

Thomas (Prof. Fr.). Durch Thiere erzeugte Pflanzengallen (Analyse des travaux publiés sur les galles végétales produites par des animaux). Broch. in-8°, 28 p. (Extr. du « Botanischer Jahresbericht » publié par le D[r] Just, vol. VII.) *

Id. Ueber die von Grapholitha Zebeana Ratzb. verursachten Lärchenastknoten und deren Vorkommen in Thüringen, une page. (Extr. de l'Irmischia, 1881, n° 9.) *

J. B.

Séance du 14 Décembre 1881.

Bulletin of the Buffalo Society of Natural Sciences, vol. IV, n° 1. — Frank-H. Zesch et Ott. Reinecke, List of the Coleopt. observ. and coll. in the vicinity of Buffalo. — J. Pohlman, On certain Fossils of the Water-Lime group near Buffalo (fig.). — J. Le Conte, New Coleoptera (1 pl. n.). — Notes.

Bulletino del Naturalista Collettore, 1881, n° 12.

Comptes rendus hebdom. des séances de l'Académie des Sciences, 1881, 2e semestre, nos 21, 22 et 23. — N° 21 : De Laffitte, Sur l'œuf d'hiver du Phylloxera. — N° 22 : Alphonse Milne-Edwards, Dragages dans la Méditerranée et l'Océan (Crustacés). — J. Künckel d'Herculais, Sur le développement post-embryonnaire des Diptères. — N° 23 : Jobert, Recherches pour servir à l'histoire de la génération chez les Insectes. — Viallanes, Sur le développement post-embryonnaire des Diptères.

Entomologist's monthly Magazine (The), n° 211. — Waterhouse, Note on Æpophilus Bonnairei Sign. a gen. and sp. of Hemiptera new to Britain. — A.-G. Butler, On two new sp. of Butterflies from East Africa. — W.-F. Kirby, Descr. on a new sp. of Saturnidæ from the Gold Coast. — W. Buckler, Descr. of the larva of Scopea lutealis. — Verrall, Diptera of the Norfolk broads. — C.-G. Barrett, Notes on British Tortrices (suite). — J. Scott, On certain South American Delphacidæ. — H.-W. Bates, New Cetonidæ from East Central Africa. — Edw. Saunders, Notes of the Entom. of Portugal (suite), Hymenoptera. — Notes div.; chasses; mœurs; bibliogr. : Soc. franç. d'Entomologie, etc.

Feuille des Jeunes Naturalistes, 11e année, n° 134. — Communications, notes diverses.

Naturalista Siciliano (Il), n° 3. — Failla Tedaldi, Nota sulla Blennocampta melanopygia (Costa). — Ragusa, Coleott. nuovi o poco conosciuti della Sicilia. — Fauvel, Homalota leporina, n. sp.

Naturaliste (Le), nos 64 et 65. — Ancey, Descr. de Coléoptères nouv. — Bibliogr. entom.

Papilio, organ of the New-York Entomological Club, n° 1. — Div. notes sur les Lépidopt. américains (1 pl. col.).

Société entomologique de Belgique, Comptes rendus, série III, n° 11. — VAN SEGVELD, Galles de chêne recueillies en Belgique. — BECKER, Communic. arachnol.

Transactions of the American entomological Society, vol. VIII, n°s 1, 2, 3 et 4. — CRESSON, Descr. of new North Amer. Hymenoptera in the Coll. of the Amer. Ent. Soc. — G. HORN, Notes of the Sp. of Asaphes of Boreal America. — Synopsis of the Dascyllidæ of the U. St. (1 pl. n.). — Notes on some Gen. of Cerambycidæ, with descr. of new sp. (1 pl. n.). — Contrib. to the Coleopterology of the U. St. (1 pl. n.). — HORACE-F. JAYNE, Descr. of some monstruos. observ. in North Amer. Coleopt. (1 pl. n.). — J. LE CONTE, Short Studies of North Amer. Coleopt. — G. HORN, Synopsis of the Silphidæ of the U. St., with references to the genera of other Countries (3 pl. n.). — Proceedings : Descr. d'esp. nouv.; tableaux dichotomiques séparés; Hyménoptères; Coléoptères.

Verslag van de Zes.-en-dertigste Zomervergadering der Nederl. entom. Vereen., 23 Julij 1881. — VAN DER WULP, Over het prepareren van Diptera de J. Mik. — MAURISSEN, Lijst van Insecten in Limburg, etc.

—

FALLOU (J.). Essai d'éducation de plusieurs Bombyciens séricigènes (8 p.). (Soc. d'Acclim., 1881.) *

OLIVIER (ERN.). Essai sur la Faune de l'Allier ou Catalogue raisonné des Animaux sauvages observés dans ce département, IIe partie : Annelés, 1er fasc., 1880 (160 p.). *

REUTER (Dr O.-M.). Analecta hemipterologica (42 p.). (Berl. Ent. Zeit., 1881.) *

RILEY (C.-V.). General Notes; Entomology (8 p.). (Amer. Natur., 1881.) *

A. L.

Séance du 28 Décembre 1881.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, tome Ier, 1881, 3e trimestre, planches 8, 9 et 10. — Deux exemplaires pour la bibliothèque.

Mémoires, p. 273—416. — Bulletin des séances, p. LXXXI—CXXVIII. Bulletin bibliographique, p. 17-32.

L. BEDEL, *Faune des Coléoptères du bassin de la Seine et de ses bassins secondaires,* Ier volume (avec une planche) :

Titres et Avant-Propos, p. I à VII. — Abbréviations et signes spéciaux, p. VII. — Vocabulaire, p. XI. — Genres et espèces décrits dans le 1er volume, p. XXIII. — Errata, p. XXIV. — 2e sous-ordre : *Palpicornia* (*Sphæridiidæ*, fin, et Catalogue), p. 337. — Supplément, p. 346. — Table alphabétique, p. 355. — Explication de la planche, p. 360.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXIX (1881-1882), serie terza, Transunti, vol. VI, fasc. 2. In-4°. Roma, décembre 1881. ⊙

Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, tome XXVII, feuilles 18-25. ⊙

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, année 1881, n° 1. — CHRISTOPH, Neue Lepidopteren des Amurgebietes.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome XCIII (2e semestre 1881), nos 24 et 25. — MÉGNIN, Note sur quelques points encore obscurs de l'organisation et du développement des Échinorhynques. — GAYON, Organismes parasites du Phylloxera. — BLANCHARD, Preuves entomologiques de la formation récente de la Méditerranée. — BIDALD, Moyen d'empêcher le développement du Phylloxera par le gazonnement du sol dans l'intervalle des ceps de vigne. — SILLIMAN, Nouveau type des Tarbellariès parmi les Helminthes. — ROLLAND, Telphusa fluviatilis rejetés vivants par les puits artésiens jaillissant de l'Oued-Rir (Sahara de Constantine).

Entomologisk Tidskrift, af Jacob Spångberg, Band I (1881), Häft 4. — O.-M. REUTER, Till Kannedomen om sverigen Psylloder (avec bois). * — Offert par M. Spångberg.

Journal of the Royal Microscopical Society, sér. II, vol. I, part 6, avec planche (décembre 1881). — Colour-sense in Insects, etc. — Beetle with Proboscis like that of Lepidoptera. — Structure Ant Hatching of Egg-capsules, etc., in Mantis. — Observations on Acarida. — Pycnogonida of the Challenger Expedition. — Hairs of the anterior antennæ of Crustacea. — Nervous System and Sense-organs of Sphæroma serratum. — Distomum of the Crayfisch. — Organisation of terrestrial Lumbricina, etc.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, VII[e] série, tome XIX, n° 2. ⊙

Psyche, organ of the Cambridge entomological Club, vol. III, n° 85 et 86 (May et June 1881). — HAGEN, Some Psocina of the United States (2 parties). — Entomological Items.

Report of the Entomologist of the United States department of Agriculture for the year 1880, by J.-Henry Comstock, avec 24 planches. Washington, 1881. — Remarques sur un grand nombre d'Insectes. — Mémoire sur les Coccides et sur les parasites de ces Hémiptères. * — Offert par M. Comstock.

Revue des travaux scientifiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique, décembre 1881. ⊙

Tijdschrift voor Entomologie uitgegeven door de Nederlandsche Entomologische Vereeniging, année 1880-1881, 3[e] et 4[e] parties. — SNELLEN, Lepidoptera van Celebes. — SIX, Overzicht van het werk van D[r] Robert Latzel (Myriapodes). — OUDEMANS, Jets over Acarina in 'T Algemeen (2 pl.). — DE GRAAF et SNELLEN, Microlepidoptera nieuw voor de Fauna van Nekerland. — RITEMA-BOS, Lasioderma læve in zijne verschillende ontwikelingstoestanden (avec pl.). — SNELLEN, Psyche leucosoma (n. sp.) van Java et Aanteekening over eenige Lepidoptera van Amboina en de Philippijusche eilanden (avec pl.). — WEYENERGH, Over Argentijusche Trichoptera (avec pl.). — VAN DER WULP,

Amerikaansche Diptera (avec pl.). — LEESBERG, Bijdrage tot de Kennis der Inlandsche Halticiden (avec pl.).

—

ADLER (D[r] H.). Cynipides, 1[re] partie. Introduction, La génération alternante chez les Cynipides, ouvrage traduit et annoté par M. J. Lichtenstein, suivi de la Classification des Cynipides, par M. le D[r] Mayr. Vol. in-8°, avec 3 planches dont 2 coloriées. Montpellier, 1881. * — Offert par M. J. Lichtenstein.

DIMMOCK (GEORGE). The Anatomy of the Month-Parts and of the sucking apparatus of some Diptera, Dissertation for the purpose of obtaing the philosophical doctorate at the Leipzig University. Boston, 1881. *

HORN (GEORGE-H.). On the genera of Carabidæ with special reference to the fauna of Boreal America. Vol. in-8°. *

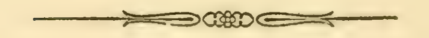
E. D.



TABLE ALPHABÉTIQUE

-o✠o-

A. LÉVEILLÉ.



LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1881. — Cinquantième de sa fondation.

Nota. Les deux astérisques (* *) indiquent les Membres fondateurs; une astérisque (*) indique les Membres à vie.

Membres honoraires.

MM.

** 1874. CHEVROLAT (Auguste), rue Fontaine, 25 (quartier Saint-Georges). — *Coléoptères.*

1874. DARWIN (Charles), à Down, Beckenham, Kent (Angleterre). — *Entomologie générale.*

1855-1879. * LE CONTE (John-L.), docteur en médecine, Spruce street, 1625, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale.*

** 1866. MILNE-EDWARDS (Henri), C. ✻, membre de l'Institut, etc. rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Anatomie.*

** 1874. REICHE (Louis), négociant, rue des Bons-Enfants, 22. — *Coléoptères.*

1874. SCHIÖDTE (Georges-Chrétien), membre de l'Académie des Sciences de Danemark, directeur du Musée zoologique de l'Université, à Copenhague. — *Entomologie générale.*

1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université, Taylorian Institute, à Oxford (Angleterre). — *Entomologie générale.*

Membres à vie et Membres ordinaires.

MM.

1864. * Abeille de Perrin (Elzéar), rue Marengo, 56, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Hyménoptères d'Europe.*

1875. Alain (L.), rue de Châteaudun, 23. — *Lépidoptères européens, principalement Diurnes.*

1869. Alexandre (Auguste), médecin-dentiste, rue Brézin, 6, à Montrouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée; Lépidoptères de France.*

1853. Allard (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 2. — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Allard (Gaston), route des Ponts-de-Cé, à la Maulevrie, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1881. Alléon (le comte Amédée), à Varna (Bulgarie). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

1853. Amblard (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14 *bis*, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1861. Ancey (Félix), fabricant de produits chimiques, rue Marengo, 56, à Marseille (Bouches-du-Rhône).—*Coléoptères en général; Hyménoptères européens.*

1857. * André (Ernest), notaire, rue des Promenades, 17, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe, Hémiptères de France, Formicides en général, Mœurs des Insectes.*

1876. André (Edmond), négociant en vins, boulevard Bretonnière, 21, à Beaune (Côte-d'Or). — *Entomologie générale, principalement Hyménoptères.*

1876. Añibaro Rives (Jose-Martinez), Lain Calvo, 20, à Burgos, province de Logrono (Espagne). — *Entomologie générale.*

1869. Antessanty (l'abbé Gabriel d'), aumônier du Lycée, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*

1880. Argod (André-Albert), à Crest (Drôme). — *Coléoptères européens et exotiques.*

1868. Auzoux (Hector), docteur en médecine, à Saint-Aubin-d'Écrosville, par le Neubourg (Eure). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1859. Baer (Gustave-Adolphe), maison Baër et Luhm de Manille (île Luçon, Philippines), à Paris, cité Bergère, 1 *bis.* — *Coléoptères; Entomologie générale.*

1865. Balbiani, professeur d'embryogénie au Collège de France, rue Soufflot, 18. — *Entomologie générale et appliquée.*

1860. Baly (Joseph-S.), docteur en médecine, The Butts, à Warwick (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Chrysomélines.*

1873. Bandi (Luigi-Verdiani), via Ricasoli, 52, à Siena, par Rocca d'Orsia (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1854. Bar (Constant), à Cayenne (Guyane française). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1871. Barbat (Pierre-Michel), imprimeur-éditeur, à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. Barbier, rue des Abbesses, 4, Paris-Montmartre. — *Coléoptères d'Europe.*

1877. Bargagli (Pierre), membre de la Société entomologique italienne, via de Bardi, Palazzo Tempi, à Florence (Italie). — *Coléoptères en général : plus particulièrement Curculionides, Anthribides et Xylophages ; Entomologie agricole.*

1868. Baron (G.), avocat, avenue de Saint-Cloud, 85, à Versailles (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Bates (H.-W.), Savile row, 1, Burlington gardens, à Londres, S. W. (Angleterre). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1846. Baudi de Selve (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*

1851. * Bazin (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Coléoptères, Entomologie appliquée.*

1866. Bedel (Louis), rue de l'Odéon, 20. — *Coléoptères.*

1857. Bellevoye, graveur, rue du Four-du-Cloître, 5, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, rue Saint-Louis, 35, à Évreux (Eure). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1873. * Belon (Paul-Marie-Joseph), professeur, rue du Plat, 25, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Bérard (Charles), capitaine en retraite, à La Garde, par Montlieu (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1877. Berg (Charles), professeur de zoologie à l'Université de Buenos-Ayres (République Argentine). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1877. Bétis (Louis), pharmacien, rue du Faubourg-du-Temple, 19. — *Coléoptères d'Europe, Anatomie des Insectes.*

1844. Bigot (J.-M.-F.), ✠, membre honoraire de la Société centrale d'Horticulture de France, l'hiver : rue Cambon, 27, et l'été : à Quincy, par Brunoy (Seine-et-Oise). — *Diptères.*

1877. Blanc (Édouard), garde général des forêts, à Linxe (Landes). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1837. Blanchard (Émile), O. ✱, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1876. Blankenhorn (Adolphe), docteur en médecine, président de la Société de viticulture, Bahnhofstrasse, 8, à Carlsruhe (duché de Bade). — *Insectes nuisibles.*

1851. Boieldieu (Anatole), chef de bureau à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, avenue des Gobelins, 44. — *Coléoptères d'Europe.*

1872. Bolivar (Ignacio), calle d'Atocha, 24, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères et Orthoptères d'Europe.*

1860. Bonnaire (le baron Achille), rue Saint-Merry, 114, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1859. * Bonvouloir (le comte Henry de), à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), et à Paris, rue de l'Université, 15. — *Coléoptères.*

1879. Bony (le vicomte Gaston-Joseph-Louis de), l'hiver : rue de Passy, 84, et l'été : au château de Bujaleuf (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Boudier (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1878. Boullet (Eugène), banquier, à Corbie (Somme). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1872. Bourgeois (Jules), rue de l'Échiquier, 38. — *Coléoptères d'Europe; Malacodermes exotiques.*

1877. Bouthery (Charles-Auguste), docteur en médecine, lauréat de la Faculté de Paris, à Langeais (Indre-et-Loire). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1874. Boyenval, ingénieur de la Manufacture des tabacs, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1880. Brandt (le Dr Édouard), professeur de l'École de médecine, Nadeschdinskaja, maison n° 26, à Saint-Pétersbourg (Russie). — *Entomologie générale, Anatomie.*

1859. * Brisout de Barneville (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Brisout de Barneville (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1876. Brongniart (Charles), préparateur de zoologie et de matière médicale à l'École supérieure de pharmacie de Paris, etc., rue Guy-de-la-Brosse, 8, et au Muséum, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale; Articulés fossiles.*

1860. Bruck (Emile vom), rentier, à Crefeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères.*

1871. Buchanan White (le Dr F.), président de la Société des Sciences naturelles, à Perth (Écosse). — *Entomologie générale.*

1832. Bugnion (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1833. Buquet (Lucien), ✵, ancien fonctionnaire de la marine, rue Saint-Placide, 52 (faub. St-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1867. Burmeister (Hermann), directeur du Musée d'histoire naturelle, à Buenos-Ayres (République Argentine). — *Entomologie générale.*

1880. Cameron (Peter), Willow Bank Crescent, 31, à Glascow (Écosse). — *Hyménoptères en général, principalement ceux d'Écosse.*

1856. Candèze, ✻, docteur en médecine, à Glain-lès-Liège (Belgique). — *Entomologie générale, Larves des Coléoptères; Élatérides, Lamellicornes et Longicornes.*

1871. Capronnier (J.-B.), ✻, peintre-verrier, rue Rogier, 251, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.*

1858. Cartereau, ✻, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Entomologie générale, Coléoptères, Hyménoptères et Diptères d'Europe, Mœurs et Métamorphoses des Insectes.*

1879. Cayol (Marius), rédacteur au Ministère de l'Agriculture, rue des Moines, 50, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1877. Chaffanjon aîné (Jean), préparateur à l'École catholique, rue de Bourbon, 22, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1877. Champenois (Amédée), inspecteur des forêts, à Uzès (Gard). — *Entomologie générale et appliquée, principalement Coléoptères d'Europe.*

1869. Chardon (Gabriel), employé au bureau télégraphique central, à Alger (Algérie). — *Coléoptères de France.*

1867. Charlier (Eugène), docteur en médecine, rue Saint-Gilles, 19, à Liège (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*

1872. * Clément (A.-L.), dessinateur, rue Lacépède, 34. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères; Iconographie entomologique.*

1880. Codet (le Dr Henri), aide-major des hôpitaux militaires, à Sebdou, province d'Oran (Algérie). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1881. Colvée (Paul), professeur, calle de Luis Vives, 2, 3°, à Valence (Espagne). — *Entomologie générale, principalement Cochenilles.*

1856. Comendador (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université, à Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1854. Constant (A.), naturaliste, villa Niobé, golfe Juan (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1866. Coret (Paul), cultivateur, rue Malissier, 7, à Puteaux (Seine). — *Lépidoptères d'Europe; Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1841. Costa (Achille), directeur du Musée zoologique, via Santa Antonia alla Vicaria, 5, à Naples (Italie). — *Entomologie générale.*

1881. Costa de Beauregard (le comte Paul), place de l'Hôtel-de-Ville, à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères d'Europe.*

1881. Coulon, docteur en médecine, à Monaco (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères d'Europe ; éducation des Chenilles.*

1871. Courage (l'abbé Émile), vicaire à Sainte-Clotilde, rue Casimir-Périer, 15. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1873. Coutures (Georges), négociant, rue Palais-de-l'Ombrière, 18, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe ; Apiculture.*

1872. Cuisine (Henry de la), rue d'Assas, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout Carabus, et Lépidoptères, principalement Morpho et Urania.*

1875. Cuni y Martorell (Miguel), calle de Codols, 18, 3[e], à Barcelone (Espagne). — *Insectes de la faune catalane ; Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1880. Daffry de la Monnoye (Adalbert), rue de la Barouillère, 9. — *Coléoptères de France.*

1877. Dautzenberg (Philippe), négociant, rue de l'Université, 213. — *Entomologie générale.*

1865. Davaine (Casimir), ✻, membre de l'Académie de Médecine, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale, Helminthologie.*

1879. Decoene-Racouchot (Alfred), aux Antoines, par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères d'Europe ; Insectes utiles et nuisibles à l'Agriculture.*

1872. Delahaye (Jules), s.-chef de bureau à la Caisse des dépôts et consignations, rue Brézin, 15, à Montrouge-Paris. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1855. Delamain (Henri), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1874. Demaison (Louis), licencié en droit, rue Rogier, 9, à Reims (Marne). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1880. Dembowski (Louis), à Sienniça, gouvernement de Varsovie (Pologne). — *Entomologie générale.*

1856. Depuiset (A.), naturaliste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères et Coléoptères.*

1859. Desbrochers des Loges (Jules), percepteur des contributions, à Ardentes, près Châteauroux (Indre). — *Coléoptères d'Europe et des pays limitrophes, Élatérides et Curculionides du globe.*

1873. Des Gozis (Maurice), avocat, place de l'Hôtel-de-Ville, à Montluçon (Allier), et à Paris, avenue Marceau, 61. — *Coléoptères et Orthoptères de France.*

1838. Desmarest (Eugène), O. ✠, garde des galeries d'Anatomie comparée et d'Anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe.*

1856. Deyrolle (Henri), naturaliste, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 191, et 248, passage Beaucour, 9. — *Coléoptères et Lépidoptères exotiques.*

1866. Deyrolle (Émile), naturaliste, rue de la Monnaie, 23. — *Entomologie générale.*

1869. Dieck (le Dr G.), à Zoschen, près Mersebourg (Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*

1881. * Dognin (Paul), négociant, villa de la Réunion, 16, à Paris-Auteuil. — *Lépidoptères d'Europe.*

1851. Dohrn (C.-A.), président de la Société entomologique, à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1880. Dokhtouroff (Wladimir), officier d'artillerie de la garde impériale, Fourstadtskaja, ligne 1, n° 29, à Saint-Pétersbourg (Russie). — *Coléoptères européens et exotiques, principalement Cicindélides.*

1861. Dollé (Maurice), ancien officier d'infanterie, photographe, rue Chenizelles, 2, à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*

1872. Dollfus (Jean), fondateur du Prix Dollfus, rue Pierre-Charron, 55.

1879. Donckier de Donceel (Henri), aide-naturaliste au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. — *Entomologie générale, principalement Hémiptères épizoïques.*

1859. Doria (le marquis Jacques), via Peschiera, 18, à Gênes (Italie). — *Coléoptères.*

1864. * Ducoudré, ✠, inspecteur d'Académie, à Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Duparc (Georges), quai du Louvre, 30. — *Coléoptères.*

1880. Dupuis (l'abbé), aumônier des religieuses de Saint-Joseph, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1850. Dutreux (Aug.), ✿, ✱, ancien receveur général, au Château de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères d'Europe, Diurnes exotiques.*

1858. Duverger (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes, Longicornes, Libellulides, Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1867. Ébrard (Sylvain), employé aux aciéries, à Unieux (Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1870. Ehlers (don Guillermo), Muralla-del-Mar, 37, à Carthagène (Espagne). — *Coléoptères.*

1867. Emich (Gustave d'), ✱, écuyer de S. M. l'Empereur d'Autriche, ancien secrétaire au Ministère royal du Commerce, à Buda-Pesth (Hongrie). — *Coléoptères d'Europe; Insectes nuisibles à l'Agriculture.*

1866. * Erschoff (Nicolas), Wassili Ostrow, 12e ligne, n° 15, à Saint-Pétersbourg (Russie). — *Lépidoptères.*

1833. Fåhræus, ex-chef au département de l'Intérieur, à Stockholm (Suède). — *Coléoptères.*

1842. Fairmaire (Léon), ancien directeur de l'hôpital Saint-Louis, rue du Bac, 94. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

1858. Fallou (Jules), ✿, rue des Poitevins, 10, et à Champrosay, commune de Draveil (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères d'Europe, étude de leurs mœurs; Chenilles préparées.*

1879. Fauconnet (Mary-Louis), pharmacien, membre du Conseil d'hygiène, à Autun (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Fauvel (C.-A.), ✿, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie, Coléoptères et Lépidoptères de France, Staphylinides exotiques.*

1868. Félissis-Rollin (Jules), ✱, chef d'escadron d'artillerie en retraite, rue de Rennes, 72. — *Coléoptères de France.*

1876. Finot (Pierre-Adrien-Prosper), ✱, capitaine d'état-major en retraite, rue Saint-Honoré, 27, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, plus spécialement Orthoptères.*

1880. Fitch (E.-A.), Brick house, à Maldon (Essex, Angleterre). — *Entomologie générale.*

1880. François (Jean-Aimé-Philippe-Henry), étudiant en médecine, au Château de la Vienne, par la Grande-Pressigny (Indre-et-Loire). — *Coléoptères européens et exotiques.*

1873. Fridrici (Edmond), conservateur du Musée d'histoire naturelle, rue de l'Évêché, 25, à Metz (Lorraine) — *Entomologie générale et appliquée.*

1867. Fumouze, docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — *Entomologie appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

1866. Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1880. * Gadeau de Kerville (Henri), rue Dupont, 7, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale, surtout Myriapodes.*

1867. * Gage (Léon), docteur en médecine, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9. — *Entomologie générale et appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

1875. Gallé (Ernest), cour du Château, 12, à Creil (Oise). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1869. Gallois (Joseph), inspecteur du service des Enfants assistés, rue Inkermann, à Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et des pays circumméditerranéens.*

1857. Gandolphe (Paul), rue des Arts, 11, à Levallois-Perret (Seine). — *Coléoptères.*

1867. Garbiglietti (Antoine), agrégé de la Faculté royale de médecine, rue de l'Académie-Albertine, 5, à Turin (Italie). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

1875. Gaschet (Pierre-Auguste), rue des Remparts, 40, à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères d'Europe.*

1870. Gaulle (Jules de), rue de Vaugirard, 73. — *Coléoptères d'Europe.*

1842. Géhin (J.-B.), à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères Carabiques de la tribu des Carabides, européens et exotiques.*

1881. Gennadius (P.), inspecteur de l'agriculture, à Athènes (Grèce). — *Entomologie générale, principalement Cochenilles.*

1880. Gérard de Castillon, au château de Parron, par Mézin (Lot-et-Garonne). — *Lépidoptères et Coléoptères.*

1859. Gervais d'Aldin, ancien magistrat, à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*

1857. Girard (Maurice), ✿, professeur au collège municipal Rollin, rue Gay-Lussac, 28. — *Entomologie générale et appliquée, Physiologie.*

1868. Gobert (le Dr Émile), ✿, C. ✱ de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, rue de la Préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale.*

1880. Godman (le Dr F. du Cane), Chandos street, 10, Cavendish square, à Londres, W. (Angleterre). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères américains.*

1873. Gonzalo y Goya (Angel), catedratico de historia naturale de Instituto, plaza de la Verdura, 70, prât Salamanca (Espagne). — *Entomologie générale.*

1859. Goossens (Th.), rue du Faubourg-Saint-Martin, 130. — *Lépidoptères, Chenilles préparées.*

1881. Gordon (le Dr Antonio-Maria de), professeur de physiologie, à l'Université de la Havane (Cuba). — *Entomologie générale.*

1879. Goss (Herbert), esq., F. G. S., avenue Surbiton Hill, Surrey (Angleterre). — *Insectes fossiles.*

1860. Gouley (Albert), avoué, rue Vilaine, 19, à Caen (Calvados.) — *Lépidoptères d'Europe.*

1878. Gounelle (Émile), employé au Ministère de l'Agriculture, rue de Rennes, 115. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1864. Gouré de Villemontée (Gustave), professeur de chimie à l'École normale spéciale à Cluny (Saône-et-Loire). — *Coléoptères de France.*

1833. Graells (Mariano de la Paz), conseiller honoraire de l'Instruction publique, professeur d'anatomie comparée et de zoonomie au Musée d'histoire naturelle, calle de la Bola, 4, premier, à Madrid. — *Entomologie générale; Mœurs des Insectes.*

1832. Graslin (de), à Malitourne, près Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1857. Gray (John), Whealfield house new Bolton-le-Moors, Lancashire (Angleterre). — *Coléoptères.*

1857. * Grenier, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 55, et à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères d'Europe.*

1872. Griffith (W.-J.), rue de Paris, 32, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1866. Gronier, rue Sainte-Catherine, 17, à Saint-Quentin (Aisne). — *Lépidoptères d'Europe; Chenilles préparées.*

1869. * Grouvelle (Jules), ingénieur civil, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe.*

1870. * Grouvelle (Antoine), directeur de la Manufacture des Tabacs de Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe, Clavicornes et Cucujides exotiques.*

1873. Grouvelle (Philippe), rue des Écoles, 26. — *Coléoptères de France*

1873. * Guède (J.-P.), O. ✻, ingénieur de 1re classe des constructions navales, rue d'Assas, 85. — *Coléoptères de France.*

1876. Guilbert (Robert), rue de Buffon, 24, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1872. Halloy (Léon d'), rue Porte-Paris, 23, à Amiens (Somme). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1858. Harold (le baron Edgar de), ✻, major en retraite, Barerstrasse, 14, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, surtout Lamellicornes.*

1861. Hémard (Hippolyte), receveur des postes, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Hénon, ✻, professeur de langue arabe au Collège, passage Rouennais, à Constantine (Algérie). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1878. Hervé (Ernest), notaire, rampe Saint-Melaine, à Morlaix (Finistère). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1866. Heyden (Lucas von), ✻, capitaine en retraite, docteur en philosophie, Schlossstrasse, 54, à Bockenheim, près Francfort-sur-le-Mein (Allemagne). — *Insectes de tous les ordres, surtout Coléoptères.*

1874. Hopffgarten (le baron Max von), à Mülverstedt, près Langensalza en Thuringe (Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*

1880. * Horn (le Dr George-Henry), North-Fourth street, 874, à Philadelphie (Pensylvanie, États-Unis d'Amérique). — *Coléoptères, principalement ceux de l'Amérique du Nord.*

1880. Horvath (le Dr Geyra de), membre de l'Académie des Sciences de Hongrie, etc., place Elisabeth, 19, à Buda-Pesth (Hongrie). — *Hémiptères.*

1870. Huberson (G.), rue Laromiguière, 2. — *Entomologie générale, Anatomie, Micrographie.*

1854. Janson (Edward), Little Russell street, 35, à Londres, W. C. (Angleterre). — *Entomologie générale.*

1847. Javet (Charles), rue Jean-de-Bologne, 13, à Passy-Paris. — *Coléoptères en général.*

1843. Jekel (Henri), cabinet et librairie entomologiques et d'histoire naturelle, rue de Dunkerque, 62. Mardi, jeudi et samedi. — *Coléoptères européens et exotiques, surtout Curculionides.*

1873. Joly (le Dr Émile), médecin-major de 1re classe au 9e régiment d'artillerie, à Castres (Tarn). — *Orthoptères et Éphémériens d'Europe.*

1858. Jourdheuille, juge au tribunal de 1re instance, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*

1879. Journé (Camille), négociant, mail des Tauxelles, 5, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*

1876. Katter (le Dr), à Putbus, île de Rügen, en Poméranie (Prusse). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1850. Keferstein, conseiller de justice, à Erfurth en Thuringe (Prusse). — *Lépidoptères d'Europe.*

1874. Killias (Édouard), docteur en médecine, à Coire (Suisse). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe.*

1869. Kirby (W.-F.), Union road, 5, Tufnell park, London, N. (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1866. Kirsch (Th.), pharmacien, au Musée zoologique, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1875. Koch (le Dr Ludwig), Plauenschegasse, à Nuremberg (Bavière). — *Arachnides.*

1857. Koechlin (Oscar), à Dornach (Alsace). — *Coléoptères.*

1874. Koechlin (Edmond), rue Saint-Jacques, 6, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Koziorowicz (Édouard-Ladislas), ✳, ✿, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Annecy (Haute-Savoie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1855. Kraatz (Gustave), docteur en philosophie, Linkstrasse, 28, à Berlin (Prusse). — *Coléoptères.*

1874. Krauss (F. de), Archivstrasse, 1, à Stuttgard (Wurtemberg). — *Entomologie générale.*

1863. Künckel d'Herculais (Jules), ✿, aide-naturaliste d'entomologie au Muséum d'Histoire naturelle, rue Gay-Lussac, 26. — *Entomologie générale, Anatomie.*

1846. * Laboulbène (le Dr Alexandre), O. ✳, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine, etc., boulevard Saint-Germain, 181. — *Entomologie française, Anatomie, Mœurs des Insectes.*

1857. Lacerda (Antonio de), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1858. Lafaury (Clément), docteur en médecine, à Saugnac, près Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1873. Lajoye (Lambert-Abel), rue Ruinart-de-Brimont, 9, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. Lallemant (Charles), pharmacien, à l'Arba, près Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique.*

1870. Lambin (Charles), ✿, rue Saint-Antoine, 164. — *Coléoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*

1876. Lamey (Adolphe), inspecteur des forêts, rue d'Isly, 4, à Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1848. Lamotte (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine, rue de l'Éclache, 15, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères, Coléoptères.*

1861. * Lansberge (J.-G. van), ancien gouverneur général des Indes néerlandaises, à La Haye (Pays-Bas). — *Coléoptères.*

1874. LAPLANCHE (Maurice DE), au château de Laplanche, par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères d'Europe, Anatomie.*

1855. LARRALDE D'ARANCETTE (Martin), percepteur des contributions directes de la Réunion, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1866. LARTIGUE (Henri), ✻, directeur de l'administration des Téléphones, rue de la Tour, 60, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1881. LEBOEUF (Charles), rue Godot-de-Mauroy, 16. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. LEBOUTELLIER, rue Malatiré, 32, à Saint-Aignan-Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1872. LE BRUN (Marcel), rue Saint-Loup, 9, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*

1869. LEFÈVRE (Édouard), rédacteur au Ministère des Travaux publics, rue du Bac, 112. — *Coléoptères d'Europe, Clytrides et Eumolpides exotiques.*

1877. LELONG (l'abbé Arthur), aumônier militaire (6e corps), rue Saint-Hilaire, 13, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1874. LELOUP (Charles), avenue des Gobelins, 25. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

1863. LEMORO (Eugène), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France.*

1875. LE PILEUR (Louis), docteur en médecine, rue de Castellane, 12. — *Entomologie générale.*

1837. LEPRIEUR (C.-E.), O. ✻, pharmacien principal de 1re classe de l'armée, en retraite, rue des Écoles, 38. — *Coléoptères d'Europe, d'Algérie et d'Égypte.*

1874. LE ROI (Gustave), rue de Tournay, 47, à Lille (Nord). — *Lépidoptères d'Europe.*

1857. LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, faubourg Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères et Hémiptères.*

1869. LETZNER (H.), président de la Société de Silésie, Nicolaistrasse, 63, à Breslau (Prusse). — *Entomologie générale.*

1861. * LÉVEILLÉ (Albert), rue Saint-Placide, 42. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie, Trogositides exotiques ; Hémiptères.*

1845. LEVOITURIER (J.-A.), rue du Glayeul, 36, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1868. LICHTENSTEIN (Jules), C. ✻, ancien négociant, membre correspondant de l'Académie des Sciences de Madrid, boulevard du Jeu-de-Paume, 43, à Montpellier (Hérault). — *Hyménoptères d'Europe, Mœurs des Insectes, Entomologie appliquée.*

1876. LIGNIER-ARMAND (Eugène), teinturier, rue Boucher-de-Perthes, 17-19, à Abbeville (Somme). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

1874. LIZAMBARD (l'abbé Charles), rue Croix-des-Petits-Champs, 12. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1832. LUCAS (Hippolyte), ✻, aide-naturaliste d'entomologie au Muséum, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale.*

1861. MABILLE (Paul), agrégé de l'Université, rue du Cardinal-Lemoine, 75. — *Lépidoptères d'Europe et d'Afrique, Hespérides exotiques; Coléoptères et Névroptères du Globe.*

1864. MAC LACHLAN (Robert), 39, Limes Grove North Lewisham, à Londres, S. E. (Angleterre). — *Névroptères.*

1864. MADON (E.), avocat, cours Mirabeau, 4, à Aix (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1881. MAGRETTI (le Dr Paul), cassina Amata, à Paderno Milanese (Lombardie, Italie). — *Hyménoptères.*

1877. MAILLOT (Eugène), professeur à l'École d'agriculture et directeur de la station agricole, à Montpellier (Hérault). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères ; Sériciculture.*

1878. MAINDRON (Maurice), commis auxiliaire de la marine, rue Méchain, 17. — *Entomologie générale, principalement Hyménoptères.*

1846. MANDERSTJERNA (Alexandre DE), ✻, lieutenant général, Wejska, 1, à Varsovie (Pologne). — *Coléoptères.*

1853. MANUEL DE LOCATEL (le comte Alfred DE), à Albertville (Savoie).— *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1879. MARCOTTE (Félix), conservateur du Musée et bibliothécaire de la ville, rue Ledien, 31, à Abbeville (Somme). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe.*

1858. MARMOTTAN, docteur en médecine, député, rue Desbordes-Valmore, 31, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. MARSEUL (l'abbé S.-A. DE), boulevard Pereire (sud), 271, aux Ternes-Paris. — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins, Hétéromères et Histérides exotiques.*

1855. MARTIN (Emmanuel), propriétaire, à Creil (Oise). — *Lépidoptères.*

1861. MARTIN (Henri-Charles), ✻, docteur en médecine, rue Sainte-Claire, 4, à Passy-Paris. — *Coléoptères.*

1860. MARTINEZ Y SAEZ (Francisco), professeur au Musée d'histoire naturelle, plaza de los Ministerios, 5, 3e étage, isqa, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères.*

1875. MARTORELL (Manuel y Peña), rambla Santa-Monica, 33, 1er, à Barcelone (Espagne). — *Insectes de la faune catalane; Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1870. MASSON (Edmond), percepteur des contributions, rue Vivenel, 13, à Compiègne (Oise). — *Coléoptères de France.*

1873. MATHAN (Marc DE), naturaliste voyageur dans l'Amérique du Sud, chez MM. Oberthür, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1875. * MAUPPIN (Paul-Alfred), boulevard Saint-Germain, 155. — *Coléoptères d'Europe.*

1881. MAURICE (Jules), licencié ès sciences naturelles, au château d'Atticher, par Pont-à-Marq (Nord). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères d'Europe.*

1861. MAYET (Valéry), professeur d'entomologie à l'École d'agriculture, rue Urbain-V, 3, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères d'Europe, Mœurs des Insectes.*

1881. * MAZARREDO (Carlos DE), ingénieur forestier, calle de Almirante, 2, à Madrid (Espagne). — *Entomologie générale, principalement Arachnides et Myriapodes.*

1875. MÉGNIN (J.-P.), ✻, ✻, vétérinaire en premier au 12e régiment d'artillerie, à Vincennes (Seine). — *Parasites épizoïques, principalement Acariens; Helminthologie.*

1881. MELLOTTÉE (A.), interprète adjoint au consulat de France à Yokohama (Japon), et rue Cunin-Gridaine, 3, à Paris. — *Faune entomologique du Japon, surtout Coléoptères.*

1877. Michard (Claude-Adrien), pharmacien de 1re classe, rue Godefroy, 40, à Puteaux (Seine). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe.*

1874. Miedel (Pierre-Théodore-Joseph), rue des Prébendiers, 6, à Liège (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

1851. Millière (Pierre), ✠, villa des Phalènes, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères d'Europe, Mœurs des Chenilles.*

1881. Millot (Adolphe), dessinateur d'histoire naturelle, rue Lacépède, 34. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1862. * Milne-Edwards (Alphonse), ✠, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Crustacés.*

1861. Mimont (de), au château de la Houssaye, par Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, Coléoptères.*

1873. * Miot (Henri), ✠, substitut du procureur de la République, à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). — *Entomologie appliquée; Insectes auxiliaires, utiles et nuisibles.*

1870. Missol, pharmacien, rue Montorgueil, 19. — *Lépidoptères d'Europe, préparation des Chenilles.*

1844. Mocquerys (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe, Entomologie appliquée.*

1880. Moerenhout (Victor), naturaliste, rue des Palais, 241, à Schaerbeck-lès-Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale.*

1875. Monchicourt (Félix), rue Vieille-du-Temple, 110. — *Coléoptères européens et exotiques.*

1866. * Monnier (Frédéric), notaire, rue des Cornillons, 11, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1880. Monnot (Édouard), commis de l'économat du Lycée, au Mans (Sarthe) — *Coléoptères d'Europe.*

1854. * Montagné (J.-B.), rue de Sambre-et-Meuse, 56, à Paris, et avenue de Paris, 94, à Rueil (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1878. Monteiro (Antonio-Augusto-Carvalho de), rua do Alecrim Largo de Baraô de Quinteria, 72, a Lisbonne (Portugal). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1865. MONTILLOT (Anatole-Louis), à Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1870. MONTILLOT (Louis), ✻, professeur de télégraphie à l'École nationale de cavalerie de Saumur (Maine-et Loire), et, à Paris, boulevard Montparnasse, 13. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. MONTROUZIER (le Révérend Père), missionnaire apostolique, à Lyon (Rhône). — *Entomologie générale.*

1853. * MORITZ, naturaliste, rue de l'Arbre-Sec, 46. — *Entomologie générale.*

1859. MORS (Louis), ingénieur civil, rue de Solférino, 4. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1859. MÜLLER (T.-A.-Clemens), fabricant de machines à coudre, Holtzhofgasse, 16, à Dresde-Neustadt (Saxe). — *Coléoptères.*

1877. NANTEUIL (Roger DE), avenue de Villars, 10. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

1852. NARCILLAC (le comte DE), ✻, boulevard des Italiens, 6, et à la Germanie, par Houdan (Seine-et-Oise). — *Entomologie générale, Anatomie.*

1871. NEVINSON (Georges-Basil), Torrington square, 19, à Londres (Angleterre). — *Coléoptères.*

1873. NICKERL (Ottokar), docteur en médecine, Wenselsplatz, 16, à Prague (Bohême). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères et Lépidoptères.*

1876. NICOLAS (André), juge au tribunal civil, rue Saint-Brice, 48, à Chartres (Eure-et-Loir). — *Coléoptères d'Europe.*

1880. NICOLAS (Hector-Ulysse), conducteur des Ponts et Chaussées (service spécial du Rhône), rue Velouterie, 9, à Avignon (Vaucluse). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1881. NODIER (Charles), médecin de la marine, au Sénégal et rue Saint-Huel (Kœrentrach), à Lorient (Morbihan). — *Coléoptères en général.*

1860. NORGUET (Anatole DE MADRE DE), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. * OBERTHÜR (Charles), imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères.*

1871. * OBERTHÜR (René), imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères.*

1859. ODIER (James), banquier, Cité, 24, à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1880. ODIER (Georges), élève de l'École polytechnique, rue Saint-Lazare, 93. — *Coléoptères d'Europe.*

1869. OLIVEIRA (Manoel-Paulino D'), professeur à la Faculté de philosophie, à Coïmbre (Portugal). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1873. OLIVIER (Ernest), Les Ramillons, près Moulins (Allier). — *Coléoptères d'Europe et confins; Hémiptères et Hyménoptères européens.*

1873. ORBIGNY (Henri D'), architecte, rue des Beaux-Arts, 12. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1871. OSMONT, vérificateur des Douanes, rue de Geole, 29, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1881. * OSTEN-SACKEN (le baron Charles-Robert D'), hans mai Wredeplatz, à Heidelberg (grand-duché de Bade). — *Diptères, surtout ceux de l'Amérique du Nord; Tipulaires en général.*

1871. OUSTALET (Émile), ✠, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, rue Bonaparte, 52. — *Entomologie générale, principalement Insectes fossiles.*

1850. PANDELLÉ (Louis), rue du Lycée, 17, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1862. PASCOË (Frans-P.), Burlington road Westbourne park, 1, à Londres, W. (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Longicornes.*

1876. PELLETIER (H.), à Madon, par Blois (Loir-et-Cher). — *Entomologie appliquée.*

1862. PÉRAGALLO (Al.), ✠, directeur des contributions indirectes, rue Partorelli, 18, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe; Entomologie appliquée.*

1850. PEREZ ARCAS (DON Laureano), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de las Huertas, 14, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1862. Pérez (J.), professeur à la Faculté des Sciences, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale, Anatomie.*

1875. Perraudière (René de la), lieutenant au 102e régiment de ligne, boulevard Voltaire, 263. — *Coléoptères de l'ancien monde.*

1854. Peyron (Edmond), négociant, à Beyrouth (Syrie). — *Coléoptères.*

1857. Piccioli (Ferdinand), agrégé pour l'entomologie à la chaire des animaux sans vertèbres à l'Institut d'études supérieures, via Romana, 19, à Florence (Italie). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1862. Pissot (Auguste), inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'Abbaye-de-Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture.*

1881. Plustchefsky (Erschoff), conservateur des collections de la Société entomologique de Russie, Fourchtadskaja, ligne 1, n° 19, à Saint-Pétersbourg (Russie). — *Entomologie générale.*

** Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle San-Nicolai, 96, à la Havane (Cuba). — *Lépidoptères et Coléoptères.*

1873. Polle-Deviermes, inspecteur de la compagnie d'Assurances générales, rue Vignon, 18. — *Coléoptères d'Europe.*

1874. Pollet (Charles-Louis-Joseph), généalogiste, rue de Tourneville, 33, au Havre (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale, plus spécialement Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1865. Ponson (A.) fils, quai de la Guillotière, 15, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1881. * Pougnet (Eugène), à Landroff (Lorraine). — *Entomologie générale, surtout Hyménoptères; Insectes de l'ambre.*

1869. Poujade (Gustave-Arthur), ✻, préparateur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue des Écoles, 15. — *Coléoptères et Lépidoptères, Iconographie entomologique.*

1872. Power (Gustave), ingénieur civil, à Saint-Ouen-de-Thouberville, par La Bouille (Seine-Inférieure), et à Rouen, place Bouvreuil, 2. — *Coléoptères de France, Brenthides exotiques.*

1867. Preudhomme de Borre (Alfred), conservateur-secrétaire du Musée royal d'histoire naturelle, place du Musée, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Hétéromères.*

1867. Puls, pharmacien, place de la Calandre, 4, à Gand (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*

1856. * Puton (Auguste), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hyménoptères et surtout Hémiptères d'Europe.*

1865. Pyot (Victor), ex-contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

1872. Quinquarlet-Debouy (Félix), à Carnac (Morbihan). — *Hémiptères de France.*

1872. Quinquaud, docteur en médecine, rue de l'Odéon, 5. — *Entomologie générale, Mœurs des Insectes.*

1862. Radoszkowski (Octave), général d'artillerie de la garde impériale, rue Leszno, 15, à Varsovie (Pologne). — *Hyménoptères.*

1867. Raffray (Achille), ✠, vice-consul de France, à Massaouah (Éthiopie), et, à Paris, rue Cambon, 3. — *Coléoptères d'Afrique; Psélaphiens et Scydméniens de tout le globe.*

1869. * Ragonot (Émile-L.), banquier, quai de la Rapée, 12. — *Lépidoptères d'Europe, spécialement Microlépidoptères.*

1872. * Ragusa (Enrico), hôtel des Palmes, à Palerme (Sicile, Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1881. Ravoux (Alfred), pharmacien, à Nyons (Drôme). — (*Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

1868. Ray (Jules), conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à Troyes (Aube). — *Entomologie générale, principalement Microlépidoptères et Arachnides.*

1875. Régimbart (Maurice), docteur en médecine, rue de la Petite-Cité, 19, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe* (*Dytiscides, Gyrinides et Hydrophylides européens et exotiques*).

1876. Reitter (Ed.), naturaliste, à Modling, près Vienne (Autriche). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères européens et exotiques.*

1874. Reuter (O.-M.), professeur à l'Université, Treisgatan, 4, à Helsingfors (Russie), et, pendant les vacances, à Abo (Finlande). — *Entomologie générale, principalement Hémiptères.*

1860. Revelière (Jules), receveur de l'enregistrement, rue Volney, 45, à Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères.*

1865. Revelière (Eugène), naturaliste, à Porto-Vecchio (Corse). —*Coléoptères d'Europe.*

1876. Reynaud (Lucien), rue Vendôme, 25, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1881. Rigaud (Léon de), ingénieur, à Viroflay (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe ; Insectes nuisibles.*

1870. Riley (le prof. C.-V.), Chief Department of the Interior, à Washington, D. C. (États-Unis). — *Entomologie générale et appliquée, Mœurs, Métamorphoses, Galles des Insectes.*

1849. * Robin (Charles), ☆, membre de l'Institut, sénateur, boulevard Saint-Germain, 94. — *Acariens, Annélides, Anatomie.*

1874. Roelofs (W.), faubourg de Schenbech, 218, chaussée de Haecht, à Bruxelles (Belgique). — *Curculionides de tout le globe.*

1881. Roger de Blonay, rue de La Rochefoucauld, 23. — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

1877. * Romanoff (Son Altesse Impériale le grand-duc Nicolas Michaïlowitch), à Saint-Pétersbourg (Russie). — *Lépidoptères.*

1862. Romans (le baron Fernand de), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1876. * Rouast (Georges), quai de la Charité, 23, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe, principalement Psychides.*

1841. Rouget (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout ceux d'Europe, Mœurs des Insectes.*

1873. Royer (Charles), rue des Encommencés, à Langres (Haute-Marne). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1880. Sahlberg (le Dr John), professeur à l'Université, Brunnsparken, 18, à Helsingfors (Finlande). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères et Hémiptères.*

1852. * Sallé (Auguste), naturaliste, rue Guy-de-la-Brosse, 13. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Amérique.*

1855. * Sand, baron du Devant (Maurice), ☆, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale, Lépidoptères du centre de la France.*

1851. Saulcy (Félicien-Henry Caignart de), rue Châtillon, 3, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe.*

1835. Saunders (le chevalier Sidney-Smith), ancien consul général de la Grande-Bretagne, Gatestone, Central Hill, Upper Norwood, à Londres, S. E. (Angleterre). — *Entomologie générale de la Grèce, spécialement Hyménoptères et Strepsiptères.*

1869. Saunders (Edward), Holmesdale Wandle road Upper Tooting, à Londres (Angleterre). — *Entomologie générale, principalement Hémiptères et Hyménoptères d'Europe.*

1851. Saussure (Henri de), ✻, licencié ès sciences, Cité, 24, à Genève (Suisse). — *Entomologie générale, Hyménoptères.*

1861. Schaufuss (le chevalier L.-W.), docteur en philosophie, Ober Blasewitz, Musée Louis Salvator, Schaufussstrasse, 41, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*

1869. Scheidel (S.-A), Bockenheimer Landstrasse, 8, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne). — *Coléoptères.*

1869. Schlumberger-Dollfus (Jean), à Guebwiller (Alsace). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1858. Schuster (Maurice), Washington street, 1308, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis). — *Coléoptères.*

1869. * Sédillot (Maurice), avocat, rue de l'Odéon, 20. — *Coléoptères d'Europe ; Érotylides, Clérides et Hétéromères exotiques.*

1864. Seidlitz (le Dr George), assistant à l'Institut d'anatomie de l'Université, à Königsberg (Prusse). — *Coléoptères.*

1874. Seize (Pierre), pharmacien militaire à l'hôpital Saint-Martin, rue des Récollets, 8. — *Entomologie générale, Helminthologie.*

1834. Sélys-Longchamps (Ed. de), ✻, sénateur, membre de l'Académie royale des Sciences de Belgique, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liège (Belgique). — *Névroptères, principalement Odonates ; Lépidoptères d'Europe.*

1860. * Sénac (Hippolyte), docteur en médecine, rue des Pyramides, 5, et l'été : à Ussel, par Chantelle (Allier). — *Coléoptères.*

1860. * Senneville (Gaston de), conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Grenelle-Saint-Germain, 52. — *Coléoptères de France.*

1855. Seoane (le Dr Victor-Lopez), avocat, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Coruña (Espagne). — *Entomologie générale, Orthoptères.*

1865. Sharp (David), Thornhill, Dumfriesshire (Écosse). — *Coléoptères.*

1843. * Signoret (Victor), l'hiver : rue de Rennes, 46 (place Saint-Germain-des-Prés), et l'été : avenue de Chevreuse, 5, à Clamart (Seine). — *Hémiptères.*

1863. Simon (Eugène), ✿, avenue du Bois-de-Boulogne, 56, villa Saïd, 16. — *Arachnides.*

1879. Spångberg (Jacob), docteur en philosophie, professeur agrégé à l'Université, à Upsal (Suède). — *Entomologie générale, principalement Hémiptères.*

1850. Stainton, Mountsfield, Lewisham, near London, S. E. (Angleterre). — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

1858. Staudinger (Otto), docteur en philosophie, Blasewitz (3, villa Diana), près Dresde (Saxe). — *Lépidoptères du globe.*

1868. Stefanelli (Pietro), professeur des sciences physico-chimiques au lycée royal Dante, via Pinti, 57, à Florence (Italie). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

1862. Stierlin (G.), docteur en médecine, à Schaffhausen (Suisse). — *Coléoptères.*

1856. Tappes (Gabriel), rue Nollet, 27, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe, Cryptocéphalides européens et exotiques.*

1879. Tardieu (Jules), rue de Brettes et Champ-de-Juillet, à Limoges (Haute-Vienne). — *Coléoptères.*

1868. Teinturier (Victor-Maurice), médecin-major de 1re classe au 26e régiment d'infanterie de ligne, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1877. Thomas (le Dr Frederic), professeur, à Ohrdruf, près Gotha (Allemagne). — *Acariens et Insectes des galles.*

1854. Thomson (James), l'hiver : rue de Presbourg, 12 (place de l'Étoile), et l'été : villa Elderslie, rue Quinault, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*

1880. Tinseau (Robert de), villa Molitor, à Auteuil-Paris, et l'hiver : rue Nationale, 20, à Hyères (Var). — *Coléoptères d'Europe, surtout Psélaphiens.*

1881. Todosio de Stefani Perez, via Alloro, 49, à Palerme (Sicile, Italie). — *Coléoptères de Sicile ; Hyménoptères d'Europe.*

1880. Torre (Carlo della), de Florence, à Paris, rue Monge, 60. — *Coléoptères d'Europe, particulièrement Anophthalmus; Anatomie des Insectes.*

1858. * Tournier (Henri), négociant, villa Tournier, à Peney, près Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1874. Turquin (Georges-Hippolyte), à Laon (Aisne). — *Coléoptères, principalement Longicornes, et Lépidoptères d'Europe.*

1867. Uhagon (Serafin de), calle de Jovellanos, 7 tercero, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères d'Europe et des pays limitrophes.*

1880. Uzac (Alfred), cours d'Aquitaine, 50, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères en général.*

1856. Valdan (de), G. O. ✳, général de brigade en retraite, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*

1880. Viallanes (H.), rue de la Clef, 39. — *Anatomie entomologique.*

1874. Villard (Louis), rue Royale, 33, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1874. Viret (Georges), rue Monge, 118. — *Lépidoptères d'Europe.*

1836. Waga, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie (Pologne), et, à Paris, rue de Penthièvre, 22. — *Entomologie générale et appliquée.*

1865. Wankowiez (Jean), naturaliste, à Minsk, par Varsovie (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne.*

1856. Westring, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

1870. Xambeu (Vincent), ✳, capitaine adjudant-major au 22e régiment de ligne, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères de France.*

1870. Zapater (Bernardo), à Albarracin, province de Terruel (Espagne). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1869. Zuber-Hofer (Charles), négociant, place Wagram, 1. — *Coléoptères de France.*

(375)

Assistants.

MM.

1881. Bignault fils (Juste), boulevard Saint-Germain, 149. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe.*

1882. Richard (Charles), élève du laboratoire des Mollusques et Zoophytes du Muséum d'histoire naturelle, rue Lacépède, 34. — *Entomologie générale.*

Membres décédés en 1881.

MM.

1878. Bignault père (Juste), à Paris.

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), à Jitomir (Wolhynie).

1872. Clair (l'abbé), à Menton (Alpes-Maritimes).

1845. Demoulin (Gaspard), à Mons (Belgique).

1866. Gilnicki (Henri), à Paris.

1851. Mniszech (le comte Georges Vandalin), à Paris.

1848. Rosenhauer (W.-G.), à Erlangen (Bavière).

Membres démissionnaires en 1881.

MM.

1859. Bates (Frederic), à Leicester (Angleterre).

1867. Claudon (Albert), à Colmar (Alsace).

1860. Colbeau (Jules), à Ixelles-Bruxelles (Belgique).

1878. Colombet (Jean), à Seyches (Lot-et-Garonne).

1880. Delauney, à Cherbourg (Manche).

1875. Dillon (Charles-Auguste), à Tonnerre (Yonne).
1857. Felder (le baron Gaëtan), à Vienne (Autriche).
1879. Héron-Royer, à Paris.
1873. Reiber (Ferdinand), à Strasbourg (Alsace).

Membres rayés en 1881.

(Décision du 23 novembre.)

MM.

1873. Aguilera (Manoel-Antonio), à La Habana (île de Cuba).
1863. Bauduer (Paul), à Sos (Lot-et-Garonne).
1877. Géraud-Mousset, à Paris.
1874. Taton (Édouard-Louis).

I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

---

(1) Cette Table et celle des Auteurs ont été rédigées par M. E. Desmarest.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

X.

Z.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

TRAVAUX CONTENUS DANS CE VOLUME.



STATUTS & RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

ET

RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

par décret du 23 août 1878

STATUTS & RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Nota. Les articles des Statuts, intercalés dans le présent Règlement, sont imprimés en *caractères italiques*.



CHAPITRE Ier.

Constitution de la Société.

Article 1er. — *La Société prend le titre de :* Société entomologique de France. (Article 1er des Statuts.)

Art. 2. — *Son objet est de concourir aux progrès de l'Entomologie en général, et d'appliquer cette science à l'Agriculture, à l'Industrie, aux Arts et à la Médecine.* (Art. 2 des Statuts.)

Art. 3. — *Le nombre des Membres de la Société est illimité. Les Français et les Étrangers peuvent également en faire partie.* (Art. 3, § 1er des Statuts.)

Art. 4. — Pour faire partie de la Société à titre de *Membre effectif,* il faut être présenté par un de ses Membres.

Le Bureau, sur cette présentation écrite, nomme deux Commissaires pour faire, dans la séance suivante, un rapport sur le Candidat.

Après la lecture de ce rapport, la Société se prononce, au scrutin secret et à la majorité absolue des Membres présents, sur les conclusions proposées.

Art. 5. — La Société peut admettre, à titre d'*Assistants,* de jeunes naturalistes, n'ayant ni le droit de vote, ni le droit de faire des commu-

nications; et auxquels suffira, pour toute formalité d'admission, une simple présentation au Président par l'un des Membres, avec ratification par la Société.

A l'âge de vingt et un ans, les Assistants devront se faire recevoir Membres effectifs; ils ne seront point soumis à la formalité du rapport, et leur seule déclaration écrite, portée par le Président à la connaissance de la Société en séance, suffira pour régulariser leur situation.

En l'absence de cette déclaration, ils seront exclus de plein droit.

Art. 6. — *Chaque Membre paye une somme annuelle de* vingt-quatre francs. (Art. 10 des Statuts, § 1er.)

Les Assistants payent une somme annuelle de *cinq francs*.

Art. 7. — Le payement de la première année de cotisation effectué, le nouveau Membre est inscrit sur la liste générale, reçoit un Diplôme, un exemplaire des *Statuts et Règlement* et successivement les publications régulières de la Société, à partir du premier trimestre de l'année de sa réception.

Le Diplôme est signé par le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Celui-ci ne remet le Diplôme qu'après l'acquittement de la cotisation annuelle, qui tient lieu de droit d'entrée.

Les Assistants n'ont pas de Diplôme; ils reçoivent seulement le *Bulletin des séances*.

Art. 8. — Les publications de la Société sont mises à la disposition des Membres par le Trésorier, chez qui ils devront les faire retirer.

Cependant, s'ils désirent les recevoir *franco*, ils devront ajouter à leur cotisation une somme de *deux francs*.

Art. 9. — Tous les Membres effectifs ainsi que les Assistants doivent faire parvenir leur cotisation *sans frais* dans le premier trimestre de l'année.

Art. 10. — *Tout Sociétaire peut se libérer de sa cotisation annuelle par le versement d'une somme de* trois cents francs *une fois payée*. (Art. 10 des Statuts, § 2.)

Il prend alors le nom de *Membre à vie*.

La somme de *trois cents francs* sera immédiatement immobilisée par les soins du Trésorier.

Passé le premier trimestre de l'année, la cotisation est due.

Toutefois, et par exception, les Membres nouveaux seront libérés par le versement de cette somme de *trois cents francs,* à quelque époque de l'année qu'ait lieu leur entrée à la Société.

ART. 11. — Tout Membre à vie peut obtenir, à titre de prime, un maximum de dix volumes des *Annales,* prélevés sur les années disponibles à prix réduit des séries antérieures à son admission.

La Société fixera chaque année, d'après la quantité d'*Annales* disponibles, les volumes sur lesquels le choix de ces Membres pourra s'exercer.

ART. 12. — La Société nomme des Membres honoraires parmi les personnes qui ont rendu des services éminents à la science. Leur nombre ne peut dépasser celui de douze.

Les Membres honoraires ne sont astreints à aucune cotisation et reçoivent à ce titre les diverses publications de la Société.

Elle peut aussi nommer un Président honoraire.

ART. 13. — Toute proposition tendant à l'élection d'un Membre honoraire doit être signée de cinq Membres au moins ; elle est ensuite renvoyée au Conseil qui, dans la séance suivante, fait son rapport sur la question d'opportunité.

Après avoir entendu ce rapport, la Société, s'il y a lieu, nomme une Commission de cinq Membres chargée de présenter une liste de candidats ; cette liste est insérée dans le plus prochain numéro du *Bulletin des séances,* et le vote est renvoyé à la seconde séance suivante.

Tous les Membres français ont droit de prendre part à ce vote, qui a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue, soit directement, soit par correspondance.

Dans ce dernier cas, l'enveloppe fermée contenant le bulletin de vote et signée par le Sociétaire de qui elle émane, devra parvenir entre les mains du Président avant l'ouverture du scrutin.

CHAPITRE II.

Administration de la Société.

ART. 14. — *L'administration de la Société est confiée à un Bureau et à un Conseil.*

Les Membres titulaires du Bureau sont adjoints aux Membres du Conseil et ont les mêmes droits que ceux-ci. (Art. 4 des Statuts.)

Art. 15. — *Le Bureau est composé :*

D'un Président, d'un Vice-Président ;

D'un Secrétaire, de deux Secrétaires adjoints ;

D'un Trésorier ;

D'un Archiviste et d'un Archiviste adjoint. (Art. 5 des Statuts.)

Art. 16. — Les Membres du Bureau, du Conseil et des Commissions spéciales sont choisis parmi les Membres résidants.

Dans le cas où l'un de ces fonctionnaires quitterait le département de la Seine, sa démission sera acquise de plein droit, et son remplacement devra s'effectuer à la plus prochaine séance de la Société.

Art. 17. — Le Bureau, le Conseil et les Commissions spéciales sont renouvelés tous les ans dans la dernière séance de décembre et entrent en fonctions à la première séance de janvier.

Art. 18. — *Tous les Membres du Bureau sont rééligibles, à l'exception du Président, qui ne peut être nommé deux années consécutives ; il ne peut non plus être immédiatement élu Vice-Président.* (Art. 6 des Statuts.)

Art. 19. — *Le Conseil est composé de dix Membres : les quatre Membres titulaires du Bureau et six Conseillers, dont trois sont remplacés chaque année.* (Art. 7 des Statuts.)

Art. 20. — *Les Membres du Bureau sont élus au scrutin uninominal et à la majorité absolue des Membres présents ; ceux du Conseil sont élus au scrutin de liste et à la majorité relative des suffrages, dans la dernière séance de l'année.* (Art. 8 des Statuts.)

CHAPITRE III.

Des Fonctionnaires.

Art. 21. — Le Président dirige l'ordre des séances ; il nomme, de concert avec le Bureau, les Commissions autres que celles indiquées aux articles 29, 30 et 59.

En son absence, le Vice-Président, et à son défaut un des derniers Présidents, ou enfin le doyen d'âge occupe le fauteuil.

En cas de partage dans les votes, le Président a voix prépondérante.

Art. 22. — Le Secrétaire rédige le procès-verbal des séances. Il donne lecture de ce procès-verbal, de la correspondance scientifique, des Mémoires envoyés à la Société, il adresse la correspondance scientifique, etc. Il reçoit et inscrit les travaux présentés, en dirige et en surveille l'impression.

En cas d'absence du Secrétaire et de ses adjoints, le Bureau est chargé de désigner un Membre pour en remplir les fonctions.

Art. 23. — Le deuxième Secrétaire adjoint est spécialement chargé de la distribution du *Bulletin des séances.*

Art. 24. — Le Trésorier est chargé de la correspondance administrative, du recouvrement des cotisations, du dépôt et de l'envoi des *Annales* et des *tirages à part.*

Il est personnellement responsable des fonds et des valeurs qui lui sont confiés.

Art. 25. — *Dans la première séance de l'année, le compte des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé est soumis par le Trésorier à l'approbation de la Société. Ce compte est publié dans le* Bulletin des séances. (Art. 13 des Statuts.)

Les dépenses courantes sont payées par le Trésorier, sans autorisation préalable; les dépenses extraordinaires ne peuvent l'être qu'en vertu d'une délibération de la Société. Le Trésorier doit justifier des dépenses par pièces à l'appui.

Art. 26. — L'Archiviste a dans ses attributions la correspondance relative aux échanges de publications avec les Sociétés savantes et de l'envoi des *Annales* à ces Sociétés.

La conservation des livres, archives et manuscrits est confiée à sa garde; il en est personnellement responsable; il doit en donner communication aux Membres résidants de la Société qui lui en font la demande.

En outre, il est chargé de faire connaître en séance les ouvrages offerts et de la rédaction d'un *Bulletin bibliographique.*

En cas d'absence, il est remplacé par son adjoint.

CHAPITRE IV.

Du Conseil et des Commissions.

Art. 27. — Le Conseil est chargé d'étudier les questions administratives qui lui sont soumises. Il les examine et fait en séance un rapport, sur les conclusions duquel la Société prend une décision.

Art. 28. — Le Conseil est spécialement chargé de la vérification des comptes du Trésorier. Il résume dans un rapport motivé, présenté à la Société dans la deuxième séance de l'année, ses observations sur la gestion de ce fonctionnaire.

Art. 29. — Une Commission dite *Commission de Publication* est nommée tous les ans pour examiner les Mémoires présentés, et choisir parmi eux ceux dont elle juge opportun de proposer l'impression à la Société.

Cette Commission se compose des Membres titulaires du Bureau et de cinq Membres résidants élus au scrutin de liste et à la majorité relative des suffrages; ces cinq Membres ne peuvent être élus deux années de suite.

Art. 30. — Une Commission dite *Commission de la Bibliothèque* est chargée de formuler les propositions concernant l'emploi des fonds affectés à l'accroissement de la Bibliothèque.

Cette Commission se compose des Membres titulaires du Bureau et de trois Membres nommés suivant les formes adoptées pour la Commission de Publication.

Ces trois Membres sont rééligibles.

CHAPITRE V.

Ordre des Séances. Travaux.

Art. 31. — *La Société tient ses séances habituelles et ses assemblées générales à Paris. Elle pourra tenir des séances extraordinaires sur un des points de la France qui aura été préalablement déterminé. Un Bureau sera spécialement organisé par les Membres présents à ces réunions.* (Art. 9 des Statuts.)

Les séances ordinaires de la Société ont lieu, à 7 heures 1/2 du soir, les deuxième et quatrième mercredi de chaque mois.

Art. 32. — Les travaux de chaque séance ont lieu dans l'ordre suivant :

1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente;

2° Lecture de la correspondance;

3° Présentation des ouvrages offerts;

4° Rapports divers;

5° Propositions de présentation de Membres et autres;

6° Lecture des travaux écrits ;

7° Communications verbales.

Les Communications écrites ou verbales sont faites par ordre d'inscription.

Le Secrétaire n'inscrit au Bulletin que les Communications sur lesquelles il lui a été remis séance tenante une note détaillée. La remise de cette note n'implique aucun droit d'impression intégrale ; elle est fournie à titre de simple renseignement.

Art. 33. — Toute décision (sauf pour la nomination des Membres honoraires et le vote du Prix J. Dollfus) est prise par assis et levé, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par cinq Membres.

Art. 34. — Toute proposition tendant à modifier le Règlement doit être écrite, signée par son auteur et déposée en séance entre les mains du Président qui, si elle est prise en considération, la renvoie à l'examen du Conseil.

Le Conseil entend l'auteur de la proposition et fait un rapport dans la séance suivante. Les conclusions du rapport et la proposition elle-même sont imprimées dans le *Bulletin des séances,* et la discussion renvoyée à un mois à dater du jour où le rapport a été déposé. Il est procédé ensuite au vote dans la forme ordinaire.

Art. 35. — Lors du décès d'un Sociétaire, le Bureau peut désigner un Membre pour faire une notice nécrologique.

Art. 36. — Toute discussion étrangère aux sciences naturelles est formellement interdite.

Art. 37. — Tout Membre résidant ou non, lorsqu'il assiste aux séances, peut prendre part aux délibérations et aux votes.

Toutefois, les Membres français ont seuls le droit de vote en matière administrative. (Art. 3 des Statuts, § 2.)

Art. 38. — Tout Membre peut amener aux séances une ou deux personnes étrangères à la Société : il doit, en arrivant, les présenter au Président.

Art. 39. — Le Comité secret est de droit lorsqu'il est réclamé par cinq Membres au moins. Dans ce cas, le procès-verbal doit mentionner : 1° la demande de Comité secret ; 2° l'énoncé de la question qui a été traitée; et 3° le résultat du vote qui a pu intervenir.

CHAPITRE VI.

Des Publications de la Société.

Art. 40. — Les publications de la Société comprennent :

1° Le *Bulletin des séances ;*

2° Les *Annales,* paraissant par cahiers trimestriels;

3° Les publications exceptionnelles.

Art. 41. — Le *Bulletin des séances* contient le procès-verbal de la séance qu'il concerne, avec mention du nom du Président, du nom des Membres non résidants et des Savants étrangers qui ont assisté à la réunion. Il renferme également le *Bulletin bibliographique.*

Art. 42. — Chaque Membre n'a droit, par séance, qu'à une page d'impression au plus dans le *Bulletin.*

Les descriptions isolées n'y étant admises qu'à titre exceptionnel et seulement lorsqu'un intérêt d'actualité s'y rattache, chaque Membre ne pourra faire imprimer au *Bulletin* plus de douze descriptions par an.

Art. 43. — L'énoncé des mentions et propositions diverses au cours des discussions, les rapports officiels réguliers ou extraordinaires restent en dehors du droit d'insertion tel qu'il est établi à l'article précédent.

En outre, tout Membre mis en cause conserve, en dehors de son droit

d'impression ordinaire, un droit de réponse qui ne peut excéder les dimensions de la communication qui l'a provoquée.

ART. 44. — Le *Bulletin des séances* est distribué gratuitement aux Membres français ayant payé leur cotisation de l'année précédente.

Les Membres étrangers peuvent le recevoir aussi contre le payement de la somme d'*un franc* pour affranchissement.

ART. 45. — Le *Bulletin des séances* et le *Bulletin bibliographique* sont reproduits dans chaque trimestre des *Annales*.

ART. 46. — Les *Annales* se composent des Mémoires et Travaux présentés par les Membres de la Société.

La Société, quatre fois par an, est appelée à voter la composition des fascicules trimestriels sur une liste dressée à cet effet par la Commission de Publication.

Les ouvrages seront insérés, autant que possible, dans l'ordre de dépôt; toutefois, la Société se réserve le droit absolu de fixer l'ordre de ses publications.

ART. 47. — *Les* Annales *que la Société publie sont délivrées gratuitement à tous les Membres de la Société.* (Art. 11 des Statuts.)

ART. 48. — Aucun travail ne peut être imprimé dans les *Annales* s'il n'a été préalablement lu ou au moins communiqué par extraits à la Société. Il porte, quelle que soit l'époque de sa publication, la date de la séance dans laquelle il a été présenté.

ART. 49. — L'impression d'un Mémoire ne peut être votée par la Société que si le manuscrit, texte et planches, est entièrement en sa possession.

Les auteurs ne pourront, une fois leur manuscrit livré à l'impression, faire aucun changement sans être engagés par ce fait à payer les frais de composition nouvelle et de remaniements qui en seront la conséquence.

ART. 50. — La Société peut autoriser l'impression d'un manuscrit dont les dimensions dépasseraient la quotité proposée par la Commission de Publication et adoptée par la Société, pourvu que l'auteur s'engage à payer les frais de l'excédant. Ce supplément d'impression, tout à l'avantage des *Annales*, ne peut en aucun cas porter préjudice aux auteurs dont les manuscrits sont en portefeuille.

Art. 51. — Les auteurs des Mémoires publiés dans les *Annales* ont droit, à titre gratuit, à un tirage à part de vingt exemplaires (texte et planches noires). Un tirage plus considérable peut être accordé, mais aux frais des auteurs (1).

Art. 52. — Les opinions émises dans les *Annales* sont entièrement propres à leurs auteurs; la Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

Art. 53. — La Société peut faire paraître dans les *Annales* ou à part des publications exceptionnelles.

Le Conseil et la Commission de Publication devront, préalablement à toute décision, faire connaître leur avis à ce sujet dans des rapports motivés et séparés. Ces rapports devront être imprimés au *Bulletin des séances* un mois avant qu'il ne soit procédé au vote.

CHAPITRE VII.

Des propriétés, revenus et dépenses de la Société.

Art. 54. — *La Société établit annuellement le budget de ses dépenses.* (Art. 12 des Statuts.)

Art. 55. — *Les délibérations relatives à des aliénations, acquisitions ou échanges d'immeubles, et à l'acceptation de dons et legs, sont subordonnées à l'autorisation du Gouvernement.* (Art. 14 des Statuts.)

Art. 56. — *Les ressources de la Société se composent :*

1° *Du revenu des biens et valeurs appartenant à la Société ;*

2° *De la cotisation annuelle des Membres, montant à* 24 *francs ;*

3° *Du rachat de ladite cotisation par le payement d'une somme de* 300 *francs, en conformité du* § 2 *de l'article* 10 *des Statuts;* (Art. 10 du Règlement.)

---

(1) Le prix de ce tirage à part est de *cinq centimes* par feuille ou fraction de feuille d'impression (*sans aucun changement*), de *dix centimes* par planche noire et de *trente centimes* par planche coloriée.

Toute demande de tirage supplémentaire doit être adressée, soit au Secrétaire, soit au Trésorier de la Société, en même temps que le manuscrit.

4° *Du produit de la vente des publications;*

5° *Des dons et legs qu'elle est autorisée à recueillir ;*

6° *Des subventions qui peuvent lui être accordées par l'État;* (Art. 15 des Statuts.)

7° Des sommes payées annuellement par les Assistants.

Art. 57. — *Les fonds libres sont placés sur l'État ou sur valeurs garanties par l'État.* (Art. 16 des Statuts.)

Art. 58. — Le Trésorier doit chaque année, à l'époque de la reddition de ses comptes, soumettre au Président les titres appartenant à la Société et dont il est dépositaire conformément au § 2 de l'article 24.

Les numéros de ces titres nominatifs ou au porteur doivent être inscrits sur un registre spécial dont le Président reste dépositaire, et qu'il doit transmettre à son successeur.

La Société peut, par une décision spéciale, décharger le Trésorier de la garde de ces valeurs et les confier soit au Président, soit à tout autre Membre du Bureau désigné à cet effet. Elle peut aussi, en pareil cas, en faire le dépôt régulier à la Banque de France.

Art. 59. — La rente perpétuelle de *trois cents francs* mise à la disposition de la Société par M. J. Dollfus père, pour perpétuer le souvenir de son fils, décédé Membre de la Société, est affectée à la fondation d'un Prix annuel de pareille somme qui est appelé *Prix J. Dollfus.*

Ce Prix sera décerné conformément aux décisions spéciales prises dans la séance du 10 mars 1875 (1), sauf la modification suivante :

---

(1) Extraits des décisions relatives au *Prix Dollfus* (*Annales* 1875, p. xlviii du Bulletin) :

Le Prix sera décerné à l'auteur d'un travail entomologique imprimé, rédigé en français, se rapportant à l'une des branches de l'histoire naturelle des Animaux Articulés et plus spécialement à ceux de la classe des Insectes. Il devra être appliqué soit à tout travail général ou spécial nouveau, soit à une partie nouvelle de travail en cours de publication, ou à une nouvelle édition d'ouvrage comportant des améliorations reconnues ; mais ces travaux devront être publiés postérieurement à l'époque où le dernier Prix aura été décerné. Le Prix, qui pourra être partagé, s'appliquera particulièrement au travail qui, par sa valeur scientifique et son prix de vente, conviendra le mieux à l'instruction des débutants en Entomologie.

Dans le cas où, faute de concurrents, ou de travaux méritant une récom-

Tous les Membres français, résidants ou non, seront appelés à voter sur les conclusions du rapport de la Commission du Prix Dollfus, soit directement, soit par correspondance.

Ce vote aura lieu suivant les formes usitées pour la nomination des Membres honoraires (§ 3 et 4 de l'article 13).

CHAPITRE VIII.

Bibliothèque, Archives et Collections.

ART. 60. — La Société forme une Bibliothèque. L'Archiviste tient un Catalogue de tous les ouvrages et manuscrits qui la composent.

ART. 61. — Aucun ouvrage ne peut être prêté qu'aux Membres résidants et sur un reçu donné par eux à l'Archiviste.

Les détenteurs d'ouvrages appartenant à la Société en sont responsables.

Dans le cas où ces volumes seraient en mauvais état ou incomplets au moment du prêt, il doit en être fait mention sur le reçu.

Tout ouvrage prêté doit être rendu dans le délai d'un mois ; la même

---

pense ou pour toute autre cause, le Prix ne pourrait être décerné une première année, il sera reporté à l'année suivante, et réuni à l'annuité de cette seconde année. Si le fait se renouvelait pendant trois années successives, la Société déciderait de l'emploi des fonds, sans s'écarter des intentions du Donateur.

La Société nommera, à la dernière séance de décembre, au scrutin secret et à la majorité relative, une Commission de neuf membres, qui sont rééligibles. Cette Commission sera chargée d'examiner les travaux présentés par les auteurs ou désignés d'office par un membre de la Société, et établira une liste par ordre de mérite. Après l'impression du rapport dans le Bulletin, la Société, deux séances plus tard, désignera le Lauréat (ou les Lauréats) à la majorité absolue des voix, et sans que le classement des travaux puisse l'engager en quoi que ce soit. Si un premier tour de scrutin ne donnait pas de résultat, il sera procédé à un deuxième tour, toujours à la majorité absolue, et ensuite, s'il y a lieu, à un scrutin de ballottage.

Un exemplaire des ouvrages qui concourront devra être donné à la Société afin d'être mis à la disposition des membres de la Commission avant le classement qu'elle fera ; il sera ensuite déposé à la Bibliothèque.

Le concours sera clos au 1er janvier de chaque année. Le Prix, s'il y a lieu, sera décerné, autant que possible, à la séance la plus rapprochée de l'anniversaire de sa fondation (16 février).

personne peut toutefois le conserver pendant un nouveau délai, mais à la condition que dans l'intervalle nul autre Membre n'en aura fait la demande.

Le même Membre ne pourra être détenteur d'un nombre de volumes supérieur à trois.

Tous les ouvrages prêtés doivent être réintégrés à la Bibliothèque dans la dernière quinzaine de décembre, afin que l'Archiviste en constate l'état et en fasse, s'il y a lieu, son rapport à la Société dans le courant de janvier.

Les Membres qui n'auront pas restitué dans le délai règlementaire les ouvrages empruntés à la Bibliothèque seront privés de nouveaux prêts jusqu'à régularisation.

Art. 62. — La Société se réserve le droit d'interdire la sortie des ouvrages rares ou précieux ; ils ne pourront alors être consultés que sur place.

Art. 63. — Les procès-verbaux, rapports et travaux quelconques de la Société sont déposés aux Archives, ainsi que deux exemplaires imprimés de ses publications. Un de ces deux exemplaires doit rester à demeure à la Bibliothèque et ne peut en sortir sous aucun prétexte.

Art. 64. — Les Collections dont la Société est ou deviendrait propriétaire par suite de dons ou de legs, pourront être confiées à la garde des Membres de la Société qui se trouvent placés dans les meilleures conditions pour les communiquer à leurs collègues.

Au début de chaque année, le Conseil délègue un ou plusieurs de ses Membres pour s'assurer de l'état de ces Collections. Le résultat de cet examen est communiqué à la Société, qui décide s'il y a lieu de conserver leur mandat aux Membres dépositaires des Collections.

CHAPITRE IX.

Dispositions générales.

Art. 65. — Le timbre de la Société est apposé sur tous les objets qui sont susceptibles de le recevoir.

Un timbre spécial est appliqué sur les ouvrages acquis au moyen des fonds donnés par M. Pierret père à la Société.

Art. 66. — Les décisions prises en séance, sur quelque objet que ce soit, obligent tous les Membres présents ou absents à la délibération.

Art. 67. — Tout engagement contracté envers la Société par un de ses Membres prend fin par suite de décès ou de démission.

La démission est constatée par le procès-verbal de la séance où elle a été donnée et acceptée.

Art. 68. — Les Membres démissionnaires sont tenus d'acquitter leurs cotisations arriérées et celle de l'année commencée.

Art. 69. — Celui qui refuse de se conformer au présent Règlement perd ses droits et sa qualité de Membre de la Société, sans cesser d'être tenu de remplir ses obligations envers elle, tant qu'il n'a pas donné sa démission, ou qu'il n'a pas été rayé d'office de la liste des Membres.

Art. 70. — Les Membres à vie sont astreints comme les autres Membres à l'observation du Règlement ; ils n'ont droit à aucun remboursement en cas de démission, de radiation ou de décès.

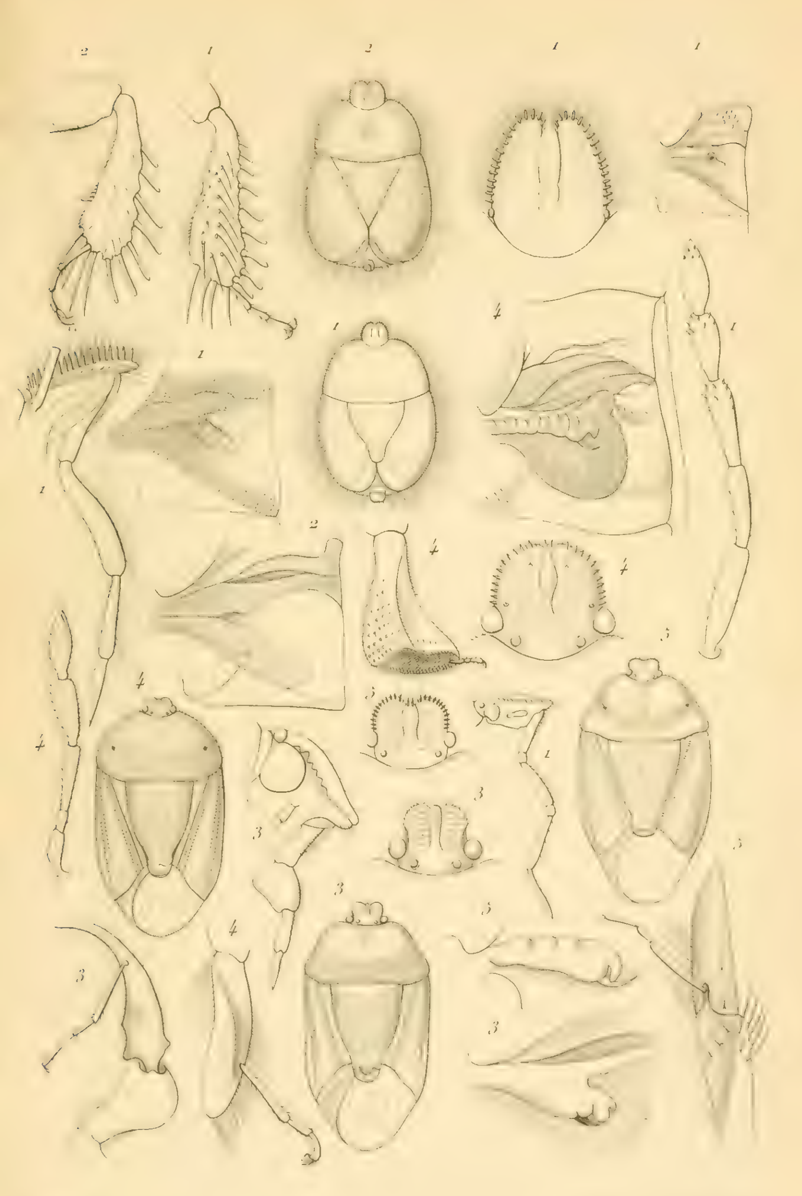
Art. 71. — *Nul changement ne peut être apporté aux Statuts qu'avec l'approbation du Gouvernement.* (Art. 17 des Statuts.)

Art. 72. — *En cas de dissolution de la Société, tous les Membres sont appelés à décider de la destination à donner à ses propriétés, en respectant les clauses stipulées par les donateurs.* (Art. 18 des Statuts.)

Nota. Les Statuts, votés par la Société dans la séance générale du 28 février 1877 et révisés dans celle du 27 février 1878, ont été approuvés par le Conseil d'État (8 août 1878) et par le Ministre de l'Instruction publique (23 août 1878).

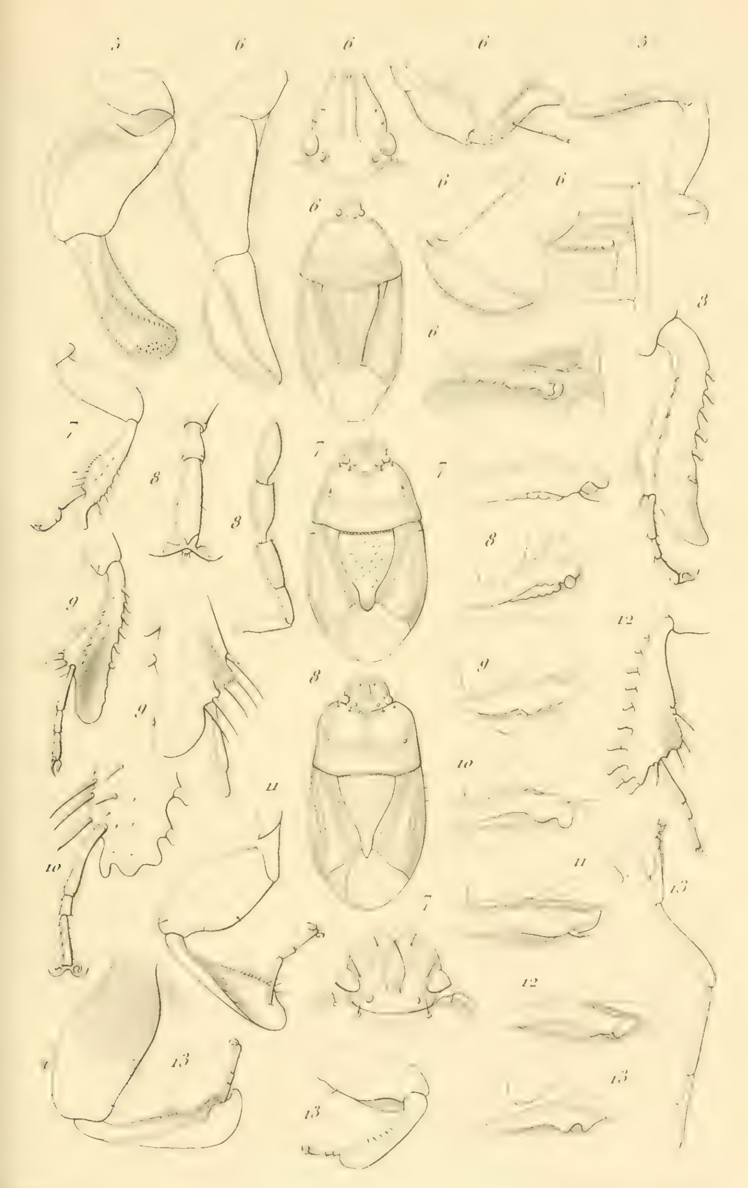
Le Règlement a été adopté par la Société dans la séance du 13 avril 1881.

Paris. — Typographie Félix Malteste et Ce, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.



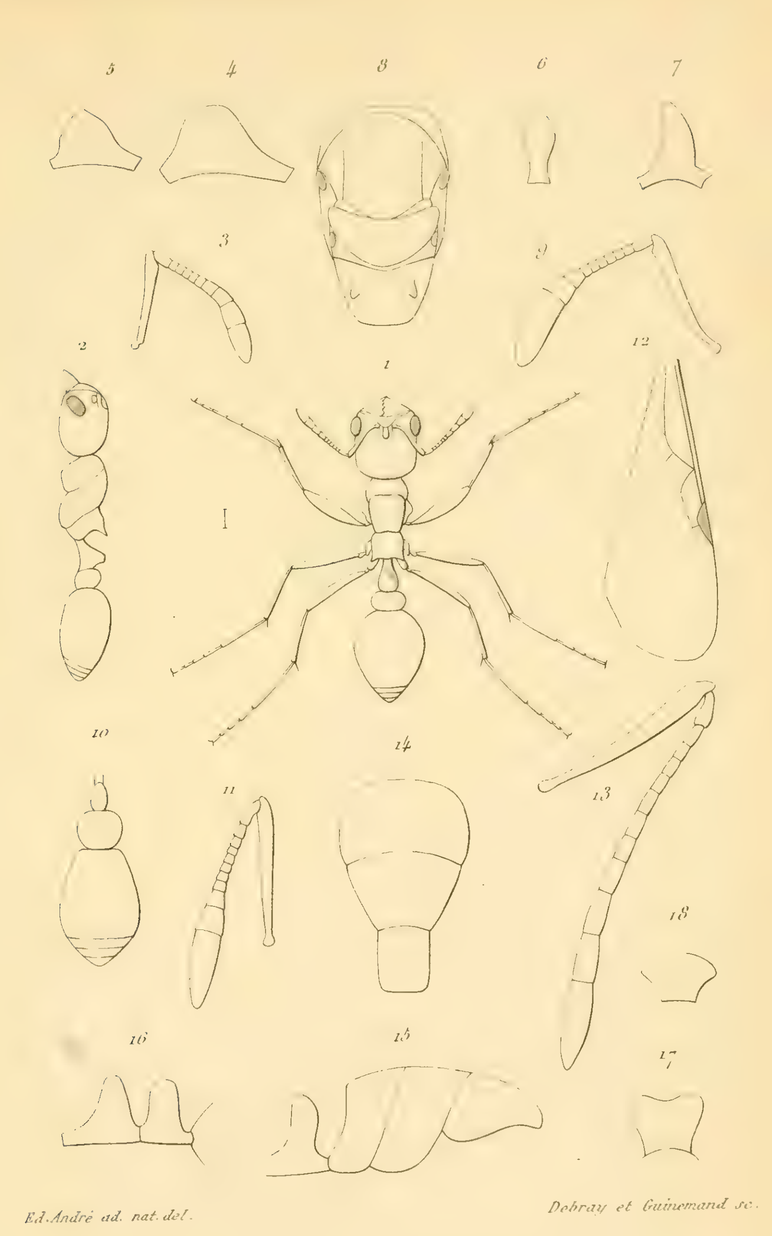
Signoret del. Guinemand et Debray sc.

Cydnides Pl. I



Signoret del. Gunemand et Debray sc.

Cydnides. Pl. II

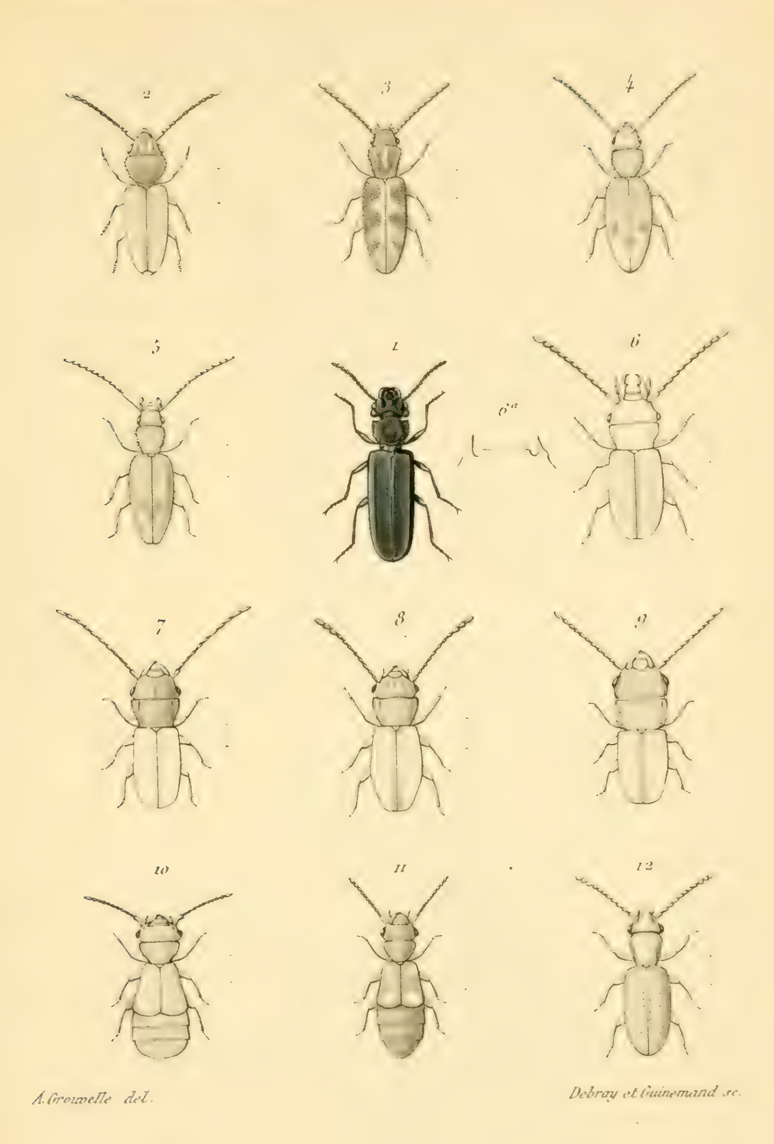


Ed. André ad. nat. del.

Debray et Guinemand sc.

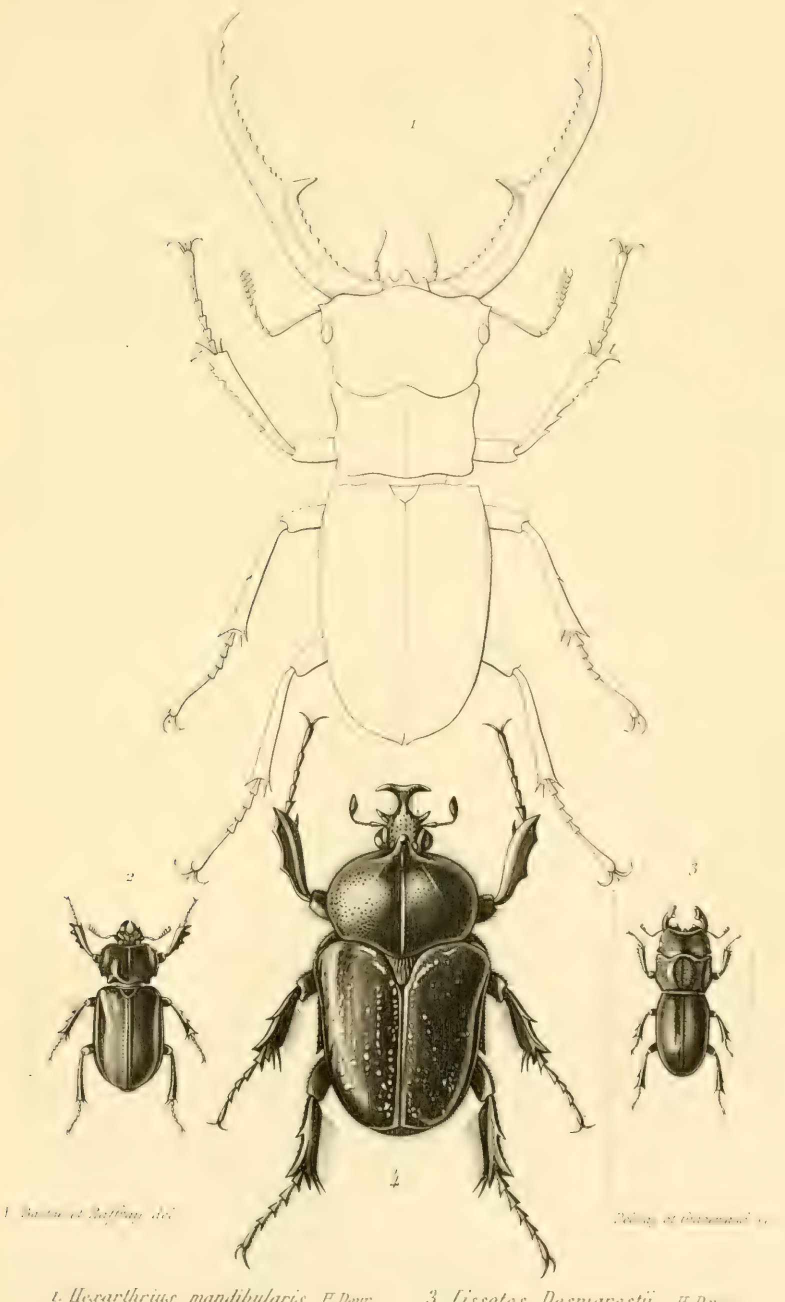
Formicides d'Orient.

Imp. Tanneur Paris.

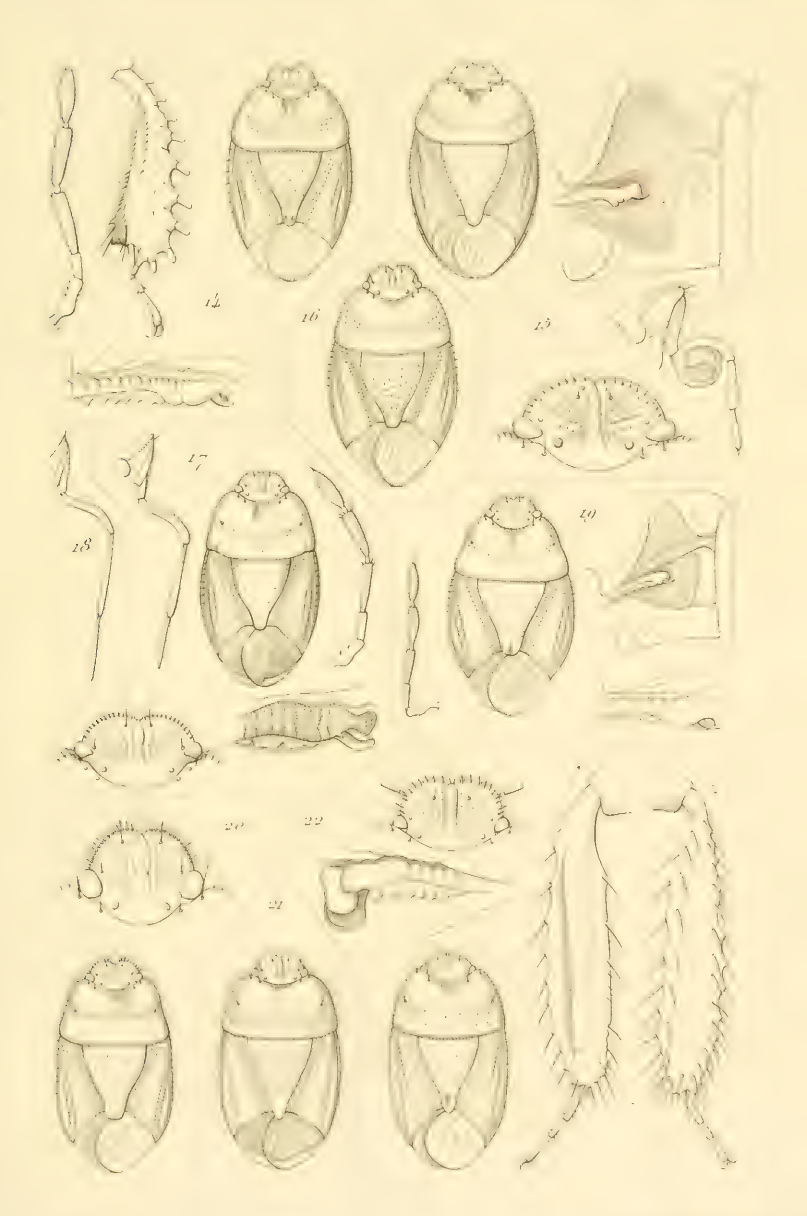


A. Grouvelle del. Debray et Guinemand sc.

1. Cucujus Davidis A. Grouv.
2. Platamus castaneus. A. Grouv.
3. Platamops decoratus. Reit.
4. Telephanus minutus. A. Grouv.
5. id. obscurus A. Grouv.
6. Læmophlœus macrognathus Reit.
7. Læmophlœus lucanoïdes. Smith
8. id. semiæneus. Reit.
9. id. capito. A. Grouv.
10. Ino picea. A. Grouv.
11. id. quadrinotata. Gorham
12. Silvanus colombinus. A. Grouv.

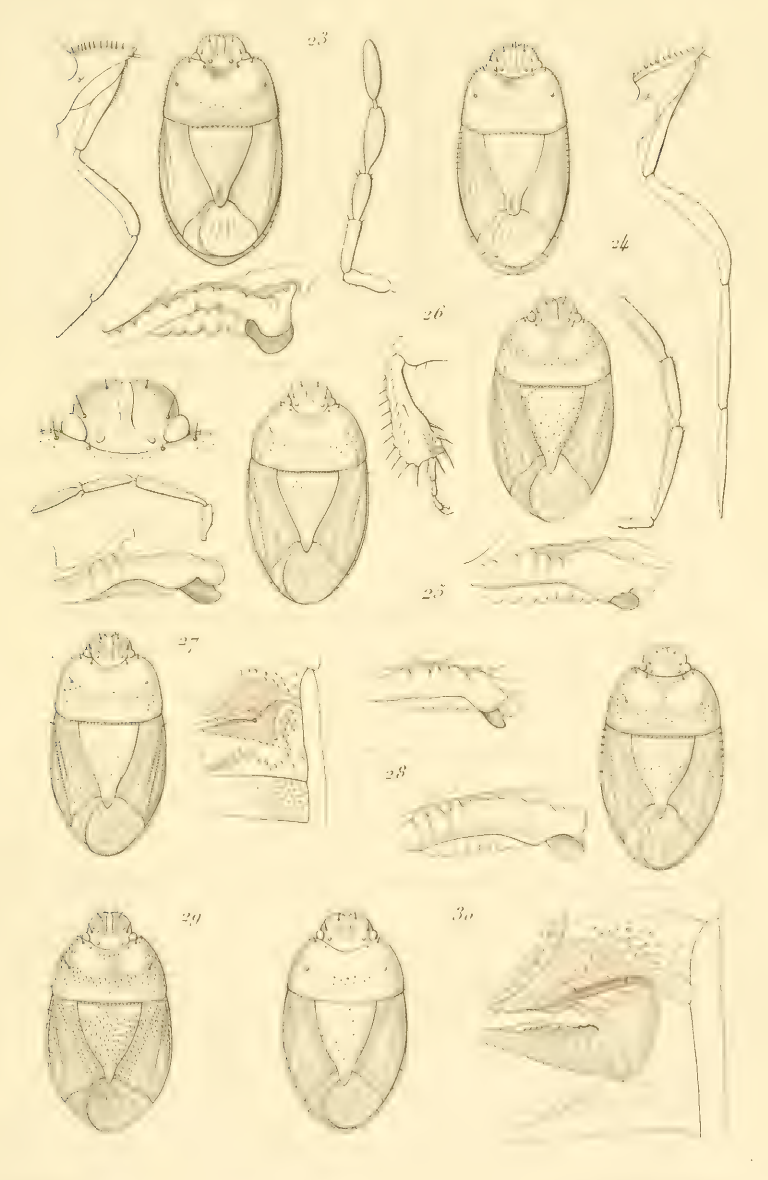


1. Hexarthrius mandibularis, H. Deyr.
2. Rhyssonotus parallelus, H. Deyr.
3. Lissotes Desmarestii, H. Dey.
4. Goliathus Pluto, Raff.



Signoret del. Debray et Guinemand sc.

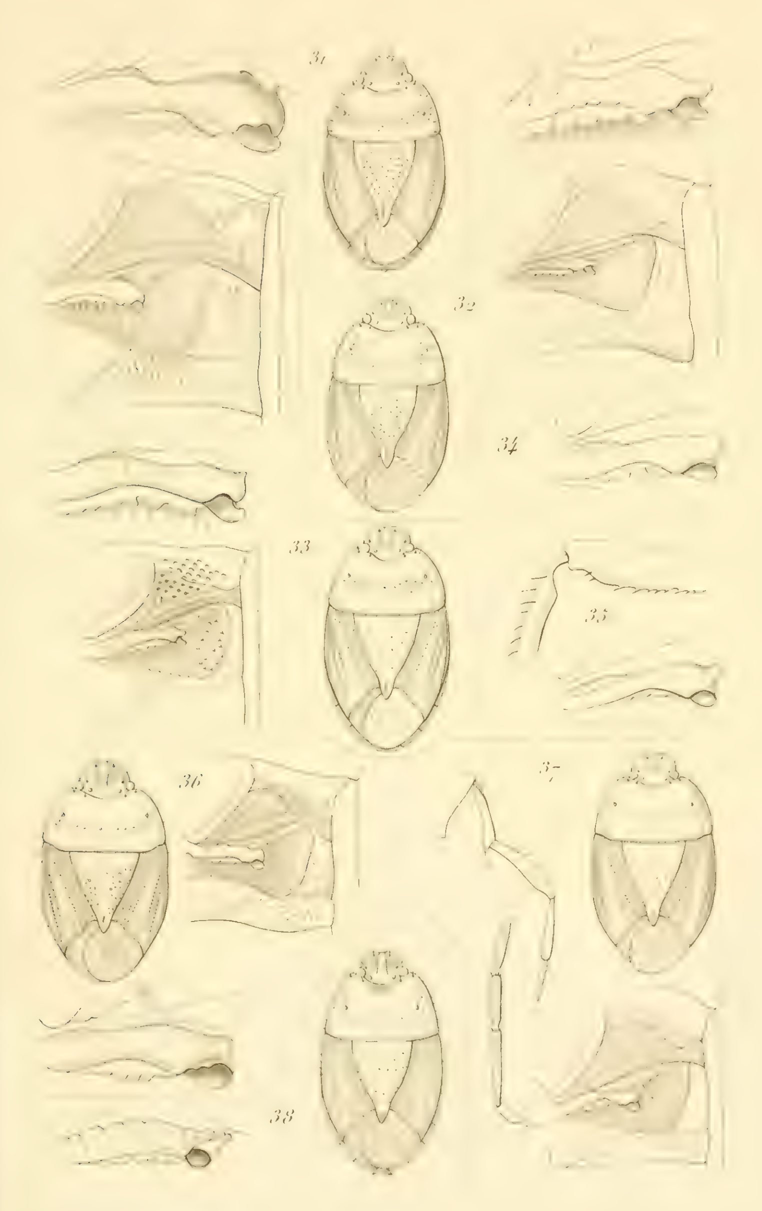
Cydnides. Pl. III.



Signoret del. *Debray et Guinemand sc.*

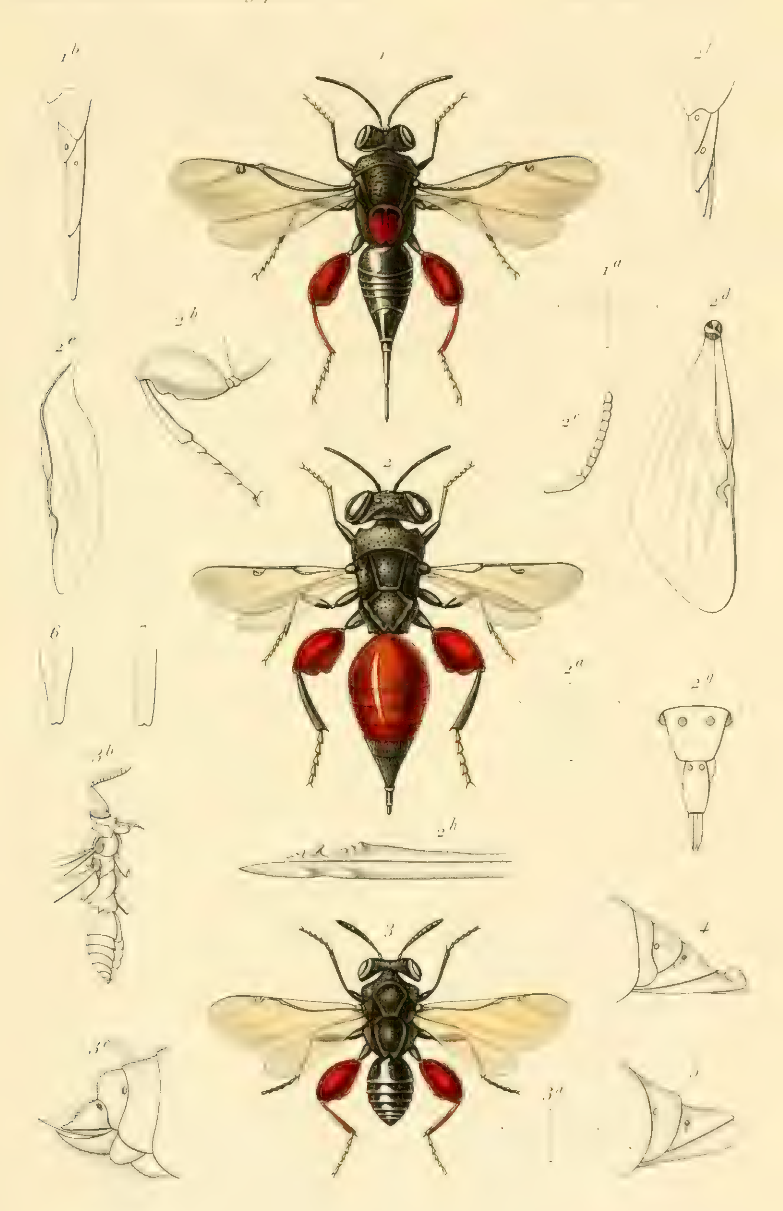
Cydnides. Pl. IV.

Imp. Tanneur. Paris.



Signoret del. Débray et Guinemand sc.

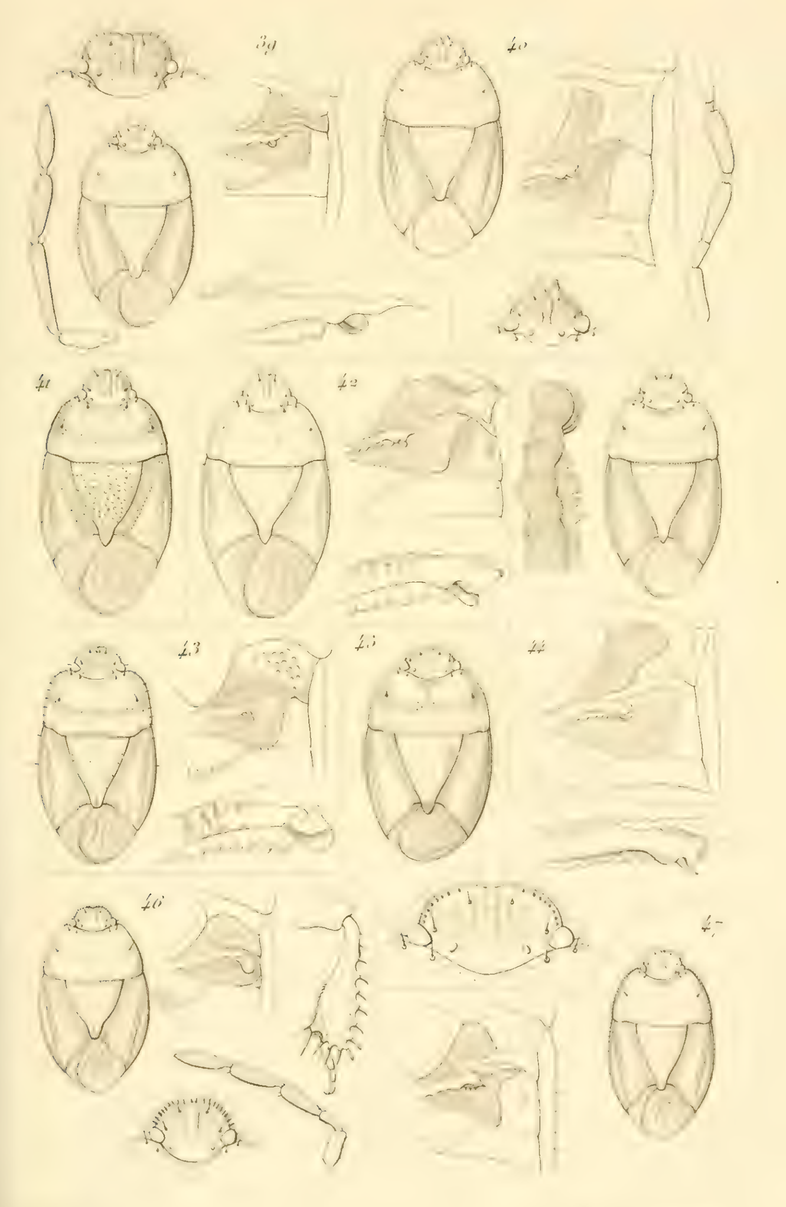
Cydnides Pl. V.



Ed. André del. et pinx. Debray et Guinemand

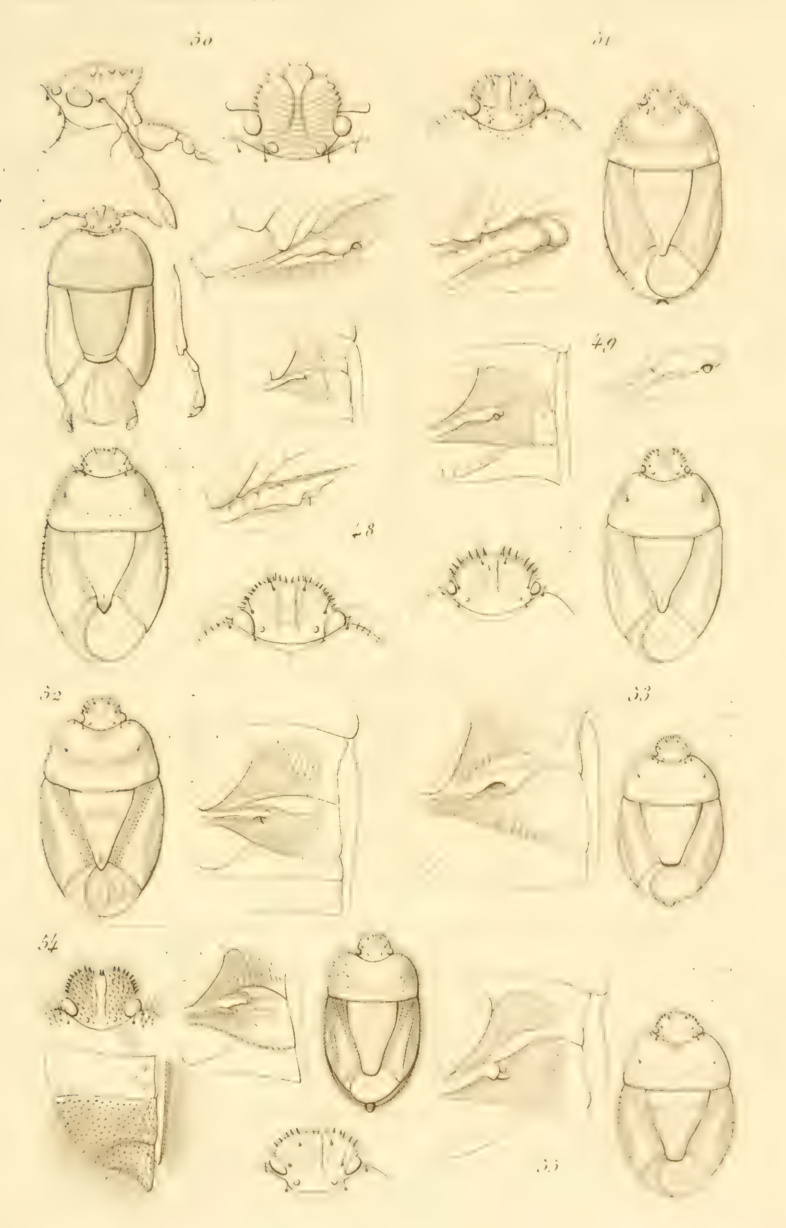
Chalcidites.

Imp. Lallemant



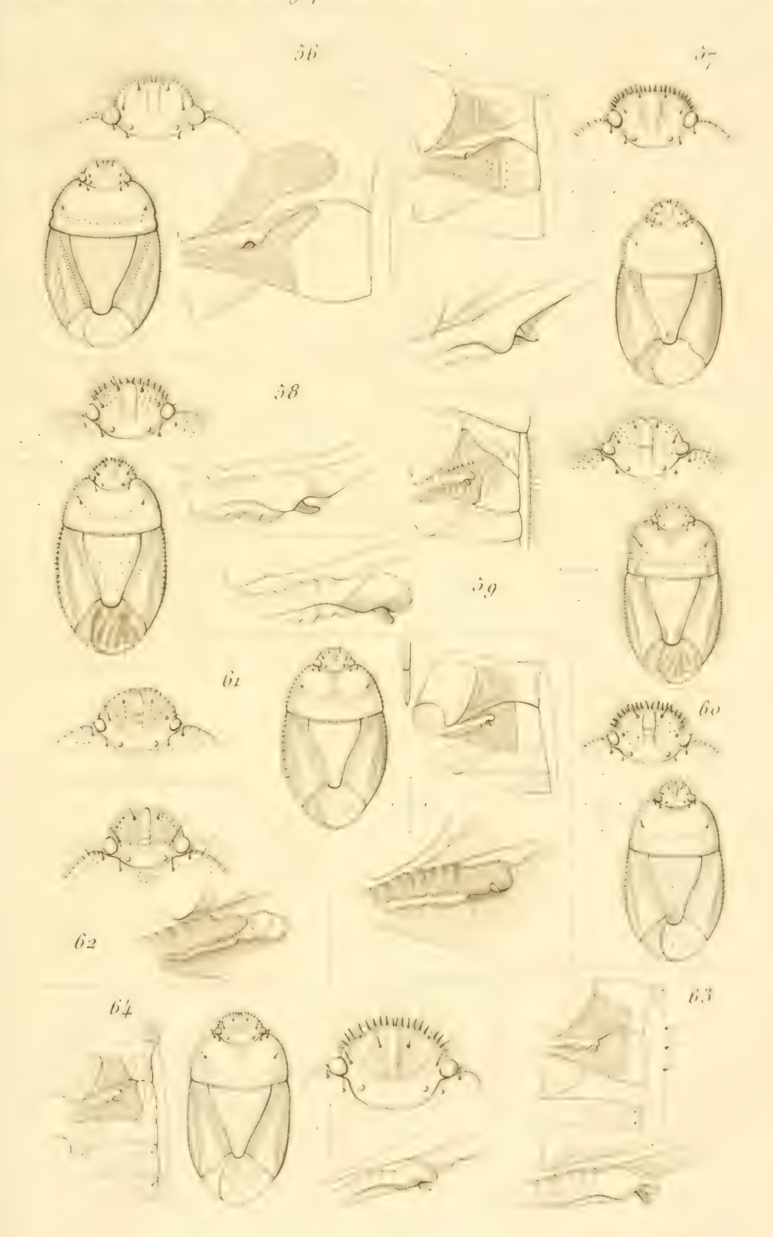
Signoret del. Debray et Guinemand sc.

Cydnides Pl. VI.



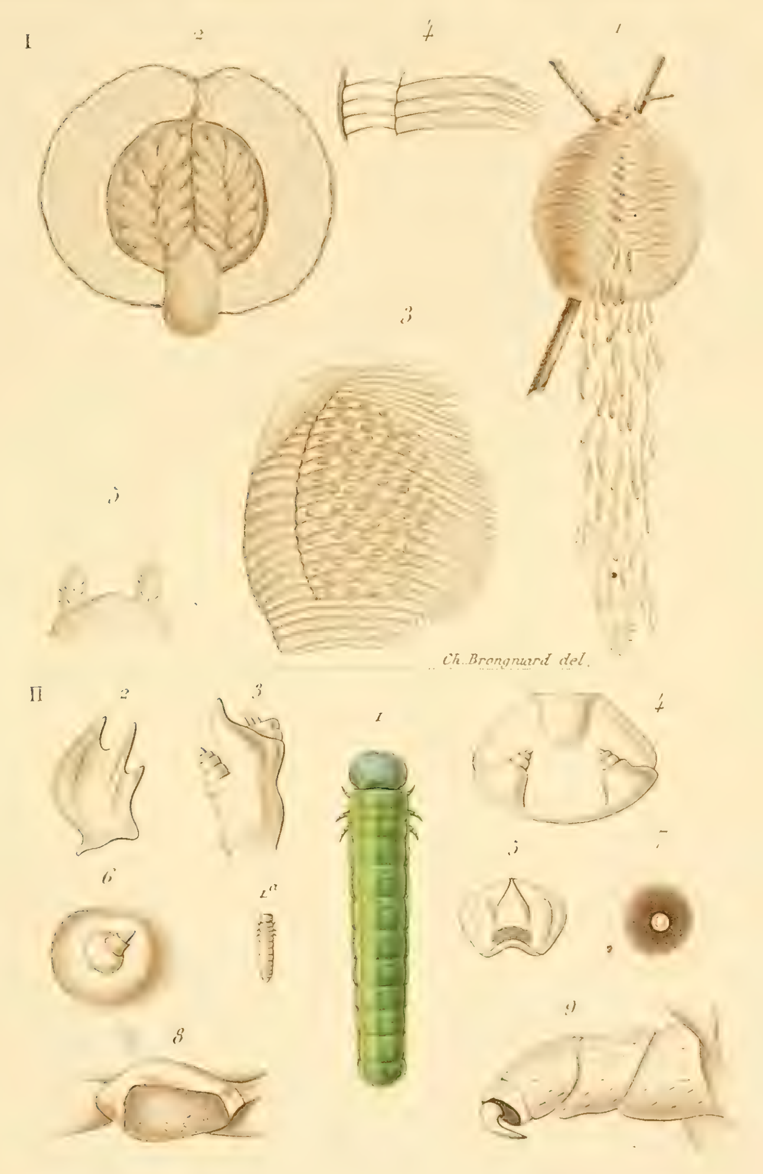
Signoret del. *Debray et Guinemand sc.*

Cydnides Pl. VII.



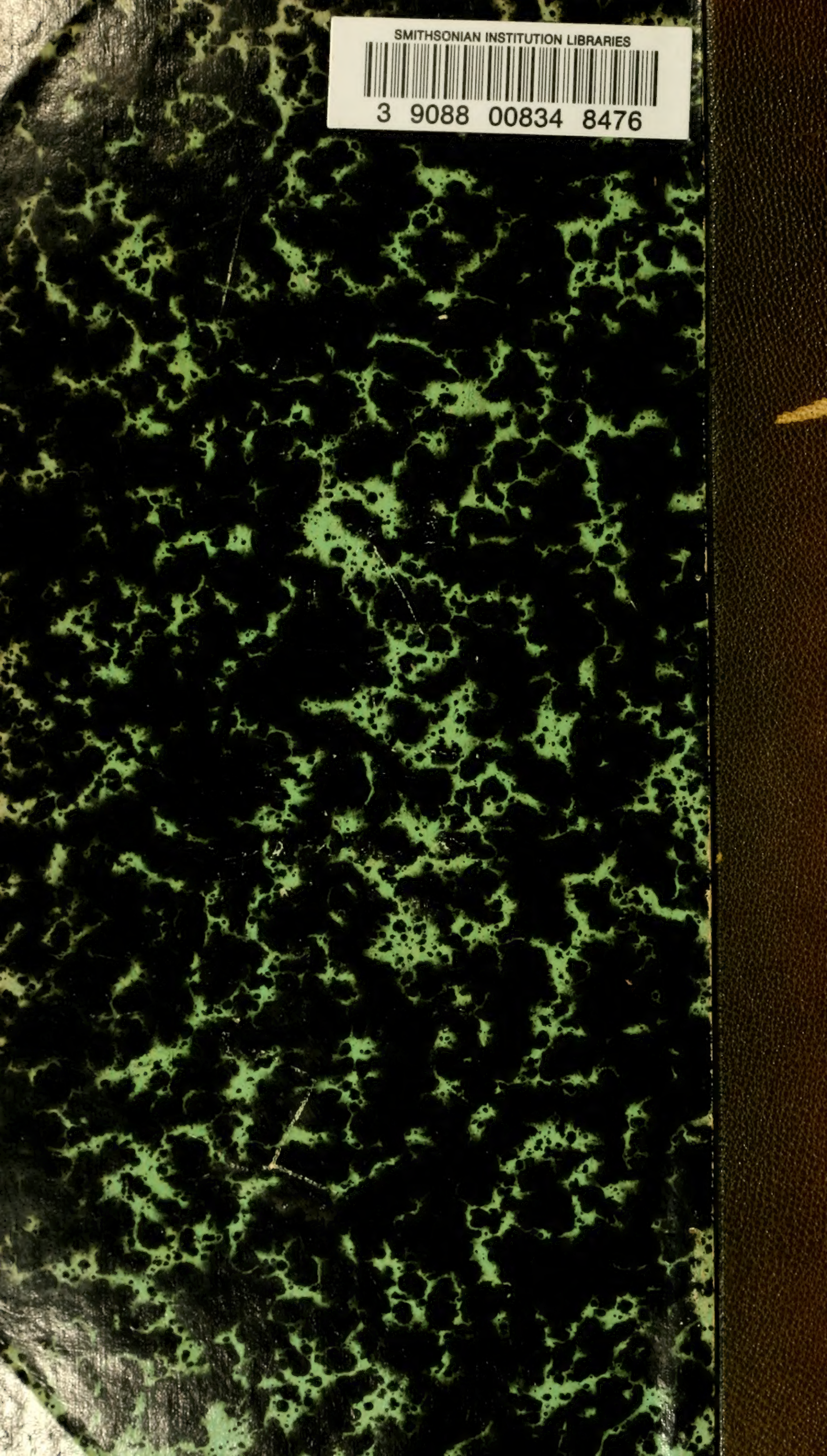
Signoret del. Debray et Guinemand sc.

Cydnides Pl VIII.



I. Oothèque de Mante.

II. Larve de Blennocampa melanopygia. Costa.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00834 8476